This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

TAIRE
PAIRE

DE
5
S114

DICTIONNAIRE

POUR L'INTELLIGENCE

DES AUTEURS CLASSIQUES,

GRECS ET LATINS,

TANT SACRÉS QUE PROFANES.

TOME ONZIÈME.

DICTIONNAIRE

POUR L'INTELLIGENCE

DES AUTEURS CLASSIQUES,

GRECS ET LATINS,

TANT SACRÉS QUE PROFANES,

CONTENANT

LA GÉOGRAPHIE, L'HISTOIRE, LA FABLE,

ET LES ANTIQUITÉS.

DÉDIÉ

A MONSEIGNEUR

LE DUC DE CHOISEUL,

Par M. SABBATHIER, Professeur au College de Châlons-sur-Marne, & Secrétaire perpétuel de l'Académie de la même Ville.

TOME ONZIÈME.

A PARIS,

Chez DELALAIN, Libraire, rue de la Comédie Françoise.

M. DCC. LXXII.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

AUTRES OUVRAGES

DU MÊME AUTEUR,

Qui ſe trouvent chez le même Libraire.

1.° Eſſai Hiſtorique-Critique ſur l'Origine de la Puiſſance temporelle des Papes; Ouvrage qui a remporté le Prix de l'Académie Royale de Pruſſe. Nouvelle édition. *Broché* 1.liv. 10.ſ.

2.° Le Manuel des Enfans, ou les Maximes des Vies des Hommes Illuſtres de Plutarque. 1. *Vol. in*-12. *Relié* 2.liv. 10.ſ.

3.° Recueil de Diſſertations ſur divers ſujets de l'Hiſtoire de France. 1. *Vol. in*-12.

4.° Les Mœurs, Coûtumes & Uſages des anciens Peuples, pour ſervir à l'Éducation de la Jeuneſſe. 3. *Vol. in*-12. & 1. *Vol. in*-4.°

5.° Les Exercices du Corps chez les Anciens, auſſi pour ſervir à l'Éducation de la Jeuneſſe. 2. *Vol. in*-12. & 2. *Vol. in*-8.°

AVERTISSEMENT.

JE me flattois qu'après ce que j'avois dit dès les premières lignes du ſecond volume de cet Ouvrage, le Public n'appréhenderoit plus que mon entrepriſe n'eût point de juſtes bornes. Il paroît cependant que tout le monde n'eſt pas entièrement raſſuré là-deſſus. Il y en a même qui ſemblent craindre que le nombre des volumes ne devienne exceſſif. Qu'on me permette de le dire, une appréhenſion de cette eſpèce part d'un défaut d'attention ſur la nature des premières lettres de l'alphabet & de l'abondance des matières qu'elles fourniſſent. Il n'y a qu'à jetter un coup d'œil ſur nos Dictionnaires, & l'on ſe convaincra facilement que dans preſque tous les quatre ou cinq premières lettres forment près de la moitié de l'ouvrage. C'eſt d'après cette réflexion que le Lecteur doit juger à peu près de l'étendue qu'aura celui-ci. D'ailleurs, je le répete, mon intention eſt de borner le nombre des volumes. Quand même la nature des lettres ſuivantes ne s'y prêteroit pas, j'y ſerois contraint par la néceſſité de ne pas répéter ce que j'aurois dit dans pluſieurs articles des premières lettres, auxquels il ſuffira de renvoyer.

J'ai auſſi avancé dans l'Avertiſſement du ſecond volume, qu'il n'y auroit point de lettre qui fournît autant que la lettre *A*; & j'eſpere que je ne ſerai point démenti ſur cet

422133

article. Il eſt vrai que la lettre *C* ne ſera guere moins abondante que la lettre *A* ; & cela n'eſt point ſurprenant. On peut remarquer que cette lettre dans nos Dictionnaires les mieux faits, fournit preſque toujours plus que la lettre *A*. Cependant, dans celui-ci elle ne donnera pas plus de cinq volumes, comme a fait la lettre *A*. Peut-être même que le cinquième, qui formera le douzième volume de l'Ouvrage, contiendra une partie de la lettre *D*. Quant aux autres lettres, elles ſe ſuivront de près. Par ce moyen je me procurerai à moi-même la ſatisfaction d'avoir fourni plutôt ma carrière. Les encouragemens, que je reçois fréquemment, & en particulier de ceux qui tiennent le premier rang dans la Littérature, ne contribuent pas peu à me porter à accélérer ma marche.

Quelques Gens de Lettres, mais en trop petit nombre, ont eu la bonté de m'adreſſer quelques utiles réflexions ſur les premiers volumes de cet Ouvrage. Je leur en ſçais un gré infini, & tels ſeront toujours mes ſentimens à l'égard de ceux qui voudront prendre la peine de contribuer à la perfection de mon entrepriſe. M. l'Abbé Courtépée, préfet du college de Dijon, qui fait ſes délices de l'étude de la Géographie ancienne, m'a communiqué des remarques ſur pluſieurs points de cette ſcience ; je m'en ſervirai avantageuſement dans l'occaſion. Ses talens connus doivent faire déſirer avec empreſſement la publication d'un ouvrage auquel il travaille actuellement. C'eſt une deſcription géographique de la province de Bourgogne. Il a pour Aſſocié

dans cette entrepriſe, un habile homme, M. Béguillet, membre de pluſieurs Académies.

On devoit imprimer trois volumes pendant l'année 1771. Il ſeroit inutile d'expoſer ici les raiſons qui ont empêché que la choſe n'eût lieu ; mais il ſera pris déſormais des meſures pour que l'impreſſion ne ſouffre plus de retard. On va même travailler à réparer la négligence de l'année dernière.

Les éditions de cet Ouvrage commencent à ſe multiplier dans les païs étrangers. On ſent bien que ces éditions contrefaites ne ſçauroient être à beaucoup près auſſi ſoignées que celle que je fais faire ſous mes yeux, & à laquelle je veille moi-même. Pour avoir cette édition, il faut s'adreſſer à M. Delalain à Paris. C'eſt le ſeul Libraire qui en ſoit chargé actuellement.

On mettra, ſans faute, à la tête du volume XIIIe la liſte de MM. les Souſcripteurs. Ceux qui n'auroient pas encore envoyé leurs noms, ſont priés de ne pas différer davantage.

Approbation du Censeur Royal.

J'Ai lu, par l'ordre de Monſeigneur le Chancelier, le Tome onzième d'un Manuſcrit ayant pour titre : *Dictionnaire pour l'Intelligence des Auteurs Claſſiques, Grecs & Latins, tant Sacrés que Profanes ;* & je crois que la continuation de cet Ouvrage mérite d'être accueillie favorablement du Public. Donné à Paris, le 29 d'Avril 1770.

PHILIPPE DE PRÉTOT.

DICTIONNAIRE

POUR L'INTELLIGENCE DES AUTEURS CLASSIQUES, GRECS ET LATINS, TANT SACRÉS QUE PROFANES,

CONTENANT

LA GÉOGRAPHIE, L'HISTOIRE, LA FABLE ET LES ANTIQUITÉS.

CHIA, *Chia*, ſurnom de Diane. Elle fut ainſi appellée du culte qu'on lui rendoit à Chio, où elle avoit une ſtatue & un temple. Telle étoit la ſuperſtition des anciens Payens, adorateurs de Diane de Chio, qu'ils croyoient que ſa ſtatue regardoit avec ſévérité ceux qui entroient dans ſon temple, & avec ſatisfaction ceux qui en ſortoient. Ce phénomène paſſoit pour un miracle; mais, il n'étoit pas vrai, ou ce n'étoit qu'un effet de l'expoſition de la ſtatue, & ſur tout de l'imagination des Idolâtres.

CHIBÉROTHABA, *Chiberothaba*, (*a*) terme Hébreu, qui veut dire les Sépulcres de concupiſcence. C'eſt le nom que l'on donna à un campement des Iſraëlites, où il en mourut un grand nombre, après avoir mangé des cailles. On croit que c'eſt le même campement, qui eſt nommé Jetebatha, Hauteurs de concupiſcence.

CHIBRATH, *Chibrath*, me-

(*a*) Numer. c. 11. v. 34. c. 33. v. 16. 33.

ſure de diſtance chez les Hébreux. Elle étoit de mille coudées Judaïques ; ce qui revenoit à quatorze cens ſoixante-huit pieds Romains ſix pouces, ou à deux ſtades & demi. La loi ne permettoit pas aux Juifs de faire plus de deux Chibraths, un jour de ſabbat.

CHIDNÉENS, *Chidnei*, peuples qui habitoient aux environs du Pont-Euxin, ſelon Orphée dans ſes Argonautes cités par Ortélius.

CHIDON [l'Aire de], *Area Chidon*. (*a*) C'eſt le lieu où Aza fut ſubitement frappé de mort, pour avoir imprudemment porté la main à l'Arche qui chanceloit ſur ſon chariot. Dans le ſecond livre des Rois, cette aire eſt nommée l'aire de Nachon. On ne ſçait ſi Nachon & Chidon ſont des noms d'hommes, ou des noms de lieux.

CHIDORE, *Chidorus*, (*b*) Χείδωρος, ruiſſeau de la Macédoine dans l'Amphaxitide, ſelon Ptolémée, qui l'appelle Échédore. Mais, on lit Chidore dans Hérodote. Celui-ci dit que Xerxès, parti d'Acanthe pour ſe rendre à Thermes, avec ſes troupes de terre, s'éloigna du rivage traverſant la Péonie & la Chreſtonie au-deſſus du fleuve Chidore, qui prenant ſa ſource dans la Chreſtonie, coule au travers de la Mygdonie le long du marais qui eſt au-deſſus de l'Axius. Il ajoûte que les Barbares s'étant campés ſur les bords du Chidore, ce fleuve ne put fournir ſeul aſſez d'eau à tant de monde, & tarit. S'il n'y a point d'hyperbole dans ce fait, nous en conclurions que le Chidore eſt un torrent qui ceſſe quelquefois de couler, & qui reſta à ſec juſtement dans ce tems-là.

M. de l'Iſle, dans ſon Atlas, met la ſource de ce fleuve dans les montagnes de la Biſaltie, où il commençoit à couler vers le nord-oueſt à travers la Chreſtonie ; puis ſe repliant vers le ſud-oueſt, il arroſoit, ſelon le même Géographe, Aſſorus, Palethre, Apollonie, & Philérus dans la Mygdonie, & ſe jettoit enfin dans l'Axius, après avoir côtoyé le marais que cet autre fleuve formoit entre ſes deux branches, avant que de ſe jetter dans le golfe Thermaïque. Les Interpretes de Ptolémée nomment préſentement ce fleuve Caliço.

CHIEN, *Canis*, Κύων, (*c*) animal quadrupede, le plus familier de tous les animaux domeſtiques.

I. Le Chien eſt peut-être de tous les animaux, celui qui a le plus d'inſtinct, qui s'attache le plus à l'homme, & qui ſe prête avec la plus grande docilité à tout ce qu'on exige de lui. Son naturel le porte à chaſſer les animaux ſauvages ; & il y a lieu de croire que ſi on l'avoit laiſſé dans les forêts, ſans l'apprivoiſer, ſes mœurs ne ſeroient guere différen-

(*a*) Reg. L. II. c. 6. v. 6. Paral. L. I. c. 13. v. 9.

(*b*) Ptolem. L. III. c. 13. Herod. L. VII. c. 124, 127.

(*c*) Plut. T. I. p. 195, 339. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. III. pag. 88, 90. Tom. IX. pag. 31. *& ſuiv.*

tes de celles des loups & des renards, auxquels il reſſemble beaucoup à l'extérieur, & encore plus à l'intérieur. Mais en l'élevant dans les maiſons & en en faiſant un animal domeſtique, on l'a mis à portée de montrer toutes ſes bonnes qualités. Celles que nous admirons le plus, parce que notre amour propre en eſt le plus flatté, c'eſt la fidélité avec laquelle un Chien reſte attaché à ſon maître ; il le ſuit par tout, il le défend de toutes ſes forces ; il le cherche opiniâtrément s'il l'a perdu de vue, & il n'abandonne pas ſes traces, qu'il ne l'ait retrouvé. On en voit ſouvent qui reſtent ſur le tombeau de leur maître, & qui ne peuvent pas vivre ſans lui. Il y a quantité de faits très-ſurprenans & très-avérés ſur la fidélité des Chiens. La perſonne qui en eſt l'objet, ne pourroit ſe défaire de la compagnie de ſon Chien, qu'en le faiſant mourir ; il ſçait la retrouver malgré toutes les précautions qu'elle peut employer. L'organe de l'odorat, que les Chiens paroiſſent avoir plus fin & plus parfait qu'aucun autre animal, les ſert merveilleuſement dans ces ſortes de recherches, & leur fait reconnoître les traces de leur maître dans un chemin, pluſieurs jours après qu'il y a paſſé ; de même qu'ils diſtinguent celles d'un cerf, malgré la légereté & la rapidité de ſa courſe, quelque part qu'il aille, à moins qu'il ne paſſe dans l'eau, ou qu'il ne ſaute d'un rocher à l'autre, comme on prétend qu'il arrive à quelques-uns de le faire, pour rompre les Chiens.

L'odorat du Chien eſt un don de la nature ; mais, il a d'autres qualités qui ſemblent venir de l'éducation, & qui prouvent combien il a d'inſtinct, même pour des choſes qui paroiſſent être hors de ſa portée ; c'eſt, par exemple, de connoître à la façon dont on le regarde, ſi on eſt irrité contre lui, & d'obéir au ſignal d'un ſimple coup d'œil, &c. Enfin, l'inſtinct des Chiens eſt ſi ſûr, qu'on leur confie la conduite & la garde de pluſieurs autres animaux. Ils les maîtriſent comme ſi cet empire leur étoit dû, & ils les défendent avec une ardeur & un courage qui leur font affronter les loups les plus terribles. L'homme s'aſſocie les Chiens dans la pourſuite des bêtes les plus féroces ; & même il les commet à la garde de ſa propre perſonne.

Ces mêmes animaux, qui montrent tant de courage, & qui employent tant de ruſes quand ils chaſſent, ſont de la plus grande docilité pour leurs maîtres, & ſçavent faire mille gentilleſſes, lorſque nous daignons les faire ſervir à nos amuſemens. Tant & de ſi bonnes qualités ont, pour ainſi dire, rendu les Chiens dignes de la compagnie des hommes ; ils vivent des reſtes de nos tables ; ils partagent avec nous nos logemens ; ils nous accompagnent lorſque nous en ſortons ; Enfin, ils ſçavent plaire au point qu'il y a bien des gens qui en portent avec eux, & qui les font coucher dans le même lit.

II. Les Grecs & les Romains dreſſoient leurs Chiens avec ſoin. Xénophon n'a pas dédaigné d'entrer dans quelque détail ſur la connoiſſance & l'éducation de ces animaux. Les Grecs faiſoient cas des Chiens Indiens, Locriens & Spartiates. Les Romains regardoient les Moloſſes comme les plus hardis; les Pannoniens, les Bretons, les Gaulois, les Acarnaniens, &c. comme les plus vigoureux; les Crétois, les Étoliens, les Toſcans, &c. comme les plus intelligens; les Belges, les Sicambres comme les plus vîtes.

Il eſt fait mention d'un peuple d'Éthiopie, gouverné par un Chien, dont on étudioit l'aboiement & les mouvemens dans les affaires importantes. Le Chien de Xantippe, pere de Périclès, fut un héros de la race. Son maître s'étant embarqué ſans lui pour Salamine, l'animal ſe précipita dans les eaux, & ſuivit le vaiſſeau à la nage.

L'attachement que quelques-uns ont pour le Chien, va juſqu'à la folie. Henri III aima les Chiens mieux que ſon peuple. » Je me » ſouviendrai toujours, dit M. » de Sully, de l'attitude & de » l'attirail bizarre où je trouvai » ce Prince un jour dans ſon ca» binet. Il avoit l'épée au côté, » une cape ſur les épaules, une » petite toque ſur la tête, un pa» nier plein de petits Chiens pen» du à ſon coup par un large ru» ban; & il ſe tenoit ſi immobi» le, qu'en nous parlant il ne re» muoit ni tête, ni pied, ni main. «

Les Mahométans ont dans leurs bonnes villes des Hôpitaux pour ces animaux; & M. de Tournefort aſſure qu'on leur laiſſe des penſions en mourant, & qu'on paye des gens pour exécuter les intentions du teſtateur. M. Leibnitz a fait mention d'un Chien qui parloit, & l'hiſtoire de ces animaux fourniroit des anecdotes très-honorables pour l'eſpèce.

Favin dit que par jugement de Louis XII & en ſa préſence, un Chien combattit le meurtrier de ſon maître, & en eut la victoire; que l'hiſtoire en eſt peinte au château de Montargis, & que les Gaulois ſe ſervoient de Chiens à la guerre.

Alcibiade avoit un Chien d'une taille extraordinaire & d'une grande beauté, qu'il avoit acheté ſoixante-dix mines, & il lui fit couper la queue qui étoit juſtement ce qu'il avoit de plus beau. Ses amis s'étant mis à le gronder, & à lui dire que tout le monde parloit de cette action, & le blâmoit extrêmement d'avoir gâté un ſi beau Chien. *Voilà ce que je demande*, reprit Alcibiade en en riant; *je veux que les Athéniens s'entretiennent de cela, afin qu'ils ne parlent pas d'autre choſe, & qu'ils ne diſent pas pis de moi.*

Sur les médailles, le Chien eſt le ſymbole commun de la fidélité. Il eſt ſur la médaille d'Ulyſſe, parce qu'il le fit reconnoître à ſon retour à Itaque. On le donne à Mercure à cauſe de ſa vigilance, & de ſon induſtrie à découvrir ce qu'il cherche. Diane a ſes lévriers auprès d'elle. Quand il eſt auprès

d'une coquille, & le muſeau barbouillé, il marque la ville de Tyr, où le Chien d'Hercule ayant croqué le murex, en revint le nez tout empourpré, & fit connoître cette belle couleur.

III. On immoloit le Chien à Hécate, à Mars & à Mercure. Il étoit en grande vénération en Égypte, & ſur tout dans la préfecture Cynopolitaine, qui en tiroit ſon nom. Anubis y étoit adoré ſous la forme d'un Chien, tenant un ſiſtre Égyptien, ou une palme d'une main, & un caducée de l'autre, comme on le voit dans une médaille de Marc-Aurele & de Fauſtine. On ſçait qu'Anubis avoit un temple à Rome, & que Mundus corrompit les Prêtres pour abuſer de Pauline femme de Saturnin, ſous le nom d'Anubis. Les Prêtres furent chaſſés, & le temple fut raſé. Les Mythologues s'accordent aſſez à reconnoître Mercure ſous le nom d'Anubis. Le reſpect pour les Chiens paroît fondé ſur ce qu'Oſiris & Iſis avoient un Chien employé à leur garde. D'autres rapportent qu'après que Typhon eut aſſaſſiné Oſiris, ce fut un Chien qui garda le cadavre, & qui conduiſit Iſis juſqu'au lieu où le meurtrier l'avoit caché; & c'étoit pour faire paſſer à la poſtérité la mémoire de la fidélité de cet animal, qu'aux cérémonies célébrées à l'honneur d'Iſis, les Chiens marchoient à la tête.

Si quelque Chien ſe trouvoit mort dans les maiſons des particuliers, tous les domeſtiques ſe faiſoient raſer, & en marquoient leur deuil.

Les Romains ſacrifioient tous les ans un Chien, parce que cet animal n'avoit pas fait ſon devoir, lorſque les Gaulois s'approcherent du Capitole.

(*a*) IV. Le Chien, dans l'Écriture, eſt déclaré impur par la loi; & il eſt fort mépriſé parmi les Juifs. Ils n'ont rien de plus injurieux à dire que de comparer un homme à un Chien mort. David, pour faire ſentir à Saül que la perſécution injuſte qu'il ſouffroit de ſa part, ne lui faiſoit à lui-même aucun honneur, lui dit: *Qui perſécutez-vous, roi d'Iſraël? Qui perſécutez-vous? Vous perſécutez un Chien mort.* Lorſque David fit l'honneur à Miphiboſeth, de lui donner ſa table, Miphiboſeth en le remerciant, lui dit: *Qui ſuis-je, moi votre ſerviteur, pour mériter que vous jettiez les yeux, ſur un Chien mort comme moi.* Job dit que dans ſa diſgrace il étoit inſulté par de jeunes gens, aux peres deſquels il n'auroit pas daigné auparavant confier le ſoin des Chiens qui gardoient ſes troupeaux.

Le nom de Chien ſe met quelquefois pour un homme qui a perdu toute pudeur, pour un homme qui ſe proſtitue par une action abominable; car, c'eſt ainſi que pluſieurs entendent la défenſe que fait Moïſe en ces termes:

(*a*) Deuter. c. 23. v. 18. Reg. L. I. c. 24. v. 15. L. II. c. 9. v. 8. Job. c. 30. v. 1. Pſalm. 21. v. 17, 21. Prover. c. 26. v. 11. Eccleſiaſtic. c. 13. v. 22. ad Philipp. Epiſt. c. 3. v. 2. Petr. Epiſt. 2. c. 2. v. 22. Apocalyp. c. 22. v. 15.

Vous n'offrirez point dans la maiſon du Seigneur votre Dieu, la récompenſe de la proſtituée, ni le prix du Chien, quelque vœu que vous ayez fait, parce que l'un & l'autre eſt abominable devant le Seigneur votre Dieu.

C'eſt dans le même ſens que l'on entend ce que dit l'Eccléſiaſtique : *Quelle paix y a-t-il entre l'hyene & la chienne*, c'eſt-à-dire, entre l'homme ſaint & le méchant qui a l'impudence du Chien.

On lit dans l'Apocalypſe : *Qu'on laiſſe dehors les Chiens, les empoiſonneurs, les fornicateurs, les homicides & les idolâtres, & quiconque aime & fait le menſonge.*

Saint Paul donne le nom de Chien aux faux Apôtres, à cauſe de leur impudence & de leur avidité pour le gain ſordide. Enfin, Salomon & Saint Pierre comparent les pécheurs qui retombent toujours dans leurs crimes, aux Chiens qui retournent à leur vomiſſement. David compare auſſi ſes ennemis à des Chiens, qui ne ceſſoient d'aboyer contre lui, par leurs médiſances & de le mordre par leurs perſécutions & leurs mauvais traitemens.

On ne voit pas que les Hébreux ſe ſerviſſent de Chiens pour la chaſſe. Le gibier, qui auroit été tué par un Chien, auroit été ſouillé, & ils n'auroient pu en faire uſage. Il n'eſt fait aucune mention de Chiens quand il eſt parlé de chaſſe, ni aucune mention de chaſſe quand il eſt parlé de Chiens. Dans l'Orient, on ſe ſervoit plutôt de lions, ou de quelques autres animaux ſemblables, qu'un cavalier portoit en croupe, ou devant lui à cheval ; & lorſqu'il appercevoit le gibier, il ôtoit une eſpèce de bourlet que l'animal avoit ſur les yeux ; & dès que celui-ci appercevoit ſa proie, il ſe jettoit deſſus avec une très-grande agilité. On ne voudroit pas cependant nier que les Juifs ne ſe ſerviſſent de Chiens, pourvu qu'ils les empêchaſſent de tuer les animaux qu'ils pourſuivoient ; car, le Chien ne ſouille pas, tant qu'il eſt en vie.

CHIENS DE CHASSE. *Voyez* Chaſſe.

CHIFFRE, caractère, dont on ſe ſert pour déſigner les nombres. Les anciens peuples ſe ſont ſervis de différens Chiffres. Les ſeuls en uſage aujourd'hui, du moins en Europe & dans une grande partie de la terre, ſont les Chiffres Arabes au nombre de dix, dont le zéro [0] fait le dixième. Le zéro s'eſt appellé pendant quelque tems du nom de Chiffre, *Cyphra* ; enſorte que ce nom lui étoit particulier. Aujourd'hui on donne le nom de Chiffre à tous les caractères ſervant à exprimer des nombres ; & quelques Auteurs refuſent même le nom de Chiffre au zéro, parce qu'il n'exprime point de nombre, mais ſert ſeulement à en changer la valeur.

I. On doit regarder l'invention des Chiffres comme une des plus utiles, & qui ſont le plus d'honneur à l'eſprit humain. Cette invention eſt digne d'être miſe à côté de celle des lettres de l'al-

phabet. Rien n'eſt plus admirable que d'exprimer avec un petit nombre de caractères toutes ſortes de nombres & toutes ſortes de mots. Au reſte, on auroit pu prendre plus ou moins de dix Chiffres ; & ce n'eſt pas préciſément dans cette idée que conſiſte le mérite de l'invention, quoique le nombre de dix Chiffres ſoit aſſez commode. Le mérite de l'invention conſiſte dans l'idée qu'on a eue de varier la valeur d'un Chiffre en le mettant à différentes places ; & d'inventer un caractère zéro, qui ſe trouvant après un Chiffre, en augmente la valeur d'une dixaine.

L'on ſe ſert des Chiffres Arabes en Arithmétique, en Algébre, en Trigonométrie & en Aſtronomie. Les Arabes reconnoiſſent qu'ils ont reçu ces caractères des Indiens, & ils les appellent figures Indiennes. On a commencé à compter par ces figures du tems des Sarrazins ; & on croit que Planude, qui vivoit ſur la fin du XIIIe. ſiecle, eſt le premier des Chrétiens qui ſe ſoit ſervi de ces Chiffres. Alphonſe X, roi de Caſtille s'en étoit ſervi avant lui pour conſtruire ſes tables Aſtronomiques.

Les Chiffres Arabes, comme nous l'avons déjà dit, ſont au nombre de dix ; ou bien ils forment dix figures. Les voici, 0. 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. Le zéro par lui-même ne ſignifie rien. Les figures ſuivantes marquent de ſuite depuis un juſqu'à neuf. Quand elles ſont pluſieurs accouplées enſemble, la première eſt celle qui eſt à droite, & en remontant de droite à gauche, elles croiſſent toujours de dix ; de ſorte que la première en ce ſens ne marque que des unités, la ſeconde des dixaines, la troiſième des centaines, la quatrième des milles, la ſeptième des millions, & ainſi des autres.

Le Chiffre Romain n'avoit ordinairement que cinq figures, que voici, I. V. X. L. C. La première figure ſignifioit un ; & multipliée juſqu'à quatre, elle faiſoit II, deux ; III, trois ; IIII, quatre. La ſeconde valoit cinq. Avec les I, elle formoit les nombres juſqu'à dix ; VI, ſix ; VII, ſept ; VIII, huit ; VIIII, neuf. La troiſième faiſoit dix ; & en y ajoûtant les précédentes, elle formoit les nombres juſqu'à vingt. Pour marquer vingt, on la doubloit XX ; pour trente on la triploit XXX ; & pour quarante on la répétoit quatre fois XXXX. La quatrième figure L, valoit cinquante ; & en y ajoûtant les précédentes LX, LXX, &c. on en formoit tous les nombres juſqu'à cent, qui s'exprimoit par le C, qui eſt la dernière figure. Quand elle étoit double CC, elle ſignifioit deux cens ; triple CCC, trois cens, &c. pour marquer cinq cens on accouploit l'I & le C renverſé en cette manière ↀ ; & pour exprimer mille, on ajoûtoit un C avant l'I de cette ſorte CIↃ. on l'exprimoit auſſi par une M ; & par la ſuite on fit de ↀ en les joignant un D, pour ſignifier cinq cens.

On trouva auſſi dans la ſuite

des abréviations, qui consistent en ce que une de ces figures mise avant une autre, signifie le nombre de la seconde, moins celui de la première; par exemple IV signifie cinq moins un, c'est-à-dire, quatre. IX, dix moins un, c'est-à-dire, neuf. XIIX, vingt moins deux, c'est-à-dire, dix-huit. XIX, vingt moins un, c'est-à-dire, dix-neuf. XL, cinquante moins dix, c'est-à-dire, quarante. XC, cent moins dix, c'est-à-dire, quatre-vingt-dix. On prétend que ces abréviations sont récentes, & qu'elles ne se trouvent point sur les monumens bien antiques.

L'origine du Chiffre Romain vient de ce qu'on a compté d'abord par les doigts; de sorte que pour marquer les quatre premiers nombres, on s'est servi de I, qui les représente; & pour le cinquième, on s'est servi d'un V, représenté en baissant les doigts du milieu, & en montrant simplement le pouce avec le petit doigt; & pour le dixième de X, qui est un double V, dont il y en a un renversé, & mis au-dessous de l'autre. De-là vient que la progression dans ces nombres est toujours d'un à cinq, puis de cinq à dix. Le cent fut marqué par sa capitale C. Depuis, ou en corrompant les figures, ou pour la commodité des Écrivains, l'on a ajoûté deux Chiffres Romains, le D, qui vaut cinq cens, & l'M, qui vaut mille, parce qu'elle a beaucoup de rapport à l'M Gothique. Ainsi, il y a présentement sept lettres qui servent à cette sorte de nombre.

M. Huet est persuadé que nos Chiffres ordinaires, ou Arabes, ont été formés sur les lettres Grecques. Suivant son sentiment le β a servi à former le 2; du γ on a formé le 3; du Δ, le 4; de l'ε, le 5; du σ, le 6; du Z, le 7; de l'H, le 8; du θ, le 9. Dom Calmet prétend que ce ne sont que les notes de Tiron. Toute leur preuve est la ressemblance qu'ils croyent appercevoir, l'un entre ces Chiffres & les lettres Grecques; & l'autre entre ces mêmes Chiffres & les notes de Tiron. Mais, une marque que nos Chiffres sont de l'invention des Orientaux, c'est, comme l'a observé Valle, qu'on les suppute de droite à gauche, qui est la manière de lire de plusieurs Orientaux.

II. Chiffre se dit aussi de certains caractères inconnus, déguisés & variés, dont on se sert pour écrire des lettres qui contiennent quelque secret, & qui ne peuvent être entendus que par ceux qui sont d'intelligence, & qui sont convenus ensemble de se servir de ces caractères. On en a fait une science qu'on appelle Polygraphie ou Stéganographie, c'est-à-dire, écriture diversifiée & obscure, laquelle a été inconnue aux Anciens. De la Guilletière, dans un livre intitulé, *Lacédémone ancienne & nouvelle*, prétend que les anciens Lacédémoniens ont été les inventeurs de l'art d'écrire en Chiffre. La scytale qu'ils inventerent, fut, selon lui, l'ébauche de cet art mystérieux. C'étoient deux rouleaux de bois

d'une longueur & d'une épaiſſeur égale. Les Éphores en gardoient un, & l'autre étoit pour le général d'armée qui marchoit contre l'ennemi. Chaque fois que ces Magiſtrats lui vouloient envoyer des ordres qui fuſſent ſecrets, ils prenoient une bande de parchemin étroite & longue, qu'ils rouloient avec juſteſſe au tour de la ſcytale qu'ils s'étoient réſervée. Ils écrivoient en cet état leur intention, qui paroiſſoit dans un ſens parfait & ſuivi, tant que la bande de parchemin étoit appliquée ſur le rouleau. Mais, dès qu'on la développoit, l'écriture étoit tronquée, & les mots ſans liaiſon. Leur général pouvoit y trouver de la ſuite & du ſens, en ajoûtant la bande ſur la ſcytale, ou rouleau ſemblable qu'il avoit, & en lui donnant la même aſſiette, où les Éphores l'avoient miſe.

Polybe raconte qu'Énéas, ſurnommé Tacticus, ramaſſa, il y a environ deux mille ans, vingt manières différentes qu'il avoit inventées en partie, & dont on s'étoit ſervi juſqu'alors, pour pouvoir écrire d'une manière où il n'y eût que celui qui en ſçavoit le ſecret, qui y pût comprendre quelque choſe. Ainſi, Trithême n'eſt point l'Inventeur de l'art d'écrire en Chiffre, ni même Énéas Tacticus. Trithême, & depuis Jean-Baptiſte Porta, en ont écrit fort ſçavamment. Vigenere & le P. Niceron en ont auſſi écrit.

CHI-KING [Le], (*a*) eſt un livre de poëſie Chinoiſe. Ce livre étoit un des ouvrages dont Confucius faiſoit le plus de cas. Dans les livres qui nous reſtent de lui & de ſes diſciples, on le cite ſouvent, & toujours avec de très-grands éloges. On donne ce nom de Chi-king à un recueil de trois cens cinquante odes ou cantiques qui ſe chantoient dans les ſacrifices & dans les aſſemblées publiques, ſoit à la cour des Empereurs, ſoit dans les provinces. Lu-ſſé-Colao ou premier miniſtre ſous les Tchéou, avoit publié une ample compilation de ces cantiques, parmi leſquels Confucius en choiſit trois cens cinquante, qu'il crut les plus propres à porter les hommes à la vertu & à les inſtruire de leurs devoirs. Ce recueil eſt de quelque importance pour la Chronologie, en ce qu'il nous a conſervé la date préciſe d'une éclipſe de Soleil, que le calcul aſtronomique confirme pleinement; mais, ce n'eſt pas ici le lieu de parler d'un objet de cette nature.

Ce livre fut enveloppé dans l'incendie général ſous Chihoangti; on le crut totalement perdu au commencement des Hane; & pour y ſuppléer, on forma différens recueils des cantiques conſervés dans les provinces. Le Louchi ou recueil des cantiques du royaume de Lou, a été publié par Kiéou-Léou-pé, & commenté par Chine-Cong. Le recueil des cantiques du royaume de Tſi fut publié par Yene-cou-

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. XV. pag. 538, 539.

ſeng, & celui du royaume de Yene le fut par Hane-yu.

Cependant, il s'étoit conſervé un exemplaire de l'ancien Chi-king, celui de Se-hia diſciple de Confucius. La tradition nous a tranſmis les noms de ceux par les mains deſquels il avoit paſſé avant que de tomber dans celles de Mao-kane ſon ſeptième poſſeſſeur, qui y ajoûta des notes. Il y avoit déjà une préface, qui étoit l'ouvrage de Se-hia lui-même. Mao-tchang petit-fils de Mao-kane, & célebre par ſon talent pour la verſification, revit avec ſoin toutes les odes, & mit un court argument à la tête de chacune, pour en indiquer le ſujet

L'exemplaire de Mao-tchang fut préſenté à l'empereur Vou-ti la onzième année de ſon regne, l'an 130 avant l'Ére Chrétienne. C'eſt ſur cet exemplaire qu'ont été faites les copies du Chi-king; & c'eſt par cette raiſon que dans l'édition authentique du Che-ſane-king, il porte le titre de Mao-chi, les odes de Mao; ce Chi-king fit bientôt oublier le Lou-chi & le Yene-chi. M. Fréret aſſure qu'on lui avoit écrit de Pé-king, qu'un Miſſionaire avoit fait une traduction du Chi-king, qu'il comptoit publier avec des notes, & qu'il étoit actuellement occupé à la retoucher, ne voulant la laiſſer paroître que lorſqu'il lui auroit donné toute la perfection dont il ſe croyoit capable.

CHILÉUS, *Chileus*, Χιλευς, (*a*) Arcadien, qui, à ce que l'on prétend, aida Thémiſtocle à aſſoupir les guerres inteſtines des Grecs.

CHILIARQUE, *Chiliarchus*, (*b*) nom d'un officier à la cour de Perſe.

Chiliarque, ſelon la force du mot Grec, ſignifie un capitaine de mille hommes; c'étoit le nom de pluſieurs emplois fort différens chez les Perſes. Le Chiliarque, dans la guerre, étoit un emploi qui répondoit à nos colonels ſelon Hérodote. Xénophon, dans le huitième livre de ſa Cyropédie, donne ce nom à ceux qui commandoient les troupes deſtinées à défendre les provinces; c'eſt ce que nous appellons Commandans.

Il y avoit auſſi un Chiliarque dans le palais, & c'eſt de cet officier que parle Cornélius Nepos dans la vie de Conon. Une de ſes fonctions étoit d'introduire auprès du Roi les perſonnes, qu'il vouloit bien admettre à ſon audience. Cornélius Népos n'eſt pas le ſeul qui le diſe. Élien nous apprend la même choſe dans ſon hiſtoire diverſe. Plutarque le dit auſſi dans la vie de Thémiſtocle, & nous donne à entendre que ce Chiliarque du palais étoit le capitaine des gardes, puiſqu'il nomme Chiliarque, Artaban, que Diodore de Sicile nomme capitaine des gardes. C'étoit le premier Officier de la couronne, il avoit la ſurintendance de toute la maiſon du Roi, & il paroît que ſon autorité étoit à peu près telle qu'a été

(*a*) Plut. T. I, p. 114.

(*b*) Corn. Nep. in Conon, c. 3.

depuis celle des Préfets du prétoire à Rome, & en France celle des Maires du palais, qui diſpoſoient de toutes les charges de la cour, & avoient connoiſſance de toutes les affaires de l'État. Selon toutes les relations de Perſe, il y a encore dans le palais des rois de Perſe un officier de grande conſidération, qui commande à mille gardes du dedans du palais, & à deux mille gardes du corps qui accompagnent le Roi quand il ſort. Les relations marquent auſſi que la fonction de ce grand officier eſt d'introduire à l'audience du Roi.

CHILIOMBE, *Chiliombe*, (*a*) terme, qui veut dire ſacrifice de mille bêtes. Il y a apparence qu'on a ſacrifié rarement tant de victimes à la fois. Un tel ſacrifice ſouvent répété conſommeroit bien des animaux..

CHILMINAR, ou, comme prononcent les Voyageurs, Tchelminar. C'eſt le nom que l'on donne aux plus belles & aux plus magnifiques ruines qui nous reſtent de l'antiquité; ce ſont celles en partie de ce fameux palais de Perſépolis, auquel Alexandre étant ivre mit le feu par complaiſance pour la courtiſanne Thaïs. Les Voyageurs & les Hiſtoriens ont donné des deſcriptions fort circonſtanciées des Chilminar, entr'autres, Gratias de Silva, Figroa, Pietro Della Valle, Chardin & le Brun. Voici en abrégé ce que c'eſt que les Chilminar.

On voit les reſtes de près de quatre-vingts colonnes dont les fragmens ont au moins ſix pieds de haut; mais, il n'y en a que dix-neuf qu'on puiſſe dire entières, avec une autre toute ſeule éloignée des autres d'environ cent cinquante pas. Une roche de marbre noir fort dur ſervoit de fondement à cet édifice. Quatre-vingt-quinze marches portent au premier plan du palais; elles ſont taillées dans le roc. L'entrée du palais a environ vingt pieds de large; d'un côté eſt la figure d'un éléphant, & de l'autre celle d'un rhinocéros haut de trente pieds, & tous deux d'un marbre luiſant. Proche ces animaux il y a deux colonnes, & pas loin de-là la figure d'un Pégaſe. Après avoir paſſé cette entrée, on rencontre quantité de fragmens de colonnes de marbre blanc, dont les reſtes font voir la magnificence de l'ouvrage. Les moindres de ces colonnes ont quinze coudées de haut, les plus grandes en ont dix-huit; elles ont quarante cannelures larges chacune de trois grands pouces; d'où l'on peut juger de toute leur groſſeur & des autres proportions. Aſſez proche de l'entrée, on voit une Inſcription gravée ſur un carreau de marbre noir, uni comme une glace; elle a environ douze lignes; les lettres ſont d'une figure extraordinaire; elles reſſemblent à des triangles ou à des pyramides.

Il y a encore beaucoup d'autres Inſcriptions, en caractères tout différens de ceux qui ſont formés en triangles; quelques-uns

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. p. 205.

approchent des caractères Hébreux, Chaldaïques ou Syriaques; d'autres reſſemblent aux caractères Arabes, ou Perſans; d'autres enfin ſont Grecs. M. Hyde, qui a expliqué l'Inſcription qui eſt en Grec, en ſuppléant quelques mots qui ſont effacés, dit que ces Inſcriptions ſont gravées avec beaucoup de négligence, & que peut-être elles l'ont été par quelques ſoldats, ou ſi elles l'ont été par un graveur, il croit qu'il étoit de Palmyre, & qu'ainſi les Inſcriptions de Perſépolis ſont en langue Phénicienne; il ajoûte que puiſqu'elles ſont à la louange d'Alexandre, elles n'ont été faites que depuis le tems où ce conquérant a vécu.

Ce monument ſert à préſent de retraite aux bêtes farouches & aux oiſeaux de proie; ce qui n'a pas empêché le Brun, par une curioſité qui lui étoit naturelle, d'entreprendre le voyage de Perſe dans le deſſein d'y voir les reſtes de ce ſomptueux édifice.

Ce mot vient du Perſien Tchchleminar, c'eſt-à-dire, quarante tours ou colonnes, à cauſe des quarante colonnes d'une groſſeur prodigieuſe que l'on voit parmi ces ruines.

CHILON, *Chilon*, Χίλων, (*a*) Lacédémonien, qu'on met au nombre des ſept Sages de la Grece. Il fut fait Éphore vers la 56e. Olympiade. Ce Philoſophe mena une vie toujours conforme à ſes préceptes, ce qu'on voit aſſez rarement; car, la plûpart des anciens Philoſophes ont dit de très-bonnes choſes & en ont fait de très-mauvaiſes, condamnant ainſi par leurs diſcours leur propre conduite. Mais, Chilon, indépendamment des exemples de vertu qu'il a donnés pendant ſa vie, penſoit très-juſte, & avoit laiſſé pluſieurs maximes dignes d'être retenues.

Il diſoit ordinairement qu'il y avoit trois choſes bien difficiles dans le monde: *Garder le ſecret, ſçavoir employer le tems, & ſouffrir les injures ſans murmurer.* On dit qu'il mourut d'un excès de joie, en embraſſant ſon fils, qui avoit été couronné aux jeux Olympiques. Diogène Laërce a écrit ſa vie. Pline dit qu'il fit graver en lettres d'or ces maximes ou ſentences au temple de Delphes: *Qu'il falloit ſe connoître ſoi-même, & ne déſirer rien de trop avantageux, & que la misère étoit inſéparable des dettes & des procès.* Stobée nous a conſervé quelques autres ſentences de lui, comme celle-ci: *Il faut parler peu dans le vin; ne point parler mal de ſon voiſin; n'aller que le moins que l'on peut aux feſtins de ſes amis; plutôt perdre que gagner par un lucre ſordide.*

Chilon ne s'étoit pas ſeulement diſtingué dans la Philoſophie; il s'étoit auſſi rendu illuſtre parmi les poëtes Lacédémoniens.

CHILON, *Chilon*, Χίλων, (*b*) autre Lacédémonien, qui avoit épouſé la ſœur du roi Archidame.

(*a*) Pauſ. p. 191, 655. Plin. T. I. p. 393, 394, 408. Mém. de l'Acad. des Inſc. & Bell. Lett. Tom. XIX. pag. 181.

(*b*) Xenoph. p. 637.

Xénophon en fait mention au ſeptième livre de ſon hiſtoire de la Grece. C'eſt vraiſemblablement le même qui ſuit.

CHILON, *Chilon*, Χίλων, (*a*) autre Lacédémonien. Celui-ci, prétendant que le trône de Sparte lui appartenoit à plus juſte titre qu'à Lycurgue qu'on y avoit placé, entreprit de l'en chaſſer, & de s'y établir à ſa place. Ayant engagé dans ſon parti environ deux cens citoyens, il entra à main-armée dans la ville, tua les Éphores, qu'il trouva tous enſemble à table, & marcha droit à la maiſon de Lycurgue pour l'égorger. Mais, au bruit de ce tumulte, il s'étoit ſauvé. Chilon ſe rendit enſuite dans la place publique, exhorta les citoyens à recouvrer leur liberté, & leur fit de grandes promeſſes. Voyant que rien ne branloit, & qu'il avoit manqué ſon coup, il ſe condamna lui-même à l'exil, & ſe retira dans l'Achaïe.

CHILON, *Chilon*, Χίλων, (*b*) celebre Athlete, qui étoit de Patras, ville d'Achaïe. Il ſurpaſſa tous les autres à la lutte, & mérita dix couronnes; il en reçut deux à Olympie, une à Delphes, quatre à Corinthe & trois à Némée. Les Achéens lui érigerent un tombeau à leurs dépens, parce qu'il étoit mort en combattant contre les ennemis. Il fut tué, ſelon Pauſanias, du tems de Lyſippe, qui fit ſa ſtatue, c'eſt-à-dire, dans ſa bataille de Chéronée contre Philippe, roi de Macédoine, où les Achéens furent défaits avec les autres Grecs, la troiſième année de la 110e Olympiade, 338 ans avant J. C.; ou bien dans celle que les Grecs gagnerent contre Antipater, près du fleuve Lamia en Theſſalie, la ſeconde année de la 114e Olympiade, & avant J. C. 323. En ce cas, il faudroit conjecturer que Chilon n'y combattit que comme particulier; car, les Achéens ne s'y trouverent point. Pauſanias, dans ſes Achaïques, ſe déclare poſitivement pour cette dernière opinion.

CHILON, *Chilon*, Χίλων, (*c*) Achéen, qui s'étoit fait de la réputation à la lutte. Ce fut le ſeul de ſa nation, qui ſe trouva à la journée de Lamia. Ce Chilon paroît être le même que le précédent.

CHILON, *Chilon*, Χίλων, (*d*) Éléen, fut un des premiers à ſoulever ſa nation contre le tyran Ariſtotime, qui ſe réfugia à l'autel de Jupiter, où on le poignarda.

CHILON, *Chilon*, Χίλων, (*e*) eſclave de Caton le cenſeur. C'étoit un fort honnête homme & un bon Grammairien, qui donnoit des leçons à beaucoup d'enfans. Caton ne voulut pas cependant qu'il enſeignât les Belles Lettres à ſon fils, s'étant chargé de le faire lui-même.

CHILON [Q. MAGIUS], *Q. Magius Chilon*, (*f*) l'un des complices de la conjuration de

(*a*) Roll. Hiſt. Anc. T. IV. p. 377, 378.
(*b*) Pauſ. p. 351. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. T. III. p. 252.
(*c*) Pauſ. p. 408.
(*d*) Pauſ. p. 294.
(*e*) Plut. Tom. I. p. 348.
(*f*) Cicer. Orat. 21. in Catil. c. 59.

Catilina. De concert avec L. Furius, il avoit manœuvré ſans relâche l'intrigue pour la révolte des Allobroges. Il y a des éditions qui liſent Q. Manlius Chilon.

CHILUN, *Chilun.* Ortélius dit que les Septante nomment ainſi un lieu de la Paleſtine, que Saint Jérôme nomme Olon.

L'édition des Septante faite ſur le manuſcrit du Vatican porte Chalu; & le texte Hébreu, Cholon.

CHIMARRUS, *Chimarrus*, Χείμαρρος, (*a*) rivière du païs d'Argos, entre celle d'Éraſine & le bourg maritime de Lerne, ſelon Pauſanias.

Ortélius met auprès de Conſtantinople, une petite rivière de ce nom, & cite Pierre Gylles, ſans dire en quel ouvrage.

CHIMARUS, *Chimarus*, (*b*) Crétois de nation. C'étoit un ſoldat, qui ſervoit dans les troupes de Macédoine, du tems de Perſée, vers l'an 168 avant J. C.

CHIMÈRE, *Chimera*, Χείμερα, ville de Sicile, ſelon Étienne de Byzance. Ce Géographe cite Xénophon au premier livre de l'hiſtoire Grecque; mais, dans les exemplaires de cet Hiſtorien, on lit à l'endroit cité Himère. La faute d'Étienne de Byzance eſt d'avoir redoublé l'aſpiration, en ajoûtant un *C* à l'*H*.

CHIMÈRE, *Chimera*, (*c*) Χείμερα, montagne de l'Aſie mineure dans la Lycie, ſelon Vibius Séqueſter. Solin, en parle ainſi: » Ce qu'eſt le mont Veſuve dans la Campanie, l'Étna » dans la Sicile, la Chimère l'eſt » dans la Lycie. Cette montagne » jette de la fumée durant la nuit. » C'eſt d'elle qu'eſt venue la fable de ce monſtre compoſé de » trois formes d'animaux. « La fable ſuppoſe qu'il avoit la tête d'un lion, le ventre d'une chevre, & tout le bas d'un ſerpent. Ce n'eſt qu'une deſcription poëtique, qui étant bien appréciée, ne ſignifie autre choſe, ſinon que le haut de cette montagne étoit occupé par des lions; le milieu où il y avoit de bons pâturages, étoit peuplé de chevres, & le bas nourriſſoit beaucoup de ſerpens.

Virgile parle de cette qualité de Volcan qu'avoit la Chimère. C'eſt pour cette raiſon que les Lyciens avoient bâti tout auprès une ville conſacrée à Vulcain, nommée Hépheſtie. Pline nous apprend plus préciſément que cette montagne étoit dans la Phaſelide contrée de la Lycie.

CHIMÈRE, *Chimera*, (*d*) Χείμερα, château ſur la côte d'Épire dans les monts Acrocénauriens, à l'endroit où aboutiſſoient la mer Ionienne & la mer Adriatique. C'eſt la même choſe que le Chimérium, que Pauſanias met dans la Theſprotide.

Ce lieu eſt préſentement une ville, qui garde ſon ancien nom, & le donne aux montagnes voiſines qui ſont les monts Acrocérauniens. Chimera eſt au bord d'une petite rivière auprès de

(*a*) Pauſ. p. 155.
(*b*) Tit. Liv. L. XLIV. c. 24.
(*c*) Solin. pag. 266. Virg. Æneid. L. VI. v. 288. Plin. T. I. p. 122.
(*d*) Plin. T. I. p. 189. Pauſ. p. 461.

Porto Panormo dans la Canina, province de l'Albanie.

CHIMÈRE, *Chimæra*, Χίμαιρα, monſtre fameux, à qui les Poëtes, dans leurs fictions, ont donné une tête de lion, un corps de chevre & une queue de dragon; & ils ont ajoûté que Bellérophon avoit combattu & tué ce monſtre. Cette fable eſt rapportée & expliquée fort au long à l'article de Bellérophon, auquel nous renvoyons le Lecteur.

CHIMÉRIUM, *Chimerium*, Χειμέριον, (*a*) nom d'un lieu maritime de Grece, dans la Theſprotide. Thucydide & Pauſanias en font mention. Ce dernier prétend qu'auprès de ce lieu, l'eau de la mer ſe philtroit & devenoit douce en paſſant ſous terre. M. l'abbé Gédoyn croit que le nom de Chimérium venoit de ce qu'il y avoit-là un torrent. *Voyez* Chimère.

CHIMÉRIUM, *Chimerium*, Χειμέριον, (*b*) promontoire auprès duquel étoit ſitué le lieu dont il eſt parlé dans l'article précédent.

CHIMÉRIUM, *Chimerium*, Χείμέριον, montagne de Grece dans la Phthiotide ſelon Pline.

CHIMON, *Chimon*, Χείμων, (*c*) fameux athlete Argien. Il eut un fils qui ne ſe diſtingua pas moins que lui dans la profeſſion athlétique. Celui-ci fut couronné aux jeux Olympiques pour avoir doublé le ſtade; & Chimon eut le prix de la lutte. Leurs ſtatues étoient fort près l'une de l'autre. Celle du fils étoit un ouvrage de Pantias de Chio, fils & éleve de Soſtrate. Le pere avoit deux ſtatues qui étoient deux chef-d'œuvres de Naucydès, tant celle qui étoit à Olympie que celle qui avoit été tranſportée d'Argos à Rome, & miſe dans le temple de la paix. On dit que Chimon terraſſa à la lutte Tauroſthène ce fameux athlete d'Égine, & que l'Olympiade ſuivante Tauroſthène eut ſa revanche & coucha par terre tous ceux qui lutterent contre lui.

CHINOIS, *Chinenſes*, (*d*) peuples qui paſſent pour être fort anciens dans le monde, enſorte qu'il en eſt de leur origine comme de ces grands fleuves, dont on ne ſçauroit préſque découvrir la ſource.

I.

Abrégé Chronologique des antiquités de la Chine.

La chronologie des annales Chinoiſes fait remonter ſi haut les commencemens de cette Monarchie, que non ſeulement elle ſe trouve précédée de ceux de tous les autres Empires, mais qu'il eſt encore au moins très-difficile de la concilier avec la chronologie reſpectable de nos Livres ſacrés.

(*a*) Thucyd. pag. 32. Pauſ. p. 465.
(*b*) Thucyd. p. 32. Strab. p. 324.
(*c*) Pauſ. p. 360.
(*d*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. III. pag. 268. *& ſuiv.* T. V. p. 312. *& ſuiv.* Tom. VI. pag. 609. *& ſuiv.* T. X. p. 377. *& ſuiv.* T. XIII. p. 507. *& ſuiv.* Tom. XV. p. 495. *& ſuiv.* Tom. XVIII. p. 178. *& ſuiv.* T. XXVIII. p. 503. *& ſuiv.* T. XXIX. pag. 1. *& ſuiv.* Tom. XXX. pag. 802. *& ſuiv.*

Selon les annales Chinoiſes, reçues maintenant de toute la nation, & autoriſées par le ſuffrage d'un tribunal établi exprès pour examiner les queſtions de ce genre, Fo-hi regnoit ſur la Chine dès l'an 2952 avant J. C.; la Chine étoit dès-lors peuplée, & elle commençoit à ſe policer. Fo-hi eut des ſucceſſeurs dont ces annales rapportent les noms & les actions, & cette hiſtoire continue ſans interruption depuis Fo-hi juſqu'à nous. Ainſi parle M. Fréret dans ſes mémoires ſur l'hiſtoire des Chinois; mémoires d'une profondeur qui étonne. Ce qu'on va lire, ne ſera qu'un extrait de ces mémoires. Quand je puiſerai dans quelque autre ſource, j'aurai ſoin d'en nommer les Auteurs.

L'Écriture nous apprend qu'après le Déluge les hommes reſterent unis entr'eux dans la Méſopotamie, ne faiſant qu'une ſeule & même famille, juſqu'au tems de Phaleg. Vers le tems de la naiſſance de Phaleg, les hommes ſe ſéparerent & allerent former différentes peuplades, deſquelles ſont iſſues toutes les nations qui habitent ſur la terre. Ainſi, l'hiſtoire d'aucune nation ne peut remonter avec certitude, ſelon l'Écriture, au de-là du tems de Phaleg. Mais, là-deſſus, il faut encore obſerver que les nations établies dans des païs extrêmement éloignés de la Méſopotamie, ont eu beſoin d'un tems conſidérable pour faire ce trajet, parce que les hommes ne ſe répandant que de proche en proche, marchant avec leurs troupeaux, leurs femmes, leurs enfans, leurs meubles, &c. devoient avancer très-lentement, & qu'il n'eſt guere probable qu'ils abandonnaſſent un païs tant qu'ils s'y trouvoient au large, & tant que leurs troupeaux y rencontroient des pâturages. De-là il réſulte que les nations voiſines, ou du moins peu éloignées de la Méſopotamie, comme les Babyloniens & les Égyptiens, peuvent bien faire remonter leur origine juſqu'au tems de Phaleg, parce que leur hiſtoire peut à la rigueur commencer avec celle des premiers conducteurs de la colonie; mais, pour les nations éloignées, comme celle des Chinois, ce n'eſt pas la même choſe.

Les peuples de la Chine ſont ſéparés de la Babylonie par de vaſtes païs, par des déſerts arides, par des montagnes preſqu'impraticables, & par des fleuves larges & rapides qui ne ſont guéables que vers leur ſource; il leur a fallu du moins quelques ſiecles pour faire ce trajet. Les difficultés que l'on trouve aujourd'hui à traverſer les païs qui ſéparent la Chine de la Babylonie, étoient ſans doute infiniment plus conſidérables dans ces tems voiſins du Déluge. Les ſuites de cette inondation devoient avoir bouleverſé toute la face de la terre; les plaines ſans culture devoient être couvertes de bois; la profondeur des rivieres n'étoit point connue, & il falloit chercher les gués en les ſondant, ou les traverſer ſur des radeaux conſtruits exprès. Les paſſages par

leſquels on peut pénétrer à travers les montagnes, n'étant point frayés, il falloit un tems conſidérable pour les découvrir, & le plus ſouvent cette découverte ne pouvoit être due qu'au hazard. Suppoſera-t-on que les premières colonies qui ſe rendirent à la Chine, traverſerent ces vaſtes déſerts, en marchant comme des caravanes, & ſans faire des ſéjours? Mais, où ces colonies ſe propoſoient-elles d'aller s'établir? Quelle notion avoient-elles alors des païs où elles ſe ſont arrêtées & qu'elles habitent maintenant? Dans ce cas même, il faudroit encore reconnoître qu'elles ont été contraintes de faire pluſieurs ſéjours conſidérables dans les endroits où elles ſe trouvoient arrêtées, ſoit par les rivières, ſoit par les chaînes de montagnes, ſoit par les déſerts & les plaines de ſable de pluſieurs journées, dans leſquelles elles ignoroient ſi leurs troupeaux pourroient rencontrer des pâturages; car, il faut toujours ſe ſouvenir que ces païs traverſés par ces premières colonies, étoient dans le ſyſtême de l'Écriture, duquel il ne nous eſt pas permis de nous écarter, des païs incultes & inhabités, où les colonies ne pouvoient trouver de reſſource que dans leur propre induſtrie. Cette conſidération ſemble bien ſimple, & paroît devoir s'être préſentée d'abord; cependant, aucun des Chronologiſtes qui, dans des ouvrages publiés, ont examiné l'ancienne Hiſtoire, & en particulier celle de la monarchie Chinoiſe, n'y a fait attention; ils ſemblent avoir craint de toucher cette difficulté, & n'avoir cherché qu'à s'étourdir eux & leurs Lecteurs ſur cet article.

M. Fréret conclut de ſes recherches ſur cette matière, 1.° que la chronique Tſou-chou eſt le plus ancien monument, qui nous donne une ſuite complette de la chronologie Chinoiſe; 2.° que les caractères aſtronomiques & chronologiques qui accompagnent pluſieurs de ſes dates, forment des démonſtrations qui établiſſent la certitude de ſa chronologie, & la portent au plus haut degré où cette certitude puiſſe s'élever.

Cette chronique remonte juſqu'au tems d'Hoang-ti, dont elle fixe le commencement à l'an 2455 avant J. C.; mais, Hoang-ti, n'a pas été le premier empereur de la Chine. Confucius aſſure qu'avant lui, Fo-hi & Chine-noung avoient regné ſur la Chine. La durée de ces deux regnes n'eſt marquée dans aucun des anciens monumens de l'hiſtoire Chinoiſe; Sſé-ma-tſiene, le plus ancien & le plus accrédité des Hiſtoriens, n'a point marqué la durée des regnes avant Yao. Le Ta-tſay-li, écrit au commencement des Hane, donne 100 ans de regne à Fo-hi; le Chi-pene, livre compoſé avant Sſé-ma-tſiene, mais ſous les Hane, quoiqu'on l'ait donné pour un livre ancien, fait regner Chine-noung pendant 84 ans. Ces deux durées feroient celle de 184 ans, laquelle ajoûtée à l'an 2455, donneroit l'an 2639 pour le commencement de Fo-hi

& pour l'époque du premier regne.

Les Écrivains poſtérieurs ont allongé la durée de ces deux regnes; Hoang-fou-mi en 266 de J. C. la fit de 230 ans; l'auteur du Taï-ping-yu-lane en 976 la ſuppoſa auſſi de 230 ans; & Sſé-ma-couang en 1086 de 250 ans; enfin, le Tong-kiene, adoptant la chronologie du Kine-lu-ſiang, fait cette même durée de 255 ans; ce qui feroit remonter l'époque à l'an 2710 ans avant J. C., le Tong-kiene marque deux regnes pendant 102 ans entre Hoang-ti & Chine-noung. D'autres Chronologiſtes en inſerent un plus grand nombre entre Fo-hi & Hoang-ti; mais, celà eſt contraire à Confucius & à Tſo-kieouming, & n'eſt fondé que ſur les traditions fabuleuſes des Tao-ſſé.

En donnant aux deux regnes de Fo-hi & d'Hoang-ti 184 ans de durée, on remontera comme on l'a dit à l'an 2639 avant J. C. J'avoue, dit M. Fréret, que j'ai peine à digérer la longue durée de ces deux regnes; auſſi les deux anciens Écrivains Chinois qui en ont parlé, n'ont-ils pas ſemblé dignes de foi à Sſé-ma-tſiene, qui n'a fait aucun uſage de leur témoignage.

Quoique le nom de ces deux Princes ſe trouve dans Confucius & dans le commentaire de Tſo-ki-eou-ming ſur le Tchune-tſiéon, le ſilence que garde à leur ſujet la chronique du Tſou-chou, fait penſer que de ſon tems on ignoroit la durée de leur regne. Sſé-ma-tſiene obſerve même que le Chang-chou ou l'ancienne compilation hiſtorique abrégée par Confucius, commençoit à Yao, & ne contenoit rien des regnes antérieurs. Ainſi, le parti le plus raiſonnable eſt de regarder comme indéterminée & comme inconnue la durée des tems antérieurs à Hoang-ti ou à l'an 2455 avant J. C.

La conciliation de la chronologie Chinoiſe avec celle de l'Écriture, eſt le point le plus important de cet article, parce que les livres de Moïſe, même en faiſant abſtraction du reſpect que nous inſpire pour eux la religion, ſont ce que nous connoiſſons de plus authentique & de plus ancien; mais, il faut prendre garde en examinant ce point, de confondre avec l'Écriture les divers ſyſtêmes, imaginés par les Critiques pour en déterminer la chronologie. Ces ſyſtêmes, qui ſont la plûpart oppoſés les uns aux autres, ne ſont que des opinions particulières qu'il a toujours été libre aux Critiques d'examiner & de combattre.

Ainſi, M. Fréret a montré 1.° que la vocation d'Abraham devoit être marquée au plus tard à l'an 2135 avant J. C. & au plutôt à l'an 2155; 2.° que l'intervalle entre la naiſſance de Phaleg & celle d'Abraham varioit dans les différens manuſcrits de l'Écriture; 3.° que le manuſcrit des Maſſoréthes, ſur lequel a été faite la Verſion de la Vulgate, ne lui donnoit que 326 ans; enſorte que la naiſſance de Phaleg, marquée par l'Écriture comme l'épo-

que de la diſperſion des peuples, ſeroit au plutôt de l'an 2526 avant J. C.; 4.° que celui des Samaritains donne 541 ans à ce même intervalle; ce qui fait remonter l'époque de la diſperſion à l'an 2771; 5.° enfin que le manuſcrit ſur lequel la Verſion des Septante avoit été faite, donne, ſuivant les copies de cette Verſion, vues par Jules Affricain & par Euſebe, 661 ans à cet intervalle; ce qui remonte à l'an 2891.

La naiſſance de Phaleg ou la diſperſion, précede donc le commencement d'Hoang-ti de 71 ans ſelon le manuſcrit des Maſſoréthes, de 316 ans ſuivant le manuſcrit Samaritain, & de 436 ans ſuivant celui des Septante. De la naiſſance de Phaleg au Déluge, les Maſſoréthes comptent 199 ans; donc le Déluge ſeroit de 2725 ſeulement; les Samaritains marquent 499 ans, ce qui fait remonter le Déluge à l'an 3270 avant J. C. Enfin tous les exemplaires des Septante donnent 629 ans à ce même intervalle, ce qui remonte à l'an 3520 & précede le commencement d'Hoang-ti de 1065 ans.

La variété de ces différens manuſcrits, tous également autoriſés, nous laiſſe la liberté du choix; & il nous eſt permis de préférer celui qui facilite davantage la conciliation de la chronologie des hiſtoires profanes avec celle de l'Écriture. Cette conciliation eſt beaucoup plus importante que ne le croyent ceux qui, par un reſpect mal entendu pour le texte des Maſſoréthes, prennent le parti de rejetter toutes celles des traditions hiſtoriques, qu'ils ne peuvent ajuſter avec leur chronologie.

Les Critiques qui raiſonnent ainſi, oublient qu'ils ne pouvoient démontrer aux eſprits forts & aux infideles la certitude des traditions Hébraïques, qu'en poſant pour premier principe de critique, qu'il faut en croire une nation ſur ſa propre hiſtoire, lorſque cette hiſtoire eſt ſuivie & liée dans ſes différentes parties, lorſqu'elle ne contient que des faits admis comme véritables par toute la nation, & lorſque cette perſuaſion eſt appuyée ſur des monumens d'une certaine antiquité. En rejettant des hiſtoires profanes qui ont de ſemblables caractères, n'eſt-ce pas détruire le principe même ſur lequel on ſe fonde? A quel moyen les Théologiens auront-ils recours pour détruire les objections de ceux qui ne regardent pas la Bible comme un livre revêtu d'une autorité divine, & qui ait été écrit par des hommes inſpirés? Allégueront-ils, comme une exception en faveur des Juifs, leur attachement à la religion, aux loix & aux coûtumes anciennes? Mais, ce même attachement avoit lieu chez les autres nations, & les Chinois le peuvent diſputer aux Juifs; eux, dont la monarchie ſubſiſte depuis 4000 ans avec la même forme de gouvernement, les mêmes loix & les mêmes uſages; eux qui ont toujours été une nation ſtudieuſe, qui font le plus grand cas des lettres, & qui conſervent juſqu'au moindre fragment

de leurs anciens livres avec un ſoin qui va juſqu'à la ſuperſtition, & qui depuis 2000 ans fait une des principales attentions du gouvernement.

La plûpart de nos Théologiens, en écrivant ſur ces matières, raiſonnent comme ſi les adverſaires dont ils entreprennent de réfuter les opinions, avoient les mêmes opinions qu'eux ſur ce qui fait le fond de la diſpute; & ils ne penſent pas que les principes qu'ils leur oppoſent pour les obliger de recevoir les traditions hiſtoriques des Juifs, & de rejetter celles des autres nations, ne ſont pas admis par ceux qu'ils combattent. Une des premières regles de la critique, eſt de n'employer que des principes communs aux deux partis, ſur tout que ceux que nous attaquons, ne puiſſent pas ſe ſervir contre nous des principes d'où nous partons. C'eſt par cette raiſon, jointe à pluſieurs autres, que M. Fréret s'eſt attaché à éclaircir & à diſcuter l'ancienne chronologie des nations profanes. Et il a reconnu, par cette étude, qu'en ſéparant les traditions véritablement hiſtoriques, anciennes, ſuivies & liées les unes aux autres, & atteſtées ou même fondées ſur des monumens reçus comme authentiques, qu'en les ſéparant, dis-je, de toutes celles qui ſont manifeſtement fauſſes, fabuleuſes ou même nouvelles, le commencement de toutes les nations, même celles dont on fait remonter le plus haut l'origine, ſe trouvera toujours d'un tems où la vraie chronologie de l'Écriture montre que la terre étoit peuplée depuis pluſieurs ſiecles. Il appelle la vraie chronologie celle des Septante & celle des Samaritains; car, pour celle du manuſcrit des Maſſoréthes, qui donne lieu à des difficultés & à des embarras, dont les Commentateurs n'ont encore pu ſe tirer, il avoue qu'il n'a pu la regarder que comme une Chronologie tronquée & altérée, comme l'ont prouvé Voſſius, le P. Pezron, le P. Tournemine, & pluſieurs autres critiques Catholiques & Proteſtans.

Admettant, avec le manuſcrit des Septante, ſuivi par Euſebe, 1069 ans entre le Déluge & le commencement du regne d'Hoang-ti en 2455, ce regne ſera poſtérieur de 436 ans à la naiſſance de Phaleg, où l'Écriture marque la diſperſion des peuples, & la formation des ſociétés politiques ou des différens États particuliers. Ce tems ſera ſuffiſant pour conduire des colonies à la Chine, pour faire multiplier ces colonies, & pour qu'elles aient commencé à ſe policer.

Les défenſeurs de la chronologie du manuſcrit des Maſſoréthes ſont obligés de ſuppoſer que l'intervalle des 314 ans écoulés depuis la naiſſance de Phaleg juſqu'à la vocation d'Abraham, avoit été ſuffiſant pour remplir d'habitans, la terre qui étoit alors partagée entre pluſieurs nations, qui formoient des États policés, qui avoient des loix & des cultes différens, qui connoiſſoient pluſieurs arts, qui bâtiſſoient des villes, en un mot qui étoient en général à

peu près au même état où elles ſont aujourd'hui. Ce qu'on eſt obligé de ſuppoſer s'être fait en 314 ans, a pu ſe faire en 436 ans, que nous comptons entre Phaleg & Hoang-ti. Rien ne nous oblige de ſuppoſer qu'au tems d'Hoang-ti en 2455, la Chine fût déjà au même état où la Chaldée & l'Égypte ſe trouvoient, trois ſiecles après en 2155 ou au tems de la vocation d'Abraham. Ces deux païs, plus voiſins que la Chine de la terre de Sennaar ou du premier ſéjour des enfans de Noë, devoient avoir reçu leurs premiers habitans beaucoup plutôt, & ces colonies avoient eu plus de tems pour ſe policer. C'eſt par cette raiſon que l'hiſtoire des Égyptiens & des Chaldéens remonte plus haut que celle des Chinois.

II.

Idée générale des principales révolutions arrivées dans l'Empire des Chinois.

La Chine ſe poliça d'abord dans ſa partie ſeptentrionale & au nord de la rivière Jaune ou du Hoang-ho. Il eſt ſûr, par le témoignage de Confucius & d'un autre Écrivain du même tems, que ce païs a eu au moins ſix Rois avant Yao; mais, on ne connoît guere que le nom de ces Princes, & le peu que l'on ſçait du détail de leur hiſtoire, eſt abſolument défiguré par les fables dont il eſt rempli. C'eſt proprement au regne de Yao, que l'hiſtoire de la Chine commence à être connue avec certitude, puiſque la connoiſſance en étoit fondée ſur des écrits & ſur des monumens que les plus anciens & les plus habiles Écrivains Chinois ſe ſont toujours accordés à regarder comme étant du tems même de Yao & de ſes ſucceſſeurs.

Le païs ſoumis à Yao, à Chune & à Yu, qui regnerent après lui, s'étendoit au nord & au ſud du fleuve Hoang. On voit encore dans le Chou-king compilé par Confucius ſur les anciennes Annales authentiques, une relation des travaux entrepris & exécutés, du tems même de Yao, ſoit pour deſſécher les païs inondés par les débordemens de ce fleuve & par ceux du Kiang, ſoit pour prévenir de pareils débordemens à l'avenir. Cette relation contient un détail géographique du cours de ces fleuves & de celui des rivières dont ils reçoivent les eaux, de la ſituation des montagnes & de la direction des canaux creuſés dans ces montagnes, ſoit pour changer le cours de ces rivières, ſoit pour donner de l'écoulement à leurs eaux lors des débordemens. On y voit auſſi une deſcription aſſez exacte des limites des neuf provinces ou gouvernemens dans leſquels étoit partagé l'empire de Yao. Le chapitre du Chou-king, où cette relation ſe trouve, a toujours paſſé pour être du tems même de Yu conducteur de tous ces ouvrages, c'eſt-à-dire, pour avoir été écrit vers l'an 2000 avant l'Ére Chrétienne; & le détail qu'il rapporte, eſt circonſtancié de façon qu'il a été facile au P. de Mailla de reconnoître tous les lieux qui ont changé de nom

aujourd'hui, & d'en dreſſer une carte pour ſa traduction des Annales de l'hiſtoire Chinoiſe. Il aſſure que dans les voyages qu'il a faits dans ces mêmes endroits, en travaillant à la carte générale de la Chine, il s'eſt ſouvent arrêté à admirer la hardieſſe & la ſolidité de ces anciens ouvrages qui ſubſiſtent encore depuis près de quatre mille ans. Ce même chapitre du Chou-king contient auſſi un détail des différens tributs que payoient les neuf provinces à l'empereur Yao; & ce détail ne nous permet pas de douter que les arts ne fuſſent dès-lors portés à un grand point de perfection. On voit parmi ces tributs payés en eſpèces, des étoffes de ſoie teintes, rayées ou brochées, des peaux paſſées, des fourrures de tout genre, des pierres dures taillées, des jaſpes, des agathes, des marbres précieux, &c.

Les provinces ſituées au midi du Kiang [c'eſt le fleuve qui coulant de l'oueſt à l'eſt, ſépare la Chine en deux parties, & va ſe jetter dans la mer au-deſſous de Nane-king] reçurent peu à peu les loix & les mœurs Chinoiſes; & l'Empire de la Chine acquit bientôt l'étendue qu'il a encore aujourd'hui. Chune, aſſocié à l'empire par Yao, lui ſuccéda; & à ſon exemple, préférant Yu à ſes propres enfans, il l'aſſocia à la ſouveraine puiſſance & lui laiſſa auſſi l'Empire.

Après la mort de Yu, la couronne devint héréditaire dans ſa famille. Elle ſubſiſta pendant quatre cens trente ans, ſous dix-ſept Empereurs, qui ne font cependant que quatorze générations, à cauſe des ſucceſſions collatérales. Cette famille porte le nom de Hia. Les derniers Empereurs de Hia ayant aliéné les peuples par leur gouvernement injuſte & violent, les provinces ſe révolterent & mirent ſur le trône Tching-tang, roi tributaire de Chang, & deſcendu d'Hoang-ti.

Cette ſeconde Dynaſtie porta d'abord le nom de Chang, & enſuite celui de Ine; elle ſubſiſta pendant plus de cinq cens ans ſous trente Empereurs, qui ne font que dix-ſept générations. Les mêmes raiſons qui avoient fait élever cette famille ſur le trône, ſervirent à l'en faire deſcendre. Les provinces irritées par la tyrannie de Tchéou ou Ti-ſine [car on lui donne ces deux noms] ſe révolterent, & mirent à leur tête Ouene-ouang, roi tributaire de Tchéon, dans le Chene-ſi, & deſcendu d'un des prédéceſſeurs de Yao. Son fils Ou-ouang ayant totalement détruit le parti de Chang, prit le titre d'Empereur, & fonda une nouvelle famille qui porta le nom de Tchéou, titre du royaume particulier des ancêtres de Ou-ouang. Cette famille ſubſiſta plus long-tems que les précédentes; & ayant commencé de regner vers l'an 1110 avant l'Ére Chrétienne, elle ne ne ceſſa que l'an 255 avant la même Ére.

La facilité, que Ou-ouang avoit eue d'ériger des royaumes tributaires, ayant été imitée par ſes ſucceſſeurs, ces royaumes ſe multiplierent tellement, que les Em-

pereurs dépouillés de leurs domaines, ſe trouverent hors d'état de ſe faire obéir par des vaſſaux qui étoient devenus beaucoup plus puiſſans qu'eux. Ils conſerverent cependant le titre & quelques-unes des prérogatives de la dignité Impériale, tant que l'égalité ſe maintint entre les Rois tributaires; mais, lorſque les princes du païs de Tſine dans la partie occidentale du Cheneſi, eurent détruit ou ſoumis la plus grande partie des autres royaumes, ils prirent le titre d'Empereurs, auquel Tchéoukiong, le dernier des deſcendans de Ou-ouang, renonça volontairement l'an 255 avant J. C.

La nouvelle Dynaſtie de Tſine ne ſubſiſta pas long-tems; Chihoang-ti qui la fonda, regna trente-ſept ans. Il éteignit tous les royaumes tributaires, & laiſſa un monument de ſa puiſſance, qui étonne encore tous ceux qui le voyent; c'eſt cette fameuſe muraille qui ſépare la Chine de tous les peuples qui l'entourent. Mais, ce Prince eſt peut-être encore plus connu à la Chine par ſa haine contre les lettres & contre tous les anciens livres d'hiſtoire, de morale & de juriſprudence, qu'il vint à bout de ſupprimer preſque entièrement; c'eſt un événement dont nous aurons lieu de parler plus au long dans la ſuite. Six ans après ſa mort ſa Dynaſtie fut éteinte.

Léon-pang, ſoldat de fortune, qui s'étoit mis à la tête des révoltés, monta ſur le trône l'an 206 avant J. C.; & ayant pris le nom de Cao-tſou, il établit la Dynaſtie de Hane, qui ſubſiſta pendant quatre cens ſoixante-dix ans ſous trois branches différentes.

Les Tſine, dont le nom s'écrit & ſe prononce différemment de celui des premiers Tſine, ſuccéderent aux Hane en 265 de J. C., & occuperent le trône pendant cent cinquante-cinq ans; mais, ils ne furent d'abord maîtres que d'une partie de l'Empire. La Chine ſe trouvoit alors partagée entre trois Souverains, ceux de Tſine, ceux de Ouey dans les provinces ſeptentrionales, & ceux de Ou au ſud du Hoang-ho. Ces Ouey étoient Tartares d'origine; leurs Rois prenoient le titre d'Empereurs; mais, ils n'ont jamais été reconnus pour tels dans le reſte de l'Empire. Aux Tſine ſuccéderent les Soung pendant cinquante-neuf ans, les Tſi pendant vingt-trois ans, les Léang pendant cinquante-cinq ans, les Tchine pendant trente-trois ans; & enfin les Soui, qui furent maîtres de toute la Chine pendant vingt-neuf ans; mais, après avoir déjà regné pendant long-tems ſur les provinces du Nord; ils avoient même pris d'abord le titre d'Empereurs, quoiqu'il y eût dans les provinces du Midi des Princes reconnus pour tels par le reſte de la Chine. La Dynaſtie des Soui finit l'an 617 de J. C.; les Tang leur ſuccéderent, & regnerent pendant deux cens quatre-vingt-neuf ans. Après eux, cinq Dynaſties différentes occuperent ſucceſſivement le trône Impérial pendant cinquante-trois ans, ou depuis l'an 907 de J. C. juſqu'à l'an

960. Aux cinq petites Dynaſties ſuccéderent les Soung, qui regnerent pendant trois cens dix-neuf ans; ils furent dépouillés en 1282 par les Tartares Mogols ou Mongou, deſcendus de Genghiſcan, qui prirent le nom de Yvene. Après cent ſix ans de regne, ces Mogols furent chaſſés, & une famille Chinoiſe monta ſur le trône; cette Dynaſtie qui porta le nom de Taï-ming, a duré pendant deux cens cinquante-ſix ans, juſqu'à l'année 1644, dans laquelle les Tartares Mantchou ſe rendirent les maîtres de la Chine; ils y regnent aujourd'hui ſous le titre de Taï-tſing qu'ils ont donné à leur Dynaſtie. Ce ſont-là les vingt-deux familles ou Dynaſties qui ont ſucceſſivement occupé le trône Impérial de la Chine, & dont l'hiſtoire compoſe les Annales publiées en différens tems par les ſoins d'un tribunal établi exprès, & avec une approbation authentique de l'Empereur.

III.

État Chronologique des Hiſtoriens publics & des hiſtoires publiées en différens tems à la Chine.

Dès les premiers tems il y avoit à la Chine un Hiſtorien en titre, chargé du ſoin de tranſmettre à la poſtérité, non ſeulement les évènemens généraux qui pouvoient intéreſſer la nation entière, mais encore les actions particulières, & même les diſcours des Princes, lorſque l'Hiſtorien jugeoit que l'on pouvoit en retirer quelque utilité.

Le Cou-king, ou le livre hiſtorique dont nous avons encore une partie, n'eſt autre choſe qu'un extrait de cette ancienne hiſtoire, fait ou revu par Confucius, & qui contient principalement une compilation des loix, des ordonnances, & même des diſcours des anciens Empereurs, à commencer à Yao. Confucius & Mengtzé citent très-ſouvent ce recueil, & le citent comme un ouvrage ancien, dont l'autorité eſt reconnue de tout le monde. Le Chou-king lui-même nous fournit la preuve de ce que nous avançons au ſujet de cet Hiſtorien impérial & de l'exiſtence de ces Annales. On y voit qu'à la mort de Tching-ouang, arrivée l'an 1068 avant J. C., l'Hiſtorien impérial fut chargé de mettre par écrit & d'inſérer dans les archives, les derniers diſcours de ce Prince mourant; on y voit auſſi qu'on lui ordonna de chercher dans les archives ce qui s'étoit pratiqué anciennement aux funérailles des Empereurs, & aux couronnemens de leurs ſucceſſeurs, afin d'en dreſſer un mémorial qui ſervît de regle dans l'occaſion préſente. Tching-ouang étoit fils de Ououang fondateur des Tchéou, & on vouloit conſtater le cérémonial qui s'obſerveroit dans la ſuite ſous la famille regnante.

On doit encore conclure d'un diſcours de Tchéou-cong, oncle de Tching-ouang, rapporté dans le Chou-king, que l'on avoit alors une hiſtoire détaillée de la Dynaſtie de Chang; car, ſans cela, il n'auroit pu être inſtruit de la durée de différens regnes des Princes de cette famille, non plus

que de pluſieurs de leurs actions particulières qu'il rapporte.

Outre la grande collection tirée des Annales de l'Hiſtorien impérial, il y avoit encore des hiſtoires écrites par des particuliers. Confucius cite avec éloge celle de Tchéou-gine, qu'il appelle un ancien Écrivain ; & dans un autre endroit il aſſure qu'il n'a pu encore trouver d'Hiſtorien capable de ſuſpendre ſon jugement dans les choſes douteuſes ; d'où il faut conclure qu'il y avoit pluſieurs hiſtoires écrites par différens Hiſtoriens.

Mengtzé, qui vivoit un peu plus d'un ſiecle après Confucius, cite une ancienne hiſtoire authentique du regne de Chune ſucceſſeur de Yao, & joint ſon témoignage à celui du Chou-king, pour combattre les traditions fabuleuſes des Hiſtoriens du petit royaume de Tſi, au ſujet de ce même Chune. A cette occaſion il établit de très-bonnes regles de critique pour l'interprétation du Chou-king ou du livre d'hiſtoire du Chi-king ou du livre de poëſie, & pour celle des autres anciens livres.

Les Empereurs n'étoient pas les ſeuls qui euſſent des Hiſtoriens publics ; les royaumes tributaires avoient auſſi leurs Annales ou leurs Ki. Confucius en parle dans le Tchong-yong ; & Mengtzé, qui l'aſſure en termes formels de tous les royaumes tributaires, nous apprend quel étoit en particulier le titre des Annales publiques de ceux de Tſine, de Tſou, & de Lou. Un fait rapporté par Tſo-chi ou Tſo-kicou-ming, contemporain de Confucius, & qui étoit lui-même Hiſtorien public du royaume de Tſou dans le Hou-couang, nous donnera un exemple des précautions que l'on prenoit dès-lors pour conſerver ces Annales particulières. Ce fait ſe trouve dans le Tſo-tchouene ou Commentaire de Tſo-chi ſur le Tchune-tſiéou de Confucius.

Voici le fait rapporté par Tſo-chi. La vingt-quatrième année de l'empereur Ling-vang, vingt-troiſième des Tchéou [c'eſt l'an 518 avant J. C.], Tchouang-cong, roi tributaire de Tſi, ayant enlevé la femme de Tſoui-chou, général de ſes troupes, ce Général outré de cet affront fit aſſaſſiner le Roi, & mit ſur le trône un autre Prince de la même famille. Auſſi-tôt le Tribunal d'hiſtoire dreſſa une relation détaillée de cet événement, & la mit dans les archives. Voici quel eſt l'uſage établi dans ce Tribunal, & c'eſt une tradition conſtante à la Chine, que cet uſage étoit établi dès les premiers tems. Le Tribunal d'hiſtoire eſt partagé en deux claſſes ; la première eſt chargée d'écrire ce qui ſe paſſe au dehors du palais, c'eſt-à-dire, tout ce qui concerne les affaires générales ou du royaume ou de l'Empire ; la ſeconde écrit tout ce qui ſe paſſe, & même tout ce qui ſe dit au dedans du palais, les actions & les diſcours du Prince, de ſes miniſtres & de ſes officiers, du moins ceux dont ils jugent que la connoiſſance doit paſſer à la poſtérité. Chacun de ceux qui compoſent la

claſſe, écrit ſur une feuille ou ſur une tablette la relation de ce qu'il a appris, il la ſigne, & ſans la communiquer aux autres, il la jette dans une eſpèce de coffre ou de grand tronc fermé & placé au milieu de la ſalle où s'aſſemble le Tribunal. Ce coffre ne s'ouvre que lorſqu'il s'agit de mettre ces mémoires en ordre pour travailler à l'hiſtoire, ſoit d'un regne particulier, ſoit même d'une Dynaſtie entière ; car, depuis les Hane, c'eſt-à-dire, depuis l'an 200 avant J. C. on ne publie l'hiſtoire d'une Dynaſtie que lorſqu'elle n'eſt plus ſur le trône, ou du moins lorſque le ſceptre ayant paſſé dans une autre branche, les Hiſtoriens peuvent avoir une entière liberté de publier les vérités les moins favorables à ceux dont ils écrivent l'hiſtoire. Mais, revenons au fait rapporté dans le Tſo-tchouene.

Dès que le général Tſouï-chou eut été informé par ceux du Tribunal qui lui étoient attachés, de ce qui venoit de ſe paſſer, il deſtitua le Préſident, le fit mettre à mort, s'empara des différens mémoires dreſſés par les membres du Tribunal, & mit un nouveau Préſident à la place de l'ancien. Le général Tſouï-chou avoit toute l'autorité ſous King-kong, qu'il avoit fait roi de Tſi. A peine le nouveau préſident du Tribunal fut-il en place, qu'il fit dreſſer de nouvelles relations pour remplacer celles qui avoient été ſupprimées, & y fit ajoûter le détail de ce qui étoit arrivé à ſon prédéceſſeur. Tſouï-chou, inſtruit de cette démarche, caſſa le Tribunal, & fit mettre à mort preſque tous ceux dont il étoit compoſé. Auſſi-tôt, dit le Tſo-tchouene, on vit paroître de toutes parts dans le royaume de Tſi, des écrits qui ſe trouvoient affichés dans les lieux publics, & où la conduite du général étoit dépeinte avec les couleurs les plus noires ; ainſi, il jugea qu'il y avoit moins de danger à rétablir le tribunal, & à lui laiſſer la liberté de tranſmettre à la poſtérité la connoiſſance de ſa honte & de la vengeance qu'il en avoit tirée, que de s'expoſer aux effets que pouvoient produire ces écrits publics ſur l'eſprit des peuples.

Les Annales authentiques de la Dynaſtie des Tang nous apprenent un autre fait, qui, quoique d'un tems poſtérieur & du ſeptième ſiecle de l'Ére Chrétienne, nous fait connoître quels ſont les principes par leſquels ſe conduit ce Tribunal. Taï-tſang, deuxième empereur des Tang, demanda un jour à Tchou-ſouï-léang, préſident du Tribunal, qu'il lui fît voir les mémoires deſtinés pour l'hiſtoire de ſon regne. » Seigneur, » lui répondit le Préſident, le » Tribunal écrit le bien & le mal » avec une égale liberté. Aucun » Empereur n'a vu ce que l'on » diſoit de ſon gouvernement ; ſi » on le lui montroit, on ne pour- » roit plus écrire que des éloges. » La liberté avec laquelle le Tri- » bunal écrit tout ce qui ſe paſſe, » eſt un frein capable de retenir » en pluſieurs occaſions les Prin- » ces & les Miniſtres. Ceux d'en-

» t'eux qui ne ſont pas encore » tout à fait corrompus, & aux- » quels il reſte quelque pudeur, » redoutent les jugemens que la » poſtérité portera de leur con- » duite. Eh! quoi, dit l'Empe- » reur, vous qui me devez ce » que vous êtes, vous qui m'êtes » ſi attaché, voudriez-vous inſ- » truire l'avenir de mes fautes, » ſi j'en commettois ? Il ne ſeroit » pas le maître de les lui cacher, » reprit un des membres du Tri- » bunal; ce ſeroit avec douleur » que nous les écririons, mais tel » eſt le devoir de notre emploi; il » nous oblige même d'inſtruire » la poſtérité de la converſation » que vous avez aujourd'hui avec » nous. «

L'ouvrage de Mengtzé ne nous permet pas de douter que l'étude de l'ancienne hiſtoire ne fût cultivée de ſon tems avec ſoin. » L'homme ſage, dit-il au qua- » trième chapitre de ſon ſecond » Livre, ne ſe contente pas de » converſer avec ceux de ſes con- » temporains qui pratiquent la » vertu; il veut encore connoître » les ſages des ſiecles paſſés; il » lit ſoigneuſement celles des inſ- » tructions qu'ils avoient données » à leurs contemporains, qui ſont » conſervées, ſoit dans le Chou- » king, ſoit dans le Chi-king; » mais, comme cette étude ne » lui donne qu'une connoiſſance » imparfaite de ces grands Hom- » mes, il cherche à s'inſtruire par » l'hiſtoire particulière de leurs » actions, de la manière dont ils » ont pratiqué eux-mêmes les » vertus qu'ils enſeignoient aux » autres; il examine avec ſoin l'hiſ- » toire des tems où ils ont vécu; » il veut connoître les moindres » évènemens de leur vie, & par- » là il converſe, pour ainſi dire, » avec ces grands Hommes, » comme s'ils étoient encore vi- » vans. «

La violente perſécution excitée par Chi-hoang-ti, fondateur des premiers Tſine, contre les lettres, fit périr la plus grande partie de ces anciennes hiſtoires, ſoit générales, ſoit particulières; & quoique la perſécution n'eût duré que quelques années, les effets en furent tels, que lorſqu'on voulut ſous les Hane ſucceſſeurs de Tſine, travailler à réparer les pertes que l'on avoit faites, & raſſembler les fragmens des anciens livres hiſtoriques échappés à l'incendie, on ne put remonter avec une pleine certitude au de-là de l'an 841 avant l'Ére Chrétienne, c'eſt-à-dire, au de-là du tems de la fondation du royaume tributaire des Tſine, érigé en faveur des ancêtres de Chi-hoang-ti, lequel avoit fait épargner l'hiſtoire particulière de ſa famille. Le Tchune-tſiéou de Confucius, contenant une partie de l'hiſtoire des rois de Lou, ne remontoit même que juſqu'à l'an 722 avant J. C.; ainſi, Sſéma-tſiene, qui, par l'ordre de l'empereur Vou-ti, écrivit vers l'an 97 avant J. C. la première hiſtoire publiée depuis la perſécution avec le ſceau de l'autorité publique, ne fit remonter ſa chronologie que juſqu'à l'an 841 avant J. C., & juſqu'au regne de Li-vang, dixième Empereur des

Théou. Pour les tems antérieurs, il ſe contenta de donner la ſuite des Empereurs telle qu'il la trouva dans le Chi-pene; c'eſt un livre dont l'Auteur ni le tems n'étoient point connus, mais qui contenoit une liſte des regnes, à laquelle on ne voit pas que l'on ait rien trouvé à changer depuis.

Sſé-ma-tſiene ajoûta des conjectures ſur la durée totale de la monarchie depuis Yao, conjectures fondées ſur quelques fragmens des anciens livres, & qui ne donnoient tout au plus qu'un à peu près; auſſi paroît-il que Sſé-ma-tſiene laiſſoit là-deſſus une entière liberté à ſes Lecteurs. Son ouvrage intitulé Sſé-ki, ou Ché-ki eſt diſtribué en cinq différentes parties; la première eſt appellée Outi-pene-ki, hiſtoire des cinq Empereurs, Hoang-ti, Tchouene-hio, Tico, Yao & Chune; la ſeconde partie eſt nommée, Hia-pene-ki, l'hiſtoire de la dynaſtie Hia; la troiſième eſt appellée Ine-pene-ki, hiſtoire de la dynaſtie Ine, autrement Chang; la quatrième nommée Tchéou-pene-ki, contient l'hiſtoire des Tchéou; enfin la dernière partie contenoit, ſous le titre de Tſine-pene-ki, l'hiſtoire des Tſine & celle de l'établiſſement des Hane. Le Sſé-ki de Sſé-ma-tſiene paſſe pour un des livres les mieux écrits en Chinois. Sous les premiers Song, Peyne donna un commentaire ſur cet ouvrage; & ſous les Tang, Sſé-ma-tchine ou Siao-ſſé-ma, l'un des deſcendans de Sſé-ma-tſiene, en publia un autre conjointement avec Tchang-tchéou-tſié. Sous la dynaſtie des Ming, deux Lettrés donnerent ſous le titre de Sſé-ki-ping-line, une édition de ces deux Commentaires, avec des notes.

Pendant que Sſé-ma-tſiene travailloit à ſon hiſtoire, Kia-y publia celle de Chi-Hoang-ti & de la dynaſtie Tſine; mais, cette hiſtoire ne fut pas revêtue de l'autorité Impériale par l'examen & par l'approbation du Tribunal. Sous le regne de l'empereur Ming-ti, qui commença en 58 de J. C., & finit en 76, Pane-piao, & après lui ſon fils Pane-cou, eurent ordre de travailler à l'hiſtoire des Hane occidentaux. Le ſceptre avoit paſſé dans une ſeconde branche de cette famille, qui ayant tranſporté le ſiege de l'Empire, de Tchang-ngane ville du Chene-ſi, à Lo-yang dans le Ho-nane, formoit comme une nouvelle Dynaſtie qui prenoit peu d'intérêt à ceux de la branche précédente, & laiſſoit aux Écrivains la liberté de parler des Empereurs qui l'avoient compoſée. L'ouvrage de Pane-cou ne fut achevé qu'après la mort de Ming-ti; mais, comme il mourut lui-même avant que d'y avoir mis la dernière main, ce fut ſa ſœur Tſao-ta-cou, femme célebre parmi les lettrés Chinois, qui fut chargée de la réviſion & de l'édition. L'ouvrage ne parut que ſous le regne de Ho-ti, après l'examen d'un Tribunal établi exprès; il porte le titre de Sihane-chu, hiſtoire des Hane d'Occident. Outre cette hiſtoire, Pane-cou avoit compoſé un ouvrage ſur l'ancienne chronologie; il por-

te le titre de Lu-li-tchi, & ſe trouve joint avec le Si-hane-chu.

Ma-touane-line dans ſon Ouene-hiene-tong-cao, hiſtoire de la littérature Chinoiſe, publiée en 1315, & très-eſtimée à la Chine, porte un jugement aſſez peu avantageux de Pane-cou; il le nomme un Écrivain ſans érudition & ſans critique, qui recevoit ſans choix & ſans examen tout ce que la tradition rapportoit. Ce jugement eſt ſans doute un peu trop rigoureux; mais, il peut n'être pas tout-à-fait faux, ſur tout pour la chronologie établie par Pane-cou dans ſon Lu-li-tchi.

Les difficultés, que l'on avoit trouvées dans la compilation & dans l'arrangement des mémoires de l'hiſtoire des Hane occidentaux, porterent l'empereur Chuneti, qui monta ſur le trône l'an 126 de J. C., à ordonner que le Tribunal commençât dès-lors à mettre en ordre les mémoires de la Dynaſtie regnante, ou de celle des Hane orientaux, mais avec défenſe d'en laiſſer rien tranſpirer au dehors; & enfin, l'hiſtoire des Hane orientaux ne parut que ſous la Dynaſtie ſuivante, ou ſous celle des ſeconds Tſine, qui commença l'an 259 de J. C. Elle avoit le titre de Hane-ki; mais, on la trouva ſi défectueuſe & ſi mal écrite, que l'on chargea Tchine-chéou de la revoir, & d'y faire tous les changemens néceſſaires. Lorſqu'on vint à examiner l'ouvrage de Tchine-chéou, on en fut ſi mécontent, qu'on le dégrada de ſon titre d'Hiſtorien impérial, pour avoir donné le titre d'Empereur aux princes de Ouéy, & pour avoir traité de rebelles, non ſeulement les princes de Ou, mais encore les Héou-hane, ou ceux de la troiſième branche des Hane. Les Ouéy venoient des Tartares To-pa, établis dans les plaines ſituées au nord & au nord-eſt de Pé-king, entre le 44 & le 49e degré de latitude. La Chine avoit été partagée quelque tems entre ces Ouéy, les Ou & les derniers Hane; mais, ceux-ci étant de la famille Impériale, étoient regardés comme les ſeuls Empereurs légitimes; & les Tſine, quoique ſortis du païs des Ouéy, n'oſerent s'écarter de ce principe.

Les guerres civiles, qui troublerent l'Empire ſous les Tſine, retarderent l'exécution des ordres donnés pour travailler à une troiſième hiſtoire des Hane orientaux; ainſi, elle ne parut que ſous les Souï, qui commencerent en 421 à regner ſur une partie de la Chine; il fallut même encore y retoucher avant que de la publier avec l'approbation du Tribunal. Elle porte le titre de Héou-hane-chu, hiſtoire des ſeconds Hane; & on y joignit, ſous le titre de Sanc-coué-chi, celle des trois royaumes.

Sous le regne de Ou-ti, premier Empereur des Léang, Chine-yo, hiſtorien de l'Empire, publia en 502, ſous le titre de Tſine-ſong-tſi-chu, une hiſtoire des dynaſties Tſine, Song & Tſi, à laquelle il avoit eu ordre de travailler ſous les regnes précédens; mais, la diviſion de l'Empire entre pluſieurs Princes différens, l'avoit privé de beaucoup de mé-

moires ; ainſi, l'empereur Taï-tſong ; le ſecond des Tang, qui commença en 627, & qui, ayant ſoumis tous les royaumes particuliers, avoit donné ordre d'apporter à ſa cour les mémoires hiſtoriques qui étoient conſervés dans les archives de ces royaumes, nomma dix-huit Commiſſaires, ſoit pour revoir & pour réformer l'ouvrage de Chine-yo, ſoit même pour écrire de nouveau l'hiſtoire des Dynaſties précédentes, s'ils jugeoient que cela fût néceſſaire. Ces Commiſſaires ſe partagerent en trois bureaux différens, le premier chargé de raſſembler & de mettre en ordre les matières, le ſecond d'examiner les dates & de diſcuter ce qui auroit rapport à la chronologie ou à l'aſtronomie, & le troiſième d'abréger les diverſes relations, & d'en former un ſeul corps d'hiſtoire. Cet ouvrage intitulé Ou-taï-ſſe-tchi, mémoires hiſtoriques des cinq Dynaſties, parut en ſix cens ſept livres. Il contenoit auſſi l'hiſtoire des Tartares Ouéy, ſous le titre de Pé-ſſe, hiſtoire Septentrionale, & celle des princes du royaume particulier de Tchéou, ſous le titre de Tchéou-chu.

Après la Dynaſtie des Tang, qui finit l'an 907, la Chine ſe trouva ſucceſſivement occupée par les cinq petites Dynaſties, qui ne durerent toutes enſemble que quarante-trois ans. Les Song qui leur ſuccéderent en 950, ſongerent en 977 à faire continuer l'hiſtoire authentique de l'Empire. Celle des Tang parut d'abord ſous le titre de Tang-chu, comprenant en deux cens vingt-cinq livres ce qui étoit arrivé pendant les deux cens quatre-vingt-neuf ans qu'avoit duré la Dynaſtie. On donna enſuite ſous le titre de Ou-taï-ſſe l'hiſtoire des cinq petites Dynaſties, diviſée en cent cinquante livres.

La collection de toutes les hiſtoires authentiques étoit compoſée d'un ſi grand nombre de volumes, qu'elle étoit devenue d'un prix exceſſif, & que ſon étendue en rendoit l'étude très-difficile ; ainſi, on penſa à en faire un abrégé méthodique ſur le modele du Tchune-tſiéou de Confucius, & du Commentaire compoſé par Tſo-kiou-ming ſur ces Annales. Sſé-ma-couang fut celui qui eut plus de part à cet ouvrage ; mais, il ne voulut commencer ſon abrégé qu'à l'an 425 avant J. C., c'eſt-à-dire, au regne de Hœï-he-ouang vingt-huitième Empereur des Tchéou, parce que c'étoit à ce regne que finiſſoit le Coué-yu, eſpèce de continuation ou de ſupplément du Tchune-tſiéou. L'abrégé de Sſé-ma-couang, diviſé en deux cens quatre-vingt-quatorze livres, parut ſous le titre de Tſé-tchi-tong-kiene, vrai miroir du gouvernement. Liéou-jou, qui avoit travaillé à cet abrégé avec Sſé-ma-couang, penſa que l'ouvrage, pour être complet, devoit remonter juſqu'au commencement de la Monarchie, & donner une ſuite continue de tous les Empereurs. Le Chou-king ne commençant qu'au regne d'Yao, & ne donnant pas même le nom de tous

les Empereurs, laiſſoit ignorer une partie de l'hiſtoire. Pour remédier à ce défaut, Liéou-jou publia ſous le titre de Tſé-tchi-tong-kiene-ouay-ki, une introduction au Tong-kiene de Sſé-ma-couang, diviſée en dix livres. Il ajoûta les mots Ouay-ki, hiſtoire du dehors, dans le même ſens à peu près que l'on a employé le titre d'Extravagantes que portent les Décrétales ajoûtées à la première collection. Liéou-jou par les mots Ouay-ki, vouloit marquer que cet ouvrage avoit été ajoûté au Tong-kiene de Sſé-ma-couang.

La réputation de ce Tong-kiene s'eſt maintenue juſqu'à préſent; & cet ouvrage, augmenté dans la ſuite des abrégés qui furent faits ſous les yeux du tribunal, à meſure que l'on publia de nouvelles hiſtoires authentiques, eſt encore aujourd'hui le ſeul abrégé d'hiſtoire qui ait quelque autorité. Tout le changement que l'on y a fait, s'eſt borné à y ajoûter une eſpèce de texte ſommaire, duquel les récits hiſtoriques ſont cenſés la gloſe. On donne à ce texte, le titre de Cang-mou, la mere ou la ſource de la narration; & c'eſt de-là que vient le titre de Tong-kiene-cang-mou, que porte aujourd'hui tout l'ouvrage.

Lorſque l'hiſtoire des Song eut été publiée avec l'approbation du Tribunal, ſous King-tſong, quatrième Empereur des Yvene ou Mogols iſſus de Genhiſcan, on en joignit l'abrégé au Tong-kiene. Comme ſous les Ming on jugea cette hiſtoire des Song défectueuſe, Tching-tſou, troiſième Empereur des Ming, en fit compoſer une autre, de laquelle on fit auſſi un abrégé pour joindre au Tong-kiene; mais, à la place du Ouay-ki de Liéou-jou, on mit à la tête du Tong-kiene de Sſé-ma-couang le Tſiene-piene, ou les Annales antérieures de Kine-lu-ſiang, diviſées en vingt livres. Cet Ecrivain, n'ayant conſervé qu'une partie du Ouay-ki, compoſa ſon ouvrage de lambeaux du Chou-king & des autres livres anciens, dont Liéou-jou s'étoit fait une religion de ne rien détacher. Ces lambeaux ſont joints les uns aux autres, par des ſupplémens qui en rempliſſent les vuides. Le Tſiene-piene fait aujourd'hui la première partie du Tong-kiene; & le Ouay-ki de Liéou-jou eſt devenu ſi rare, que le Pere Gaubil n'a pu le trouver à Pé-king, ni par conſéquent vérifier quelques citations de ce livre, qui ſe trouvent dans le Tſiene-piene; vérification qui eût été cependant importante, pour s'aſſurer du dégré de croyance que méritent certains détails chronologiques & même aſtronomiques tirés de ce Ouay-ki.

Lorſque les Ming eurent fait publier l'hiſtoire authentique des Yvene ou Mogols, on en joignit l'abrégé avec celui des hiſtoires des Song; & ces deux abrégés formem le Su-piene ou la troiſième partie du Tong-kiene-cang-mou. On n'a point encore publié d'hiſtoire authentique de la Dynaſtie de Ming, & les Annales

approuvées ne vont point au delà de la fin des Yvenes ou des Tartares Mogols. La chronologie ſuivie dans le Tong-kiene, eſt celle de Chao-yong, pour les tems qui ont précédé l'an 841 avant J. C. Depuis cette année on ſuit la chronologie de Sſé-matſiene, de laquelle on ne s'eſt jamais écarté.

En 1563, le lettré Sié publia ſous le titre de Kiatze-hoay-ki, un abrégé chronologique de l'hiſtoire Chinoiſe qui va juſqu'à cette année & qui eſt très-eſtimée à la Chine. La diſpoſition méthodique de cet ouvrage le rend d'une extrême commodité. Cet ouvrage eſt diviſé en quatre tomes qui contiennent cinq parties.

Vers l'an 1660 ſous l'empereur Hoaï-tſong, on publia ſous le titre de Niene-yſſé, une collection des différenres hiſtoires authentiques des ſeize Dynaſties. Ce recueil, qui forme plus de deux cens volumes, contient les hiſtoires originales dont le Tong-kiene eſt ſeulement l'abrégé; mais, on a ajoûté à ces hiſtoires la vie des Hommes célebres, & pluſieurs diſſertations ſur la géographie, l'aſtronomie, les rites, la muſique, &c. enſorte que ce recueil forme lui ſeul une bibliotheque preſque complette, ſoit par le nombre des volumes, ſoit par la variété de ce qu'il renferme.

Malgré toutes les précautions priſes pour aſſurer la certitude & la ſincérité de l'hiſtoire Chinoiſe; comme ce ſont des hommes qui l'ont écrite, & qui ont été chargés de l'examiner, on conçoit qu'elle n'eſt pas exempte de défauts. La prévention, l'animoſité des Écrivains dans l'Hiſtoire moderne, la crainte de choquer les opinions reçues, & le défaut de critique dans l'ancienne hiſtoire, ont dû ſans doute les jetter dans pluſieurs erreurs; mais avec tout cela, cette hiſtoire conſidérée en général, doit paſſer pour la plus parfaite de toutes celles qui nous ſont connues.

IV.

De l'Écriture Chinoiſe.

Les Chinois n'ont jamais connu que l'écriture repréſentative des idées, & ſemblent n'avoir fait aucune attention à l'écriture verbale, dont les caractères ſont plutôt ſignes des paroles que des choſes. On ſçait qu'il y a eu trois genres de cette écriture réelle; l'un qui repréſentoit les idées par la peinture ou l'image des choſes mêmes; l'autre qui employoit des repréſentations de choſes naturelles, pour exprimer d'une manière ſymbolique les choſes incorporelles, comme les rapports & les actions des êtres, ou même nos idées, nos ſentimens & nos paſſions. Par exemple, chez les Égyptiens, un œil ouvert, & poſé au bout d'un bâton, déſignoit la prudence dans le gouvernement d'un État, & la providence des dieux dans la conduite de l'univers. Le troiſième genre de cette écriture eſt compoſé de caractères ou ſignes abſolument arbitraires, qui n'ont qu'un rapport d'inſtitution avec les choſes ſignifiées. Les anciens Égyptiens s'étoient attachés

principalement aux deux premiers genres de l'écriture repréſentative, c'eſt-à-dire, aux peintures & aux ſymboles ; c'étoit-là, ce ſemble, l'écriture ſacrée, & l'écriture civile de ces peuples.

Les Chinois au contraire ont préféré le dernier genre, & ont toujours employé des ſignes arbitraires, qui n'ont qu'un rapport d'inſtitution avec les choſes ſignifiées. Parmi ces peuples, on ne connoît en aucune façon l'écriture verbale, dont les caractères ſont ſignes de la parole ; les caractères Chinois ſont ſignes immédiats des idées qu'ils expriment ; on diroit que cette écriture auroit été inventée pour des muets qui ignorent l'uſage de la parole. Nous pouvons comparer les caractères qui la compoſent avec nos chiffres numéraux, avec les ſignes algébriques, qui expriment les rapports dans nos livres de mathématique, avec les caractères aſtronomiques, & avec ceux que les Chymiſtes employent. Parmi nous, ces différens caractères expriment immédiatement les idées dont ils ſont ſignes, & les expriment indépendamment de la parole ; la preuve en eſt ſenſible. Que l'on préſente une démonſtration de géométrie exprimée en caractères algébriques, aux yeux de dix Mathématiciens de païs différens, à l'inſtant les mêmes idées s'exciteront dans leurs eſprits ; ils entendront la même choſe. Néanmoins, ces dix hommes ſont ſuppoſés parler des langues différentes ; & ils ne comprendront rien aux termes par leſquels ils exprimeront ces idées en ſe parlant. C'eſt la même choſe à la Chine. L'écriture eſt non ſeulement commune à tous les peuples de ce grand païs, qui parlent des dialectes très-différens ; mais elle l'eſt encore aux Japonois, aux Tunquinois & aux Cochinchinois, dont les langues ſont totalement diſtinguées de celle des Chinois.

Ces peuples ne peuvent converſer enſemble ſans interpretes, parce qu'ils n'expriment pas leurs idées par les mêmes ſons ; mais, ſi le même Chinois, qui ne pouvoit ſe faire entendre d'un Japonois en lui parlant, employe le ſecours de l'écriture, alors les caractères qu'il a tracés ſur le papier, réveillent dans l'eſprit du Japonois, les idées que le Chinois vouloit lui communiquer. Ces caractères ſont pour lui ſignes immédiats des idées, & ils les expriment indépendamment de la parole. L'écriture Chinoiſe fait une langue à part ; langue qui parle ſeulement aux yeux, qui ne dépend ni de l'organe de la voix, ni du ſens de l'ouïe, & que des gens muets & ſourds de naiſſance auroient pu employer pour converſer enſemble. Les livres Chinois ſont entendus au Japon, & les livres Japonois à la Chine, quoique la langue d'un de ces païs ſoit ignorée dans l'autre ; mais, c'eſt que la langue de l'écriture eſt la même à la Chine & au Japon.

L'écriture Chinoiſe eſt compoſée d'un nombre prodigieux de caractères, que les relations des Voyageurs & des Miſſionnaires

ont encore enflés par le privilege de ceux qui viennent de loin. Les dictionnaires Chinois en comptent ſoixante-dix mille ; l'imagination eſt effrayée à la vue de cette multitude de caractères. On ne peut ſe perſuader que la vie d'un homme ſoit aſſez longue pour apprendre à les connoître, loin de croire que la mémoire puiſſe les retenir tous ; la raiſon en eſt ſenſible. On ſe les repréſente comme indépendans les uns des autres, & comme auſſi diſtingués entr'eux que le ſont les lettres de nos alphabets ; mais, cette idée n'eſt point exacte, il faut plutôt les comparer aux mots de l'écriture, en tant que chaque mot eſt un aſſemblage de pluſieurs lettres ; car, les caractères Chinois ſont proprement des combinaiſons d'un nombre borné d'élémens ſimples, dans leſquels on peut les réſoudre tous. Les caractères ſuivent l'analogie des idées qu'ils expriment ; or, le nombre de nos idées primitives eſt aſſez borné. Toutes nos autres idées, perceptions, jugemens & ſentimens, ſont compoſés des premières idées ſimples diverſement combinées. Ces différentes combinaiſons forment encore à tout moment de nouveaux rapports, & par conſéquent de nouveaux aſſemblages ; ainſi, quoique le nombre des idées primordiales ſoit aſſez borné, celui des idées complexes ou dérivées croît à proportion que nous avons acquis plus de connoiſſances. On peut obſerver la même progreſſion dans les langues. Un aſſez petit nombre de termes primitifs, que l'on appelle racines, répondent aux idées ſimples, & forment un très-grand nombre de dérivés, qui combinés encore entr'eux, ou avec d'autres racines, forment tous les mots qui expriment les idées compoſées. Le nombre de ces mots eſt prodigieux dans les langues vivantes ; cependant, il n'eſt perſonne qui ne ſçache à peu près tous les termes de ſa langue naturelle, correſpondans aux idées qu'il a dans l'eſprit, & qui n'exprime ſans peine tout ce qu'il ſent, & tout ce qu'il penſe diſtinctement. On ne s'en tient pas même à une ſeule langue. Ceux qui en poſſedent pluſieurs, ne ſont nullement embarraſſés de trouver la ſignification des mots qui la compoſent. Il n'y a cependant aucun lieu de douter que la ſomme totale des termes de trois ou quatre langues différentes ne ſurpaſſe celle de tous les caractères de la langue Chinoiſe. Il ne faut donc pas croire que la connoiſſance en ſoit ſi difficile à acquérir ; & que le même travail qui nous donne celle d'une langue parlée, ne nous donnât pas celle de la langue écrite des Chinois, ſi nous nous y prenions bien pour l'étudier. Mais, quand il ſeroit néceſſaire d'y employer un tems auſſi conſidérable que le diſent les Miſſionnaires, dont les relations ſemblent être faites à deſſein de décourager ceux qui auroient voulu s'appliquer à cette étude, ſeroit-ce à nous à le reprocher aux Chinois ? Nous, parmi leſquels un très-grand nombre de gens paſſent leur vie entière à étudier la

langue non de leurs citoyens ; non celle qu'ils ſont obligés de parler à tout moment, mais des langues mortes, dont ils n'auront jamais une connoiſſance parfaite. On ne prétend pas les condamner ; mais, on peut demander pour les Chinois la même indulgence dont nous avons beſoin pour nous.

Il y a plus, c'eſt que la longue étude qu'ils ſont obligés de faire de leurs caractères, doit leur donner des idées nettes & diſtinctes de toutes les choſes déſignées par ces caractères. Une langue véritablement philoſophique ſeroit celle qui exprimeroit toujours les idées ſimples ou primitives par des termes radicaux, & les idées complexes par des termes dérivés ou compoſés de ces premiers. Le dernier point de perfection ſeroit de s'exprimer de telle façon que chaque mot dérivé fît connoître à la première vue, non ſeulement la compoſition de l'idée correſpondante, mais encore en quelles idées ſimples il la faudroit réſoudre en la décompoſant. Nous n'avons point de langues où l'on paroiſſe avoir eu cette vue, ſi ce n'eſt dans l'écriture Chinoiſe. Les idées ſimples & primordiales, ou celles qui ſont participées par un grand nombre d'êtres particuliers, y ſont exprimées par des caractères ſimples & radicaux ; & les idées complexes ou dérivées ſont repréſentées par des caractères compoſés de ces premiers, que nous avons nommés ſimples.

Les traits ou figures qui forment les caractères Chinois en général, ſont la ligne droite, la ligne courbe, quoique plus rarement, & le point ; chacun d'eux différemment placé, & répété plus ou moins de fois, mais toujours ſans faire aucune confuſion à la vue. Les diverſes combinaiſons de ces trois ſortes de traits forment les deux cens quatorze caractères radicaux, ou élémens de l'écriture Chinoiſe. Chacun de ces élémens répond à une idée ſimple ou générale & plus commune ; & ces élémens combinés les uns avec les autres, forment les ſoixante ou les quatre-vingt mille caractères dont l'écriture Chinoiſe eſt compoſée. On les nomme à la Chine, clefs ou racines ; & dans les dictionnaires ils conſtituent les deux cens quatorze claſſes ou genres différens, ſous leſquels on range les caractères dont ils ſont la partie principale. Ces caractères ſont ſubdiviſés par claſſes ſuivant le nombre des traits qu'ils contiennent ; car, c'eſt par-là qu'on les cherche dans les dictionnaires, & on y joint leur définition ou explication, qui ſe fait en décompoſant les caractères, & les réduiſant à leurs élémens.

Ainſi, lorſque l'on connoît bien la ſignification des deux cens quatorze clefs ou racines, on eſt en état de trouver par ſoi-même, ou du moins avec le ſecours du dictionnaire, la ſignification des caractères compoſés, de même que l'on peut entendre une langue, dès que l'on poſſede la ſignification de tous les termes radicaux.

Pour rendre ce qu'on vient de

dire encore plus intelligible, il faudroit donner quelques exemples de la compoſition & de la décompoſition de ces caractères; mais, outre que cela ne pourroit ſe faire qu'en les mettant ſous les yeux, il ne ſeroit pas poſſible d'entrer ici dans un détail ſuffiſant; tout ce qu'on en pourroit dire ſeroit trop ſuperficiel. Nous nous contenterons donc de donner pour un plus grand éclairciſſement l'hiſtoire abrégée des caractères Chinois, & quelques réflexions ſur la connoiſſance que nous croyons néceſſaire à ceux qui voudront pénétrer dans le ſyſtême de ces caractères, & dans les raiſons de leur compoſition, c'eſt-à-dire, une eſquiſſe de la philoſophie Chinoiſe.

Nous avons déjà obſervé que les Chinois n'avoient point employé les deux premiers genres de l'écriture repréſentative des idées; qu'ils n'ont point eu en vue les images pour les choſes que la peinture peut mettre ſous les yeux, ni les ſymboles pour repréſenter par allégorie ou par alluſion les choſes qui ne le peuvent être par elles-mêmes. Le P. Kircher eſt d'un autre avis; mais, il paroît en cette occaſion avoir un peu trop donné à ſon imagination. On ne prétend cependant pas que l'on ait évité ces reſſemblances entre les choſes & les caractères, lorſqu'elles ſe ſont préſentées; mais, il eſt ſûr qu'on ne les a pas cherchées, & qu'elles ſont preſque toujours détruites par l'analyſe du caractère où l'on avoit cru les appercevoir.

Les premiers inventeurs de l'écriture Chinoiſe ſe ſont attachés à des ſignes entièrement arbitraires, ou qui n'ont qu'un rapport d'inſtitution avec les choſes ſignifiées; en cela, ils ont ſuivi le goût de la nation Chinoiſe, qui même avant Fo-hi, c'eſt à-dire, dans la plus profonde antiquité, ſe ſervoit de cordelettes nouées en guiſe d'écriture. Le nombre des nœuds de chaque corde formoit un caractère; & l'aſſemblage des cordes tenoit lieu d'une eſpèce de livre, qui ſervoit à rappeller, ou à fixer dans l'eſprit des hommes le ſouvenir des choſes, qui ſans cela s'en ſeroient effacées.

Les Péruviens avoient une écriture ſemblable, lorſque les Eſpagnols firent la conquête du Pérou. Des cordes de différentes couleurs, chargées d'un nombre de nœuds plus ou moins grands & diverſement combinées entr'elles, formoient des regiſtres qui contenoient non ſeulement un état ou compte des revenus publics de l'empire du Pérou, mais encore des annales ou chroniques de l'hiſtoire des Incas. Les diverſes combinaiſons des couleurs & des nœuds ſervoient à rappeller le ſouvenir des actions de ces Princes, de leurs exploits, de leurs conquêtes, de leurs réglemens, &c. Tous les écrivains Eſpagnols parlent de ce fait; & quoiqu'ils ne nous aient point détaillé la méchanique de cette écriture, leurs témoignages ſont ſi conſtans, ſi uniformes, ſi nombreux, qu'il n'eſt pas poſſible de les révoquer en doute.

Ce fut Fo-hi, fondateur de la monarchie Chinoiſe, celui qui avoit policé la nation, & qui l'avoit tirée de la barbarie dans laquelle elle avoit été plongée juſqu'alors; qui ſubſtitua à ces cordes nouées des caractères formés par la combinaiſon de pluſieurs lignes droites & paralléles, mais les unes entières & les autres briſées, pour repréſenter ces nœuds. Les Chinois conſervent encore des fragmens d'un ouvrage de Fo-hi, écrit avec ces caractères. Ils le nomment Ié-kin, le livre des mutations ou des productions. On le regarde comme un monument précieux de la plus ancienne philoſophie, dont on croit que ces caractères expliquent les fondemens; mais, malgré les commentaires publiés ſur cet ouvrage 1100 ans avant l'Ére Chrétienne par le roi Vou-vang & le prince Tchéou-kon ſon fils; malgré le nouveau commentaire que Confucius ajoûta à celui de ces deux Princes, environ 600 ans après eux, le livre des mutations eſt encore inintelligible. Ainſi, quoique le Ié-kin & ſes commentaires ſoient compris parmi les livres claſſiques, ſur leſquels on examine les Lettrés, avant que de leur conférer les grades, il n'eſt guere regardé que comme une eſpèce de grimoire, duquel les Lettrés du plus bas étage ſe ſervent pour prédire l'avenir par le moyen de certaines combinaiſons cabaliſtiques, aſſez ſemblables à notre Géomance.

A meſure que les peuples de la Chine ſe policerent ſous les ſucceſſeurs de Fo-hi, on ſentit l'inſuffiſance de cette écriture; on travailla donc à la perfectionner; on multiplia les caractères, & on varia les figures. On montre à la Chine un livre de pharmacie, & un traité de la manière de tâter le pouls, atribués aux médecins du roi Chine-noune, qui par le ſecours de ſon Colao, ou Miniſtre Tſane-kié, avoit donné une nouvelle forme à l'écriture. Ces deux ouvrages furent écrits 2800 ans au plus tard avant l'Ére Chrétienne, en ſuivant la chronologie Chinoiſe. On voit encore dans le Chou-kin, des fragmens d'une hiſtoire des empereurs Yao & Chune, écrite ſous le régne de Kiou 2200 avant l'Ére Chrétienne.

Depuis ces premiers eſſais, l'écriture Chinoiſe ſe perfectionna tous les jours, & s'enrichit de nouveaux caractères que l'on inventoit à meſure qu'il ſe préſentoit de nouvelles idées à exprimer. Cela continua juſqu'au regne de Vou-vang, qui monta ſur le trône vers l'an 1120 avant l'Ére Chrétienne. Alors, cette écriture ſe trouva ſuivant les Chinois au point de ſa plus grande perfection. Selon eux, ces anciens caractères étoient tous fondés ſur des raiſons philoſophiques; ils exprimoient la nature des choſes qu'ils ſignifioient, ou du moins la déterminoient, en déſignant les rapports de ces mêmes choſes avec d'autres mieux connues.

L'empereur Chi-hoang-ti, qui regnoit vers l'an 230 avant l'Ére Chrétienne, entreprit, comme il a déjà été obſervé, de détruire

tous les livres qui ne traitoient ni de médecine, ni d'aſtrologie & de divination. Comme le papier n'avoit pas encore été inventé, & que l'on écrivoit, ou plutôt que l'on peignoit ſur des tablettes de bois, les livres étoient difficiles à cacher; ainſi il s'en ſauva fort peu. La perſécution continua ſous les ſucceſſeurs de Chi-hoang-ti; & l'écriture Chinoiſe reçut alors un grand échec. Les livres de médecine & de divination ne contenoient qu'un petit nombre de caractères; on n'oſoit montrer le peu de livres que l'on avoit ſauvés. La plus grande partie des gens de lettres étoit périe ſous le regne de ce Prince, qui les avoit forcés de prendre la truelle, pour travailler à la conſtruction de cette fameuſe muraille qu'il faiſoit bâtir pour mettre la Chine à couvert de l'invaſion des Tartares. L'Empereur ne voulant que des ſoldats & des maçons, on juge aiſément que les lettres ne furent gueres cultivées; ainſi, la tradition ne put conſerver exactement la connoiſſance des caractères perdus, avec les livres que l'on avoit brûlés.

Cependant, la perſécution ceſſa avec le regne de la famille du Tyran. Vene-ti, qui monta ſur le trône 177 ans avant l'Ére Chrétienne, & 53 ans après Chi-hoang-ti, s'attacha à réparer les déſordres introduits par ce Prince, qui n'avoit pas plus ménagé ſes ſujets que les ſciences. Vene-ti fit rechercher tous les livres échappés à la perſécution. L'invention du papier trouvée ſous ſon regne, en facilita la multiplication. Un vieux Lettré, qui dans la ſolitude où il s'étoit caché, avoit élevé ſa fille pour les ſciences, reſtitua de mémoire, & par le ſecours de cette fille, une partie des caractères perdus. Peu après le regne de Vene-ti, c'eſt-à-dire, cent quarante ans avant l'Ére Chrétienne, l'empereur Vou-ti, prince fameux par ſes expéditions dans l'Inde, s'attacha d'une manière encore plus efficace à faire fleurir les lettres. Il fit rechercher tous les livres & tous les fragmens qui reſtoient, fit raſſembler & mettre en ordre tous les ouvrages de Confucius, de Lao-kioune, & de leurs diſciples, y fit joindre des commentaires, & en fit répandre des copies par tout le royaume. La protection que l'Empereur accordoit aux lettres, invitoit tout le monde à s'y appliquer. Chacun ſe piqua de compoſer & de publier des ouvrages; ce qui ne put ſe faire, ſans inventer de nouveaux caractères, pour tenir lieu de ceux qu'on avoit perdus. Mais, comme on voulut exécuter tout d'un coup ce qui ne ſe pouvoit faire qu'après une longue étude des caractères encore ſubſiſtans, pour s'inſtruire du véritable ſyſtême de l'ancienne écriture, il s'introduiſit un grand nombre de caractères bizarres, & qui n'avoient aucune analogie naturelle avec les anciens.

L'écriture Chinoiſe eſt une véritable langue, qui ne parle qu'à la vue; ainſi, elle a dû ſouffrir toutes les mêmes altérations que les langues prononcées. Dans l'une & dans l'autre on avoit commencé par un langage ſimple, où

l'on ne connoiſſoit que les termes propres, & où ils ſe prenoient toujours dans leur acception naturelle. Mais, peu à peu, ſous prétexte d'élégance, on employa des termes & des caractères figurés. On les tranſporta à des ſignifications éloignées par des métaphores aſſez naturelles dans leur origine, mais qui devinrent bientôt extrêmement hardies.

Dans les langues parlées, cette raiſon empêche ſouvent que l'on ne puiſſe découvrir la racine commune de deux expreſſions, dont le ſon eſt très-voiſin, & dont les ſignifications ſont très-éloignées. Il en eſt de même des caractères de l'écriture Chinoiſe, les métaphores & les figures ont dû y cauſer une grande irrégularité.

Cette irrégularité eſt peut-être la plus grande cauſe de la difficulté que l'on éprouve aujourd'hui en étudiant ces caractères. L'ancienne Philoſophie avoit été comme abandonnée depuis long-tems. On s'étoit rempli la tête de fables, d'allégories, de myſtagogies. La Poëſie s'étoit emparée de la Philoſophie; & l'on juge aiſément quels ravages elle y avoit faits chez des peuples d'une imagination naturellement enflammée, & qu'une timidité exceſſive avoit entièrement tourné vers la ſuperſtition. Ainſi, l'on employa un grand nombre de caractères figurés ou allégoriques, & qui, ſans aucun rapport avec les choſes exprimées, en avoient ſeulement avec quelques contes populaires, & avec des traditions fabuleuſes.

V.

De la Philoſophie des Chinois.

Les Chinois, qui ſubſiſtent au moins depuis plus de 4000 ans avec les mêmes loix, les mêmes mœurs, & les mêmes uſages, ne méritent pas moins notre curioſité que les Grecs, les Latins & les Arabes commentateurs d'Ariſtote, dont on enſeigne la Philoſophie dans nos écoles, ne fût-ce que pour comparer leurs diverſes opinions. M. Fréret aſſure que les Chinois n'ont jamais eu une bonne Métaphyſique, ni peut-être même un ſyſtême complet de Philoſophie. Du moins, leurs idées, ajoute-t-il, ſont-elles diamétralement oppoſées à ce que nos Philoſophes regardent comme des premiers principes & des maximes d'éternelle vérité en morale & en métaphyſique. Nous en pouvons juger par la traduction Latine des livres de Confucius, & par celles de deux différens commentaires Chinois ſur les ouvrages de ce Philoſophe, qui ont été publiées, l'une par le P. Couplet, & l'autre par le P. Noël, tous deux Jéſuites. On peut encore tirer de grandes lumières des différens ouvrages compoſés par les Miſſionnaires, à l'occaſion des diſputes ſur la nature du culte que l'on rend à Confucius & aux anciens morts. Parmi ces ouvrages, le plus inſtructif eſt celui du P. Longobardi, Jéſuite, parce qu'il contient un très-grand nombre de paſſages des plus célebres philoſophes Chinois.

Le commentaire que le roi

Vou-vang avoit publié ſur le Ié-kin, inſpira le goût de la Philoſophie aux Chinois ; & peu après le regne de ce Prince, on vit de grandes ſectes de Philoſophes ſe former. Lao-kioune parut le premier. Ses ouvrages ſubſiſtent encore, il y a d'aſſez belles maximes de morale particulière ; mais, on y enſeigne la matérialité de l'ame, & par conſéquent ſa mortalité. Comme ce Philoſophe s'étoit fort appliqué à la médecine, à la chymie, & aux autres parties de la Phyſique, ſes diſciples que l'on nomme Tiene-tzé, ou Docteurs céleſtes, cultivent fort ces connoiſſances, & ſe ſont rendu célebres par leur moyen. Ils ſont même venus à bout de perſuader la poſſibilité de la médecine univerſelle, & d'un remede qui rend les hommes immortels. C'eſt-là ce fameux breuvage d'immortalité, dont il eſt ſi ſouvent parlé dans les annales de la Chine, & que les Empereurs recherchoient avec tant d'ardeur & de dépenſes. Lao-kioune enſeignoit auſſi que l'univers étoit gouverné, de même que l'empire de la Chine, par un dieu corporel qui habitoit dans le ciel, & qu'il nommoit Chan-ti, roi d'enhaut ; que ſous le Chan-ti étoit un grand nombre d'êtres intelligens avec un pouvoir moins étendu, mais cependant indépendant du ſien.

Ce Philoſophe cachoit les fondemens de ſa métaphyſique & de ſa phyſique ſous des expreſſions figurées, qui ſembloient ne contenir que des allégories ſur les nombres & leurs propriétés. Il ne paroît pas qu'il ſe ſoit jamais expliqué bien clairement ſur la Providence, ni ſur la diſtinction du bien & du mal moral, c'eſt-à-dire, du juſte & de l'injuſte. Auſſi, peu de tems après lui, les Philoſophes ſe partagerent en deux ſectes ; la première, nommée Ianh, ſoûtenoit que l'amour propre & l'intérêt perſonnel devoient être la regle unique de nos actions ; & que les loix, l'autorité, la reconnoiſſance, & tous les autres devoirs qui forment des engagemens entre les hommes, n'avoient de force qu'autant qu'ils contribuoient à nous rendre heureux. La ſeconde ſecte étoit appellée Mé ; elle s'étoit jettée dans l'excès oppoſé, puiſqu'elle prêchoit la charité univerſelle, ou l'amour égal pour tous les hommes ſans diſtinction de liaiſon ni d'engagement d'amitié, de parenté ou de dignité ; elle enſeignoit auſſi la deſtruction totale de l'amour propre & de l'intérêt perſonnel.

Confucius qui naquit l'an 550 avant l'Ére Chrétienne, prit un milieu entre ces deux extrêmités ; il prêcha à la vérité l'amour univerſel, ou la charité pour tous les hommes, mais un amour réglé & modifié ſur les devoirs établis par les loix de la ſociété où l'on ſe trouve. C'eſt-là le principal objet du livre de ce Philoſophe, intitulé *Tchon-yon*, le milieu raiſonnable, l'accord de l'amour propre avec la charité univerſelle. Il évita toujours avec ſoin de s'expliquer ſur les matières de ſpéculation, ſur la juſtice ou l'injuſtice

naturelle, ſur la ſpiritualité & l'immortalité des ames, ſur l'exiſtence & la nature d'un Dieu diſtingué de l'univers, ſur le deſtin & la providence. Les ouvrages de ce Philoſophe, lus avec attention, marquent une affectation ſenſible de ne ſe point ouvrir ſur ces matières; & l'on a même des paſſages formels, où il refuſe de répondre à ces queſtions qu'il traite de dangereuſes.

La doctrine de Confucius n'aſſujettiſſoit à aucun dogme ſpéculatif; elle recommandoit ſeulement la pratique de la vertu, c'eſt-à-dire, l'obéiſſance aux anciennes loix du païs, la ſoumiſſion & le reſpect pour ſes ſupérieurs, la modeſtie & même l'humilité avec ſes égaux, & la tendreſſe pour ſes inférieurs; c'eſt à cela que ſe rapportent toutes les exhortations de ce Philoſophe. On juge aiſément que tous les honnêtes gens embraſſerent ſa ſecte. Le nombre en groſſit tous les jours; & comme leur principale étude étoit la politique & la ſcience du gouvernement, ils remplirent bientôt les premiers emplois. Les livres de Confucius furent canoniſés, pour ainſi dire, ayant été déclarés authentiques, & perſonne ne pouvant poſſéder de charge qu'il n'en eût fait une étude particulière, & qu'il n'eût rendu compte de cette étude dans un examen ſolemnel.

Les philoſophes Chinois ne mettent aucune diſtinction réelle entre les différentes ſubſtances, dont l'aſſemblage compoſe l'univers; ainſi, à prendre ce mot de ſubſtance à la rigueur, & au ſens que lui donne notre Philoſophie, ils ne connoiſſent aucune ſubſtance. Selon eux, tous les êtres particuliers n'ont qu'une même exiſtence, à laquelle ils participent tous également, & qui eſt incapable d'augmentation & de diminution, c'eſt-à-dire, infinie & inaltérable. La force par laquelle chaque être exiſte, ne lui eſt point propre; il n'exiſte point indépendamment des autres; mais, ſon exiſtence eſt néceſſaire, & il ne peut jamais être ni détruit ni produit. Dans le ſyſtême Chinois, tout eſt éternel, rien ne commence ni ceſſe d'exiſter. Ce que nous appellons génération & deſtruction, ne ſont pour ces Philoſophes que des changemens de modifications & de rapports; ou plutôt ce n'eſt autre choſe que la manifeſtation & le développement de certaines propriétés de l'Être, qui ſe découvrent à nous, ou ceſſent de nous être connues. Lorſque ces propriétés nous deviennent ſenſibles, nous diſons qu'elles ſont produites, qu'elles commencent d'exiſter. Lorſque nous ne pouvons plus les appercevoir, nous diſons qu'elles ſont détruites. Cependant, ſuivant la Philoſophie Chinoiſe, il ne leur arrive d'autre changement dans ces occaſions, que celui qui ſurvient à un objet, lorſque nous tournons les yeux ſur lui, & que nous l'enviſageons. Il ſe produit à la vérité une nouvelle perfection dans notre eſprit; mais pour l'objet, il ne s'y paſſe aucun changement réel; ſeulement de non apperçu qu'il

étoit, il devient apperçu.

Ainſi, parmi un nombre infini de propriétés contenues également dans le fond de l'Être, tantôt nous ſommes affectés par ſon étendue, par ſa mobilité, ſa ſolidité, ſa couleur & ſa figure; alors nous l'appellons corps ou matière. Tantôt nous y mettons une force motrice, & c'eſt ce que nous nommons un être vivant qui ſe donne ſes mouvemens. Tantôt enfin nous croyons y appercevoir du ſentiment, de la volonté, de la penſée & de la perception; & pour lors nous lui donnons une ame & un eſprit. Dans ce ſyſtême, ces diverſes propriétés, quoique diſtinguées entr'elles par l'idée que nous en avons, & par l'impreſſion qu'elles nous cauſent, ne le ſont nullement quant à la réalité de leur être, puiſqu'elles exiſtent néceſſairement avec une infinité d'autres, & qu'elles participent toutes également à une ſeule & même exiſtence infinie & inaltérable.

Ce principe une fois poſé, on voit aiſément que la Philoſophie Chinoiſe n'admet ni création, ni providence, & par conſéquent ne reconnoît point de Dieu, c'eſt-à-dire, d'Être diſtingué de l'univers, qui ait produit ou créé le monde, & qui le gouverne ou le conſerve en conſéquence des loix qu'il a établies. La langue Chinoiſe n'a même point de termes qui répondent à cette idée; ceux de Tiene, Ciel, & de Tiene-chu, roi du Ciel, expriment les idées des Matérialiſtes; & ceux de Tiene-tze, docteurs céleſtes, celles des Idolâtres. Les premiers attribuent les événemens à l'action du Ciel, mais à une action deſtituée de connoiſſance & de volonté; action pareille à celle que nos Aſtrologues donnent aux influences des aſtres. Le roi du ciel des Idolâtres agit à la vérité avec connoiſſance, & à la manière des hommes; mais, ce n'eſt qu'une ſubſtance particulière; c'eſt comme l'ame du ciel, & une ame non diſtinguée du ciel matériel, parce que ſuivant les idées des Idolâtres, la matière eſt auſſi-bien capable de penſée & de ſentiment, comme de mouvement. Mais, ces idées ſont proſcrites par les meilleurs Philoſophes Chinois, qui rejettent tout ce qui pourroit mener à la connoiſſance d'un être intelligent, diſtingué de l'univers, & qui témoignent un grand mépris pour cette opinion.

Tout étant néceſſaire dans ce ſyſtême, on comprend qu'à parler exactement, il n'y a plus de diſtinction entre le bien & le mal moral, plus de vertu & de vice, plus de liberté, plus de perfection ni d'imperfection. Si un être particulier ſemble agir ſur un autre, cet autre a non ſeulement la force de lui réſiſter, force qui ne peut être anéantie, mais encore la force de réagir ſur lui avec une réalité qui n'eſt pas moindre que la ſienne. Il faut cependant convenir que ce ſyſtême n'eſt pas celui du peuple. Les hommes ordinaires ſont trop groſſiers à la Chine, de même qu'ailleurs, pour être ſéduits par des erreurs ſi ſubtiles & ſi déliées. Leur imagina-

tion ne trouveroit-là aucune priſe. Il leur faut des objets matériels, ſenſibles & palpables ; & de même que les Indiens & les Japonois, ils ſont plongés dans un paganiſme, fondé ſur les fables les plus abſurdes.

Mais pour les Lettrés, & ſur tout pour ceux qui ſont profeſſion de ſuivre Confucius, & de ne point s'écarter de l'ancienne Philoſophie, on peut dire qu'ils n'ont point d'autre ſyſtême. Il eſt vrai que dans la pratique ils n'en ſuivent pas les conſéquences pour la morale. Les hommes ſont ordinairement inconſéquens ; leurs opinions ne reglent point leur conduite ; & il n'eſt pas plus étonnant de voir des Athées vivre moralement bien, & ſe ſoumettre par des motifs de ſociété à des loix qu'ils ne croyent point obligatoires, que de voir parmi les nations religieuſes, des gens pleinement perſuadés de l'exiſtence d'un Dieu, & de la vérité de leur religion, violer à tout moment les loix qu'ils tiennent non ſeulement pour obligatoires, mais encore pour divines, & n'obſerver aucun des préceptes de cette religion, pour la défenſe de laquelle ils ſe croyent prêts à tout entreprendre, & à tout ſouffrir.

Les Philoſophes Chinois ont même imaginé un moyen de concilier, au moins aux yeux du peuple, leurs principes avec la pratique de la vertu. Ils diſent que par l'habitude des actions vertueuſes, notre ame, ou cette partie de nous, qui penſe, qui ſent, qui veut, notre Ly en un mot ſe condenſe, ſe purifie, ſe perfectionne, & acquiert de nouvelles forces pour faire plus parfaitement ſes fonctions ; de même que dans les corps le mouvement & l'exercice en augmentent les forces. Ils ajoûtent que le vice & les paſſions vives affoibliſſent au contraire l'ame, ou la propriété de penſer, & en troublent les fonctions ; que l'amour du juſte ou du bien moral, c'eſt-à-dire, de ce qui eſt avantageux à la ſociété, fait goûter à ceux qui en ſont remplis, la même joie & la même volupté que fait reſſentir l'amour du beau à ceux qui en obtiennent la jouiſſance. Ils vont juſqu'à dire que de même qu'il n'eſt point impoſſible, abſolument parlant, de trouver des remedes dont l'effet rende les hommes immortels, de même auſſi la pratique de l'extrême vertu peut rendre notre ame immortelle, c'eſt-à-dire, empêcher la deſtruction de la propriété que nous avons de penſer & de vouloir. C'eſt par-là qu'ils ajuſtent avec leur ſyſtême, le culte des Ancêtres, & celui des grands Hommes morts, comme Confucius. Ils les nomment des ſaints, des immortels ; ils leur adreſſent leurs prieres, leur font des vœux, leur demandent les richeſſes, les talens du corps, ou les dons de l'eſprit, non qu'ils ſe perſuadent avec le peuple d'en être exaucés ; mais, ils regardent la plûpart de ces actions comme avantageuſes à la ſociété, par l'impreſſion qu'elles font ſur les eſprits. Ils croyent qu'en accoûtumant les hommes à reſpecter les loix au-

ciennes, & qu'en leur inſpirant une eſpèce de vénération pour les Ancêtres & pour les grands Hommes morts, on leur fait prendre les mêmes ſentimens pour leurs parens vivans, & pour les Magiſtrats ; & que l'on encourage les particuliers à pratiquer la vertu, pour obtenir après leur mort de ſemblables honneurs, & pour jouir par avance de la conſidération qu'elle leur attire de leur vivant. La plûpart des lettrés croyent que ces actions ſont néceſſairement ſuivies du plaiſir & du bonheur qui accompagnent l'exercice de la vertu ; & cette perſuaſion, quand elle eſt un peu vive, leur fait éprouver un plaiſir réel, parce que pour être heureux, il ſuffit de ſe perſuader qu'on l'eſt. Le détail des conſéquences que les Philoſophes Chinois tirent de leurs principes pour la Métaphyſique particulière, & pour la Phyſique, nous meneroit trop loin. Ce que nous venons de rapporter doit ſuffire pour remplir ce que nous nous ſommes propoſés. Nous terminerons ce paragraphe par le récit de quelques-unes des ſentences de Confucius, après que nous aurons raconté de quelle manière il eſt honoré par les Philoſophes.

Il y a proche de l'école Confucienne un autel conſacré à ſa mémoire, & ſur cet autel l'image de Confucius, avec cette Inſcription : C'EST ICI LE TRONE DE L'AME DE NOTRE TRÈS-SAINT ET TRÈS-EXCELLENT PREMIER MAITRE CONFUCIUS. Là s'aſſemblent les Lettrés, tous les équinoxes, pour honorer par une offrande ſolemnelle le Philoſophe de la nation. Le principal Mandarin du lieu fait la fonction de prêtre ; d'autres lui ſervent d'accolytes. On choiſit le jour du ſacrifice avec des cérémonies particulières ; on ſe prépare à ce grand jour par des jeûnes. Le jour venu, on examine l'hoſtie, on allume des cierges, on ſe met à genoux, on prie ; on a deux coupes, l'une pleine de ſang, l'autre de vin ; on les répand ſur l'image de Confucius ; on bénit les aſſiſtans, & chacun ſe retire.

SENTENCES MORALES de Confucius.

1.° L'Éthique politique a deux objets principaux ; la culture de la nature intelligente, l'inſtitution du peuple.

2.° L'un de ces objets demande que l'entendement ſoit orné de la ſcience des choſes, afin qu'il diſcerne le bien & le mal, le vrai & le faux ; que les paſſions ſoient modérées ; que l'amour de la vérité & de la vertu ſe fortifie dans le cœur ; & que la conduite envers les autres ſoit décente & honnête.

3.° L'autre objet, que le citoyen ſçache ſe conduire lui-même, gouverner ſa famille, remplir ſa charge, commander une partie de la nation, poſſéder l'Empire.

4.° Le Philoſophe eſt celui qui a une connoiſſance profonde des choſes & des livres, qui peſe tout, qui ſe ſoumet à la raiſon, & qui marche d'un pas aſſuré

dans les voies de la vérité & de la juſtice.

5.° Quand on aura conſommé la force intellectuelle à approfondir les choſes, l'intention & la volonté s'épureront; les mauvaiſes affections s'éloigneront de l'ame; le corps ſe conſervera ſain; le domeſtique ſera bien ordonné, la charge bien remplie, le gouvernement particulier bien adminiſtré, l'Empire bien régi; il jouira de la paix.

6.° Qu'eſt-ce que l'homme tient du Ciel? la nature intelligente; la conformité à cette nature conſtitue la regle; l'attention à vérifier la regle & à s'y aſſujettir, eſt l'exercice du ſage.

7.° Il eſt une certaine raiſon ou droiture céleſte donnée à tous; il y a un ſupplément humain à ce don, quand on l'a perdu. La raiſon céleſte eſt du ſaint; le ſupplément eſt du ſage.

8.° Il n'y a qu'un ſeul principe de conduite; c'eſt de porter en tout de la ſincérité, & de ſe conformer de toute ſon ame & de toutes ſes forces à la meſure univerſelle. Ne fais point à autrui ce que tu ne veux pas qu'on te faſſe.

9.° On connoît l'homme en examinant ſes actions, leur fin, les paſſions dans leſquelles il ſe complaît, les choſes en quoi il ſe repoſe.

10.° Il faut divulguer ſur le champ les choſes bonnes à tous; s'en réſerver un uſage excluſif, une application individuelle, c'eſt mépriſer la vertu, c'eſt la forcer à un divorce.

11.° Que le diſciple apprenne les raiſons des choſes, qu'il les examine, qu'il raiſonne, qu'il médite, qu'il peſe, qu'il conſulte le Sage, qu'il s'éclaire, qu'il banniſſe la confuſion de ſes penſées, & l'inſtabilité de ſa conduite.

12.° La vertu n'eſt pas ſeulement conſtante dans les choſes extérieures.

13.° Elle n'a aucun beſoin de ce dont elle ne pourroit faire part à toute la terre, & elle ne penſe rien qu'elle ne puiſſe s'avouer à elle-même à la face du Ciel.

14.° Il ne faut s'appliquer à la vertu que pour être vertueux.

15.° L'homme parfait ne ſe perd jamais de vue.

16.° Il y a trois degrés de ſageſſe; ſçavoir, ce que c'eſt que la vertu, l'aimer, la poſſéder.

17.° La droiture de cœur eſt le fondement de la vertu.

18.° L'univers a cinq regles; il faut de la juſtice entre le prince & le ſujet; de la tendreſſe entre le pere & le fils; de la fidélité entre la femme & le mari; de la ſubordination entre les freres; de la concorde entre les amis. Il y a trois vertus cardinales; la prudence qui diſcerne, l'amour univerſel qui embraſſe, le courage qui ſoûtient; la droiture de cœur les ſuppoſe.

19.° Les mouvemens de l'ame ſont ignorés des autres. Si tu es ſage, veille donc à ce qu'il n'y a que toi qui voyes.

20.° La vertu eſt entre les extrêmes; celui qui a paſſé le milieu, n'a pas mieux fait que celui qui ne l'a pas atteint.

21.° Il n'y a qu'une chose précieuse ; c'est la vertu.

22.° Une nation peut plus par la vertu que par l'eau & par le feu ; je n'ai jamais vu périr le peuple qui l'a prise pour appui.

23.° Il faut plus d'exemples aux peuples que de préceptes ; il ne faut se charger de lui transmettre que ce dont on sera rempli.

24.° Le Sage est son censeur le plus sévere ; il est son témoin, son accusateur, & son juge.

25.° C'est avoir atteint l'innocence & la perfection, que de s'être surmonté, & que d'avoir recouvré cet ancien & primitif état de droiture céleste.

26.° La paresse engourdie, l'ardeur inconsidérée, sont deux obstacles égaux au bien,

27.° L'homme parfait ne prend point une voie détournée ; il suit le chemin ordinaire, & s'y tient ferme.

28.° L'honnête homme, est un homme universel.

29.° La charité est cette affection constante & raisonnée, qui nous immole au genre humain, comme s'il ne faisoit avec nous qu'un individu, & qui nous associe à ses malheurs & à ses prospérités.

30.° Il n'y a que l'honnête homme qui ait droit de haïr & d'aimer.

31.° Compense l'injure par l'aversion, le bien-fait par la reconnoissance, car c'est la justice.

32.° Tomber & ne se point relever, voilà proprement ce que c'est que faillir.

33.° C'est une espèce de trouble d'esprit que de souhaiter aux autres, ou ce qui n'est pas en notre puissance, ou des choses contradictoires.

34.° L'homme parfait agit selon son état, & ne veut rien qui lui soit étranger.

35.° Celui qui étudie la sagesse a neuf qualités en vue ; la perspicacité de l'œil, la finesse de l'oreille, la sérénité du front, la gravité du corps, la véracité du propos, l'exactitude dans l'action, le conseil dans les cas douteux, l'examen des suites dans la vengeance & dans la colère.

La morale de Confucius est, comme l'on voit bien supérieure à sa Métaphysique & à sa Physique. On peut consulter Bulfinger sur les maximes qu'il a laissées du gouvernement de la famille, des fonctions de la magistrature & de l'administration de l'Empire.

V I.

De la Poësie des Chinois.

La langue Chinoise est la plus musicale & la plus harmonieuse de toutes celles que nous nonnoissons, puisque les mots qu'elle emploie sont variés, non seulement par les tems plus longs & plus courts dans lesquels on les prononce, mais encore par l'élévation & l'abaissement fixe de la voix, & par diverses inflexions de tons semblables à celles de notre musique. Néanmoins, les Chinois n'ont jamais connu la versification cadancée par l'arrangement de ces tons musicaux ; leur Poësie a seulement été consacrée par le nombre des syllabes, &

dans la ſuite on y a ajoûté la rime. Les premiers vers meſurés étoient toujours compoſés de quatre mots ou ſyllabes ; car, les mots Chinois ſe prononcent en un ſeul tems.

Les vers ſont aujourd'hui d'un nombre impair de ſyllabes, de cinq, de ſept ou de neuf ; & les anciens vers de quatre ſyllabes ſont abſolument mépriſés. Ils ſont rimés, & quoique les Chinois ne diſtinguent point, comme nous, les rimes maſculines & féminines, il n'y a pas moins d'artifice dans la façon de les entremêler dans les pièces de vers en rimes variées ; car, les Chinois ont d'aſſez longs morceaux de Poëſie ſur une même rime, & ce genre de verſification eſt fort eſtimé.

Les ſtances ſont toujours compoſées d'un nombre pair, de quatre, de ſix, de huit, de dix ou douze vers, mais dont les rimes ſe diſpoſent & s'entremêlent différemment. En général, on fait toujours rimer enſemble le premier & le dernier vers ; dans les quatrains, le premier & le quatrième, le deuxième & le troiſième riment l'un avec l'autre ; dans les ſixains, le premier, le quatrième & le ſixième riment enſemble, le ſecond rime avec le troiſième, & le cinquième ne rime point ; car, c'eſt encore une regle générale, que le pénultième vers eſt libre, lorſque celui qui le précede rime avec le dernier.

Dans le huitain, le premier, le quatrième, le cinquième & le huitième riment enſemble ; le deuxième rime avec le troiſième, & le ſixième avec le ſeptième ; ainſi le huitain ſuit la regle des quatrains. Dans le dixain, le premier, le quatrième & le dixième riment enſemble ; le deuxième rime avec le troiſième, le cinquième avec le huitième, & le ſixième avec le ſeptième, le neuvième eſt libre. Pour les douzains, le premier, le quatrième, le neuvième & le douzième riment enſemble ; le deuxième rime avec le troiſième, le cinquième avec le huitième, le ſixième avec le ſeptième, & le dixième avec le onzième.

VII.

Des navigations des Chinois.

Les Chinois n'ont pas toujours été renfermés dans les bornes, que la nature ſemble avoir miſes au païs qu'ils habitent ; ils ont ſouvent franchi les déſerts & les montagnes qui les renferment du côté du nord, & parcouru les mers des Indes & du Japon, qui les environnent à l'eſt & au ſud. Le principal objet de ces ſortes de voyages étoit, ou le commerce avec les nations étrangères, ou le deſſein d'étendre les limites de leur Empire. Dans ces voyages, les Chinois ont fait des obſervations importantes, tant ſur l'Hiſtoire que ſur la Géographie. Pluſieurs de leurs généraux ont fait dreſſer des cartes des païs qu'ils avoient reconnus, & les Hiſtoriens ont rapporté quelques routiers dont on peut faire uſage.

Dans l'énumération de tous les différens peuples étrangers que les Chinois ont connus, quelques-

uns paroiſſent devoir être ſitués à l'orient de la Tartarie & du Japon, dans un païs qui fait partie de l'Amérique.

C'eſt une navigation bien ſingulière & bien hardie pour des Chinois, qui ont toujours paſſé pour des navigateurs médiocres, peu capables d'entreprendre de longs voyages, & dont les vaiſſeaux ne ſont point d'une conſtruction aſſez ſolide, pour réſiſter à la fatigue d'une traverſée auſſi conſidérable que celle de la Chine au Mexique. Ces navigations ont paru très-importantes à M. de Guignes ; & il a conſacré un mémoire à les conſtater. Ses recherches ſont uniquement appuyées ſur des faits authentiques, ſuivant ce qu'il nous aſſure lui-même, & non ſur des conjectures pareilles à celles que nous trouvons dans les ouvrages de pluſieurs Sçavans. Ce qu'il y a de ſurprenant, c'eſt de voir les vaiſſeaux Chinois faire le voyage de l'Amérique pluſieurs ſiecles avant Chriſtophe Colomb, c'eſt-à-dire, il y a plus de douze cens ans. voici le précis du mémoire de M. de Guignes.

Li-yen, Hiſtorien Chinois, qui vivoit au commancement du ſeptième ſiecle, parle d'un païs nommé Fou-ſang, éloigné de la Chine de plus de quarante mille li vers l'orient; il dit que, pour s'y rendre, on partoit des côtes de la province de Léao-tong, ſituée au nord de Pé-king ; qu'après avoir fait douze mille li, on ſe rendoit au Japon; que de-là, vers le nord, après une route de ſept mille li, on rencontroit le païs de Ven-chin; qu'à cinq mille li de ce dernier, vers l'orient, on trouvoit le païs de Ta-han, d'où on parvenoit dans celui de Fou-ſang, qui étoit éloigné de Ta-han de vingt mille li. De tous ces païs nous ne connoiſſons que le Léao-tong, province ſeptentrionale de la Chine, où l'on s'embarquoit, & le Japon qui étoit la principale ſtation des vaiſſeaux Chinois. Les trois autres termes où ils abordoient ſucceſſivement, ſont le Ven-chin, le Ta-han & le Fou-ſang. On va voir que par le premier il faut entendre le Jéſo, par le ſecond le Kamchatka, & par le troiſième un endroit ſitué vers la Californie.

A ſept mille li du Japon, vers le nord-eſt, le Ven-chin que l'on rencontre, ne peut être que le Jéſo, ſitué au nord-eſt du Japon, & auquel les ſept mille li ſont terminés. Un Hiſtorien Chinois, qui nous a laiſſé des mémoires fort curieux ſur le Japon, nous en fournit des preuves. En parlant des limites de cet Empire, il dit qu'au nord-eſt des montagnes qui bordent le Japon, eſt placé le royaume de Mao-gin ou des hommes velus, & enſuite celui de Ven-chin, ou des corps peints diſtant du Japon d'environ ſept mille li. Les premiers ſont habitans de l'iſle de Matſumai ; ceux-ci ont pour voiſins au nord les peuples du Jéſo, qui par conſéquent doit être le Ven-chin. Ce païs, ſuivant les Hiſtoriens Chinois, étoit connu dès l'an 510 ou

720 de J. C. Ses habitans avoient une figure ſemblable à celle des animaux. Ils traçoient ſur leur front différentes lignes, dont la forme ſervoit à diſtinguer les principaux de la nation d'avec le peuple. Ils expoſoient aux bêtes féroces les criminels qu'ils avoient condamnés ; & le préjugé étoit que s'ils étoient innocens, les animaux prenoient la fuite. Leurs villes ou bourgades n'avoient point de murailles. La demeure du Roi étoit ornée de meubles précieux. Ils ajoûtent encore que l'on y voyoit une foſſe, qui paroiſſoit remplie de vif-argent, & que cette matière, eſtimée dans le commerce, devenoit liquide & coulante, lorſqu'elle étoit imbibée des eaux de la pluie. C'étoit au reſte un païs fertile, où l'on trouvoit en abondance tout ce qui eſt néceſſaire à la vie.

Cette deſcription eſt conforme à ce que nous liſons dans les relations de ceux qui ont parcouru le Jéſo. Des Japonois, qui y furent envoyés autrefois par un empereur du Japon, y trouverent des hommes velus, qui portoient la barbe à la manière des Chinois, mais ſi groſſiers & ſi brutaux qu'ils ne purent en tirer aucune inſtruction. Lorſque les Hollandois découvrirent le Jéſo, en 1643, ils y virent les mêmes barbares, tels que les Chinois & les Japonnois les ont dépeints, & le païs leur parut abonder en mines d'argent. Mais, ce qui convient le plus avec la relation des Chinois, c'eſt que ces Hollandois y rencontrerent une terre minérale, qui brilloit comme ſi elle eût été d'argent. Cette terre mêlée d'un ſable fort friable, ſe fond lorſqu'on y met de l'eau. C'eſt-là ce que les Chinois ont pris pour du vif-argent. Ces preuves, la ſituation du Venchin, & ſa diſtance du Japon ſelon les Écrivains Chinois, ne nous permettent pas de douter qu'il ne ſoit l'iſle de Jéſo.

A cinq mille li de diſtance de ce païs, en allant vers l'eſt, les anciens navigateurs Chinois reconnoiſſoient le Ta-han. Ceux qui avoient deſſein de ſe rendre dans ce païs, partoient d'une ville ſituée au nord du fleuve Hoamho, vers le païs des Tartares Ortous. Cette ville, nommée par les Chinois, Tchung-chéou-kiang-tching, doit être la même que celle qui porte à préſent le nom de Piljotaihotun. On paſſoit enſuite le grand déſert de Cha-mo ; on arrivoit à Caracorom, principal campement des Hoei-ke, peuples conſidérables de la Tartarie ; de-là on ſe rendoit dans le païs des Ko-li-han & des Toupo, ſitués au midi d'un grand lac, ſur la glace duquel les voyageurs étoient obligés de paſſer. Au nord de ce lac, on trouve de grandes montagnes, & un païs où le ſoleil n'eſt, dit-on, ſous l'horizon que pendant le peu de tems que l'on emploie à faire cuire une poitrine de mouton. Telle eſt l'expreſſion ſingulière dont les Chinois ſe ſervent pour déſigner un païs ſitué fort avant dans le nord.

Les Tou-po, voiſins des Koli-han, ont leur demeure au midi du même lac. Ces peuples, qui

ne diſtinguent point les différentes ſaiſons, ſe renferment dans des cabannes faites d'herbes entrelacées, où ils vivent de poiſſons, d'oiſeaux, des autres animaux qui naiſſent dans leur païs, & de racines. Ils négligent de nourrir des troupeaux, & ne s'appliquent point à cultiver la terre. Les plus riches d'entr'eux s'habillent de peaux de zibelines & de rennes; les autres ſont vêtus de plumes d'oiſeaux. Ils attachent leurs morts aux branches des arbres, les laiſſent ainſi dévorer par les bêtes féroces, ou tomber en pourriture; pratique encore uſitée chez les Tongouſes, qui demeurent dans le même païs.

Un autre Hiſtorien Chinois nous fait connoître quelle eſt la véritable demeure des Ko-li-han, en nous apprenant que leur païs eſt le même que celui des Kerkis ou Kergis. Il fait mention des fleuves Oby & Angara ſous le nom d'Opou & de Gang-ko-la. Nous devons conclure de-là que le lac placé au nord des Ko-li-han, eſt le fameux lac Pai-kal, que ceux qui vont de Ruſſie ou de Sibérie à la Chine, ſont obligés de paſſer ſur les glaces, lorſqu'ils y arrivent en hiver. Les Chinois employoient huit jours à le traverſer. On y met moins de tems à préſent; mais, il n'en eſt pas moins dangereux, à cauſe de l'impétuoſité des vents & de l'abondance des neiges.

Il réſulte de ce détail que le païs des Ko-li-han eſt celui des Kerkis, peuples belliqueux qui habitent au milieu des montagnes, & que nous devons regarder comme les ancêtres de ces Circaſſiens qui ſe nomment entr'eux Kirkez, & qui demeurent au nord de la Géorgie, où ils ont pénétré dans la ſuite. L'ancien païs des Kerkis eſt ſitué dans les provinces que nous appellons aujourd'hui Sélinginskoy & Irkutſkoy, entre l'Oby & le Sélinga. C'eſt ce qu'il étoit néceſſaire de déterminer, afin de parvenir à une exacte connoiſſance de la route qui conduit dans le Ta-han.

En quittant le païs de Ko-li-han, on entroit dans celui des Che-goei. Ces peuples ſont ſitués à l'orient du lac Pai-kal & du païs des Ker-kis, ſur les rives ſeptentrionales du fleuve Amour. Par la deſcription aſſez détaillée que les Hiſtoriens Chinois nous ont conſervée de ce païs, on voit que ces Barbares s'étendoient dans le nord de la Sibérie, le long de la Séna, juſqu'aux environs du ſoixantième degré.

Ce peuple nombreux étoit diviſé en cinq hordes principales, qui formoient comme autant de nations différentes. Les premiers appellés Nan-che-goei, c'eſt-à-dire, Che-goei méridionaux, étoient ſitués au nord des Tartares Niutche & Khitans, aux environs du fleuve Amour, dans un païs marécageux, froid & ſtérile, qui ne produit point de moutons, où l'on trouve peu de chevaux, mais un grand nombre de porcs, de bœufs, & ſur tout de bêtes féroces dont les habitans ſe garantiſſent avec peine. Ces Barbares étoient vêtus de peaux de

cochon, & ſe retiroient au ſolſtice d'été au milieu des montagnes. Ils avoient des chariots couverts de feutre, à la manière des Turcs, & ils les faiſoient traîner par des bœufs ; ils ſe conſtruiſoient des cabannes avec du bois & quelques roſeaux. Leur écriture étoit de petits morceaux de bois ; & la manière dont on les diſpoſoit, exprimoit leurs différentes idées. Celui qui vouloit ſe marier commençoit par enlever la fille qu'il ſe deſtinoit, & envoyoit enſuite à ſes parens un préſent de bœufs ou de chevaux. Après la mort du mari, les loix du païs obligeoient la femme de paſſer le reſte de ſa vie dans le veuvage, & le deuil de la famille étoit de trois ans, comme parmi les Chinois. A l'égard des morts, on les abandonnoit ſur un monceau de bois.

Les autres branches de la même nation étoient les Che-goei du nord, ceux que l'on appelloit Poche-goei, & les grands Che-goei. Ils étoient habillés de peaux de poiſſon, ne s'occupoient que de la pêche & de la chaſſe des zibelines, & pendant l'hiver ils ſe retiroient dans les cavernes. Au nord de ces derniers, habitoit une autre nation, qui alloit faire des courſes ſur la mer ſeptentrionale.

C'eſt ainſi que les Hiſtoriens Chinois nous repréſentent les anciens habitans du nord de l'Aſie, à travers le païs deſquels ceux qui vouloient aller dans le Ta-han étoient obligés de paſſer. En effet, après avoir quitté le païs des Che-goei, & en marchant à l'eſt pendant quinze jours, on trouvoit les Yu-tche, peuples qui tiroient leur origine des Che-goei ; de-là en dix jours, vers le nord on entroit dans le Ta-han, qui eſt le terme de la route que nous examinons. On ſe rendoit encore dans le Ta-han par mer, & en partant de Jéſo. D'où nous devons conclure néceſſairement que le païs des Yu-tche, qui fait partie de la Sibérie, eſt ſitué vers la rivière Ouda, qui ſe décharge dans la mer de Kamchatka ; & que le Ta-han, placé au nord des Yu-tche, eſt la partie la plus orientale de la Sibérie, & non l'iſle de Gama, qui eſt entièrement détachée du continent, plus au midi & vers le Jéſo.

Cette partie de la Sibérie nommée Kamchatka, eſt le païs que les Japonois appellent Oku-Jéſo ou Jéſo ſupérieur. Ils le placent ſur leurs cartes au nord de Jéſo, & le repréſentent deux fois grand comme la Chine, courant à l'eſt beaucoup plus loin que les côtes orientales du Japon. C'eſt-là ce que les Chinois ont nommé Ta-han, qui peut ſignifier grand comme la Chine ; nom qui répond à l'étendue du païs & à l'idée que les Japonois nous en donnent. Mais, ſuivant les deſcriptions plus détaillées que les Ruſſes en ont faites, ce païs eſt une langue de terre qui s'étend du nord au ſud, depuis le cap Suetoi-noſſ juſqu'au nord de Jéſo, avec lequel pluſieurs Écrivains l'ont confondu. Il eſt en partie ſéparé de la Sibérie par un golfe de la mer orientale qui va du ſud au nord. Vers l'extrémité ſeptentrionale,

il eſt habité par des peuples très-féroces. Ceux qui demeurent au midi ſont plus civiliſés, & tiennent beaucoup des Japonois ; ce qui a fait croire qu'ils en étoient des colonies. Il eſt vraiſemblable que leur commerce avec les Japonois & les Chinois, qui trafiquent ſur leurs côtes, a contribué à les rendre plus ſociables & plus doux que ceux du nord, chez leſquels ces deux nations policées ne pénétroient que très-rarement.

La partie méridionale de Kamchatka ou Ta-han, a été connue encore des Chinois ſous le nom de Liéou-kuei. Autrefois des Tartares, qui demeuroient aux environs du fleuve Amour, s'y rendirent après quinze jours de navigation vers le nord. Les Hiſtoriens Chinois rapportent que ce païs eſt environné de mer de trois côtés, que les peuples habitent le long de la côte & dans les iſles voiſines, & qu'ils ont leur demeure dans des cavernes profondes & couvertes de bois. Ils font une eſpèce de toile avec du poil de chien. Les peaux de cochon & de rennes leur ſervent d'habits pendant l'hiver, & celles de poiſſon pendant l'été. L'air du païs eſt froid, à cauſe des brouillards & des neiges qui y ſont en abondance. Les fleuves y gèlent, & on y trouve pluſieurs lacs qui fourniſſent du poiſſon, que les habitans ſalent pour le conſerver. Ils ne connoiſſent point la diviſion des ſaiſons. Ils aiment la danſe, & portent le deuil pendant trois ans. Ils ont de grands arcs & des fleches armées d'os ou de pierre.

L'an de J. C. 640, le Roi de ce païs envoya ſon fils à la Chine.

Ce détail étoit néceſſaire pour parvenir à une connoiſſance exacte de la ſituation du païs de Fou-ſang, qui eſt le dernier terme des navigations des Chinois. Voici la deſcription que leurs Hiſtoriens nous en ont conſervée. Elle a été faite par un Bonze, qui vint à la Chine l'an 499 de J. C. ſous le regne de la dynaſtie de Tcy.

» Le royaume de Fou-ſang eſt » ſitué à vingt li à l'orient du païs » de Ta-han. Il eſt auſſi à l'eſt » de la Chine ; il produit une » grande quantité d'arbres nom- » més Fou-ſang, d'où le nom » qu'il porte, lui eſt venu. Les » feuilles de Fou-ſang ſont ſem- » blables à celles que les Chinois » appellent tong. Lorſqu'elles » commencent à paroître, elles » reſſemblent aux bourgeons des » roſeaux appellés bambous, & » les habitans du païs les man- » gent. Son fruit a la figure d'une » poire tirant ſur le rouge ; de » ſon écorce on fait de la toile & » d'autres étoffes dont les habi- » tans ſe ſervent pour s'habiller. » On en fabrique auſſi du papier, » & les planches que l'on en ti- » re, ſont employées à la conſ- » truction des maiſons. On n'y » trouve point de villes murées. » Ces peuples ont une eſpèce » d'écriture, & ils aiment la paix. » Deux priſons placées, l'une au » midi, & l'autre au nord, ſont » deſtinées à renfermer les cri- » minels, avec cette différence, » que les plus coupables ſont mis » dans la priſon du nord, &

» transférés ensuite dans celle du » midi, s'ils obtiennent leur grâ- » ce; autrement ils sont condam- » nés à rester toute leur vie dans » la première. Ils ont la liberté de » s'y marier; mais, leurs enfans » sont faits esclaves. Lorsque les » criminels se trouvent tenir un » des principaux rangs dans la » nation, les autres chefs s'assem- » blent au tour d'eux, les pla- » cent dans une fosse, & font un » grand festin en leur présence; » on les juge ensuite. Ceux qui » ont mérité la mort, sont ense- » velis vifs dans de la cendre, & » leur postérité est punie suivant » la grandeur du crime.

» Le Roi porte le titre de no- » ble Y-chi. Les principaux de la » nation après lui sont les grands » & les petits Touy-lou, & les » No-ta-cha. Ce Prince est pré- » cédé de tambours & de cornets » quand il sort. Il change la cou- » leur de ses habits tous les ans.

» Les bœufs de ce païs portent » un poids considérable sur leurs » cornes; on les attelle à des » chariots. Les chevaux & les » cerfs sont employés au même » usage. Les habitans nourrissent » des biches comme à la Chine, » & ils en tirent du beurre. On » trouve chez eux une espèce de » poire rouge qui se garde pen- » dant un an sans se corrompre, » une grande quantité de glayeuls, » des pêches, du cuivre; il n'y a » point de fer, & l'or & l'argent » n'y sont point estimés.

» Celui qui veut se marier, » construit une maison ou caban, » ne près de celle de la fille qu'il » a dessein d'epouser; & il a soin » de répandre tous les jours pen- » dant l'année une certaine quan- » tité d'eau sur la terre; il épouse » ensuite la fille, si elle veut y » consentir, si non il va chercher » fortune ailleurs. Les cérémo- » nies du mariage sont, pour la » plus grande partie, semblables » à celles qui se pratiquent à la » Chine. A la mort des parens, » ils jeûnent plus ou moins de » jours, selon le degré de con- » sanguinité, & pendant leurs » prieres ils exposent l'image du » défunt. Ils n'ont point d'habits » de deuil, & le Prince qui suc- » cède à son pere, ne prend soin » du gouvernement que trois ans » après son élévation.

» Anciennement ces peuples » n'avoient aucune connoissance » de la religion de Fo; l'an 458 de » J. C. sous la dynastie de Sum, » cinq Bonzes de Samarcande » allerent prêcher leur doctrine » dans ce païs; alors les mœurs » changerent. «

L'Historien dont Ma-tuon-lin a copié cette relation, ajoûte qu'on n'avoit aucune connoissance du païs de Fou-sang avant l'an 458; & M. de Guignes assure qu'il n'a vu que ces deux Écrivains qui en parlent d'une manière étendue; quelques Auteurs de dictionnaires qui en font aussi mention, se contentent de dire qu'il est situé dans l'endroit où le Soleil se leve.

Cette relation nous apprend que le Fou-sang est éloigné de vingt mille li du Ta-han ou Kamchatka, distance presque aussi

qui portoient le nom de Chichimeques, étoient des Sauvages retirés dans les montagnes, où ils vivoient ſans loix, ſans religion & ſans Prince pour les gouverner. Vers l'an 820, les Navatalques, nation ſage & policée, ſe rendirent au Mexique, dont ils chaſſerent les habitans, & y fonderent le puiſſant Empire que les Eſpagnols ont détruit. Les Navatalques n'apporterent pas du nord la coûtume de ſacrifier des victimes humaines; ces ſacrifices barbares ne furent inſtitués qu'après leur entrée dans le Mexique, & à l'occaſion d'un événement dont on trouve l'hiſtoire dans Acoſta.

Il eſt aiſé maintenant, dit M. de Guignes, d'appercevoir de quelle manière l'Amérique a été peuplée. Il y a beaucoup d'apparence que pluſieurs colonies y ont paſſé par le nord de l'Aſie, dans l'endroit où les deux continens ſont les plus voiſins, & où une grande iſle qui s'étend de l'orient en occident, & qui ſemble les réunir, rend encore le paſſage plus facile. Elles ont pu s'y rendre, ſoit à la faveur des glaces qui, dans ces mers, durent quelquefois pendant deux ou trois ans, comme on en a vu des exemples de nos jours, ſoit avec le ſecours des canots en uſage chez les Groënlandois & autres barbares du nord, voiſins de la partie la plus orientale de la Sibérie.

On peut alléguer quelques faits qui confirment la facilité du paſſage; nous les tirons du P. Charlevoix, qui rapporte que le P. Grellon, après avoir travaillé quelque tems dans les Miſſions de la nouvelle France, paſſa à celles de la Chine, & de-là en Tartarie, où il rencontra une femme Huronne qu'il avoit connue en Canada. Elle avoit été priſe en guerre, & conduite d'une nation à l'autre juſqu'en Tartarie. Un autre Jéſuite de retour de la Chine, raconte auſſi qu'une femme Eſpagnole de la Floride, qui avoit eu le même malheur, après avoir traverſé des régions très-froides, s'étoit enfin rencontrée en Tartarie.

Quelques extraordinaires que puiſſent être ces relations, il n'eſt cependant pas impoſſible de les concilier avec la Géographie. Ces femmes parvenues au bord de la mer qui lavent les côtes occidentales de l'Amérique, ont d'abord paſſé avec des canots dans l'iſle qui ſe trouve dans le détroit, d'où elles ont abordé au continent d'Aſie; & prenant enſuite la route du Ta-han, que nous avons indiquée, elles ſe ſont approchées de la Chine.

M. de Guignes, dans un autre mémoire, après avoir examiné l'origine des lettres Phéniciennes, Hébraïques, &c. eſſaie d'établir que le caractère épiſtolique, hiéroglyphique & ſymbolique des Égyptiens ſe trouve dans les caractères des Chinois, & que la nation Chinoiſe eſt une colonie Égyptienne, & celle de toutes les colonies de l'antiquité, qui a le mieux conſervé ſon origine & ſes monumens. » Cette conſé-» quence, ajoûte M. de Gui-

» gnes, me conduit à une autre. » Les premiers Empereurs de la » Chine, enſuite les deux pre- » mières Dynaſties, qui ont regné » environ douze cens ans, ne de- » viennent plus que des Dynaſties » Égyptiennes, dont la colonie a » fait la tête de ſon hiſtoire. Dans » les cinq premiers Empereurs » de la Chine, c'eſt-à-dire, Ki » ſucceſſeur de Yu, Kang, » Tchong, Siang, je lis dans les » anciens caractères Yadoa, qui » répond à Athoës ſucceſſeur de » Menès; Yabia, qui répond à » Diabiès; Phenphi, qui répond » à Pemphos; Aïm qui répond » à Amachüs. On voit que ces » Princes ſont les premiers rois » de Thebes. En effet les évene- » mens concourent à établir tou- » tes ces vues..... L'ancienne » année Chinoiſe eſt la même » que celle des Égyptiens. La » grande muraille eſt un ouvrage » que des Égyptiens ſeuls ont pu » concevoir, & qui eſt compa- » rable aux Pyramides. Les An- » nales parlent d'une famine de » pluſieurs années, c'eſt proba- » blement la famine de Joſeph. » Les grands travaux faits pour » arrêter les débordemens, ont » été faits pareillement en Égyp- » te pour le débordement du » Nil, & ont été accompagnés » des mêmes circonſtances. Yao » paroît connoître toute la Chi- » ne; tous ſes ſujets paroiſſent » policés. Quinze cens ans après, » nous voyons encore la plus » grande partie de la Chine bar- » bare; c'eſt une contradiction » manifeſte, qui ne s'explique » qu'en regardant Yao comme un » Prince qui regnoit en Égypte. » La colonie Égyptienne ne pa- » roît être venue à la Chine que » vers l'an 1122 avant J. C. » Alors on voit un Prince qui la » partage avec un grand nombre » de capitaines pour les récom- » penſer. Ces capitaines s'éten- » dent dans les provinces, raſ- » ſemblent les peuples barbares, » & les policent; on apperçoit à » cette époque la formation d'un » Empire. «

VIII.

Chrétiens établis à la Chine.

Nous ne pouvons douter qu'avant l'établiſſement des Miſſions qui ſubſiſtent aujourd'hui dans la Chine, il n'y en ait eu de plus anciennes, je veux dire, ſous le regne des Mogols, qui ont poſſédé cet Empire pendant environ quatre-vingt-huit ans. Nous en trouvons un témoignage authentique dans les relations des voyages faits ou à la Chine ou en Tartarie par Plan Carpin, Rubruquis, Marco Paulo, & les autres voyageurs des douzième & treizième ſiecles. Au rapport de Haiton, Écrivain contemporain, Mangou-khan avoit reçu le baptême des mains d'un Évêque qui étoit chancelier du roi d'Arménie; ſon ſucceſſeur Cublai-khan, qui étoit devenu le maître abſolu de toute la Chine, avoit imité cet exemple; & Marco Paulo, qui vivoit dans le même tems, dit avoir vu dans pluſieurs villes de la Chine, des Égliſes & un grand nombre de Neſtoriens. Il eſt vrai que, ſelon

dans les Indes quantité d'erreurs, ont auſſi paſſé à la Chine, & ont contribué à défigurer ce premier Chriſtianiſme & à le faire confondre avec celui des Indiens.

Dans le ſeptième ſiecle, les Neſtoriens y établirent une nouvelle Miſſion; mais, ces Chrétiens tomberent inſenſiblement, comme les premiers; dans une eſpèce d'Idolâtrie mêlée de Chriſtianiſme, & cela parce que le nombre des Miſſionnaires n'étoit pas ſuffiſant, dans un ſi vaſte Empire, pour inſtruire les peuples & maintenir dans la religion ceux qui l'avoient embraſſée, & parce que les Empereurs ne l'ont point protégée juſqu'au point de détruire les autres religions, qui prévalurent ſous les regnes ſuivans. Ajoûtons à cela le mépris que les Chinois ont toujours eu pour les étrangers, & leur attachement pour les anciens uſages.

Il y auroit encore bien des choſes à dire ſur les Chinois; mais, il faut donner des bornes à cet article; & je crains même qu'on ne le trouve déjà trop long, quoique le détail que je viens de faire, ſoit d'autant plus intéreſſant, qu'il nous préſente une idée générale de la nation Chinoiſe.

CHIO, *Chius*, ou *Chios*, (*a*) Χῖος, iſle célebre de la mer Égée, ſituée ſur les côtes de l'Aſie mineure, au couchant de la preſqu'iſle de Clazomène & à l'orient de l'iſle d'Eubée, entre les iſles de Samos & de Lesbos, dont la première eſt au ſud-eſt, & la ſeconde au nord-eſt. La longueur de l'iſle eſt du nord au midi; & ſa plus grande largeur eſt dans la partie ſeptentrionale.

I. Neptune, ſelon Ion, Poëte tragique & Hiſtorien, cité par Pauſanias, vint dans cette iſle encore déſerte. Il y trouva une nymphe, dont il devint amoureux. Il en eut un fils, & le jour que la nymphe le mit au monde, il tomba une ſi grande quantité de neige, que le nom lui en demeura; il fut appellé Chius, parce que Chion en Grec ſignifie de la neige. Neptune eut encore d'une autre nymphe deux fils, Angélus & Mélas; ce furent-là les premiers habitans de l'iſle. Enſuite, Œnopion y vint de Crete avec ſes fils, Talus, Évanthe, Mélas, Salagus & Athamas; il y regna, & ſes enfans après lui. De ſon tems les Cariens & les Abantes de l'iſle d'Eubée s'établirent auſſi à Chio. Aux enfans d'Œnopion ſuccéda Amphictus; c'étoit un étranger d'Heſtiée en Eubée, qui, ſur la foi d'un oracle de Delphes étoit venu chercher fortune à Chio. Hector, un de ſes deſcendans étant parvenu à la couronne, fit la guerre aux Abantes & aux Cariens établis dans l'iſle.

(*a*) Plin. Tom. I. pag. 287. Pauſ. p. 402, 404. Strab. p. 589. *& ſeq.* Ptolem. L. V. c. 2. Pomp. Mel. p. 142. Herod. L. I. c. 18, 142, 160. 161. L. VI. c. 2. *& ſeq.* Diod. Sicul. p. 238, 239. *& ſeq.* Vell. Paterc. L. I. c. 4. Plut. T. I. p. 493. Tucyd. p. 285. *& ſeq.* Tit. Liv. L. XXXVII. c. 27. L. XXXVIII. c. 39. *& ſeq.* Roll. Hiſt. Anc. T. II. p. 5. T. V. pag. 491, 493. Hiſt. Rom. Tom. V. p. 634. *& ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. T. IX. pag. 120, 150. T. XII. pag. 222. *& ſuiv.* T. XIV. p. 307.

Une partie fut taillée en pieces, l'autre ſe rendit à diſcrétion & fut obligée d'évacuer le païs. Hector, après avoir pacifié l'iſle, ſe ſouvint qu'il devoit célébrer une fête & un ſacrifice dans l'aſſemblée générale des Ioniens; il s'en acquitta; & ce fut dans cette aſſemblée que pour honorer ſa valeur, on lui décerna un trépied. Je ſçais, dit Pauſanias, que le poëte Ion rapporte tous ces faits; mais, il ne nous dit point pourquoi les habitans de Chio furent compris dans le dénombrement des Ioniens.

II. Les Miléſiens, attaqués par Alyattes, prince Lydien, ne reçurent de ſecours d'aucun Ionien, à l'exception de ceux de Chio, qui volerent à leur défenſe, comme pour leur rendre la pareille de les avoir autrefois aſſiſtés, lorſque ceux d'Érythrée leur faiſoient la guerre.

Pactyas, après s'être ſoulevé contre Cyrus, roi de Perſe, fut envoyé à Chio ſur un vaiſſeau; mais, les habitans, l'ayant arraché du temple de Minerve, où il penſoit avoir trouvé un aſyle, le rendirent aux Perſes, à condition qu'on leur donneroit Atarnée, qui étoit un lieu dans la Myſie à l'oppoſite de Lesbos. Ainſi, les Perſes firent empriſonner Pactyas pour le préſenter à Cyrus à la première occaſion; & depuis il ſe paſſa beaucoup de tems ſans que pas un des habitans de Chio fît des offrandes aux dieux, de ce qui venoit d'Atarnée, parce qu'on ne vouloit point recevoir dans les ſacrifices ce qui venoit de cette terre.

Dans la ſuite, Hiſtiée, tyran de Milet, ayant pris les armes contre Darius, vint dans l'iſle de Chio. Ceux de Chio ſe ſaiſirent de lui & le mirent en priſon, s'imaginant que c'étoit un eſpion que Darius avoit envoyé dans leur iſle. Mais, quand ils eurent appris la vérité de la choſe, & qu'il étoit ennemi de Darius, ils le mirent en liberté. Cependant, Pactyas étant venu à bout d'engager tous les Ioniens dans ſa rebellion, les habitans de Chio fournirent pour leur quote-part cent vaiſſeaux. Mais, la plûpart des Ioniens ne montrerent pas beaucoup de courage dans la bataille, qui ſe donna devant l'iſle de Lade. Entre ceux qui tinrent ferme, & qui combattirent en hommes de cœur, il n'y en eut point de plus maltraités que ceux de Chio, parce qu'ils ne voulurent point ſe montrer perfides, & qu'ils ne s'épargnerent point dans cette bataille. Ils avoient comme nous avons déjà dit, amené cent vaiſſeaux à cette guerre, ſur chacun deſquels il y avoit entr'autres ſoldats, quarante citoyens d'élite; & quoiqu'ils euſſent reconnu que la plûpart de leurs alliés étoient des traîtres, & qu'ils abandonnoient leur parti, toutefois ils penſerent qu'ils feroient une action indigne d'eux, s'ils imitoient cette lâcheté. Ainſi, avec le petit nombre qui leur étoit reſté, ils ſe jetterent avec furie au travers des ennemis, & combattirent ſi vaillamment qu'ils ſe rendirent maîtres de pluſieurs vaiſſeaux ennemis, & après avoir perdu quelques-uns des leurs, ils

ſe retirerent avec le reſte dans leur païs. Comme ils tenoient, en ſe retirant la route de Mycale, ils furent ſuivis par l'ennemi; mais, les vaiſſeaux qui avoient été rompus, ne pouvant aller aſſez vîte, on acheva de les rompre; & ceux qui étoient dedans s'en retournerent par terre. Étant arrivés de nuit dans le païs d'Épheſe, ils prirent le chemin de la ville, où les femmes célébroient alors la fête de Cérès. Les Éphéſiens, qui les virent entrer armés dans leur païs, & qui ne ſçavoient rien de leur infortune, les prirent pour des raviſſeurs qui venoient enlever leurs femmes; de ſorte qu'ils coururent tous enſemble au-devant d'eux, & défirent ces malheureux, qui périrent par cette aventure; ce qui arriva vers l'an 497 avant J. C.

Quelque tems après, Hiſtiée fit voile de nouveau à Chio accompagné des Lesbiens; & parce qu'on ne lui vouloit point donner de ſecours, il combattit contre les habitans de cette iſle, en un lieu appellé le Païs-bas, & en tailla en pieces un grand nombre. Peu de tems après, il ſe rendit maître des autres que la guerre avoit fatigués & affoiblis. Mais, comme les grands malheurs, qui doivent déſoler les villes & les nations, ſont ordinairement annoncés par quelques préſages, dit Hérodote, il en arriva d'étranges aux habitans de Chio avant leur calamité. Le premier fut, que de cent jeunes hommes qu'ils avoient envoyés à Delphes, il n'en revint que deux, & que tous les autres moururent de la peſte. Et un peu avant la bataille navale le plancher d'une maiſon tomba ſur des enfans qui apprenoient à lire; & de ſix-vingts qu'il y en avoit, il en demeura ſeulement un. C'étoit ſans doute quelque dieu, ajoûte Hérodote, qui leur donnoit ces préſages de leurs malheurs. En effet, continue-t-il, on donna bientôt cette bataille navale qui entraîna après elle la deſtruction de leur ville. Hiſtiée, étant donc enſuite arrivé avec les Lesbiens, n'eut pas beaucoup de peine à ſubjuguer les peuples de Chio, qui étoient déjà abattus par les calamités précédentes.

Vers l'an 409 avant J. C., on avoit banni de Chio quelques habitans. Ces bannis ayant donné beaucoup d'argent à Cratéſippidas, commandant de la flotte des Spartiates, il les remena dans leur iſle, où il ſe rendit maître de la citadelle. Les bannis rentrés par ce moyen, chaſſerent à leur tour environ ſix cens de ceux qui les avoient mis hors de leur patrie. Ces derniers ſe réfugierent ſur le continent qui étoit vis-à-vis, où ils ſe ſaiſirent d'Atarnée, d'où ils alloient aſſez ſouvent faire des inſultes à leurs ennemis, demeurés poſſeſſeurs de Chio.

Depuis, c'eſt-à-dire, l'an 358 avant J. C., les Athéniens ayant appris que les habitans de Chio, de Rhodes & de Cos, auſſi-bien que les Byzantins, s'étoient détachés de leur alliance, s'engagerent dans cette guerre qu'on appella ſociale, & qui dura trois années. Ayant nommé pour com-

mandans Charès & Chabrias, ils les firent partir à la tête d'un armement convenable. Ceux-ci, abordant en l'iſle de Chio, y trouverent les ſecours que les Byzantins, les inſulaires de Rhodes & de Cos, & Mauſole même ſouverain de la Carie, avoient envoyés aux habitans de cette premiere iſle. Les Athéniens diſtribuerent leurs troupes de telle ſorte qu'ils aſſiégeoient la ville par mer & par terre. Charès, chef des troupes de terre, s'avança juſqu'au pied des murailles & défit les habitans qui étoient ſortis en grand nombre pour le repouſſer. Chabrias, qui avoit pénétré juſques dans le port, y donna un combat naval, dont les commencemens furent très-vifs de ſa part; mais, ſon vaiſſeau ayant été briſé, la fortune du combat changea totalement. Les vaiſſeaux qui l'accompagnoient pourvurent à leur ſûreté par la retraite; mais lui-même préférant une mort glorieuſe à l'aveu de ſa défaite, ſe défendoit encore ſur les dernières planches qui étoient en état de le ſoûtenir, & il mourut enfin percé de traits.

Long-tems après, l'iſle de Chio éprouva, de la part de Mithridate, roi de Pont, les plus horribles traitemens. Ce Prince ſe ſouvenoit toujours d'un vaiſſeau de Chio, qui, au ſiege de Rhodes, avoit heurté violemment le ſien. De plus, il paroît que dans cette iſle il y avoit un grand nombre de partiſans des Romains. Il confiſca d'abord les biens de pluſieurs, qui s'étoient enfuis dans le camp de Sylla. Puis, il envoya des commiſſaires pour faire des recherches contre ceux qui pouvoient être encore ſoupçonnés de favoriſer le parti de Rome. Enfin, il s'en prit à toute la ville; & Zénobius, s'étant tranſporté dans l'iſle par ſon ordre avec des troupes comme pour paſſer en Grece, ſe rendit maître pendant la nuit, & des murs, & de tous les poſtes importans. Le lendemain, il aſſembla les habitans, leur fit connoître les ſoupçons que le Roi avoit contr'eux, & ajoûta que pour s'en purger, il falloit qu'ils livraſſent leurs armes, & donnaſſent en ôtages les enfans des principaux citoyens. Ils obéirent forcément, croyant au moins, comme on les en flattoit, que Mithridate s'appaiſeroit par-là, & ne demanderoit rien davantage; mais, une lettre de ce Prince leur fit bien voir qu'ils ſe trompoient dans leur eſpérance. Il leur reprochoit leur attachement aux Romains. Il faiſoit regarder l'accident du vaiſſeau comme un deſſein formé & preſqu'exécuté contre ſa perſonne. En conſéquence il leur déclaroit que ſon Conſeil les avoit jugés dignes de mort; mais qu'il vouloit bien ſe contenter d'une amende de deux mille talens. Ceux de Chio allarmés imploroient la clémence du Roi, & ils euſſent ſouhaité lui envoyer une ambaſſade. Mais, Zénobius leur en ayant refuſé la permiſſion, ils ſe virent contraints de prendre tous les ornemens de leurs femmes, & de dépouiller même leurs temples, pour faire la ſomme im-

poſée. Encore Zénobius, par une nouvelle perfidie, prétendit-il qu'il manquoit quelque choſe au poids; & ſous ce prétexte il les convoqua de nouveau au théâtre, qui étoit le lieu d'aſſemblée dans les villes Grecques. Là, il les environna de gens armés, & les fit embarquer ſur des vaiſſeaux pour les tranſporter en Colchide, mettant à part les femmes & les enfans, qui furent ainſi expoſés aux inſultes & aux violences des Barbares, entre les mains deſquels on les livroit. Les malheureux habitans de Chio trouverent néanmoins quelque ſoulagement à leurs diſgraces dans la compaſſion de ceux d'Héraclée, leurs alliés & leurs amis. Car, lorſque les vaiſſeaux qui les emmenoient, vinrent à paſſer devant cette ville, les Héracléens ſortirent tout d'un coup ſur eux, & ſe rendirent maîtres des captifs, qu'ils recueillirent avec grand ſoin, & garderent fidelement juſqu'à ce que Mithridate ayant abandonné l'Aſie par la paix avec Sylla, la liberté leur fut rendue de retourner dans leur patrie.

L'iſle de Chio appartint ſucceſſivement aux Athéniens, aux Macédoniens, aux Romains, enfin aux Empereurs Grecs.

III. Les vins de Chio étoient fort célebres; ils l'emportoient ſur ceux de tous les autres païs de la Grece, & effaçoient leur réputation; juſques-là qu'on a cru que c'étoit les habitans de cette iſle qui avoient planté la vigne, & qui en avoient enſeigné l'uſage aux autres peuples. Pour adoucir la rudeſſe des vins de Falerne, & dompter leur auſtérité, on les mêloit avec les vins de Chio; & par ce mêlange, on rendoit ceux de Falerne excellens.

Pline dit qu'Éphore appelle l'iſle de Chio, Éthalie par ſon ancien nom. Étienne de Byzance dit auſſi qu'on peut uſer du nom d'Éthalite pour ſignifier un habitant de Chio; car, l'iſle de Chio, ajoûte-t-il, s'appelloit autrefois ainſi. Elle a été nommée encore Macris & Pityuſe. Le premier de ces noms marque qu'elle eſt longue, & le ſecond qu'elle étoit couverte de pins. Il eſt ſurprenant que Tite-Live ſe ſoit trompé juſqu'au point de croire qu'Éthalie, Chio & Macris étoient trois iſles différentes. Pline ajoûte: il y a la montagne de Pellene; on vante le marbre de Chio; elle a cent vingt-cinq mille pas de circuit ſelon le témoignage des Anciens; Iſidore y en met neuf de plus. Strabon diminue ce circuit en le réduiſant à neuf cens ſtades, qui ne font qu'environ cent douze milles, & appelle Pélinée la montagne que Pline nomme Pellene; il fait auſſi mention des carrières de marbre. Cette iſle étoit libre ſelon Pline.

Il y eut à Chio un évêque ſuffragant de Rhodes, qui fut depuis Métropolitain. Ce lieu eſt devenu fameux par le martyre de Saint Iſidore, qui ſouffrit ſous Dèce. Une partie de ſes reliques fut portée de-là à Conſtantinople, au milieu du cinquième ſiecle, deux cens ans après ſa mort; l'autre partie fut enlevée au douzième

ſiecle

ſiecle par les Vénitiens, qui l'apporterent dans leur ville, & la mirent dans une chapelle de l'égliſe de Saint Marc.

Aujourd'hui, la ville de Chio eſt habitée par des Turcs & des Juifs; & les fauxbourgs, par les Chrétiens, Latins & Grecs, qui ont chacun leur évêque & pluſieurs maiſons religieuſes. Les femmes y ſont très-belles & très-curieuſes de leur parure. On y recueille d'excellens vins, & les perdrix y ſont auſſi privées que les poules le ſont ailleurs. A quatre milles de la ville, preſque ſur le bord de la mer, on voit un rocher où ſont taillés des ſieges au tour d'une chaire pratiquée dans le même roc, & plus élevée que les ſieges; ce que les habitans du païs appellent l'école d'Homère, parce que, diſent-ils, c'étoit-là qu'il enſeignoit ſes diſciples. A trois lieues de Chio, ſur une montagne qui eſt au midi, il croît une quantité de lentiſques, qui ſont de petits arbriſſeaux, d'où coule le maſtic; ils ont la feuille approchante de celle du myrte, & pouſſent des branches ſi longues, qu'elles vont juſqu'à terre en ſerpentant; mais, ce qui eſt ſurprenant c'eſt qu'auſſi-tôt qu'elles ſont en bas, elles ſe relevent peu à peu d'elles-mêmes. On fend les branches dans les mois de Mai & de Juin, & il en ſort une eſpèce de gomme, que nous appellons maſtic, & que les Turcs nomment ſages. Le grand Seigneur envoie tous les ans dans cette iſle, un certain nombre de boſtangis ou jardiniers, qui enlevent tous les maſtics pour la proviſion du Serrail, & qui en vendent, lorſqu'il y en a extraordinairement. Toutes les femmes du Serrail en mâchent inceſſamment pour ſe rendre les dents blanches, & pour avoir l'haleine agréable.

L'iſle de Chio conſerve aujourd'hui ſon nom, avec un léger changement de lettres. On dit Scio.

CHIO, *Chius*, Χῖος, (*a*) ville de l'iſle de Chio, ſituée vers le milieu de la côte orientale de cette iſle. Il eſt fait mention de la ville de Chio dans la plûpart des anciens Auteurs; mais, ce qui concerne cette ville eſt confondu avec l'hiſtoire de l'iſle de ſon nom, qu'on peut conſulter.

Étienne de Byzance met le mont Pellinée dans la Carie, & au pied de cette montagne une ville nommée Chio. Il y a, dit-il, une autre Chio dans la Carie au pied du mont Pellinée. Denys le Périégete avoit dit que Chio eſt au pied de la très-haute montagne de Pellinée, mais ſans faire mention de la Carie. Saumaiſe a raiſon de dire qu'Étienne de Byzance rêvoit, & il devine aſſez mal, lorſque cherchant l'origine de cette mépriſe, il remarque que les Cariens avoient poſſédé l'iſle de Chio, avant que les Ioniens, qui les en chaſſerent, s'en emparaſſent; mais, Étienne de Byzance lui-même dit immédiatement auparavant, que l'iſle de Chio eſt

(*a*) Ptolem. L. V. c. 2. Herod. L. I. c. 142. L. II. c. 178.

une iſle très-fameuſe des Ioniens, & qu'elle a une ville du même nom, en quoi il parle juſte; l'autre Chio de Carie eſt imaginaire.

Le même Étienne de Byzance met une autre ville du nom de Chio dans l'Eubée.

CHIOMARE, *Chiomara*, (*a*) femme d'un haut rang, d'une rare beauté, & plus recommandable encore par ſa vertu. Elle avoit épouſé Ortiagon, l'un des chefs des Gaulois ou Galates. Ayant été priſe vers l'an de Rome 563 avec pluſieurs autres à la déroute du mont Olympe, elle étoit gardée par un Centurion, auſſi paſſionné pour l'argent que pour les femmes. D'abord il tâcha de l'engager à conſentir à ſes infames déſirs; mais, ne pouvant vaincre ſa réſiſtance & ſa fermeté, il crut pouvoir employer la violence ſur une femme que ſon malheur avoit réduite à l'eſclavage. Enſuite, pour lui faire oublier cet outrage, il lui offrit de la renvoyer en liberté, non cependant ſans rançon. Il convint avec elle d'une certaine ſomme; & pour cacher ce complot aux autres Romains, il lui permit d'envoyer à ſes parens tel des priſonniers qu'elle voudroit choiſir, & marqua près du fleuve, le lieu où ſe feroit l'échange de la Dame & de l'or. Par hazard elle avoit un de ſes eſclaves parmi les priſonniers. Ce fut lui ſur qui elle jetta les yeux; & auſſi-tôt le Centurion le conduiſit hors des corps-de-gardes à la faveur des ténebres. Dès la nuit ſuivante, deux parens ou amis de la Princeſſe ſe trouverent au rendez-vous où le Centurion amena auſſi ſa priſonnière. Quand ils lui eurent préſenté le talent attique qu'ils avoient apporté, c'étoit la ſomme dont on étoit convenu, la Dame dit en ſa langue à ceux qui étoient venus pour la recevoir, de tirer leurs épées, & de tuer le Centurion qui s'amuſoit à peſer cet or. Alors cette femme, charmée d'avoir lavé par ſon courage l'injure faite à ſa chaſteté, prit la tête de cet officier qu'elle-même avoit coupée, & la cachant ſous ſa robe, elle alla retrouver ſon mari Ortiagon qui s'en étoit retourné chez lui après la défaite des ſiens au mont Olympe. Avant que de l'embraſſer, elle jetta à ſes pieds la tête du Centurion. Étrangement ſurpris d'un tel ſpectacle, il lui demanda de qui étoit cette tête, & ce qui l'avoit portée à faire une action ſi peu ordinaire à ſon ſexe. Le viſage couvert d'une ſubite rougeur, & enflammée en même tems d'une fiere indignation, elle avoua l'outrage qu'elle avoit reçu, & la vengeance qu'elle en avoit tirée. Pendant tout le reſte de ſa vie, elle conſerva toujours le même attachement pour la pureté de vie & de mœurs qui fait la principale gloire du ſexe, & ſoûtint merveilleuſement l'honneur d'une action ſi mâle & ſi généreuſe.

Plutarque raconte ce fait dans

(*a*) Tit. Liv. L. XXXVIII. c. 24. Roll. Hiſt. Rom. Tom. IV. pag. 362. & ſuiv.

le traité, des vertus & des belles actions des Dames, & c'eſt lui qui nous a appris le nom de celle-ci, bien digne d'être tranſmis à la poſtérité.

CHION, *Chion*, (*a*) l'un des principaux chefs de la conjuration formée contre Cléarque, tyran d'Héraclée. Après avoir tué le Tyran, il fut lui-même tué par ſes gardes, les autres conjurés ne lui ayant pas donné un aſſez prompt ſecours pour le ſauver.

CHION, *Chion*, (*b*) nom d'une courtiſanne, dont il eſt fait mention dans Juvénal.

CHION, *Chion*, (*c*) terme qui ſe lit dans le texte Hébreu d'Amos. Le paſſage eſt cité dans les Actes des Apôtres, où l'on lit ainſi, ſuivant la Vulgate. *Vous avez porté le tabernacle de Moloch, & l'étoile de votre dieu Remphan, qui ſont des figures, que vous avez faites pour les adorer.* Le texte Hébreu d'Amos dit: *Vous avez porté les tentes de votre Roi & le piédeſtal* [le Chion] *de vos figures, l'étoile de vos dieux que vous vous êtes faits.* Il y a aſſez d'apparence que les Septante ont lu Repham ou Revan, au lieu de Chion, ou Chevan, & qu'ils ont pris le piédeſtal pour un dieu. D'autres croyent voir ici trois fauſſes divinités, Moloch, Chion & Remphan. D'autres veulent que ces trois noms ne marquent qu'un même dieu, & que ce dieu étoit Saturne & ſa planete. Saumaiſe & Kircher avancent que Kiion eſt Saturne, & que ſon étoile s'appelle Keiran chez les Perſes & les Arabes, & que Remphan ou Rephan ſignifioit la même choſe chez les Égyptiens. On ajoûte que les Septante qui faiſoient leur traduction en Égypte, ont changé le terme de Chion en celui de Remphan, parce qu'ils avoient l'un & l'autre la même ſignification.

D'autres veulent encore qu'Hercule fût repréſenté par Chion, parce que, diſent-ils, ce dieu en Égyptien s'appelloit Chon; & ils ajoûtent que c'étoit le ſymbole du Soleil, parce que ſoit que ce nom vienne de l'Hébreu *heir, col*, c'eſt-à-dire, *il éclaire tout*; ſoit qu'il vienne du Grec κύριος κόσμος, c'eſt-à-dire, *la gloire de l'air*, il eſt clair qu'il marque le Soleil; car, d'où l'air reçoit-il ſa lumière, ſi ce n'eſt du Soleil?

M. Baſnage, dans ſon livre intitulé *Antiquités Judaïques*, après avoir beaucoup diſcouru ſur Chion ou Remphan, conclut que Moloch étoit le Soleil, & Chion ou Remphan la Lune.

CHIONE, *Chione*, Χιόνη, (*d*) fille de Dédalion, étoit d'une excellente beauté. Dès l'âge de quatorze ans, elle fut aimée de tout le monde, & recherchée de tous ceux dont la condition pouvoit leur donner quelque eſpérance. Un jour, comme Apollon & Mercure revenoient, l'un de Delphes,

(*a*) Juſt. L. XVI. c. 5.
(*b*) Juven. Satyr. 3. v. 136.
(*c*) Amos c. 5. v. 26. Actu. Apoſt. c. 7. v. 43.
(*d*) Ovid. Metam. L. XI. c. 9. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VIII. pag. 46, 47. Mém. de l'Acad. des Inſc. & Bell. Lett. Tom. X. pag. 201.

l'autre du mont Cyllène, ils la virent, & tous deux en même tems commencerent à l'aimer. Apollon différa juſqu'à la nuit pour ſatisfaire ſa paſſion ; mais, Mercure ne put différer plus long-tems ; il l'endort & ſe ſatisfait ; & dès qu'il fut nuit, Apollon déguiſé en vieille, vint à ſon tour ſe ſatisfaire. Chione conçut de l'un & de l'autre, & neuf mois après, elle accoucha de deux fils. Elle eut de Mercure un enfant ingénieux qu'on appella Autolycus, & qui montra par ſon adreſſe dans toute ſorte de larcins, qu'il ne dégénéroit pas de ſon pere. Mais, elle eut du dieu du jour l'excellent Philammon, qui chantoit parfaitement, & jouoit de même de la lyre, & qui fit voir par ſes qualités de quel ſang il étoit ſorti.

Cependant, il ne ſervit de rien à Chione d'être mere de deux enfans ſi renommés, d'avoir eu des dieux pour amans, d'être fille d'un pere illuſtre, & d'avoir pour ſon ayeul le plus puiſſant de tous les dieux. Au contraire tous ces avantages furent la cauſe de ſa perte. En étant devenue orgueilleuſe, elle eut la hardieſſe de préférer ſa beauté à la beauté de Diane, & même de la mépriſer. Mais, elle éprouva bientôt que les dieux ſont toujours puiſſans, & que leurs vengeances ſont toujours prêtes. Diane offenſée de l'orgueil de cette fille, prit ſon arc, & lui tira une fleche, qui lui perça la langue qui avoit commis la faute. Chione perdit de ce coup, premièrement la parole, & enſuite voulant s'efforcer de parler, elle perdit la vie avec ſon ſang.

L'on dit que Chione eut deux maris, dont l'un étoit un véritable Mercure, & l'autre un véritable Apollon ; qu'elle eut un fils de chaque mari, que ces deux enfans tenoient chacun de l'humeur de leur pere ; que le fils de celui qui reſſembloit à Mercure, fut un fourbe & un voleur ; que l'autre fut un honnête homme qui aima les ſciences & les beaux divertiſſemens, & que ce ſont ces circonſtances qui ont donné lieu à cette fable. Car, de croire que cette femme ait en même tems conçu de deux hommes, c'eſt une choſe qui n'a point lieu, & qui eſt contre l'ordre de la nature. L'on veut donc faire voir par cette fable que les enfans tiennent ordinairement de leurs peres, & que la nature qui garde inviolablement cette loi en toutes ſes opérations, *que la choſe produite, reſſemble à celle qui l'a produite*, l'obſerve bien ſouvent en l'homme.

Ce n'eſt pas, diſent quelques-uns, qu'Autolycus & Philammon ſoient nés ni de Mercure, ni d'Apollon ; mais on veut montrer par-là qu'ils ſont nés ſous ces planetes ; & que ſi l'on s'arrête à l'opinion de ceux qui donnent comme une puiſſance ſouveraine aux influences des aſtres, on peut dire que les hommes ſont les enfans des planetes ſous leſquelles ils ſont nés, parce que ces planetes les forment & les rendent ce qu'ils ſont. Autolycus fut donc un voleur, parce que ceux qui ont comme lui pour leur aſcendant Mercure, placé dans un mauvais

endroit du ciel, ſont pour l'ordinaire de l'humeur d'Autolycus, & en ont les qualités. Nous dirons la même choſe de Philammon; car, ceux à la naiſſance deſquels le Soleil préſide, placé dans un bon endroit du ciel, ont de l'inclination pour les choſes honnêtes, & pour les belles ſciences.

Quant à la manière dont Chione fut tuée par Diane, cela n'a d'autre fondement que ſa mort prématurée. Son pere, affligé de la mort d'une fille unique qu'il aimoit tendrement, fut changé en épervier; fiction tirée de ce qu'apparemment il abandonna le païs pour aller s'établir dans un lieu éloigné.

CHIONE, *Chione*, Χιόνη, (*a*) fille de Borée & d'Orithyie, eut de Neptune, Eumolpe, qui fut un homme d'un grand courage.

CHIONE, *Chione*, Χιόνη, (*b*) l'une des maîtreſſes de Neptune, ſelon Saint Clément d'Alexandrie. Eſt-ce la même qui précede, ou quelque autre différente? quelques-uns font Chione mere de Priape.

CHIONIDÈS, *Chionides*, Χιωνίδης, Poëte d'Athènes, vivoit ſous la 70e Olympiade, huit ans avant la bataille de Marathon, & 500 ans avant J. C. On le met ordinairement le premier entre les Poëtes de la commédie ancienne.

CHIONIDÈS XYPÉTÉON, *Chionides Xypetæon*, Χιωνίδης Ξυπεταιών, (*c*) certain homme, dont parle Démoſthène dans une de ſes harangues.

CHIONIS, *Chionis*, Χιόνις, (*d*) célebre Athlete de Lacédémone, qui avoit gagné pluſieurs fois le prix aux jeux Olympiques. Pauſanias, dans ſes Meſſéniaques, dit qu'il remporta la victoire pour la troiſième fois ſous l'archontat de Miltiade, en la 29e. Olympiade; mais, c'eſt une mépriſe de quelque copiſte, qui a écrit un nombre pour un autre, car Pauſanias, dans ſes Arcadiques, dit bien nettement que Miltiade fut archonte à Athènes la deuxième année de la 30e Olympiade, en laquelle Chionis fut vainqueur au ſtade pour la troiſième fois.

Les victoires de Chionis étoient gravées ſur une colonne, qui ſe voyoit à Olympie. Quelques-uns, & c'étoient ſans doute des Éléens, s'imaginoient que cette colonne avoit été poſée par Chionis lui-même, & non par le peuple de Lacédémone. » Parler » ainſi, dit Pauſanias, c'eſt parler en étourdi; car, l'Inſcription dit expreſſément que l'uſage de courir armé n'avoit pas » encore été introduit. Il faudroit » donc que Chionis eût deviné » que les Éléens introduiroient » un jour cet uſage. C'eſt ſe tromper encore plus lourdement que » de prendre la ſtatue qui eſt » adoſſée contre cette colonne » pour la ſtatue de Chionis, puiſque c'eſt Myron qui l'a faite. «

(*a*) Pauſ. p. 70.
(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 65, 276.
(*c*) Demoſth. in Neær. p. 86.
(*d*) Pauſ. pag. 260, 261, 366, 367, 519.

Myron Athénien étoit de beaucoup antérieur à Chionis ; ainſi, il n'avoit pu faire la ſtatue de ce Chionis ; voilà ce que l'Auteur veut dire.

CHIONIS, *Chionis*, Χιόνις, (*a*) fameux ſtatuaire, qui avoit fait une Minerve & une Diane, que l'on voyoit à Delphes.

CHIONITES, *Chionitæ*, peuples d'Aſie, voiſins des Perſes, ſelon Ammien Marcellin. Junius prétend qu'il faut lire Cynamolges. Si ce paſſage étoit unique dans Ammien Marcellin, un Grammairien pourroit propoſer ce changement comme une conjecture ; mais, cet Hiſtorien parle en pluſieurs endroits de ces peuples, & les nomme conſtamment Chionites.

Il dit, au livre dix-ſeptième, que le roi de Perſe ſe trouvant aux frontières des nations extérieures, & ayant fait alliance avec les Chionites & les Gélons, les plus braves guerriers de tous, étoit près de s'en retourner dans ſes États, lorſqu'il reçut une lettre de Sapor. Il dit ailleurs : » Il y » avoit en ce tems-là un Satrape » de Corduene, ſoumis à la do» mination des Perſes, nommé » Jovinien, ami ſecret des Ro» mains..... Je fus envoyé vers » lui avec un centurion, homme » de confiance..... Il me donna » un guide diſcret & qui connoiſ» ſoit tous les chemins, & me fit » aller ſur des roches extrême» ment hautes & aſſez éloignées » de-là ; d'où l'on eût pu voir à » cinquante milles de diſtance, » rien ne bornant la vue que la » foibleſſe des yeux. Après nous » être arrêtés deux jours, en cet » endroit, le troiſième venant à » paroître, nous vîmes tout l'ho» rizon couvert de troupes in» nombrables ; le roi de Perſe » marchant à la tête, & diſtingué » par des habits qui jettoient un » grand éclat. A ſa gauche mar» choit Grumbate, roi des Chio» nites ; c'étoit un homme entre » deux âges, dont la peau avoit » déjà des rides, mais dont l'ame » ne formoit que de grands pro» jets, & qui s'étoit rendu fa» meux par un grand nombre » de victoires. A droite étoit le » roi des Albaniens. &c. « Ce même Grumbate, roi des Chionites, paroît encore au ſiege d'Amide, où il combattit avec d'autant plus d'ardeur, qu'il venoit d'y perdre ſon fils unique, dont Ammien Marcellin décrit les funérailles.

Ces trois paſſages ſuffiſent, pour faire voir qu'il ne faut rien changer au nom du peuple Chionite, & en même tems ſervent à faire voir où il étoit. Les Gélons, dont le Ghilan a conſervé le nom, & l'Albanie Aſiatique ſont des païs, dont la ſituation eſt connue. Le Satrape de la Cordouene commandoit dans la province où ſont les Curdes, & qu'on appelle le Curdiſtan. Ainſi, il n'eſt pas ſurprenant qu'il ſe ſoit trouvé des roches telles qu'en vit l'Hiſtorien cité, entre ce païs & celui qu'arro-

(*a*) Pauſ. p. 433.

ſent l'Araxe & le Cyrus ; car, l'armée des alliés du roi de Perſe s'étoit aſſemblée vers ces quartiers-là ; les Gélons & les Albaniens habitoient les bords de la mer Caſpienne, & les Chionites étoient leurs voiſins ; cela paroît aſſez dans les paſſages qu'on vient de lire.

CHIOS, *Chios*, autrement CHIO. *Voyez* Chio.

CHIPPUR, *ou* KIPPUR, *Chippur*, ou *Kippur*, fête de l'expiation ſolemnelle parmi les Juifs. Ce terme vient de *caphor*, ou *kipper*, expier.

CHIRAME, *Chiramus*, (*a*) Χίραμος, excellent ouvrier pour toutes ſortes d'ouvrages d'or, d'argent & de cuivre, étoit fils d'un Tyrien, nommé Ur, & d'une femme de la Tribu de Nephthali. Ce fut de lui que Salomon ſe ſervit pour travailler aux chérubins & aux autres ornemens du Temple. Outre les chérubins, il fit deux colonnes de cuivre, qui avoient dix-huit coudées de haut & douze de tour, au-deſſus deſquelles étoient des corniches de fonte, en forme de lys ; & on y voyoit pendre en deux rangs, deux cens grenades auſſi de cuivre. Chirame floriſſoit vers l'an du monde 3003, & avant J. C. 1032.

CHIRAMAXIUM, *Chiramaxium*, petite voiture dont la conſtruction nous eſt inconnue. A en juger ſur l'étymologie du mot, ce pouvoit être une de celles qu'on pouſſoit avec la main, & qui reſſembloit à nos brouettes.

CHIRIDATES, CHIRIDOTES, CHIRODOTES, *Chiridatæ*, *Chiridotæ*, *Chirodotæ*, (*b*) ſorte de vêtement en uſage chez les Dalmates. Il paroît que c'étoit un vêtement d'une grande richeſſe, & par conſéquent très précieux.

CHIRIS, *Chiris*, ville d'Égypte dans la Thébaïde ſelon Olympiodore dans ſes extraits, cité par Ortélius.

CHIRISOPHUS, *Chiriſophus*, Χειρίσοφος, (*c*) célebre ſtatuaire. Il y avoit à Tégée une ſtatue de ſa façon, conſacrée à Apollon. On ſçait que ce ſtatuaire étoit de Crete ; mais, on ignore en quel tems il vivoit, & de quelle école il étoit. Ce qui eſt certain, c'eſt que Dédale fit un aſſez long ſéjour auprès de Minos à Gnoſſe pour y fonder une excellente école de ſculpture. Quoi qu'il en ſoit, Chiriſophus étoit lui-même en marbre à côté d'Apollon.

CHIRISOPHUS, *Chiriſophus*, Χειρίσοφος, (*d*) capitaine Lacédémonien. Il fut mis à la tête de huit cens hommes d'infanterie, que ſa patrie envoya au ſecours de Cyrus, ſous la quatrième année de la 94e Olympiade, 401 ans avant l'Ere Chrétienne, lorſque ce jeune Prince s'étoit révolté contre ſon frere Artaxerxe Mnénon.

(*a*) Joſeph. de Antiq. Judaïc. p. 260, 261.
(*b*) Roſin. de Antiq. Rom. p. 583, 589.
(*c*) Pauſ. p. 540.
(*d*) Diod. Sicul. p. 405 & 421.

CHIROBALLISTRA, *Chiroballiſtra*, Χειροβαλλίστρα, (*a*) terme, qui veut dire la balliſte à la main. C'eſt Héron, fameux machiniſte, qui donna ce nom à une ſorte de balliſte, dont voici la deſcription.

Elle eſt compoſée d'une planche ronde par un bout, échancrée circulairement par l'autre bout. Le bois de l'arc eſt fixé vers l'extrêmité ronde; ſur une ligne correſpondante au milieu du bois de l'arc & au milieu de l'échancrure, on a fixé ſur la planche une tringle de bois, préciſément de la hauteur du bois de l'arc. Cette tringle eſt cannelée ſemi-circulairement ſur toute ſa longueur. Aux côtés de l'échancrure de l'un des bours, on a ménagé en ſaillie dans la planche, deux éminences de bois qui ſervent de poignée à la balliſte. Il paroît qu'on élevoit ou qu'on baiſſoit la balliſte par ces poignées; qu'on en appuyoit le bout rond contre terre; qu'on plaçoit le corps dans l'échancrure de l'autre bout; qu'on prenoit la corde de l'arc avec les mains; qu'on l'amenoit juſqu'à l'extrêmité de la tringle cannelée qui la retenoit; qu'on relevoit la balliſte avec les mains ou poignées de bois qui ſont aux côtés de l'échancrure; qu'on plaçoit la fleche dans la cannelure de la tringle; qu'avec la main, ou autrement, on faiſoit échapper la corde de l'arc du bout de la tringle cannelée, & que la fleche étoit chaſſée par ce moyen ſans pouvoir être arrêtée par le bois de l'arc; parce que la cannelure ſemi-circulaire de la tringle étoit préciſément au-deſſus de ce bois, dont l'épaiſſeur étoit appliquée & correſpondoit à l'épaiſſeur du bois qui reſtoit à la tringle, au-deſſous de la cannelure.

CHIROMANTIE, *Chiromantia*, l'art de deviner la deſtinée, le tempérament & les inclinations d'une perſonne, par l'inſpection des lignes qui paroiſſent dans la paume de la main. Ce mot vient du Grec χείρ, *manus*, main, & de μαντεία, *divinatio*, divination.

Quelque vain & quelque impoſteur que ſoit cet art, un grand nombre d'Auteurs ne laiſſent pas d'en avoir écrit; tels qu'Artémidore, Flud, Joannes de Indagine, &c. Taiſnerus & M. de la Chambre ſont les principaux.

Ce dernier prétend que par l'inſpection des linéamens, que forment les plis de la peau dans le plat de la main, on peut reconnoître les inclinations des hommes; ſur ce fondement que les parties de la main ont rapport aux parties internes de l'homme, le cœur, le foie, &c. d'où dépendent, dit-on, en beaucoup de choſes, les inclinations & le caractère des hommes. Cependant, à la fin de ſon traité, il avoue que les préceptes de la Chiromantie ne ſont pas bien établis; ni les expériences ſur leſquelles on les fonde, bien vérifiées; & qu'il faudroit de nouvelles obſervations

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. IV. p. 136.

faites avec juſteſſe & avec exactitude, pour donner à la Chiromantie la forme & la ſolidité qu'une ſcience doit avoir.

Delrio diſtingue deux ſortes de Chiromantie, l'une phyſique & l'autre aſtrologique, & penſe que la première eſt permiſe, parce qu'elle ſe borne, dit-il, à connoître par les lignes de la main le tempérament du corps, & que du tempérament, elle infere par conjecture les inclinations de l'ame; en quoi il n'y a rien que de fort naturel. Quant à la ſeconde, il la condamne comme vaine, illicite, & indigne du nom de ſcience, par le rapport qu'elle prétend mettre entre telles ou telles lignes de la main, & telles ou telles planetes, & l'influence de ces mêmes planetes ſur les événemens moraux & le caractère des hommes.

Les Anciens étoient fort adonnés à cette dernière, comme il paroît par ce vers de Juvenal:

Manumque
Præbebit vati crebrum popiſma roganti.

C'eſt par elle que ces impoſteurs vagabonds, connus ſous le nom de Bohémiens & d'Égyptiens, amuſent & dupent la populace.

Delrio entaſſe pluſieurs raiſons, pour prouver que l'État & l'Égliſe ne doivent point tolérer ces diſeurs de bonne aventure; mais, la meilleure eſt que ce ſont des vagabonds, que l'oiſiveté entraîne dans le crime, & dont la prétendue magie eſt le moindre défaut.

Le même Auteur regarde encore comme une eſpèce de Chiromantie, celle où l'on conſidere les taches blanches & noires qui ſe trouvent répandues ſur les ongles, & d'où l'on prétend tirer des préſages de ſanté ou de maladie; ce qu'il ne déſapprouve pas abſolument. Mais, il traite cette pratique de ſuperſtitieuſe, dès qu'on s'en ſert pour connoître les événemens futurs qui dépendent de la détermination de la volonté.

CHIRON, *Chiron*, Χείρων, (*a*) centaure, qui s'eſt rendu célebre dans la Grece. Il peut paſſer pour être de la plus haute antiquité de ce païs-là, puiſqu'il a précédé la conquête de la Toiſon d'or & la guerre de Troye. Suivant la plus commune opinion, il étoit fils de Saturne & de Philyre la Néréïde, fille de l'Océan; & la Fable le fait naître moitié homme & moitié cheval, parce que ce dieu, honteux d'avoir été pris en flagrant-délit avec ſa maîtreſſe par ſa femme Rhéa, s'étoit caché ſous la forme de cet animal. Suidas, cité dans le premier livre de ſes Theſſaliques par le

(*a*) Diod. Sicul. pag. 154. Suid. T. I. p. 1127. Pauſ. p. 197, 325, 589. Ovid. Metam. L. II. c. 13, 14. Virg. Georg. L. III. v. 550. Quintil. L. I. c. 8. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VI. p. 323, 338. *& ſuiv.* Tom. VII. pag. 341, 342. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. III. pag. 20, 21. Tom. VII. pag. 317. Tom. IX. pag. 61, 95, 96. Tom. XIV. p. 361. Tom. XVII. p. 46. *& ſuiv.*

ſcholiaſte d'Apollonius de Rhodes, fait Chiron fils d'Ixion & frere de Pirithoüs. Le ſcholiaſte d'Homère le dit fils de Neptune ; & Columelle lui donne Amythaon pour pere. Mais, ſa mémoire apparemment l'aura trompé, obſerve M. Fabricius, & lui aura fait prendre Chiron pour Mélampe dans ce vers de Virgile.

Phillyrides Chiron Amythaoniuſque Melampus

Il naquit en Theſſalie, parmi les centaures, qui les premiers des Grecs eurent l'adreſſe de monter un cheval & de le dompter ; d'où la fable qu'on a débitée ſur leur figure monſtrueuſe, tire ſon origine. Chiron habitoit d'abord une grotte, dans cette partie du mont Pélion, appellée Péléthronion, comme qui diroit le pied, la baſe, l'aſſiette, le trône du Pélion ; mais, dans la ſuite, les Lapithes l'en ayant chaſſé, il ſe retira vers le promontoire de Malée.

On le regarde comme l'un des premiers inventeurs de la Médecine, de la Botanique, & ſur tout de la Chirurgie ; ne fût-ce que par alluſion à ſon nom tiré du Grec χείρ, qui déſigne la main ; & Chiron, comme fils de Saturne, devroit prendre date en ce genre de ſcience, avant Apollon & ſon fils Eſculape. On lui attribue la découverte de pluſieurs plantes très-ſalutaires pour la guériſon, ſoit des plaies, ſoit des maladies, & auxquelles on a donné ſon nom. Telles ſont, entr'autres, la Bryone, appellée Chironia, & deux eſpèces de Panacée, ſurnommées l'une Chironium, l'autre Centaurium, qui eſt, dit-on, notre grande centaurée. Il y avoit de plus, certains ulcères malins appellés chironiens, à ce qu'on prétend, parce que pour en faire la cure, il ne falloit pas moins qu'un Chiron. Mais, peut-être cette dénomination leur venoit-elle principalement de ce caractère de malignité, qui les rendoit les plus difficiles à guérir, les plus dangereux, & les pires de tous les ulcères.

On aſſure qu'il exerça le premier la Médecine chez les Magnéſiens, d'où ces peuples de Theſſalie avoient pris la coûtume de lui conſacrer tous les ans les prémices des plantes médicinales qui croiſſoient chez eux ; & du tems de la guerre de Troye, on ne mettoit en œuvre d'autre médecine que celle de Chiron. Une des plus merveilleuſes cures de ce Centaure, fut celle qu'il fit, à la recommandation de Pélée, en la perſonne de Phénix, depuis gouverneur d'Achille, & qu'il guérit de l'aveuglement, que la barbarie de ſon pere Amyntor lui avoit cauſé. Les connoiſſances de Chiron ne ſe bornoient pas à la ſeule médecine. Il y joignit celles de la philoſophie, de l'aſtrologie, de la muſique, de la gymnaſtique, de la chaſſe & de l'art militaire.

Héſiode lui fait épouſer Naïs. D'autres lui donnent pour femme Chariclo, fille d'Apollon ſuivant quelques-uns, de Perſée ou de l'Océan ſelon d'autres. On dit qu'il en eut un fils nommé Caryſ-

tos. On eſt peu d'accord ſur le nombre de ſes filles. Le faux Dictys de Crete le fait pere de Thétis, femme de Pélée. S'il ne l'étoit pas en effet, du moins ſe trouva-t-il aux noces de cette Néréïde; il fit ſon préſent à l'époux, comme les autres convives, qu'il a plu aux Poëtes de traveſtir en autant de divinités, & ce préſent conſiſtoit en une lance de frêne. Ce Prince lui avoit, en quelque ſorte, l'obligation d'un mariage ſi avantageux, & le Centaure lui avoit ſuggéré les expédiens les plus ſûrs pour y amener Thétis, malgré ſes difficultés, & pour la réduire au point de ne pouvoir plus s'en dédire; ſur quoi les Poëtes ont feint qu'à l'exemple de Protée, elle prenoit diverſes formes, pour s'échapper des mains de Pélée.

Apollodore & pluſieurs autres donnent à Chiron pour fille, Endéis, à laquelle ils font épouſer Éaque ayeul d'Achille, & pere de Pélée & de Télamon. Sur ce pied-là, Chiron eût été le biſayeul d'Achille; au lieu que dans l'hypothèſe de Dictys, qui le fait pere de Thétis, il n'eût été que l'ayeul de ce héros. Mais, il ne faut pas chercher beaucoup de juſteſſe dans les généalogies des tems héroïques. Il eut encore une autre fille nommée Hippo, qui fut femme d'Éole, auquel elle communiqua la phyſique, l'aſtronomie, & les autres ſciences, dont ſon pere faiſoit profeſſion.

La ſageſſe de Chiron & ſon grand ſçavoir en tout genre, firent de la grotte qu'il habitoit, l'école la plus fameuſe & la plus fréquentée de toute la Grece. Preſque tous les héros de ſon tems voulurent être ſes diſciples; & Xénophon qui en fait le dénombrement, en compte juſqu'à vingt-un; ſçavoir, Céphale, Eſculape, Ménalion, Neſtor, Amphiaraüs, Pélée, Télamon, Méléagre, Théſée, Hippolyte, Palamède, Ulyſſe, Ménesthée, Diomède, Caſtor & Pollux, Machaon & Podalire, Antiloque, Énée, Achille. On voit par ce catalogue, que Chiron a ſouvent inſtruit les peres & les enfans; & Xénophon fait de chacun d'eux, un court éloge, qui tourne à la gloire du précepteur. L'Hiſtorien Grec cependant ne les a pas tous nommés; il a omis Hercule, Bacchus, Phénix, Cocyte, Ariſtée, Jaſon, & ſon fils Médéus, Ajax, Protéſilaüs. Ce n'eſt point ici le lieu de les paſſer tous en revue; nous nous contenterons de nous arrêter ſur quelques-uns de ceux qui ſemblent intéreſſer Chiron plus particuliérement.

Pélée, chaſſé de la maiſon de ſon pere Éaque, pour un meurtre, ſe retira auprès du Centaure, & puiſa dans ce commerce pluſieurs connoiſſances capables de le conſoler dans ſa diſgrace. Ce fut du même maître, s'il en faut croire Lactance, en cela d'accord avec Xénophon, qu'Eſculape, qui ſe diſoit pourtant fils d'Apollon, apprit lá médecine. On prétend que Bacchus fut le diſciple bien-aimé du Centaure, & qu'il apprit de ce maître les réjouiſſances, les orgies,

les Bacchanales, & les autres cérémonies qui appartiennent au culte Bacchique. Ce fut, comme le témoigne Plutarque, à l'école de ce Centaure, qu'Hercule étudia la muſique, la médecine & la juſtice.

Ariſtée, fils d'Apollon & de la nymphe Cyrène, fille de Pénée roi d'Arcadie, regna dans le même païs, & ſe diſtingua parmi les diſciples de Chiron, entre les mains de qui ſon pere le remit dès l'enfance. Il y devint habile dans la médecine, dans l'art de deviner, dans tout ce qui concerne le ménage de la campagne, c'eſt-à-dire, la chaſſe, le gouvernement des beſtiaux, celui des abeilles, la manière de recueillir le miel, celle d'exprimer l'huile des olives, &c. & il répandit ces connoiſſances chez divers peuples. L'antre du Centaure fut encore un aſyle bien favorable pour Jaſon, que ſes parens y porterent, dès l'inſtant de ſa naiſſance, pour le dérober à la fureur de ſon oncle Pélias, à qui on fit accroire que l'enfant étoit mort. Il reſta chez le Centaure juſqu'à l'âge de vingt ans; il y fut inſtruit dans tous les louables exercices, & particulièrement dans l'art de la médecine, d'où Chiron le nomma Jaſon, παρὰ τὴν ἴασιν, ſelon quelques-uns, à cauſe de la cure des maladies, dans laquelle il excelloit.

Mais, entre tant de Héros qui ont été les diſciples du Centaure, nul ne lui a fait autant d'honneur qu'Achille, dont il a partagé en quelque ſorte la renommée, & à l'éducation duquel il a donné tous ſes ſoins, étant, comme on l'a vu, ſon ayeul ou ſon biſayeul maternel. Ptolémée Héphеſtion raconte que Thétis avoit fait diſparoître ſecrétement, par le moyen du feu, les ſix premiers enfans qu'elle avoit eus de Pélée. Elle vouloit en faire autant du ſeptième, qui étoit Achille; mais, ſon pere étant ſurvenu fort à propos, le retira du feu, qui ne lui avoit encore conſumé que le talon droit, & le porta dans la grotte de Chiron, qui entreprit de le guérir. Il déterra dans cette vue le cadavre de Damyſe, le plus léger de tous les géans à la courſe, lui ôta l'os du talon, & l'adapta au pied d'Achille avec tant de juſteſſe, qu'à l'aide des médicamens appliqués par le Centaure, ce talon poſtiche prit corps, & répara avantageuſement la perte du premier. Dans la ſuite, lorſqu'Achille fuyoit Apollon, ce talon s'étant malheureuſement détaché, fit tomber ce héros, qui fut ainſi tué par le dieu.

Mais, pour revenir à l'éducation d'Achille, le Centaure le nourrit d'entrailles de lions, de moëlles de cerfs, d'ours, de ſangliers; de tels alimens ne pouvoient manquer de faire naître chez lui ce courage invincible, qui alloit quelquefois juſqu'à la férocité. Il lui enſeigna la médecine, ſur tout cette partie qui préſide au régime; n'oubliant pas d'y joindre la muſique, ſi propre à inſpirer les paſſions vertueuſes, & à réprimer celles qui nous tyranniſent. Il lui donna le nom

d'Achille, au lieu de celui de Ligyron, que portoit d'abord ce jeune héros. On attribue ce changement de nom à diverſes cauſes, qu'il ſeroit ſuperflu d'alléguer ici. Ptolémée Héphestion prétend que le Centaure ne le fit qu'en mémoire de ſon précepteur, qui ſe nommoit Achille; c'eſt un ſentiment qui eſt particulier à cet Auteur.

Chiron, parvenu à une extrême vieilleſſe, fut bleſſé par une fleche empoiſonnée, qui l'atteignit, après avoir percé le bras d'Élatus, auquel Hercule l'avoit tirée, en pourſuivant les centaures dans leur déroute. D'autres diſent que ce fut Chiron lui-même qui ſe fit cette bleſſure, en maniant les fleches d'Hercule, dont l'une lui tomba ſur le pied. Les uns aſſurent qu'il en guérit, par la vertu des plantes médicinales, qu'il connoiſſoit mieux que perſonne. Les autres n'en conviennent pas, & prétendent au contraire, que déſeſpérant de ſa guériſon & vaincu par la douleur, il ſouhaita de mourir, & céda l'immortalité dont il jouiſſoit à Prométhée, qui conſentit à devenir immortel. On plaça Chiron après ſa mort parmi les conſtellations, par reſpect pour ſes vertus, & par reconnoiſſance pour les grands ſervices qu'il avoit rendus aux peuples de la Grece. On comptoit dans cette conſtellation juſqu'à trente-trois étoiles.

On n'a pas manqué au ſurplus, de ſuppoſer quelques ouvrages à Chiron. Suidas lui attribue des préceptes, compoſés en vers pour Achille, & un traité de médecine, deſtiné à la cure des chevaux & des autres beſtiaux. Ce Lexicographe prétend même, que c'eſt de ce dernier écrit qu'eſt venue à Chiron la dénomination de Centaure. D'autres ont mis ſur le compte d'Héſiode les préceptes attribués à Chiron; & le poëte comique Ariſtophane s'en moque, dans une de ſes pieces, comme d'un ouvrage d'Héſiode; quoique les Béotiens eux-mêmes, & le grammairien Ariſtophane, chez Quintilien, ſoûtiennent qu'il n'appartient nullement à ce Poëte. C'eſt ſur-quoi l'on peut conſulter la bibliotheque Greque de M. Fabricius, ainſi que ſur pluſieurs autres circonſtances qui concernent la perſonne de Chiron. Il en parle encore dans le treizième volume de ſa bibliotheque, où il le fait paſſer en revue dans ſon grand catalogue des anciens Médecins. On peut recourir encore ſur le même article à l'hiſtoire de la médecine de Daniël le Clerc.

(*a*) Lucien a fait Chiron interlocuteur d'un de ſes dialogues des morts.

CHIONIDES PETRÆ, nom d'une montagne de Grece, dans la Theſſalie, ſelon Callimaque.

CHIRONIENS, (*b*) nom de certains ulcères malins, qui ne pouvoient être guéris que par un médecin tel que Chiron. *V.* Chiron.

(*a*) Lucian. Tom. I. pag. 283. *& ſeq.*

(*b*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. T. XVII. p. 47.

CHIRONIS VILLA, lieu du Péloponnèſe, près de la ville de Meſsène, ſelon Polybe. Elle fut détruite & ſaccagée par les Pirates.

CHIRONIUM ANTRUM, lieu dont parle Apollodore, cité par Ortélius.

CHIRONOMIE, mouvement du corps, mais ſur tout des mains, fort uſité parmi les anciens comédiens, par lequel, ſans le ſecours de la parole, ils déſignoient aux ſpectateurs les êtres penſans, dieux, ou hommes, ſoit qu'il fût queſtion d'exciter le ris à leurs dépens, ou qu'il s'agît de les déſigner en bonne part. C'étoit auſſi un ſigne dont on uſoit avec les enfans, pour les avertir de prendre une poſture de corps convenable. C'étoit encore un des exercices de la gymnaſtique.

CHIROPONIES, *Chiroponia*, (*a*) fêtes des Rhodiens, où les enfans mendioient en chantant. Cette manière de chanter s'appelloit χελιδονίζειν, chanter comme les hirondelles.

CHIROPSALAS, *Chiropſalas*, l'un des ſurnoms donnés à Bacchus.

CHIROTONIE, *Chirotonia*, Χειροτονία, (*b*) impoſition des mains qui ſe pratique en conférant les Ordres ſacrés.

L'origine de ce terme vient de ce que les Anciens donnoient leurs ſuffrages en étendant les mains; ce qu'exprime le mot Χειροτονία, compoſé de χείρ, *manus*, main, & de τείνω, *tendo*, je tends. C'eſt pourquoi, chez les Grecs & les Romains, l'élection des Magiſtrats s'appelloit Χειροτονία; comme il paroît par la première Philippique de Démoſthène, par les harangues d'Eſchine contre Cteſiphon, & de Cicéron pour Flaccus.

Il eſt certain que dans les écrits des Apôtres ce terme ne ſignifie quelquefois qu'une élection, qui n'emporte aucun caractère, comme dans la ſeconde Épître aux Corinthiens. Mais, quelquefois auſſi elle ſignifie une conſécration proprement dite, & différente d'une ſimple élection; c'eſt ſur tout lorſqu'il eſt parlé de l'ordination des Prêtres, des Évêques, &c. comme dans les Actes, *cùm conſtituiſſent illis per ſingulas Eccleſias presbiteros* [le Grec porte χειροτονήσαντες] *& oraſſent cum jejunationibus.*

Théodore de Beze a abuſé de cette équivoque pour juſtifier la pratique des Égliſes réformées, en traduiſant ce paſſage par ces mots, *cum per ſuffragia creaſſent presbyteros*, comme ſi les Apôtres s'étoient contentés de choiſir des Prêtres en étendant la main au milieu de la multitude, à peu près comme les Athéniens & les Romains choiſiſſoient leurs Magiſtrats.

Mais, les Théologiens Catholiques, & entr'autres Fronton du Duc, M. de Marca, & les PP. Petau & Goar, ont obſervé que

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. p. 212.

(*b*) Actu. Apoſt. c. 14. v. 22. ad Corinth. Epiſt. II, c. 8. v. 19.

dans les Auteurs eccléſiaſtiques Χειροτονία ſignifie proprement une conſécration particulière qui imprime le caractère, & non pas une ſimple députation à un miniſtère extérieur, faite par le ſimple ſuffrage du peuple, & révocable à ſa volonté.

CHIRURGIE, *Chirurgia*, ſcience qui apprend à connoître & à guérir les maladies extérieures du corps humain, & qui traite de toutes celles qui ont beſoin pour leur guériſon, de l'opération de la main, ou de l'application des topiques. C'eſt une partie conſtitutive de la médecine.

Le mot de Chirurgie vient du Grec χειρουργία, *manualis operatio*, opération manuelle, de χείρ, *manus*, main, & de ἔργον, *opus*, opération.

I. La Chirurgie eſt fort ancienne, & même beaucoup plus que la médecine, dont elle ne fait maintenant qu'une branche. C'étoit en effet la ſeule médecine qu'on connût dans les premiers âges du monde, où l'on s'appliqua à guérir les maux extérieurs, avant qu'on en vînt à examiner & à découvrir ce qui a rapport à la cure des maladies internes.

On dit qu'Apis, roi d'Égypte, fut l'inventeur de la Chirurgie. Eſculape fit après lui un traité des plaies & des ulcères. Il eut pour ſucceſſeurs les Philoſophes des ſiecles ſuivans, aux mains deſquels la Chirurgie fut uniquement confiée, Pythagore, Empédocles, Parménide, Démocrite, Chiron, Péon, Cléombrotus qui guérit l'œil d'Antiochus. Pline rapporte, ſur l'autorité de Caſſius Hémina, qu'Arcagathus fut le premier Chirurgien qui s'établit à Rome; que les Romains furent d'abord fort ſatisfaits de ce *vulnerarius*, comme ils l'appelloient; & qu'ils lui donnerent des marques extraordinaires de leur eſtime; mais qu'ils s'en dégoûterent enſuite, & qu'ils le nommerent alors du ſobriquet de *Carnifex*, à cauſe de la cruauté avec laquelle il coupoit les membres. Il y a même des Auteurs qui prétendent qu'il fut lapidé dans le champ de Mars; mais, s'il avoit eu ce malheureux ſort, il ſeroit ſurprenant que Pline n'en eût point parlé.

La Chirurgie fut cultivée avec plus de ſoin par Hippocrate, que par les médecins qui l'avoient précédé. On dit qu'elle fut perfectionnée en Égypte par Philoxène, qui en compoſa pluſieurs volumes. Gerzias, Soſtrates, Héron, les deux Apollonius, Ammonius d'Alexandrie, & à Rome Triphon le pere, Évelpiſtus, & Mégès, la firent fleurir chacun en leur tems.

II. L'état des Chirurgiens a été différent, ſuivant les révolutions différentes que la Chirurgie a éprouvées. On l'a vue dans trois états différens, & les ſeuls qui étoient poſſibles pour elle. De ces trois états, deux ont été communs à toutes les nations étrangères, & le troiſième a été particulier à la France.

Le premier état de la Chirurgie, celui qui fixe nos yeux, comme le plus éclatant, du moins chez les nations étrangères, ce

fut celui où cet art ſe trouva après la renaiſſance des lettres dans l'Europe. Quand les connoiſſances des langues eurent ouvert les tréſors des Grecs & des Latins, il ſe forma d'excellens hommes dans toutes les nations & dans tous les genres. Mais, ce qu'il y eut de particulier, par rapport à la Chirurgie, ſur tout dans l'Italie & dans l'Allemagne, c'eſt que cette ſcience fut cultivée & exercée par les mêmes hommes qui cultiverent la médecine; de ſorte que l'on vit dans les mêmes Sçavans, & des Chirurgiens admirables, & de très-grands médecins. Ce furent-là les beaux jours de la Chirurgie pour l'Italie & pour l'Allemagne. C'eſt à ce tems que nous devons rapporter cette foule d'Hommes illuſtres, dont les ouvrages feront à jamais le ſoûtien & l'honneur de l'une & l'autre médecine.

La diſpoſition des loix avoit favoriſé la liberté d'unir dans les mêmes hommes les deux arts; ce fut cette liberté même qui cauſa la chûte de la Chirurgie. Il n'eſt pas difficile de ſentir les raiſons de cette décadence. Les dehors de la Chirurgie ne ſont pas attrayans; ils rebutent la délicateſſe. Cet art, hors les tems de guerre, n'exerce preſque les fonctions qui lui ſont propres que ſur le peuple, ce qui n'amorce ni la cupidité ni l'ambition, qui ne trouvent leur avantage que dans le commerce avec les riches & les grands; de-là les Sçavans, maîtres de l'un & l'autre art, abandonnerent l'exercice de la Chirurgie. Les maladies médicales ſont les compagnes ordinaires des richeſſes & des grandeurs; & d'ailleurs elles n'offrent rien qui, comme les maladies chirurgicales, en éloigne les perſonnes trop délicates ou trop ſenſibles; ce fut pour ces raiſons, que ces Hommes illuſtres, médecins & chirurgiens tout à la fois, abandonnerent les fonctions de la Chirurgie, pour n'exercer plus que celles de la médecine.

Cet abandon donna lieu au ſecond état de la Chirurgie. Les médecins chirurgiens, en quittant l'exercice de cet art, retinrent le droit de le diriger, & commirent aux barbiers les fonctions, les opérations de la Chirurgie, & l'application de tous les remedes extérieurs. Alors, le chirurgien ne fut plus un homme ſeul & unique; ce fut un compoſé monſtrueux de deux individus; du médecin, qui s'arrogeoit excluſivement le droit de la ſcience, & conſéquemment celui de diriger; & du chirurgien manœuvre, à qui on abandonnoit le manuel des opérations.

Les premiers momens de cette diviſion de la ſcience d'avec l'art d'opérer, n'en firent pas ſentir tout le danger. Les grands maîtres qui avoient exercé la médecine comme la Chirurgie, vivoient encore; & l'habileté qu'ils s'étoient acquiſe, ſuffiſoit pour diriger l'automate, ou le chirurgien opérateur. Mais, dès que cette race hippocratique, comme l'appelle Fallope, fut éteinte, les préjugés de la Chirurgie furent non ſeulement arrêtés, mais l'art

loi-même fut preſque éteint ; il n'en reſta, pour ainſi dire, que le nom. On ceſſa de voir l'exemple de ces brillantes, de ces efficaces opérations, qui du regne des premiers médecins avoient ſauvé la vie à tant d'hommes. De-là cette peinture ſi vive que fait Magatus du malheur de tant d'infortunés citoyens, qui ſe trouvoient abandonnés ſans reſſource, lorſqu'autrefois l'art auroit pu les ſauver ; mais, ils ne pouvoient rien en eſpérer dans cette ſituation. Le chirurgien n'oſoit ſe déterminer à opérer, parce qu'il étoit ſans lumières ; le médecin n'oſoit prendre ſur lui d'ordonner, parce qu'il étoit ſans habileté dans ce genre. L'abandon étoit donc le ſeul parti qui reſtât, & la prudence elle-même n'en permettoit point d'autre.

La Chirurgie Françoiſe ne fut point expoſée aux mêmes inconvéniens. Une légiſlation, dont on ne peut trop louer la ſageſſe, avoit donné à la Chirurgie le ſeul état qui pouvoit la conſerver. Cet état eſt le troiſième où la Chirurgie s'eſt vue, & qui juſqu'à nos jours n'a été connue que de la France.

Long-tems avant le regne de François I, la Chirurgie faiſoit un corps ſçavant, mais uniquement occupé à la culture de la Chirurgie. Les membres de ce corps poſſédoient la totalité de la ſcience qui apprend à guérir ; mais, ils n'étoient autoriſés par la loi qu'à faire l'application des regles de cette ſcience ſur les maladies extérieures, & nullement ſur les maladies internes, qui faiſoient le partage des phyſiciens ou médecins. La ſcience étoit liée à l'art par des nœuds qui ſembloient indiſſolubles. Le chirurgien ſçavant étoit borné à la culture de ſon art. La vanité, l'ambition ou l'intérêt ne pouvoient plus le diſtraire pour tourner ailleurs ſon application. Tout ſembloit prévu ; toute ſource de déſordre ſembloit coupée dans ſa racine ; mais, la ſageſſe des loix peut-elle toujours prévenir les effets des paſſions, & les tours qu'elles peuvent prendre ? Les lettres, qui faiſoient le partage des chirurgiens François, ſembloient mettre un frein éternel aux tentatives de leurs adverſaires. Mais, enfin les procès & les guerres outrées qu'ils eurent à ſoûtenir, préparerent l'aviliſſement de la Chirurgie ; la faculté de médecine appella les barbiers, pour leur confier les ſecours de la Chirurgie miniſtrante ; enſuite, elle les initia aux fonctions des grandes opérations de la Chirurgie ; enfin, elle parvint à faire unir les barbiers au corps des chirurgiens. La Chirurgie ainſi dégradée par ſon aſſociation avec des artiſans, fut expoſée à tout le mépris qui devoit ſuivre une ſi indigne alliance. Elle fut dépouillée, par un arrêt ſolemnel en 1660, de tous les honneurs littéraires ; & ſi les lettres ne s'exilerent point de la Chirurgie, du moins ne parurent-elles y reſter que dans la honte & dans l'humiliation.

Par une eſpèce de prodige, malgré les lettres preſque éteintes

dans le nouveau corps, la théorie s'y conſerva. On en fut redevable au précieux reſte de l'ancien corps de la Chirurgie. Ces grands hommes, malgré leur humiliation, malgré la douleur de ſe voir confondus avec de vils artiſans, eſpérerent le rétabliſſement de leur art. Ils conſerverent le précieux dépôt de la doctrine, & firent tous leurs efforts pour le tranſmettre fidelement à des ſucceſſeurs, qui pourroient un jour voir renaître la Chirurgie; leur zele n'oublia rien. Parmi cette troupe d'hommes avec qui ils étoient confondus, ils trouverent dans quelques-uns des teintures des lettres, priſes dans une heureuſe éducation; dans d'autres, des talens marqués pour réparer, dans un âge avancé, le malheur d'une éducation négligée; & dans tous enfin, le zele le plus vif pour la conſervation d'un art qui étoit devenu le leur.

Ce fut ainſi que la Chirurgie ſe maintint dans la poſſeſſion de la théorie. Ce fut le fruit des ſentimens que ces peres de l'art, reſte de l'ancienne Chirurgie, ſçurent inſpirer à leurs nouveaux aſſociés. Mais, cette poſſeſſion n'étoit pas une poſſeſſion d'état, une poſſeſſion publique autoriſée par la loi; c'étoit une poſſeſſion de fait, une poſſeſſion furtive, qui dès-lors ne pouvoit pas long-tems ſe ſoûtenir. La ſéparation de la théorie, d'avec les opérations de l'art, étoit la ſuite infaillible de cet état, & la Chirurgie ſe voyoit par-là ſur le penchant de la ruine. On ſentit même plus que le préſage de cette décadence, & l'on ne doit point en être ſurpris; car, les dictées & les lectures publiques étant interdites, on n'avoit d'autre moyen que la tradition pour faire paſſer aux éleves les connoiſſances de la Chirurgie; & l'art dut néceſſairement ſe reſſentir de l'inſuffiſance de cette voie, pour tranſmettre ſes préceptes.

La perte de la Chirurgie étoit donc aſſurée. Il ne falloit rien moins pour prévenir ce malheur, qu'une loi ſouveraine qui rappellât cet art dans ſon état primitif. L'établiſſement de cinq démonſtrateurs royaux en 1724, pour enſeigner la théorie & la pratique de l'art, la fit eſpérer. Bientôt après, elle parut comme prochainement annoncée en 1731 par la formation de l'académie royale de Chirurgie dans le Corps de Saint Côme; & ce fut enfin l'impreſſion du premier volume des mémoires de cette nouvelle compagnie, qui amena l'inſtant favorable où il plut au Roi de prononcer. Cette loi mémorable non ſeulement préveint en France la chûte de la Chirurgie, mais en aſſure à jamais la conſervation & les progrès, en fermant pour toujours les voies par leſquelles on avoit penſé conduire la Chirurgie à ſa perte.

III. Suivant le droit Romain, où l'impéritie étoit réputée une faute, le chirurgien étoit tenu de l'accident qu'il avoit occaſionné par ſon impéritie. Mais, parmi nous, un chirurgien n'eſt pas reſponſable des fautes qu'il fait par ignorance ou par impéritie; il faut

qu'il y ait du dol ou quelqu'autre circonſtance qui le rende coupable.

CHITON, *Chiton*, Χιτὼν, (*a*) nom que les Grecs donnoient à leur habit le plus ordinaire; & cet habit étoit la tunique, eſpèce de robe, qui deſcendoit juſqu'aux genoux, & quelquefois juſqu'aux talons. Ils appelloient ces tuniques longues, ποδήρης χιτὼν.

CHITONE, *Chitone*, (*b*) ſurnom de Diane. Elle fut ainſi appellée, du culte qu'on lui rendoit dans un petit bourg de l'Attique, ou peut-être du mot Grec χιτὼν, habit, parce qu'on lui conſacroit les premiers habits des enfans. On la nommoit auſſi Chitonie.

CHITONÉADE, *Chitoneas*, (*c*) eſpèce de danſe en l'honneur de Diane. On y jouoit de la flûte.

CHITONIE, *Chitonia*, ſurnom de Diane, le même que celui de Chitone, *Voyez* Chitone.

CHITONIES, *Chitonia*, (*d*) fêtes que l'on célébroit en l'honneur de Diane de Chitone, village de l'Attique, d'où cette Diane fut appellée Chitonie.

CHITONISQUE, *Chitoniſcus*, Χιτωνίσκος, (*e*) nom d'une tunique de laine que les Grecs portoient ſur la peau, & qui leur ſervoit de chemiſe. Les Romains, qui avoient le même vêtement, l'appelloient *ſubucula*.

CHIUS, *Chius*, Χῖος, (*f*) fils de Neptune & d'une nymphe. Il eſt parlé de Chius au commencement de l'article de Chio. *Voyez* cet article.

CHIUS, *Chius*, un des jets des dés. Quelques Auteurs penſent que c'étoient les trois trois; d'autres, les trois unités.

CHLAMYDE, *Chlamys*, (*g*) ſorte d'habit, qui fut ſur tout en uſage chez les Grecs & chez les Romains. On le mettoit ſur la tunique comme un ſurtout ou comme un manteau. Voilà ce qu'il y a de certain; car, pour ce qui eſt de ſa forme, les Auteurs ne ſont pas plus d'accord entr'eux, que ſur la plûpart des autres vêtemens des Anciens. Quelques-uns ont dit que c'étoit la même choſe que la toge Romaine; mais, ce ſentiment eſt rejetté de la plûpart. D'autres diſent plus vraiſemblablement que la Chlamyde ne différoit point du ſagum ou paludamentum, fondés ſur l'étymologie, qui dit que la Chlamyde eſt ce qu'on appelloit σάγος, & ſur la définition de Nonius qui aſſure que le paludamentum étoit ce que l'on appelloit de ſon tems, Chlamyde. Chez les Grecs on ſe ſervoit de cet habit en guerre & en paix, comme pluſieurs Auteurs en font foi.

La Chlamyde étoit toute ou-

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. pag. 3.
(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. pag. 312.
(*c*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. pag. 311.
(*d*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. T. II. p. 212.
(*e*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. pag. 4.
(*f*) Pauſ. p. 404.
(*g*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. p. 6. *& ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. T. IX. p. 185, 186.

verte, & s'attachoit avec une boucle ſur l'épaule, enſorte que le côté où s'attachoit la boucle étoit tout découvert. On mettoit ordinairement la boucle ſur l'épaule droite, afin que le bras droit demeurât libre, comme on l'obſerve ſur les monumens.

Il y avoit deux ſortes de Chlamydes, la Macédonienne, & la commune; la Chlamyde Macédonienne étoit, ſelon quelques-uns, fermée à l'extrêmité d'en bas; on prétend trouver la forme de la Chlamyde commune dans ce paſſage de Macrobe: *Les Anciens ont dit que toute la terre habitable étoit ſemblable à une Chlamyde étendue.* Mais, Rubénius ſoûtient qu'il n'y avoit aucune différence entre la Chlamyde Macédonienne & la commune. Il eſt en effet fort difficile d'entendre comment une Chlamyde, qui étoit une eſpèce de manteau, pouvoit être fermée à l'extrêmité d'en bas. Le paſſage d'Ammonius qu'on allegue pour prouver qu'elle étoit fermée en bas, peut fort bien s'entendre en cette manière, que la Chlamyde Macédonienne étant fort large, les deux côtés ſe réuniſſoient par le bas, ſans être joints ni couſus enſemble, comme les deux côtés de nos manteaux ſe touchent ſans être attachés l'un à l'autre.

Démétrius, roi de Macédoine, dit Plutarque, fit faire une Chlamyde de grand prix, qui avoit la figure du monde, & qui repréſentoit les aſtres; ce qui ſemble marquer une Chlamyde étendue & qui n'eſt pas fermée. Pline eſt plus clair, lorſqu'il dit que Dinocharès qui bâtit Alexandrie, ſous les ordres d'Alexandre le Grand, donna à cette ville la forme d'une Chlamyde Macédonienne; qu'elle avoit la rondeur de la Chlamyde avec quelques inégalités ſur les bords, & que ſes deux angles s'étendoient à droit & à gauche; ce qui marque évidemment que la Chlamyde Macédonienne n'étoit pas jointe en bas aux angles des deux côtés. Cela prouve en même tems que la Chlamyde Macédonienne ne différoit point des autres Chlamydes, hors peut-être pour la grandeur.

Il faut convenir que ce nom de Macédonienne, donné par les Auteurs à cette eſpèce de Chlamyde, ſemble marquer quelque différence; mais, on ne ſçauroit dire préciſément en quoi elle différoit des autres, non plus que la Theſſalienne, dont parle Héſychius & les autres Grammairiens, & à laquelle Philoſtrate, dans ſes Héroïques, ſemble donner une forme particulière.

La Chlamyde étoit auſſi en uſage chez les Romains; nous trouvons dans les anciens monumens pluſieurs Empereurs & officiers d'armée avec cette ſorte de manteau qu'on appelloit paludamentum. S'il étoit la même choſe que la Chlamyde, comme il y a apparence, & comme le dit expreſſément Nonius Marcellus, nous ne manquons pas de figures de la Chlamyde. D. Bernard de Montfaucon nous en donne un nombre dans ſes antiquités. Il eſt vraiſemblable que l'Épheſtride

étoit la même choſe que la Chlamyde ; Artémidore dit expreſſément que ce qu'on nommoit Chlamyde, s'appelloit auſſi Mandyas, Épheſtride & Birrhus.

Certains prétendent qu'il y avoit quatre ou cinq eſpèces de Chlamydes, celle des enfans, celle des femmes, & celle des hommes ; & parmi les Chlamydes des hommes, on diſtinguoit celle du peuple & celle de l'Empereur.

CHLAMYDIA, *Chlamydia*, l'un des noms, qu'a porté l'iſle de Délos. *Voyez* Délos.

CHLANIS, CHLANIDION, *Chlanis, Chlanidion. V.* Chlene.

CHLARHILES [la Nation des], *Chlarhilorum gens.* C'étoit un peuple des Gaules près du Rhône, ſelon Feſtus Aviénus, ou plutôt ſelon les éditions qu'a eues Ortélius ; car, celle d'Oxford porte *Chabilcorum.*

CHLENE, *Chlæna*, Χλαῖνα, (*a*) eſpèce de vêtement, que les Romains appelloient Lene, étoit en uſage dès les tems héroïques. C'étoit une eſpèce de ſurtout, qui ſervoit à garantir du froid & des autres injures des ſaiſons.

Il y en avoit de doubles, & d'autres toutes ſimples ſans fourrure ; on s'en ſervoit la nuit comme de couverture. On donna à Priam, lorſqu'il coucha dans la tente d'Achille, des Chlenes fourrées pour ſe couvrir la nuit. Saint Bénoît veut qu'on en donne une à chaque religieux, ſans doute pour cet uſage : *Stramenta autem lectorum ſufficiant matta, ſagum, læna & capitale.* Dom Bernard de Montfaucon croit que le religieux ſe mettoit dans le ſagum ou le ſaie, & qu'il ſe couvroit de la Chlene. On s'en ſervoit à la guerre, comme on peut le voir dans l'Odyſſée d'Homère. Il n'eſt guere d'habit, dont l'uſage ſe trouve plus fréquemment dans les Auteurs. Il eſt quarré, dit Ammonius ; figure propre à ſervir la nuit comme le jour.

Il y avoit un autre habit à peu près ſemblable pour la forme, qu'on appelloit Chlanis ou Chlanidion, qui étoit d'une étoffe plus légere & plus douce, & qui ſervoit aux femmes auſſi-bien qu'aux hommes. On croit auſſi que la ſiſyre étoit une eſpèce ou Chlene d'une étoffe plus groſſière, & qui ſervoit auſſi le jour & la nuit.

Le Chlanidion ſe nommoit encore Hymation. Il paroît par celui qu'on voit à la femme de Pruſias, préfet de l'iſle de Cos, qu'il ne deſcendoit pas juſqu'aux talons. Le Chlanidion faiſoit auſſi partie de l'habillement des Babyloniens ; mais, il ne deſcendoit pas ſi bas aux Babyloniens qu'aux femmes Grecques.

CHLÉNÉAS, *Chleneas*, (*b*) Étolien, qui fut député vers les Lacédémoniens pour les engager à entrer dans un traité, que ceux de ſa nation avoient fait avec les Romains. Il repréſenta vivement aux Lacédémoniens, tous les maux dont les rois de Macédoine les avoient accablés ; le deſſein qu'ils avoient toujours eu, &

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. T. III. p. 8.

(*b*) Roll. Hiſt. Anc. T. IV. pag. 498 & 409.

qu'ils avoient encore d'opprimer la liberté de la Grece, en particulier l'impiété ſacrilege dont avoit uſé Philippe en pillant un temple dans la ville de Therme ; la noire perfidie & la cruauté qu'il avoit exercées contre les Meſſéniens. Il ajoûta qu'ils n'avoient rien à craindre de la part des Achéens, leſquels, après toutes les pertes qu'ils avoient faites dans la dernière campagne, ſe trouveroient fort heureux de pouvoir défendre leur païs ; que pour Philippe, quand il verroit les Étoliens les attaquer par terre, les Romains & Attale par mer, il ne ſongeroit point à porter ſes armes dans la Grece. Il conclut, en demandant que les Lacédémoniens perſévéraſſent dans l'alliance qu'ils avoient faite avec l'Étolie, ou que du moins ils demeuraſſent neutres. Le fragment de Polybe, où cette harangue eſt rapportée, en demeure là, & ne marque point quel en fut le ſuccès.

CHLÉVOCHARME, *Chlevocharmus*, Χλευόχαρμος, (*a*) C'étoit un homme, que Lucien repréſente ſans chapeau ni ſouliers, couvert d'un méchant manteau, & qui parloit entre ſes dents.

CHLIDON, *Chlidon*, Χλίδων, (*b*) Thébain. Hippoſthénidas, l'un de ceux qui s'étoient joints à Pélopidas pour délivrer Thebes de la tyrannie d'Archias & de Léontidas, vint à s'imaginer que c'étoit une entrepriſe trop pleine de difficultés & d'obſtacles ; & il réſolut d'engager les conjurés à différer du moins l'exécution. Il leur dépêcha pour cet effet Chlidon qui étoit un de ſes amis. Chlidon s'en va chez lui en diligence, tire ſon cheval de l'écurie, & commande à ſa femme de lui apporter la bride. Sa femme, ne ſçachant où elle étoit, & ne pouvant la trouver, dit qu'elle l'a prêtée à un voiſin. Chlidon s'emporte ; on en vient aux injures, & de-là aux malédictions. Sa femme vomit contre lui les imprécations les plus affreuſes, & prie les dieux que ſon chemin lui ſoit funeſte à lui & à ceux qui l'ont envoyé ; de ſorte que Chlidon ayant perdu par ſon emportement la plus grande partie du jour à ce démêlé, & tirant même de ce qui venoit d'arriver une ſorte de mauvais augure, renonce à ce voyage, & va d'un autre côté. On dit qu'il alla chercher Hippothénidas & ne l'ayant pas trouvé, il alla chez un des conjurés où il ſe doutoit bien qu'il le trouveroit ; & il y alla pour lui dire d'envoyer un autre meſſager à ſa place. Ce fut cependant ce retardement même de Chlidon, qui ſauva la ville de Thebes, parce que pendant ce tems-là Pélopidas & ceux de ſa bande y entrerent, & exécuterent leur deſſein contre les tyrans.

CHLIDON, *Chlidon*, Χλίδων, (*c*) ſorte de bracelet, qui étoit en uſage chez les Grecs & chez les Romains.

CHLOE, *Chloe*, (*d*) ſurnom

(*a*) Lucian. T. II. p. 1005.
(*b*) Plut. T. I. p. 281.
(*c*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. p. 50.
(*d*) Horat. L. III. Ode. 20. v. 12.

que l'on donnoit à Cérès. Horace parle de Chloé, qu'il appelle arrogante.

CHLOÉ, *Chloe*, Χλόη, (*a*) dame Chrétienne de la ville de Corinthe, qui fit avertir S. Paul des conteſtations ſurvenues entre les fideles au ſujet des différens partis qu'ils épouſoient, l'un diſant *je ſuis à Paul*, l'autre *je ſuis à Apollos*, l'un *je ſuis à Pierre*, & l'autre *je ſuis à Jeſus-Chriſt*. L'Apôtre entreprit d'étouffer ces factions, en leur repréſentant que Paul, Apollos & Pierre n'avoient pas été crucifiés pour eux, & qu'il n'y avoit que Jeſus-Chriſt qui fût leur Sauveur; que Jeſus-Chriſt n'étoit point diviſé pour faire tant de partis, & exciter tant de tumulte; que Paul, Apollos & Céphas ne prêchoient & ne bâtiſoient point pour ſe faire des ſectateurs, mais pour gagner des membres & des diſciples à Jeſus-Chriſt.

Au reſte, Chloé n'écrivit pas elle-même à Saint Paul; mais, elle fit écrire par quelques-uns de ſa maiſon. Saint Chryſoſtôme conjecture qu'elle employa pour cela Étienne, Fortunat & Achaïque, qui étoient les premiers de l'Achaïe. Quelques-uns ont pris Chloé pour un homme; mais, c'eſt un nom de femme.

CHLOIES, *Chloia*, (*b*) fêtes que l'on célébroit à Athènes. On immoloit à cette fête un bélier à Cérès. Quoique Pauſanias diſe que cette dénomination a quelque choſe de myſtérieux, M. Potter dit, avec vraiſemblance, qu'elle peut venir de Chloé, herbe, nom qui convient à la Déeſſe des moiſſons.

CHLORÉE, *Chloreus*, (*c*) capitaine Phrygien ou Troyen, qui étoit conſacré à Cybele. Il avoit été autrefois prêtre dans le temple de cette Déeſſe.

Dans une bataille, où Camille, reine des Volſques, combattoit contre les Troyens, Chlorée s'offrit par hazard aux yeux de cette Princeſſe, avec des armes éclatantes, monté ſur un courſier écumant, dont la houſſe étoit une peau garnie d'or & couverte d'écailles de bronze, en forme de plume. Ses habits étoient d'une teinture étrangère, couleur de pourpre. Une agraffe d'or retrouſſoit ſon manteau militaire de lin jaune. Son arc de corne étoit de Lycie, & ſes fleches de Gortyne; ſes tuniques & ſes brodequins, à la manière des Barbares, étoient brodés. L'or éclatoit ſur le caſque de ce Prêtre, ſur ſon carquois, & ſur ſon arc. Camille, ſoit pour avoir la gloire de ſuſpendre des armes Troyennes à la porte d'un temple, ſoit pour ſe parer elle-même de ces ſuperbes armes dans les forêts, ne cherchoit qu'à combattre contre ce Phrygien, dont la brillante dépouille, excitant la cupidité de ſon ſexe, étoit l'objet de ſes aveugles déſirs. Tandis que ſans précaution elle s'avance pour l'atteindre, Aruns lui lance ſon dard,

(*a*) Ad Corinth. Epiſt. I. c. 1. v. 11. & ſeq.

(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. p. 213.

(*c*) Virg. Æneid. L. XI. v. 768. & ſeq. L. XII. v. 363.

dont il la bleſſe à mort. Pour Chlorée, il fut tué depuis par Turnus.

CHLORIS, *Chloris*, Χλωρις, (*a*) la plus jeune des filles d'Amphion & de Niobé, naquit à Orchomène, où regnoit ſon pere. Nélée l'épouſa à cauſe de ſa parfaite beauté, après lui avoir fait une infinité de préſens très-magnifiques. Elle regna avec lui à Pylos, & lui donna trois fils, Neſtor, Chromius & le fier Périclymène, & une fille nommée Péro, qui, par ſa beauté & par ſa ſageſſe, fut la merveille de ſon tems.

L'on voyoit à Argos dans le temple de Latone, une ſtatue de Chloris. Les Argiens prétendoient que le premier nom de cette princeſſe fut Mélibée; qu'Apollon & Diane immolerent à leur reſſentiment tous les enfans d'Amphion, à la réſerve de cette jeune fille, & de ſa ſœur Amycle, qui ſeules avoient bien voulu implorer les bontés de Latone; que Mélibée effrayée de la colère de ces divinités n'avoit pu s'empêcher de marquer ſa crainte par ſa pâleur, & que cette pâleur lui étant toujours reſtée depuis, on avoit changé ſon nom de Mélibée en celui de Chloris. Si l'on en croit les Argiens, ce furent ces deux filles qui firent bâtir un temple en l'honneur de Latone; mais, pour moi, dit Pauſanias, qui m'attache à Homère plus ſcrupuleuſement que les autres, je ne puis croire qu'il ſoit reſté aucun des enfans de Niobé; le Poëte s'en explique aſſez nettement:

Pas un ne ſe ſauva de leur juſte courroux.

On peut juger par ce vers ſi Homère n'étoit pas perſuadé que toute la race d'Amphion avoit été détruite.

Le nom de Chloris en Grec ſignifie *pallidus*, pâle.

Les Éléens diſoient que Chloris fut la première qui remporta le prix de la courſe, aux jeux qui avoient été inſtitués en l'honneur de Junon.

CHLORIS, *Chloris*, Χλωρις, déeſſe des fleurs, la même que Flore, qui fut mariée au vent Zéphire.

CHLORIS, *Chloris*, Χλωρις, femme d'Ampyx, duquel elle eut Mopſus.

CHLORON, *Chloron*, (*b*) terme qui ſe lit ſur un monument. M. le comte de Caylus l'interprete ainſi: Collyre, eſpèce de diarrhodon, *à colore viridi.*

CHLORUS, *Chlorus*, rivière de l'Aſie mineure dans la Cilicie, ſelon Pline.

CHNA, *Chna.* Étienne de Byzance dit: c'eſt ainſi que l'on appelloit autrefois la Phénicie. Saumaiſe, ne trouvant aucun Ancien qui lui ait donné ce nom, croit qu'Etienne de Byzance avoit écrit: c'eſt ainſi que s'appelloit une ville de Phénicie. Mais, le ſçavant Bochart a beaucoup mieux

(*a*) Homer. Odyſſ. L. XI. v. 280. & ſeq. Pauſ. p. 124, 318, 665. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. IV. p. 196, 197. T. VI. p. 97.

(*b*) Recueil d'Antiq. par M. le Comte de Cayl. Tom. I. p. 227.

rencontré, lorſqu'il a dit que Chna eſt un diminutif de Chanaan, & le mot Chna ſe trouve dans Philon de Biblos, interprete de Sanchoniaton, dont Euſebe nous a conſervé quelques fragmens.

CHNODOMAIRE, *Chnodomarius*, roi des Allemands, vainquit Décence, frere du tyran Magnence, en bataille rangée, ſous l'empire de Conſtance, l'an de J. C. 351, courut les Gaules, les ravagea ſans réſiſtance, & pilla pluſieurs villes fort riches. Julien, après une grande victoire qu'il remporta ſur lui près du Rhin, le fit priſonnier en 357, & l'envoya à l'empereur Conſtance à Rome, où il mourut de maladie.

CHNOUBIS, *ou* CHNOUMIS, *Chnoubis*, *Chnoumis*, (*a*) Χνουβὶς, Χνουμὶς. On remarque que cette Inſcription *Chnoubis* ſe rencontre aſſez ſouvent ſur les Abraxas, & que quelquefois au lieu du X il y a une croix parfaite ainſi †. Saumaiſe croit que c'eſt un des trente-ſix doyens, qui, ſelon les Gnoſtiques, préſidoient à tout le Zodiaque. Ne pourroit-on pas dire que la croix eſt là pour un A, & qu'il faut lire Ανουβὶς, Anubis, dieu des Égyptiens, qui ſe trouve aſſez fréquemment ſur ces pierres.

CHOANE, *Choana*, Χόανα, (*b*) ville d'Aſie dans la Médie, ſelon Ptolémée. Quelques exemplaires portent Choave. C'eſt la même que Diodore de Sicile, appelle Chaone.

CHOANE, *Choana*, Χόανα, (*c*) ville d'Aſie dans la Parthie, ſelon Ptolémée.

CHOANE, *Choana*, Χόανα, (*d*) ville d'Aſie dans la Bactriane, ſelon le même.

CHOANIENS, *Choani*, (*e*) peuples de l'Arabie heureuſe, ſelon Pline. On lit dans les Métamorphoſes d'Ovide :

Inſtabant parte ſiniſtra

Chaonius Molpeus ; dextra Nabathæus Ethemon.

Quelques Commentateurs d'Ovide l'expliquent de la Chaonie contrée d'Épire ; mais, comme l'ont judicieuſement remarqué d'autres Critiques qui ont travaillé ſur cet Auteur ; pourquoi Ovide auroit-il mis un Grec entre des Arabes dans un combat donné en Éthiopie au ſujet du mariage d'Andromede ? Ils ont bien vu qu'il falloit lire dans Ovide *Choanius*, & non pas *Chaonius*. Le P. Hardouin eſt auſſi de ce ſentiment. On objecte que les manuſcrits portent tous ſans variation, *Chaonius*, excepté celui de Leyde où l'on lit Cahonius ; cette uniformité prouve tout au plus que la faute eſt ancienne, & qu'elle a été copiée par un grand nombre de gens, qui n'entendoient pas ce qu'ils écrivoient.

CHOASPES, *Choaſpes*,

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. pag. 361.
(*b*) Ptolem. L. VI. c. 2.
(*c*) Ptolem. L. VI. c. 5.
(*d*) Ptolem. L. VI. c. 11.
(*e*) Plin. T. I. p. 340. Ovid. Metam. L. V. c. 5.

Χοάσπης, (a) fleuve d'Aſie, qui avoit ſa ſource dans les montagnes de Médie, au-deſſus d'Ecbatane, ville ſituée ſur les rives de ce fleuve. Pline dit qu'il ſe jettoit dans le Paſitigris.

Strabon, qui fait auſſi mention du Choaſpes, rapporte que ſelon Polyclete, le Choaſpes, l'Eulée & le Tigre, c'eſt-à-dire, le Paſitigris, ſe joignoient dans un même lac, & ſe rendoient de-là dans la mer; ce qu'il faut entendre du golfe Perſique. Le même Auteur, parlant de la ville de Suſe, dit: » Elle eſt ſituée au milieu des » terres au de-là du Choaſpes » auprès d'un pont; la Suſiane » s'étend juſqu'à la mer; & ſa » côte eſt depuis les frontières » de celle de Perſe juſqu'à l'em- » bouchure du Tigre, environ » l'eſpace de trois mille ſtades. » Le Choaſpes, qui traverſe la » Suſiane, finit à cette côte, & a » ſon origine chez les Uxiens. « Cette dernière opinion de Strabon n'eſt point exacte, ſi la poſition que M. d'Anville donne aux Uxiens, dans ſa carte des Aſſyriens & autres peuples d'Aſie, eſt juſte; car, il les met dans les montagnes près de la Suſiane.

L'eau du Choaſpes, au rapport de Quinte-Curſe, étoit fort célebre pour être exquiſe & délicieuſe à boire. Et Hérodote parlant des préparatifs, qu'on avoit faits pour une expédition de Cyrus, dit que l'on portoit entr'autres choſes de l'eau du fleuve Choaſpes qui paſſoit dans Suſe, parce que le Roi ne buvoit point d'autre eau que de cette rivière. Une quantité de chariots qui étoient trainés par des mulets, portoient dans des vaiſſeaux d'argent, cette eau qu'on avoit fait auparavant bouillir, & ſuivoient par tout le Roi.

CHOASPES, *Choaſpes*, (b) Χοάσπης, fleuve des Indes, qui naiſſoit au mont Paropamiſe, & alloit tomber dans le Cophé. Quinte-Curſe fait mention de ce fleuve. Selon cet Hiſtorien, Alexandre le paſſa, dans ſon expédition des Indes. L'embouchure du Choaſpes dans le Cophé étoit au-deſſus de l'Arachoſie.

CHOBA, *Choba*, Χωβά. (c) Le livre de Judith, ſelon les Septante, dit que les Iſraëlites ayant appris la mort d'Holopherne, & voyant que les Aſſyriens s'enfuyoient en déſordre, les pourſuivirent juſqu'à Choba, les paſſant au fil de l'épée. La Vulgate ne nomme point ce lieu, & dit ſimplement, juſqu'à l'extrêmité des frontières. Dans le verſet précédent, on lit qu'Ozias envoya à Béthomaſta, à Bébaï, à Chobaï, à Cholam & à toutes les extrêmités de la terre d'Iſraël pour leur porter la nouvelle de ce qui venoit d'arriver, & les avertir de tomber tous enſemble ſur l'ennemi qui s'enfuyoit.

CHOBAR, *Chobar*, Χοβάρ, (d) fleuve dont il eſt parlé dans le prophete Ézéchiel. Ce prophete

(a) Plin. T. I. p. 333. Strab. p. 728. Q. Curt. L. V. c. 2. Herod. L. I. c. 188.
(b) Strab. pag. 697. Q. Curt. L. VIII. c. 10.
(c) Judith. c. 15. v. 5, 6.
(d) Ezech. c. 1. v. 1. & ſeq.

étoit ſur le bord du fleuve Chobar, lorſqu'il eut des viſions divines. *Voyez* Chabor.

CHOBUS, *Chobus*, fleuve de la Colchide. Arrien, dans ſa lettre à l'empereur Adrien, contenant un Périple du Pont-Euxin, compte du Charies au Chobus 90 ſtades; de-là au fleuve Singame 210 ſtades tout au plus; & il en met 630 du Chobus à Sébaſtopolis. Agathias le nomme auſſi Chobus, & Pline lit Cobus ſans aſpiration; il dit qu'ayant ſa ſource dans le Caucaſe, il traverſe le païs des Suanes.

La carte de la Colchide, par le pere Lamberti, marque bien ce fleuve, & on y avertit que les habitans le nomment Copi; mais, il y a une erreur conſidérable; c'eſt qu'il met le Sigamen au Singame d'Arrien entre le Phaſe & le Chobus, au lieu que le Chobus eſt, ſelon Arrien témoin oculaire, entre le Phaſe & le Singame. De plus, il fait tomber cette dernière rivière dans le Phaſe, de ſorte qu'elle ne va point ſelon ce Pere juſqu'à la mer. Or, Arrien dans ſon Périple ne fait mention que des embouchures des rivières qu'il vit en côtoyant le Pont-Euxin, & en faiſant le tour par eau, ſelon que portoit la commiſſion, dont Adrien l'avoit chargé. S'il entroit dans quelque rivière, il avoit ſoin d'en avertir, comme il fait en parlant du Chobus.

CHOCHOME, *Chochome*, lieu d'Égypte, dans lequel Vénephes V, roi des Thinites, fit élever des pyramides, ſuivant Hérodote, cité par Moréri.

CHODCHOD, *Chodchod*, (*a*) nom d'une ſorte de marchandiſes, que le prophete Ézéchiel met parmi celles que l'on apportoit à Tyr. Les anciens Interpretes ont conſervé ce terme dans leurs traductions, ne ſçachant ce qu'il ſignifioit. Saint Jérôme avoue qu'il n'en a pu trouver la ſignification; le Chaldéen l'entend des perles; d'autres, de l'onyx, ou du rubis, ou de l'eſcarboucle, ou du cryſtal, ou du diamant. Chacun devine comme il peut.

CHODION, *Chodion*, (*b*) l'un des favoris d'Aſinoë, ſœur & femme de Ptolémée, roi de Macédoine. Il fut député par cette Princeſſe vers Ptolémée, lorſqu'elle voulut contracter avec lui un mariage, dont les ſuites furent ſi funeſtes, & pour elle & pour les enfans, qu'elle avoit déjà eus d'un autre mari.

CHODORLAHOMOR, (*c*) *Chodorlahomor*, Χοδολογομὸρ, roi des Élamites, au tems d'Abraham. Ce Prince, s'étant joint au roi de Sennaar & à deux autres Rois, porta ſes armes au midi de l'Euphrate, & obligea les petits rois de Syrie & du païs de Chanaan à lui payer tribut. Ces Princes, étant demeurés ſoumis pendant douze ans, tenterent de ſecouer le joug la treizième année; ce qui obligea Chodorlahomor de venir avec ſes alliés dans ce païs. Les Chana-

(*a*) Ezech. c. 17. v. 16.
(*b*) Juſt. L. XXIV. c. 2.
(*c*) Geneſ. c. 14. v. 1. *& ſeq.* Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. III. pag. 348. T. V. p. 334, 335, 386.

néens furent battus ; mais, Abraham étant tombé pendant la nuit ſur l'armée victorieuſe avec ſes gens & ceux de trois de ſes amis, la tailla en pieces, & reprit tout le butin que ces rois emmenoient ; ce qui montre que l'armée de ces quatre Princes ligués n'étoit pas conſidérable. Comme dans tout le reſte de la Génèſe il n'eſt plus parlé de ces rois d'Élam & de Sennaar, il y a grande apparence que la victoire remportée par Abraham leur ôta l'envie de paſſer davantage l'Euphrate, pour faire de nouvelles courſes au midi de ce fleuve.

CHŒAC, *Chœac*, Χοιὰκ, (*a*) nom d'un des mois de l'année Égyptienne, ſelon Plutarque. Ce mois répondoit à notre mois de Décembre.

CHOÉNICIDES, *Choenicides*. Ce mot, qui ſignifie de petits boiſſeaux, eſt le nom que les Grecs, établis à Sinope ſur le Pont-Euxin, donnoient à certains creux enfoncés dans les rochers, & qui ſe rempliſſoient d'eau lorſque la mer étoit haute. Les Sinopéens y pêchoient en abondance le poiſſon qu'ils nommoient pélamides, & qui, ſelon Rondelet, ſont de jeunes thons.

CHŒNIX, *Chœnix*, (*b*) Χοῖνιξ, ſorte de meſure Greque, qui fut adoptée par les Romains.

Quatre meſures différentes avoient le nom de Chœnix. La plus petite, communément appellée Chœnix Attique, avoit trois cotyles Attiques ; la ſeconde en avoit quatre. On en comptoit ſix à la troiſième, & huit à la quatrième, qui eſt celle dont Fannius a parlé comme d'une meſure naturaliſée à Rome. Aucun Ancien que nous connoiſſions, n'a dit qu'elle fût Attique ; mais, il eſt aiſé de montrer ſon origine & le lieu de ſa naiſſance ; il faut ſeulement ſe ſouvenir de ce qu'Hérodote a écrit, que la coudée royale de Perſe étoit plus grande de trois doigts que la coudée Greque, ou d'Athènes. Par-là nous voyons que la proportion entre les pieds ſimples, & par conſéquent entre les pieds cubes des deux nations, étoit celle de huit à neuf. Mais, on ne la trouveroit pas dans leurs pieds cubes, ſi, comme il y avoit vingt-quatre doigts à la coudée, il n'y avoit eu auſſi vingt-quatre Chœnix Attiques, au médimne Attique ; car le même Hiſtorien aſſure que l'artabe, meſure de Perſe, étoit plus grande que le médimne Attique de trois Chœnix Attiques. Or, ce médimne avoit quatre-vingt-ſeize ſextiers, comme le dit Galien, ou cent quatre-vingt-douze cotyles Attiques ; ainſi, le Chœnix, qui en étoit la vingt-quatrième partie, avoit quatre ſextiers, ou huit cotyles, comme celui de Fannius.

M. Rollin, parlant de l'ordre que l'on gardoit pour les vivres dans les armées des Grecs & des Romains, dit que la ration de bled que l'on donnoit à chaque

(*a*) Plut. T. I. p. 24.
(*b*) Roll. Hiſt. Anc. T. II. p. 390. T. V. p. 741. Mém. de l'Acad. des Inſc. & Bell. Lett. T. VIII. p. 380, 400. *& ſuiv.*

ſoldat pour ſa nourriture journalière, étoit un Chœnix chez les deux peuples. Il ajoûte que c'étoit auſſi la nourriture des eſclaves par jour. M. Rollin évalue le Chœnix, la huitième partie d'un boiſſeau Romain ; & le boiſſeau Romain contenoit les trois quarts du nôtre & un peu plus ; & le nôtre a ſeize litrons. Ainſi c'étoit près de deux litrons par jour. Ce Chœnix étoit celui qui contenoit trois cotyles Attiques.

CHŒRADES, *Chœradæ*, (*a*) Χοιράδαι, iſle de la mer Ionienne ſur la côte d'Italie près du promontoire Iapygien, ſelon Thucydide.

Caſaubon, dans ſes notes ſur Strabon, croit que c'eſt la même choſe que ce Géographe appelle les trois promontoires des Iapyniens.

CHŒRADES, *Chœradæ*, Χοιράδαι, nom qu'Héſychius, Favorin & autres Lexicographes donnent aux iſles ou écueils du Pont-Euxin près de l'Helleſpont. Ortélius croit que ce ſont les mêmes que les Cyanées.

CHŒRADES, *Chœradæ*, Χοιράδαι. Dictis de Crete, dans ſon hiſtoire de la guerre de Troye, dit : » Ajax, roi des Locriens, » ayant tâché de ſe ſauver à la » nage, & les autres ayant ſaiſi » des planches, ou ce qu'ils trou- » voient pour gagner le bord de » la mer ; après qu'ils furent ar- » rivés à l'iſle d'Eubée, & qu'ils » eurent abordé les écueils nom- » més Chœrades, ils y périrent ; » car, Nauplius ſçachant l'em- » barras où les jettoit la tempê- » te, & voulant venger la mort » de Palamède, alluma des feux » pour les attirer vers les ro- » chers, comme ſi c'eût été un » port. « Ces écueils étoient voiſins du mont Capharée ; de-là vient que Sénéque, le tragique, les nomme *Petræ Capharides*. Ortélius trouve que Phalaris & Dion de Pruſe les nomment Caphérides ; & qu'ils ſont appellés Caphurides par Q. Calaber. Il ajoûte que ce fut-là qu'Ajax fit naufrage, après avoir violé Caſſandre.

Homère, dans l'Odyſſée, appelle ces écueils Γυραίων πετρων, que Madame Dacier rend par les roches Gyréennes, ſur quoi elle fait la note ſuivante : » Les ro- » chers appellées *Gyræ* & *Chæ- » rades* étoient près du promon- » toire de l'Eubée, lieu très- » dangereux ; & c'eſt ce qui » avoit fait donner à ce promon- » toire le nom de Capharée du » Phénicien *Capharus*, qui ſigni- » fie un écueil le briſeur, en La- » tin *ſcopulus contritor*, ſelon la » remarque de Bochart. «

CHŒRADES, *Chœradæ*, Χοιράδαι, iſles ou écueils dans le golphe Perſique, ſelon Arrien dans ſes indiques citées par Ortélius.

On a mis auſſi des écueils de ce nom auprès du détroit de Gibraltar. Ortélius obſerve qu'il y a encore à préſent des écueils dans le golfe de Cadix, qui conſervent cet ancien nom, mais traduit dans

(*a*) Thucyd. p. 512.

les langues modernes ; que les Eſpagnols les nomment los Puercos, & que les François diſent roches de la Truye, ce qui revient au même ſens.

Gerbelius dit que les iſles Baléares ſont nommées Chœrades par Apollonius. Ortélius ajoûte qu'elles ſont appellées de même par Iſace, commentateur de Lycophron.

CHŒRADES, *Chœradæ*, Χοιράδαι, ville d'Aſie au païs des Moſynéciens. Scylax dit qu'elle étoit habitée par des Grecs. Etienne de Byzance en parle auſſi ſur l'autorité d'Hécatée, qui dans ſon Europe la donne de même aux Moſynéciens.

CHŒRÉAS, *Chœreas*, (*a*) Χοιρέας, nom d'un lieu dans l'iſle d'Eubée. Il étoit ſitué ſur la côte d'Érétrie. Hérodote eſt le ſeul qui faſſe mention de ce lieu. C'eſt à l'occaſion des Perſes, qui débarquerent un jour ſur cette côte.

CHŒRÉATES, *Chœreatæ*, Χοιρεᾶται, (*b*) nom d'une tribu des Sycioniens dans le Péloponnèſe. Ce mot veut dire la tribu des Porchers. On attribue cette dénomination à Cliſthènes.

CHŒRILE, *Chœrilus*, (*c*) Χοίριλος, Poëte tragique, qui étoit d'Athènes ; il floriſſoit vers la 64e Olympiade. Quelques-uns prétendent qu'il inventa les maſques & les habits de théatre. On dit qu'il avoit compoſé cent cinquante tragédies, & qu'il avoit remporté le prix treize fois. On ne trouve le nom que d'une ſeule de ſes tragédies ; ce nom eſt Alope. Alope étoit fille de Cercyon, de laquelle Neptune eut Hippothoon, un des dix héros qui avoient donné leurs noms aux dix tribus d'Athènes. Euripide & Carcinus avoient chacun compoſé une tragédie auſſi intitulée *Alope*. Diogène Laërce cite l'autorité d'un poëte Chœrile, pour prouver que Thalès avoit été le premier Philoſophe qui eût ſoûtenu que les ames ſont immortelles ; ce qui prouveroit qu'au moins quelques-uns des ouvrages de Chœrile exiſtoient encore du tems de Diogène Laërce ; mais il n'eſt pas ſûr que ce Chœrile ſoit le poëte tragique Chœrile : car, il y a eu deux autres poëtes très fameux de ce nom.

CHŒRILE, *Chœrilus*, (*d*) Χοίριλος, fameux Poëte, dont la patrie n'eſt pas bien connue. Etienne de Byzance dit qu'il naquit dans la petite iſle appellée Jaſe, près de la Carie. Héſychius ſoûtient qu'il étoit de Samos ; & ſi l'on en croit Suidas, il étoit d'Halicarnaſſe. On peut concilier ces trois Auteurs, en obſervant que l'iſle, où étoit né Chœrile, étoit de la dépendance de Samos, & qu'étant allé demeurer à Halicarnaſſe, il y acquit le droit de bourgeoiſie. Ce fut dans cette

(*a*) Herod. L. VI. c. 101.
(*b*) Herod. L. V. c. 68.
(*c*) Suid. Tom. II. p. 1160. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. XIX. p. 219.
(*d*) Suid. T. II. p. 1160, 1161. Plut. T. I. p. 443. Strab. p. 303. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. T. XIX. p. 219, 229.

dernière ville, ainſi qu'on l'apprend des Auteurs cités, qu'il ſe lia étroitement avec Hérodote, qu'on accuſe de l'avoir trop aimé. Il s'appliqua à la Poëſie; & le poëme où il décrivit la victoire que les Athéniens remporterent contre Xerxès, leur parut ſi beau, qu'ils lui firent donner une pièce d'or pour chaque vers. Ce qui en a été conſervé par Ariſtote dans ſes livres de la Rhétorique, & par Joſephe, juſtifie le bon goût des Athéniens.

Plutarque aſſure dans la vie de Lyſandre, que ce général voulut toujours avoir Chœrile auprès de lui, pour immortaliſer ſon nom par les vers de ce Poëte; & ſi l'on en croit Suidas, il fut ordonné que ſes poëſies ſeroient récitées avec celles d'Homère. Il avoit auſſi décrit en vers la guerre de Darius, roi de Perſe, dont Strabon a conſervé un beau fragment. Il avoit encore compoſé quelques autres poëmes, ainſi qu'on l'apprend de Suidas. Il mourut chez Archélaüs, roi de Macédoine.

CHŒRILE, *Chœrilus*, (*a*) Χοίριλος, autre Poëte qui vivoit près d'un ſiecle après le précédent. Malgré la groſſièreté de ſes vers ſans goût & ſans beauté, il fut eſtimé & chéri d'Alexandre. Ce Prince avoit coûtume de dire qu'il aimeroit mieux être le Therſite d'Homère, que l'Achille de Chœrile. On dit qu'Alexandre convint avec ce Poëte qu'il lui donneroit une piece d'or pour chaque vers de ſon poëme qui ſeroit trouvé bon, à condition qu'à chaque mauvais vers on lui donneroit un ſoufflet; on dit qu'il expira ſous les coups.

Au reſte, Alexandre, comme le remarque Horace, en hononorant de ſon eſtime un poëte tel que Chœrile, marquoit bien peu de goût, lui qui d'ailleurs étoit ſi délicat en fait de peinture & de ſculpture, qu'il avoit défendu par un édit, à tout autre peintre qu'Apelle de le peindre, & à tout autre ſtatuaire que Lyſippe de le tirer en airain. Sylla, chez les Romains, en uſa auſſi libéralement, mais plus prudemment qu'Alexandre à l'égard d'un Poëte, qui lui avoit préſenté des vers pitoyables. Il lui fit donner une récompenſe, à condition qu'il ne feroit plus jamais de vers; condition bien dure pour un mauvais Poëte, mais fondée en raiſon.

CHŒRILE, *Chœrilus*, (*b*) Χοίριλος, fameux athlete, Eléen. Il eut l'honneur du Pugilat dans la claſſe des jeunes gens. On voyoit à Olympie ſa ſtatue en bronze, qui étoit un ouvrage de Sthénis Olynthien.

Le texte de Pauſanias, où il eſt parlé de cet athlete, paroît corrompu. M. l'abbé Gédoyn croit qu'il faut lire de la manière que nous venons d'en parler.

CHŒRIUS, *Chœrius*, (*c*) Χοίριος, nom d'un bois du Pélo-

(*a*) Horat. L. II. Epiſt. 1. v. 232. *& ſeq.* de Art. Poët. v. 357, 358. Roll. Hiſt. Anc. T. VI. p. 129, 130. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. XIX. p. 220.

(*b*) Pauſ. p. 375.

(*c*) Pauſ. p. 216.

ponnèſe. Pauſanias dit que c'étoit par ce bois que les Meſſéniens, ſuivant qu'il avoit plu à Auguſte de les borner du côté de la Laconie, confinoient avec les Géréniens.

CHŒROGLYLLUS, *Chœroglyllus*, Χοιρογλυλλιος, (*a*) animal déclaré impur par la loi de Moïſe. Ce Légiſlateur dit que le Chœroglyllus rumine; mais, comme il n'a pas l'ongle fendu, il eſt cenſé ſouillé. L'Hébreu Schaphan n'eſt pas bien connu. Quelques-uns l'expliquent du lievre; & d'autres, du lapin. Mais, Moïſe a déjà parlé du lievre auparavant; & le lapin ne rumine point. Ce ne peut donc être aucun de ces deux animaux. Ce n'eſt pas non plus le Chœroglyllus, ou l'hériſſon, puiſqu'il ne rumine pas. Bochart croit que c'eſt une eſpèce de gros rat, commun en Arabie, bon à manger, & nommé aliarbuho. Ces animaux ruminent, demeurent dans les rochers, & vont en troupes; qualités que l'Écriture attribue au Schaphan.

CHŒRUS, *Chœrus*, Χοιρὶς, (*b*) pere de Smicythus, qui avoit conſacré un grand nombre de riches préſens dans le bois d'Olympie.

CHOÈS, *ou* CHOUS, *Choes*, *Choüs*, (*c*) nom que l'on donnoit au ſecond jour de la fête des Anthiſtéries. Ce jour-là chacun buvoit dans ſon propre pot, appellé choüs, du Grec χόος. On voit par-là d'où venoit à ce jour le nom de choüs.

Un jour à cette fête, Timon le miſanthrope & Apémantus étoient à table tous deux ſeuls. Apémantus commença à dire: *Ha, le bon feſtin que nous faiſons, Timon! Oui*, lui répondit Timon, *ſi tu n'en étois pas.*

Il n'y avoit pas de meilleurs feſtins pour Timon & pour Apémantus, auſſi miſanthrope que Timon, que celui qu'ils célébroient en l'honneur de Mercure Terreſtre, conducteur des morts, qu'on honoroit pendant la fête de Choès. C'eſt en cela que conſiſte tout le ſens de ce paſſage, qui n'en auroit point autrement.

Choès étoit auſſi le nom d'une meſure Attique pour les liquides.

CHŒUR, *Chorus*, Χορὸς, (*d*) terme, qui, dans la poëſie dramatique, ſignifie un ou pluſieurs acteurs qui ſont ſuppoſés ſpectateurs de la piece, mais qui témoignent de tems en tems la part qu'ils prennent à l'action par des diſcours qui y ſont liés, ſans pourtant en faire une partie eſſentielle.

I. La tragédie, dans ſon origine, n'étoit qu'un hymne ſacré, chanté & danſé en l'honneur de Bacchus; les ſujets, dont on prenoit occaſion de louer ce dieu, venant à s'épuiſer, les Poëtes furent obligés de recourir à diffé-

(*a*) Levit. c. 11. v. 5.
(*b*) Pauſ. p. 340.
(*c*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. p. 213.
(*d*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. I. pag. 144, 145. T. IV. p. 457. Tom. VIII. p. 199. *& ſuiv.* Tom XII. pag. 96, 97. T. XIII. p. 305. Tom. XIX. p. 227. Tom. XXI. p. 149. *& ſuiv.*

rentes

rentes inventions pour ne point toujours rabattre les mêmes choſes. De-là vinrent ces épiſodes que nous appellons actes aujourd'hui, qui ſe réciterent par un ou pluſieurs hiſtrions, entre deux chants de ces hymnes ou Chœurs. De ces épiſodes ou actes, ſe forma dans la ſuite le corps de la tragédie, & inſenſiblement les Chœurs n'en furent plus qu'une partie, qu'il fallut ajuſter avec les autres, d'une manière vraiſemblable; mais, ce ne fut pas ſimplement, pour ſatisfaire à la coûtume, que l'on les conſerva, ce fut à cauſe des grands avantages que la tragédie en retiroit. Car, les Chœurs ſervoient à rendre la tragédie, & plus réguliere, & plus variée. Ils lui donnoient de l'éclat & de la majeſté. Ils en augmentoient le pathétique.

1.° Chez les Anciens, le lieu de la ſcene étoit toujours le devant d'un temple, ou d'un palais, ou quelque autre endroit public; & c'eſt auſſi celui qui paroît plus convenable. Il faut que les ſpectateurs puiſſent aiſément ſe perſuader qu'ils ſont préſens à l'action: & comment peuvent-ils ſe l'imaginer, lorſqu'elle ſe paſſe dans un cabinet, ou dans une chambre de conſeil? Parquel enchantement pourroient-ils croire qu'ils y ont été introduits? Par quelle eſpèce de magie, en levant une ſimple toile, un lieu exactement fermé de toutes parts, peut-il devenir tout-à-coup ouvert, & expoſé aux yeux de pluſieurs milliers de perſonnes? En un mot, comment eſt-il poſſible qu'un lieu que l'on ſuppoſe, ſecret, ſoit en même tems public?

Outre cela, une action, pour pouvoir être expoſée ſur la ſcene avec vraiſemblance, doit être éclatante, ſe paſſer entre les premières perſonnes de l'État, & être de nature à intéreſſer tout un peuple. Il s'enſuit dé-là qu'elle doit aſſembler un grand nombre de témoins qui y prennent part; ces témoins forment le Chœur. Il ne ſeroit pas naturel que des gens intéreſſés à l'action, & qui en attendent l'iſſue avec impatience, demeuraſſent toujours ſans rien dire; la raiſon veut au contraire qu'ils s'entretiennent de ce qui vient de ſe paſſer, & de ce qu'ils ont à eſpérer ou à craindre, lorſque les principaux perſonnages, en ceſſant d'agir ou de paroître ſur le théatre, leur en donnent le loiſir; & voici la matière des chants du Chœur. C'eſt de la ſorte que la néceſſité des Chœurs réſulte du choix judicieux de l'action théatrale & du lieu de la ſcene. Comme on ne pourroit avec raiſon les introduire dans une chambre de conſeil ou dans un cabinet, on ne peut pas les ſupprimer dans une place publique, & ainſi le lieu de la ſcene, l'action & le Chœur, ſe prêtent une vraiſemblance réciproque, dont ils manquent ſitôt qu'on les ſépare.

Il ſuffit d'examiner, avec un peu d'attention, telle tragédie de la bonne antiquité, que l'on voudroit choiſir, pour voir que la plûpart des regles fondamentales de théatre, ſont une ſuite naturelle des Chœurs. Les Anciens ne manquent

jamais de garder l'unité du lieu ; cette regle leur paroiſſoit même de nature à ne pouvoir jamais être violée ; & ils n'en faiſoient point de précepte. La raiſon en eſt, qu'il vaut beaucoup mieux manquer à la vraiſemblance dans les choſes où l'on a beſoin de raiſonnement pour s'en appercevoir, que dans les choſes qui frappent les ſens, & qui ne manquent pas de révolter à la première vue un ſpectateur attentif & intelligent. L'unité du lieu violée eût ſuffi ſeule à Athènes pour faire ſiffler une piece. Un Poëte nommé Carcinus, au rapport d'Ariſtote, faiſoit ſortir Amphiaraüs du temple ſans qu'on le vît ; la piece tomba, les ſpectateurs ne pouvant ſouffrir qu'on leur voulût perſuader qu'Amphiaraüs étoit ſorti véritablement, lorſqu'ils n'en avoient rien vu. Aujourd'hui on ne nous perſuade pas ſeulement qu'un homme ſoit ſorti d'un temple ou d'un palais, quand nous n'en avons rien vu ; on va juſqu'à nous faire croire que ce qui étoit une ſalle, il n'y a qu'un moment, eſt devenu tout-à-coup un jardin ; & l'on nous métamorphoſe, ſans ſcrupule, l'appartement d'une Princeſſe en un temple, ou en une place publique.

Les Chœurs ſuffiſoient aux Anciens pour les empêcher de tomber dans ce défaut ; car, le Chœur ne ſortant preſque jamais du théatre, lorſqu'il s'en étoit une fois emparé, il eût été trop viſiblement ridicule de ſuppoſer que le théatre fût changé, lorſque les perſonnes qui l'occupoient n'avoient point changé de place. Les Chœurs ſervoient encore à marquer la durée de l'action. La repréſentation de leur tragédie ne duroit guére plus de tems qu'il n'en auroit fallu pour l'action même repréſentée ; cette régularité lui donnoit un air de vraiſemblance, qui faiſoit une de ſes plus grandes beautés. Quand bien même nous ſuivrions aujourd'hui cette pratique, elle ne frapperoit preſque pas. La ſymphonie qui remplit nos intermedes, n'ayant aucun rapport à la piece, y fait un vuide que rien ne fixe ; au lieu que les danſes & les chants des Chœurs, étoient une eſpèce de meſure du tems qui s'étoit écoulé entre un acte & un acte.

Outre cela, ils arrêtoient le ſpectateur en continuant de l'occuper, & ils ne manquoient pas de lier la fin de l'acte avec le commencement de l'acte ſuivant ; ce qui eſt plus important que l'on ne penſe, puiſque cette liaiſon contribue à faire ſentir l'unité de l'action. Nos cinq actes iſolés les uns des autres, forment en quelque ſorte cinq pieces différentes, que l'on joue les unes après les autres.

Pluſieurs Sçavans ont fait voir par un grand nombre de paſſages d'Auteurs anciens, que les tragédies ſe chantoient d'un bout à l'autre, & que la muſique des Chœurs n'étoit pas la même que celle des ſcenes. Il eſt vrai que tout ce qui regarde la muſique ancienne, eſt plein de difficultés, & qu'on ne ſçait pas bien ſi le chant des tragédies étoit une véritable mu-

ſique, telle que la nôtre. Il y a apparence, cependant, que la muſique des ſcenes revenoit à ce que nous appellons dans les opéras le récitatif, & que la muſique des Chœurs étoit ce que nous appellons des airs.

Quoi qu'il en ſoit, il eſt aiſé de voir quelle variété les Chœurs produiſoient dans la tragédie. De quelle variété, en effet, n'eſt point ſuſceptible une muſique, qui s'accommode à tant de différentes ſituations, & à tant de différens ſentimens répandus dans une bonne tragédie? La poëſie des ſcenes, & la poëſie des Chœurs n'étoit pas la même; l'iambe, comme plus propre aux diſcours ordinaires, étoit pour les ſcenes, & l'on employoit une autre meſure plus vive, plus cadancée, & plus harmonieuſe pour les Chœurs. Les expreſſions n'étoient pas non plus les mêmes; durant les actes, le Poëte ſacrifioit en quelque ſorte une partie de ſon feu à la vraiſemblance de l'action, & le meſuroit de ſorte que le dialogue conſervoit le naturel qu'il devoit avoir, ſans que le poëme perdît rien, ni de ſa majeſté ni de ſon harmonie; mais, dans les Chœurs rien ne le gênant plus, il donnoit un libre eſſor à ſa verve, & montroit qu'il étoit véritablement Poëte; il employoit alors les penſées les plus brillantes & les plus relevées, les tours les plus forts, les expreſſions les plus hardies & les plus figurées, & ſi durant les actes il avoit parlé le langage des Héros & des Rois, on peut dire que dans les Chœurs il parloit celui des Dieux. La muſique s'accommodoit ſans doute à cette variété; une eſpèce de muſique plus ſimple regnoit durant le cours de la piéce, une muſique plus compoſée étoit réſervée pour les Chœurs; ils étoient toujours accompagnés de danſes. C'eſt ainſi que la tragédie ancienne, variant ſans ceſſe les objets, & offrant continuellement de nouveaux plaiſirs aux ſpectateurs, ſçavoit, ſans les fatiguer, les retenir & les occuper juſqu'à ce qu'elle les renvoyât pleins des paſſions qu'elle ſe propoſoit d'exciter en eux.

2.° Que l'on ſe repréſente un moment, l'effet que devoit faire ſur le théatre ce grand nombre d'acteurs, de différens ſexes & de différens âges, dont les Chœurs étoient compoſés, leurs danſes, leurs chants, la magnificence de leurs habits; tout cela ne contribuoit-il pas merveilleuſement à relever l'éclat du ſpectacle? On voit qu'un des meilleurs moyens d'attacher les peuples & de les tenir comme enchantés, a toujours été d'employer la muſique, & les cérémonies que les Anciens auroient ſans doute compriſes ſous le nom général de danſes.

Ce grand nombre de perſonnes qui prennent intérêt à l'action, en releve encore l'importance, & la rend, & plus grande, & plus éclatante; on a beau vanter l'intérêt que prend le peuple à une action; on a beau faire un récit fidele de ſes craintes, ou de ſes emportemens; on en eſt tout autrement frappé, lorſqu'on le voit paroître lui même repréſenté par

ſes chefs, & que l'on eſt témoin de ſes différens mouvemens, comme dans l'Œdipe de Sophocle.

Les Chœurs, par leurs reſpects & par leurs louanges, relevent auſſi la dignité des perſonnages, & les rendent plus grands aux yeux des ſpectateurs. Voyez dans Euripide, de quelle ſorte le Chœur annonce l'arrivée de Clytemneſtre & d'Iphigénie. » Les grandes » proſpérités ne ſont que pour les » plus grands. Voyez Iphigénie » la fille d'Agamemnon; voyez » la fille de Tyndare, Clytemneſtre notre Reine; elles ſortent » d'une race illuſtre, & leur » fortune répond à leur naiſſance. » Ce ſont les Dieux tout-puiſſans qui comblent de biens les » foibles mortels. Filles de Calcide arrêtons-nous ici, pour » nous préſenter à la reine à la » ſortie de ſon char; efforçons-» nous de lui prouver notre ſincere affection; qu'elle ſoit reçue » dans nos bras; aidons auſſi à » deſcendre la jeune & timide » Princeſſe. « Un tel Chœur n'eſt-il pas en quelque ſorte une cour nombreuſe & brillante, que Clytemneſtre trouve à ſon arrivée.

La fin & le but des poëmes dramatiques, c'eſt certainement l'inſtruction du peuple; il faut qu'il remporte toujours du ſpectacle quelque maxime utile, dont il ait été frappé. Or, il paroît que les Chœurs étoient autrefois deſtinés particulièrement à cet uſage, & que ce fut une des principales raiſons qui les fit conſerver. Le Poëte n'oſe hazarder dans les ſcenes un grand nombre de maximes, parce que rien ne ſeroit plus oppoſé à la vérité du dialogue; mais, rien ne l'empêche de répandre dans les Chœurs la morale la plus ſublime; & c'eſt auſſi ce qui compoſoit preſque toujours les Chœurs des tragédies anciennes.

3.° Mais, le plus conſidérable des effets des Chœurs dans la tragédie ancienne, c'eſt le pathétique qu'ils y produiſoient. Cette tragédie noble & majeſtueuſe empruntoit de la morale ſes plus belles maximes, s'autoriſoit de la religion, & s'embelliſſoit de ſes plus auguſtes cérémonies; & déployant tout ce que la poëſie a de charmes pour ravir les eſprits, & toucher les cœurs, elle y joignoit encore tout ce qui peut enchanter les ſens, ſe propoſant toujours, comme ſa principale fin, d'inſpirer l'horreur du vice, & de faire du théatre une école de toutes les vertus, & de le rendre un des meilleurs moyens qu'eût la ſageſſe humaine, de ramener & d'entretenir les peuples dans tous leurs devoirs.

La tragédie ainſi conçue a ſes paſſions qui lui ſont propres. Toute ſa perfection conſiſte à les imprimer fortement dans les eſprits, & c'eſt à quoi ſervoient beaucoup les Chœurs. Tout le monde connoît la force de la muſique & de la danſe; il ſeroit inutile d'en diſcourir ici. Il n'y a perſonne qui ne ſçache, par ſa propre expérience, qu'elles impreſſions elles ſont capables de faire. Ainſi, 1.° Les Chœurs, par la muſique & la danſe qui les accompagnoient

toujours, contribuoient merveilleuſement à remuer les paſſions. Il eſt néceſſaire qu'il y ait des intermedes; mais, il ne faut pas pour cela laiſſer réfroidir le ſpectateur; il faut au contraire ſoûtenir en lui, & fortifier les paſſions qu'on a commencé d'y exciter. Rien ne produiſoit mieux cet effet que les Chœurs, qui par leurs danſes & par leurs chants, rempliſſoient les eſprits d'idées convenables aux ſujets, & ne faiſoient qu'exprimer, & donner par-là une nouvelle force aux ſentimens que les diſcours des perſonnages venoient d'exciter; 2.° Les Chœurs ſervoient encore à émouvoir les paſſions, en offrant aux ſpectateurs d'autres ſpectateurs, pour ainſi dire, fortement touchés. Ce n'eſt pas ſeulement un ſpectacle digne de crainte ou de pitié, qui excite en nous la crainte ou la pitié; il ſuffit ſouvent, pour reſſentir ces deux paſſions, de voir quelqu'un qui en ſoit fortement touché. C'eſt ce que les peintres ont fort bien conçu; lorſqu'un tableau eſt fait pour émouvoir, ils ne ſe contentent pas de repréſenter ſeulement l'action, ils peignent encore ſur les viſages des aſſiſtans les différentes paſſions que leurs tableaux doivent faire naître; ils vont même juſqu'à intéreſſer les choſes les plus inſenſibles. Un bon Poëte doit faire la même choſe; & Iphigénie ſur le théatre, doit être environnée de perſonnes qui ſoient ſenſibles à ſes malheurs.

Ce qui doit bien nous convaincre des grands effets des Chœurs anciens, c'eſt le ſuccès de nos opéras. On en peut encore juger par l'Eſther & l'Athalie de Racine, où le Chœur fait un ſi bel effet, tout détaché qu'il eſt de la piece.

II. Les Chœurs n'étoient pas moins néceſſaires à la vieille comédie, qu'à la tragédie. Auſſi en avoit-elle toujours.

1.° Ils ſervoient à varier le ſpectacle. La vieille comédie n'étoit point partagée régulièrement en cinq actes; ſeulement l'action étoit entrecoupée de tems en tems par le Chœur. Il y en avoit de grands, compoſés de pluſieurs parties, qui toutes avoient leurs noms particuliers, & qui étoient faites ſur le modele des Chœurs des tragédies. Quelquefois le Chœur ne chantoit qu'un ou deux couplets. Les Chœurs compoſés de pluſieurs parties, étoient de vrais entr'actes; les autres étoient de petits repos entre les ſcenes, & même au milieu des récits, pour donner aux Acteurs le tems de reſpirer, & pour ne pas ennuyer les ſpectateurs par trop d'uniformité.

2.° Comme la vieille comédie étoit un fantôme de tragédie, elle avoit beſoin d'un appareil brillant; il falloit que le théatre fût garni. Le nombre des Acteurs du Chœur varia ſouvent dans les tragédies, il varia de même dans les comédies; mais, le Chœur des comédies n'étoit inférieur en rien à celui des tragédies. Ils avoient l'un & l'autre, & chants & danſes; les habits, les décorations, les machines que le Chœur occaſion-

noit dans les comédies, ornoient beaucoup la ſcene, & contraſtoient quelquefois par leur éclat, & par leur magnificence, d'autrefois par leur burleſque, avec la pompe des tragédies.

3.° Le Poëte comique, toujours rival du Poëte tragique, ne lui cede dans ſes Chœurs, ni par la beauté, ni par la ſublimité des penſées, ni par la force des expreſſions. M. Boivin a fort bien remarqué que la verſification d'Ariſtophane, en beaucoup d'endroits, n'eſt point inférieure à celle des plus excellens tragiques; que ſes iambes & ſes anapeſtes ſont travaillés avec tout le ſoin poſſible, & que les Chœurs d'Euripide & de Sophocle ne ſont point écrits avec plus d'art que ceux du comique.

4.° C'étoit dans l'invention des perſonnages du Chœur que conſiſtoit principalement la malignité du Poëte comique; & c'étoit pour lui une ſource abondante de ridicule. Les nuées avec leſquelles Socrate converſe, & parmi leſquelles il vit, ſont un emblême ingénieux des vaines ſpéculations des Philoſophes. Le Chœur de juges repréſentés par des guêpes, dans la comédie qui en porte le nom, eſt ſeul une ſatyre des magiſtrats d'Athènes.

Les Acteurs du Chœur aidoient encore par leur jeu, à rendre le ſpectacle, & plus réjouiſſant, & plus ſatyrique.

Dans la comédie des Oiſeaux, ce ſont des oiſeaux qui forment le Chœur: ils étoient repréſentés par des hommes preſque nus, avec des crêtes, des becs, des griffes & des plumes en grande quantité, parce que cette comédie fut jouée en hiver, & que pour cette raiſon le poëte ſuppoſoit que les oiſeaux avoient beaucoup de plumes. Les poſtures, les grimaces, & les figures de ces oiſeaux prétendus, faiſoient beaucoup de plaiſir au peuple. On pouvoit remarquer parmi eux pluſieurs particuliers d'Athènes, reconnoiſſables par le maſque. Ainſi, des oiſeaux de proie repréſentoient des fripons connus, des hiboux, des gens de mauvaiſe humeur, &c. Il y a bien de l'apparence que pour groſſir le Chœur, on y mêloit des figures de bois ou d'autres matières qui reſſembloient à de véritables oiſeaux; ajoûtés à cela l'imitation de leurs chants & de leurs fredonnemens. De pareils Acteurs ſi mordans & ſi bouffons devoient beaucoup réjouir la multitude. Le Chœur, comme l'on voit, étoit, pour ainſi dire, l'ame & la principale partie de la vieille comédie; c'eſt pourquoi, c'étoit du Chœur qu'elle prenoit ſouvent ſon nom. Auſſi, dès qu'on voulut réformer la vieille comédie, on commença par lui retrancher le Chœur, & dès-lors elle ne put plus ſe ſoûtenir.

III. Eſchyle diminua le nombre des Acteurs, qui compoſoient le Chœur; mais, il y fut contraint par le Magiſtrat, à cauſe du déſordre qu'avoit produit le Chœur des Euménides. Ce Chœur compoſé de cinquante perſonnes, qui repréſentoient des furies, fit une telle impreſſion ſur les enfans &

ſur les femmes groſſes, que pluſieurs en moururent, & d'autres ſe bleſſerent, Il fut donc réglé qu'à l'avenir le Chœur ne ſeroit plus que de quinze perſonnes.

M. Burette obſerve que dès le tems d'Ariſtote, les Poëtes dramatiques s'étoient mis dans l'uſage commode de ne plus compoſer de Chœurs exprès pour leurs piéces; mais de prendre çà & là divers morceaux de poëſie, & de les inſérer dans leurs entr'actes, comme autant d'intermedes, qui par conſéquent n'avoient pas plus de rapport & de liaiſon avec la piece de théatre que l'on jouoit, qu'avec toute autre. Ce fut Agathon, ſelon Ariſtote, qui le premier introduiſit ce mauvais uſage; & l'on pouvoit accuſer Euripide d'une pareille négligence dans quelques-unes de ſes tragédies. Ces ſortes de Chœurs méritoient fort la qualification de rapſodies, & de poëſies bigarrées.

Donner le Chœur, c'étoit, chez les Grecs, acheter la piece d'un Poëte, & faire les frais de la repréſentation. Celui, qui faiſoit cette dépenſe, s'appelloit à Athènes Chorege. On confioit ce ſoin à l'Archonte, & chez les Romains aux Édiles.

CHŒURS OU DANSES EN ROND, *Chori Circulares*, (*a*) Χοροὶ ἐγκύκλιοι. On fait Arion l'inventeur de ces danſes. Ainſi, Laſus n'en fut point l'auteur; mais, du moins il les perfectionna beaucoup, au rapport du Scholiaſte d'Ariſtophane, qui produit ſes garans. On appelloit ceux qui compoſoient la poëſie & la muſique pour ces ſortes de danſes, Cycliodidaſcales, que le même Scholiaſte explique Poëtes Dithyrambiques; car, telles étoient la poëſie & la muſique, qui entroient dans ces ſortes de danſes.

CHOLARGUE, *Cholargus*, (*b*) bourg de l'Attique dans la tribu Acamantide. Plutarque parle de ce bourg; il nous apprend que Périclès en étoit natif.

CHOLHOZA, *Cholhoza*, (*c*) Χολεζὰ, fut pere de Sellum, qui, au retour de la Captivité de Babylone, bâtit la porte de la fontaine.

CHOLLE, *Cholle*, Χόλλη, (*d*) ville d'Afrique, ſelon Appien; mais, comme le remarque Ortélius, il faut lire Acholla. Ptolémée met dans la Palmyrene une ville du nom de Cholle.

CHOLLIDES, *Chollidæ*, peuples de Grece dans l'Attique, ſous la tribu Léontide. Étienne de Byzance l'écrit par deux LL, ou ΛΛ, & un ſimple. M. Spon met le peuple Chollides dans la tribu Égéide, & dit que ce nom ſe trouve auſſi écrit Cholleides, malgré la critique trop ſcrupuleuſe de Meurſius, qui n'y veut point la diphthongue ει.

CHOMER, *Chomer*, *ou* HOMER, ſorte de meſure Hébraïque. C'étoit la même que le Corus, qui contenoit dix baths, & par conſéquent deux cens quatre-vingt-

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Belles Lett. Tom. XV. pag. 325, 326.
(*b*) Plut. T. I. p. 153.
(*c*) Eſd. L. II. c. 3. v. 15.
(*d*) Ptolem. L. V. c. 15.

dix-huit pintes, une chopine, un demi-ſeptier, & un peu plus.

CHONÉNIAS, *Chonenias*, Χωνενίας, (*a*) chef des Lévites, préſidoit à la muſique du temple, du tems de David. Il commençoit le premier la ſainte ſymphonie, parce qu'il étoit très-ſage & très-habile, dit l'Écriture.

CHONÉNIAS, *Chonenias*, Χωνενίας, (*b*) vivoit du tems de Joſias, roi de Juda. Lui & ſes freres Sémeias & Nathanaël, comme auſſi Haſabias, Jehiel & Jozabad, chef des Lévites, donnerent aux autres Lévites, pour célébrer la Pâque, cinq mille menues bêtes, & cinq cens bœufs.

CHONIDAS, *Chonidas*, (*c*) gouverneur de Théſée. Par ſon application & ſes talens, il répondit ſi bien aux intentions de l'ayeul de ſon éleve, que les Athéniens dans la ſuite l'honorerent comme un demi-Dieu, lui immolant tous les ans un bélier, le jour qui précédoit la fête de Théſée; honorant ainſi, comme le remarque Plutarque, avec plus de raiſon & de juſtice, la mémoire de celui qui avoit formé leur héros, que Silanius & Parrhaſius, qui n'en avoient fait que des ſtatues & des portraits.

CHORA, *Chora*, Χώρα, nom dont les Grecs ſe ſont ſervis pour déſigner un lieu. Ils donnoient à ce mot des étendues fort différentes; car, ils nommoient Χώρα ou Χώρος, un païs, une région, une province, une terre, un héritage, un champ; ils avoient auſſi le mot Chorion, Χωρίον, pour ſignifier la même choſe, & l'employoient auſſi pour ſignifier une citadelle, un château, une fortereſſe, ſans parler des autres ſignifications de ces mots, leſquels n'ont point de rapport avec la géographie. C'eſt dans le ſens de Chora, pris pour une campagne, qu'un païſan étoit nommé dans cette langue, Chorites, Χωρίτης.

CHORA, *Chora*, (*d*) rivière de France. Les Anciens ont ſouvent fait mention d'une rivière & d'un lieu de ce nom. Adrien de Valois eſt le premier qui ait recherché quelle rivière s'appelloit ainſi; & il a trouvé que Chora eſt la Cure qui a ſa ſource dans le Nivernois, auprès de Plachei, paſſé à Domecy-ſur-Cure, à Cure, & à Pierre-Pertus, auprès de Vezelay, à Arci, & ſe perd dans l'Ionne, à Crevan dans l'Auxerrois.

Quant au lieu du nom de Chora, Ammien-Marcellin en fait mention ſur la route qui conduit d'Autun à Auxerre. On trouve Chora ſur cette même route dans la vie de Saint Colomban, écrite par le moine Jonas dans le ſeptième ſiecle. M. d'Anville dit que le nom de ce lieu ſubſiſte encore dans l'emplacement d'une métairie, à l'entrée du diocèſe d'Auxerre, en ſortant de celui d'Autun. On peut voir dans les éclairciſſemens ſur l'ancienne Gaule, qui ont paru en 1741, les raiſons

(*a*) Paral. L. I. c. 15. v. 22.
(*b*) Paral. L. II. c. 35. v. 9.
(*c*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VI. p. 97.
(*d*) Notic. de la Gaul. par M. d'Anvill.

qui ne permettent pas d'adhérer à l'opinion de M. le Bœuf, en confondant Chora avec Crévan, qui étoit diſtingué par ſon nom de Crevennum, dès le tems de Charles Martel, ce qui eſt antérieur d'un ſiecle à la mention qui eſt faite de Chora dans la tranſlation des Saints George & Aurèle. Il eſt intéreſſant de connoître la poſition de Chora par rapport à cet endroit de la Notice de l'Empire, *Præfectus Sarmatarum gentilium à Chorâ Pariſios uſque.* Sanſon, en plaçant Chora à Corbeil, ne voyoit point que le nom de Corboilum, qui eſt celui de Corbeil, ne ſçauroit être confondu avec Chora par une ſuppoſition d'analogie.

CHORAGES, *Choragia*, (*a*) partie des théatres anciens. C'en étoit comme le fond des couliſſes; c'eſt-là qu'on diſpoſoit quelquefois des chœurs de muſique, & qu'on gardoit les habits & les inſtrumens de la ſcene; c'eſt de-là que l'on tiroit tout ce qui paroiſſoit aux yeux; d'où l'on voit que ces endroits devoient être aſſez ſpacieux.

CHORAMNÉENS, *Choramnæi*, Χοραμναῖοι, (*b*) peuples de Perſe, ſelon Étienne de Byzance, qui dit que c'étoit des ſauvages. Il cite Ctéſias au dixième livre des Perſiques, où il dit qu'ils étoient ſi légers à la courſe, qu'ils atteignoient & prenoient les biches en courant.

Ces Choramnéens ſont ſans doute les mêmes dont il eſt parlé dans Diodore de Sicile, qui les met au nombre de ceux qui furent ſoumis par Ninus, roi des Aſſyriens.

CHOROMNÉENS, *Choromnæi*, Χορομναῖοι, autrement Choramnéens. *Voyez* Choramnéens.

CHORASMIENS, *Choraſmii*, Χωράσμιοι, (*c*) peuples d'Aſie, dont parle Quinte-Curſe. Cet Hiſtorien paroît les mettre dans la Sogdiane. C'eſt la poſition que leur donne Ptolémée; car, il nomme les Choraſmiens parmi les nations qui habitoient dans la Sogdiane. Cela convient avec le témoignage de Pline, qui les place auſſi vers ces quartiers-là.

Les Choraſmiens ſont appellés Choraſmes, *Choraſmi*, dans Juſtin, qui nous apprend que ces peuples furent ſoumis par Alexandre. Du tems de Darius, ils faiſoient partie de la ſeizième Satrapie, qui payoit trente talens à ce Prince. Hérodote, de qui nous tenons cette particularité, dit ailleurs, que les Choraſmiens alloient au combat armés de la même manière que les Bactriens.

Denys le Périégete diſtingue les Choraſmiens d'avec les habitans de la Sogdiane; car, après avoir parlé des Meſſagetes, il ajoûte: » Après eux ſont les » Choraſmiens vers le nord, & » après ceux-ci eſt la Sogdiane, » par le milieu de laquelle coule

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. pag. 245.
(*b*) Diod. Sicul. p. 64.
(*c*) Quint. Curt. L. VII. c. 4. Ptolem. L. VI. c. 12. Plin. T. I. p. 314. Strab. p. 513. Athen. p. 70. Juſt. L. XII. c. 6. Herod. L. III. c. 93, L. VII. c. 66.

» l'Oxus. « On doute que ces Choraſmiens ſoient les mêmes que ceux d'Athénée ; mais, ils ne different pas des Choraſmuſines de Strabon, ni même à ce que nous croyons, des Choramnéens d'Étienne de Byzance. Ces Choraſmiens, chaſſés de leur patrie, ſe jetterent dans la Syrie où ils remporterent de grandes victoires ſur les Francs, qui y avoient établi le royaume de Jéruſalem.

Ce ſont les mêmes que M. l'abbé de Vertot appelle Coraſmiens. C'étoit, dit-il, des peuples ſortis récemment de la Perſe, & iſſus, à ce qu'on prétend, des anciens Parthes ; du moins, ils en habitoient alors le païs appellé Yracagémi ou Hyrcanie Perſienne. D'autres les placent dans le Couvarzem, proche de la Coroſane ; mais, je ne ſçais, ajoûte M. de Vertot, ſi ces Coraſmiens n'étoient pas plutôt originaires du royaume de Carizme, que Ptolémée appelle Choraſmia, d'où ces barbares, la plûpart pâtres, & qui n'avoient guere de demeures fixes, pouvoient être paſſés dans quelques-unes des provinces de la Perſe. Quelque haute eſtime que les Ouvrages de ce ſçavant abbé m'ayent fait naître pour ſa perſonne, dit M. de la Martinière, je ne puis diſſimuler qu'il y a bien de l'inexactitude dans ce peu de mots. Outre qu'il devoit dire Couvarezm, ou plutôt Khouarezem, & Coraſſan ou Khoraſſan, il ne devoit pas diſtinguer le païs de Couarezm, de celui de Carizme ; qui ſont ſynonymes, & répondent à la Choraſmie de Ptolémée, à quelque différence près des limites. Quant à ce qu'il dit qu'ils étoient iſſus, à ce qu'on prétend, des anciens Parthes ; cela peut être vrai, parce qu'il y avoit d'autres Choraſmiens dans la Parthie. Pour ceux qui cauſerent tant de maux dans la Paleſtine, & qui s'étant brouillés enſemble, ſe détruiſirent eux mêmes, de ſorte que tout en périt, juſqu'à leur nom, cela ne doit pas s'entendre des Choraſmiens en général, mais de ce détachement de la nation, qui étoit ſous les ordres de Barbacan.

CHORASMIENS, *Choraſmii*, Χωράσμιοι, (*a*) peuples d'Aſie dans la Parthie, vers l'Orient, ſelon Athénée. Arrien, dans ſon Hiſtoire des guerres d'Alexandre, fait mention d'un peuple qu'il nomme Choraſmenes ; mais, il eſt différent de ceux-là, car il le met au voiſinage de la Colchide & des Amazones.

CHORAULE, *Chauroles*, (*b*) nom que l'on donnoit chez les Grecs & chez les Romains, à celui qui préſidoit ſur les Chœurs. Celui, qu'on voit dans les antiquités de D. Bernard de Montfaucon, eſt revêtu d'une tunique, & tient de chaque main une flûte, dont le petit bout eſt appuyé ſur ſa poitrine.

CHORAZIN, *Choraʒin*. *Voyez* Corozaïm.

(*a*) Athen. p. 70.

(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. p. 343.

CHORÉE, terme, qui, dans la poëſie Grecque & Latine, ſignifie un pied ou une meſure de vers, compoſée d'une longue & d'une breve, comme *ārmă*. On l'appelle ordinairement Trochée. *Voyez* Trochée.

CHORÈGE, *Choragus*, (*a*) ſorte de Magiſtrat à Athènes. Le peuple d'Athènes étoit partagé en dix tribus, dont chacune avoit un Magiſtrat, que l'on nommoit Chorège. C'étoit à lui faire les frais des repréſentations tragiques pour ſa tribu. A la vérité, la tribu donnoit une ſomme; mais, il en coûtoit toujours au Chorège, qui ne pouvoit guere dans ces occaſions, ſe diſpenſer de ſe piquer de magnificence. Lorſqu'il choiſiſſoit une piece, on diſoit qu'il lui accordoit le chœur; c'eſt-à-dire, qu'il fourniſſoit au Poëte des acteurs, des danſeurs, des habits, en un mot, tout ce qui étoit néceſſaire pour faire jouer une piece. Chaque Chorège cherchoit à l'emporter ſur ſes émules, & la gloire qui lui en revenoit, réjailliſſoit ſur toute ſa tribu; il étoit auſſi jaloux de cet honneur, que d'une victoire qu'il auroit remportée les armes à la main ſur les ennemis de la république; ce qui paroît bien par ce que Plutarque raconte de Thémiſtocle. Thémiſtocle, dit-il, vainquit, faiſant les fonctions de Chorège pour les tragédies, ces jeux étant alors dans leur plus grande célébrité, & fit dreſſer un monument de ſa victoire avec cette Inſcription: *Thémiſtocle Phréarien étoit Chorège; Phrynicus faiſoit repréſenter la piece; Adimante préſidoit.*

On avoit accordé au Chorège de la tribu victorieuſe, le droit de faire graver ſon nom ſur le trépied que cette tribu ſuſpendoit aux voûtes du temple. Cette fonction quoique ruineuſe, étoit fort recherchée, & devoit l'être dans un état républicain. Outre qu'elle conduiſoit aux honneurs, comme la dignité d'Édile Curule à Rome, elle donnoit beaucoup de crédit dans l'eſprit d'un peuple, plus ſenſible au plaiſir qu'on lui procuroit, qu'à la grandeur des ſervices, & qui eſtimoit autant un Chorège prodigue, qu'un Général victorieux.

CHORÈIQUE, *Choreus*, (*b*) Χορεῖος, ſorte de rhythme, dont on trouve l'explication dans Ariſtide Quintilien.

Cet Auteur qualifie le rhythme Chorèïque irrationel, parce qu'il commence par le levé, dit Meibom, pour finir par le frappé; & il en fait deux eſpèces, l'iamboïde & le trochoïde. Le Chorèïque-iamboïde eſt compoſé d'une longue pour le levé, & de deux breves pour le frappé. *Il eſt ſemblable au dactyle, quant au rhythme*, dit Ariſtide, *& à l'iambe, quant au nombre des ſyllabes.* Surquoi le ſçavant Meibom fait cette judicieuſe remarque. *Cela doit s'expliquer en cette manière: Quant au tems des pieds, l'iam-*

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. XV. pag. 264. Tom. XVIII. p. 70, 71.

(*b*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. XV. pag. 321, 322. T. XVII. p. 240.

boïde répond au dactyle ; mais, quant au rhythme, il répond à l'ïambe. Car, comme le rhythme ïambique commence par le levé ; de même l'ïamboïque commence auſſi par le levé. Suivant cette explication de Meibom, il y a donc faute dans le texte d'Ariſtide, ce que l'interprete n'a point remarqué. Il faut lirè *ïambe* au lieu de *dactyle*, & *dactyle* au lieu d'*ïambe*, en cette manière : *Il eſt ſemblable à l'ïambe, quant au rhythme ; & au dactyle, quant au nombre des ſyllabes.*

Il paroît que cette faute ou cette mépriſe eſt très-ancienne dans le texte d'Ariſtide, puiſqu'elle ſe trouve dans Marcien Capelle, qui en parlant de ces rhythmes d'après Ariſtide, qu'il n'a fait que traduire en Latin, s'explique en ces termes : *Sunt ſane* [*rhythmi*] *qui etiam irrationabiles eſſe dicuntur, quos analogos vocitamus, quos etiam chorios appellare conſuevimus. Sunt autem numero duo; quorum alter diiambi figuram reſpicit, & conſtat ex elatione, quæ longa eſt, & duabus poſitionibus ; & numero quidem eſt ad dactylicum ſimilis ; partibus verò ad numerum ionicum jungitur & iambicum.* Au travers des fautes d'un texte Latin ſi corrompu, on ne laiſſe pas de reconnoître diſtinctement celui d'Ariſtide, tel qu'on le lit aujourd'hui dans l'édition de Meibom, & ſur lequel celui-ci rétablit le texte de Capelle, ſans s'appercevoir de la tranſpoſition des deux mots *dactylo* & *iambo*.

La ſeconde eſpèce de rhythme Chorëïque étoit le trochoïde, compoſé de deux breves pour le levé, d'une longue pour le frappé, & qui n'étoit que l'inverſe du précédent. Du reſte, le rhythme Chorëïque tiroit ce nom de l'emploi qu'on en faiſoit dans pluſieurs airs deſtinés aux danſes.

CHORÉVÊQUE, *Chorepiſcopus*, nom, que l'on donnoit à celui, qui exerçoit quelques fonctions épiſcopales dans les bourgades & les villages. On l'appelloit le Vicaire de l'Évêque. Il n'eſt pas queſtion dans l'Égliſe de cette fonction avant le IVe ſiecle. Le Concile d'Antioche tenu en 340 marque ſes limites. Armentarius fut réduit à la qualité de Chorévêque en 439, par le Concile de Riez, le premier de ceux d'Occident où il ſoit parlé de cette dignité. Le Pape Léon III l'eût abolie, s'il n'en eût été empêché par le Concile de Ratisbonne.

Le Chorévêque, au-deſſus des autres Prêtres, gouvernoit ſous l'Évêque dans les villages. Il n'étoit point ordonné Évêque, il avoit rang dans les Conciles après les Évêques en exercice, & parmi les Évêques qui n'exerçoient pas ; il ordonnoit ſeul des Clers mineurs & des Soûdiacres, & des Diacres & des Prêtres ſous l'Évêque. Les Chorévêques d'Occident porterent l'extenſion de leurs privileges preſqu'à toutes les fonctions épiſcopales ; mais, cette entrepriſe ne fut pas tolérée. Les Chorévêques ceſſerent preſque entièrement au X.e ſiecle, tant en Orient qu'en Occident, où il paroît qu'ils ont eu pour ſucceſſeurs les Archiprêtres & les Doyens

Ruzrux. Il y a cependant des Dignitaires encore plus voiſins des anciens Chorévêques, ce ſont les grands-Vicaires, tels que celui de Pontoiſe, auxquels les Évêques ou Archevêques, ont confié les fonctions épiſcopales ſur une portion d'un diocèſe trop étendu pour être adminiſtré par un ſeul ſupérieur. Le premier des ſous-Diacres de Saint Martin d'Utrecht, & le premier Chantre des Collégiales de Cologne, ont titre de Chorévêque, & fonctions de Doyens Ruraux ; l'Egliſe de Trèves a auſſi des Chorévêques.

Ce nom vient de χῶρος, *locus*, lieu, & de ἐπίσκοπος, *epiſcopus*, Évêque, c'eſt-à-dire, Évêque d'un lieu particulier.

CHORIAMBE, terme, qui, dans l'ancienne poëſie, veut dire un pied ou meſure de vers, compoſée d'un chorée ou trochée, & d'un ïambe, c'eſt-à dire, de deux breves entre deux longues, comme *hīſtŏrĭās*.

CHORIAS, *Chorias*, (*a*) Χωρίας, Ménade, dont on voyoit le tombeau à Argos. C'étoit une de ces femmes qui ſuivoient Bacchus, & qui ſervoient dans ſes troupes, lorſqu'il vint aſſiéger Argos ; on dit que Perſée remporta la victoire, & que pluſieurs de ſes femmes ayant été tuées dans le combat, elles eurent une commune ſépulture ; mais, comme celle-ci étoit la plus diſtinguée, elle eut ſon tombeau à part.

CHORICOMACHIAN. *Voyez* Céladian.

CHORIENIS PETRA, lieu de l'Inde au païs des Parétaques, ſelon Arrien. C'étoit une forteresſe qui portoit le nom de ſon ſeigneur, appellé Choriénès.

CHORINÉE, *Chorinæus*, (*b*) capitaine, qui fut atteint & percé d'une fleche, qu'Aſylus lui avoit décochée.

CHORINÉE, *Chorinæus*, (*c*) prêtre Troyen. Après qu'on eut recueilli & lavé avec du vin les cendres de Miſène, ami d'Énée, Chorinée les enferma dans une urne de bronze ; enſuite, prenant un rameau d'olivier, qu'il trempe dans l'eau, il fait trois fois le tour de l'aſſemblée, aſperſe & purifie les aſſiſtans, & prononce enfin les derniers mots.

Quelques-uns prétendent que ces derniers mots conſiſtoient dans ces trois ſyllabes, *ilicet*, adreſſées au peuple ; c'eſt-à-dire, *allez-vous, en la cérémonie eſt finie*. Mais, ce mot *ilicet* étoit d'uſage dans tous les ſacrifices, & c'eſt de cette ancienne coûtume qu'eſt dérivé l'*ite*, *miſſa eſt* ; ce que nos Théologiens ne nient point. Il eſt donc vraiſemblable qu'il s'agit ici plutôt de l'adieu qu'on diſoit au mort : *Vale* [en l'appellant par ſon nom], *magna ſupremum voce ciemus*. Revenons au prêtre Chorinée.

Ébuſe étant venu l'attaquer, ce Prêtre prit un tiſon ardent ſur les autels, & le lui porta au vi-

(*a*) Pauſ. p. 120.
(*b*) Virg. Æneid. L. IX. v. 571.
(*c*) Virg. Æneid. L. VI. v. 226. & *ſeq.* L. XII. v. 298. & *ſeq.*

ſage. Le feu ayant pris à la barbe d'Ébuſe, Chorinée profite de ſon trouble, le preſſe, le ſaiſit aux cheveux, le renverſe par terre, & le perce de ſon épée.

CHORŒBE, *Chorœbus. Voyez* Coroebe.

CHOROGRAPHIE, *Chorographia*, l'art de faire la carte, ou la deſcription de quelque païs ou province.

Ce mot vient des mots Grecs χῶρος, région, contrée, lieu; & de γράφω, je décris.

La Choragraphie eſt différente de la Géographie, comme la deſcription d'un païs l'eſt de toute la terre.

Elle eſt différente de la Topographie, comme la deſcription d'un païs l'eſt de celle d'un lieu, d'une ville, ou de ſon diſtrict.

CHORRÉENS, *Chorræi*, (*a*) Χοῤῥαῖοι, peuples appellés auſſi Horréens. Ce furent les premiers habitans du païs de Séïr ou Séhïr, qui fut depuis occupé par les Iduméens. Ils étoient déjà puiſſans du tems d'Abraham, & long-tems avant la naiſſance d'Éſaü. Séhïr, fort différent d'Éſaü, étoit leur pere. Les enfans d'Éſaü conquirent le païs de Séhïr, ou ſe mêlerent avec les Horréens, deſcendans de Séhïr; car, on ne ſçait pas comment cela s'eſt fait. Mais, on ſçait qu'ils ſont regardés comme ne faiſant qu'un même peuple, ayant leur demeure dans l'Arabie Pétrée, & dans l'Arabie déſerte, au midi & à l'orient de la terre de Chanaan.

On trouve le nom de Horréens dans un ſens appellatif, au troiſième livre des Rois, où les interpretes l'ont traduit par *Optimates*, ou *Heros*.

CHORS. (*b*) L'on trouve ſouvent dans les Inſcriptions *Chors* pour *Cohors*. M. Fabretti, dans ſes Inſcriptions, en fournit quatre ou cinq exemples.

CHORTACANE, *Chortacana*, Χορτάκανα, (*c*) ville d'Hyrcanie, ſelon Diodore de Sicile. Elle étoit une des plus conſidérables du païs, & extrêmement forte par la nature même de ſon aſſiette. C'eſt là que le Satrape Satibarzane s'étoit mis en défenſe aux approches d'Alexandre, mais il n'en fut pas moins obligé de ſe rendre.

CHORZIANES, *Chorziani*, peuple d'Aſie, ſelon Procope. M. Couſin, dans ſa traduction, ne nomme pas le peuple, mais le païs, & dit: » Philimuth & » Vérus allerent dans la Chor» zianne avec les Éruliens qu'ils » commandoient, & s'arrêterent » tout proche de Martin. « Procope dit, quelques lignes plus haut, que ce dernier capitaine des troupes d'Orient, étoit arrivé au fort de Citharíſe, à quatre journées de Théodoſiopolis où Valérien étoit campé.

CHOSE, *Res*, nom général, que l'on donne à tout ce qui eſt dans la nature.

(*a*) Geneſ. c. 14. v. 6. c. 36. v. 20, 21. Deuter. c. 2. v. 12. c. 33. v. 2. Reg. L. III. c. 22. v. 8.

(*b*) Suppl. à l'Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. p. 173.

(*c*) Diod. Sicul. p. 603.

On déſigne indiſtinctement par ce mot tout être inanimé, ſoit réel, ſoit moral, *être* eſt plus général que *choſe*, en ce qu'il ſe dit indiſtinctement de tout ce qui eſt; au lieu qu'il y a des êtres, dont choſe ne ſe dit pas. On ne dit pas de Dieu, que c'eſt une choſe; on ne le dit pas de l'homme. *Choſe* ſe prend encore par oppoſition à *mot*; ainſi, il y a le mot & la choſe; il s'oppoſe encore à Simulacre, ou apparence.

Les choſes appellées *mancipi*, chez les Romains, étoient celles qui étoient proſſédées en pleine propriété. Elles étoient ainſi appellées de *mancipium*, qui ſignifioit le droit de propriété & de domaine, dont les ſeuls ciroyens Romains jouiſſoient ſur tous les fonds de l'Italie, ſur les héritages de la campagne, ſur les eſclaves, & ſur les animaux qui ſervoient à faire valoir ces mêmes fonds. Toutes ces choſes étoient appellées *Res mancipi*, ou *mancipii*, à la différence des provinces tributaires des Romains, où les particuliers n'avoient que l'uſufruit & la poſſeſſion de leurs fonds & des choſes qui y étoient attachées. C'eſt pourquoi, on les nommoit *Res nec mancipi*.

Par l'ancien droit Romain, l'uſucapion n'avoit lieu que pour les choſes appellées *mancipi*, ſoit meubles ou immeubles. Les choſes appellées *nec mancipi*, étoient ſeulement ſujettes à la preſcription; mais, Juſtinien ſupprima ces diſtinctions frivoles entre ces deux manières de poſſéder & de preſcrire.

Les choſes publiques ſont celles dont le public a l'uſage, telles que les rivières navigables & leurs rivages, les rues & places publiques. Chez les Romains, le peuple avoit la propriété de ces Choſes, au lieu que parmi nous, elles appartiennent au Roi, ou au Seigneur haut juſticier, dans la juſtice duquel elles ſont ſituées.

Les Choſes publiques & les Choſes communes conviennent en ce que l'uſage en eſt commun à tous les hommes; mais, elles different en ce que la propriété des Choſes publiques apparrient à quelqu'un, au lieu que celle des Choſes communes n'appartient à perſonne.

Les Choſes religieuſes ſont les lieux qui ſervent à la ſépulture des Fideles. Chez les Romains, chacun pouvoit, de ſon autorité privée, rendre un lieu religieux, en y faiſant inhumer un mort; mais, parmi nous, cela ne ſuffit pas pour metre ce lieu hors du commerce. Il ne devient religieux qu'autant qu'il eſt béni & deſtiné pour la ſépulture ordinaire des Fideles.

Les Choſes ſacrées ſont celles qui ont été conſacrées par les Evêques, avec les ſolemnités requiſes, comme les vaſes ſacrés, les égliſes, &c.

Les Choſes ſaintes, en droit, ſont celles que les loix ordonnent de reſpecter, telles que les portes & les murailles des villes, la perſonne des ſouverains, les ambaſſadeurs, les loix mêmes. On appelle ces Choſes, ſaintes, parce qu'il eſt défendu de leur faire injure, ou

d'y donner aucune atteinte.

CHOSROÈS, *Chosroes*, (*a*) Χοσρόης, fils de Pacorus, roi des Parthes, gouverna cette nation, après la mort de son pere. Il avoit un frere, nommé Parthamasiris, selon l'expression de Dion Cassius. Il est vrai que quelques lignes plus bas, Parthamasiris est appellé neveu de Chosroès. Mais, on doit supposer que c'est par erreur de copiste, & qu'il faut lire ἀδελφὸν, au lieu d'ἀδελφιδῆν.

Exédare, roi d'Arménie, avoit reçu de Chosroès l'investiture de ce royaume. L'empereur Trajan prétendit que c'étoit un attentat aux droits de l'empire Romain, & résolut d'en tirer vengeance, ou plutôt de profiter de l'occasion pour s'agrandir. Mais, quelque passionné qu'il fût pour les armes, il estimoit les bons procédés, & il ne vouloit point paroître violent ni injuste. Il s'étoit donc plaint à Chosroès de l'entreprise faite par lui sur les droits du peuple Romain au sujet de la couronne d'Arménie. Mais, il en reçut une réponse fière, qui le mit à l'aise, & lui donna pleine liberté de se satisfaire. En conséquence, il fit tous les apprêts d'une guerre aussi importante, & il se mit lui-même en marche.

A peine étoit-il arrivé à Athènes, qu'il vit venir à lui une ambassade de Chosroès, à qui l'approche du danger avoit fait prendre d'autres pensées. Le roi des Parthes lui envoyoit des présens, lui demandoit son amitié, l'informoit que ne trouvant point qu'Exédare convînt ni aux Romains, ni aux Parthes, il l'avoit dépossé. Enfin, il prioit Trajan d'accorder à Parthamasiris, son frere, l'investiture du royaume d'Arménie, comme Néron l'avoit donnée à Tiridate.

Il auroit été peut-être difficile à Trajan de rejetter ces propositions, si elles lui eussent été faites d'abord; mais, elles venoient trop tard. Il s'étoit mis en avance, & il se croyoit en droit de ne point reculer. Il répondit donc aux ambassadeurs de Chosroès, que l'amitié se prouvoit par des effets, & non par des paroles; qu'il seroit bientôt en Syrie, & que là, voyant les choses de près, il se détermineroit au parti le plus convenable. Le parti qui lui convenoit, étoit la guerre; & le succès répondit au de-là de ses espérances Tout plia devant lui. Parthamasiris, ne pouvant conserver son royaume, voulut au moins périr en Roi. Il se fit tuer dans un combat, & laissa ainsi les Romains paisibles possesseurs de l'Arménie. Trajan, ne bornant point là ses projets ambitieux, poussa plus loin ses conquêtes; & Aurélius Victor nous apprend que Chosroès fut obligé de lui donner des ôtages.

La guerre se ralluma quelques années après. Trajan fit prisonnière la fille de Chosroès, dépouilla ce Prince de ses États, & devint

(*a*) Dio. Cass. pag. 778. *& seq.* Crév. Hist. des Emp. Tom. IV. pag. 236. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XXI. p. 57.

maître

maître du trône d'or, ſur lequel les rois Parthes recevoient les hommages de leurs ſujets. L'infortuné Choſroès dut alors mener une vie errante & fugitive. Mais, Trajan ne crut pas convenable à ſes intérêts de le replacer ſur un trône, que ce Prince n'auroit jamais regardé comme un don des Romains, mais comme le patrimoine de ſes ancêtres. Il jetta les yeux ſur Parthamaſpatès, qui ne nous eſt pas connu d'ailleurs. Mais, les Parthes dédaignant ce Roi, le dépoſerent, & rappellerent Choſroès, qui fut reconnu par Adrien, après la mort de Trajan. Un bienfait de cette nature n'empêchant pas Choſroès de ſe ſouvenir de ce qu'il avoit ſouffert de la part des Romains, voulut s'en venger, & fit des préparatifs de guerre. Mais, Adrien, qui lui avoit déjà abandonné toutes les conquêtes de Trajan, acheva de le calmer, en lui renvoyant ſa fille, qui étoit reſtée priſonnière entre les mains des Romains. Il promit de lui rendre le trône d'or enlevé par Trajan aux Parthes; & quoique cette promeſſe n'ait point eu d'exécution, la paix n'en ſubſiſta pas moins entre les deux Empires. Tite Antonin ne voulut pas non plus rendre ce trône d'or à Vologèſe, fils de Choſroès.

CHOUETTE, *Noctua* (*a*) *Strix*, oiſeau nocturne, que la loi de Moïſe avoit déclaré impur.

I. Cet oiſeau a l'ouverture de la bouche grande à proportion de la longueur du bec; la langue eſt un peu fourchue à l'extrêmité; ſon empreinte eſt marquée ſur le palais. Les yeux ſont gros & ſaillans; la membrane, qui ſe trouve entre l'œil & la paupière, a le bord noir, celui des paupières eſt large & rougeâtre. L'ouverture des oreilles eſt très-grande, & recouverte d'une pellicule. Les yeux & le menton ſont entourés d'un double rang de plumes, qui forment une eſpèce de fraiſe. Ces deux rangs de plumes ſont ſitués l'un derrière l'autre; celui de devant eſt compoſé de plumes roides & parſemées de blanc, de noir & de roux; celles du rang inférieur ſont ſouples & teintes de blanc & de couleur de feu. Le milieu de la tête eſt noirâtre; les yeux ſont très-près des oreilles; il y a au de-là des narines au-deſſous des yeux, des poils ronds & droits.

La face ſupérieure du corps eſt mêlée de couleur noirâtre & de roux. Les bords des plumes ſont roux, & le milieu eſt noirâtre; mais, ſi on examine de près chaque plume en particulier, on y voit des lignes ondoyantes qui les traverſent, & qui ſont alternativement brunes & cendrées. Le ventre & le reſte de la face inférieure du corps, ont à peu près les mêmes couleurs que le dos. En général, les plumes du corps de la chouette ſont plus douces, plus longues & plus élevées que dans la plûpart des autres oiſeaux; ce qui la fait paroître beaucoup plus groſſe

(*a*) Levit. c. 11. v. 17.

qu'elle ne l'eſt en effet.

Les pattes ſont couvertes preſque juſqu'aux ongles d'un plumage épais de couleur blanche ſale, avec de petites lignes noires & ondoyantes ; il n'y a que deux ou trois écailles annulaires dans chaque patte qui ſoient à nud.

Chaque aîle a vingt-quatre grandes plumes ; les barbes extérieures de la première ſont terminées à la pointe par des poils ſéparés les uns des autres, & diſpoſés en forme de dent de peigne. On voit ſur les grandes plumes des aîles & de la queue, ſix ou ſept taches tranſverſales qui ſont d'un blanc ſale, & teintes de roux ou de brun. Les petites plumes des aîles, qui recouvrent les grandes, ſur tout celles du milieu & les plus longues des épaules qui couvrent les côtes du dos, ſont marquées de taches blanches, ſur tout ſur les barbes intérieures de chaque plume.

La queue a ſix pouces de longueur ; elle eſt compoſée de douze plumes, celles du milieu ſont les plus longues, & les autres diminuent de longueur par degrés juſqu'à l'extérieure, qui eſt la plus courte ; elles ſont toutes pointues.

La plante des pieds eſt calleuſe & de couleur pâle ; les ongles ſont longs & de couleur de corne ou noirâtre. Il n'y a point de membrane entre les doigts. L'extérieur de devant peut ſe plier en arrière, comme ſi en effet c'étoit un doigt de derrière ; ce qui a fait dire que cet oiſeau avoit deux doigts de derrière.

(*a*) II. La Chouette étoit conſacrée à Minerve. On la lui avoit donnée comme un ſymbole de prudence, la pénétration de cet oiſeau, dans l'avenir, ayant été reconnue par les Anciens. Dion Chryſoſtôme cite là-deſſus l'apologue d'Ésope, pour faire entendre que c'eſt par-là que la Chouette a ſçu plaire à la plus belle & à la plus ſage de toutes les déeſſes. Ce ſont ſes propres termes, qui font plus d'honneur à Minerve que l'imagination de ceux qui lui ont donné des yeux de Chouette, pour autoriſer le ſymbole.

Sur les monnoies des Athéniens, on voit d'un côté la tête de cette déeſſe, & de l'autre une Chouette. On croit que cela peut avoir quelque rapport aux Athéniens mêmes. C'étoit, dit Antiphone dans Athénée, un oiſeau fort commun dans leur territoire ; & après cela, il n'y a point d'inconvénient à conſentir qu'il y ait eu communauté de ſymboles entre la déeſſe & la ville d'Athènes. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que le nom de Chouettes avoit été donné aux monnoies de l'Attique. L'eſclave d'un riche Lacédémonien a dit en ce ſens-là, qu'une multitude de Chouettes nichoient ſous le toit de ſon maître.

Mais, pourquoi les Chouettes ſont-elles poſées ſur des vaſes diſ-

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. I. pag. 223, 224. T. V. pag. 268. T. XVI. p. 104.

tingués par différentes lettres ? les Athéniens, comme la plûpart des Antiquaires l'ont cru jusqu'ici, auroient-ils voulu signifier par-là qu'ils ont inventé la fabrique des vases de terre ? c'est un honneur qu'on ne leur dispute point. On sçait même que de-là leur est venu le nom de Prométhées ; mais, ils ont trouvé des choses plus importantes, dont ils ne se sont point vantés dans leurs monnoies.

La Chouette se voit aussi avec Minerve sur une médaille d'Ilium. Sur quoi l'on propose cette difficulté ; pourquoi trouve-t-on avec la Minerve d'Ilium le symbole de celle d'Athènes ? M. l'abbé de de Fontenu répond, 1.° que peut-être le Palladium de Troye n'étoit qu'une copie de celui qui étoit à Athènes depuis l'arrivée de Cécrops, & qu'on croyoit aussi être tombé du ciel. Le culte de Minerve, apporté d'Égypte dans la Grece, passa dans la Samothrace, & de-là dans l'Asie mineure, où peut-être Dardanus lui-même le fit connoître. 2.° Il est très-probable que les Iliens, que la valeur des Athéniens avoient affranchis de la domination des Perses, voulurent, en reconnoissance de ce service, faire graver sur leur médaille, le symbole de la déesse, qui étoit le plus en vénération chez leurs bienfaiteurs ; comme par un semblable motif de reconnoissance, ils firent aussi graver, sur une autre médaille de leur Minerve Iliade, qui est dans le cabinet du Roi, le cheval Pégase qui étoit le symbole que lui donnoient les Corinthiens. 3.° Les Iliens voulurent peut-être exprimer par ce symbole qu'ils avoient été assujettis par les Athéniens, dans le tems que ceux-ci se rendirent maîtres d'une grande partie de l'Asie mineure, comme le rapporte Strabon d'après Thucydide ; & cette réflexion feroit tomber la critique de Casaubon, qui accuse Strabon de n'avoir pas bien entendu le texte de Thucydide.

Pline a vanté la chair de la Chouette pour la paralysie. Tous les auteurs de matières médicales ont rapporté cette vertu d'après lui, & comme un trait d'érudition. Cette propriété & quelques autres qu'ils lui ont aussi accordée, chacun sur l'autorité de son prédécesseur, ne sont pas confirmées par des observations. L'usage médicinal de cet oiseau est très-rare parmi nous, ou même absolument nul.

CHOUETTE, sorte de danse des Grecs, dont nous ne sçavons autre chose, sinon qu'elle étoit dans le caractère pantomime & bouffon.

CHRÉMÈS, *Chremes*, (*a*) fameux personnage dans les comédies de Térence. Horace en fait aussi mention, & il le représente comme un vieillard fort avare.

CHRÉMETES, *Chremetes*. Aristote, faisant une énumération des rivières, pour faire voir qu'elles ont leurs sources dans des montagnes, dit : » De même en

(*a*) Horat. Epod. Ode 1. v. 33.

» Afrique il y en a comme l'Ægon & le Niſe qui tombent » des montagnes d'Éthiopie ; & » d'autres, qui étant les plus » grandes, entre celles dont on » parle le plus, comme le Chré» metes qui ſe décharge dans la » mer extérieure [l'Océan], & » le prémier bras du Nil, ont » leur ſource dans la montagne » nommée le mont d'argent. « Il n'eſt pas ſurprenant qu'Ariſtote ſuive l'ancienne erreur, qui mettoit la ſource du Nil aux montagnes de la Lune, puiſque de ſçavans géographes, tels que Meſſieurs Sanſon, l'ont maintenue dans leurs cartes, par un entêtement qu'on ne ſçauroit louer, quelque raiſon que l'on ait de ne parler de leur ſcience qu'avec une eſtime reſpectueuſe. A préſent que l'on connoît les ſources du Nil, on ſçait, à n'en point douter, que des lieux où il naît, il ne ſort aucune rivière qui ſe rende dans l'Océan. Ainſi, les ſignes que donne Ariſtote pour reconnoître le Chrémetes, ne conviennent à aucune rivière du monde. Cependant, à les examiner ſur le pied de l'ancienne erreur, on peut ſoupçonner qu'il a voulu parler de la rivière de Zaire. Les Anciens, avoient fait le tour de l'Afrique ; mais, ils n'avoient qu'une connoiſſance bien confuſe de toute ſa partie méridionale, qu'ils ont peuplée & entrecoupée de rivières & de montagnes, conformément à leur imagination. Héſychius parle auſſi du Chrémetes.

CHRÉMON, *Chremon*, (*a*) Χρέμων, l'un des trente tyrans, que ceux de Sparte donnerent aux Athéniens.

CHRESES, *ou* CHRESIS, *Chreſes*, *Chreſis*, Χρῆσις. C'eſt une des parties de l'ancienne Mélopée, qui apprend au compoſiteur à mettre un tel arrangement dans la ſuite des ſons, qu'il en réſulte une bonne modulation & une mélodie agréable. Cette partie s'applique à différentes ſucceſſions des ſons, appellées par les Anciens, agoge, euthia, anacamptoſa, &c.

CHRESMOTHETES, *Chreſmothetæ*, (*b*) ſorte de miniſtres des temples. On appelloit ainſi ceux qui donnoient les ſorts à tirer.

CHRESPHONTE, *Chreſphontes*, (*c*) l'un des Héraclides, étoit fils de Cléodée & petit-fils d'Hillus. Après que ſes freres & lui ſe furent rendus maîtres de quelques villes du Péloponnèſe, ils les partagerent entr'eux. Mycènes échut à Chreſphonte, qui, dans la ſuite, ſe rendit auſſi maître de Meſſène, d'où il chaſſa les deſcendans de Neſtor, Alcméon & Péon, qui allerent ſe réfugier à Athènes. Son fils Épitus lui ſuccéda à la couronne de Meſſène, & donna le nom d'Épitides aux Rois ſes ſucceſſeurs.

CHRESTIENTÉ, terme dont l'*S* ne ſe prononce point. On ap-

(*a*) Xénoph. p. 461.
(*b*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. p. 491.
(*c*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VII. p. 391. *& ſuiv.*

pelle ainſi les païs, où la religion Chrétienne eſt la dominante, non ſeulement ceux où regne la religion Catholique, mais même ceux où l'on fait profeſſion du chriſtianiſme altéré par le ſchiſme ou par l'héréſie.

CHRESTODEME, *Chreſtodemus*, auteur d'une hiſtoire de Thebes, ſi l'on en croit Michel Apoſtole.

CHRESTOMATHIES, (*a*) nom que les Grecs donnoient à certains ouvrages. C'étoient ceux qu'ils compoſoient en ramaſſant ce que dans leurs lectures, ils avoient marqué d'un χ῀, pour ſignifier χρηςὸν, *bonum*, bon.

CHRESTON, *Chreſton*, (*b*) roi de Bithynie, qui fut tué par Mithridate le grand, roi de pont. La mort de ce Prince ne lui fut pas imputée à crime, parce que le Sénat l'avoit déclaré ennemi du peuple Romain, & qu'il étoit par conſéquent de l'intérêt de cette nation, que Chreſton fût aſſaſſiné. Juſtin nous inſtruit de ces circonſtances dans une harangue qu'il met dans la bouche de Mithridate.

CHRESTUS, *Chreſtus*, (*c*) χρῆςος, préfet du Prétoire, ſous l'empire d'Alexandre Sévère. Julie Mamée, mere de ce Prince, lui donna le célebre Ulpien pour collegue, ce qui ſouleva les ſoldats mécontens de ce nouveau miniſtre. Julie Mamée prévint la conſpiration, & fit tuer Chreſtus & Flavien, qui en étoient apparemment les auteurs. Xiphilin & Zonare diſent que ce fut Ulpien même qui fit aſſaſſiner les deux préfets, pour leur ſuccéder, l'an de J. C. 228.

CHRESTUS, *Chreſtus*, χρῆςος, prince de la Cherſonnèſe, & tributaire de l'Empire, ſous Dioclétien, entra, en faveur des Romains, dans les états de Criſcon ou Sauromate prince du Boſphore, vers l'an de J. C. 294, pilla le païs des Sarmates, prit la ville de Boſphore, & fit pluſieurs priſonniers, entre leſquels ſe trouverent les femmes de Criſcon, que ces avantages obligerent à demander la paix. Dioclétien la lui accorda, & en reconnoiſſance des ſervices de Chreſtus, déclara la Cherſonnèſe libre & exempte de tributs.

CHRESTUS, *Chreſtus*, Χρῆςος, officier de l'empereur Conſtance dans ſon armée des Gaules, fut un de ceux qui trahirent ce Prince en faveur du tyran Magnence, qu'ils éleverent à l'empire l'an 350 de J. C. Mais, il fut défait la même année, & puni avec ſes complices.

CHRESTUS, *Chreſtus*, Χρῆςος, profeſſeur à Conſtantinople, y enſeigna le Latin ſous l'empereur Conſtance, qui le fit ſuccéder à Évantius l'an de J. C. 359.

CHRETES, *Chretes*, lac de Libye, où ſe trouvoient trois iſles, ſelon le Périple de Hannon.

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inſcrip. & Bell. Lett. Tom. XX. p. 16.

(*b*) Juſt. L. XXXVIII. c. 5.
(*c*) Diod. Caſſ. p. 917.

CHRISTODORE, *Chriſtodorus*, Χριſτόδωρος (*a*) poëte Grec, dont on ne trouve rien dans l'anthologie imprimée, & dont il y a des pieces dans l'anthologie manuſcrite de la bibliotheque du Roi.

CHRISTODORE, *Chriſtodorus*, Χριſτόδωρος, (*b*) autre poëte Grec qui vivoit dans le cinquième ſiecle, ſous l'empire d'Anaſtaſie. Il compoſa un poëme en ſix livres, de la conquête de l'Iſaurie, par le même Empereur, avec quelques autres ouvrages rapportés par Suidas. Il étoit fils de Paniſcus de la ville de Coptos en Égypte.

CHRITILIUS, *Chritilius*, (*c*) certain homme, qui, au rapport de Cicéron, fut accuſé par C. Ruſcius, & défendu par Siſenna.

CHROCUS, *Chrocus*, (*d*) roi des Allemands, fut l'auteur & le chef d'une irruption violente dans les Gaules, & de mille cruautés exercées par les barbares qu'il commandoit. Il fut vaincu & tué par un certain Marius, qui de ſimple ſoldat s'étoit avancé par ſa valeur dans les emplois militaires.

CHROMATIQUE, *Chroma*, (*e*) l'un des trois genres de la muſique ancienne. Boëce attribue à Timothée de Milet, l'invention du genre Chromatique; mais, Athénée la donne à Épigonus. Ce genre étoit moins naturel & moins ancien que le genre diatonique.

Il y avoit trois eſpeces de genre Chromatique; 1.° le genre Chromatique mol ou foible, dont les trois intervalles étoient un tiers de ton, un autre tiers de ton, un ton & demi, & un tiers; 2.° le genre Chromatique ſeſquialtère, dont les trois intervalles étoient un dièſe ou quart de ton & demi, un dièſe & demi, ſept dièſes ou quarts de tons; 3.° le genre Chromatique fort ou tonique, dont les trois intervalles étoient un demi-ton, un autre demi ton, un ton & demi.

Des trois eſpèces de genre Chromatique, le tonique étoit le plus aigu.

Ces réflexions ſont de M. Burette, qui, dans un autre endroit, explique le genre Chromatique, d'une manière encore plus détaillée. » Dans le Chromatique mol ou » foible, dit-il, les intervalles » étoient 1.° de l'hypate à la » parhypate, un tiers de ton ou » un dièſe Chromatique; 2.° de » la parhypate au lichanos, un » autre tiers de ton; 3.° du li- » chanos à la nête, un ton & » demi & un tiers, par indivis » ou non diviſé. Dans le Chro- » matique ſeſquialtère, les inter- » valles étoient 1.° de l'hypate

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. II. p. 265.
(*b*) Suid. T. II. p. 1152, 1153.
(*c*) Cicer. Brutus c. 141.
(*d*) Crév. Hiſt. des Emp. Tom. V. p. 473.
(*e*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. VIII. p. 89. Tom. X. p. 255, 279. Tom. XIII. p. 175, 182, 186, 271, 272. T. XV. p. 372, 389, 390. T. XVII. p. 70.

» à la parhypate, un tiers & » demi de ton, ou un dièſe & » demi Chromatique ; 2.° de la » parhypate au lichanos, encore » un tiers & demi de ton ; 3.° » du lichanos à la nête, ſept » dièſes enharmoniques ou quarts » de ton, ou un ton & demi, & » un quart par indivis. Dans le » Chromatique tonique ou dur, » les intervalles étoient 1.° de » l'hypate à la parhypate, un » demi-ton; 2.° de la parhypate » au lichanos, encore un demi- » ton; 3.° du lichanos à la nête, » un ton & demi par indivis, » c'eſt-à-dire, *mi*, *fa*, *fa dièſe* » *la*. «

On demande pourquoi le genre Chromatique étoit exclus de la Tragédie. Plutarque nous en allegue une raiſon générale, & qu'il applique également à tous les retranchemens de même nature, faits en différentes occaſions ; & cette raiſon eſt celle de la décence de la bienſéance, de la convenance au propre caractère de la tragédie. Il conſiſtoit, ce caractère, dans la grandeur d'ame, dans le courage, dans la magnificence & dans les autres qualités héroïques, miſes ſur la ſcene, ce qui s'appelloit ἦθος διαστατικὸν. Ce caractère devoit être ſoûtenu ſur tout par les chœurs ; & c'eſt à quoi la poëſie & la muſique devoient concourir à l'envi. Or, des trois genres de muſique, le diatonique étoit le ſeul qu'on pût employer dans ces chœurs avec ſuccès ; cette ſorte de modulation étant la plus propre à exprimer les ſentimens pleins de grandeur & d'élévation, que la poëſie vouloit inſpirer. Le genre Chromatique, dont le caractère avoit quelque choſe de lâche, de mol & d'efféminé, n'y eût pas été convenable. On ne doit donc pas être ſurpris qu'il fût banni de la muſique des tragédies.

A cette première cauſe d'excluſion qu'aſſigne notre Auteur, on peut en joindre une ſeconde, qui ſans doute ne laiſſoit pas d'y entrer pour beaucoup. C'étoit la difficulté des chants Chromatiques, moins naturels que les diatoniques, à cauſe des demi-tons multipliés, & par-là d'une exécution plus épineuſe. Moins la voix ſe plie aiſément à cette eſpèce d'intonation, moins elle eſt capable d'y chanter bien juſte ; & il eût été beaucoup plus difficile de faire chanter d'accord enſemble dans le genre Chromatique, un grand nombre d'acteurs muſiciens, que dans le diatonique. On y jouoit le Chromatique, & même l'enharmonique avec autant de facilité que le diatonique, parce que ces inſtrumens, montés ou percés ſur un certain ton, le conſervoient plus invariablement.

Le mot *Chromatique* vient du Grec χρῶμα, qui ſignifie couleur, ſoit parce que les Grecs marquoient ce genre par des caractères rouges ou diverſement colorés, ſoit parce que le genre Chromatique eſt moyen entre les deux autres, comme la couleur entre le blanc & le noir; ou, ſelon d'autres, parce que le genre Chromatique varie & embellit le genre

diatonique par ſes ſemi-tons, qui font dans la muſique le même effet que la variété des couleurs fait dans la peinture.

CHROME, terme de Belles-Lettres. Il ſignifie couleur, raiſon ſpécieuſe, prétexte, qu'emploie un orateur au défaut des motifs ſolides & fondés. Ce mot eſt originairement Grec. Χρῶμα ſignifie à la lettre, couleur.

CHROMIE, *Chromia*, (*a*) Χρομία, fille d'Itonus & petite-fille d'Amphictyon. Quelques-uns prétendent qu'elle fut mariée à Endymion.

CHROMIS, *Chromis*, (*b*) Χρόμις, capitaine, qui commandoit avec Ennomus les Myſiens durant le ſiege de Troye.

CHROMIS, *Chromis*, (*c*) Χρόμις, capitaine Troyen, qui fut tué par la reine Camille.

CHROMIS, *Chromis*, (*d*) Χρόμις, l'un des Centaures. Il fut tué par Pirithoüs, l'un des principaux d'entre les Lapithes.

CHROMIS, *Chromis*, Χρόμις, fils d'Hercule, fut foudroyé par Jupiter, parce qu'il nourriſſoit ſes chevaux de chair humaine.

Un Satyre prenoit auſſi le nom de Chromis.

CHROMIUS, *Chromius*, (*e*) Χρομίος, capitaine Grec qui partit pour le ſiege de Troye.

CHROMIUS, *Chromius*, Χρομίος, (*f*) capitaine Troyen, qui fut tué par Ulyſſe. Il y en eut un autre de même nom, qui fut tué par Teucer, fils de Télamon.

CHROMIUS, *Chromius*, (*g*) Χρομίος, fils de Nélée & de Chloris, périt par les mains d'Apollon & de Diane.

CHRONIES, *Chronia*. *Voyez* Cronies.

CHRONIUS, *Chronius*, (*h*) Χρόνιος, tua le tyran Ariſtomélidas. *Voyez* Ariſtomélidas.

CHRONOS, *Chronos*. *Voyez* Cronos.

CHRONUS [DIODORE]. *Voyez* Diodore.

CHROUBIS, *Chroubis*, (*i*) Χρουβὶς, nom d'un des dieux particuliers ou ſubalternes des Égyptiens. Mais, peut-être faudroit-il lire Chnoubis ſur le monument qui nous a conſervé ce nom. Un graveur peut avoir mis un P, au lieu d'un N. C'eſt la remarque que fait M. le comte de Caylus; mais, il ajoûte que ſi le graveur ne s'eſt point trompé, on pourroit croire que ce nom déſignoit le taureau Apis, ou Mnévis adoré en Égypte. Chroub, dans la langue Hébraïque, dont l'affinité avec l'ancien Égyptien eſt connue, ſignifioit un veau ou un taureau. Ézéchiel donne le nom Chroub à l'animal qu'il appelle ailleurs Schor, un veau, ou un taureau. IC ne doit être regardé que comme une

(*a*) Pauſ. p. 287.
(*b*) Homer. Iliad. L. II. v. 365.
(*c*) Virg. Æneid. L. XI. v. 675.
(*d*) Ovid. Metam. L. XII. Fabul. Centaur.
(*e*) Homer. Iliad. L. IV. v. 295.
(*f*) Homer. Iliad. L. V. v. 677. L. VIII. v. 275.
(*g*) Homer. Odyſſ. L. XI. v. 285.
(*h*) Pauſ. p. 532.
(*i*) Recueil d'Antiq. par M. le Comt. de Cayl. Tom. V. pag. 70. T. VI. 17.

terminaiſon Grecque ajoûtée au nom Égyptien.

CHRUSIENS, *Chruſi*, peuples d'Aſie, dont le païs étoit traverſé par le fleuve Halys, ſelon Vibius Séqueſter, ou plutôt ſelon ſes copiſtes, qui ont défiguré cet endroit. Ortélius, dont on ne ſçauroit trop louer la ſagacité en mille endroits des Anciens, dont il a très-heureuſement corrigé les premières éditions, a été trompé, comme bien d'autres, à ce paſſage. L'édition de Vibius Séqueſter, *in-fol.* à Pézazo, chez Hierôme Soncin, porte : *Halys Lydiæ Eniſos tranſit vel Chruſos.* Celle des Juntes porte: *Halys Lydiæ Chruſos tranſit.* On voit par-là que *vel Chruſos* eſt une eſpèce de note ajoûtée par le copiſte, qui ne ſçavoit ſi le mot, qui ſuit celui de *Lydiæ*, devoit être lu *Eniſos* ou *Chruſos.* Il eſt aiſé de voir qu'il ne faut lire ni l'un ni l'autre; qu'il n'eſt point queſtion d'un peuple habitué ſur les bords de l'Halys, & qu'enfin Vibius Séqueſter avoit en vue le fameux oracle:

Crœſus Halyn penetrans magnam pervertet opum vim.

Ainſi, il faut lire dans Vibius Séqueſter *Halyn Lydiæ Crœſus tranſit.* Le fleuve Halys terminoit la Lydie, ou plutôt l'empire de Lydie, comme il paroît par la lettre de Darius à Alexandre. Cela ſuffit pour l'appeller un fleuve de Lydie. Crœſus le paſſa, trompé par le ſens équivoque d'un oracle, & trouva ſa perte, au lieu des conquêtes dont il ſe flattoit. Voilà ce que Vibius Séqueſter a voulu dire en peu de mots, *Halyn Lydiæ Crœſus tranſit.*

CHRYASUS, *Chryaſus*, (*a*) cinquième roi d'Argos. Ce fut l'un de ceux qu'on appella Inachides, à cauſe d'Inachus, qui avoit été le premier roi d'Argos.

CHRYSA, *Chryſa*, Χρύσα, (*b*) nom d'un lieu de l'Attique, dont parle Plutarque dans la vie de Théſée. M. Dacier traduit ce mot, la place-dorée. Ce fut près de ce lieu que ſe donna la bataille entre les Amazones & les Athéniens commandés par Théſée.

CHRYSA, *Chryſa*, Χρύσα, ville de l'Aſie mineure dans la Troade. *Voyez* l'article ſuivant.

CHRYSA, *Chryſa*, Χρύσα, (*c*) autre ville de l'Aſie mineure, auſſi dans la Troade, étoit ſous la protection particuliere d'Apollon. Homere parle de cette ville. *Ulyſſe*, dit-il, *qui conduiſoit à Apollon l'Hécatombe ſacrée, arrive dans le port de Chryſa.* Sur quoi Madame Dacier fait cette remarque. » Homère eſt un Géographe ſi exact, » que non ſeulement il marque » la diſtance des lieux dont il » parle; mais, il les déſigne encore de manière qu'on puiſſe » toujours reconnoître leur ſituation. Ici on voit que cette Chryſa n'étoit pas éloignée du port » d'où Ulyſſe étoit parti, du chemin d'une journée entière, puiſ-

(*a*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VI. p. 40.
(*b*) Plut. T. I. p. 18.
(*c*) Homer. Iliad. L. I. v. 37, 430, 431, 451. Strab. p. 604. *& ſeq.*

» qu'Ulyſſe arrive le même jour » d'aſſez bonne heure pour faire » un grand ſacrifice, qu'il eſt long-» tems à table, & qu'on a tout le » loiſir pour chanter des hymnes » à Apollon avant le coucher du » ſoleil. Ainſi, Chryſa n'eſt éloi-» gnée du port, que de ſix ou ſept » cens ſtades, comme Strabon l'a » remarqué. Or, on compte pour » le chemin d'une journée, mille » ou douze cens ſtades. Pour ce » qui eſt de la ſituation, on voit » qu'à cette Chryſa il y a un port, » & tout auprès un temple d'A-» pollon. Cette remarque étoit » néceſſaire pour empêcher les » lecteurs curieux de la Géogra-» phie, de ſuivre l'erreur de quel-» ques Anciens, qui ignorant les » anciennes Hiſtoires, ont cru » qu'Homère parle d'un autre » Chryſa qui étoit près d'Hama-» xite; car, celle-ci n'avoit » ni port ni temple, & elle ne » fut même bâtie que long-tems » après la guere de Troye. «

CHRYSA, *Chryſa*, Χρύσα, (*a*) iſle, l'une de celles qui étoient auprès de l'iſle de Crete du côté du Péloponnèſe, ſelon Pline.

CHRYSÆ FANUM, nom d'un lieu de la Sicile, dans une campagne près du chemin, qui menoit de la ville d'Aſſorus à celle d'Enna.

CHRYSAME, *Chryſama*, prêtreſſe de la Theſſalie, qui ayant nourri un taureau de certaines herbes venimeuſes, le fit conduire vers les ennemis. Les principaux d'entr'eux, ayant mangé de la chair de ce taureau, devinrent inſenſés, & ce ſtratagême fit que les Éréthriens furent facilement vaincus par les Grecs.

CHRYSANDRIENS, *Chryſandrii*, eſpèce de peuples fabuleux. Ces peuples faiſoient partie des habitans du royaume de Numiſmacie ou de la monnoie; & ils parloient toutes ſortes de langues.

CHRYSANTAS, *Chryſantas*, Χρυσάντας, (*b*) capitaine de Cyrus, commandoit l'aile droite de la cavalerie à la bataille de Tymbrée.

Xénophon trace en peu de mots un beau portrait de Chryſante. Il n'étoit, dit-il, ni grand de taille, ni robuſte en apparence, mais d'une prudence conſommée, brave & également propre à obéir & à commander.

On dit qu'il fut extrêmement loué par Cyrus, de ce qu'ayant un jour ſon ennemi en ſa puiſſance, & l'épée déjà levée près de le tuer, il arrêta le coup, & le laiſſa aller, ſitôt qu'il entendit ſonner la retraite.

Chryſantas avoit été gouverneur de l'Ionie & de la Lycie, ou, ſelon d'autres, de la Lydie.

CHRYSANTHIS, *Chryſanthis*, Χρυσανθὶς, (*c*) apprit à Cérès l'enlevement de ſa fille, au rapport de Pauſanias.

CHRYSANTINA, *Chryſan-*

(*a*) Plin. T. I. p. 210.
(*b*) Plut. Tom. I. pag. 317. Xenoph. pag. 51. & *ſeq.* Roll. Hiſt. Anc. Tom. I. pag. 432, 434.
(*c*) Pauſ. p. 25.

tina, (*a*) nom de jeux ſolemnels, qui ſe célébroient à Sardes. Il en eſt fait mention dans les anciennes Inſcriptions ΧΡΥCΑΝΘΙΝΑ ΕΝ CΑΡΔΕCΙΝ. Ils ſont marqués ſur les médailles de Sardes, de Julia Domna, de Caracalla, de Sévère Alexandre, de Tranquillinie & d'Otacilia. M. Vaillant penſe qu'ils étoient ainſi nommés d'une couronne de fleur d'or, qui étoit le prix des vainqueurs; en effet, cette couronne eſt repréſentée ſur quelques médailles. L'urne de ces jeux porte une, & quelquefois deux branches de palmier; d'où l'on peut inférer que le ſpectacle étoit compoſé d'une ou de deux ſortes de combats. Au reſte, nous voyons dans le droit Romain, que ces jeux, comme les jeux Olympiques, ſe célébroient tous les cinq ans, c'eſt-à-dire, après la quatrième année révolue. Les monumens ne nous apprennent point ſi ces jeux étoient célébrés en l'honneur des dieux ou des empereurs, ou ſi c'étoient des jeux qui fuſſent particuliers à cette ville.

CHRYSAOR, *Chryſaor*, (*b*) Χρυσάωρ, fils de Neptune & de Méduſe. Voici comme on raconte ſa naiſſance. » Le dieu de la mer, » dit Héſiode, fut ſenſible aux » charmes de Méduſe; & ſur le » tendre gazon d'une prairie, au » milieu des fleurs que le printems » fait éclore, il lui donna des » marques de ſon amour. Elle » périt enſuite d'une manière fu- » neſte. Perſée lui coupa la tête, » & du ſang qui en ſortit naqui- » rent le héros Chryſaor & le » cheval Pégaſe. Chryſaor tira » ſon nom d'une épée d'or qu'il » tenoit à la main au moment de » ſa naiſſance. Dans la ſuite, il » devint amoureux de Callirrhoé, » fille de l'Océan, & en eut » Géryon, ce fameux géant à » trois têtes. «

M. l'abbé Banier dit qu'il adopte volontiers l'explication, que M. Fourmont donne de cette fable. Il regarde Chryſaor comme un habile ouvrier, qui travailloit en or & en ivoire; ce que l'épée d'or qui lui fit donner le nom de Chryſaor, marque aſſez; ſon nom même veut dire ouvrier en métaux. Phorcys s'en ſervoit pour mettre en œuvre les dents d'éléphant & les cornes de différens animaux, que ſes vaiſſeaux lui portoient. Oſeroit-on même hazarder une conjecture au ſujet de l'épée d'or, avec laquelle Chryſaor vint au monde, & dire que ce fut avec cette épée qu'il parut pour la première fois à la cour de Phorcys? ſi le même Poëte dit que Chryſaor épouſa la belle Callirrhoé, fille de l'Océan, de laquelle il eut Géryon, c'eſt que Phorcys, pour fixer un ſi bon ouvrier dans ſes États, lui procura un parti conſidérable; car enfin, il faut humaniſer ces fictions, & croire qu'on agiſſoit

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. XVIII. p. 145.

(*b*) Pauſ. p. 67. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. p. 196, 202. T. VI. pag. 172. *& ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. T. III. pag. 69. T. VI. p. 341. T. VII. p. 45, 46. Tom. XVIII. p. 7, 10.

alors comme on agiroit aujourd'hui en pareille occaſion.

Nous trouvons dans les Mémoires de l'Académie des Inſcriptions & Belles Lettres, une explication de la même Fable, bien différente de celle qu'on vient de lire. Quand on nous dit que Chryſaor naquit du ſang qui ſortit de la tête de Méduſe, cela ſignifie que c'étoit un des deux vaiſſeaux que Perſée emmena après avoir tué cette Princeſſe. On a regardé ces vaiſſeaux comme les enfans de cette Gorgone, parce qu'ils lui appartenoient; & on a dit qu'ils étoient ſortis de ſon ſang, parce que ſa mort les livra au vainqueur. Lorſqu'Hygin ajoûte que Neptune étoit leur pere, on voit aſſez qu'il a voulu dire que de ſi bons voiliers étoient regardés comme l'ouvrage du dieu des Mers.

CHRYSAOR, *Chryſaor*, (*a*) Χρυσάωρ, fils de Glaucus, & petit-fils de Siſyphe, fonda la ville de Chryſaoris en Carie, & lui donna ſon nom, au rapport d'Étienne de Byzance.

CHRYSAORE, *Chryſaorus*, Philoſophe, diſciple du fameux Porphyre, qui lui adreſſa ſon introduction ſur les Univerſaux.

CHRYSAORIS, *Chryſaoris*, Χρυσαόρις, (*b*) ancien nom de la ville de Stratonice. *Voyez* Stratonice.

Ce nom fut auſſi donné à toute la Carie, ſelon Épaphroditus & Pauſanias.

CHRYSAORIUS, *Chryſaorius*, (*c*) l'un des ſurnoms de Jupiter.

CHRYSARGYRE, *Chryſargyrium*, (*d*) tribut célebre, dont Zozime veut que Conſtantin ſoit l'auteur. Il ſe payoit tous les quatre ans par les marchands, le menu peuple, & les gens de mauvaiſe vie. Il y a néanmoins apparence que ce tribut ſe levoit ſur des perſonnes infames, long-tems avant Conſtantin, comme on le peut apprendre de Suétone dans la vie de Caligula, & de Lampride dans celle d'Alexandre. Evagre, bien loin de convenir que Conſtantin l'ait impoſé le premier, rapporte que l'ayant trouvé établi, il eut intention de l'abolir; ce que fit dans la ſuite l'empereur Anaſtaſe, l'an de J. C. 501.

CHRYSARIUM, (*e*) *Chryſarium*, Χρυσάριον, perſonnage imaginaire. Lucien dit que c'étoit une magicienne, qui ſe changeoit la nuit en hibou, & alloit criant par les cimetières. On dit, ajoûte Lucien, qu'elle peut faire deſcendre la lune en terre par ſes ſortilèges.

CHRYSAS, *Chryſas*, (*f*) Χρύσας, ruiſſeau de Sicile ſuivant Cicéron. Le Chryſas étoit un ruiſ-

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. T. IX. pag. 116, 119.

(*b*) Pauſ. p. 329. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. III. pag. 120.

(*c*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. T. I. p. 53.

(*d*) Crév. Hiſt. des Emp. Tom. VI. p. 325, 326.

(*e*) Lucian T. II. p. 702.

(*f*) Cicer. in Verr. L. VI. c. 86. Diod. Sicul. p. 445. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. T. V. pag. 94.

ſeau, qui couloit à travers les champs des Aſſorins. Il paſſoit chez eux pour un dieu, & ils l'honoroient avec une extrême religion. Son temple étoit dans la campagne, auprès du chemin par où l'on alloit d'Aſſorus à Enna. Il y avoit dedans, une belle ſtatue de marbre, qui repréſentoit le dieu Chryſas. Fazel en parle ainſi: » De ce temple qui étoit ſitué au » pied du mont Aſſorus, il reſte » encore trois grandes arcades de » pierres quarrées & neuf portes, » qui ſont les monumens de l'an» tiquité. « Dans la campagne on trouve aſſez communément des médailles de bronze, où l'on voit ſur un côté le Chryſas tout nu, & de l'autre une tête d'homme avec ce mot *Aſſoron*. Cluvier met ce temple à la gauche de cette rivière. M. de l'Iſle l'en éloigne un peu.

C'eſt maintenant la rivière de Tavi, qui prend ſa ſource à la montagne, & près du village de même nom. Elle ſerpente d'abord vers le midi, & ſe tournant vers l'orient elle ſe perd dans le Dittaino, au midi d'Aſſaro qui eſt l'Aſſorus des Anciens. Fazel la nomme Aſſoro. Cluvier & pluſieurs autres la prennent pour le commencement du Dittaino.

CHRYSE, *Chryſe*, Χρυσῆ, (*a*) ville conſacrée à Apollon auprès de Lemnos, ſelon Étienne de Byzance. Cette ville étoit ſans doute dans l'iſle de même nom dont parle Pauſanias. Cela eſt d'autant plus vraiſemblable que cet Auteur met ſon iſle de Chryſe dans le voiſinage de Lemnos; & il nous apprend même une particularité, qui, ſans lui, ſeroit peut-être entièrement ignorée. C'eſt que les flots avoient englouti cette iſle, & qu'alors une autre iſle étoit ſortie du ſein de la mer. Pauſanias donne le nom d'Hiera à la nouvelle iſle; & M. l'abbé Sévin n'eſt pas éloigné de penſer que ce nom eſt de la façon de quelque copiſte, qui a confondu l'iſle en queſtion, avec celle d'Hiéra bien plus connue, & dont la naiſſance eſt rapportée dans Pline à la ſeconde année de la CLXVIII.e Olympiade.

CHRYSE, *Chryſe*, Χρυσῆ, promontoire du pais des Seres. Ortélius, trompé par de mauvais exemplaires de Pline, a cru que c'étoit un golfe. Ce promontoire étoit voiſin de la rivière nommée Lanos par le même Pline.

CHRYSE, *Chryſe*, Χρυσῆ, iſle dans le voiſinage & au de-là du fleuve Indus, au rapport du même Pline.

CHRYSE, *Chryſe*, Χρυσῆ, ville de l'Aſie mineure dans la Carie, ſelon Étienne de Byzance.

CHRYSE, *Chryſe*, Χρυσῆ, promontoire de l'iſle de Lemnos, près d'Éphеſtias, à l'oppoſite de l'iſle de Ténédos, ſuivant le même Étienne de Byzance.

CHRYSE, *Chryſe*, Κρυσῆ, ville du Pont, ſelon Sophocle,

(*a*) Pauſ. pag. 509. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. XIV. p. 205.

dans la tragédie de Philoctete.

Étienne de Byzance parle de quelques autres lieux de même nom, mais ſi confuſément qu'on ne peut guere en tirer de ſecours pour la Géographie.

CHRYSÉ, *Chryſe*, Χρυσή, (*a*) fille d'Halmus, eut de Mars, un fils qui fut nommé Phlégyas. Ce fut lui qui ſuccéda à Étéocle, roi d'Orchomène, mort ſans enfans.

CHRYSÉENS, *Chryſei*, peuples des Indes. Ils habitoient les montagnes entre l'Indus & le Jomanes.

CHRYSÉIS, *Chryſeis*, (*b*) Χρυσηΐς, fille de Chryſès, prêtre d'Apollon; elle eſt plus connue ſous le nom patronymique de Chryſeis, que ſous celui d'Aſtynomé, qui étoit ſon nom propre. Elle fut priſe par Achille, lorſqu'il ſaccagea Lyrneſſe & quelques Autres endroits voiſins de Troye. Elle étoit mariée au Roi de ce pais-là. Agamemnon la trouva fort à ſon goût & la retint pour lui.

Cependant, Chryſès alla aux vaiſſeaux des Grecs, chargé de préſens pour la rançon de ſa fille, & tenant dans ſes mains les bandelettes ſacrées d'Apollon avec le ſceptre d'or, & pria humblement les Grecs, & ſur tout les deux fils d'Atrée leurs généraux: » Fils d'Atrée, leur dit-il, & » vous, généraux Grecs, que les » Dieux qui habitent l'Olympe, » vous faſſent la grace de détruire » la ſuperbe ville de Priam, & de » vous voir heureuſement de re- » tour dans votre patrie; mais, » rendez-moi ma fille en recevant » ces préſens, & reſpectez en moi » le fils du grand Jupiter, Apol- » lon, dont les traits ſont inévita- » bles. « Tous les Grecs firent connoître par un murmure favorable, qu'il falloit reſpecter le miniſtre du Dieu, & recevoir ſes riches préſens; mais, cette demande déplut à Agamemnon aveuglé par ſa colère. Il renvoya durement Chryſès, & accompagna ſon refus de menaces, qui intimiderent ce vénérable vieillard. Plongé dans une profonde triſteſſe, il s'en alla le long du rivage de la mer. Quand il ſe vit ſeul & éloigné du camp, il adreſſa ſa priere à Apollon. Ce Dieu deſcend auſſi-tôt de l'Olympe, le cœur plein de colère, avec ſon arc & ſon carquois. Les fleches, agitées par le vol rapide de ce Dieu irrité, retentiſſoient ſur ſes épaules; & couvert d'un nuage, il marchoit ſemblable à la nuit. Il s'aſſit loin des vaiſſeaux, & tira ſes fleches qui fendirent les airs avec un ſifflement épouvantable. Il ne frappa d'abord que les mulets & les chiens; mais, bientôt après, les Grecs furent eux mêmes la proie de ſes fleches mortelles, & l'on ne voyoit par tout que monceaux de morts ſur des bûchers qui brûloient ſans ceſſe.

On convoque alors une aſſemblée générale, & l'on conſulte le devin Calchas, qui répondit en ces termes: » Apollon ne ſe plaint, ni

(*a*) Pauſ. p. 596.

(*b*) Homer. Iliad. L. I. v. 8. *& ſeq.*

» de vos vœux ni de vos ſacrifi-
» ces ; mais, il eſt irrité de ce
» qu'Agamemnon a maltraité ſon
» ſacrificateur, de ce qu'il ne lui
» a pas rendu ſa fille, & de ce
» qu'il a refuſé ſes préſens. Voilà
» le crime dont il nous punit, &
» dont il nous punira encore ;
» car, il ne ceſſera d'appeſantir
» ſon bras ſur nous, que nous
» n'ayons rendu la belle Chryſéis
» à ſon pere ſans rançon, que
» nous n'ayons conduit à Chryſa
» une Hécatombe ſacrée. Peut-
» être qu'alors touché de nos
» prieres, il voudra bien ſe laiſſer
» fléchir. «

A ces mots, Agamemnon, quoiqu'outré de colère, répondit qu'il aimeroit bien mieux garder Chryſéis, & qu'il la préféreroit même à la reine Clytemneſtre, ſa femme, à laquelle elle n'étoit inférieure ni en beauté, ni en eſprit, ni en adreſſe pour les beaux ouvrages ; que cependant il vouloit bien la rendre, ſi c'étoit l'intérêt des Grecs. » Qu'on prépare un
» vaiſſeau, ajoûta-t-il, qu'on l'é-
» quipe de bons rameurs, qu'on y
» charge les victimes pour l'Héca-
» tombe ; que la belle Chryſéis y
» monte, & qu'un des chefs de
» l'armée aille pour la conduire,
» Ajax, ou Idoménée, ou Ulyſ-
» ſe. « Ce dernier fut choiſi.

Quand on fut arrivé dans le port de Chryſa, on commença par faire ſortir les victimes. Chryſéis deſcend auſſi ; & Ulyſſe la prenant par la main, la mene à l'autel, & la préſente à ſon pere, & lui dit : » Chryſès, le grand
» roi Agamemnon m'a envoyé
» pour vous amener votre fille,
» & pour offrir à Apollon une
» Hécatombe ſacrée en faveur
» des Grecs, afin que nous faſſions
» tous nos efforts pour appaiſer ce
» Dieu, qui nous a accablés de
» maux épouvantables, que nous
» ne ſçaurions aſſez pleurer. «
Après lui avoir ainſi parlé, il lui remet ſa fille entre les mains. Chryſès la reçoit avec une extrême joie. En même tems, les Grecs rangent les victimes au tour de l'autel, ils lavent leurs mains, & préparent l'orge ſacrée, néceſſaire pour l'oblation du ſacrifice, pendant que Chryſès, levant les mains au ciel, prioit pour eux à haute voix.

Après ces prieres qui furent exaucées dans le moment, ils conſacrent les victimes par l'orge ſacrée, ils leur tournent la tête vers le ciel ; ils les égorgent & les dépouillent ; ils coupent enſuite les cuiſſes ; ils les enveloppent d'une double graiſſe, & mettent par-deſſus des morceaux de toutes les autres parties. Le ſacrificateur les fait brûler lui même ſur le bois de l'autel, & fait les aſperſions de vin. Près de lui de jeunes hommes tenoient des broches à cinq rangs toutes préparées. Quand les cuiſſes furent toutes conſumées par le feu & qu'on eut goûté aux entrailles, on coupa le reſte par morceaux, & on le fit rôtir avec grand ſoin. Tout étant prêt, les tables furent ſervies & l'on ſe plaça. Chacun fut content de la portion qui lui avoit été diſtribuée ; & quand le repas fut fini, de jeunes gens remplirent de vin de gran-

des urnes ; d'où ils verſoient dans les coupes qu'ils préſentoient à tout le monde. Après avoir fait les libations, on ne s'occupa le reſte du jour qu'à déſarmer la colere d'Apollon, en chantant des hymnes à ſon honneur ; & ce dieu prenoit plaiſir à les entendre.

Chryſéis étoit groſſe, lorſqu'elle fut renvoyée à ſon pere. Cependant, elle ſe vantoit que perſonne ne l'avoit touchée ; & lorſqu'elle ne put plus cacher ſon état, elle ſoûtint que ce n'étoit point le fait d'un homme, mais du dieu Apollon. Le fils, dont elle accoucha, fut nommé Chryſès ; il n'apprit qu'un peu tard ſon extraction. Le jeune Chryſès fut établi prêtre d'Apollon dans l'iſle de Sminthe. Oreſte & Iphigénie, s'étant ſauvés de la Cherſonnèſe Taurique avec la ſtatue de Diane, aborderent dans cette iſle. Chryſès, ne connoiſſant point ces deux perſonnes, les vouloient renvoyer à Thoas, roi de la Taurique ; mais, Agamemnon ſon pere lui fit ſçavoir la fraternité qui étoit entre lui & ces deux nouveaux venus. Alors, le jeune Chryſès ſe joignit à Oreſte, pour retourner dans la Taurique, afin d'y tuer Thoas ; & cela ayant été exécuté, ils s'en allerent à Mycènes avec la ſtatue de Diane.

Quelques-uns diſent qu'Iphigénie étoit fille d'Agamemnon & de Chryſéis. D'autres croyent que Chryſès, ayant ſçu le bon traitement que les Grecs firent à ſa fille, la ramena à leur armée, & la remit entre les mains d'Agamemnon. Briſéis & Chryſéis étoient couſines germaines ; car, Briſès & Chryſès étoient freres ſelon Euſtathe.

CHRYSEIS, *Chryſeis*, (*a*) Χρυσηΐς, prêtreſſe de Junon dans un temple que cette Déeſſe avoit à quinze ſtades de Mycènes. Ce temple fut brûlé par la faute de Chryſéis, qui, s'étant endormie, ne s'apperçut pas que le feu d'une lampe avoit pris à des couronnes fort ſeches qui en étoient trop près. Cette Prêtreſſe s'enfuit auſſi-tôt à Tégée pour ſe réfugier à l'autel de Minerve Alea ; mais, les Argiens, quelque grand que fût ce malheur, bien loin de vouloir punir Chryſéis, laiſſerent ſa ſtatue où elle étoit, & on la voyoit encore du tems de Pauſanias, devant le temple qui avoit été brûlé.

D'autres racontent cette hiſtoire avec quelques circonſtances différentes. *Voyez* Chryſis.

CHRYSENDETA, *Chryſendeta*, Χρυσενδέτα, (*b*) ſorte de vaſes. On nommoit ainſi ceux, qui étoient liés de bandes d'or.

CHRYSERMUS, *Chryſermus*, Χρυσέρμος, (*c*) pere d'un Ptolemée, qui avoit rendu de bons offices à Cléomene, roi de Sparte, pendant que ce Prince étoit à Alexandrie en Égypte.

CHRYSERMUS, (*d*) *Chryſermus*, Χρυσέρμος, certain perſonnage, qui vivoit du tems de Né-

(*a*) Pauſ. p. 115, 167.
(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. p. 146.
(*c*) Plut. T. I. p. 822.
(*d*) Antiq. expliq par D. Bern. de Montf. T. II. p. 299.

ron.

ron. On dit qu'étant près de mourir, pour avoir bu du ſang de taureau, il fut guéri par Sérapis.

CHRYSERMUS, *Chryſermus*, Χρυσέρμος, (*a*) Écrivain, cité par l'Auteur du traité des fleuves. Cet Écrivain, parle d'une plante, qu'on tiroit du fleuve Pactole, & qui plongée dans de l'or en fuſion, ſe convertiſſoit elle même en or. Cette abſurdité ſert à nous donner un exemple du peu de diſcernement des Écrivains du moyen âge.

CHRYSÉRUS ou CHRYSORUS, *Chryſerus*, *Chryſorus*, affranchi de l'empereur Marc-Aurele, vers l'an de Jeſus-Chriſt 162. Il avoit compoſé un ouvrage, où l'on trouvoit une liſte de tous ceux qui avoient commandé à Rome depuis la fondation de cette ville. Scaliger a inſéré cette liſte dans ſes additions à la chronique d'Euſebe.

CHRYSÈS, *Chryſes*, Χρύσης, fils d'Ardis, & prêtre d'Apollon, fut pere de Chryſéis. *Voyez* Chryſéis.

CHRYSÈS, *Chryſes*, Χρύσης, petit-fils du précédent, étoit fils d'Agamemnon & de Chryſéis. *Voyez* Chryſeis.

CHRYSÈS, *Chryſes*, Χρύσης, (*b*) fils de Neptune & de Chryſogénée, ſuccéda à Phlégyas au royaume d'Orchomène. Il laiſſa en mourant, un fils nommé Minyas.

CHRYSIPPE, *Chryſippus*, Χρύσιππος, (*c*) fils naturel de Pélops. C'étoit un Prince d'une beauté incomparable. Laius en devint paſſionnément amoureux, & l'enleva; mais, il fut pourſuivi avec tant de promptitude, qu'on lui arracha ſa proie, & qu'on l'amena priſonnier à Pélops, qui lui pardonna cette action, en conſidérant que l'amour l'y avoit pouſſé.

L'amitié de Pélops pour Chryſippe étoit plus grande que celle qu'il avoit pour ſes enfans légitimes. C'eſt pourquoi, Hippodamie, ſon épouſe, animée de l'eſprit de marâtre, exhorta Atrée & Thyeſte, deux de ſes fils, à ôter la vie à ce bâtard, ne doutant point qu'il ne dût un jour aſpirer à la couronne. Ils lui refuſerent cet acte de complaiſance, & alors elle prit la réſolution d'exécuter elle-même ce mauvais deſſein. Elle prit l'épée de Laius pendant qu'il dormoit, & s'en ſervit à tuer Chryſippe. Les ſoupçons tomberent ſur Laius à cauſe de ſon épée; mais, Chryſippe ayant que de rendre l'ame, eut ſoin de le diſculper. Pélops ſe contenta de chaſſer Hippodamie.

Il y a des Auteurs qui diſent qu'elle ne tua point Chryſippe de ſa propre main, mais qu'elle fit ce meurtre par Atrée & Thyeſte, & qu'après avoir tué Chryſippe, ils le jetterent dans un puits. Leur pere ne les voulant plus voir, ils ſe retirerent à Triphylie, dans l'Élide au Péloponnèſe. Quelques-uns prétendent que Pélops ne ſe contenta pas de bannir ſa femme,

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inſc. & Bell. Lett. Tom. XXI. pag. 25.

(*b*) Pauſ. p. 597.

(*c*) Pauſ. pag. 381. Athen. pag. 603. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VII. p. 311, 328.

& que ce fut principalement ſur elle qu'il voulut venger la mort de Chryſippe; mais, qu'il ne le put, parce qu'elle ſe ſauva à Midée, ville du païs d'Argos. D'autres diſent que ſe voyant accuſée par ſon mari, elle ſe tua. Thucydide raconte qu'Atrée ſe réfugia chez Euryſthée ſon neveu, roi de Mycènes.

Ce Chryſippe n'eſt point différent de celui que Clément d'Alexandrie, Arnobe & Firmicus Maternus ont aſſocié à Ganyméde.

CHRYSIPPE, *Chryſippus*, Χρύσιππος, (*a*) célebre Philoſophe de la ſecte Stoïcienne, naquit à Soles, ville de Cilicie, ou à Tarſe ſelon d'autres. Il étoit fils d'un certain Apollonius. D'abord, il s'étudia à bien conduire un chariot, & fut enſuite diſciple du philoſophe Cléanthe, ſucceſſeur de Zénon. Il avoit l'eſprit ſi ſubtil & ſi porté à la diſpute, qu'en pluſieurs rencontres, il ſe faiſoit un plaiſir de combattre les ſentimens de ſon maître, auquel il diſoit qu'il n'avoit beſoin que de la connoiſſance des principes, parce qu'il étoit aſſez capable de trouver des raiſonnemens pour les ſoûtenir. Valère Maxime rapporte qu'à l'âge de quatre-vingts ans, il acheva ſon trente-neuvième traité de Logique. Il a ſi fort excellé en cette ſcience, que les payens diſoient que ſi les Dieux euſſent pu ſe ſervir de la logique, ils n'en auroient point choiſi d'autre que celle de ce Philoſophe. Diogène Laërce écrit qu'il laiſſa trois cens onze traités de dialectique. Quelques Auteurs en font monter le nombre juſqu'à ſept cens cinq.

On prétend que ce qui l'engagea à écrire beaucoup, ce fut l'envie qu'il portoit à Épicure, qui avoit fait plus de livres qu'aucun autre Philoſophe; mais, il n'égala jamais ce concurrent. Ses Ouvrages étoient peu travaillés, & par une ſuite néceſſaire peu corrects, pleins de répétitions ennuieuſes, & ſouvent même de contradictions. C'étoit le défaut ordinaire des Stoïciens, de mêler beaucoup de ſubtilités & de ſéchereſſe dans leurs diſputes, ſoit de vive voix, ſoit par écrit. Ils évitoient, ce ſemble, avec autant de ſoin tout agrément dans le ſtyle, comme tout relâchement dans les mœurs. Cicéron ne les blâmoit pas beaucoup de manquer d'un talent entiérement étranger à leur profeſſion, & qui n'y étoit pas abſolument néceſſaire. Si un Philoſophe, dit-il, a de l'éloquence, je lui en ſçais bon gré; s'il n'en a point, je ne lui en fais point un crime. Il ſe contentoit qu'ils fuſſent clairs & intelligibles, & c'eſt par où il eſtimoit Épicure.

Quintilien cite ſouvent avec

(*a*) Plin. T. II. p. 537. Pauſ. p. 29, 57. Athen. pag. 335. Quint. L. I. c. 1, 3, 8, 10. L. XII. c. 7. Lucian. T. II. p. 641. Strab. p. 610, 671. Suid. T. II. p. 1156. Cicer. de Orat. L. I. c. 27. de Offic. L. III. c. 10. de finib. Bon. & Mal. L. I. c. 39. Roll. Hiſt. Anc. T. VI. p. 446, 447. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. T. III. pag. 25. Tom. VII. p. 173. *& ſuiv.* T. X. p. 80. Tom. XXI. p. 19.

éloge un Ouvrage, que Chryſippe avoit fait ſur l'éducation des enfans. Ce Philoſophe s'aſſocia pendant quelque tems aux Académiciens, ſoûtenant à leur manière le pour & le contre. Les Stoïciens ſe plaignirent de ce que Chryſippe avoit ramaſſé tant & de ſi forts argumens pour le ſyſtême des Académiciens, qu'il ne put enſuite les réfuter; ce qui avoit fourni des armes à Carnéade leur antagoniſte.

Sa doctrine, ſur pluſieurs points, ne faiſoit pas honneur à ſa ſecte, & n'étoit capable que de la décrier. Il croyoit les Dieux périſſables, & ſoûtenoit qu'ils périroient en effet dans l'incendie du monde. Il permettoit les inceſtes les plus criants & les plus abominables, & admettoit la communauté des femmes parmi les ſages. Il avoit compoſé pluſieurs écrits remplis d'obſcénités, qui faiſoient horreur. Voilà ce qu'étoit le Philoſophe, qui paſſoit pour le plus ferme appui du Portique, c'eſt-à-dire, de la ſecte la plus ſévère du paganiſme.

Il doit paroître étonnant après cela, que Sénèque faſſe de ce Philoſophe, en le joignant à Zénon, un éloge ſi magnifique, juſqu'à dire de l'un & de l'autre qu'ils ont fait de plus grandes choſes par les travaux de leur cabinet, que s'ils avoient commandé des armées, rempli les premières places d'un État, établi de ſages loix; & qu'il les conſidere comme des Légiſlateurs, non d'une ſeule ville, mais du genre humain entier.

Ce n'eſt pas néanmoins que Sénèque adoptât indiſtinctement tout ce qu'avoit écrit Chryſippe. On ſçait que l'antiquité avoit renfermé toute la doctrine des graces & des bienfaits dans les figures allégoriques, ſous leſquelles on avoit coûtume de les repréſenter. Chryſippe, ayant entrepris de traiter cet endroit important de la morale, crut qu'il ne pouvoit mieux exécuter ce deſſein, qu'en donnant l'explication de ces différentes figures. Séneque qui travailla depuis ſur la même matière, blâme fort ſon prédéceſſeur de s'y être pris de la ſorte, l'accuſant d'avoir traité ſon ſujet plutôt en Poëte qu'en Philoſophe, & prétendant qu'on inſtruit tout autrement les hommes par des maximes ſérieuſes, que par des allégories agréables. Quoi qu'il en ſoit, nous avons au moins l'obligation à Chryſippe de nous avoir tranſmis ce que les Anciens penſoient ſur les attributs des graces, & de nous avoir révélé les myſtères qu'ils cachoient bien ou mal ſous ces attributs. Nous diſons bien ou mal; car, on eſt obligé de convenir que la plûpart de ces ſens myſtiques ſont un peu recherchés.

On dit que quelques-uns des diſciples de Chryſippe le prierent de ſe trouver à un ſacrifice, & qu'y ayant bu du vin pur, il en fut tellement oppreſſé, qu'il mourut cinq jours après; d'autres aſſurent qu'il mourut de rire, voyant un âne qui mangeoit des figues dans un baſſin d'argent, & commandant qu'on lui apportât à boire. Sa mort arriva ſous la 143.e Olympiade, 207 avant l'Ére Chrétienne. Ce Philoſophe étoit âgé de 73

ans, ſelon Diogène Laërce, & de 81 ſelon Lucien. On lui dreſſa un tombeau parmi ceux des plus illuſtres Athéniens. Sa ſtatue ſe voyoit dans le Céramique.

Chryſippe, au rapport de Cicéron, a dit un bon mot entre beaucoup d'autres; que comme dans la lice, chacun doit faire de ſon mieux pour emporter le prix, mais qu'il n'eſt pas permis de tendre la jambe à ſon concurrent, ni de le repouſſer de la main; de même, dans la vie, chacun a droit de chercher ce qui lui peut être utile; mais non pas de le prendre aux autres.

CHRYSIPPE, *Chryſippus*, Χρύσιππος, (*a*) médecin Grec, qui étoit de Cnide. On ne ſçait pas en quel tems il a vécu. Il fut l'auteur de la nouvelle ſecte des médecins Empyriques, qui rejetterent la ſaignée & la purgation en uſage juſqu'alors, pour établir des remedes particuliers. Pline parle du médecin Chryſippe, en une infinité d'endroits; mais, eſt-ce préciſément de celui-ci ou de quelqu'autre?

CHRYSIPPE, *Chryſippus*, Χρύσιππος, (*b*) diſciple d'Eraſiſtrate, & médecin de Ptolémée.

On parle de pluſieurs autres Chryſippes, dont un avoit écrit des Géorgiques; un autre natif de Tyanes, étoit auteur d'un livre de la manière de faire le pain. Athénée l'a nommé habile diſcoureur de tartes & de gâteaux.

CHRYSIPPE, *Chryſippus*, Χρύσιππος, (*c*) l'un des principaux interlocuteurs d'un dialogue de Lucien. C'eſt celui où cet Auteur tourne en ridicule les différentes ſectes de Philoſophes.

CHRYSIPPUS, *Chryſippus*, nom d'un des Chevaux du Cirque. *Voyez* Chevaux du Cirque.

CHRYSIS, *Chryſis*, Χρύτις, (*d*) Prêtreſſe de Junon à Argos. Cette Prêtreſſe, ayant mis une lampe proche des ornemens ſacrés, & s'étant endormie, fut cauſe par ſa négligence, de l'incendie du temple conſacré à cette Déeſſe. Elle ſe ſauva à Phliunte, pour éviter le reſſentiment des Argiens, qui créerent une autre Prêtreſſe en ſa place. D'autres ont cru, d'après Arnobe, qu'elle avoit péri elle-même dans l'embraſement. Saint Jérôme, dans ſon premier livre contre Jovinien, a obſervé que cette prêtreſſe de Junon étoit vierge. Marius Victorinus, dans ſes notes ſur cet endroit-là, dit mal à propos que ce Pere parle de Chryſéis qu'Agamemnon enleva.

Chryſis vivoit avant la guerre du Péloponnèſe. Il y avoit huit ans & demi que cette guerre étoit commencée, quand Chryſis prit la fuite.

CHRYSIS, *Chryſis*, Χρύσις, (*e*) l'une des courtiſannes de Démétrius.

CHRYSIS, *Chryſis*, Χρύσις, (*f*) fameuſe courtiſanne de l'iſle d'Andros, que Térence introduit dans ſon Andrienne. Sa pauvreté & la négligence de ſes parens l'a-

(*a*) Pln. T. II. p. 190. *& ſeq.*
(*b*) Athen. p. 647.
(*c*) Lucian. T. I. p. 374. *& ſeq.*
(*d*) Thucyd. p. 99, 342.
(*e*) Plut. T. I. p. 899.
(*f*) Terent. T. I. p. 29. *& ſeq.*

voient contrainte de quitter ſon païs. Elle étoit belle & à la fleur de ſa jeuneſſe. Au commencement, elle étoit ſage, & vivoit d'une manière dure & laborieuſe, gagnant petitement ſa vie, à filer & à faire de la tapiſſerie; mais, depuis qu'il ſe fut préſenté des amans qui lui promirent de payer ſes faveurs; comme l'eſprit eſt naturellement porté à quitter la peine pour le plaiſir, elle ne put ſe ſoûtenir dans un pas ſi gliſſant. Elle ſe contenta d'abord d'un ou de deux amans; mais, dans la ſuite elle reçut chez elle tous ceux qui voulurent y aller. Quand elle fut morte, ſes amans prirent ſoin de ſes funérailles.

CHRYSIS, *Chryſis*, Χρύσις, (*a*) autre fameuſe courtiſanne, dont il eſt fait mention dans Perſe.

CHRYSIS, *Chryſis*, Χρύσις, (*b*) autre fameuſe courtiſanne, fille de Déménétus, au rapport de Lucien. Elle étoit facile, & on en pouvoit faire tout ce qu'on vouloit, avec peu de choſes. Elle accouroit au ſon de l'argent, dit Lucien, comme les ſpectres s'enfuient au ſon de l'airain. Cette courtiſanne fut fort aimée d'un jeune homme nommé Glaucias.

Lucien, dans un de ſes dialogues des courtiſannes, introduit une autre Chryſis, qui s'entretient avec Ampélis, des maux qu'elle avoit à ſouffrir de la part de Gorgias, ſon amant; car, elle en étoit extrêmement maltraitée. Et Lucien lui fait dire par Ampélis, que c'étoit une preuve que Gorgias l'aimoit.

CHRYSIS, *Chryſis*, nom d'un chien de Chaſſe. *Voyez* Chiens de Chaſſe.

CHRYSOGÉNIE, *Chryſogenia*, Χρυσογένεια, (*c*) fille d'Halmus, eut de Neptune, un fils qui fut nommé Chryſès, & qui monta ſur le trône d'Orchomène, après la mort de Phlégyas.

CHRYSOGONUS, *Chryſogonus*, Χρυσόγονος, (*d*) excellent joueur de flûte, qui avoit remporté le prix aux jeux Pythiques. Selon Duris de Samos, Chryſogonus régloit au ſon de la flûte les mouvemens & la cadence des rameurs, un jour qu'Alcibiade revenoit à Athènes comme en triomphe, avec un grand nombre de vaiſſeaux, dont la plûpart avoient été pris ſur les ennemis.

CHRYSOGONUS, (*e*) [L. CORN.], *L. Corn. Chryſogonus*, le plus riche des affranchis de Sylla. Un jour, celui-ci faiſant vendre à l'encan le bien d'un citoyen, qui avoit été comme proſcrit, & l'ayant fait adjuger à à Chryſogonus, pour la ſomme de deux mille drachmes, Roſcius, fils, & héritier du mort, en fut très-affligé, & fit voir que ce bien valoit au moins deux cens cinquante talens. Sylla, qui ſe voyoit par-là convaincu d'une injuſtice affreuſe, s'emporta exceſſivement; & à la ſollicitation

(*a*) Perſ. Satyr. 5. v. 165.
(*b*) Lucian. T. II. p. 475. *& ſeq.* T. II. p. 725. *& ſeq.*
(*c*) Pauſ. p. 596, 597.
(*d*) Plut. T. I. p. 209.
(*e*) Plut. T. I. pag. 862. Cicer. Orat. Roſci. Amer. *paſſim.*

& ſuggeſtion de Chryſogonus, il fit à Roſcius une affaire criminelle, l'accuſant d'avoir tué ſon pere de ſes propres mains.

Voilà, pour le dire en paſſant, une injuſtice bien atroce. Un bien, qui valoit deux cens cinquante talens, c'eſt-à-dire, deux cens cinquante mille écus, Sylla le fait adjuger à ſon affranchi, pour deux mille drachmes, c'eſt-à-dire, pour mille livres. C'eſt ainſi que Cicéron lui-même l'écrit dans ſon oraiſon pour Roſcius; *Bona patris hujuſce Sexti Roſcii, quæ ſunt ſexagies, quæ de L. Sylla duobus millibus nummûm ſeſe dicit emiſſe L. Cornelius Chryſogonus.* Plutarque a fort bien rendu ces deux ſommes, *ſexagies*, c'eſt deux cens cinquante mille écus: *& duobus millibus nummûm*, c'eſt deux mille drachmes; car, *nummus* chez les Latins, eſt ſouvent la même choſe que *drachma* chez les Grecs. Et c'eſt inutilement que Scaliger a voulu corriger ce paſſage qui n'eſt nullement corrompu.

Il faut entendre Cicéron lui-même parler de cet affranchi. » Chryſogonus, dit-il, qnand il » veut deſcendre de ſon château » du mont Palatin, a pour les » délaſſemens de ſon eſprit, une » délicieuſe maiſon de campagne » aux portes de Rome, outre » pluſieurs héritages conſidérables » & à ſa proximité. De plus, un » palais rempli de vaſes de Corinthe & de Délos, entre leſquels eſt cette fameuſe marmite » qu'il avoit depuis peu achetée » ſi cher, que les paſſans à qui » l'on en diſoit le prix, croyoient » que c'étoit un fonds de terre » qu'on vendoit. Combien croyez-» vous qu'il ait chez lui d'ouvra-» ges de gravure en argent, de » tapiſſeries ſuperbes, de peintu-» res, de tableaux, de ſtatues & » de figures de marbre? Il y en a, » Meſſieurs, autant qu'après les » pertes de pluſieurs illuſtres fa-» milles, les déprédations & les » troubles en ont pu faire raſſem-» bler dans une ſeule maiſon.

» Vous dirai-je combien eſt » nombreux ſon domeſtique, l'art » & l'élégance qui regnent dans » ſa maiſon? Laiſſons-là les talens » ſubalternes des cuiſiniers, des » pâtiſſiers, des porteurs de li-» tière. Il y a pour le ſeul plaiſir » du goût & des oreilles, tant » d'hommes à ſes gages, que le » concert des voix, des inſtru-» mens, des flûtes, & le bruit » des fêtes célébrées la nuit, font » continuellement retentir toutes » les maiſons voiſines. Combien » penſez-vous, Meſſieurs, qu'u-» ne telle vie ſuppoſe de dépen-» ſes & de profuſion tous les » jours? Quels ſont ces feſtins? » Les croirai-je honnêtes, dans » cette maiſon? Si ce ſéjour doit » être appellé maiſon, plutôt que » le réduit de la débauche & de » l'infamie. Pour lui, Meſſieurs, » vous voyez de quel air, avec » ſa chevelure bien arrangée & » bien parfumée, il va & vient » par la place publique, accom-» pagné d'une troupe de gens en » longues robes; vous voyez » d'ailleurs comme il mépriſe le » genre humain, & ne connoit

» perſonne au-deſſus de lui, ni » plus heureux, ni plus puiſſant.«

CHRYSOGONUS, *Chryſogonus*, Χρυσόγονος, (*a*) joueur d'inſtrumens. Il donnoit des leçons aux jeunes gens, moyennant une certaine rétribution. Juvénal ne nous dit pas s'il faiſoit payer cher, ou non, ſes leçons.

CHRYSOGONUS, *Chryſogonus*, Χρυσόγονος, (*b*) traître, qui livra aux Scythes la ville de Nicomédie. Le butin en eût été immenſe, ſi les habitans, prévenant l'arrivée des Barbares, ne ſe fuſſent enfuis pour la plûpart avec tout ce qu'ils purent ſauver de leurs tréſors. Les Scythes ne laiſſerent pas d'y trouver encore de quoi ſatisfaire abondamment leur cupidité.

CHRYSONDION, *Chryſondion*, ville de Macédoine dans la Darétide, ſelon Polybe.

CHRYSOPRASE, *Chryſoprafus*, Χρυσόπρασος, (*c*) nom d'une pierre précieuſe, qui ſervoit de dixième fondement aux murs de la céleſte Jéruſalem. Sa couleur eſt verte, ſemblable à la verdeur d'un porreau; auſſi ſon nom ſignifie-t-il un porreau d'or. Le Grand-Prêtre, au lieu du Chryſopraſe, avoit une agathe dans ſon rational.

CHRYSOPOLIS, *Chryſopolis*, Χρυσόπολις, (*d*) lieu de l'Aſie mineure, ſitué près de Chalcédoine. C'étoit comme l'arſenal & le magaſin de cette ville.

Pierre Gilles en parle ainſi. On trouve enſuite, dit Denys de Byzance, un port très-beau & très-bon, à cauſe de ſa grandeur, & du calme qui y regne. Au-deſſus de la mer eſt une campagne, qui par une douce pente deſcend vers le rivage. On l'appelle Chryſopolis, à cauſe, ſelon quelques-uns, que les Perſes y étant maîtres, y aſſembloient des monceaux d'or, des tributs levés ſur les villes; mais, pluſieurs diſent que ce nom lui vient de Chryſes, fils d'Agamemnon & de Chryſéis; que ce jeune Prince fuyant la cruauté d'Ægiſthe & de Clytemneſtre, & voulant ſe réfugier dans la Taurique, auprès d'Iphigénie ſa ſœur, qui y étoit prêtreſſe de Diane, tomba malade à Chryſopolis, y mourut, & y eut ſa ſépulture; de ſorte qu'on donna ſon nom à cette ville. On pourroit auſſi l'appeller ainſi, c'eſt-à-dire, la ville d'or, à cauſe de la bonté de ſon port, ſelon l'uſage des Anciens, qui comparent à l'or tout ce qu'il y a d'excellent.

Chryſopolis étoit le lieu de commerce des Chalcédoniens. C'eſt-là que Xénophon dit que les Grecs, qui avoient ſervi ſous Cyrus, s'arrêterent ſept jours pour vendre ce qu'ils avoient pris. Le même hiſtorien dit dans ſon hiſtoire de la Grece, que les chefs des Athéniens ayant pris la route de Chry-

(*a*) Juven. Satyr. 6. v. 74. Satyr. 7. v. 176.

(*b*) Crév. Hiſt. des Emp. Tom. V. p. 427.

(*c*) Apoc. c. 21. v. 20.

(*d*) Diod. Sicul. p. 365, 413. Xenoph. p. 392. *& ſeq.* Strab. p. 563. Plin. T. I. p. 291. Crév. Hiſt. des Emp. Tom. V. pag. 465. T. VI. p. 303.

ſopolis de Chalcédoine. l'entourerent de murailles, & en firent une place, où ils aſſembloient l'argent provenant des dixmes; qu'ils y établirent un impôt du dixième ſur les vaiſſeaux qui venoient du Pont-Euxin, & qu'ils y laiſſerent une flotte de trente voiles ſous deux commandans, pour la ſûreté du port. On lit les mêmes circonſtances dans Diodore de Sicile.

Il paroît que cette place fut enſuite démentelée, puiſque Strábon ne la traite que de village. De même à préſent ce n'eſt plus une ville, mais un village, dont les maiſons ſont écartées l'une de l'autre; ce qui fait qu'il a environ deux mille pas de circuit. C'eſt préſentement le village de Scutari, nom qui peut lui être venu de *Scutarii*, dont il y avoit de pluſieurs ſortes dans les armées Romaines, comme on peut le voir dans la Notice de l'Empire. Ainſi on a pu dire *Scutarii* pour *Scutariorum Statio*, afin d'abréger. Le port étoit autrefois beaucoup plus grand qu'il n'eſt à préſent; une partie en a été remplie, lorſque la ville de Chalcédoine a été détruite; une autre partie, pour empêcher les Barbares de s'en ſervir. Et Pierre Gilles dit que de ſon tems même, la fille du Sultan Soliman en fit combler une partie pour ſervir d'emplacement à une moſquée & à un hôpital, qu'elle faiſoit bâtir, où tous les toits ſont de plomb, & les édifices ornés de colonnes de marbre, de portiques, de grandes cours & de fontaines.

CHRYSOPOLIS, *Chryſopolis*, Χρυσόπολις, non donné quelquefois à la ville de Béſançon. *Voyez* Béſançon.

CHRYSOPOLIS, *Chryſopolis*, Χρυσόπολις, ville épiſcopale d'Aſie. Il en eſt pluſieurs fois fait mention dans le Concile de Conſtantinople, qui eſt le cinquième Concile général. Ortélius dit qu'on la nommoit auſſi Dioſuros, c'eſt-à-dire le théatre de Jupiter; c'eſt la même que Chriſtopolis, que Holſténius dit avoir été nommée Dioſhiéron.

CHRYSOPOLIS, *Chryſopolis*, Χρυσόπολις, ville épiſcopale dans le département de la ſeconde Mauritanie, ſelon la Notice de Léon le Sage. Il ne faut pas conclure de-là qu'elle fut en Afrique; car, elle eſt nommée après pluſieurs villes de la Sardaigne, ou des villes adjacentes, comme Caralis, Turris, Sulchi, Phanſania, &c. Aubert le Mire, & le P. Charles de Saint Paul n'en font aucune mention.

CHRYSOPOLIS, *Chryſopolis*, Χρυσόπολις, *ou* CHRISTOPOLIS, *Chriſtopolis*, Χριστόπολις, ville épiſcopale du Patriarchat d'Antioche, ſous Boſtra métropole. De ces deux noms, le premier eſt dans le texte de la Notice de ce Patriarchat, & le ſecond eſt en marge. La Notice de l'abbé Milon met de même dans ce qu'il appelle la grande Arabie, ſous la métropole Boſtra ou Buſſeleth, une ville nommée Chryſopolis.

CHRYSOPOLIS, *Chryſopolis*, Χρυσόπολις, la même que la ville d'Amphipolis. Une Notice des villes qui ont changé de nom,

porte *Amphipolis*, *nunc Chryſopolis*.

Il faut remarquer que la reſſemblance des deux noms *Chryſopolis* & *Chriſtopolis*, eſt cauſe que dans des tems d'ignorance, des copiſtes, ont pris ſouvent l'un pour l'autre.

CHRYSORHOAS, *Chryſorhoas*, Χρυσορρόας, (*a*) fleuve du Péloponnèſe, ſelon Pauſanias. Ceux de Trœzene, à qui appartenoit ce fleuve, le nommoient Chryſorhoas, parce que durant une ſéchereſſe de neuf années qu'il ne tomba pas une goutte de pluie, & que toutes les autres ſources tarirent, il fut le ſeul qui conſerva toujours ſes eaux, & qui coula à l'ordinaire.

CHRYSORHOAS, *Chryſorhoas*, Χρυσορρόας, (*b*) fleuve de Syrie, qui, ſelon Ptolémée, couloit auprès de Damas, & ſes interpretes prétendent que ſon nom moderne eſt Adegelo. Ortélius dit que c'eſt Bélon qui le nomme ainſi. Le même Bélon dit que le Chryſorhoas eſt partagé en tant de rameaux, que chaque maiſon & chaque jardin de la ville ont une fontaine qui en eſt dérivée. Cela convient avec le récit des Anciens; en effet, on lit dans Strabon: » Le Chryſorhoas, qui » prend ſa ſource près de la ville » & du territoire de Damas, ſe » conſume preſque tout entier en » ruiſſeaux; car, il arroſe des » lieux en quantité, & fort pro» fonds. « Pline, parlant de la Décapole, dit: » La plûpart y » mettent Damas, que le fleuve » Chryſorhoas rend fertile par » les arroſemens auxquels il eſt » employé. « Étienne de Byzance nomme Bardine, un fleuve de Damas, & on croit que c'eſt le même que le Farfar de Saint Jérôme.

La ſource du Chryſorhoas, *Chryſorrhoæ fontes*, pour uſer des termes de Philippe de la Rue, eſt aſſez mal placée dans l'*Aſſyria vetus divisa in Syriam*, &c. de ce [illegible]graphe, d'ailleurs habile & de plus exacts ſur la Syrie en général; car, il met cette ſource au midi de la ville de Damas, & c'eſt preſque tout le contraire, puiſqu'une bonne partie de ſon cours eſt dirigée, & qu'il ſe perd enfin de ce même côté du midi.

Il eſt parlé dans le cinquième chapitre du quatrième livre des Rois, des rivières de Damas, ſous les noms d'Abana & de Pharphar; ce qui ne peut s'entendre que des deux principales branches du fleuve nommé par les Grecs Chryſorhoas; lequel a encore changé de nom ſous les Arabes qui l'ont appellé Baradi. Ainſi, ceux qui ont pris le Pharphar de l'Écriture pour l'Oronte, ſe ſont doublement trompés.

Ce fleuve eſt très-mal repréſenté dans la Carte de la Terre Sainte, par le Pere Bonfrerius; mais, il l'eſt très-bien dans la Carte du même païs, dans Don Calmet. C'eſt aujourd'hui le Ba-

(*a*) Pauſ. p. 145.
(*b*) Ptolem. L. V. c. 15. Strab. pag. 755. Plin. T. I. p. 462. Reg. L. IV. c. 5. v. 12.

radi, ſelon M. de la Roque.

CHRYSORHOAS, *Chryſorhoas*, Χρυσορόας. (*a*) fleuve qui ſe déchargeoit dans le Boſphore de Thrace.

Denys de Byzance, Géographe cité par Pierre Gilles, fait la deſcription d'un Phare célebre ſitué à l'embouchure de ce fleuve. Au ſommet de la colline, dit-il, au bas de laquelle coule le Chryſorhoas, on voit la tour Timée d'une hauteur extraordinaire, d'où l'on découvre une grande plage de mer, & que l'on a bâ[illegible] pour la ſûreté de ceux qui navi[illegible]ent, en allumant des feux à ſon ſommet pour les guider; ce qui étoit d'autant plus néceſſaire que l'un & l'autre bord de cette mer eſt ſans ports, & que les ancres ne ſçauroient prendre à ſon fond; mais, les Barbares de la côte allumoient d'autres feux aux endroits les plus élevés des bords de la mer pour tromper les mariniers, & profiter de leur naufrage, lorſque ſe guidant par ces faux ſignaux, ils alloient ſe briſer ſur la côte. A préſent, pourſuit Pierre Gilles, la tour eſt à demi-ruinée, & l'on n'y met plus de fanal.

CHRYSORHOAS, *Chryſorhoas*, Χρυσορόας, ancien nom du Pactole. *Voyez* Pactole.

CHRYSORHOAS, *Chryſorhoas*, Χρυσορόας, fleuve de la Cholchide, ſelon Pline.

Le nom de Chryſorhoas ſignifie que le fleuve auquel on le donne, a des paillettes d'or, que ſes eaux entraînent des montagnes; où elles paſſent, & qui s'arrêtent ordinairement dans le ſable, où les pauvres vont l'amaſſer. Tels ſont l'Arriège, le Rhin, le Tage, & quantité d'autres fleuves.

CHRYSORRHOAS, *Chryſorrhoas*, Χρυσορρόας, autrement CHRYSORHOAS. *Voyez* Chryſorhoas.

CHRYSOSTOME, *Chryſoſtomus*, Χρυσόστομος, (*b*) terme qui veut dire, *qui a une bouche d'or*. C'eſt le nom que l'on donne à S. Jean Chryſoſtôme, qui prêchoit avec tant de ſuccès ſous l'empire du grand Théodoſe & d'Arcadius ſon fils.

Ce Saint étoit Syrien de naiſſance, & il vérifie ce que Saint Jerôme a dit de cette nation, *que les Syriens ſe ſervent volontiers de paraboles & de ſimilitudes*. Les comparaiſons ſont fort fréquentes dans cet Orateur. Il y fait entrer tout ce qui ſe paſſoit de ſon tems dans la cour des Empereurs, chez les Conſuls, les grands-Seigneurs, & parmi le peuple. Il décrit les cirques, les théatres, & toutes ſortes de ſpectacles, la forme & les ornemens des maiſons, la table, les feſtins, & cent autres choſes, ſouvent avec un détail des plus ſinguliers.

CHRYSOTHÉMIS, *Chryſothemis*, Χρυσόθεμις, (*c*) fille d'Agamemnon & de Clytemneſtre, ſelon les Poëtes. Homere en particulier en fait mention.

CHTHONIA, *Chthonia*, (*d*)

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. T. VI. p. 584, 585.

(*b*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. T. XIII. p. 474. *& ſuiv.*

(*c*) Homer. Iliad. L. IX. v. 145.

(*d*) Pauſ. p. 152.

Χθονία, fille de Phoronée, au rapport de Pauſanias. *Voyez* Cérès Chthonia.

CHTHONIA, *Chthonia*, (*a*) Χθονία, fille de Colontas, fut élevée par la deeſſe Cérès. *Voyez* Cérès Chthonia.

CHTHONIES, *Chthonia*, (*b*) Χθόνια, fêtes que l'on célébroit en l'honneur de Cérès Chthonia. *Voyez* Cérès Chthonia.

CHTHONIUS, *Chthonius*, Χθόνιος, (*c*) l'un de ceux à qui l'on donna le nom de Spartes, & qui ſe rendirent fort puiſſans ſous le regne de Cadmus.

CHTHONIUS, *Chthonius*, Χθόνιος, (*d*) l'un des Centaures, lequel fut tué par Neſtor. Ce Centaure portoit pour armes une grande fourche.

CHTHONIUS, *Chthonius*, Χθόνιος, (*e*) ſurnom, que l'on dit avoir été donné à Mercure, parce qu'il alloit dans les enfers, ou ſelon d'autres, parce qu'il alloit ſur terre; ce dernier ſens eſt plus conforme à l'étymologie.

CHTHONIUS, *Chthonius*, Χθόνιος. (*f*) On donnoit auſſi ce nom à Jupiter, ſelon D. Bernard de Montfaucon; Jupiter Chthonius étoit la même choſe que Jupiter Terreſtre.

CHUN, *Chun*, (*g*) ville de Syrie, qui appartenoit au roi Adarézer. Elle fut priſe par David, qui en enleva une grande quantité d'airain. D. Calmet croit que c'eſt la ville de Cunna, marquée dans l'Itinéraire d'Antonin, nommée peut-être Ganna dans Ptolémée.

CHUS, *Chus*, Χούς, (*h*) fils aîné de Cham, fut pere de Nemrod. Il avoit eu pluſieurs autres enfans tels que Saba, Hévila, Sabatha, Regma & Sabatacha.

Nous ne connoiſſons dans l'Écriture qu'un ſeul Chus; mais, on y trouve pluſieurs païs qui portent ce nom, ſoit que le même homme ait demeuré en pluſieurs endroits, ſoit qu'il y ait eu quelqu'autre Chus, qui ne nous eſt point connu. La Vulgate, les Septante, & les autres Interpretes, tant anciens que modernes, traduiſent ordinairement Chus par l'Éthiopie. Mais, il y a pluſieurs paſſages, ou certainement cette traduction ne peut avoir lieu. Il faut donc examiner en particulier les diverſes acceptions du nom de Chus.

1.° Chus marque le païs qui etoit arroſé par l'Araxe. Ceux, qui, en cette occaſion, ont traduit Chus par l'Éthiopie, ont donné lieu à l'opinion inſoûtenable qui

(*a*) Pauſ. pag. 152.
(*b*) Pauſ. pag. 152.
(*c*) Pauſ. p. 549.
(*d*) Ovid. Metam. L. XII. c. 11.
(*e*) Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. T. I. p. 133.
(*f*) Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. T. I. p. 53.
(*g*) Paral. L. I. c. 18. v. 8.
(*h*) Geneſ. c. 2. v. 13. c. 10. v. 6. *& ſeq.* Numer. c. 12. v. 1. Reg. L. IV. c. 19. v. 9. Paral. L. II. c. 14. v. 9. Job. c. 28. v. 19. Iſaï. c. 11. v. 11. c. 18. v. 1. Jerem. c. 13. v. 23. Ezech. c. 29. v. 10. Habac. c. 3. v. 7. Sophon. c. 3. v. 10. Joſeph. de Antiq. Judaïc. p. 13. Plin. T. I. p. 342. Herod. L. I. c. 201. L. IV. c. 11. Juſt. L. I. c. 8. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. T. III. p. 123.

a entendu le Géhon du Nil. Le Nil eſt trop éloigné de l'Euphrate & du Tigre, pour qu'on puiſſe dire qu'il ſortoit comme eux du Paradis Terreſtre. Nous croyons donc, dit D. Calmet, que Chus ſur le Géhon n'eſt autre choſe que l'ancien païs des Scythes ſur l'Araxe. Hérodote dit que la première demeure de ces peuples fut ſur l'Araxe, & qu'ils paſſerent ce fleuve étant chaſſés par les Maſſagetes, & ſe retirerent dans le païs des Cimmériens. Juſtin donne l'Araxe pour limites des Scythes du côté du midi. Diodore de Sicile dit que les Scythes, qui ſont voiſins de l'Inde, habiterent d'abord ſur l'Araxe, & que les Saces & les Maſſagetes ſont diverſes branches des Scythes. Le nom de *Cuthæi* & de *Cutha*, d'où l'on a fait *Scythæ*, ou *Scuthæ*, eſt le même que Chus. Les Chaldéens mettent d'ordinaire le tau, les Hébreux emploient le Schiu; ils diſent, *Chut* au lieu de Chus. Les Chutéens, qui vinrent habiter le païs de Samarie, étoient originaires du païs des Medes ſur la mer Caſpienne. Ils étoient donc du païs de Chus, dont nous parlons. On trouve dans les environs de ce païs, des veſtiges ſenſibles du nom de Chus. Les Quitiens, les Céthéens ou Cœtæ, les Cythéens, les villes de Cotatis, Cétémane, Cithanum, Cyta, Cytaia, Cethiæum & Cethena.

2.° Joſephe dit que les Éthiopiens s'appellent eux-mêmes du nom de Chus, & que toute l'Aſie les nomme de même. Saint Jerôme dit auſſi que les Hébreux donnent aux Éthiopiens le nom de Chus, & les Septante ne les nomment pas autrement. Jérémie dit que comme un Chuſéen, ou Éthiopien, ne peut changer la couleur de ſa peau, de même les Juifs ne peuvent changer de conduite. Dans Ézéchiel, le Seigneur menace de réduire l'Égypte en ſolitude, depuis Mygdol juſqu'à Syéne & juſqu'aux confins de Chus ou de l'Éthiopie. Et dans Iſaïe, il dit qu'il rappellera ſon peuple, qui eſt diſperſé dans l'Aſſyrie, dans l'Égypte, dans Phétros & dans le païs de Chus. Tous ces caractères conviennent à l'Éthiopie proprement dite, qui eſt au midi de l'Égypte.

3.° M. Bochart a fort bien montré qu'il y avoit une terre de Chus dans l'Arabie Pétrée, frontière d'Égypte; que ce païs s'étendoit principalement ſur le bord oriental de la mer Rouge, & au fond, à la pointe de cette mer, tirant vers l'Égypte & la Paleſtine. Voici les preuves de ce ſentiment. Séphora, femme de Moïſe, laquelle étoit de Madian, eſt nommée Chuſite par Moïſe lui-même. Or, Madian habitoit ſur la mer Rouge, à l'orient de cette mer dans l'Arabie, du conſentement de Joſephe, de Ptolémée & de Saint Jerôme. Chus étoit donc dans le même païs. Habacuc met le païs de Chus ou Chuſan comme ſynonyme à celui de Madian. *J'ai vu*, dit-il, *les tentes de Chuſan mal aſſurées. J'ai vu les pavillons de Madian ébranlés.* La Vulgate dit les tentes d'Éthiopie. Job parle du topaſe de Chus; or,

le topaſe, diſent Pline & Strabon, ne ſe trouvoit que dans une iſle de la mer Rouge, voiſine du païs dont nous parlons. Iſaïe & Sophonie nous décrivent l'Égypte comme ſituée au de-là des fleuves de Chus; ce qu'on ne peut pas entendre des fleuves d'Éthiopie. Le roi Tharaca qui vint attaquer Sennachérib, & Zara, qui vint une autrefois faire irruption dans le païs de Juda, étoient rois de Chus, du païs dont nous venons de parler, frontière d'Égypte & de Paleſtine, comme le montrent toutes les circonſtances de l'Hiſtoire. Ainſi, conclut D. Calmet, voilà trois païs de Chus bien marqués dans l'Écriture, tous confondus par les Interpretes ſous le nom général d'Éthiopie.

Après avoir entendu les ſentimens de ce ſçavant Bénédictin, il eſt juſte d'entendre ceux de M. Huet, dont le ſyſtême eſt très-différent, & qu'il appuie ſur des raiſons, qui ne ſont pas moins plauſibles.

Je trouve, dit ce docte Évêque dans ſon livre de la ſituation du Paradis terreſtre, trois provinces de ce nom, l'Éthiopie, l'Arabie & la Suſiane. Ces deux premières ont partagé le nom de Chus, qui eſt un mot général, qui comprend les païs qui ſont des deux côtés du golfe Arabique, qu'on appelle ordinairement la mer Rouge. M. Bochart, en ſon Phaleg, a prétendu que l'Éthiopie n'eſt nommée Chus en aucun endroit de l'Écriture. Mais, je crois, dit le même M. Huet, avoir prouvé le contraire dans mes obſervations ſur Origène. Cette région de Chus ou d'Éthiopie étoit donc partagée en deux liſières, le long des deux côtés du fleuve Arabique, & même au de-là de ſon embouchure, nommée aujourd'hui Bab-el-Mande; la liſière orientale, qui faiſoit une partie de la grande péninſule de l'Arabie; l'occidentale qui eſt entre ce golfe & le Nil. Homère, Hérodote & quelques autres, ont partagé de cette ſorte les Éthiopiens habitans de cette contrée, & voiſins d'Égypte, en Orientaux & Occidentaux. Et Euſtathe nous apprend que les Anciens ont ainſi entendu les paroles d'Homère. De-là vient que les Homérites, peuples de l'Arabie, ſitués ſur la côte méridionale, ſont appellés Éthiopiens par le Géographe Stéphanus. Et Holſténius, tout habile qu'il étoit, faute d'avoir ſçu cela, s'eſt mépris bien groſſièrement, en changeant les paroles de Stéphanus, & mettant Ἀράβων au lieu d'Ἰθιόπων, ſelon la louable coûtume des Critiques, d'altérer dans les Ouvrages des Anciens tout ce qu'ils n'entendent pas. La partie de la province de Chus, qui eſt du côté de l'Arabie, ne s'éloignoit pas beaucoup du golfe & de la mer qui eſt au de-là de l'embouchure du golfe, & étoit véritablement une liſière; & ce ſeroit témérairement qu'on voudroit l'étendre juſqu'au côté oriental de l'Arabie & à l'embouchure occidentale de l'Euphrate, pour donner quelque couleur à l'opinion qui prend cette embouchure pour le Géhon. On n'a ja-

mais étendu juſque-là les bornes de la Chus Arabique, & c'eſt une preuve déciſive contre cette opinion, qu'on a eue du Géhon; comme au contraire, ſi je prouve que la Suſiane a porté ce nom, & le porte encore aujourd'hui, ce ſera une preuve invincible que le Géhon eſt l'embouchure orientale de l'Euphrate.

Toutes les relations des Voyageurs nous apprennent que la Suſiane s'appelle aujourd'hui Chuzeſtan; nom compoſé de celui de Chus & de la terminaiſon Perſique. Benjamin Navarrois, dit que la grande province d'Élam, dont Suſe eſt la capitale, & que le Tigre arroſe, s'appelle ainſi. Cette province d'Élam eſt l'Élymaïde, qui s'étend ſur la côte du golfe Perſique à l'orient de l'embouchure de l'Euphrate. Le Géographe de Nubie & d'autres Arabes, l'appellent Chureſtan; mais, la faute eſt venue apparemment des Copiſtes, qui n'ont pas diſtingué la lettre *r* & la lettre ع des Arabes, qui ne different que d'un point. Les habitans du païs l'appellent même ſimplement Chus, ſi nous en croyons Marius Niger. Cette même région s'appelle Chuta dans le quatrième livre des Rois, ſelon la diverſité des dialectes; & c'eſt de-là en partie, que Salmanaſar tranſporta une colonie qui alla occuper la place des habitans de Samarie & des dix tribus, qu'il avoit fait paſſer ailleurs. Cette nouvelle peuplade, connue dans la ſuite ſous le nom de Samaritains, retint auſſi le nom de ſon origine, & fut appellée les Chutéens. Scaliger, avec tout ſon grand ſçavoir, s'eſt bien lourdement trompé, quand il a dit que les Samaritains ont été nommés Cuthéens d'une ville de la Colchide nommée *Cytæa*, où Salmanaſar tranſporta les dix tribus. Les Samaritains furent nommés Cuthéens de la province de Cutha, d'où ils venoient; & les dix tribus ne furent point tranſportées dans la Colchide, mais dans l'Aſſyrie; & quand elles auroient été tranſportées dans la Colchide, il eſt ridicule de penſer que les Samaritains auroient pris leur dénomination d'une ville d'où ils ne vinrent point, & où ils ne demeurerent point, mais ſeulement parce que les dix tribus, dont ils prirent la place, y demeurerent. Je ne ſçais pas, c'eſt toujours M. Huet qui parle, où Joſephe a trouvé ce fleuve Cuthus, qu'il dit être l'origine du nom Cutha, qui a été donné à cette province de Perſe. Le mot *Cutha* ou *Cuth*, s'eſt formé de celui de Chus, dont les Chaldéens changent ſouvent la dernière lettre en *t* ou *th*, en lui donnant un ſon plus dur & moins ſiflant, comme Dion l'a remarqué. Ainſi, ils ont dit *thor* pour *ſor*, *Atyrie* pour *Aſſyrie*. Il ne faut pas croire cependant ce que quelques-uns ont penſé, que le nom de la ville de Suſe, qui étoit la capitale de ce païs, vienne de Chus. Elle a tiré ſon nom des lys, que ſon terroir porte en abondance; & le lys s'appelle ſuſan, en langue Hébraïque. Les Grecs n'ont pas ignoré cette origine,

& pluſieurs d'entr'eux l'ont marquée. Cette ville s'appelle aujourd'hui Schouſter.

On trouve encore beaucoup d'autre traces du nom de Chus dans la Suſiane. On y trouve les Coſſéens, voiſins des Uxiens, ſelon la poſition de Pline, de Ptolémée & d'Arrien. Schickard s'eſt abuſé quand il a cru que ces Coſſéens avoient donné le nom à la province de Chuzeſtan. Le nom de Chuzeſtan & celui de Coſſéens viennent d'une même ſource, à ſçavoir de Chus, & non pas l'un de l'autre. Le nom de la Kiſſie & des Kiſſiens en vient auſſi, c'étoit une petite province de la Suſiane, qui a donné ſon nom à tous les Suſiens. Le poëte Eſchyle parle auſſi d'une ville de ce nom, ſituée dans le même païs; & ce qui eſt remarquable, Il la diſtingue par ſon antiquité. Il appelle auſſi Kiſſienne la mere de Memnon, c'eſt-à-dire, l'Aurore.

CHUS, *Chus*, *ou* CHOA, en Grec, Χοῦς, de Χέειν, *fundere*, repandre; c'étoit une meſure de liquides chez les Grecs. Les Auteurs ne s'accordent point ſur la quantité de liquides, que le Chus contenoit; les uns prétendent qu'il tenoit quatre ſeptiers; les autres, ſix, ou un conge. Fabri dit neuf livres d'huile, dix de vin, & treize livres quatre onces de miel. Pitiſcus, dans ſon Dictionnaire, eſtime que le Chus contient ſix ſeptiers Attiques, ou douze cotyles; que cette meſure peſoit, pleine d'huile, ſept livres & demie, & huit livres & un quart d'eau ou de vin.

En général, rien de plus obſcur que ce qui regarde les meſures des Grecs & des Romains; leur variété en divers tems & en différens païs, leur inſtabilité, les mêmes dénominations employées pour exprimer des choſes différentes, ont jetté ſur ce ſujet, la plus grande confuſion. Faut-il en être ſurpris? Les mêmes inconvéniens ne ſe rencontrent-ils pas dans les poids & les meſures des Modernes? Nous n'avons rien à reprocher aux Anciens; & les nations Européennes ont un beſoin journalier d'avoir perpétuellement là-deſſus un tarif à la main pour faire leur commerce non ſeulement chez l'étranger, mais encore dans les diverſes provinces d'un même royaume. Cependant, ceux qui déſireront les détails ou les conjectures de nos littérateurs ſur le Chus & ſur le conge, que quelques-uns prétendent être une même meſure, pourront conſulter les Mémoires de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres, & quantité d'autres livres ſur les poids & les meſures antiques, qui ne prouvent que trop l'incertitude qui regne ici. *Voyez* auſſi Conge à ſon article.

CHUSAI, *Chuſaï*, Χουσαΐ, (*a*) l'un des amis de David, étoit de la ville d'Arach. Lorſque ce Prince, obligé de fuir devant Abſalon ſon fils, arrivoit au haut de la montagne, où il devoit adorer le Seigneur, Chuſaï vint au-devant de lui ayant ſes habits déchirés,

(*a*) Reg. L. II. c. 15. v. 32. *& ſeq.* c. 16. v. 16. *& ſeq.* c. 17. v. 1. *& ſeq.*

& la tête couverte de pouſſière. David lui dit : » » Si vous venez » avec moi, vous me ſerez à charge ; mais, ſi vous retournez à » la ville, & ſi vous dites à Abſalon : mon Roi, je viens vous » offrir mes ſervices, je vous ſervirai comme j'ai ſervi votre pere, vous pouvez diſſiper le conſeil d'Achitophel. Vous avez » avec vous les grands-Prêtres » Sadoc & Abiathar, auxquels » vous direz tout ce que vous » aurez appris du palais. Ils ont » leurs deux fils, Achimaas fils » de Sadoc & Jonathas fils d'Abiathar ; vous m'enverrez dire » par eux tout ce que vous ſaurez. « Chuſaï, ami de David, retourna donc à Jéruſalem, & Abſalon y entroit en même tems.

Chuſaï vint lui faire la révérence, & lui dit : *Que le Roi vive, que Dieu le conſerve.* Abſalon lui répondit : » Eſt-ce donc-là la re» connoiſſance que vous avez » pour votre ami ? D'où vient » que vous n'êtes pas allé avec » lui ? Je n'irai pas avec David, » dit Chuſaï ; car, je ſerai à celui » qui a été élu par le Seigneur, » par tout le peuple, & par » tout Iſraël, & je demeurerai » avec lui. Et de plus, qui eſt » celui que je viens ſervir ? N'eſt» ce pas le fils du Roi. Je vous » obéirai comme j'ai obéï à votre » pere. « Abſalon dit alors à Achitophel : » Conſultez enſemble » pour voir ce que nous avons » à faire. « Après cela, Achitophel dit à Abſalon : » Je vais » prendre dix mille hommes, & » je pouſſerai David cette nuit ; » je tomberai ſur lui, & je l'ac» cablerai, pendant qu'il eſt » épuiſé de fatigue. « Cet avis parut bon à Abſalon, & à tous les ſiens.

Mais, Abſalon voulut encore ſçavoir l'avis de Chuſaï, & l'ayant fait venir, il lui propoſa ce qu'Achitophel avoit dit. Chuſaï répondit : » Le conſeil qu'Achito» phel a donné, n'eſt pas bon » pour cette fois. Vous ſçavez » que votre pere, & tous ceux » qui l'accompagnent, ſont très» vaillans & outrés de douleur. » David eſt grand capitaine, il » n'aura garde de s'arrêter dans » la campagne, il eſt peut-être à » préſent caché dans quelque ca» verne. Si vous l'attaquez, & » que vous receviez quelque » échet, on dira auſſi-tôt que le » parti d'Abſalon a été battu ; & » les plus courageux de ceux qui » ſont attachés à vous, tombe» ront dans le découragement. » Mais, voici ce qui me paroît » plus avantageux. Faites aſſem» bler tout Iſraël, depuis Dan, » juſqu'à Berſabée ; après cela, » vous irez tomber ſur votre pe» re ; & vous ruinerez ſon parti, » ſans qu'il lui reſte un ſeul hom» me ; que s'il s'eſt enfermé dans » quelque ville, tout Iſraël l'y » aſſiégera, & tirera avec des » cordes toutes les pierres de ſes » murailles dans le torrent, ſans » qu'il en reſte une ſeule. «

Cet avis de Chuſaï fut approuvé d'Abſalon, & de tous les Anciens du peuple ; & Dieu permit que le conſeil d'Achitophel fut ainſi

renverſé

renverſé pour le malheur d'Abſalon. Chuſaï fit auſſi-tôt ſçavoir aux grands-Prêtres Sadoc & Abiathar, ce qui s'étoit paſſé, & la nouvelle en fut promptement portée à David, qui fit au plus vite paſſer le Jourdain à toute ſon armée ; de peur qu'Abſalon, changeant de réſolution, ne vînt fondre ſur lui avec ſes troupes. Achitophel voyant que ſon conſeil n'avoit pas été ſuivi, & prévoyant la perte d'Abſalon, s'en retourna dans ſa maiſon, & ſe pendit de déſeſpoir. Nous ne ſçavons pas quelle fut la fin de Chuſaï.

CHUSAN RASATHAIM, *Chuſan Raſathaïm*, Χουσαρσαθαΐμ, (*a*) roi de Syrie, ou de Méſopotamie, au rapport de l'Écriture. Elle l'appelle en effet roi de Syrie dans un endroit, & roi de Méſopotamie dans un autre. Joſephe le dit roi des Aſſyriens, & l'appelle Chuſarthe.

Ce Prince fit la guerre aux Iſraëlites, en tua pluſieurs en divers combats, força une partie de leurs villes, reçut les autres à compoſition, & leur impoſa à tous de très-grands tributs. Ainſi, ils ſe trouverent, durant huit ans, accablés de toutes ſortes de maux. Au bout de ce terme, les Iſraëlites crierent au Seigneur ; & il leur ſuſcita un libérateur, en la perſonne d'Othoniel, fils de Cénez, & gendre de Caleb. Othoniel marcha contre Chuſan Raſathaïm ; & le Seigneur le lui livra entre les mains.

(*a*) Judic. c. 3. v. 8. *& ſeq.* Joſeph. de Antiq. Judaïc. p. 150, 151.
(*b*) Reg. L. II. c. 18. v. 21. *& ſeq.*

CHUSARTHE, *Chuſarthus*, Χουσάρθος, le même que Chuſan Raſathaïm. *Voyez* Chuſan Raſathaïm.

CHUSI, *Chuſi*. Le texte Grec du livre de Judith, parlant d'Écrébel, dit qu'il eſt près de Chuſi, laquelle eſt ſur le torrent de Mochmur. Le texte Latin, beaucoup moins ample que le Grec, ne parle d'aucun de ces lieux qui étoient dans la Paleſtine, aux environs de Béthulie.

CHUSI, *Chuſi*, Χουσί, (*b*) fut chargé par Joab d'aller annoncer à David la mort de ſon fils Abſalon. Après lui avoir fait une profonde révérence, il ſe mit à courir. En arrivant devant David, il lui dit : » Mon Seigneur & mon » Roi, je vous apporte une bon» ne nouvelle ; car, le Seigneur a » jugé aujourd'hui en votre fa» veur, & vous a délivré de la » main de tous ceux qui s'étoient » ſoulevés contre vous. « Le Roi demanda à Chuſi ſi ſon fils Abſalon étoit en vie ? Chuſi lui répondit : » Que les ennemis de » mon Roi, & tous ceux qui ſe » ſoulevent contre lui pour le per» dre, ſoient traités comme il l'a » été. « Cette nouvelle cauſa une vive douleur à David.

CHUSI, *Chuſi*, Χουσί, (*c*) fut pere de Sémélias, dont il eſt parlé dans le prophete Jérémie. Il y en a qui prétendent que ce Chuſi n'eſt pas différent de celui qui précede.

CHUSI, *Chuſi*, Χουσί, (*d*)

(*c*) Jerem. c. 36. v. 14.
(*d*) Sophon. c. 1. v. 1.

fils de Godolias, fut pere du prophete Sophonie, comme l'atteſte lui-même ce Prophete.

CHUTÉENS, *Chutæi*, ou CHUTHÉENS, *Chuthæi*, Χυθαῖοι, (*a*) peuples qui habiterent d'abord au de-là de l'Euphrate. Salmanaſar les tranſporta dans la Samarie, en la place des Iſraëlites qui y demeuroient auparavant. D. Calmet croit qu'ils étoient venus du païs de Chus, ou de Chuta ſur l'Araxe, & que leurs premières demeures étoient dans les villes des Medes, ſubjuguées par Salmanaſar & par les Rois d'Aſſyrie ſes prédéceſſeurs; & que l'on tranſporta les Iſraëlites aux mêmes lieux d'où étoient ſortis les Chutéens.

Ceux-ci ne furent pas les ſeuls que l'on établit alors dans les villes de Samarie. L'Écriture dit qu'on avoit encore fait venir des habitans de Babylone, d'Avath, d'Émath & de Sépharvaïm. Lorſque ces peuples eurent commencé à demeurer dans la Samarie, comme ils ne craignoient point le Seigneur, il envoya contr'eux des lions qui les tuoient. On en porta la nouvelle au roi des Aſſyriens, & on lui vint dire: » Les peu» ples, que vous avez transférés » & établis dans les villes de Sa» marie, ignorent la manière » dont le Dieu de ce païs-là » veut être adoré; & ce Dieu a » envoyé contr'eux des lions qui » les tuent, parce qu'ils ne ſça» vent pas la manière dont le » Dieu de cette terre veut être » adoré. « Alors, le roi des Aſſyriens leur donna cet ordre, & leur dit: » Envoyez en Samarie » l'un des Prêtres que vous avez » emmenés captifs; qu'il y re» tourne, & demeure avec ces » peuples, afin qu'il leur appren» ne le culte qui doit être rendu » au Dieu du païs. » Ainſi, l'un des Prêtres qui avoient été emmenés captifs de la province de Samarie, y étant revenu, demeura à Béthel, & il leur apprenoit la manière dont ils devoient adorer le Seigneur. Chacun de ces peuples enſuite ſe forgea ſon dieu, & ils les mirent dans les temples & dans les hauts lieux, que les Samaritains avoient bâtis; chaque nation mit le ſien dans la ville où elle habitoit.

Les Babyloniens firent pour leur dieu Sochothbénoth; les Chuthéens, Nergel; ceux d'Émath, Aſima. Ceux de Hava firent Nébahaz & Tharthac; mais, ceux de Sépharvaïm brûloient leurs enfans en l'honneur d'Adramélech & d'Anamélech, dieux des Sépharvaïm. Tous ces peuples ne laiſſoient pas d'adorer le Seigneur. Ils choiſiſſoient les derniers du peuple pour les établir Prêtres de leurs hauts lieux; & ils offroient leurs ſacrifices dans ces temples. Et quoiqu'ils adoraſſent le Seigneur, ils ſervoient en même tems leurs dieux, ſelon la coûtume des nations, du milieu deſquelles ils avoient été transférés en Samarie.

(*a*) Reg. L. IV. c. 17. v. 6. *& ſeq.* c. 18. v. 34. Eſdr. L. I. c. 4. v. 1. *& ſeq.* Joſeph. de Antiq. Judaïc. p. 345, 383. *& ſeq.*

Mais, dans la ſuite, ils abandonnerent le culte des Idoles, & s'attacherent uniquement à l'obſervance de la loi de Moïſe, comme l'obſervent encore aujourd'hui les Samaritains deſcendus des Chutéens. Lorſque les Juifs furent de retour de la captivité, les Samaritains leur députerent quelques-uns d'entr'eux, pour les prier de trouver bon qu'ils travaillaſſent avec eux au bâtiment du temple, diſant que depuis le regne d'Aſſaradon, ils avoient toujours adoré le Seigneur. Mais, Zorobabel, Joſué fils de Joſédech, & les Anciens du peuple leur répondirent qu'ils ne pouvoient leur accorder ce qu'ils demandoient; le roi de Perſe n'ayant permis qu'aux ſeuls Juifs de conſtruire un temple au Seigneur. Il paroît par-là que juſqu'alors les Chutéens n'avoient point de temple commun dans leur païs; mais que dans chaque ville ils adoroient Dieu, & peut-être les idoles, dans les lieux conſacrés, ou ſur les hauteurs des anciens Iſraëlites. En effet, Joſephe nous apprend que ce ne fut que ſous Alexandre le Grand qu'ils obtinrent de pouvoir bâtir un temple commun ſur le mont Garizim.

CHUZA, *Chuza*, Χουζᾶ, (*a*) intendant de la maiſon d'Hérode Agrippa, & mari de Jeanne, de laquelle Saint Luc fait mention.

CHYNALADANUS, *Chynaladanus*, autrement appellé Saracus. *Voyez* Saracus.

CHYNDONAX, *Chyndonax*, Χνδωναξ. (*b*) Jean Guenebauld de Dijon, publia l'an 1621 un livre intitulé, *le Réveil de Chyndonax*. Ce fut à l'occaſion d'un tombeau de ce Chyndonax, que l'on avoit trouvé à cinq cens pas de la ville de Dijon, en un lieu nommé Pouſſot. L'inſcription de ce tombeau étoit en caractères Grecs; en voici le ſens: *Dans le ſacré bocage de Mithras, ce tombeau couvre le corps de Chyndonax, Prince des Prêtres. Retirez-vous d'ici impie. Les Lyſiens, ou les dieux Manes regardent ſes cendres.*

Dom Bernard de Montfaucon ſoupçonne que cette Inſcription pourroit bien avoir été forgée par Jean Guenebauld. Ce qu'il y a de ſurprenant, ajoûte-t-il, c'eſt que les plus habiles, comme Caſaubon & Saumaiſe, la crurent véritable, en même tems que pluſieurs autres bien moins ſçavans, mais qui peut être connoiſſoient mieux Guenebauld qu'eux, la regarderent comme fabriquée par celui même qui la publia. A la faveur de deux auſſi grands hommes que Caſaubon & Saumaiſe, l'Inſcription paſſa enfin, & beaucoup d'habiles gens s'en ſervirent ſans aucun ſcrupule.

CHYPRE. *Voyez* Cypre.

CHYTRES, *Chytræ*, Χύτραι, (*c*) eſpèce de marmite en uſage chez les Grecs.

CHYTRES, *Chytra*, (*d*)

(*a*) Luc. c. 8. v. 3.

(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. pag. 428. *& ſuiv.*

(*c*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. p. 122.

(*d*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. T. II. p. 213.

fête des Athéniens, renouvellée tous les ans le 13 du mois Anthestérion, le troisième des Anthestéries. La solemnité consistoit à faire cuire, dans une marmite, des semences de toute espèce en l'honneur de Bacchus & de Mercure Terrestre, qui conduisoit les ames aux enfers. Selon Athénée, on représentoit ce jour-là des commédies & des tragédies. Ce qui donna lieu à l'établissement de cette fête, c'est qu'après le Déluge de Deucalion, ceux qui survécurent, offrirent à Mercure Terrestre toutes sortes de graines & de semences, pour le rendre propice aux Manes de ceux qui avoient été submergés dans les eaux. Il n'étoit permis à personne de toucher à cette offrande, & aucun Prêtre n'y goûtoit.

CHYTRINDA, *Chytrinda*, jeux d'enfans, dans lequel il y en a un assis à terre au milieu des autres qui courent au tour, le poussent, lui font des niches, jusqu'à ce qu'il en ait attrapé un qui prend sa place.

CHYTROPODES, *Chytropodes*, Χυτρόποδες, (*a*) terme, qui se lit dans le Lévitique. Dieu commande de briser les Chytropodes, dans lesquelles il seroit tombé quelque chose d'impur. Le terme Hébreu *Kiraïm*, que Saint Jérôme a rendu par des marmites, est entendu par d'autres, d'un foyer, ou d'un fourneau, ou d'une cuvette, ou d'un bassin à laver les pieds. *Kiraïm* est au duël, & signifie un vaisseau composé de deux pièces.

CIANIENS, *Ciani*, nom, que Tite-Live donne aux habitans de Cium ou Cius. *Voyez* Cius.

CIBDÉLI, *Cibdeli*, nom d'un lieu dont parle Vitruve, & qui n'étoit pas loin de Trœzene. Presque tous les habitans de ce lieu avoient les pieds gâtés, ce qu'il regarde comme un effet de la mauvaise eau qu'ils buvoient. Pline parle aussi de ce mal aux pieds, & dit que les habitans de Troëzene y étoient sujets, mais sans parler de Cibdéli.

CIBORIUM, *Ciborium*, (*b*) nom d'une coupe. Athénée nous en a seulement conservé le nom. Ce n'est pas là la seule chose, dont les Anciens ne nous aient conservé que le nom. Il y en a malheureusement bien d'autres.

CIBSAIM, *Cibsaïm*, (*c*) ville de Palestine dans la tribu d'Éphraïm; elle fut destinée pour être une ville de refuge, & fut assignée pour demeure aux Lévites de la famille de Caath.

CIBYSTRES, *Cibystra*. *Voyez* Cybistres.

CICÉREIUS [C.], *C. Cicereius*, (*d*) qui avoit été secrétaire de Scipion l'Africain. L'an de Rome 578, il se présenta pour briguer la Préture, & il arriva que le fils de Scipion se présenta aussi pour briguer cette charge. Et on

(*a*) Levit. c. 11. v. 35.
(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. pag. 149.
(*c*) Josu. c. 21. v. 22.
(*d*) Tit. L. XLI. suppl. 4. c. 2. c. 28. L. XLII. c. 7, 21, 26. L. XLV. c. 17. Crév. Hist. Rom. Tom. IV. pag. 493, 494

s'attendoit qu'au moins il emporteroit la dernière place, toutes les autres étant déjà remplies. Mais, il parut avoir tellement dégénéré des vertus de ſon pere, que toutes les centuries lui auroient préféré C. Cicéreius, ſi ce citoyen, craignant de ſe rendre odieux, n'eût corrigé par ſa modeſtie, ou le crime de la fortune, ou l'erreur de l'aſſemblée. Il ne put prendre ſur lui de l'emporter ſur le fils de ſon patron; & quittant ſans héſiter la robe de Candidat, il devint de rival aſſuré de vaincre, client plein de reconnoiſſance, & partiſan zélé de Scipion. Ainſi, ce fils de l'Africain obtint, par la retenue de C. Cicéreius, une dignité que le peuple lui avoit refuſée, mais qui lui fit moins d'honneur qu'à celui qui la lui cédoit.

La modeſtie, que C. Cicéreius montra en cette occaſion, ne l'accompagna pas toujours dans toutes les autres circonſtances de ſa vie, comme on va le voir bientôt. Dès l'année ſuivante, il fut nommé à la Préture. Ayant été envoyé contre les Corſes, il les combattit en bataille rangée, leur tua ſept mille hommes, & en prit plus de dix-ſept cens. Avant cette action, il promit un temple à Junon Monéta. Cette défaite obligea les Corſes à demander la paix, qui leur fut accordée à condition de fournir deux cens mille livres de cire. C. Cicéreius, ayant ſoumis cette province, paſſa dans la Sardaigne. Le tems de ſa Préture expiré, il retourna à Rome, & le Sénat lui donna audience dans le temple de Bellone. Après qu'il eut rendu compte de ſes actions, & demandé inutilement le triomphe, il ſe le décerna lui-même de ſon autorité privée, & en fit la cérémonie ſur le mont Albin, ſuivant un uſage qui s'étoit inſenſiblement établi, au mépris de l'autorité publique.

Ce fut un des trois commiſſaires que l'on choiſit, peu de tems après, pour les envoyer en Illyrie vers le roi Gentius. Ils avoient ordre de repréſenter à ce Prince les hoſtilités & les violences, dont s'étoient plaints dans le Sénat des peuples alliés des Romains, & d'en demander ſatisfaction. C. Cicéreius fut encore envoyé environ cinq ans après, en qualité de commiſſaire, dans la même province, & on lui donna quatre Collégues. L'objet de cette commiſſion étoit de régler les affaires de l'Illyrie, avec les deux généraux Romains, qui étoient alors dans ce païs.

CICÉRON, *Cicero*, Κικέρων, (*a*) nom devenu célebre, depuis qu'il a été porté par le pere de l'éloquence Latine. Celui, qui ſe nomma le premier Cicéron, paroît avoir été un perſonnage conſidérable, au rapport de Plutarque. C'eſt pourquoi, ajoûte cet Auteur, ſes deſcendans ne rejetterent pas ce ſurnom, & le porterent avec plaiſir, quoique la plûpart s'en moquaſſent, parce que *cicer* en Latin ſignifie un pois chiche, & que celui qui le porta

(*a*) Plut. T. I. p. 861. Plin. T. I. p. 97, 98.

le premier, avoit au bout du nez une petite excreſſence de chair comme une verrue, qui reſſembloit à un pois; ce qui lui fit donner ce ſurnom.

Selon Pline, ce ſurnom avoit une autre origine. Il prétend que comme l'agriculture étoit en honneur anciennement à Rome & dans tout le Latium, & que la plûpart cultivoient la terre de leurs propres mains, le nom de Cicéron, auſſi bien que celui de Fabius & de Lentulus, venoient des légumes, que quelqu'un de ces familles aimoit ou excelloit à cultiver, pois, feves, lentilles. Quoi qu'il en ſoit, lorſque Cicéron ſe mit ſur la route des honneurs, ſes amis lui conſeillerent de quitter ce ſurnom, qui leur paroiſſoit avoir quelque choſe d'ignoble. Mais, il leur répondit avec cette confiance qu'inſpirent le mérite & la jeuneſſe, qu'il prétendoit rendre ce ſurnom de Cicéron, plus noble que ceux de Catulus & de Scaurus. La comparaiſon étoit juſte quant aux ſurnoms conſidérés en eux-mêmes; car, Catulus ſignifie petit chien, & Scaurus, pied-bot.

CICÉRON [M. TULLIUS], *M. Tullius Cicero*, M. Τύλλιος Κικέρων, (*a*) ayeul de Cicéron l'orateur. Il demeuroit ordinairement dans une petite ville du païs des Volſques, nommée Arpine. Quoique ce fût le lieu de ſa naiſſance & de ſon origine, il n'en étoit pas pour cela moins citoyen Romain, parce qu'on avoit depuis long-tems incorporé peu à peu la plûpart des peuples d'Italie dans celui de Rome, en ſorte qu'ils jouiſſoient des mêmes droits que les Romains naturels; & c'eſt pourquoi chacun de ces peuples étoit agrégé à quelqu'une des trente-cinq tribus, dans leſquelles celui de Rome étoit diviſé. Celle où les habitans d'Arpine étoient aſſociés, s'appelloit la tribu Cornélia.

M. Tullius Cicéron étoit donc de cette tribu, & en outre de l'ordre des chevaliers. Il ſe ſignala dans Arpine, en réſiſtant à M. Cratidius, frere de ſa femme, qui y voulut abolir toutes les dettes pour ſe rendre agréable au peuple. Le bruit en étant venu juſqu'à Rome, Marcus Scaurus, Conſul de cette année-là, & le plus grand perſonnage de la république, dit hautement qu'il auroit bien été à ſouhaiter qu'un homme de ce courage & de cette probité eût fait éclater ces qualités dans la capitale de l'Empire. Ce fut lui auſſi qui dit ce bon mot, que Cicéron rapporte dans le ſecond livre de l'Orateur: *Nos gens ſont ſemblables aux Syriens qu'on expoſe en vente; celui qui ſçait le plus de Grec, eſt le plus méchant.*

CICÉRON [M. TULLIUS], *M. Tullius Cicero*, (*b*) M. Τύλλιος Κικέρων, fils du précédent, avoit épouſé Helvia, de la famille des Helviens, qui étoit une famille

(*a*) Cicer. de Legib. L. III. c. 36.

(*b*) Plut. Tom. I. pag. 861. Dio. Caſſ. p. 296.

noble, & en eut Cicéron, le pere de l'éloquence Latine. Il paſſa la plus grande partie du tems à la campagne ; c'eſt-à-dire, à Arpine, où il s'occupoit à l'étude ou à ſes affaires domeſtiques, parce qu'il avoit peu de ſanté.

Un tribun emporté, dans Dion Caſſius, reproche à Cicéron, que ſon pere étoit foulon, & avoit cultivé toute ſa vie des vignes & des oliviers ; mais, outre que cet Hiſtorien eſt manifeſtement ſuſpect ſur Cicéron, du conſentement de tous les Critiques, & que Salluſte, qui paroît n'avoir rien oublié, dans la déclamation ſanglante qui nous reſte, de tout ce qui ſe pouvoit dire contre lui, ne dit rien de ſemblable, cela ne s'accorde pas avec ce qui a été rapporté de ſon ayeul dans l'article précédent. Il étoit facile à un orateur ennemi, comme le tribun, dont parle Dion Caſſius, vingt-cinq ans après la mort d'un habitant de la campagne peu connu à Rome, tel que le pere de Cicéron, de repréſenter ſes occupations œconomiques & ruſtiques, comme s'il en eût fait métier pendant ſa vie.

CICÉRON [L. TULLIUS], *L. Tullius Cicero*, Λ. Τούλλιος Κικέρων, (*a*) frere de celui qui précede, & par conſéquent oncle de Cicéron l'orateur. Il vécut familièrement avec l'orateur Marc-Antoine, ayeul du Triumvir de même nom.

CICÉRON [M. TULLIUS], *M. Tullius Cicero*, Μ. Τούλλιος Κικέρων, célebre orateur Romain. *Voyez* Tullius.

CICÉRON [Q. TULLIUS], *Q. Tullius Cicero*, Κόϊντος Τούλλιος Κικέρων, (*b*) frere du précédent, après avoir été Préteur l'an de Rome 691, eut, au ſortir de charge, le département de l'Aſie, & il y demeura trois ans. Une ſi longue adminiſtration n'offre rien de mémorable, & les plus beaux monumens qui nous en reſtent, ſont les lettres que ſon frere lui écrivit pendant ce tems ; particulièrement la première, qui eſt connue de tout le monde, & qui renferme les plus ſages maximes, & les avis les plus excellens, pour tous ceux qui occupent de grandes places. Q. Tullius Cicéron, étoit un homme bien différent de ſon frere, impétueux, fantaſque, aiſé à s'irriter. Il eſt vrai qu'il revenoit aiſément, ce qui marque au fond, un bon caractère. Mais, ſes emportemens étoient fort à charge à ceux qui devoient lui obéir ; & ſes caprices, ſes boutades exercerent ſouvent la patience, ſoit de ſon frere, ſoit d'Atticus, dont il avoit épouſé la ſœur. Cicéron lui propoſe plus d'une fois l'exemple de C. Octavius, pere d'Auguſte.

Q. Tullius Cicéron étoit enco-

(*a*) Cicer. de Orat. L. II. c. 2.

(*b*) Plut. Tom. I. pag. 877. *& ſeq.* Appian. p. 600. Dio. Caſſ. p. 333. Cæſ. de Bell. Gall. L. V. p. 178. *& ſeq.* L. VI. pag. 253. *& ſeq.* Crév. Hiſt. Rom. Tom. VI. pag. 544. *& ſuiv.* Tom. VII. pag. 158. *& ſuiv.* Tom. VIII. pag. 199. *& ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. I. p. 298. *& ſuiv.* T. VII. p. 153, 154.

re en Asie, lorsque son frere fut exilé; mais, il ne tarda pas à revenir à Rome, qu'il trouva agitée de grands débats. Il y arriva dans un équipage convenable à sa douleur, & il fut reçu par un très-grand nombre des meilleurs Citoyens, qui allerent au-devant de lui, mêlant leurs larmes aux siennes. Il vint fortifier les sollicitations & les prieres du gendre de Cicéron, Pison Frugi, jeune homme d'un très-grand mérite, & qui se montra inviolablement attaché à son beau-pere, mais qui ne put recueillir le fruit de sa vertu, étant mort un peu avant que de le voir de retour.

Dans la suite, Q. Tullius Cicéron fut lieutenant de César dans les Gaules; & ayant établi ses quartiers d'hiver au païs des Nerviens, il y fut attaqué par Ambiorix, qui, après avoir défait totalement Titurius Sabinus, étoit venu soulever les Nerviens. Ceux-ci marcherent contre Q. Tullius Cicéron avec tant de promptitude qu'ils arriverent avant même qu'il fût informé du désastre de Titurius Sabinus. Son premier soin avoit été d'écrire à César, pour l'instruire du péril où il se trouvoit. Mais, comme tous les chemins étoient gardés par les ennemis, les différens courriers qu'il dépêcha, furent arrêtés. Il fut donc réduit pendant un tems aux seules ressources que lui fournissoient son courage & son habileté dans la guerre. Il mit en usage tous les moyens connus alors pour la défense des places. Ses soldats employoient à construire des tours, à fortifier leurs lignes, à garantir de parapets leurs remparts, tous les intervalles où ils n'étoient pas obligés de combattre. Leur ardeur à l'ouvrage étoit incroyable. On ne cessoit de travailler ni jour ni nuit. Les malades mêmes & les blessés y mettoient la main. Q. Tullius Cicéron, quoique d'une très-foible santé, animoit tout, présidoit à tout; & il falloit que les soldats le forçassent de prendre de tems en tems quelques momens de repos.

Ambiorix, après avoir plusieurs fois tenté inutilement d'emporter par la force le camp des Romains, voulut essayer de la ruse, qui lui avoit si bien réussi auprès de Titurius Sabinus. Mais, Q. Tullius Cicéron ne fut point la dupe de tous ses artificieux discours, & il n'écouta aucune proposition. Les soldats Romains étoient logés dans le camp sous des huttes couvertes de chaume. C'est ce qui fit naître aux assaillans la pensée d'y mettre le feu. Le septième jour de l'attaque, un grand vent s'étant levé, les Nerviens lancerent dans le camp Romain des balles d'argille enflammées, & des javelots brûlans. Le feu aidé par le vent se répandit en un instant dans toute l'étendue de la place; & les ennemis encouragés par l'espérance d'achever promptement la victoire, firent avancer leurs tours & leurs tortues, & se disposerent à escalader le rempart. La constance des soldats Romains fut telle, que pendant qu'ils étoient environnés de flammes, & accablés d'une grêle de traits, pen-

dant qu'ils voyoient brûler leurs cabanes, leurs bagages, & toute leur petite fortune, non ſeulement aucun ne quitta ſon poſte pour aller ſauver quelque choſe de ce qui lui appartenoit, mais il ne s'en trouva que très-peu qui regardaſſent ſeulement en arrière. Tous étoient occupés du ſoin de combattre & de repouſſer l'ennemi. Une ſi haute valeur fut récompenſée par le ſuccès; & ſi ce jour fut le plus difficile & le plus dur pour les Romains, ce fut auſſi celui où les ennemis perdirent beaucoup de monde.

Cependant, la défenſe devenoit de jour en jour plus périlleuſe pour les Romains, à cauſe du grand nombre de leurs bleſſés; & Céſar n'étoit point averti; aucun des courriers de Q. Tullius Cicéron n'avoit pu paſſer. Enfin, un eſclave Gaulois, que l'on engagea, en lui promettant la liberté, à ſe charger d'une lettre d'avis, échappa aux Nerviens à la faveur de la conformité de l'habillement & du langage, & arriva heureuſement. Céſar ne nous dit point où il étoit alors; mais, il falloit qu'il ne fût pas fort éloigné.

Rien ne paroît plus digne d'admiration dans Céſar, que ſon activité, qui eſt comparable à celle de la foudre. Il reçut la lettre de Q. Tullius Cicéron ſur le ſoir, lorſqu'il n'y avoit plus qu'une heure de ſoleil, Sur le champ il envoie ordre à M. Craſſus, qui étoit dans le païs des Bellovaces, de partir à minuit avec ſa légion, & de le venir joindre. Il dépêche un autre courrier à C. Fabius, qui hivernoit chez les Morins, & lui ordonne de mener ſa légion dans l'Artois, qui étoit ſur le chemin pour aller à Cicéron. Il écrivit à Labiénus pour lui commander de ſe rendre ſur les terres des Nerviens. Céſar lui-même raſſemble environ quatre cens chevaux.

Après ces préparatifs, il marche à grandes journées, & fait prendre les devans à un cavalier Gaulois, porteur d'une lettre, dans laquelle il donnoit avis à Q. Tullius Cicéron de ſon arrivée, mais qu'il prit la précaution d'écrire en Grec, afin que ſi elle tomboit entre les mains des ennemis, elle ne fût pas entendue. Le Gaulois avoit ordre, en cas qu'il ne pût pénétrer juſqu'au camp, d'y jetter la lettre avec un javelot, au tour duquel il l'auroit attachée. La choſe fut ainſi exécutée, & la lettre portée par le javelot, s'arrêta par hazard à une tour, où elle demeura pendant deux jours ſans être apperçue. Le troiſième jour, un ſoldat l'ayant remarquée, la prit & la remit à Q. Tullius Cicéron, qui la lut ſur le champ en pleine aſſemblée, & répandit ainſi la joie dans tout ſon camp. En même tems, on voyoit la fumée qui s'élevoit des villages voiſins incendiés par Céſar; ce qui ne permettoit pas de douter de l'approche du ſecours.

Les Gaulois en eurent auſſi avis par leurs coureurs, & ils prirent le parti de laiſſer Q. Tullius Cicéron, & d'aller au-devant deCéſar. Leur armée étoit de plus de ſoixante mille hommes. Q Tullius Cicéron fit ſur le champ

donner nouvelle à ſon Général de la marche des ennemis ; & le lendemain, Céſar les découvrit lui-même au de-là d'un grand vallon traverſé d'un ruiſſeau. Comme rien ne l'obligeoit plus de ſe hâter, il campa dans l'endroit où il ſe trouvoit, pour ſe préparer à combattre.

La confiance des ennemis alloit ſi loin, qu'ils firent proclamer tout autour du camp, que ſi quelque Gaulois ou Romain vouloit paſſer de leur côté, il le pouvoit juſqu'à la troiſième heure du jour ; mais, qu'après ce moment, ils ne feroient quartier à perſonne. Déjà ils ſe préparoient à eſcalader le rempart, & à combler le foſſé, lorſque Céſar fait une ſortie générale par toutes les portes du camp à la fois. Infanterie & cavalerie, tout ſe jette ſur les Barbares, que la ſurpriſe & l'effroi mirent hors d'état de faire aucune réſiſtance. Tous prirent la fuite, & un très-grand nombre reſterent ſur la place. Auſſi ſage que hardi, Céſar ne voulut point pouſſer trop loin la pourſuite des fuiards, à cauſe des bois & des marais dont le païs étoit couvert. Comme il avoit peu de monde avec lui, il ſentoit que le moindre échet pouvoit lui être funeſte. Ainſi, ſans avoir ſouffert aucune perte, il délivra & joignit Q. Tullius Cicéron. Quand il vit les ouvrages des Barbares, leurs tours, leurs lignes, il en fut frappé d'admiration. Ayant enſuite fait la revue des ſoldats, il trouva que ſur dix, à peine y en avoit-il un qui fût reſté ſans bleſſure ; ce qui lui fit juger quelle avoit été la grandeur du péril, & la vigueur de la réſiſtance. Il loua beaucoup & le commandant, & la legion. Il donna des marques particulières d'eſtime & de bienveillance aux officiers dont Q. Tullius Cicéron lui rendit un honorable témoignage.

L'année ſuivante, Q. Tullius Cicéron courut encore le plus grand péril. Il avoit été laiſſé avec une légion dans un fort, où les Sicambres vinrent l'attaquer. Il s'en fallut peu que les Romains ne fuſſent entièrement taillés en pièces. Il en périt un nombre conſidérable.

Après avoir ainſi ſervi pluſieurs années dans les Gaules en qualité de lieutenant de Céſar, Q. Tullius Cicéron ne laiſſa pas de prendre parti pour Pompée dans la guerre civile, & obtint de ce dernier, la ſurintendance des bleds en Sardaigne pour toute l'Italie. Cela ne pouvoit manquer d'offenſer ſenſiblement ſon ancien Général. Bien plus Céſar penſoit que c'étoit lui qui avoit déterminé ſon frere à quitter l'Italie, & battu la caiſſe [c'eſt l'expreſſion dont il ſe ſervit] pour lui donner le ſignal du départ. Cicéron étoit à Brindes, fort en peine de ce qu'il deviendroit lui-même, lorſque ce mot de Céſar lui revint. Toujours plein de bon cœur & d'amitié pour ſon frere, quoiqu'il eût déjà quelque lieu de ſe plaindre de lui, il écrivit ſur le champ à Céſar en ces termes : » Je ne m'intéreſſe » pas moins vivement à mon » frere, qu'à ce qui me touche » moi-même ; mais, dans la ſi-

» tuation où je ſuis, je n'oſe » vous le recommander. Tout ce » que je puis me permettre, c'eſt » de vous prier de ne point croi- » re qu'il ait tenu à lui, que je ne » ſuiviſſe un ſyſtême de conduite » qui vous fût agréable, & que » mon amitié pour vous ne ſe » ſoûtint ſans aucune altération. » Il m'a toujours exhorté à de- » meurer uni avec vous; & lorſ- » que nous ſommes partis enſem- » ble de l'Italie, il a été mon » compagnon de voyage, & » non pas mon guide. A tout autre » égard, il ne me convient point » de me rendre ſon interceſſeur » auprès de vous. Votre douceur » naturelle, l'amitié qui eſt entre » vous & lui, voilà ce qui vous dé- » cidera. Mais, ſi la conſidération » de mon nom ne peut lui être » utile, au moins je vous prie » inſtamment qu'elle ne lui faſſe » point de tort. «

Cette lettre, qui reſpire l'amitié fraternelle, en même tems qu'elle étoit écrite avec une prudence & une circonſpection infinies, paroît faire beaucoup d'honneur à Cicéron. Son frere au contraire, en uſa au plus mal avec lui. S'étant retiré à Patras, après la défaite de Pompée, il ne ſe contenta pas de déclamer contre Cicéron en préſence de quiconque voulut l'entendre; il fit paſſer ſes indécentes invectives juſqu'à Céſar. Son fils, jeune homme pétulant & impétueux, alla en Aſie, moins pour demander la grace de ſon pere, que pour charger & accuſer ſon oncle. Tous les amis de Céſar, qui pour la plûpart l'étoient auſſi de Cicéron, furent indignés de l'ingratitude de ſon frere. Ils ne laiſſerent pas de lui être favorables, parce qu'ils ſçavoient bien que Cicéron étoit ſans doute affligé de la noirceur de ſes proches; mais qu'il étoit fort éloigné de déſirer d'en être vengé. Q. Tullius Cicéron le fils, ayant vu Céſar à Antioche, obtint de lui, à la recommandation d'Hirtius, tout ce qu'il demandoit.

Q. Tullius Cicéron, fut avec ſon fils, une des victimes de la cruauté des Triumvirs, l'an de Rome 709 & 43 avant Jeſus-Chriſt. Le fils fut pris le premier, ayant été trahi par ſes eſclaves. C'étoit un caractère qui avoit donné bien des ſujets de plainte à ſa famille; & les lettres de Cicéron à Atticus ſont remplies de plaintes contre lui. Néanmoins, dans cette dernière & triſte occaſion, il fit preuve d'une tendreſſe filiale, qui ne peut être aſſez louée. Il cachoit ſon pere, & quoique livré aux bourreaux, qui le tourmentoient pour lui arracher ſon ſecret, il s'obſtinoit à garder un généreux ſilence. Le pere, qui n'étoit pas loin, & qui entendoit tout ce qui ſe paſſoit, ne put ſouffrir que ſon fils fût ſi cruellement traité à cauſe de lui; il vint ſe découvrir lui-même. Il y eut combat entr'eux, à qui mourroit le premier. Les bourreaux les mirent d'accord, en les égorgeant tous deux en même tems.

Q. Tullius Cicéron devoit être un homme d'un mérite fort diſtingué; & pour peu qu'on ſe donne la peine de lire le commence-

ment du premier livre des dialogues de l'orateur, on en ſera encore plus particulièrement perſuadé, par le ſoin que Cicéron a pris de lui adreſſer cet ouvrage, comme ayant été élevé avec lui dans les belles lettres dès leur enfance, & ayant cultivé de même les beaux arts dans leur jeuneſſe.

CICÉRON [Q. TULLIUS], *Q. Tullius Cicero*, Κ. Τούλλιος Κικέρων, fils de Q. Tullius Cicéron & de Pomponia. Il en a été parlé dans l'article précédent. *Voyez* cet article.

CICÉRON [M. TULLIUS], *M. Tullius Cicero*, Μ. Τούλλιος Κικέρων, (*a*) fils de Cicéron l'orateur, naquit l'an de Rome 687. Son pere l'envoya à Athènes pour y prendre les leçons de Cratippe, qui étoit auſſi honnête homme que bon Philoſophe, & qui ſçavoit quitter à propos la ſévérité de la Philoſophie, pour entrer dans les plaiſirs & les divertiſſemens des jeunes gens qu'il inſtruiſoit. Cicéron, qui ne s'aveugloit pas ſur le peu de talens que ſon fils avoit reçu de la nature, ſe promettoit cependant beaucoup des ſoins d'un maître ſi habile, dans une ville ſi célèbre pour les ſciences & pour la politeſſe. Il voulut que ſon fils joignît à l'étude de la philoſophie celle de l'éloquence, & qu'il s'attachât, ponr cet effet, à un certain rhéteur Grec, nommé Gorgias, qui avoit alors beaucoup de réputation, mais qui étoit fort adonné aux excès de la débauche, & ſur tout de la bonne chère & du vin.

M. Junius Brutus, étant venu à Athènes, mit à l'épreuve le jeune étudiant; & ſatisfait de ſes progrès, il le loüoit beaucoup en écrivant à ſon pere: » Votre fils, » lui dit-il, me ſatisfait tellement » par ſon activité, par ſa conſtance » dans le travail, par ſa grandeur » d'ame, par ſon exactitude à » remplir ſes devoirs, que jamais » il ne paroît perdre de vue de » quel pere il eſt né. Perſuadez-» vous que pour parvenir à des » honneurs pareils aux vôtres, » la gloire de ſon pere fera ſa » moindre recommandation. « Il paroît en effet par différens traits que l'on peut recueillir des lettres de Cicéron, touchant ſon fils, que ce jeune homme avoit le cœur bon & généreux; enſorte que ſans briller beaucoup par les talens de l'eſprit, il auroit pu ſoûtenir juſqu'à un certain degré la gloire de ſon nom, ſi dans la ſuite il ne ſe fût pas abruti par le vin; a quoi il avoit commencé à s'adonner à l'exemple de ſon maître Gorgias. Tant il eſt vrai que l'on prend inſenſiblement les habitudes de ceux que l'on fréquente, & qu'il eſt de la dernière importance de ne confier l'éducation de la jeuneſſe qu'à des maîtres auſſi vertueux qu'habiles.

M. Tullius Cicéron fut enveloppé avec ſon pere dans la proſcription des Triumvirs; mais, il eut le bonheur d'échapper au carnage, parce qu'il étoit alors auprès

(*a*) Appian. p. 600. Plut. T. I. p. 883, 886. Crév. Hiſt. Rom. T. VIII. p. 106. *& ſuiv.*

de M. Junius Brutus, qui lui avoit donné un commandement dans ſon armée. Après que le parti de ce dernier eut été entièrement ruiné par la perte de la bataille de Philippes, M. Tullius Cicéron ſe retira d'abord en Sicile auprès de Sextus Pompée. Il revint apparamment à Rome par le traité de Miſène, & ſe trouvant ainſi à portée de recevoir les bienfaits d'Octavien, il fut fait augure, & enſuite élevé au Conſulat, qu'il géra depuis le treize Septembre de l'année 30 avant Jeſus-Chriſt juſqu'au premier Novembre.

Ce fut pendant ce court eſpace de tems, que les ſtatues de Marc-Antoine furent renverſées, en vertu d'un arrêt du Sénat, auquel préſidoit M. Tullius Cicéron, en qualité de Conſul; circonſtance ſingulière, & qui fut remarquée de tout le monde, comme une eſpèce de conſolation accordée aux manes de Cicéron, dont le fils portoit à ſon ennemi & à ſon bourreau le dernier coup de flétriſſure & de vengeance. Car, ce même Sénatus-Conſulte ordonnoit que tout ce qui avoit été décerné en l'honneur de Marc-Antoine fût aboli, que le jour de ſa naiſſance fût mis au rang des jours malheureux, & qu'aucun de la famille Antonia ne portât jamais le prénom de Marcus. C'eſt ainſi, conclut Plutarque, que la juſtice divine réſerva la fin de la punition de Marc-Antoine à la maiſon de Cicéron.

CICHLES, *Cichles*, port de Thrace. C'étoit celui de la ville de Térone, ſelon Suidas.

CICIRRUS [MESSIUS], (*a*) *Meſſius Cicirrus*, certain homme dont parle Horace, & qu'il fait Oſque d'origine. Ce Poëte le met aux mains avec un eſclave, qu'il nomme Sarmentus. Ils ſe diſent mille injures. Comme Meſſius Cicirrus avoit ſur le ſourcil gauche une vilaine cicatrice, bordée de poil, Sarmentus en prend occaſion de lui reprocher qu'il ſeroit terrible, ſi on ne lui avoit pas ſcié une corne au front, puiſque tout écorné qu'il eſt, il fait encore tant de bruit.

Il y a des Commentateurs d'Horace, qui, au lieu de Cicirrus, liſent Cicerrus. C'eſt la leçon que ſuit M. le Batteux.

CICONIENS, *Cicones*, (*b*) Κίκονες, peuples de Thrace. M. d'Anville, dans ſes Cartes, les place ſur le bord de la mer Égée, à l'oppoſite de l'iſle de Samothrace. Ils ont à l'occident la ville de Maronée, au nord celle de Dyme, & à l'orient le fleuve d'Hebre. Leur païs paroît être traverſé par un autre fleuve, du nord au midi, où il ſe rend dans la mer.

Cette poſition & ces circonſtances ſemblent être confirmées par le témoignage d'Hérodote. Cet Auteur en parlant de Xerxès, dit: » Quand il fut parti de » Doriſque, il paſſa première-

(*a*) Horat. L. I. Satyr. 5. v. 51. *& ſeq.*

(*b*) Ovid. Metam. L. VI. c. 15. L. XI. c. 1. Virg. Georg. L. IV. v. 529. Plin. T. I. p. 804. Pomp. Mel. p. 104. Herod. L. VII. c. 59, 108. *& ſeq.* Homer. Iliad. L. II. v. 353, 354. Odyſſ. L. IX. 39. *& ſeq.*

» ment près d'une ville de Samo-
» thrace, qui eſt la dernière du
» côté de l'occident. On l'appelle
» Méſambrie ; elle a pour voiſine
» une autre ville des Thaſiens,
» nommée Stryme, & entre les
» deux, coule la rivière du Liſſus,
» qui ne put ſuffire pour l'armée
» de Xerxès & fut bientôt épui-
» ſée. On appelloit anciennement
» ce païs Galaïce ; on le nomme
» aujourd'hui Briantice, & il ap-
» partient proprement aux Cico-
» niens. Après avoir paſſé le Liſ-
» ſus, que l'on avoit mis à ſec,
» Xerxès traverſa ces villes Grec-
» ques, Maronée, Dicée, Ab-
» dère, & les fameux étangs qui
» ſont à l'entour.

Pomponius Méla met les Cico-
niens auprès de l'Hebre. Pline les
étend au de-là de ce fleuve, du
côté de l'orient. Car, il aſſure que
le païs d'Ænos, ville libre, leur
appartenoit.

Homère a connu ces peuples,
ce qui prouve leur antiquité. Il fait
dire à Ulyſſe : » Je n'eus pas plu-
» tôt mis à la voile [en partant
» de Troye] avec toute ma
» flotte, que je fus battu d'un
» vent orageux qui me pouſſa ſur
» les côtes des Ciconiens, vis-à-
» vis de la ville d'Iſmare. Là je
» fis une deſcente ; je battis les
» Ciconiens ; je ſaccageai leur
» ville, & j'emmenai un grand
» butin. Nous partageâmes notre
» proie avec le plus d'égalité
» qu'il fut poſſible, & je preſſois
» mes compagnons de ſe rem-
» barquer, ſans perdre de tems ;
» mais, les inſenſés refuſerent de
» me croire, & s'amuſerent à
» faire bonne chere ſur le rivage ;
» le vin ne fut pas épargné ; ils
» égorgerent quatité de moutons
» & de bœufs. Cependant, les
» Ciconiens appellerent à leur ſe-
» cours d'autres Ciconiens leurs
» voiſins, qui habitoient dans les
» terres, & qui étoient en plus
» grand nombre, plus aguerris
» qu'eux, mieux diſciplinés, &
» mieux dreſſés à bien combattre
» à pied & à cheval. Ils vinrent
» le lendemain à la pointe du jour
» avec des troupes auſſi nom-
» breuſes que les feuilles & les
» fleurs du printems. Alors, la
» fortune commença à ſe déclarer
» contre nous par l'ordre de Ju-
» piter, & à nous livrer à tous les
» malheurs enſemble. Les Cico-
» niens nous attaquerent devant
» nos vaiſſeaux à grands coups
» d'épée & de pique. Le com-
» bat fut long & opiniâtre. Tout
» le matin pendant que la ſacrée
» lumière du jour croiſſoit, nous
» ſoutînmes heureuſement leurs
» efforts, quoiqu'ils fuſſent très-
» ſupérieurs en nombre ; mais,
» quand le ſoleil commença à
» pencher vers ſon couchant, ils
» nous enfoncerent & nous tue-
» rent beaucoup de monde. Je
» perdis ſix hommes par chacun
» de mes vaiſſeaux. Le reſte ſe
» ſauva, & nous nous éloignâ-
» mes avec joie d'une plage qui
» nous avoit été ſi funeſte. «

Madame Dacier obſerve qu'Ulyſſe attaqua les Ciconiens, parce qu'ils avoient envoyé du ſecours aux Troyens, comme on le voit dans l'onzième livre de l'Iliade, où Homere dit qu'Euphémus,

fils de Trœzénus, & petit fils de Céus, commandoit les belliqueux Ciconiens.

CICONIENS, *Cicones*, Κίκονες, peuples d'Aſie, dont parle Pline. Peut-être ces Ciconiens étoient-ils une colonie de ceux de Thrace.

CICONIENS [le Fleuve des], *Ciconum Flumen.* (*a*) Pline nomme ainſi un fleuve, qui avoit la propriété d'incruſter de pierre, le bois que l'on y tenoit quelque tems. Ovide avoit déjà dit :

Flumen habent Cicones, quod potum ſaxea reddit
Viſcera, quod tactis induit marmora rebus.

Séneque, dans ſes queſtions naturelles, cite ces deux vers d'Ovide, & les allégue comme une preuve du choix que l'on doit faire des eaux que l'on boit. Mais, Ovide n'étoit pas grand Phyſicien; & Séneque, qui avoit plus cultivé la morale des Stoïciens que la ſcience des choſes naturelles, étoit dans la même erreur que les autres Philoſophes de l'antiquité. En voyant les incruſtations pierreuſes, que certaines eaux produiſoient avec le tems au tour du bois & des autres matières que l'on y tenoit plongées, ils ont cru que ces eaux devoient produire le même effet ſur les entrailles & les viſceres du corps humain Cependant, l'expérience détruit ce préjugé. On remarque même que des eaux qui produiſent ces incruſtations, ne laiſſent pas de diſſoudre la pierre, qui ſe forme dans le corps humain; tant il eſt vrai que ces pierres ſont d'une nature très-différente. Le fleuve des Ciconiens couloit dans le païs de ceux de Thrace.

CICONIENS [la Montagne des], *Ciconum Mons.* On croit que cette montagne des Ciconiens n'étoit autre que le mont Iſmarus; & en ce cas le fleuve des Ciconiens doit être le Liſſus.

CICONIENS [le Promontoire des], *Ciconium Promontorium.* Il étoit ſur le Boſphore du côté de l'Aſie. Denys de Byzance, dans ſon traité du Boſphore de Thrace, dont nous n'avons plus que des fragmens dans la collection d'Oxfort, encore ne les avons-nous qu'en Latin, le Grec étant vraiſemblablement perdu; cet Auteur, dis-je, parle ainſi de ce promontoire : » Près du promontoire Lycadien eſt le Nauſimachien, lieu illuſtre par un combat naval [c'eſt ce que veut dire ſon nom]; enſuite, eſt le promontoire des Ciconiens, ainſi nommé à cauſe de la méchanceté de ſes habitans. Car, ayant été ruinés par une violente ſédition, ils furent chaſſés de cet endroit. «

Pierre Gilles, après avoir vu dans des Scholies très-anciennes, écrites ſur Denys de Byzance, que le Boſphore eſt le plus étroit entre l'Anaple & le promontoire des Ciconiens, en conclut que ce promontoire doit être un lieu voiſin de Néocaſtro, lieu nommé par

(*a*) Plin. T. I. p. 120.

les pêcheurs Cormion. Il ajoûte que ce nom, ſelon eux, vient d'un arbre; mais qu'ils ſe trompent, puiſqu'il n'y en a là aucun de cette eſpèce. Ils ne ſçavent point que ce nom eſt corrompu de Ciconium.

CICURINUS [C.] ASIATICUS, *C. Cicurinus Aſiaticus*, (*a*) garde du temple de Sylvain, qu'on appelloit Littoralis. Il nous reſte de lui un beau monument, qui eſt une urne ſépulchrale. C. Cicurinus Aſiaticus exerça ſa charge pendant l'eſpace de ſeize ans; ce qui eſt exprimé en ces termes, *Ædituavit annis XVI*, & mourut âgé de ſoixante-dix ans neuf mois ſept jours. Son fils Titus Cicurinus Dimarus lui fit faire ce monument, qui repréſente ſur le haut, le buſte du pere & du fils, & ſur un côté un arbre & un dauphin. L'arbre, indique, à ce que croit D. Bernard de Montfaucon, Sylvain, qu'on peignoit toujours avec un arbre; & le dauphin marque Sylvain, qu'on appelloit Littoralis, parce qu'on l'honoroit au bord de la mer.

CIDÉSSA, *Cideſſa*, bourg près de Giſcala, en la tribu d'Aſſer, aux confins de celle de Nephtali.

CIDON, *Cido*, (*b*) petit-fils de Minos, embellit la ville d'Apollonie en Crete, & lui fit porter depuis le nom de Cidonie.

CIE, *Cia*, Κία, la même que Cée *Voyez* Cée.

CIEL, *Cœlum*, οὐρανος, (*c*) le plus ancien des dieux, étoit, ſelon Héſiode, fils de la Terre. Seule elle l'enfanta égal à elle-même, afin qu'il pût la couvrir de toutes parts & devenir le ſéjour des Dieux.

Le ciel s'allia enſuite avec la Terre même, & en eut un grand nombre d'enfans; 1.° L'Océan & Téthys; de qui naquirent Dioné, Métis, pluſieurs autres filles, dont Styx fut la plus illuſtre, les Rivières & les Fontaines; 2.° Cœus & Phœbé, de qui vinrent Latone & Aſtérie; 3.° Hypérion & Théïa, dont l'alliance produiſit le Soleil la Lune & l'Aurore; 4.° Japet, qui de Clymène, l'une des filles de l'Océan, eut Atlas, Ménœtius, Prométhée & Épiméthée; 5.° Creios, qui épouſa Eurybie, fille de la Terre & du Pont, & en eut trois fils; ſçavoir, Aſtréus, Pallas & Perſès.

De l'alliance du Ciel & de la Terre naquirent auſſi Rhéa, Thémis & Mnémoſyne. Saturne vint après tous ceux qu'on a nommés; & la Terre eut encore après lui, les Cyclopes & les Hécatonchires. Les Cyclopes furent appellés Brontès, Stéropès & Argès; ils n'avoient qu'un œil au milieu du front; du reſte, ils étoient ſemblables aux autres immortels. Pour les Hécatonchires, Cottus, Briarée & Gygès, ils avoient chacun cinquante têtes & cent bras. Le Ciel n'en put ſoûtenir la vue; & à

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. V. pag. 66.

(*b*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VI. pag. 246.

(*c*) Myth. par M. l'Abb. Ban. T. I. p. 194, 195. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. T. I. p. 202. T. III. p. 2. T. VII. p. 2. *& ſuiv.* T. XVIII. p. 3. *& ſuiv.*

meſure

meſure qu'ils naquirent, il les cacha dans les ſombres demeures de la Terre, & les chargea de chaînes.

Le Terre, indignée de les voir traiter ainſi, forgea une faulx d'acier, & propoſa à ſes autres enfans de la venger; mais, Saturne fut le ſeul qui oſa l'entreprendre; auſſi avoit-il toujours haï ſon pere. Il le ſurprit pendant la nuit, & le mutila. La Terre reçut dans ſon ſein une partie du ſang qui coula de la plaie; & de-là naquirent les Géans, les Furies & les Nymphes Mélies. Le reſte fut jetté avec la faulx dans la mer voiſine de l'Épire; & dans l'écume qui s'y éleva, ſe forma Vénus, cette immortelle beauté, que les flots conduiſirent vers l'iſle de Cythère, puis en Cypre où elle deſcendit.

Le Ciel, ainſi privé de la ſouveraineté, fit des reproches à tous ſes enfans; il les appella Titans, à cauſe qu'ils avoient approuvé inconſidérément la vengeance que la Terre avoit exercée ſur lui, & leur prédit qu'ils s'en repentiroient un jour. Saturne lui ſuccéda.

Il n'eſt pas difficile de deviner pourquoi on a fait paſſer le Ciel pour le plus ancien des dieux, & le pere de Saturne ou de Cronos, puiſque ce ſont les mouvemens céleſtes qui ſont la meſure du tems. Que ſi l'on dit que Saturne a ôté la fécondité à ſon pere, c'eſt parce qu'avec le tems, la fécondité du Ciel a ceſſé de produire de nouveaux êtres, laiſſant à Vénus le ſoin de la propagation & de la multiplication des animaux une fois formés. Auſſi feint-on que Vénus eſt née des parties naturelles du Ciel, & de l'écume de la mer, comme l'explique Macrobe; *Aiunt Saturnum abſcidiſſe patris pudenda; quibus in mare projectis, Venerem procreatam, quæ à ſpuma, unde coaluit, ἀφροδίτη, nomen accepit.*

CIÉRUS, *Cierus*, Κίερος, ville, la même que Cius. *Voyez* Cius.

CIGUE, *Cicuta*, (*a*) ſorte de plante à fleurs en roſe, diſpoſées en ombelle, compoſées de pluſieurs pétales en forme de cœur, inégales, & ſoutenues par un calice qui devient un fruit preſque rond, dans lequel il y a deux petites ſemences renflées & cannelées d'un côté, & plates de l'autre.

La Cigue, qu'on appelle *Cicuta Major*, eſt une de celles qu'on range parmi les venimeuſes, & la plus renommée de ſon genre. La mort de Socrate a ſeule ſuffi pour en immortaliſer les effets.

Comme on ne lit point ſans attendriſſement dans le Phédon de Platon, l'Hiſtoire circonſtanciée de ce qui précéda la mort de ce Philoſophe, qui avoit paſſé ſa vie à être utile à ſa patrie, & à la ſervir de tous ſes talens, qui ne ſe démentit jamais dans ſa conduite; qui témoigna juſqu'au dernier ſoupir, une grandeur héroïque, émanée de la fermeté de ſon ame & de la confiance dans ſon inno-

(*a*) Perſi. Satyr. V. v. 144, 145. Horat. L. II. Epiſt. II. v. 52. *& ſeq.*

cence ; il réſulte néceſſairement de cette lecture, que tout ce qui regarde la fin tragique d'un homme ſi reſpectable, devient intéreſſant, juſqu'à la plante même qui finit ſes jours. Le nom de cette plante ſe joint dans notre eſprit avec celui de Socrate. Nous la cherchons dans nos climats, nous voulons la connoître par nos yeux, ou du moins nous en liſons la deſcription avec avidité.

Lorſque le bourreau d'Athènes vint préſenter à Socrate la coupe de ſuc de Cigue, il l'avertit de ne point parler, pour que le poiſon qu'il lui donnoit opérât plus promptement. On ne voit pas comment les effets du poiſon pouvoient être accélérés par le ſilence de la perſonne qui le prenoit. Mais que ce fût un fait ou un préjugé, le bourreau n'agiſſoit ainſi que par avarice, & dans la crainte d'être obligé, ſuivant la coûtume, de fournir à ſes dépens une nouvelle doſe de ce breuvage ; car, Plutarque remarque dans la vie de Phocion, que comme tous ſes amis eurent bu de la Cigue, & qu'il n'en reſtoit plus pour ce grand homme, l'exécuteur dit qu'il n'en broyeroit pas davantage, ſi on ne lui donnoit douze drachmes, qui étoit le prix que chaque doſe coûtoit. Alors, Phocion, voulant éviter tout retard, fit remettre cette ſomme à l'exécuteur ; *puiſque*, dit-il, *dans Athènes, il faut tout acheter, juſqu'à ſa mort.*

Preſque tout le monde convient que la Cigue priſe intérieurement eſt un poiſon ; & comme on vient de le voir, c'étoit celui des Athéniens ; mais, quelles que fuſſent les qualités mortelles de la Cigue dont ils ſe ſervoient, il eſt certain que celle qui croît dans nos contrées, n'a point ce même degré de malignité. On dit qu'on a vu dans nos païs des perſonnes qui ont mangé une certaine quantité de ſa racine & de ſes tiges ſans en mourir.

Ce qui eſt ſingulier, & dont il faut pourtant convenir, c'eſt que la Cigue ne paſſoit point à Rome pour un poiſon, tandis qu'à Athènes on n'en pouvoit douter. Au contraire, on la regardoit à Rome comme un remede propre à modérer & à tempérer la bile. Perſe dit là-deſſus.

. . . . . *Calido ſub pectore maſcula bilis*
Intumuit, quam non extinxerit urna Cicutæ.

Horace en parle auſſi, comme d'un remede, dans ſa ſeconde épître :

» Préſentement que j'ai plus de
» bien qu'il ne m'en faut, ma fo-
» lie ne ſeroit-elle pas à l'épreu-
» ve de toute la Cigue, ſi je n'é-
» tois perſuadé qu'il vaut mieux
» dormir que faire des vers. «

Pline vante la Cigue pour prévenir l'ivreſſe, & prétend qu'on en peut tirer pluſieurs remedes.

Il y a une autre eſpèce de Cigue, nommée *Cicuta Minor*, qu'on ſubſtitue à la précédente dans les boutiques pour l'uſage externe ; & elle ne differe de la première, qu'en ce qu'elle eſt plus petite, que ſa tige n'eſt point marbrée

de taches rougeâtres, & que ſon odeur n'eſt point auſſi forte ; du reſte, elle a les mêmes propriétés, mais moindres. On a nommé cette dernière eſpèce de Cigue, le perſil des fous, par la grande reſſemblance de ſes feuilles à celles du perſil ; reſſemblance qui a trompé quelques perſonnes, & les a preſqu'empoiſonnées.

CILÉNO, *Cileno*, l'une des Pleïades.

CILICIE, *Cilicia*, Κιλικία, (*a*) province de l'Aſie mineure, ſituée ſur les bords de la Méditerranée, à l'oppoſite de l'iſle de Cypre. Elle étoit bornée au couchant par la Pamphylie, au nord par la Lycaonie, la Cappadoce & l'Arménie mineure, à l'orient par la Comagène, & au midi par la Méditerranée. Selon Hérodote, la Cilicie étoit ſéparée de l'Arménie par l'Euphrate. En général, ce païs étoit entièrement environné de montagnes, à l'exception de la partie qui étoit baignée par la mer. Le mont Amanus s'étendoit à l'orient, & le mont Taurus au nord & au couchant. La Cilicie étoit beaucoup plus longue que large. Sa largeur alloit de l'orient au couchant.

I. Les Ciliciens, ſelon Hérodote, s'appellerent d'abord Hypachéens. Ils prirent enſuite le nom de Ciliciens, de Cilix Phénicien, fils d'Agénor. On prétend qu'ils obéirent à Sémiramis. Quoi qu'il en ſoit, la Cilicie fut anciennement un grand royaume, dont les Souverains prenoient part aux plus grandes affaires du Levant. On voit dans Hérodote, qu'un roi de Cilicie fut avec le roi de Babylone, médiateur de la paix entre Cyaxare roi des Medes, & Alyatte roi de Lydie. On voit auſſi dans Xénophon, que les deſcendans des Rois de Cilicie avoient conſervé quelques marques de leur première grandeur ; ils étoient ſoumis aux rois de Perſe, à qui la Cilicie payoit un tribut annuel de cinq cens talens d'argent, dont cent quarante étoient employés à l'entretien de la cavalerie, & le reſte étoit porté dans les coffres du grand Roi ; mais, quoiqu'ils n'euſſent guere plus de pouvoir que de ſimples Gouverneurs, ils conſervoient encore le titre de Rois, & vivoient avec beaucoup de ſplendeur.

On ne ſçait, ſi en parlant des portes de Cilicie, qui étoient peu éloignées de Tarſe & du golfe Iſſique, Xénophon nous oblige à croire que la Cilicie ne s'étendoit

(*a*) Ptolem. L. V. c. 5, 6, 8. Strab. pag. 668. *& ſeq.* Pomp. Mel. p. 69. *& ſeq.* Solin. pag. 261. *& ſeq.* Plin. Tom. I. pag. 269. *& ſeq.* Herod. L. II. c. 17. *& ſeq.* L. III. c. 90, 91. L. V. c. 49, 52. L. VII. c. 91. L. IX. c. 106. Diod. Sicul. pag. 628. *& ſeq.* Vell. Paterc. L. II. c. 39. Tacit. Annal. L. II. c. 42. *& ſeq.* L. XII. c. 55. L. XIII. c. 33. Plut. Tom. I. pag. 495. *& ſeq.* Xenoph. p. 2. *& ſeq.* Juſt. L. XI. c. 11. L. XIII. c. 4, 6. Q. Curt. L. III. c. 4. *& ſeq.* Tit. Liv. L. XXXIII. c. 19, 20. L. XXXVIII. c. 18. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. III. p. 5. Tom. V. pag. 187, 384. Tom. VIII. pag. 343. *& ſuiv.* Tom. X. pag. 102, 103. Tom. XIX. p. 69. T. XXI. p. 421. *& ſuiv.* T. XXVI. p. 35, 36, 404.

plus de ſon tems au nord de ces portes. A l'égard d'Hérodote, il ſemble qu'il fait aſſez comprendre que ce païs avoit de ſon tems bien plus d'étendue, lorſqu'il le met au nombre de ceux, dont le nom étoit commun à de vaſtes contrées, parce que c'étoit le même peuple qui les occupoit.

Nous avons d'ailleurs, dans le nom de la Préfecture même où Mazaca étoit ſituée, une preuve de l'ancienne étendue de la Cilicie vers le nord. Cette Préfecture, s'appelloit Cilicie, dit Strabon, qui ajoûte que les rois de Cappadoce poſſédoient encore d'autres parties de la Cilicie, entr'autres les villes de Caſtabales & de Cybiſtres, dont la dernière n'étoit qu'à trois cens ſtades de Mazaca. Il obſerve que de ces deux villes & de leur terroire, les Romains formerent, après la mort d'Archélaüs, une onzième Préfecture, qu'ils joignirent aux dix Préfectures dont la Cappadoce étoit compoſée; mais que la province de la Cilicie recouvra la ville d'Éléuſſe avec ſon territoire, & tout le païs d'où les pirates étoient ſortis, quoiqu'il eût été, comme les autres, ſous la domination d'Archélaüs.

On voit par-là que la Cappadoce ayant été agrandie par des démembremens des provinces voiſines, lorſqu'il plut aux Perſes de faire deux gouvernemens ou ſatrapies de ce nom, celle des deux ſatrapies, qui fut nommée grande Cappadoce, reçut encore de nouveaux accroiſſemens ſous ſes Rois, & toujours aux dépens de la Cilicie, à laquelle rien ne nous empêche de donner dans les tems qui ont précédé, tout le païs au midi de l'Halys, puiſqu'Hérodote le lui donne, ſans qu'aucun Ancien le contrediſe. La Cappadoce n'étoit qu'un païs peu conſidérable, avant qu'on l'agrandît ainſi, comme il paroît par la modicité du tribut qu'elle payoit aux rois de Perſe. On avoit joint les Cappadociens avec les habitans de l'Helleſpont, les Thraces d'Aſie, les Phrygiens, les Mariandynes, les Paphlagoniens; & tous enſemble, ils ne payoient que trois cens ſoixante talens de tribut; cent quarante de moins que les Ciliciens ſeuls. Après cela, nous ne pouvons douter que ceux-ci ne fuſſent un peuple nombreux & fort étendu; & on n'a pas de peine à reconnoître qu'ils occupoient tout le païs en de-çà de l'Euphrate, depuis l'endroit où ce fleuve ſe retourne au midi juſqu'à ce qu'il entre dans la Syrie. C'eſt-là qu'étoient la Cataonie & la Mélitène, païs autrefois ſéparés de la Cappadoce, comme Strabon l'a remarqué, & qui n'ont pu faire partie de la Cilicie; car, il faut obſerver que, ſelon Hérodote, toute l'Aſie en de-çà de l'Euphrate étoit diviſée en cinq départemens pour les tributs. Il y en avoit trois pour ce qui étoit en de-çà de l'Halys, & pour la Cappadoce; le quatrième étoit celui de la Cilicie, & le cinquième celui de Syrie, où l'on avoit compris toute la Syrie proprement dite, non ſeulement la Phénicie & la Paleſtine, mais l'iſle de Cypre; & tous ces païs en-

ſemble ne payoient que trois cens cinquante talens de tribut ; ce qui montre que la Cilicie avoit plus d'étendue, puiſque ce n'étoit pas à raiſon de ſes richeſſes qu'on exigeoit de plus grands tributs, le commerce étant plus vif dans la Phénicie, que dans aucune autre province de la domination des rois de Perſe.

II. La Cilicie, ainſi que le reſte de l'Aſie mineure, paſſa ſous les loix d'Alexandre ; & lorſque ce Prince fut mort, le gouvernement en fut confié à Philotas. On l'en dépouilla enſuite pour en revêtir Philoxène.

Les Romains envoyerent des armées contre les peuples de Cilicie ſous le Proconſul P. Servilius. Ces peuples, voyant l'embarras où étoient les Romains par la longueur de la guerre contre Mithridate, prirent la réſolution de faire des courſes ſur terre & ſur mer dans leur voiſinage. Ils firent fortifier des places pour leur ſervir de retraite. Leurs courſes maritimes s'étendoient dans la mer Égée, au tour de l'iſle de Crete & du Péloponnèſe, dans la mer Ionienne, & dans la mer de Cyrène le long de l'Afrique. Leurs courſes de terre s'étendoient dans la Pamphylie, dans la Carie & dans la Lycie. Ils avoient amaſſé de grandes richeſſes par leurs pillages, ils les avoient retirées dans leurs villes. P. Servilius les défit premièrement ſur la mer, & les renferma dans la Cilicie ; enſuite, il les aſſiégea dans leurs villes. Les plus fortes de ces villes étoient Oricum, Phaſélis, Olympe & Iſaure. P. Servilius prit & démolit ces places. La priſe d'Iſaure lui parut une ſi belle conquête, qu'il en prit le ſurnom d'Iſauricus ; le Sénat lui confirma ce ſurnom, en lui accordant les honneurs du triomphe.

Tigrane, roi d'Arménie, avoit enlevé aux rois de Syrie la Cilicie de la plaine, ou la Cilicie champêtre, dont il ſera parlé ci-après, vers l'an de Rome 670. Mais, ce Prince, ayant été vaincu par Lucullus, fut obligé de retirer ſes troupes ; & cette partie de la Cilicie fut ſoumiſe à la domination Romaine l'an 683 ; Épiphanie & les autres villes ſubirent le même ſort. Le gouvernement de ce païs éprouva différens changemens ; enfin, la Cilicie forma ſeule une province, dans laquelle Pline, Ptolémée, Ammien-Marcellin ont toujours compris la ville d'Épiphanie. L'Empereur Arcadius, ou Théodoſe le jeune, partagea la Cilicie en deux provinces civiles, la première Cilicie ſous la métropole de Tarſe, la ſeconde Cilicie ſous la métropole d'Anazarbe. La ville d'Épiphanie étoit de la ſeconde Cilicie, & ſes Évêques dépendoient du métropolitain d'Anazarbe.

III. Quinte-Curſe dit que la Cilicie étoit enfermée d'une chaîne de montagnes rudes & inacceſſibles, qui s'élevoient au bord de la mer en forme de croiſſant, & s'étendoient en pointe juſqu'à l'autre bout du rivage. Au dos de ces montagnes, dans les endroits les plus reculés, il y avoit trois entrées fort étroites & de difficile

accès, par l'une deſquelles il falloit paſſer pour entrer dans la Cilicie; & au bas, en tirant vers la mer, on découvroit des plaines arroſées de quantité de ruiſſeaux & de fleuves célebres, le Pyrame & le Cydnus. Dans cette contrée, pourſuit Quinte-Curſe, le tems avoit effacé pluſieurs monumens célébrés par les Poëtes. On y montroit encore la place où étoient les villes de Lyrneſſe & de Thebes, & l'on y voyoit la caverne de Typhon, la fameuſe forêt de Coryce, où croiſſoit le ſaffran, & autres choſes dont il ne reſtoit que le bruit qu'elles avoient fait autrefois. Selon Quinte-Curſe, les chaleurs d'été en Cilicie étoient auſſi grandes qu'en aucun lieu du monde. Cette opinion ne ſeroit pas adoptée de tout le monde.

Les Ciliciens portoient des armets, & au lieu de boucliers, des targes couvertes de peaux de bœuf; leurs habits étoient de laine; chacun étoit armé de deux javelots & d'une épée, qui reſſembloit à celle des Égyptiens. Ils avoient inventé une ſorte d'étoffe faite de poil de chevre, dont on faiſoit des habits pour les matelots & les ſoldats; comme elle étoit groſſière & d'une couleur ſombre & noire, les Hébreux s'en ſervoient dans le deuil & dans la diſgrace. De-là eſt venu le nom de cilice.

Sous Darius, les Ciliciens, qui faiſoient la quatrième Satrapie; donnoient tous les ans trois cens ſoixante chevaux blancs; c'eſt-à-dire, un cheval pour chaque jour, & outre cela cinq cens talens d'argent, dont cent quarante étoient diſtribués dans cette partie de la Cilicie, où l'on nourriſſoit ces chevaux; le reſte entroit dans l'épargne de Darius.

IV. Comme une partie de la Cilicie étoit un païs plat & uni, & l'autre toute hériſſée de montagnes, entre leſquelles on trouvoit rarement quelque plaine; on diviſoit cette province en Cilicie champêtre, & en Cilicie montagneuſe. Pour donner une idée de chacune, nous commencerons par la dernière qui étoit à l'occident de l'autre.

La Cilicie montagneuſe étoit ſurnommée par les Grecs Τραχεῖα, *Trachea*, & par les Latins *Aſpera*, épithetes, qui veulent dire raboteuſe, inégale; ce qui convient à un païs de montagnes. Les Grecs mêmes formerent un ſubtantif de Τραχεῖα, qui n'étant qu'un adjectif, ſuppoſoit toujours le mot de Cilicie, exprimé ou ſous-entendu; & ils en firent un nom de païs, ſelon Strabon. Ils l'appellerent donc Τραχειῶτις, *Tracheotis*, & les habitans Τραχειῶται, *Tracheotæ*. Cette partie de la Cilicie étoit entre la Pamphylie & la Cilicie champêtre. Les Anciens ne conviennent pas de l'endroit où elle commençoit au couchant. Pline dit que l'ancienne borne étoit le fleuve Mélas. Strabon le donne à la Pamphylie, & met le commencement de la Cilicie à la fortereſſe de Coracéſium. Ptolémée compte de même cette place, comme la première qu'on trouvoit en entrant de la Pamphylie dans la Ci-

licie. Pomponius Méla veut qu'Anémurium ſoit la borne entre ces deux païs. Ils ne s'accordent pas davantage ſur le lieu où elle finiſſoit à l'orient. Strabon l'étend juſqu'à Soli. Ptolémée la borne au promontoire de Zéphyrium, & commence la Cilicie propre à Corycus.

Pomponius-Méla, Pline & Scylax, ne diſtinguent point les deux Cilicies, & n'en font qu'une qui s'étendoit entre la Pamphylie juſqu'à la Syrie tout de ſuite. Ptolémée, au contraire, fait la diſtinction ordinaire en Cilicie montagneuſe & en Cilicie champêtre; mais, il partage encore la première en Sélentide & Cétide.

Il met dans la Sélentide, les villes ſuivantes; ſçavoir, Iotape, Sélinus, Antioche ſur le Cragus, Néphélis, Clyſtre ou Cayſtre, Domitiopolis, Philadelphie, Séleucie la raboteuſe & Diocéſarée: & dans la Cétide, il place Anémurium. L'embouchure du fleuve Arymagdus, Arſinoë, Célenderis, Aphrodiſias, le promontoire de Sarpédon, l'embouchure du Calycadnus, le promontoire de Zéphyrium & Olbaſa.

La Cilicie champêtre ou la Cilicie propre, eſt appellée ἡ Πεδιὰς par Strabon, & ἡ Ἰδία par Ptolémée: ce qui ſignifie champêtre ou propre. Le mot *champêtre* ne doit ſe prendre ici que dans le ſens d'un païs de plaines & de campagnes. Elle avoit à l'occident la Cilicie montagneuſe, à l'orient la Comagène, & au midi la mer & la Syrie.

Nous avons déjà obſervé que les Anciens ne s'accordent pas ſur les bornes, qui la diſtinguent de l'autre Cilicie. Ptolémée la commence à Corycus; Strabon à Soli, ville qui fut enſuite nommée Pompeiopolis. Ses bornes du côté de la Syrie embarraſſent moins. C'étoit le mont Amanus.

Ptolémée donne à la Cilicie propre ou champêtre, Corycus, Sébaſte, l'embouchure du Lamus, Pompeiopolis ou Soli, l'embouchure du Cydnus & ſes ſources, l'embouchure du Sarus ou Sinarus, l'embouchure du Pirame & ſes ſources, Mallus, Serrépolis, Æges, Iſſus, Tarſe, Adana, Céſarée près d'Anazarbe, Mopſueſte, Caſtabala, Nicopolis, Épiphanie, & le paſſage du mont Amanus.

Ptolémée donne encore des noms particuliers à quelques cantons de la Cilicie. Ils étoient la plûpart au nord, le long du mont Taurus. Tels étoient, la Dalaſide qui avoit pour ville Nécica; la Characine, dont la ville étoit Flaviopolis; la Lamotide, qui tiroit ſon nom de Lamus, ville bâtie ſur une rivière nommée auſſi Lamus; la Lacanitide, dont la ville étoit Irénopolis; & la Bryélice, qui avoit pour ville Auguſta.

Dans la ſuite, ainſi que nous l'avons déjà obſervé, on diviſa autrement la Cilicie; ſçavoir, en première & en ſeconde. La première étoit gouvernée par un homme Conſulaire, & la ſeconde par un Préſident.

La première Cilicie avoit huit ſieges épiſcopaux, ſelon les Notices de Léon le Sage & de Hié-

rocles. C'étoient Tarſe métropole, Pompeiopolis [c'eſt la Soli de Strabon], Sébaſte, Corycus, Adana, Aguſia ſelon Hiérocles, Auguſtopolis ſelon Léon, Malchus ſelon Hiérocles, Malus ſelon Léon, & Zéphyrium.

Les mêmes Notices donnent à la ſeconde Cilicie neuf villes épiſcopales, qui ſont Anazarbe métropole, Mopſueſte, Æges, Épiphanie, Alexandrie, Roſus ou Roſſus, Irénopolis, Flavia ou Flavias, & Caſtabale. Celle de Léon y met de plus Cabiſſus.

Du tems que ces Notices furent dreſſées, l'Iſaurie s'étoit fort accrue aux dépens de la Cilicie; car, les villes de Séleucie, Célendéris, Anémurium, Lamus, Antioche, Sébaſte, Sélinus, Iotape, Diocéſarée, & autres qui étoient de la Cilicie, ſelon Ptolémée, ſont données à l'Iſaurie dans ces Notices.

La Cilicie fait partie préſentement de la Caramanie dans la Turquie d'Aſie.

CILICIE, *Cilicia*, Κιλικία, (*a*) province de la Cappadoce, ſelon Ptolémée. Ce Géographe la qualifie préfecture ou gouvernement militaire. Il y met Muſtilia, Siva, Campes, Mazaca ou Céſarée, Coziſtra ou Cyſiſtra, Sébagéna ou Ébagéna, Archama ou Archalla, & Soroba ou Sobara.

CILICIE, *Cilicia*, Κιλικία, (*b*) païs de la Pamphylie, ſelon le même Ptolémée; & il l'appelle la Cilicie raboteuſe ou inégale. Ce païs étoit ſitué vers le milieu des terres. On y trouvoit cinq villes, Laerte, Caſes, Lyrope, ou Lyrbe, Colobroſſe & Cybire.

Les deux païs, dont on vient de parler, devoient être des démembremens de la Cilicie, que nous avons dit être contigue à la Pamphylie & à la Cappadoce.

CILICIE. *Cilicia*, Κιλικία, (*c*) province ſituée entre la Troade & l'Éolide auprès du golfe d'Adramytte dans l'Aſie mineure, à l'oppoſite de l'iſle de Lesbos.

Ce païs étoit diviſé en deux parties. La première, la plus ſeptentrionale, étoit ſurnommée Thébaïca ou la Cilicie Thébaïque, à cauſe de la ville de Thebes qui en étoit le chef-lieu. La partie la plus méridionale prenoit le ſurnom de Lyrneſſie, de la ville de Lyrneſſe qui en étoit la capitale.

Pline donne aux habitans de cette Cilicie, le ſurnom de Mandacadenes, & les met au nombre des peuples qui alloient vendre leurs denrées à Adramytte. Le P. Hardouin croit que c'étoit une colonie des Ciliciens. Strabon eſt d'un ſentiment tout oppoſé, & dit que ſelon quelques-uns, les Ciliciens, chaſſés de Troye, s'étoient emparés ſur les Syriens du païs nommé enſuite la Cilicie. M. de la Martinière croit que ce qui a été remarqué ci-deſſus de l'ancienneté des étoffes nommées cilices, s'accorde mieux avec le ſentiment du P. Hardouin, qu'avec celui de

(*a*) Ptolem. L. V. c. 6.
(*b*) Ptolem. L. V. c. 5.
(*c*) Plin. T. I. p. 282. Strab. p. 221, 627, 676. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. XIX. p. 598, 602.

Strabon. Ce dernier appelle ces Ciliciens du ſurnom de Troyens, pour les diſtinguer des autres, & fait mention de Thebes & de Lyrneſſe qui étoient leurs villes; il leur donne pour voiſins les Pélaſges d'Aſie.

Outre les villes dont on vient de parler, il y en avoit une autre dans le même païs, celle d'Antandros, au pied du mont Ida. Les Cimmériens s'en étant emparés, en reſterent les maîtres pendant un ſiecle entier.

CILICIE [la Mer de], *Mare Cilicium* ou *Cilicium Mare*. On appelloit ainſi la partie de la mer Méditerranée, qui baignoit les côtes de la Cilicie.

CILICIENS, *Cilices*, Κίλικες, peuples de Cilicie. *Voyez* Cilicie.

CILICIENS [l'Iſle des], *Cilicum inſula*. C'étoit une iſle du Pont-Euxin, ſelon Arrien. Elle appartenoit au pont Polémoniaque, & étoit à quinze ſtades du promontoire Iaſonien.

CILICIUS AULON, *Cilicius Aulon*. (*a*) Ce nom, ſelon Pline, ſe donnoit à la mer de Cilicie. Nous l'appellons préſentement mer de Caramanie; mais le nom moderne ſignifie une étendue beaucoup plus grande.

CILICIUS AULON, *Cilicius Aulon*, Κιλίκιος Αὐλών, (*b*) ville des Moabites, ſelon Joſephe. C'étoit une des villes, dont les Juifs s'étoient emparés.

CILIX, *Cilix*, Κίλιξ, (*c*) l'un des fils d'Agénor, qui allerent courir le monde pour chercher leur ſœur Europe, que Jupiter avoit enlevée. Il ſe fixa dans cette partie de l'Aſie mineure qui fut depuis nommée Cilicie.

CILIX, *Cilix*, Κίλιξ, (*d*) nom d'un gladiateur fameux. Il étoit fort loué au rapport de Juvénal.

CILIX, *Cilix*, Κίλιξ, (*e*) nom d'un voleur, dont Lucien fait mention dans un de ſes Dialogues.

CILLA, *Cilla*, Κίλλα, (*f*) ville de l'Aſie mineure dans l'Adramyttene, qui étoit un canton de la Troade. Cette ville a été célébrée par Homère, qui nous apprend qu'elle étoit ſous la protection d'Apollon. Strabon dit que de ſon tems, elle étoit voiſine de Thebes. Il ajoûte que dans ce lieu de Cilla, étoit le temple d'Apollon Cilléen; que tout-auprès couloit le fleuve Cilléen qui a ſa ſource au mont Ida. » Ces lieux, » pourſuit Strabon, ſont près » de l'Antandrie. Il y a auſſi dans » l'iſle de Lesbos, Cilléum, qui » tire ſon nom de Cilla; & entre » Gargare & Antandre eſt une » montagne nommée Cilléum. » Daës Colonien dit que le tem» ple d'Apollon Cilléen fut pre» mièrement bâti à Colone par » des Grecs venus d'Éolie. « Cette même ville, ſi nous en croyons Héſychius, étoit nommée

(*a*) Plin. T. I. p. 285.
(*b*) Joſeph. de Antiq. Judaïc. p. 462.
(*c*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VI. p. 115, 141.
(*d*) Juven. Satyr. 6. v. 121.
(*e*) Lucian. T. II. p. 287.
(*f*) Homer. Iliad. L. I. v. 38, 452. Strab. p. 612, 613. Plin. T. I. p. 281.

auſſi Callios, Cyléas & Cylypéra.

CILLA, *Cilla*, Κίλλα, (*a*) autre ville de l'Aſie mineure, dans l'Éolide, ſelon Hérodote. Mais, elle pourroit bien être la même que la précédente; & il y a tout lieu de le croire.

CILLA, *Cilla*, Κίλλα, ville de l'Afrique propre, ſelon Appien. Saint Cyprien dans le concile de Carthage, fait mention d'un Évêque de ce lieu.

CILLACTER, *Cillacteri*, (*b*) poëte Grec, dont on ne trouve rien dans l'Anthologie imprimée, & dont il y a des pieces dans l'anthologie manuſcrite de la bibliotheque du Roi.

CILLAS, *Cillas*, Κίλλας, (*c*) étoit l'écuyer de Pélops. D'autres l'appelloient Sphérus au lieu de l'appeller Cillas.

CILLÉUS, *Cillæus*, ſurnom que l'on donna à Apollon.

CILLICON, *Cillicon*, Κιλλικῶν, citoyen de Milet, s'enrichit lâchement, en livrant ſa patrie aux habitans de Priene. Lorſqu'il étoit ſur le point d'exécuter ſa trahiſon, on lui demanda ce qu'il méditoit? *Rien que de bon*, répondit-il; d'où eſt né le proverbe Grec: παντ' ἀγαθὰ ὠλβεν Κιλλικῶν, *rien que de bon, comme a dit Cillicon.*

On rapporte qu'un jour qu'il achetoit à Samos de la viande d'un boucher nommé Théagènes, & qu'il en vouloit faire couper un morceau qui lui paroiſſoit trop gros, le boucher lui coupa la main, en lui reprochant, qu'il ne s'en ſerviroit plus à vendre d'autres villes.

CILNIUS MÉCÈNE, *Cilnius Mecænas. Voyez* Mécène.

CILO [JUNIUS], *Junius Cilo*, ουνίος Κίλων, (*d*) étoit intendant de Bithynie & du Pont, où il fit paroître ſon avarice & ſa méchanceté. Les Bithyniens s'en plaignirent à l'empereur Claude, & demanderent qu'il fût puni. Ce Prince, n'ayant pas bien entendu ce que les Bythiniens diſoient, ſe tourna vers d'autres gens pour les écouter & leur rendre juſtice. Alors un nommé Narciſſe, qui portoit les intérêts de l'accuſé, dit hardiment que ceux de Bithynie rendoient graces à Junius Cilo de la manière douce & bienfaiſante dont il les avoit traités, durant tout le tems de ſon intendance: *Hé bien*, dit l'Empereur, *qu'il gouverne ces provinces encore deux ans.*

Mithridate, qui avoit été roi du Boſphore, fut livré à Junius Cilo, qui le conduiſit à Rome, & qui en reçut pour récompenſe les ornemens du Conſulat.

CILO [L. FABIUS SEPTIMUS], *L. Fabius Septimus Cilo*, (*e*) appellé Chilo dans Idace & dans la chronique d'Alexandrie, fut un des favoris de l'empereur

(*a*) Herod. L. I. c. 149.
(*b*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. T. II. p. 265.
(*c*) Pauſ. p. 305.
(*d*) Dio. Caſſ. p. 687. Tacit. Annal. L. XII. c. 21. Crév. Hiſt. des Emp. T. II. p. 194, 195.
(*e*) Dio. Caſſ. pag. 872, 873. Crév. Hiſt. des Emp. T. V. p. 147, 148.

Sévère. Il géra deux fois le conſulat en 192, & 204, & fut Préfet de Rome ſous ce Prince. Il ſauva la vie à Macrin, depuis Empereur, qui étoit ſur le point de périr avec Plautien, dont il étoit alors intendant. Le crédit de L. Fabius Septimus Cilo parut ſe ſoûtenir ſous Caracalla, qui l'appelloit ſon nourricier, ſon bienfaiteur, & ſouvent ſon pere. Cependant, parce qu'il avoit voulu ménager l'union de ce Prince & de ſon frere Géta, Caracalla réſolut de ſe défaire de lui; il n'oſa pas cependant ordonner ouvertement ſa mort. Mais, des ſoldats conduits par un Tribun, agiſſant néanmoins comme par un zele volontaire pour l'Empereur, allerent enlever L. Fabius Septimus Cilo dans le bain, pillerent ſa maiſon, & le traînerent indignement dans les rues, lui déchirant ſa chemiſe de bain, qui étoit le ſeul vêtement qu'il eût ſur le corps, & le frappant au viſage. Leur plan étoit de le conduire ainſi au palais, pour recevoir à ſon ſujet les derniers ordres de l'Empereur. La vue d'un homme ſi reſpectable traité ſi outrageuſement, excita une ſédition. Les ſoldats des cohortes de la ville, qu'il avoit commandés en ſa qualité de Préfet de Rome, firent des mouvemens qui effrayerent Caracalla. Il accourut, & couvrant L. Fabius Septimus Cilo de ſa caſaque, il s'écria: » *Que l'on ceſſe de frapper mon pere, mon maître, celui qui m'a élevé dans mon enfance; l'attaquer, c'eſt m'attaquer moi même.* Il fut ainſi contraint de laiſſer la vie à L. Fabius Septimus Cilo. Mais, il s'en vengea ſur le tribun & ſur les ſoldats, qui furent mis à mort ſous prétexte des excès auxquels ils s'étoient portés contre L. Fabius Septimus Cilo; &, dans la vérité, pour ne l'avoir pas tué dès qu'ils s'étoient vû maîtres de ſa perſonne.

CILON, *Cilon*, Athénien, ſortoit d'une famille puiſſante & ancienne. Après avoir remporté le prix aux jeux Olympiques, & avoir épouſé la fille de Théagène, tyran de Mégare, il conſulta l'oracle de Delphes ſur le deſſein qu'il avoit de s'emparer de la fortereſſe d'Athènes; & il eut ordre de l'exécuter à la grande fête de Jupiter. Secondé de ſes amis & de quelques troupes de ſon beau-pere, il en fit l'entrepriſe pendant les jeux Olympiques, s'imaginant que c'étoit la plus grande fête de Jupiter, la premiere année de la 45.e Olympiade, & l'an 600 avant Jeſus-Chriſt. Mais, étant aſſiégé par les citoyens, il fut obligé de s'enfuir avec ſon frere. Ceux de ſon parti, qui s'étoient réfugiés à l'autel des Euménides, y furent maſſacrés; ce qui fut pris pour un très-grand ſacrilege; de ſorte que ceux qui avoient violé cet aſyle, paſſerent pour des impies, tant eux que leurs deſcendans, & furent bannis d'Athènes.

CIMBER, *Cimber*, (*a*) héros, que Cicéron met au nombre de

(*a*) Cicer. ad Heren. L. III. p. 29.

ceux qui voulurent ſuborner Iphigénie, Agamemnon & Ménélaüs.

CIMBER GABINIUS, (*a*) *Cimber Gabinius*, l'un des principaux agens de la conjuration de Catilina. Cicéron l'ayant envoyé chercher, il commença d'abord à répondre avec impudence. Mais, à la fin, il convint de tous les faits. C'eſt tout ce que l'on ſçait de ce Cimber Gabinius, qu'on ne connoît point d'ailleurs.

CIMBER, *Cimber*, Κίμβρος, (*b*) l'un de ceux qui entrerent dans la conjuration contre Céſar. Le vin ne lui fit point échapper cet important ſecret, quoiqu'il fût très-ſujet à s'enivrer, & qu'en plaiſantant ſur le vin auquel il étoit enclin, il eût dit: *Moi qui ne puis porter le vin, comment ſupporterai-je Céſar.*

Le jour marqué pour l'exécution du complot, lorſque Céſar fut entré, & que le Sénat ſe fut levé pour lui faire honneur, Cimber lui demanda le rappel de ſon frere. En même tems, tous les conjurés environnerent Céſar, comme pour joindre leurs prieres à celle de Cimber. Céſar rejetta toutes leurs ſupplications, & ſe fâcha même contr'eux. Alors Cimber, lui prenant ſa robe avec ſes deux mains, lui découvrit le col. C'étoit le ſignal dont les conjurés étoient convenus pour ſe jetter ſur lui.

Plutarque donne à Cimber le prénom de Métillius. C'eſt plutôt Tillius. Il ſe lit ainſi dans un manuſcrit; & Suétone l'appelle de même: *Illicoque Cimber Tillius, qui primas partes ſuſceperat, quaſi aliquid rogaturus, propiùs acceſſit.* Il eſt vrai qu'Appien l'appelle Atilius Cimber; & on le trouve ainſi dans une médaille, *Atilius Cimber.* Mais, cette médaille eſt ſuſpecte aux antiquaires avec raiſon. Il faut lire dans Appien, Tillius Cimber. Ni Fulvius Urſinus, qui a ramaſſé toutes les médailles de la famille Atilia, ni Antonius Auguſtinus qui a fait un long dénombrement de tous ceux qui en ont été, ne reconnoiſſent cet Atilius Cimber. Le paſſage de Plutarque pourroit faire croire que ce Cimber s'appelloit M. Tillius Cimber, & que de M. Tillius, les copiſtes ont fait Métillius.

CIMBIS, *Cimbis*, (*c*) lieu maritime d'Eſpagne dans le voiſinage de Gades, ſelon Tite-Live. Juſte-Lipſe, par une démangeaiſon de corriger, vouloit qu'on lût dans cet Auteur *Ambros*, au lieu de *Cimbim.*

CIMBRES, *Cimbri*, Κίμβροι, (*d*) peuples qui ſortirent des bords de l'Océan ſeptentrional, c'eſt-à-dire, du voiſinage de la mer Baltique.

(*a*) Cicer in Catil. Orat. 3. c. 52, 57.
(*b*) Plut. Tom. I. p. 739. Crév. Hiſt. Rom. T. VIII. p. 46, 54.
(*c*) Tit. Liv. L. XXVIII. c. 37.
(*d*) Vell. Paterc. L. II. c. 8. *& ſeq.* Tacit. Hiſt. L. IV. c. 73. de Morib. Germ. c. 37. Plut. Tom. I. pag. 411. *& ſeq.* Ptolem. L. II. c. 11. Plin. Tom. I. pag. 106, 220. *& ſeq.* Tom. II. pag. 23. *& ſeq.* Roll. Hiſt. Anc. Tom. V. p. 396, 397. *& ſuiv.* Crév. Hiſt. des Emp. Tom. I. p. 142, 143. Mém. de l'Acad. des Inſc. & Bell. Lett. Tom. XVIII. p. 61. Tom. XIX. pag. 591, 592. T. XX. pag. 75. *& ſuiv.*

I. Ces peuples ont été ſi peu connus, qu'on a fait à leur ſujet des fables infinies. On peut voir le ſeptième livre de Strabon, qui approuve la conjecture de Poſidonius, qui croit que les Cimbres étoient des peuples errans & des bandis, qui ne faiſoient que piller, & qui s'étendirent par les armes juſqu'aux Palus-Méotides, & donnerent au Boſphore le nom de Cimmérien, comme Cimbrien, les Grecs donnant le nom de Cimmériens aux Cimbres.

Selon Plutarque, le peu de commerce, que les Cimbres avoient avec leurs voiſins, & le grand éloignement des païs qu'ils occupoient, font qu'on ne ſçait au vrai, ni quelles nations c'étoient, ni d'où elles étoient parties pour venir ſe répandre comme un gros nuage ſur la Gaule & ſur l'Italie. On conjecturoit ſeulement que c'étoient quelques nations de la Germanie, à cauſe de leur grande taille, & de leurs yeux, d'une couleur entre le verd & le bleu, & parce que les Germains appelloient les voleurs & les bandis, des Cimbres.

D'autres diſent que la Celtique, à cauſe de la profondeur & de la vaſte étendue de ſon continent, qui s'étendoient depuis la mer de l'Océan & les climats ſeptentrionaux, vers le levant, juſqu'aux Palus Méotides, touchoit d'un côté à la Scythie Pontique; & qu'à cauſe du voiſinage, ces deux nations ſe mêlerent enſemble, & ſortirent de leur païs non pas tout à la fois ni tout de ſuite, mais chaque année vers le printems; & gagnant ainſi peu à peu du terrein par les armes, enfin après pluſieurs années elles eurent traverſé ce grand continent de l'Europe, & arriverent en Italie. C'eſt pourquoi, quoiqu'elles euſſent pluſieurs noms différens, ſelon la diverſité des peuples qui les compoſoient, toute leur armée fut pourtant compriſe ſous un nom général, & appellée les Celto-Scythes.

D'autres enfin prétendent que ces nations étoient une partie de ces Cimmériens, connus des anciens Grecs, & que cette petite partie, ayant pris la fuite, ou ayant été chaſſée par les Scythes, après quelque ſédition, paſſa des Palus-Méotides en Aſie, ſous la conduite d'un chef appellé Lygdamis. Mais, les autres, qui étoient le plus grand nombre, & ce qu'il y avoit de plus belliqueux, habitoient à l'extrêmité de la terre près de l'Océan ſeptentrional, dans un païs toujours couvert d'épaiſſes ténebres, & ſi rempli de bois, que le ſoleil ne le pénétroit jamais de ſes rayons, à cauſe de la hauteur & de l'épaiſſeur de ces forêts, qui étoient d'ailleurs ſi vaſtes & ſi profondes, qu'elles s'étendoient juſqu'à la forêt Hercinienne. Ils étoient ſous cette partie du ciel, où l'élévation du pole eſt ſi haute à cauſe de la déclinaiſon des cercles paralleles, qu'elle fait preſque le point vertical de ces peuples, & que les nuits égales aux jours, partagent le tems en deux parties égales. C'eſt ce qui a donné à Homère l'idée de la fable de ſes enfers, qu'il place dans le païs des Cimmériens.

Voilà d'où partirent ces Barbares, pour venir en Italie. D'abord, ils furent appellés Cimmériens, & enfin Cimbres, ſans que leurs mœurs euſſent aucune part à cette appellation. Mais, quant à ces choſes, on les devine plutôt par conjecture, qu'on ne les ſçait avec certitude par le témoignage de l'Hiſtoire.

Il y a peu d'exactitude dans ce récit de Plutarque; car, en premier lieu, tout le païs des Cimbres s'étendant à peine juſqu'au cinquante-ſeptième degré trente-cinq minutes de latitude, il eſt bien éloigné d'avoir l'élévation du pole, ou le pole même pour point vertical. Cette égalité des jours & des nuits eſt une chimère, & dans ce païs-là comme dans tout le reſte de l'Europe, elle ne ſe voit qu'au tems des équinoxes. En ſecond lieu, Homère, n'a jamais ſongé à mettre ſes enfers dans la Cherſonnèſe Cimbrique, ni même chez les Cimmériens Scythiques, mais en Italie dans la Campanie, près du lac d'Averne, de Baies & de Cumes. Les ténébres Cimmériennes, qui ne conviennent qu'à ce dernier lieu, ont été tranſportées dans le Scythie & dans la Cimbrique, & ont donné lieu au profeſſeur Rudbeck, Suédois, de tranſporter les Cimmériens de l'antiquité au fond de la Scandinavie, ou ce qui eſt la même choſe, chez les Lapons; car, ce profeſſeur avoit la foibleſſe de vouloir attirer de gré ou de force dans ſa patrie, tout ce qu'il liſoit de ſingulier. La Suede étoit pour lui une eſpèce de gibeciere dans laquelle il fourroit bien ou mal, tout ce qu'il pouvoit recueillir dans les Écrits des Anciens. C'eſt ce qui a jetté un ridicule ineffaçable ſur ſon Atlantica, livre rempli d'ailleurs d'une érudition peu commune.

Mais, revenons à Plutarque. Il ſe trompe encore, quand il croit que le peuple, dont il s'agit, fut d'abord appellé Cimmérien, & enſuite Cimbre. Il devoit dire tout le contraire. Son vrai nom étoit les Cimbres, & ce ne fut que par la négligence des Grecs, que ce nom ſe trouva confondu avec celui des Cimmériens, peuple très-différent, quand même il ſeroit certain qu'ils venoient l'un de l'autre. Les noms des François & des Allemands ſont des noms de peuples très-différens, quoiqu'ils ſoient voiſins, & que les Francs ſoient venus d'au de-là du Rhin, c'eſt-à-dire, d'Allemagne.

II. On avoit à peine reçu à Rome la nouvelle de la priſe de Jugurtha, qu'on y apprit la deſcente des Cimbres. D'abord, on eut de la peine à croire ce qu'on diſoit du nombre & de la force de leur armée; mais, bien-tôt après, on connut que tout ce qu'on en rapportoit, étoit encore au-deſſous de la vérité. Car, il y avoit trois cens mille hommes portant les armes, & ils étoient ſuivis d'un plus grand nombre de femmes & d'enfans, tous demandant des terres capables de nourrir cette multitude innombrable, & des villes pour s'y établir, comme ils avoient oui dire que les Celtes

avoient fait avant eux, s'étant emparés de l'Italie, la meilleure & la plus fertile, qu'ils ôterent aux Toſcans.

Il eſt conſtant, & la plûpart des Hiſtoriens en conviennent, que le nombre des Cimbres, bien loin d'être moindre, étoit encore plus grand que nous ne l'avons dit. Pour le courage, l'audace, la vivacité & la force, qu'ils témoignoient dans les combats, on peut les comparer à l'impétuoſité & à la violence de la foudre. Rien ne pouvoit tenir devant eux, ni réſiſter à leurs efforts; par tout où ils paſſoient, les peuples étoient entraînés comme des troupeaux dont ils faiſoient leur proie.

En effet, les Cimbres, s'étant d'abord avancés du côté de la Bohême, furent repouſſés par les Boïens, habitans du païs. Mais, ils s'approcherent du Danube, le paſſerent, & pénétrerent juſqu'aux Scordiques, que l'on place ſur la Save. De-là tournant vers l'occident, ils entrerent dans le païs des Tauriſtes ou Tauriciens, qui répond à ce que nous appellons aujourd'hui la Styrie. Toutes les nations, par leſquelles nous venons de tracer la route des Cimbres, étoient Gauloiſes d'origine. Il ne paroît point qu'ils aient pu ou voulu ſe fixer dans aucune de ces régions. Ainſi continuant leur marche, ils entrerent dans le Norique, y faiſant leurs ravages ordinaires; & ce fut là qu'ils ſe trouverent pour la premiére fois commis avec les Romains.

Ce païs, qui renfermoit à peu près ce que nous comprenons maintenant ſous les noms de haute Autriche & de cercle de Bavière, mettoit les Cimbres trop à portée de l'Italie, pour ne pas donner de la jalouſie aux Romains. Le conſul Cn. Papirius Carbon ſe poſta dans les gorges des Alpes pour leur fermer le paſſage. Puis voyant que les Cimbres paroiſſoient avoir de tout autres deſſeins, il devint plus hardi, & envoya des députés leur demander avec menaces, pourquoi ils ravageoient les terres des Noriques, qui étoient amis & hôtes des Romains. Il n'y avoit pourtant point de traité d'alliance, qui obligeât les Romains à prendre la défenſe de ces peuples. Les Cimbres chargerent des ambaſſadeurs d'aller porter leur réponſe, qui fut très modérée. Ils proteſterent qu'ils reſpectoient le nom Romain; qu'ils ne vouloient attaquer aucune nation qui fût alliée de Rome; qu'ils alloient ſortir du Norique, & ſe chercher un établiſſement dans les païs auxquels les Romains n'euſſent point de raiſon de s'intéreſſer. Le Conſul, prenant apparemment pour timidité ce qui étoit un effet de modération dans ces Cimbres, plus équitables que lui, crut faire un grand coup de prudence de tâcher de les ſurprendre. Il donna à leurs ambaſſadeurs des guides qui les conduiſirent par de longs circuits; & lui, menant ſon armée par des chemins plus courts, il marcha contre les Cimbres, qu'il trouva campés près de Norcia, ville que Freinshémius croit être Gorice en Carinthie. Sa ruſe lui réuſſit mal.

Les Cimbres quoique ſurpris & attaqués pendant la nuit, trouverent une reſſource dans leur courage. Le Conſul fut repouſſé avec perte ; & ſi une groſſe pluie n'eût mis fin au combat, l'armée Romaine auroit été taillée en pièces. Les vainqueurs ne ſçurent pas profiter de leur avantage ; & ſans qu'on en puiſſe dire la raiſon, ils tournerent du côté de la Gaule & des Helvétiens.

Ces peuples, aujourd'hui les Suiſſes, bien différens alors de ce qu'ils ſont maintenant, étoient fort riches au rapport de Strabon, & poſſédoient beaucoup d'or. Mais, comme ils virent que leurs nouveaux hôtes, par le pillage de tant de contrées, étoient devenus encore plus riches qu'eux, le métier leur parut bon, particuliérement aux Tiguriens & aux Tugéniens. Les peuples de ces deux cantons ſe joignirent aux Cimbres ; mais, il eſt difficile d'aſſigner la date de cette jonction, qui pourroit bien ne s'être faite que quelques années après la défaite de Cn. Papirius Carbon.

On perd de vue les Cimbres pendant trois ou quatre ans, au bout deſquels, ils reparoiſſent dans la Gaule, demandant au conſul Silanus des terres où ils puiſſent s'établir, & offrant aux Romains à ce prix le ſervice de leurs armes & de leurs bras. On n'avoit garde d'accepter de pareilles offres. Ils réſolurent donc d'obtenir par la force ce qu'on refuſoit à leurs prieres. Ils allerent attaquer le Conſul, & remporterent ſur les Romains une ſeconde victoire.

Les Tectoſages, ci-devant alliés des Romains, s'étant laiſſés entraîner à la révolte par les promeſſes des Cimbres, ſurprirent & mirent dans les chaînes la garniſon Romaine, qu'ils avoient dans leur ville. Cépion marcha contre eux, & à l'aide d'une intelligence, il entra dans Toulouſe, & livra la ville au pillage. Ce n'eſt pas ici le lieu de raconter les ſuites de cet événement.

L'année ſuivante, l'an de Rome 647, & avant Jeſus-Chriſt 105, M. Aurélius Scaurus, l'un des Lieutenans généraux du conſul Cn. Manlius, fut défait par les Cimbres avec un aſſez gros détachement qu'il commandoit, & reſta priſonnier entre les mains des vainqueurs. Bientôt après, les Cimbres, ayant appris la jonction des deux armées Romaines, ſuppoſant qu'elle étoit l'effet de la réunion des eſprits [car ils avoient été informés de la diſcorde qui regnoit entre les généraux], envoyerent des députés vers les Romains pour traiter de paix. Cépion, dans le camp duquel ils entrerent d'abord, voyant que ce n'étoit point à lui, mais au Conſul, qu'ils avoient ordre de s'adreſſer, en conçut une baſſe & ridicule jalouſie, & bien loin de leur tenir un langage pacifique, peu s'en fallut qu'il ne les fit mettre à mort.

Une conduite ſi miſérable eut le ſuccès, qu'elle devoit avoir, & attira aux Romains la plus horrible défaite qu'ils euſſent jamais éprouvée. Il ne nous reſte aucun détail de cette action ſanglante.

Nous

Nous ne ſçavons pas même au juſte le lieu où elle ſe donna, que l'on peut pourtant conjecturer n'avoir pas été loin d'Orange. Nous apprenons ſeulement de quelques Abréviateurs, que le carnage fut affreux & preſque incroyable. Les deux armées furent abſolument taillées en pièces, les deux camps furent pris. On fait monter le nombre des morts, juſqu'à quatre-vingt mille ſoldats, tant Romains qu'alliés, entre leſquels on compte deux fils du Conſul, & quarante mille valets, ou autres gens qui ſuivoient l'armée. On prétend qu'il ne s'échappa pas du carnage plus de dix hommes, pour en aller porter la nouvelle. Les Cimbres, avant le combat, s'étoient engagés par un vœu, aſſez ordinaire alors parmi les Gaulois & les Germains, à ſacrifier aux dieux, & à détruire tout ce qui tomberoit en leur pouvoir. Ils s'acquitterent avec fidélité de ce vœu barbare. L'or & l'argent furent jettés dans le Rhône; le bagage fut mis en pièces, les armes & les cuiraſſes briſées, les brides des chevaux rompues, les chevaux eux-mêmes noiés, & les hommes pendus à des arbres. Le célebre Sertorius qui, fort jeune alors, ſervoit dans l'armée de Cépion, eut aſſez de force & de courage pour paſſer le Rhône à la nage tout armé avec ſa cuiraſſe & ſon bouclier.

Eutrope & Oroſe nomment quatre peuples qui eurent part à cette victoire, les Cimbres, les Teutons, les Tiguriens, & les Ambrons. Plutarque en attribue le principal honneur aux Ambrons, qui paroiſſent avoir été un canton Helvétique. Il en parle comme du corps le plus brave & le plus terrible de toute l'armée liguée. Ils étoient au nombre de trente mille.

Après une ſi grande victoire, on délibéra ſur ce qu'il convenoit de faire pour en profiter. Les avis ne furent point partagés, on convint qu'il ne falloit point laiſſer aux ennemis le tems de ſe reconnoître. Les Cimbres, ayant ſi facilement vaincu ceux qu'ils avoient rencontrés, réſolurent de ne s'arrêter & de ne s'établir nulle part, qu'ils n'euſſent ruiné Rome, & ſaccagé toute l'Italie.

On comprend aiſément quelle allarme & quelle conſternation jetta dans Rome une perte ſi terrible, qui menaçoit d'un danger encore plus grand. On voyoit aux portes de l'Italie, une nuée effroiable de Cimbres, trois cens mille hommes portant armes, marchant avec leurs femmes & leurs enfans, non pour ſubjuguer l'Italie, mais pour l'envahir, s'établir dans les villes, s'emparer des terres, & exterminer la plûpart des habitans. La renommée, dès le commencement, avoit publié des choſes effraiantes de leur force, de la grandeur de leur taille, de leur valeur, ou plutôt de leur férocité, qui emportoit & ravageoit tout, comme un torrent impétueux; & les effets ſurpaſſoient encore ce que la renommée en avoit d'abord annoncé.

Les Romains, toujours ſages dans l'adverſité, avoient enfin pris

les meilleures meſures pour arrêter la tempête qui les menaçoit. Mais, ces meſures auroient été peut-être tardives, ſi la providence, qui veilloit à la conſervation de Rome, & qui deſtinoit cette ville à devenir la capitale & la maîtreſſe de l'univers, n'eût pris ſoin d'écarter d'abord & d'éloigner le danger. Le tems n'étoit pas encore venu, où l'empire Romain devoit être la proie des Barbares. Nous venons de laiſſer les Cimbres dans la réſolution de marcher contre Rome. Et s'ils euſſent exécuté ſur le champ cette réſolution, tout étoit à craindre. Mais, ſans qu'on en ſçache la raiſon, ils tournerent le dos à l'Italie, & après avoir ravagé tout le païs, depuis le Rhône juſqu'aux Pyrénées, ils paſſerent en Eſpagne. Ainſi, les Romains eurent le tems de ſe remettre de leur frayeur. Cependant, les Cimbres ne furent pas heureux dans leur expédition d'Eſpagne. Les Celtibériens les vainquirent; mais, il faut que leur perte n'ait pas été conſidérable. Ils revinrent joindre les Teutons, & ſe préparerent à faire enfin tomber tous leurs efforts ſur l'Italie. Avant que les deux peuples fuſſent réunis, Marius fut élu Conſul pour la quatrième fois, avec Q. Lutatius Catulus.

Nos deux Conſuls, qui avoient tout préparé pour ſe mettre en campagne, partirent de Rome, dès qu'ils apprirent que les ennemis étoient en marche. Ceux-ci, ayant partagé leurs troupes, s'avançoient par deux routes différentes. Les Cimbres preſſoient par le Norique pour entrer dans l'Italie par le Trentin. Les Teutons & les Ambrons ſe propoſoient de traverſer la province Romaine, & de tourner par la Ligurie. Les Conſuls, ſur ces nouvelles, ſe ſéparerent auſſi. Q. Lutatius Catulus ſe porta du côté des Alpes Noriques pour y atteindre les Cimbres; & Marius alla camper au confluent de l'Iſère & du Rhône, pour s'oppoſer aux Teutons & aux Ambrons. Nous laiſſerons-là le récit de ce qui regarde ces derniers, comme étranger à notre ſujet.

La marche des Cimbres fut longue; mais, étant enfin arrivés près des Alpes du côté du Trentin, ils ſe préparoient à entrer en Italie. Q. Lutatius Catulus, qui s'étoit d'abord ſaiſi des hauteurs pour y arrêter les Cimbres, craignant que forcé de ſéparer ſon armée en pluſieurs poſtes, il n'en fût trop affoibli, prit donc le parti de deſcendre en Italie, mit devant lui la rivière d'Athéſis, & forma ſur les deux rives, deux camps pour en défendre le paſſage, le plus grand en de-çà de la rivière, & l'autre au de-là, du côté où arrivoient les Cimbres; & pour la communication de ces deux camps, il jetta ſur l'Athéſis un pont, qui le mettoit en état d'aller au ſecours de tout ce qui pourroit être attaqué par les ennemis. Les Cimbres avoient tant de mépris pour les Romains, & étoient ſi pleins d'une folle arrogance, que pour montrer ſimplement leur force & leur audace, ſans aucune utilité ou néceſſité,

ils s'expoſoient à la neige tous nus, grimpoient aux ſommets des montagnes, aux travers des monceaux de neige & de glace ; & quand ils étoient au haut, mettant leurs boucliers ſous eux, ils s'abandonnoient ainſi aux penchans de ces montagnes, & ſe laiſſoient couler le long de ces rochers, dont la pente étoit fort roide, & qui avoient ſous eux des fondrières & des abîmes épouvantables.

Enfin, après qu'ils ſe furent campés près des Romains, & qu'ayant ſondé la rivière, ils eurent vu qu'ils ne pouvoient la paſſer, ils entreprirent de la combler ; & déracinant les plus gros arbres, détachant d'énormes maſſes de rochers, & roulant de groſſes buttes de terre, ils les traînoient dans le fleuve, dont ils reſſerroient par-là le cours. Pour ébranler les poutres qui ſervoient comme de fondement au pont des Romains, ils jettoient dans la rivière de groſſes maſſes, qui étant rapidement entraînées par le fil de l'eau, battoient rudement le pont, & lui donnoient des ſecouſſes ſi terribles, qu'il ne pouvoit réſiſter long-tems.

La plûpart des ſoldats Romains, ſaiſis de frayeur à cette manœuvre des ennemis, abandonnerent le grand camp & ſe retirerent. Q. Lutatius Catulus tint en cette occaſion une conduite, qui a été louée par Plutarque, mais qui néanmoins eſt ſuſceptible d'une interprétation peu avantageuſe. Voyant qu'il ne pouvoit retenir les fuyards, il ſe mit lui-même à leur tête, afin de ſauver l'honneur de la nation, & ne voulant pas qu'il fût dit que les Romains euſſent fui devant les Cimbres, mais qu'ils paruſſent plutôt avoir ſuivi leur général. Q. Lutatius Catulus ſacrifia donc ici ſa gloire à l'honneur du nom Romain ; & on ne peut ſe diſpenſer de l'en louer, s'il ne pouvoit mieux faire. Mais, il eût mieux valu ſans doute ranimer le courage de ſes ſoldats, que de ſauver ainſi leur honneur. Marius en une pareille occaſion, n'auroit pas voulu mériter une pareille louange. Auſſi, Plutarque dit-il ailleurs, que Q. Lutatius Catulus étoit peu guerrier.

Ceux qui étoient dans le petit camp au de-là de la rivière, quoique plus expoſés, montrerent plus de réſolution. Ils ſe défendirent ſi vigoureuſement, que les Cimbres, admirant leur valeur, leur permirent de ſe retirer, en leur accordant une capitulation honorable qu'ils jurerent ſur leur taureau d'airain. Après la priſe du petit camp, tout le païs des environs étant ſans défenſe, les Cimbres ſe répandirent par tout & le pillerent.

On ne trouve rien, nulle autre part, de ce taureau d'airain, ſur lequel les Cimbres juroient. Plutarque en parle pourtant comme d'une choſe connue. Les Cimbres adoroient-ils un taureau ?

Florus prétend que s'ils avoient marché droit à Rome, ils auroient pu y cauſer les mêmes déſaſtres qu'avoient fait long-tems auparavant les Gaulois en pareille conjoncture. Mais, pour attendre

leurs compagnons, comme ils en étoient convenus avant que de ſe ſéparer, ils s'arrêterent dans cette contrée, dont la douceur les charma. Cet agréable ſéjour, où ils trouvoient tout en abondance, leur devint funeſte en énervant leurs corps, & en amolliſſant leurs courages par des délices auxquelles ils ſe livroient avec d'autant plus d'avidité & d'ardeur, qu'ils y étoient moins accoûtumés.

Dans cette extrêmité, Marius partit pour aller joindre Q. Lutatius Catulus, & fit venir ſes troupes de la Gaule Narbonnoiſe, où il les avoit laiſſées après la défaite des Teutons. Il paroît que Q. Lutatius Catulus avoit mis le Pô entre lui & les Barbares, puiſqu'il eſt dit que Marius, lorſqu'il ſe fut joint avec lui, paſſa ce fleuve, & que ce fut auprès de Verceil que la bataille ſe donna.

Les Cimbres étoient à peu de diſtance des Romains; mais, ils différoient de donner la bataille, attendant toujours les Teutons avec impatience, ſoit qu'ils ignoraſſent, ſoit [ce qui eſt plus vraiſemblable] qu'ils ne vouluſſent pas croire leur défaite. Voyant que les deux généraux avoient réuni leurs troupes, ils envoyerent à Marius des ambaſſadeurs, lui demander pour eux, & pour leurs freres, des terres & des villes ſuffiſantes pour les loger & les nourrir. Interrogés, qui étoient ces freres dont ils parloient, ils répondirent que c'étoient les Teutons. Toute l'aſſemblée ſe mit à rire, & Marius, en ſe moquant, leur dit: *Laiſſez-là déſormais vos freres, & ne vous en mettez point en peine. Ils ont la terre que nous leur avons donnée, & ils la garderont éternellement.* Le Cimbres piqués de l'ironie, lui dirent d'un ton menaçant qu'il ſe repentiroit de cette inſulte, & qu'il en ſeroit puni inceſſamment par les Cimbres, & bien-tôt après par les Teutons, dès qu'ils ſeroient arrivés. *Ils ſont arrivés*, reprit Marius, *les voici: Et il ne ſeroit pas honnête que vous vous en allaſſiez avant que d'avoir ſalué & embraſſé vos freres.* En même tems, il ordonna qu'on amenât les Rois des Teutons, chargés de chaînes.

Quand les Ambaſſadeurs eurent fait ce rapport aux Cimbres, ils prirent la réſolution de combattre; & Boiorix, un de leurs Rois, à la tête d'un petit corps de cavalerie, s'approchant du camp du Conſul, l'appella à haute voix, & le défia à prendre jour & lieu pour en venir aux mains, & décider qui demeureroit maître du païs. Marius lui répondit que jamais les Romains ne prenoient conſeil de leurs ennemis ſur ce qui regardoit le combat; mais que cependant il vouloit bien avoir cette complaiſance pour les Cimbres. Ils convinrent donc que ce ſeroit le troiſième jour après celui où ils parloient actuellement, & dans la plaine de Verceil, qui paroiſſoit commode aux Romains pour déployer leur cavalerie, & aux Cimbres pour y étendre leurs nombreux bataillons.

Ni les uns ni les autres ne manquerent au rendez-vous; ils ſe

mettent en bataille. Q. Lutatius Catulus avoit ſous lui vingt mille trois cens hommes d'infanterie, & Marius trente-deux mille. Q. Lutatius Catulus fut mis au centre, & les troupes de Marius furent partagées ſur les deux aîles, comme l'écrit Sylla qui ſe trouva à cette bataille. On dit que Marius rangea ainſi l'armée malicieuſement, dans l'eſpérance qu'avec les deux aîles, il tomberoit ſur ſes ennemis, & les romperoit; & qu'ainſi la victoire ſeroit entièrement due à ſes troupes, ſans que Q. Lutatius Catulus y eût aucune part, & qu'il ſe fût ſeulement mêlé avec les Cimbres. Car, toutes les fois qu'un front de bataille eſt fort large & fort étendu, il arrive ordinairement que les aîles ſont avancées, & le centre enfoncé; & ce qui confirme ce fait, ajoûte-t-on, c'eſt l'apologie que Q. Lutatius Catulus même fut obligé de faire, dans laquelle il ſe plaignit hautement de la malice de Marius, & du mauvais tour qu'il lui avoit joué.

Les Cimbres faiſoient ſortir leur infanterie de leurs forts, doucement & ſans bruit, & les rangeoient en bataille en leur donnant autant de profondeur que de front; de ſorte que c'étoit une bataille quarrée, dont chaque face occupoit trente ſtades de terrein. Leur cavalerie, qui étoit de quinze mille chevaux, marchoit en ſuperbe équipage. Tous les cavaliers avoient des caſques en forme de gueules ouvertes, & des mufles de toutes ſortes de bêtes étranges & épouvantables; & les rehauſſant par des pannaches faits comme des aîles, & d'une hauteur prodigieuſe, ils paroiſſoient encore plus grands. Ils étoient armés de cuiraſſes de fer très-brillantes, & couverts de boucliers tout blancs. Ils portoient chacun deux javelots à darder de loin; & quand ils avoient joint l'ennemi, ils ſe ſervoient de grandes & de fortes épées. En cette rencontre ils n'allerent pas heurter les Romains de front; mais, prenant à droite, ils avançoient peu à peu, cherchant à les enfermer entr'eux & leur infanterie qui étoit à la gauche.

Les généraux Romains s'apperçurent incontinent de cette ruſe; mais, ils ne purent retenir leurs ſoldats. L'un d'eux s'étant mis à crier que les ennemis fuyoient, tous les autres commencerent auſſi-tôt à courir pour les pourſuivre. Cependant, l'infanterie des Cimbres s'avançoit comme les flots de la mer. Dans ce moment, Marius, s'étant lavé les mains, les leva vers le ciel, & voua aux Dieux une hécatombe; & Q. Lutatius Catulus, levant auſſi ſes mains, fit vœu de conſacrer la fortune de ce jour, en lui dédiant un temple. On dit que Marius ayant fait ſon ſacrifice, on ne lui eut pas plutôt montré les entrailles des victimes, qu'il s'écria: *La victoire eſt à moi.*

Mais, quand on ſe fut ébranlé pour donner, il arriva un accident qui, comme l'écrit Sylla, parut un effet de la vengeance divine contre Marius. Il s'éleva, comme cela eſt vraiſemblable, une ſi grande pouſſière, que les deux armées

en furent couvertes & cachées. Marius, qui s'étoit ébranlé le premier pour charger avec ſes troupes, eut le malheur de manquer l'ennemi dans cette obſcurité où les deux armées étoient enſevelies; & ayant pouſſé fort loin au de-là de leur bataille, il fut long-tems errant dans la plaine ſans pouvoir ſe retrouver. Cependant, le bonheur de Q. Lutatius Catulus fit que les Cimbres tomberent ſur lui, & que, contre l'intention de Marius, il n'y eut que lui & ſes ſoldats au nombre deſquels étoit Sylla, qui ſoûtinſſent tout l'effort de cette bataille. La chaleur du jour, qui étoit fort grande, & le ſoleil qui donnoit dans le viſage des Cimbres, aiderent beaucoup aux Romains. Car, les Cimbres, naturellement endurcis à ſupporter les plus grandes gelées, & nourris dans des lieux froids & couverts de bois, ne pouvoient réſiſter au chaud, mais fondoient tous en eau, & n'avoient que la force de mettre leurs boucliers devant leur viſage pour ſe garantir du ſoleil; car, ce combat ſe donna après le ſolſtice d'été, trois jours avant la nouvelle lune du mois d'août, qui étoit alors appellé Sextilis. La pouſſière ne fut pas moins favorable que le ſoleil aux ſoldats de Q. Lutatius Catulus, & elle ſervit beaucoup à augmenter leur audace & leur confiance, en leur cachant la plus grande partie de leurs ennemis; car, il s'en fallut beaucoup qu'ils ne viſſent leur multitude innombrable. Mais, chaque corps ayant couru promptement charger ce qui étoit devant lui, ils en étoient aux mains avant que d'avoir pu être effrayés par cette vue. D'ailleurs, ils étoient ſi endurcis à la fatigue & au travail, ſi exercés & ſi aguerris, qu'on ne vit pas un ſeul Romain ſuant, quoique la chaleur fût extrême, l'attaque très-vive, & qu'ils euſſent couru de toute leur force pour charger. Car, c'eſt ainſi que Q. Lutatius Catulus lui-même l'a écrit, en relevant beaucoup la force & le courage de ſes troupes.

La plûpart donc des ennemis, & tous les plus braves furent taillés en pièces; car, tous ceux des premiers rangs, afin qu'ils ne puſſent rompre leur ordonnance, étoient liés les uns aux autres par de longues cordes qui tenoient à leurs baudriers. Tous les autres furent renverſés & pouſſés juſqu'à leur camp. Là, on vit les choſes du monde les plus tragiques & les plus épouvantables. Les femmes, vêtues de robes noires étoient ſur leurs chariots, d'où elles tuoient les fuyards; les unes, leurs maris; les autres, leurs freres; celles-là, leurs peres; celles-ci, leurs fils. Enfin, voyant qu'il n'étoit pas poſſible de réſiſter aux vainqueurs, elles députerent à Marius pour lui demander, ſinon la liberté, du moins un eſclavage convenable à leur ſexe & à leur vertu, s'offrant d'être eſclaves des Veſtales, à condition qu'elles garderoient comme elles une perpétuelle continence. Mais, cette grace leur ayant été refuſée, elles ſe livrerent au déſeſpoir le plus affreux. Prenant leurs petits

enfans, elles les étouffoient de leurs propres mains, & les jettoient ſous les roues des chariots, & ſous les pieds des chevaux, & ſe tuoient enſuite elles-mêmes. On dit qu'il y en eut une qui ſe pendit au bout de ſon timon, après avoir attaché par le cou à ſes deux talons, deux de ſes enfans, l'un de-çà, l'autre de-là. Les hommes, faute d'arbres pour ſe pendre, ſe mettoient au cou un nœud coulant, qu'ils attachoient aux cornes ou aux jambes des bœufs; & piquant ces bêtes pour les faire marcher, ils périſſoient miſérablement, ou étranglés ou foulés aux pieds. Cependant, quoiqu'ils périſſent ainſi par tant de différentes voies, on ne laiſſa pas de faire plus de ſoixante-mille priſonniers, & celui des morts monta au double.

Les ſoldats de Marius prirent les bagages; mais, les dépouilles, les enſeignes, & les trompettes furent portées dans le camp de Q. Lutatius Catulus; ce qu'il fit valoir comme une preuve que c'étoit à lui ſeul que la victoire étoit due. Il n'eſt point dit quelle part Marius prit à cette querelle, qui devoit l'intéreſſer ſi vivement. Mais, la diſpute s'échauffant entre les ſoldats des deux armées, on choiſit pour arbitres les Ambaſſadeurs de Parme, qui ſe trouverent préſens. Les ſoldats de Q. Lutatius Catulus les menerent ſur le champ de bataille viſiter les morts; ils leur firent voir qu'ils étoient tous percés de leurs javelots, qui étoient aiſément & ſûrement reconnoiſſables, parce que Q. Lutatius Catulus avoit pris ſoin de faire graver ſon nom ſur le bois de toutes les piques de ſes ſoldats. Si les faits ſont conſtans, on ne peut douter que Q. Lutatius Catulus ne ſoit le véritable vainqueur des Cimbres. Mais, la renommée en a autrement décidé. Tout l'honneur de cette grande journée eſt reſté à Marius; & Q. Lutatius Catulus n'eſt connu que des Sçavans. Lors même que l'événement étoit tout récent, on crut lui faire aſſez d'honneur de l'aſſocier en ſecond à la gloire de Marius.

III. Quoique l'expédition des Cimbres contre les Romains ne ſoit pas leur première ſortie, & que Plutarque diſe qu'ils avoient déjà long-tems couru toute l'Europe; c'eſt pourtant la première dont nous ſçachions les détails. Quintilien dit, en parlant d'eux, que cette nation, qui avoit déjà parcouru la plus grande partie de la terre, & qui s'étoit rendu formidable par ſes victoires, fut arrêtée par la valeur de Marius. Les hiſtoriens Romains ont peut-être exagéré la déroute de ce peuple. Sa défaite ne fut pas ſi totale, qu'il n'en échappât un corps aſſez conſidérable, ſinon pour tenter de nouveau fortune contre ſes vainqueurs, du moins pour faire une retraite. Les débris de cette armée paſſerent par les Gaules, où apparemment quelques-uns s'arrêterent. Céſar dit dans ſes Commentaires, que les Aduatiques étoient fils des Cimbres & des Teutons. On trouvoit ſur le Rhin des Harudes, & ce nom eſt

le même que les Charudes, peuples que Pline met dans la Cherſonnèſe Cimbrique ; & ainſi de quelques autres peuples, qui fatigués des mauvais ſuccès d'une longue & pénible expédition, & n'ayant rien laiſſé dans leur patrie qui les y attirât, s'arrêterent dans les lieux où ils trouvoient occaſion de s'établir. Les autres regagnerent le païs comme ils purent. Leur païs étoit raiſonnablement peuplé ; & ils faiſoient une nation qui n'étoit pas à mépriſer, ſelon Strabon ; lorſqu'après avoir harcelé les Romains, ils envoyerent à Auguſte des députés pour lui demander l'oubli du paſſé, une meilleure intelligence à l'avenir, & pour lui préſenter, comme un gage de la paix, une chaudière qu'ils regardoient comme un vaſe très-ſacré.

Il paroît cependant que dès ce tems-là le nom des Cimbres n'étoit plus que celui d'une très-petite cité de la Germanie, les peuples qui compoſoient autrefois cette ligue, l'ayant quittée pour ſe joindre à celle des Sicambres ou des divers peuples, compris ſous le nom de Suèves. Au tems de Tacite, il ne leur reſtoit plus que la célébrité attachée à leur nom. Il eſt probable que les Sicambres étoient un démembrement des Cimbres, & de ceux qui étoient voiſins de la mer, comme leur nom le ſignifie. Les Sicambres, ſelon la remarque de Rudbeks, *Cimbri Maritimi*, avoient été nommés ainſi ſans doute par oppoſition aux *Cimbri Mediterranei*, dont parle Pline.

Avec le tems, les Cimbres s'appliquerent à la marine & à la piraterie ; & comme les Saxons s'y étoient rendu très-célebres, ils ſe joignirent à eux, & leur nom ſe perdit inſenſiblement ; de ſorte qu'ils furent confondus ſous celui de Saxons. On les appelloit encore Cimbres du tems d'Honorius. Claudien dit :

Hæc & Teutonico quondam pate-facta furori
Colla catenati vidit ſquallentia Cimbri.

Il appelle Cimbrique la mer, où le Rhin a ſes embouchures.

. . . . . *Te Cymbrica Tethys*
Diviſum bifido conſumit, Rhene, meatu.

Il eſt à remarquer que les Cimbres relevoient leurs cheveux ſur le haut de la tête comme les Princes des Suèves, tandis que les Rois & les Princes portoient leurs cheveux épars & flottans ſur les épaules. Cette coûtume ſubſiſta parmi les Francs, juſqu'au tems de la conquête de la Gaule.

IV. Quant à l'origine du nom des Cimbres, nous avons déjà obſervé, d'après Plutarque, que les Germains donnoient ce nom aux voleurs ; & un voleur en Grec s'appelle λῃστὴς. Feſtus dit que les voleurs étoient appellés Cimbres dans la langue des Gaulois. *Cimbri linguâ Gallicâ latrones dicuntur.* Ailleurs, il explique le mot *latrones* d'un homme qui s'engage dans une guerre étrangère pour une ſolde, *qui conducti militant.* L'explication, que Plutarque & Feſtus donnent

au mot *Cimbres* ou *Kimber*, & *Kimri*, eſt conforme à ce qui nous reſte de monumens des plus anciennes langues du Nord. Le mot *Kember* & *Kemper* s'y trouve employé pour déſigner celui qui s'engage dans le ſervice militaire pour une ſolde, ou par l'eſpoir du pillage; ce mot dans ſon origine ſignifioit proprement un homme robuſte, un lutteur.

Ainſi, les mots de λῃστὴς & de *latro*, par leſquels Plutarque & Feſtus rendent celui de *Cimber*, n'avoient rien d'offenſant dans les principes des nations Celtiques & Germaniques. Céſar dit, en parlant de ces dernières : *Latrocinia nullam habent infamiam, quæ extra fines cujuſque civitatis fiunt.* Polybe nous apprend que les Gaulois d'Italie furent toujours dans les mêmes principes. Et Tite-Live, faute d'y avoir fait attention, a pris pour des guerres avec le corps entier de la nation Gauloiſe, ce qui n'étoit que des courſes d'une bande d'aventuriers, que l'envie de piller faiſoit entrer ſur les terres des Romains & de leurs alliés, invaſions faciles à repouſſer, & que la nation ne ſoûtenoit point, parce qu'elles étoient faites ſans ſon aveu.

On voit, par ce qu'on vient de lire, que le mot *latro*, que l'on rend aujourd'hui par larron, voleur, brigrand, avoit autrefois une ſignification bien différente. Il ſignifioit un ſoldat, & plus particulièrement un garde du corps. Plaute dit *latrones*, pour dire des ſoldats, & *latrocinari*, pour dire faire la guerre. Les Romains, ayant anciennement appris que le nom de Cimbres ſignifioit des guerriers, l'expliquerent en Latin par *latrones*, qui avoit alors un ſens favorable. Les ravages, que ce peuple cauſa dans la ſuite, fit qu'on continua d'expliquer leur nom par le même mot Latin, mais qui ſe prenoit alors en mauvaiſe part.

CIMETERRE, (*a*) ſorte d'arme. Ce fut une des principales divinités des Scythes. Ces peuples juroient par le Cimeterre, comme étant une des cauſes les plus ordinaires de la mort.

CIMETRE, *Cimetra*, (*b*) ville d'Italie, ſituée au païs des Samnites. Elle fut priſe l'an de Rome 455, par le conſul Q. Fabius, qui y fit deux mille quatre cens priſonniers, & y tua environ quatre cens trente de ceux qui oſerent ſe défendre.

CIMINIE, ou CIMINIENNE, *Ciminia*, (*c*) nom d'une forêt d'Italie, ſituée dans l'Étrurie. Il en eſt beaucoup parlé dans le neuvième livre de la première décade de Tite-Live. Cet Auteur, ſous l'an de Rome 444, dit que les Étruſques, ayant été vaincus par les Romains, s'enfoncerent dans la forêt Ciminienne; il prend de-là occaſion de donner une deſcription de cette forêt. » La forêt » Ciminienne, dit-il, étoit alors » plus impénétrable & plus af-

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. I. p. 196.

(*b*) Tit. Liv. L. X. c. 15.

(*c*) Tit. Liv. L. IX. c. 35. *& ſeq.* Plin. T. I. p. 116.

» freuſe, que celle d'Hercynie ne » l'a paru depuis peu à nos ſoldats » en Germanie. Perſonne juſqu'à » ce tems-là n'en avoit pénétré » l'épaiſſeur ; les marchands » avoient toujours craint de s'y » engager. Il n'y avoit perſonne » dans l'armée qui crût qu'on en » dût tenter l'aventure, excepté » le général. Tous les autres » étoient retenus par le ſouvenir » des défilés de Caudium. Alors, » un de ceux qui ſe trouvoient » dans le Conſeil, s'offrit d'aller » la reconnoître, promettant d'en » rapporter bientôt des nouvelles » certaines. « C'eſt ce qu'il fit en effet.

Sur ſon rapport, le Conſul fit partir ſes bagages à la première veille de la nuit ; & ayant ordonné à l'infanterie de les ſuivre, il reſta avec ſa cavalerie ; & dès que le jour fut venu, il alla caracoller, juſqu'aux gardes avancées, que les ennemis avoient laiſſées hors des bois. Après les avoir tenues aſſez long-tems en haleine, il rentra dans ſon camp ; puis étant ſorti par la porte oppoſée, il rejoignit ſes troupes avant la nuit. Le lendemain, au point du jour, il ſe retrouva ſur le ſommet du mont Ciminien. De-là ayant contemplé à ſon aiſe les riches plaines de la Toſcane, il y conduiſit ſes ſoldats. Ils avoient déjà fait un grand butin, lorſque quelques cohortes, compoſées des habitans de la campagne, & levées à la hâte par les premiers de ce canton, vinrent au-devant des Romains avec ſi peu d'ordre & de diſcipline, que peu s'en fallut qu'elles ne devinſſent elles-mêmes la proie de l'armée Romaine, au lieu de lui arracher celle qu'elle venoit de faire ſur leurs terres. Les Romains les ayant taillées en pieces ou miſes en déroute, & ravagé tout le païs d'alentour, s'en retournerent dans leur camp, victorieux & chargés d'un riche butin de toute eſpèce. Ce fut alors qu'il arriva en ce lieu cinq députés avec deux tribuns qu'on avoit dépêchés de Rome, pour venir défendre au Conſul, de la part du Sénat, de s'engager dans les routes inconnues de la forêt Cimininienne. Ils furent ravis d'être arrivés après une expédition à laquelle on les avoit chargés de s'oppoſer, & s'en retournerent à Rome porter la nouvelle d'une victoire qu'ils auroient empêchée, s'ils avoient été plus diligens.

CIMINIE, *Ciminia*, contrée d'Italie, ſelon Ammien-Marcellin, qui dit qu'une ville, qu'il nomme *Succinienſe oppidum*, y fut engloutie par un tremblement de terre. *Voyez* l'article ſuivant.

CIMINIEN [le Mont], (*a*) *Ciminius Mons*. Cette montagne, ſituée en Italie dans l'Étrurie, étoit au nord & au nord-eſt du lac du même nom. Nous avons dit un mot du mont Ciminien dans l'article précédent, au ſujet de cette expédition que les Romains firent dans la forêt Cimininienne, l'an de Rome 444 ; &

(*a*) Tit. Liv. L. IX. c. 36, 37. Virg. Æneid. L. VII. v. 697. Strab. p. 226.

cette expédition quoique fort heureuſe, ne ſervit qu'à attirer un plus grand nombre d'ennemis à la République. Car, ceux qui habitoient au pied du mont Ciminien, indignés des ravages qu'on avoit exercés ſur eux, ſouleverent non ſeulement les peuples de la Toſcane, mais même ceux qui étoient dans le voiſinage de l'Ombrie. Il eſt vrai que ce ſoulevement général n'eut pas le ſuccès, qu'on s'étoit flatté. Tous ces rebelles furent vaincus & opprimés dans leur camp.

Virgile parle du lac, de la forêt, & de la montagne, en un ſeul vers:

Et Cimini cum monte lacum lucoſque Capenos.

Luci Capeni ne ſont ici autre choſe que l'extrêmité orientale de cette forêt où étoit Capène. Un chemin, qui traverſoit la montagne & la forêt dans leur partie occidentale, & qui paſſoit à l'orient du lac, étoit nommé *Ciminia via.* C'eſt apparemment tout ce canton que Marcellin appelle Ciminie; & peut-être que le *Succinienſe oppidum*, qui fut abſorbé par un tremblement de terre, occupoit la place du lac qui ſe forma dans le creux, que ce terrein laiſſa en s'affaiſſant. On a quantité d'exemples d'événemens pareils.

Cluvier ſoupçonne que le mont Ciminien eſt préſentement le mont di Viterbo, & le lac, celui qu'on nomme di Ronciglione.

CIMINIUS SALTUS. *Voyez* Ciminie.

CIMMÉRIEN [LE BOSPHORE]. *Voyez* Boſphore.

CIMMÉRIENS, *Cimmerii*, Κιμμέριοι, (*a*) peuple fort connu dans l'antiquité. Les Cimmériens ſont la plus ancienne colonie étrangère, que nous ſçachions avoir habité les païs ſitués au nord du Danube, & à l'occident du Pont-Euxin. Mais, quelque célebre que fût le nom de ce peuple dans l'antiquité, le détail de ſes aventures ne nous eſt connu que très-imparfaitement; & nous ne pouvons former la ſuite de ſon Hiſtoire, qu'en réuniſſant quelques témoignages détachés les uns des autres, & qui laiſſent entr'eux des vuides qu'il faut néceſſairement remplir par des conjectures & par des ſuppoſitions, fondées ſur ce que nous connoiſſons de l'état de ce peuple, & de la nature du païs qu'il occupoit, ou même ſur ce que nous pouvons imaginer au ſujet des motifs qui le déterminoient, ou le devoient déterminer à former les entrepriſes, dont l'hiſtoire nous a conſervé le ſouvenir. Ainſi parle M. Fréret dans un ſçavant mémoire ſur cette nation; mémoire

(*a*) Strab. p. 6. 149. *& ſeq.* Herod. L. I. c. 6, 15. *& ſeq.* L. IV. c. 1, 11. *& ſeq.* Homer. Odyſſ. L. XI. v. 14, 15. *& ſeq.* Pomp. Mel. p. 19. Plin. T. I. pag. 154, 310. Plut. Tom. I. pag. 411. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. IV. pag. 603. Tom. V. pag. 265. *& ſuiv.* T. VII. p. 145, 159, 324. *& ſuiv.* Tom. XII. p. 134, 324, 325. Tom. XVIII. p. 61. Tom. XIX. p. 577. *& ſuiv.*

dont a été extrait ce qu'on va lire.

I. Poſidonius croyoit que les Cimmériens, établis au nord du Danube, étoient de la même nation que les Cimbres, qui ſortis du voiſinage de la mer Baltique, & des bords de l'Océan ſeptentrional, traverſerent la Germanie, & s'avancerent juſque dans la Gaule & juſque dans l'Italie, & furent vaincus par Marius un ſiecle avant l'Ére Vulgaire. Quoi qu'il en ſoit, il eſt viſible que les Cimmériens venoient de la Germanie proprement dite, & de la preſqu'iſle qui a long-tems conſervé leur nom.

Le tems précis de l'arrivée de ces peuples ſur les bords du Pont-Euxin nous eſt inconnu; mais, nous ne pouvons douter que leur établiſſement dans ce païs ne fût très-ancien, & qu'ils n'euſſent déjà acquis une certaine célébrité, lorſqu'Homère écrivoit ſes Poëmes, c'eſt-à-dire, dans le 9.e ſiecle avant Jeſus-Chriſt. Ce Poëte parle des Cimmériens dans ſon Odyſſée; mais, tout ce qu'on peut conclure de ce qu'il en dit, c'eſt qu'ils habitoient au nord & au nord-oueſt de la Grece, ſous un climat voiſin du Pole. Car, c'eſt ainſi que les Anciens ont expliqué ce que dit ce Poëte de leur ſéjour dans le païs des Cimbres, & dans le voiſinage de ces portes, d'où la nuit ſort tous les ſoirs pour aller répandre les ténèbres & l'obſcurité ſur toute la terre.

Cette étrange aſtronomie étoit encore celle des poëtes Grecs, long-tems après Homère. Sophocle, cité par Strabon, plaçoit dans ſon Orithye, le palais de Borée, auprès des ſources de la nuit, & de l'ancien jardin de Phébus. Les Grecs ne commencerent à prendre des idées un peu exactes des païs ſitués au nord & à l'occident de la Grece, qu'après qu'ils y eurent établi des colonies; & les Poëtes ne purent même jamais s'aſſujettir tout-à-fait à ſuivre une Géographie & une Aſtronomie, conformes aux nouvelles découvertes. Il ſuffit, pour s'en convaincre, de lire le Prométhée d'Eſchyle, & d'examiner la route qui eſt preſcrite à la nymphe Io, pour ſe rendre du pied du Caucaſe juſque ſur les bords du Nil. Ce Caucaſe d'Eſchyle, qui eſt au nord de la Grece, & à l'occident du Boſphore, eſt ſans doute le Carpath des modernes.

Les poëtes Latins ne ſont guere meilleurs Aſtronomes que les poëtes Grecs. Virgile & Ovide font paſſer l'axe du monde par le mont Atlas, & par la zone torride; c'eſt-à-dire, qu'ils confondent le Pole avec l'équateur.

Euſèbe, dans ſa Chronique, où il avoit fait entrer un précis des principaux ouvrages de ce genre, donnés par les anciens Grecs, marque à l'an 1076 avant Jeſus-Chriſt, ou 108 ans après la priſe de Troye, une incurſion des Cimmériens & des Amazones dans l'Aſie mineure. Oroſe en rapporte une autre vers l'an 782, trente ans avant la fondation de Rome, & dix ans avant la guerre de Meſſène, à laquelle il joint cet événement. Strabon prétend que du

tems d'Homère, ou même un peu avant ſon ſiecle, les Cimmériens & les Amazones entrerent dans l'Aſie mineure, & pénétrerent juſque dans l'Éolie & dans l'Ionie; ce qui peut avoir quelque rapport à l'invaſion qu'Euſèbe met à l'an 1076. Car, Homère doit être né, ſelon Hérodote, vers l'an 880.

Poſidonius aſſure que les Cimmériens, s'étoient avancés d'abord de proche en proche des bords de l'Océan, juſque dans le milieu de la Germanie, & que de nouveaux eſſains ſe joignant tous les ans aux premiers, ils avoient à la fin occupé tous les païs qui s'étendent depuis l'Océan juſqu'au Pont-Euxin. Ce n'étoit-là, ſelon les apparences, qu'une conjecture de Poſidonius; mais, elle eſt aſſez probable, quoiqu'il ne faille pas ſans doute ſuppoſer que la ligue des Cimmériens avoit effectivement rempli cette vaſte étendue des païs, & que tous les peuples qui l'occupoient, n'euſſent formé qu'une ſeule cité ou corps politique, au même ſens que Céſar le dit de la ligue des Suèves, dont les cent cantons ou *pagi* comprenoient tous les païs qui s'étendent depuis le Rhin juſqu'à l'Océan, & même juſque dans la Scandinavie.

M. Fréret ſuppoſeroit au contraire que les Cimmériens ayant paſſé le mont Carpath, & s'étant avancés le long du Tyras & de l'Hypanis, juſque ſur les bords du Pont-Euxin, ſe ſéparerent des Cimmériens occidentaux, qui étoient reſtés dans la Germanie, & formerent une cité indépendante. Cette cité des Cimmériens orientaux devoit cependant être très-nombreuſe & très-puiſſante; ſans quoi elle n'auroit pas été en état d'envoyer au loin des armées conſidérables, comme on voit qu'elle l'a fait plus d'une fois.

Hérodote, le ſeul des Anciens qui ait donné l'hiſtoire de ces Cimmériens avec une certaine ſuite & un certain détail, nous apprend; 1.° Que leur principal établiſſement, & pour ainſi dire le chef-lieu de la cité, étoit vers les bords du Tyras, puiſque c'étoit-là qu'ils s'aſſemblerent pour tenir la diète, ou le conſeil général de la nation, au ſujet de l'invaſion des Scythes. 2.° Que s'étant avancés vers l'Orient, ils avoient traverſé l'Hypanis & le Boryſthène, & avoient paſſé dans la Cherſonnèſe ou preſqu'iſle qui a toujours conſervé leur nom. Celui de Crime ou de Crimée qu'elle porte encore aujourd'hui, n'eſt qu'une corruption de l'ancien nom de *Kimmeria*. 3.° Qu'après être rentrés dans ce païs, ils s'étoient avancés juſqu'au Boſphore ou détroit qui le ſépare de l'Aſie, & par lequel les eaux du Tanaïs, après avoir formé le lac ou Palus-Méotide, ſe déchargent dans le Pont-Euxin; qu'ils s'étoient emparés des deux rivages de ce détroit, & qu'ils y conſtruiſirent des forts ou retranchemens, dont on voyoit des veſtiges de ſon tems, & qui portoient encore leur nom.

Strabon parle d'une ville de Cimméricum, conſtruite ſur la rive Aſiatique du détroit, ſur le promontoire qui en forme l'en-

trée du côté Palus-Méotide. Les Cimmériens n'avoient pu traverſer ce détroit, & paſſer en aſſez grand nombre ſur la côte d'Aſie, ſans avoir des barques, & ſans quelque uſage de la navigation.

Nous voyons encore dans Hérodote, que les Cimmériens, après avoir traverſé le détroit, ſuivirent la côte de la mer, & s'avancerent le long de cette mer juſque dans l'Aſie mineure.

Sans doute que leurs premières entrepriſes furent contre les peuples, qui habitoient les montagnes qu'occupent aujourd'hui les Circaſſes & les Abcaſſes; mais que trouvant un païs pauvre, & des peuples belliqueux, ils ſe contenterent de les contraindre à leur donner paſſage, parce que leur projet étoit de s'avancer dans l'Aſie mineure; païs plus fertile, & occupé par des nations que les richeſſes & le luxe avoient amollies.

Strabon répete en divers endroits ce qu'il avoit dit au premier livre, que les Cimmériens ravagerent pluſieurs fois différentes, l'Aſie mineure. Hérodote ſemble ne parler que de la dernière invaſion qu'ils firent dans ce païs, au tems même où les Scythes ravageoient la Médie & la Paleſtine. Mais, ce qu'il dit de l'établiſſement des Cimmériens dans la preſqu'iſle de Sinope, doit ſe rapporter à un tems antérieur; car, la fondation de Sinope par les Grecs, eſt de l'an 631 avant l'Ére Vulgaire, ſelon Euſèbe, & du tems même de l'invaſion des Scythes, ſelon Scymnus de Chio, qui avoit vu l'ouvrage de Denys de Chalcis, ſur les colonies Grecques du Pont-Euxin & de la Propontide, & qui le cite en quelques endroits. Il faut pourtant obſerver que Scymnus donne peut-être une trop grande antiquité à la ville Grecque de Sinope; car, il en fait remonter la fondation au tems d'une expédition contre les Amazones. Il ajoûte qu'Andron de Milet y mena depuis une nouvelle colonie, & que ce fut ſur ce même Andron que les Cimmériens en firent la conquête; mais que dans la ſuite ils en furent chaſſés par des bannis de Milet, qui vinrent y chercher une retraite, & qui en firent une ville conſidérable. Hérodote ſuppoſe au contraire, que la preſqu'iſle de Sinope étoit déſerte, lorſque les Cimmériens s'en emparerent.

Nous ne parlerons point ici des anciennes invaſions de l'Aſie mineure par les Cimmériens; le détail nous en eſt inconnu. Nous n'examinerons point non plus comment ils purent traverſer les défilés des *Heniochi* & des *Zyghi* ou de la Circaſſie, ceux qui ſéparent la Colchide des régions Pontiques, & comment ils vinrent à bout de ſurmonter tous les obſtacles qui durent ſe préſenter à eux. Il eſt ſûr, par le fait, que ces obſtacles ne les arrêterent point, & qu'ils pénétrerent le long de la mer juſqu'à Sinope, où ils formerent un premier établiſſement. Ils ne purent arriver dans ce païs, en ſuivant le bord de la mer, ſans

traverſer de grandes rivières, entr'autres le Thermodon & l'Hálys. Avoient-ils des barques ? Conſtruiſirent-ils des radeaux ? C'eſt ce que nous ignorons.

Nous connoiſſons deux invaſions de ces peuples dans l'Aſie mineure, poſtérieures l'une & l'autre à l'an 1076. Il eſt probable que ce fut dans la première de ces deux expéditions, qu'ils s'emparerent d'Antandre, ville ſituée au pied du mont Ida, au fond du golfe d'Adramytte, & dans la Cilicie voiſine de la Troade. Ariſtote cité par Étienne de Byzance, diſoit, dans un Ouvrage hiſtorique dont nous n'avons plus que des lambeaux, que ces peuples avoient donné le nom de Cimméris à cette ville, & qu'ils en reſterent les maîtres pendant un ſiecle entier.

Callinus, cité par Strabon, diſoit que dans chacune de ces deux invaſions, les Cimmériens avoient pris & pillé la ville de Sardes; que dans la première, ils ſe contenterent de la piller, mais que dans la ſeconde, ils y mirent le feu, & qu'elle fut entièrement détruite, à la réſerve de la citadelle. Hérodote n'a fait mention que de cette dernière priſe de Sardes, & il la place ſous le regne d'Ardys, fils de Gygès, dont le regne a dû finir vers l'an 628; mais, au rapport de Calliſthène, le poëte Callinus avoit parlé de la première priſe de Sardes, comme d'un fait arrivé de ſon tems.

Strabon nous a conſervé un vers de ce Poëte, dans lequel il dit que l'armée des redoutables Cimmériens s'avança dans le païs des Éſionéens, c'eſt-à-dire, des Lydiens de la plaine du Cayſtre, nommée Aſia dans Homère, ſuivant la remarque de Scepſius. Le vers cité par Strabon ſemble faire partie de l'Élégie compoſée par Callinus, pour exhorter les peuples de l'Ionie à prendre les armes, & dont Stobée nous a conſervé vingt-deux vers. Le Poëte y repréſente aux Ioniens qu'ils ne devoient pas eſpérer de reſter tranquilles, lorſque la guerre déſole les païs qui les entourent.

Ce poëme de Callinus étoit adreſſé, dit Strabon, aux Magnéſiens du Méandre, & ſuppoſoit leur ville dans un état floriſſant, puiſqu'ils venoient de remporter pluſieurs avantages dans une guerre contre les Éphéſiens. Ils ne profiterent point des avis de Callinus, ou du moins ils firent de vains efforts pour ſe défendre contre les Cimmériens, qui prirent & détruiſirent leur ville.

Le Poëte Archiloque faiſoit mention de cette deſtruction de Magnéſie; d'où Strabon conclud que le tems du poëte Callinus & celui de l'invaſion des Cimmériens avoient précédé le ſiecle d'Archiloque.

Le même Écrivain dit que ce fut dans la guerre, dont les vers de Callinus faiſoient mention, que Midas, roi de la grande Phrygie, ayant été vaincu par les Cimmériens, ſe donna la mort pour ne pas tomber vif entre les mains de ces barbares. Étienne de Byzan-

ce dit, en parlant de Syaſſus, bourgade de la grande Phrygie, que les Cimmériens y trouverent une grande quantité de bled renfermé dans des ſoûterreins. Nous n'obſervons cette circonſtance peu importante, que pour montrer qu'on avoit le détail de cette invaſion, dans les anciens Hiſtoriens, peut-être dans Xanthus de Lydie, contemporain de Darius & de Xerxès.

Comme Hérodote ne donne aucun détail de l'hiſtoire de Lydie avant le regne de Gygès, il n'eſt pas étonnant qu'il n'ait point parlé de la première priſe de Sardes, qui doit être arrivée ſous Candaule, ou peut-être même ſous le regne de ſon prédéceſſeur qui a fini vers l'an 732.

Strabon donne aux peuples qui pillerent Sardes, & détruiſirent Magnéſie, tantôt le nom de Cimmériens, commun à toute la nation, tantôt celui de Trères ou de Trérons, qui étoit celui d'un peuple particulier. Il appelle leur chef Lygdamis; & c'eſt auſſi le nom que lui donne Callimaque, qui dit que Lygdamis étoit roi des Cimmériens, qui vinrent de la Scythie & des bords du Pont-Euxin, ravager les plaines du Cayſtre. Héſychius aſſure que ce Lygdamis pilla la ville, & brûla le temple d'Éphèſe. Callimaque ne convient pas de ce dernier fait, & prétend que l'arc & les flêches de Diane n'ont jamais ceſſé de protéger ſon temple, & que Lygdamis périt dans l'Aſie ſans pouvoir retourner dans ſa patrie.

II. Hérodote dit que les Cimmériens, établis ſur les bords du Danube, apprenant que les Scythes avoient traverſé l'Araxe, & s'avançoient avec une armée formidable vers l'Occident, en furent extrêmement allarmés. Cet Araxe n'eſt pas le même que celui dont Hérodote parle ailleurs, & qu'il fait tomber dans la mer Caſpienne, en coulant vers l'Orient, ce qui déſigne l'Araxe d'Arménie; c'eſt le Volga, auquel Ptolémée donne le nom de Rha. La marche des Scythes, pour ſe rendre de la Scythie ou des bords orientaux de la mer Caſpienne ſur le bord du Tanaïs, montre qu'ils devoient rencontrer le Volga ou le Rha ſur leur route.

Les Cimmériens ſe trouverent partagés dans la diète générale indiquée vers les bords du Tyras, ſur le parti qu'ils devoient prendre. Les chefs des différens cantons, ceux à qui Hérodote donne le nom de Rois, étoient d'avis de marcher au devant des Scythes, & de les combattre. Cet avis n'ayant pas été reçu par le corps de la nation, la diſpute s'échauffa; & pour en prévenir les ſuites, on convint de choiſir un nombre égal de champions pour chacune des deux opinions, & de remettre la déciſion au ſort des armes. Hérodote ne nous apprend point quel fut le ſuccès du combat; il dit ſeulement que les morts avoient été enterrés ſur les bords du Tyras, & que de ſon tems on montroit encore leurs tombeaux. On peut obſerver, en paſſant, que cette manière de décider les queſtions douteuſes par les armes, étoit particulière

culière aux nations Germaniques & Celtiques, & qu'elle a ſubſiſté long-tems chez eux; mais, nous ne voyons pas qu'on ait fait attention à cet exemple, qui montre combien la coûtume étoit ancienne parmi les Germains.

On voit par la deſcription du païs qu'occupoient alors les Cimmériens entre le Danube & le Boryſthène, qu'ils avoient derrière eux au nord & au nord-oueſt, un païs ouvert & d'une grande étendue, par où ils s'étoient avancés de la Germanie ſur les bords du Pont-Euxin, & par lequel il leur étoit facile de ſe retirer & de s'éloigner des Scythes, qui cherchant ſeulement un païs où ils puſſent s'établir, & vivre avec leurs troupeaux, ſe ſeroient contentés de celui que leur abandonnoient les Cimmériens, & n'auroient eu garde de s'engager à les pourſuivre dans un païs inconnu. Il n'y avoit d'ailleurs aucun ſujet de haine particulière entre les deux nations.

Ce parti n'eſt point celui qu'Hérodote fait prendre aux Cimmériens. Il ſuppoſe que réſolus d'abandonner leur païs, parce qu'ils ne ſe croyoient pas en état de réſiſter aux Scythes, ils s'avancerent vers l'Orient; 1.° C'étoit aller à leur rencontre, & non pas les éviter; 2.° Par cette route ils ſe mettoient dans la néceſſité de traverſer le Boryſthène, & l'Hypanis, qui ne ſont point guéables, même aux endroits où les Tartares les traverſent aujourd'hui; car, il faut qu'ils ſe mettent à la nage, & qu'ils ſe ſoûtiennent par des eſpèces de radeaux, ou par des faſcines de roſeaux qui s'attachent même aux chevaux. Peut-on ſuppoſer qu'une nation qui ne penſoit qu'à éviter un ennemi, qu'elle n'oſoit attendre, & qui marchoit avec ſes troupeaux, ſes femmes & ſes enfans, eût choiſi une pareille route?

3.° Au de-là du Boryſthène les Cimmériens qu'Hérodote ſuppoſe avoir formé le projet de ſe retirer dans l'Aſie mineure, pouvoient prendre deux routes; la première, en ſuivant les bords du Palus-Méotide, juſqu'au Tanaïs, & alors il falloit qu'ils trouvaſſent le moyen de traverſer encore cette rivière. Mais, par cette route, ils s'expoſoient à rencontrer les Scythes dans les plaines de Circaſſie, & ils ne pouvoient éviter d'être enveloppés & taillés en pieces par la cavalerie de ces peuples. Le ſecond chemin, que pouvoient prendre les Cimmériens, étoit d'entrer dans la Cherſonnèſe Taurique par l'iſthme qui l'attache au continent, & d'aller gagner le détroit ou Boſphore ſur lequel ils avoient des places. Ils pouvoient, il eſt vrai, eſpérer de le traverſer ſur les barques & ſur les radeaux qu'ils conſervoient dans ces places; mais, au de-là ils ſe trouvoient dans le même inconvénient de rencontrer les Scythes, à moins de s'engager dans les montagnes impraticables des Circaſſes. Et on ne comprend pas que les Cimmériens, marchant en corps de nation avec leurs effets & leurs familles, euſſent jamais

traverſer ; car, ils n'étoient pas alors dans le même cas que les armées qui les avoient précédés. Ces armées ne portoient que leurs armes, & elles étoient en état de s'ouvrir un paſſage par la force en cas de réſiſtance.

Hérodote dit que les Scythes, s'étant emparés du païs des Cimmériens, envoyerent une armée à leur pourſuite du côté de l'Orient; que cette armée ayant perdu leur trace dans les montagnes, s'égara en traverſant le Caucaſe, & qu'ayant ſuivi une vallée qui la mena ſur les bords de la mer Caſpienne, elle continua cette route qui la conduiſit dans la Médie, tandis que les Cimmériens, ayant pris à l'Occident du Caucaſe, ſuivirent les bords du Pont-Euxin, & ſe rendirent dans l'Aſie mineure par la Colchide.

Au fond ce n'étoit qu'une conjecture d'Hérodote ; les termes qu'il emploie le font voir. Les Cimmériens paroiſſent, dit-il, être venus dans l'Aſie mineure en fuyant les Scythes ; & les Scythes ſemblent être entrés dans la Médie en pourſuivant les Cimmériens. Hérodote avoit appris d'une part que les Scythes peu après s'être établis dans la Cimmérie, étoient entrés dans le païs des Medes par le paſſage qui eſt entre le Caucaſe & la mer Caſpienne ; de l'autre, que dans le même tems les Cimmériens avoient ravagé la Lydie & l'Ionie, détruit Magnéſie & brûlé Sardes.

Hérodote chercha à lier ces deux faits ; & comme il paroît avoir ignoré que les Cimmériens étoient depuis long-tems dans l'Aſie mineure, & qu'ils conſerverent leur établiſſement d'Antandre ou de Cimméris pendant un ſiecle, il imagina qu'au tems de la ruine de Sardes ſous Alyatte, la nation entière étoit venue dans l'Aſie mineure, fuyant les Scythes, ſans trop examiner ſi cette ſuppoſition étoit probable, & ſi elle pouvoit s'ajuſter avec les dates de ſa propre Chronologie.

III. On doit conſidérer, la nation des Cimmériens comme étant diviſée en trois parties différentes au tems de l'invaſion des Scythes. 1.° Ceux qui étoient dans l'Aſie mineure, & qui, quoique maîtres de deux places, de Sinope & d'Antandre, formoient moins un peuple qu'une armée, plus occupée du déſir de piller le païs, que d'y former un établiſſement ſtable. 2.° La Colonie de la Cherſonnèſe Taurique, qui avoit des établiſſemens fixes ſur les bords du Boſphore Cimmérien, mais qui étoit ſéparée du gros de la nation par le Boryſthène & par l'Hypanis. 3.° Enfin, le corps principal de la nation, qui occupoit les païs ſitués entre le Danube & le Boryſthène, & qui avoit ſes plus conſidérables établiſſemens ſur les bords du Tyras, & dans la vallée fertile où coule ce fleuve ſur lequel il y a aujourd'hui d'aſſez groſſes villes & un grand nombre de villages.

Nous allons examiner ſéparément ce qui a pu & dû arriver à chacune de ces trois portions des Cimmériens. 1.° Les Cimmériens de l'Aſie mineure, formant moins

un peuple, comme nous l'avons déjà obſervé, qu'une armée accoûtumée à vivre de brigandages & de rapines, continuerent de faire des incurſions dans les diverſes provinces de ce païs; mais, comme l'invaſion des Scythes & la retraite des Cimmériens du Tyras les mettoient hors d'état de faire aucunes recrues, le défaut de magaſins, d'économie & de diſcipline les obligeoit de ſe partager en différens petits corps pour ſubſiſter; & pluſieurs, ne pouvant manquer d'être enveloppés & taillés en pieces, ſoit par les payſans, ſoit par les troupes Lydiennes, on conçoit qu'ils devoient s'affoiblir de jour en jour; en ſorte qu'Alyatte, Prince habile & courageux, vint enfin à bout de réduire ce qui en reſtoit.

Ceux des Cimmériens, qui avoient échappé au fer des vainqueurs, furent réduits en eſclavage, & diſperſés dans les campagnes de la Lydie & de la Méſie. Alors, n'ayant plus de commerce les uns avec les autres, ils prirent les mœurs & la langue de leurs maîtres; & leurs enfans, perdant bientôt tout ce qui pouvoit les faire ſouvenir de leur première origine, devinrent Lydiens, Myſiens ou Phrygiens.

Les Galates, qui paſſerent quelques ſiecles après dans la Phrygie, étoient dans une ſituation bien différente; & quoiqu'ils ne fuſſent qu'au nombre de dix ou douze mille guerriers, il leur fut facile de ſe conſerver en corps de nation. Ils étoient appellés par les rois de Bithynie qui ſe lierent avec eux par un traité ſolemnel, dont la ſubſtance ſe trouve dans les extraits de Memnon. Les rois de Bithynie, qui regardoient ces Gaulois comme un rempart qu'ils oppoſoient aux entrepriſes des rois de Pont, de Cappadoce & de Pergame, leur fournirent les ſecours dont ils avoient beſoin pour commencer un établiſſement. De plus, ces Gaulois avoient mené avec eux leurs femmes & leurs enfans; ils étoient conduits par leurs Rois ou par leurs Chefs, & obſervoient entr'eux une police exacte. On peut juger de l'ordre qu'ils avoient établi par le grand nombre de petits cantons, dans leſquels les trois peuples qui compoſoient la nation, étoient diviſés. Pline les fait monter à cent quatre-vingt-quinze. Les divers cantons envoyoient des députés aux aſſemblées générales qui ſe tenoient régulièrement, & dans leſquelles on régloit les affaires communes. C'eſt par cette police, & par l'union que ces trois peuples Gaulois de la colonie conſerverent entre eux, qu'ils ſe rendirent la terreur de tout ce païs, & qu'ils furent en état de ſe faire reſpecter par les rois de Pont, de Cappadoce, de Pergame, & même par ceux de Bithynie; ce qui continua juſqu'au tems où les Romains firent la conquête de l'Aſie, & ils ne céderent qu'à cette puiſſance à laquelle rien n'avoit pu réſiſter.

Si les Cimmériens qui brûlerent Sardes, avoient été en état de former un corps de nation, ils ſe feroient ſans doute maintenus dans leurs établiſſemens, & n'auroient

pu être détruits par les Lydiens.

2.° Les Cimmériens de la Cherſonnèſe Taurique & du Boſphore avoient des villes ſur les deux bords de ce détroit, & ils étoient probablement les maîtres de toute la preſqu'iſle ; mais, il leur auroit été difficile de la défendre contre les Scythes. La Cherſonnèſe Taurique n'eſt jointe, à la vérité, avec le Continent que par un Iſthme de peu de largeur, & facile à couper ; mais, comme la mer eſt guéable des deux côtés de l'Iſthme, un retranchement n'auroit pas empêché la cavalerie des Scythes d'entrer dans le païs. Les Cimmériens de la Cherſonnèſe Taurique ne pouvoient entreprendre de ſe rejoindre au gros de la nation, ſans s'expoſer à être coupés & enveloppés par les Scythes, dans les plaines qui ſont entre le Boryſthène & le Tanaïs, parce qu'étant obligés de conduire avec eux leurs femmes & leurs effets, ils n'auroient pu faire qu'une marche très-lente. Ainſi, il eſt fort probable qu'abandonnant les plaines voiſines de l'Iſthme & du Boſphore, ils ſe retirerent dans les montagnes qui ſont au midi & à l'orient de la Péninſule, montagnes fertiles, mais d'un accès difficile à la cavalerie des Schythes.

Il faut voir à l'article de Cherſonnèſe Taurique, ce qui eſt rapporté touchant les Cimmériens qui s'y étoient établis.

3.° Le corps le plus conſidérable des Cimmériens, ou ce qui compoſoit proprement la cité & la nation, habitoit, comme nous l'avons dit, entre le Danube & le Boryſthène, & ſon principal établiſſement étoit ſur les bords du Tyras. Au tems de Darius, c'eſt-à-dire, vers l'an 500 avant Jeſus-Chriſt, & cent trente ans après la retraite des Cimmériens, les Scythes étoient encore les maîtres de tout le païs qui s'étend depuis le Volga juſqu'au Tanaïs, & depuis le Tanaïs juſqu'au Danube. Les Grecs avoient pluſieurs colonies ſur la côte maritime ; & les colonies, qui avoient étendu leur commerce dans l'intérieur du païs où elles avoient même formé quelques établiſſemens, connoiſſoient aſſez bien les Scythes & les nations, qui habitoient au de-là de ces peuples vers le nord.

C'eſt ſur ce rapport & ſur les converſations qu'Hérodote avoit eues, avec un prince Scythe, obligé d'abandonner ſa patrie, qu'il a compoſé la deſcription très-détaillée qu'il a faite de ces païs. Il n'y a aucun des peuples dont il parle, de qui le nom, la figure ou les mœurs, aient quelque rapport avec les nations Germaniques. Tous ceux de ces peuples qui n'étoient pas Scythes ou Sarmates, étoient des Nomades, d'origine fennique, ancêtres des Lithuaniens d'aujourd'hui, & qui parloient une langue différente de celles des Sarmates, des Germains & des Scythes.

Il faut conclure de-là que les Cimmériens avoient non ſeulement remonté juſque ſur le ſommet ou plateau du mont Carpath, mais qu'ils étoient même deſcendus dans la partie occidenta-

le de cette montagne, & vers les ſources de la Viſtule & de l'Oder. Dans cette retraite, ou plutôt dans cette fuite, les différens peuples qui compoſoient la ligue des Cimmériens, ſe ſéparerent les uns des autres, & s'arrêterent en des endroits différens. La ligue ne ſubſiſte plus, le nom qui la déſignoit, ceſſa d'être en uſage. Chaque peuple commença à former une cité particulière, indépendante des autres, & reprit ſon ancien nom, à peu près comme il arriva du tems d'Auguſte aux Sicambres ou Cimbres maritimes, dont le nom s'éteignit dans la Germanie & dans la Gaule, après que les plus mutins eurent été tranſportés & diſperſés en de-çà du Rhin dans la Belgique. Ce nom ne ſubſiſta plus que dans les Ouvrages des Poëtes & des Écrivains, qui, pour ſe donner un faux air d'érudition, affectent d'employer les anciens noms des peuples.

Les Cimmériens n'ayant eu d'autre objet en quittant le païs, que celui d'éviter les Scythes, ils durent s'arrêter dans les endroits, où ils crurent pouvoir ſubſiſter ſans avoir rien à craindre de ces peuples. Comme ils marchoient avec une ſuite embarraſſante, il eſt probable que ceux même qui pouſſerent le plus loin, firent pluſieurs ſtations, & qu'il ſe paſſa pluſieurs années avant qu'ils ſe fuſſent déterminés à former des établiſſemens fixes.

M. Fréret ſoupçonne même [car ſur ces matières où nous n'avons aucunes notions certaines, il peut être permis de propoſer des ſoupçons, pourvu qu'on les donne pour ce qu'ils ſont], que les Cimmériens cherchant à ſe rapprocher du Danube, paſſerent à la fin au midi des montagnes qui ſéparent la Siléſie d'avec la Moravie, & que de-là ils entrerent dans la Bohême ou dans le païs auquel les Boïens donnerent peu après leur nom.

La lenteur avec laquelle les Cimmériens durent s'avancer vers l'Occident, après avoir quitté les païs voiſins du Pont-Euxin vers l'an 630 avant Jeſus-Chriſt, donne lieu de croire qu'il ſe paſſa pluſieurs années, avant qu'ils fuſſent parvenus dans la Moravie & dans le Boiohemum. Cette lenteur étoit une ſuite néceſſaire de la marche des femmes, des enfans & des troupeaux qu'ils devoient conduire avec eux, car il ne faut pas perdre de vue qu'il s'agit ici de la migration d'un peuple entier, & non de la marche d'un corps de troupes.

IV. Hérodote parle de certaines races de chevaux ſauvages, blancs comme la neige, qui ſe trouvoient entre le Danube & le Boryſthène; & tout le monde ſçait que les plaines & les forêts des païs voiſins du Tanaïs & du Volga, ont été de tout tems remplies de chevaux ſauvages. Cet animal qui n'eſt point féroce, & qui s'accoûtume aiſément avec les hommes, étant extrêmement commun dans les païs qu'habitoient les Cimmériens, ces peuples ont dû trouver dès les premiers tems, le moyen d'en tirer

du ſervice, & de le dreſſer non ſeulement à traîner des chars, mais encore à porter des cavaliers. Ainſi, il eſt naturel de croire que ce ſont eux qui ont porté l'art de l'équitation dans les païs où ils ont pénétré, & où cet art étoit inconnu avant leur invaſion.

Il y en a qui croyent que le nom des Cimmériens n'étoit qu'une épithete honorable, priſe de la langue que ce peuple parloit; & que ce nom déſignoit la bravoure, l'intrépidité, la célébrité.

V. Dans tout ce qu'on vient de lire, il n'a point été queſtion d'une colonie de Cimmériens, que quelques Auteurs placent dans la Campanie en Italie, auprès de Baies. Ephorus, cité par Strabon, dit que ces Cimmériens habitoient dans des ſouterreins qu'ils appelloient Argiles, & qu'ils paſſoient les uns chez les autres par des cavernes, & menoient par le même chemin leurs hôtes vers un oracle qu'ils avoient dans un lieu fort profond; qu'ils gagnoient leur vie à creuſer des mines; qu'ils recevoient de l'argent de ceux qui venoient conſulter l'oracle, . . . Qu'enſuite ils furent détruits par un Roi, parce que la prédiction de l'Oracle ne s'étoit pas accordée avec l'événement, & que l'Oracle fut tranſporté ailleurs. Strabon traite cela de fables inventées par ceux qui avoient vécu avant lui. N'a-t-il pas raiſon?

Il y en a qui croyent que c'eſt de ces Cimmériens d'Italie, plutôt que de ceux du Boſphore, qu'eſt venu le proverbe ancien des ténébres Cimmériennes, comme on peut le voir dans Ovide, qui met au même païs le ténébreux palais du Sommeil. C'eſt auſſi ce qui a fait croire à quelques-uns, que les Cimmériens ont tiré leur nom du mot Phénicien, *Cammar* ou *Cimmer*; c'eſt-à-dire, devenir noir & obſcur. Ces peuples étoient extraordinairement ſuperſtitieux, à quoi contribuoit fort la nature de leurs païs, dont ils adoroient les bois, les fleuves & les fontaines. Il y avoit auſſi un antre fameux par où ils croyoient qu'on deſcendoit aux enfers, & où il n'étoit permis d'entrer, qu'après avoir ſacrifié aux dieux infernaux. C'eſt ſur cette fauſſe imagination de ces peuples, qu'Homère a fondé la fable des enfers, que Virgile a imitée au ſixieme livre de l'Énéïde.

Pline donne aux Cimmériens d'Italie, une ville qu'il appelle Cimmérium. Cette ville paroit à Cellarius, auſſi fabuleuſe que le peuple Cimmérien de ce païs-là, malgré le témoignage de Pline; & il croit que tous ceux, qui ont parlé de ce prétendu peuple, & de cette prétendue ville, ne l'ont fait que ſur l'autorité d'Homère.

Cette ville des Cimmériens d'Homère a donné lieu au paſſage de Pline; & ſi de toute néceſſité il lui falloit trouver une place, elle ne pourroit être mieux que dans la vallée décrite par Feſtus, au mot *Cimmerii*. » On appelle, » dit-il, Cimmériens, ceux qui » habitent des terres, où il fait » un froid extrême, telles qu'ont » été celles qui ſont entre Baies » & Cumes, dans cette contrée

» où eſt une vallée entourée d'une » aſſez haute montagne. Le ſo- » leil n'y donne ni matin ni » ſoir. «

Madame Dacier, dans ſes remarques ſur l'Odyſſée, dit au ſujet des Cimmériens d'Homère: » Ce Poëte, connoiſſant non » ſeulement le nom de ces peu- » ples, mais auſſi leurs climats, » les a tranſportés ſur les côtes » de la Campanie, & il les y a » tranſportés avec toutes les té- » nébres dont il ſont enveloppés, » comme nous verrons dans le » livre ſuivant, qu'il a tranſporté » à Circeï la ville d'Ææa, de la » Colchide avec toutes ſes pro- » priétés. Il a bien vu que ces té- » nébres & cette obſcurité des » Cimmériens convenoient à un » lieu où il plaçoit la deſcente des » enfers. «

CIMMÉRIS, *Cimmeris*, (*a*) ſurnom qu'Héſychius donné à Cybele, à cauſe du culte que lui rendoient les Cimmériens.

CIMMÉRIUM, *Cimmerium*, Κιμμέριον, ville de la Campanie. Il en a été fait mention ſur la fin de l'article des Cimmériens.

CIMMÉRIUM, *Cimmerium*, Κιμμέριον, (*b*) ville d'Aſie ſur le Boſphore Cimmérien. Pomponius Méla la met à l'entrée, & Pline au fond de l'entrée de ce Boſphore. Selon ce dernier, on la nommoit auparavant Cerbérion. Cette ville étoit à l'entrée du Boſphore Cimmérien, à l'égard de ceux qui paſſoient des Palus-Méotides dans le Pont-Euxin; elle étoit au fond à l'égard de ceux qui faiſoient une route contraire à l'orient du Boſphore.

CIMMÉRIUM, *Cimmerium*, (*c*) Κιμμέριον, ville, que Ptolémée met dans la Cherſonnèſe Taurique, vers le milieu des terres; c'eſt-à-dire, qu'elle étoit différente de celle qui étoit ſur le bord & à l'orient du Boſphore Cimmérien, de laquelle il ne fait aucune mention; peut-être auſſi eſt-ce la même ville déplacée par cet Auteur.

CIMMÉRIUM, *Cimmerium*, Κιμμέριον, (*d*) promontoire d'Aſie, ſur la côte méridionale des Palus-Méotides, entre la ville d'Apature & l'embouchure du Vardan, ſelon Ptolémée.

CIMMÉRIUS, *Cimmerius*, (*e*) nom d'une montagne de la Cherſonnèſe Taurique. Il en eſt parlé dans Strabon.

CIMMÉRIUS, *Cimmerius*, Κιμμέριος, (*f*) l'un de ces braves officiers, qui ſeconderent ſi bien Lyſandre à Ægos Potamos. Cet officier étoit d'Éphèſe.

CIMOLE, *Cimolus*, Κίμωλος, (*g*) iſle de la mer Égée, une des Cyclades, ſituée entre Siphnos & Mélos, qui étoient auſſi deux iſles du nombre des Cyclades.

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 14.
(*b*) Pomp. Mel. p. 90. Plin. Tom. I. p. 306.
(*c*) Ptolem. L. III. c. 6.
(*d*) Ptolem. L. V. c. 9.
(*e*) Strab. p. 309.
(*f*) Pauſ. p. 625.
(*g*) Strab. p. 484. Plin. T. I. p. 213. T. II. p. 718, 719. Ptolem. L. III. c. 17. Ovid. Metam. L. VII. c. 12.

Ces trois iſles étoient à l'oppoſite du golfe, qui ſéparoit la Laconie de l'Argolide. On tiroit de l'iſle de Cimole une ſorte de craie, qui étoit excellente pour ôter les taches des habits. On s'en ſervoit auſſi dans la médecine. Ptolémée parle d'une ville, qui ſans doute, portoit le même nom que l'iſle, qu'il appelle Cimolis.

Les Italiens nomment cette iſle Argentaria. Elle prit ce nom, dans le tems qu'on y découvrit des mines d'argent. On y voit encore les reſtes des atteliers & des fourneaux où l'on travailloit ce métal; mais, on n'oſeroit reprendre aujourd'hui ces ſortes de travaux, ſans la permiſſion des Turcs; & les Turcs, ſous prétexte que les habitans de l'iſle en retireroient de gros profits, ne manqueroient pas de les accabler d'impôts. Les gens du païs croyent que les principales mines ſont du côté qui regarde Poloni, petit port de l'iſle de Milo.

Dans le renverſement de l'Empire des Grecs par les Latins, Marc-Sanudo, noble Vénitien; joignit l'iſle d'Angentaria au duché de Naxie, avec quelques autres iſles voiſines. Elle ſe trouva enſuite enveloppée dans la conquête que Barberouſſe fit de l'Archipel.

Les habitans d'Argentaria ſont preſque tous du rit Grec, & jouiſſent encore dans leurs chapelles d'une vingtaine de petites cloches; ce qui n'eſt pas un petit privilege ſur les terres des Turcs. Les Latins y ſont en petit nombre; & leur égliſe eſt deſſervie par un vicaire de l'Évêque de Milo, de laquelle Argentaria eſt comme le fauxbourg. La juſtice y eſt adminiſtrée par un juge ambulant, qui eſt le ſeul muſulman du païs. Ordinairement, il n'a ni valet ni ſervante, & il n'oſeroit parler haut, de peur que les habitans ne le fiſſent enlever par quelques Corſaires de Malte.

CIMOLIS, *Cimolis*, Κίμωλις, la même que Cimole. *Voyez* Cimole.

CIMON, *Cimon*, Κίμων, (*a*) fils de Stéſagoras, petit fils de Miltiade I. Il fut chaſſé d'Athènes par Piſiſtrate, & ne fut rappellé qu'après la mort du Tyran, qui arriva la première année de la 63.e Olympiade, 528 ans avant Jeſus-Chriſt. Il gagna deux fois le prix aux jeux Olympiques, & s'acquit l'amitié du peuple; mais, les filles de Piſiſtrate le firent aſſaſſiner. Il eut deux fils, Miltiade II, pere de Cimon le Grand, & Stéſagoras.

CIMON, *Cimon*, Κίμων, (*b*) Athénien, l'un des plus grands capitaines de la Grece, étoit fils de Miltiade & d'Hégéſipyle, Thracienne de nation, & fille du roi Olorus. Miltiade, ayant été condamné à une amende de cin-

(*a*) Herod. L. VI. c. 103.

(*b*) Plut. T. I. p. 478, 479. *& ſeq.* Corn. Nep. in Cimon. c. 1. *& ſeq.* Suid. Tom. I. p. 1459. Athen. p. 531. Diod. Sicul. p. 272. *& ſeq.* Juſt. L. II. c. 15. Thucyd. pag. 65. *& ſeq.* Roll. Hiſt. Anc. T. II. p. 171. *& ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. XII. p. 155.

quante talens, fut mis en priſon pour le payement & y mourut, laiſſant ſon fils Cimon encore fort jeune, & ſa fille Elpinice qui n'étoit pas encore en âge d'être mariée. Cimon ſe vit réduit par les loix établies à Athènes, à garder la même priſon, ſans eſpérance d'en ſortir, qu'il n'eût payé la ſomme à laquelle ſon pere avoit été taxé.

Il y a des Auteurs qui diſent que Cimon, dans ſa jeuneſſe, fut accuſé d'un commerce criminel avec ſa ſœur; mais, d'autres aſſurent qu'il avoit épouſé Elpinice, conformément aux coûtumes de ſa patrie, qui autoriſoient le mariage d'un frere avec une ſœur; & que la véritable raiſon de ce mariage étoit leur pauvreté, qui ne permettoit pas à Elpinice de trouver un mari d'auſſi bonne famille qu'elle. On ajoûte que dans la ſuite Callias, qui étoit un des plus riches partis d'Athènes, en étant devenu amoureux, & ayant offert de payer l'amende à laquelle ſon pere Miltiade avoit été condamné, ſi on vouloit la lui accorder, Elpinice y conſentit, & Cimon la lui donna en mariage.

Dès qu'il commença à ſe mêler du gouvernement, il fut reçu avec de grands témoignages de joie; & comme on étoit déjà las de Thémiſtocle, on lui déféra les plus grands honneurs & les premières charges, parce qu'il paroiſſoit agréable, aiſé & commode à la multitude, à cauſe de ſa douceur & de ſa ſimplicité. Mais, ce qui contribua encore beaucoup à ſon avancement, ce fut la protection d'Ariſtide, fils de Lyſimachus, qui, remarquant dans ſes mœurs un naturel heureux qui promettoit beaucoup, voulut ſe ſervir de lui comme d'un contre-poids à la grande habileté & à l'audace de Thémiſtocle. Les Medes ne furent pas plutôt chaſſés de la Grece, qu'il fut élu Capitaine général de la flotte, les Athéniens n'ayant point encore alors la principauté parmi les Grecs, mais étant ſoumis aux ordres de Pauſanias & des Lacédémoniens.

La première choſe qu'il fit, ce fut de faire admirer dans toutes ſes campagnes le bel appareil de ſes troupes, & encore plus la bonne volonté par laquelle elles ſe diſtinguoient entre tous les confédérés. Cependant, Pauſanias entra ſecrétement en pourparler avec les Barbares pour trahir la Grece. Il écrivit même au Roi des lettres à cet effet, & pendant ce tems-là il traitoit ſes alliés avec une extrême rigueur & avec une fierté ſans exemple, ſe portant contr'eux aux dernières inſolences à cauſe de la grande autorité dont il étoit revêtu, & de l'orgueil inſenſé dont il étoit plein. Cimon, profitant de ſa folie, recevoit avec bonté & avec douceur ceux qui avoient ſouffert ſes outrages, & vivoit avec eux très-gracieuſement & avec toute ſorte d'humanité. Par ce moyen, il tranſporta, ſans qu'on y prît garde, des Lacédémoniens aux Athéniens, l'Empire & le commandement de la Grece, non par la force des armes, mais par la douceur de ſes diſcours & par la facilité de

ſes mœurs. Car, la plûpart des alliés, ne pouvant ſupporter la dureté & l'arrogance de Pauſanias, ſe rangerent ſous les ordres de Cimon & d'Ariſtide, qui, en les attirant à eux, envoyerent en même tems avertir les Éphores qu'ils devoient rappeller leur général, parce qu'il déshonoroit Sparte, & qu'il troubloit toute la Grece.

Cimon, après que tous les alliés ſe furent réunis ſous ſes ordres, s'embarqua avec toute ſon armée pour aller en Thrace, parce qu'il avoit appris que quelques Perſes des plus conſidérables, & parens même du Roi, s'étoient emparés de la ville d'Éion ſur le fleuve du Strymon; & que de-là ils incommodoient fort les Grecs qui habitoient dans ces quartiers. En arrivant, il battit leurs troupes dans un grand combat, & les obligea de ſe renfermer dans la ville. Il ſe jetta enſuite dans la Thrace qui étoit au-deſſus du Strymon; & d'où la ville tiroit ſes convois; il en chaſſa les habitans, ſe rendit maître de tout le païs, & réduiſit par ce moyen les aſſiégés à une ſi grande extrêmité, que Butès, Général du Roi, déſeſpérant de ſes affaires, mit le feu à la ville, & ſe brûla avec tous ſes amis & toutes ſes richeſſes.

Cimon ne retira donc pas un grand avantage de la priſe de cette ville, tout ayant preſque périt dans l'embraſement avec les Barbares; mais, comme le païs étoit très-beau & très-fertile, il le donna à habiter aux Athéniens, qui, pour lui marquer leur reconnoiſſance, lui permirent de dreſſer dans la ville trois Hermès de marbre, avec des Inſcriptions, pour conſerver la mémoire de ce grand exploit. Ce fut pour Cimon le comble de l'honneur; car, ni Thémiſtocle, ni Miltiade n'en avoient jamais reçu de pareil. D'où vient donc, demande Plutarque, que les ſervices & les exploits de Cimon furent ſi fort exaltés & récompenſés? Ce fut ſans doute, répond le même Plutarque, parce que ſous les autres Généraux, les Athéniens n'avoient combattu que pour défendre & pour ſauver leur patrie; au lieu que ſous Cimon ils avoient attaqué & battu les Barbares dans leur propre païs, où ils avoient fait des conquêtes. Car; ils conquirent Eïon & Amphipolis où ils envoyerent des colonies; ils en envoyerent auſſi dans l'iſle de Scyros, dont Cimon ſe rendit maître par une aventure que nous allons raconter.

Cette iſle étoit habitée par les Dolopes, très-peu entendus à cultiver la terre, mais grands Corſaires de toute ancienneté. Non contens de faire des courſes, ils ſe mirent à piller ceux qui relâchoient chez eux. Un jour, quelques marchands Theſſaliens étant entrés dans leur port de Créſium, ils les pillerent & les menerent en priſon. Mais, ces priſonniers ayant trouvé le moyen de rompre leurs chaînes & de ſe ſauver, porterent leurs plaintes devant les Amphictyons, & firent condamner toute l'iſle à rendre à ces marchands tout ce qui leur avoit été

pris, & à les dédommager de leurs pertes. Ceux, qui n'avoient point eu de part au pillage, refuſerent de contribuer à ce dédommagement, & dirent que c'étoit à ceux qui avoient pillé à rendre leur butin. Ceux-ci, craignant d'y être forcés, écrivirent à Cimon pour le preſſer de venir avec ſa flotte, prendre poſſeſſion de l'iſle, qu'ils étoient prêts à lui livrer. Cimon, s'en étant rendu maître, de cette manière, en chaſſa d'abords les Dolopes, & rendit ainſi la mer Égée libre, & la purgea de ces Pirates qui l'infeſtoient.

Enſuite, ayant appris que Théſée, fils d'Égée, s'enfuyant d'Athènes, s'étoit retiré dans cette iſle, & qu'il y avoit été tué en trahiſon par le roi Lycomede, qui craignoit que s'il lui donnoit un aſyle, il n'attirrât ſur lui les Athéniens, il mit tout en œuvre pour trouver ſon tombeau. Car, les Athéniens avoient reçu depuis peu un oracle d'Apollon, qui leur ordonnoit de ramaſſer les os de Théſée, de les porter à Athènes, & de lui rendre les honneurs convenables comme à un héros. Mais, on ne ſçavoit point l'endroit où il avoit été enterré; & les Scyriens ne vouloient ni convenir qu'il eût été tué dans leur iſle, ni permettre que l'on y cherchât ſon tombeau. Cimon en fit la recherche avec tant d'empreſſement & de zele, qu'enfin on le trouva. Il fit donc charger ſes os dans ſa galère, les orna magnifiquement, & les porta ainſi dans ſa patrie, près de quatre cens ans après que Théſée en fut parti; ce qui fit un ſi grand plaiſir au peuple, qu'il lui en voulut toujours du bien. Pour conſerver la mémoire de cet événement, ils établirent un combat de Poëtes tragiques, qui fut très-célebre.

Un ancien Poëte racontoit qu'étant encore fort jeune & nouvellement arrivé de Chio à Athènes chez Laomédon, il ſoupa un ſoir chez Cimon; & qu'après le ſouper, dès que les libations furent faites, on pria Cimon de chanter; & il le fit ſi agréablement, que toute l'aſſemblée le combla de louanges, & dit qu'il étoit plus poli que Thémiſtocle, qui, ayant été prié de chanter à un repas, répondit, qu'il ne ſçavoit ni chanter ni jouer de la lyre, mais que d'une ville petite & pauvre, il en ſçavoit faire une ville grande & riche.

Après qu'il eut ceſſé de chanter, la converſation tomba ſur ſes actions; & chacun rappelloit celles qui lui paroiſſoient les plus grandes. Pour lui il ne fit mention que d'une ruſe dont il avoit uſé, & qui lui paroiſſoit la choſe la plus ſage & la plus ſenſée qu'il eût jamais faite. Les alliés avoient fait quantité de priſonniers ſur les Barbares dans les villes de Seſte & de Byzance. Pour faire honneur à Cimon, ils le prierent de faire le partage du butin. Cimon mit d'un côté les priſonniers tout nus, & de l'autre tous leurs ornemens & toute leur dépouille. Les alliés ſe plaignirent d'abord de ce partage, comme y trouvant trop d'inégalité; mais, Cimon leur donna le choix, & leur dit que

les Athéniens ſe contenteroient de la part qu'ils auroient refuſée. Alors, un certain Hérophytus de Samos leur ayant conſeillé de choiſir plutôt la dépouille des Perſes que les Perſes mêmes, ils le crurent, prirent les ornemens des Perſes, & laiſſerent les priſonniers aux Athéniens.

Cimon partit donc avec le lot qui lui étoit reſté, paſſant pour un ridicule faiſeur de partage; car, les alliés emportoient beaucoup de chaînes, de colliers & de bracelets d'or, quantité de riches habits, & de beaux manteaux. Les Athéniens au contraire n'avoient pour leur part que des corps tout nus, & qui étoient très peu propres au travail. Mais, bientôt après, on vit arriver de la Phrygie & de la Lydie les parens & les amis de ces priſonniers, qui les racheterent juſqu'au dernier, à groſſes ſommes d'argent; de ſorte que, des deniers qui revinrent de cette rançon, Cimon eut de quoi entretenir ſa flotte quatre mois, & qu'il y eut encore beaucoup d'or de reſte pour le tréſor public.

En ce tems-là, les alliés continuoient bien de payer les contributions auxquelles ils avoient été taxés; mais, las de tant de campagnes qu'ils avoient faites, n'ayant plus beſoin de continuer la guerre, & ne déſirant déſormais que de cultiver leurs héritages, & de vivre en repos, les ennemis s'étant retirés & ne les incommodant plus par leurs courſes, ils n'envoyoient plus ni les hommes ni les vaiſſeaux qu'ils devoient fournir. Les autres généraux des Athéniens tâchoient de les y forcer par toutes ſortes de voies. Ils trainoient en juſtice ceux qui y manquoient, & obtenoient contre eux des condamnations à des amendes & à des peines même corporelles; ce qui rendoit odieux & inſupportable aux alliés le gouvernement des Athéniens. Cimon, élu général, prit une voie toute contraire; il ne força aucun des Grecs; mais, prenant l'argent de ceux qui ne vouloient pas ſervir en perſonne, & leurs vaiſſeaux vuides, il permit qu'attirés par la douceur du repos, ils demeuraſſent tranquillement dans leurs maiſons, & que de bons hommes de guerre qu'ils étoient, ils devinſſent, par leur pareſſe, par leur luxe & par leur folie, de bons laboureurs & de bons négocians, mais lâches & timides. Faiſant donc monter ces vaiſſeaux par les Athéniens tour-à-tour, les endurciſſant ainſi aux travaux & aux fatigues, & les aguerriſſant de plus en plus par toutes ces expéditions, il ſe trouva qu'en très-peu de tems les contributions & la ſolde, que les alliés payoient, lui eurent ſervi à rendre les Athéniens maîtres de ceux mêmes qui les ſoudoyoient, & les entretenoient. Car, comme les Athéniens étoient continuellement ſur mer, qu'ils avoient toujours le harnois ſur le dos & les armes à la main, & qu'ils étoient nourris & exercés dant toutes ces guerres, les alliés s'accoûtumerent peu à peu à les craindre & à les flatter; & par-là, ſans s'en appercevoir, ils ſe trouverent tout d'un coup,

au lieu d'alliés des Athéniens, leurs tributaires & leurs eſclaves.

Il faut dire encore que jamais capitaine Grec, ne rabaiſſa ni n'humilia ſi fort l'orgueil & la fierté du grand roi de Perſe, que Cimon; car, après l'avoir chaſſé de la Grece, il ne le quitta point. Mais, le ſuivant pied à pied ſans lui donner le tems de reſpirer & de rétablir ſes troupes, il ravagea ſon païs, lui prit pluſieurs villes, & en obligea pluſieurs autres à ſe révolter, & à embraſſer le parti des Grecs; de ſorte que dans toute l'Aſie mineure, depuis l'Ionie juſqu'à la Pamphylie, on ne voyoit pas briller un ſeul étendard des Perſes. On dit même qu'ayant appris que les généraux du Roi étoient ſur les côtes de la Pamphylie, avec une groſſe armée & un grand nombre de vaiſſeaux, il voulut les épouvanter de maniè-re qu'ils n'oſaſſent plus paroître dans cette mer qui étoit en de-çà des iſles Chélidonies; c'eſt pour-quoi, il fit voile des ports de Cnide & de Triopium, avec deux cens galères que Thémiſto-cle avoit fait faire très-légeres & très-propres à tourner & à être maniées avec une extrême agilité, & qu'il élargit alors en faiſant ſur chacune avec des planches, un pont qui débordoit des deux côtés; afin que tenant un plus grand nombre de combattans, elles fuſ-ſent plus redoutables & fiſſent un plus grand effet contre l'enne-mi.

Il cingla d'abord vers la ville des Phaſélites, qui étoient Grecs de nation, mais qui ne vouloient ni recevoir ſa flotte dans leurs ports, ni ſe déclarer contre le roi. Après avoir fait le dégât dans leur païs, il s'approcha de leurs murailles pour les aſſiéger. Ceux de Chio, qui ſervoient ſur ſa flot-te, & qui de toute antiquité étoient amis des Phaſélites, tâ-choient d'adoucir la colère de Ci-mon; & pendant qu'ils y travail-loient, ils avertiſſoient les Phaſé-lites de tout ce qui ſe paſſoit, par des lettres attachées à des fle-ches qu'ils jettoient dans la place, par deſſus les murs. Enfin, ils mé-nagerent leur accomodement, à condition qu'ils payeroient dix ta-lens, qu'ils ſuivroient les Grecs, & qu'ils combattroient avec eux contre les barbares.

Ceux-ci étoient à l'ancre avec toute leur flotte, à l'embouchure de l'Eurymédon; & ils ne vou-loient pas hazarder le combat con-tre les Grecs, parce qu'ils atten-doient un renfort de quatre-vingts vaiſſeaux Phéniciens, qui leur venoient de Cypre. Cimon, au contraire, pour prévenir ce ren-fort, s'avança contr'eux en ba-taille, réſolu, s'ils ne vouloient pas combattre de bon gré, de les y obliger par la force. Les barba-res, pour éviter cette néceſſité, entrerent dans le fleuve: mais, comme les Athéniens les y ſui-virent, ils vinrent enfin à leur rencontre avec ſix cens voiles, ſelon Phanodémus, ou avec trois cens cinquante, ſi l'on s'en rap-porte à Ephorus. Dans ce combat naval ils ne firent rien qui répon-dit à de ſi grandes forces; car,

tournant d'abord leurs proues vers la terre, les premiers qui purent en approcher, s'y jetterent & ſe retirerent dans l'armée de terre qui étoit en bataille aſſez près du rivage; les autres tomberent entre les mains des Grecs, & furent fort maltraités. Une preuve certaine que les vaiſſeaux des Barbares étoient en très-grand nombre, c'eſt que quoiqu'il y en eût beaucoup qui ſe ſauverent, comme cela eſt vraiſemblable, & beaucoup d'autres, qui furent briſés ou coulés à fond, les Athéniens ne làiſſerent pas d'en prendre deux cens.

Après cette défaite de la flotte, l'armée de terre s'approcha du rivage. Cimon trouvoit que c'étoit une entrepriſe très-hazardeuſe, que de tenter une deſcente en préſence de l'ennemi, & de mener des troupes déjà fatiguées & affoiblies contre des troupes fraîches & ſupérieures en nombre. Mais, voyant que le courage de ſes ſoldats étoit infiniment relevé par leur première victoire, que leurs forces en étoient même augmentées, & qu'ils ne demandoient qu'à être lâchés contre les Barbares, il fit deſcendre ſon infanterie peſamment armée, encore toute chaude du combat. Cette infanterie ſaute à terre avec de grands cris, & ſe jette impétueuſement ſur les Perſes. Ceux-ci les reçoivent avec courage, & ſoûtiennent leur premier choc ſans s'ébranler; le combat fut rude. Beaucoup des plus conſidérables & des plus braves Athéniens y furent tués; enfin, après de grands efforts, les Grecs rompirent les Barbares, les mirent en fuite & en firent un grand carnage. Tout ce qui ne périt pas par l'épée fut pris, & on ſe rendit maître de leurs pavillons qui étoient remplis de toutes ſortes de richeſſes.

Mais, Cimon, comme un redoutable Athlete, après avoir vaincu en un ſeul jour, dans deux combats, & avoir par ſon combat de terre, ſurpaſſé l'exploit de Salamine, & par ſon combat de mer, celui de Platée, ajoûta encore un nouveau trophée à ces deux victoires. Car, ayant été averti que les quatre-vingts vaiſſeaux Phéniciens, qui n'avoient pu ſe trouver à la bataille, étoient arrivés au port d'Hydre, il y alla en toute diligence avec ſa flotte. Ces barbares ne ſçavoient encore rien de certain de ce qui étoit arrivé à ces deux grandes armées; ils ne pouvoient s'imaginer qu'elles euſſent été battues, & ils demeuroient en ſuſpens, flottant entre la crainte & l'eſpérance. Mais, quand ils virent arriver la flotte victorieuſe, ils furent ſi abattus, qu'ils ne firent preſque point de réſiſtance. Tous leurs vaiſſeaux furent pris, & la plus grande partie de leurs troupes taillées en pièces.

Ce grand échec humilia ſi fort la fierté du grand Roi, qu'il conſentit à ſigner ce traité de paix ſi célebre; dont les deux principaux articles étoient qu'il ſe tiendroit toujours éloigné des mers de la Grece, de la carrière d'un cheval, & qu'il ne navigeroit ja-

mais en de-çà des roches Cyanées & des iſles Chélidonies avec aucune armée, ni autres vaiſſeaux de guerre.

Après que les dépouilles eurent été vendues à l'encan, il ſe trouva tant d'or & d'argent dans l'épargne, que les Athéniens eurent abondamment de quoi fournir à toutes les dépenſes publiques, & que de ces mêmes fonds ils firent bâtir la muraille de la citadelle qui regardoit le midi. On dit auſſi que les grandes murailles, qu'on appelloit les jambes, & qui joignoient le Pirée à la ville, furent à la vérité, bâties après Cimon, mais que ce fut lui, qui, des fruits de ſa victoire, en fit jetter les premiers fondemens avec beaucoup de travail, & une grande dépenſe. Car, comme le terrein, où on étoit obligé de les aſſeoir, ſe trouvoit au milieu des eaux & des marais, il fallut deſſécher & conſolider les marais à force de cailloux & de groſſes pierres de taille qu'on y jettoit. Il fut auſſi le premier qui embellit la ville de ces lieux deſtinés aux exercices & aux jeux honnêtes des gens de condition, qui dans la ſuite furent dans une très-grande vogue; car, il planta quantité de beaux arbres dans la place publique; & de l'Académie, qui étoit un lieu aride & nu, il en fit un parc & un bocage délicieux, arroſé de quantité de belles fontaines, & percé de pluſieurs grandes allées couvertes pour ſe promener, & de longues lyces pour y faire des courſes.

Quelque tems après, ayant appris que quelques Perſes ne vouloient pas abandonner la Cherſonnèſe de Thrace, dont ils s'étoient emparés, & qu'ils appelloient à leur ſecours les peuples de la haute Thrace pour s'y maintenir; il alla contr'eux avec quatre galères. Les barbares ayant appris qu'il étoit parti d'Athènes avec ce peu de vaiſſeaux, n'en faiſoient aucun compte; mais, avec ces quatre galères, il ne laiſſa pas de les attaquer. Il prit treize de leurs vaiſſeaux, les chaſſa entièrement de leur païs, ſoumit les Thraces, & réduiſit toute la Cherſonnèſe ſous le pouvoir des Athéniens.

Après cette expédition, il marcha contre ceux de l'iſle de Thaſe, qui s'étoient révoltés, les battit dans un grand combat naval, prit trente-trois de leurs navires, aſſiégea leur ville, la prit d'aſſaut, acquit aux Athéniens les mines d'or qu'ils avoient dans le continent voiſin, & leur ſoumit toutes les terres qui étoient de la dépendance de cette iſle.

De-là, il lui étoit aiſé de paſſer dans la Macédoine, & d'enlever aux Macédoniens une grande partie de leur païs, comme il ne voulut pas profiter de cette occaſion, elle donna lieu de l'accuſer de s'être laiſſé corrompre par les préſens d'Alexandre; & là-deſſus il fut pourſuivi en juſtice par ſes ennemis, qui s'étoient ligués contre lui. Dans les juſtifications qu'il employa auprès de ſes juges, il dit: » Que jamais » il n'avoit fait amitié ni alliance » avec les Ioniens, ni avec les

» Theſſaliens, peuples très-ri-
» ches, comme l'avoient fait
» pluſieurs de leurs généraux,
» qui avoient cherché à ſe faire
» faire la cour & à s'enrichir;
» mais, qu'il s'étoit lié avec les
» Macédoniens, parce qu'il ad-
» miroit & qu'il tâchoit d'imiter
» leur ſimplicité, leur frugalité &
» leur tempérance, qu'il préfé-
» roit à toutes les richeſſes du
» monde; que du reſte, il pou-
» voit ſe vanter que perſonne n'é-
» toit plus aiſe que lui d'enrichir
» ſa ville des dépouilles de ſes
» ennemis. « Ces moyens de juſtification firent impreſſion ſur l'eſprit des juges; & il fut renvoyé abſous.

Pendant tout le tems qu'il gouverna la république, il retint & réforma toujours la licence du peuple, qui mettoit le pied ſur la gorge aux nobles, & attiroit à lui toute la puiſſance & l'autorité. Mais, quand il fut parti de nouveau pour aller commander l'armée, le peuple, ſe voyant libre, & ſe ſentant appuyé par Ephialte, bouleverſa tout l'ancien ordre du gouvernement, renverſa toutes les loix fondamentales & les anciennes coûtumes dont il avoit uſé de tout tems, ôta au Sénat de l'aréopage la connoiſſance de la plûpart des cauſes qui étoient portées devant lui, ne lui laiſſant que les plus communes, & en très-petit nombre, & ſe rendant maître abſolu de tous les tribunaux. Ainſi, il jetta la ville dans une pure démocratie, Périclès étant déjà puiſſant, & favoriſant ce parti de tout ſon pouvoir. C'eſt pourquoi, lorſque Cimon fut de retour, il témoigna ſon mécontentement de voir la dignité du Sénat foulée aux pieds, & tâcha par toutes ſortes de moyens de le remettre en poſſeſſion de ſon autorité, & de faire revivre l'Ariſtocratie, qui avoit été établie du tems de Cliſtène. Mais, ſes ennemis ſe mirent à crier & à exciter contre lui le peuple, en renouvellant les bruits qui avoient couru de ſon commerce avec ſa ſœur Elpinice, & en lui reprochant le grand attachement qu'il avoit pour les Lacédémoniens. Sur quoi, il y eut des vers d'Eupolis, qui furent fort célebres, & qui portoient: » Il n'étoit point méchant
» homme; mais, il étoit ſujet au
» vin, & très-négligent, & il
» prenoit ſouvent la liberté de
» découcher pour aller à Sparte,
» laiſſant ſa pauvre ſœur Elpinice
» toute ſeule avec une grande
» cruauté. «

Si, étant auſſi négligent & auſſi adonné au vin que le dit ce Poëte, Cimon n'a pas laiſſé de prendre tant de villes, & de remporter tant de victoires, il eſt certain que, s'il eût été vigilant & ſobre, aucun des capitaines, qui ont été avant & après lui, ne l'auroit ſurpaſſé en beaux exploits. Il faut convenir que dès le commencement de ſa vie, il eut beaucoup d'inclination pour Lacédémone. Car, de deux enfans jumeaux qu'il eut d'une femme Clitorienne, ſuivant Stéſichore, il nomma l'un Lacédémonies, & l'autre Éléus. C'eſt pourquoi, Périclès reprocha ſouvent à ces enfans leur

race

race du côté de leur mere. Mais, ſelon Diodore le Géographe, ces deux enfans & un troiſième encore, qui fut appellé Theſſalus, lui naquirent d'Iſodice, fille d'Euryptolème, fils de Mégaclès, & par conſéquent Athénienne.

Ce qui contribua le plus à l'élévation de Cimon, ce fut la faveur des Lacédémoniens qui étoient ennemis déclarés de Thémiſtocle, & qui aimoient mieux que Cimon, qui étoit jeune, eût dans Athènes la principale puiſſance & la plus grande autorité. Les Athéniens le virent d'abord avec plaiſir, parce que cette bienveillance des Spartiates pour Cimon leur apportoit de grands avantages. Mais, quand ils furent devenus plus puiſſans, ils en furent très-fâchés; car, en leur parlant, Cimon ne ceſſoit, à tout propos, d'exalter Lacédémone, ſur tout quand il les reprenoit de quelque choſe, ou qu'il vouloit les piquer. Il avoit coûtume de leur dire: *Ce n'eſt pas-là ce que font les Spartiates.* Cette conduite lui attira l'envie & la haine de ſes citoyens.

Mais, ce qui lui porta le plus grand coup, ce fut une calomnie horrible. Lacédémone, qu'un tremblement de terre venoit de réduire à la dernière extrêmité, envoya à Athènes pour demander du ſecours. On dit que Cimon préférant l'utilité des Lacédémoniens à l'agrandiſſement de ſa patrie, entraîna le peuple par ſon éloquence, & marcha au ſecours de Sparte avec quatre mille hommes de pied. Ion rapportoit même l'endroit de ſon diſcours, qui frappa & qui perſuada le plus les Athéniens. Car, il dit qu'il les exhorta à ne pas laiſſer la Grece boiteuſe, & leur ville ſans contre-poids.

Par ce mot, Cimon juſtifie ſuffiſamment le conſeil qu'il donnoit de ſecourir Sparte. Il eſt certain que Sparte & Athènes pouvoient être regardées comme les deux jambes de la Grece; car, c'étoit ſur ces deux villes que toute la Grece étoit appuyée. Ainſi, l'une venant à périr, la Grece demeuroit comme boiteuſe. Il eſt certain encore que le peuple d'Athènes étoit ſi enflé de ſa grandeur, ſi fier & ſi mutin, qu'il avoit beſoin d'un frein capable de modérer ſa fougue; & il n'y en avoit pas de meilleur que Sparte. C'étoit elle ſeule qui pouvoit ſervir de contre-poids à l'emportement des Athéniens. C'étoit donc rendre un grand ſervice à Athènes, que de ſecourir Sparte, & de l'empêcher de tomber, & c'étoit un coup d'un grand politique.

Peu de tems après, les Athéniens reçurent des Lacédémoniens un affront dont ils conſerverent beaucoup de reſſentiment; & ſur le moindre prétexte qu'ils purent trouver, ils bannirent Cimon par le ban de l'Oſtraciſme, c'eſt-à-dire, pour dix ans. Il arriva pendant ce tems-là que les Lacédémoniens revenant d'une expédition où ils avoient affranchi la ville de Delphes de la dépendance des Phocéens, & étant campés dans la plaine de Tanagre, les Athéniens allerent à leur rencontre pour les

combattre. En cette occaſion, Cimon ſe crut diſpenſé de garder ſon ban, & ſe rendit avec ſes armes dans ſa tribu Œnéïde, pour ſervir ſa patrie, & pour combattre l'ennemi avec ſes compatriotes. Le Conſeil des cinq cens, en étant informé, & craignant, ſur les clameurs de ſes ennemis, qu'il ne fût venu pour les trahir, en troublant l'ordonnance de leur bataille, & pour mener enſuite dans Athènes les Lacédémoniens victorieux, envoya faire défenſe expreſſe aux capitaines de le recevoir dans leurs bandes. Il fut donc obligé de ſe retirer ; mais, avant que de partir, il s'adreſſa à Euthippe, du bourg d'Anaphluſte, & à quelques autres de ſes compagnons qui étoient le plus ſoupçonnés de favoriſer les Lacédémoniens, & les conjura de combattre de toutes leurs forces & ſans ſe ménager, afin que cette journée ſervît de preuve à leur innocence, & effaçât de l'eſprit de leurs citoyens un ſoupçon injuſte qui les déshonoroit.

Voilà une grande action. Cimon vient de recevoir de ſes citoyens le plus grand affront qu'on puiſſe faire à un brave homme ; & il ne s'en venge qu'en exhortant ceux qui ſont ſoupçonnés comme lui, à bien faire leur devoir, pour détruire cette calomnie. Et ces braves gens, animés par ſes exhortations, combattirent avec tant d'acharnement, qu'ils ſe firent tous tuer.

Cela fut cauſe que les Athéniens ne perſévérerent pas long-tems dans leur colère contre Cimon ; adoucis en partie, comme il eſt vraiſemblable, par le ſouvenir des ſervices qu'il leur avoit rendus, & en partie ramenés par la conjoncture fâcheuſe où ils ſe trouvoient ; car, ayant été défaits dans le grand combat qui fut donné à Tanagre, & attendant le printems prochain, une armée du Péloponnèſe, qui viendroit fondre ſur eux, ils rappellerent Cimon de ſon banniſſement. Et ce fut Périclès lui-même qui en dreſſa & propoſa le décret ; tant les querelles étoient alors civiles & honnêtes, & les animoſités modérées & prêtes à s'appaiſer, dès que l'utilité publique le demandoit ; & tant l'ambition, qui eſt la plus vive & la plus forte des paſſions, cédoit & ſe conformoit aux tems & aux beſoins de la patrie.

Dès que Cimon fut de retour, il travailla promptement à étouffer la guerre, qui étoit déjà allumée, & à réconcilier les deux villes. Mais, quand la paix fut faite, voyant que les Athéniens ne pouvoient demeurer en repos, & qu'ils vouloient ſe donner du mouvement, & ſe ſervir de leurs armées pour s'agrandir ; il eut peur qu'ils n'inquiétaſſent quelque peuple de la Grece, ou qu'en rodant autour des iſles du Péloponnèſe avec une ſi grande flotte, ils ne donnaſſent quelque prétexte d'accuſer leur ville d'avoir excité des guerres civiles, ou d'avoir donné des ſujets de plainte à leurs alliés. Il arma donc deux cens galères pour les mener encore une fois faire la guerre en Égyp-

te, & en Cypre. Par-là il vouloit accoûtumer les Athéniens, & les exercer à faire la guerre contre les Barbares; & en même tems, les enrichir par des voies juſtes & permiſes, en les mettant en état de rapporter dans leur patrie, les dépouilles & toutes les richeſſes de leurs ennemis naturels.

Quand tout fut prêt, & que l'armée fut ſur le point de s'embarquer, Cimon eut la veille ce ſonge. Il lui ſembla qu'une lice fort en colère, aboyoit contre lui; & qu'au milieu de ſon aboi, elle prononça d'une voix humaine & très-bien articulée: *Viens, car tu nous feras plaiſir, à moi & à mes petits.* Ce ſonge paroiſſoit difficile à expliquer. Mais, un certain Aſtyphilus de Poſidonie, ami particulier de Cimon, grand devin & bon interprete des ſonges, lui déclara que ce ſonge lui prédiſoit la mort.

Ce ſonge fut ſuivi d'un autre, qui n'étoit pas moins ſurprenant. Un jour que Cimon offroit un ſacrifice à Bacchus, le prêtre ayant ouvert la victime après l'avoir égorgée, il vint une quantité prodigieuſe de fourmis, qui enleverent le ſang qui étoit figé, le porterent peu à peu auprès de Cimon, & lui en enduiſirent le gros doigt du pied, ſans que perſonne y prît garde, pendant un aſſez long-tems. Enfin, Cimon s'en apperçut; & comme il les regardoit, le ſacrificateur vint lui préſenter le foie de la victime, qui s'étoit trouvée ſans tête.

Malgré ces ſiniſtres préſages, il ne laiſſa pas de s'embarquer; car, il n'y avoit plus moyen de s'en dédire. Il envoya d'abord en Egypte ſoixante de ſes vaiſſeaux, & avec les autres, il retourna ſur les côtes de Pamphylie, battit l'armée navale du roi, compoſée de vaiſſeaux de Phénicie & de Cilicie, ſe rendit maître de toutes les villes des environs, & épioit cependant l'occaſion de pénétrer en Égypte; car, il ne concevoit pas de médiocres deſſeins, & il ne penſoit à rien moins qu'à ruiner & détruire abſolument l'Empire du grand roi de Perſe. Ce qui l'excitoit le plus à cette haute entrepriſe, c'étoit l'envie & la jalouſie, dont il étoit animé contre Thémiſtocle, ſur ce qu'il avoit appris que ſa gloire & ſa puiſſance étoient très-grandes parmi les Barbares, depuis qu'il avoit promis au roi, que s'il entreprenoit la guerre contre les Grecs, il conduiroit lui-même ſon armée, & le ſerviroit très-utilement. Mais, on dit qu'avec ces magnifiques promeſſes, Thémiſtocle déſeſpérant de pouvoir jamais venir à bout de la Grece, & ſurmonter la fortune & la vertu de Cimon, ſe fit mourir volontairement lui-même.

Cependant, Cimon, qui avoit formé pluſieurs grands projets, & comme donné le ſignal de pluſieurs grandes batailles, ſe tenoit avec ſa flotte à la rade de Cypre. De-là il envoya à l'oracle de Jupiter Ammon, quelques-uns de ſes gens les plus fideles & les plus affectionnés, pour conſulter ce Dieu ſur des choſes fort ſecretes; car, perſonne n'a jamais ſçu pour-

quoi il les avoit envoyés. Le Dieu ne leur rendit pas même d'oracle; mais, dès qu'il les vit entrer dans son temple, il leur ordonna de s'en retourner, parce que Cimon s'étoit déjà rendu auprès de lui. Ces paroles ouïes, ces ambassadeurs reprirent incontinent le chemin de la mer. Étant arrivés au camp des Grecs, qui étoit sur les côtes d'Égypte, ils apprirent la mort de Cimon; & rapportant le tems de cette mort à celui où le Dieu leur avoit annoncé qu'il s'étoit déjà rendu auprès de lui, ils connurent que sous cette espèce d'énigme, il leur avoit déclaré sa mort, en leur faisant entendre qu'il étoit déjà avec les Dieux. Tel est le récit de Plutarque, auquel le lecteur n'ajoûtera pas beaucoup de foi.

La plûpart des Historiens rapportent qu'il mourut de maladie, au siege de Citium, ville de Cypre; d'autres disent que ce fut d'une blessure qu'il reçut en combattant contre les Barbares. En mourant, il commanda à ses officiers de ramener promptement la flotte à Athènes, en cachant soigneusement sa mort; ce qui fut exécuté avec tant de secret, qu'ils avoient gagné leurs portes, & s'étoient mis en sûreté, avant qu'aucun des ennemis, ni même des alliés, se fût apperçu que Cimon n'étoit plus en vie. Cimon, tout mort qu'il étoit, conduisit & commanda en quelque sorte sa flotte pendant trente jours.

On dit que les os de Cimon furent rapportés dans l'Attique. Une preuve, selon Plutarque, c'est que l'on y voyoit son tombeau; qui étoit nommé Cimonia. Cependant, les habitans de Citium honoroient encore du tems de notre Historien, un certain tombeau, qu'ils appelloient le tombeau de Cimon, au rapport de l'orateur Nausicratès, qui ajoûte qu'ils lui rendoient cet honneur, parce que, dans un tems de stérilité & de famine, le Dieu qu'ils allerent consulter, leur répondit de ne plus négliger Cimon, mais de l'honorer & de le révérer comme un Dieu.

DIGRESSION

Sur le portrait de Cimon.

Plutarque, qui nous a fourni ce que nous venons de lire des exploits de ce grand homme, va aussi nous fournir de quoi tracer son portrait,

Cimon étoit beau & bien-fait de sa personne. Il avoit la taille haute & majestueuse, & une grande quantité de beaux cheveux frisés, qui ombrageoient ses épaules.

Dans ses premières années, il eut une très-mauvaise réputation, & fut fort diffamé comme un homme très-dissolu, grand buveur, & entièrement semblable à son aieul Cimon, qui, à cause de sa stupidité & de sa bêtise, eut le surnom de Coalemos, qui signifie hébêté. Stésimbrotus de Thase, contemporain de Cimon, avoit écrit qu'il n'apprit, ni la musique, ni aucune des autres sciences qu'on fait apprendre aux enfans de bonne maison, & qui étoient fort en vogue en Grece;

qu'il étoit entièrement privé de cette éloquence, de cette facilité, de cette grace de parler, qu'on remarquoit dans les enfans d'Athènes ; mais qu'il y avoit dans ſes diſcours beaucoup de magnanimité, de vérité & de franchiſe, & que ſon naturel tenoit plus d'un homme du Péloponnèſe, que d'un Athénien. Ainſi, on peut lui appliquer ce qu'Euripide dit d'Hercule : *Groſſier au dehors, ſans nul ornement, mais homme de bien au ſouverain degré.*

Cimon fut fort enclin à l'amour des femmes ; car, le poëte Mélanthius, en badinant avec lui ſur ſes amours dans ſes élégies, faiſoit mention d'une Aſtéria de Salamine, & d'une Mneſtra, comme de ſes maîtreſſes. D'ailleurs, il eſt conſtant qu'il eut une paſſion un peu trop forte pour Iſodice, quoique ſa femme légitime ; car, il fut inconſolable de ſa mort, comme cela paroît par les élégies qu'on lui adreſſa pour le conſoler.

Mais, dans tout le reſte des mœurs de Cimon, il n'y eut rien que de grand & d'admirable ; car, il ne cédoit ni à Miltiade en courage & en audace, ni à Thémiſtocle en ſageſſe & en bon ſens. Et tout le monde convient qu'il étoit plus juſte & plus homme de bien que l'un & l'autre ; & que, ne leur étant en rien inférieur dans les vertus militaires, il les ſurpaſſoit infiniment tous deux dans les vertus politiques, lors même qu'il étoit encore jeune, & qu'il n'avoit aucune expérience de la guerre. En effet, à l'invaſion des Medes, lorſque Thémiſtocle conſeilla aux Athéniens d'abandonner leur ville pour aller ſe poſter ſur leurs vaiſſeaux devant Salamine, & combattre là par mer, tout le monde, parut étonné & conſterné d'un conſeil ſi hazardeux & ſi téméraire ; mais, on vit Cimon, ſuivi de ſes camarades, & avec un viſage gai, monter le long de la rue du Céramique à la citadelle, pour y conſacrer dans le temple de Minerve un mords de bride qu'il portoit à la main, comme ſi la ville, dans la conjoncture où elle ſe trouvoit alors, n'eût plus eu beſoin de gens de cheval, mais de bons hommes de mer. Après avoir fait l'offrande de ce mords, il prit un des boucliers qui étoient appendus aux parois du temple, fit ſes prieres à la Déeſſe, deſcendit ſur le rivage, & fut le premier qui, par ſon exemple, inſpira la confiance à la plûpart des autres, & leur donna le courage de s'embarquer.

Tous les grands biens, que Cimon avoit ſi honorablement gagnés ſur les Barbares, il les dépenſa plus honorablement encore pour le ſoulagement des citoyens. Car, il ôta les clôtures de ſes terres & de ſes jardins, afin que les pauvres de ſa patrie, & les étrangers même, puſſent y aller ceuillir en toute liberté, les fruits dont ils auroient beſoin. Tous les jours, il avoit chez lui un ſouper ſimple, mais ſuffiſant pour un grand nombre de gens. Tous les pauvres, qui vouloient y aller, étoient bien reçus, & avoient là

leur nourriture sûre; afin que n'étant point obligés de travailler de leur métier pour gagner leur vie, ils pussent donner tout leur tems aux affaires de la république. Il est vrai qu'Aristote écrit que ce souper n'étoit pas pour tous les pauvres d'Athènes indifféremment, mais seulement pour les pauvres de son bourg de Lacia.

Quand il alloit dans les rues, il se faisoit suivre par un grand nombre de gens fort bien vêtus; & lorsqu'il rencontroit quelque pauvre vieillard, qui n'avoit qu'un méchant habit, il lui faisoit donner celui d'un de ses domestiques. Et il n'y avoit point de pauvre citoyen qui ne tînt à grand honneur de recevoir publiquement de lui cette libéralité. Ces mêmes domestiques portoient toujours sur eux beaucoup d'argent, & en passant sur la place, ils s'approchoient des plus honnêtes de ces nécessiteux, & leur mettoient dans la main quelque pièce d'argent, très-secrétement & sans être vus de personne. C'est de ce dernier trait que Cratinus, poëte comique, semble faire mention dans une de ses pièces, intitulée *les Archiloques*, où il dit: *Pour moi, Métrobius, greffier, je me flattois de la douce espérance de passer heureusement ma vieillesse auprès de Cimon, le plus divin, le plus hospitalier, le plus charitable de tous les hommes, & le premier des Athéniens en toute vertu; mais, malheureusement, il est mort le premier.* Et Gorgias le Léontin, dit fort bien que Cimon amassoit des richesses pour s'en servir, & qu'il s'en servoit pour se faire estimer & honorer. Critias même, qui fut un des trente tyrans, souhaite dans ses élégies, les richesses des descendans de Scopas, la magnanimité de Cimon, & les trophées d'Agésilaüs le Lacédémonien.

La libéralité de Cimon surpassoit infiniment l'humanité & la charité des anciens Athéniens; car, ceux-ci, dit Plutarque, ont bien répandu parmi les hommes, la semence de la nourriture, s'il est permis de parler ainsi, en leur enseignant à semer le bled. Ils leur ont montré encore l'usage des fontaines, & l'utilité du feu pour subvenir à leurs besoins. Mais, Cimon, en faisant de sa maison, comme le Prytanée commun de tous les hommes, en leur abandonnant les prémices des fruits de ses terres, & de tout ce que les saisons lui apportoient de meilleur & de plus beau, & en permettant aux plus étrangers même d'en prendre tant qu'ils vouloient, & d'en user comme de leur bien propre, a comme rappellé dans la vie cette ancienne communauté, si vantée du tems de Saturne & du siecle d'or. Quant à ceux qui, pour déprimer ces largesses de Cimon, disent que c'étoient des moyens pour flatter le peuple, pour s'insinuer dans ses bonnes graces, & pour attirer ses faveurs, ils sont assez refutés par le reste de la vie de ce personnage, qui tenoit pour l'Aristocratie, & étoit entièrement porté pour le gouvernement des Lacédémoniens, comme il le témoigna hau-

tement en se joignant à Aristide pour s'opposer à Thémistocle qui élevoit la Démocratie plus haut qu'il ne falloit ; & depuis encore, en s'emportant extrêmement contre Ephialte, qui, pour faire plaisir au peuple, vouloit casser le Sénat de l'Aréopage.

Quoiqu'il vît tous les autres Gouverneurs de son tems, hors les seuls Aristide & Ephialte, enrichis par les concussions & les voleries qu'ils faisoient sur le public, il se maintint toujours incorruptible, conserva ses mains pures, non seulement de toute concussion, mais encore de tout présent, & continua jusqu'à la fin de sa vie de faire & dire gratuitement tout ce qui étoit utile & expédient pour la république.

CIMON, *Cimon*, Κίμων, (*a*) fameux peintre, natif de Cléone. Il est parlé de ce peintre dans un passage de Pline ; & ce passage a donné lieu à M. le comte de Caylus, de faire quelques observations, qu'on lira avec d'autant plus de plaisir, qu'elles ne servent pas peu à donner une idée du peintre dont il s'agit, & des progrès dont la peinture lui fut redevable. Voici d'abord le passage de Pline : *Hic* [*Cimon*] *Catagrapha invenit, hoc est, obliquas imagines, & varie formare vultus, respicientes, suscipientesque & despicientes ; articulis etiam membra distinxit, venas protulit, præterque in veste & rugas & sinus invenit.*

M. Durand le traduit ainsi : » Cimon, avant tous les autres, » fit des visages de profil, & » généralement toutes sortes d'ob- » jets qui se présentent obli- » quement ; & il s'avisa le pre- » mier de varier ses figures & » ses airs de tête, en diverses » manières, en les faisant tourner » ou en bas ou en haut, ou de » côté ou par derrière, selon le » sujet. Il poussa l'industrie enco- » re plus loin, en distinguant les » articles & les jointures des » membres ; ce qu'on n'avoit pas » encore tenté. Il fit paroître les » veines & les muscles, & don- » na enfin aux draperies des plis » naturels & des ondulations lé- » gères. «

Il s'en faut bien que M. le comte de Caylus adopte une telle interprétation. » Comment, » Pline, dit-il, auroit-il pu dire » que Cimon étoit le premier » qui avoit fait des visages de » profil ? Pouvoit-il ignorer que » la première tête dessinée, celle » que la fille du sculpteur Dibu- » tade avoit apperçue dans une » ombre, s'étoit présentée néces- » sairement de profil. . . . . » Et puisqu'il est ici question de » progrès, la remarque de Pline » ne doit porter que sur les nou- » veautés dont on étoit redeva- » ble à Cimon. Mais, sans m'em- » barrasser de l'expression Grec- » que *Catagrapha*, qui se trouve, » à ce que l'on m'a dit, différem- » ment écrite dans les manuscrits,

(*a*) Plin. Tom. II. p. 690. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XIX. p. 270. *& suiv.*

» il eſt à croire que Pline entendoit auſſi bien le Grec qu'on le fait aujourd'hui ; & comme il traduit en Latin le mot Grec, quel qu'il ſoit, par *obliquæ imagines* ; je crois par conſéquent qu'il faut entendre par ces mots, non des viſages de profil, mais des têtes vues en racourci. J'obſerverai même que le mot *imago*, ne doit point être pris ici pour une figure, mais ſeulement pour *une tête, un portrait.* C'étoit à peu près à quoi la peinture étoit bornée dans ſon premier âge. On n'avoit repréſenté les têtes que dans un ſeul aſpect, c'eſt-à-dire, de profil. Cimon hazarda le premier d'en deſſiner dans toutes ſortes de ſens, contraires à *celui-ci* ; & il mit, par ce moyen, une grande variété dans la repréſentation des têtes : celles, qu'il deſſinoit, regardoient tantôt le ſpectateur, c'eſt-à-dire, qu'elles ſe préſentoient de face ; quelquefois il leur faiſoit tourner la vue vers le ciel ; & d'autresfois il les faiſoit regarder en bas. Ce n'étoit point *varier les airs de têtes*, comme le dit le ſieur Durand ; la peinture n'étoit point encore parvenue à ce degré de perfection ; il ne s'agiſſoit que de poſition & non d'expreſſion & de ſentiment. Cimon ne devoit pas non plus faire voir *des têtes par derrière ;* il vouloit faire des portraits ; & ce n'auroit pas été le moyen de les rendre reconnoiſſables ; car, je ne ſors point de cette idée, que c'eſt par des portraits que les premiers peintres ont dû commencer. Que l'on examine le cœur humain, & l'on en ſera convaincu. Les choſes ne prennent faveur qu'autant qu'on y met de l'intérêt. Le grand art de Cimon conſiſtoit donc à avoir, pour ainſi dire, ouvert le premier, la porte *aux racourcis.* Ce premier pas étoit d'une grande importance, & il méritoit bien qu'on lui en fît honneur. Sans doute qu'il fit paſſer dans les attitudes de ſes figures, la même variété de poſitions qu'il avoit imaginé d'introduire dans ſes têtes, quoique Pline n'en diſe rien, & qu'il faille en effet ne point trop donner aux artiſtes, dans ces premiers commencemens de la peinture, où tout doit marcher pas à pas.

» Quant aux autres progrès que Cimon avoit fait faire à la peinture, ils n'étoient pas moins importans, & je crois qu'on les peut enviſager ainſi. *Articulis membra diſtinxit*, il entendit mieux que ceux qui l'avoient précédé, les *attachemens ;* ſans quoi les figures paroiſſent un peu roides & d'une ſeule pièce ; défaut de tous les artiſtes qui ont paru dans tous les tems. Lorſque la peinture étoit encore dans ſon enfance, les mains & les bras, les pieds & les jambes, les cuiſſes & les hanches, la tête & le col, &c. tout cela, dans leurs Ouvrages, eſt, comme on dit, *tout d'une venue*, & les figures

» n'ont aucun mouvement. Cimon avoit entrevu la néceſſité » de leur en donner. Il avoit » commencé à donner à ſes têtes » des mouvemens diverſifiés; il » étendit cela aux autres parties » de ſes figures; ce qui ne pouvoit ſe faire qu'en attachant » avec juſteſſe chaque membre » enſemble. Cela eſt plus intelligible, que de dire avec le ſieur » Durand, que le peintre *diſtingua les articles & les jointures des membres.*

» *Venas protulit.* Voici un » peintre qui commence à être » convaincu de l'utilité de l'étude de l'anatomie, & qui la met » en pratique; *il fait paroître les veines*, c'eſt-à-dire, que s'étant apperçu des effets que le » mouvement produit ſur le naturel, en changeant la ſituation » des muſcles, toutes les fois que » la figure prend une nouvelle » ſituation, il eſſaie d'en enrichir » la peinture. Il commence par » la repréſentation des veines; il » étoit bien près de connoître » l'uſage & l'office des muſcles, » & peut-être que l'expreſſion » Latine *venæ* peut ſouffrir cette » extenſion.

» L'art de la peinture n'avoit » pas fait les mêmes progrès » dans la couleur qu'on lui voit » faire dans le deſſein; ainſi, j'ai » peine à croire que le mot *venæ* » ſoit ici une expreſſion figurée, » dont Pline ſe ſoit ſervi, pour » faire entendre que Cimon avoit » animé la couleur, & y avoit, » pour ainſi dire, mis du ſang. » On dit des carnations du Titien, » qu'on voit le ſang couler ſous » la peau. Un ſiecle plus tard, » j'admettrois volontiers cette » explication; mais, il faut parler » ſuivant les tems, & les conjectures trop éloignées ne doivent point être admiſes.

» *Præterque, in veſte & rugas & ſinus invenit.* Avant Cimon » tout étoit, comme l'on voit, » extrêmement informe dans la » peinture. Les figures, vues de » profil, ne ſçavoient ſe préſenter que dans un ſeul aſpect. Les » habillemens étoient exprimés » tout auſſi ſimplement; une » draperie n'étoit qu'un ſimple » morceau d'étoffe qui n'offroit » qu'une ſurface unie. Entre les » mains de Cimon, cette draperie prend un caractère, il s'y » forme des plis. On y voit des » parties enfoncées, d'autres parties éminentes qui forment des » ſinuoſités, telles que la nature » les donne, & que doit prendre » une étoffe jettée ſur un corps » qui a du relief. «

CIMON, *Cimon*, Κίμων, vieillard extrêmement pauvre. Ayant été condamné à Rome pour quelque crime, à mourir de faim, il fut nourri dans la priſon par ſa fille, qui venoit lui donner à tetter, & qui lui ſauva la vie par cette action. Les juges, étant informés de la choſe, firent grace au pere en faveur de la fille; & l'action fut repréſentée dans un tableau, qu'on plaça enſuite dans le temple de la Piété.

CIMON, *Cimon*, Κίμων, Hiſtorien. Entr'autres choſes il avoit décrit la bataille, où les

Amazones furent taillées en pièces par les Athéniens. Cet Hiſtorien eſt cité par Arrien.

CIMON, *Cimon*, Κίμων. (*a*) Suidas parle d'un Cimon Athénien, qu'il diſtingue de Cimon, fils de Miltiade. Et après lui avoir attribué quelques traits, que les Anciens donnent à ce dernier, il ajoûte qu'il avoit compoſé un traité admirable de l'art de connoître les chevaux.

CIN, *Cin*, fut le pere des Cinéens. *Voyez* Cinéens.

CINA, *Cina*, ou plutôt Cyna. *Voyez* Cyna.

CINARADAS, *Cinaradas*, grand ſacrificateur de la Vénus que l'on honoroit à Paphos.

CINARE, *Cinarus*, iſle dont parle Athénée. Plutarque, dans ſon traité de l'exil, dit qu'elle eſt ſtérile, & que ſon terroir eſt peu favorable aux plantes. Pline la nomme Cinara. Elle étoit voiſine de l'iſle de Léros.

CINARE DE THESSALIE. On lui donne deux filles, qui, pour s'être préférées à Junon, furent métamorphoſées en marches, qu'on fouloit en entrant dans l'un des temples de cette Déeſſe

CINCIBILIS, *Cincibilis*, (*b*) roi des Alpes. Ce Prince, l'an de Rome 582, envoya des ambaſſadeurs à Rome, pour ſe plaindre du mauvais traitement que C. Caſſius, qui avoit été Conſul l'année précédente, avoit fait à quelques peuples ſes alliés, qui demeuroient entre les Alpes. Le frere de ce roi, qui porta la parole, repréſenta ſi bien l'injuſtice & la violence de ce Conſul, que le Sénat ſe crut obligé de répondre qu'il n'approuvoit pas le procédé de Caſſius; néanmoins qu'il étoit injuſte de condamner un homme ſans l'avoir entendu, ſurtout, quand il étoit abſent pour les affaires de la république; que lorſqu'il ſeroit revenu de la Macédoine, où il étoit alors, on pourroit l'accuſer en ſa préſence, & qu'on leur rendroit juſtice. Cependant, pour marquer l'eſtime qu'on faiſoit de Cincibilis, on dépêcha C. Lélius & M. Æmilius, en qualité d'ambaſſadeurs, pour lui faire connoître ce qui avoit été réſolu, & l'on renvoya les Gaulois avec de très-beaux préſens.

CINCINNATUS, *Cincinnatus*, *Voyez* QUINTIUS.

CINCIUS [L.] ALIMENTUS, *L. Cincius Alimentus*, (*c*) Auteur latin, qui géra pluſieurs emplois importans. Il fut élevé à la Préture l'an de Rome 541, ou 542, & envoyé en Sicile, pour gouverner cette province. On lui donna les ſoldats de Cannes, qui montoient à deux légions, afin qu'il pût mieux contenir les peuples confiés à ſes ſoins. Il eut le malheur d'être fait priſonnier ſur fin de la ſeconde guerre punique, vers l'an 201 avant Jeſus-Chriſt.

(*a*) Suid. Tom. I. p. 1459.
(*b*) Tit. Liv. L. XLIII. c. 5.
(*c*) Tit. Liv. L. VII. c. 3. L. XXI. c. 38. L. XXVI. c. 23, 28. L. XXVII. c. 7, 29. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. VI. p. 15, 16. T. XXI. p. 318. *& ſuiv.*

Tite Live cite ſouvent L. Cincius Alimentus comme un auteur qui avoit recueilli tout ce qui pouvoit avoir rapport aux antiquités Romaines. Il dit, par exemple, qu'il s'en rapporteroit plus volontiers à lui qu'à tout autre, ſur le nombre des troupes qu'avoit Annibal à ſon arrivée en Italie, s'il s'expliquoit clairement ſur ce nombre. Sans diſtinguer les troupes qu'Annibal avoit par lui-même, de celles qui ſe joignirent à lui ſur ſa route, il écrit qu'avec les Gaulois & les Liguriens, ce Général amena en Italie 80000 hommes d'infanterie, & 10000 de cavalerie. Puis, il ajoûte qu'il a oui dire à Annibal lui-même, que depuis qu'il eut paſſé le Rhône juſqu'à ce qu'il arrivât en Italie, où il ſe rendit, en paſſant, au ſortir de la Gaule, par le pais des Tauriniens, il avoit perdu 36000 ſoldats, & un grand nombre de chevaux & d'autres bêtes de ſomme.

L. Cincius Alimentus avoit écrit en grec des annales ou une hiſtoire Romaine. On lui attribue une autre hiſtoire en Latin, un ouvrage de l'art militaire, dont Aulu-gelle allégue quelque choſe; un autre des faſtes, rapporté par Macrobe; un autre des mots anciens; un autre du pouvoir des Conſuls; un autre de l'office de juriſconſulte.

CINCIUS [M.] ALIMENTUS, *M. Cincius Alimentus* (a) étoit tribun du peuple, l'an de Rome 548, & 204 avant J. C. Il fut un des députés qu'on envoya cette année au général P. Scipion, qu'on accuſoit de pluſieurs faits fort graves, mais qui ſe juſtifia pleinement, en montrant que la conduite qu'il avoit tenue juſques-là étoit irréprochable.

M. Cincius Alimentus fit paſſer la loi Fannia, par laquelle on régloit les dépenſes ſuperflues des banquets. Il fut auſſi l'auteur de celle qu'on appelloit Munérale, faite contre les avocats, qui prenoient de l'argent de leurs parties, pour plaider leurs cauſes: *Ne quis ob cauſam orandam, donum munuſve caperet.* La même loi renfermoit auſſi une clauſe contre ceux qui corrompoient le peuple par des préſens, pour obtenir les charges. Cette loi défendoit à ceux qui briguoient les offices, de venir aux aſſemblées avec une double robe, ſous laquelle ils puſſent cacher de l'argent, comme ils avoient accoutumé de faire, pour acheter les ſuffrages du peuple.

M. Cincius Alimentus, étant gouverneur de Piſes, l'an de Rome 558, écrivit aux conſuls des lettres, par leſquelles il leur mandoit que 20000 Liguriens, en conſéquence d'une conjuration faite dans l'aſſemblée générale de la nation, avoient pris les armes; & qu'après avoir ravagé les campagne de Luna, ils étoient paſſés dans celles de Piſes, d'où ils avoient couru & déſolé toutes les côtes maritimes. En conſéquence de cette nouvelle, le conſul Minucius, à qui la Ligurie étoit échue,

(a) Tit. Liv. L. XXIX. c. 20. L. XXXIV. c. 3, 56. Tacit. Annal. L. XI. c. 5.

pour qui cette doctrine étoit toute nouvelle, & qui ne concevoit pas comment un homme, qui débitoit de telles maximes, osoit se donner pour sage, & cela dans la ville la plus remplie de science & d'esprit, s'écria de toute sa force : *O grand Hercule, puissent les Samnites & Pyrrhus suivre cette doctrine pendant qu'ils feront la guerre aux Romains.*

Quelques jours après le départ des ambassadeurs Romains, Pyrrhus fit partir les siens. Cinéas étoit à leur tête. Il arriva à Rome avec un équipage magnifique, & il y fut reçu & traité avec une distinction particulière. Il s'aboucha avec les premiers de la ville, & leur envoya à tous & à leurs femmes, des présens de la part du roi. Personne ne les reçut. Ils répondirent tous, & leurs femmes de même, que quand Pyrrhus seroit devenu, par un traité solemnel, ami & allié de Rome, il auroit tout lieu d'être content des Romains.

Dans le peu de séjour qu'il fit à Rome, il eut grand soin, en homme sensé & en habile négociateur, de s'instruire des mœurs & des coûtumes des Romains, & sur-tout du caractère de ceux qui parmi eux avoient plus de crédit & de réputation; d'examiner leur conduite, tant publique que particulière; d'étudier la forme de leur gouvernement, & de s'informer, dans le plus grand détail qu'il lui fut possible, des forces & des revenus de la république.

Quand Cinéas eut été introduit dans le sénat, il exposa les propositions de son maître, qui offroit de rendre, sans rançon, aux Romains leurs prisonniers, qui promettoit de leur aider à conquérir toute l'Italie, & qui ne demandoit autre chose que leur amitié, & une entière sûreté pour les Tarentins. Il ne manqua pas de faire usage de toute son éloquence dans une occasion aussi importante, pour exprimer fortement le désir vif & sincère qu'avoit Pyrrhus de faire alliance avec une république si puissante & si remplie de grands hommes; & en même tems, pour mettre dans tout leur jour, les raisons pressantes qui l'obligeoient de s'intéresser, comme il faisoit, pour les habitans de Tarente.

Plusieurs des sénateurs, touchés du discours de Cinéas, paroissoient incliner à faire la paix avec Pyrrhus, la regardant comme nécessaire, ou du moins comme fort avantageuse à l'État, & cette pensée n'étoit point sans fondement ni sans raison. Les Romains venoient d'être vaincus dans une grande bataille; ils étoient à la veille d'en livrer une seconde. On avoit tout lieu de craindre, les forces de Pyrrhus étant considérablement augmentées, par la jonction de plusieurs peuples d'Italie, ses confédérés. C'étoit le vainqueur lui-même qui demandoit la paix avec autant d'empressement, que s'il avoit été vaincu, &, par conséquent, l'honneur de Rome étoit à couvert. La délibération dura plusieurs jours; & comme rien ne transpiroit au dehors, elle tenoit Cinéas dans une grande inquiétude.

Le

Le courage des Romains eut beſoin, dans ces circonſtances, d'être ranimé par le célèbre Appius Claudius, ſénateur illuſtre, que ſon grand âge, & la perte de la vue, avoient obligé de ſe retirer des affaires, & de ſe renfermer dans ſa maiſon. Son autorité entraîna tout le Sénat. D'un commun accord, & d'une voix unanime, on fit cette réponſe à Cinéas: » Que Pyrrhus commençât » par ſortir de l'Italie; qu'alors, s'il » vouloit, il envoyât demander » la paix; mais que tant qu'il ſe- » roit en armes dans leur païs, les » Romains lui feroient la guerre » de toutes leurs forces, quand » même il auroit battu mille Lé- » vinus. »

Cinéas avoit reçu des ordres de ſortir de Rome ce jour-là même, & il le fit. La réponſe du Sénat jetta Pyrrhus dans une étrange ſurpriſe. Comme il demandoit à Cinéas ce qu'il avoit penſé du Sénat & de Rome, dans le ſéjour qu'il y avoit fait, ce ſage miniſtre, qui n'étoit point accoûtumé à flatter, & qui avoit le bonheur d'avoir affaire à un maître qui ne demandoit point qu'on le flattât, lui répondit: *Que la ville lui avoit paru un temple, & le Sénat une aſſemblée de Rois.* Noble & juſte idée de l'une & de l'autre! tant les dieux étoient généralement reſpectés dans Rome, & tant les délibérations du Sénat Romain avoient de dignité & de grandeur. Et ſur la quantité d'habitans dont il avoit vu leurs villes & leurs campagnes peuplées, Cinéas lui dit, qu'il craignoit beaucoup que Pyrrhus ne combattît contre une hydre capable de s'accroître & de ſe multiplier par ſes propres forces.

CINÉAS, *Cineas*, Κινέας, (*a*) autre Theſſalien, qui avoit réduit en abrégé les livres qu'avoit compoſé Énée ſur l'art militaire. Il nous reſte encore quelque choſe de ſes ouvrages. Ce Cinéas eſt apparemment le même qui précede.

CINÉAS, *Cineas*, Κινέας, (*b*) certain traître, dont Démoſthène fait mention dans ſa harangue de la couronne.

CINÉDOPOLIS, *Cinædopolis*, (*c*) iſle de l'Aſie mineure, dans le golfe Céramique, à peu de diſtance du continent. On racónte ainſi l'origine du nom de Cinédopolis. Un jour, Alexandre le Grand ayant remarqué que ſon armée commençoit à ſe corrompre par les délices de l'Aſie, & qu'il y avoit dans ſon camp un grand nombre d'impudiques, fit rechercher avec ſoin tous ceux à qui l'on pouvoit faire juſtement des reproches ſi honteux; & pour les ſéparer des autres, il les fit mener dans une petite île du golfe de Cérame. Le lieu où ils furent tranſportés, eut part à leur infâmie; car, en mémoire de ce qu'ils y furent relégués, on l'appella Cinédopolis.

CINÉENS, *Cinæi*, peuples deſcendus de Cin. (*d*) Ils habitoient au couchant de la mer mor-

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. IV. pag. 116.
(*b*) Demoſth. de Coron. p. 521.
(*c*) Plin. T. I. p. 286. Freinſ. ſuppl. in Q. Curt. L. II. c. 10.
(*d*) Geneſ. c. 15. v. 19. Numer. c.

te, & s'étendoient assez avant dans l'Arabie Pétrée, puisque Jéthro, beau-pere de Moïse, & prêtre de Madian, étoit Cinéen, & que du tems de Saül, les Cinéens étoient mêlés avec les Amalécites.

Quoique les Cinéens fussent du nombre des peuples, dont le Seigneur avoit promis les terres aux descendans d'Abraham, cependant, en considération de Jéthro, beau-pere de Moïse, on conserva dans leur pays, tous ceux qui se soumirent aux Hébreux; les autres se retirerent apparemment parmi les Iduméens & les Amalécites. Les terres des Cinéens se trouverent dans le partage de Juda.

Balaam, ayant été appellé par Balac, roi de Moab, pour maudire les Israëlites, lorsqu'il fut sur une montagne, d'où il pouvoit voir le camp d'Israël & le païs de Cin, dit ces paroles, s'adressant aux Cinéens: » Votre demeure est » forte d'assiette; mais, quand » vous auriez établi votre demeure » dans le roc, & que vous feriez » les plus vaillans de la race de » Cin, combien de tems pourrez-» vous subsister? Car, Assur vous » prendra. » La demeure des Cinéens étoit dans des montagnes & des rochers presque inaccessibles. Le nom de Cin marque un nid, un trou, une caverne; & Cinnim en grec, se pourroit traduire par Troglodytes. Les Cinéens furent vaincus, & menés en captivité par Nabuchodonosor. Il n'est plus fait aucune mention des Cinéens depuis Saül; mais, ils subsisterent confondus avec les Iduméens, & les autres peuples de l'Arabie Pétrée.

CINÉRAIRE, *Cinerarius*, (*a*) domestique occupé chez les Romains à friser les cheveux des femmes, & à préparer les cendres qui entroient dans la poudre dont elles se servoient. Il étoit appellé Cinéraire, de ces cendres, ou de celles dans lesquelles il faisoit chauffer son fer à friser.

CINÉRARIA, *Cineraria*. (*b*) C'étoient des cellules à conserver des cendres dans des urnes de pierre ou de marbre, qu'on appelloit *Ossuaria*. Spon croit que c'est la même chose que *Columbaria*. Il y a quelque apparence que ce mot *Columbaria* s'appliquoit aussi aux *Cineraria*, quand ils avoient des trous & des niches, comme les pigeonniers. M. Fabretti prend pour un Cinérarium, un bâtiment où l'on voit une espèce de portail, & un escalier. Ce monument est représenté dans l'Antiquité de D. Bernard de Montfaucon.

CINÉRÉUS, *Cinereus*, (*c*) autrement Cendré. C'est une des couleurs, que les Inscriptions donnent quelquefois aux chevaux du Cirque.

CINGA, *Cinga*, (*d*) rivière d'Espagne, selon César. Voici ce qu'il dit de cette rivière: » Le » camp étant entre deux rivières,

24. v. 21, 22. Judic. c. 1. v. 16. Reg. L. I. c. 15. v. 6. Paral. L. I. c. 2. v. 55.

(*a*) Rosin. de Antiq. Rom. p. 583.

(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. T. V. p. 47.

(*c*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. p. 286.

(*d*) Cæs. de Bell. Civil. L. I. p. 488.

» la Segre & la Cinga, l'eſpace » de trente milles, on ne pouvoit » paſſer ni l'une ni l'autre; ainſi, » tous étoient reſſerrés dans ce » détroit. » Lucain dit :

Campoſque coërcet,
Cinga rapax.

C'eſt aujourd'hui la Cinca, qui a pluſieurs ſources aux Pyrénées ſur les frontières de France. La principale eſt près de Bielſa. Ces ſources ſe joignent à Ainſa & au-deſſus. A Caſtro, elle reçoit la rivière d'Eſſera, paſſe à Balbaſtro, à Monçon, à Alcolea, reçoit l'Alcanadre au-deſſus de Fraga, & ſe pred dans la Segre à Méquinenza. Tout ſon cours eſt dans l'Arrangon.

CINGÉTORIX, *Cingetorix*, (*a*) l'un des principaux des Trévires, du tems que Céſar faiſoit la guerre dans les Gaules. Cette cité étoit alors partagée en deux factions, dont l'une avoit pour chef Cingétorix, & l'autre Indutiomarus.

Cingétorix, qui ſe trouvoit apparemment le plus foible, vint ſe jetter entre les bras de Céſar, l'aſſurant de ſon attachement & de celui de tout ſon parti pour les Romains. Indutiomarus au contraire aſſembloit des troupes; & après avoir retiré les femmes & les enfans dans le fond de la forêt d'Ardenne, il ſe préparoit à ſoûtenir la guerre. Mais, comme il vit que pluſieurs de ceux, ſur leſquels il avoit le plus compté, effrayés par les armes de Céſar, ou gagnés par les ſollicitations de Cingétorix, ſe détachoient de lui; il craignit d'être abandonné, & il prit enfin, quoique de mauvaiſe grace, le parti de la ſoumiſſion. Céſar, qui ne vouloit pas s'arrêter dans ce païs, feignit de recevoir ſes excuſes, & lui accorda la paix; mais en exigeant de lui deux cens ôtages, & entr'autres ſon propre fils. Indutiomarus, déjà peu content, fut encore extrêmement piqué des careſſes que Céſar faiſoit à Cingétorix, & du ſoin qu'il prenoit de lui concilier les eſprits des principaux de la nation. Il ſe retira, le dépit dans le cœur, & avec le deſſein de renouveller la guerre à la première occaſion. C'eſt ce qu'il ne tarda pas à exécuter.

En effet, dans une aſſemblée générale, qu'il fit convoquer bientôt après, Cingétorix fut déclaré ennemi. Il avoit pourtant épouſé la fille d'Indutiomarus. Mais, ſa qualité de gendre ne fut pas capable de modérer le reſſentiment de ce beau-pere. Bien plus, tous les biens de Cingétorix furent confiſqués. Malgré cela, toujours fidele au parti qu'il avoit embraſſé, il alla informer les Romains de ce qui ſe paſſoit. Ceux-ci, profitant de l'avertiſſement, marcherent contre Indutiomarus, dont la tête fut miſe à prix. L'entrepriſe réuſſit; car, la tête de ce Général ne tarda pas à être apportée au camp des Romains. La mort d'Indutio-

(*a*) Cæſ. de Bell. Gall. L. V. p. 159, 160, 208. L. VI. p. 219. Crév. Hiſt. Rom. Tom. VII. p. 152, 153, 172.

marus fut ſuivie de la reddition générale du païs, dont on confia le gouvernement avec une autorité abſolue à Cingétorix, pour le récompenſer de ſa fidélité conſtante au peuple Romain.

CINGÉTORIX, *Cingetorix*, (*a*) roi d'un canton de la grande Bretagne. Ce Prince ſe joignit à trois autres rois du païs pour attaquer le camp de Céſar; mais, leurs efforts ne réuſſirent pas. Ils furent repouſſés avec une perte conſidérable des leurs.

CINGILIE, *Cingilia*, (*b*) ville d'Italie, qui appartenoit aux Veſtins. Elle fut emportée d'aſſaut l'an de Rome 430, par le conſul D. Junius, qui en accorda le butin à ſes ſoldats, pour récompenſer une valeur, à qui les ennemis avoient inutilement oppoſé leurs portes & leurs murailles.

CINGONIUS VARRON, *Cingonius Varro*, (*c*) Sénateur Romain. L'an de J. C. 61, Pédanius Sécundus fut aſſaſſiné chez lui par un de ſes eſclaves; & ſuivant un ancien uſage, tous les autres eſclaves, qui s'étoient trouvés dans la maiſon dans cette circonſtance, & qui étoient au nombre de quatre cens, furent condamnés à mort. Cingonius Varron opina encore pour que l'on bannît de l'Italie tous les affranchis, qui avoient logé ſous le même toit avec leur patron aſſaſſiné. Néron jugea qu'il ſuffiſoit bien que la commiſération n'eût point adouci la loi, & il ne voulut point qu'on y ajoûtât une nouvelle rigueur.

Cingonius Varron, étant conſul déſigné, fut mis à mort par l'ordre de l'Empereur, comme complice de Nymphidius, vers l'an de J. C. 68. Mais, comme il n'avoit point été oui dans ſes défenſes, il paſſa pour innocent dans l'eſprit du public.

CINGULUM, *Cingulum*, (*d*) ville d'Italie, ſituée dans le Picénum. Céſar en fait mention dans le premier livre de ſes Commentaires ſur la guerre civile. Il dit qu'il lui vint des députés de Cingulum, ville que Labiénus avoit fait bâtir à ſes dépens. Ces députés lui ayant promis qu'on feroit tout ce qu'il ordonneroit, il demanda qu'on lui envoyât des troupes, ce qui fut exécuté.

Cicéron parle auſſi de la ville de Cingulum dans une de ſes lettres à Atticus. » Nous ſommes » maîtres de Cingulum, dites-» vous, & nous avons perdu An-» cone. » Pline en nomme les habitans *Cingulani*, & Frontin fait mention de *Cingulanus ager*. Silius Italicus, dit:

Celſis Labienum Cingula Saxa
Miſerunt muris.

C'eſt aujourd'hui Cingoli ou Cingolo dans l'état de l'Égliſe, & dans la marche d'Ancone ſur le Muſone.

(*a*) Cæſ. de Bell. Gall. p. 176.
(*b*) Tit. Liv. L. VIII. c. 29.
(*c*) Tacit. Annal. L. XIV. c. 45. Hiſt. L. I. c. 6. 37. Crév. Hiſt. des Emp. T. II. p. 349. T. III. p. 10.
(*d*) Cæſ. de Bell. Civil. L. I. p. 451. Cicer. ad Attic. L. VII. Epiſt. 11.

CINIFLONS, *Ciniflones*, étoient les mêmes que les Cinéraires. *Voyez* Cinéraire.

CINITHIENS, *Cinithii*, (*a*) peuples d'Afrique, dont parle Tacite. Cet auteur dit que ce n'étoit pas une nation à mépriſer. Vers l'an de Jeſus-Chriſt, ſous l'empire de Tibère, les Cinithiens ſe joignirent à Tacfarinas & à Mazippa contre les Romains.

Il y en a qui placent ces peuples aux environs de la petite Syrte. Ortélius prétend qu'il faut lire Cinyphiens, du nom du fleuve Cinyphe, ſur les bords duquel habitoit cette nation.

CINNA [L. CORNÉLIUS], *L. Cornelius Cinna*, Λ. Κορνήλιος Κίννας, (*b*) l'un des plus violens oppreſſeurs de la République. Il étoit Patricien, & de la faction oppoſée à Sylla, quoique ſon proche parent. Ce dernier, cependant, ne s'oppoſa point à ce qu'on le nommât Conſul pour l'année 665, & avant J. C. 87. Seulement il prit la précaution de le mener au Capitole, & là de lui faire prêter ſerment qu'il n'agiroit point contre ſes intérêts. L. Cornélius Cinna fit le ſerment preſcrit en préſence de pluſieurs témoins, & tenant en ſa main une pierre, il pria Jupiter, s'il manquoit à ſes engagemens, de le chaſſer de la ville, comme il jettoit lui-même cette pierre hors de ſa main. Il eſt étonnant que Sylla pût prendre quelque confiance aux ſermens d'un ambitieux. Il ne s'y fia pas tellement, qu'il ne prît encore la précaution de lui donner pour collegue Cn. Octavien, homme de bien, amateur de la paix & du bon ordre, mais trop doux pour réſiſter à un furieux. Sylla eut bientôt lieu de ſe repentir de tous ces ménagemens.

En effet, à peine L. Cornélius Cinna fut-il entré en charge, qu'il fit voir combien Sylla avoit eu tort de prendre quelque confiance en lui, & de le croire capable de reſpecter ſon ſerment. Il n'eut rien plus à cœur que de le preſſer de ſortir de l'Italie, alléguant, pour raiſon, la néceſſité d'arrêter les progrès de Mithridate, mais dans le fond ne cherchant qu'à ſe délivrer d'un tel ſurveillant, pour exécuter ſes projets en toute liberté. Sylla, par cette même raiſon, ne ſe preſſoit pas. Le Conſul s'aviſa, pour vaincre ſes retardemens, de le faire accuſer par le tribun M. Virgilius. Une loi mettoit à l'abri de ces ſortes de pourſuites ceux qui étoient employés pour le ſervice de la République. Sylla donc laiſſant là le Conſul & le Tribun, ſe mit en mer, & paſſa en Grece.

L. Cornélius Cinna ne ſe vit pas plutôt débarraſſé du ſeul obſtacle qui le retenoit, qu'il commença à travailler au rappel de C. Marius. Turbulent & inquiet, il ne pouvoit ſupporter le repos & le

(*a*) Tacit. Annal. L. II. c. 52. Crév. Hiſt. des Emp. T. I. p. 452.

(*b*) Corn. Nep. in Tit. Pomp. Attic. c. 2. Appian. p. 389. *& ſeq.* Plut. T. I. p. 458. *& ſeq.* Vell. Paterc. L. II. c. 20. *& ſeq.* Tacit. Hiſt. L. III. c. 83. Roll. Hiſt. Ancien. T. V. p. 345. Crév. Hiſt. Rom. T. V. p. 555, 556. *& ſuiv.* T. VI. p. 7. *& ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſc. & Bell. Lett. T. V. pag. 182. *& ſuiv.*

calme. De plus, une ambition inſenſée le portoit à vouloir ſe rendre maître de la République. Enfin, à ces motifs, ſe joignirent trois cens talens, qui lui furent donnés par les partiſans de C. Marius. C'eſt Appien qui rapporte ce dernier fait, & qui avoit obſervé un peu auparavant que des perſonnes très riches, hommes & femmes, s'intéreſſoient pour cet illuſtre fugitif.

L. Cornélius Cinna prit donc en main ſa cauſe, & ſembla prendre en même tems ſon eſprit; car, il eut ſoin de déguiſer ſa marche, & d'aller à ſon but par des voies obliques. Il ne manifeſta point d'abord le deſſein qu'il avoit de rétablir les exilés; mais, il entreprit de remettre en vigueur la loi qu'avoit portée le tribun Sulpicius pour mêler les nouveaux citoyens dans leurs anciennes tribus. A ce ſignal, une multitude immenſe de ces nouveaux citoyens accoururent dans la ville; & Rome redevint le théâtre d'une diviſion furieuſe, les anciens réſiſtant auſſi vigoureuſement qu'ils ſe voyoient attaqués. Les deux partis avoient chacun un Conſul à leur tête; les deux partis prennent les armes. L. Cornélius Cinna, comme le plus audacieux, en fit uſage le premier.

Le plus grand nombre des tribuns du peuple s'oppoſoit à la loi; il n'y avoit pas moyen de paſſer outre, ſans employer la violence. Auſſi vit-on dans le moment briller les épées, & une foule de ſéditieux, L. Cornélius Cinna à la tête, ſe jetter ſur les Magiſtrats oppoſans, pour les chaſſer de la tribune. Alors, Cn. Octavien, au tour duquel s'étoient rangés en armes les anciens citoyens, & tous ceux qui aimoient la tranquillité publique, entre dans la place, attaque les factieux, les coupe en deux bandes & les diſperſe. Puis, reſpectant la dignité conſulaire dans L. Cornélius Cinna, & ne voulant point en venir aux mains avec ſon collegue, il tourne vers le temple de Caſtor. Mais, ceux qui l'accompagnoient, n'imiterent pas ſa timide circonſpection. Ils pouſſent leur avantage, tuent un grand nombre des adverſaires, & menent battant les autres juſqu'aux portes de la ville. L. Cornélius Cinna, qui étoit ſupérieur par le nombre, étonné de ſe voir vaincu, a recours à la dernière reſſource des déſeſpérés. Il appelle à lui les eſclaves, en leur promettant la liberté. Ce fut inutilement; perſonne ne ſe joignit à lui, & il fut obligé d'abandonner la ville, & de ſe retirer en Campanie. Le combat avoit été très ſanglant. Cicéron aſſure que la place publique regorgea du ſang des citoyens, & fut toute remplie de monceaux de corps morts; & Plutarque fait monter à dix mille le nombre de ceux qui périrent du côté ſeulement de L. Cornélius Cinna. Il emmena avec lui quelques Sénateurs, dont le plus illuſtre, ſans comparaiſon, étoit Sertorius. Des circonſtances malheureuſes pour ce grand homme l'avoient jetté dans ce parti.

Cependant, le Sénat fit le pro-

cès à L. Cornélius Cinna, & déclara la place de Conſul, qu'il occupoit, vacante tant par déſertion, que pour le crime d'avoir appellé les eſclaves à la liberté; affront dont L. Cornélius Cinna étoit bien digne, mais d'un exemple qui pouvoit être fâcheux. On lui ſubſtitua L. Cornélius Mérula, qui étoit prêtre de Jupiter, *Flamen Dialis.*

L. Cornélius Cinna, ainſi pouſſé à bout, n'avoit plus de reſſource que dans les gens de guerre. Comme l'Italie n'étoit pas encore entièrement pacifiée, & que les Samnites étoient toujours en armes, les Romains tenoient auſſi des armées de différens côtés, & il y en avoit une actuellement en Campanie, que commandoit App. Claudius. L. Cornélius Cinna, ayant gagné les principaux officiers de cette armée, entra dans le camp; & les ſoldats s'étant raſſemblés au tour de lui, il renvoya ſes Licteurs, comme n'étant plus qu'un ſimple particulier. En même tems, verſant des larmes en abondance, il adreſſa ce diſcours à la multitude: » Chers citoyens, » j'avois reçu de vous la première » dignité de la République, & le » Sénat m'en a privé ſans votre » conſentement. Ce ne ſont pas » néanmoins mes diſgraces perſonnelles qui me touchent le » plus. Je plains vos droits violés, votre pouvoir anéanti; » car, qui déſormais s'empreſſera de ſolliciter les ſuffrages des » Tribus? Qui ſe donnera des » mouvemens pour mériter vos » bonnes graces? Comment vous » ſera-t-il permis de vous regarder comme les maîtres des » élections, comme les diſtributeurs des emplois & des dignités, ſi vous ne pouvez aſſurer » la jouiſſance de vos bienfaits à » ceux que vous en avez revêtus, » & ſi vos créatures ſont expoſées » à ſe voir dépouillées ſans vous, » de ce que vous ſeuls leur avez » donné? » Il ajoûta pluſieurs autres choſes dans le même ſens, & termina ſon diſcours par deſcendre du tribunal, déchirant ſes habits, & ſe jettant aux pieds des ſoldats. Tous attendris d'un tel ſpectacle, le relevent, le font remonter ſur le tribunal, l'invitent à rappeller ſes Licteurs, & lui proteſtent qu'ils le reconnoiſſent toujours pour Conſul. En même tems, les officiers qui avoient été gagnés s'avancent, & lui prêtent ſerment les premiers comme à leur Général. Puis ils font faire le même ſerment chacun aux troupes qu'il commandoit.

C'en étoit aſſez pour mettre L. Cornélius Cinna en état de ne rien craindre. Mais, il vouloit de plus ſe rendre redoutable à ſes adverſaires, & reprendre ſur eux l'autorité du gouvernement, dont ils s'étoient mis en poſſeſſion. Ainſi, pour groſſir ſon parti, il courut dans toutes les villes d'Italie, repréſentant aux nouveaux citoyens que c'étoit leur querelle qu'il avoit ſoûtenue, & qu'il avoit été la victime de ſon zele pour leurs intérêts. Il fut écouté ſans doute favorablement; il trouva & hommes & argent en abondance; & il vit à ſes ordres juſqu'à trois

cens cohortes ou trente légions, formées des différens peuples d'Italie ; puiſſance formidable, & qu'il n'eſt pas à croire qu'il ait réunie enſemble en corps d'armée, mais qui doit faire concevoir combien grandes étoient ſes forces, & combien avoient lieu de trembler ceux qui l'avoient chaſſé de Rome.

Pendant ce tems-là arrive C. Marius, qui juſque-là s'étoit tenu en Afrique. L. Cornélius Cinna ſe hâta de le recevoir, & le déclara Proconſul. Alors, il marcha contre Rome, & en forma le ſiege avec quatre armées, qui ſe poſterent, l'une ayant C. Marius pour chef au-deſſous de la ville du côté de la mer ; l'autre commandée par Sertorius, au-deſſus. L. Cornélius Cinna lui-même & Carbon prirent leurs quartiers entre ceux de C. Marius & de Sertorius. Leur première attention fut d'affamer la ville ; ce qui leur fut aiſé, parce qu'ils étoient maîtres du Tibre. La diſette augmentant de jour en jour, commença à exciter les plaintes & les murmures de la multitude ; de ſorte que le Sénat découragé, & appréhendant que la ville ne fût priſe de force, ou livrée par trahiſon, envoya des députés à L. Cornélius Cinna pour traiter d'accommodement.

L. Cornélius Cinna les arrêta tout court, en leur demandant ſi ceux qui les envoyoient, le reconnoiſſoient pour Conſul. Ils n'avoient point, ce qui eſt aſſez ſurprenant, d'inſtructions ſur cet article, & ils s'en retournerent ſans avoir même entamé la négociation. Cette démarche de foibleſſe que le Sénat avoit faite, n'eut donc d'autre fruit que d'accroître la conſternation de ceux qui lui étoient attachés, & de rehauſſer le courage de l'ennemi. Il ne reſtoit d'autre reſſource à cette auguſte compagnie que de tranſiger avec L. Cornélius Cinna, aux conditions les plus douces qu'il ſeroit poſſible d'obtenir. La plus grande difficulté c'étoit de lui rendre le conſulat, L. Cornélius Mérula en ayant été revêtu ; mais, celui-ci, par amour pour ſa patrie, conſentit à l'abdiquer.

Alors, on envoya de nouveaux députés à L. Cornélius Cinna, avec ordre de le reconnoître pour Conſul. Leurs inſtructions étoient fort courtes. Ils n'étoient chargés de demander autre choſe à L. Cornélius Cinna, ſinon qu'il jurât d'épargner la vie des citoyens. Il ne daigna pas faire de ſerment, & voulut qu'on ſe contentât de la parole qu'il donnoit de ne cauſer volontairement la mort à perſonne. On va voir comment il tint cette parole ; mais, il n'auroit pas été plus fidele au ſerment. Il ajoûta un avis pour Cn. Octavien : *Qu'il ne ſe hazarde point à paroître en public*, dit-il aux députés, *de peur que contre mon gré il ne lui arrive malheur.* Il donna cette audience étant aſſis ſur ſon tribunal, ayant devant lui ſes Licteurs, & environné de tout l'appareil de la majeſté conſulaire.

L. Cornélius Cinna, ſe voyant vainqueur, tint un grand conſeil avec C. Marius & les principaux

chefs de leur parti, pour délibérer ſur la maniere dont ils uſeroient de la victoire. Il fut conclu que ſans s'embarraſſer des paroles données aux députés du Sénat, ils feroient main-baſſe ſur tous leurs ennemis; afin que leur faction, demeurant ſeule maîtreſſe du gouvernement, diſpoſât de tout avec une entiere autorité.

Cependant, le Sénat, qui ignoroit cette cruelle délibération, ne tarda pas à envoyer de nouveaux députés pour inviter L. Cornélius Cinna & C. Marius à entrer dans la ville. Car, on avoit ajoûté expreſſément le nom de C. Marius, parce qu'on ſçavoit fort bien que c'étoit lui qui étoit l'ame de tous ces mouvemens, & que L. Cornélius Cinna, à proprement parler, ne faiſoit que lui prêter ſon nom. L. Cornélius Cinna fit donc ſon entrée, précédé de ſes Licteurs, & environné de ſes gardes. Auſſi-tôt Rome fut livrée à toutes les horreurs de la guerre. Toutes les portes de la ville furent fermées, afin que perſonne ne pût s'enfuir; & ſous prétexte de chercher les ennemis de C. Marius, les ſoldats ſe répandirent dans tous les quartiers. Un très-grand nombre de citoyens furent tués, les femmes déshonorées, les maiſons pillées. En un mot, Rome fut traitée comme une ville priſe d'aſſaut.

L'année ſuivante, L. Cornélius Cinna ſe nomma Conſul avec C. Marius ſans aucune forme d'aſſemblée ni d'élection. Il le fut encore avec Carbon l'année d'après, qui étoit la 667.e de Rome; & comme ſi cette dignité lui fût devenue propre, l'année ſuivante l'en vit revêtu pour la quatrième fois. Cette année fut en même tems la dernière de ſa vie. Sa mort eſt racontée différemment par les Auteurs.

Selon Plutarque, Pompée, quelque tems après ſon mariage avec Antiſtia, ſe rendit au camp de L. Cornélius Cinna, où il fut d'abord en butte à la calomnie. C'eſt pourquoi, croyant avoir tout à craindre d'un Général comme celui-là, il ſe déroba ſecrétement. Comme on ne le vit plus paroître, il ſe répandit auſſi-tôt un bruit dans l'armée que L. Cornélius Cinna l'avoit fait tuer; & ſur le moment ceux qui haïſſoient L. Cornélius Cinna, & qui ne pouvoient le ſupporter accoururent pour ſe jetter ſur lui. Il prit la fuite, & ayant été atteint par un capitaine, il ſe jetta d'abord à ſes genoux & lui préſenta ſon anneau qui lui ſervoit de cachet, & qui étoit d'un fort grand prix. Le capitaine répondit avec inſolence: *Mais, je ne viens pas pour ſceller un contrat, je viens pour punir un Tyran injuſte & impie*, & le tua.

Appien donne un autre motif à la ſédition des ſoldats, & voici comment il rapporte la mort de L. Cornélius Cinna.

Sylla, qui avoit fait la paix avec Mithridate, ſe préparoit à revenir en Italie. L. Cornélius Cinna & Carbon, s'étant déclarés eux-mêmes Conſuls, léverent auſſi-tôt de nouvelles troupes, dans l'intention de les faire paſſer par mer dans la Liburnie, &

d'aller à ſa rencontre. Ceux qui paſſerent les premiers, aborderent heureuſement ; mais, ceux qui les ſuivirent, furent repouſſés par la tempête ſur les côtes de l'Italie. Les ſoldats, étant ſortis des vaiſſeaux, déclarerent qu'ils ne vouloient point faire la guerre contre leurs citoyens, & ſe retirerent dans leur païs. Leur exemple fut ſuivi par le reſte des troupes, qui refuſa de s'embarquer. L. Cornélius Cinna indigné fit convoquer une aſſemblée pour reprocher à ſes ſoldats leur déſobéiſſance, & peut-être pour les en punir. Ils s'y rendirent, la colère peinte ſur le viſage, & très-diſpoſés à une révolte ouverte, lorſqu'un Licteur, qui vouloit faire faire place à L. Cornélius Cinna, frappa un ſoldat qui ne ſe rangeoit pas aſſez vîte. Un camarade de celui-ci maltraita le Licteur. L. Cornélius Cinna ayant voulu faire arrêter ce ſoldat, auſſitôt le camp retentit de cris affreux, les pierres volerent de toutes parts, & ceux qui étoient auprès de L. Cornélius Cinna le tuerent.

C'étoit un gain pour L. Cornélius Cinna, comme le remarque Velleïus Paterculus, de périr dans une ſédition de ſoldats. Il méritoit les plus grands ſupplices, & il ne pouvoit les éviter, s'il fût tombé entre les mains de Sylla vainqueur. Mais, quant aux éloges que le même Auteur donne à ſon courage & à ſa bravoure, il eſt fort douteux que l'on doive y ſouſcrire. Dans tout ce qu'a fait L. Cornélius Cinna, on ne voit que les intrigues d'un factieux; & s'il domina pendant trois ans dans Rome, il en fut redevable à l'abſence de Sylla, & non pas à ſon propre courage.

Au reſte, la narration de Plutarque, touchant la mort de L. Cornélius Cinna, eſt très-ſuſpecte, quand on l'examine de près. Il dit que Pompée étoit dans le camp de L. Cornélius Cinna, c'étoit apparemment pour ſervir ſous lui. Or; ce fait ne paroît nullement vraiſemblable; car, il eſt conſtant par le témoignage de Velleïus Paterculus, & par celui de l'auteur de l'Épitome de Tite-Live, que Pompeius Strabon, pere de Pompée, après avoir long-tems reſté neutre entre les deux partis, pour être en état de choiſir celui qui lui ſeroit le plus avantageux, ſe déclara enfin contre L. Cornélius Cinna, à qui il livra bataille ſous les murs de Rome. Il eſt encore certain, par Cicéron, par Velleïus Paterculus & par Plutarque même, que Pompée ſervit ſous ſon pere dans la guerre contre L. Cornélius Cinna. Plutarque rapporte même que celui-ci ſuborna un Lucius Térentius, qui faiſoit chambrée avec le jeune Pompée, & qui s'engagea à l'aſſaſſiner, pendant que d'autres conjurés devoient mettre le feu à la tente du pere. On ne peut encore douter que Pompée, après le retour de Sylla, n'ait pris hautement ſon parti, & l'on ſçait les ſervices importans qu'il lui rendit. A la vérité, Appien dit que lorſque Sylla revint en Italie, Pompée ne paſſoit pas pour être

porté pour lui ; mais s'il eſt vrai que Pompée ait eu quelque chagrin contre Sylla, il ne dura pas long-tems, & il ſe déclara pour lui quelque tems après ſon retour.

De tous ces faits, il faut conclure qu'il n'eſt point croyable que Pompée, après la mort de ſon pere, ſe ſoit lié d'intérêt avec les ennemis de ſa maiſon, qu'il ſe ſoit livré lui-même à un homme qui avoit voulu le faire tuer par une noire trahiſon, & que dans la ſuite il ait repris le parti de Sylla qu'il avoit abandonné ; & ſi ces faits ſont vrais, Plutarque eſt inexcuſable de ne les avoir pas marqués préciſément, ſoit pour éclaircir ſa narration, & pour prévenir l'embarras d'un lecteur attentif, tout étonné de voir Pompée dans le camp de ſes plus cruels ennemis, ſoit pour faire remarquer la légereté de Pompée, puiſque Plutarque dit lui-même que ſon but principal eſt de peindre le caractère & les mœurs, & de faire le portrait de l'ame. Mais, cette inconſtance de Pompée, quoiqu'elle ne ſoit pas moralement impoſſible, ne doit pas être ſuppoſée, lorſqu'aucun Hiſtorien n'en parle pas formellement ; & cette circonſtance de la narration de Plutarque ſuffit ſeule pour la faire rejetter. Il faut donc s'en tenir à ce que dit Appien ; car, il ne paroît pas poſſible de concilier ces deux narrations.

Un Sçavant l'a pourtant voulu faire, ou plutôt des deux il n'en a fait qu'une, en ajoûtant à l'une, & en retranchant à l'autre ; c'eſt Freinshémius. Quoique l'ouvrage de cet Auteur en général ſoit très-bon, on oſe dire qu'en cette occaſion il a prévariqué contre les règles de l'hiſtoire. Dans le 83.e livre de ſes ſupplémens ſur Tite-Live, en rendant compte de la mort de L. Cornélius Cinna, il adopte d'abord le commencement de la narration de Plutarque, & après avoir dit que Pompée fut obligé de ſortir du camp, & que les ſoldats crurent qu'il avoit été tué, il paſſe au récit d'Appien ; & ſupprimant tout ce que cet Hiſtorien dit du refus que les ſoldats firent de marcher contre Sylla, il raconte que L. Cornélius Cinna s'avançant pour appaiſer ſes ſoldats irrités contre lui, parce qu'ils le croyoient auteur de la mort de Pompée, ſon Licteur frappa un ſoldat, & le reſte qui eſt dans Appien ; puis il revient à Plutarque ſur la manière dont fut tué L. Cornélius Cinna. Ainſi, il a compoſé ſa narration de circonſtances, qu'il applique à des faits, dont ne parle pas l'Auteur d'où il les a tirées ; il rejette ce qui pourroit faire connoître la différence qu'il y a entre Plutarque & Appien, & il induit ainſi en erreur ceux qui ne liront pas les originaux, & qui s'en repoſeront ſur lui.

On peut apprendre de ces remarques critiques, qui ſont de M. Secouſſe, avec quelle précaution il faut lire certains Auteurs, & combien il y a peu à compter, ſur ce qu'ils nous racontent quelquefois. Les Anciens & les Modernes ſont dans ce cas aſſez fréquemment. Un peu de Pyrrhoniſ-

me, en fait d'hiſtoire, loin de nuire, peut devenir très-utile, ſur tout s'il donne lieu à des recherches, qui faſſent diſtinguer la vérité du menſonge.

CINNA [L. CORN.], (a) *L. Cornelius Cinna*, Λ. Κορνήλιος Κίννας, préteur l'an de Rome 708. Ce fut un de ceux qui eurent part au meurtre de Céſar. Peu de tems après qu'il eut été aſſaſſiné, L. Cornélius Cinna, s'aviſa un jour d'invectiver contre lui d'une manière outrageuſe. Il alla juſqu'à ſe dépouiller des ornemens de ſa magiſtrature, qu'il diſoit avoir reçue d'un tyran contre les loix. Le peuple, à qui la mémoire de Céſar étoit chere, témoigna ſon indignation par des clameurs & par des menaces contre L. Cornélius Cinna.

CINNA [HELVIUS], *Helvius Cinna*, (b) tribun, qui étoit un des amis de Céſar. La nuit qui précéda le meurtre de ce dernier, Helvius Cinna eut un ſonge aſſez étrange. Il ſongea, dit-on, que Céſar l'invitoit à ſouper, & que comme il le refuſoit, Céſar le prit par la main, & l'entraîna malgré lui, quelque réſiſtance qu'il pût faire. Dès qu'il eut appris que l'on brûloit dans la place le corps de Céſar, il ſe leva & alla lui rendre les derniers honneurs, quoique ce ſonge lui demeurât toujours ſur le cœur, & qu'il eût même la fièvre. Dès qu'il parut ſur la place, quelqu'un du peuple dit ſon nom à un autre qui le demandoit; cet autre le dit à ſon voiſin, & dans le moment il courut de bouche en bouche que c'étoit un de ceux qui avoit tué Céſar; car, parmi les conjurés, ainſi qu'on l'a dit dans l'article précédent, il y en avoit un qui portoit auſſi le nom de Cinna; & le prenant pour ce meurtrier, tout le peuple ſe jetta ſur lui, & le mit en pieces dans la place même.

Ce malheureux, ſelon Plutarque, étoit un poëte. C'étoit peut-être celui dont il eſt parlé ci-après.

CINNA [CN. CORNÉLIUS], *Cn. Cornelius Cinna*, (c) petit fils, ou arrière-petit fils de Pompée, étant fils d'une petite fille de ce grand homme. Il ne fut point héritier des qualités éminentes de ſon ayeul; car, ce fut un homme de peu de mérite. Il fut dénoncé à Auguſte, comme chef d'une conjuration tramée contre lui. C'étoit un des complices qui donnoit cet avis, & il marqua le lieu, le tems, les arrangemens pris pour tuer l'Empereur, pendant qu'il offriroit un ſacrifice; de façon que le crime étoit avéré, & ne pouvoit ſouffrir aucun doute. Auguſte réſolut de faire juſtice du perfide Cn. Cornélius Cinna, & indiqua à cet effet pour le lendemain un conſeil de ſes amis.

L'intervalle de la nuit donna lieu à des réflexions, dont il fut

(a) Appian. p. 504. Plut. Tom. I. p. 992. Crév. Hiſt. Rom. T. VIII. p. 63.

(b) Plut. T. I. p. 740, 993. Appian. p. 521. Crév. Hiſt. Rom. Tom. VIII. p. 72, 73.

(c) Crév. Hiſt. des Emp. Tom. I. p. 201. *& ſuiv.*

violemment agité, n'enviſageant qu'avec une ſorte d'effroi la néceſſité de condamner un citoyen de la plus haute nobleſſe, & qui, à ce ſeul article près, étoit ſans reproche. Il ne pouvoit plus ſe déterminer à ordonner la mort d'un coupable, lui qui autrefois avoit dicté en ſoupant avec Marc-Antoine, l'édit de la proſcription. Ayant donc contremandé ſes amis, & ayant appellé Cn. Cornélius Cinna ſeul, il fit ſortir tout le monde de ſa chambre, lui ordonna de s'aſſeoir, & lui parla en ces termes: » J'exige avant tout, » que vous m'écoutiez ſans m'in» terrompre, que vous me laiſ» ſiez achever tout ce que j'ai à » dire, ſans vous récrier. Lorſque » j'aurai fini, vous aurez toute » liberté de me répondre. Je vous » ai trouvé, Cinna, dans le camp » de mes ennemis. Vos engage» mens mêmes contre moi n'é» toient pas l'effet d'un choix qui » pût changer, mais une ſuite de » votre naiſſance. Dans de telles » circonſtances, je vous ai accor» dé la vie, je vous ai rendu » votre patrimoine. Vous êtes » aujourd'hui ſi riche, & dans » une ſituation ſi floriſſante, que » pluſieurs des vainqueurs portent » envie à la condition du vaincu. » Vous avez ſouhaité un ſacerdo» ce, & je vous l'ai donné par » préférence ſur des compéti» teurs, dont les peres avoient » combattu pour moi. Après que » je vous ai comblé de tant de » bienfaits, vous voulez m'aſſaſ» ſiner. «

A ce mot, Cn. Cornélius Cinna s'étant écrié qu'une telle fureur étoit bien loin de ſa penſée: » Vous ne me tenez point paro» le, reprit Auguſte; nous étions » convenus que vous ne m'in» terromperiez point. Oui, je » vous le répète, vous voulez » m'aſſaſſiner. « Il lui expoſa en détail toutes les circonſtances, tous les apprêts; il lui nomma les complices; & en particulier celui qui devoit porter le premier coup. Il finit en lui diſant: » Je vous » fais grace de la vie une ſeconde » fois, Cinna. Je vous ai épargné, » quoique vous fuſſiez mon en» nemi; je vous pardonne main» tenant que vous avez ajoûté à » ce titre ceux de traître & de » parricide. Commençons aujour» d'hui à être amis ſincerement; » piquons nous d'émulation, moi » pour ſoûtenir mon bienfait, » vous pour y répondre; efforçons-nous de rendre douteux » s'il y aura de ma part plus de » généroſité, ou de la vôtre plus » de reconnoiſſance. «

A un langage ſi noble, il joignit les effets. Il donna à Cn. Corn. Cinna le Conſulat pour l'année ſuivante, ſe plaignant obligeamment de la circonſpection timide qui l'avoit empêché de le demander. L. Cornélius Cinna, de ſon côté, fit preuve de ſenſibilité & de bon cœur. Il devint ami fidele du Prince, à qui il étoit deux fois redevable de la vie, & en mourant il l'inſtitua ſon ſeul héritier.

CINNA [C. HELVIUS], (a) *C. Helvius Cinna*, poëte Latin,

(a) Quintil. L. X. c. 4.

qui vivoit du tems des Triumvirs. Il avoit compoſé un poëme en vers hexamètres, intitulé *Smyrna*, dans lequel il décrivoit l'amour inceſtueux de Myrrha. Pluſieurs Auteurs en ont fait mal à propos une tragédie, qu'ils ont appellée la Smyrne de C. Helvius Cinna, & n'ont pas fait attention que σμύρνα en Grec, étoit la même choſe que Myrrha, & que les vers que Servius & Priſcien nous ont conſervés de cette piece, quoiqu'en petit nombre, ſuffiſent pour faire voir, que ce n'étoit pas une piece de théatre.

M. de la Monnoie a repris le pere Briet, de ce qu'il dit de C. Helvius Cinna, dans l'introduction à ſon livre intitulé: *Acutè dicta veterum Poëtarum Latinorum.* Le pere Briet ayant lu, dit-il, ces mots dans le recueil d'anciennes épigrammes, donné par Pierre Pithou en 1590, *In commentarium L. Craſſitii grammatici in Smyrnam. C. Helvii Cinnæ*; & trompé par le point mis mal à propos après *Smyrnam*, crut que C. Helvius Cinna étoit l'auteur, non ſeulement de l'épigramme *uni Craſſitio*, qui étoit autant contre C. Helvius Cinna lui-même, que contre Craſſitius, mais encore des quatre ſuivantes, dont la premiè-re a pour titre, *de Achille*, la ſeconde, *de Telepho*, les deux autres, *in Xerxem*. La faute du pere Briet, ajoûte M. de la Monnoie, a entraîné M. Baillet & beaucoup d'autres dans la même mépriſe. Mais, M. de la Monnoie s'eſt lui-même trompé; & ce que le pere Briet dit, eſt juſte.

CINNAMOMINUM, (*a*) *Cinnamomimum*, ſorte de parfum dont la compoſition étoit de grande dépenſe.

CINNAMUS [PUBLIUS], *Publius Cinnamus.* (*b*) Nous ne le connoiſſons que par ſon tombeau. Le ſens de l'Inſcription eſt tel: *Publius Confectus Ariſtus a fait faire ce monument pour Publius Cinnamus ſon cher fils d'un ſi doux naturel. Il l'a fait auſſi pour lui-même, pour ſes affranchis & ſes affranchies, & pour leurs deſcendans.*

CINNÉRETH [LE LAC DE], *ou* LE LAC DE CÉNÉRETH. *Voyez* Cénéreth.

CINNIUS, *Cinnius*, (*c*) étoit un ſurnom d'Apollon. D. Bernard de Montfaucon met ce ſurnom d'Apollon au nombre des ſurnoms locaux de ce Dieu.

CINOBELLINUS, *Cinobellinus*, (*d*) roi d'un peuple de la grande Brétagne, ſous l'empire de Caligula. Il chaſſa ſon fils Adminius, qui alla ſe rendre aux Romains, d'où l'Empereur prit occaſion de s'attribuer un triomphe chimérique ſur toute la grande Bretagne, vers l'an de Jeſus-Chriſt 40. L'Hiſtoire donne encore deux fils à Cinobellinus, ſçavoir, Caractacus & Tagodumnus. La réſidence ordinaire de ce Prin-

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. pag. 207.

(*b*) Suppl. à l'Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. V. p. 60.

(*c*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. T. I. p. 107.

(*d*) Crév. Hiſt. des Emp. Tom. II. p. 50, 145, 146.

ce étoit la ville de Camalodunum.

CINQUIÈME, terme de college. C'eſt le nom, que l'on donne à la cinquième des claſſes des humanités, en commençant à compter par la rhétorique, qui eſt la première en dignité.

Cinquième ſe dit encore du lieu, de la ſalle, où s'aſſemblent les écoliers de la Cinquième claſſe, pour recevoir les leçons du profeſſeur, & y faire les exercices de cette claſſe.

CINTIUS, *Cintius*, (*a*) officier Romain, qui fut chargé de l'adminiſtration de la Syrie, l'an de Jeſus-Chriſt 63, ſous l'empire de Néron. Les éditions ordinaires de Tacite portent Cincius, ou Cintius. M. Crévier, dans ſon Hiſtoire des Empereurs, lit Ceſtius; & pour juſtifier ſa correction, il ajoûte cette note: » J'adopte la correction que Pighius a faite ſur le texte de Tacite, qui porte par erreur Cincius ou Cintius. Celui, dont il s'agit ici, eſt un Ceſtius qui commença la guerre contre les Juifs, & qui ayant aſſiégé Jéruſalem, fut repouſſé avec perte & ignominie. «

CINYPHE, *Cinyphus*, Κίνυφος, fleuve, le même que le Cinyps. *Voyez* Cinyps.

CINYPS, *Cinyps*, Κίνυψ, (*b*) fleuve d'Afrique, dans la région, appellée Tripolitaine, vers le commencement de la grande Syrte, en de-çà du promontoire de Céphales, au-deſſus de la grande Leptis.

Hérodote dit que ce fleuve avoit ſa ſource dans une colline nommée le mont des Graces, qu'il traverſoit le païs d'une nation appellée *Maca*, & ſe jettoit dans la mer. Selon Strabon, il y avoit un mur bâti par les Carthaginois, & un pont, à la faveur duquel on paſſoit quelques mauvais fonds qui avançoient dans le païs. Ce fleuve, qui étoit fort petit par rapport à l'étendue de ſon cours, eſt préſentement nommé Magro.

CINYPS, *Cinyps*, Κίνυψ, (*c*) contrée de l'Afrique Tripolitaine, ſituée entre le mont des Graces & la Méditerranée, & traverſée par le fleuve Cinyps, qui lui donnoit ſon nom.

Selon Hérodote, il n'y avoit point de païs, qui fût plus propre pour le bled, & qui en produiſit davantage. Auſſi, la terre en étoit-elle noire, & humectée de fontaines; elle n'appréhendoit, ni les ſéchereſſes, ni les grandes pluies, quoiqu'il plût dans cet endroit de l'Afrique. Ce païs ne rapportoit pas moins que la contrée de Babylone. Celle des Éveſpérites étoit auſſi fort bonne; & dans les meilleures années, elle rendoit le centuple; mais, le païs de Cinyphs donnoit trois cens fois davantage qu'il n'avoit reçu.

C'eſt préſentement le païs de l'état de Tripoli, entre le mont

(*a*) Tacit. Annal. L. XV. c. 25. Crév. Hiſt. des Emp. Tom. II. p. 391.
(*b*) Strab. pag. 835. Herod. L. IV. c. 175. Ptolem. L. IV. c. 3. Plin. Tom. I. p. 247. Pomp. Mel. p. 31.
(*c*) Herod. L. IV. c. 198. Plin. Tom. I. p. 247.

Garian & la mer Méditerranée.

CINYPS, *Cinyps*, Κίνυψ. (*a*) Virgile ayant dit dans ſes Géorgiques :

Nec minùs interea barbas incanaque menta
Cinyphii tondent hirci, ſetaſque comantes ;
Uſum in caſtrorum & miſeris velamina nautis.

Le grammairien Probus en a pris prétexte de mettre en Afrique au païs des Garamantes, une ville & un fleuve du nom de Cinyps. Servius avoit beaucoup mieux dit, [*Cinyphii hirci*] *Libyes à fluvio Cinyphe*, c'eſt-à-dire, les boucs Cinyphiens, ou de Libye à cauſe du fleuve Cinyps. Tous les bons commentateurs de Virgile ne cherchent point d'autre origine à ce mot *Cinyphii*, que le nom de ce fleuve, au bord duquel on nourriſſoit des chevres. Rien n'empêche qu'on ne l'entende auſſi du païs de même nom ; & cela convient mieux qu'à cette prétendue ville, dont Probus eſt vraiſemblablement le fondateur. Le P. Catrou, dans ſa traduction de Virgile, change le vers, & au lieu de *Cinyphii tondent hirci, ſetaſque comantes*, il veut qu'on liſe, *Cyniphiis tondent hircis ſetaſque comantes.*

On ne dira rien du changement du génitif *Cinyphii hirci*, en un datif pluriel *Cinyphiis hircis*. Il peut être arrivé que la lettre *s* de *ſetas* ayant fait omettre à quelque copiſte celle du mot *hircis*, des Grammairiens trouvant *hirci*, aient retranché auſſi l'*s* de *Cinyphii ;* mais, pour le changement d'orthographe, on eſt ſurpris que ce Pere l'ait hazardé. Quand tous les manuſcrits & toutes les éditions de Virgile auroient *Cyniphii* ou *Cyniphiis*, ce ſeroit toujouts une faute qu'il faudroit corriger, ſur l'autorité de tous les Hiſtoriens & de tous les Géographes qui ont eu occaſion de parler de Cinyps, n'y en ayant pas un, ni Grec ni Latin, qui n'ait écrit la première ſyllabe de ce nom par un *i* ſimple.

CINYRAS, *Cinyras*, (*b*) Κίνυρας, roi de Chypre, ou d'Aſſyrie ſelon d'autres, eut de Cenchris ſa femme, une fille nommée Myrrha, dont il fut aimé, & qu'il reçut dans ſon lit ſans la connoître, & de laquelle il eut Adonis. Il étoit ſi puiſſant, que ſes richeſſes ont donné lieu au proverbe *Cinyræ opes.* On dit que ſon royaume fut détruit par les Grecs, auxquels il avoit manqué de parole, après s'être engagé de leur fournir des vivres au ſiege de Troye. Il eſt compté parmi les anciens devins, & on veut qu'il ait été l'amant & le prêtre de Vénus, & qu'il ait eu cinquante filles métamorphoſées en alcyons, ou en pierres.

Quant aux rapports prétendus que M. le Clerc trouve entre Cirynas & Noé, ils ſont ſi forcés,

(*a*) Virg. Georg. L. III. v. 311. *& ſeq.* Metam. L. X. Myth. par. M. l'Abb. Ban.
(*b*) Tacit. Hiſt. L. II. c. 3. Ovid. T. III. p. 13. *& ſuiv.*

qu'il

qu'il ſeroit inutile d'en faire ici la diſcuſſion. Sans s'arrêter aux autres difficultés, comment les partiſans de cette application ſe débarraſſeront-ils de l'anachroniſme groſſier dans lequel ils s'engagent? Tout le monde ſçait la grande étendue de tems qu'il y eut entre Noë & la priſe de Troye. Eſt-il aiſé de rapprocher deux hommes ſi fort éloignés l'un de l'autre, & de ſuppoſer avec vraiſemblance qu'ils aient été contemporains?

On trouvera à l'article de Myrrha une hiſtoire abrégée de ſes inceſtes avec Cinyras, auſſi-bien qu'une explication de cette fable. *Voyez* Myrrha.

CINYRUS, *Cinyrus*, (*a*) Κίνυρος, fils de Scintharus, étoit, au rapport de Lucien, un grand garçon, de belle taille, & fort bien fait. Il devint amoureux d'Hélène, & elle de lui. Leur amour ne put être long-tems caché; car, ils ſe faiſoient mille careſſes à table; & quelquefois après le repas ils s'égaroient tout ſeuls dans la forêt. A la fin, ils réſolurent de ſe retirer dans quelqu'une des iſles voiſines. Ils prirent la nuit pour l'exécution de leur deſſein, & cinglerent en haute mer, ſans que perſonne s'en apperçût.

CIOS, *Cios*, Κῖος, (*b*) ville de l'Aſie mineure dans la Bithynie. Pline dit que ç'avoit été une ville de commerce pour la Phrygie, qui en étoit voiſine, & que les Miléſiens l'avoient bâtie, quoique dans le lieu nommé Aſcanie de Phrygie. C'eſt la même ville que Cius. *Voyez* Cius.

CIPPUS [M. GÉNUTIUS], *M. Genutius Cippus*, (*c*) apperçut des cornes ſur ſon front en ſe regardant dans le Tibre; & s'imaginant que c'étoit une illuſion, & que ſes yeux étoient trompés par quelque fantôme qui avoit pris ſa figure, il porta pluſieurs fois ſes mains ſur ſa tête, & toucha ce qu'il avoit vu. Cela l'obligea de s'arrêter comme il revenoit victorieux des ennemis du peuple Romain; & levant alors au ciel les yeux & les cornes: *ô Dieu*, dit-il, *quoi que ce prodige nous puiſſe annoncer! Si c'eſt une choſe heureuſe, que ce ſoit pour la patrie & pour le peuple de Rome; & s'il n'annonce que des malheurs, qu'ils tombent ſeulement ſur moi.* En même tems, il fit brûler de l'encens ſur un autel de gazon; il remplit des coupes de vin, & immola deux brebis pour chercher dans leurs entrailles l'explication de ce prodige. Lorſque le devin les eut regardées, il y vit de grandes choſes, ſans être pourtant éclairci de rien. Mais, dès qu'il eut levé les yeux de deſſus les entrailles des victimes, & qu'il eut conſidéré les cornes de M. Génutius Cippus: *Je vous ſalue comme Roi*, dit-il. *Rome & l'Italie vous obéiront & obéiront à vos enfans; & les cornes que vous avez, ſont des préſages infaillibles que vous porterez la couronne. Ne différez donc pas davantage, hâtez-vous d'en-*

(*a*) Lucian. T. I. p. 762, 763.
(*b*) Plin. T. I. p. 289.
(*c*) Ovid. Metam. L. XV. c. 12. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VIII. p. 70. *& ſuiv.*

trer dans la ville, les deſtins le veulent & vous le commandent; vous n'y ſerez pas plutôt entré qu'on vous en donnera l'empire, & vous y regnerez long-tems en paix, Prince aimé de votre peuple, & redouté de vos ennemis.

M. Génutius Cippus, ayant oui ces paroles, ſe retira comme d'horreur de celui qui les prononçoit, & détourna ſes yeux de la ville. *Non, non*, dit-il, *je ne veux point de cet honneur, & je prie les Dieux immortels, de faire tomber autre part les menaces de ce préſage. Je viverai plus juſtement dans un exil que ſur un trône, & je me bannirai moi-même avec plus d'honneur & de gloire, que ſi j'entrois dans le Capitole avec un ſceptre à la main.* En même tems, il manda le Sénat & le peuple; mais, avant que de ſe préſenter à l'aſſemblée, il ſe couvrit d'une couronne de feuilles, pour empêcher qu'on ne vît ſes cornes. Enſuite, il monta ſur une levée de terre, qu'il avoit fait faire pour les ſoldats, & après avoir imploré les Dieux, ſuivant l'ancienne coûtume: » Il y a ici quelqu'un, » dit-il, qui ſera bien-tôt votre » Roi, ſi vous ne le banniſſez de » la ville. Je ne vous dirai point » ſon nom, je vous dirai ſeule- » ment les ſignes qui vous le fe- » ront reconnoître. Il a des cor- » nes ſur le front, & les devins » vous menacent que s'il entre » une fois dans Rome, il ſera » votre ſouverain, & vous im- » poſera des loix. Il a été en ſon » pouvoir d'entrer glorieuſement » dans la ville; mais, j'ai eu aſſez » de courage pour l'empêcher de » paſſer outre, quoiqu'il n'y ait » perſonne au monde qui me » touche de ſi près que lui. Em- » pêchez donc, ô peuple Ro- » main, qu'il n'entre avec vous » dans Rome; & ſi vous le ju- » gez digne des fers, chargez ſon » corps de fers & de chaînes, ou » délivrez-vous de toute crainte » par le meurtre de ce tyran. «

Si on a quelquefois entendu ſiffler le vent dans un bois planté de pins, dit Ovide, ou ſi quelquefois l'on a entendu de loin le bruit que font les flots de la mer, on s'imaginera celui qui s'éleva des voix confuſes d'un ſi grand peuple aſſemblé. Tout le monde parloit enſemble, tout le monde étoit étonné, & parmi cet étonnement & la confuſion de tant de voix, on n'entendoit que celle-ci, qui éclatoit par-deſſus les autres: *Qui eſt-ce? qui eſt-ce?* Ils ſe regardent tous au front, ils cherchent les cornes qui leur font peur; mais, pour les tirer de peine, M. Génutius Cippus reprenant la parole: *Voilà*, dit-il en ſe montrant, *voilà celui que vous cherchez.* En même tems, il ſe découvrit la tête, & fit voir les cornes qu'il avoit au front. Chacun baiſſe la vue à l'aſpect de ce prodige; l'on en ſoupire de douleur, & quoique chacun aimât une tête ſi précieuſe & ſi illuſtre, néanmoins, qui le pourroit croire? Chacun en détourna les yeux, & la regarda malgré ſoi. Mais, on ne put permettre que M. Génutius Cippus demeurât plus long-

tems ſans honneur. On lui remit ſur le front la couronne de ſon triomphe & de ſa victoire; & le Sénat, le voyant réſolu de ne rentrer jamais dans la ville, lui donna autant de terre qu'il en put renfermer depuis le matin juſqu'au ſoir, avec le ſillon d'une charrue. Pour conſerver la mémoire de la vertu d'un ſi grand homme, on fit graver ſur la porte, par où il étoit ſorti de la ville, une tête cornue qui lui reſſembloit.

La fable ſemble avoir repris cette aventure à l'Hiſtoire, comme ſi l'hiſtoire l'avoit auparavant priſe à la fable. En effet, elle paroît bien plus fabuleuſe qu'hiſtorique; & jamais hiſtoire ne reſſembla mieux à une fable que celle-ci. Néanmoins, quelques-uns ſe ſont efforcés de faire voir que cela pouvoit arriver, & que cette même humeur, de laquelle ſe forment les cornes des animaux, peut auſſi ſe rencontrer dans quelques hommes. Ils rapportent, ſur ce ſujet, pluſieurs exemples; & l'on dit même qu'au ſiecle dernier, il ſe trouva dans un bois, un payſan qui avoit une corne ſur la tête. De plus, les Céraſtes qui habitoient l'iſle de Chypre, & qui avoient des cornes a la tête, pourroient auſſi en ſervir de preuve.

Mais, en regardant ce que la nature peut faire, il ſemble que nous ayons perdu le ſoin de conſidérer ce que peut produire la vertu, dont les ouvrages ſont auſſi merveilleux que ceux de la nature. L'intention de cette fable eſt de nous montrer par l'exemple de M. Génutius Cippus, qui refuſe le royaume, & qui ſe bannit lui-même plutôt que de ſe rendre ſouverain, que l'homme de bien n'affectera jamais de ſe rendre maître de ſon païs, quelque favorable occaſion qui s'en préſente; qu'il choiſira plutôt l'exil, & tous les maux qui l'accompagnent, qu'une domination injuſte; & que ſi ſa patrie ne peut être heureuſe que par ſon malheur, il aimera ſon malheur qui rendra ſon païs heureux. Ainſi, Élius, Préteur, ſe rendit célebre par le choix qu'il fit lui-même de ſon infortune, pouvant jouir du bonheur que les augures lui promettoient. Car, un jour qu'il étoit ſur ſon ſiege, & qu'il y rendoit la juſtice, un pivert vint ſe repoſer ſur ſa tête; & l'aruſpice ou le devin, ayant été conſulté là-deſſus, répondit que tant qu'Élius conſerveroit cet oiſeau, ſa maiſon ſeroit heureuſe, & la république miſérable; mais, que ſi on le tuoit, le contraire ne manqueroit pas d'arriver. Élius, qui préféroit la gloire de ſon païs à la ſienne, le tua auſſi-tôt en la préſence du Sénat. Quelque tems après, ſuivant la réponſe du devin, il perdit à la bataille de Cannes dix-ſept jeunes hommes de ſa maiſon, dont le moindre étoit capable de la rendre glorieuſe; & depuis la république triompha de ſes ennemis, & ſon Empire devint ſi grand qu'il s'étendit par tout le monde.

Ce ſont là des exemples qui ſont bien dignes d'être imités, &

que l'on peut imiter. Sylla, Marius & Cinna, s'en moquerent autrefois, & les ambitieux d'aujourd'hui s'en moqueront de même. Mais, ce n'eſt pas le vice qu'il faut conſulter pour ſçavoir le prix de la vertu.

CIRATARINIENS, *Cratarini*, (*a*) peuples de Sicile. Cicéron, qui nous en a conſervé le nom, les range au nombre de ceux que Verrès avoit dépouillés. Leur ville n'étoit point conſidérable.

CIRCÉ, *Circe*, Κίρκη, (*b*) fille du Soleil & de la nymphe Pérſa, fille de l'Océan. Homère ajoûte qu'elle étoit ſœur d'Æétès, roi de Colchos, qui vivoit du tems des Argonautes. Mais, ſelon Diodore de Sicile, elle étoit non ſœur, mais fille d'Æétès, qui l'avoit eue d'Hécate.

Quelques Auteurs, qui regardent cette généalogie comme une fable, ont dit que cette Princeſſe n'a paſſé pour être la fille du Soleil, que parce qu'elle avoit une grande connoiſſance des plantes & de la médecine, dont Apollon, ou plutôt le Soleil, étoit le dieu. D'autres croyent que cette fiction eſt uniquement fondée, ſelon Diodore de Sicile, ſur ce que ſon biſayeul s'appelloit Élius, ou Soleil.

Circé s'adonna à la connoiſſance des herbes, où elle réuſſit ſi bien, qu'elle trouva pluſieurs remedes; mais, comme elle ſe ſervit de ſes ſecrets pour ſe venger de ſes ennemis par le poiſon, elle paſſa pour une magicienne. On dit même qu'ayant épouſé le roi des Sarmates, ou des Scythes, elle l'empoiſonna; ce qui la rendit ſi odieuſe à ſes ſujets, qu'elle fut obligée de ſortir de ſon royaume pour ſe retirer ſur les côtes d'Italie, dans le lieu qui depuis porta le nom de promontoire Circéen, ſur la mer de Toſcane.

Apollonius aſſure qu'Apollon, pere de cette Princeſſe, la retira des mains de ſes ſujets, qui vouloient la faire périr, & la tranſporta ſur ſon chariot en Italie; ce qui veut dire qu'elle échappa heureuſement, & contre toute apparence, à la vengeance des Scythes, s'étant ſauvée ſur quelque vaiſſeau à voiles.

Homère donne le nom d'iſle d'Æéa, au lieu où Circé étoit allée s'établir. Jaſon & Médée, après avoir tué & coupé par morceaux le jeune Abſyrte, aborderent dans cette iſle, pour y être expiés par Circé. Cette Princeſſe, ſœur, ou ſelon d'autres, tante de Médée, les reçut avec bonté, ſans les connoître. Ils s'avancerent l'un & l'autre, les yeux baiſſés, & ſans proférer une ſeule parole, ſelon la coûtume des ſupplians, juſqu'au foyer, où Jaſon ficha en terre l'épée dont il avoit tué ſon beau-frere. Leur ſilence & leur ſituation firent aiſément connoître à Circé qu'ils étoient

(*a*) Cicer. in. Verr. L. V. c. 85.
(*b*) Diod. Sicul. p. 173. Ovid. Métam. L. IV. c. 1, 6. *& ſeq.* Homer. Odyſſ. L. X. v. 135. *& ſeq.* Myth. par M. l'Abb. Ban. T. VI. p. 424. *& ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. I. p. 42, 43. T. VII. p. 251. T. XII. p. 127. *& ſuiv.* T. XVIII. p. 10.

fugitifs & coupables de quelque homicide, & elle ſe prépara à les expier. Elle fit d'abord apporter un petit cochon de lait qui tetoit encore, & l'ayant égorgé, elle frotta de ſon ſang les mains de Jaſon & de Médée. On fit enſuite quelques libations à l'honneur de Jupiter expiateur. Après quoi, ayant fait jetter dehors les reſtes du ſacrifice, elle brûla ſur l'autel des gâteaux paîtris de farine, de ſel & d'eau, & accompagna ces actions de prieres propres à fléchir la colère des cruelles Euménides. Dès que la cérémonie fut achevée, Circé fit aſſeoir ſes hôtes ſur des ſieges magnifiques, pour les traiter ſplendidement. Il eſt inutile de dire ici qu'ayant reconnu ſa niece, elle la chaſſa de ſon palais, ſans oſer pourtant lui faire aucun mauvais traitement, parce que Médée avoit imploré ſa protection en état de ſuppliante.

Malgré les autorités ſur leſquelles ce récit eſt appuyé, M. l'abbé Banier croit que Circé n'a d'autre rapport avec Médée, que la reſſemblance de caractère; & il ſe fonde ſur le témoignage de Strabon, qui remarque fort judicieuſement qu'Homère ayant ouï parler de la navigation de Jaſon dans la Colchide, & dans le ville d'Æéa, qui en étoit la capitale, & ſçachant toutes les fables qu'on avoit publiées au ſujet de Médée & de Circé, de leurs enchantemens & de la conformité de leurs mœurs, a dit qu'elles étoient parentes; & il a été ſuivi en cela par Onomacrite, & par Apollonius de Rhodes. Que ſi le même Homère a tranſporté le ſéjour de Circé au milieu de l'Océan, c'étoit pour donner plus de merveilleux au récit qu'Ulyſſe faiſoit de ſes aventures aux Phéaciens, qui aimoient les fictions, & étoient trop ignorans pour pouvoir le démentir.

Comme Circé vivoit à peu près au tems de la guerre de Troye, on pourroit croire qu'Ulyſſe aborda dans le lieu où elle habitoit, & que véritablement il en devint amoureux. C'eſt du moins ce qu'ont penſé ceux qui aſſurent qu'il en eut un fils nommé Télégone. Les charmes de cette Princeſſe lui ayant fait oublier le ſoin de ſa gloire, ainſi qu'à ſes compagnons, ils ſe plongerent dans les plaiſirs d'une cour voluptueuſe; ce qui a fait dire à Homère qu'elle les avoit changés en pourceaux. Et ſi l'on a ajoûté que Mercure donna à ce Prince, une plante nommée moly, avec laquelle il avoit évité les enchantemens de Circé, c'eſt pour nous apprendre qu'étant enfin revenu de ſes égaremens, il avoit conſeillé à ſes compagnons de ſortir d'un ſéjour ſi dangereux. Cette plante, ſi difficile à trouver, au rapport d'Homère, eſt la prudence dont Ulyſſe fit uſage pour retirer ſes ſoldats du ſéjour de la volupté; & l'on doit croire que tous les changemens qu'Homère, Ovide & tous les autres Poëtes, diſent que cette Princeſſe opéroit, étoient plutôt les effets de ſes charmes & de ſa beauté, que de ſa magie, quoiqu'Homère faſſe

aſſez entendre que les breuvages qu'elle donnoit opéroient ces merveilles. » Vous ſçavez, dit-il, ce » que l'on conte du chant des » Sirènes, & des breuvages de » Circé. Si Ulyſſe eût été auſſi » inſenſé, & auſſi eſclave de ſes » paſſions que ceux de ſa ſuite, » & qu'il eût bu ſans précaution » dans la coupe de cette magi- » cienne, ou l'eût vu comme ces » animaux, qui n'aiment que la » fange & l'ordure, traîner une » vie honteuſe ſous l'empire d'une » infâme proſtituée. «

Pour ſoûtenir la qualité de magicienne, qu'on donnoit à Circé, on alla juſqu'à dire qu'elle poſſédoit l'art de faire deſcendre les étoiles du ciel, afin de nous faire voir que la volupté abrutit les ames les plus élevées; ſi toutefois on n'aime mieux dire avec Bochart, [car les moralités ſont bien arbitraires], que la fable des enchantemens de Circé venoit du mot Phénicien *lat*, ou *latim*, qui veut dire enchantemnnt, d'où tous les Latins ont été appellés des enchanteurs. Bochart avoit lu dans les Anciens, que le païs Latin abondoit en plantes venimeuſes, & propres à faire des ſorts & des enchantemens, ainſi qu'on peut le voir dans Théophraſte, dans Strabon, dans le Scholiaſte d'Apollonius, & dans pluſieurs autres.

Comme la Princeſſe, dont nous parlons, excella dans cet art, & ſurpaſſa de beaucoup les autres habitans de ce païs, c'eſt ſans doute ce qui a fait dire qu'elle étoit fille d'Apollon, le dieu de la médecine, à laquelle appartient la connoiſſance des plantes.

Au reſte, ce qu'il y a de plus vrai dans toute cette Hiſtoire, c'eſt que Circé, malgré ſes enchantemens & ſes mœurs dépravées, ne laiſſa pas de recevoir les honneurs divins; & du tems de Cicéron, elle étoit encore adorée par les habitans de la côte d'Italie, où elle avoit fixé ſon ſéjour.

Remarquons d'après un ſçavant Mythologue, qu'il y a eu deux Circés, qu'on a confondues dans la ſuite. Celle, que Diodore de Sicile, d'après Héſiode, dit être petite fille du Soleil, étoit plus ancienne qu'Ulyſſe, puiſqu'elle vivoit du tems des Argonautes, & qu'elle étoit ſœur d'Æétès. Celle, chez qui Ulyſſe s'arrêta, & qui regnoit ſur les côtes d'Italie, vers le tems de la guerre de Troie, étoit fille de la première Circé, arrière-petite-fille d'Élius, & ſœur d'Æétès II. Comme peu d'Auteurs diſtinguent ces deux Circés, & ces deux Æétès, Rois de Colchos, on ne doit pas s'étonner de trouver tant d'obſcurité dans cette hiſtoire. Bocace, qui eſt le Mythologue dont nous parlons, avoit pour lui l'autorité de Théodontion, dont l'ouvrage eſt perdu.

Ovide ajoûte, à tout ce qu'on vient de dire, que Circé, étant devenue amoureuſe de Picus, roi d'Italie, le changea en pivert.

CIRCÉEN (*a*) [le promon-

(*a*) Ptolem. L. III. c. 1.

toire], *Circæum Promontorium*, Κιρκαῖον ἄκρον. Ce promontoire étoit ſitué en Italie, auprès de la ville de Circées, au païs des Volſques.

CIRCÉEN [le mont], (*a*) *Mons Circæus*, ὄρος κιρκαῖον. Cette montagne d'Italie, auprès de laquelle on voyoit la ville de Circées, s'appelle préſentement monte Circello, dans la campagne de Rome. Elle eſt fort haute, & paroît une iſle, étant environnée de la mer de Toſcane vers le midi, & des Palus pontines au nord.

CIRCÉES, *Circeii*, (*b*) ville d'Italie, au païs des Volſques, ſituée près du promontoire Circéen, au pied d'une montagne, qui ſe nomme aujourd'hui monte Circella. Tarquin le ſuperbe, roi de Rome, voulant étendre les bornes de ſon Royaume par des colonies, en envoya une à Circées, dans l'eſpérance que cette place, ſeroit très utile à Rome, tant par terre que par mer. Dans la ſuite, C. Marius, ſi connu ſous le nom de Coriolan, s'étant retiré chez les Volſques, après avoir été banni de Rome, fut mis, comme on ſçait, à la tête des armées que ces peuples vouloient oppoſer aux Romains. Pour ſa première expédition, il chaſſa de Circées tous ceux que la république y avoit envoyés en colonie, & remit cette ville en la dépendance des Volſques.

Pline dit que cette ville étoit autrefois entourée de la mer, & entièrement iſolée; ſur quoi il cite l'autorité d'Homère. Le pere Hardouin accuſe Pline de n'avoir pas bien entendu le poëte Grec, & prête à ce dernier une allégorie aſſez ingénieuſe. » L'iſle de » Circé, dit-il, c'eſt la terre en» tourée par tout de l'Océan, » & Homère l'appelle Αἰαίη, » c'eſt la même qu'il nomme ail» leurs φυσίζοος αἶα, parce » qu'elle produit tout ce qui eſt » néceſſaire à la nourriture des » hommes. Homère donne à » Circé un frere, nommé Æétès, » c'eſt-à-dire, terreſtre. Il feint » qu'ils avoient l'un & l'autre le » Soleil pour pere, & pour mere » la nymphe Perſa, fille de l'O» céan; ce frere de Circé, ou » de la Terre, eſt la vigueur de » la terre, cauſée par le Soleil, » & nourrie par les eaux de l'O» céan. « C'eſt ainſi que les Mythologues s'exercent à trouver un ſens phyſique ou moral dans les fixions d'Homère, quoique vraiſemblablement ce poëte n'y ait jamais entendu tant de fineſſe.

Théophraſte, qui, ſelon le témoignage de Pline, eſt le premier étranger qui ait écrit avec ſoin touchant les Romains, parle de cette iſle dans le livre de l'hiſtoire des plantes, qu'il a écrit ſous Nicodore, magiſtrat des Athéniens, c'eſt-à-dire, l'an de Rome 440, & dit que l'iſle de Circées avoit quatre vingts ſtades, c'eſt-

(*a*) Strab. p. 232.
(*b*) Strab. p. 231, 232. Tit. Liv. L. I. c. 55. L. II. c. 39. L. VI. c. 12, 21. Plin. T. I. p. 114, 152, 153. Ptolem. L. III. c. 1.

à dire, dix mille pas de grandeur. Pline conclut de-là que tout ce qu'il y a de terre ● tour de cette iſle, outre les dix mille pas de circuit, dont on vient de parler, eſt un accroiſſement qui a été ajoûté à l'Italie.

Sur les ruines de cette ville, eſt préſentement un village nommé Santa Felicita. Ortélius a été trompé, quand il a cru que c'étoit préſentement Civita-Vecchia, qui en eſt à environ ſoixante-dix milles.

CIRCEIENS, *Cierceienſes*, étoient les habitans de Circées. *Voyez* Circées.

CIRCÉSIE, *Circeſium*, (a) Κιρκήσιον, ville d'Aſie. Eutrope l'appelle Circeſſum, ce qui eſt une faute des copiſtes; car, Pæanius, ſon traducteur Grec, dit fort bien Κιρκήσιον, avec un ν de trop à la vérité. Eutrope, parlant de la mort de l'empereur Gordien, dit: » Le ſoldat lui érigea » un monument à vingt milles » de Circeſſum, qui eſt une for- » tereſſe appartenante encore aux » Romains, au pied de laquelle » paſſe l'Euphrate. «

La Notice de l'Empire met Circéſium dans le département de l'Oſrhoëne. Capitolin appelle cette fortereſſe Circeium Caſtrum, & dit qu'elle étoit ſur les frontières de Perſe. Il prétend que c'eſt là que fut élevé le monument, dont il rapporte même l'Inſcription.

Ammien-Marcellin l'appelle Cercuſium, & dit que c'eſt une place forte, très-ſûre & bien bâtie, dont l'Abora & l'Euphrate entourent les murs, & font une eſpèce d'iſle. Il ajoûte que l'empereur Dioclétien la trouvant petite & trop expoſée, l'entoura de murs & de hautes tours.

Cela eſt conforme à ce que dit Procope, que Circéſion eſt une fortereſſe dans la Méſopotamie, à l'endroit où le fleuve Morras ſe décharge dans l'Euphrate. Ce fort relevoit des Romains, & avoit été conſtruit par l'empereur Dioclétien. Mais, Juſtinien voyant qu'il avoit été tellement ruiné par l'injure du tems, qu'il étoit abandonné, le rebâtit, & en fit une ville fort grande & fort conſidérable. On ne l'avoit pas enclos tout-à-fait des murailles du tems de Dioclétien, mais ſeulement juſques ſur les bords de l'Euphrate, où l'on avoit élevé deux tours aux deux côtés, dans la penſée que ce fleuve le défendoit aſſez de ce côté-là. L'Euphrate ayant miné, avec le tems, le pied de la tour, qui étoit du côté du midi, de telle ſorte qu'elle ſembloit près de tomber, à moins qu'on ne la réparât promptement; Juſtinien à qui Dieu avoit réſervé la gloire d'être le reſtaurateur de toutes les parties de l'Empire, ſoûtint la tour, & continua la muraille le long de l'Euphrate. Il en éleva une autre en dehors, à l'endroit où les deux fleuves ſe rencontroient, & rendit la place imprenable. De plus, il y laiſſa une forte garniſon ſous un vaillant

(a) Crév. Hiſt. des Emp. Tom. V. p. 384. T. VI. p. 184.

commandant. Il répara encore le bain public, qui ne pouvoit plus ſervir, & l'embellit de pluſieurs ornemens. Le cours du fleuve ayant affoibli par la ſuite des années, l'édifice qui avoit été bâti au-deſſus des fourneaux, Juſtinien le fit réparer de telle ſorte, que l'eau ne le put plus endommager, & il conſerva de la ſorte le divertiſſement du bain à la garniſon.

CIRCONFLEXE [Accent], *Accentus Circumflexus*. Cet accent indique une ſyllabe longue. En François, l'accent grave ſe marque avec un petit chapiteau ſur la ſyllabe, qui marque ſouvent le retranchement de quelque lettre, qui faiſoit la ſyllabe longue & ouverte, comme *pâte* pour *paſte*, *tête* pour *teſte*, *nous fûmes* pour *nous fuſmes*.

En Grec, autrefois on le marquoit de même que nous le marquons en François. Mais, depuis que les copiſtes eurent changé la forme des caractères, & qu'ils eurent mis en uſage les lettres courantes, ils changerent auſſi la forme de l'accent circonflexe; & au lieu d'en former l'angle avec ſoin, il l'arrondirent, & en écrivant vîte, ils y ajoûterent un trait, qui enforma un *s* renverſée, & couchée horizontalement, ce qui produit cette figure ~, au lieu de celle-ci ^.

CIRCONLOCUTION, *Circumlocutio*, *Circuitio*, tour d'expreſſion, dont on ſe ſert, ou lorſqu'on n'a pas pour ainſi dire ſous la main, le terme propre à exprimer directement & immédiatement une choſe, ou lorſqu'on s'abſtient d'employer le terme propre par reſpect pour ceux à qui l'on parle, ou pour quelqu'autre raiſon. Ce mot eſt compoſé du Latin *Circum loquor*, je parle au tour.

En rhétorique, la Circonlocution eſt une figure qu'on emploie pour éviter d'exprimer, en termes directs, des choſes dures, ou déſagréables, ou peu convenables, qu'on fait entendre en empruntant d'autres termes qui rendent la même idée, mais d'une manière adoucie, & en la palliant.

Cicéron, par exemple, ne pouvant nier que Clodius n'eût été tué par Milon, ou du moins par ſes ordres, l'avoue indirectement par cette Circonlocution: *Les domeſtiques de Milon, n'ayant pu ſecourir leur maître, qu'on diſoit avoir été tué par Clodius, firent en ſon abſence, & ſans ſa participation ou ſon conſentement, ce que chacun pourroit attendre des ſiens en pareille occaſion.*

CIRCONSPECTION, RETENUE, CONSIDÉRATION, ÉGARDS, MÉNAGEMENS. Une attention réfléchie & meſurée ſur la façon de parler, d'agir, & de ſe conduire dans le commerce du monde par rapport aux autres, pour y contribuer à leur ſatisfaction, plutôt qu'à la ſienne, eſt l'idée générale que ces cinq mots repréſentent d'abord, ſuivant la remarque de M. l'abbé Girard. Voici ce ſemble les différences qu'on y peut mettre.

La circonſpection eſt principa-

lement dans le diſcours; la retenue eſt dans les paroles comme dans les actions, & a pour défaut oppoſé l'impudence; la conſidération, les égards, & les ménagemens ſont pour les perſonnes, avec cette différence, que la conſidération & les égards ſont plus pour l'état, la ſituation & la qualité des gens que l'on fréquente, & que les ménagemens regardent plus particulièrement leurs inclinations & leur humeur.

La conſidération ſemble encore indiquer quelque choſe de plus fort que les égards; elle marque mieux le cas qu'on fait des perſonnes que l'on voit; l'eſtime qu'on leur porte en réalité, ou ſeulement en apparence, ou un devoir qu'on leur rend. Les égards tiennent davantage aux règles de la bienſéance & de la politeſſe.

Toutes ces qualités, *circonſpection*, *retenue*, *conſidération*, *égards*, *ménagemens*, ſont uniquement les fruits de l'éducation, & l'on peut les poſſéder éminemment ſans être plus vertueux. Mais, comme on ne cherche guere dans la ſociété que l'écorce, on a mis à ces qualités, bonnes en elles-mêmes, un prix fort ſupérieur à leur valeur. Les gens du monde, n'ont par-deſſus les autres hommes qu'ils mépriſent, qu'un peu de vernis qui les couvre, & qui cache à la vue, leur médiocrité, leurs défauts, & leurs vices.

CIRCUMPADANI CAMPI, (*a*) nom que Tite-Live donne aux plaines qui s'étendoient depuis les bords du Pô juſqu'au pied des Alpes.

CIRIADE, *Ciriada*, lieu municipal, ou bourg de l'Attique dans la tribu Hippothoontide, ſelon Étienne de Byzance & Héſychius.

CIRIBE, *Ciribus*, Κιρίβος, (*b*) certain perſonnage, qui gagnoit ſa vie à faire du pain, & en faiſoit vivre toute ſa famille.

CIRNUS, *Cirnus*, (*c*) roi de l'iſle de Théramène, fut, ſelon Juſtin, pere d'Ariſtée, ſurnommé Battus ou le Begue. Ce Prince, chagrin & même honteux que ſon fils, devenu grand, ne ſçût pas encore parler, alla à Delphes, & fit des prieres à Apollon ſur le ſujet qui l'amenoit. Il lui fut répondu que Battus paſſât en Afrique, qu'il fondât une ville, & que ce ſeroit-là qu'il recouvreroit l'uſage de la parole. Comme cette réponſe paroiſſoit une eſpèce de moquerie [car qu'elle apparence qu'on pût trouver aſſez de monde dans une iſle auſſi déſerte que Théramène, pour aller fonder une ville dans un païs auſſi étendu que l'Afrique, ainſi que l'oracle l'ordonnoit] Cirnus en négligea les avis. Le dieu, traitant ce Roi & ſes ſujets comme des rebelles, les affligea quelque tems après d'une peſte ſi violente, qu'ils furent contraints de lui obéir, quoiqu'ils fuſſent en ſi petit nombre, qu'un

(*a*) Tit. Liv. L. XXI. c. 35.
(*b*) Xenoph. p. 756.
(*c*) Juſt. L. XIII. c. 7.

ſeul vaiſſeau étoit plus que ſuffiſant pour les porter tous. Quand ils eurent abordé en Afrique, ils donnerent la chaſſe aux habitans du mont Cyra dont ils s'emparerent, tant à cauſe de l'agrément du lieu, que pour la commodité de l'eau, qu'une fontaine leur fourniſſoit en abondance. Ce fut-là que la langue de Battus, leur chef, commmença à ſe dénouer, & que ce Prince ſe mit à parler pour la première fois.

Ce récit eſt tiré de Juſtin, mot pour mot. D'autres anciens Auteurs racontent la choſe différemment, ſurquoi on peut conſulter l'article de Battus.

. CIRQUE, *Circus*, (*a*) grand bâtiment, toujours plus long que large, où l'on donnoit différens ſpectacles.

Un des bouts, le plus étroit, étoit terminé en ligne droite; l'autre étoit arrondi en demi-cercle. Les deux côtés, qui partoient des extrêmités de la face droite, & qui alloient rencontrer les deux extrêmités de la face circulaire, étoient les plus longs; ils ſervoient de baſe à des ſieges ou gradins placés en amphithéatre pour les ſpectateurs. La face droite & la plus étroite étoit compoſée de douze portiques pour les chevaux & pour les chars; on les appelloit carceres; là il y avoit une ligne blanche, d'où les chevaux commençoient leurs courſes. Aux quatre angles du Cirque, ſur le pourtour des faces, il y avoit ordinairement quatre corps de bâtimens quarrés, dont le haut étoit chargé de trophées; quelquefois il y en avoit trois autres dans le milieu de ce pourtour, qu'on appelloit meniana.

Le milieu de l'eſpace, renfermé entre les quatre façades dont nous venons de parler, étoit occupé par un maſſif d'une maçonnerie très-forte, de douze pieds d'épaiſſeur, ſur ſix de haut; on l'appelloit *Spina circi*. Il y avoit ſur la Spina des autels, des obéliſques, des pyramides, des ſtatues, & des tours coniques. Quelquefois les tours coniques étoient élevées aux deux extrêmités ſur des maſſifs de pierres quarrées, & ſéparées par un petit intervalle de la Spina; enſorte qu'elles partageoient chacun des eſpaces des extrêmités de la Spina aux façades intérieures du Cirque en deux parties, dont la plus grande de beaucoup, étoit entre la façade & les tours. Au-deſſous des gradins en amphithéatre, placés ſur les façades du Cirque, on avoit creuſé un large foſſé rempli d'eau, & deſtiné à empêcher les bêtes de s'élancer ſur les ſpectateurs; ce foſſé s'appelloit Euripe.

Les jeux, les combats, les courſes, &c. ſe faiſoient dans l'eſpace compris de tous côtés, entre l'Euripe & la Spina; cet

(*a*) Roll. Hiſt. Rom. Tom. I. p. 126. Tom. II. Préf. p. 19. *& ſuiv.* T. VIII. p. 428. Antiq. expliq. par D. Bern. de Monſf. T. III. p. 275. *& ſuiv*, Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VIII. p. 167. *& ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. III. p. 280, 314, 315. Tom. IX. p. 22. *& ſuiv.* T. XIII. p. 480. T. XVII. p. 209, 219, 220. T. XXI. p. 344.

eſpace s'appelloit Aréa.

A l'extérieur, le Cirque étoit environné de colonnades, de galeries, d'édifices, de boutiques de toutes ſortes de marchands, & de lieux publics.

Les bâtimens qu'on appelloit Cirques à Rome, s'appelloient en Grec Hippodromes. On en attribue l'inſtitution à Romulus, qui les appella *Conſualia*, nom pris de Conſus, dieu des conſeils, que quelques-uns confondent avec Neptune équeſtre. Les jeux, qui ſe célébroient dans les Cirques, ſe faiſoient auparavant en pleine campagne, enſuite dans de grands enclos de bois, puis dans ces ſuperbes bâtimens dont nous allons parler.

On célébroit dans les Cirques, des courſes de chars, des combats de gladiateurs à pied, des combats de gladiateurs à cheval, la lutte, les combats contre les bêtes, les exercices du manège par les jeunes gens, les combats navaux.

On comptoit à Rome juſqu'à quinze Cirques; mais, ils n'étoient pas tous, ni de la même grandeur, ni de la même magnificence.

Nous allons en rendre compte en commençant par le grand Cirque.

1.°

Grand Cirque.

Le grand Cirque étoit dans l'onzième région. On l'appelloit le grand, parce qu'on y célébroit les grands jeux, ou les jeux conſacrés aux grands Dieux, ou parce qu'il étoit le plus grand des Cirques. Il étoit dans la vallée Murcia, entre les monts Palatin & Aventin. Il fut commencé ſous Tarquin l'ancien. Les Sénateurs & les Chevaliers Romains s'y faiſoient porter des banquettes de bois, appellées fori, qu'on remportoit à la fin des jeux. Il fut dans la ſuite orné, embelli, & renouvellé ſous pluſieurs Empereurs, mais ſur tout ſous Jules Céſar. Sa longueur étoit de trois ſtades & demi, & ſa largeur de quatre arpens. Il pouvoit contenir 150000, ſelon quelques-uns, 260000, ou même 380000 ſelon d'autres. Sa façade de dehors avoit deux rangs d'architecture à colonnes, au-deſſus deſquels il y avoit un plus petit ordre. A ſon extrêmité circulaire, il y avoit trois tours quarrées, & deux à l'autre extrêmité. Dans les derniers tems, ces tours appartenoient à des Sénateurs, & paſſoient à leurs enfans. Le bas de ce Cirque en dehors étoit un rang de boutiques ménagées dans les arcades les plus baſſes. Son Euripe avoit dix pieds de largeur, ſur autant de profondeur. La première rangée des ſieges étoit de pierre, les autres de bois.

L'Empereur Claude fit mettre en marbre les carceres, ou endroits, d'où partoient les chevaux & les chars, & dorer les bornes, & déſigna une place ſur la Spina pour les Sénateurs. Les carceres étoient à la petite façade du côté du Tibre, au nombre de douze. La première choſe, que l'on trouvoit en s'approchant de la Spina, par ce côté, étoit le petit

temple appellé *Ædes Murciæ*, ou autel dédié à Vénus. Vers ce temple étoit celui du dieu Conſus ; il touchoit preſque les trois pyramides rangées en ligne droite qu'on appelloit *metæ*, les bornes. Il y en avoit trois autres à l'autre bout, ce qui ne faiſoit que ſix, quoique Théodoric en ait compté ſept.

La Spina étoit contenue entre ces trois bornes d'un côté, & les trois autres bornes de l'autre. Il y avoit d'abord ſur la Spina, l'autel des lares, puis l'*ara potentium*, l'autel des Dieux puiſſans ; deux colonnes avec un fronton formant comme l'entrée d'un temple ; un autre morceau ſemblable, dédié à Tutéline avec un autel ; une colonne portant la ſtatue de la Victoire, quatre colonnes dont l'architrave, la friſe, la corniche, étoient ornées & ſurmontées de dauphins. Elles formoient une eſpèce de temple à Neptune ; la ſtatue de Cybèle aſſiſe ſur un lion, au pied du grand obéliſque, vers le centre du Cirque, un temple du Soleil ; un trépied à la porte de ce temple ; une ſtatue de la Fortune ſur une colonne ; un bâtiment à colonnes, couronné de pierres rondes, oblongues & dorées, qu'on appelloit les œufs des courſes, *ova curriculorum* ; & qu'on ôtoit pour compter le nombre des courſes ; des temples, des colonnes, des ſtatues, &c. ; une ſtatue de la Victoire ſur une colonne ; l'autel des grands Dieux ; un obéliſque plus petit que le précédent, conſacré à la Lune ; enfin les trois autres bornes, *metæ*.

Auguſte fit ſubſtituer un obéliſque à un grand mât, qui étoit dreſſé au milieu du Cirque, & qui lui donnoit l'air d'un vaiſſeau. L'empereur Conſtance y en éleva un ſecond plus haut que le premier. Celui-ci eſt maintenant à la *porta del Popolo* ; l'autre eſt devant l'égliſe Latéranne. Aux façades du Cirque en-dedans, il y avoit comme aux amphithéatres le podium ou place des Sénateurs, au-deſſus les ſieges des Chevaliers Romains ; plus haut une grande galerie régnant tout au tour du Cirque ; au-deſſus de cette galerie de nouveaux gradins continués par ordre au-deſſus des autres juſqu'au haut de la façade, où les derniers gradins étoient adoſſés contre l'extrêmité du petit ordre d'architecture dont nous avons parlé.

Dans les jours de jeux, on jonchoit l'arene de ſable blanc. Caligula & d'autres Empereurs y firent répandre pour plus de magnificence, du cinnabre, du ſuccin & du bleu. On y avoit pratiqué un grand nombre de portes. Il fut brûlé ſous Néron, & il s'écroula ſous Antonin le pieux ; mais, on le releva toujours, juſqu'à ce qu'il fut raſé entierement, ſans qu'on ſçache à quelle occaſion. Il n'en reſte plus que des veſtiges, à l'endroit appellé Valle di cerchi

2.°

Cirque d'Adrien.

Le Cirque d'Adrien étoit dans la quatorzième région, près de l'endroit où eſt aujourd'hui le château Saint-Ange. Il fut ainſi ap-

pellé de l'empereur Adrien qui le fit conſtruire. Il n'étoit pas magnifique. Les uns prétendent que ce ne fut qu'un enclos de bois ; d'autres, qu'il étoit de pierre noire. On croit encore en remarquer des veſtiges

3.°

Cirque d'Alexandre Sévère.

Ce Cirque étoit dans la neuvième région, où eſt à préſent la place Navonne. On en voit la figure ſur quelques monnoies d'Alexandre Sévère. On l'appelloit auſſi le Cirque agonal, parce qu'on y avoit célébré les jeux de Janus Agonius. On prétend que c'eſt par corruption d'Agonius qu'on a fait le nom de Navonne. On dit qu'on découvrit des reſtes de ce Cirque, en creuſant les fondemens de l'égliſe de ſainte Agnès.

4.°

Cirque d'Antonin Caracalla.

Le Cirque d'Antonin Caracalla, ou peut-être de Gallien, étoit dans la première région, à l'endroit où eſt aujourd'hui la porte ſaint Sébaſtien, anciennement appellée la porte Capène. On croit en voir des reſtes entre l'égliſe ſaint Sébaſtien & le Capo di Bove. Le pape Innocent X fit ériger ſon obéliſque ſur la magnifique fontaine de la place Navonne. L'aire de ce Cirque eſt actuellement une prairie de 223 cannes de long, ſur $33\frac{1}{2}$ de large.

5.°

Cirque d'Aurélien.

Le Cirque d'Aurélien étoit dans la cinquième région ; mais il faudroit plutôt l'appeller le Cirque d'Éliogabale, parce qu'Aurélien ne fit que le réparer.

6.°

Cirque Caſtrenſis.

Le Cirque Caſtrenſis étoit devant la porte Lubicana ou de Préneſte, aujourd'hui la porte Maggiore, non loin de l'amphithéatre Caſtrenſis, derrière Sainte-Croix en Jéruſalem. On prétend qu'il n'étoit qu'à l'uſage des ſoldats, & que c'eſt auſſi le même que celui d'Éliogabale.

7.°

Cirque de Domitia.

Ce Cirque étoit dans la quatorzième région. Il y a lieu de conjecturer que c'étoit le même que celui d'Adrien.

8.°

Cirque d'Éliogabale.

Le Cirque d'Éliogabale étoit dans la quinzième région. Son obéliſque eſt regretté des Sçavans ; il étoit chargé d'hiéroglyphes. Il reſtoit encore, il n'y a pas longtems, des veſtiges de ce Cirque.

9.°

Cirque de Flaminius.

Le Cirque de Flaminius étoit dans la neuvième région, dans des prés appellés alors *prata Flaminia.* Il fut bâti l'an 530 par Cneius Flaminius, Cenſeur, le même qui fut défait par Annibal près du lac Traſimène. Il avoit une double galerie de colonnes corinthiennes. Il étoit hors de la

ville. C'étoit-là que commençoit la marche des triomphes. On y donnoit la paie aux ſoldats. On y célébroit les jeux Appollinaires & les Nundines. Quand il étoit inondé du Tibre, la célébration des jeux ſe transféroit au mont Quirinal. On croit qu'il fut ruiné dans la guerre des Goths & de l'empereur Juſtinien; & l'on prétend qu'en 1500, on en voyoit encore des veſtiges, à l'endroit où eſt aujourd'hui l'égliſe de ſaint Nicolo alle Calcare.

10.°

Cirque de Flore.

Le Cirque de Flore étoit dans la ſixième région, dans un enfoncement, entre le Quirinal & le Pintius. C'étoit-là qu'on célébroit les jeux Floraux. On prétend que ce fut un théatre. Il s'appelle aujourd'hui la Piazza Grimana.

11.°

Circus Intimus.

Ce Cirque étoit dans la vallée Murcia; mais, comme le grand Cirque s'y trouvoit auſſi, on les confond.

12.°

Cirque de Jules Céſar.

On prétend que ce Cirque s'étendoit depuis le mauſolée d'Auguſte juſqu'à la montagne voiſine; mais, il y a du doute, même ſur ſon exiſtence.

13.°

Cirque de Néron.

Le Cirque de Néron étoit dans la quatorzième région, entre le Janicule & le Vatican, où eſt aujourd'hui l'égliſe de ſaint Pierre de Rome, devant laquelle Sixte-Quint fit placer ſon obéliſque.

14.°

Cirque de Salluſte.

Le Cirque de Salluſte étoit dans la ſixième région, près de la porte Colline, vers le Quirinal & le Pintius. Il en reſte des veſtiges, quoique la plus grande partie en ſoit compriſe dans les jardins Ludoviſiens, où l'on en voit l'obéliſque.

15.°

Cirque Vatican.

Ce Cirque eſt le même que celui de Néron.

CIS, *Cis*, Kiç (*a*) fils de Jéhiel, appellé auſſi Abigabaon, & de Maacha. L'Écriture lui donne pluſieurs freres.

CIS, *Cis*, Kiç, (*b*) de la tribu de Benjamin, étoit un homme puiſſant & fort. Le premier livre des Rois dit que Cis étoit fils d'Abiel; & le premier livre des Paralipomènes, qu'il l'étoit de Ner. Tout le monde ſçait que Cis [illegible] pere de Saül, premier roi des [illegible] fans de Juda.

CIS, *Cis*, Kiç, (*c*) lévite de la famille de Mérari. Il étoit fils d'Abdi.

(*a*) Paral. L. I c. 8. v. 30.
(*b*) Reg. L. I, c. 9. v. 1, 2. Paral., L. I. c. 8. v. 33. c. 9. v. 39.
(*c*) Paral. L. II. c. 29. v. 12.

CISALPIN, *Ciſalpinus*, nom dont les Romains ſe ſervoient pour marquer qu'un peuple, un païs étoient en de-çà des Alpes à leur égard; ainſi, ils diſoient la Gaule Ciſalpine pour diſtinguer ce que les Gaulois poſſédoient en Italie, d'avec la Gaule proprement dite, qui étoit au de-là des Alpes par rapport à eux.

CISALPINE [la Gaule], *Gallia Ciſalpina. Voyez* Gaule Ciſalpine.

CISIA, *Ciſia*, (*a*) ſorte de voiture des Anciens. Cicéron en fait mention dans ſon oraiſon pour Sext. Roſcius Amérinus. C'eſt la même qui ſuit.

CISIUM, *Ciſium*, (*b*) étoit une eſpèce de char fort léger, à deux roues, dans lequel on mettoit une caiſſe de bois ou d'oſiers, où s'aſſeioit l'homme qui alloit ſur cette voiture. Il étoit tiré à trois mules. On s'en ſervoit quand on vouloit faire diligence. Dans les paſſages des Auteurs qui parlent du Ciſium, ce ſont roujours des hommes qui vont dans cette voiture, & jamais des femmes.

CISON, *Ciſon*, Κισῶν, *ou* CISSON, *ou* KISSON, (*c*) torrent de Paleſtine, qui avoit ſa ſource dans la vallée de Jezraël, couloit le long de cette vallée, au midi du mont Thabor, & alloit ſe dégorger au port de Ptolémaïde dans la Méditerranée. Le pere Nau dit, en parlant des montagnes à une lieue deſquelles paſſe ce torrent, autant qu'il put juger à la vue, qu'il eſt là ſec la plus grande partie de l'année, & qu'il n'a de l'eau en tout tems, que depuis Eudor, dont il eſt proche juſqu'à la mer de Galilée, où il ſe décharge du côté d'Orient. Il ajoûte: il en a auſſi toujours, à ce qu'on m'a dit, vers le mont Carmel, le long duquel il coule, & va s'emboucher dans la mer Méditerranée à l'Occident.

Le torrent de Ciſon eſt célebre dans l'Écriture. Dans le livre des Juges, le Seigneur dit à Barac, par la bouche de Débora: » Quand » vous ſerez au torrent de Ciſon, » je vous amenerai Siſara, géné» ral de l'armée de Jabin, avec » tous ſes chariots & toutes ſes » troupes, & je vous le livrerai » entre les mains. « On ſçait que la choſe fut exécutée à la lettre. Ce fut auprès du torrent de Ciſon, qu'Élie fit mourir les prophetes de Baal.

CISPIUS [le Mont], *Ciſpius Mons*. C'étoit une montagne de la ville de Rome, ſelon Feſtus, qui en fait une des ſix collines qui formoient le mont Eſquilin. Varron ſemble diſtinguer le mont Ciſpius du mont Eſquilin. Le mont Ciſpius, dit-il, a ſept ſommets auprès du temple de Junon Lucine; c'eſt où demeure l'officier, à la garde duquel ce temple eſt confié.

CISPIUS [L.], *L. Ciſpius*, (*d*) lieutenant de Céſar, qui le

(*a*) Cicer. Orat pro Sext. Roſc. Amer. c. 11.

(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Monf. Tom. IV. pag. 192.

(*c*) Judic. c. 4. v. 7. *& ſeq.* c. 5. v. 21. Reg. L. III. c. 18. v. 40. Pſalm. 82. v. 10.

(*d*) Hiſt. Panſ. de Bell. Afric. p. 798.

fit

fit partir un jour à la tête de vingt-ſept galères, avec ordre de ſe tenir à l'ancre à Thapſe pour ſervir d'eſcorte à ſes convois.

CISPIUS [M.], *M. Ciſpius*, (*a*) tribun du peuple, qui fut chaſſé de la place publique par les partiſans de Clodius. Cicéron, qui le nomme dans ſon oraiſon pour P. Seſtius, en fait un grand éloge.

CISSÉE, *Ciſſeus*, (*b*) roi de Thrace, fut pere d'Hécube, qui épouſa Priam.

CISSÉE, *Ciſſeus*, (*c*) fils de Mélampe, compagnon des périlleux travaux d'Hercule. Le grand Gyas étoit frere de Ciſſée; ils étoient armés, l'un & l'autre, d'énormes maſſues, qui abattoient des rangs entiers de ſoldats. Mais, ni leurs forces, ni les leçons de Mélampe leur pere, ni les armes même d'Hercule, ne purent les garantir du coup que leur porta Énée, & dont ils furent renverſés.

CISSÉUS, *Ciſſeus*, rivière dont parle Apollodore.

CISSÉUS, *Ciſſeus*, Κισσεὺς, (*d*) petit Prince, dont l'État étoit voiſin de la Macédoine. Il fut défait par Caranus, roi des Macédoniens.

CISSIE, *Ciſſia*, Κισσία, (*e*) contrée d'Aſie. Hérodote, parlant des Matienes, dit: » Ils ſont voiſins de la Ciſſie, où eſt ſituée » la ville de Suſe, près du fleuve » Choaſpe. « Dans un autre endroit, il s'exprime ainſi: « Il y a » de l'Arménie juſqu'à Matiene, » quatre gîtes; & de Matiene » juſqu'à la Ciſſie, & juſqu'au » fleuve Choaſpe, que l'on paſſe » auſſi dans des bateaux, & ſur » lequel eſt bâtie la ville de Suſe, » il y en a treize, en quarante deux » paraſanges & demi. » *Voyez* Ciſſiens.

CISSIENNES [les Portes], *Ciſſiæ Portæ*. (*f*) Hérodote parle de ces portes, & il nous apprend que c'étoit des portes de Babylone, qu'on appelloit ainſi. C'étoient peut-être celles où aboutiſſoit la route du païs des Ciſſiens.

CISSIENS, *Ciſſii*, Κίσσιοι, (*g*) peuples d'Aſie, dont il eſt parlé dans Diodore de Sicile. Ils habitoient un canton de la Médie, à une journée de Babylone, ſelon Philoſtrate. Ce canton eſt connu ſous le nom de Ciſſie. Diodore de Sicile nous donne les Ciſſiens pour une nation très-belliqueuſe.

Hérodote parle auſſi des Ciſſiens. Selon lui, ils formoient avec les Suſiens, la huitième ſatrapie, qui payoit au roi des Perſes, trois cens talens tous les ans. Les Ciſſiens ſe trouverent à l'expédition de Xerxès contre la Grece; & ils marchoient ſous la conduite d'Anaphes ou d'Anaphanes, fils d'Otanes; ils portoient les mêmes armes que les Perſes, & étoient vêtus de la même ſorte,

(*a*) Cicer. Orat. pro Seſt. c. 64.
(*b*) Virg. Æneid. L. XI. v. 675.
(*c*) Virg. Æneid. L. X. v. 317. *& ſeq.*
(*d*) Pauſ. p. 606.
(*e*) Herod. L. V. c. 49, 52.
(*f*) Herod. L. III. c. 155, 158.
(*g*) Diod. Sicul. p. 246. Herod. L. III, c. 91. L. VII. c. 62, 86.

ſinon qu'ils portoient des mitres au lieu de tiares.

CISSIENS, *Ciſſii*, ou *Ciſſi*, peuples du Pont Cappadocien. Les Ciſſiens habitoient aux environs du fleuve de Ciſſa, dont ils prenoient le nom.

CISSIENS, *Ciſſii*, (*a*) montagnes de la Sarmatie en Aſie, ſelon Pline, qui y met la ſource du fleuve Imitye.

CISSONIUS, *Ciſſonius*, (*b*) ſurnom de Mercure. Dubitatia Caſtula, Syrienne de nation, avoit bâti à Beſançon, à ſes propres frais, un temple avec un portique en l'honneur de Mercure Ciſſonius. C'étoit apparemment un ſurnom local de ce Dieu; car, rien n'étoit plus commun que ces ſortes de ſurnoms.

CISSOTOMIES, *Ciſſotomia*, (*c*) fêtes inſtituées en l'honneur d'Hébé, déeſſe de la jeuneſſe. Ce nom ſe prenoit apparemment de ce qu'on y coupoit des feuilles de lierre.

CISSUS, *Ciſſus*, Κίσσος, (*d*) montagne de Macédoine, ſelon Lycophron. Iſaac Tzetzès dit qu'elle fut enſuite ſurnommée Ænus, parce qu'Énée s'y arrêta quelque tems après la priſe de Troye. Ortélius croit qu'il ſe trompe en cela, comme en bien d'autres choſes.

L'Abrégé de Strabon porte dans le ſeptième livre, vers la fin, qui manque dans le livre même de ce Géographe, qu'Énée & Ciſſus étoient deux villes différentes. On y ajoûte: » On croiroit qu'Amphidamas étoit de cette Ciſſus; » car, Homère dit qu'il avoit été » élevé par ſon ayeul qui étoit » Ciſſéen, dans la Thrace qui » eſt préſentement nommée la » Macédoine. «

Héſychius met une montagne de ce nom en Macédoine, & une ville du même nom dans la Thrace; & Leunclavius dit que c'eſt préſentement Cis. Ortélius croit que la montagne & la ville étoient auprès de Theſſalonique vers la mer.

CISSUS, *Ciſſus*, Κίσσος, (*e*) jeune homme, qui, ayant perdu la vie dans la fureur d'une fête de Bacchus, fut métamorphoſé en lierre. C'eſt en partie pour cela que l'on prétend que cette plante étoit conſacrée à Bacchus.

CISSUS, *Ciſſus*, Κίσσος, (*f*) étoit un dévot à Sérapis. On raconte que cet homme ayant été empoiſonné par ſa femme avec des œufs de ſerpent qu'elle lui avoit fait manger, eut recours à Sérapis, qui lui ordonna d'acheter une murene, animal venimeux, & de mettre ſa main dans le vaſe où elle ſeroit. Il le fit; la murene le mordit à la main, & il ſe trouva ſubitement guéri.

CISSUS, *Ciſſus*, Κίσσος, (*g*)

(*a*) Plin. T. I. p. 307.
(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. IV. p. 415.
(*c*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. pag. 213.
(*d*) Strab. p. 330.
(*e*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. IV. p. 257, 268.
(*f*) Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. T. II. p. 299.
(*g*) Plut. T. I. p. 689.

l'un des lieutenans d'Alexandre, fut des premiers à venir apprendre à ce Prince la fuite & l'infidélité d'Harpalus, à qui il avoit confié la garde des tréſors & des revenus de Babylone. Il en fut aſſez mal récompenſé; car, Alexandre le fit mettre en priſon, le traitant de menteur & de calomniateur.

CISSUSE, *Ciſſuſa*, Κισσοῦσα, (*a*) fontaine de Grece, dans la Béotie, ſituée entre la ville de Thèbes & celle d'Haliarte. » Les » fables, ſelon Plutarque, diſent » que les nourrices de Bacchus y » laverent ce dieu dès que ſa mere » en fut délivrée; & la preuve » qu'elles en donnent, c'eſt que » ſes eaux ſont d'une belle cou» leur de vin, très-claires & très» bonnes à boire. Non loin de-là » naiſſent les cannes Crétoiſes, » dont on fait les javelots, d'où » les Haliartiens concluent que » Rhadamanthe a autrefois habité » dans ce païs-là, & ils montrent » même ſon tombeau, qu'ils ap» pellent Alée. Le tombeau d'Alc» mène eſt tout auprès; car, on » prétend qu'elle fut enterrée en » ce lieu-là, ayant épouſé en ſe» condes noces Rhadamanthe, » après la mort d'Amphitryon. «

M. Dacier, dans une remarque ſur la fontaine de Ciſſuſe, s'exprime ainſi: » Je ne ſçais ſi on » trouve ailleurs quelque mention » d'une fontaine aux environs » d'Haliarte, qui ait eu le nom de » Ciſſuſe. Je n'en connois point. » Mais, Pauſanias parle de la fon» taine de Tilphuſa, qu'il place à » cinquante ſtades, c'eſt-à-dire, » à ſix mille deux cens cinquante » pas de la ville. C'eſt la même » fontaine que Strabon appelle » Tilphoſa, ſous le mont Tilpho» ſion, au voiſinage d'Haliarte. » Et je ne doute pas qu'il ne faille » corriger ce paſſage de Plutar» que, par celui de Pauſanias, & » par celui de Strabon. «

CISSYBIUM, *Ciſſybium*, (*b*) eſpèce de coupe, qui avoit des anſes. Nous n'en ſçavons pas davantage, Athénée ne nous ayant conſervé que le nom de cette coupe.

CISTOPHORE, *Ciſtophorus*, (*c*) du Grec κίστη, *ciſta*, corbeille, & φέρω, *fero*, je porte. Le terme de Ciſtophore veut donc dire *qui porte une corbeille*. Eggeling croit, & avec aſſez de vraiſemblance, que c'eſt de certains paniers, gravés ſur le revers des médailles, que vient le nom de Ciſtophore, & non pas de la figure d'homme ou de femme portant un panier ſur la tête, comme l'ont cru Hadrianus Junius & pluſieurs autres. Car, ces figures ne ſe voyent preſque jamais ſur les médailles; au lieu que les autres y ſont fort communes. Il eſt certain que le Ciſtophore étoit ſi ordinaire, que la levée des tributs s'appelloit, du moins en certains païs, la levée du Ciſtophore. Le Ciſto-

(*a*) Plut. T. I. p. 449. Pauſ. p. 592. Strab. p. 411, 413.

(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. p. 148.

(*c*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. pag. 183. Mém. de l'Acad. des Inſc. & Bell. Lett. Tom. XII. p. 224.

phore étoit donc une ſorte de monnoie ou de médaille.

CISTOPHORES, *Ciſtophori*, (*a*) nom que l'on donnoit à de jeunes filles, qui à la fête des Orgies, ſuivoient les chariots dans leſquels étoient les tonneaux, les cruches, les vaſes, &c. & qui portoient elles-mêmes les corbeilles & les caſſettes, où étoit enfermé ce qu'il y avoit de plus myſtérieux dans cette fête.

CISUS, *Ciſus*, Κισσὸς, (*b*) fils de Téménus, roi d'Argos. Il avoit pluſieurs freres, & une ſœur, nommée Hyrnétho. Comme l'aîné de tous, il ſuccéda à ſon pere au royaume d'Argos. Sous ſon regne, les Argiens, toujours jaloux de leurs privileges & de leur liberté, reſtraignirent l'autorité royale à un tel point, qu'ils ne laiſſerent que le nom de roi à Ciſus & à ſes deſcendans. Il arriva même dans la ſuite que Meltas, fils de Lacidas, & petit-fils de Médon, fut condamné par le peuple à perdre le royaume & la vie.

CITADELLE, forteresſe que l'on bâtit, ou pour la défenſe d'une ville contre l'ennemi, ou même pour contenir les citoyens dans le reſpect, & empêcher qu'ils ne ſe mutinent contre le Souverain. C'eſt pour cela qu'on a ſoin, en choiſiſſant le terrein, d'en trouver un qui commande la ville. Quelquefois les Citadelles ſont jointes au corps de la ville, ayant une même enceinte, quoiqu'elles en ſoient toujours ſéparées par divers ouvrages auſſi ménagés que ceux du dehors, parce que la garniſon s'y retire lorſqu'elle ne peut plus défendre la ville, & elle y tient ſouvent encore long-tems après que l'ennemi eſt maître de la place. Quelquefois, les Citadelles ſont ſur une hauteur. Cela dépend du terrein où la ville eſt ſituée. Nous avons pris ce mot des Italiens dans la langue deſquels il ſignifie une petite ville, ſelon ſon étymologie.

CITARINES, *Citarini*. On lit ce nom comme celui d'un peuple de Sicile dans la III.e Verrine de Cicéron; il faut lire Cetarini. C'étoient les habitans de Cétarie.

CITÉ, *Civitas*. Le mot *Cité* déſignoit anciennement un état, un peuple avec toutes ſes dépendances, une république particulière. Ce nom ne convient plus guere aujourd'hui qu'à quelques villes d'Allemagne ou des cantons Suiſſes.

Quoique les Gaulois ne fuſſent qu'une même nation, ils étoient cependant diviſés en pluſieurs peuples, formant preſque autant d'États ſéparés, que Céſar appelle Cités, *Civitates*. Outre que chaque Cité avoit ſes aſſemblées propres, elle envoyoit encore des députés à des aſſemblées générales, où l'on diſcutoit les intérêts de pluſieurs cantons. Mais, la Cité, ou Métropole, ou Capitale, où ſe tenoient les aſſemblées, s'appelloit par excellence *Civitas*. Les Latins diſoient *Civitas Æduorum*,

(*a*) Myth. par M. l'Abb. Ban. T. IV. p. 226, 227.

(*b*) Pauſ. p. 118, 132, 136.

Civitas Lingonum, *Civitas Senonum* ; & c'eſt ſous ces noms qu'Autun, Langres, & Sens, ſont déſignés dans l'Itinéraire d'Antonin.

Dans la ſuite, on n'appella Cité que les villes épiſcopales. *Voyez* Civitas.

Ce mot ſe prend aujourd'hui ſimplement pour une ville, même au figuré ; mais, ſur tout dans le ſtyle oratoire & dans la poëſie. On dit : *La Cité céleſte, nous n'avons point de Cité permanente dans ce monde, une grande Cité, une Cité nombreuſe, Jéruſalem eſt appellée la ſainte Cité.*

Il ſe prend encore dans les grandes villes anciennes, pour la partie la plus ancienne de la ville. Une ville s'eſt peuplée, il s'eſt formé des faubourgs tout à l'entour. Le nombre des habitans s'étant fort multiplié, ces fauxbourgs ſe ſont trouvés environnés d'une enceinte hors de laquelle il s'eſt bâti de nouveaux fauxbourgs ; inſenſiblement on a laiſſé tomber comme inutiles les murs, qui ſéparoient ces premiers fauxbourgs d'avec la ville. En ce cas, on appelle Cité l'ancienne ville, & l'augmentation qu'elle a reçue autour d'elle, prend la qualité de ville ; & comme dans les villes anciennes, l'Égliſe primitive ou la première bâtie, eſt dans le plus ancien quartier, dans quelques-unes le lieu où eſt cette égliſe, eſt la Cité.

CITÉ [Droit de]. C'eſt la qualité de citoyen ou bourgeois d'une ville, & le droit de participer aux privileges, qui ſont communs à tous les citoyens de cette ville.

Chez les Romains, le droit de Cité, c'eſt-à-dire, la qualité de citoyen Romain, fut conſidérée comme un titre d'honneur, & devint un objet d'émulation pour les peuples voiſins qui tâchoient de l'obtenir.

Il n'y eut d'abord que ceux qui étoient réellement habitans de Rome, qui jouirent du titre & des privileges de citoyens Romains. Romulus communiqua le droit de Cité aux peuples qu'il avoit vaincus, & qu'il amena à Rome ; ſes ſucceſſeurs firent la même choſe, juſqu'à ce que la ville étant aſſez peuplée, on permit aux peuples vaincus de reſter chacun dans leur ville ; & cependant, pour les attacher plus fortement aux Romains, on leur accorda le droit de Cité ou bourgeoiſie Romaine, en ſorte qu'il y eut alors deux ſortes de citoyens Romains ; les uns qui étoient habitans de Rome, & que l'on appelloit *Cives ingenui* ; les autres qui demeuroient dans d'autres villes, & que l'on appelloit *municipes*. Les Conſuls & enſuite les Empereurs, communiquerent le droit de Cité à différentes villes & à différens peuples ſoumis à leur domination.

La loi 7 au code *de incolis*, porte que le domicile de quelqu'un dans un endroit, ne lui attribue que la qualité d'habitant, mais que celle de citoyen s'acquiert par la naiſſance, par l'affranchiſſement, par l'adoption, & par l'élévation à quelque poſte honorable.

Les droits de Cité conſiſtoient chez les Romains; 1°. à jouir de la liberté; un eſclave ne pouvoit être citoyen Romain, & le citoyen Romain qui tomboit dans l'eſclavage, perdoit les droits de Cité. 2.° Les citoyens Romains n'étoient point ſoumis à la puiſſance des magiſtrats en matière criminelle; ils arrêtoient leurs pourſuites en diſant, *Civis Romanus ſum*; ce qui tiroit ſon origine de la loi des douze tables, qui avoit ordonné qu'on ne pourroit décider de la vie & de l'état d'un citoyen Romain, que dans les comices par centuries. 3.° Ils avoient le droit de ſuffrages dans les affaires de la république. 4.° Ils étoient les ſeuls qui euſſent ſur leurs enfans la puiſſance telle que les loix Romaines la donnent. 5.° Ils étoient auſſi les ſeuls qui puſſent exercer le ſacerdoce & la magiſtrature, & avoient pluſieurs autres privileges.

Le droit de Cité ſe perdoit; 1.° en ſe faiſant recevoir citoyen d'une autre ville; 2.° en commettant quelque action indigne d'un citoyen Romain, pour laquelle on encouroit la grande dégradation appellée *maxima capitis diminutio*, qui ôtoit tout à la fois le droit de Cité, & la liberté. 3.° La moyenne dégradation, appellée *media capitis diminutio*, ôtoit auſſi le droit de Cité; telle étoit la peine de ceux qui étoient effacés du rôle des citoyens Romains, pour s'être fait inſcrire ſur le rôle d'une autre ville. Ceux qui étoient exilés ou relégués dans une iſle, ſouffroient auſſi cette moyenne dégradation, & conſéquemment perdoient auſſi le droit de Cité.

Parmi nous, il n'y a que la naiſſance ou les lettres du Prince qui attribuent les droits de Cité. On confond quelquefois le droit de Cité avec celui de bourgeoiſie; cependant, le droit de Cité eſt plus étendu que celui de bourgeoiſie; il comprend auſſi quelquefois l'incolat, & même tous les effets civils.

En effet, celui qui eſt banni d'un lieu, ne perd pas ſeulement le droit de bourgeoiſie, il perd abſolument les droits de Cité, c'eſt-à-dire, tous les privileges accordés aux habitans du lieu. Et ſi le banniſſement eſt hors du royaume, il perd tous les effets civils.

On peut perdre les droits de Cité, ſans perdre la liberté, comme il arrive à celui qui eſt banni; mais, la perte de la liberté emporte toujours la perte des droits de Cité.

CITERNE. Il y avoit pluſieurs citernes à la campagne, dans la Paleſtine. Il y en avoit auſſi dans les villes, & dans les maiſons particulières. Comme la plûpart des villes étoient bâties ſur des montagnes, & que les pluies ne tombent régulièrement dans la Judée qu'en deux ſaiſons de l'année, au printems & en automne, on étoit obligé de conſerver de l'eau dans les Citernes à la campagne, pour abreuver les animaux, & dans les villes, pour les beſoins des hommes. On en voit encore aujourd'hui dans

la Paleſtine, de très-grandes, dont les unes ſont longues de cent cinquante pas, & larges de ſoixante; d'autres longues de cent vingt-deux pas, & larges de cinquante-quatre. On en voit une à Rama, qui a trente-deux pas de long, & vingt-huit de large. On confond aſſez ſouvent les puits & les Citernes, & même les fontaines & les ſources, dans le langage de l'Écriture.

CITES, *Citæ*, peuples, qui étoient venus trafiquer à Troye, ſelon Dictys de Crete. Ortélius croit que ce ſont les Clites dont parle Tacite, qui dit, dans un endroit de ſes annales, qu'ils étoient dans la Cilicie; & dans un autre, qu'ils étoient dans la Cappadoce.

CITHÉRIADES, *Citheriades*, (*a*) ſurnom des Muſes. Ce ſurnom leur venoit du mont Cithéron.

CITHÉRIS, *Citheris*, (*b*) affranchie de P. Volumnius. C'étoit une femme de joie, & qui avoit l'eſprit bouffon. Après avoir ſervi aux plaiſirs de ſon patron, elle ſe donna au poëte Cornélius Gallus, qu'elle quitta pour ſuivre Marc-Antoine. Cicéron parle de cette femme débauchée dans une de ſes lettres.

CITHÉRON, *Citharon*, (*c*) Κιθαιρών, montagne de Grece, dans la Béotie. Elle ſervoit à ſéparer cette province de l'Attique, depuis que la ville d'Éleuthère, s'étoit ſoumiſe aux Athéniens; car, auparavant, c'étoit cette ville qui ſéparoit les deux états.

Le mont Cithéron avoit pris ſon nom de Cithéron, un des premiers rois des Platéens. Sous cette montagne, aux environs de Platée, en prenant un peu à droite, on appercevoit les ruines d'Hyſies & d'Erythres, qui étoient autrefois deux villes de la Béotie.

Strabon dit que le mont Cithéron finiſſoit non loin de Thèbes, & que l'Aſope couloit aux pieds de cette montagne. Du côté du couchant, il s'abaiſſoit peu à peu avec un détour, au-deſſus de la mer de Criſſa. Il commençoit aux montagnes de l'Attique & du territoire de Mégare, auxquelles il étoit contigu; de-là s'étendant de côté & d'autre dans les campagnes, il venoit finir à Thèbes.

Le mot Cithéron, ſelon Pauſanias, étoit conſacré à Jupiter Cithéronius. Suivant Pline, il l'étoit aux Muſes; & Pomponius-Méla dit qu'il étoit fameux par les fables & par les écrits des Poëtes. En effet, ils y ont mis la fable d'Actéon, les orgies de Bacchus, Amphion élevant les murs de Thèbes au ſon de ſa lyre, le ſphynx d'Œdipe, &c.

Plutarque le Géographe, dans ſon traité des fleuves & des montagnes, obſerve que le mont Cithéron étoit auparavant nommé

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 110.
(*b*) Cicer. ad Amic. L. IX. Epiſt. 26.
(*c*) Strab. p. 408, 409. Pauſ. p. 72, 543, 545. Plin. Tom. I. p. 197. Pomp. Mel. p. 111. Ptolem. L. III. c. 15. Virg. Georg. L. III. v. 43. Æneid. L. IV. v. 303. Tit. Liv. L. XXXI. c. 26. Plut. T. I. pag. 325, 449. Myth. par M. l'Abbé Ban. Tom. III. p. 364.

Aſtérius, & rapporte à ſon ordinaire des origines fabuleuſes de ces noms.

CITHÉRON, *Cithæron*, (*a*) Κιθαιρών, Prince qui regna ſur les Platéens avant Aſopus.

Junon ſe fâcha un jour contre Jupiter; on ne ſçait pas pourquoi; mais, on aſſure que de dépit elle ſe retira en Eubée. Jupiter, n'ayant pu venir à bout de la fléchir, vint trouver Cithéron. Ce Prince, qui étoit l'homme le plus ſage de ſon tems, conſeilla à Jupiter de faire faire une ſtatue de bois, de l'habiller en femme, de la mettre ſur un chariot attelé d'une paire de bœufs, que l'on traîneroit par la ville, & de répandre dans le public, que c'étoit Platéa, la fille d'Aſopus qu'il alloit épouſer. Son conſeil fut ſuivi. Auſſi-tôt la nouvelle en vint à Junon, qui part dans le moment, ſe rend à Platée, s'approche du chariot, & dans ſa colère voulant déchirer les habits de la mariée, trouve que c'eſt une ſtatue. Charmée de l'aventure, elle pardonna à Jupiter ſa tromperie, & ſe réconcilia de bonne foi avec lui.

CITHÉRONIA, *Cithæronia*, Κιθαιρωνία, (*b*) ſurnom de Junon. Cette Déeſſe fut ainſi ſurnommée du mont Cithéron.

CITHÉRONIDES, *Cithæronides*, Κιθαιρωνίδες, (*c*) ſurnom des Nymphes. Elles furent ainſi ſurnommées du mont Cithéron, qui leur étoit conſacré. On voyoit ſur cette montagne l'antre des Nymphes Cithéronides. On appelloit ce lieu Sphragidium, & on aſſuroit qu'autrefois ces Nymphes avoient le don de prophétie. Du nom de ce lieu les mêmes Nymphes étoient auſſi appellées Sphragitides, comme le dit Plutarque dans la vie d'Ariſtide.

CITHÉRONIUS, *Cithæronius*, Κιθαιρώνιος, (*d*) ſurnom donné à Jupiter, parce qu'on lui avoit conſacré le mont Cithéron.

CITIENS, *Citiei*, (*e*) peuple dont parle Plutarque dans la vie d'Alexandre le Grand. Mais, cet Auteur n'en dit pas aſſez pour marquer quelle ſorte de peuple c'étoit. » Alexandre, dit-il, avoit » une épée très-légère à la main, » & d'une trempe merveilleuſe, » que le roi des Citiens lui avoit » donnée, & qu'il portoit dans » les combats. « C'étoient peut-être les habitans de quelqu'une des villes de Citium.

CITIENS, *Citii*, Κίτιοι, peuples qui habitoient la ville de Citium en Chypre. *Voyez* Citium.

CITIENS, *Citiæi*. Cicéron nomme ainſi des gens venus de Phénicie, & qui étoient Cliens de Caton. Ortélius doute s'ils étoient de Citium dans l'iſle de Chypre, ou ſi ce n'étoient pas plutôt des Chutéens.

CITIUM, *Citium*, Κίτιον, ville de l'iſle de Chypre. (*f*) Elle étoit ſituée dans la partie méridionale

(*a*) Pauſ. pag. 546. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. III. pag. 393.
(*b*) Plut. T. I. p. 325.
(*c*) Pauſ. p. 548. Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. p. 386.
(*d*) Pauſ. p. 545.
(*e*) Plut. T. I. p. 684.
(*f*) Ptolem. L. V. c. 14. Plut. T. I.

de cette isle, selon Ptolémée. Plutarque nous apprend que Cimon, célebre général d'Athènes, mourut de maladie au siege de Citium. La même chose est rapportée dans Cornélius Népos. Zénon, qui étoit né dans cette ville, en avoit pris le surnom de Citius. Le P. Hardouin censure Cujas d'avoir pensé autrement.

Citium fut le siège d'un Évêque, comme on le voit dans les Notices de Léon le Sage & d'Hiérocles. Ce lieu s'appelle présentement Chiti, selon le P. Hardouin, & donne son nom au promontoire voisin, qui est nommé à cause de cela *Capodechiti*.

CITIUM, *Citium*, Κίτιον, (*a*) ville de Macédoine, au rapport de Tite-Live. Ce fut-là, selon cet Historien, que Persée, roi de Macédoine, l'an 171 avant Jesus-Christ, ordonna à ses officiers d'assembler toutes ses troupes. Il s'y rendit lui-même accompagné de tous les grands de sa cour & de ses gardes, après avoir fait avec une magnificence royale, un sacrifice de cent victimes, à Minerve surnommée Alcideme. Il y trouva toutes les forces de Macédoine, & les troupes auxilaires des étrangers, campées devant la ville, & les rangea en bataille dans la plaine. Le nombre étoit en tout de quarante-trois mille hommes, dont environ la moitié formoit ce qu'on appelloit la phalange.

Le pere Lubin, dans ses tables géographiques, dressées pour l'intelligence des vies des Hommes illustres de Plutarque, dit que cette Citium étoit une colonie venue de l'autre Citium, dont il est parlé dans l'article précédent.

CITIUS [le Mont], (*b*) *Mons Citius*. Il en est parlé dans Tite-Live, au sujet de Persée, roi de Macédoine. Ce Prince, étant parti d'Élymée, arriva le troisième jour au mont Citius, qu'il ne passa qu'avec de grandes difficultés, à cause des neiges dont il étoit couvert, & qui étoient si hautes, qu'à peine lui permirent-elles de camper. Aussi en partit-il bientôt, non que le chemin qui lui restoit à faire, fût plus commode, mais parce qu'il n'étoit pas possible d'y séjourner.

Ortélius croit que cette montagne étoit quelque part vers l'Étolie.

CITTUS, *Cittus*, Κίττος, (*c*) nom d'une montagne située au-dessus de la Macédoine, selon Xénophon. Il y avoit dans cette montagne beaucoup de bêtes fauves, tels que des lions, des léopards, des lynx, des panthères, des ours & autres. Ortélius doute si ce ne seroit point le mont Citius de Tite-Live.

CITTUS, *Cittus*, Κίττος, (*d*) banquier, dont il est parlé dans la harangue de Démosthène contre Phormion.

CIVICA [CÉRÉALIS], (*e*)

pag. 491. Corn. Nep. in Cimon. c. 3. Plin. T. I. p. 284. Diod. Sicul. p. 705. Thucyd. p. 72, 73.

(*a*) Tit. Liv. L. XLII. c. 51.

(*b*) Tit. Liv. L. XLIII. c. 21.

(*c*) Xenoph. p. 995.

(*d*) Demosth. in Phorm. p. 941.

(*e*) Tacit. in Agric. c. 42. Crév. Hist. des Emp. T. IV. p. 70.

Cerealis Civica, Proconſul d'Aſie, ſous l'empire de Domitien. Il fut mis à mort dans ſon propre gouvernement, par l'ordre de ce Prince, ſous le faux prétexte d'un deſſein prémédité de révolte; mais en effet, pour avoir accepté cette province, qui lui étoit échue par le ſort.

CIVICA, *Civica*, (*a*) oncle de l'empereur Vérus. Il accompagna Lucille, fille de Marc-Aurèle, lorſque cette Princeſſe alla joindre Vérus en Aſie, pour accomplir ſon mariage avec cet Empereur, qui faiſoit alors la guerre aux Parthes.

CIVILIS [JULIUS], *Julius Civilis*, (*b*) jouiſſoit d'un grand crédit parmi les Bataves. Ce fut ce qui le ſauva vers l'an de Jeſus-Chriſt 69. Ajoûtez la crainte qu'eurent les Romains, d'aliéner par ſon ſupplice une nation fière & puiſſante.

CIVILIS [CLAUDIUS], (*c*) *Claudius Civilis*, fameux Batave, diſtingué entre ceux de ſa nation, par ſa naiſſance qu'il tiroit du ſang royal, par ſa bravoure perſonnelle, par un eſprit ruſé, inventif, & fécond en expédiens. Son nom eſt peu connu parmi nous; mais, il mérite autant de l'être que celui de bien des guerriers fameux dans l'Hiſtoire.

Il n'avoit pas ſujet de ſe louer des Romains. Son frere Julius Paulus, fauſſement accuſé de trahiſon, avoit été mis à mort par ordre de Fontéius Capito, commandant de la baſſe-Germanie avant Vitellius. Claudius Civilis lui même fut chargé de chaînes & envoyé à Néron. Renvoyé abſous par Galba, il courut une ſeconde fois riſque de la vie ſous Vitellius, dont l'armée demandoit ſon ſupplice avec inſtance.

Le reſſentiment, qu'il conſervoit de ces mauvais traitemens, le porta à ſaiſir l'occaſion de la guerre civile pour ſe venger. Mais, il étoit trop habile pour agir à découvert, & pour avertir les Romains par une révolte manifeſte, de le regarder & de le traiter en ennemi. Il ſe propoſoit Sertorius & Annibal pour modeles; & prétendant les repréſenter par l'adreſſe de l'intrigue, de même qu'il portoit leur reſſemblance ſur le viſage, ayant comme eux un œil de moins, il réſolut de travailler ſourdement, & de cacher ſon jeu. Il feignit donc d'épouſer la querelle de Veſpaſien; & il en avoit un prétexte très-ſpécieux, & tout-à-fait propre à donner à ſes démarches un air de ſincérité. Antonius Primus lui avoit écrit d'empêcher le départ des ſecours mandés par Vitellius, & d'occuper les légions qui gardoient le Rhin, par l'apparence de quelque trouble en Germanie. Hordéonius Flaccus, qui commandoit ſur les lieux, lui donnoit de ſemblables avis, tant par inclination pour le parti de Veſpaſien, que par affection pour la république, qui étoit en dan-

(*a*) Crév. Hiſt. des Emp. T. IV. p. 386, 387.

(*b*) Tacit. Hiſt. L. I. c. 59.

(*c*) Tacit. Hiſt. L. IV. c. 13. *& ſeq.* L. V. c. 14. *& ſeq.* Crév. Hiſt. des Emp. T. III. p. 78, 252. *& ſuiv.*

ger de périr, ſi une nouvelle inondation de troupes nombreuſes venoit encore fondre en Italie, & y renouveller la guerre.

Claudius Civilis voyant donc qu'il pouvoit maſquer ſon projet de révolte ſous une déférence apparente aux ordres ſecrets des généraux Romains, ne tarda pas à mettre la main à l'œuvre; & il trouvoit les Bataves actuellement diſpoſés à ſe ſoulever par une circonſtance particulière. Vitellius avoit ordonné des levées de ſoldats parmi eux; & cette charge, onéreuſe par elle-même, devenoit abſolument intolérable par les procédés tyranniques de ceux qui faiſoient les enrôlemens. Avides & concuſſionaires, ils prenoient des vieillards, des hommes infirmes pour les rançonner, & les contraindre d'acheter leur congé. Un motif encore plus infâme les engageoit à enlever de jeunes enfans au-deſſous de l'âge requis pour porter les armes. Toute la nation fut indignée; & les émiſſaires, apoſtés par Claudius Civilis, pour ſouffler le feu de la ſédition, perſuaderent ſans peine aux Bataves de refuſer de s'enrôler. Claudius Civilis, lui-même, ſous prétexte d'un grand feſtin, aſſembla dans un bois ſacré les premiers de la nobleſſe, & ceux que la bravoure & l'ardeur ſignaloient parmi la multitude; & lorſqu'il les vit échauffés par le vin & la bonne chere, il s'ouvrit à eux.

Il commença par relever la gloire ancienne de la nation, qu'il leur repréſenta enſuite comme dégradée & flétrie, par les indignités & les outrages qu'elle ſouffroit, étant traitée, non plus en alliée, mais en eſclave. Il ajoûta que jamais l'occaſion n'avoit été ſi belle de la remettre en liberté. » Les Romains, dit-il, ſont affoi-» blis par leurs diviſions. Dans » leurs camps ſur le Rhin, il ne » reſte plus que des vieillards & » un butin auſſi riche qu'aſſuré. » Oſez ſeulement lever les yeux, » & ne craignez point de vaines » ombres de légions ſans réalité. » Nous ſommes puiſſans en ca-» valerie & en infanterie. Nous » pouvons compter ſur l'appui » des Germains nos voiſins & » nos freres. Les Romains eux-» mêmes ſeront peu fâchés de la » guerre que nous ſuſciterons. Si » le ſuccès en eſt douteux, nous » nous en ferons un mérite au-» près de Veſpaſien. La victoire » porte avec elle ſon apologie. "

Ce diſcours fut reçu de tous ceux qui l'entendirent avec de grands applaudiſſemens, & Claudius Civilis leur fit prêter ſerment ſelon le rit le plus auguſte & le plus redouté parmi ces nations barbares. Il ſollicita auſſi les Caninéfates, qui de même origine que les Bataves, & établis dans la même iſle, ne leur étoient point inférieurs en vertu, & ne leur cédoient que pour le nombre. Il agit pareillement auprès de huit cohortes Bataves, qui, renvoyées par Vitellius en Germanie, ſe trouvoient alors à Mayence.

Les Caninéfates ſe mirent les premiers en action; & en attendant que Claudius Civilis & les Bataves levaſſent le maſque, ils

ſe donnerent un chef recommandable, nommé Brinno, ſous la conduite duquel ils forcerent les Romains de ſe retirer dans la partie ſupérieure de l'iſle. Mais, Claudius Civilis voulut d'abord employer la ruſe, & feignant d'être toujours ami des Romains, il blâma les préfets d'avoir abandonné leurs châteaux. Il les exhorta à regagner leurs quartiers d'hiver, & à ſe repoſer ſur lui du ſoin de diſſiper avec ſa cohorte une poignée de révoltés. Son deſſein étoit de ſe préparer une victoire aiſée ſur des troupes ſéparées les unes des autres. Les officiers Romains ſentirent la fraude; & d'ailleurs il leur venoit de toutes parts des avis qui ne leur permettoient point de douter que le vrai chef de la révolte ne fût Claudius Civilis, à qui Brinno ne faiſoit que prêter ſon miniſtere & ſon nom. Les Germains, paſſionnés pour la guerre, n'avoient pas pu garder un ſecret qui leur faiſoit trop de plaiſir.

Claudius Civilis, voyant que la ruſe ne lui réuſſiſſoit pas, eut recours à la force ouverte. Il ſe mit à la tête des rebelles, & vint attaquer les Romains dans leurs poſtes, ſuivi des Caninéfates, des Friſons, & des Bataves, diſtribués en corps de nations. Les Romains ſe préparerent à les bien recevoir, & mirent en bataille leurs troupes de terre & de mer. Mais, à peine en étoit-on venu aux mains, qu'une cohorte de Tongriens paſſa du côté de Claudius Civilis; & cette trahiſon déconcerta beaucoup ceux qui ſe virent abandonnés, & même aſſaillis tout à la fois par leurs ennemis & leurs alliés. La flotte uſa de la même perfidie, de ſorte que la victoire de Claudius Civilis fut complette.

Ce premier exploit fut très-avantageux aux rebelles, en ce qu'il leur fournit des armes & des vaiſſeaux, dont ils manquoient; & il y eut un grand éclat dans la Gaule & la Germanie, où Claudius Civilis & ſes aſſociés furent célébrés comme les vengeurs de la liberté commune. Les Germains, plus voiſins & plus fiers, lui offrirent à l'envi leur ſecours. La Gaule étoit plus difficile à s'ébranler, & il n'y eut rien que Claudius Civilis ne mît en œuvre pour s'en procurer l'alliance. Les cohortes qu'il avoit vaincues, étoient Gauloiſes, auſſi-bien que leurs commandans. Il renvoya ſans rançon les officiers qu'il avoit fait priſonniers; il donna aux ſoldats le choix de reſter avec lui ou de s'en aller, promettant à ceux qui s'attacheroient à ſa fortune toutes ſortes d'agrémens & de diſtinctions dans le ſervice, & ne laiſſant pas même partir les autres ſans les gratifier de quelque portion des dépouilles des Romains.

Ces largeſſes étoient une amorce pour leur faire mieux goûter les diſcours par leſquels il les exhortoit à ſe révolter. Il leur repréſentoit les maux extrêmes qu'ils ſouffroient depuis tant d'années, appellant du nom de paix une miſérable ſervitude. » Les Bataves, » diſoit-il, quoiqu'exempts de » tributs, ont pris les armes con-

» tre les Tyrans de l'univers ; & » dès la première occaſion qui » s'eſt préſentée de combattre, » ils ont vaincu & mis en fuite les » Romains. Que ſera-ce, ſi les » Gaulois ſecouent le joug ? » Qu'eſt-ce que les forces qui » reſtent à l'Italie ? C'eſt par le » ſang des provinces, que les » provinces ſont aſſervies. « Il citoit l'exemple de la Germanie, qui, par la défaite & la mort de Varus, s'étoit rétablie en poſſeſſion de ſa liberté ; & cela, dans un tems où il s'agiſſoit d'attaquer Auguſte, & non pas Vitellius. Il obſervoit que la valeur naturelle des Gaulois étoit encore aidée par la diſcipline à laquelle ils s'étoient formés en ſervant dans les armées Romaines ; & après les avoir remplis de l'eſpérance du ſuccès, il les aiguillonnoit par le ſentiment de l'amour de la liberté. » Que la Syrie, diſoit-il, » que l'Aſie, que l'Orient, ac» coûtumés à obéir à des Rois, » ſupportent la ſervitude. La Gau» le a encore pluſieurs citoyens » nés avant la date de l'impoſition » des tributs. Les animaux mê» mes ſont jaloux de conſerver la » liberté, que la nature leur a » donnée. Et des hommes pleins » de valeur renonceroient à un » bien ſi précieux ? Profitez de » l'occaſion favorable, que vous » offrent les dieux. Vos tyrans » ſont embarraſſés par leurs divi» ſions inteſtines ; vous n'avez » qu'une ſeule affaire. Ils ſont » fatigués par leurs pertes, & » vos forces ſont entieres. Tan» dis qu'ils ſe partagent entre Vi» tellius & Veſpaſien, vous pou» vez vous délivrer de l'un & de » l'autre. « C'eſt ainſi que Claudius Civilis, portant en même tems ſes vues ſur les Gaules & ſur la Germanie, flattoit les peuples de ces vaſtes & puiſſantes régions de l'idée de la liberté, pour ſe préparer les voies à s'en rendre le maître.

Cependant, Mummius Lupérus, qui commandoit le camp, appellé Vétéra, où hivernoient deux légions, eut ordre de ſe mettre en campagne, & de marcher contre l'ennemi. Claudius Civilis ne ſe fit pas long-tems chercher. Ce fier Batave ſe préſenta, faiſant porter les drapeaux des cohortes qu'il avoit vaincues, comme un trophée capable d'animer les ſiens par le ſouvenir de leur gloire récente, & d'inſpirer la terreur aux ennemis. Il plaça ſuivant la coûtume des Germains, derrière les rangs, ſa mere & ſes ſœurs, les femmes & les petits enfans des officiers & des ſoldats, afin que des objets ſi chers encourageaſſent les combattans à vaincre, ou les retinſſent par la honte, s'ils lâchoient le pied.

Au ſignal donné, tous enſemble, hommes & femmes, firent retentir les airs, les uns de leurs chants de guerre, les autres de leurs hurlemens. Les Romains n'y répondirent que par un cri foible, & qui dénotoit la peur. En effet, ils voyoient leur aîle gauche miſe à découvert par la déſertion de la cavalerie Batave, qui paſſa du côté des ennemis ; & ſe tourna tout d'un coup contre

ceux qui la regardoient un inſtant auparavant comme alliée. Cependant, les légions tinrent ferme & garderent leurs rangs. Mais, les auxiliaires, tant les Ubiens que ceux de Treves, prirent honteuſement la fuite, & ſe répandirent dans la campagne. Les Germains s'attacherent à les pourſuivre, & donnerent ainſi moyen aux légions de ſe retirer dans leur camp.

Claudius Labéo, commandant de la cavalerie Batave, embarraſſoit Claudius Civilis. Il y avoit entr'eux une rivalité ancienne; ils étoient dans le païs, chefs de factions oppoſées. Claudius Civilis appréhenda donc, s'il le faiſoit mourir, de ſe rendre odieux auprès de ſes compatriotes; & s'il lui laiſſoit la vie, d'avoir en lui un auteur éternel de troubles & de diſcordes. Il prit un parti mitoyen, & le tranſporta dans la Friſe au de-là du Rhin. Il reçut peu après un puiſſant renfort par la jonction des huit cohortes Bataves qu'il avoit ſollicitées. Elles étoient en marche, ſuivant les ordres de Vitellius, lorſque le courier de Claudius Civilis les atteignit. Leur réſolution fut tout d'un coup priſe d'embraſſer la querelle commune de la nation.

Claudius Civilis, voyant ſes forces ſi conſidérablement augmentées n'en conçut point un orgueuil de barbare, & ne s'enfla point d'une fole audace. Il connoiſſoit la puiſſance des Romains, & ſentant qu'il lui étoit impoſſible de ſe meſurer encore avec eux, il perſiſta dans ſon plan de diſſimulation, & il fit prêter le ſerment de fidélité à Veſpaſien par toutes les troupes qu'il avoit ſous ſes ordres. Il ſollicita même à ſe ranger au même parti les deux légions qui s'étoient renfermées dans le camp de Vétéra. Il lui fut répondu que des Romains ne prenoient point conſeil d'un traître & d'un ennemi; qu'ils reconnoiſſoient Vitellius pour leur Empereur, & lui garderoient fidélité juſqu'au dernier ſoupir; qu'il convenoit mal à un déſerteur Batave de faire le perſonnage d'arbitre du ſort des Romains, & qu'il devoit plutôt s'attendre à ſubir la juſte peine de ſa perfidie. Une réponſe ſi fiere enflamma la colere de Claudius Civilis. Il ſe mit auſſi-tôt en marche pour aller attaquer le camp avec tous ſes Bataves, ſoûtenus des ſecours qu'avoient envoyés d'au de-là du Rhin les Tenctères & les Bructères, & il dépêcha des courriers par toute la Germanie, pour en inviter les peuples à venir avec lui partager la gloire & le butin.

Il arrive, occupant le centre de ſon armée avec l'élite de ſes Bataves. Les troupes venues de Germanie couvrent la rive du Rhin au-deſſus & au-deſſous du camp; la cavalerie battoit la campagne; les vaiſſeaux remontoient le fleuve. D'une part, des figures de loups & d'autres bêtes, qui ſervoient d'enſeignes aux nations Germaniques, de l'autre les drapeaux des cohortes qui avoient ſi long-tems ſervi dans les armées Romaines, préſentoient l'image effrayante d'une guerre civile &

étrangère tout enſemble. L'étendue du camp, dreſſé pour deux légions, & qui contenoit alors à peine cinq mille hommes, en rendoit la défenſe plus difficile; mais, la multitude des valets & des vivandiers que la crainte y avoit fait accourir de toutes parts, comme dans un aſyle, aidoit les ſoldats, & les ſoulageoit pour certains miniſteres. L'accès de ce camp étoit aiſé, & muni ſeulement de quelques fortifications légeres; parce qu'Auguſte, qui l'avoit établi, s'étoit perſuadé que la valeur du ſoldat Romain ſuffiſoit pour contenir les Germains dans le devoir; & que jamais on ne ſe trouveroit dans une ſituation ſi triſte, que les Bataves oſaſſent venir eux-mêmes attaquer les légions.

Le cas arriva pourtant; & les Bataves d'un côté, & les Germains de l'autre, s'animant par une émulation nationale, livrerent au camp un furieux aſſaut. Mais, après pluſieurs tentatives inutiles, déſeſpérant de réuſſir par la force, ils convertirent le ſiege en blocus. Cependant, Claudius Civilis ſe fortifioit puiſſamment. Toute la Germanie voiſine du Rhin s'étoit déclarée en ſa faveur; & il employa ſes nouveaux alliés à faire des courſes ſur les terres des peuples amis des Romains. Les uns avoient charge de piller & de ravager le païs de Treves, les autres celui des Ubiens. Quelques-uns paſſerent même la Meuſe, & vinrent infecter les Ménapiens, les Morins, & toute cette liſière ſeptentrionale des Gaules. Mais, nul peuple ne fut plus maltraité que les Ubiens. Claudius Civilis, voulant tenter un nouvel aſſaut, diſtribua les différentes opérations entre les Bataves & les Germains venus des païs d'au de-là du Rhin. Cette ſeconde tentative ne réuſſit pas mieux que la premiere. Rebuté du mauvais ſuccès, il en revint à bloquer la place; & comme il feignoit d'agir pour Veſpaſien, il ſollicitoit les aſſiégés par des meſſages ſecrets, & par des promeſſes, à abandonner le parti de Vitellius, ſe propoſant de les mener plus loin, lorſqu'il leur auroit fait faire ce premier pas.

Tout ce que nous venons de raconter de la guerre de Claudius Civilis, s'étoit paſſé avant la bataille de Crémone, dont la nouvelle fut annoncée en Germanie par des lettres d'Antonius Primus, accompagnées d'une ordonnance, que Cécina avoit rendue en ſa qualité de Conſul. Et le porteur de ces dépêches étoit un officier du nombre des vaincus, nommé Alpinus Montanus, qui, par ſa préſence & par ſes diſcours, atteſtoit la vérité des faits.

Un évenement ſi important, qui décidoit la querelle entre Veſpaſien & Vitellius, devoit réunir pour le parti du vainqueur les officiers & les ſoldats de l'armée de Germanie, & conſéquemment forcer Claudius Civilis, ou de ſe ſoumettre, ou de ſe démaſquer, & de ſe déclarer nettement ennemi des Romains. L'opiniâtreté indomptable des ſoldats légionnaires empêcha cet heureux effet, entretint la diviſion, &

donna moyen à Claudius Civilis de remporter de nouveaux avantages, plus grands que ceux qu'il avoit eus juſqu'alors. Ils prêterent ſerment à Veſpaſien, mais de mauvaiſe grace, en évitant d'articuler ſon nom, & conſervant dans le cœur l'attachement à Vitellius.

Vocula, qui de même que tous les autres chefs, étoit décidé pour Veſpaſien, envoya Alpinus Montanus à Claudius Civilis, & lui ordonna de repréſenter à ce Batave, qu'il n'étoit plus tems pour lui de déguiſer une guerre étrangere ſous un faux prétexte de diſſenſion civile; & que ſi ſon deſſein avoit été de ſeconder Veſpaſien, il avoit rempli ſes vues, & devoit par conſéquent poſer les armes. Claudius Civilis, avant que d'avoir démêlé le caractere d'Alpinus Montanus, s'enveloppa dans des réponſes vagues, qui ne ſignifioient rien. Mais bientôt il ſentit qu'il pouvoit ſe fier à lui, & il s'expliqua ſans ambiguité.

Il commença par ſe plaindre des fatigues qu'il avoit eues à ſoûtenir des périls ſans nombre auxquels il s'étoit vu expoſé pendant vingt-cinq ans de ſervice dans les armées Romaines. » J'en ai reçu, » ajoûta-t-il enſuite, une digne » récompenſe, par la mort de » mon frere, par les chaînes que » j'ai portées, par les cris furieux » de l'armée de Germanie, qui » demandoit mon ſupplice. Le » droit naturel m'autoriſe à la » vengeance, & c'eſt le juſte mo» tif qui m'anime. Et vous auſſi, » peuples de Treves, & tout ce » que vous êtes de Gaulois ſou» mis au joug, quel prix attendez» vous de votre ſang ſi ſouvent » verſé pour les Romains? Une » milice ingrate, des tributs ſans » relâche, les rigueurs des ver» ges, & des hâches, & la né» ceſſité d'eſſuyer tous les capri» ces des Tyrans que l'on vous » envoie de Rome, ſous le nom » de généraux & de gouverneurs. » Conſidérez mon exemple. Je » n'étois qu'un ſimple préfet de » cohorte; & avec le ſeul appui » des Caninéfates & des Bataves, » nations bien peu nombreuſes ſi » on les compare à tout le reſte » des Gaulois, j'ai humilié nos » maîtres, je leur ai enlevé des » camps, je les tiens actuelle» ment aſſiégés. Que riſquons» nous à montrer de l'audace? » Ou nous recouvrerons notre » liberté, ou ſi nous ſommes » vaincus, nous ne pouvons que » retomber dans le même état » où nous étions. « Ce diſcours fit impreſſion ſur Alpinus Montanus; il revint entiérement gagné, & ayant rapporté à Vocula une réponſe concertée avec Claudius Civilis, il diſſimula le reſte, ſe réſervant à agir auprès de ſes compatriotes, pour exciter parmi eux des mouvemens, qui ne tarderent pas à éclater.

Cependant, Claudius Civilis pouſſoit vivement la guerre, & bien inſtruit du peu d'intelligence qui étoit entre les chefs & les ſoldats Romains, il ſe crut aſſez fort pour partager ſes troupes en deux corps, dont l'un iroit attaquer Vocula au camp de Gelduba,

pendant

pendant que l'autre continueroit le ſiege. Peu s'en fallut que l'entrepriſe ne lui réuſsît. Vocula n'étoit point ſur ſes gardes. La victoire reſta néanmoins de ſon côté ; mais, il ne profita pas de ſes avantages. S'il eût pourſuivi les ennemis, il faiſoit lever dans l'inſtant le ſiege de Vétéra. Ce ne fut qu'au bout de quelques jours qu'il ſe mit en marche pour aller à Claudius Civilis.

Le ruſé Batave avoit profité de cet intervalle pour ſolliciter les aſſiégés à ſe rendre, en tâchant de leur perſuader que le ſecours qu'ils attendoient, étoit détruit, & que les ſiens avoient remporté une victoire complette. Il étaloit à leurs yeux les drapeaux pris ſur les Romains ; il leur montroit les priſonniers. Mais, ce fut ce qui le décéla. L'un de ces priſonniers eut le courage d'élever ſa voix pour faire connoître aux aſſiégés la vérité qu'on leur déguiſoit. Les Germains le maſſacrerent ſur la place, & accréditerent ainſi ſon témoignage.

Enfin, Vocula arriva, & alla ſur le champ préſenter le combat à Claudius Civilis, qui ne recula point. L'action ne commença pas avantageuſement pour les Romains. Les plus ſéditieux étoient, comme il ne manque jamais d'arriver, les plus lâches. Quelques-uns néanmoins, ſe ſouvenant de leur gloire récente, tenoient ferme dans leur poſte, & s'encourageoient inutilement à achever dignement leur entrepriſe. Les aſſiégés, voyant du haut de leurs murs tout ce qui ſe paſſoit, firent très-à propos une ſortie, qui troubla beaucoup les Bataves ; & la victoire fut déterminée en faveur des Romains par l'accident de Claudius Civilis. Il tomba de cheval, & dans les deux armées, le bruit courut qu'il étoit mort ou bleſſé. Il eſt incroyable quelle confiance cette nouvelle inſpira aux uns, quelle conſternation elle jetta parmi les autres. Elle décida pleinement du ſuccès ; le ſiege fut levé, & Vocula vainqueur entra dans le camp de Vétéra.

Cependant, Claudius Civilis, rétabli de ſa chûte, ne tarda pas à reparoître. Il vint attaquer un convoi entre Vétéra & Gelduba, lorſqu'il ſe mettoit en route pour aller prendre de nouvelles proviſions ; & s'il ne le défit pas entierement, parce que la nuit mit fin au combat, au moins il lui coupa le retour. Vocula ſortit de la place pour ſauver ſon convoi, & pour l'aider à forcer les paſſages ; & auſſi-tôt le Batave vint remettre le ſiege devant Vétéra. Ainſi, tous les avantages remportés par Vocula s'en allerent en fumée, & les choſes ſe retrouverent au même état qu'auparavant. Il y eut plus, elles empirerent. Le commandant Romain abandonna Gelduba, & ſe retira à Nuys ; & Claudius Civilis ſe rendit maître du poſte abandonné, & livra près de Nuys un combat de cavalerie, dont le ſuccès lui fut avantageux.

Pendant ce tems-là, la nouvelle de la mort de Vitellius portée en Germanie, y augmenta la fureur de la guerre & les forces des rebelles. Claudius Civilis,

renonçant à la diſſimulation dont il avoit uſé juſqu'alors, ſe déclara ouvertement ennemi du nom Romain. Les Gaulois, dès long-tems ébranlés, ſe joignirent enfin à lui. Alors, les négociations ſe pouſſerent avec vivacité entre Claudius Civilis & Julius Claſſicus né dans le païs de Trèves. On y ajoûte Julius Tutor & Julius Sabinus. Les trois nouveaux chefs travaillerent chacun de leur côté à ſonder, par des entretiens ſecrets, tous ceux qu'ils crurent capables d'entrer dans leurs vues, & de leur être utiles pour l'exécution. Ils eſſayerent enſuite de tromper & de ſurprendre Vocula. Mais, leurs tentatives n'ayant point réuſſi, Julius Claſſicus fit tuer le Général par un déſerteur Romain; & les légions qu'il avoit commandées, prêterent ſerment aux Gaulois.

Reſtoit le camp de Vétéra, où les légions aſſiégées avoient ſupporté juſques-là les plus affreuſes extrêmités de la diſette. On leur dépêcha les plus corrompus & les plus lâches de ceux qui s'étoient ſoumis, pour leur offrir le pardon, s'ils s'accommodoient aux circonſtances, & leur déclarer qu'autrement ils ne devoient s'attendre qu'à périr miſérablement par le fer ou par la faim. Ces dignes députés alléguerent pour dernier motif leur propre exemple. Les aſſiégés héſiterent quelque tems entre le devoir & les maux extrêmes qu'ils ſouffroient, entre la gloire & la honte. Qui commence à délibérer en pareil cas, eſt bientôt rendu. Ils ſe déterminerent à déshonorer, par une concluſion honteuſe, le courage & le mérite de leur belle défenſe, & ils envoyerent une députation à Claudius Civilis pour lui demander la vie. On refuſa de les écouter, juſqu'à ce qu'ils euſſent juré fidélité à l'empire des Gaulois. Après qu'ils ſe furent liés par cet indigne ſerment, Claudius Civilis leur promit la vie ſauvé, & la liberté de ſortir en armes de leur camp; mais, il s'en réſerva pour lui & pour les ſiens tout le butin, & il y fit ſur le champ entrer des troupes qui avoient ordre de retenir l'argent, les valets & les bagages.

Cette capitulation ſi honteuſe fut encore mal obſervée. Les Germains qu'on leur avoit donnés pour eſcorte, les attaquerent à cinq milles de Vétéra. Quoique ſurpris, les Romains ſe mirent en défenſe. Les plus braves ſe firent tuer ſur la place; pluſieurs, s'étant diſperſés par la fuite, furent pourſuivis & maſſacrés. Les autres s'en retournerent au camp, & porterent leurs plaintes à Claudius Civilis, qui blâma les Germains, & leur reprocha leur perfidie. S'il parloit ſincerement, ou s'il ne cherchoit qu'à garder les dehors, c'eſt ce que Tacite ne décide point. Mais, la conduite, que tint ce Batave à l'égard des malheureux reſtes des légions Romaines, rend ſa foi plus que ſuſpecte. Car, après avoir pillé le camp, il y mit le feu, & tous ceux qui s'étoient ſauvés du combat, périrent dans les flammes.

Claudius Civilis, qui, ſuivant un uſage reçu parmi les nations barbares, avoit fait vœu, au commencement de la guerre, de laiſſer croître ſes cheveux, crut ſon vœu accompli, lorſqu'il eut détruit les légions de Vétéra, & il raſa ſa chevelure. On lui impute d'avoir fait faire à ſon fils, encore en bas-âge, l'eſſai inhumain de ſes premières armes, de ſes fleches, de ſes traits, ſur des priſonniers Romains, qui lui ſervoient de but. Ce ſeroit une horrible cruauté.

Il eſt remarquable que Claudius Civilis fut attentif à ne point s'engager lui-même, & à n'engager aucun Batave envers les Gaulois, par la preſtation du ſerment que l'on exigeoit des Romains. Il ſe réſervoit ſes droits & ſes prétentions; & s'il lui falloit un jour entrer en conteſtation avec les Gaulois pour l'Empire, il comptoit bien que les forces des Germains & l'éclat de ſa réputation perſonnelle lui feroient aiſément emporter la préférence. Il fit hommage de ſa Victoire à la prétendue prophéteſſe Velleda, qui l'avoit prédite.

Claudius Civilis & Julius Claſſicus, enflés de leurs ſuccès, délibérerent s'ils livreroient au pillage la ville de Cologne. Le goût de la cruauté & l'avidité du butin les y portoient; la politique les retenoit. Ils ſentoient que fondant un nouvel Empire, rien ne leur étoit plus utile que la réputation de clémence. D'ailleurs, un motif de reconnoiſſance agit ſur le cœur de Claudius Civilis, dont le fils s'étant trouvé à Cologne dans les commencemens des troubles, n'avoit éprouvé de la part des habitans, que les traitemens les plus favorables. Cette ville fut donc épargnée.

Claudius Civilis entreprit de gagner à ſon parti les peuples du voiſinage, ou de réduire par la force ceux qui voudroient faire réſiſtance. Il s'empara du païs des Suniciens, & enrôla leur jeuneſſe, qu'il diſtribua en cohortes. Comme il ſe préparoit à aller plus loin, Claudius Labéo, ſuivi de troupes levées tumultuairement parmi les Nerviens, les Tongres, & les Bétaſiens, vint à ſa rencontre, & l'arrêta au pont de la Meuſe. Par l'avantage de ce poſte, il ſoutint fièrement le combat, juſqu'à ce que les Germains, ayant paſſé ce fleuve à la nage, vinrent le prendre en queue. En même tems, Claudius Civilis, ſoit par un trait d'audace ſubit, ſoit qu'il eût auparavant concerté cette démarche, s'avança vers les Tongres, & leur dit en élevant la voix: „ Nous » n'avons point pris les armes, » pour acquérir aux Bataves & à » ceux de Trèves, l'empire ſur » les nations. Une telle arrogance » eſt bien éloignée de notre pen» ſée. Recevez notre alliance, je » ſuis prêt à paſſer de votre côté, » ſoit que vous me veuilliez pren» dre pour chef ou pour ſoldat. « Ce diſcours adroit fit impreſſion ſur la multitude; & déjà les ſoldats, à qui il étoit adreſſé, remettoient leurs épées dans le fourreau, lorſque Campanus & Juvenalis, qui tenoient le premier

rang entre les Tongres, vinrent offrir à Claudius Civilis les ſervices de toute la nation. Claudius Labéo ſe ſauva, avant que d'être enveloppé. Les Bétaſiens & les Nerviens ſuivirent l'exemple des Tongres; & Claudius Civilis, groſſi des troupes de ces trois peuples, ſe vit au comble de la gloire & de la puiſſance. Tout plioit devant lui, de gré ou de force.

Les nouvelles de ces grands ſuccès, que la renommée enfloit encore, cauſoient de vives inquiétudes aux Romains. Pétilius Cérialis, guerrier hardi & entreprenant, qu'on avoit choiſi pour commander dans la baſſe-Germanie, vint ſe mettre à la tête des troupes Romaines. Une victoire qu'il remporta ſur ceux de Trèves, obligea ce peuple de ſe ſoumettre. Les légions, qui avoient prêté ſerment aux Gaulois, ſe joignirent auſſi à l'armée de Pétilius Cérialis. Les Langrois firent la même choſe. En un mot, toute la Gaule s'étoit entièrement détachée du parti de Claudius Civilis & de Julius Claſſicus. Ceux-ci, dans ces circonſtances, écrivirent à Pétilius Cérialis, qu'ils ſçavoient que Veſpaſien étoit mort, quoique l'on s'efforçât d'en étouffer la nouvelle; qu'il ne reſtoit plus aucunes forces à la ville & à l'Italie, épuiſées par les maux de la guerre civile; que Mucien & Domitien n'étoit que de vains noms, qu'il ſuffiſoit de mépriſer; que ſi Pétilius Cérialis vouloit prendre l'empire des Gaules, pour eux, ils ſe renfermoient dans les bornes des territoires de leurs peuples; que s'il aimoit mieux le combat, ils ne s'y refuſeroient pas. Pétilius Cérialis ne fit aucune réponſe à Claudius Civilis & à Julius Claſſicus, & il envoya à Domitien le porteur de leurs lettres.

Claudius Civilis, comprenant qu'il falloit combattre, ramaſſa toutes ſes forces, & de toutes parts les troupes des peuples qui le reconnoiſſoient pour chef, ſe rendirent auprès de lui. Pétilius Cérialis, dont le vice étoit la négligence, n'empêcha point la réunion de tous ces pelotons qu'il lui eût été aiſé de battre ſéparément. Seulement, comme il voyoit que l'armée des ennemis groſſiſſoit beaucoup, il ajoûta des fortifications à ſon camp, qui juſques-là n'en avoit aucune. Claudius Civilis tint conſeil de guerre, & les avis ſe trouverent partagés. Le ſien étoit que l'on attendît les ſecours qui devoient venir des païs au de-là du Rhin, & dont la terreur écraſeroit l'armée Romaine. Julius Tutor au contraire prétendoit que les délais étoient favorables aux Romains, à qui il arrivoit de puiſſans renforts. Ce dernier avis prévalut, parce que Julius Claſſicus l'embraſſa, & on ſe mit ſur le champ en devoir de l'exécuter. Les Bataves & leurs alliés vinrent en bon ordre attaquer le camp des Romains.

Pétilius Cérialis ne les attendoit pas; il n'avoit pas même paſſé la nuit dans ſon camp. On vint lui annoncer, pendant qu'il étoit encore dans ſa chambre à Trèves, &

dans ſon lit, que les ennemis avoient ſurpris le camp, & que les Romains étoient vaincus. Il ne voulut pas croire cette nouvelle; il accuſa de timidité ceux qui la lui apportoient. Mais bientôt, il ſe convainquit par ſes yeux de la vérité du fait. En arrivant au camp, il trouva les lignes forcées, la cavalerie miſe en déroute, & le pont ſur la Moſelle, qui joignoit la ville à la rive gauche du fleuve, occupé par les ennemis. Pétilius Cérialis, intrépide dans un ſi grand danger, ſaiſiſſant les fuyards par le bras, ne ſe ménageant point & ſe jettant au plus fort de la mêlée, par cette heureuſe témérité raſſembla les plus braves autour de lui, & commença par reprendre le pont, ſur lequel il plaça un bon corps de garde. Ce commencement d'avantage décida du ſuccès de l'action. En vain, Julius Tutor, Claudius Civilis, & Julius Claſſicus, tenterent-ils de ranimer le courage de leurs combattans par les exhortations les plus puiſſantes. Vainqueurs un moment auparavant, les Bataves & les alliés prirent la fuite. La cauſe de leur défaite fut leur avidité pour le pillage. Au lieu de pouſſer les Romains, qu'ils avoient ſurpris & mis en déſordre, ils ne ſongerent qu'à ſe diſputer les uns autres leurs dépouilles, & ils leur donnerent ainſi le tems de ſe reconnoître & de ſe rallier. Pétilius Cérialis avoit preſque ruiné les affaires par ſon défaut de vigilance; il les rétablit par ſon intrépidité, & profitant de la fortune, il pourſuivit les ennemis, força leur camp, & les détruiſit.

En même tems, ceux de Cologne voulant rentrer dans l'alliance des Romains, envoyerent offrir à Pétilius Cérialis de lui remettre entre les mains la femme & la ſœur de Claudius Civilis, & la fille de Julius Claſſicus, qui avoient été laiſſées chez eux comme des gages d'alliance & d'amitié. En même tems, ils imploroient ſon ſecours contre un ennemi irrité, dont ils craignoient la vengeance. En effet, Claudius Civilis avoit tourné de ce côté, comptant trouver à Tolbiac, dans le territoire de Cologne, une cohorte de Cauques & de Friſons, très-ardente pour ſon ſervice. Mais, il apprit en chemin que cette cohorte avoit péri par la ruſe des habitans de Cologne, qui, ayant diſtribué des viandes & du vin en abondance à ces Germains, les enivrerent, & mirent enſuite le feu à la ville, dont ils fermerent les portes; enſorte qu'il n'en échappa aucun. Sur cet avis, Claudius Civilis changea de route & de deſſein, d'autant plus qu'il ſçut que le général Romain accouroit en diligence pour ſauver des alliés qui avoient beſoin de ſon ſecours.

Une autre inquiétude ſurvint à Claudius Civilis. La quatorzième légion étoit arrivée de la grande-Bretagne, & il craignoit que ſoutenue de la flotte qui l'avoit amenée, elle ne tombât ſur les Bataves du côté où leur iſle ſe termine à l'Océan. Il fut bientôt délivré de cette crainte. Fabius Priſcus, commandant de la légion, la conduiſ-

ſit ſur les terres des Nerviens & des Tongres, qui rentrerent ſous l'obéiſſance des Romains. La flotte fut attaquée elle-même & battue par les Caninéfates, qui prirent ou coulerent à fond un grand nombre de bâtimens. Et tout de ſuite d'autres ſuccès releverent les eſpérances de Claudius Civilis. Les mêmes Caninéfates mirent en fuite une grande multitude de Nerviens, qui, par zele pour les Romains, s'étoient attroupés, & avoient voulu prendre part à la guerre. Julius Claſſicus défit un détachement de cavalerie, que Pétilius Cérialis avoit envoyé à Nuys. Ce n'étoit pas-là des pertes conſidérables pour les Romains; mais, venant coup ſur coup, elles faiſoient tort à l'éclat de la victoire qu'ils venoient de remporter.

Claudius Civilis, ayant trouvé des reſſources au de-là du Rhin pour réparer ſes pertes, vint avec une nombreuſe armée ſe camper à Vétéra, poſte avantageux par lui-même, & qui rappellant aux Bataves les grands ſuccès qu'ils y avoient remportés, pouvoit par ce ſouvenir échauffer leurs courages. Pétilius Cérialis l'y ſuivit, accru d'un puiſſant renfort.

Ni l'un ni l'autre des deux chefs n'aimoit à temporiſer; & ils en ſeroient tout d'un coup venus aux mains, ſi la nature du terrein qui les ſéparoit n'y eût mis obſtacle. C'étoit une plaine humide & fangeuſe par elle-même, & de plus inondée des eaux du Rhin, que forçoit de s'y répandre une digue conſtruite par Claudius Civilis, qui gênoit le cœur du fleuve, & le rejettoit de ce côté. Un pareil champ de bataille étoit bien contraire au ſoldat Romain, peſamment armé, & en danger de perdre pied à chaque inſtant, & d'être obligé de ſe mettre à la nage; au lieu que les Germains, accoûtumés dès l'enfance à traverſer hardiment les fleuves, trouvoient encore dans la légèreté de leur armure & dans la grandeur de leur taille, un ſecours pour s'élever au deſſus des flots.

Les Bataves, qui ſentoient leur avantage, harceloient ſans ceſſe les Romains; & enfin, il s'engagea un combat, plutôt par l'audace des particuliers, que par le commandement des chefs. Les plus impatiens de l'armée Romaine s'avancerent contre les ennemis, qui les défioient; & bientôt ils ſe trouverent dans une triſte poſition, tombant dans des creux ſi profonds, qu'ils avoient, hommes & chevaux, de l'eau par deſſus la tête. Les Germains, qui connoiſſoient les gués, ſe portoient aiſément de quel côté ils vouloient; & le plus ſouvent, au lieu d'attaquer les ennemis de front, ils les prenoient en flanc ou en queue. Les Romains, accoûtumés à combattre de pied ferme, ne ſe reconnoiſſoient plus au milieu des courans, par leſquels ils étoient emportés & diſperſés çà & là, comme il arrive dans un combat naval; & ſoit qu'ils perdiſſent terre, ou qu'ils trouvaſſent un appui ſolide, ſur lequel ils cherchaſſent à s'établir, confondus pêle-mêle, les bleſſés avec

ceux qui ne l'étoient pas, les bons nageurs avec ceux qui ne ſçavoient point nager, ils s'embarraſſoient mutuellement; & loin de ſe prêter ſecours, ils nuiſoient à leur commune défenſe. Le carnage ne fut pourtant pas auſſi grand que le trouble & le déſordre, parce que les Bataves n'oſerent pourſuivre les Romains au de-là de l'endroit inondé, & ſe retirerent dans leur camp.

L'événement de ce combat engagea les deux chefs, par des motifs oppoſés, à ſe hâter d'en venir à une action générale. Claudius Civilis vouloit pouſſer ſa bonne fortune; Pétilius Cérialis ſe propoſoit d'effacer ſon ignominie. Les Bataves étoient enhardis par le ſuccès, les Romains aiguillonés par la honte. Les uns paſſerent la nuit dans les cris de joie & les chants de triomphe, les autres dans des ſentimens d'indignation & le déſir de la vengeance.

Le lendemain, les deux armées ſe rangerent en bataille. Pétilius Cérialis mit en première ligne ſes cohortes auxiliaires, accompagnées de la cavalerie ſur les aîles. Les légions formerent la ſeconde ligne, & il ſe réſerva un corps de troupes d'élite, pour les beſoins imprévus. Claudius Civilis ne s'étendit point en front, mais diſtribua ſes troupes en bataillons pointus, les Bataves & les Cugernes à droite, les ſecours de la grande Germanie à gauche appuyée au fleuve.

Les Généraux parcourant les rangs, avant que le combat commençât, animoient les ſoldats par tous les motifs que fourniſſoient les circonſtances. La vue de Vétéra etoit un puiſſant encouragement pour le reſte des légions Germaniques, & Pétilius Cérialis leur faiſoit ſentir quel intérêt ils avoient à reconquérir un camp qui leur appartenoit, une rive en poſſeſſion de laquelle ils s'étoient vus ſi long-tems. Claudius Civilis retournoit en faveur des ſiens ce même motif en ſens contraire. » Ce champ de bataille, leur dit-» il, eſt déjà témoin de votre va-» leur. Vous êtes poſtés ſur les » monumens de votre gloire, & » vous foulez aux pieds les cen-» dres & les oſſemens des légions » que vous avez exterminées. » Vos ennemis ſont dans un cas » bien différent. De quelque » côté qu'ils portent leurs regards, » tout leur rappelle les idées les » plus ſiniſtres, ignominie, dé-» ſaſtre, captivité. Ne vous ef-» frayez point du ſuccès peu » avantageux de la bataille de » Trèves; c'eſt la victoire des » Germains qui leur nuit. Ils ſe » ſont trop hâtés de vouloir en » jouir, en pillant ceux qu'ils » avoient défaits; & elle leur a » échappé. Mais, depuis, com-» bien de proſpérités ont com-» penſé cet accident! Toutes les » meſures que pouvoit prendre » l'habileté d'un chef, ont été » priſes. Vous combattez dans » des plaines marécageuſes dont » vous connoiſſez le ſol, & qui » forment un périlleux embarras » pour les ennemis. Vous avez » devant les yeux le Rhin & les » dieux de la Germanie. Allez au

» combat ſous leurs auſpices, vous » rappellant le ſouvenir de vos » femmes, de vos meres, de » vos enfans. Ce jour comblera » la gloire de vos encêtres, ou » vous couvrira d'ignominie dans » toute la poſtérité. «

Les Barbares ayant applaudi à ce diſcours par des mouvemens expreſſifs à leur manière, par des danſes, par un horrible cliquetis de leurs armes, le combat commença, non pas de près. On ſe lança d'abord des pierres, des balles de fer ou de plomb, des traits de toute eſpèce. Enfin, les efforts que faiſoient les Bataves pour attirer les Romains dans le marais, réuſſirent. On en vint à ſe battre au milieu des eaux, & la première ligne des Romains fut culbutée. Il fallut que les légions relevaſſent les cohortes auxiliaires, qui ne pouvoient plus tenir. Elles firent ferme, & arrêterent l'ennemi; mais, ce qui décida de la victoire, fut un mouvement que fit à propos Pétilius Cérialis, ſur un avis qui lui fut donné par un transfuge Batave. Ce transfuge lui indiqua un paſſage ſolide & mal gardé ſur ſa gauche, à l'extrêmité du marais, & il s'offrit, ſi on lui donnoit quelque cavalerie, d'aller prendre en queue les ennemis. Pétilius Cérialis détacha deux régimens de cavalerie, qui, conduits par le Batave, tournerent la droite de l'armée ennemie, & l'attaquerent par derrière. Le cri qui s'éleva en cet endroit, s'étant porté aux légions, les encouragea à preſſer en front avec une nouvelle ardeur. Les Germains ne purent réſiſter à cette double attaque; enfoncés & rompus, ils s'enfuirent vers le Rhin. La guerre auroit été terminée par ce combat, ſi la flotte, que les Romains tenoient ſur le Rhin, eût fait diligence pour couper les fuyards. La cavalerie même ne les pourſuivit pas loin, parce qu'il ſurvint une groſſe pluie, & que la nuit approchoit. Ainſi, les Germains vaincus ſe retirerent à leur aiſe; & leur armée fut plutôt diſſipée que détruite.

Le fruit de cette victoire ne laiſſa pas que d'être conſidérable pour les Romains. Claudius Civilis abandonna tout le païs qu'il tenoit hors de l'iſle des Bataves, & il ſe renferma dans cette iſle ſa patrie; mais, après avoir pris la précaution de renverſer la digue, que Druſus avoit autrefois conſtruite à l'endroit où le Rhin commence à ſe diviſer en deux bras. Ces bras ſont inégaux. La pente des eaux ſe porte vers le Vahal; & le bras droit, qui conſerve le nom de Rhin, demeure le plus foible. Druſus, aux vues duquel il convenoit d'avoir beaucoup d'eau dans ce bras droit, qu'il joignit à l'Iſſel par un canal qui ſubſiſte encore aujourd'hui, avoit dirigé ſa digue de façon qu'elle rejettoit les eaux vers la droite. Claudius Civilis, ayant un intérêt contraire, la ruina; & de cette opération il tira deux avantages. En groſſiſſant le Vahal, il fortifioit la barrière, qui le ſéparoit des Romains; & le bras qui bornoit ſon iſle au Septentrion, ſe trouvant réduit preſque à ſec,

lui ouvroit une communication libre avec la Germanie. Il y paſſa, auſſi-bien que Julius Tutor, & Julius Claſſicus, & cent treize Sénateurs de Trèves. L'argent, qu'ils diſtribuerent parmi les Germains, la commiſération, le goût que ces fières nations avoient pour les hazards de la guerre, tous ces motifs concoururent à procurer de puiſſans ſecours à Claudius Civilis.

Pendant qu'il étoit occupé à les raſſembler, Pétilius Cérialis profita de ſon abſence pour s'établir dans l'iſle des Bataves. Il s'y empara de quatre poſtes importans, Arénacum, Batavodurum, Grinnès, & Vada; & pour s'aſſurer la poſſeſſion de ces lieux, qui étoient les clefs du païs, il y plaça des corps de troupes conſidérables.

Claudius Civilis, avec les forces qu'il avoit tirées de Germanie, ſe crut en état d'attaquer en un ſeul jour ces quatre poſtes à la fois. Il ne ſe promettoit pas de réuſſir par tout également. Mais, en oſant beaucoup, il eſpéroit qu'au-moins quelqu'une de ſes tentatives ne ſeroit pas infructueuſe; & comme il connoiſſoit Pétilius Cérialis pour un général hardi & peu précautionné, il ne croyoit pas impoſſible de le ſurprendre, & de ſe rendre maître de ſa perſonne, pendant que ſur les différens avis qu'il recevroit, il courroit de l'un à l'autre des endroits attaqués. Claudius Civilis ne força aucun des quatre poſtes qu'il aſſaillit; il courut même riſque, en voulant retenir les fuyards, d'être fait priſonnier. Mais, il ne laiſſa pas de tuer du monde aux Romains, & il leur échappa en paſſant le Rhin à la nage.

Les affaires des Germains devenoient de jour en jour plus critiques. Claudius Civilis tenta, pour derniere reſſource, un combat naval contre les Romains à l'embouchure de la Meuſe, & n'ayant pas réuſſi, il ſe découragea entierement; il abandonna une entrepriſe malheureuſe, & ſe retira au de-là du Rhin. Pétilius Cérialis ravagea l'iſle des Bataves, & y exerça toutes ſortes d'hoſtilités, épargnant néanmoins, ſuivant une ruſe, ſouvent pratiquée par les Généraux, les terres de Claudius Civilis.

Cependant, la ſaiſon s'avançoit; & les pluies abondantes qui ſurvinrent, ayant groſſi le fleuve, il ſe déborda dans l'iſle, & la convertit en un grand étang. Les Romains qui n'avoient pas prévu cet inconvénient, ſe trouverent fort embarraſſés. Leur flotte étoit loin; ils n'avoient point de vivres; & dans un païs plat & uni, qui n'a aucune inégalité, aucune colline, ils étoient privés de toutes reſſources pour mettre leur camp à l'abri de l'inondation. Ils pouvoient périr, ſi les Germains les euſſent attaqués en cet état, comme ils en eurent la penſée. Claudius Civilis ſe fit dans la ſuite un mérite auprès des Romains d'avoir ſçu en détourner ſes compatriotes. Peut-être diſoit-il vrai; car, il ſongeoit alors à faire ſa paix.

Il étoit las de lutter contre la fortune; & l'eſpérance de la vie,

dit Tacite, amollit ſouvent même les grandes ames. Il demanda donc une entrevue à Pétilius Cérialis, mais avec des précautions ſingulieres pour ſa ſûreté. On rompit un pont ſur une rivière, dont le nom, altéré dans Tacite, paroît devoir être celui d'une des branches du Rhin. Les deux Chefs s'avancerent aux deux extrêmités du pont rompu qui ſe regardoient; & Claudius Civilis fit un diſcours, dont nous n'avons que le commencement dans Tacite, parce que cet excellent hiſtorien nous manque tout d'un coup. Nous y voyons que Claudius Civilis employa la fauſſe & miſérable excuſe d'avoir pris les armes pour la querelle de Veſpaſien, & il finit ſans doute par implorer la clémence du vainqueur. La ſoumiſſion de Claudius Civilis fut reçue par le Général Romain; & l'on doit croire que les autres chefs des rebelles ſuivirent l'exemple de celui qui tenoit entr'eux le premier rang. La paix fut rétablie dans ces contrées, & l'on n'y vit de long-tems renaître de nouveaux troubles.

Ce que nous venons de raconter dans cet article de la guerre de Claudius Civilis contre les Romains, ſe rapporte à l'an de J. C. 69, & à l'année ſuivante.

CIVISMARUS, *Civiſmarus*, (*a*) roi célebre des Gaulois. Ce Prince, s'étant déclaré pour les Carthaginois durant la ſeconde guerre Punique, fut tué dans un combat, qui ſe livra en Eſpagne près de la ville d'Aurinx. *Voyez* Aurinx.

CIVITAS, (*b*) terme Latin. Nous n'en avons point dans notre langue de propre pour exprimer celui-ci, dans le ſens que les anciens Auteurs lui donnent; car, il ne ſe prend pas, comme on l'a fait au déclin de l'empire Romain, pour une ville, mais tout enſemble pour l'étendue ou juriſdiction, état ou diocèſe entier d'un peuple, & pour le peuple même, ou même la plûpart du tems, pour un corps formé de pluſieurs peuples confédérés.

Que *Civitas*, ſoit autre choſe que *Urbs* & *Oppidum*, ville, c'eſt ce que Céſar montre diſtinctement, lorſqu'il dit: *Cæſar ad Oppidum Avaricum, quod erat maximum munitiſſimumque in finibus Biturigum, atque agri fertiliſſima regione, profectus eſt; quòd eo oppido recepto, Civitatem Biturigum ſe in poteſtatem redacturum confidebat*; c'eſt-à-dire, » Céſar prit ſon chemin vers » Bourges, qui étoit la plus » grande & la plus forte ville, » & dans le quartier le plus fer- » tile de tout le Berri; parce » qu'en la prenant, il eſpéroit de » réduire en ſon pouvoir toute » la Cité des peuples Bituriges, » c'eſt-à-dire, toute l'étendue du

(*a*) Tit. Liv. L. XXIV. c. 42.

(*b*) Cæſ. de Bell. Gall. L. I. p. 13, 14. L. VII. pag. 280, 281, 282, 283, 352, 253. Plin. Tom. I. pag. 148, 149. T. II. pag. 548. Tacit. Annal. L. III. c. 44. Ptolem. L. II. c. 7. *& ſeq.* Joſeph. de Bell. Judaïc. p. 806. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. XVIII. p. 52. *& ſuiv.* T. XIX. p. 495, 672.

» Berri. « Et un peu plus bas il ajoûte : *Deliberatur de Avarico in communi concilio, incendi placeret, an defendi. Procumbunt Gallis omnibus, ad pedes, Biturges ; ne pulcherrimam prope totius Galliæ urbem, quæ, & præſidio, & ornamento, ſit Civitati, ſuis manibus ſuccendere cogerentur.* » On propoſe en plein conſeil, s'il falloit » brûler Bourges ou la défendre; » ceux du païs ſe jetterent aux » pieds de tous les Gaulois, & » les ſupplierent qu'ils ne fuſſent » pas contraints de brûler de » leurs mains la plus belle ville » de toute la Gaule, & qui étoit » la forteresſe & l'ornement de » ſon État. « L'on voit clairement dans ces paroles, que *Civitas* eſt autant différent d'*Oppidum* & d'*Urbs*, qu'un tout differe de ſa partie ; & l'on peut remarquer par les ſuivantes, que l'étendue de païs, compriſe ſous ce nom *Civitas*, contenoit ſouvent pluſieurs villes, puiſque le même Auteur dit dans un autre endroit : *Uno die amplius XX Urbes Biturigum incenduntur.*

Comme l'on a pris *Civitas* pour un peuple, *Civitates* a été pris pour pluſieurs ; ce qui ſe trouve encore nettement dans Céſar, lorſqu'il fait le dénombrement général des gens de guerre, que chaque *Civitas* devoit fournir contre Céſar lui-même : *Univerſis Civitatibus quæ Oceanum attingunt.....quo ſunt in numero Curioſolites, Rhedones, Ambibarii, Cadetes, Oſiſmii, Lemovices, Unelli, Sena* [*millia*] ; c'eſt-à-dire, » A toutes les cités qui ſont » ſur l'Océan, entre leſquelles » ſont celles des Curioſolites, » des Rhédons, des Ambibâ- » riens, des Cadetes, des Oſiſ- » miens, des Lémovices, des » Unelles, il fut commandé de » fournir ſix mille hommes cha- » cune. « Or, il eſt clair que *Curioſolites*, *Rhedones*, &c. ſont autant de peuples.

Pline ſe ſert encore du mot de *Civitas* au même ſens que Céſar, en ces termes : *Tungri Civitas Galliæ fontem habet inſignem.... ferruginei ſaporis*, où il entend par cette fontaine les eaux de Spâ, qui ſont dans le territoire, ou plutôt dans le diocèſe, & non dans la ville de Tongres. De même encore ailleurs, & auſſi clairement : *Oppidum Vediantiorum Civitatis Cemelion.* » Céme- » lion, ville de la *Civitas* des » Védiantiens. « Et encore : *Vocontiorum Civitatis fœderatæ duo capita, Vaſio & Lucus Auguſti.* » Vaiſon & Luc ſont les deux » principales places de la *Civitas* » ou de l'état des Vocontiens. «

La différence, qui eſt entre *Civitas*, & *Urbs* & *Oppidum*, étant connue, il eſt bon de voir en quoi ce même mot *Civitas* differe de *Pagus*. Ces *Civitas*, ou peuples de la Gaule, étoient, ſelon Tacite, au nombre de ſoixante-quatre. Ptolémée n'en met à la vérité que ſoixante ; ſçavoir, dix-ſept en Aquitaine, vingt-quatre dans la Lyonnoiſe, & dix-neuf dans la Belgique ; mais, y en ayant réellement vingt-trois dans la Belgique au lieu de dix-neuf, il eſt facile par-là d'accorder ces deux Au-

teurs. Ces ſoixante-quatre peuples ou *Civitates*, étoient diviſés chacun, *in plures plagos*, en pluſieurs cantons. Céſar dit : *Omnis Civitas Helvetia in quatuor pagos diviſa eſt ;* » Les Helvétiens ou l'état des » Helvétiens eſt diviſé en quatre » cantons. « On en peut conclure que les autres *Civitates* des Gaules étoient auſſi diviſées chacune en différens cantons ; les unes en ayant plus, les autres moins. Et ces cantons étoient quelquefois ſi grands & ſi puiſſans, que ſouvent ils ont été pris pour des peuples ; comme il ſe voit en *Tigurinus Pagus*, qui étoit un canton du païs des Helvétiens, & que Céſar appelle dans la ſuite *Tigurini*, comme un peuple entier de ce nom. C'eſt de-là ſans doute que Plutarque, dans la vie de Céſar, dit qu'il avoit dompté dans les Gaules trois cens nations ; & que Joſephe aſſure que la Gaule étoit peuplée de trois cens quinze nations, ce nombre de nations n'étant que les *pagi* ou païs des ſoixante-quatre *Civitates*.

On pourroit, pour une plus grande clarté, appeller *Pagi* de petits peuples, & les *Civitates* de grands peuples ; mais, une choſe à laquelle il faut prendre garde, c'eſt que les mots *Civitas* & *Pagus* ſont quelquefois donnés ſi confuſément par d'anciens Auteurs & ſur tout par Pline, que le plus ſouvent on n'y peut diſcerner les uns d'avec les autres, principalement avec Ptolémée, qui ne donne que les grands peuples ou *Civitates*.

La façon, dont M. Fréret s'explique ſur la ſignification du mot *Civitas* ou Cité, peut fournir beaucoup de lumières ſur cet objet. Voici ſes obſervations, tirées de ſes mémoires ſur l'origine & le mêlange des anciennes nations & ſur la maniere d'en étudier l'hiſtoire. » On doit rechercher, » autant qu'il eſt poſſible, quelles » cauſes ont porté certaines nations à ſe diviſer en divers » corps politiques, dont le gouvernement & les intérêts ſuſſent ſéparés ; en Cités diſtinguées par des noms particuliers, & très-ſouvent ennemies » les unes des autres. Tels étoient » par exemple les Sarmates, deſquels Pomponius Méla dit : *Una gens, aliquot populi & aliquot nomina ;* & les *Lygii*, qui occupoient les païs ſitués entre la » Germanie & le Boryſthène, » ou ce que nous déſignons aujourd'hui par le nom général » de Pologne ; *Lygiorum nomen in plures Civitates diffuſum.*

» Quand il s'agit de l'hiſtoire » du moyen âge, nous employons le terme de nation, » pour déſigner un certain nombre de Cités, dont l'origine eſt » la même, qui parlent une même langue, mais avec des dialectes différens, qui joignent au » nom commun à toutes, un » nom particulier à chacune » d'elles ; où quelquefois, enfin, » on remarque parmi les hommes une certaine configuration » propre, qui les diſtingue de » ceux d'une autre nation ; à » peu près comme dans les plantes, ou dans les fleurs, toutes

» les eſpèces d'un même genre » ont certains caractères communs. Nous employons le terme de Cité, pour déſigner l'aſſociation politique de pluſieurs » peuples ; & par le terme de » peuple, nous entendons un » certain nombre d'hommes unis » par des liens qui les rendent » membres d'un même corps, » les ſoumettent aux mêmes loix, » les attachent aux mêmes intérêts.

» Il faut obſerver que les combinaiſons, qui, des diverſes » parties d'une même nation, » forment différens aſſemblages, » peuvent varier, & varient en » effet à l'infini ſuivant les conjonctures. En conſéquence de » tel ou tel évenement, il peut » arriver que pluſieurs petits peuples ſe réuniſſent en une ſeule » Cité, & qu'au contraire une » Cité ſe diviſe en pluſieurs petits » peuples.

» Au premier cas, le nom » d'un peuple peu conſidérable » dans ſon origine, & qui n'occupoit qu'une très-petite étendue de païs, pourra devenir » tout d'un coup celui d'une Cité » puiſſante; parce que ce peuple » aura donné ſon nom à tous les » autres qui ſe ſeront unis à lui. » C'eſt ainſi que le nom des » Goths ou Gothons, ſortis d'un » canton peu étendu de la Scandinavie, eſt devenu le nom » général d'une Cité très-nombreuſe. Par une raiſon ſemblable, le petit canton de Schouitz » a donné ſon nom à la ligue » entière des Suiſſes, quelque » peu conſidérable qu'il ſoit par » ſon étendue.

» Au ſecond cas, c'eſt-à-dire, » lorſque la ligue qui avoit réuni » pluſieurs divers peuples en une » même Cité, s'eſt détruite; il eſt » arrivé que le nom d'un peuple, » qui avoit été long-tems célébre, a diſparu preſque entièrement; parce qu'alors les différens peuples particuliers ont » repris les noms qui ſervoient » auparavant à les diſtinguer entr'eux, mais qui n'étoient pas » connus des étrangers.

» Dans l'un & l'autre cas, il » eſt très-poſſible qu'il ne ſoit » arrivé aucun changement dans » la nation qui occupoit un païs, » que ſes anciens habitans n'aient » été ni détruits ni chaſſés, & » qu'il n'en ſoit pas venu de nouveaux s'y établir.

» Preſque tous les Écrivains, » faute d'avoir fait cette réflexion, » ſe ſont trouvés dans des embarras, dont ils n'ont pu ſortir » qu'en multipliant des ſuppoſitions toujours gratuites & ſouvent abſurdes. Cependant, les » exemples s'offrent en foule » pour rendre ce principe important, auſſi ſenſible qu'il eſt vrai. » Les Sicambres formoient, au » tems de Jules Céſar, une Cité » puiſſante, dans la Germanie » inférieure. Depuis la fin de » l'empire d'Auguſte, il n'eſt » plus parlé d'eux dans l'Hiſtoire, » mais de pluſieurs peuples particuliers qui occupoient le même païs. Tacite s'exprime, à » la vérité, comme ſi le corps » entier des Sicambres eût été

» détruit & transporté dans la » Gaule ; *Sicambri excisi & in » Gallias trajecti.* Mais, cela ne » se doit entendre que du petit » peuple, qui, dans l'origine, » avoit donné son nom à toute » la Cité. Les armes Romaines » ayant forcé les différens peu- » ples qui la composoient, de » renoncer à la ligue qui les » unissoit, chacun d'eux resta » dans le païs qu'il avoit toujours » habité ; mais, il quitta le nom » de Sicambres pour reprendre » son nom particulier. Les cho- » ses restèrent sur le même pied » jusque vers l'an 240 de J. C. ; » que ces peuples qui avoient » autrefois composé la Cité des » Sicambres, s'unirent par une » nouvelle association, qui prit » le nom de Francs, & qui, par » sa bravoure & son attention à » profiter des circonstances, se » mit en état de former une Mo- » narchie puissante. «

Civitas étoit encore un terme consacré pour exprimer le droit de bourgeoisie que l'on accordoit, comme une faveur singulière. *Voyez* Bourgeoisie, & cité [droit de].

CIUM, *Cium*, ville de Bithynie, la même que Cius. *Voyez* Cius.

CIUS, *Cius*, Κῖος, (*a*) ville de Bithynie, province de l'Asie mineure, étoit située sur le bord de la Propontide, au fond d'un petit golfe, auquel elle donnoit son nom, qui s'est conservé jusqu'à nos jours. Cependant, Pomponius Méla dit que ce golfe n'avoit point de nom. Quoi qu'il en soit, Philippe, fils de Démétrius & pere de Persée, ruina cette ville, dont il donna l'emplacement à Prusias, fils de Zélas, qui l'avoit aidé à la ruiner. Prusias, ayant rétabli depuis cette ville, l'appella de son nom Prusе.

Elle étoit au pied du mont Arganthonius, selon Cellarius, dont le sentiment paroît appuyé sur des raisons très-solides.

La ville de Cius est célebre dans les écrits des Anciens, & particulièrement dans ceux de Memnon, qui l'appelle Κίερος, *Cierus*, mot à la place duquel Saumaise voudroit substituer celui de Κίενος, *Cieius* ; correction, qui ne sçauroit subsister, puisque Memnon, qui parle de cette ville en plusieurs endroits, ne la nomme jamais que Κίερος. D'ailleurs, les habitans de cette ville y sont désignés par l'adjectif Κίερεινος, *Cierinus* ; & cet adjectif ne sçauroit être dérivé du substantif Κίειος.

C'est à Cium que fut tué, selon Diodore de Sicile, un roi Mithridate, soumis par Antigonus, mais qu'on croyoit être passé dans le parti de Cassandre. Ce Prince avoit été souverain de Cius aussi-bien que d'Arrhime pendant trente-cinq ans.

Dion Cassius parle de la ville de

(*a*) Pomp. Mel. p. 84. Strab. p. 563. Dio. Cass. pag. 842. Tit. Liv. L. XXXI. c. 31. L. XXXIII. c. 30. Diod. Sicul. p. 791. Crév. Hist. des Emp. T. V. p. 63, 427. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. V. pag. 227, 228. T. IX. p. 84. T. XII. p. 221. T. XVI. p. 147. T. XIX. p. 71.

Cius, & dit que ce fut entre cette ville & celle de Nicée, que ſe donna le combat entre les armées de Niger & de Sévère, qui ſe diſputoient l'Empire après la mort de Pertinax.

Cius fut pillée par des peuples Scythes ſous l'empire de Valérien. Elle étoit Épiſcopale, & la Notice de Hiéroclès lui donne le ſeptième rang entre les villes de cette province.

Les habitans du païs la nomment préſentement Chorafia; & les Turcs, Chéris. On prétend que ſon nom vient de l'abondance des ceriſes qu'on y cueille.

CIUS, *Cius*, Κῖος, (*a*) ville de Myſie, ſelon Xénophon. Ce devoit être la même que Cius de Bithynie, province limitrophe de la Myſie.

CIUS, *Cius*, Κῖος, iſle, l'une des Cyclades dans le voiſinage de l'Attique, ſelon Suidas. Cet Auteur ajoûte que Lyſias l'appelle *Polin*, c'eſt-à-dire, ville; & que les orateurs ont ſouvent appellé villes, les iſles.

CIUS, *Cius*, Κῖος, (*b*) fleuve de la Baſſe Myſie. Il avoit ſa ſource aux montagnes de Thrace, & tomboit dans le Danube. Denys le Périégète dit que ce fut auprès de ce fleuve qu'Hylas, garçon d'Hercule, fut enlevé par une nymphe, c'eſt-à-dire, plus ſimplement, qu'il s'y noya.

Euſtathe, dans ſon commentaire ſur Denys, dit qu'il y avoit auprès de ce fleuve une ville du même nom; cela ſe voit auſſi dans la Notice de l'Empire, où l'on lit *Cuneus equitum Stableſiacorum Cii*. L'Itinéraire d'Antonin met Cion, qui eſt le même lieu, entre Carſon & Biroë, à dix mille pas de la première, & à dix-huit mille pas de la ſeconde.

Hérodote qui parle du Cius, dit auſſi qu'il ſe rendoit dans le Danube, & il ajoûte que ce fleuve diviſoit le mont Hémus, en deſcendant de Péonie & du mont Rhodope.

CIUS, *Cius*, Κῖος, (*c*) l'un des Argonautes. Quoique Cius n'y ſoit nommé par aucun de ceux qui ont écrit ſur l'expédition de Jaſon, cependant l'autorité de Strabon a paru ſuffiſante pour le mettre au nombre des Argonautes. Cet Auteur, parlant de la ville de Pruſe dans la Bithynie, rebâtie par Pruſias, dit qu'elle ſe nommoit autrefois Cius du nom de ſon fondateur, qui l'avoit bâtie à ſon retour de la Colchide; ce qui eſt confirmé par Euſtathe dans ſon Commentaire ſur Denys le Périégète.

C L

CLADAUS, *ou* CLADÉUS, *Cladaus*, *Cladeus*, (*d*) Κλαδάς, Κλαδέος, fleuve du Péloponnèſe dans l'Élide. Pauſanias le nomme Cladéus; & Xénophon, Cladaus. Le premier dit qu'il vient de l'Élide, & qu'il ſe mêle avec l'Alphée. Le dernier, ſans parler de la ſource du Cladaus, aſſure qu'il

(*a*) Xenoph. p. 438.
(*b*) Herod. l. IV. c. 49.
(*c*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. IX. p. 84.
(*d*) Pauſ. pag. 298, 305, 316, 384. Xenoph. p. 639.

coule près de l'Alté ou Altis, & le fait auſſi mêler avec l'Alphée.

Les Éléens rendoient des honneurs divins au Cladaus ; & ce fleuve étoit, après l'Alphée, celui qui en recevoit de plus grands.

CLADOTÉRIES, *Cladoteria*, (*a*) fêtes que l'on célébroit quand on tailloit la vigne. Héſychius fait mention de ces fêtes.

Le nom de Cladoteries eſt pris du Grec κλάδος, qui ſignifie une branche flexible.

CLAMPÉTIE, *Clampetia*, (*b*) ville d'Italie, ſituée au fond d'un golfe dans le païs des Bruttiens. Elle fut priſe par les Romains l'an de Rome 548. Pline ne nomme cette ville, qu'un lieu ſimplement, parce que de ſon tems elle étoit ruinée. Mais, elle s'eſt rétablie depuis ; & c'eſt préſentement l'Amantéa ſur la côte de la Calabre citérieure.

Les anciennes éditions de Tite-Live portoient dans un endroit, Dampétie, qu'on a corrigé dans les nouvelles, en Clampétie, comme on lit ailleurs dans cet Auteur.

CLANÈS, *Clanes*, Κλάνις, (*c*) torrent des montagnes ſituées au-deſſus de la Vindélicie. Il ſe jettoit dans le Danube, ſelon Strabon. Clazius croit que c'eſt le Glan, qui arroſe la Bavière.

CLANIS, *Clanis*, Κλάνις, (*d*) rivière d'Italie dans l'Étrurie. Elle ſe perdoit d'abord dans le Tibre ; mais, on fit dans la ſuite un changement dans ſon cours.

Tacite rapporte au premier livre de ſes Annales, qu'après un débordement du Tibre, qui avoit fait du ravage dans Rome, ſous Tibère, le Sénat chercha les moyens de s'en garantir à l'avenir. Celui, qui ſe préſentoit le plus naturellement étoit de détourner les rivières & les lacs qui tombent dans le Tibre ; mais, entre toutes les autres rivières, la plus aiſée à détourner étoit le Clanis, appellé maintenant la Chiana ; car, entre les montagnes de la Toſcane, il ſe forme dans une longue plaine, un grand lac que la Chiane traverſe, & où ſes eaux ſont tellement en équilibre, qu'elles n'ont pas plus de pente pour couler du côté d'Orient dans le Tibre, que du côté d'Occident dans l'Arne qui paſſe à Florence ; de ſorte qu'elle coule de l'un & de l'autre côté. Elle contribue beaucoup aux inondations, tant du Tibre que de l'Arne. On pouvoit donc, en la détournant entierement dans l'Arne, ôter au Tibre une des cauſes de ſes débordemens ; mais, on eût ſauvé Rome aux dépens de Florence ; & quoique cette ville ne fût alors qu'une colonie peu conſidérable, elle fit au Sénat des remontrances qui furent écoutées.

Les habitans de quelques autres villes d'Italie, menacés du même malheur, en firent auſſi, & chercherent ſi ſoigneuſement toutes les raiſons qui pouvoient

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. T. II. p. 213.

(*b*) Tit. Liv. L. XXIX. c. 38. L. XXX. c. 19. Plin. T. I. p. 158.

(*c*) Strab. pag. 207.

(*d*) Tacit. Annal. L. I. c. 79. Strab. p. 235.

leur

leur être favorables, qu'ils repréſenterent, & la diminution de la gloire du Tibre qui auroit moins de fleuves tributaires, & le reſpect dû aux limites établies par la nature, & le renverſement de la religion de pluſieurs peuples qui ne trouveroient plus dans leur païs, des fleuves à qui ils rendoient un culte. Les Romains ſe déterminerent alors à laiſſer les choſes comme elles étoient; mais depuis ils bâtirent une groſſe muraille, qui fermoit, d'une montagne à l'autre, la vallée par où paſſe la Chiana pour ſe jetter dans le Tibre; & ils laiſſerent au milieu une ouverture pour régler la quantité d'eau qu'ils vouloient bien recevoir. Cette muraille ſe voit encore aujourd'hui.

Les conteſtations ſur le cours de la Chiana ſe renouvellerent entre Rome & Florence, ſous le pontificat d'Alexandre VII. Le Pape & le Grand Duc convinrent de nommer des commiſſaires. Le Pape nomma le cardinal Carpegne, qui devoit être aidé de M. Caſſini, qu'on a vu depuis à l'Obſervatoire de Paris, & membre de l'Académie Royale des Sciences; & le Grand Duc nomma le ſénateur Michelozzi & M. Viviani. Ils réglerent en 1664, & en 1665, tant ce qu'il y avoit à faire de part & d'autre, que la manière de l'exécuter. Mais, comme il arrive aſſez ſouvent dans ce qui ne regarde que le public, on n'alla pas plus loin que le projet.

CLANIS, *Clanis*, Κλάνις, (*a*) autre rivière d'Italie dans la Campanie. M. l'abbé Langlet du Freſnoy prétend que Clanis, Clanius, & Liternus, ſont la même choſe que le Clanio ou le Patria; ſur quoi D. Mattheo Égitio obſerve que *Liternum oppidum*, où Scipion ſe retira, étoit près du lac de même nom & de la *Silva Gallinaria*; que ce lac eſt appellé lac de Patria, parce que Scipion, en ſe plaignant de Rome, diſoit: *Ingrata Patria nec quidem oſſa mea habes.* » Le Clanis, ou Clanio, » ajoûte-t-il, eſt un fleuve qui » prend ſa ſource dans la mon» tagne d'Abella, & traverſe » enſuite le territoire de Nola & » d'Acerra, d'où il va ſe jetter » dans la mer, proche de Patria; » & en paſſant, il prête ſes eaux » au lac Liternus, peu au-deſſus » de l'ancien Liternum. On l'ap» pelle *Fiume di Patria*; mais, » plus avant dans les terres, on » le nomme Lagno, qui eſt un » mot corrompu de Clanius, dont » Virgile dit:

..... *Clanius non æquus Acerris.*

» Cluvier, continue D. Mat» theo Égitio, prétend, ſur un » paſſage d'Appien d'Alexandrie, » que ce Clanius a été appellé » Liris, mais il ſe trompe; car, » au contraire le véritable Liris, » c'eſt-à-dire, le Garigliano eſt » celui qui a été appellé auſſi » Glanis, au rapport de Pline: » *colonia Minturnæ Liri amne di*» *viſa, Glani quondam appellato:* » Strabon nous apprend la même » choſe. Voilà ce qui a fait pren» dre le change à Cluvier, &

(*a*) Strab. p. 233. Virg. Georg. L. II. v. 225.

» même au ſçavant Bochart. Voilà » l'origine du mot de Garigliano » par l'addition & la tranſpoſi- » tion de quelques lettres. «

Il s'enſuit de-là que le Clanis ou le Clanius, que M. de la Martinière a diſtingué, ſont la même choſe; que le P. Catrou, en expliquant le paſſage de Virgile, que nous avons rapporté, n'a pas ſi mal rencontré, en diſant que le fleuve, qui s'appelloit autrefois Clanius, porte aujourd'hui le nom de Lagno. Ce en quoi ce célebre Traducteur de Virgile ſe trompe, c'eſt qu'il a écrit l'Agno pour Lagno; qu'il a ſuppoſé que le Clanius n'avoit point d'autre nom, quoiqu'il porte auſſi celui de Clanio; & qu'il a avancé qu'il paſſoit par la ville de Nole, au lieu qu'il ne paſſe que par le territoire de cette ville.

CLANIS, *Clanis*, Κλάνις, rivière d'Eſpagne, au rapport d'Étienne de Byzance.

CLANIS, *Clanis*, (*a*) l'un des Centaures, périt ſous les coups de Théſée.

CLANIS, *Clanis*, autrement Danus. *Voyez* Danus.

CLANIUS, *Clanius*. *Voyez* Clanis, rivière de la Campanie.

CLARÉOTIS, *Clareotis*, (*b*) Κλαρεῶτις, nom d'une tribu des Tégéates dans le Péloponnèſe. Il en eſt fait mention dans Pauſanias.

CLARIA, *Claria*, Κλάρια, (*c*) nom que l'on donnoit à Sparte aux contrats & aux obligations; au rapport de Plutarque.

CLARISSIME, eſt un mot Latin, *Clariſſimus*, ſuperlatif de *Clarus*, illuſtre, qui par conſéquent ſignifie très-illuſtre.

CLARIUS, *Clarius*, Κλάριος, (*d*) nom d'un fleuve de l'iſle de Chypre. Plutarque en fait mention dans la vie de Solon. On voyoit, ſelon lui, ſur les bords de ce fleuve, une petite ville qui avoit été bâtie par Démophon, fils de Théſée.

CLARIUS [APOLLON], *Apollo Clarius*, Ἀπόλλων Κλάριος. Ce dieu étoit ainſi ſurnommé à cauſe du culte qu'on lui rendoit dans l'iſle de Claros, & dans un lieu de même nom en Ionie. *Voyez* Apollon Clarius, & ci-après l'article de Claros, ainſi que celui de Colophon.

CLAROS, *Claros*, Κλάρος, (*e*) nom d'un bois & d'un temple de l'Aſie mineure dans l'Ionie, au païs des Colophoniens. Ils étoient conſacrés à Apollon, qui y avoit un oracle. Strabon dit: » Colo- » phon, ville d'Ionie; devant la » ville eſt le bois d'Apollon Cla- » rius dans lequel il y avoit au- » trefois un ancien oracle. « Pline ne parle que du temple d'Apollon Clarius; il ne fait aucune mention du bois ſacré.

Le ſcholiaſte d'Apollonius dit qu'il y avoit une ville, nommée Claros, auprès de Colophon, & qu'elle étoit conſacrée à Apollon,

(*a*) Ovid. Metam. L. XII. c. 10.
(*b*) Pauſ. p. 540.
(*c*) Plut. T. I. p. 801.
(*d*) Plut. T. I. p. 92.
(*e*) Strab. p. 642. Plin. T. I. p. 121, 279. Pauſ. p. 400. *& ſeq.* Virg. Æneid. L. III. v. 360.

qui y avoit un oracle. Servius, expliquant un vers de l'Énéïde de Virgile, dit: » Claros [*Clarium oppidum*,] eſt une ville » aux confins des Colophoniens » où Apollon eſt adoré, & d'où » il eſt appellé Apollon Clarius. «

L'on prétend qu'il y avoit auſſi au même endroit, une montagne du nom de Claros. On lit dans un Commentateur : » Claros, » montagne & ville d'Aſie auprès » de Colophon, d'où Apollon » eſt ſurnommé Clarius. «

Cellarius n'eſt pas trop perſuadé de l'exiſtence de la ville & de la montagne. Il ne trouve que le bois & le temple qui ſoient fondés ſur des autorités ſuffiſantes. Cependant, Vibius Séqueſter met dans ſon catalogue des montagnes, Clarius de la Colophonie, duquel Apollon eſt ſurnommé Clarius. Ælien parle de Claros ville des Colophoniens. Pauſanias en parle auſſi. Il eſt vrai que ce dernier ne dit pas préciſément que ce fût une ville. Il rapporte ſeulement que ceux de Colophon avoient à Claros un temple & un oracle d'Apollon, qu'ils prétendoient être d'une grande antiquité. A en juger par le récit que fait enſuite Pauſanias, il paroît que Claros étoit le port des Colophoniens.

CLARUS MONS. *Voyez* Auguſta Nemetum.

CLARUS, *Clarus*, (*a*) capitaine Troyen, frere d'Hémon & de Sarpédon, ſignala ſa valeur contre les Rutules.

CLASSE, *Claſſis*, *Schola*. (*b*) Ce terme vient du Latin *Calo*, qui eſt formé du Grec καλέω & par contraction, κᾶλῶ, appeller, convoquer, aſſembler. Ainſi, toutes les acceptions de ce mot renferment l'idée d'une convocation ou aſſemblée à part. Ce mot ſignifie donc une diſtinction de perſonnes ou de choſes que l'on arrange par ordre, ſelon leur nature, ou ſelon le motif qui donne lieu à cet arrangement. Ainſi, on range les êtres phyſiques en pluſieurs Claſſes, les métaux, les minéraux, les végétaux, &c. On fait auſſi pluſieurs Claſſes d'animaux, d'arbres, de ſimples ou herbes, &c. par la même analogie.

Claſſe ſe dit auſſi des différentes ſalles des colleges, dans leſquelles on diſtribue les écoliers, ſelon leur capacité. Il y a ſix Claſſes pour les humanités, & dans quelques colleges, ſept. La première en dignité c'eſt la Rhétorique; or, en commençant à compter par la Rhétorique, on deſcend juſqu'à la ſixième ou ſeptième, & c'eſt par l'une de celles-ci que l'on commence les études claſſiques. Il y a deux autres Claſſes pour la Philoſophie; l'une eſt appellée Logique & l'autre Phyſique. Il y a auſſi les écoles de Théologie, celles de Droit, & celles de Médecine; mais, on ne leur donne pas communément le nom de Claſſe.

Il eſt vrai, comme on le dit, que Quintilien s'eſt ſervi du mot de Claſſe, en parlant des écoliers; mais, ce n'eſt pas dans le même

(*a*) Virg. Æneid. L. X. v. 126.

(*b*) Quintil. L. I. c. 2. L. II. c. 2.

ſens que nous nous ſervons aujourd'hui de ce mot. Il paroît, par le paſſage de Quintilien, que le maître d'une même école diviſoit ſes écoliers en différentes bandes, ſelon leur différente capacité. Ce que Quintilien en dit, doit plutôt ſe rapporter à ce qu'on appelle parmi nous, faire compoſer & donner les places; ce qui nous donnoit, dit-il, une grande émulation, *ea nobis ingens palmæ contentio;* & c'étoit une grande gloire d'être le premier de ſa diviſion, *ducere verò Claſſem multò pulcherrimum.*

Au reſte, Quintilien préfere l'éducation publique, faite, comme il l'entend, à l'éducation domeſtique ordinaire. Il prétend que communément il y a autant de danger pour les mœurs dans l'une que dans l'autre; mais, il ne veut pas que les Claſſes ſoient trop nombreuſes. Il faudroit qu'alors la Claſſe fût diviſée, & que chaque diviſion eût un maître particulier.

Le chapitre, où Quintilien traite cette matière, eſt rempli d'obſervations judicieuſes; il fait voir que l'éducation domeſtique a des inconvéniens, mais que l'éducation publique en a auſſi. Seroit-il impoſſible de tranſporter dans l'une ce qu'il y a d'avantageux dans l'autre? L'éducation domeſtique eſt-elle trop ſolitaire & trop languiſſante? Faites ſouvent des aſſemblées; des exercices, des déclamations, &c. L'éducation publique éloigne-t-elle trop les enfans de l'uſage du monde; de façon que lorſqu'ils ſont hors de leur college, ils paroiſſent auſſi embarraſſés que s'ils étoient tranſportés dans un autre monde? Faites-leur voir ſouvent des perſonnes raiſonnables; accoûtumez-les de bonne heure à voir d'honnêtes gens; qu'ils ne ſoient pas décontenancés en leur préſence. Faites que votre jeune homme ne ſoit pas ébloui, quand il voit le Soleil, & que ce qu'il verra un jour dans le monde, ne lui paroiſſe pas nouveau. L'éducation publique donne lieu à l'émulation. *Firmiores in litteris profectus alit æmulatio..... & licet ipſa vitium ſit ambitio, frequenter tamen cauſa virtutum eſt.*

Ce que dit Quintilien ſur la vertu & la probité que l'on doit rechercher dans les maîtres, eſt conforme à la morale la plus pure; & ce qu'il ajoûte dans le chapitre ſuivant, ſur les peines & les châtimens dont on punit les écoliers, eſt bien digne de remarque. Il dit que ce châtiment abat l'eſprit, *refringit animum & abjicit lucis fugam, & tædium dictat.*

CLASSICIANUS [JULIUS], *Julius Claſſicianus. Voyez* Julius.

CLASSICUS [JULIUS], *Julius Claſſicus. Voyez* Julius.

CLASSIQUE, *Claſſicus*, terme qui ne ſe dit que des Auteurs que l'on explique dans les colleges. Les mots & les façons de parler de ces Auteurs ſervent de modele aux jeunes gens.

Pour les Auteurs Latins, on donne particulierement ce nom à ceux qui ont vécu du tems de la République, ou qui ont été contemporains ou preſque contempo-

rains d'Auguſte ; tels ſont Térence, Céſar, Cornélius Népos, Cicéron, Salluſte, Virgile, Horace, Phedre, Tite-Live, Ovide, Valere Maxime, Velleius Paterculus, Quinte-Curce, Juvénal, Martial, Frontin, Quintilien, Lucain, Perſe, &c. auxquels on ajoûte Corneille Tacite, qui vivoit dans le ſecond ſiecle, auſſi-bien que Pline le jeune, Florus, Suétone, Juſtin, Eutrope, & quelques autres.

Quant aux Auteurs Grecs, que l'on peut appeller Claſſiques, ils ont vécu en des tems bien différens ; tels qu'Homère, Démoſthène, Polybe, Thucydide, Hérodote, Ésope, Pindare, Ariſtophane, Xénophon, Plutarque, Lucien, Polyen, Élien, Hérodien, Joſephe, Diodore de Sicile, Denys d'Halicarnaſſe, Appien, Dion Caſſius, Euripide, Platon, Iſocrate, ſaint Chryſoſtôme, ſaint Baſile, ſaint Grégoire, &c.

L'adjectif *Claſſicus* en Latin, n'a pas la même valeur ou acception qu'il a en François.

1.° *Claſſicus* ſe dit de ce qui concerne les flottes ou armées navales, comme dans ce vers de Properce :

Aut canerem Siculæ Claſſica bella fugæ.

Claſſica corona, la couronne Navale qui ſe donnoit à ceux qui avoient remporté la victoire dans un combat naval. *Claſſici* dans Quinte-Curce ſignifie les matelots.

2.° *Claſſici cives*, étoient les citoyens de la première claſſe ; car, il faut obſerver que le roi Servius avoit partagé tous les citoyens Romains en cinq claſſes. Ceux, qui ſelon l'évaluation qu'on en avoit faite, avoient mille deux cens cinquante livres de revenu au moins, ou qui en avoient davantage ; ceux-là, dis-je, étoient appellés Claſſiques. *Claſſici teſtes*, ſe diſoit des témoins irréprochables, pris de quelque claſſe de citoyens.

C'eſt de-là que dans Aulu-Gelle *Autores Claſſici* ne veut pas dire les Auteurs Claſſiques, dans le ſens que nous donnons parmi nous à ce mot ; mais, *Autores Claſſici*, ſignifie les Auteurs du premier ordre, *Scriptores primæ notæ & præſtantiſſimi*, tels que Cicéron, Virgile, Horace, &c.

On peut, dans ce dernier ſens, donner le nom d'Auteurs Claſſiques François, aux bons Auteurs du ſiecle de Louis XIV, & de celui-ci ; mais on doit plus particulièrement appliquer le nom de Claſſiques aux Auteurs qui ont écrit tout à la fois élégamment & correctement, tels que Dépréaux, Racine, &c.

Qu'il me ſoit permis de faire ici une réflexion au ſujet des Auteurs Claſſiques, dont j'ai eu pour objet principal de faciliter l'intelligence, en entreprenant cet Ouvrage. Des perſonnes que je conſidère beaucoup, & qui donnent les plus grands éloges à ma tâche, ont cru que le terme de *Claſſiques*, ajoûté au titre de cet ouvrage, n'en donnoient pas une idée aſſez étendue, puiſque ce terme ſem-

bloit le borner dans la ſphere des Auteurs que l'on employe dans les claſſes. L'énumération, que je viens de faire des Auteurs Claſſiques, appuyée de l'autorité des maîtres de l'Art & des plus habiles Littérateurs, montre que l'on entend par Auteurs Claſſiques, tous les bons Auteurs Grecs & Latins, dont les ouvrages ſont parvenus juſqu'à nous en tout ou en partie. Les Auteurs François Claſſiques, ſont auſſi entrés dans mon plan, comme en font foi pluſieurs articles de ce Dictionnaire; tels ſont ceux de Grammaire Françoiſe & autres. Quiconque ſaiſira donc bien toute l'étendue qu'a le terme d'Auteurs Claſſiques, n'improuvera pas, ce me ſemble, que je l'aie placé au frontiſpice d'un Ouvrage qui eſt conſacré à leur intelligence.

CLASSIS PROCINCTA. (*a*) Le plus diſtingué des Flamines ſe faiſoit un ſcrupule de voir au delà du Pomérium une armée en bataille; ce qu'on appelloit *Claſſis Procincta.*

CLASSITIUS, *Claſſitius*, (*b*) l'un des Satellites d'Antoine, au rapport de Cicéron.

CLASTIDIUM, *Claſtidium*, (*c*) bourg d'Italie, qui étoit ſitué dans la gaule Ciſalpine en de-çà du Pô, par rapport aux Romains. Ce lieu ne paroît avoir été connu que des Hiſtoriens, tels que Tite-Live, Polybe, Cornélius Népos, Plutarque. Les Géographes n'en font aucune mention.

C'étoit une place fortifiée durant la ſeconde guerre Punique. Les Romains, en ayant fait leur magaſin, y avoient raſſemblé une grande quantité de bled. Annibal, ſe trouvant dans une grande diſette, fut obligé d'y envoyer un parti. Celui qu'il avoit chargé de cette expédition, tenta d'abord de s'en rendre maître par la force. Mais, Daſius de Brindes, qui commandoit dans cette place, ayant offert de la lui livrer pour de l'argent, il accepta la propoſition de ce traître; & il n'en coûta à Annibal que quatre cens pieces d'or, pour acheter de quoi nourrir ſes troupes, pendant tout le tems qu'il demeura aux environs de Trebie. Il traita favorablement la garniſon qu'on lui avoit livrée avec la place, afin de ſe donner dans le commencement la réputation d'un général plein de clémence.

Ce fut dans le voiſinage de Claſtidium, que M. Marcellus défit les Gaulois, commandés par le roi Viridomare. Au milieu de la mêlée, frappé de l'éclat des armes de ce Prince, il pouſſe à lui de toute ſa force, & perce ſa cuiraſſe avec ſa pique. Le coup, augmenté par la viteſſe & par la force du cheval, fut ſi roide, qu'il jetta le roi à la renverſe. M. Marcellus revient ſur lui, lui appuie un ſecond & troiſième coup qui achevent de le tuer; & ſautant

(*a*) Coût. des Rom. par M. Nieup. pag. 207.
(*b*) Cicer. Philip. 5. c. 176.
(*c*) Tit. Liv. L. XXI. c. 48. L. XXIX. c. 11. Plut. T. I. p. 30. Corn. Nep. in Annib. c. 4.

promptement à terre, il le dépouille de ſes armes & les voue à Jupiter Férétrien. Dès qu'il fut arrivé à Rome, ſon premier ſoin fut de les placer dans le temple de ce dieu. Plutarque obſerve que M. Marcellus fut le troiſième général Romain qui eut cet honneur, & que juſqu'au tems qu'il écrivoit, aucun autre ne l'avoit reçu. Une autre obſervation de Plutarque, & qui regarde Claſtidium même, c'eſt que cette place, ſelon lui, n'étoit ſoumiſe que depuis peu aux Romains, lorſqu'elle fut témoin de l'évenement dont on vient de faire le récit.

Le texte de Plutarque porte Capidium, au lieu de Claſtidium. Cet Auteur n'en fait qu'un bourg; D'autres en font une ville. C'eſt aujourd'hui Chiaſtezzo ou Chiaſteggio, dans le Milanois, au territoire de Pavie.

CLASTIDIUM, *Claſtidium*. Tite-Live (*a*), dans ſon trente-deuxième livre, dit: *Oppida Claſtidium & Litubium, utraque Ligurum.* Sigonius croit qu'il faut lire ici Cariſtum, qui étoit une ville du païs des Liguriens, dans le territoire des Statiellates.

CLATERNE, *Claterna* (*b*), Κλατέρνα, ville d'Italie, dans la Gaule Ciſalpine. L'Itinéraire d'Antonin met cette ville à dix milles de Bononie; & celui de Bordeaux à Jéruſalem, marque la même diſtance. L'un & l'autre Itinéraire compte de Claterne à *Forum Cornelii*, c'eſt-à-dire, Imola, treize mille pas. Cicéron parle de cette ville en pluſieurs endroits. Pline en fait auſſi mention, & la met au nombre des Colonies. Ptolémée dit auſſi que c'étoit une des villes de la Gaule, ſurnommée *Togata*. Ce nom ſe trouve écrit Cliterna dans Strabon; c'eſt une faute des copiſtes. Cluvier lit dans Tite-Live: *ab altero prætore Sempronio Tuditano oppidum Cliternum expugnatum*, & veut qu'on liſe Claternum au neutre; mais, les éditions poſtérieures portent *Aternum*.

Claterne étoit déjà bien déchue du tems de ſaint Ambroiſe, comme il paroît par la huitième de ſes Lettres. Il n'en reſte pas grande choſe; & ce reſte s'appelle Quaderna, auſſi bien que le ruiſſeau qui coule auprès.

CLATRA, *Clatra* (*c*), ſurnom donné à Diane, dans un monument Etruſque, où l'on voit cette Déeſſe porter les ſymboles de pluſieurs divinités.

Clatra étoit, ſelon quelques-uns, la déeſſe des grilles & des ſerrures; elle avoit à Rome un temple en commun avec Apollon, ſur le mont Quirinal. Clatra n'étoit, ſelon d'autres, qu'un ſurnom d'Iſis.

CLAUDE I, *ou* CLAUDIUS, [TIBÉRIUS CLAUDIUS NÉRO DRUSUS,] *Tiberius Claudius Nero Druſus*, empereur Romain. *Voyez* Tibérius.

CLAUDE II, *ou* CLAUDIUS [M. AURÉLIUS CLAU-

(*a*) Tit. Liv. L. XXXII. c. 29.
(*b*) Cicer. ad Amic. L. XII. Epiſt. 5. Plin. T. I. p. 172. Ptolem. L. III. c. 1. Strab. p. 216. Tit. L. XXIV. c. 47.
(*c*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. T. I. p. 105.

DIUS] *M. Aurelius Claudius*, Empereur Romain, connu auſſi ſous le nom de Claude le Gothique. *Voyez* Gothique.

CLAUDIA, *Claudia* (*a*), ville de la Norique, ſelon Pline. Elle eſt nommée Claudivium dans Ptolémée. Cluvier croit que c'eſt Clauſen, village de Bavière, auprès de Marquarſtein & du Chiemſée. Lazius, ſuivi par Ortelius & par le P. Hardouin, dit que c'eſt Clagenfurt, village de Carinthie.

CLAUDIA, *Claudia*, contrée de l'Aſie mineure, ſelon Diodore de Sicile. Cette contrée étoit du côté de Milet.

CLAUDIA [la Voie], *Claudia Via* (*b*). Il eſt parlé de ce grand chemin dans Ovide. Il commençoit au pont Milvius, & alloit aboutir à la voie Flaminia près du tibre, à quelque diſtance de Rome. On trouvoit pluſieurs villes conſidérables ſur la voie Claudia. Il y en a qui liſent Clodia, au lieu de Claudia. Ce grand chemin étoit un des plus conſidérables de l'Italie. Il paſſoit au travers de l'Étrurie.

CLAUDIA, *Claudia* (*c*), Dame Romaine, ſœur de Claudius Pulcher, qui fit périr par ſa faute la flotte Romaine. Cette Dame, l'an de Rome 506, fut appellée en jugement devant le peuple; ce qui étoit ſans exemple, comme coupable du crime de leze-Majeſté. Voici à quelle occaſion.

Un jour qu'elle revenoit des jeux, & que ſon char alloit lentement à cauſe de la multitude du peuple qui rempliſſoit les rues, il lui échappa de dire, en s'écriant d'une voix haute: *plût aux Dieux que mon frere pût revivre, & commandât encore la flotte.* Se ſentant incommodée de la multitude, elle en ſouhaitoit la diminution. Quelques efforts que fiſſent ſes parens & les amis de ſa famille qui étoient les premiers de Rome, en remontrant que les loix ne puniſſoient point les paroles indiſcretes, mais ſeulement les actions criminelles, elle fut condamnée à une amende, qui fut employée à bâtir un petit oratoire à la liberté.

CLAUDIA QUINTA, *Claudia Quinta*. *Voyez* Quinta.

CLAUDIA, *Claudia* (*d*), veſtale, fille de Claudius. Comme ſon pere triomphoit malgré les Tribuns, ceux-ci entreprirent de le renverſer de ſon char, au milieu même de la marche de ſon triomphe. Claudia, qui avoit ſuivi tous leurs mouvemens, ſe montra à propos, & ſe jetta dans le char, dans le moment même qu'un Tribun alloit renverſer Claudius; elle ſe mit entre ſon pere & lui, & arrêta par ce moyen la violence du Tribun; retenu alors malgré lui par cet extrême reſpect qui étoit dû aux veſtales, & qui ne laiſſoit à leur égard qu'aux pontifes ſeuls la liberté des remontrances & des voies de fait;

(*a*) Plin. T. I. p. 179. Ptolem. L. II. c. 14.
(*b*) Ovid. de Ponto. L. I. Eleg. 9.
(*c*) Tit. Liv. L. XIX. Epit. Roll. Hiſt. Rom. T. II. p. 559.
(*d*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. IV. pag. 188, 189. T. XXI. p. 337.

ainſi, dit Valère Maxime, l'un alla en triomphe au capitole, & l'autre au temple de Veſta ; & on ne peut dire à qui on devoit le plus d'acclamations, ou à la victoire du pere, ou à la piété de la fille.

Suétone, en parlant de la famille de Tibère, c'eſt-à-dire, de la race des Claudius, & entrant dans le détail des actions bonnes & mauvaiſes de tout ce qui avoit porté ce nom, n'a pas manqué de citer l'action de cette veſtale ; mais, ſelon lui, la choſe regardoit le frere, & non point le pere de Claudia. Une vierge veſtale, dit-il, ſuivit juſqu'au capitole, ſon frere qui triomphoit contre l'aveu du peuple ; elle étoit montée avec lui dans le char de triomphe, pour prévenir la violence & l'oppoſition des Tribuns ; mais peut-être eſt-ce une faute dans le texte ; & faut-il lire *patrem* au lieu de *fratrem* ? du moins, Cicéron, dans ſa harangue pour Cœlius, s'accorde avec Valère Maxime ſur le triomphe du pere.

Ovide parle d'un temple de la Bonne déeſſe, bâti par une Claudia, & rétabli depuis par Livie.

CLAUDIA, *Claudia* (*a*), fille de M. Silanus, fut la premiere femme de Caligula, mais elle mourut peu de tems après qu'elle eut épouſé ce prince.

CLAUDIA PULCHRA, *Claudia Pulchra. Voyez* Pulchra.

CLAUDIA, *Claudia* (*b*), dame Romaine qui fut convertie par ſaint Paul. *Voyez* l'article ſuivant.

CLAUDIA RUFINA, *Claudia Rufina*, native de la grande Bretagne, vivoit vers l'an 100 de l'ere chrétienne, & fut célèbre par ſon eſprit.

Quelques-uns croyent qu'elle étoit Chrétienne, & que c'eſt la même dont parle ſaint Paul ſur la fin de la ſeconde Épître à Timothée. On prétend qu'elle étoit parente de l'empereur Claudius ; qu'elle demeuroit à Rome, & qu'elle y épouſa Aulus Rufus Pudens, qu'on dit être le même dont parle ſaint Paul au même endroit. Le martyrologe Romain fait mention, au 19 mai, de Pudens & de Pudentienne ſa fille. Celle-ci ſouffrit le martyre vers l'an 140. La chronologie eſt différente dans les Auteurs qui parlent de Pudens & de Claudia, qui compoſa quelques ouvrages en vers.

CLAUDIA SACRATA, *Claudia Sacrata. Voyez* Sacrata.

CLAUDIA LÆTA, *Claudia læta. Voyez* Læta.

CLAUDIA, *Claudia* (*c*), fille de Criſpus, frere de l'empereur Claude II, épouſa Eutropius, l'un des plus illuſtres ſeigneurs de la nation des Dardaniens. De ce mariage naquit Conſtance Chlore, pere du grand Conſtantin.

CLAUDIA [la Tribu], *Claudia Tribus* (*d*). C'étoit une

(*a*) Tacit. Annal. L. VI. c. 20, 45.
(*b*) Ad Timoth. Epiſt. II. c. 4. v. 21.
(*c*) Crév. Hiſt. des Emp. Tom. VI. p. 4, 159.
(*d*) Tit. Liv. L. II. c. 16.

Tribu Romaine, qui avoit pris ſon nom d'Appius Claudius, au rapport de Tite-Live.

CLAUDIA, *Claudia* (*a*), nom d'une légion Romaine. Elle étoit ainſi nommée de l'empereur Claude.

CLAUDIA, *Claudia* (*b*), nom commun à pluſieurs loix Romaines. Elles furent ainſi nommées de ceux qui les avoient portées. Il y en avoit une touchant les aſſemblées des magiſtrats; une autre touchant les alliés; une autre touchant les tuteles, &c.

CLAUDIANA CASTRA. *V.* Caſtra Claudiana.

CLAUDIANA, *Claudiana*, (*c*) nom que Tacite donne à la ſeptième légion, en pluſieurs endroits de ſes hiſtoires.

CLAUDIEN, *Claudius*, *Claudianus* (*d*), fameux poëte latin, qui vivoit dans le quatrième ſiècle, ſous l'empire de Théodoſe, & de ſes fils Arcadius & Honorius. Pluſieurs Sçavans croyent qu'il étoit Égyptien, natif de Canope; ce que Crinitus juge être inconteſtable, d'après ce que Claudien avoue de lui-même dans l'épigramme au proconſul Gennadius.

Cependant, ce ſentiment n'eſt pas le plus univerſel, car pluſieurs le font Eſpagnol; & Pétrarque, Ange Politien & Landini, ont cru qu'il étoit originaire de Florence. D'autres aſſurent que Claudien étoit Gaulois, & que la ville de Vienne en Dauphiné étoit le lieu de ſa naiſſance; fondés ſur ce que la famille des Claudiens a été illuſtre dans cette ville, & féconde en beaux eſprits. Quoi qu'il en ſoit, Claudien étoit Païen, & floriſſoit ſous l'empire d'Arcadius & d'Honorius qui lui firent dreſſer dans Rome une ſtatue, avec une inſcription qui ſe trouve dans Lilio Gyraldi. Ce monument lui fut élevé de ſon vivant même.

Il eſt, ſans contredit, le premier de tous les poëtes qui ont paru depuis le ſiècle heureux d'Auguſte; & Marc-Antoine Sabellic ſemble avoir eu raiſon de dire qu'il eſt le dernier des anciens poëtes, & le premier des nouveaux. M. Godeau, après divers autres critiques d'Allemagne & d'Italie, témoigne que de tous ceux qui ont tâché de ſuivre & d'imiter Virgile, il eſt celui qui approche le plus de la majeſté de ce Poëte, & qui ſe ſent le moins de la corruption de ſon ſiècle. Un Critique Écoſſois préfère ſans façon Claudien à Virgile.

1°. Pour ce qui regarde le génie, il faut convenir qu'il l'avoit admirable. Crinitus témoigne qu'il ſemble être formé par la nature même pour la poëſie, & qu'il y étoit heureuſement porté. La plûpart des critiques en ont jugé à peu près de même. Les anciens Auteurs eccléſiaſtiques mêmes, tels qu'Oroſe & Paul Diacre, ne

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. IV. pag. 12.

(*b*) Roſin. de Antiq. Rom. pag. 817, 819, 851.

(*c*) Tacit. Hiſt. L. III, c. 21, 27.

(*d*) Roll. Hiſt. Anc. T. VI. p. 213. Crév. Hiſt. des Emp. Tom. IV. p. 419. Hiſt. du Bas Emp. par M. le Beau Tom. V. p. 496.

lui ont pas refuſé cette gloire. Louis Vivès dit que Claudien étoit né poëte; qu'il poſſédoit l'eſprit poëtique dans toute ſa plénitude; & qu'il étoit tout rempli de ce feu qui produit l'enthouſiaſme. C'eſt ce qu'ont auſſi reconnu Buchanan, Juſte-Lipſe, Contarini, Hankius.

2°. Pour la ſcience, Claudien ne laiſſoit pas d'en avoir beaucoup. Il s'étoit rendu habile dans la ſcience des choſes naturelles; dans celle des loix & de la juriſprudence, & dans celle de l'art militaire. Mais M. Baillet croit que Claudien étoit ſavant en poëte; c'eſt-à-dire, que ſans approfondir toutes ces connoiſſances, qui demandent chacune un homme tout entier, il s'étoit contenté d'en faire l'acceſſoire de ſa profeſſion principale; peut-être même ne les avoit-il étudiées que dans Homère & dans Virgile.

3°. Pour ce qui eſt du ſtyle de Claudien, la plûpart des Critiques conviennent qu'il eſt beau, pur, châtié, élégant, doux, grave, élevé, noble; & ce qu'on y a le plus admiré, c'eſt de le voir coulant & facile, avec tant d'autres qualités qui ſe trouvent rarement réunies dans les autres Poëtes. Quelques Auteurs modernes cependant ont trouvé que ſa latinité n'eſt pas aſſez pure. M. Nicole dit qu'il a trop de ſaillies de jeuneſſe, & qu'il eſt trop enflé; les peres Briet & Rapin, jéſuites, ont remarqué après lui la même choſe. Ce Poëte, dit le Gyraldi, commence un ſujet avec beaucoup de feu & de courage; mais le vent lui manque, & il eſt rare, ſelon lui, que la fin de ſes pièces réponde à leur commencement.

4°. Entre les diverſes pièces de poëſie que Claudien a publiées, les invectives contre Rufin & contre Eutrope, ſont ſes plus belles, au jugement de M. Godeau; ſelon lui, on ne peut rien faire en ce genre de plus achevé. Après ces pièces, il n'y en a pas de plus eſtimées que le Poëme de l'enlevement de Proſerpine. Le Poëme du Conſulat d'Honorius marche après. Il eſt bon de remarquer avec Jules Scaliger, que Claudien a introduit dans la poëſie une eſpèce de nouveauté, dont on n'avoit point encore eu d'exemple ailleurs que dans Perſe. C'eſt celle de mettre des préfaces à la tête de chaque ouvrage, comme il a fait à la plûpart des ſiens. Parmi les éditions de Claudien, celle de Heinſius fils eſt la meilleure; celle de Bathius eſt auſſi fort bonne; mais le commentaire eſt un peu trop long. On eſtime auſſi celle qui a été donnée en 1677, *ad uſum Delphini*.

Quant au Poëme de Jéſus-Chriſt, qui paroît ſous le nom de Claudien, il n'eſt pas de lui. Quelques-uns l'attribuent au pape Damaſe; & d'autres à Claudien, ſurnommé *Mamertus*, qui vivoit ſous l'empereur Zénon. Jules-Céſar Scaliger dit dans ſa Poëtique, que Claudien a été accablé par le peu de nobleſſe de ſa matière, & qu'il a ſuppléé à ſes défauts par la fertilité de ſon eſprit.

CLAUDIEN, *Claudianus*,

poëte Grec, qui a été inconnu à Voſſius.

CLAUDIENNE [la famille], ou la famille des Claudiens, *Claudia gens*, *Claudiorum gens*, γένος Κλαυδίων (*a*). C'étoit une illuſtre famille Patricienne de Rome. Elle étoit originaire du païs des Sabins. Celui qui en fut la tige, ſe nommoit Atta Clauſus; mais étant venu s'établir à Rome, il prit le nom d'Appius Claudius. Ses deſcendans remplirent les premières places de la République. Claudius, qui a été formé de Claudus, ſignifie boîteux.

Cette famille ſe fit toujours remarquer par ſa hauteur & par ſa fierté. Oppoſée par ſyſtême au gouvernement Populaire, elle fut dévouée dans tous les tems à la grandeur du Sénat.

M. Dacier, dans une de ſes remarques ſur la vie de P. Valérius Publicola, dit qu'il y avoit deux familles de Claudiens à Rome, l'une Patricienne, & l'autre Plébéienne. La première étoit des Claudiens, ſurnommés *Pulchri*; & l'autre des Claudiens, ſurnommés *Marcelli*. Dans la ſuite des tems, il y eut dans la Patricienne vingt-trois conſuls, cinq dictateurs, ſept cenſeurs, ſept grands triomphes & deux petits. L'empereur Tibère deſcendoit de cette famille.

Pour moi, s'il m'eſt permis d'improuver le ſentiment d'un ſi ſavant homme, je croirois plutôt qu'il n'y avoit qu'une ſeule famille Claudienne de l'ordre des Patriciens, & que cette famille étoit diviſée en deux branches, les *Pulchri* & les *Marcelli*.

Il faudra chercher par leurs Surnoms, ceux dont on ne trouvera pas les articles ci-après.

CLAUDIES, (les eaux) *Claudiæ aquæ*. Suétone, dans la vie de l'empereur Claudius, fait mention de deux fontaines de ce nom, au voiſinage de Rome. Elles avoient outre cela chacune un nom particulier. L'une s'appelloit *Cæruleus*, c'eſt-à-dire, la Fontaine bleue; l'autre Curtius & Albudinus.

CLAUDIUS [Appius], *Appius Claudius* (*b*), Ἄππιος Κλαυδίος, natif de Régillum, ville des Sabins. C'étoit un homme qui avoit de grands biens, qui s'étoit rendu recommandable par ſa force & par ſon courage, & qui paſſoit pour le plus éloquent & le plus vertueux de tous les Sabins. Cet homme n'avoit pu éviter le ſort de tout ce qu'il y a de grand, qui eſt d'attirer l'envie; car, ſous prétexte qu'il vouloit empêcher la guerre contre les Romains, on l'avoit accuſé de les favoriſer, & de vouloir accroître leur puiſſance, pour s'en ſervir à aſſujettir ſa Patrie, & à s'en

(*a*) Plut. T. I. p. 108, 218. Tit. Liv. L. II. c. 16. Roll. Hiſt. Rom. T. I. p. 220, 221. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. XIX. p. 303, 304.

(*b*) Plut. T. I. p. 108. Tit. Liv. L. II. c. 16, 21. *& ſeq.* Roll. Hiſt. Rom. T. I. pag. 220, 221. *& ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. XII. pag. 67.

rendre le tyran. Voyant donc que le peuple prêtoit volontiers l'oreille à ces calomnies, & qu'il étoit haï des gens de guerre, & de tous ceux qui ne vouloient pas entendre parler de paix; & craignant qu'on ne l'appellât en juſtice, il fit venir à ſon ſecours un très-grand nombre de ſes parens & de ſes amis, & forma dans ſon païs un parti qui fut la ſeule cauſe du retardement de la guerre.

Le conſul P. Valérius Publicola, qui n'oublioit rien, non-ſeulement pour être informé de ce qui ſe paſſoit parmi les Sabins, mais encore pour fomenter & pour irriter leurs diviſions, avoit auprès d'Appius Claudius, des gens affidés & habiles qui lui diſoient que P. Valérius Publicola le croyoit trop juſte & trop homme de bien, pour vouloir ſe venger contre ſa Patrie de l'injuſtice de ſes citoyens, quelque mauvais traitement qu'il en eût reçu; mais que s'il vouloit ſe dérober à leur haine, & ſe mettre à couvert de leur fureur, il ſeroit reçu dans Rome, & en public, & en particulier, avec tous les honneurs qui étoient dûs à ſon mérite, & qu'il pouvoit attendre de la magnificence des Romains.

Appius Claudius, après avoir ſouvent penſé à cette propoſition, trouva que c'étoit le meilleur parti qu'il pût prendre dans la néceſſité où il ſe trouvoit. Ayant donc aſſemblé ſes amis; & ceux-ci en ayant attiré encore d'autres, il enleva aux Sabins cinq mille hommes, avec leurs eſclaves, leurs femmes & leurs enfans, & les mena à Rome. C'étoit-là ce qu'il y avoit de plus paiſible dans le païs, & qui étoit le plus accoutumé à une vie douce & tranquille. P. Valérius Publicola, qui étoit averti de leur marche, les reçut à bras ouverts & avec toutes ſortes de bons traitemens; car dès l'entrée, il leur donna à tous le droit de bourgeoiſie, & diſtribua à chacun deux arpens de terre le long de la rivière de l'Anio. Il en donna vingt-cinq à Appius Claudius, & l'honora de la dignité de Sénateur. Appius Claudius, ayant commencé par-là d'avoir part à l'adminiſtration de la République, ſe conduiſit avec tant de prudence & de ſageſſe, qu'il parvint au plus haut degré de l'autorité, du crédit & de la puiſſance.

Il s'étoit appellé juſque-là Atta Clauſus; il prit depuis le nom d'Appius Claudius, & fut la tige de l'illuſtre famille des Claudiens. Ceux qui l'avoient ſuivi à Rome, formerent une nouvelle Tribu, qui ſe nomma la Tribu Claudia.

Appius Claudius fut un zélé partiſan & un ardent défenſeur de l'ordre, dans lequel on l'avoit fait entrer. Le récit que l'on va faire d'après Tite-Live, en ſera une preuve. Il parvint au conſulat l'an de Rome 259, avec P. Servilius. Cette année fut très-heureuſe pour la République naiſſante, & marquée par la défaite des Volſques. Appius Claudius les vainquit; & après cet exploit, il fit couper la tête à tous les ôtages qu'ils avoient à Rome, ajoutant cette peine à celle que la

fortune des armes leur avoit fait ſouffrir, pour avoir violé les treves & la foi des traités, dont la vie des ôtages devoit répondre.

Une diſcorde inteſtine que la guerre contre les Volſques avoit ſuſpendue, ſe renouvella bientôt après. Cette diſcorde étoit principalement ſuſcitée par ceux d'entre le peuple qui étoient enchaînés pour leurs dettes. P. Servilius leur avoit promis qu'on leur procureroit du ſoulagement dès que la guerre ſeroit finie; & ils s'attendoient à l'exécution de cette promeſſe. Mais, Appius Claudius ſuivant ſon naturel emporté, & voulant faire voir que ſon collegue avoit donné une parole qu'il n'étoit pas en état de tenir, prononça contre les débiteurs des ſentences plus rigoureuſes que jamais. On remit entre les mains de leurs créanciers, ceux qui en avoient été tirés, & on leur en livra de nouveaux, qui n'avoient point été encore liés. Cependant, on apprit que les Sabins ſe préparoient à la guerre. Le Sénat ordonna auſſi-tôt des levées; mais, il ne ſe trouva perſonne pour s'enrôler. Alors, Appius Claudius entra dans une furieuſe colère, ſurtout contre ſon Collegue. Il lui reprochoit que pour faire la cour au peuple, il trahiſſoit la République par un ſilence affecté; & que non content de l'injuſtice qu'il faiſoit à ceux qui avoient prêté leur argent, en les empêchant d'en pourſuivre le payement, il refuſoit encore de faire les levées que le Sénat avoit décernées, pour être en état de s'oppoſer aux ennemis; mais que la République n'étoit pas entierement abandonnée, ni la majeſté conſulaire tellement abaiſſée, qu'il ne fût en état, lui ſeul, de la relever, auſſi-bien que celle du Sénat. Ainſi, en préſence de la multitude qui l'environnoit, armé de ſon audace ordinaire, il ordonna à ſes Licteurs de ſe ſaiſir d'un des chefs de la ſédition, qui ſe faiſoit remarquer parmi tous les autres. Les Licteurs mettoient déjà la main ſur lui, lorſqu'il appella des ordres du Conſul. Appius Claudius ſe ſeroit moqué de cet appel, auquel il ne doutoit pas que le peuple ne fût favorable. Mais, ſon opiniâtreté ſe laiſſa vaincre, plutôt par les avis & l'autorité des premiers du Sénat, que par les clameurs de la multitude, tant il avoit de fermeté & de courage pour ſoûtenir tout le poids de la fureur d'un peuple révolté.

Cependant, le mal croiſſoit tous les jours; & le peuple ne ſe contentoit pas, comme il avoit fait juſques-là, de crier contre l'orgueil & la cruauté des Patriciens. Mais, ce qui avoit des conſéquences bien plus dangereuſes, il faiſoit bande à part, tenoit des aſſemblées, & prenoit des meſures pour ſa ſûreté. Enfin, les deux Conſuls ſortirent de charge, également haïs du peuple; avec cette différence, que P. Servilius avoit mécontenté les deux partis, au lieu qu'Appius Claudius avoit entierement gagné l'eſtime & la bienveillance des Sénateurs.

Ils eurent pour ſucceſſeur A.

Virginius & T. Vétuſius, ſous leſquels les diſcordes continuerent comme auparavant. Le Sénat ſe trouvoit partagé en différens ſentimens ſur les moyens qu'il convenoit de prendre ; & Appius Claudius, perſiſtant dans ſon caractère impitoyable, ſoûtint que les troubles de la République avoient pour principe, non la miſere du peuple, mais la licence à laquelle on ſouffroit qu'il ſe portât impunément ; & qu'on ne devoit pas regarder ce qui ſe paſſoit, comme une ſédition, mais comme une inquiétude occaſionnée par le repos & l'oiſiveté ; que tout le mal ne venoit que de la liberté qu'on lui avoit accordée d'appeller ; qu'en effet, l'autorité des Conſuls ſe bornoit à de ſimples menaces ſans effet ; depuis qu'il étoit permis d'appeller des punitions qu'ils avoient ordonnées contre le crime, à ceux-là mêmes qui en étoient complices. Si vous m'en croyez, ajoûta-t-il, créons un Dictateur, dont les ordonnances ne ſont point ſujettes à l'appel, & vous verrez que ce grand feu, qui paroît devoir tout embraſer, ſera éteint dans le moment. N'ayez pas peur qu'il s'en trouve un ſeul qui ſoit aſſez téméraire, pour repouſſer le licteur d'un Magiſtrat qu'il ſçait être en droit de faire battre de verges, ou même de punir de mort quiconque refuſeroit d'obéir à ſes ordres.

La plûpart des Sénateurs trouvoient le ſentiment d'Appius Claudius dur & atroce, comme il l'étoit en effet ; mais, ſa faction, & l'intérêt des particuliers, qui, dans les délibérations, a toujours été, & ſera toujours pernicieux au bien public, prévalut ſur l'opinion des autres ; & peu s'en fallut qu'on ne l'élevât lui-même à la dictature, ce qui auroit infailliblement ſoulevé le peuple. Mais, les Conſuls & les Sénateurs eurent ſoin qu'une autorité redoutable par elle-même, fût confiée à un homme d'un naturel doux & modéré.

CLAUDIUS [APPIUS], (a) *Appius Claudius*, Ἄππιος Κλαύδιος, fils du précédent, ne fut pas moins ennemi déclaré du peuple, que ne l'avoit été ſon pere. Il fut élevé au conſulat l'an de Rome 283, malgré ſes refus & ſa réſiſtance, qu'il pouſſa juſqu'à s'abſenter des comices ; mais, tout abſent qu'il étoit, il fut élu. On lui donna pour collegue T. Quintius Capitolinus, d'un caractère auſſi doux & modéré, que l'autre étoit emporté & violent ; dans l'eſpérance que ſon exemple & ſes conſeils pourroient adoucir ce qu'il y avoit de trop fier & de trop hautain dans les manières d'Appius Claudius.

Dès le commencement de l'année, on remit ſur le tapis, une loi, qui n'alloit à rien moins qu'à ruiner de fond en comble la puiſſance du Sénat, & à la faire paſſer entre les mains du peuple. Voléron Publilius, qui en étoit l'auteur, ſuivoit ſon entrepriſe.

(a) Tit. Liv. L. II. c. 56, *& ſeq.* Flor. L. I. c. 22. Roll. Hiſt. Rom. T. I. pag. 342. *& ſuiv.*

Mais, Létorius ſon collegue, comme le plus nouveau dans le tribunal, étoit auſſi le plus vif & le plus ardent à en pourſuivre l'établiſſement. Le jour de l'aſſemblée, les Tribuns parurent les premiers dans la place. Les Conſuls, avec toute la Nobleſſe, ne manquerent pas de s'y trouver, pour rejetter la loi. Létorius ordonne à ſes appariteurs ou ſergens de les faire écarter, & de ne ſouffrir dans l'aſſemblée que ceux qui devoient y donner leurs ſuffrages. Les jeunes gens de qualité reſtoient dans leurs places, ſans ſe mettre en peine des inſtances des ſergens. Alors, Létorius commanda qu'on ſe ſaisît de quelques-uns d'entr'eux. Mais, le conſul Appius Claudius lui ſoûtint que le pouvoir des Tribuns ne s'étendoit que ſur les Plébéïens; qu'ils étoient les Magiſtrats, non du peuple Romain en général, mais de la ſimple populace; que le Tribun lui-même ne pouvoit employer que les prieres, & non l'autorité, pour ſe faire faire place, puiſque la loi de leur établiſſement s'exprimoit en ces termes: *Retirez-vous, Meſſieurs, ſi vous le voulez bien.* Il n'étoit pas difficile à Appius Claudius d'embarraſſer Létorius dans les queſtions de droit, où il étoit fort ignorant. Ainſi, ce Tribun bouillant de colère, ordonne à ſon ſergent de s'approcher du Conſul, & le Conſul à ſon Licteur de s'approcher du Tribun, lui déclarant qu'il n'étoit qu'un ſimple particulier, ſans pouvoir & ſans magiſtrature. Et le Tribun alloit être outragé, ſi toute l'aſſemblée ne ſe fût élevée avec furie contre le Conſul, en faveur de ſon adverſaire, & que toute la multitude n'eût accouru dans la place publique de toutes les parties de la ville. Appius Claudius ſoûtenoit cependant cet orage avec un courage opiniâtre & inflexible, & il eſt conſtant qu'il y auroit eu du ſang répandu, ſi ſon collegue n'eût chargé tous les conſulaires de retenir Appius Claudius par force, s'ils ne le pouvoient autrement, & de le retirer de la place publique. Cependant, il travailla lui-même à appaiſer le peuple; & il eut bien de la peine à en venir à bout.

Le Sénat tint enſuite ſon aſſemblée; & les ſentimens furent d'abord partagés. Mais, après que l'on eut fait de ſérieuſes réflexions, on prit le parti de la modération. Toute l'aſſemblée ſupplia Appius Claudius de ne point expoſer la République aux malheurs d'une guerre inteſtine, pour vouloir porter trop loin l'autorité conſulaire; que dans ce démêlé funeſte, pendant que les Tribuns & les Conſuls tiroient à eux toute l'autorité, la République reſtoit au milieu, ſans puiſſance & ſans force, déchirée par les efforts de ceux qui cherchoient plutôt à s'en rendre maîtres, qu'à la ſauver. Appius Claudius, de ſon côté, prenoit les dieux & les hommes à témoins de la lâcheté & de la trahiſon des Sénateurs, qui ruinoient la République, en refuſant de s'unir au Conſul, quoique de ſon côté il demeurât

inviolablement

inviolablement attaché au Sénat; qu'ils devoient s'attendre que leur complaiſance leur alloit impoſer des loix encore plus dures que celles du Mont ſacré. Il ſe tint cependant en repos, à la priere de tout le corps des Sénateurs; & les Tribuns profiterent de cet intervalle de paix pour porter la loi.

A l'occaſion de la ſédition, qui s'étoit élevée dans le public, les Éques & les Volſques renouvellerent leurs hoſtilités contre les Romains. Appius Claudius eut ordre de marcher contre les derniers; & ſon collegue, contre les autres. Appius Claudius ne relâcha rien dans la guerre, de la hauteur avec laquelle il avoit traité les citoyens dans la ville & pendant la paix. Il la porta même plus loin, n'ayant point à lutter, comme à Rome, contre l'oppoſition & la réſiſtance des Tribuns. Il haïſſoit le peuple plus que n'avoit fait ſon pere. Il étoit au déſeſpoir, quand il faiſoit réflexion que la loi avoit paſſé ſous ſon conſulat, contre l'eſpérance des Sénateurs, qui avoient compté, en le créant Conſul, qu'il ſeroit lui ſeul capable de l'empêcher; d'autant que les Conſuls précédens en étoient venus à bout ſans peine, dans un tems où le Sénat n'avoit pas de ſi grandes reſſources. La colère & l'indignation portoient ce caractère, naturellement fier & haut, à uſer à l'égard de ſes ſoldats de l'autorité la plus ſévère & la plus dure. Mais, ils étoient ſi aigris contre lui, que toute ſa rigueur ne fut pas capable de les dompter. Ils faiſoient tout avec lenteur, avec nonchalance, & avec un eſprit de réſiſtance & d'opiniâtreté. Ils étoient inſenſibles, & à la honte de céder aux ennemis, & à la crainte d'être punis par leur Général. S'il leur ordonnoit de doubler le pas, ils rallentiſſoient à deſſein leur marche. S'il étoit témoin de leur travail, & qu'il les exhortât à continuer, ils diſcontinuoient exprès l'activité à laquelle ils s'étoient portés d'eux-mêmes. Ils baiſſoient les yeux en ſa préſence; & quand il paſſoit vis-à-vis d'eux, ils prononçoient en ſecret contre lui mille exécrations; enſorte que ce courage, qui avoit ſoûtenu & mépriſé à Rome toutes les menaces d'un peuple entier, étoit quelquefois ſur le point de céder à l'opiniâtreté de l'armée. Après avoir inutilement employé toute la rigueur de la diſcipline militaire, il fut obligé d'abandonner les ſoldats à leur mauvaiſe diſpoſition, ſans leur rien commander. Il reprochoit aux Centurions de les avoir débauchés, & par des railleries piquantes, les traitoit de Tribuns du peuple & de Volerons.

Les Volſques, qui étoient informés de tout ce qui ſe paſſoit dans le camp des Romains, faiſoient de jour en jour de plus grands efforts pour les attirer au combat. Ils eſpéroient qu'Appius Claudius ne trouveroit pas moins de réſiſtance dans ſes ſoldats, que le conſul Fabius en avoit trouvé dans les ſiens. Ils ne ſe tromperent pas. L'armée d'Appius Claudius porta encore plus loin la dé-

ſobéiſſance. Les ſoldats de Fabius avoient ſeulement refuſé de vaincre ; ceux-ci voulurent être vaincus. Auſſi-tôt que le Conſul les eut rangés en bataille, ils tournerent le dos, & ſe retirerent honteuſement dans leur camp, où ils demeurerent les bras croiſés, juſqu'à ce que voyant leur arriere-garde tailiée en pieces par les Volſques, & les ennemis diſpoſés à les forcer dans leurs retranchemens, ils reprirent enfin leurs armes ; mais, ils n'en uſerent que pour empêcher les Volſques d'y entrer, leur abandonnant au reſte tous les autres avantages qui ſe trouverent dans la victoire, & ſe faiſant un plaiſir & un mérite de leur honte & de leur défaite. Appius Claudius, dont rien n'étoit capable d'abattre le courage, vouloit les punir ſelon les loix de la guerre ; & déjà il convoquoit l'aſſemblée dans cette intention, lorſque les Lieutenans & les Tribuns étant accourus à ſa tente, l'avertirent de ne point riſquer une autorité qui dépendoit abſolument de la ſoumiſſion des inférieurs ; que les ſoldats diſoient hautement qu'ils ne viendroient point à l'aſſemblée ; que d'un conſentement unanime, ils demandoient qu'on les retirât de deſſus les terres des Volſques ; qu'il n'y avoit qu'un moment qu'on avoit vu l'ennemi victorieux, près de forcer les retranchemens des Romains, & d'entrer dans leur camp ; qu'ils voyoient devant leurs yeux, non l'apparence équivoque, mais les ſignes évidens de la plus horrible tempête.

Il ſe rendit enfin à leurs remontrances, bien aſſuré que les mutins ne perdroient rien pour attendre ; & ayant fixé leur retraite au lendemain, il fit donner le ſignal du départ, dès qu'il fut jour. Dans le tems même qu'il mettoit ſes bataillons en marche, à meſure qu'ils ſortoient du camp, les Volſques, comme s'ils euſſent pris le même ſignal pour eux, vinrent fondre ſur ceux qui étoient à l'arrière-garde des Romains. Les cris, que ceux-ci jetterent, ayant été portés juſqu'à la tête, cauſerent tant de déſordre & de confuſion dans les rangs & parmi les étendards, que ſans écouter les ordres qu'on leur donnoit de ſe mettre en défenſe, ils prirent tous ouvertement la fuite ; & ſe précipitant à travers des monceaux de corps & d'armes, ils ne ceſſerent de courir, que quand l'ennemi ſe fut laſſé de les pourſuivre. Alors, le Conſul qui ne pouvant les arrêter, avoit été obligé de les ſuivre, les raſſembla de tous les endroits où la frayeur les avoit diſperſés. Ce fut alors qu'il leur reprocha, avec autant de véhémence que de juſtice, leur lâcheté, leur déſobéiſſance & leur trahiſon, leur demandant ce qu'ils avoient fait de leurs étendards & de leurs armes. Il ne s'en tint pas à une ſimple invective. Mais, ayant fait mettre à part les ſoldats qui avoient jetté leurs armes, les enſeignes qui avoient perdu leurs drapeaux, les centurions qui avoient abandonné leurs rangs, ſans épargner ceux qui recevoient double paie pour leur bravoure

paſſée, & qui ſe trouvoient coupables de la même faute, il leur fit à tous trancher la tête, après les avoir préalablement fait battre de verges. Il fit décimer le reſte de l'armée, & traita de la même façon ceux à qui le ſort fut contraire.

L'année ſuivante, il fut appellé en jugement. Jamais on n'avoit amené devant le tribunal du peuple, un accuſé qui lui fût plus odieux. Il y parut tranſporté de toute ſa colère, ſurchargée de celle qu'il avoit héritée de ſon pere. Les Sénateurs, de leur côté, ſe déclarerent pour lui avec plus de zele qu'ils n'avoient jamais fait pour aucun Patricien. Ils étoient allarmés de voir expoſé à toute la furie des Tribuns & du peuple, ce défenſeur zélé de la majeſté du Sénat, à qui on ne pouvoit reprocher d'autre crime, que d'avoir fait paroître un peu trop d'aigreur dans les diſputes qu'il avoit eues avec ſes adverſaires. Un ſeul Sénateur, c'étoit Appius Claudius lui-même, mépriſoit & les Tribuns & le peuple, & le procès qu'on lui avoit intenté. Ni les menaces de la multitude irritée, ni les prieres des Sénateurs, ne purent jamais l'obliger, je ne dis pas de changer d'habits, ou de s'abaiſſer à la qualité de ſuppliant, mais de rien rabattre de ſa fierté & de ſa hauteur dans les diſcours qu'il avoit à faire devant le peuple pour ſe défendre. Il porta juſqu'au bout la même ardeur & la même intrépidité dans ſes yeux & ſur ſon viſage, la même hardieſſe & la même véhémence dans ſes harangues; enſorte que la plûpart des Plébéïens ne le craignoient pas moins, quand il ſe préſentoit à eux comme accuſé, que quand il les avoit commandés comme Conſul. Il ne plaida qu'une ſeule fois pour ſa défenſe; & ſon ſtyle, où il ne rabattit rien de ſa violence accoûtumée, reſſembla bien plus à une accuſation, qu'à une apologie. Par cette fermeté ſans exemple, il étonna tellement, & les Tribuns, & tout le peuple avec eux, que d'eux-mêmes ils remirent le jugement à un autre tems, laiſſant inſenſiblement languir la procédure; de façon que l'accuſé mourut de maladie, avant que le jour auquel on devoit prononcer, fût arrivé. Les Tribuns voulurent s'oppoſer à ſon oraiſon funebre; mais, le peuple ne voulut pas qu'on privât un citoyen ſi conſidérable, d'un honneur qu'on accordoit à tous ſes ſemblables. Les éloges, qu'on lui donna après ſa mort, ne lui firent pas moins de plaiſir, que les reproches qu'on lui avoit faits de ſon vivant; & il y a eu peu de Patriciens dont le convoi ait été honoré d'un plus grand concours.

CLAUDIUS [C.], *C. Claudius*, Κ. Κλαύδιος, (*a*) frere du précédent, étoit Conſul l'an de Rome 294, avec P. Valérius Publicola. Cette année, les Tri-

(*a*) Tit. Liv. L. III. c. 15, 35, 40, 58. L. IV. c. 6. Roll. Hiſt. Rom. Tom. I. pag 363. *& ſuiv.*

buns du peuple répandirent dans Rome le bruit d'une conſpiration terrible, dont ils avoient eu, diſoient-ils, des avis certains de pluſieurs endroits & par pluſieurs lettres; ils avoient eux-mêmes fabriqué ces lettres. C. Claudius, qui connoiſſoit bien les Tribuns, & qui ſçavoit de quoi ils étoient capables, ſoûtint que cette prétendue conſpiration étoit une pure fable, controuvée à plaiſir pour allarmer les eſprits foibles, & il le prouva clairement par les circonſtances mêmes du récit qu'ils en avoient fait.

Dans la ſuite, C. Claudius, ne pouvant ſouffrir les crimes des Décemvirs, & l'abus énorme que faiſoit Appius Claudius ſon neveu, de la puiſſance ſuprême, s'étoit retiré à Régillum ſon ancienne patrie; mais, quand il apprit qu'il avoit été conduit en priſon, il quitta ſa retraite & revint à Rome, pour aider de tout ſon crédit, dans un danger ſi preſſant, ce même neveu dont on ſçavoit qu'il avoit déteſté tous les excès. On vit paroître dans la place ce vénérable vieillard revêtu d'un habit de deuil, & accompagné de tous ceux de ſa famille & d'un grand nombre de cliens. Il prioit qu'on ne fît pas cet affront à la famille des Claudius, de les faire regarder dans la poſtériré comme des citoyens qui avoient mérité les fers & la priſon. Il repréſentoit que c'étoit une choſe bien indigne de voir chargé de chaînes dans un cachot avec des voleurs & des ſcélérats, un homme qui certainement devoit faire honneur à ſes deſcendans par les places conſidérables qu'il avoit remplies, qu'on pouvoit regarder comme le légiſlateur de Rome, & comme l'auteur du droit public & des ſages réglemens qui venoient d'y être établis. Il conjuroit les Romains de faire céder leur juſte colère aux ſentimens de bonté & de compaſſion, qui leur étoient naturels, & d'accorder la grace d'un ſeul coupable aux humbles ſupplications de la famille entière des Claudius, plutôt que de rejetter les prières de tant de perſonnes pour le crime d'un ſeul. Que pour lui, s'il ſe rendoit ſuppliant pour Appius Claudius, ce n'étoit pas qu'il fût rentré en grace avec ſon neveu; qu'il faiſoit cette démarche uniquement pour l'honneur de ſa famille. Qu'on avoit recouvré la liberté par le courage; que la voie pour affermir l'union entre les deux ordres étoit la clémence. Pluſieurs furent touchés de ce diſcours, moins par rapport à Appius Claudius, que par conſidération pour ſon oncle.

CLAUDIUS [C. CLAUDIUS CICÉRON], *C. Claudius Cicero*, Κ. Κλαυδίος Κίκερων, (*a*) étoit tribun du peuple, l'an de Rome 300. Il appella en jugement Romilius, qui fut condamné à cinq cens livres d'amende.

CLAUDIUS [APPIUS], (*b*) *Appius Claudius*, Ἄππιος Κλαυ-

(*a*) Tit. Liv. L. III. c. 31.
(*b*) Tit. Liv. L. III. c. 33. *& ſeq.* Dionyſ. Halic. L. X. c. 11. *& ſeq.* L. XI. c. 1. *& ſeq.* Flor. L. I. c. 24.

Vos, fut conſul l'an de Rome 302 avec T. Génutius. Mais, comme le Sénat réſolut enſuite qu'on nommeroit des Décemvirs, les deux Conſuls ſe démirent de leur charge, & Appius Claudius fut le premier des Décemvirs qu'on choiſit. Il réunit en ſa perſonne l'autorité de tous ſes Collégues, par la faveur du peuple; car, il s'étoit fait dans ſon caractère un changement ſi ſurprenant, que de l'ennemi le plus déclaré, & du perſécuteur le plus atroce de la multitude, il étoit devenu ſon plus zélé partiſan & ſon plus ardent protecteur.

L'année ſuivante, lorſqu'il fut queſtion d'élire de nouveaux Décemvirs, les Sénateurs les plus diſtingués par leur âge & par leur mérite, demanderent cette charge, dans la crainte ſans doute que s'ils ne ſe préſentoient point, des gens factieux & turbulens n'en fuſſent revêtus, & ne cauſaſſent un dommage conſidérable à la république. Appius Claudius, qui avoit un ſecret deſſein de ſe faire continuer, voyant ces grands hommes, qui avoient paſſé par toutes les charges, ſe commettre en quelque ſorte pour celle-ci, en fut véritablement allarmé. Le peuple, charmé de la manière dont il s'étoit conduit dans le Décemvirat, témoignoit ouvertement vouloir l'y continuer préférablement à tout autre. Il fit ſemblant d'abord d'avoir de la répugnance à ſe charger une ſeconde fois d'un emploi laborieux & capable de lui attirer de la jalouſie; & pour inſpirer à ſes collégues le deſſein d'y renoncer, il déclaroit publiquement qu'ayant rempli tous les devoirs de bons citoyens par le travail aſſidu d'une année entière, il étoit juſte de leur accorder du repos & des ſucceſſeurs. Plus il ſe montroit difficile, plus on le preſſoit de ſe rendre aux déſirs & aux vœux de tous les citoyens. Il feignit enfin de céder avec peine & malgré lui aux inſtances de la multitude. Il ſurpaſſoit tous ceux qui ſe préſentoient pour cette charge, en adreſſe, en ruſe, en ſçavoir faire. On le voyoit, dans la place publique, ſaluer l'un, donner la main à l'autre, ſe promener avec un air de ſatisfaction au milieu des Duilius & des Icilius, les chefs du peuple, & pour ainſi dire, les arcs-boutans du Tribunat, & faire ſa cour par leur moyen à la multitude. Plus ſes démarches populaires étoient fauſſes & oppoſées à ſon caractère, plus il affectoit de les multiplier, pour les faire paroître, s'il étoit poſſible, plus naturelles & plus vraiſemblables; en quoi il ſe trompoit fort. Auſſi ſes Collégues, qui juſques-là lui avoient été entierement dévoués, commencerent à ouvrir les yeux, & conçurent que tant de popularité & même de baſſeſſe, n'étoit pas une choſe gratuite dans un homme d'un eſprit naturellement fier & hautain.

Roll. Hiſt. Rom. Tom. I. pag. 396. *& ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. XII. p. 42.

Ils n'oſerent pourtant pas s'oppoſer directement à ſes vues ; ils prirent un détour qu'ils crurent pouvoir leur réuſſir. Ce fut de le choiſir, comme le plus jeune d'entr'eux, pour préſider à l'aſſemblée. L'uſage étoit que le préſident nommât, en concluant, ceux en faveur de qui ſe réuniſſoit la pluralité des ſuffrages. Ils comptoient par ce moyen mettre Appius Claudius hors d'état de ſe nommer lui-même ; ce qui ne s'étoit point encore vu, ſinon parmi les Tribuns. Encore en avoit-on été fort choqué, comme d'une pratique contraire aux bienſéances & à l'honnêteté publique. Foibles barrières contre l'ambition ! Auſſi Appius Claudius accepta-t-il avec joie cette offre, & il ſçut bien tourner en moyens de réuſſir, les obſtacles mêmes qu'on lui oppoſoit. Non content de s'être fait élire lui-même, il travailla à faire tomber ſur ſes amis le choix du peuple pour les neuf autres places, & à donner l'excluſion aux plus diſtingués de ſes compétiteurs, & même à tous ſes Collégues du premier Décemvirat, & il en vint à bout. Là finit la comédie, qu'il avoit jouée l'année précédente. Il leva le maſque & ſe montra tel qu'il étoit. Nous n'entrerons point ici dans le détail de ce qui concerne le Décemvirat. On le trouvera à l'article des Décemvirs.

Les Éques & les Sabins étant venus faire des incurſions ſur les terres de la république, on ſongea à repouſſer l'ennemi. Quand les légions furent prêtes, il fut queſtion entre les Décemvirs de nommer ceux d'entr'eux, qui conduiroient l'armée. Mais, comme la guerre qui les menaçoit au dedans, leur paroiſſoit plus dangereuſe que celle qu'ils avoient à ſoûtenir au dehors, & qu'ils craignoient plus leurs citoyens que leurs ennemis, ils jugerent Appius Claudius, dont le caractère étoit violent & haut, plus propre qu'aucun autre, à réprimer les tumultes de la ville. Il y fut donc laiſſé de concert avec les partiſans du Décemvirat ; il pilla impunément & les biens du public & ceux des particuliers. Il fit auſſi des levées dans chaque tribu ; il enrôla tous ceux qui étoient en état de porter les armes, pour remplacer les ſoldats qui avoient été tués, & pour rendre les Centuries complettes. Ils poſta des troupes dans les endroits de la ville les plus commodes & les plus avantageux, tant pour y faire ſentinelle, que pour empêcher que ceux du parti oppoſé ne remuaſſent ſous-main. Ses précautions ne ſe bornerent pas là. Pour ſe défaire plus ſûrement de ceux qui lui étoient oppoſés, il écrivit ſecrétement des lettres aux Décemvirs qui étoient en campagne. Il les exhorta de faire mourir par artifice les plus notables d'agir ouvertement contre ceux qui étoient de moindre conſéquence, & de trouver enfin les moyens de ſe délivrer de tous ceux qui en vouloient à leur autorité, ſoit par fineſſe, ſoit en leur ſuppoſant quelques crimes, afin qu'il parût que c'étoit avec juſtice qu'on les puniſſoit de mort. Un ſi pernicieux conſeil ne fut exécuté que

trop ponctuellement.

Appius Claudius, soûtenu de ses partisans, signala sa cruauté dans Rome même par des coups semblables. Il fit périr un grand nombre de citoyens, qu'il croyoit opposés à ses intérêts. Le peuple néanmoins fit peu d'attention à la perte de tant de gens, que les Décemvirs sacrifioient à leur passion de dominer. Mais, la mort cruelle & injuste du plus illustre des Plébéïens, qui s'étoit rendu célebre par sa valeur & par ses grands exploits, disposa les esprits à une révolte générale. Ce brave Plébéïen s'appelloit Lucius Siccius Dentatus. Il s'étoit trouvé à six vingts batailles, & avoit remporté dans toutes des prix de valeur. Ce qui acheva de révolter ouvertement tout le peuple contre les Décemvirs, ce fut une passion infâme qu'avoit conçue Appius Claudius, jointe à ses funestes suites.

Il étoit devenu éperdument amoureux de Virginie, fille de L. Virginius, qui commandoit actuellement en qualité de Centurion une compagnie des cinq légions qui étoient sur les terres des Éques. Cette jeune personne étoit d'une beauté incomparable. Son pere l'avoit promise en mariage à L. Icilius. Comme elle étoit déjà en âge d'être mariée, Appius Claudius, l'ayant vue lire à l'école de la jeunesse, qui étoit pour lors auprès du grand marché Romain, fut aussi-tôt épris de sa grande beauté. La passion de l'amour qui s'étoit emparée de son cœur, s'alluma de jour en jour, & le mit, pour ainsi dire, hors de lui même, étant obligé de passer souvent auprès de l'école. Il ne trouva point d'autre moyen de satisfaire son désir impur, que d'user d'artifice; & d'abord il tâcha de gagner cette jeune fille par argent. Virginie avoit perdu sa mere; elle vivoit sous la conduite de ses gouvernantes. Appius Claudius s'adressa à celles-ci. Tous les jours, il leur envoyoit quelques confidentes de ses secrets, leur faisoit de riches présens & de magnifiques promesses, si elles vouloient lui rendre service. Il avoit défendu à ses confidentes de le nommer; elles avoient seulement ordre de dire aux gouvernantes de Virginie, que celui qui la recherchoit, étoit un homme puissant, qui pouvoit faire ou beaucoup de bien ou beaucoup de mal à qui il voudroit.

Quand il vit qu'il ne pouvoit gagner les gouvernantes, & qu'elles gardoient leur jeune éleve avec plus de soin qu'auparavant, sa passion s'alluma de plus en plus, & il résolut de tenter les moyens les plus hardis. Il envoye donc M. Claudius pour l'enlever de force; mais, le peuple la délivre d'entre les mains du ravisseur, qui en appelle au tribunal d'Appius Claudius.

Peu de tems après, Publius Numitorius, oncle maternel de Virginie, & un des plus considérables d'entre les Plébéïens, arrive avec une troupe de ses amis & de ses parens. L. Icilius, à qui L. Virginius avoit fiancé sa fille, vient

preſque en même tems avec une bonne eſcorte de jeunes Plébéiens. Il s'approche du tribunal tout hors d'haleine ; il demande qui eſt celui qui a oſé mettre la main ſur la fille d'un citoyen, & quelles ſont ſes prétentions.

Auſſi tôt il ſe fait un profond ſilence, & M. Claudius, qui avoit voulu enlever Virginie, fait un diſcours pour prouver qu'elle eſt fille de ſon eſclave, & que c'eſt en cette qualité qu'il a voulu l'enlever. P. Numitorius, ayant répondu aux raiſons de M. Claudius, réclame Virginie comme ſon oncle, en l'abſence de ſon pere, & demande que l'on differe le jugement juſqu'à ce qu'on ait eu le tems de faire venir L. Virginius. Mais, Appius Claudius adjuge par proviſion Virginie à M. Claudius, à condition, qu'il donnera des cautions pour la repréſenter par tout où beſoin ſera. L. Icilius s'oppoſe à l'exécution de cette ſentence. Il prend Virginie entre ſes bras, & proteſte qu'on le tuera plutôt que de la lui enlever. Les Licteurs le repouſſent ; & M. Claudius ſe ſaiſit de Virginie. Mais, le peuple lui fait lâcher priſe. Appius Claudius révoque auſſi ſa ſentence ; il remet Virginie entre les mains de ſon oncle, & lui accorde un délai juſqu'au lendemain pour faire revenir L. Virginius du camp. Les parens de Virginie demandent en vain un plus long délai. Appius Claudius le leur refuſe, & envoie ſecrétement au camp pour faire garder L. Virginius dans une étroite priſon. Ses courriers ſont prévenus par le fils de Numitorius, & le frere de L. Icilius. Ceux-ci avertiſſent L. Virginius de ce qui ſe paſſoit. L. Virginius obtient ſon congé, & vient à Rome par une route détournée ; il évite la rencontre de ceux qui étoient poſtés ſur les chemins pour l'arrêter. Appius Claudius, ſurpris de l'arrivée de L. Virginius, ſe rend à ſon tribunal. M. Claudius lui demande juſtice, mais L. Virginius réfute les raiſons de M. Claudius.

Appius Claudius, ſemblable à un phrénétique, énivré de la grandeur de ſa puiſſance, enflé d'orgueil, aveuglé par ſa paſſion, brûlé intérieurement par le feu de l'amour qu'il avoit pour Virginie, ne faiſoit aucune attention aux diſcours de ceux qui prenoient ſa défenſe. Loin de ſe laiſſer attendrir par les larmes de cette jeune fille, il s'offenſoit même de la compaſſion que l'aſſemblée témoignoit pour elle. Tout occupé de ſa paſſion, il ſe croyoit lui-même le plus à plaindre ; il ſouffroit les maux les plus terribles à la vue de cette rare beauté, dont il étoit épris, & qui le rendoit eſclave. Livré à la violence de ſon amour, il tint des diſcours ſi honteux, que pour peu qu'on y fît attention, il étoit aiſé de voir qu'il avoit lui-même inventé des fauſſetés & des calomnies contre Virginie. Mais, il ne ſe borna pas à de ſimples paroles ; il pouſſa l'effronterie juſqu'à faire l'action la plus cruelle & la plus tyrannique. Il adjuge Virginie à M. Claudius ; il rend lui-même témoignage qu'elle eſt fille de ſon eſclave,

& qu'il y a long-tems qu'il le ſçait. Alors, L. Virginius, accablé de douleur, demande la permiſſion d'embraſſer ſa fille pour la dernière fois, & de lui parler ſans témoins. Appius Claudius lui accorde cette faveur. L. Virginius avance quelques pas, & prenant un grand couteau, il le plonge dans les entrailles de ſa fille, en diſant ſeulement ces paroles : » Je t'envoie » ma chere fille, joindre les ma» nes de tes ancêtres avec ta li» berté & ton honneur. Si je te » laiſſois vivre, tu ne pourrois » conſerver ni l'un ni l'autre ſous » un cruel tyran. «

Dès qu'Appius Claudius apprend la fin tragique de celle qui faiſoit l'objet de ſa paſſion, il ſaute de ſon tribunal, il veut pourſuivre L. Virginius, il fait pluſieurs choſes indécentes, & tient des diſcours peu convenables à un magiſtrat. Ses amis le retiennent; ils ſe rangent autour de lui, & le conjurent de ne pas faire de nouvelles fautes. Il cede enfin, & ſe retire chez lui fort en colère contre eux tous. Cette affaire ayant mis Rome dans le plus grand danger qu'elle eût jamais couru, Valérius & Horatius, que leur vertu faiſoit reſpecter du peuple & du Sénat, entreprirent d'appaiſer l'émotion; ils en vinrent heureuſement à bout, & l'ancien gouvernement conſulaire fut rétabli.

Dès l'année ſuivante, qui étoit la 306.e de Rome, L. Virginius appella en jugement devant le peuple Appius Claudius. Celui-ci comparut eſcorté d'une troupe de jeune Patriciens. On ne l'eut pas plutôt apperçu lui & ſes ſatellites, que le ſouvenir de ſon énorme puiſſance ralluma l'indignation dans tous les eſprits. Quoiqu'Appius Claudius n'eût rien à eſpérer, ni du ſecours des Tribuns, ni des ſuffrages du peuple, cependant auſſi-tôt qu'il vit le Licteur s'approcher pour le ſaiſir : *J'en appelle*, dit-il, *aux tribuns & au peuple.* Ce ſeul mot, qui portoit le caractère de la liberté, ſorti d'une bouche qui, quelques jours auparavant, avoit prononcé en faveur de la ſervitude, impoſa ſilence à tout le monde. Mais, Appius Claudius, s'étant apperçu que le peuple écoutoit plus favorablement les prieres de L. Virginius que les ſiennes, ſe déroba par une mort volontaire aux ſuites d'un jugement qu'il prévoyoit bien lui devoir être contraire.

On dit qu'il étoit un ſçavant Juriſconſulte, & qu'il avoit beaucoup travaillé aux loix des douze Tables.

CLAUDIUS [APPIUS] CRASSUS, (*a*) *Appius Claudius Craſſus*, (*a*) fils du précédent, Tribun militaire, l'an de Rome 331. C'étoit un jeune homme, courageux & entreprenant, & qui avoit ſucé, pour ainſi dire avec le lait, la haine des Tribuns du peuple, & du peuple même. Il reſta à Rome pour garder la ville, pendant que ſes Collégues allerent prendre connoiſſance des pillages, que les Volſques exer-

(*a*) Tit. Liv. L. IV. c. 35, 36.

ſoient ſur les terres des Herniques.

CLAUDIUS [APPIUS] CRASSUS, (*a*) *Appius Claudius Craſſus*, petit fils du Décemvir, & par conſéquent fils de celui qui précede.

Un jour que tous les Sénateurs étoient dans l'étonnement & dans le ſilence, après un diſcours plein de hardieſſe & d'arrogance, que les Tribuns du peuple venoient de faire à l'occaſion de la loi, qui devoit communiquer le conſulat aux Plébéïens; Appius Claudius Craſſus, moins dans l'eſpérance de réuſſir, que pour exhaler ſa juſte colère, qu'il ne pouvoit retenir, prit la parole & s'étendit beaucoup. Tout l'effet que produiſit ſon diſcours, ce fut de faire différer la tenue de l'aſſemblée pour l'acceptation d'une loi, qui déplaiſoit ſi fort aux Patriciens.

L'an de Rome 393, le conſul L. Génutius fut défait & tué dans une embuſcade, que les Herniques lui avoient tendue. Cet événement donna lieu de créer un Dictateur; & le choix tomba ſur Appius Claudius Craſſus, qui ordonna auſſi-tôt au peuple d'interrompre tout autre exercice, pour ne ſonger qu'à mettre des troupes ſur pied. Il nomma pour général de la cavalerie Q. Servilius. Avant qu'ils fuſſent arrivés à l'armée, le lieutenant C. Sulpicius avoit déjà remporté quelque avantage ſur les ennemis. Comme ceux-ci comptoient bien qu'il viendroit de nouvelles troupes de Rome, ils avoient auſſi groſſi les leurs, & avoient mandé toute la fleur de leur jeuneſſe. Dès que les deux armées furent en préſence, on donna le ſignal. L'action fut des plus vives, & le ſuccès long-tems douteux. La cavalerie Romaine mit pied à terre, & vint combattre à la tête de ſon infanterie. Du côté des Herniques, l'élite de leurs troupes & de toute la nation s'avança pour ſoûtenir ce choc. Ainſi la perte devint conſidérable de part & d'autre, non ſeulement par le nombre, mais encore par la qualité & le mérite de ceux qui périſſoient. Enfin, les Herniques furent enfoncés, & mis en fuite. La nuit empêcha de les pourſuivre. Le lendemain, ils abandonnerent leur camp, dont les Romains ſe rendirent maîtres.

Appius Claudius Craſſus parvint au Conſulat l'an de Rome 406. Cette année, Rome eut deux ſortes d'ennemis à repouſſer; d'un côté, les Gaulois, qui ne laiſſoient guère de repos; de l'autre, des Pirates de Grece, qui infeſtoient les côtes de l'Italie. Mais, Appius Claudius Craſſus mourut pendant qu'on faiſoit les préparatifs de la guerre.

CLAUDIUS [M.], (*b*) *M. Claudius*, M. Κλαυδιος, client d'Appius Claudius le Décemvir. C'étoit un homme hardi, effronté, & de ces gens qui ne s'introduiſent dans la confiance des Grands que par une complaiſance crimi-

(*a*) Tit. Liv. L. VI. c. 40. *& ſeq.* L. VII. c. 6. *& ſeq.* Roll. Hiſt. Rom. T. II. p. 132. *& ſuiv.*

(*b*) Tit. Liv. L. III. c. 44. *& ſeq.* Roll. Hiſt. Rom. T. I. p. 414. *& ſuiv.*

nelle pour leurs plaiſirs. Infâme miniſtre des débauches de ſon patron, il le ſervit de ſon mieux dans la paſſion criminelle qu'il avoit conçue pour la jeune Virginie. Mais, cette affaire, ayant eu les ſuites les plus tragiques, ainſi qu'on peut le voir ci-deſſus, M. Claudius fut accuſé & condamné à mort. On lui laiſſa cependant la vie, & il s'en alla en exil à Tibur.

CLAUDIUS [APPIUS] CRASSUS, *Appius Claudius Craſſus*, (*a*) Tribun militaire, l'an de Rome 352. Il fut laiſſé à Rome exprès par ſes Collégues, pour réprimer les ſéditions, que les Tribuns du peuple voudroient exciter. Il s'étoit accoûtumé dès ſa jeuneſſe à lutter contre la violence & l'emportement de la multitude; & c'étoit lui qui, pluſieurs années auparavant, avoit donné aux Sénateurs le conſeil ſalutaire de rendre inutiles tous les efforts des Tribuns, par l'oppoſition de quelques-uns de leurs Collégues. Tite-Live dit qu'il avoit perfectionné par de fréquens exercices, le talent de bien parler, qu'il avoit reçu de la nature; & il lui met dans la bouche un diſcours plein d'une éloquence ſolide.

CLAUDIUS [C.] HORTATOR, *C. Claudius Hortator. Voyez* l'article ſuivant.

CLAUDIUS [C.] RÉGILLENSIS, *C. Claudius Regillenſis*. (*b*) L'an de Rome 418, le Sénat, irrité contre les Conſuls, dont la lenteur avoit trahi la cauſe de leurs alliés, ordonna qu'on créât un Dictateur. On nomma C. Claudius Régillenſis, qui choiſit pour maître de la cavalerie C. Claudius Hortator. Mais, les augures ayant déclaré cette nomination vicieuſe, on ſe fit un ſcrupule de leur obéir, ce qui les obligea de s'abdiquer.

CLAUDIUS [APPIUS], (*c*) *Appius Claudius*, Ἄππιος Κλαυδίος, ſurnommé Cæcus ou l'Aveugle, fut Cenſeur l'an de Rome 442 avec C. Plautius. Sa magiſtrature fut célebre par le ſervice qu'il rendit aux Romains de ſon tems, & à tous leurs deſcendans, en faiſant paver le grand-chemin, qui de ſon nom fut appellé depuis la voie Appia; & en conduiſant dans la ville, par des canaux ſoûterreins, une eau auſſi claire qu'abondante; ce qui avoit manqué juſques-là dans cette grande ville. Il acheva ſeul ces deux ouvrages importans, parce que ſon collégue avoit abdiqué la cenſure, ne pouvant ſoûtenir les reproches de ſes citoyens, à qui il s'étoit rendu odieux par la conduite infâme qu'il avoit tenue dans le choix des Sénateurs. Appius Claudius, conſervant ce caractère d'opiniâtreté, qu'il avoit hérité de ſes ancêtres, ne voulut point qu'on remplaçât

(*a*) Tit. Liv. L. V. c. 1. *& ſeq.* Roll. Hiſt. Rom. T. II. p. 2. *& ſuiv.*
(*b*) Tit. Liv. L. VIII. c. 15.
(*c*) Juſt. L. XVIII. c. 2. Tit. Liv. L. IX. c. 29. *& ſeq.* L. X. c. 7. *& ſeq.* Plut. Tom. I. pag. 394, 395. Roll. Hiſt. Anc. T. IV. p. 216. Hiſt. Rom. T. II. pag. 283. *& ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. I. pag. 97. T. XXI. p. 403.

ſon Collégue, & exerça ſeul la cenſure.

Ce fut par ſon conſeil, que les Potitiens, ſeuls prêtres du temple d'Hercule, ſeuls miniſtres des ſacrifices qu'on offroit ſur ſon autel, apprirent à des eſclaves publics les cérémonies qu'on devoit obſerver dans le culte de ce dieu, & confierent à des mains ſi indignes un miniſtère ſi reſpectable. Si on en croit la tradition, ce mépris eut des ſuites ſurprenantes, & bien capables d'ôter aux hommes l'envie de rien changer dans les affaires de la religion; car, les douze familles des Potitiens que l'on comptoit alors, compoſées de trente ſujets, tous en âge de puberté, furent entièrement éteintes dans l'eſpace d'un an. Appius Claudius, qui leur avoit donné un conſeil ſi impie, n'échappa pas lui-même à la vengeance céleſte; car, quelque tems après, il devint aveugle, & demeura dans cet état le reſte de ſes jours.

Appius Claudius fut le premier qui introduiſit dans le Sénat les enfans des affranchis; & enſuite voyant que tout le monde déſapprouvoit ce choix, & qu'il n'avoit pas acquis par-là dans le Sénat toute l'autorité qu'il avoit eſpéré, il remplit toutes les tribus de ce qu'il y avoit de plus mépriſable dans la ville, & corrompit par-là les aſſemblées de la place publique & du champ de Mars.

Après avoir exercé la cenſure pendant les dix-huit mois, auxquels la loi Æmilia avoit fixé ſa durée, il ne put être engagé à abdiquer, ni par l'exemple de C. Plautius ſon Collégue, ni par toutes les inſtances, qu'on put lui faire. T. Sempronius, alors tribun du peuple, l'entreprit vivement. Après lui avoir reproché les violences de ſa famille toujours impérieuſe, toujours ennemie de la liberté du peuple Romain, & qui par cette raiſon lui étoit devenue plus odieuſe que celle des Tarquins; après lui avoir rappellé le ſouvenir de l'infâme & cruel décemvir Appius Claudius, qui s'étoit continué lui-même dans ſa charge, au mépris de toutes les loix: » Sont-ce donc là, lui dit-» il, les exemples que vous vous » propoſez à imiter? Quoi! un » réglement établi dans la répu-» blique depuis plus de cent ans, » obſervé inviolablement par tant » d'Hommes illuſtres, qui juſ-» qu'ici ont été Cenſeurs, vous, » Appius, vous le mépriſerez, » & le violerez audacieuſement à » la vue & ſous les yeux du Sé-» nat & du peuple? Jamais de-» puis la priſe de Rome, un Cen-» ſeur n'eſt demeuré ſeul en char-» ge. Tous, quand leur Collégue » eſt mort, ont abdiqué. Et vous, » ni le tems de votre magiſtratu-» re expiré, ni l'exemple de vo-» tre Collégue qui ſe retire, ni la » pudeur, ni la loi ne vous arrê-» tent. Vous faites conſiſter votre » honneur & votre mérite dans » l'arrogance, dans l'audace, dans » le mépris des dieux & des » hommes. C'eſt avec peine que » je vous parle de la ſorte. La » dignité, que vous avec exer-» cée, eſt digne de reſpect,

» Mais, votre inflexible opiniâ-
» treté me force à ne vous point
» ménager ; & je vous déclare
» que ſi vous n'obéiſſez à la loi
» Æmilia, je vous ferai mener
» en priſon. « En effet, Appius Claudius ne répliquant que par de mauvaiſes raiſons, le tribun ordonna qu'on ſe ſaiſît de ſa perſonne, & qu'on le conduiſît dans les priſons. Appius implora le ſecours des autres Tribuns. Six, outre Sempronius, étoient contre lui; tous ſe déclarerent en ſa faveur, & à la honte des loix, & de tous les ordres de l'État, il exerça ſeul la Cenſure pendant tout le reſte du tems.

Il fut nommé Conſul avec L. Volumnius, l'an de Rome 446. Voyant que ſon Collégue étoit chargé de faire la guerre contre les Salentins, nouveaux ennemis de la république, il reſta à Rome, pour augmenter ſon crédit & ſa puiſſance par des voies politiques, puiſqu'on laiſſoit aux autres la gloire qui s'acquiert par les armes. Quelques années après, lorſqu'il fut queſtion de donner entrée aux Plébéïens dans les dignités d'Augures & de Pontifes, Appius Claudius s'oppoſa fortement à la loi, qui ne laiſſa pourtant pas de paſſer. Il fut inter-roi l'an de Rome 453. Trois ans après, il parvint de nouveau au Conſulat, avec le même L. Volumnius; il eut ordre de marcher dans l'Étrurie, après que ſon Collégue étoit déjà parti pour le Samnium. Il mena avec lui deux légions, & douze mille hommes de troupes alliées, & alla camper près de l'ennemi. Sa prompte arrivée ſervit à arrêter quelques peuples d'Étrurie prêts à prendre les armes; mais du reſte, il montra peu d'habileté dans ſa conduite, & eut peu de ſuccès. Il donna pluſieurs petits combats dans des tems & des lieux peu favorables; ce qui augmenta beaucoup la fierté des ennemis, & jetta un grand découragement dans l'armée Romaine, enſorte que ni le Conſul ne comptoit ſur ſes troupes, ni les troupes ſur le Conſul.

Les choſes étant dans cet état, L. Volumnius arrive du Samnium avec ſon armée, ſur une lettre qu'il prétendoit avoir reçue de ſon Collégue. Appius Claudius nioit lui avoir écrit, & il le reçut fort mal, lui demandant avec un ton d'inſulte, comment, lui qui ſuffiſoit à peine aux affaires de ſa province, s'ingéroit de venir au ſecours d'autrui ſans en être prié. L. Volumnius, ſans s'émouvoir, répondit qu'il n'étoit venu qu'en conſéquence de la lettre qu'il avoit reçue de lui; que puiſqu'elle ſe trouvoit fauſſe, il partiroit ſur le champ pour retourner dans le Samnium; qu'il aimoit beaucoup mieux avoir fait un voyage inutile, que de trouver l'armée de ſon Collégue dans un état qui eût beſoin de ſon ſervice. Ils ſe ſéparoient déjà l'un de l'autre, lorſque les Lieutenans généraux d'Appius Claudius & les principaux officiers de ſon armée l'environnent, & le prient avec inſtance de ne pas rejetter un ſecours, que la fortune lui préſentoit, & qu'il auroit dû demander

lui-même. D'autres ſe mettent au-devant de L. Volumnius, & le conjurent de ne point trahir la république par une pique mal entendue contre ſon Collégue.

Cependant, l'armée s'étoit aſſemblée inſenſiblement autour des deux Conſuls. Les mêmes choſes qui avoient été dites en particulier, ſe répéterent là en public, mais avec plus d'étendue. Et comme L. Volumnius, ſupérieur ſans contredit à ſon Collégue pour le fond de la cauſe, mais beaucoup inférieur pour l'éloquence, qui étoit le grand talent d'Appius Claudius, s'exprimoit néanmoins aſſez bien & aſſez facilement; Appius Claudius, d'un ton railleur, dit qu'on lui avoit obligation de ce que L. Volumnius, autrefois preſque muet, étoit devenu diſert & éloquent; que dans les commencemens de ſon premier Conſulat, à peine pouvoit-il ouvrir la bouche, & que maintenant il faiſoit des diſcours, & haranguoit d'une façon populaire. *J'aimerois bien mieux*, répliqua L. Volumnius, *que vous euſſiez appris de moi à bien faire, que moi de vous à bien parler.* Il ajoûta que pour décider lequel des deux Conſuls étoit, non le meilleur orateur, de quoi la république avoit peu beſoin dans la conjoncture préſente, mais le meilleur Général, il lui donnoit le choix du Samnium ou de l'Étrurie; & que pour lui il ſeroit content de celle des deux provinces qui lui ſeroit laiſſée par ſon Collégue. Les ſoldats alors demanderent ouvertement qu'ils fiſſent enſemble la guerre en Étrurie. L. Volumnius, voyant ce conſentement unanime: » Après avoir eu » le malheur, dit-il, de m'être » trompé ſur ce que vouloit de » moi mon Collégue, je ne m'ex- » poſerai pas à l'être encore ſur » ce que vous déſirez de moi, » ſoldats. Si vous ſouhaitez que » je demeure, faites le moi con- » noître d'une manière qui ne ſoit » point équivoque. « Il s'éleva dans le moment un cri ſi violent & ſi général dans toute l'armée, qu'il fit ſortir de leur camp les ennemis, qui ſe rangerent auſſitôt en bataille. L. Volumnius en fit autant. On dit qu'Appius Claudius, voyant que ſoit qu'il combattît ou non, ſon Collégue auroit tout l'honneur de la victoire, douta d'abord du parti qu'il devoit prendre; mais qu'enſuite la crainte qu'il eut que ſes troupes ne ſuiviſſent L. Volumnius, le détermina à leur donner auſſi le ſignal qu'elles d'emandoient avec empreſſement.

Ni de part ni d'autre les armées ne ſe rangerent convenablement. Gellius Egnatius, général des Samnites, étoit allé au fourrage avec un petit détachement; & ſes ſoldats, combattant ſans chefs & ſans ordre, ne ſuivoient que leur propre impétuoſité. Les armées Romaines, d'un autre côté, ne s'étoient pas ébranlées en même tems, & n'avoient pas eu le tems de former leurs rangs comme il auroit fallu. Volumnius en étoit aux mains avec les ennemis avant qu'Appius Claudius arrivât; c'eſt pourquoi,

le front de ſa bataille étoit inégal. Le hazard voulut que par une ſorte d'échange fortuite, L. Volumnius eût en tête les Étruſques, & Appius Claudius les Samnites. Celui-ci dans le feu du combat, voua un temple à Bellone, & crut dans le moment ſe ſentir animé d'une ardeur nouvelle. Les deux Conſuls rempliſſent également tous les devoirs de Généraux. Les ſoldats, de leur côté, font des efforts extraordinaires pour ne point laiſſer à l'autre armée l'honneur d'avoir donné le premier branle à la victoire. Ils rompent donc & mettent en fuite les ennemis, & les pourſuivent juſqu'à leur camp. Gellius Egnatius, avec ſes Samnites, y étant accouru, le combat recommença tout de nouveau, & avec plus de vivacité encore qu'auparavant. Il fallut que les ennemis cédaſſent encore. Déjà les vainqueurs attaquoient le camp. Les deux Conſuls animent à l'envi leurs ſoldats, qui arrachent les palliſſades, franchiſſent les foſſés, & ſe rendent maîtres du camp. Le butin, qui étoit fort conſidérable, leur fut abandonné. Il y eut plus de ſept mille hommes de tués du côté des ennemis, & plus de deux mille faits priſonniers.

L'année ſuivante, Appius Claudius fut nommé Préteur; & on lui donna pour Collégue P. Décius. Il fut envoyé contre les Samnites, ſur leſquels il remporta quelques avantages.

L'an de Rome 472, Pyrrhus, roi d'Épire, envoya à Rome Cinéas, l'un de ſes miniſtres, pour y propoſer la paix au Sénat, eſpérant que la conjoncture d'une victoire qu'il venoit de remporter & la préſence de ſon armée, feroient trouver cette propoſition fort douce aux Romains. On délibéra de cette importante affaire dans le Sénat. La délibération dura pluſieurs jours; & comme rien ne tranſpiroit au dehors, cela tenoit Cinéas dans une grande inquiétude. Le courage des Romains eut beſoin, dans ces circonſtances, d'être ranimé par Appius Claudius, que ſon grand âge & la perte de la vue avoient obligé de ſe retirer des affaires, & de ſe renfermer dans ſa maiſon, qui étoit pour lui une petite république. Il avoit quatre fils, hommes faits, & cinq filles, ſans compter un grand nombre de cliens qui étoient ſous ſa protection. Tout aveugle & avancé en âge qu'il étoit, il gouvernoit cette nombreuſe famille avec un ordre merveilleux. Il avoit toujours l'eſprit tendu comme un arc, ne ſe laiſſoit point abattre par la vieilleſſe, & ne s'abandonnoit point à une molle langueur. Il étoit craint de ſes eſclaves, reſpecté par ſes enfans, chéri de tout le monde. Il avoit ſçu ſe conſerver dans ſa maiſon toute l'autorité du commandement; elle étoit regardée comme une école de vertu & d'amour de la patrie, où les regles & les maximes anciennes étoient religieuſement obſervées.

Tel étoit Appius Claudius. Sur le bruit ſourd qui couroit dans la ville, que le Sénat étoit diſpoſé à accepter les offres de Pyrrhus, il

le fit porter dans l'assemblée, où l'on garda un profond silence, dès qu'on le vit paroître. Là, ce vénérable vieillard, à qui le zèle pour l'honneur de sa patrie sembloit avoir rendu toute son ancienne vigueur, montra par des raisons également fortes & sensibles qu'on alloit détruire par un honteux traité, toute la gloire que Rome jusques-là s'étoit acquise. Puis, transporté d'une noble indignation: » Que sont donc » devenus, leur dit-il, ces discours » si fiers que vous teniez, & qui » ont retenti par toute la terre, que » si cet Alexandre le Grand étoit » venu en Italie du tems de notre » jeunesse & de la vigueur de l'âge » de nos peres, il n'auroit point » acquis la réputation d'invinci- » ble; mais que par sa fuite, ou » par sa mort, il auroit ajoûté un » nouveau lustre à la gloire de » Rome? Quoi! vous tremblez » maintenant au seul nom d'un » Pyrrhus, qui a passé sa vie à » faire la cour à un des gardes de » ce même Alexandre; qui erre » comme un aventurier de con- » trée en contrée, pour fuir les » ennemis qu'il a dans son païs; » & qui a l'insolence de vous pro- » mettre la conquête de l'Italie, » avec ces mêmes troupes, qui » n'ont pu le mettre en état de con- » server une petite partie de la Ma- » cédoine.« Il dit beaucoup d'autres choses pareilles, qui ranimerent la générosité Romaine, & dissiperent toutes les craintes du Sénat.

Caton, ou plutôt Cicéron, emploie cet exemple d'Appius Claudius, pour montrer que le grand âge ne met point les vieillards hors d'état d'être utiles à leur patrie. Ce n'est point par la force ni par l'agilité du corps, que se font les grandes affaires, mais par le bon sens, par la droite raison, par de sages conseils fondés sur une longue expérience; avantages que la vieillesse augmente & fortifie, loin d'y donner aucune atteinte. A qui doit-on la bonne conduite d'un vaisseau? Est-ce aux mousses qui courent, qui montent, qui descendent, & sont toujours en mouvement, ou à l'habileté du Pilote, qui tranquille sur son siege, manie le gouvernail? C'est ce que fit Appius Claudius dans l'occasion dont il s'agit. Son autorité entraîna tout le Sénat. D'un commun accord & d'une voix unanime, on fit cette réponse à Cinéas: *Que Pyrrhus commençât par sortir de l'Italie. Qu'alors, s'il vouloit, il envoyât demander la paix. Mais, que tant qu'il seroit en armes dans leur païs, les Romains lui feroient la guerre de toutes leurs forces, quand même il auroit battu mille Lévinus.*

Voilà de ces grands traits qui caractérisent le peuple Romain, & de ces grands principes de politique, qui l'ont élevé à un si haut point de réputation & de puissance: *De ne céder jamais à l'ennemi dans l'adversité, & de faire paroître alors plus de courage & de fierté que jamais.*

Appius Claudius mourut peu de tems après. Il étoit fort habile dans la jurisprudence Romaine; & Cicéron le met au nombre des anciens orateurs Romains.

CLAUDIUS

CLAUDIUS [APPIUS] CAUDEX, (a) *Appius Claudius Caudex*, fils d'Appius Claudius Cæcus, fut Conſul avec M. Fulvius Flaccus, l'an de Rome 488.

Cette année, le peuple Romain s'étant déterminé à ſecourir les Mamertins, attaqués par Hiéron, tyran de Syracuſe, Appius Claudius Caudex, partit à la tête d'une armée, & fit toute la diligence poſſible. Il s'agiſſoit de paſſer le détroit de Meſſine, que gardoient les Carthaginois. L'entrepriſe étoit hazardeuſe, ou pour mieux dire téméraire, & même, ſelon toutes les regles de la vraiſemblance, impoſſible. Les Romains n'avoient point de flotte, mais ſeulement des batteaux groſſièrement conſtruits, que l'on peut comparer aux canots des Indiens. Car c'eſt ce que paroît ſignifier le terme *Caudicariæ Naves*, dont ſe ſervent les Anciens en parlant du fait que nous rapportons; & c'eſt de-là que vint au Conſul le ſurnom de *Caudex*. Les Carthaginois, au contraire, avoient une flotte bien équipée & très-nombreuſe. Appius Claudius Caudex, dans cet embarras qui auroit rebuté tout autre, eut recours à la ruſe. Ne pouvant paſſer le détroit occupé par les Carthaginois, il feignit d'abandonner l'entrepriſe, & de retourner du côté de Rome avec tout ce qu'il avoit de troupes de débarquement. Sur cette nouvelle, les ennemis qui bloquoient Meſſine du côté de la mer, s'étant retirés comme s'il n'y avoit plus eu rien à craindre, le Conſul, profitant de leur abſence, & des ténebres de la nuit, traverſa le détroit, & arriva en Sicile.

L'endroit où il aborda, étoit aſſez près du camp des Syracuſains. Il exhorta ſes troupes à tomber bruſquement ſur eux, leur promettant une victoire aſſurée dans la ſurpriſe où ils les trouveroient. L'événement répondit aux promeſſes du Conſul. Hiéron, qui ne s'attendoit à rien moins, eut à peine le tems de ranger ſes troupes en bataille. Sa cavalerie eut d'abord quelques avantages; mais, l'infanterie Romaine, ayant donné dans le gros de ſon armée, l'enfonça bientôt, & la mit entièrement en déroute. Appius Claudius Caudex, après avoir fait dépouiller les corps morts des ennemis, ſe retira, & entra dans Meſſine, où il fut reçu comme un libérateur venu du ciel, & remplit les Mamertins d'une joie d'autant plus grande & plus ſenſible, qu'elle n'étoit preſque plus eſpérée.

Appius Claudius Caudex, délivré de toute inquiétude de ce côté-là, ſongea à profiter de la terreur que le bruit de cette première victoire avoit répandue même chez les Carthaginois. Il alla donc les attaquer dans leur camp, qui paroiſſoit inacceſſible, tant par ſa ſituation naturelle, que par les retranchemens dont on l'avoit fortifié. Auſſi fut-il re-

(a) Roll. Hiſt. Rom. T. II. p. 474. & ſuiv.

pouſſé avec quelque perte, & obligé de ſe retirer. Les Carthaginois, regardant cette retraite forcée, comme un effet de leur bravoure, & de la frayeur des ennemis, ſe mirent à les pourſuivre. C'eſt à quoi le Conſul s'attendoit. Il tourna face. Alors, la fortune du combat changea avec la ſituation du lieu. Il ne reſta à chacun que ſon propre courage. Les Carthaginois ne tinrent pas devant les Romains. Il y en eut un grand nombre de tués. Les uns ſe ſauverent dans leur camp, les autres dans les villes voiſines; & ils n'oſerent plus ſortir de leurs retranchemens tant qu'Appius Claudius Caudex demeura dans Meſſine.

Se voyant donc maître de la campagne, il ravagea impunément tout le plat païs, & brûla les bourgs des alliés des Syracuſains. Une conſternation ſi générale lui inſpira le deſſein hardi d'approcher de Syracuſe même. Là il ſe donna pluſieurs combats, dont le ſuccès varia fort, & dans l'un deſquels le Conſul courut un grand danger. Il eut encore ici recours à la ruſe. Il dépêcha un officier à Hiéron comme pour traiter de paix. Le Roi écouta volontiers cette propoſition. Ils eurent enſemble quelques entrevues; & pendant ces pour-parlers, Appius Claudius Caudex ſe tira inſenſiblement du mauvais pas où il s'étoit engagé. Il y eut encore des propoſitions entre quelques particuliers des deux armées. Il paroît que les Syracuſains ſouhaitoient la paix; mais, le roi ne voulut point alors y entendre, apparemment parce que le Conſul, ſorti une fois de danger, ſe rendoit plus difficile.

Ces divers mouvemens occuperent une grande partie de l'année. Appius Claudius Caudex retourna à Meſſine, où il laiſſa une forte garniſon, capable de mettre la ville en ſûreté, puis il paſſa à Rhège, pour ſe rendre de-là à Rome. Il y fut reçu avec de grands applaudiſſemens, & une joie univerſelle. Son triomphe ſur Hiéron & ſur les Carthaginois fut célébré avec d'autant plus de ſolemnité & de concours, que c'étoit le premier qui eût été remporté ſur des peuples ſéparés de l'Italie par la mer.

CLAUDIUS GLICIAS, (*a*) *Claudius Glicias*, homme de la lie du peuple, fut nommé Dictateur par P. Claudius Pulcher, l'an de Rome 503. Mais comme cette nomination aviliſſoit & dégradoit la première charge de l'État, Claudius Glicias fut obligé de ſe démettre, & on nomma à ſa place Atilius Calatinus. On dit que Claudius Glicias avoit été greffier ou huiſſier de P. Claudius Pulcher.

CLAUDIUS [Q.], (*b*) *Q. Claudius*, Tribun du peuple, l'an de Rome 534, porta une loi, qui faiſoit défenſe à tout Sénateur & à tout citoyen qui ſeroit pere de Sénateur, d'avoir une barque qui tînt plus de trois cens ſeptiers.

(*a*) Roll. Hiſt. Rom. T. II. p. 556. (*b*) Tit. Liv. L. XXI. c. 63.

Il trouvoit que c'étoit assez pour transporter à Rome les fruits que les Sénateurs recueilloient dans leurs terres, & qu'il étoit indigne de leur rang de faire servir leurs vaisseaux de charge à transporter la récolte des autres citoyens pour de l'argent.

CLAUDIUS CENTHON [C.], *C. Claudius Centho*, (*a*) fils d'Appius Claudius, fut créé inter-roi l'an de Rome 536. Trois ans après il fut nommé Dictateur par le consul T. Sempronius, pour présider aux assemblées; & il se choisit pour maître de la cavalerie, Q. Ful. Flaccus. Dès le premier jour des assemblées, le Dictateur nomma Consul le même Q. Fulvius Flaccus, son maître de cavalerie, & Appius Claudius Pulcher; qui avoit été Préteur en Sicile.

CLAUDIUS ASELLUS, *Claudius Asellus. Voyez* Jubellius Tauréa.

CLAUDIUS [C.], *C. Claudius*, Κ. Κλαυδίος, (*b*) Prêtre de Jupiter, l'an de Rome 541. Il fut privé du sacerdoce pour avoir mal présenté les entrailles de la victime.

CLAUDIUS FLAMEN [Q.], *Q. Claudius Flamen*, (*c*) fut nommé Préteur l'an de Rome 544. La ville de Tarente lui échut pour département. L'année suivante, on lui laissa ce même département avec la qualité de Propréteur. Cette année, on lui amena un jour quatre cavaliers Gaulois, & deux Numides, qui avoient été pris par des fourrageurs de l'armée Romaine. Ils tâcherent d'abord de l'embarrasser par des réponses vagues. Mais, la crainte des tourmens, dont il étala l'appareil à leurs yeux, les ayant bien-tôt forcés de dire la vérité, ils lui avouerent qu'ils portoient des lettres à Annibal de la part d'Asdrubal son frere. Sur le champ, le Propréteur les mit entre les mains de L. Virginius, tribun des soldats, avec les lettres cachetées comme elles l'étoient, & lui ordonna de les conduire au consul C. Claudius Néron, lui donnant pour escorte deux escadrons de Samnites.

CLAUDIUS [P.], *P. Claudius*, Π. Κλαυδίος, (*d*) Préfet des alliés dans l'armée du consul C. Claudius Néron, l'an de Rome 545.

CLAUDIUS ASELLUS [T.], *T. Claudius Asellus*, (*e*) tribun militaire l'an de Rome 545. Il servoit en même tems & dans la même armée que le précédent. Un jour, ils furent détachés de l'armée à la tête de cinq cohortes & de cinq compagnies d'infanterie, avec ordre d'aller se cacher dans un vallon, & de n'en sortir qu'au moment qui leur avoit été marqué.

T. Claudius Asellus fut nommé Préteur l'année suivante, & eut la Sardaigne pour département.

(*a*) Tit. Liv. L. XXII. c. 34. L. XXV. c. 2.
(*b*) Tit. Liv. L. XXVI. c. 23.
(*c*) Tit. Liv. L. XXVII. c. 21, 22, 43.
(*d*) Tit. Liv. L. XXVII. c. 41.
(*e*) Tit. Liv. L. XXXVII. c. 41. L. XXXVIII. c. 10.

CLAUDIUS ASELLUS [T.], *T. Claudius Aſellus*, (*a*) fut créé Édile Plébéien avec M. Junius Pennus, l'an de Rome 548.

CLAUDIUS CENTHON [C.], *C. Claudius Centho*, (*b*) lieutenant dans l'armée du conſul P. Sulpicius Galba, l'an de Rome 551. Il fut envoyé à Athènes avec vingt vaiſſeaux de guerre & quelques troupes pour faire lever le ſiege de cette ville. Étant arrivé dans le Pirée avec ſes galères, il rendit aux habitans le courage & la confiance. Il ne ſe contenta pas de mettre la ville & tout le païs voiſin en ſûreté; mais, ayant appris que la garniſon de Chalcis ne gardoit aucune regle ni aucune diſcipline, comme éloignée de tout danger, il partit avec ſa flotte, arriva près de la ville avant le jour, & ayant trouvé les ſentinelles endormies, y entra ſans peine, mit le feu aux greniers publics remplis de ble & à l'arſenal qui étoit plein de machines de guerre, tailla en pièces toute la garniſon, & après avoir fait porter dans ſes vaiſſeaux le butin immenſe qu'il avoit amaſſé, il retourna au Pirée, d'où il étoit parti.

CLAUDIUS [P.], *P. Claudius*, Π. Κλαυδιος, (*c*) Tribun militaire de la ſeconde légion, fut tué dans un combat contre les Boïens l'an de Rome 556.

CLAUDIUS CENTHON [APPIUS], (*d*) *Appius Claudius Centho*, parvint à l'édilité curule l'an de Rome 573. Quatre ans après, il fut Préteur, & envoyé en Eſpagne. Les Celtibériens, tranquilles ſous le gouvernement de ſon prédéceſſeur, ſe révolterent à ſon arrivée dans la province; & pour déclaration de guerre, ils vinrent tout d'un coup fondre ſur le camp des Romains. Le jour commençoit à paroître, lorſque ceux qui faiſoient ſentinelle ſur le rempart, & ceux qui étoient en faction devant les portes, appercevant de loin les ennemis qui s'avançoient, crierent aux armes. Appius Claudius Centhon donna auſſi-tôt le ſignal du combat, & ayant exhorté ſes ſoldats en peu de mots, les fit ſortir ſur les ennemis par trois portes en même tems. D'abord, les Romains combattirent ſans aucun avantage, parce que les Celtibériens les arrêtant aux portes, il n'y en avoit qu'une partie qui pût agir dans l'eſpace étroit qu'on leur laiſſoit. Mais, lorſqu'à force de ſe pouſſer les uns les autres, ils furent une fois ſortis de leurs retranchemens, & qu'ils eurent formé un front égal à celui des ennemis qui les entouroient, ils les preſſerent avec tant de vigueur, qu'ils ne purent ſoûtenir une attaque ſi impétueuſe. Il n'étoit pas huit heures que les Celtibériens avoient déjà pris la fuite. Les Romains leur tuerent ou leur prirent autour de quinze mille hommes, & leur enleverent trente étendards. Ils

(*a*) Lit. Liv. L. XXIX. c. 11.
(*b*) Tit. Liv. L. XXXI. c. 14, 22, 23. Roll. Hiſt. Anc. T. IV. p. 461, 462.
(*c*) Tit. Liv. L. XXXIII. c. 36.
(*d*) Tit. Liv. L. XL. c. 59. L. XLI. c. 18, 26, 28. L. XLII. c. 5, 25. L. XLIII. c. 9, 10. Roll. Hiſt. Anc. Tom. V. pag. 37.

s'emparerent de leur camp dès le même jour, & par-là virent la guerre terminée; car, ceux qui s'étoient échappés du combat, s'en retournerent chacun dans leurs villes & dans leurs bourgs; & depuis ce jour, ils demeurerent en repos, & obéirent aux Romains.

On fit à Rome un jour de prieres & de proceſſions pour remercier les dieux de cet heureux ſuccès d'Appius Clandius Centhon, & on leur immola vingt victimes; & quand Appius Claudius Centhon fut revenu d'Eſpagne, le Sénat lui permit, par un arrêt rendu exprès, d'entrer dans la ville avec l'honneur du petit triomphe.

L'année ſuivante, on apprit à Rome que les Theſſaliens étoient armés les uns contre les autres, & on envoya Appius Claudius Centhon pour prendre connoiſſance de leurs diviſions, & les appaiſer. Ce Général, ayant fait aux chefs des deux partis les réprimandes qu'ils méritoient, retrancha des dettes, la partie dont une uſure injuſte les avoit ſurchargées, & ordonna que ce qui étoit légitimement dû, fût acquitté en divers payemens, dans un certain nombre d'années. Le même Appius Claudius Centhon employa les mêmes voies pour rétablir la tranquillité dans la Perrhébie.

L'an de Rome 582, Appius Claudius Centhon fut envoyé avec quatre mille hommes de pied par le conſul A. Hoſtilius, pour défendre les peuples voiſins de l'Illyrie. Mais, ne ſe contentant pas des troupes qu'il avoit amenées avec lui, il tira tous les ſecours qu'il put des alliés, & en compoſa un corps de huit mille hommes de différentes eſpèces; & ayant parcouru tout le païs, il s'arrêta auprès de Lychnide dans la Daſſarétie.

Aſſez près de-là étoit la ville d'Uſcana ſur les confins du royaume de Perſée. Les habitans envoyerent avertir ſecrétement Appius Claudius Centhon, que s'il vouloit s'approcher de leurs murailles avec ſon armée, il y auroit aux portes des gens diſpoſés à les lui ouvrir, & à le recevoir, dans la ville; qu'il ne perdroit ni ſes pas ni ſa peine, & qu'il y trouveroit aſſez de butin pour enrichir, non ſeulement lui & ſes amis, mais encore ſes ſoldats. Ce lieutenant ſe laiſſa tellement aveugler par la paſſion du gain, que ſans ſonger ni à retenir quelques-uns de ceux qu'on lui avoit envoyés, ni à demander aux habitans de la ville des ôtages pour ſûreté de leur parole, ni même à envoyer reconnoître le païs, il partit de Lychnide au jour marqué. Mais, dès que les Romains furent à la portée du trait, la garniſon avec les habitans fondit ſur eux par deux portes en même tems; ce qui les frappa tellement, qu'ils ne ſoûtinrent pas ſeulement le premier choc des ennemis. Ainſi, il y en eut plus de tués dans la fuite que dans le combat. Le Lieutenant en ramena à peine deux mille dans le camp; car, comme il étoit fort éloigné, l'épuiſement en offrit un plus grand nombre aux coups des

vainqueurs qui les pourſuivoient, avant qu'ils puſſent le regagner. Appius Claudius Centhon ne s'y arrêta pas même pour recueillir ceux que la fuite avoit diſperſés dans la campagne, & à qui cette attention auroit pu ſauver la vie; mais, il ramena ſur le champ à Lychnide, les triſtes reſtes de ſa défaite.

CLAUDIUS ASELLUS [L.], *L. Claudius Aſellus*, (*a*) étoit Préteur l'an de Rome 578, & eut en partage la Sicile.

CLAUDIUS [C.], *C. Claudius*, Κ. Κλαυδίος, (*b*) l'un des deux commiſſaires, qui furent envoyés en Achaïe, l'an de Rome 585, pour régler les affaires de cette province. Ces deux commiſſaires étoient vendus à l'injuſtice; mais, l'un l'étoit encore plus que l'autre, ſuivant Pauſanias, qui ne nous dit point lequel des deux c'étoit.

CLAUDIUS [APPIUS], (*c*) *Appius Claudius*, Ἄππιος Κλαυδίος, jeune homme, qui vivoit du tems de Sylla, & qui fut tué avec un grand nombre d'autres dans une action devant les murs de Rome. Il étoit très-brave de ſa perſonne. Celui qui le fit tomber ſous ſes coups, lui & ſes camarades, étoit un Samnite, nommé Téléſinus.

CLAUDIUS ISIDORUS, *Claudius Iſidorus*, (*d*) déclara, par ſon teſtament, que quoiqu'il eût beaucoup perdu pendant la guerre civile, cependant il laiſſoit à ſes héritiers quatre mille cent ſeize eſclaves, trois mille ſix cens paires de bœufs, deux cens cinquante-ſept mille autres animaux, & ſix cens millions de ſeſterces.

CLAUDIUS [L.], *L. Claudius*, Λ. Κλαυδίος, (*e*) roi des ſacrifices. Cicéron parle de ce L. Claudius dans ſa harangue ſur les réponſes des Aruſpices.

CLAUDIUS [T.], *T. Claudius*, (*f*) certain perſonnage, dont il eſt fait mention dans l'oraiſon de Cicéron contre Vatinius.

Cicéron fait mention de pluſieurs autres Claudius dans ſes oraiſons.

CLAUDIUS [APPIUS], (*g*) *Appius Claudius*, Ἄππιος Κλαυδίος, l'un des corrupteurs de Julie, fille d'Auguſte.

CLAUDIUS COSSUS, (*h*) *Claudius Coſſus*, l'un des députés, que les Helvétiens envoyerent à l'Empereur Vitellius l'an de J. C. 69. Ils trouverent ce prince & les légions dans les diſpoſitions les plus fâcheuſes à leur égard. Les ſoldats demandoient que la nation fût exterminée, & ils préſentoient leurs poings fermés & leurs épées nues au viſage des députés. Vitellius lui-même n'épargnoit ni les reproches ni les

(*a*) Tit. Liv. L. XLI. c. 10.
(*b*) Tit. Liv. L. XLV. c. 31. Pauſ. p. 416. Roll. Hiſt. Anc. Tom. V. p. 104, 105.
(*c*) Plut. T. I. p. 470.
(*d*) Coût. des Rom. par M. Nieup. p. 320.
(*e*) Cicer. Orat. de Aruſp. Reſponſ. c. 10.
(*f*) Cicer. Orat. in Vatin. c. 2.
(*g*) Vell. Paterc. L. II. c. 100.
(*h*) Tacit. Hiſt. L. I. c. 69. Crév. Hiſt. des Emp. T. III. p. 69.

menaces. L'éloquence de Claudius Coſſus ſauva ſa patrie. Il parut tremblant, déconcerté, verſant des larmes, & par un diſcours convenable à ſa douleur, il attendrit une multitude, toujours prête à paſſer d'une extrêmité à l'autre, & auſſi prompte à ſe laiſſer toucher de commiſération, qu'à ſe porter aux plus violens excès. Les ſoldats changés joignent leurs larmes à celles des ſupplians, & plus fermes dans le parti de la clémence qu'ils n'avoient été ardens pour celui de la rigueur, ils obtinrent de Vitellius la grace des Helvétiens.

CLAUDIUS APOLLINAIRE, *Claudius Apollinaris*, (*a*) commandoit en chef la flotte de Miſène pour Vitellius, lorſqu'on vint le ſolliciter de ſe déclarer en faveur de Veſpaſien. On n'éprouva pas beaucoup d'obſtacles, parce que la fidélité de Claudius Apollinaire étoit chancellante; mais, il manquoit auſſi de vigueur pour ſoûtenir une perfidie. Apinius Tiro, ancien préteur, le fortifia, & ſe mit à la tête de l'entrepriſe. Ils agirent de concert; après avoir fait déclarer la flotte, ils ſolliciterent les villes de Campanie, qui les ſuivirent ſans difficulté. *Voyez* Julianus [Claudius].

CLAUDIUS HERMINIANUS, *Claudius Herminianus*, intendant de Cappadoce pour les Romains, traita cruellement les Chrétiens; mais, par un juſte châtiment de Dieu, les vers le mangerent tout vivant. Il empêcha, autant qu'il le put, que cela ne devînt public; de peur, diſoit-il, que les Chrétiens ne s'en réjouiſſent. Cela arriva l'an de J. C. 208.

CLAUDIUS ATTALUS, *Claudius Attalus*, (*b*) proconſul de Chypre, fut mis à mort par Héliogabale, parce qu'il avoit été l'un des principaux amis de Macrin, ſon prédéceſſeur à l'Empire.

CLAUDIUS, *Claudius*, (*c*) Κλαυδιος, certain Hiſtorien, que Tite-Live cite en pluſieurs endroits. Il avoit traduit en Latin, les annales qu'Acilius avoit écrites en Grec. On ne ſçait point qui étoit ce Claudius. Peut-être étoit-ce le même que Claudius ou Clodius Licinius, ou Claudius Quadrigarius, ou quelqu'autre qu'on ne ſçauroit déſigner.

CLAUDUS, *Claudus*, Κλαυδος, iſle de la Méditerranée. *Voyez* Caude.

CLAVIGER, *Claviger*, (*d*) c'eſt-à-dire, porte-maſſue, ou porte-clef. On donnoit le ſurnom de Claviger à Hercule & à Janus.

CLAUSALA, *Clauſala*, (*e*) fleuve d'Illyrie. Tite-Live dit qu'il arroſoit la ville de Scodra à l'orient.

C'eſt préſentement la Boyana, qui, coulant au levant de Scutari, tombe dans le golfe de Drin, où elle porte auſſi les eaux du lac

(*a*) Tacit. Hiſt. L. III. c. 57. Crév. Hiſt. des Emp. T. III. p. 219, 220.
(*b*) Crév. Hiſt. des Emp. Tom. V. p. 212.
(*c*) Tit. Liv. L. VIII. c. 19. L. IX. c. 5. L. 25. c. 39.
(*d*) Antiq. expliq par D. Bern. de Montf. T. I. p. 228.
(*e*) Tit. Liv. L. XLIV. c. 31.

Zenta, qui eſt le *Labeatis Palus* des Anciens.

CLAUSUS [ATTA], *Atta Clauſus*, (*a*) nom que porta d'abord Appius Claudius, le chef de la famille Claudienne. On fit pour lui un nom propre de ce qui n'étoit qu'un terme de civilité & de reſpect, Atta n'étant que ce que les Grecs diſoient, ἄττα πάππε. C'étoit un des premiers citoyens de la ville de Régillum. On changea enſuite ſon nom, & il fut appellé Appius Claudius.

Virgile introduit Clauſus dans ſon Énéïde. » On vit alors paroître, dit-il, à la tête d'une » nombreuſe troupe un guerrier, » qui lui ſeul valoit un bataillon. » C'étoit le fameux Clauſus, » d'une maiſon illuſtre parmi les » Sabins..... Sous ſes ordres » marchoient les cohortes d'Amiterne, de Cures, d'Érete, de » Mutuſque, païs couvert d'oliviers, de la ville de Nomente, » des campagnes humides du » Vélino, des horribles monts » Tétrique & Sévère, des champs » de Caſpérie, & de Forule; » ceux qui boivent les eaux d'Himelle, du Tibre & du Fabaris; enfin les habitans de la » froide Nurſie, du païs d'Horta, » & des funeſtes bords de l'Allia. » Toutes ces troupes étoient ſi » nombreuſes, qu'on compteroit » auſſi aiſément, ſoit les flots de » la mer de Libye ſoulevés par » l'orageux Orion, lorſqu'en hiver il ſe plonge dans les eaux; » ſoit les épis mûris par le ſoleil, » dans le païs arroſé des eaux » de l'Hermus, & dans les fertiles campagnes de la Lycie. » L'air retentit du bruit des boucliers, & la terre eſt émue par » la marche de tant de ſoldats. «

CLAVULARE, *Clavulare*, (*b*) ſorte de chariot ou de brouette, dont nous ne connoiſſons guere que le nom. On ſçait ſeulement que ce chariot étoit compoſé de claies.

CLAVUS. *Voyez* Latus Clavus.

CLAZOMÈNE [la preſqu'iſle de]. (*c*) Cette preſqu'iſle étoit ſituée ſur les côtes de l'Ionie dans l'Aſie mineure, & prenoit ſon nom de la ville de Clazomène.

On trouve dans le ſecond livre des ſupplémens de J. Freinshémius pour Quinte-Curce une deſcription de la preſqu'iſle de Clazomène, que nous allons placer ici. » Les Clazoméniens, dit » cet Auteur, habitent dans le » golfe de Smyrne vers l'endroit » où le terrein eſt plus étroit, & » fait une forme de péninſule en » attachant au continent les terres qui s'avancent dans la mer » environ ſoixante ſtades. Téos » eſt ſur l'autre rivage de l'Iſthme » vis-à-vis de Clazomène; & la » ville d'Érythre, fameuſe encore en ce tems-là par la vertu » des ces femmes qui prédiſoient » l'avenir, eſt à l'extrêmité de la » péninſule. La haute montagne » de Mimas qui eſt proche de

(*a*) Virg. Æneid. L. VII. v. 706. & *ſeq.*

(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. IV. pag. 197.

(*c*) Freinſ. ſupplem. in Q. Curt. L. II. c. 7.

» cette ville, & qui regarde l'iſle » de Chio, découvre de tous » côtés dans la mer. Et ſe laiſſant » peu à peu aller en pente, elle » ſe vient terminer en une plai- » ne, non loin de l'endroit où » ſont ſitués les Clazoméniens.

» Alexandre, ayant conſidéré » l'aſſiette & la diſpoſition de ce » lieu, réſolut de le couper & » de le ſéparer de la terre ferme, » afin d'enfermer Érythre & Mi- » mas de la mer, & de joindre » enſemble l'un & l'autre golfe. » On dit que ce fut-là la ſeule » choſe, dont le ſuccès ne ré- » pondit pas à l'intention de ce » prince; car, la fortune favoriſa » toutes ſes autres entrepriſes » comme s'il eût été de ſa gloire » qu'Alexandre n'entreprît rien » vainement. Enfin, l'on crut, » comme un point de religion, » qu'il n'étoit pas permis aux » hommes de changer la face & » la diſpoſition que la nature avoit » donnée à la terre; ſur tout » parce que d'autres ayant eu les » mêmes deſſeins, n'avoient pas » eu plus de ſuccès. Néanmoins, » il attacha Clazomène à la terre » ferme par une digue de deux » ſtades; car, autrefois, les Cla- » zoméniens l'avoient tranſpor- » tée, dans une iſle par la crainte » qu'ils avoient des Perſes. «

CLAZOMÈNE, *Clazomenæ*, Κλαζομεναὶ, (*a*) ville de l'Aſie mineure ſur les côtes de l'Ionie. Pauſanias en attribue la fondation aux Ioniens, & on place l'époque de cette fondation ſous la 31e. Olympiade, environ l'an 656 avant l'Ére Chrétienne. Clazomène, ajoûte Pauſanias, ne fut pas ſeulement habitée par des Ioniens; il y vint auſſi des Cléonéens, des Phliaſiens, & pluſieurs autres qui, après le retour des Doriens dans le Péloponnèſe, furent obligés, de quitter leur première demeure, les uns pour une raiſon, les autres pour une autre.

Hérodote, dans un endroit, attribue la ville de Clazomène, à la Lydie; & dans un autre, il la donne à l'Ionie. Elle lui appartenoit en effet, & étoit ſituée ſur le golfe de Smyrne, vers l'entrée d'une preſqu'iſle, qui en prenoit le nom de preſqu'iſle de Clazomène. Cette ville occupoit la partie ſeptentrionale de l'iſthme, & la ville de Téos en occupoit la partie méridionale; mais de manière que cette dernière étoit ſituée beaucoup plus avant dans le continent. Cette poſition de Clazomène & de Téos ſert à entendre ce paſſage de Velleius Paterculus, qui dit, en parlant de l'iſthme: *Hinc Teos, illinc Clazomenæ;* d'un côté eſt Téos, & de l'autre Clazomène.

On prétend que la ville de Clazomène n'a pas toujours occupé la même place; car, Strabon

(*a*) Vell. Paterc. L. I. c. 4. Strab. p. 58, 644, 645. Pauſ. pag. 375, 402, 406. Plin. T. I. p. 279. Diod. Sicul. p. 368, 467. Herod. L. I. c. 16, 51, 142. L. II, c. 178. L. V. c. 123. Tit. Liv. L. XXXVIII. c. 39. Virg. Æneid. L. IV. v. 345. Plut. Tom. I. pag. 532. Roll. Hiſt. Anc. Tom. II. p. 16. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. XII. p. 173.

dit qu'on appelloit Chytrium, l'endroit où étoit auparavant Clazomène, & que de la maniere dont la nouvelle ville étoit ſituée, il y avoit vis-à-vis huit petites iſles qui etoient cultivées. Un autre paſſage de Strabon ſemble montrer que la preſqu'iſle de Clazomène étoit autrefois une iſle. Ajoûtez à cela que Pauſanias aſſure que la peur que les Ioniens eurent des Perſes, fit qu'ils paſſerent dans l'iſle qui étoit ſituée vis-à-vis l'endroit où ils avoient d'abord bâti la ville de Clazomène, & qu'enſuite Alexandre voulut joindre l'iſle à la ville par le moyen d'une chauſſée.

M. de la Martiniere regarde tout cela comme une fable, ne croyant pas que l'iſthme ait jamais pu être autrement qu'il n'eſt, parce que le mont Corycus, qui commence à la pointe du ſud-oueſt de la preſqu'iſle, vers le promontoire Corycus, forme une chaîne qui traverſe cette preſqu'iſle, & qui s'avance par l'iſthme dans l'Ionie. Cette circonſtance en effet détruit entierement la prétention de ceux qui veulent que la preſqu'iſle de Clazomène ait été anciennement une iſle.

Les Romains accorderent la franchiſe à ceux de Clazomène. Cette ville a été renommée par la naiſſance du Philoſophe Anaxagoras, dit le Phyſicien, & par celle de pluſieurs autres grands Hommes. Étienne de Byzance dit qu'anciennement elle fut appellée Grynes, & qu'il y avoit un temple d'Apollon, qu'effectivement Virgile appelle Grynéen, célebre par les oracles que le dieu y rendoit; on apprend d'une médaille de Valérien, où Cybele eſt repréſentée la tête couronnée de tourelles, aſſiſe, tenant en ſa main droite une petite ſtatue voilée, avec la légende ΘΕΑ ΚΛΑΖΟΜΕΝΗ, que cette déeſſe étoit la principale divinité de Clazomène. Une autre médaille préſente la tête d'Auguſte avec ces lettres ΚΛΑΖΟΜ, & le revers ΘΕΑ ΛΙΒΙΑ, *dea libia*, la déeſſe Livie, femme d'Auguſte.

Les Clazoméniens avoient des bains également ſalutaires & magnifiques, où ils rendoient une eſpèce de culte à Agamemnon. Auprès étoit un antre qu'ils diſoient être l'antre de la mere de Pyrrhus, & ils faiſoient je ne ſçais quel conte de Pyrrhus berger, dit Pauſanias.

On dit que quelques Clazoméniens, hommes hardis, ſe trouvant à Lacédémone, remplirent de boue & d'ordure les chaires des Éphores, deſtinées à rendre la juſtice & à régler les affaires de l'État. Ces magiſtrats affecterent de n'en point paroître offenſés; ils firent ſimplement annoncer dans les rues, par un crieur public, cette ordonnance véritablement laconique : *Qu'on ſçache qu'il eſt permis aux Clazoméniens de faire des ſottiſes.*

Entr'autres fameux athletes, qu'avoit produits Clazomène, on compte Hérodote. Les Clazoméniens lui firent ériger une ſtatue à Olympie, parce qu'il fut le premier d'entr'eux, qui remporta le

prix du ſtade ſur la jeuneſſe aux jeux Olympiques.

La ville de Clazomène prend aujourd'hui le nom de Keliſman dans la Turquie d'Aſie, autrement dans la Natolie.

CLAZOMÈNES, *Clazomenæ*, Κλαζομεναί. Preſque tous les Auteurs anciens écrivent ainſi en pluriel ce nom, quoiqu'il ſoit paſſé en uſage de l'écrire en ſingulier dans notre langue.

CLAZOMÈNIENS, *Clazomenii*, Κλαζομένιοι, peuples ainſi nommés de la ville de Clazomène. *Voyez* Clazomène.

CLÉADE, *Cleadas*, (*a*) Thébain, qui avoit été fait priſonnier par Alexandre, lorſque ce prince aſſiégeoit la ville de Thebes. Quand elle eut été priſe, Cléade ayant eu permiſſion de parler, eſſaya d'excuſer en partie la rebellion; faute, ſelon lui, qu'on devoit plutôt imputer à une crédule & téméraire imprudence, qu'à une mauvaiſe volonté & à une perfidie déclarée. Il remontra que ſur le faux bruit de la mort d'Alexandre, ſaiſi avec trop d'avidité, ils s'étoient révoltés, non contre le Roi, mais contre ſes ſucceſſeurs; que quelle que fût leur faute, ils en avoient été rigoureuſement punis par les maux extrêmes qu'ils avoient ſoufferts; qu'il ne reſtoit dans la ville qu'une foible troupe de femmes, d'enfans & de vieillards, dont on n'avoit rien à craindre, & qui étoit d'autant plus digne de compaſſion, qu'elle n'avoit point eu de part à la révolte. Il finiſſoit, en faiſant reſſouvenir Alexandre que Thebes, qui avoit donné naiſſance à tant de dieux & à tant de héros, dont il comptoit pluſieurs au nombre de ſes ancêtres, avoit été auſſi le berceau de la gloire naiſſante de Philippe ſon pere, & lui avoit tenu lieu comme d'une ſeconde patrie. Ces motifs étoient puiſſans, mais la colère du vainqueur prévalut, & la ville fut détruite.

CLÉAGRA, *Cleagra*, (*b*) nom que les Anciens donnoient à une fourchette ou croc à tirer la viande du pot.

CLÉANAX, *Cleanax*, Κλέναξ. Argien, ami particulier de Mélanopus, l'ayeul d'Homère. *Voyez* Homère.

CLÉANDRE, *Cleander*, (*c*) Κλέανδρος, devin qui étoit de Phigalie en Arcadie. S'étant fait chef des eſclaves Argiens, il entretint long-tems la guerre, qui s'étoit élevée dans Argos entre les eſclaves & les maîtres. Après que Cléomène, roi de Lacédémone, eut déſolé plus de ſix cens familles d'Argos, vers la 71.e Olympiade, 496 ans avant J. C., les eſclaves s'emparerent des biens de leurs maîtres, & en priverent les pupilles. Ceux-ci, étant venus en âge, chaſſerent ces uſurpateurs de leur patrimoine. Cléandre ſe mit alors à la tête des eſclaves; mais enfin, le parti injuſte fut le plus foible, & les légitimes héri-

(*a*) Juſt. L. XI. c. 4. Roll. Hiſt. Anc. T. III. p. 561.

(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Monf. T. III. p. 182.

(*c*) Herod. L. VI, c. 83.

tiers demeurerent en poſſeſſion des biens qui leur appartenoient.

CLÉANDRE, *Cleander*, (*a*) Κλέανδρος, natif de Patarée, poſſéda pendant ſept ans la tyrannie de Gele. Au bout de ce tems-là, il fut tué par un Géléen, nommé Sibyllus, & il eut pour ſucceſſeur ſon frere Hippocrate.

CLÉANDRE, *Cleander*, (*b*) Κλέανδρος, neveu du précédent, étoit fils d'Hippocrate; mais, il ne ſuccéda point à ſon pere, Gélon s'étant emparé de la tyrannie ſous prétexte de réduire les habitans de Gele, qui refuſoient d'obéir à Cléandre.

CLÉANDRE, *Cleander*, (*c*) Κλέανδρος, gouverneur de Byzance, lorſque les dix mille Grecs arriverent dans cette ville. Il traita avec beaucoup d'honnêteté Xénophon, qui les commandoit, & donna tous ſes ſoins à leurs malades, que les Byzantins par ſon ordre reçurent dans leurs maiſons.

CLÉANDRE, *Cleander*, (*d*) Κλέανδρος, lieutenant d'Alexandre le Grand. Un jour que ce prince, faiſant le ſiege de Tyr, étoit dans une grande perplexité, ne ſçachant s'il devoit le continuer ou le lever, Cléandre lui amena les troupes grecques, qu'il avoit paſſées depuis peu par mer en Aſie. Il fut nommé depuis lieutenant de roi dans la province de Médie.

Il l'étoit encore, lorſqu'il reçut ordre de tuer Parménion, qui étoit actuellement dans cette province. Pour exécuter cet ordre, il ſaiſit le moment où Parménion liſoit une lettre; il lui plongea le poignard dans le flanc, & lui donna encore un autre coup à la gorge. Quelques-uns d'entre ceux qui étoient attachés à cet officier Général, demanderent à Cléandre qu'il leur fût permis de lui donner la ſépulture; ce qu'il refuſa longtems, craignant d'offenſer le Roi; mais, comme ils s'opiniâtrerent à le demander, jugeant qu'il falloit ôter tout ſujet de ſédition, il leur permit d'enſevelir le corps, après en avoir fait ſéparer la tête, qu'il envoya à Alexandre.

Cléandre, étant venu dans la ſuite à la cour, fut bientôt ſuivi des députés de ſa province, qui étoient chargés de l'accuſer. Il avoit rendu un grand ſervice à Alexandre, en tuant Parménion; mais, ce ſervice n'étoit pas capable d'effacer ou de compenſer ſes crimes. Car, non content d'avoir déſolé les familles par ſes brigandages, il avoit pillé juſqu'aux temples & aux ſépulcres; & les dames les plus illuſtres pleuroient avec des larmes de ſang leur pudicité violée. Ce qui avoit ſurtout contribué à rendre Cléandre fort odieux, c'eſt qu'après avoir forcé une fille de condition, il l'avoit donnée pour concubine à un de ſes eſclaves. Il ne fut pas néanmoins condamné, mais ſeulement chargé de chaînes.

(*a*) Herod. L. VII. c. 154.
(*b*) Herod. L. VII. c. 155.
(*c*) Xenoph. p. 394. *& ſeq.*

(*d*) Q. Curt. L. IV. c. 3. L. VII. c. 2. L. X. c. 1. Roll. Hiſt. Anc. T. III. pag. 706, 707.

CLÉANDRE, *Cleander*, (*a*) Κλέανδρος, miniſtre de l'empereur Commode, eſt un exemple fameux de ce qu'on appelle les jeux de la Fortune.

Phrygien de naiſſance & eſclave de condition, il fut vendu dans ſon païs, & tranſporté à Rome pour y remplir les plus vils miniſtères. Étant entré dans le palais, & devenu eſclave de l'Empereur, il plut à Commode encore enfant par la ſociété des mêmes inclinations. Il nourrit ſoigneuſement ce commencement de faveur; & le jeune Prince, après la mort de ſon pere, l'affranchit, le prit pour ſon premier chambellan, & lui fit épouſer l'une de ſes concubines, nommée Damoſtratia. Cléandre étoit de tous les plaiſirs, ou pour parler plus juſte, de toutes les débauches de Commode; & ayant gagné ſa confiance, il fut pendant quelque tems le rival de Pérennis, & enfin appuyé de la faction des affranchis du palais, dont il étoit le chef, il parvint à le perdre.

Héritier de ſon pouvoir, il en abuſa avec toute l'indignité d'une ame baſſe, & il porta dans le miniſtère tous les vices de la condition ſervile. Tout étoit à vendre auprès de lui, les places des Sénateurs, les commandemens des armées, les gouvernemens des provinces, les intendances; & il ſe faiſoit payer fort cher. Il y eut des acheteurs, que la fureur de l'ambition engagea à ſe dépouiller de tout ce qu'ils poſſédoient pour devenir Sénateurs. De ce nombre fut Julius Solo, homme inconnu, de qui on diſoit, que par la confiſcation de ſes biens, il étoit parvenu à ſe faire reléguer dans le Sénat. Ni le mérite, ni la naiſſance n'étoient comptés pour rien. Des affranchis furent faits Sénateurs, & même mis au rang des Patriciens; titre juſqu'alors réſervé aux premières maiſons de Rome. Cléandre, pour multiplier ſes gains, multiplioit les charges, & il nomma ce qui ne s'étoit jamais vu, vingt-cinq Conſuls pour une ſeule année. Il ne reſpectoit ni les loix, ni les choſes jugées. Quiconque avoit de l'argent à donner, étoit ſûr d'être abſous, quelque crime qu'il eût commis; ou réintégré, s'il avoit ſubi précédemment la condamnation, & ſouvent même avec un accroiſſement de dignité & de ſplendeur. Nul citoyen ne pouvoit ſe promettre de conſerver ni ſes biens, ni ſa vie même, s'il avoit un ennemi riche, qui voulût donner de l'argent pour le perdre. Condamnation à l'exil, à la mort, à divers genres de ſupplices, confiſcation, privation de ſépulture, tout s'achetoit, il ne s'agiſſoit que du prix.

Le favori amaſſa, par ces cruels & abominables trafics, des tréſors immenſes; & pour s'aſſurer de la poſſeſſion de ſa proie, il la partageoit avec les concubines du Prince, & avec le Prince lui-même. Au reſte, il uſoit magni-

(*a*) Dio. Caſſ. pag. 821. *& ſeq.* Crév. Hiſt. des Emp. Tom. IV. p. 483, 488, 490. *& ſuiv.*

ſiquement de ſes richeſſes, ſomptueux en bâtimens, non ſeulement pour ſon uſage, mais pour la commodité & la décoration de pluſieurs villes. Il bâtit dans Rome des thermes, qu'il appella Commodiennes du nom de ſon maître.

Il ne prit pas d'abord la charge de Préfet du Prétoire, trop diſproportionnée à la baſſeſſe de ſa condition; mais, il s'y fraya la voie en la dégradant, & l'aviliſſant par de fréquentes mutations. Il faiſoit & défaiſoit les Préfets du Prétoire à ſa volonté. Il y en eut un de cinq jours, un autre de ſix heures. Enfin, lorſque Cléandre crut avoir mis cette puiſſante charge à ſa portée, il s'en revêtit, en ſe donnant deux Collégues, qui étoient ſes créatures, & entièrement dans ſa dépendance. Alors on vit pour la première fois trois Préfets du Prétoire.

Avant que Cléandre fût parvenu à ce haut grade, un des premiers Sénateurs, beau-frere de Commode, Antiſtius Burrus, oſa élever ſa voix contre les excès énormes de l'inſolent affranchi, & porter ſes plaintes à l'Empereur, de l'abus que l'on faiſoit de ſon autorité & de ſon nom. Cléandre retourna l'attaque contre ſon aggreſſeur; il l'accuſa de projets ambitieux, de deſſein formé d'uſurper le trône. Antiſtius Burrus ſuccomba, fut mis à mort, & entraîna dans ſon infortune ceux qui eurent le courage de prendre ſa défenſe. Une autre victime non moins illuſtre de la tyrannie de Cléandre, fut Arrius Antoninus, dont le nom ſemble annoncer une parenté avec Commode. Il fut ſacrifié par le Préfet du Prétoire à la vengeance d'un certain Attale, qu'il avoit condamné étant Proconſul d'Aſie.

Arrius Antoninus étoit tellement eſtimé dans Rome, que Lampride attribue à l'indignation que cauſa ſa mort injuſte & cruelle, le ſoulévement du peuple qui amena la chûte de Cléandre. Dion Caſſius & Hérodien donnent pour cauſe de ce ſoulévement une famine violente; intérêt tout autrement puiſſant ſur les eſprits d'une multitude. Ces deux récits peuvent ſe concilier. Il eſt très-poſſible que deux motifs différens aient concouru à un même effet.

Quoi qu'il en ſoit, une maladie contagieuſe qui avoit précédé, & ravagé pendant long-tems Rome & l'Italie, produiſit la famine par une ſuite naturelle; & la malice des hommes augmenta la calamité. Ici nos deux auteurs Grecs ſe partagent. Suivant Dion Caſſius, ce fut l'intendant des vivres, Papirius Dionyſius, qui, au lieu de remédier au mal, affecta de l'aggraver, dans le deſſein de perdre Cléandre, en faiſant retomber ſur lui la haine de la miſère publique. Hérodien charge de tout le ſeul Cléandre. Il dit que ce favori, enivré de ſa fortune, donna l'eſſor à ſes déſirs; & ne voyant que l'Empereur au-deſſus de lui, projetta de le détroner & d'uſurper ſa place; que dans cet eſprit, ayant fait de grands amas d'argent & de bled, il accrut à deſſein la cherté & la diſette, afin que

les ſecours qu'il donneroit enſuite par ſes largeſſes, fuſſent d'autant mieux reçus, & lui gagnaſſent à l'inſtant tous les cœurs.

S'il avoit cette penſée, elle lui réuſſit très-mal. Le peuple, qui le haiſſoit depuis long-tems à cauſe de ſon inſatiable avidité, s'en prit à lui, des maux qu'il ſouffroit. Dans les théatres, dans les jeux, il s'éleva des clameurs menaçantes contre le miniſtre, qui affamoit la ville de Rome. Dion Caſſius raconte, à ce ſujet, une ſcène ſingulière, & qu'il habille preſqu'en merveille, mais dont les reſſorts ſont bien aiſés à deviner. Il nous débite qu'au milieu d'une courſe de chariots qui s'exécutoit dans le cirque, une troupe d'enfans-tout d'un coup s'avança, ayant à ſa tête une jeune fille d'une grande taille & d'un regard fier & audacieux. On jugea, ajoûte-t-il, par l'événement qui ſuivit, que ce devoit être quelque démon, quelque génie. Il étoit bien plus ſimple de penſer, & Dion Caſſius eût dû le dire, qu'une main habile & intrigante faiſoit jouer cette machine, pour ameuter le peuple déjà très-mécontent, & porté à la ſédition.

Ce chœur d'enfans éleve la voix, pouſſe des cris, ſouhaitant mille proſpérités à Commode; & faiſant des imprécations contre Cléandre. Ce fut un ſignal pour toute l'aſſemblée. On répete les mêmes cris, on ſe leve, on quitte le ſpectacle, on court en foule au lieu où Commode ſe tenoit renfermé, ne ſongeant qu'à ſes plaiſirs, pendant que la ville étoit en feu. C'étoit une grande & vaſte maiſon dans un des fauxbourgs de Rome. Il ne fut pas poſſible à la multitude de pénétrer juſqu'à l'Empereur. Cléandre, qui obſédoit toutes les avenues, empêcha qu'on ne l'avertît de tout ce qui ſe paſſoit; & il fit ſortir ſur cette troupe ſans armes la cavalerie Prétorienne, qui en bleſſa & en tua pluſieurs, en foula d'autres ſous les pieds des chevaux. Le peuple ſi cruellement maltraité s'enfuit en déſordre juſqu'aux portes de la ville, mais ne ſe rendit pas; & là ayant reçu un puiſſant renfort par la jonction des cohortes de la ville, qu'une ancienne jalouſie diſpoſoit à prendre parti contre les Prétoriens, il renouvelle le combat, dont la fortune ſe balance, enſorte qu'il périſſoit beaucoup de monde de part & d'autre.

Dans un ſi grand mal, pendant qu'une eſpèce de guerre civile inondoit Rome de ſang, perſonne n'oſoit en donner avis à Commode, tant le miniſtre étoit redouté. Enfin, l'extrêmité du péril enhardit Fadilla, ſœur de Commode, ſi nous en croyons Hérodien, ou Marcia ſa concubine, ſi nous aimons mieux nous en rapporter à Dion Caſſius. L'une ou l'autre, ayant les cheveux épars, & avec tous les ſignes de la plus vive conſternation, vint ſe jetter aux pieds de Commode, & lui repréſenta le danger qu'il couroit, les vues ambitieuſes & criminelles de Cléandre, & la néceſſité de ſacrifier ce miſérable eſclave à la haine de la multitude, & à ſa propre ſûreté. Commode étoit

une ame timide, ſur qui la peur pouvoit beaucoup. Effrayé du diſcours, ſoit de Fadilla, ſoit de Marcia, il n'héſita pas; & ayant mandé Cléandre, il lui fit couper la tête en ſa préſence. On attacha cette tête au bout d'une pique, & on en donna le doux & agréable ſpectacle au peuple irrité. Dans le moment, tout le tumulte ceſſa, le peuple étant ſatisfait.

Toutes les haines ſe réunirent contre la famille & les créatures de cet indigne miniſtre. Deux enfans mâles qu'il avoit, & dont l'un encore en bas-âge étoit élevé ſur les genoux de Commode, furent maſſacrés; on extermina tous ſes amis, toutes ſes liaiſons, & en particulier un grand nombre d'affranchis du palais; & leurs corps outragés en mille manières, traînés avec des crocs dans les rues, furent jettés dans les égoûts.

CLÉANOR, *Cleanor*, (*a*) Κλεάνωρ. Il y avoit deux officiers de ce nom dans l'armée des dix mille Grecs. L'un étoit d'Orchomène & l'autre d'Arcadie. Xénophon fait mention de ces deux officiers.

CLÉANTHE, *Cleanthes*, (*b*) Κλεάνθης, philoſophe Stoïcien, fils de Phanias, naquit à Aſſus dans la Troade. Il floriſſoit environ 240 ans avant l'Ére Chrétienne. Il s'adonna d'abord à l'athlétique; mais, dans un voyage qu'il fit à Athènes, il ſe mit au nombre des diſciples de Zénon, & s'appliqua entièrement à la philoſophie. La grande aſſiduité qu'il avoit au travail, lui fit donner le nom d'Hercule.

Il n'avoit que quatre dragmes ou environ quinze ſols, quand il entra à Athènes. Il s'y rendit fort recommandable par la patience courageuſe avec laquelle il ſoûtenoit les plus durs & les plus pénibles travaux. Il paſſoit la nuit preſqu'entière à puiſer de l'eau pour un jardinier, afin d'avoir de quoi vivre, & de pouvoir s'appliquer à l'étude de la philoſophie pendant le jour. Cité devant les juges de l'Aréopage, pour rendre compte, ſelon que l'ordonnoit une loi de Solon, de quoi il vivoit, il produiſit en témoignage le jardinier, & ſans doute ſes propres mains endurcies par le travail, & pleines de calloſités. Selon quelques-uns, il produiſit auſſi une femme, dont il paîtriſſoit le pain. Sur la déclaration de ces deux témoins, il fut renvoyé abſous. Les juges, ravis en admiration, ordonnerent qu'on lui fournît du tréſor public, dix mines, c'eſt-à-dire, ſix cens livres. Zénon lui défendit de les accepter; tant la pauvreté étoit en honneur parmi ces Philoſophes.

On dit que Cléanthe écrivoit ſur des tuiles & ſur des os de bœufs, ce qu'il avoit appris de Zénon, parce qu'il n'avoit point d'argent pour acheter des tablettes. Cléanthe ſuccéda à Zénon, & eut pour diſciples le roi Antigo-

(*a*) Xenoph. pag. 383, 398.

(*b*) Strab. p. 610. Suid. T. I. p. 1467. Cicer. Acad. Queſt. L. IV. c. 126. de Finib. Bon. & Mal. L. II. c. 69. L. IV. c. 7. Roll. Hiſt. Anc. T. VI. pap. 445, 446. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. IX. pag. 3. T. X. p. 80. T. XVIII. p. 109.

nus,

nus, & Chryſippe qui fut ſon ſucceſſeur. Il étoit déjà fort âgé, lorſque ſa gencive s'enfla & ſe pourrit; il fut deux jours ſans manger, par ordonnance des médecins, ce qui lui rendit la ſanté; de ſorte qu'il auroit pu reprendre ſa première manière de vivre. Mais, il ne voulut plus prendre de nourriture, diſant qu'il avoit achevé ſa carrière, & il ſe laiſſa mourir de faim à l'âge de ſoixante-dix ans.

Diogène Laërce cite pluſieurs Ouvrages, que Cléanthe avoit compoſés, dont nous avons encore quelques lambeaux dans Stobée & dans les Stromates de Saint Clément d'Alexandrie.

Cléanthe avoit naturellement l'eſprit peſant & tardif; mais, il ſurmonta ce défaut par une application opiniâtre au travail. L'éloquence n'étoit pas ſon talent. Il s'aviſa pourtant de compoſer une rhétorique, auſſi-bien que Chryſippe; mais, l'un & l'autre avec ſi peu de ſuccès, que ſi l'on en croit Cicéron, bon juge certainement en cette matière, ces ouvrages n'étoient propres qu'à rendre un homme muet.

On range Cléanthe au nombre des Philoſophes qui prétendoient que le feu, devenu plus fort, ſubjugueroit un jour les autres élémens; que l'univers ſeroit conſumé, & que de ſes cendres pour ainſi dire, il en renaîtroit un autre qui lui ſeroit entièrement ſemblable.

CLÉANTHE, *Cleanthes*, (*a*) Κλέανθης, affranchi de Caton d'Utique, s'étoit rendu habile dans la médecine.

CLÉANTHIS, *Cleanthis*, (*b*) Κλεανθίς, fille d'Ariſténete, fut mariée au fils du banquier Eucrite. Le repas, donné à l'occaſion de ce mariage, eſt le banquet de Lucien, appellé auſſi *les Lapithes*. Pendant qu'on étoit à table, le cynique Alcidamas, ayant demandé le nom de la mariée, & s'étant fait faire ſilence, tourna la vue du côté des femmes, & dit: *Je bois à toi, Cléanthis, au nom d'Hercule notre patron;* & comme tout le monde ſe fut pris à rire: *Quelle impertinence*, dit il, *de ſe moquer de ce que j'ai bu à elle, au nom d'Hercule? Si elle ne me fait raiſon, & ne prend le verre de ma main, elle ne fera pas un enfant robuſte & vigoureux comme moi, tant de corps que d'eſprit.*

CLÉARATUS, *Clearatus*, Κλεάρατος, (*c*) officier dans l'armée des dix mille Grecs, fut tué dans une expédition qu'il s'étoit aviſé de faire de ſon chef, & cela contre toute juſtice.

CLÉARESTE, *Clereſtus*, Κλεάρεστος (*d*) fameux Athlete, qui fut vainqueur au pentathle. Cette victoire lui mérita l'honneur d'une ſtatue à Olympie.

CLÉARQUE, *Clearchus*, Κλέαρχος, (*e*) célebre capitaine

(*a*) Plut. T. I. p. 793.
(*b*) Lucian. T. II. p. 846, 854.
(*c*) Xenoph. p. 364.
(*d*) Pauſ. p. 374.
(*e*) Diod. Sicul. pag. 357, 366, 384, 401. *& ſeq.* Plut. T. I. p. 1014. *& ſeq.* Xenoph. p. 244. *& ſeq.* Roll. Hiſt. Anc. T. II. p. 556. *& ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. XIV. p. 274. *& ſuiv.*

Lacédémonien, fils de Ramphius. Il étoit habile, expérimenté, & plein de courage. L'an 406 avant l'Ére Chrétienne, Callicratidès ſur le point de livrer une bataille, où, ſelon la prédiction des devins, il devoit perdre la vie : *Je nomme dès à préſent*, dit-il, *pour prendre ma place au moment que je ſerai tué, Cléarque, homme connu de tout le monde, pour très-expérimenté dans la guerre.*

Trois ans après, les Byzantins, diviſés entr'eux, & ne pouvant terminer leurs querelles inteſtines, demanderent un chef à Lacédémone. Les Spartiates leur envoyerent Cléarque. Dès qu'on eut dépoſé toute l'autorité entre ſes mains, il ſe fit une garde de Soudoyés, & changea en tyrannie la fonction de chef & d'arbitre qu'on lui avoit confiée. Il commença par faire égorger tous les Magiſtrats aſſemblés par ſon ordre, ſous le prétexte d'un feſtin de religion. La ville ſe trouvant par-là ſans aucune forme de gouvernement ni de police, il fit étrangler avec de groſſes cordes trente des plus conſidérables, & s'appropria leurs biens. Il choiſit les plus riches dans tout le reſte ; & leur imputant des crimes imaginaires, il condamna les uns à la mort, & les autres au banniſſement. Se voyant bien des tréſors par cette voie, il augmenta ſa garde & affermit ſon autorité. Cependant, le bruit de ſes cruautés & du pouvoir tyrannique qu'il exerçoit, s'étant bien-tôt répandu, les Lacédémoniens les premiers lui envoyerent des députés pour lui conſeiller de ſe démettre lui-même ; mais, comme il ne ſe rendit pas à cette propoſition, on fit marcher contre lui des troupes, à la tête deſquelles on mit Panthoïdas.

Dès que Cléarque en eut la nouvelle, il ſe retira avec ſon eſcorte à Sélymbrie, qui étoit auſſi ſous ſa domination. Il ne doutoit pas que Byzance, qu'il avoit ſi indignement traitée, ne ſe joignît aux Lacédémoniens pour le perdre. C'eſt pour cela que Sélymbrie lui paroiſſant une place plus forte, il s'y étoit tranſporté avec ſes troupes & ſon argent. Dès qu'il ſçut que les Lacédémoniens approchoient, il alla au-devant d'eux juſqu'à un endroit nommé le Paſſage, où il livra le combat à Panthoïdas. Le ſuccès en fut incertain quelque tems ; mais, enfin, la valeur des Lacédémoniens l'emporta, & l'eſcorte du tyran fut taillée en pièces. Cléarque, avec le peu d'hommes qui lui reſtoient, ſe ſauva dans Sélymbrie, où il fut aſſiégé. Mais, s'y voyant bien-tôt en danger, il en ſortit la nuit, & s'enfuit par mer dans l'Ionie. Là s'étant attaché à Cyrus le jeune, frere d'Artaxerxe, il parvint à avoir le commandement de ſon armée ; car, Cyrus nommé chef des Satrapes maritimes, & qui étoit plein de courage & d'ambition, ſongeoit à porter la guerre à ſon frere. Ainſi, trouvant dans Cléarque toute la hardieſſe qui lui convenoit, il lui confia de groſſes ſommes pour lever le plus qu'il pourroit de ſoldats étrangers ; & il crut avec raiſon avoir rencontré

en lui un homme très-propre à le ſeconder dans ſes entrepriſes.

Cléarque employa mille Dariques à lever des troupes, & fit d'abord la guerre aux Thraces, qui habitoient l'Helleſpont. Il alla enſuite joindre Cyrus, qui ne tarda pas à ſe mettre en chemin pour marcher contre ſon frere. Quand on fut arrivé à Tarſe, les Grecs refuſerent de paſſer outre, ſe doutant bien qu'on les menoit contre le Roi, & criant hautement qu'ils ne s'étoient point enrôlés à cette condition. Cléarque, qui les commandoit, eut beſoin de toute ſon adreſſe & de toute ſon habileté pour étouffer ce mouvement dans ſa naiſſance. Il avoit d'abord voulu employer la voie de l'autorité & de la force, qui lui avoit fort mal réuſſi. Il ceſſa de s'oppoſer de front à leur deſſein, il parut même entrer dans leurs vues, & les appuier de ſon approbation & de ſon crédit. Il déclara ouvertement qu'il ne ſe ſépareroit point d'eux, & leur conſeilla de députer vers le Prince, pour ſçavoir de lui-même contre qui il prétendoit les mener, afin de le ſuivre volontairement ſi le parti leur plaiſoit; ſinon de lui demander la permiſſion de ſe retirer. Par ce détour adroit, il appaiſa le tumulte, & ramena les eſprits. Il fut député lui-même avec quelques officiers. Cyrus, qu'il avoit averti de tout ſecrétement, répondit qu'il vouloit aller combattre Abrocomas ſon ennemi, qui étoit à douze journées de là ſur l'Euphrate. Quand on leur eut rapporté cette réponſe, quoiqu'ils viſſent bien où on les menoit, ils réſolurent de marcher, & demanderent ſeulement qu'on augmentât leur paye. Cyrus, au lieu d'un Darique qu'il donnoit par mois à chaque ſoldat, leur en promit un & demi.

La bataille ſe donna à Cunaxa, & Cyrus y perdit la vie. Quand Cléarque vit le centre & les aîles de l'armée en déſordre, il ſe diſpoſa à la retraite, ne voulant point attirer ſur les Grecs toute l'armée des Barbares qui pouvoit les exterminer. Cependant, les troupes du Roi ayant diſſipé tout ce qui s'oppoſoit à elles, pillerent d'abord la tente de Cyrus; & la nuit étant venue, elles ſe jetterent en foule ſur les Grecs. Ceux-ci les reçurent avec tant de courage, que les Barbares eux-mêmes ne réſiſterent que peu de tems; & ſurmontés par la valeur & par l'expérience des Grecs, ils furent mis eux-mêmes en fuite; de ſorte que les troupes de Cléarque qui les pourſuivoient, en ayant tué encore un grand nombre, & ſe retirant avant qu'il fût jour, dreſſerent un trophée, & furent rentrées dans leur camp dès la ſeconde veille de la nuit.

Le lendemain, Cléarque reconduiſit les Grecs dans ſa premiere retraite, où tous les autres alliés s'étant rendus, ils délibérerent enſemble, s'ils ſe rapprocheroient de la mer, pour retourner dans leur patrie. Ils convinrent d'abord de ne point reprendre la route qu'ils avoient tenue en venant, d'autant plus qu'une partie de cette route étant extrêmement déſerte, & l'autre occupée par les

ennemis, ils auroient beaucoup de peine à y trouver leur subsistance. Ils résolurent donc de gagner la Paphlagonie, au nord de l'Asie mineure, & ils se mirent aussi-tôt en marche, mais à petites journées, comme ayant besoin de chercher en même tems des vivres. Cependant, Artaxerxe ayant appris que ses ennemis se retiroient, & prenant leur retraite pour une fuite, se mit incessamment à leur queue avec un grand nombre de troupes; & comme ils n'alloient pas vîte, il les eut bientôt atteints, & se trouva dès-là première nuit auprès de leur camp. Dès qu'il apperçut à la pointe du jour que les Grecs se rangeoient en bataille, il leur envoya des députés, par lesquels il leur fit dire, avant toutes choses, qu'il leur donnoit trois jours de trève. Dans cet intervalle, il consentit lui-même de leur livrer un passage sûr à travers ses provinces, de leur donner des guides pour les conduire jusqu'à la mer, & de leur faciliter l'achat des provisions dont ils auroient besoin sur la route. Il assura en particulier tous les soldats de Cléarque & d'Aridée, qu'il ne leur feroit fait aucun tort là-dessus. Les uns & les autres reprirent leur marche, & Artaxerxe ramena à Babylone, l'armée qui l'avoit accompagné.

Cependant, ce Prince voyoit avec peine les Grecs retourner dans leur patrie. Tissapherne, qui s'en apperçut aisément, lui proposa de les faire tous périr, s'il lui donnoit des forces considérables pour l'exécution de ce dessein. Le Roi reçut avec plaisir cette proposition, & lui permit de choisir dans tout le corps de sa milice, ceux qu'il jugeroit les plus capables d'exécuter cette entreprise. Dès que Tissapherne se fut pourvu de ce secours, il se hâta d'atteindre l'armée des Grecs, & parvint en effet à camper près d'eux. De-là il envoya inviter Cléarque à venir jusques dans sa tente, accompagné de tous les officiers ses camarades, parce qu'il avoit à leur faire part de quelque chose qui concernoit l'intérêt commun. Cléarque accepta cette offre, & fut suivi, outre ses officiers, de deux cens hommes qui voulurent l'escorter, & qu'on admit dans le camp des Perses comme une garde légitime. Tissapherne reçut dans sa tente les officiers; mais, tout le reste demeura au dehors. Au bout de quelque tems, Tissapherne ayant fait élever au-dessus de sa tente par le dedans, un étendard rouge comme signal, il fit saisir les officiers Grecs, pendant qu'on égorgeoit au dehors, par son ordre, l'escorte qui les attendoit, & qu'on assassinoit de même les autres soldats, qui, sur la foi publique, s'étoient répandus dans le marché, pour y faire leurs provisions. Il n'en échappa qu'un seul qui alla porter au camp la nouvelle de cette trahison. Cléarque fut mené, avec les autres officiers, vers le Roi, qui leur fit trancher la tête.

Ctésias, au rapport de Plutarque, écrit que Cléarque, après qu'il eut été arrêté, le pria de lui faire recouvrer un peigne; que

l'ayant obtenu, & s'en étant peigné, il y prit tant de plaiſir, que pour lui marquer ſa reconnoiſſance, il lui donna ſon anneau, afin que s'il alloit un jour à Lacédémone, cet anneau lui ſervît auprès de ſes amis & de ſes parens, de ſigne & de gage de l'amitié qu'il avoit eue pour lui; & que ſur la pierre de cet anneau étoit gravée une danſe de Caryatides. Il ajoûte que tous les vivres qu'on envoyoit à Cléarque, étoient enlevés par les autres priſonniers Grecs, qui n'en faiſoient qu'une très-petite part à Cléarque; que lui Ctéſias remédia à cela, en faiſant enſorte qu'on en envoyât une plus grande quantité à Cléarque, & qu'on en donnât d'autres en particulier aux autres priſonniers Grecs; qu'il lui rendit ce ſervice, & lui fournit ces vivres du conſentement & par la faveur même de Paryſatis; & que comme il envoyoit tous les jours à Cléarque, parmi ces proviſions, un jambon, Cléarque lui inſinua & le pria inſtamment de cacher dans un jambon un petit poignard, & de le lui envoyer, afin de ne pas laiſſer ſa vie à la diſcrétion & à la cruauté du Roi; mais que craignant ce Prince, il avoit refuſé de le faire. Il dit encore que le Roi accorda la grace de Cléarque aux preſſantes prières de la reine ſa mere, & qu'il promit avec ſerment qu'il ne le feroit pas mourir; mais que dans la ſuite, à la perſuaſion de Statira, il fit mourir tous les priſonniers, excepté Menon.

Il eſt évident, dit Plutarque, que cet Hiſtorien invente tout ce récit, comme une fable de tragédie, pour faire honneur à la mémoire de Cléarque, puiſqu'il ajoûte même que tous les officiers Grecs qu'on mit à mort, furent déchirés par les chiens & par les oiſeaux; mais qu'un furieux tourbillon de vent s'étant levé, porta ſur le corps de Cléarque un très-grand monceau de ſable, dont il lui fit un tombeau; qu'autour de ce tombeau il crut quelques palmiers, qui en très-peu de tems formerent un bois admirable, qui ombragea ce tombeau, de ſorte que le Roi, frappé de ce miracle, ſe repentit véritablement d'avoir fait mourir Cléarque, qui étoit ſi aimé des dieux.

PORTRAIT DE CLÉARQUE.

Cléarque, ſelon Xénophon, étoit brave, hardi, intrépide, & propre à former de grandes entrepriſes. En lui le courage n'étoit point téméraire; mais conduit par la prudence, & au milieu du plus grand danger, il conſervoit tout ſon ſang-froid. Il aimoit les troupes, & ne les laiſſoit manquer de rien. Il ſçavoit ſe faire obéir, mais par la crainte. Il avoit la mine ſévère, la parole rude, le châtiment prompt & rigoureux; il s'abandonnoit quelquefois à la colère, mais revenoit bientôt à lui. Il puniſſoit toujours avec juſtice. Sa grande maxime étoit qu'on ne ſçauroit rien faire d'une armée ſans une ſévère diſcipline; & c'eſt de lui qu'on tient ce mot, *qu'un ſoldat doit plus craindre ſon général que les ennemis.* Les ſoldats eſtimoient ſon courage, & ren-

doient juſtice à ſon mérite ; mais, ils redoutoient ſon humeur, & n'aimoient point à ſervir ſous lui. En un mot, dit Xénophon, les troupes le craignoient comme des écoliers craignent un ſévère pédagogue. On pourroit dire de lui ce que dit Tacite, que par une ſévérité outrée, il gâtoit même ce qu'il faiſoit de bien d'ailleurs.

CLÉARQUE, *Clearchus*, (*a*) Κλέαρχος, capitaine Macédonien, du tems de Philippe, pere d'Alexandre le Grand. Ce fut un des députés, que Philippe envoya à Thèbes, pour qu'ils s'oppoſaſſent, & répondiſſent à tout ce que les ambaſſadeurs d'Athènes propoſeroient contre ſes intérêts. Démoſthène étoit un de ces derniers.

CLÉARQUE, *Clearchus*, (*b*) Κλέαρχος, natif d'Héraclée, ville du Pont dans l'Aſie mineure, fut le premier qui uſurpa la ſouveraine puiſſance dans ſa patrie. L'amour de la philoſophie lui fit faire un voyage à Athènes, où il étudia ſous Platon ; mais, il quitta ſon école ſur un ſonge, & revint dans ſa patrie, d'où il fut banni par les intrigues de ſes ennemis. Il ſe retira auprès de Mithridate, roi de Cappadoce.

Cependant, le peuple d'Héraclée ayant demandé avec violence l'abolition des dettes & le partage des terres ; & l'affaire ayant été long-tems débattue dans le Sénat, ſans pouvoir être terminée ; enfin, les Nobles, pour réprimer l'impétuoſité d'un peuple, que trop de repos rendoit inſolent, demanderent du ſecours à Timothée, chef des Athéniens, & enſuite à Épaminondas, général des Thébains. Sur le refus de l'un & de l'autre, ils eurent recours à Cléarque. Leurs miſères furent ſi preſſantes, qu'elles les réduiſirent à la néceſſité de rappeller, pour la défenſe de la patrie, celui qu'ils avoient banni de la patrie. Mais, Cléarque, devenu plus ſcélérat par ſon exil, & regardant la diſcorde populaire comme une occaſion propre à uſurper la tyrannie, a d'abord une conférence ſecrete avec Mithridate, ennemi mortel des Héracléens ; & ils font tous deux un traité, par lequel Cléarque promet que dès qu'il ſera reçu dans la ville, il la mettra entre les mains de Mithridate qui, de ſon côté, s'engage à lui en laiſſer le gouvernement. Mais, Cléarque tourna contre Mithridate même, la trahiſon qu'il avoit tramée contre ſa patrie ; car, à peine y fut-il rentré, qu'il prit le moment même, où il devoit la lui livrer pour ſe ſaiſir & de lui & de ſes amis, & ne lui rendit la liberté qu'après qu'il la lui eut vendue bien cherement.

Comme d'allié de Mithridate, il en étoit tout d'un coup devenu l'ennemi ; ainſi par un changement non moins ſoudain, de défenſeur du Sénat, il ſe fit le protecteur

(*a*) Plut. T. I. p. 854.

(*b*) Juſt. L. 16. c. 4, 5. Diod. Sicul. p. 500. Athen. p. 85. Roll. Hiſt. Anc. Tom. IV. p. 14. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. VI. p. 178. Tom. XIV. pag. 279. *& ſuiv.* Tom. XIX. p. 76.

du peuple. Il ne ſe contenta pas de ſoulever la populace contre les Sénateurs, auxquels il devoit ſon autorité, ſon rappel, & le commandement de la forteresſe; il exerça encore ſur eux tout ce que la tyrannie la plus ingénieuſement cruelle ſçauroit inventer de plus déteſtable. Ayant donc fait aſſembler la multitude, il leur dit que bien loin d'appuyer encore la cauſe des Nobles trop longtems & trop durement déchaînés contre le peuple, il étoit tout prêt à s'oppoſer à leurs cruautés, s'ils n'y mettoient bientôt un frein; que s'ils croyoient être aſſez forts pour balancer la puiſſance des Sénateurs, il ſortiroit de ſa patrie avec ſes ſoldats, & s'épargneroit le chagrin de voir les troubles qui la déſoloient; mais que s'ils ſe défioient de leurs propres forces, il offroit les ſiennes à leur vengeance; qu'ainſi c'étoit à eux de décider s'il leur ſeroit plus avantageux qu'il partît, ou qu'il demeurât pour joindre ſes armes aux leurs, & qu'il attendoit leurs ordres là-deſſus. La populace, excitée par ce diſcours, lui défere le commandement ſouverain; & ces mêmes hommes, qui ſupportoient impatiemment l'autorité du Sénat, ſe rangent eux, leurs femmes & leurs enfans, ſous le joug d'une domination tyrannique.

Cléarque fit mettre aux fers ſoixante Sénateurs; c'étoit ce qu'il en avoit pû ſaiſir, le reſte lui étant échappé par la fuite. Le peuple triomphoit de voir le Sénat exterminé par le chef même des Sénateurs, & que pas un revers de fortune, celui qu'ils avoient appellé à leur ſecours, fût l'auteur de leur ruine. Cependant, le tyran, ingénieux à rançonner ſes priſonniers, leur fait voir la mort toujours préſente à leurs yeux, afin de leur faire racheter la vie à plus grand prix; & lorſqu'il en a tiré des ſommes immenſes, comme pour les arracher ſecrétement aux menaces du peuple, il les prive lui-même du jour, après les avoir privés de leurs biens.

Enſuite, lorſqu'il eut appris que ceux qui s'étoient enfuis, ſe diſpoſoient à lui faire la guerre, ſoûtenus du ſecours que quelques villes avoient accordé à la pitié qu'on avoit de leurs misères, il mit en liberté tous leurs eſclaves. Et pour accabler de toute ſorte d'afflictions les familles des Nobles, il ordonna, ſur peine de la vie, à leurs femmes & à leurs filles d'épouſer ces nouveaux affranchis, qu'il vouloit par-là rendre plus fideles à ſon ſervice, & plus irréconciliables avec leurs maîtres. Mais, ces dames vertueuſes trouverent une prompte mort plus douce que des noces ſi funeſtes. Ainſi, les unes en prévinrent le jour par une mort précipitée, les autres ſe la donnerent au moment même de leur hyménée, après avoir tué leurs nouveaux époux de leurs propres mains; & par un courage digne de leur vertu & de leur naiſſance, elles ſe déroberent aux inſultes, auxquelles on les réſervoit.

Il ſe donna enſuite un combat. Le tyran victorieux mène comme en triomphe aux yeux du peuple,

les Sénateurs chargés de fers. De retour dans Héraclée, il déploye ſur eux ſa vengeance. Les priſons, les gênes, & les meurtres ſervent indifféremment à ſes fureurs. Il n'y eut point d'endroit dans la ville, qui n'en portât les marques affreuſes. Il joignit la préſomption & l'inſolence à la cruauté. Enivré des faveurs toujours conſtantes de la fortune, il oublie quelquefois qu'il eſt mortel, & quelquefois même il ſe dit fils de Jupiter. Quand il alloit par la ville, il faiſoit porter devant lui un aigle d'or comme une marque de ſon origine. Il ſe paroît d'une robe de pourpre, & d'une couronne d'or, & ſe ſervoit de brodequins pareils à ceux des rois de théatre. Enfin, pour ſe jouer des dieux, non ſeulement par la fable de ſa naiſſance, dont il les faiſoit fauſſement les auteurs, mais encore par des noms qui leur étoient injurieux, il donna à ſon fils celui de Céraunus, c'eſt-à-dire, le foudre.

Deux jeunes hommes des plus qualifiés, indignés des actions du tyran, prirent le généreux deſſein d'affranchir leur patrie par ſa mort. Impatiens de montrer à leurs compatriotes qu'ils ſçavoient mettre en pratique la vertu, à laquelle ils ſe formoient tous les jours dans l'école de Platon, dont ils étoient les diſciples, ils mettent cinquante de leurs parens en embuſcade; & eux, à la manière des gens qui ont quelque différend enſemble, ils vont au palais du tyran, comme pour terminer leur débat devant lui. Ils n'eurent pas de peine à être introduits, parce qu'ils étoient particulierement connus. Tandis que le tyran attentif écoute celui qui parle le premier, il eſt poignardé par l'autre. Mais, la pareſſe de leurs compagnons trop lents à venir à leurs ſecours, fut cauſe qu'ils perdirent eux-mêmes la vie par les mains des gardes de celui à qui ils venoient de la ravir. Il arriva de-là qu'ils eurent à la vérité la gloire de tuer le tyran, mais non pas celle de rendre la liberté à leur patrie. Car, Satyrus, frere de Cléarque, envahit la tyrannie par la même voie; de ſorte qu'Héraclée eut le malheur de gémir encore pendant un grand nombre d'années ſous la domination ſucceſſive de pluſieurs tyrans.

Cléarque perdit la vie à l'âge de cinquante-huit ans, dont il en avoit paſſé douze dans la tyrannie, qui avoit commencé l'an 364 avant J. C. Ce tyran laiſſa deux fils, Timothée & Denys. Selon Diodore de Sicile, Timothée fut le ſecond tyran d'Héraclée, & non pas Satyrus. Mais, il eſt aiſé de concilier Diodore de Sicile avec ceux qui ne penſent pas tout-à-fait comme lui. Ces derniers mettent Satyrus au nombre des tyrans d'Héraclée, parce qu'en effet il gouverna comme tuteur de ſes neveux; & Diodore de Sicile l'omet, parce que la ſouveraine autorité n'étoit qu'un dépôt entre ſes mains.

Cléarque aimoit, & protégeoit les ſciences. Il avoit formé une bibliotheque, qu'il fit ouvrir au public. Cet établiſſement, qui lui rendoit les gens de lettres favora-

bles, empêcha que la Grece ne conçût pour lui toute l'horreur que méritoit la façon tyrannique avec laquelle il gouvernoit ſa patrie.

CLÉARQUE, *Clearchus*, (*a*) Κλέαρχος, fils du précédent, au rapport de Nymphis d'Héraclée, cité par Athénée, fut comme ſon pere, tyran de ſa patrie. Il ſe livra tellement à la bonne chere & à la molleſſe, que devenu d'une groſſeur & d'une graiſſe prodigieuſes, non ſeulement il ne vaquoit plus aux affaires de ſon royaume que par manière d'acquit, mais qu'il falloit lui enfoncer de longues aiguilles dans la chair, pour le tirer du ſommeil léthargique où il étoit continuellement plongé, encore n'en venoit-on pas à bout. On ajoûte que ce prince étoit devenu ſi monſtrueuſement gros, que quand il vouloit donner audience, il ſe mettoit de bout dans un coffre très-profond qui cachoit ſon ventre, & ne laiſſoit paroître que le buſte. Il mourut âgé de cinquante-cinq ans; ſa tyrannie en avoit duré trente-trois.

Une partie de ce que l'on vient de raconter, eſt attribué par Memnon à Denys, pere du Cléarque qui ſuit.

CLÉARQUE, *Clearchus*, (*b*) Κλέαρχος, fils de Denys, & petit-fils de Cléarque, le premier tyran d'Héraclée. Il avoit un frere nommé Zathras. Leur mere ſe nommoit Amaſtris; cette princeſſe, après la mort de Denys, épouſa Lyſimachus. Comme ſes deux fils étoient encore en basâge, Antigonus ſe chargea d'abord de veiller à leurs intérêts; & lorſque d'autres ſoins ne lui permirent plus de continuer l'exercice d'un ſi honorable emploi, il fut remplacé par Lyſimachus.

Quand Cléarque eut atteint l'âge d'homme, il prit en main les rênes du gouvernement. Il ſignala ſon courage dans pluſieurs guerres, ſoit entrepriſes pour ſa propre défenſe, ſoit auxiliaires, particulierement dans une, où combattant avec Lyſimachus contre les Getes, il fut fait priſonnier avec lui. Peu après, Lyſimachus ſe racheta, & par ſes ſoins, Cléarque fut auſſi renvoyé. Lui & ſon frere ſuccéderent donc à leur pere dans la ſouveraineté d'Héraclée; mais, bien loin d'imiter ſa bonté, ils ſe porterent à un parricide qui fait horreur. Leur mere, qui leur avoit donné quelque ſujet de mécontentement aſſez léger, s'embarqua ſur un vaiſſeau, ſous promeſſe de ſûreté; & par la plus noire des trahiſons, ils la firent jetter dans la mer. Lyſimachus, qui étoit pour lors en Macédoine, n'eut pas plutôt appris ce qui s'étoit paſſé, qu'il réſolut de ne pas laiſſer impuni un crime ſi atroce. C'étoit l'homme de ſon tems qui ſçavoit le mieux l'art de feindre & de diſſimuler. Cachant donc ſon deſſein, il s'approcha d'Héraclée avec toutes les apparences d'un

(*a*) Athen. p. 549. Mém. de l'Acad. des Inſc. & Bell. Lett. Tom. XIV. p. 285, 286.

(*b*) Diod. Sicul. pag. 772. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. T. XIV. p. 286. *& ſuiv.*

homme plein d'amitié pour Cléarque & d'affection pour ſes ſujets. Sous ce maſque, il n'eſt ſuſpect à perſonne ; il entre dans Héraclée ; il y eſt bien reçu ; Cléarque croit voir un pere en lui. Mais, Lyſimachus, ſans perdre de tems, fait arrêter les deux princes, & les immole tous deux aux manes d'Amaſtris.

CLÉARQUE, *Clearchus*, (*a*) Κλέαρχος, fils de Nauſiclès, l'un des plus conſidérables citoyens d'Athènes, vivoit vers l'an 318 avant l'Ére Chrétienne.

CLÉARQUE, *Clearchus*, (*b*) Κλέαρχος, naquit à Soli. Ayant pris les leçons d'Ariſtote, il devint un des plus célebres Péripatéticiens. Joſephe aſſure qu'il ne le cédoit en mérite à aucun de cette ſecte.

Il compoſa divers ouvrages ; mais, il ne nous reſte qu'un fragment du traité touchant le ſommeil, conſervé par Joſephe, & copié par Euſebe. Ceux, dont on a conſervé les titres, ſont ceux-ci : un traité de l'éducation ; un autre des vies des Hommes illuſtres, dont on cite juſqu'au cinquième livre, & d'où Aulu-Gelle a tiré ce qu'il dit de Pythagore ; & un troiſième des tactiques ou de l'art militaire. On parle encore d'un ouvrage, qu'on peut regarder comme un art d'aimer, ou comme un recueil de narrations qui roulent toutes ſur l'amour ; & c'eſt de-là qu'Athénée a pris ce qu'il dit des honneurs que Gygès, roi de Lydie, fit à une femme publique qu'il aimoit. Le ſcholiaſte de Lycophron, qui parle auſſi de Cléarque, aſſure d'après lui qu'il y eut trois Hercules, l'Hercule de Briarée, l'Hercule de Tyr, & l'Hercule Grec.

CLÉARQUE, *Clearchus*, (*c*) Κλέαρχος, fameux ſtatuaire de Rhégium, qui avoit été diſciple d'Euchir de Corinthe.

CLÉÉNÉTUS, *Cleænetus*, Κλεαίνετος, (*d*) fils de Cléomédon d'Athènes. Pour faire remettre à ſon pere une amende à laquelle il avoit été condamné, il porta au peuple des lettres de Démétrius en ſa faveur ; & par-là non ſeulement il ſe déshonora lui-même, mais encore il mit toute ſa ville en trouble & en combuſtion. Car, il fit bien décharger ſon pere de cette amende ; mais, en même tems, les Athéniens firent un décret pour ordonner qu'à l'avenir aucun citoyen d'Athènes n'apporteroit des lettres de recommandation de Démétrius.

Ce prince, informé de ce décret, & en étant très-offenſé comme d'une choſe qui lui étoit injurieuſe, fit éclater ſon reſſentiment. Les Athéniens, qui en craignirent les ſuites, annullerent & caſſerent leur décret. Ils firent plus encore ; de tous ceux qui l'avoient conſeillé ou dreſſé, ils en firent mourir les uns, & bannirent les autres ; & non contens

(*a*) Diod. Siciul. p. 662.
(*b*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. V. pag. 246, 248, 380. T. VII. p. 225, 226. T. XIV. pag. 419, 420.
(*c*) Pauſ. p. 350.
(*d*) Plut. T. I. p. 899.

de cette réparation ils firent un autre décret qui portoit, que le peuple d'Athènes ſtatuoit & ordonnoit que tout ce que commanderoit le roi Démétrius, ſeroit tenu pour ſaint envers les dieux, & juſte envers les hommes. Le beau décret !

CLEFS [Les] DE CHYPRE, *Claves Cypri*, Κλεῖδες Κύπρου. (*a*) C'eſt ainſi qu'Hérodote nomme un promontoire de cette iſle. Les Phéniciens deſcendirent un jour ſur ce promontoire, pendant que les Perſes venant de Cilicie, débarquoient à Salamine. *Voyez* Clides.

CLEFS, *Claves*. Voici comment étoient faites les Clefs des Anciens, ſelon Madame Dacier. C'étoit un morceau de fer aſſez long, courbé en faucille, & emmanché ou de bois ou d'ivoire. Après qu'on avoit détaché la courroie qui couvroit letrou de la ſerrure, on faiſoit entrer ce fer dans cette ſerrure, & par ſon moyen on repouſſoit le verrou qui fermoit en-dedans. Madame Dacier dit en avoir vu à peu près de même à la campagne.

CLEIDOMANTIE, *Cleidomantia*, (*b*) ſorte de divination, qui ſe pratiquoit par le moyen des clefs. Ce mot vient de κλεὶς, *clavis*, clef, & de μαντεία *divinatio*, divination.

On ignore quel nombre & quel mouvement de clefs exigeoient les Anciens pour la Cleidomantie, & quel genre de connoiſſance pour l'avenir ils en prétendoient tirer. Delrio, qui a fait des recherches ſur toutes ces matières, ne donne aucune lumière ſur celle-ci pour ce qui concerne l'Antiquité ; il nous apprend ſeulement que cette ſuperſtition a eu lieu dans le Chriſtianiſme, & qu'on la pratiquoit de la ſorte. » Lorſqu'on » vouloit, dit-il, découvrir ſi » une perſonne ſoupçonnée d'un » vol ou de quelqu'autre mau» vaiſe action en étoit coupable, » on prenoit une clef au tour de » laquelle on rouloit un papier, » ſur lequel étoit écrit le nom de » la perſonne ſuſpecte ; enſuite » on lioit cette clef à une Bible, » qu'on donnoit à tenir à une » vierge ; puis on prononçoit » tout bas certaines paroles, en» tre leſquelles étoit le nom de » l'accuſé ; & à ce nom, l'on » voyoit ſenſiblement le papier » ſe remuer. «

CLEIO, *Cleio*, (*c*) étoit un poëte peu favoriſé des biens de la fortune. Juvénal en fait mention dans ſa ſeptième Satyre.

CLÉMENS, *Clemens* (*d*), eſclave d'Agrippa Poſthume. Ayant appris la mort d'Auguſte, il conçut un deſſein qui ne ſe reſſentoit point de la baſſeſſe de ſa condition ; ce fut de paſſer dans l'iſle de Planaſie, d'enlever Agrippa, de gré ou de force ; de le tranſporter en Germanie, & de le mettre à la tête des armées qui

(*a*) Herod. L. V. c. 108.
(*b*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. II. p. 112.
(*c*) Juven. Satyr. 7. v. 7.
(*d*) Tacit. Annal. L. II. c. 39, 40. Crév. Hiſt. des Emp. Tom. I. pag. 371, 372.

y ſervoient. Ce qui l'empêcha d'exécuter ce projet hardi, ce fut la lenteur de la barque dont il ſe ſervit. N'étant donc arrivé dans cette iſle qu'après le meurtre du petit-fils d'Auguſte, qui avoit été ordonné par Tibère, il forma une entrepriſe encore plus haute, & d'un courage plus déterminé. Il vola les cendres de ce jeune prince; & ſe faiſant porter à Coſſe, promontoire d'Étrurie, il ſe cacha dans un lieu à l'écart, où il laiſſa croître ſa barbe & ſes cheveux; & comme il étoit à peu près de l'âge d'Agrippa, & qu'il lui reſſembloit aſſez de viſage & de taille, il fit répandre le bruit que ce prince vivoit encore, par des gens qu'il avoit apoſtés, & qui d'abord diſoient ce ſecret à l'oreille, comme il arrive quand on a lieu de craindre; puis un peu plus ouvertement devant des ignorans, qui apprenoient cette nouvelle avec joie; & enfin, ils en parloient ſans garder aucun ménagement, quand ils rencontroient des eſprits turbulens & avides de nouveautés; & lui-même entroit dans les villes municipales à la brune, prenant la précaution de ne ſe montrer qu'à peu de gens, & de ne pas reſter long-tems dans le même lieu; car, comme il ſçavoit que la vérité s'accrédite, à meſure qu'on l'approfondit, au lieu que la fourberie ne craint rien tant que l'examen & le grand jour, il diſparoiſſoit dès qu'il s'étoit fait entrevoir, ou même échappoit à l'empreſſement des curieux.

Cependant, on débitoit dans toute l'Italie, qu'Agrippa avoit été ſauvé par une protection toute particulière des dieux; on le croyoit à Rome; & déjà il étoit arrivé à Oſtie, où le peuple s'attroupoit au tour de lui; déjà dans la ville capitale il étoit le ſujet de toutes les converſations ſecrètes, lorſque Tibère, incertain s'il devoit employer les armes des ſoldats pour punir ſon eſclave, ou laiſſer tomber de ſoi-même une vaine crédulité, tantôt croyoit qu'il ne devoit rien négliger; & quelquefois qu'il ne falloit pas s'embarraſſer de ſi peu de choſe. Enfin, partagé entre la honte & la crainte, il chargea Saluſtius Criſpus de cette commiſſion. Ce Miniſtre choiſit deux de ſes cliens, (d'autres diſent deux ſoldats), & les chargea d'aller trouver ce fourbe, & de l'aſſurer de ſa part qu'il l'aideroit de ſon crédit & de ſon argent, & qu'il s'expoſeroit à toutes ſortes de périls pour le maintenir. Ils exécuterent ponctuellement ſes ordres, & ayant épié une nuit où il ſe tenoit moins ſur ſes gardes, ils prennent main-forte, ils le chargent de chaînes, lui ferment la bouche, & le traînent à Rome dans le palais de l'empereur. Là, on dit que Tibère lui ayant demandé comment il étoit devenu Agrippa, il lui répondit, comme vous êtes devenu Céſar. Mais, on ne put jamais l'obliger à nommer ſes complices; & l'empereur, n'oſant pas rendre ſa punition publique, le fit tuer dans un coin de ſon palais, & ordonna que ſon corps fût emporté ſecrétement; & quoiqu'un grand

nombre des officiers de la cour, des chevaliers, & même des sénateurs, fussent soupçonnés de l'avoir aidé de leurs biens & de leurs conseils, il ne voulut point permettre que l'on fît aucune recherche.

CLÉMENS, *Clemens*, (*a*) centurion dans l'armée de Pannonie, sous l'empire de Tibère, l'an de J. C. 14. Cette armée s'étant révoltée, Drusus y fut envoyé pour appaiser la sédition. Les soldats chargerent Clémens de se présenter au jeune Prince, & de lui exposer leurs demandes; sçavoir, que leur congé leur fût accordé au bout de seize ans; qu'on leur délivrât leurs récompenses en argent à la fin de leur service; que la paie fût portée à un denier par jour; & que les vétérans ne fussent plus retenus sous le drapeau. Drusus répondit qu'il n'appartenoit qu'au sénat & à son pere, de règler des articles d'une si grande conséquence. Cette réponse ne fit qu'irriter davantage la multitude. Mais, Clémens & quelques-autres officiers qui, par de bonnes voies s'étoient rendus agréables aux troupes, vinrent à bout de les faire rentrer dans le devoir.

CLÉMENS, *Clemens*, (*b*) préfet du prétoire sous l'empire de Caligula, favorisa secrétement la conjuration contre ce Prince; & quand il eut été tué, se déclarant alors assez ouvertement, il ne craignit point de dire aux soldats des cohortes Prétoriennes, que Caligula étoit lui-même l'auteur de sa perte, & que l'on devoit moins en attribuer la cause aux conspirateurs, qu'à la conduite du Prince, qui avoit préparé le piege dans lequel il étoit tombé. Ce Clémens est vraisemblablement le pere de celui qui suit.

CLÉMENS [ARRÉTINUS], *Arretinus Clemens* (*c*), sénateur Romain, allié à la maison de Vespasien, étoit fort agréable au jeune Domitien. Ce fut pour cela que Mucien le revêtit de l'emploi de préfet du prétoire, l'an de J. C. 70, après en avoir dépouillé Arrius Varus. Le pere d'Arrétinus Clémens avoit été revêtu du même emploi sous Caligula; & Mucien alléguoit que les soldats obéiroient volontiers au fils de celui qu'ils avoient autrefois vu à leur tête. Arrétinus Clémens, quoique sénateur, fut donc établi préfet des cohortes Prétoriennes. Il est le premier de son ordre, qui ait possédé cette charge, jusque-là affectée aux chevaliers.

CLÉMENT, *Clemens* (*d*), l'un des coopérateurs de saint Paul, dans l'établissement de l'Évangile, comme l'atteste lui-même cet Apôtre dans son Épître aux Philippiens; & il assure que Clément est du nombre de ceux, dont le nom est écrit au Livre de vie.

La plûpart des Peres & des Interprêts ne doutent point que ce ne soit le même Clément, qui

(*a*) Crév. Hist. des Emp. Tom. I. p. 299. *& suiv.*

(*b*) Crév. Hist. des Emp. Tom. II. p. 77, 88.

(*c*) Tacit. Hist. L. IV. c. 68. Crév. Hist. des Emp. T. III. p. 318.

(*d*) Ad Philipp. Epist. c. 4. v. 3.

ſuccéda à ſaint Pierre, après ſaint Lin & ſaint Clet, dans le gouvernement de l'égliſe de Rome; & l'égliſe ſemble marquer la même choſe, lorſqu'elle fait réciter cet endroit de l'Épître aux Philippiens, dans ſon office, le jour de ſaint Clément. Grotius, au contraire, croit que Clément, dont parle ſaint Paul, étoit un ſimple prêtre de l'égliſe de Philippes.

CLÉMENT, *Clemens*, diſciple de ſaint Pierre, & l'un de ſes ſucceſſeurs au ſouverain Pontificat. Il ſuccéda à Anaclet, vers l'an de J. C. 91, & ce fut ſous ſon gouvernement que Domitien excita la ſeconde perſécution contre l'égliſe. On dit que Clément établit ſept notaires dans Rome, pour recueillir les actes des martyrs, & pour conſerver la mémoire de leurs triomphes. Ce fait eſt tiré du pontificat du pape Damaſe, & ne mérite aucune créance. Sous l'empire de Trajan, il fut envoyé en exil dans la Cherſonnèſe du Pont-Euxin, où par ſes prières Dieu fit ſortir une fontaine, qui délivra pluſieurs Chrétiens exilés avec lui & condamnés aux carrières, de l'incommodité qu'ils avoient d'aller bien loin chercher de l'eau.

Auſidien, envoyé de l'empereur, le fit jetter dans la mer avec une ancre au col, afin que les Chrétiens ne puſſent retirer ſon corps, pour l'honorer, ſelon leur coûtume. Dieu rendit inutile la prévoyance du tyran, & contenta la dévotion des fidèles; car, comme ils prioient Dieu ſur le rivage, la mer ſe retira de trois milles. Ils y entrerent avec aſſurance, & y trouverent un oratoire de marbre blanc, bâti de la main des anges, pour la ſépulture du martyr; ce qui eſt rapporté par Nicéphore, par Grégoire de Tours, & par pluſieurs autres, cités par le cardinal Baronius, qui met le martyre de ce ſaint Pape en l'an 102, au lieu qu'il doit être placé en l'an 100. Les actes du martyre de ſaint Clément, d'où ſaint Grégoire de Tours a tiré ces circonſtances, ſont viſiblement fabuleux, étant remplis d'une multitude de fautes contre la vérité de l'hiſtoire. Il n'eſt pas même certain qu'il ait été martyr, puiſque ſaint Irénée ne lui donne point cette qualité. Cependant, Rufin & le pape Zozime la lui ont donnée au commencement du cinquième ſiècle, & il eſt mis ſous ce titre dans les Martyrologes, au vingt-trois Novembre. Ce ſaint Pape avoit tenu le ſiege neuf ans, ſix mois & ſix jours, & eut pour ſucceſſeur ſaint Évariſte.

Il réſte à faire deux remarques au ſujet de ſaint Clément. La première regarde ſa ſucceſſion au pontificat, & l'autre roule ſur les livres qu'on lui attribue.

Quant à la première, il eſt sûr qu'il ne fut fait pape qu'après Anaclet, ou Clet qui eſt le même, ſucceſſeur de Lin, élevé au pontificat après ſaint Pierre. Quelques Auteurs, comme ſaint Épiphane, & Tertullien dans le ſecond livre des Preſcriptions, diſent pourtant que le même ſaint Pierre avoit déſigné Clément pour lui ſuccéder, mais qu'il ne voulut

recevoir le pontificat qu'après Lin & Clet, qui avoient été les coadjuteurs du premier vicaire de J. C.; ce que Rufin dit auſſi dans ſa Préface des dix livres des Récognitions de ſaint Clément. On tient qu'il en uſa ainſi, ou par humilité, ou de peur que cette nomination ne ſervît d'un exemple pernicieux à la poſtérité.

Pour ſes ouvrages, il y en a pluſieurs ſous ſon nom; on connoît d'abord deux Épîtres aux Corinthiens, dont la première, qui eſt aſſurément de lui, a été donnée au public par un Anglois, nommé Patricius Junius, qui la fit imprimer à Oxford, l'an 1633, ſur un manuſcrit venu d'Alexandrie, où elle eſt à la fin du Nouveau Teſtament. Elle eſt écrite au nom de l'Égliſe Romaine à l'Égliſe de Corinthe, pour appaiſer la diſſenſion qui étoit entre les fidèles de cette dernière Égliſe. C'eſt un des plus beaux monumens de l'antiquité. La plûpart des anciens Auteurs l'ont citée après l'Écriture Sainte. On n'eſt pas également certain que l'autre Lettre ſoit véritablement de ſaint Clément; ce qui fait qu'elle n'a pas tant d'autorité; cependant, on la trouve citée dans les Anciens; & le fragment que nous en avons, fait connoître qu'elle n'eſt pas indigne de ſaint Clément.

Il y a deux autres Lettres de ſaint Clément à ſaint Jacques, dont la fauſſeté ſe découvre, en ce qu'il lui donne des nouvelles de la mort de ſaint Pierre, arrivée long-tems après la ſienne, à moins qu'elles n'euſſent été écrites à quelqu'autre, comme dit le cardinal Bellarmin. Saint Épiphane & ſaint Jérôme alleguent d'autres Lettres circulaires du même Pontife.

Outre ces Lettres, on lui attribue fauſſement huit livres des Conſtitutions des Apôtres, dix livres des Récognitions; les Canons des Apôtres, que ſaint Jean de Damas met après l'Apocalypſe, dans ſon quatrième livre de la Foi Orthodoxe; la diſpute contre Apion, & d'autres encore, dont quelques-uns ont été déclarés apocryphes par le pape Gélaſe, au concile de Rome, parce qu'ils portoient le nom des Apôtres, ou parce qu'ils avoient été falſifiés par les hérétiques, comme le cardinal Baronius le dit des livres des Récognitions, qui avoient été corrompus par les Ébionites, du vivant même de ſaint Clément, & il allégue l'autorité de ſaint Épiphane qui les accuſe de cette falſification. On peut conſulter ſaint Jérôme dans ſon Traité des Écrivains eccléſiaſtiques; les Diſſertations que les Cardinaux Bellarmin & Baronius ont faites au ſujet des Ouvrages de ſaint Clément; le P. Louis Jacob, dans ſon ouvrage qu'il a intitulé *Bibliotheca Pontificia*, où il cite avec aſſez de ſoin tous les Auteurs qui parlent de ce ſaint Pontife; le pere Turrian, dans la défenſe des Canons contre les Centuriateurs de Magdebourg.

CLÉMENT [T. FLAVIUS], *T. Flavius Clemens*, ſurnommé Alexandrin. *Voyez* Flavius.

CLÉOBIS, *Cleobis*, Κλέοβις,

frere de Biton. *Voyez* Biton.

CLÉOBULE, *Cleobulus*, (*a*) Κλεόβουλος, fils d'Evagoras, naquit à Linde, ville de l'isle de Rhodes, ou selon d'autres, en Carie, & mérita d'être mis au nombre des sept Sages de la Grece. Il étoit brave, bien fait, aimoit les sciences, & alla jusqu'en Égypte, pour apprendre la philosophie de ces peuples. Il faisoit aussi des énigmes en vers, aussi bien que Cléobuline sa fille, qui y réussissoit parfaitement. Il haïssoit surtout l'infidélité & l'ingratitude. Il conseilloit de faire du bien à ses amis pour se les conserver, & à ses ennemis pour se les acquérir; & il faisoit consister la vertu dans la haine du vice & dans la fuite de l'injustice. Cléobule mourut âgé de 70 ans, vers la 55e. Olympiade, l'an 560 avant Jesus-Christ.

CLÉOBULE, *Cleobulus*, (*b*) Κλεόβουλος, fils de Glaucus, du bourg d'Acharna dans l'Attique. Eschine en fait mention dans une de ses Harangues.

CLÉOBULE, *Cleobula*, (*c*) Κλεόβουλα, fille d'Orythie & d'Apollon, ou plutôt de Borée, roi d'une partie de la Thrace. Elle fut mariée à Phinée, roi d'une autre partie de la Thrace, & en eut deux fils, Plexippe & Pandion. Cette Princesse fut répudiée depuis par son mari, qui épousa ensuite Idéa, fille de Dardanus. Au lieu de Cléobule, certains lisent Cléopatre.

CLÉOCARES, *Cleocares*, (*d*) lieutenant d'Alexandre le Grand, fut envoyé par ce Prince vers Porus, pour lui déclarer qu'il eût à payer tribut aux Macédoniens, & à venir au devant d'eux à l'entrée de son royaume. Porus répondit qu'il ne manqueroit pas de satisfaire à l'une de ces deux choses, & qu'il iroit recevoir les Macédoniens sur sa frontière, mais que ce seroit les armes à la main.

CLÉOCRATE, *Cleocrates*, Κλεοχράτης, certain personnage, dont il est parlé dans les Lettres d'Eschine à Ctésiphon.

CLÉOCRITE, *Cleocritus*, (*e*) Κλεόκριτος, capitaine Grec, natif de Corinthe, se trouva à la bataille de Platée, l'an 479 avant J. C. Il survint, après cette bataille, une contestation entre les Athéniens & les Lacédémoniens, pour sçavoir auquel des deux peuples on assigneroit le prix de la valeur. Toute l'armée s'étant assemblée pour juger ce différend, Théogiton de Mégare fut d'avis qu'il ne falloit adjuger ce prix de la valeur ni à Athenes, ni à Sparte, mais à une troisième ville, s'ils ne vouloient allumer une guerre civile, plus funeste que la guerre qu'ils venoient de terminer. Après lui, Cléocrite s'étant levé pour parler, personne ne

(*a*) Paus. p. 655. Roll. Hist. Anc. T. II. p. 76.

(*b*) Æsch. Orat. de Fals. Legat. p. 407.

(*c*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XII. pag. 111, 112.

(*d*) Q. Curt. L. VIII. c. 13.

(*e*) Plut. Tom. I. p. 323, 331. Roll. Hist. Anc. T. II. p. 231.

douta

douta qu'il n'allât demander cet honneur pour ſa patrie ; car Corinthe étoit la première ville de la Grece en puiſſance & en dignité après celles d'Athenes & de Sparte. Mais, on fut agréablement trompé, quand on vit que ſon diſcours étoit tout entier à la louange des Platéens, & qu'il conclut que, pour éteindre cette conteſtation ſi dangereuſe, il falloit leur décerner à eux ſeuls ce prix, dont ni les uns ni les autres des contendans ne pourroient être jaloux ni fâchés. Ce diſcours fut reçu de toute l'aſſemblée avec applaudiſſement. Ariſtide ſe rangea le premier à cet avis pour les Athéniens; & après lui, Pauſanias pour les Lacédémoniens.

CLÉOCRITE, *Cleocritus*; (*a*) Κλεόκριτος, héraut des Myſtes, autrement de ceux qui devoient être initiés dans les Myſtères ſacrés à Athenes. Xénophon parle de ce Cléocrite, à qui il donne une voix fort claire.

CLÉOCRITE, *Cleocritus*, (*b*) Κλεόκριτος, perſonnage feint, que Lucien introduit dans ſon Dialogue du paſſage de la Barque. On l'avoit tué pour avoir ſon argent.

CLÉODEME, *Cleodemus*, (*c*) Κλεόδημος, philoſophe Péripatéticien, que Lucien introduit dans ſon Banquet. Il dit qu'on l'appelloit l'Épée & le Poignard, à cauſe de ſon adreſſe à attaquer & à défendre.

Pendant le repas, un beau garçon, en donnant à boire à Cléodeme, ſe mit à ſourire; & lorſqu'il reprit le verre, Cléodeme lui ſerra le doigt, & lui mit dans la main deux pièces d'argent; mais, ſoit qu'il ne les appercût pas, ou autrement, elles tomberent à terre avec quelque bruit; ce qui les fit rougir tous deux. Chacun tourna la tête de ce côté-là; mais, on ne ſçavoit à qui étoit l'argent, car le jeune garçon nioit qu'il fût à lui, & Cléodeme ne faiſoit pas ſemblant de rien; de ſorte que la choſe paſſa doucement, par l'adreſſe du maître du feſtin qui, l'appercevant, invita chacun à boire; & cependant il fit ſigne au garçon de ſe retirer, & en mit un autre à ſa place qui étoit moins dangereux.

Notre Philoſophe avoit corrompu la femme de ſon diſciple Soſtrate. Zénothémis, philoſophe Péripatéticien, avec qui Lucien le met aux priſes, lui en fait des reproches, & lui impute en outre d'avoir donné du poiſon à Criton pour faire mourir ſon pere. Cléodeme, ſans s'amuſer aux paroles, empoigne Zénothémis par la barbe, & l'alloit aſſommer à coups de poing, ſi Ariſténète ne l'eût retenu, & ne ſe fût mis entre deux pour les ſéparer. Quelque tems après, comme ils continuoient encore à ſe harceler, Cléodeme d'un coup de poing, jetta un œil hors de la tête à Zénothémis, & lui arracha le nez. *Voyez* Dinomaque.

CLÉODICE, *Cleodice*, (*d*) Κλεοδίκη, captive Troyenne. On

(*a*) Xenoph. p. 474.
(*b*) Lucian. T. I. p. 435.
(*c*) Lucian. Tom. II. pag. 467, 847. *& ſeq.*
(*d*) Pauſ. p. 659.

la voyoit représentée sur un lit à Delphes.

CLÉODORE, *Cleodora*, (*a*) Κλεοδώρα, nymphe qui eut deux maris, l'un mortel, c'étoit Cléopompe, & l'autre immortel, c'étoit Neptune. Elle fut mere de Parnassus.

CLÉODOXE, *Cleodoxa*, (*b*) l'une des filles de Niobé, au rapport de Tzetzès.

CLÉŒTAS, *Cleœtas*, (*c*) Κλεοίτας, célèbre architecte & statuaire. Ce fut lui qui imagina la barrière d'Olympie; & il s'en sçavoit si bon gré, que dans une inscription qui étoit au bas de sa statue à Athenes, il en tiroit toute sa gloire; car, il faisoit parler ainsi sa statue: *Cléœtas, fils d'Aristoclès, qui a inventé la barrière d'Olympie, est celui qui m'a faite.* On dit pourtant qu'Aristide la perfectionna après lui.

CLÉOFIS, *Cléofis. Voyez* Cléophes.

CLÉOLAUS, *Cleolaus*, (*d*) Κλεόλαος, l'un des principaux de Clitore.

CLÉOLAUS, *Cleolaus*, (*e*) Κλεόλαος, l'un des interlocuteurs du Dialogue de Lucien, intitulé *Philopatris*.

CLÉOMBROTE, *Cleombrotus*, Κλεόμβροτος, (*f*) fils d'Anaxandride, roi de Sparte, eut deux freres, Cléomene I, & Léonidas. Celui-ci fut tué aux Thermopyles; & dès qu'on eut appris la nouvelle de sa mort, Cléombrote marcha à la tête des Grecs, qui s'étoient assemblés de toutes les villes, pour empêcher les Perses de passer l'isthme de Corinthe. Mais, le soleil étant venu à s'éclipser & à perdre totalement sa lumière, pendant qu'on travailloit à fortifier cet Isthme, il ramena son armée, & mourut peu de tems après. Il fut pere de Pausanias, ce célèbre général qui défit Mardonius à la bataille de Platée, vers l'an 479 avant J. C.

CLÉOMBROTE I, *Cleombrotus*, Κλεόμβροτος, (*g*) fils de Pausanias II, étoit encore en bas âge lorsque son pere fut exilé. On le mit, ainsi qu'Agésipolis son frere, sous la tutele d'Aristomaque leur proche parent. Agésipolis étant mort sans enfant, Cléombrote lui succéda au royaume de Sparte.

Ce Prince marcha deux fois contre les Thébains. La seconde fois, il prit son chemin par Ambryssse, ville de la Phocide; & après avoir passé sur le ventre à Chéréas qui gardoit le passage de ce côté-là avec quelques troupes, il vint camper à Leuctres dans la Béotie. Là, Cléombrote & son armée eurent un présage du malheur qui les attendoit. C'étoit la coûtume des rois de Sparte, quand ils alloient à la guerre, de

(*a*) Paus. p. 619.
(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 107.
(*c*) Paus. p. 382, 383.
(*d*) Paus. p. 498.
(*e*) Lucian. T. II. p. 1011, 1012.
(*f*) Herod. L. VIII. c. 71. L. X. c. 10.
(*g*) Xenoph. p. 577. *& seq.* Plut. T. I. p. 284, 288, 289, 609. *& seq.* Paus. pag. 23, 167, 168, 561, 562. Diod. Sicul. p. 469, 484. *& seq.* Roll. Hist. Anc. T. III. p. 355. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XIV. p. 118, 119.

mener avec eux un troupeau de moutons, afin d'avoir toujours des victimes toutes prêtes pour les ſacrifices, ſur tout lorſqu'ils imploroient le ſecours du ciel, avant que de livrer bataille. A la tête du troupeau marchoient des chevres, qui en étoient comme les guides. Il arriva que des loups, s'étant jettés ſur le troupeau, épargnerent les moutons & mangerent les chevres. D'ailleurs, les Lacédémoniens irriterent les Dieux, par l'attentat qu'ils commirent contre les filles de Scédaſus, un des habitans du lieu.

Les Thébains avoient à leur tête le célèbre Épaminondas. L'action commença par la cavalerie. Comme celle des Thébains étoit mieux montée & plus aguerrie que celle de Lacédémone, celle-ci ne fut pas long-tems ſans être rompue & renverſée ſur ſon infanterie, qu'elle commença à mettre en confuſion. Épaminondas ſuivant de près ſa cavalerie, marche à grands pas contre Cléombrote, & tombe ſur ſa phalange avec tout le poids de ſon épais bataillon. Celui-ci, pour faire diverſion, détache un corps de troupes, auquel il donne ordre de prendre Épaminondas en flanc, & de l'envelopper. Pélopidas s'appercevant de ce mouvement, s'avance avec une viteſſe & une hardieſſe incroyables, à la tête du bataillon pour prévenir l'ennemi, prend Cléombrote lui-même en flanc; & par cette attaque bruſque & inopinée le met en déſordre. Le combat fut très-rude & très-opiniâtre; & pendant que Cléombrote put agir, la victoire demeura douteuſe, & balança long-tems entre les deux partis. Quand il fut tombé mort de ſes bleſſures, les Thébains pour achever leur victoire, les Lacédémoniens pour n'avoir pas la honte d'avoir abandonné le corps de leur roi, firent de nouveaux efforts de part & d'autre, & le carnage fut plus grand. Ceux-ci ſe battirent avec tant de fureur autour du corps, qu'enfin ils vinrent à bout de l'emporter. Animés par ce glorieux avantage, ils vouloient revenir à la charge, & l'auroient peut-être fait avec ſuccès, ſi les alliés avoient ſecondé leur ardeur. Cette bataille ſe donna l'an 371 avant J. C.

Cléombrote avoit eu deux fils, Agéſipolis & Cléomene. Le premier lui ſuccéda ſous le nom d'Agéſipolis II.

CLÉOMBROTE II, *Cleombrotus*, Κλεόμβροτος (*a*), épouſa Chélonide, fille de Léonidas, roi de Sparte. Ce dernier, par les artifices de Lyſandre, fut obligé de deſcendre du trône; & Cléombrote, quoique ſon gendre, ne rougit pas d'y monter en ſa place, après avoir contribué à ſa ruine. Léonidas fut rétabli peu d'années après; & comme il étoit ſur tout fort irrité contre ſon gendre, il alla le trouver dans le temple de Minerve où il s'étoit ré-

(*a*) Plut. T. I. pag. 800. *& ſeq.* Pauſ. p. 169. Roll. Hiſt. Anc. Tom. IV. pag. 301. *& ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. XIV. p. 82.

fugie. Il lui reprocha avec de grands emportemens, qu'étant ſon gendre, il s'étoit élevé contre lui, qu'il lui avoit ôté le royaume, & qu'il l'avoit chaſſé de ſa patrie.

Cléombrote n'avoit rien à répondre à ces reproches; mais, il ſe tenoit là aſſis dans un profond ſilence, & avec une contenance qui marquoit ſon embarras. Sa femme, Chélonide, fille de Léonidas, avoit d'abord embraſſé le parti de ſon pere ſi injuſtement traité. Mais alors, changeant comme la fortune, on la vit aſſiſe auprès de ſon mari, ſuppliante comme lui, & le tenant tendrement embraſſé, avec ſes deux enfans à ſes pieds, l'un d'un côté, l'autre de l'autre.

Léonidas, après avoir parlé un moment avec ſes amis, ordonna à Cléombrote de ſe lever & de ſortir promptement de Sparte. En même tems, il pria inſtamment ſa fille de demeurer & de ne pas l'abandonner, après la marque de tendreſſe qu'il venoit de lui donner, en lui accordant cette faveur inſigne, le ſalut de ſon mari; mais il ne put la perſuader. Et dès que ſon mari ſe fut relevé, elle lui remit l'un de ſes enfans entre les bras, prit l'autre entre les ſiens; & après avoir fait ſa priere à la Déeſſe & adoré ſon autel, elle alla en exil avec lui; de ſorte que, ſi Cléombrote n'eût eu le cœur entiérement corrompu par la vaine gloire & par cette ambition démeſurée de régner, il auroit trouvé que l'exil avec une compagne ſi vertueuſe, étoit pour lui un bonheur préférable à la royauté.

CLÉOMEDE, *Cleomedes*, Κλεομήδης (*a*), fameux Athlete d'Aſtypalée. On dit qu'en la 72e. Olympiade, luttant contre Iccus de la ville d'Épidaure, il le tua, & que pour cela, ayant été condamné par les directeurs des jeux à perdre le prix qu'il avoit gagné, il en conçut un tel chagrin qu'il en eut l'eſprit aliéné. Enſuite de retour à Aſtypalée, étant entré dans une école où il y avoit près de ſoixante enfans, il ébranla ſi fort un pilier qui ſoutenoit le plancher, que ce plancher tomba ſur ces enfans & les écraſa. Cléomede, pourſuivi à coups de pierre par les habitans, ſe réfugia dans un temple de Minerve, & ſe cacha dans un grand coffre qui, par hazard ſe trouva là. Ceux d'Aſtypalée voulurent ouvrir ce coffre, & ne ſçurent en venir à bout. L'ayant mis en pièces, & n'ayant point trouvé Cléomede, ils envoyerent conſulter l'oracle de Delphes pour ſçavoir ce qu'il étoit devenu. La Pythie leur répondit par deux vers, dont le ſens étoit que Cléomede d'Aſtypalée, le dernier des héros, jouiſſoit du ſéjour des bienheureux, & qu'ils devoient le mettre au nombre des immortels. C'eſt pourquoi, dans la ſuite, ceux d'Aſtypalée l'honorerent comme un héros. Le plaiſant héros, qu'un fou, qui fait périr un

(*a*) Plut. T. I. p. 35. Pauſ. p. 360, 361.

grand nombre d'enfans !

CLÉOMEDE, *Cleomedes*, Κλεομήδης, (*a*) l'un des trente tyrans, que Lyſandre Lacédémonien établit pour gouverner l'État d'Athenes, après avoir pris cette ville. Il fut chaſſé par Thraſibule, & ſe ſauva avec ceux de ſes collègues qui échapperent à ce brave Athénien, la quatrième année de la 94e. Olympiade, 401 ans avant J. C.

CLÉOMEDE, *Cleomedes*, Κλεομήδης, (*b*) l'un de ces braves officiers qui ſeconderent ſi bien Lyſandre à Ægos Potamos. Il étoit de Samos, ſelon Pauſanias.

CLÉOMÉDON, *Cleomedon*, Κλεομέδων, (*c*) fut député vers les Achéens par Philippe, roi de Macédoine. L'objet de cette députation étoit d'engager ce peuple à ſe déclarer pour les Macédoniens contre les Romains.

CLÉOMÉDON, *Cleomedon*, Κλεομέδων, pere de Cléénétus. *Voyez* Cléénétus.

CLÉOMÉDON, *Cleomedon*, Κλεομέδων, (*d*) fils d'un certain Cléon, dont Démoſthene fait mention dans une de ſes harangues.

CLÉOMENE I, *Cleomenes*, Κλεομένης, (*e*) fils d'Anaxandridès, roi de Sparte, ſuccéda à ſon pere l'an 557 avant l'Ere Chrétienne.

Il ne fut pas plutôt ſur le trône, qu'il leva une groſſe armée; compoſée de Lacédémoniens & de leurs alliés, & entra dans l'Argolide. Les Argiens de leur côté marcherent à lui en ordre de bataille; mais ils furent défaits; cinq mille d'entr'eux ſe réfugierent dans un bois voiſin conſacré à Argus, fils de Niobé. Cléomene qui, ſouvent devenoit furieux & ne ſe poſſédoit plus, commanda aux Ilotes d'y mettre le feu; de ſorte que ce bois ſacré fut brûlé avec ces miſérables qui imploroient en vain la clémence du vainqueur. De là, il mena ſon armée triomphante à Athenes, délivra les Athéniens de la domination tyrannique des enfans de Piſiſtrate; & par de ſi beaux commencemens, rendit ſon nom & celui des Lacédémoniens célèbres dans toute la Grèce. Mais quelque tems après, par complaiſance pour un certain Athénien nommé Iſagoras, il ſe mit en tête de le faire roi d'Athenes. Les Athéniens, indignés d'un pareil deſſein, prirent les armes pour défendre leur liberté; & Cléomene déchu de ſon eſpérance, ne put faire autre choſe que de ſe venger en ravageant l'Attique, particuliérement un canton nommé l'Orgade, & conſacré aux Divinités, que l'on honore à Éleuſis. Enſuite il paſſa dans l'iſle d'Égine, dont il fit empriſonner les principaux habitans, parce qu'ils favoriſoient les Perſes, & qu'ils

(*a*) Xenoph. p. 461.
(*b*) Pauſ. p. 625.
(*c*) Tit. Liv. L. XXXII. c. 21.
(*d*) Demoſth. Orat. in Bœot. p. 1008. *& ſeq.*
(*e*) Pauſ. pag. 121, 164, 165. Herod. L. III. c. 148. L. V. c. 41. *& ſeq.* L. VI. c. 50. *& ſeq.* L. VII. c. 148. Roll. Hiſt. Anc. T. II. p. 147. *& ſuiv.*

avoient perſuadé à leurs concitoyens de reconnoître Darius, fils d'Hyſtaſpe, pour leur ſouverain, en lui accordant la terre & l'eau.

Pendant qu'il étoit à Égine, Démaratus, roi de Sparte, mais de l'autre famille, le noirciſſoit dans l'eſprit du peuple. Cleomène, piqué de cette infidélité, ne fut pas plutôt de retour, qu'il prit des meſures pour dépouiller Démaratus de la royauté; premièrement, il gagna la Pythie par des libéralités, & l'engagea à ne rien répondre aux Lacédémoniens que ce qu'il lui dicteroit lui-même; puis ayant gagné auſſi Léotychide, parent de Démaratus, & du ſang royal comme lui, il le porta à lui diſputer la couronne. Léotychide ſçut ſe prévaloir d'une parole, qu'Ariſton, pere de Démaratus, avoit laiſſé échapper, lorſqu'au ſujet de la naiſſance de ſon fils, il dit tout haut & fort imprudemment que cet enfant ne pouvoit pas être de lui. Sur ce fondement Léotychide prétendoit que Démaratus étoit bâtard. Cette affaire par ordre des Lacédémoniens, fut portée à Delphes comme toutes les autres. La Pythie répondit tout ce que Cléomène voulut; & Démaratus, ſacrifié à la vengeance de ſon Collégue, perdit injuſtement la couronne. Peu de tems après, Cléomène mourut, ayant tourné ſes propres mains contre lui; car, dans un de ces accès de fureur, auxquels il étoit ſujet, il prit ſon épée & ſe la paſſa au travers du corps. Les Argiens regarderent ce genre de mort comme une juſte punition de la cruauté qu'il avoit exercée contre ces malheureux ſupplians qui s'étoient réfugiés dans le bois ſacré d'Argus.

Cléomène I mourut avant la bataille de Salamine, gagnée par les Grecs contre Xerxès, la première année de la 75.e Olympiade, 480 ans avant J. C.

CLÉOMÈNE II, *Cleomenes*, Κλεομένης, (*a*) fils de Cléombrote, roi de Sparte, ſuccéda environ l'an 370 avant l'Ére Chrétienne, à ſon frere Agéſipolis, dont le regne n'avoit duré qu'un an. Celui de Cléomène II dura bien plus long-tems, puiſqu'il fut de trente-quatre ans. Ce Prince eut deux fils, Acrotate & Cléonyme. Aréus fils du premier, qui étoit mort avant ſon pere Cléomène, fut par le Sénat déclaré ſucceſſeur de ſon ayeul; ce qui cauſa une longue guerre.

CLÉOMÈNE, *Cleomenes*, Κλεομένης, (*b*) Diodore de Sicile, ſous l'an 309 avant Jeſus-Chriſt, écrit que Cléomène, roi des Lacédémoniens, mourut cette année-là après un regne de ſoixante ans & dix mois, & que ſon fils Aréus, qui lui ſuccéda, regna quarante-quatre ans.

La Chronologie de Diodore de Sicile ne paroît pas s'accorder ici avec celle des autres Auteurs.

CLÉOMÈNE III, *Cleomenes*,

(*a*) Diod. Sicul. p. 488. Pauſ. p. 23, 168. Plut. T. I. p. 796.

(*b*) Diod. Sicul. p. 746, 747.

Κλεομένης, (a) fils de Léonidas, roi de Sparte, naquit la quatrième année de la 138.e Olympiade, deux cens cinquante-trois ans avant Jesus-Christ. Sa mere se nommoit Cratésicléa. Léonidas, après avoir livré Agis aux derniers supplices, fit épouser sa femme à son fils Cléomène, qui n'étoit pourtant pas encore en âge d'être marié. Mais, ce jeune Prince n'en eut pas moins d'attachement pour elle, attachement qu'il conçut dès le premier jour de son mariage.

Cléomène avoit beaucoup de grandeur d'ame & une violente passion pour la gloire. La nature avoit mêlé dans son tempérament une pointe & un éguillon de vivacité impétueuse, qui le poussoit avec ardeur à tout ce qui lui paroissoit beau & honnête. Or, il ne trouvoit rien de si beau que de commander à ses citoyens de leur bon gré & de leur propre consentement; mais, il trouvoit aussi qu'il n'étoit pas contraire à la gloire d'un sage gouvernement, d'user de quelque violence pour réduire à ce qui est utile au bien public, le petit nombre d'injustes qui s'y opposent pour leur intérêt particulier.

Il n'étoit point du tout content de l'état où il voyoit Sparte. Tous les citoyens étoient amollis par la fainéantise & par les voluptés. Le Roi même, content de vivre en paix, négligeoit absolument les affaires. Personne n'étant touché du bien public, chaque particulier ne s'occupoit que de ses intérêts & du soin d'enrichir sa maison aux dépens de la ville même. Loin qu'on songeât à faire exercer les jeunes gens, & à les former à la tempérance, à la patience, & à l'égalité, il étoit très-dangereux seulement d'en parler; cela seul ayant été la cause de la mort d'Agis.

On dit que Cléomène encore jeune, avoit entendu quelques discours de Philosophie, dans le tems que Sphérus, qui venoit des bords du Boryssthène, passa à Lacédémone, & s'appliqua avec assez de succès à instruire les jeunes gens. Aussi-tôt après la mort de Léonidas son pere, il lui succéda au royaume de Sparte. Il avoit alors environ dix-sept ans; suivant Pausanias, il se servit d'abord de l'autorité des Éphores pour faire empoisonner le roi Eurydamidas encore enfant, & de l'autre maison des Rois de Sparte.

Quoi qu'il en soit, Cléomène, quoique jeune, vit avec peine qu'il n'avoit que le vain titre de Roi, & que toute l'autorité étoit entre les mains des Éphores, qui abusoient étrangement de leur pouvoir. Il songea dès-lors à changer le gouvernement; & comme il trouvoit peu de personnes disposées à entrer dans ses vues, il crut que la guerre lui en faciliteroit l'exécution, & il travailla

(a) Plut. T. I. p. 795. *& seq.* Paus. pag. 100. *& seq.* Just. L. XXVIII. c. 4. Roll. Hist. Anc. T. IV. p. 310, 311. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. V. pag. 175, 176. T. VIII. p. 120. *& suiv.* T. XIV. p. 81. *& suiv.* T. XV. p. 415.

à commettre ſa ville avec les Achéens, qui heureuſement avoient donné à Sparte quelque ſujet de plainte; car, dès que Léonidas fut mort, Aratus commença à harceler les Arcadiens, pour tâter le courage des Lacédémoniens, & pour faire connoître en même tems qu'il mépriſoit Cléomène comme un homme fort jeune, & qui n'avoit aucune expérience.

Dès que les Éphores furent informés de cet acte d'hoſtilité, ils envoyerent Cléomène s'emparer du temple de Minerve, près de la ville de Belbine. Ce Prince s'en étant ſaiſi & l'ayant fortifié, Aratus n'en fit aucune plainte; mais, il leva ſon camp la nuit, & s'en retourna ſans rien faire, croyant que ſa marche avoit été bien cachée. Mais, le lendemain, Cléomène, en ſe moquant, lui écrivit comme à ſon ami pour lui demander où il menoit ſon armée la nuit dernière. Aratus lui fit réponſe, qu'ayant eu avis qu'il alloit fortifier Belbine, il étoit ſorti avec ſes troupes pour l'en empêcher. Cléomène lui récrivit & lui manda qu'il étoit bien perſuadé de ce qu'il lui diſoit; mais, ajoûta-t-il, je vous prie de m'expliquer, ſi cela ne vous importe pas beaucoup, pourquoi vous faiſiez ſuivre tant de flambeaux & tant d'échelles. A ce trait de moquerie, Aratus ſe prit à rire, & demanda quel ſujet c'étoit que ce jeune homme. Démocrate le Lacédémonien, qui étoit banni de ſon païs, lui répondit que s'il avoit quelque choſe à entreprendre contre les Spartiates, il étoit tems qu'il ſe hâtât avant que les ergots fuſſent venus à ce poulet.

Peu de tems après, Cléomène étant campé dans l'Arcadie avec très-peu de cavalerie & quelques trois cens hommes de pied, les Éphores qui craignoient la guerre, lui envoyerent ordre de revenir. Mais, d'abord après ſon retour à Sparte, Aratus ayant pris la ville de Caphyes, les Éphores firent repartir Cléomène tout auſſi-tôt. Dans ſa marche, il prit la place de Méthydrie d'où il fit des courſes dans tout le païs d'Argos. Les Achéens ſe mirent d'abord en campagne & marcherent contre lui avec vingt mille hommes de pied & mille chevaux, ſous la conduite d'Ariſtomaque. Cléomène les rencontra près de la ville de Pallantium, & leur préſenta la bataille; mais, Aratus, effrayé de cette audace, ne voulut pas que le Général hazardât le combat, & ſe retira chargé d'injures par les Achéens, & mépriſé par les Lacédémoniens qui n'étoient pas en tout cinq mille hommes. Cette retraite enfla tellement le courage à Cléomène, qu'il en étoit tout fier auprès de ſes citoyens, & qu'il les faiſoit reſſouvenir d'un mot de leurs anciens Rois, qui diſoit, que les Lacédémoniens ne demandoient jamais combien les ennemis étoient, mais où ils étoient.

Quelque tems après, ayant marché au ſecours des Éléens, à qui les Achéens faiſoient la guerre, il rencontra près du mont Lycée, les Achéens qui reve-

noient déjà de leur expédition, & tomba ſur eux avec tant de furie, qu'il effraya & mit en déroute toute leur armée, leur tua beaucoup de monde, & fit grand nombre de priſonniers.

Cléomène, de retour à Sparte, ſongea ſérieuſement à l'exécution de ſon grand deſſein. Il eut aſſez de crédit pour faire revenir de Meſſène Archidamus, frere d'Agis, qui, étant de l'autre maiſon royale de Sparte, avoit un droit inconteſtable à la couronne. Il étoit perſuadé que l'autorité des Éphores ſeroit beaucoup plus foible, quand le trône de Sparte ſeroit rempli par ſes deux Rois, qui étant bien unis, pourroient la contrebalancer. Mais, malheureuſement, ceux qui étoient coupables de la mort de ſon frere Agis, trouverent le moyen de l'aſſaſſiner. Cléomène n'en perſiſta pas moins dans la réſolution qu'il avoit formée de changer l'état de Sparte. Il perſuada aux Éphores, à force d'argent, de lui décerner le commandement d'une armée. Il gagna encore pluſieurs autres citoyens, par le moyen de ſa mere Cratéſicléa, qui lui fourniſſoit en abondance tout l'argent qui lui étoit néceſſaire, & qui étoit ravie de ſervir ſon ambition. Car, on dit même que quoiqu'elle ne ſe ſouciât point du tout de ſe remarier, elle épouſa, uniquement pour l'amour de lui, le premier homme de Sparte en réputation & en crédit.

Quelque tems après, Cléomène remporta encore un nouvel avantage ſur les Achéens près de Mégalopolis, où Lyſiade fut tué, pour s'être attaché trop vivement à la pourſuite des Lacédémoniens, qui d'abord avoient été battus. Cette victoire fit un grand honneur au jeune Roi, & augmenta beaucoup ſon crédit. Depuis ce tems-là, il ne conçut plus que de grands deſſeins; & perſuadé que, s'il pouvoit diſpoſer les affaires comme il le prétendoit, il feroit plus facilement la guerre aux Achéens, & les vaincroit avec moins de peine; il repréſenta à Mégiſtone, qui étoit le mari de ſa mere, qu'il falloit ſecouer le joug des Éphores, remettre tous les biens en commun, & par cette égalité relever la grandeur de Sparte, & redonner à leur ville la principauté de toute la Grece, telle que l'avoient eue leurs prédéceſſeurs. Mégiſtone ayant donné les mains à cette propoſition, Cléomène prit encore avec lui deux ou trois de ſes amis.

Il arriva dans ce jour-là, qu'un des Éphores, couchant dans le temple de Paſiphaé, eut un ſonge admirable. Il lui ſembla que dans le lieu où les Éphores tenoient l'audience, il n'y avoit qu'un ſiège, & que les quatre autres étoient ôtés; & que, comme il étoit étonné de ce changement, il entendit une voix, qui, venant du fond du temple, lui dit que cela étoit plus expédient pour Sparte. L'Éphore ayant rapporté le lendemain cette viſion à Cléomène, il en fut d'abord tout troublé, dans la penſée que l'Éphore, ſur quelque ſoupçon qu'il avoit de ſon deſſein, venoit le ſonder, par

ce ſonge fait à plaiſir. Mais, un moment après, voyant que l'Éphore lui diſoit la vérité, il ſe remit; & prenant avec lui tous ceux de ſes citoyens qui lui étoient les plus ſuſpects, comme les plus capables de s'oppoſer à ſon entrepriſe, il ſe ſaiſit des villes d'Héréa & d'Alſéa, qui obéiſſoient aux Achéens, rétablit Orchomène, & alla aſſeoir ſon camp devant Mantinée, où Aratus avoit laiſſé une garniſon. Enfin, il laſſa tellement les Lacédémoniens par ſes longues marches, qu'ils le prierent de les laiſſer dans l'Arcadie prendre quelque repos, ce qu'il fit; & avec ſes ſoldats étrangers, il s'en retourna droit à Sparte.

Chemin faiſant, il communiqua ſon deſſein à ceux qui témoignoient le plus d'affection pour lui, & en qui il avoit le plus de confiance, & s'avança tout à ſon aiſe pour arriver juſtement dans le tems que les Éphores ſeroient à table. Quand il approcha de la ville, il envoya des gens ſûrs, qui entrerent l'épée à la main dans la ſalle où ils ſoupoient, tuerent quatre de ces magiſtrats, & dix de ceux qui avoient pris les armes pour les ſecourir. Agéſilaus, qu'on avoit laiſſé pour mort, ſe ſauva. On ne fit plus de violence à perſonne; & c'en étoit bien aſſez.

Dès le lendemain, Cléomène fit afficher les noms de quatre-vingts citoyens, qui devoient être bannis. Il ôta de la ſalle d'audience tous les ſièges des Éphores, excepté un ſeul où il devoit être aſſis pour rendre la juſtice; & ayant convoqué une aſſemblée du peuple, il y déduiſit les raiſons de la conduite qu'il avoit tenue. Il repréſenta l'abus énorme que les Éphores faiſoient de leur pouvoir, pour anéantir toute autorité légitime, pour chaſſer leurs Rois, ou même pour les faire mourir ſans aucune forme de juſtice, & pour menacer ceux qui déſiroient de revoir dans Sparte le plus beau & le plus divin des gouvernemens. Il ajoûta qu'il étoit aiſé de voir qu'il ne cherchoit point ſon propre intérêt, mais uniquement celui des citoyens, en faiſant revivre parmi eux l'égalité & la diſcipline que le ſage Lycurgue y avoit autrefois établies, & auxquelles Sparte devoit toute ſa gloire & toute ſa réputation.

Après avoir ainſi parlé, il fut le premier qui mit tout ſon bien en commun. Son beau-pere Mégiſtone, qui étoit fort riche, en fit de même. Après lui, tous ſes amis, enfin tous les autres citoyens ſuivirent cet exemple, & tout le païs fut partagé. Il aſſigna même une portion à chacun de ceux qu'il avoit bannis, & promit de les rappeller, dès que les affaires ſeroient tranquilles. Après avoir rempli le nombre des citoyens des plus honnêtes gens des païs circonvoiſins, il leva quatre mille hommes de pied, & leur enſeigna à ſe ſervir de picques à deux mains, au lieu de javelines, & à porter des boucliers avec de bonnes anſes à paſſer le bras, & non avec des courroies qui s'attachoient avec des boucles.

Enſuite, il tourna tous ſes ſoins du côté de l'éducation des enfans,

& travailla à rétablir la diſcipline appellée laconique ; à quoi le philoſophe Sphérus l'aida beaucoup. Bien-tôt, les exercices & les repas reprirent leur ancien ordre & leur ancienne gravité, la plûpart des citoyens embraſſant volontairement cette façon de vivre ſage, noble & réglée ; & le reſte, qui étoit en petit nombre, s'y rangeant par néceſſité. Mais, pour adoucir ce nom de Monarque, & pour ne pas effaroucher les citoyens, il nomma ſon frere Euclidas, Roi avec lui ; & ce fut la première fois que les Spartiates eurent deux Rois enſemble de la même famille.

Cléomène, ſe doutant bien que les Achéens & Aratus penſeroient indubitablement qu'il n'oſeroit ſortir de ſa ville dans le mouvement & le trouble qu'y avoient excité les nouvautés qu'il venoit d'introduire dans le gouvernement, crut que rien ne lui ſeroit plus honorable ni plus utile, que de faire voir à ſes ennemis la bonne volonté des troupes à ſon égard, & en même tems l'affection de ſes citoyens pour lui, & l'aſſurance où il étoit que les nouveaux changemens n'avoient point aliéné les eſprits. Il ſe jetta donc d'abord dans les terres de Mégalopolis, y fit un grand dégât, & amaſſa un butin très-conſidérable. Au ravage des terres, il ajoûta l'inſulte, faiſant célébrer des jeux & repréſenter un ſpectacle pendant une journée entière, preſque ſous les yeux des ennemis ; non qu'il y prît aucun plaiſir par lui-même, mais il faiſoit voir par ce trait de mépris & de bravade, combien il ſe tenoit aſſuré de les vaincre.

Quoiqu'il fût aſſez ordinaire pour lors de voir à la ſuite des autres armées des troupes de comédiens, de farceurs, de danſeuſes, ſon camp étoit pur & net de pareilles diſſolutions. Les jeunes gens paſſoient la plus grande partie de leur tems à s'exercer, & les vieillards à les former & à les inſtruire. Ils ne faiſoient conſiſter leurs délaſſemens, que dans des entretiens honnêtes, doux, familiers, qu'ils avoient ſoin d'égayer par des railleries fines & délicates, mais modeſtes, & jamais mordantes ni injurieuſes. C'étoit la loi que le ſage Légiſlateur de Sparte y avoit établie pour les converſations.

Cléomène étoit lui-même comme le maître qui formoit ainſi ſes citoyens, moins par des diſcours que par ſon exemple, montrant dans ſa vie ſimple, frugale, & qui n'avoit rien au-deſſus du moindre de ſes ſujets, un modele ſenſible de ſageſſe & de tempérance ; & c'eſt ce qui l'aida infiniment à exécuter les grandes choſes qu'il fit en Grece. Car, ceux, que leurs affaires attiroient à la cour des autres Rois, n'admiroient pas tant leurs richeſſes & leur magnificence, qu'ils déteſtoient leur fierté & la hauteur avec laquelle ils traittoient ceux qui les approchoient. On n'avoit point de pareils rebuts à eſſuyer à la cour de Cléomène. Avec un habit ſimple & très-commun, ſans gardes, preſque ſans officiers, il donnoit des audiences auſſi longues qu'on

le vouloit, recevoit tout le monde agréablement, ne rebutoit jamais perſonne; & par cet air affable & prévenant, il ſe faiſoit généralement eſtimer, aimer, & reſpecter.

Sa table ordinaire étoit très-ſimple & très-frugale, & véritablement laconique à trois lits ſeulement; & s'il avoit à recevoir des ambaſſadeurs ou des étrangers, on ajoûtoit deux ou trois lits, & alors elle étoit ſervie par ſes officiers un peu plus ſplendidement. Cette bonne chere ne conſiſtoit ni en ragoûts, ni en pâtiſſerie, mais en une plus grande quantité de viandes, & en un vin un peu meilleur; car, il reprit un jour un de ſes amis, qui, traitant des étrangers, leur ſervit le brouet noir & le gâteau, comme on en ſervoit aux tables publiques, appellées Phidities; & il lui dit que dans ces occaſions, & ſur tout avec des étrangers, il ne falloit pas être ſi rigoureuſement attaché à la diſcipline laconique.

Quand la table étoit levée, on apportoit une table à trois pieds, ſur laquelle il y avoit une urne d'airain, remplie de vin, deux petites buires qui tenoient chacune deux petites meſures; & quelques taſſes d'argent que l'on préſentoit à ceux qui vouloient boire; car, perſonne n'étoit forcé de boire malgré lui.

Il n'y avoit à ces repas aucun divertiſſement ni aucune muſique, & on n'en déſiroit point. Cléomène divertiſſoit & inſtruiſoit agréablement la compagnie, & égayoit la table par ſa converſation, ſoit en faiſant des queſtions, ſoit en racontant lui-même des hiſtoires plaiſantes & utiles. Ses diſcours les plus graves & les plus ſérieux étoient toujours mêlés d'enjouement; & ce qu'il y avoit de gracieux & d'agréable, n'étoit jamais corrompu par aucun trait trop libre, ni par la moindre diſſolution. Il trouvoit peu de mérite & peu de gloire pour un Roi, à ne pouvoir s'attacher les hommes que par l'appas des richeſſes & de la table; au lieu que de les gagner par l'attrait de la parole, & par la douceur d'un commerce où regnent la franchiſe & la bonne foi, c'eſt ce qu'il jugeoit une qualité vraiment royale.

Ce caractère affable & prévenant attachoit les troupes à Cléomène, les rempliſſoit d'ardeur pour ſon ſervice, & par-là les rendoit en quelque ſorte invincibles. Il enleva pluſieurs places aux Achéens, ravagea les terres de leurs alliés, & s'avança près de Pheres, dans le deſſein de leur donner bataille, ou de décrier Aratus comme un lâche qui avoit fui le combat, & livré tout leur plat païs au pillage. Les Achéens s'étant donc mis en campagne avec toutes leurs troupes, & s'étant campés dans les terres de Dymes, Cléomène les y ſuivit; & en les harcelant & les défiant tous les jours avec audace, il les contraignit enfin d'en venir au combat, où il remporta une grande victoire. Il mit leur armée en fuite, leur tua beaucoup de monde, & fit grand nombre de priſonniers.

Ces grandes pertes abattirent fort le courage des Achéens. Ils craignoient tout de la part de Sparte, ſur tout ſi elle ſe fortifioit du ſecours des Étoliens, comme le bruit en couroit. Aratus, qui avoit accoûtumé d'être Capitaine général de deux années l'une, quand ſon tour revint, & qu'on l'eût élu, refuſa la charge, & à ſa place Timoxène fut nommé Général. On blâma fort Aratus, & avec raiſon, lui qui étoit le pilote, d'avoir abandonné à un autre le gouvernail de ſon vaiſſeau dans un tems d'orage & de tempête, où il auroit été convenable & glorieux de s'en ſaiſir comme par force, ſi l'on s'y étoit oppoſé, comme l'hiſtoire en fournit pluſieurs exemples, & de ne ſonger ainſi qu'à ſauver l'État aux dépens même de ſa vie. Que s'il déſeſpéroit des affaires & des forces des Achéens, il devoit plutôt céder à Cléomène, qui étoit Grec & roi de Sparte, que d'appeller à ſon ſecours des étrangers & de les rendre maîtres du Péloponnèſe, comme il fit bientôt après. Mais, la jalouſie étouffe toutes les ſages réflexions; c'eſt une maladie que la raiſon ſeule ne guérit point.

Les Achéens, réduits à l'extrêmité, ſur tout depuis la dernière bataille dont nous avons parlé, envoyerent des ambaſſadeurs à Cléomène, pour traiter de paix. Cléomène parut d'abord leur impoſer des conditions trop dures; mais, il envoya lui-même des ambaſſadeurs de ſa part leur propoſer ſeulement de lui accorder le généralat de la ligue Achéenne; que pour le reſte il n'auroit aucun différend avec eux, & qu'il leur rendroit leurs priſonniers & leurs places. Les Achéens, très-diſpoſés à recevoir la paix à ces conditions, prierent Cléomène de ſe rendre à Lerne, où ils devoient tenir une aſſemblée générale pour conclure ce traité. Il s'étoit déjà mis en chemin pour s'y rendre. Un accident imprévu qui lui arriva, rompit l'entrevue; & il s'en retourna à Sparte.

Cependant, Aratus manœuvra pour empêcher que la négociation ne ſe renouât; mais, comme les Achéens n'entroient point dans ſon ſentiment, il eut recours à un moyen, qui ne convenoit à aucun des Grecs. Ce fut d'appeller à ſon ſecours Antigonus, roi de Macédoine, & de remplir le Péloponnèſe de ces mêmes Macédoniens, qu'il en avoit chaſſés dans ſa jeuneſſe.

Les Achéens s'étant enſuite aſſemblés à Argos, & Cléomène s'y étant rendu de Tégée, on eut de grandes eſpérances que le traité de paix y ſeroit conclu & ſigné. Mais, Aratus qui étoit déjà convenu des principaux articles avec Antigonus, & qui craignoit que Cléomène ne ruinât & ne renverſât tout, ſoit en gagnant le peuple par ſes belles paroles, ſoit en le forçant, lui manda qu'il entendoit qu'il entrât ſeul dans Argos, & que pour la ſûreté de ſa perſonne, on lui donneroit trois cens ôtages, ou que s'il n'étoit pas content de cette offre, il n'a-

voit qu'à s'approcher avec ſes troupes, du Gymnaſe qui étoit hors des portes de la ville; & qu'on lui donneroit audience, en ce lieu. A ces paroles, Cléomène s'écria que c'étoit une très-grande injuſtice, & qu'on devoit lui faire cette déclaration avant ſon départ, & ne pas attendre qu'il fût arrivé aux portes de leur ville, pour lui ſignifier qu'ils ſe défioient de lui, & pour le renvoyer ſans rien faire. En même tems, il écrivit aux Achéens une longue lettre, dont la plus grande partie étoit une accuſation contre Aratus. De ſon côté, Aratus répondit à cette accuſation, en vomiſſant contre lui quantité d'injures dans le diſcours qu'il fit au peuple.

Cléomène partit donc ſur le champ pour s'en retourner, & en même tems il envoya un héraut aux Achéens, leur déclarer la guerre. Étant entré dans leur païs, il prit d'abord d'emblée la ville de Pellene, & en chaſſa la garniſon des Achéens. Enſuite, il s'empara de Phénée & de Pentelée. Les Achéens, craignant une trahiſon qui ſe tramoit à Corinthe & à Sicyone, firent partir d'Argos leur cavalerie & l'infanterie étrangère, & les envoyerent dans ces places pour les garder, pendant qu'eux de leur côté s'étant tous rendus à Argos, y célébroient les jeux Néméens avec beaucoup de magnificence. Cléomène crut avec raiſon qu'une telle circonſtance pourroit facilement le rendre maître de cette ville. En effet, s'étant approché la nuit des murailles, il effraya tellement les habitans, qu'il n'y en eût pas un ſeul qui oſât ſe mettre en défenſe. Mais, ils eurent garniſon, donnerent vingt de leurs principaux citoyens pour ôtages, firent un traité d'alliance avec les Lacédémoniens, & abandonnerent le commandement à Cléomène.

Ce ſuccès ne ſervit pas peu à augmenter ſa réputation, & à accroître ſa puiſſance; car, les anciens rois de Sparte, quelques efforts qu'ils euſſent faits, n'avoient jamais pu s'aſſurer de la ville d'Argos. Pyrrhus même, qui étoit un très-grand capitaine, après l'avoir priſe d'aſſaut, ne put la conſerver, mais y fut tué & y perdit une grande partie de ſon armée. C'eſt pourquoi, l'on admiroit d'autant plus la diligence & le grand ſens de Cléomène; & ceux, qui auparavant ſe moquoient de lui quand il ſe vantoit qu'il imitoit Solon & Lycurgue en aboliſſant les dettes, & en rendant tous les citoyens égaux en biens, étoient alors entièrement perſuadés, & avouoient ſincèrement qu'il étoit ſeul la cauſe du changement qui étoit arrivé au courage des Spartiates. Car, avant ce jour, ils étoient ſi abattus & ſi peu capables de ſe défendre eux-mêmes, que les Étoliens étant entrés un jour en armes dans leur païs, en emmenerent en une ſeule fois cinquante mille eſclaves.

La priſe d'Argos fut ſuivie de celle de pluſieurs autres villes du Péloponnèſe. Corinthe même ſe rendit à Cléomène à l'exception de la citadelle, que les Achéens réſolurent de livrer à Antigonus. Ce

prince fut donc appellé. Les affaires de Cléomène commencerent bientôt à en ſouffrir. Les Argiens ſe révolterent, & comme il étoit en marche pour ſe rendre à Mantinée, on vint le ſoir lui apprendre la mort de ſa femme, qu'il aimoit tellement qu'il n'avoit pas la force de ſe tenir éloigné d'elle une campagne entière. Le lendemain, au point du jour, il prit le chemin de Sparte, où il arriva de bonne heure; & après avoir donné quelques momens à ſa douleur dans ſa maiſon avec ſa mere & ſes enfans, il reprit incontinent le ſoin des affaires publiques. En ce tems-là, Ptolémée, qui lui promettoit du ſecours, lui envoya demander pour ôtages ſa mere & ſes enfans. Cléomène fut aſſez long-tems ſans oſer déclarer à ſa mere cette demande du roi d'Égypte. Mais, elle n'en fut pas plutôt inſtruite qu'elle partit ſans la moindre difficulté.

Cependant, Antigonus s'étant rendu maître de Tégée, de Mantinée, d'Orchomène, & de pluſieurs autres villes, Cléomène réduit à défendre la Laconie ſeule, affranchit tous les Ilotes qui furent en état de donner cinq mines, c'eſt-à-dire, deux cens cinquante livres. De cette contribution il ramaſſa juſqu'à cinq cens talens, & arma à la Macédonienne deux mille de ces Ilotes pour les oppoſer au corps des Leucaſpides d'Antigonus. Il forma enſuite une entrepriſe à laquelle certainement on ne devoit pas s'attendre. La ville de Mégalopolis étoit en ce tems-là très-conſidérable, & elle ne cédoit à Sparte même, ni en grandeur, ni en puiſſance. Il ſongea à bruſquer cette place, & à l'emporter d'emblée. Antigonus avoit envoyé la plus grande partie de ſes troupes en quartier d'hiver dans la Macédoine, & étoit demeuré à Égium dans l'aſſemblée des Achéens, afin d'y prendre des meſures avec eux pour la campagne prochaine. Cléomène ſuppoſoit, & ſa conjecture n'étoit pas mal fondée, que la garniſon de la ville n'étoit pas bien forte, qu'elle ſeroit peu ſur ſes gardes, ne craignant aucune inſulte de la part d'un ennemi auſſi foible que lui, & que pour peu qu'il fît de diligence, il mettroit Antigonus, qui en étoit actuellement éloigné de trois journées de chemin, hors d'état de la ſecourir. La choſe arriva comme il l'avoit projettée. Étant arrivé de nuit, il eſcalada les murs, & ſe rendit maître de la ville preſque ſans réſiſtance. La plûpart des habitans ſe retirerent à Meſſène avec leurs femmes & leurs enfans avant qu'on pût penſer à les pourſuivre. Antigonus n'apprit cet accident que lorſqu'il n'étoit plus poſſible d'y apporter du remede.

Cléomène, par une généroſité qui a peu d'exemples, envoya un héraut à Meſſène pour déclarer de ſa part aux Mégalopolitains qu'il leur rendoit leur ville, à condition qu'ils renonceroient à la ligue des Achéens, & qu'ils deviendroient amis & confédérés de Sparte. Quelque avantageuſe que fût cette offre, ils ne purent ſe réſoudre à l'accepter, & ils

aimerent mieux être privés de leurs terres, des tombeaux de leurs peres, de leurs temples, en un mot de tout ce qu'ils avoient de plus cher & de plus précieux dans la vie, que de violer la foi qu'ils avoient jurée à leurs alliés. Ce refus mit Cléomène en fureur. Juſqu'au moment de leur réponſe, non ſeulement il avoit épargné la la ville, mais il l'avoit conſervée avec tant de ſoin, qu'aucun ſoldat n'avoit oſé y commettre le moindre déſordre. Mais, il entra pour lors dans un tel emportement, qu'il l'abandonna au pillage, envoya à Sparte les ſtatues & les tableaux, & après avoir détruit & raſé la plus grande partie des murailles & des quartiers les plus forts, il s'en retourna à Sparte avec ſes troupes. La déſolation de cette ville cauſa une extrême douleur aux Achéens, & ils ſe reprochoient comme un crime de n'avoir pu ſecourir de ſi fideles alliés.

Ce qui ruina ſans reſſource les affaires de Cléomène, ce fut la perte de la bataille de Sellaſie, où périrent la plûpart des troupes étrangeres, ſans compter que de ſix mille Lacédémoniens, il ne s'en ſauva que deux cens. Arrivé à Sparte, il conſeilla à ſes citoyens de recevoir Antigonus, & leur dit qu'en quelque état qu'il ſe trouvât, s'il pouvoit faire quelque choſe qui fût utile à Sparte, il le feroit avec un très-grand plaiſir. Étant enſuite entré dans ſa maiſon, il ne voulut ni boire quoiqu'il eût grand ſoif, ni s'aſſeoir quoiqu'il fût très-las; mais, s'appuyant tout armé ſur une colomne, la tête ſur le coude, après avoir repaſſé en lui-même pendant quelque tems les divers partis qu'il pouvoit prendre, il ſortit tout d'un coup, & alla avec ſes amis au port de Gythium, & s'étant embarqué ſur des vaiſſeaux qu'il avoit fait préparer, il fit voile vers l'Égypte.

Un Spartiate lui ayant repréſenté vivement les triſtes ſuites du voyage qu'il méditoit en Égypte, & la honte qu'il y auroit pour un roi de Sparte d'aller ramper baſſement devant un prince étranger, l'exhorta fortement à prévenir ces juſtes reproches par une mort volontaire & glorieuſe, & à ſe juſtifier par-là auprès de ceux qui étoient morts dans les champs de Sellaſie pour la liberté de Sparte. *Tu te trompes*, lui répondit Cléomène, *de croire qu'il y ait de la force & du courage à affronter la mort par la crainte d'une fauſſe honte ou par le déſir d'une vaine louange; dis plutôt que c'eſt foibleſſe & lâcheté. Il faut que la mort que l'on choiſit ne ſoit pas la ſuite d'une action, mais une action; n'y ayant rien de plus honteux que de ne vivre & de ne mourir que pour ſoi-même. Pour moi, je tâcherai d'être utile à ma patrie juſqu'au dernier ſoupir. Quand cette eſpérance nous manquera, alors il nous ſera aiſé de mourir ſi nous en avons tant d'envie.*

Cependant, Cléomène arrive à Alexandrie. Quand il ſalua le Roi pour la première fois, il en fut reçu aſſez froidement, & ſans aucune diſtinction marquée. Mais, quand il eut donné des preuves

de

de ſon grand ſens, & qu'il eut fait voir dans ſa converſation ordinaire la franchiſe & la ſimplicité laconique, aſſaiſonnées de graces ſans baſſeſſe, & même d'une fierté noble, telle qu'elle convenoit à ſa naiſſance & à ſon rang, alors Ptolémée connut tout ſon prix, & l'eſtima infiniment plus que tous les courtiſans, qui ne cherchoient qu'à lui plaire par de baſſes flatteries. Il eut honte même, & ſe repentit d'avoir négligé un ſi grand homme, & de l'avoir abandonné à Antigonus, qui, par ſa défaite, avoit acquis beaucoup de réputation, & augmenté infiniment ſa puiſſance. Il tâchoit donc de conſoler & de relever Cléomène par toutes ſortes d'honneurs, & l'encouragea, en lui promettant qu'il le renverroit en Grece avec une flotte & de l'argent, & qu'il le rétabliroit ſur le trône. Il lui aſſigna une penſion de vingt-quatre talens par an, dont il s'entretint lui & ſes amis avec une grande ſimplicité, épargnant tout le reſte pour l'employer à ſubvenir aux néceſſités de ceux qui ſe retiroient de Grece en Égypte. Mais, Ptolémée mourut avant qu'il eût pu accomplir la promeſſe qu'il avoit faite à Cléomène, de le renvoyer dans ſa patrie.

Comme ſon ſucceſſeur, Ptolémée Philopator, ne s'occupoit que de plaiſirs & de débauches, Cléomène menoit une vie fort triſte. Cependant, le nouveau Roi, dans le commencement de ſon regne, ne laiſſa pas de ſe ſervir de Cléomène. Car, comme il craignoit ſon frere Magas, qui, à cauſe de ſa mere, avoit beaucoup de crédit & de pouvoir parmi les gens de guerre, il approcha de lui Cléomène, & l'admit dans ſes conſeils les plus ſecrets, où il cherchoit les moyens de ſe défaire de ſon frere. Cléomène ſeul s'y oppoſa, repréſentant qu'un Roi ne ſçauroit avoir de miniſtres plus affectionnés à ſon ſervice, & plus obligés à l'aider à porter le peſant fardeau de la royauté, que ſes propres freres. Cet avis prévalut pour lors; mais bientôt Ptolémée revint à ſes craintes & à ſes défiances, & il s'imagina ne pouvoir s'en délivrer qu'en ôtant la vie à celui qui en étoit la cauſe.

Cependant, Cléomène eut nouvelle qu'Antigonus étoit mort; que les Achéens étoient engagés dans une grande guerre contre les Étoliens; que les Lacédémoniens s'étoient unis avec les derniers contre les peuples d'Achaïe & de Macédoine, & que tout ſembloit le rappeller dans ſa patrie. Alors, il demanda avec empreſſement de ſortir d'Alexandrie. Il ſupplia le Roi de lui donner des troupes & des munitions ſuffiſantes pour s'en retourner. Ne pouvant obtenir cette grace, il pria qu'on le laiſſât du moins partir avec ſa famille, & qu'on lui permît de profiter de l'occaſion favorable qui ſe préſentoit de rentrer dans ſon royaume. Ptolémée étoit trop occupé de ſes plaiſirs, pour daigner prêter l'oreille à cette priere de Cléomène.

Soſibe, qui pour lors avoit dans

le royaume une grande autorité, assembla ses amis ; & dans ce conseil, il fut résolu de ne donner à Cléomène ni flotte ni provisions. Ils croyoient cette dépense inutile, parce que depuis la mort d'Antigonus, les affaires du dehors du royaume ne leur paroissoient d'aucune importance. D'ailleurs, ce conseil craignoit qu'Antigonus n'étant plus, & n'y ayant plus personne pour résister à Cléomène, ce Prince, après s'être soumis en peu de tems la Grece, ne devînt pour l'Égypte un ennemi fâcheux & redoutable ; d'autant plus qu'il avoit étudié à fond l'état du royaume, qu'il en connoissoit le fort & le foible, qu'il avoit un souverain mépris pour le Roi, & qu'il voyoit quantité de parties du royaume séparées & fort éloignées, sur lesquelles on pouvoit trouver mille occasions de tomber. Ce furent-là les raisons sur lesquelles on ne jugea pas à propos d'accorder à Cléomène la flotte & les secours qu'il demandoit. D'un autre côté, laisser partir, après un refus méprisant, un prince hardi & entreprenant comme celui-ci, c'étoit s'en faire un ennemi qui tôt ou tard se ressouviendroit de cette insulte. Sosibe ne crut pas même qu'il y eût sûreté de le laisser libre dans Alexandrie. Un mot, échappé imprudemment à Cléomène, lui revint alors dans l'esprit. Dans un conseil où l'on délibéroit au sujet de Magas, le ministre avoit témoigné craindre que ce Prince n'excitât du tumulte par le moyen des soldats étrangers : *Je vous réponds d'eux*, dit Cléomène, en parlant de ceux du Péloponnèse ; *& vous pouvez compter qu'au premier signal que je leur donnerai, ils prendront les armes pour vous.* Sosibe n'hésita plus. Sur une accusation inventée à plaisir, & qu'il appuya d'une fausse lettre, que lui-même avoit supposée à ce malheureux Prince, il détermina le Roi à le faire arrêter, & à l'enfermer dans une maison sûre, où il lui fourniroit toujours le même entretien, & où il lui laisseroit la liberté de voir ses amis, mais non pas celle de sortir.

Ce traitement jetta Cléomène dans un chagrin mortel, & dans une noire mélancolie. Comme il ne voyoit aucune fin ni aucune issue à ses maux, il prit avec ses amis, qui le venoient visiter, une résolution que le seul désespoir pouvoit lui suggérer ; c'étoit de repousser par les armes l'injustice de Ptolémée, de soulever contre lui le peuple, de mourir d'une manière digne de Sparte, & de ne pas attendre, comme des victimes engraissées, qu'on vînt les immoler.

Ses amis ayant trouvé le moyen de le tirer de sa prison, ils coururent tous ensemble les armes à la main dans toutes les rues, exhortant & appellant le peuple à la liberté ; mais, personne ne s'émeut. Ils tuent le gouverneur de la ville qui venoit à leur rencontre, & quelques autres seigneurs. Ils prennent le chemin de la citadelle pour en enfoncer les portes, & délivrer les prisonniers ; mais, ils trouverent ces portes

bien fermées & bien barricadées. Cléomène, déchu de ſon eſpérance, alloit errant çà & là par toute la ville, ſans que perſonne ſe préſentât pour le ſuivre, ni pour le combattre; mais, ils prenoient tous la fuite, ſaiſis de frayeur. Alors, voyant que leur entrepriſe ne pouvoit réuſſir, ils la terminerent par une fin tragique & ſanglante, en s'entregorgeant tous les uns les autres, pour ſe dérober à la honte du ſupplice. Ainſi finit Cléomène, après avoir regné ſeize ans à Sparte. Le Roi fit mettre ſon corps en croix, & condamna à la mort ſa mere. Cléomène mourut la premiere année de la 140e. Olympiade, 220 ans avant J. C., n'étant que dans la 33e année de ſon âge.

Quelques jours après, ceux qui gardoient le corps de Cléomène ſur la croix, virent un grand ſerpent entortillé autour de ſa tête, & qui lui couvroit tout le viſage; de ſorte qu'aucun oiſeau carnacier ne pouvoit en approcher. Ce prodige jetta la ſuperſtition & la frayeur dans l'eſprit du Roi, & donna occaſion aux femmes de la cour de faire des ſacrifices d'expiation & de purification, ne doutant point qu'on n'eût fait mourir un homme aimé des dieux, & un homme d'une nature ſupérieure à la nature humaine. Tout le peuple d'Alexandrie courut même en foule ſur le lieu; & pour appaiſer les manes de Cléomène, il l'invoquoit en l'appellant héros & fils des dieux, juſqu'à ce que des gens, plus éclairés dans les cauſes naturelles, vinrent calmer leur ſuperſtition & leur crainte, en leur enſeignant que, comme des bœufs, quand ils ſont corrompus, s'engendrent les abeilles, des chevaux les guêpes, & des ânes, quand ils ſont auſſi pourris, naiſſent les eſcargots; de même du corps des hommes, quand la liqueur qui compoſe la moëlle du dos, eſt arrêtée & figée, il s'en engendre des ſerpens. Et c'eſt ſur cette expérience que les Anciens ont choiſi, ſur tous les animaux, le ſerpent pour l'approprier à l'homme.

DIGRESSION

ſur le portrait de Cléomène III.

Ce Prince, ſi l'on en croit Plutarque, étoit un homme du plus grand mérite, habile à la guerre, inébranlable dans les adverſités, magnanime, avide de la bonne gloire, uniquement occupé du bien de ſes peuples, incapable de la moindre injuſtice; c'eſt ainſi qu'il nous le repréſente dans la vie qu'il en a écrite. L'idée, que nous en donnent les autres Auteurs, eſt un peu différente. A la vérité Cléomène avoit de grandes qualités; mais, elles étoient obſcurcies par un nombre infini de vices. On peut accorder à Plutarque qu'il ſçavoit ſon métier, qu'il avoit le courage de ſupporter les malheurs, qu'il étoit prudent & habile dans le maniement des affaires. En cela Polybe eſt d'accord avec Plutarque; mais, avec ces talens, il avoit une ambition qui lui faiſoit entreprendre

les choſes les plus injuſtes, dès qu'il pouvoit ſe flatter de les faire réuſſir. C'étoit un homme intriguant & diſſimulé, qui manquoit aux ſermens les plus ſolemnels, quand il croyoit y trouver le moindre avantage. Il faut avouer qu'il étoit fort aimé des Lacédémoniens; mais, l'attachement qu'ils avoient pour lui, ne prouvera peut-être rien au fond, quand on en examinera la véritable cauſe. Il avoit fait un arrangement favorable au peuple en apparence; car, tout homme qui veut innover dans le gouvernement, commence par ſe rendre agréable au peuple, mais il ne faut pas conclure de-là qu'il ait fait le bien réel de ſa patrie.

Rien n'égale les louanges, que Plutarque donne à Cléomène ſur les changemens qu'il fit dans le gouvernement. Homme de Lettres, plus qu'homme d'État, il a été ébloui par l'apparence du projet de Cléomène, & l'a regardé comme un nouveau Lycurgue, tandis que Polybe, dont le jugement avoit été formé par le maniement des affaires publiques, perçoit au de-là de ces apparences; & jugeant les hommes non par leurs diſcours, mais par leurs actions, il regardoit les changemens faits par Cléomène comme un moyen qu'il avoit imaginé pour aſſervir ſa patrie.

CLÉOMÈNE, *Cleomenes*, Κλεομένης. (*a*) fils de Cléombrote II, roi de Sparte, fut nommé tuteur d'Agéſipolis ſon neveu, qu'on mit ſur le trone après la mort de Cléomène III. Agéſipolis étoit encore fort jeune; & c'eſt pour cela qu'on lui donna ſon oncle pour tuteur.

CLÉON, *Cleon*, Κλέων, (*b*) Athénien, étoit fils de Cléénétus corroieur, & corroieur lui-même. Il ne laiſſa pas de s'élever par la brigue, & apparemment par une ſorte de mérite tel qu'il le falloit pour réuſſir dans une république. Il avoit une voix forte & impoſante avec un art merveilleux de gagner le peuple, & de le mettre dans ſes intérêts. Ce fut lui qui établit qu'on donneroit trois oboles à chacun des ſix mille juges, au lieu de deux qu'on donnoit auparavant. Son caractère propre étoit une eſtime démeſurée de lui-même, une folle confiance dans ſon mérite, & une hardieſſe dans ſes diſcours pouſſée juſqu'à l'impudence & l'effronterie, & qui n'épargnoit perſonne.

L'an 427 avant l'Ére Chrétienne, la ville de Mitylène, aſſiégée par les Athéniens, & preſſée par la famine & par les diſſenſions qui regnoient entre les citoyens, fut enfin contrainte de ſe rendre. Dès que la nouvelle en fut parvenue à Athènes, le peuple s'aſſembla pour régler de quelle manière on

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inſc. & Bell. Lett. Tom. XIV. pag. 93.

(*b*) Plut. Tom. I. p. 170, 171, 524, *& ſeq.* Diod. Sicul. p. 314, 318, 323, 324. Thucyd. pag. 193. *& ſeq.* Pauſ. p. 56. Roll. Hiſt. Anc. Tom. II. pag. 359, *& ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. XXI. pag. 148, *& ſuiv.*

agiroit avec les habitans. Cléon, violent & impitoyable, animant l'assemblée par ses discours, proposa l'avis de faire mourir tous ceux qui étoient arrivés à l'âge de puberté, & de réduire à l'esclavage les femmes & les enfans. Le peuple, entraîné par ce déclamateur, prononça l'arrêt qu'on lui dictoit, & l'envoya signifier à Pachès son général à Mitylène. Mais, dans le tems même que Pachès le lisoit, il en survint un autre tout contraire. Heureusement que ce peuple, léger & inconstant, avoit sur le champ retracté son premier arrêt.

Deux ans après, les Athéniens pouvoient terminer la guerre qu'ils avoient avec les Lacédémoniens, par une paix qui n'auroit pas été moins glorieuse pour eux, qu'utile & salutaire à toute la Grece. Cléon empêcha un si grand bien; mais, les Athéniens ne tarderent pas à se repentir d'avoir suivi ses conseils. Leurs troupes étoient assiégées dans la ville de Pyle, vis-à-vis de laquelle étoit une petite isle, nommée Sphactérie. On reçut av[illegible], qu'elles manquoient d'eau & de vivres; ce qui excita de vives plaintes. Cléon sentit bien que ces plaintes retomboient sur lui. Il commença par traiter de faux rapports, tous les bruits qui couroient sur la disette où étoient les Athéniens, tant au dedans de Pyle, qu'au dehors. Ensuite, il décria devant le peuple, la lenteur & la nonchalance des chefs, qui assiégeoient l'isle, prétendant qu'avec un peu de vigueur & de courage on pouvoit aisément s'en rendre maître, & que s'il étoit en leur place, il en viendroit bientôt à bout. On le nomma pour chef de cette expédition, Nicias, qui devoit y commander, lui ayant cédé volontiers cet honneur, soit par foiblesse, car il étoit naturellement timide; soit par politique, pour le décréditer auprès du peuple par le mauvais succès qu'on comptoit qu'il auroit dans cette entreprise. Cléon fut surpris & embarrassé; car, il ne s'attendoit pas qu'on dût le prendre au mot, étant plus habile discoureur que brave guerrier, & se servant mieux de la langue que de l'épée. Il se défendit quelque tems, & s'excusa le mieux qu'il put sous divers prétextes. Mais, voyant que plus il reculoit, plus il étoit pressé, il changea de ton, & substituant la rodomontade au courage, il déclara en pleine assemblée avec un air ferme & assuré, qu'il rameneroit dans vingt jours ceux de l'isle prisonniers, ou qu'il y périroit. Toute l'assemblée se mit à rire, car on le connoissoit.

Il est étonnant que les Athéniens confiassent leurs troupes à un fou comme Cléon, dont ils ne pouvoient s'empêcher de se moquer. Thucydide en donne une raison que Plutarque a omise; c'est que la promesse de cet étourdi plut aux plus sages, parce qu'ils espéroient qu'il en arriveroit un de ces deux biens, ou qu'ils auroient le plaisir de voir à Athènes les Lacédémoniens prisonniers, si Cléon réussissoit, ou s'il ne réussissoit pas, ils auroient la conso-

lation d'en être défaits. Mais, n'étoit-ce pas acheter trop chèrement ce dernier avantage ?

Quoi qu'il en ſoit, contre toute apparence, la choſe arriva, comme Cléon l'avoit promis. Lui & Démoſthène entrerent dans l'iſle de Sphactérie, attaquerent vivement l'ennemi, le pouſſerent de poſte en poſte, & gagnant toujours du terrein, l'acculerent enfin dans le fond de l'iſle. Les Lacédémoniens avoient gagné un fort qui paroiſſoit inacceſſible. Là ils ſe rangerent en bataille, firent face du côté ſeul où l'on pouvoit les attaquer, & s'y défendirent avec un courage de lions. Comme le combat avoit duré une grande partie du jour, & qu'ils étoient tous abattus de chaud, de ſoif, & de laſſitude, le Général des Meſſéniens, s'adreſſant à Cléon & à Démoſthène, leur dit que tout ce qu'ils faiſoient étoit inutile, ſi l'on ne prenoit l'ennemi en queue, & promit que ſi on vouloit lui donner quelques gens de trait, il tourneroit tant qu'il trouveroit un paſſage. En effet, il grimpa avec ſa troupe par des lieux eſcarpés qu'on ne gardoit point; & ſe coulant dans le fort ſans être apperçu, il parut tout à coup au dos des Lacédémoniens, ce qui abattit leur courage, & acheva leur défaite. Ils ne ſe défendoient donc preſque plus, & vaincus par le nombre, attaqués de toutes parts, & abattus de langueur & de déſeſpoir, ils commencerent à reculer; mais, les Athéniens ſe ſaiſirent de tous les paſſages, pour leur empêcher la retraite. Alors, Cléon & Démoſthène, voyant que ſi on les preſſoit davantage, il n'en échapperoit pas un, & étant bien aiſes de les emmener vifs à Athènes, arrêterent leurs gens, & firent crier par un héraut qu'ils miſſent bas les armes, & qu'ils ſe rendiſſent à diſcrétion. A ces mots, la plûpart baiſſerent leurs boucliers, & frapperent des mains en ſigne d'approbation. Il ſe fit une eſpèce de ſuſpenſion d'armes, & leur commandant demanda qu'il lui fût permis d'envoyer au camp, pour ſçavoir la réſolution des chefs. On ne le voulut pas ſouffrir; mais, on appella des hérauts de deſſus la côte, & après quelques allées & venues, un Lacédémonien vint dire tout haut qu'on leur permettoit de traiter, pourvu qu'ils ne fiſſent rien contre leur honneur. Sur cette parole, ayant délibéré entre eux, ils ſe rendirent à diſcrétion; & on les garda juſqu'au lendemain. Alors, les Athéniens, ayant dreſſé un trophée, & rendu aux Lacédémoniens leurs morts, s'embarquerent pour le départ, après avoir diſtribué les priſonniers dans les vaiſſeaux, & en avoir confié la garde aux capitaines des galères.

L'heureux ſuccès de cette expédition augmenta infiniment le crédit de Cléon parmi le peuple, & lui inſpira une fierté inſupportable. Il avoit une ſorte d'éloquence véhémente, impétueuſe, emportée, qui entraînoit les eſprits, moins par la force des raiſons, que par la hardieſſe & la violence de ſon ſtyle & de ſa déclamation. Ce fut lui qui le premier donna

l'exemple de crier à pleine tête dans les aſſemblées où juſques-là on avoit gardé beaucoup de décence & de modération, de rejetter ſon vêtement en arrière pour donner plus de liberté à ſon geſte, de ſe frapper les cuiſſes, d'aller & de venir ſur la tribune en haranguant. En un mot, il introduiſit parmi les Orateurs, & parmi tous ceux qui ſe mêloient du gouvernement, une licence effrénée & un mépris de toutes les bienſéances; licence & mépris qui produiſirent bientôt un bouleverſement général & une horrible confuſion dans les affaires.

Quelque tems après, Cléon fut mis à la tête des troupes pour marcher contre Braſidas, général des Lacédémoniens. En paſſant près de Sicyone, il groſſit ſon armée d'une partie des aſſiégeans, qu'il détacha pour les conduire à Torone; car, il ſçavoit que Braſidas s'étoit éloigné de cette ville, & que les ſoldats qu'il y avoit laiſſés, n'étoient pas capables de lui tenir tête. Il alla donc poſer ſon camp auprès de Torone, qu'il aſſiégea par mer & par terre. Il la prit d'aſſaut, & fit eſclaves les femmes & les enfans, & les ayant mis dans les fers, auſſi-bien que la garniſon de la place, il les envoya tous à Athènes. Dès qu'il eut placé dans la ville une garniſon nouvelle & ſuffiſante, il ſe rembarqua & conduiſit ſa flotte juſqu'au fleuve Strymon dans la Thrace. Arrivé dans cette province, il dreſſa ſes tentes auprès de la ville d'Éion, diſtance d'Amphipolis d'une trentaine de ſtades. Il commençoit à battre les murs d'Éion, lorſqu'apprenant que Braſidas étoit aux environs d'Amphipolis avec toutes ſes forces, il marcha de ce côté. Dès que Braſidas ſçut que les Athéniens venoient à lui, il ſe mit en ordre de bataille, & s'avança lui-même contr'eux. Ce fut-là le commencement d'une bataille célebre par l'émulation égale des deux armées. La victoire demeura longtems incertaine par le zele des deux chefs, qui voulant qu'on ne la dût qu'à leur valeur, entraînerent par leur exemple un grand nombre de braves gens à une mort inévitable. Enfin Braſidas, après avoir immolé de ſa main un nombre prodigieux d'ennemis, perdit héroïquement la vie. Un moment après, Cléon tomba de même. L'on étoit alors ſous l'an 422 avant Jeſus-Chriſt. D'autres racontent autrement la mort de Cléon, & prétendent qu'il prit la fuite; mais qu'il fut tué par un ſoldat qui le rencontra. Ce ſoldat ſe nommoit Myrcinius.

Ce Cléon eſt le même qu'Ariſtophane a ſi fort décrié dans ſes comédies, & notamment dans celle qui eſt intitulée *les Chevaliers*.

On raconte qu'un jour qu'il devoit parler, l'aſſemblée étant déjà toute formée, le peuple aſſis, l'attendit fort long-tems. Enfin, il vint fort tard avec une couronne de fleurs ſur la tête, & en arrivant il pria le peuple de remettre l'aſſemblée au lendemain; *car*, dit-il, *je n'ai pas le tems de vous parler*

aujourd'hui, parce que je dois traiter quelques étrangers qui ſont venus me voir, & que j'ai fait un ſacrifice. Les Athéniens, riant de cette belle raiſon, ſe leverent & congédierent l'aſſemblée.

CLÉON, *Cleon*, Κλέων, (*a*) Orateur, natif d'Halicarnaſſe, nous eſt connu par un paſſage de Plutarque & un autre de Cornélius Népos. » Une harangue, dit » ce dernier au ſujet de Lyſandre, » que l'on trouva parmi ſes pa» piers après ſa mort, découvrit » la vérité des ſoupçons qu'on » avoit formés contre lui. Le but » de cette harangue qu'il avoit » fait compoſer, à ce que l'on dit, » par Cléon d'Halicarnaſſe, étoit » d'engager les Lacédémoniens à » ſupprimer l'autorité royale, & » à le choiſir préférablement à » tout autre pour le mettre à la » tête de leurs armées. Et comme » il avoit compté ſur la facilité » qu'il auroit à mettre dans ſon » parti les Prêtres des Oracles à » force d'argent, il avoit entière» ment accomodé les termes de » ſa harangue aux réponſes qu'il » eſpéroit tirer des dieux. «

Ce paſſage donne lieu de juger que Cléon d'Halicarnaſſe étoit un habile Orateur. C'eſt le témoignage que lui rend auſſi Plutarque; & après tout, il falloit bien qu'il fût reconnu pour tel, ſi Lyſandre s'étoit adreſſé à lui.

CLÉON, *Cleon*, Κλέων, (*b*) Byzantin, qui, étant venu prendre les leçons des Philoſophes de l'Académie à Athènes, avoit lié en ce lieu [redacted] amitié particulière avec Phocion. Cette circonſtance ſauva dans la ſuite la ville de Byzance. Cléon en étoit un des premiers, en vertu & en autorité, lorſque Phocion y arriva à la tête d'une armée, & ſe donna pour la caution de ſon ami envers ſes concitoyens. Ceux-ci ouvrirent donc leurs portes aux Athéniens, qui ſe comporterent d'une maniére irréprochable

CLÉON, *Cleon*, Κλέων, (*c*) Sicilien, qui étoit un inſigne flatteur, tant de ſon naturel, que par le vice de ſa nation. Étant à la cour d'Alexandre, un jour que ce Prince étoit ſorti, il ſe mit ſur ſes louanges, & fit un long détail des obligations qu'on lui avoit, & dont il ne ſçavoit qu'un moyen de s'acquitter, qui étoit de le reconnoître pour dieu, puiſque d'ailleurs on le croyoit tel, & qu'à peu de frais & avec deux grains d'encens ſeulement, ils lui payeroient tous les bienfaits qu'ils en avoient reçu; que c'étoit une action de prudence aux Perſes, non moins que de piété, d'adorer leurs Rois comme des dieux, parce que de la majeſté du Prince dépendent le ſalut de ſa perſonne & celui de ſon empire; qu'Hercule même, ni Bacchus n'avoient été faits dieux, qu'après avoir ſurmonté l'envie de ceux qui vivoient de leur tems; & que la poſtérité ne croyoit des hommes, que ce que leur ſiecle en avoit cru

(*a*) Corn. Nep. in Lyſand. c. 3. Plut. T. I. p. 447.

(*b*) Plut. T. I. pag. 748.

(*c*) Q. Curt. L. VIII. c. 5. Roll. Hiſt. Anc. T. III. p. 732, 733.

durant leur vie ; que pour lui, ſi les autres en faiſoient difficulté, il étoit réſolu de commencer & de l'adorer s'il remportoit ; mais qu'il falloit que tous en fiſſent de même, & principalement ceux qui faiſoient profeſſion de ſageſſe, & qui devoient donner aux autres l'exemple de la vénération qui étoit due à un ſi grand Roi.

CLÉON, *Cleon*, Κλέων, (*a*) tyran de Sicyone. Il s'étoit emparé du gouvernement dans la ville neuve, pendant que Cliſthène, fils d'Ariſtonyme, en avoit fait autant dans la ville baſſe. Cléon, ayant été tué, les Sicyoniens, au rapport de Plutarque, élurent pour leurs premiers magiſtrats, Timoclidas & Clinias. Pauſanias ne penſe pas de même ; mais, ce n'eſt pas ici le lieu de diſcuter cet article. Du tems de ce dernier Auteur, l'on voyoit encore à Sicyone la maiſon de Cléon le tyran, dont on avoit fait un palais deſtiné aux empereurs Romains.

CLÉON, *Cleon*, Κλέων. (*b*) étoit du païs de ces Magnéſiens, qui habitoient ſur les bords de l'Hermus. Il avoit coûtume de dire qu'il n'y a point de gens plus incrédules, que ceux qui avoient paſſé leur vie, ſans rien voir d'extraordinaire ; que pour lui, il n'avoit nulle peine à croire que Tityus & les autres géans fuſſent de la grandeur dont on dit qu'ils étoient. Il racontoit à ce ſujet qu'étant venu à Gadès, il avoit été obligé de ſe rembarquer & de quitter l'iſle avec toute ſa ſuite par l'ordre exprès d'Hercule ; qu'enſuite y étant retourné, il avoit vu un officier de marine tué d'un coup de foudre, que l'on avoit jetté ſur le rivage, & dont le corps avoit cinq arpens de longueur ; ce qui, diſoit-il, lui rendoit croyable tout ce que l'on raconte en ce genre-là.

CLÉON, *Cleon*, Κλέων, (*c*) certain perſonnage, dont parle Démoſthène dans une de ſes harangues contre Bœotus. Il fut pere de Cléomédon.

CLÉON, *Cléon*, Κλέων, chef d'une bande d'eſclaves révoltés en Sicile. Son hiſtoire eſt mêlée avec celle d'Eunus. *Voyez* Eunus.

CLÉON, *Cleon*, Κλέων. (*d*) fameux ſtatuaire de Sicyone. Pauſanias parle de ſes ouvrages en plus d'un endroit. Ce ſtatuaire avoit pris les leçons d'Antiphane.

CLÉON, *Cleon*, Κλέων, Hiſtorien, cité par Étienne de Byzance. Il avoit fait un ouvrage des ports.

CLÉON, *Cleon*, Κλέων, natif de Daulis. Il n'eut jamais de ſonge pendant toute ſa vie, quoiqu'elle fut aſſez longue ; & l'on croit que c'eſt parce qu'il n'étoit pas mélancolique, ou peut-être parce que les traces, que les ſonges avoient faites ſur ſon cerveau, étoient toujours effacées avant qu'il ſe réveillât, ce qui peut procéder de ce que la matière

(*a*) Plut. T. I. p. 1027. Pauſ. p. 99.
(*b*) Pauſ. p. 615.
(*c*) Demoſth. Orat. in Bœot. p. 1008. & ſeq.
(*d*) Pauſ. p. 319, 327 & 344.

même du cerveau étoit fort délicate.

CLÉONE, *Cleone*, (*a*) fils de Pélops, donna son nom à la ville de Cléones en Achaïe, selon certains.

CLÉONE, *Cleone*, (*b*) fille du fleuve Asope. C'est de cette nymphe, au rapport de quelques-uns, que la ville de Cléones en Achaïe fut ainsi nommée.

CLÉONICE, *Cleonice*, (*c*) Κλεονίκη, jeune fille, née de parens illustres de Byzance. Pausanias, général des Lacédémoniens, étant dans cette ville, envoya chercher la jeune Cléonice pour la faire servir à ses plaisirs. Ses parens, ne pouvant résister à cette dure nécessité, & intimidés par le pouvoir immense dont il abusoit, laisserent emmener leur fille. Comme elle étoit encore pleine de pudeur, avant que d'entrer dans la chambre, elle pria qu'on ôtât la lumière. Elle entra ensuite; & en marchant dans les ténebres avec un grand silence pour s'approcher du lit de Pausanias qui étoit déjà endormi, elle donna, sans le vouloir, contre la lampe qui étoit éteinte & la renversa. Au bruit qu'elle fit en tombant, Pausanias se réveilla en sursaut; & dans la pensée que c'étoit quelqu'ennemi qui venoit pour l'assassiner, il tira le poignard qu'il avoit sous son chevet, en frappa Cléonice & la jetta sur le carreau. Cette fille, étant morte de cette blessure, ne permettoit pas à son meurtrier de goûter aucun repos; car, son image, se présentant à lui toutes les nuits pendant son sommeil, lui prononçoit en colère un vers héroïque, dont le sens est: *Marche devant le tribunal de la Justice, qui punit les forfaits, & qui t'attend; l'insolence est enfin funeste aux hommes.*

Les alliés, indignés de cette action si infâme, se joignirent à Cimon & assiégerent Pausanias dans Byzance. Mais, s'étant échappé, & étant troublé de cette image qui le poursuivoit continuellement, il se retira à Héraclée, dans le temple où l'on évoquoit les ames des trépassés; & là, après avoir fait les sacrifices & les effusions funébres, il appella l'ame de Cléonice, & la conjura de renoncer à sa colère. Cléonice parut enfin, & lui dit que bien-tôt arrivé à Sparte, il seroit délivré de ses maux, voulant sans doute par ces paroles couvertes lui marquer la mort qui l'y attendoit.

On peut remarquer en passant, que l'ame de Cléonice est évoquée par les magiciens, comme dans la Bible l'ame de Samuël est évoquée par les enchantemens de la Pythonisse.

CLEONICUS, *Cleonicus*, (*d*) affranchi de Séneque, s'étoit laissé gagner par Néron, selon quelques-uns, pour empoisonner son maître. Mais, ce criminel dessein ne réussit pas, soit parce que Cléonicus en avertit son patron, soit par les précautions que Séneque

(*a*) Paus. p. 111.
(*b*) Paus. p. 111.
(*c*) Plut. T. I. p. 482.
(*d*) Tacit. Annal. L. XV. c. 45.

employoit lui-même pour ſe ſouſtraire aux mauvais deſſeins de Néron.

CLÉONIDAS, *Cleonidas*, Κλεωνίδας, (*a*) lieutenant de Ptolémée, gardoit avec de bonnes troupes Sicyone & Corinthe. Démétrius lui ayant offert de groſſes ſommes pour l'engager à rendre la liberté à ces villes, & à en retirer ſes garniſons, il ne voulut entendre à aucune propoſition.

CLÉONNIS, *Cleonnis*, (*b*) Κλέοννις, étoit un Prince Meſſénien, du ſang royal d'Épytus & d'Hercule, du tems de la première guerre Meſſéniaque. Il commanda toujours le corps de bataille depuis le premier juſqu'au dernier jour de cette guerre où il fut tué. Il avoit concouru deux fois pour être élu Roi, la première après la mort d'Euphaès, la ſeconde, après la mort d'Ariſtodème. Il commanda ſous Euphaès, ſous Ariſtodème, & ſous Damis. Il eſt beaucoup parlé de Cléonnis à l'article d'Ariſtomène I. *Voyez* cet article.

CLÉONYME, *Cleonymus*, Κλεώνυμος, capitaine des Athéniens, dont le nom n'eſt connu qu'à cauſe de ſa lâcheté. Il abandonna ſes troupes dans une bataille, & s'enfuit le premier, après avoir jetté ſon bouclier. C'eſt pourquoi, il eſt raillé par le poëte Ariſtophane dans ſes Nuées. C'eſt lui qui a donné lieu au proverbe contre les lâches : *Plus timide que Cleonyme.*

CLÉONYME, *Cleonymus*, Κλεώνυμος, (*c*) brave officier Spartiate, fut tué d'un coup de fleche dans une action contre les Carduques. Cet officier étoit contemporain de Xénophon.

CLÉONYME, *Cleonymus*, Κλεώνυμος, (*d*) fils de Sphodrias, étoit un jeune Spartiate, beau & bienfait. On peut voir ſous l'article d'Archidame III, roi de Sparte, ce que nous avons eu occaſion de raconter au ſujet de ce Prince & de Cléonyme. Il eſt compté au nombre des braves Spartiates qui furent tués à la bataille de Leuctres. Après avoir été abattu trois fois devant le Roi, & s'être relevé trois fois, Cléonyme fut enfin achevé en combattant généreuſement devant ſon Prince, juſqu'à la dernière goutte de ſon ſang.

CLÉONYME, *Cleonymus*, Κλεώνυμος, (*e*) général des Lacédémoniens.

Les Tarentins, ayant affaire en même tems aux Romains & aux Lucaniens, envoyerent demander à Sparte des troupes auxiliaires, & nommément le général Cléonyme. Les Lacédémoniens leur accorderent cette demande de bonne grace, d'autant plus que les Tarentins leur fourniſſoient eux-mêmes de l'argent, pour le-

(*a*) Plut. T. I. p. 895.
(*b*) Pauſ. pag. 228. *& ſeq.* Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. T. II. p. 86. *& ſuiv.*
(*c*) Xenoph. p. 318.
(*d*) Plut. Tom. I. p. 609, 610, 612. Xenoph. p. 570. *& ſeq.*
(*e*) Diod. Sicul. pag. 787. Tit. Liv. L. X. c. 2. Roll. Hiſt. Rom. Tom. II. p. 308, 309.

ver des troupes, & des vaiſſeaux pour les embarquer. Ainſi, Cléonyme, ayant bien-tôt réuni cinq mille hommes dans le Ténare de Laconie, fit voile du côté de Tarente. Là il aſſembla encore le même nombre de Soudoyés, & faiſant enrôler les bourgeois mêmes de la ville, il compoſa une armée de vingt mille hommes de pied & de deux mille hommes de cheval. Il attira même des Grecs établis en Italie, & il fit alliance avec la nation des Meſſapiens. Au ſeul aſpect de tant de troupes, les Lucaniens jugerent à propos de ſe réconcilier avec les Tarentins. Les Métapontins s'oppoſerent ſeuls à ce racommodement. Là-deſſus, le Spartiate conſeilla aux Lucaniens de ſe jetter ſur leurs terres, où ayant rencontré les Métapontins eux-mêmes en corps d'armée, il leur parut redoutable. En effet, étant entré à quelque tems de-là dans leur ville comme ami, il trouva moyen de tirer d'eux plus de ſix cens talens d'argent, & de ſe faire donner pour ôtages deux cens jeunes filles, qu'il deſtinoit ſous ce titre ou ſous ce prétexte à ſes plaiſirs. Car, ayant renoncé juſqu'à l'habit de Lacédémone, il ſe plongeoit dans la débauche, & ſe faiſoit des eſclaves de ceux qui ſe fioient à ſa parole; ainſi, avec toutes les troupes dont il étoit accompagné, il n'exécuta rien qui fût digne de la réputation de ſa patrie. Il avoit annoncé en s'embarquant pour la Sicile, qu'il y alloit détruire la tyrannie d'Agathocle, & rendre cette iſle à ſes propres loix; mais, abandonnant auſſitôt ce projet, il vint aborder à Corcyre, où ſe ſaiſiſſant de la capitale, il y extorqua de groſſes ſommes d'argent, y mit une forte garniſon, & en fit ſa place d'armes, pour tomber de-là ſur les villes de la Grece qu'il lui conviendroit d'attaquer. Là il reçut des députés de la part de Démétrius & de Caſſandre, qui l'invitoient, chacun de leur côté, à ſe joindre à eux; mais, il n'écouta ni l'un ni l'autre. Apprenant enſuite que les Tarentins, & quelques autres peuples d'Italie s'étoient révoltés, il vient en diligence comme pour châtier les rebelles. Mettant pied à terre dans l'endroit où ces barbares avoient leur camp, il prend leur ville, en met en vente les citoyens, & ravage leurs campagnes. Paſſant de-là à Triopium, il l'aſſiege, & y fait trois mille eſclaves. Mais, les payſans du voiſinage s'étant raſſemblés, aſſiegent ſon camp pendant la nuit; & dans le combat qui fut livré à cette occaſion, ils lui tuerent plus de deux cens hommes, & firent ſur lui environ mille priſonniers. Une tempête, qui s'éleva quelque tems après, ſubmergea une vingtaine de ſes vaiſſeaux, qui étoient à la rade auprès de ſon camp. Ces deux échecs, arrivés coup ſur coup, l'obligerent de ramener à Corcyre le reſte de ſon armée & de ſa flotte. Voilà ce qu'on lit dans Diodore de Sicile.

Selon Tite-Live, Cléonyme, chaſſé d'Italie par les Romains, ayant doublé le promontoire de

Brunduſium, fut pouſſé par les vents au milieu du golfe Adriatique ; & de-là appercevant à ſa gauche les côtes inacceſſibles de l'Italie, & à ſa droite l'Illyrie, la Liburnie & l'Iſtrie, toutes nations féroces, & la plûpart décriées par les brigandages qu'elles exerçoient ſur la mer ; il arriva, en pouſſant plus loin, juſqu'aux rivages des Vénetes. Là il apprit par le rapport de quelques-uns des ſiens, qu'il avoit mis à terre, pour aller reconnoître le païs, qu'ils n'avoient qu'un pas à faire pour découvrir derrière une chauſſée longue & étroite, des marais & des étangs formés par les eaux de la mer, & un peu plus loin, des plaines terminées par des collines qu'on voyoit un peu plus avant ; qu'ils n'étoient pas éloignés de l'embouchure d'un fleuve profond [c'étoit le Méduac] où les vaiſſeaux pouvoient demeurer cachés dans une rade ſûre & commode. Cléonyme, informé de ces particularités, ordonna à ſes gens de faire entrer leur flotte dans ce fleuve, & de le remonter. Mais, comme ſon lit ne pouvoit porter les gros bâtimens, les ſoldats paſſerent dans des barques légeres, avec leſquelles ils vinrent débarquer ſur un rivage, d'où ils apperçurent dans la plaine trois gros bourgs de la dépendance des Padouans. Alors, laiſſant quelques-uns des leurs pour garder leurs vaiſſeaux, ils s'avancerent dans le païs, prirent ces bourgs d'aſſaut, mirent le feu aux maiſons, enleverent un grand nombre d'hommes & d'animaux ; & la douceur du butin les entraînant plus loin, ils s'éloignerent inſenſiblement de leurs barques. Les Padouans, que les Gaulois, leurs voiſins, obligeoient d'être continuellement ſous les armes, ayant appris ces hoſtilités, partagerent leur jeuneſſe en deux corps. Ils menerent l'un dans le païs où ces étrangers s'étoient répandus pour piller ; l'autre prit un chemin différent, pour ne point rencontrer ces pyrates, & marcha vers l'endroit où leurs bâtimens s'étoient arrêtés, environ à quinze milles de la ville. Cette troupe attaqua ceux qui gardoient les barques, & les tuerent ; mais, les Nautonniers effrayés les conduiſirent à la rive oppoſée. Ceux, qui étoient allés fondre ſur les fourrages au milieu des terres, n'eurent pas un moindre ſuccès. Les Grecs furent battus & mis en fuite ; & quand ils voulurent regagner leurs vaiſſeaux, les Vénetes vinrent à leur rencontre, & leur en fermerent le chemin. Ainſi, ils ſe trouverent entre deux ennemis. La plûpart furent tués. Ceux qui demeurerent priſonniers, apprirent aux vainqueurs le lieu où leur roi Cléonyme étoit reſté avec ſes gros vaiſſeaux, environ à trois milles de-là. Les Italiens, ayant laiſſé leurs priſonniers dans le bourg voiſin, s'embarquerent, partie dans leurs batteaux, qu'ils fabriquoient ſans carene, afin qu'ils navigeaſſent aiſément ſur ce fleuve dans les endroits où il manquoit de profondeur, partie dans les barques des Grecs mêmes, & tous enſemble vinrent

tomber ſur le reſte de la flotte ennemie, qui étoit immobile dans ſa place. Ils n'eurent pas de peine à tuer ceux qui la gardoient, & qui craignoient moins l'ennemi que le païs, qui leur étoit inconnu. Comme ils furent ſurpris, ils ſongerent moins à ſe défendre, qu'à regagner la mer en fuyant. Les Padouans, joints aux Vénetes, les pourſuivirent juſqu'à l'embouchure du fleuve, & s'en revinrent victorieux, après avoir pris ou brûlé une partie de leurs vaiſſeaux, qu'ils avoient été obligés de laiſſer ſur le ſable. Cléonyme ſe retira à peine avec la cinquième partie de ſes vaiſſeaux, après avoir été maltraité ſur toutes les côtes de la mer Adriatique où il avoit abordé.

CLÉONYME, *Cleonymus*, Κλεώνυμος, (*a*) fils de Cléomène II, roi de Sparte, n'eut qu'un frere qui étoit ſon aîné, & qui mourut avant lui, du vivant de Cléomène II. A la mort de ce dernier, il y eut une diſpute au ſujet de la royauté entre Cléonyme & Aréus ſon neveu. Comme Cléonyme paroiſſoit homme violent & deſpotique, il n'étoit point aimé à Sparte, & il eut la douleur de voir qu'Aréus l'emporta ſur lui.

Cléonyme, dans un âge fort avancé, avoit épouſé une très-belle femme, appellée Chélidonide, fille de Léotychidas. Cette jeune femme, ayant conçu une violente paſſion pour Acrotate, fils du roi Aréus, qui étoit beau, bienfait, & dans la fleur de ſa jeuneſſe, rendit ſon mariage non ſeulement très-triſte, mais encore très-honteux pour ſon mari Cléonyme, que l'amour & la jalouſie tranſportoient également; car, ſa honte étoit publique, & il n'y avoit pas un Spartiate, qui ne ſçût le mépris que ſa femme avoit pour lui. Animé donc d'un vif déſir de ſe venger, & de ſes citoyens injuſtes, & de ſa femme infidele, il mena Pyrrhus contre Sparte avec vingt-cinq mille hommes d'infanterie, deux mille chevaux & vingt-quatre éléphans.

Ils arriverent ſur le ſoir devant Lacédémone. Cléonyme vouloit que Pyrrhus l'attaquât ſans différer un moment, pour profiter du trouble où étoient les habitans qui ne s'attendoient à rien moins qu'à un ſiege, & de l'abſence du roi Aréus qui étoit allé en Crete au ſecours des Gortyniens. En effet, les Ilotes & les amis de Cléonyme s'empreſſoient déjà à orner & à préparer ſa maiſon, ne doutant point que Pyrrhus n'y vînt ſouper avec lui le ſoir même. Pyrrhus, qui comptoit la priſe de cette ville ſûre & immanquable, remit l'attaque au lendemain. Ce délai ſauva Sparte, & montra qu'il eſt des momens favorables & déciſifs, qu'il faut ſaiſir, & qui ne reviennent plus.

CLÉOPATER, *Cleopater*, Κλεόπατρος, (*b*) étoit commandant de la citadelle de Corin-

(*a*) Plut. Tom. I. pag. 400, 401, 796, 797. Roll. Hiſt. Anc. Tom. IV. pag. 233, 234.

(*b*) Plut. T. I. p. 1046.

the du tems d'Aratus.

CLÉOPATRE, *Cleopatra*, Κλεοπάτρα, nom célebre dans l'Hiſtoire ſacrée & profane, comme on peut le voir dans les articles ſuivans.

CLÉOPATRE, *Cleopatra*, Κλεοπάτρα, (*a*) fille d'Idas & de Marpeſſe, fut ſurnommée Alcyone, à l'occaſion d'une aventure aſſez ſingulière. Sa mere ayant été enlevée par Apollon, Idas uſa prendre les armes contre ce dieu, pour recouvrer ſa femme; & afin de conſerver dans leur famille la mémoire de cette triſte aventure, ils donnerent à leur fille Cléopâtre le ſurnom d'Alcyone, à cauſe des regrets & des larmes que cet enlévement avoit cauſé à ſa mere, qui, comme une autre Alcyone, ſe voyoit par-là cruellement ſéparée de ſon mari.

Cléopâtre épouſa Méléagre, dont elle eut une fille, nommée Polydora. La mort de Méléagre lui cauſa tant de regret, qu'elle ne put lui ſurvivre.

CLÉOPATRE, *Cleopatra*, Κλεοπάτρα, (*b*) nièce d'Attale, fut mariée environ l'an 336 avant J. C., à Philippe, pere d'Alexandre le Grand. Elle étoit encore très-jeune, mais d'une beauté extraordinaire, aux attraits de laquelle Philippe ne put réſiſter. Il avoit répudié auparavant Olympias, que ſon orgueil & ſa mauvaiſe humeur lui avoient rendu inſupportable. Ce Prince ayant été tué par Pauſanias quelque tems après qu'il eut contracté ce nouveau mariage, Olympias tourna toute ſa colère contre Cléopâtre; elle fit égorger ſa propre fille dans ſon ſein; & Cléopâtre elle-même fut bientôt réduite à chercher la fin de ſa vie dans le plus honteux de tous les ſupplices. L'impitoyable Olympias ſe fit un plaiſir barbare de voir cette malheureuſe princeſſe ſuſpendue à un infâme poteau. Tel eſt le récit de Juſtin.

Pauſanias dit que Cléopâtre avoit eu de Philippe, non une fille, mais un fils; qu'Olympias fit jetter la mere & le fils dans un vaiſſeau d'airain brûlant; & qu'elle les y tint juſqu'à ce qu'ils euſſent expiré dans les tourmens.

CLÉOPATRE, *Cleopatra*, Κλεοπάτρα, (*c*) fille de Philippe & d'Olympias, & ſœur d'Alexandre le Grand, épouſa Alexandre ſon oncle, roi des Épirotes, l'an 336 avant J. C. Le mariage fut célébré avec beaucoup de pompe. Philippe, voulant joindre aux ſolemnités de religion, de nombreuſes aſſemblées de réjouiſſance, fit trouver au feſtin des noces, des muſiciens émules les uns des autres, & tous ceux qui étoient habiles dans leur art, & fit dreſſer des tables ſans nombre pour les amis & pour les étrangers. Il envoya

(*a*) Homer. Iliad. L. IX. v. 552. *& ſeq.* Pauſ. p. 219.

(*b*) Juſt. L. IX. c. 7. Pauſ. pag. 466. Diod. Sicul. p. 558. Plut. T. I. p. 670. Roll. Hiſt. Anc. T. III. pag. 530. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. XII. p. 346.

(*c*) Tit. Liv. L. VIII. c. 24. Juſt. L. IX. c. 6. L. XIII. c. 6. L. XIV. c. 1. Diod. Sicul. pag. 557, 751, 752. Roll. Hiſt. Anc. T. III. pag. 531. *& ſuiv.* T. IV. pag. 105. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. T. XII. pag. 346. T. XVI. p. 301.

inviter par toute la Grece, ceux avec leſquels il avoit quelque liaiſon d'hoſpitalité, & les chargea d'amener avec eux le plus qu'ils pourroient avoir ſur tout d'amis étrangers. Mais, tout cet appareil ſe termina au meurtre de Philippe; & ce fut un deni de juſtice qui lui fit perdre la vie. Alexandre ſon gendre périt depuis dans les guerres d'Italie.

Après la mort de ſon mari, Cléopâtre reſta toujours veuve; & il y avoit pluſieurs années qu'elle faiſoit ſa réſidence à Sardes en Lydie, lorſque l'an 308 avant l'Ére Chrétienne, mécontente d'Antigonus, & eſpérant de trouver plus de faveur auprès de Ptolémée roi d'Égypte, elle partit pour ſe rendre à la cour de ce Prince. Les prérogatives, qui lui étoient propres, avoient engagé Caſſandre, Lyſimachus, Antigonus, Ptolémée & les perſonnages les plus diſtingués de la cour d'Alexandre, à rechercher l'alliance de cette princeſſe depuis la mort de ce conquérant. Car, il n'étoit aucun d'eux, qui, bien perſuadé que les Macédoniens reconnoîtroient ſon époux pour leur légitime Roi, n'eſpérât d'attirer à lui ſeul la ſucceſſion entiere de ce vaſte Empire, dont ils ſe diſputoient les uns aux autres les parties ſéparées; mais le gouverneur de Sardes, qu'Antigonus avoit chargé de la garde de Cléopâtre, la ſuivit de près & l'atteignit; après quoi il la mit entre les mains de quelques femmes qui la firent mourir ſecrétement. Mais, dans la ſuite, Antigonus ne voulant pas que le ſoupçon de cet aſſaſſinat demeurât ſur lui, fit accuſer & punir quelques-unes de ces femmes, comme coupables en effet de ce crime; après quoi, il fit faire à cette reine infortunée des funérailles magnifiques. C'eſt ainſi que l'infortunée Cléopâtre, qui avoit été l'objet de tant de vœux, trouva la mort au lieu des noces auxquelles elle s'attendoit elle-même.

CLÉOPATRE, *Cleopatra*, Κλεοπάτρα, (*a*) fille d'Antiochus le Grand. Ce Prince, ayant ſoumis toute la Céléſyrie & la Paleſtine, forma le deſſein d'en faire autant dans l'Aſie mineure. Comme il falloit pour cela empêcher que les Égyptiens ne vinſſent l'inquiéter dans ſes nouvelles conquêtes, pendant qu'il ſeroit éloigné, il envoya Euclès Rhodien à Alexandrie propoſer le mariage de ſa fille Cléopâtre avec le roi Ptolémée Épiphane, avec cette clauſe, qu'on attendroit qu'ils fuſſent un peu plus âgés pour le conſommer, & qu'alors, le jour même des noces, il remettroit à l'Égypte les provinces nouvellement conquiſes comme la dote de ſa fille. Cette propoſition fût goûtée, le traité conclu & ratifié; & les Égyptiens, comptant ſur ſa parole & ſur ſes engagemens; lui laiſſerent faire tout ce qu'il voulut d'un autre côté,

(*a*) Joſeph. de Antiq. Judaïc. p. 401. Dani. c. 11. v. 17. Roll. Hiſt. Anc. T. IV. p. 475, 528, 633, 668. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. XIX. pag. 58.

ſans

ſans l'inquiéter de celui-ci.

Quelques années après, l'an 192 avant J. C., Antiochus donna en effet ſa fille Cléopâtre en mariage à Ptolémée Épiphane, & lui céda pour ſa dot les provinces de Céléſyrie & de Paleſtine; à condition pourtant, comme la choſe avoit été ſtipulée auparavant, qu'il en toucheroit la moitié des revenus. A la mort du Roi ſon mari, Cléopâtre fut déclarée régente & tutrice du jeune prince ſon fils, & elle s'en acquitta avec beaucoup de ſoin & de prudence.

On croit que c'eſt cette princeſſe, qui eſt déſignée dans le prophete Daniël en ces termes: *Il s'affermira dans le deſſein de venir s'emparer de tout le royaume du roi du Midi; il feindra de vouloir agir de bonne foi avec lui; il lui donnera en mariage ſa fille d'une excellente beauté, afin de le perdre; mais, ſon deſſein ne lui réuſſira pas, & elle ne lui ſera point favorable.*

Ce prince qui s'affermira, c'eſt le roi Antiochus le Grand; ce roi du Midi, c'eſt Ptolémée Épiphane; enfin, cette fille d'une excellente beauté, c'eſt Cléopâtre, qui préféra les intérêts de ſon époux, aux vues injuſtes du Roi ſon pere. Car, on prétend que ce Prince, en donnant ſa fille en mariage au roi d'Égypte, avoit eu intention de ſe faciliter la conquête de ce royaume.

CLÉOPATRE, *Cleopatra*, Κλεοπάτρα, (*a*) fille de Ptolémée Épiphane & de Cléopâtre, épouſa Ptolémée Philométor ſon frere. Comme ce Prince étoit en guerre avec Ptolémée Évergete, dit auſſi Ptolémée Phyſcon, Cléopâtre employa ſa médiation, pour les diſpoſer à un accommodement, & elle y réuſſit heureuſement.

Après la mort de ſon mari, Cleopâtre tâcha de mettre la couronne ſur la tête du fils qu'elle avoit eu de lui. Comme il étoit encore en bas-âge, d'autres travaillerent à la procurer à Ptolémée Phyſcon, roi de la Cyrénaïque, & l'envoyerent prier de venir à Alexandrie. Réduite par-là à la néceſſité de ſonger à ſa défenſe, Cléopâtre fit venir à ſon ſecours Onias & Doſithée avec une armée de Juifs. Il ſe trouva alors à Alexandrie un ambaſſadeur Romain, nommé Thermus, qui, par ſa médiation, amena les choſes à un accommodement. On convint que Ptolémée Phyſcon épouſeroit Cléopâtre, qu'il éleveroit ſon fils, qui ſeroit déclaré héritier de la couronne, & que Ptolémée Phyſcon l'auroit, en attendant, pendant toute ſa vie. Il n'eut pas plutôt épouſé la Reine, & pris par-là poſſeſſion de la couronne, que, le jour même des noces, il tua ſon fils entre ſes bras.

Dans la ſuite, s'étant dégoûté de la mere, il devint paſſionné pour une fille qu'elle avoit eue de Ptolémée Philométor, & qui por-

(*a*) Juſt. L. XXXVIII. c. 8, 9. L. XXXIX. c. 1. Æſth. c. 11. v. 1. Roll. Hiſt. Anc. Tom. IV. p. 678. T. V. 180, 206. *& ſuiv.*

toit auſſi le nom de Cléopâtre. Il commença par lui faire violence ; enſuite, il l'épouſa, après avoir chaſſé ſa mere. Les cruautés, qu'il exerça bientôt après ſur les Alexandrins, le rendirent ſi odieux, que s'il n'eût pas eu la précaution de prendre la fuite, il eût été brûlé dans ſon palais. Ceux d'Alexandrie mirent le gouvernement entre les mains de Cléopâtre ; & ſur la nouvelle qu'ils eurent, qu'il avoit tué ſon propre fils, dans la crainte qu'ils ne l'éluſſent pour leur Roi en ſa place, ils renverſerent & briſerent toutes ſes ſtatues. Ptolémée Phyſcon, s'imaginant qu'on n'avoit fait cela, que pour plaire à Cléopâtre, égorgea le fils qu'il avoit eu d'elle. Enſuite, il fit couper ſon corps en morceaux, les mit dans une caiſſe avec la tête entière, afin qu'on la reconnût, & l'envoya par un de ſes gardes à Alexandrie, avec ordre d'attendre pour la lui préſenter le jour de la naiſſance de cette Princeſſe, qui approchoit, & qui devoit ſe célébrer avec beaucoup de magnificence. Les ordres furent exécutés. La caiſſe lui fut rendue au milieu de la joie de la fête, qui fut bientôt changée en deuil & en lamentations. On ne ſçauroit exprimer l'horreur que la vue de ce triſte objet excita contre le tyran, dont la monſtrueuſe barbarie avoit produit un crime ſi horrible & ſi inoui. On expoſa aux yeux du peuple cet abominable préſent. Il y produiſit le même effet que ſur la cour, qui avoit eu la premiere ce triſte ſpectacle. On courut aux armes, & on ne ſongea qu'à empêcher ce monſtre de jamais remonter ſur le trône. On forma une armée, dont le commandement fut donné à Marſyas, que la Reine avoit nommé Général, & l'on prit toutes les précautions poſſibles pour la défenſe du païs.

Ptolémée Phyſcon, de ſon côté, aſſembla une armée conſidérable. Il ſe donna une bataille, où ce Prince défit les ennemis. Cléopâtre, réduite à une grande extrêmité par la perte de ſon armée, qui fut préſque toute taillée en pieces dans la déroute, envoya demander du ſecours à Démétrius Nicator, roi de Syrie, qui avoit épouſé la fille aînée qu'elle avoit eue de Ptolémée Philométor, & lui promit la couronne d'Égypte pour ſa récompenſe. Démétrius accepta, ſans balancer, cette propoſition, vint avec toutes ſes troupes, & forma le ſiege de Péluſe. Mais, il fut bientôt obligé de l'abandonner, pour aller réduire ſes propres ſujets. Cléopâtre, deſtituée du ſecours qu'elle en avoit attendu, mit tous ſes tréſors ſur des vaiſſeaux, & ſe réfugia auprès de Cléopâtre ſa fille, reine de Syrie, vers l'an 128 avant J. C.

CLÉOPATRE, *Cleopatra*, Κλεοπάτρα, (*a*) fille de Ptolémée Philométor & de Cléopâtre, fut d'abord mariée à Alexandre Bala. Son pere la conduiſit lui-même

(*a*) Appian. p. 132. Juſt. L. XXXVI. c. 1. L. XXXIX. c. 1, 3. Maccab. L. I. c. 10. v. 51. *& ſeq.* Roll. Hiſt. Anc. T. V. p. 176, 178, 189. *& ſuiv.*

jusqu'à Ptolémaïde, où se célébra le mariage, l'an 150 avant J. C. Quatre ans après, il la lui ôta pour la donner à Démétrius Nicator.

Ce Prince, dans la suite, ayant été pris & retenu par les Parthes, Cléopâtre se renferma avec ses enfans dans Séleucie, où plusieurs des soldats de Tryphon vinrent se jetter dans son parti. Mais, ces désertions ne grossissoient pas pourtant assez son parti pour la mettre en état de se soûtenir par elle-même. Elle craignoit aussi que le peuple de Séleucie ne la livrât à Tryphon, plutôt que de soûtenir un siege pour l'amour d'elle. Elle fit donc proposer à Antiochus Sidète, frere de Démétrius, de s'unir avec elle, & promit en ce cas de l'épouser, & de lui procurer la couronne. Car, quand elle apprit que Démétrius avoit épousé Rhodogune, elle en fut si outrée qu'elle ne garda plus de mesures, & résolut de chercher de l'appui par un nouveau mariage. Ses enfans étoient encore trop jeunes pour soûtenir le poids d'une couronne chancelante, & elle n'étoit pas de caractère à respecter beaucoup leurs droits. Comme donc Antiochus Sidète étoit, après eux, le plus proche héritier de la couronne, elle se fixa à lui, & le prit pour mari.

Mais, après la mort de ce Prince, elle revint à Démétrius Nicator, qui avoit été relâché par les Parthes, après avoir épousé Rhodogune, fille du Roi de cette nation. Alexandre Zébina, imposteur, qui se disoit fils d'Alexandre Bala, vint disputer la couronne de Syrie à Démétrius Nicator. Une bataille en décida. Démétrius Nicator y fut entièrement défait, & s'enfuit à Ptolémaïde, où étoit Cléopâtre sa femme. Elle, qui avoit toujours sur le cœur son mariage avec Rhodogune chez les Parthes, prit cette occasion de s'en venger, & lui fit fermer les portes de la ville. Démétrius Nicator fut obligé de s'enfuir à Tyr, où il fut tué. Après sa mort, Cléopâtre conserva une partie du royaume; & Alexandre Zébina eut tout le reste. Mais, l'aîné des enfans, que Cléopâtre avoit eus de Démétrius, songea à monter sur le trône de son pere, & se fit en effet déclarer Roi. Cléopâtre ambitieuse vouloit regner elle-même, & trouvoit fort mauvais que son fils voulût s'établir à son préjudice. Elle avoit aussi lieu de craindre qu'il ne lui prît envie de venger la mort de son pere, dont on sçavoit fort bien qu'elle avoit été cause. Elle le tua de ses propres mains, en lui enfonçant un poignard dans le sein.

Cléopâtre, après avoir tué son fils aîné, crut qu'il étoit de son intérêt de faire un roi titulaire, sous le nom de qui elle pût cacher l'autorité qu'elle vouloit se conserver toute entière. Elle sentoit bien que des peuples guerriers, accoûtumés à être gouvernés par des rois, regarderoient toujours le trône comme vacant, pendant qu'il ne seroit rempli que par une princesse, & qu'ils ne manqueroient pas de l'offrir au premier

princé qui ſe préſenteroit. Elle fit donc revenir ſon autre fils Antiochus Grypus d'Athènes, où elle l'avoit envoyé pour ſon éducation, & le fit déclarer Roi dès qu'il fut arrivé; mais, ce n'étoit qu'un vain titre. Elle ne lui donnoit aucune part aux affaires; & comme ce Prince étoit fort jeune, n'ayant pas plus de vingt ans, il la laiſſa gouverner aſſez patiemment pendant quelque tems. Mais, enſuite, il voulut commencer à gouverner par lui-même.

L'ambitieuſe Cléopâtre, qui voyoit par-là diminuer ſon pouvoir & éclipſer ſa grandeur, ne put le ſouffrir. Pour ſe rendre de nouveau maîtreſſe abſolue de tout le gouvernement de la Syrie, elle réſolut de ſe défaire d'Antiochus Grypus comme elle avoit déjà fait de ſon frere; & de donner la couronne à un autre fils qu'elle avoit eu d'Antiochus Sidète, ſous qui, parce qu'il étoit en bas-âge, elle eſpéroit d'avoir encore long-tems l'autorité royale entre les mains, & de prendre des meſures juſtes pour s'y établir ſi bien, qu'elle lui reſteroit toute ſa vie. Cette méchante femme prépara pour cet effet une coupe empoiſonnée, qu'elle préſenta un jour à Antiochus Grypus, comme il rentroit fort échauffé de quelque exercice qu'il venoit de faire. Mais, ce Prince, ayant été informé de ſon deſſein, la pria d'abord, comme par honnêteté pour ſa mere, & la preſſa même de prendre cette coupe pour elle-même; & ſur le refus conſtant qu'elle en fit, ayant fait paroître quelques témoins, il lui fit entendre que le ſeul moyen qui lui reſtoit de ſe purger du ſoupçon qu'on formoit contr'elle, étoit de boire la liqueur qu'elle lui avoit offerte. Cette malheureuſe Princeſſe, qui ſe voyoit ſans iſſue & ſans reſſource, avala la coupe. Le poiſon fit ſon effet ſur le champ, & délivra la Syrie de ce monſtre, qui par ſes crimes inouis avoit été ſi long-tems le fléau de cet État.

Elle avoit été femme de trois rois de Syrie, & elle fut mere de quatre. Elle avoit cauſé la mort de deux de ſes maris; & pour ſes enfans, elle en tua un de ſa propre main, & vouloit ſe défaire auſſi d'Antiochus Grypus par le poiſon, qu'il lui fit avaler à elle-même, l'an 118 avant l'Ére Chrétienne.

CLÉOPATRE, *Cleopatra*, Κλεοπάτρα, (*a*) ſœur de la précédente, fut mariée à ſon oncle Ptolémée Phyſcon, qui l'avoit auparavant déshonorée. Ce Prince, pour contracter ce mariage, répudia Cléopâtre ſa propre ſœur, qu'il avoit épouſée après la mort de ſon premier mari Ptolémée Philométor. Cette dernière étoit mere de celle qui fait le ſujet de cet article.

Ptolémée Phyſcon laiſſa en mourant deux fils, qu'il avoit eus de Cléopâtre; ſçavoir, Ptolémée Lathyre qui étoit l'aîné, & Ale-

(*a*) Juſt. L. XXXIX. c. 3, 4. Joſeph. de Antiq. Judaïc. p. 452. *& ſeq.* Roll. Hiſt. Anc. Tom. V. pag. 206, 213, *& ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. XIV. p. 195.

xandre. Par ſon teſtament, il avoit donné le royaume d'Égypte à Cléopâtre & à celui de ſes deux fils, qu'elle choiſiroit elle-même. Cléopâtre, croyant qu'Alexandre ſeroit le plus complaiſant, ſe déterminoit à le prendre; mais, le peuple ne voulut pas ſouffrir qu'on fît perdre à l'autre ſon droit d'aîneſſe, & obligea la Reine à le faire revenir de Cypre, où elle l'avoit fait reléguer par ſon pere, & à l'aſſocier avec elle à la couronne. Mais, avant qu'on lui fît prendre poſſeſſion du trône à Memphis, ſelon la coûtume, elle l'obligea de répudier Cléopâtre ſa ſœur aînée, qu'il aimoit beaucoup, & de prendre Sélène ſa cadette, pour laquelle il n'avoit nulle inclination.

Cette Princeſſe, dont le cœur n'étoit ſuſceptible que d'ambition, étoit ſi occupée du déſir de régner, qu'elle ne ſongeoit qu'aux moyens de ſe ſoûtenir en Égypte, & d'y retenir entre ſes mains l'autorité abſolue pendant toute ſa vie. Pour ſe mieux affermir, elle donna le royaume de Cypre à Alexandre ſon cadet, afin de tirer de lui l'aſſiſtance dont elle auroit beſoin, ſi jamais Ptolémée Lathyre vouloit lui diſputer l'autorité qu'elle avoit réſolu de garder.

Les Samaritains, aſſiégés par deux des fils de Jean Hyrcan, envoyerent demander du ſecours à Ptolémée Lathyre, l'an 109 avant Jeſus-Chriſt. Ce Prince leur accorda ſix mille hommes contre l'avis de ſa mere Cléopâtre. Comme elle avoit deux Juifs pour favoris, pour miniſtres & pour généraux, Chelcias & Ananias, tous deux fils d'Onias, qui avoit bâti le temple d'Égypte; ces deux miniſtres, qui la gouvernoient entièrement, la portoient à favoriſer la nation, & par égard pour eux, elle ne vouloit rien faire qui fût préjudiciable aux Juifs. Peu s'en fallut qu'elle ne dépoſât Ptolémée Lathyre, pour s'être engagé dans cette guerre ſans ſon conſentement, & même contre ſa volonté. Elle porta ſi loin le reſſentiment, qu'elle eut de cette atteinte & de quelques autres pareilles, qu'il avoit données à ſon autorité, qu'elle lui enleva ſa femme Sélène, dont il avoit déjà deux fils, & l'obligea lui-même à ſortir d'Égypte. Voici comment elle s'y prit. Ayant fait bleſſer quelques-uns de ſes Eunuques favoris, elle les produiſit dans une aſſemblée du peuple à Alexandrie, & dit que c'étoit ſon fils Ptolémée Lathyre, qui les avoit ainſi maltraités, pour avoir voulu la défendre contre ſa violence. Elle anima ſi fort le peuple par cette fiction pleine de noirceur, qui lui perſuada qu'on avoit voulu la tuer, que d'abord il ſe fit un ſoulevement général contre Ptolémée Lathyre; & on l'auroit mis en pièces, s'il ne s'étoit ſauvé au port dans un vaiſſeau qui mit ſur le champ à la voile. Cléopâtre auſſitôt fit venir Alexandre ſon cadet, à qui elle avoit fait donner le royaume de Cypre, & le fit roi d'Égypte à la place de ſon frere, qu'elle obligea de ſe contenter de celui de Cypre que l'autre laiſſoit.

Cette Princeſſe, ayant appris que Ptolémée Lathyre travailloit à faire la conquête de la Judée & de la Phénicie, & craignant que cela ne le mît en état d'entrer en Égypte & de la détrôner, crut devoir arrêter les progrès qu'il y faiſoit. Elle leva pour cet effet une armée, & en donna le commandement à Chelcias & à Ananias; elle équipa en même tems une flotte pour tranſporter ſes troupes, & s'embarquant elle-même, elle vint débarquer en Phénicie. Elle avoit apporté avec elle une groſſe ſomme d'argent & ſes plus riches joyaux. Voulant les mettre à couvert en cas de malheur, elle choiſit l'iſle de Cos, & y envoya en même tems ſon petit-fils Alexandre, fils de celui qui regnoit conjointement avec elle.

L'arrivée de Cléopâtre fit d'abord lever à Ptolémée Lathyre le ſiege de Ptolémaïde qu'il faiſoit depuis long-tems. Elle détacha Chelcias avec une partie de l'armée pour le pourſuivre, & avec l'autre que commandoit Ananias, elle forma elle-même le ſiege de Ptolémaïde; & elle le pouſſa ſi vigoureuſement, qu'elle prit la ville. Dès qu'elle y fut entrée, Alexandre, roi des Juifs, l'y vint trouver, & lui apporta de riches préſens pour gagner ſes bonnes graces. Mais, ce qui lui ſervit le plus à y réuſſir, fut ſa haine pour Ptolémée Lathyre ſon fils; il n'eut pas beſoin d'autre recommandation pour être bien reçu. Quelques perſonnes de la cour de Cléopâtre lui firent remarquer la belle occaſion qu'elle avoit en main, de ſe rendre maîtreſſe de la Judée & de tous les états d'Alexandre, en ſe ſaiſiſſant de ſa perſonne; ils l'en preſſoient même, & ſans Ananias elle l'auroit fait.

L'année ſuivante, elle revint en Égypte. Apprenant à ſon retour à Alexandrie, que Ptolémée Lathyre entroit en traité à Damas avec Antiochus de Cyzique, & qu'avec le ſecours qu'il eſpéroit en tirer, il ſe diſpoſoit à faire une nouvelle tentative pour recouvrer la couronne d'Égypte; cette Reine, pour faire diverſion, donna en mariage à Antiochus Grypus, Sélène ſa fille, qu'elle avoit ôtée à Ptolémée Lathyre, & lui envoya en même-tems bon nombre de troupes & de groſſes ſommes d'argent, pour le mettre en état d'attaquer vigoureuſement ſon frere le Cyzicénien. La choſe réuſſit comme elle l'avoit projettée.

Cependant, Alexandre, frappé de la cruauté barbare avec laquelle Cléopâtre perſécutoit ſon frere Ptolémée Lathyre, ſur tout en lui ôtant ſa femme pour la donner à ſon ennemi, & remarquant d'ailleurs que les crimes ne lui coûtoient rien, lorſqu'il s'agiſſoit de contenter ſon ambition, ne ſe crut pas en ſûreté auprès d'elle, & prit le parti d'abandonner ſa couronne & de ſe retirer, aimant mieux vivre tranquille & ſans crainte en exil, que de regner avec une ſi méchante & ſi cruelle mere, avec qui ſa vie étoit continuellement en danger. Il fallut bien des ſollicitations pour l'engager à revenir; car, le peu-

ple ne vouloit pas abſolument qu'elle régnât ſeule, quoiqu'on vit bien qu'elle n'accordoit à ſon fils que le nom de Roi; que depuis la mort de Ptolémée Phyſcon, elle avoit toujours eu l'autorité royale toute entière; & que la véritable cauſe de la diſgrace de Ptolémée Lathyre, qui lui avoit coûté ſa couronne & ſa femme, étoit d'avoir oſé faire quelque choſe ſans elle.

Cette Princeſſe, ne pouvant plus ſupporter d'aſſocié à l'autorité royale, n'y ſouffrir que ſon fils Alexandre partageât avec elle l'honneur de trône, réſolut de ſe défaire de lui pour regner déſormais ſeule. Ce Prince, qui en fut averti, la prévint, & la fit mourir, l'an 89 avant Jeſus-Chriſt. C'étoit un monſtre que cette femme, qui n'avoit épargné ni ſa mere, ni ſes fils, ni ſes filles, & qui avoit tout ſacrifié au déſir ambitieux de régner. Elle fut ainſi punie de ſes crimes, mais par un autre crime qui égaloit les ſiens.

CLÉOPATRE, *Cleopatra*, Κλεοπάτρα, (*a*) fille de la précédente & de Ptolémée Phyſcon, fut d'abord mariée à ſon frere Ptolémée Lathyre. Mais, ayant été répudiée à la ſollicitation de leur mere commune, elle ſe donna à Antiochus de Cyzique, & lui apporta en dot une armée pour s'en ſervir contre ſon frere Antiochus Grypus, avec qui il étoit en guerre. Ce dernier, étant venu aſſiéger la ville d'Antioche, où étoit alors Cléopâtre, prit cette ville. Tryphène ſa femme lui demanda inſtamment de lui mettre Cléopâtre ſa priſonnière entre les mains. Quoique ſa ſœur de pere & de mere, elle étoit ſi exceſſivement indignée de ce qu'elle avoit épouſé leur ennemi, & lui avoit donné une armée contr'eux, qu'elle vouloit lui ôter la vie. Cléopâtre s'étoit miſe ſous la protection d'un ſanctuaire regardé comme inviolable; c'étoit un des temples d'Antioche. Tryphène envoya des ſoldats dans ce temple, qui ne purent l'arracher autrement de l'autel, qu'en lui coupant les mains dont elle le tenoit embraſſé. Cléopâtre expira en prononçant mille exécrations contre les parricides auteurs de ſa mort, & recommandant au dieu, ſous les yeux de qui cette barbare cruauté avoit été exercée, le ſoin d'en tirer vengeance.

CLÉOPATRE, *Cleopatra*, Κλεοπάτρα, fille de Ptolémée Lathyre. *Voyez* Bérénice.

CLÉOPATRE, *Cleopatra*, Κλεοπάτρα, (*b*) fille de Ptolémée Aulete, n'avoit que dix-ſept ans, lorſque ſon pere mourut l'an 51 avant Jeſus-Chriſt. Par le teſtament de ce Prince, le royaume d'Égypte lui fut donné, à condition

(*a*) Juſt. L. XXXIX. c. 3. Roll. Hiſt. Anc. Tom. V. pag. 213. *& ſuiv.*

(*b*) Vell. Paterc. L. II. c. 85, 87. Appian. p. 158, 484, 671. *& ſeq.* Plut. Tom. I. p. 926. *& ſeq.* Flor. L. IV. c. 2, 3, 11. Roll. Hiſt. Anc. T. V. p. 418. *& ſuiv.* Crév. Hiſt. Rom. Tom. VII. p. 520. *& ſuiv.* T. VIII. pag. 125, 302. *& ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. I. p. 341, 352. Tom. VII. p. 169, 170, 275, 276. T. IX. p. 163. *& ſuiv.* T. XVI. p. 403, 404. T. XXI. p. 242, 357, 425, 426.

qu'elle épouſeroit l'aîné de ſes deux freres, & qu'ils regneroient enſemble. Comme ce Prince étoit encore mineur, il fut mis ſous la tutele de deux miniſtres, qui, apparemment pour ſe rendre ſeuls maîtres des affaires, ôterent à Cléopâtre, ſous le nom du Roi, la part de la ſouveraineté, que le teſtament de Ptolémée Aulete lui avoit laiſſée. Maltraitée de la ſorte, elle alla en Syrie & en Paleſtine pour y lever des troupes, & pour faire valoir ſes droits à main armée.

Ce fut dans cette conjoncture de la guerre entre le frere & la ſœur, que Céſar arriva en Égypte. Il s'appliqua à prendre connoiſſance de leur différend; mais, ce fut avec une hauteur qui déplut infiniment aux Égyptiens. Il ordonna à Cléopâtre & à ſon frere, qu'ils euſſent à licentier leurs armées, & à venir plaider devant lui leur cauſe, pour recevoir enſuite la ſentence qu'il prononceroit entr'eux. Cléopâtre, qui connoiſſoit le foible de Céſar, crut que ſa préſence ſeroit l'avocat le plus perſuaſif, qu'elle pourroit employer auprès de ſon juge. Elle lui fit dire qu'elle s'appercevoit que ceux qui étoient chargés de ſon affaire, la trahiſſoient, & demanda qu'il lui fût permis de comparoître en perſonne. Plutarque dit que ce fut Céſar qui la preſſa de venir elle-même plaider ſa cauſe.

Cette Princeſſe ne prit avec elle de tous ſes amis, que le ſeul Apollodore de Sicile, ſe jetta dans un petit bateau, & arriva au pied des murailles du château d'Alexandrie, qu'il étoit tout-à-fait nuit cloſe. Voyant qu'il n'y avoit aucun moyen d'entrer ſans être connue, elle s'aviſa de ce ſtratagême. Elle s'étendit au milieu d'un paquet de hardes; Apollodore le couvrit d'une enveloppe, le lia enſuite avec une courroie, le chargea ſur ſon cou, & le porta de cette manière par la porte du château dans l'appartement de Céſar, à qui cette ruſe ne déplut pas. La première vue d'une ſi belle perſonne fit ſur lui tout l'effet qu'elle avoit ſouhaité. Car, il ordonna que Cléopâtre & Ptolémée regneroient conjointement en Égypte, comme le portoit le teſtament de leur pere; & que Ptolémée le cadet & Arſinoë la cadette regneroient en Cypre.

Céſar eut de Cléopâtre un fils, qui fut nommé Céſarion. Son attachement pour cette Princeſſe le retint en Égypte beaucoup plus long-tems que ſes affaires ne le demandoient. Il paſſoit les nuits entières en feſtins avec Cléopâtre. S'étant embarqué avec elle ſur le Nil, il parcourut tout le païs, avec une nombreuſe flotte, & auroit pénétré juſque dans l'Éthiopie, ſi ſon armée n'eût refuſé de le ſuivre. Il avoit réſolu de l'amener à Rome & de l'épouſer; & ſon deſſein étoit de faire paſſer dans l'aſſemblée du peuple une loi, par laquelle il ſeroit permis aux citoyens Romains d'épouſer telles & autant de femmes qu'il leur plairoit.

Pendant la minorité de ſon frere, Cléopâtre eut toute l'auto-

rité entre les mains. Quand il fut arrivé à l'âge de quinze ans, qui étoit le tems où, ſelon les loix du païs, il devoit gouverner par lui-même, & prendre ſa part de l'autorité royale, elle l'empoiſonna, & demeura ſeule reine d'Égypte. Cependant, Céſar ayant été tué à Rome, Cléopâtre ſe déclara ſans héſiter pour ſes Triumvirs. Elle donna à Alliénus, lieutenant du conſul Dolabella, quatre légions, qui étoient les reſtes des armées de Pompée & de Craſſus, & qui faiſoient partie des troupes que Céſar lui avoit laiſſées pour la garde de l'Égypte. Elle avoit auſſi une flotte toute prête à faire voile; mais, la tempête l'empêcha de partir. Caſſius ſe rendit maître de ces quatre légions. Cléopâtre, ſollicitée pluſieurs fois par Caſſius de lui donner du ſecours, le refuſa conſtamment. Elle partit quelque tems après avec une flotte nombreuſe pour aller ſecourir M. Antoine & Octavien. Une rude tempête lui fit périr beaucoup de vaiſſeaux, & une maladie qui lui ſurvint, l'obligea de retourner en Égypte.

M. Antoine, après la défaite de Caſſius & de Brutus à la bataille de Philippes, étant paſſé en Aſie, pour y établir l'autorité du Triumvirat, cita Cléopâtre devant lui pour répondre de quelques griefs imputés à ſes gouverneurs de Phénicie. Cette Princeſſe, ſûre de ſes charmes par l'épreuve qu'elle en avoit déjà faite ſi heureuſement auprès de Céſar, eſpéra qu'elle pourroit auſſi captiver M. Antoine très-facilement; d'autant plus même que le premier ne l'avoit connue que fort jeune encore, & lorſqu'elle n'avoit aucune expérience du monde; au lieu qu'elle alloit paroître devant M. Antoine, dans un âge où les femmes joignent à la fleur de leur beauté, toute la force de l'eſprit pour manier & conduire les plus grandes affaires. Cléopâtre avoit alors plus de vingt-cinq ans. Elle fit donc proviſion de préſens très-riches, de groſſes ſommes d'argent, & ſur tout d'habits & d'ornemens très-magnifiques; & mettant plus encore ſes eſpérances en elle-même, dans ſes attraits & dans les graces de ſa perſonne, plus puiſſantes que toutes les parures & que l'or même, elle ſe mit en chemin.

Sur ſa route elle reçut pluſieurs lettres de M. Antoine qui étoit à Tarſe, & de ſes amis qui la preſſoient de hâter ſon voyage; mais, elle ne fit que rire de tous ces empreſſemens, & n'en fit pas plus grande diligence. Après avoir traverſé la mer de Pamphylie, elle entra dans le Cydnus, &, remontant ce fleuve vint aborder à Tarſe. On ne vit jamais d'équipage plus galant ni plus ſuperbe que le ſien. La pouppe de ſon vaiſſeau étoit toute éclatante d'or, les voiles de pourpre, & les rames garnies d'argent. Un pavillon d'un tiſſu d'or étoit dreſſé ſur le tillac, ſous lequel paroiſſoit cette Reine habillée en Vénus, & environnée des plus belles filles de ſa cour, dont les unes repréſentoient les Néréïdes, les autres les Graces. Au lieu de trompettes,

on entendoit les flûtes, les hautbois, les violes, & d'autres inſtrumens ſemblables, qui jouoient des airs paſſionnés; & la cadence des avirons, qui étoient maniés en meſure, rendoit cette harmonie encore plus agréable. On brûloit ſur le tillac des parfums, qui répandoient leur odeur bien loin ſur les eaux du fleuve, & ſur l'une & ſur l'autre de ſes rives couvertes d'une infinité de perſonnes, que la nouveauté de ce ſpectacle avoit attirées.

Dès qu'on ſçut qu'elle arrivoit, tout le peuple de Tarſe ſortit au-devant d'elle, juſques-là que M. Antoine, qui donnoit alors audience, vit ſon tribunal abandonné de tout le monde, ſans qu'il reſtât perſonne auprès de lui que ſes licteurs & ſes domeſtiques. Il ſe répandit un bruit que c'étoit Vénus qui venoit en maſque chez Bacchus pour le bien de l'Aſie.

Elle ne fut pas plutôt deſcendue à terre, que M. Antoine l'envoya complimenter, & l'invita à ſouper. Mais, elle fit réponſe à ſes députés qu'elle ſouhaitoit de le régaler lui-même, & qu'elle l'attendoit dans les tentes qu'elle faiſoit préparer ſur les bords du fleuve. Il ne fit pas difficulté d'y aller, & il trouva des préparatifs d'une magnificence qu'on ne peut exprimer. Il admira ſur tout la beauté des luſtres qu'on avoit arrangés avec beaucoup d'art, & dont les illuminations faiſoient un jour agréable au milieu de la nuit.

M. Antoine l'invita à ſon tour pour le lendemain. Quelques efforts qu'il eût faits pour l'emporter ſur elle, il s'avoua vaincu, ſoit pour la ſomptuoſité, ſoit pour l'ordonnance du repas; & il fut le premier à railler ſur la meſquinerie & la groſſièreté du ſien, en comparaiſon de la richeſſe & de l'élégance de celui de Cléopâtre. La Reine, de ſon côté, voyant que les plaiſanteries de M. Antoine n'avoit rien que de groſſier, & ſentoit plus l'homme de guerre, qu'un homme de cour, le paya en pareille monnoie, ſans l'épargner, mais avec tant d'eſprit & d'agrément qu'il ne s'en offenſoit point.

Il ne fut preſque point fait mention des griefs formés contre Cléopâtre, qui d'ailleurs étoient ſans fondement. Elle ſaiſit tellement M. Antoine par ſes charmes, & ſe rendit ſi abſolument maîtreſſe de ſon eſprit, qu'il ne lui pouvoit rien refuſer. Ce fut pour lors qu'à ſa priere, il fit mourir Arſinoë ſa ſœur, qui s'étoit réfugiée à Milet, dans le temple de Diane comme dans un aſyle aſſuré.

C'étoient tous les jours de nouvelles fêtes. Un nouveau repas enchériſſoit toujours ſur le précédent, & il ſemble qu'elle s'étudioit à ſe ſurpaſſer elle-même. M. Antoine, dans un feſtin qu'elle lui donnoit, étoit hors de lui-même à la vue des richeſſes étalées de toutes parts, & ſur tout du grand nombre de coupes d'or, enrichies de pierreries, & travaillées par les plus habiles ouvriers. D'un air dédaigneux, elle dit que tout cela étoit peu de choſe, & elle lui en fit préſent. Le repas du lendemain fut encore plus ſuperbe. M.

Antoine, à ſon ordinaire, y avoit amené avec lui bon nombre de convives, tous officiers de marque & de diſtinction. Elle leur donna tous les vaſes & toute la vaiſſelle d'or & d'argent dont le buffet étoit chargé.

Ce fut ſans doute dans un de ces feſtins qu'arriva ce que Pline, & après lui Macrobe, racontent. Cléopâtre plaiſantoit, ſelon ſa coûtume ſur les repas de M. Antoine, comme étant fort modiques & fort mal entendus. Piqué de la raillerie, il lui demanda, d'un ton un peu échauffé, ce qu'elle croyoit donc qu'on pût ajoûter à la magnificence de ſa table. Cléopâtre lui répondit froidement qu'en un ſeul ſouper elle dépenſoit un million. Il prétendit que c'étoit pure vanterie, que la choſe étoit impoſſible, & qu'elle n'en viendroit jamais à bout. On fit un pari, & Plancus fut pris pour arbitre. Le lendemain on ſe rendit au repas. Il étoit magnifique, mais n'avoit rien de ſi fort extraordinaire. M. Antoine ſupputoit la dépenſe, demandoit à quel prix chaque choſe pouvoit monter, & d'un air railleur, comme ſe tenant ſûr de la victoire, diſoit qu'on étoit encore bien éloigné d'un million. *Attendez*, dit la Reine, *ce n'eſt ici qu'un commencement, & je me fais forte de dépenſer moi ſeule le million.* On apporte une ſeconde table, &, ſelon l'ordre qu'elle en avoit donné, on ne ſervit deſſus qu'un ſeul vaſe plein de vinaigre. M. Antoine, ſurpris d'un appareil ſi nouveau, ne pouvoit deviner où tout cela tendoit. Cléopâtre avoit à ſes oreilles deux perles, les plus belles qu'on eût jamais vues; & dont chacune étoit eſtimée plus d'un million. Elle en tire une, la jette dans le vinaigre, & après l'avoir fait fondre l'avale. Elle ſe préparoit à en faire autant de l'autre; Plancus l'arrêta, & lui donnant gain de cauſe, déclara M. Antoine vaincu.

Celui-ci ſe laiſſa enſuite entraîner par Cléopâtre à Alexandrie, où ils paſſoient le tems dans les jeux, dans les amuſemens & dans les délices, ſe traitant l'un l'autre tous les jours avec des dépenſes exceſſives & incroyables. Cléopâtre, de peur que M. Antoine ne lui échappât, ne le perdoit jamais de vue, & ne le quittoit ni jour ni nuit, toujours occupée à le divertir & à le retenir dans ſes chaînes. Elle jouoit aux dez avec lui, elle chaſſoit avec lui, &, quand il faiſoit l'exercice des armes, elle étoit toujours préſente. Son unique attention étoit de l'amuſer agréablement, & de ne lui pas laiſſer le tems de ſentir le poids de l'ennui.

Un jour qu'il pêchoit à la ligne, & qu'il ne prenoit rien, il en étoit très-fâché, parce que la Reine étoit de la partie, & qu'il ne vouloit pas, en ſa préſence, paroître manquer d'adreſſe, ou de bonheur. Il s'aviſa donc de commander à des pêcheurs d'aller ſous l'eau, attacher ſecrétement à l'hameçon de ſa ligne quelques gros poiſſons de ceux qu'ils avoient pris auparavant. Cet ordre fut exécuté ſur le champ, & M. Antoine re-

tira deux ou trois fois ſa ligne toujours chargée d'un gros poiſſon. Ce manège n'échappa pas à l'Égyptienne. Elle fit ſemblant d'être étonnée, & d'admirer ce bonheur de M. Antoine; mais, en ſecret, elle dit à ſes amis ce qui s'étoit paſſé, & les invita à venir le lendemain être ſpectateurs d'une pareille plaiſanterie. Ils n'y manquerent pas. Quand il furent tous montés dans des bateaux de pêcheurs, & que M. Antoine eut jetté ſa ligne, elle commanda à un de ſes gens de plonger promptement dans l'eau, de prévenir les plongeurs de M. Antoine, & d'aller accrocher à l'ameçon de ſa ligne, quelque gros poiſſon ſalé, de ceux qu'on apportoit du royaume de Pont. Lorſque M. Antoine ſentit que la ligne avoit ſa charge, il la retira. A la vue de ce poiſſon ſalé, ce furent des éclats de rire tels qu'on peut ſe l'imaginer. Alors, Cléopâtre lui dit: *Mon Général, laiſſez-nous la ligne à nous autres, Rois ou Reines du Phare & du Canope; votre pêche, c'eſt de prendre des villes, des royaumes & des Rois.*

Cette Reine, au milieu des paſſions les plus violentes, & de l'enivrement des plaiſirs, conſervoit toujours du goût pour les belles lettres & pour les ſciences. A la place de la fameuſe Bibliotheque d'Alexandrie, qui avoit été brûlée quelques années auparavant, elle en établit une nouvelle, à l'augmentation de laquelle M. Antoine contribua beaucoup, lui ayant fait préſent de la bibliotheque qui étoit à Pergame, où il ſe trouva plus de deux cens mille volumes. Elle n'amaſſoit pas des livres ſimplement pour la parure; elle en faiſoit uſage.

Comme elle ſe prétendoit femme légitime de M. Antoine, elle ſouffroit impatiemment de le voir marié avec Octavie, qu'elle regardoit comme ſa rivale. Il fallut que M. Antoine, pour l'appaiſer, lui fit de magnifiques préſens. Il lui donna la Phénicie, la baſſe-Syrie, l'iſle de Cypre, & une grande partie de la Cilicie. Il y ajoûta une partie de la Judée & de l'Arabie. Deux années ſe paſſerent pendant leſquelles M. Antoine fit pluſieurs voyages à Rome, & entreprit quelques expéditions contre les Parthes & les Arméniens. De-là il paſſa dans la Phénicie, où Cléopâtre vint le joindre, avec des habits & beaucoup d'argent pour les ſoldats. Octavie, en même tems, étoit partie de Rome pour l'aller trouver, & elle étoit déjà arrivée à Athènes. Cléopâtre ſentit bien qu'elle ne venoit que pour lui diſputer le cœur de M. Antoine. Pour éviter ce danger, elle fit ſemblant de mourir d'amour pour M. Antoine, & atténuoit dans cette vue ſon corps, ne prenant que très-peu de nourriture. Toutes les fois qu'il entroit chez elle, il lui voyoit le regard ſurpris & étonné; & quand il en ſortoit elle prenoit un air abattu & languiſſant. Souvent elle faiſoit enſorte de paroître toute en larmes; & dans le moment même elle ſe hâtoit de les eſſuyer & de les ca-

cher, comme pour lui dérober ſa foibleſſe & ſon déſordre. M. Antoine, qui ne craignoit rien tant que de cauſer le moindre déplaiſir à Cléopâtre, écrivit des lettres à Octavie, pour lui ordonner de l'attendre à Athènes, & de ne pas paſſer outre, juſqu'à ſon retour d'une expédition qu'il alloit faire contre les Medes.

Cependant, il n'y avoit point d'artifices que Cléopâtre n'employât pour retenir M. Antoine dans ſes liens. Larmes, careſſes, reproches, menaces, tout étoit mis en uſage. Elle avoit gagné à force de préſens, tous ceux qui approchoient de M. Antoine, & qui avoient le plus ſa confiance. Ces flatteurs lui repréſentoient avec force qu'il y auroit de la dureté & de l'inhumanité d'abandonner Cléopâtre dans le triſte état où elle ſe trouvoit, & que ce ſeroit faire mourir cette infortunée Princeſſe, qui n'aimoit que lui, & ne vivoit que pour lui. Ils amollirent & fondirent ſi bien le cœur de M. Antoine, que de peur que Cléopâtre ne ſe fît mourir, il retourna promptement à Alexandrie, & remit les Medes au printems.

Il eut bien de la peine, quand le printems fut arrivé, à quitter l'Égypte & à s'éloigner de ſa chère Cléopâtre. Elle conſentit à l'accompagner juſqu'au bord de l'Euphrate. Après ſon expédition, il ſe hâta de retourner à Alexandrie; & comme Cléopâtre & lui paſſoient les jours & les nuits dans les feſtins, cette vaine Princeſſe, dans un de ces repas, voyant M. Antoine plein de vin, oſa bien lui demander l'empire Romain, & il n'eut point de honte de le lui promettre. Avant que de quitter l'Égypte, il voulut faire la cérémonie du couronnement de Cléopâtre & de tous ſes enfans. Chacun ayant pris la place qui lui étoit deſtinée, le héraut, par le commandement de M. Antoine, & en la préſence de tout le peuple à qui on avoit ouvert les portes du palais, proclama Cléopâtre reine d'Égypte, de Cypre, de Libye & de la Céléſyrie, conjointement avec ſon fils Céſarion. Il proclama enſuite les autres Princes, Rois des Rois.

Cléopâtre ſuivit depuis M. Antoine dans ſon expédition contre Auguſte. Quand ils furent arrivés à Éphèſe, les amis de M. Antoine lui conſeilloient de renvoyer cette Princeſſe à Alexandrie, juſqu'à ce qu'on vît quelle tournure prendroient les évenemens de la guerre. Mais, Cléopâtre, craignant que M. Antoine ne s'accommodât avec Auguſte, gagna un de ſes principaux amis à force d'argent, & le porta à parler en ſa faveur à M. Antoine, & à lui repréſenter qu'il n'étoit, ni juſte d'éloigner de cette guerre, une Princeſſe qui y contribuoit ſi fort de ſon côté, ni utile pour ſon parti, parce que ſon départ décourageroit les Égyptiens, qui faiſoient la plus grande partie de ſes forces maritimes. M. Antoine ne réſiſta point à des remontrances, qui flattoient en même tems ſon amour propre & ſa paſſion.

D'Éphèſe il ſe rendit avec

Cléopâtre à Samos, où étoit le rendez-vous de la plûpart de leurs troupes, & où ils paſſerent le tems dans la bonne chere & dans les plaiſirs. Les magnificences n'y furent guere moindres qu'à Alexandrie. Les Rois, qui étoient à leur ſuite, s'épuiſerent, pour leur plaire, par des dépenſes extraordinaires, & déployerent dans leurs feſtins un luxe exceſſif. De Samos, on vint à Athènes, où l'on paſſa pluſieurs jours dans de ſemblables débauches. Cléopâtre n'épargna rien pour obtenir des Athéniens les mêmes marques d'affection & d'eſtime, qu'Octavie en avoit reçues pendant ſon ſéjour dans cette ville. Mais, quoiqu'elle pût faire, elle n'en put arracher que des civilités contraintes, qui ſe terminerent à une vaine députation, que M. Antoine exigea des Athéniens, & de laquelle il voulut être le chef lui-même en qualité de bourgeois d'Athènes.

D'Athènes on retourna à Samos, où toute la flotte étoit aſſemblée. Rien n'égaloit la magnificence de la galère de Cléopâtre, toute brillante d'or, avec des voiles de pourpre, ſes flammes & ſes banderoles ſe jouant au gré du vent, pendant, que les trompettes & les autres inſtrumens de guerre faiſoient entendre des airs d'allégreſſe & de triomphe. M. Antoine la ſuivoit de près dans une galère qui n'étoit guere moins ornée. Cette Reine, enivrée de ſa fortune & de ſa grandeur, & n'écoutant que ſon ambition effrénée, menaçoit follement le Capitole d'une ruine prochaine, & ſe préparoit avec ſa troupe infame d'Eunuques à détruire pour toujours l'empire Romain.

Cependant, les plus braves & les plus expérimentés officiers de M. Antoine lui conſeilloient de ne point hazarder un combat naval, & de renvoyer Cléopâtre en Égypte. Mais, il y avoit longtems qu'il n'étoit plus ſuſceptible d'un bon conſeil, ne faiſant que ce qui plaiſoit à Cléopâtre. Cette orgueilleuſe Princeſſe, qui ne jugeoit des choſes que par l'extérieur, croyoit que ſa flotte étoit invincible, & que les vaiſſeaux d'Auguſte n'en pourroient approcher ſans ſe briſer. D'ailleurs, elle ſentoit bien qu'en cas de malheur il lui ſeroit plus aiſé de ſe ſauver ſur ſes vaiſſeaux que par terre. Son avis prévalut donc ſur celui de tous les Généraux.

La bataille ſe donna le ſecond jour de Septembre à l'embouchure du golfe d'Ambracie, près de la ville d'Actium, à la vue des armées de terre, dont l'une étoit rangée en bataille ſur la côte du nord, & l'autre ſur celle du midi de ce détroit, attendant le ſuccès du combat. Il fut douteux pendant quelque tems, & parut auſſi favorable à M. Antoine qu'à Auguſte, juſqu'à la retraite de Cléopâtre. Cette Reine, effrayée du bruit du combat, où tout étoit terrible pour une femme, prit la fuite lorſqu'il n'y avoit aucun danger pour elle, & entraîna avec elle toute ſon eſcadre Égyptienne, qui étoit de ſoixante vaiſſeaux de haut bord, avec leſquels elle fit voile du côté du Péloponnèſe. M.

Antoine qui la vit fuir, oubliant tout, & s'oubliant lui-même, la ſuivit précipitamment, & céda à Auguſte une victoire qu'il lui avoit très-bien diſputée juſques-là.

On arriva à Ténare, d'où Cléopâtre prit la route d'Alexandrie. En approchant du port, elle craignit, ſi l'on apprenoit ſon malheur, qu'on ne lui en refuſât l'entrée. Elle fit couronner ſes vaiſſeaux, comme ſi elle fût revenue victorieuſe. A peine y fut-elle entrée qu'elle fit mourir tous les Grands de ſon royaume, qui lui étoient ſuſpects, de peur que, lorſqu'on ſçauroit ſa défaite, ils n'excitaſſent des ſéditions contre elle. M. Antoine la trouva dans ces ſanglantes exécutions.

Elle forma bien-tôt après, un autre deſſein bien extraordinaire. pour éviter de tomber entre les mains d'Auguſte; elle ſongeoit à faire tranſporter ſes vaiſſeaux de la mer Méditerranée dans la mer Rouge, par l'iſthme qui n'a que trente lieues de largeur, & à mettre enſuite tous ſes tréſors dans ces vaiſſeaux, & dans les autres qu'elle avoit déjà ſur cette mer. Mais, les Arabes qui demeuroient ſur cette côte, ayant brûlé tous les vaiſſeaux qu'elle y avoit, elle fut obligée d'abandonner ce deſſein.

Changeant donc de réſolution, elle ne ſongea plus qu'à gagner Auguſte, qu'elle regardoit comme ſon vainqueur, & à lui faire un ſacrifice de M. Antoine, que ſes malheurs lui avoient rendu indifférent. Tel étoit l'eſprit de cette Princeſſe. Quoiqu'elle aimât juſqu'à la fureur, elle avoit encore plus d'ambition que d'amour; & la couronne lui étant plus chere que ſon mari, elle ſongeoit à la conſerver au prix de la vie de M. Antoine. Mais, lui cachant ſes ſentimens, elle lui perſuada d'envoyer des ambaſſadeurs à Auguſte, pour négocier avec lui un traité de paix. Elle joignit ſes ambaſſadeurs à ceux de M. Antoine, mais leur ordonna de traiter pour elle en particulier. Auguſte ne voulut point voir les ambaſſadeurs de M. Antoine; il renvoya ceux de Cléopâtre avec une réponſe favorable.

Cependant, cette Reine, qui prévoyoit ce qui pourroit arriver, ramaſſoit toutes ſortes de poiſons; & pour éprouver ceux qui faiſoient mourir avec le moins de douleur, elle faiſoit l'eſſai de leur vertu & de leur force ſur les criminels condamnés à mort, qui étoient gardés dans les priſons. Ayant vu, par ces expériences, que les poiſons qui étoient forts, faiſoient mourir promptement, mais dans de grandes douleurs; & que ceux qui étoient doux, cauſoient une mort tranquille, mais lente; elle eſſaya des morſures des bêtes venimeuſes, & fit appliquer en ſa préſence ſur diverſes perſonnes, différentes ſortes de ſerpens. Tous les jours, elle faiſoit de ces épreuves. Enfin, elle trouva que l'aſpic étoit le ſeul qui ne cauſoit ni convulſions ni tranchées, & qui, précipitant ſeulement dans une peſanteur & dans un aſſoupiſſement accompagnés d'une petite moiteur au viſage, & d'un amortiſſement de tous les ſens, étei-

gnoit doucement la vie, de ſorte que ceux qui étoient en cet état, ſe fâchoient quand on les réveilloit, ou qu'on vouloit les lever, de même que ceux qui ſont profondément endormis. Ce fut-là le poiſon auquel elle ſe fixa.

Pour diſſiper les ſoupçons & les ſujets de plainte de M. Antoine, elle ſe mit à le careſſer encore plus que de coûtume, de ſorte que n'ayant célébré le jour de ſa propre naiſſance qu'avec peu de ſolemnité, & convenablement à l'état préſent de ſa fortune, elle célébra celui de la naiſſance de M. Antoine avec un éclat & une magnificence au-deſſus de tout ce qu'elle avoit fait auparavant; juſques-là que pluſieurs des conviés, qui étoient vênus pauvres à ce feſtin, s'en retournerent riches.

Cléopâtre avoit fait bâtir à côté du temple d'Iſis, des tombeaux & des ſalles ſuperbes, tant par leur beauté & par leur magnificence, que par leur élévation. Elle y fit porter tous ſes meubles les plus précieux, l'or, l'argent, les pierreries, l'ébène, l'ivoire, & quantité de parfums & de bois aromatiques, comme ſi elle eût eu deſſein d'en faire un bûcher, ſur lequel elle eût voulu ſe conſumer avec tous ſes tréſors. Auguſte, allarmé pour toutes ſes richeſſes, & craignant que réduite au déſeſpoir, elle ne les fît brûler, lui dépêchoit tous les jours des gens, qui lui donnoient de grandes eſpérances d'un traitement plein de douceur & d'humanité; & cependant il s'approchoit de la ville à grandes journées.

M. Antoine, qui ignoroit les intrigues de Cléopâtre, ſe préparoit à une bonne défenſe; mais, l'amiral de cette Princeſſe baiſſa pavillon, lorſqu'il fut à portée de celui d'Auguſte, & lui livra toute ſa flotte. M. Antoine, plein de rage & de déſeſpoir, courut au palais dans le deſſein de ſe venger de Cléopâtre; mais, il ne la trouva point.

Cette artificieuſe Princeſſe, qui avoit prévu ce qui arriva, voulant ſe dérober à la colère de M. Antoine, s'étoit retirée dans le quartier où étoient les tombeaux des rois d'Égypte, qui étoit fortifié de bonnes murailles, & dont elle avoit fait fermer les portes. Elle fit dire à M. Antoine, que préférant une mort honorable à une honteuſe captivité, elle s'étoit donné la mort au milieu des tombeaux de ſes ancêtres, où elle avoit auſſi choiſi ſa ſépulture. M. Antoine, trop crédule, ne ſe donna pas le loiſir d'examiner une nouvelle qui devoit lui être ſuſpecte, après toutes les infidélités de Cléopâtre; & frappé de l'idée de ſa mort, il paſſa tout d'un coup de l'excès de la colère dans les plus vifs tranſports de douleur, & ne ſongea plus qu'à la ſuivre dans le tombeau.

Déjà il s'étoit enfoncé ſon épée dans le corps, lorſqu'il voit arriver un officier des gardes de la Reine, qui lui venoit dire qu'elle étoit vivante. Il n'entendit pas plutôt prononcer le nom de Cléopâtre, qu'il revint de ſon évanouiſſement, & apprenant qu'elle étoit vivante, il ſouffrit qu'on

panſât ſa bleſſure, & ſe fit enſuite porter à la forteresſe où elle s'étoit enfermée. Cléopâtre ne permit point qu'on ouvrît les portes pour le faire entrer, dans la crainte de quelque ſurpriſe ; mais, elle parut à une fenêtre haute, & jetta en bas des chaînes & des cordes. On y attacha M. Antoine, & Cléopâtre, aidée de deux femmes, qui étoient les ſeules qu'elle eût menées avec elle dans ce tombeau, le tira à elle. Jamais, ſpectacle ne fut plus touchant. M. Antoine, tout couvert de ſang, & la mort peinte ſur le viſage, étoit guindé en haut, tournant ſes yeux mourans vers Cléopâtre, & lui tendant ſes foibles mains, comme pour la conjurer de recevoir ſes derniers ſoupirs ; & Cléopâtre, le viſage tendu, & les bras roidis, tiroit les cordes avec grand effort, pendant que ceux d'en bas qui ne pouvoient l'aider autrement, l'encourageoient par leurs cris.

Quand elle l'eut tiré à elle, & qu'elle l'eut couché, elle déchira ſes habits ſur lui, ſe frappant le ſein, ſe meurtriſſant la poitrine ; & lui eſſuyant le ſang avec ſon viſage collé ſur le ſien, elle l'appelloit ſon Prince, ſon Seigneur, ſon cher Époux. En faiſant ces triſtes exclamations, elle coupoit les cheveux de M. Antoine, ſuivant la ſuperſtition des payens, qui croyoient ſoulager par-là ceux qui mouroient d'une mort violente.

M. Antoine, ayant repris ſes ſens, & voyant l'affliction de Cléopâtre, lui dit, pour la conſoler, qu'il mouroit heureux, puiſqu'il mouroit entre ſes bras. Cette Princeſſe demanda à Auguſte la permiſſion d'enſevelir M. Antoine, qui lui fut accordée ſans peine. Elle n'épargna rien pour rendre ſa ſépulture magnifique, ſuivant la coûtume des Égyptiens. Elle fit embaumer ſon corps avec les parfums les plus précieux de l'Orient, & le plaça parmi les tombeaux des rois d'Égypte.

Auguſte ne trouva pas à propos de voir Cléopâtre dans les premiers jours de ſon deuil ; mais, lorſqu'il crut le pouvoir faire avec bienſéance, il ſe fit introduire dans ſa chambre, après lui en avoir demandé la permiſſion, voulant par les égards qu'il avoit pour elle, lui cacher ſon deſſein. Elle étoit couchée ſur un petit lit dans un état fort ſimple & fort négligé. Quand il entra dans ſa chambre, quoiqu'elle n'eût ſur elle qu'une ſimple tunique, elle ſe leva promptement, & alla ſe jetter à ſes genoux, horriblement défigurée, les cheveux en déſordre, le viſage effaré & ſanglant, la voix tremblante, les yeux preſque fondus à force de pleurer, & le ſein couvert de meurtriſſures & de plaies. Cependant, cette grace naturelle, & cette fierté que ſa beauté lui inſpiroit, n'étoient pas entièrement éteintes ; & malgré le pitoyable état où elle étoit réduite, de ce fond même de triſteſſe & d'abattement, il en ſortoit, comme d'un ſombre nuage, des traits vifs & des eſpèces de rayons, qui éclatoient dans ſes regards & dans tous les mouvemens de ſon viſa-

ge. Quoique preſque mourante, elle ne déſeſpéroit pas d'inſpirer encore de l'amour à ce jeune vainqueur, comme elle avoit fait autrefois à Céſar & à M. Antoine.

La chambre où elle le reçut, étoit pleine des portraits de Céſar. *Seigneur*, lui dit-elle, en lui montrant ces tableaux, *voilà les images de celui qui vous a adopté pour vous faire ſuccéder à l'empire Romain, & à qui je ſuis redevable de ma couronne.* Puis, tirant de ſon ſein les lettres qu'elle y avoit cachées: *Voilà auſſi*, continua-t-elle, en les baiſant, *les chers témoignages de ſon amour.* Elle en lut enſuite quelques-unes des plus tendres, accompagnant cette lecture de paroles touchantes & de regards paſſionnés. Mais, elle employa inutilement tout ces artifices; &, ſoit que ſes charmes n'euſſent plus le pouvoir qu'ils avoient eu dans ſa jeuneſſe, ou que l'ambition fût la paſſion dominante d'Auguſte, il ne parut point touché de ſa vue ni de ſon entretien, ſe contentant de l'exhorter à avoir bon courage, & l'aſſurant de ſes bonnes intentions. Elle s'apperçut bien de cette froideur, dont elle tira un mauvais augure; mais, diſſimulant ſon chagrin, & changeant de diſcours, elle le remercia beaucoup de ſes bonnes diſpoſitions. Elle ajoûta qu'en revanche elle vouloit lui livrer tous les tréſors des rois d'Égypte. Et en effet elle lui remit entre les mains un bordereau de tous ſes meubles, de ſes pierreries & de ſes finances. Comme Séleucus, un de ſes tréſoriers, qui étoit préſent, lui reprocha qu'elle n'avoit pas tout déclaré, & qu'elle cachoit & retenoit une partie de ce qu'elle avoit de plus précieux, outrée d'une telle inſolence, elle lui donna pluſieurs coups ſur le viſage. Puis, ſe tournant vers Auguſte: » N'eſt-» ce pas une choſe horrible, lui » dit-elle, que lorſque vous n'a-» vez pas dédaigné de me venir » voir, & que vous avez bien » voulu me conſoler dans le triſte » état où je me trouve, mes » propres domeſtiques viennent » m'accuſer devant vous, ſous » prétexte que j'aurai réſervé » quelque bijou de femme, non » pour en orner une miſérable » comme moi, mais pour en faire » un petit préſent à Octavie votre » ſœur, & à Livie votre épouſe, » afin que leur protection attire » de votre part un traitement fa-» vorable à une infortunée Prin-» ceſſe? «

Auguſte fut ravi de l'entendre parler ainſi, ne doutant point que ce ne fût l'amour de la vie, qui lui inſpiroit ce langage. Il lui dit qu'elle pouvoit diſpoſer à ſon gré des bijoux qu'elle avoit retenus; & après l'avoir aſſurée qu'il la traiteroit avec plus de généroſité & de magnificence qu'elle n'oſoit l'eſperer, il ſe retira, penſant l'avoir trompée, & c'étoit lui qui le fut. En effet, ne doutant point qu'Auguſte n'eût deſſein de la faire ſervir d'ornement à ſon triomphe, elle ne ſongea plus qu'à mourir pour éviter cette honte. Elle ſçavoit bien qu'elle étoit obſervée par les gardes qu'on lui

avoit donnés, qui, ſous prétexte de lui faire honneur, la ſuivoient par tout; & que d'ailleurs le tems preſſoit, le jour du départ d'Auguſte approchant. Pour le tromper donc encore mieux, elle le fit prier qu'elle pût rendre ſes derniers devoirs au tombeau de M. Antoine, & prendre congé de lui. Auguſte lui ayant accordé cette permiſſion, elle s'y rendit effectivement pour baigner ce tombeau de ſes larmes, & pour aſſurer M. Antoine, à qui elle adreſſa ſon diſcours, comme ſi elle l'eût eu ſous les yeux, qu'elle alloit bientôt lui donner une preuve certaine de ſon amour.

Après cette funeſte proteſtation, qu'elle accompagna de ſes pleurs & de ſes ſoupirs, elle fit couvrir le tombeau de fleurs, & revint dans ſa chambre. Puis elle ſe mit au bain, & du bain à la table, ayant ordonné qu'on lui ſervît un repas magnifique. Au lever de la table, elle écrivit un billet à Auguſte, & ayant fait ſortir tous ceux qui étoient dans ſa chambre, excepté ſes deux femmes, elle ferma la porte ſur elle, ſe mit ſur un lit de repos, & demanda une corbeille où il y avoit des figues, qu'un païſan venoit d'apporter. Elle la mit auprès d'elle, & un moment après, on la vit ſe coucher ſur ſon lit, comme ſi elle ſe fût endormie. Mais, c'eſt que l'aſpic, qui étoit caché parmi les fruits, l'ayant piquée au bras qu'elle lui avoit tendu, le venin avoit auſſi-tôt gagné le cœur, & l'avoit tuée ſans douleur, & ſans qu'on s'en apperçût. Les gardes avoient ordre de ne rien laiſſer paſſer, qui ne fût viſité exactement; mais, ce païſan traveſti, qui étoit un fidele ſerviteur de la Reine, joua ſi bien ſon perſonnage, & il parut ſi peu d'apparence de tromperie dans un panier de fruits, que les gardes le laiſſerent entrer. Ainſi, toute la prévoyance d'Auguſte lui fut inutile.

Il ne douta point de la réſolution de Cléopâtre, après avoir lu le billet qu'elle lui avoit écrit, pour le prier de permettre que ſon corps fût mis auprès de celui de M. Antoine dans un même tombeau; & il dépêcha promptement deux officiers pour la prévenir. Mais, quelque diligence qu'ils puſſent faire, ils la trouverent morte.

Cette Princeſſe étoit trop fiere & trop au-deſſus du commun, pour ſouffrir qu'on la menât en triomphe, attachée au char du vainqueur. Déterminée à mourir, & par-là devenue capable des plus féroces réſolutions, elle vit d'un œil ſec & tranquille, couler dans ſes veines le poiſon mortel de l'aſpic.

Cléopâtre mourut à l'âge de trente-neuf ans, dont elle en avoit regné vingt-deux depuis la mort de ſon pere.

DIGRESSION

ſur le portrait de Cléopâtre.

La beauté de cette Reine, conſidérée à part & en elle-même, n'étoit pas ſi incomparable ni ſi merveilleuſe, qu'elle ravît d'abord en admiration ceux qui la voyoient. Mais, ſon commerce

avoit un attrait dont on ne pouvoit ſe défendre ; & ſa beauté & ſa bonne mine, accompagnées des charmes & des graces de ſa converſation, & de toute la douceur & de la gentilleſſe qui peuvent orner le plus heureux naturel, laiſſoient dans le cœur & dans l'eſprit un aiguillon qui piquoient juſqu'au vif. C'étoit d'ailleurs un plaiſir infini de l'entendre ſeulement parler, tant il y avoit de douceur & d'harmonie dans le ſon de ſa voix. Sa langue étoit comme un inſtrument à pluſieurs cordes, qu'elle manioit facilement, & dont elle tiroit, comme elle vouloit, toutes ſortes de ſons & de langages.

Il y avoit peu de nations Barbares, à qui elle parlât par truchement ; mais, elle répondoit à la plûpart dans leur propre langue, aux Éthiopiens, aux Troglodytes, aux Hébreux, aux Arabes, aux Syriens, aux Medes, aux Parthes. Elle ſçavoit encore pluſieurs autres langues ; au lieu que les Rois, qui avoient regné avant elle en Égypte, avoient à peine pu apprendre l'Égyptien ; & quelques-uns d'entr'eux avoient même oublié le Macédonien, qui étoit leur langue naturelle.

CLÉOPATRE, *Cleopatra*, Κλεοπάτρα, (*a*) fille de la précédente & de M. Antoine. Suidas, contre l'opinion généralement reçue, ſoûtient que Céſar étoit ſon pere. M. Antoine érigea la Cyrénaïque en royaume en faveur de la jeune Cléopâtre. Ce fut M. Titius qui eut la commiſſion de l'aller mettre en poſſeſſion de ce nouveau royaume, où il fallut changer la forme de gouvernement, qu'on y ſuivoit auparavant.

Après la mort de ſon pere & de ſa mere, Cléopâtre fut mariée par Auguſte à Juba, roi de Mauritanie, vers l'an de Rome 725. Suétone donne à cette princeſſe le ſurnom de Selène, c'eſt-à-dire, Lune.

CLÉOPATRE, *Cleopatra*, Κλεοπάτρα, (*b*) fille de Mithridate roi de Pont, fut donnée en mariage à Tigrane, roi d'Arménie. Mithridate, par ce mariage, voulut s'aſſocier les Arméniens dans la guerre qu'il méditoit contre les Romains.

CLÉOPATRE, *Cleopatra*, (*c*) Κλεοπάτρα, courtiſanne de l'empereur Claude, ſe laiſſa gagner pour ſe rendre délatrice contre l'impératrice Meſſaline.

CLÉOPATRE, *Cleopatra*, Κλεοπάτρα, (*d*) femme de Geſſius Florus, gouverneur de Judée ſous l'empire de Néron, fut complice de toutes les violences de ſon mari, & le ſoutint auprès de l'Empereur par le crédit qu'elle avoit ſur l'eſprit de l'impératrice Poppée.

CLÉOPHANTE, *Cléophantus*, Κλεόφαντος, (*e*) peintre de

(*a*) Plut. Tom. I. pag. 955. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. IV. p. 460. T. XXI. p. 243, 268.
(*b*) Juſt. L. XXXVIII. c. 3.
(*c*) Tacit. Annal. L. XI. c. 30.
(*d*) Joſeph. de Antiq. Judaïc. p. 702.
(*e*) Plin. Tom. II. pag. 192, 349, 682. Mém. de l'Acad. des Inſcript. &

Corinthe. On dit qu'il ſe ſervit le premier de terre pulvériſée & broyée très-fin ; & qu'il broya des têts ou des morceaux de pots de terre, & qu'il en compoſa une couleur. Pline inſinue que ce pourroit bien être le même qui vint en Italie avec Démétrius, pere du premier Tarquin, pour éviter la perſécution de Cypſele, tyran de Corynthe, vers l'an 620 avant Jeſus Chriſt.

CLÉOPHANTE, *Cleophantus*, (*a*) Κλεόφαντος, fils de Thémiſtocle, que ſon pere rendit ſi habile à monter à cheval, qu'il s'y tenoit de bout ſur ſes pieds.

Platon, dans le Ménon, pour prouver que la vertu ne peut être enſeignée, & que c'eſt un don de Dieu, cite l'exemple de ce Cléophante, qui, malgré ſon habileté à monter à cheval, étoit très-vicieux ; ce que Thémiſtocle, qui étoit ſi grand homme, auroit ſans doute empêché, s'il avoit pu, par l'éducation & par les préceptes.

CLÉOPHANTE, *Cleophantus*, (*b*) Κλεόφαντος, médecin, dont parle Cicéron, dans ſon oraiſon pour A. Cluentius. Il vivoit dans l'obſcurité, quoique ce fût d'ailleurs un homme remarquable. Il avoit un eſclave qu'on voulut engager à donner du poiſon à A. Cluentius qui étoit malade ; mais cet eſclave, loin d'acquieſcer à cette criminelle propoſition, la déféra à ſon maître, qui avertit le malade du complot tramé contre ſes jours.

CLÉOPHES, *Cleophes*, (*c*) mere d'Aſſacane, roi des Mazages. Ce prince étoit mort depuis peu, lorſqu'Alexandre arriva dans le pays ; & Cléophes gouvernoit le royaume en la place de ſon fils. Cette princeſſe ſe défendit courageuſement ; & quand elle vit qu'elle ne pouvoit plus faire de réſiſtance, elle envoya des ambaſſadeurs à Alexandre pour lui demander pardon.

Le roi le lui ayant accordé, Cléophes ſortit de la ville, & vint trouver ce prince avec une grande ſuite de dames, qui lui apportoient du vin en ſacrifice dans des coupes d'or. Et lui ayant préſenté un fils qu'elle avoit, & qui n'étoit encore qu'un enfant, elle n'obtint pas ſeulement ſa grace, mais elle fut auſſi remiſe dans ſes états, avec toute la ſplendeur de ſa fortune, & le nom de Reine lui demeura. Quelques-uns ont cru qu'en cela Alexandre conſidéra plutôt la beauté, que la diſgrace ou le malheur de cette Princeſſe ; au moins eſt-il vrai que depuis étant accouchée d'un fils, qui que ce fût qui en fût le pere, il fut nommé Alexandre.

CLÉOPHON, *Cleophon*, (*d*) Κλεόφων, célebre orateur Athénien, qui vivoit ſur la fin de la guerre du Péloponnèſe. Les Lacédémoniens, conſternés de la perte d'une bataille, dont les ſuites fu-

Bell. Lett. Tom. XIX. pag. 254.

(*a*) Plut. T. I. p. 128.

(*b*) Cicer. Orat. pro A. Cluent. c. 35.

(*c*) Juſt. L. XII. c. 7. Q. Curt. L. VIII. c. 10. Roll. Hiſt. Anc. T. III. p. 743. *& ſuiv.*

(*d*) Roll. Hiſt. Anc. Tom. II. p. 499, 500.

rent très-avantageuſes aux Athéniens, envoyerent demander la paix aux vainqueurs. Ceux qui trouvoient leur profit dans les troubles de l'État, empêcherent l'effet de cette demande. Celui, qui ſe fit le plus remarquer dans cette circonſtance, ce fut Cléophon; car étant monté ſur la tribune aux harangues, il anima le peuple par un diſcours violent & ſéditieux, lui faiſant entendre que par une ſecrete intelligence avec les Lacédémoniens, on trahiſſoit ſes intérêts; qu'on vouloit lui faire perdre tout le fruit de l'importante victoire qu'il venoit de remporter, & lui ôter pour toujours l'occaſion de ſe venger pleinement de tous les torts & de tous les maux, que Sparte lui avoit fait ſouffrir. Cléophon étoit un homme de rien, un ouvrier d'inſtrumens de muſique. On prétend même qu'il avoit été eſclave, & qu'il s'étoit fait inſcrire par fraude dans le regiſtre des Citoyens. Il porta l'audace & la fureur juſqu'à menacer d'enfoncer ſon poignard dans la gorge de quiconque parleroit de paix. Les Athéniens, enivrés de leur proſpérité préſente, rejetterent avec hauteur toute propoſition d'accommodement.

CLÉOPOMPE, *Cleopompus*, Κλεόπομπος, (*a*) épouſa la nymphe Cléodore, dont il eut Parnaſſus.

CLÉOPTOLEME, *Cleoptolemus*, (*b*) citoyen de Chalcis, fut pere d'une fille pour laquelle Antiochus conçut de l'amour, pendant qu'il étoit dans cette ville. D'abord ce prince fit parler, puis parla lui-même à Cléoptoleme du deſſein qu'il avoit de devenir ſon gendre. Cléoptoleme avoit de la peine à contracter une alliance qui étoit ſi fort au-deſſus de ſa condition. Mais, il ſe rendit enfin aux inſtances réitérées d'Antiochus, l'an 191 avant Jeſ. Ch.

CLÉOPUS, *Cleopus*, Κλέοπος. *Voyez* Cnopus.

CLÉORA, *Cleora*, Κλεόρα, (*c*) femme d'Agéſilaüs, eut de ce Prince deux filles, appellées l'une Apolia, & l'autre Prolyta.

CLÉOSTHENE, *Cleoſthenes*, Κλεοσθένης; (*d*) l'un des Éphores de Lacédémone pendant la guerre du Péloponnèſe.

CLÉOSTHENE, *Cleoſthenes*, Κλεοσθένης, (*e*) célebre Athlete de la ville d'Epidamne, fut vainqueur à la courſe du char en la 66.e Olympiade; ce qui lui mérita l'honneur d'une ſtatue à Olympie, qu'on plaça derrière celle que les Grecs conſacrerent à Jupiter après le combat de Platée. Il étoit repréſenté avec ſon écuyer ſur un char attelé de quatre chevaux, & c'étoit un ouvrage d'Agéladas. L'inſcription marquoit juſqu'aux noms de ſes chevaux; les premiers s'appelloient Phœnix & Corax, les deux autres qui étoient à côté du joug, l'un à droite & l'autre à gauche, ſe nommoient Cnacias & Samus.

(*a*) Pauſ. p. 619.
(*b*) Tit. Liv. L. XXXVI. c. 11.
(*c*) Plut. T. I. p. 606.
(*d*) Xenoph. p. 462.
(*e*) Pauſ. p. 362.

De tous ceux qui ont eu des haras chez les Grecs, Cléoſthene eſt le premier que l'on a honoré d'une ſtatue à Olympie.

CLÉOSTRATE, *Cleoſtratus*, Κλεόστρατος, (*a*) Argien qui fut député avec quelques autres Grecs de la part des Athéniens vers le roi de Perſe.

CLÉOSTRATE, *Cleoſtratus*, Κλεόστρατος, (*b*) fut aimé paſſionnément de Méneſtrate. *Voyez* Méneſtrate.

CLÉOTHERE, *Cleothera*, (*c*) l'une des filles de Pandarée fils de Mérops, fut enlevée par les harpyes, & livrée aux Furies, dans le temps qu'elle alloit être mariée.

CLÉOTIME, *Cleotimus*, (*d*) Κλεότιμος, lieutenant de Philippe pere d'Alexandre le Grand, avoit contribué à ſoumettre les Eléens.

CLEPSIAMBE, *Clepſiambus*, (*e*) inſtrument de muſique chez les anciens. C'eſt tout ce que nous en ſçavons.

CLEPSYDRE, *Clepſydra*, (*f*) Κλεψύδρα, étoit une machine d'une figure pyramidale en forme de cône. La baſe étoit percée de pluſieurs petits trous, l'orifice ſupérieur très-étroit & allongé en pointe, *in vicem colli graciliter fiſtulati*, dit un auteur qui en parle; telle étoit la Clepſydre d'Ariſtote.

Cette Clepſydre, dont il parle ſi ſouvent, & dont il ſe trouve de ſi fréquentes deſcriptions dans ceux de ſon école, avoit été employée par ce Philoſophe pour montrer que l'air eſt quelque choſe de réel, & rendre ſenſible la force de réſiſtance qu'il a pour repouſſer ou pour ſoûtenir un corps. En prenant la Clepſydre, on fermoit l'ouverture de l'orifice ſupérieur par l'application d'un doigt; & en la plongeant dans l'eau, on remarquoit comment l'air, renfermé dans la Clepſydre, repouſſoit l'eau, & ne donnoit aucune entrée. Si on la retiroit en fermant toujours l'orifice ſupérieur, on remarquoit comment l'air inférieur ſoûtenoit le poids du volume de l'eau qui étoit dans la Clepſydre.

Pour avoir une idée juſte de la Clepſydre, qui eſt une horloge à eau, il n'y a qu'à renverſer celle d'Ariſtote; c'eſt de celle-là que les Anciens parloient. Ariſtophane parlant d'un homme qui aimoit à faire le juge: *ſon eſprit*, dit-il, *eſt toujours à la Clepſydre*. Le même terme, répété ſouvent dans le même ſens, ſe trouve expliqué par les anciens commentaires, qui portent que la Clepſydre eſt un vaſe qui a par le deſſous une très-petite ouverture, par laquelle l'eau s'écoule peu à peu, tandis que les orateurs plaident. C'eſt à cette coûtume que

(*a*) Xenoph. p. 436.
(*b*) Pauſ. p. 580.
(*c*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VIII. p. 10, 11.
(*d*) Freinsh. ſuppl. in Q. Curt. L. I. c. 5.
(*e*) Antiq. expliq par D. Bern. de Monf. T. III. p. 345.
(*f*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. IV. pag. 157. *& ſuiv.* T. XX. p. 448, 455.

Démoſthène fait alluſion dans ſa harangue contre Midias, lorſqu'il dit que les crimes de ce coupable ſont tellement multipliés, que quand à les rappeller tous, il employeroit tout le tems qu'on accorderoit à ſon adverſaire & à lui, il ne pourroit encore en faire un récit aſſez circonſtancié.

Le tems, qu'on employoit à l'inſtruction d'un procès & à la déciſion qui ſuivoit, étoit limité par l'eau qui ſe verſoit à trois différentes fois, ce qui faiſoit naître ces expreſſions, πρῶτον, δεύτερον, τρίτον ὕδωρ. Harpocration les explique dans ſon livre, qui n'eſt fait que pour donner l'intelligence de ces manières de parler; on meſuroit par l'eau, dit-il, le temps des combats des plus habiles orateurs. Delà viennent ces expreſſions qu'un fréquent uſage a fait paſſer en proverbes: *Qu'il parle pendant le tems qui m'eſt marqué*, ἐν τῷ ἐμῷ ὕδατι λελάκτω; c'eſt Démoſthène. Πρὸς ὕδωρ λέγειν, *ad aquam dicere*; c'eſt Lucien qui le rapporte dans l'éloge de Démoſthène. Τῆς κλεψύδρας μετέχειν, c'eſt vivre de ce qu'on retire des déclamations, dont le tems ſe limitoit par l'écoulement de l'eau de la Clepſydre, dit Philoſtrate.

Les Latins connoiſſoient l'uſage de ces termes. On trouve dans Cicéron en pluſieurs endroits, *aqua mihi hæret*, *aquam perdere*. Pline, déclamant contre la précipitation avec laquelle les juges de ſon ſiècle décidoient des plus grandes affaires, après avoir dit que leurs peres n'en uſoient point ainſi, ajoute: » Pour **nous**, qui » nous expliquons plus **nettement** » qui concevons plus **vîte**, qui » jugeons plus équitablement, » nous expédions les **affaires en** » moins d'heures, *paucioribus* » *Clepſydris*, qu'ils ne **mettoient** » de jours à les entendre. « En effet, on preſſoit ſouvent **un orateur**, on ne lui laiſſoit pas **le tems** de prononcer un diſcours, **qui** étoit le fruit de pluſieurs **veilles**; *actionem aqua deficit*, dit **Quintilien**. Les juges régloient le **tems** qui devoit être accordé, & c'étoit *Clepſydras Clepſydris addere*. On ſuſpendoit l'écoulement **de** l'eau pendant la lecture des pieces, qui ne faiſoient pas le **corps** du diſcours, comme la dépoſition des témoins, le texte d'une loi, la teneur d'un décret; c'étoit là *aquam ſuſtinere*. Ce ſoin de la mettre ou de l'arrêter, étoit d'un miniſtère fort inférieur, & les perſonnes qui l'exerçoient, d'un caractère fort mépriſable. Souvent emportés par une haine particulière pour les orateurs, ils abrégeoient, contre toute juſtice, le tems que la regle accordoit pour leurs diſcours. C'étoit une prééminence dans ceux qui n'étoient point aſſujettis à un eſpace de tems ſi contraignant; la loi y étoit ſévère, & les exceptions rares, L'eau écoulée, il falloit ſe taire; & de-là elle a été nommée ἀνάγκη par Pollux & par Héſychius; ce qui faiſoit dire à Platon dans un dialogue, que les orateurs étoient eſclaves & les philoſophes libres, parce que ceux-ci s'étendent dans leurs diſ-

cours, & jouiſſent en paix de leur loiſir ; mais, ceux-là ſont contraints par pluſieurs endroits & ſur tout par l'eau ; qui, en s'écoulant, les preſſe & les avertit de ſe taire.

On ne prenoit pas ſans choix toutes ſortes d'eaux pour la Clepſydre ; les unes étoient trop condenſées par le froid, les autres trop raréfiées par la chaleur ; les unes s'écouloient trop rapidement, les autres trop lentement. Les heures étoient donc ou trop longues ou trop courtes ; c'eſt ce qui rendoit néceſſaire l'obſervation. Athénée aſſure qu'on la faiſoit. Lorſqu'on vouloit que la Clepſydre marquât un long-tems, on détachoit un peu de la cire dont la capacité intérieure du vaſe étoit revêtue ; ſi l'on vouloit marquer un moindre eſpace de tems, on y ajoûtoit de la cire. Enée, qui a écrit de l'Art militaire, nous aſſure que c'étoit ainſi qu'on s'y prenoit. Caſaubon remarque ſur cet endroit que Julius Africanus l'a copié.

Pline attribue à Scipion Naſica l'invention des Clepſydres, c'eſt-à-dire, des Clepſydres romaines ; car, Vitruve les fait remonter à Ctéſibius, qui fut un des génies les plus inventifs de toute l'antiquité. Nous pouvons même aſſurer que les Clepſydres étoient de beaucoup antérieures à Ctéſibius, puiſqu'ainſi qu'on la vu ci-deſſus, on en faiſoit uſage du tems d'Ariſtophane, qui vécut long-tems avant Ctéſibius.

Les Clepſydres des Anciens étoient fort éloignées de la perfection, où le P. Charles de Vailly, religieux Bénédictin de la congrégation de St. Maur, les a portées dans le dernier ſiècle.

Le mot *Clepſydre* vient du Grec κλέπτω, *condo*, je cache, & ὕδωρ, *aqua*, eau.

CLERMONT. *Voyez* Auguſta Nemetum.

CLÉROMANTIE, *Cleromantia*, (*a*) ſorte de divination, qui ſe faiſoit par le jet des dès ou des oſſelets, dont on conſidéroit les points ou les marques, pour en inférer des choſes inconnues ou cachées.

Ce mot vient du Grec κλῆρος, ſort, & de μαντεία, divination.

On trouve des traces de la Cléromantie dans le chapitre premier du Prophete Jonas, où, pendant la tempête qui s'étoit élevée, le pilote du vaiſſeau & ſes compagnons, penſant que quelque paſſager leur avoit, par ſes crimes, attiré cet orage, jetterent les dès, & conſulterent le Sort pour connoître qui ce pouvoit être ; & le ſort tomba ſur Jonas, ajoûte le Texte ſacré. C'étoient des Payens qui pratiquoient cette ſuperſtition ; mais, Dieu la permettoit pour punir la déſobéiſſance de ſon prophete, & lui faire accomplir ſes deſſeins ſur Ninive.

Il y avoit à Bura, Ville d'Achaïe, un temple & un oracle célebre d'Hercule. Ceux, qui conſultoient l'oracle, après avoir fait leurs prieres à l'idole, jettoient

(*a*) Joan. c. 1. v. 7.

quatre dès ; & ſelon les points ou nombres qu'on avoit amenés, le prêtre rendoit ſa réponſe. D'autres oracles fameux étoient connus ſous le nom de Sorts, tels que ceux de Préneſte, d'Antium, de Lycie, de Délos, &c.

CLESO, *Cleſo*, (*a*) Κλησὼ, fille de Cléſon, fils de Lélex. Le corps d'Ino ayant été jetté ſur les côtes des Mégaréens, Cléſo & ſa ſœur Tauropolis lui donnerent la ſépulture. Telle étoit la tradition de ce peuple, & cette tradition lui étoit particulière.

CLÉTABENES, *Cletabeni*, Κλητοβηνοῖ, peuple de l'Arabie heureuſe, ſelon Denys le Périégete. Quelques-uns veulent qu'on liſe Catabenes. J'en ignore la raiſon, dit M. de la Martinière ; car, le grec porte bien expreſſément κλητοβηνοῖ. Les Clétabenes étoient près de la mer Rouge, & voiſins des Sabéens & des Minnéens.

Rufus Feſtus Aviénus dit dans ſa Deſcription de la Terre :

Rutili contermina Ponti
Minnæi Sabathæque tenent, ſuper impiger ampla
Æquora deſulcat glebæ ditis Cletabenus.

Ce qu'il ajoûte de la fertilité de leur pays, n'eſt point dans Denys le Périégete, qui dit ſimplement, qu'à côté de la mer Rouge habitoient les Minnéens, les Sabéens & les Clétabenes, leurs voiſins.

CLÈTE, *ou* CLITE, *Cleta*, *Clita*, (*b*) Κλήτα, Κλίτα, l'une des Graces. Ce nom veut dire belle. *Voyez* Graces.

CLÉTORIE, *Cletoria*. *Voyez* Clitor.

CLÉTORIENS, *Cletorii*, Κλητορῖοι, les mêmes que les Clitoriens. *Voyez* Clitoriens.

CLIBANAIRES, *Clibanarii*, les mêmes que les Clibanariens. *Voyez* Clibanariens.

CLIBANARIENS, *Clibanarii*, nom que les Perſes donnoient aux cavaliers, appellés Cataphractes chez les Romains. *Voyez* Cataphractes.

Il y avoit auſſi des ſoldats Romains, nommés Clibanariens, dit Saumaiſe dans ſes notes ſur Lampride, du mot Latin *Clibanum*, qui ſignifioit une cuiraſſe de fer, & venoit de *Clibanus*, c'eſt-à-dire, four ; parce que ces ſortes de cuiraſſes étoient concaves en-dedans & convexes dans leur partie extérieure ; ce qui avoit quelque analogie, quoique éloignée, avec la calotte ou le deſſus d'un four.

CLIDES, *Clides*, (*c*) terme Grec qui veut dire Clefs. C'eſt le nom de quelques petites iſles de la mer Méditerranée auprès de l'iſle de Cypre, ſelon Pline & Ptolémée. Le premier en compte quatre, & les met près du promontoire oppoſé à la Syrie, c'eſt-à-dire, près du promontoire Dinarete. Strabon n'y en met que deux. Hérodote en fait auſſi men-

(*a*) Pauſ. p. 79.
(*b*) Pauſ. p. 196, 595.
(*c*) Plin. T. I. p. 285. Ptolem. L. V. c. 14. Strab. p. 682. Herod. L. V. c. 108.

tion. Ce ſont plutôt des roches & des écueils que des iſles. Il y en a quatre. Elles ſont aujourd'hui près du cap de S. André.

CLIDICUS, *Clidicus*, Κλείδικος, pere de Clinias. *Voyez* Clinias.

CLIDICUS, *Clidicus*, (*a*) Κλείδικος, fils d'Æſimidas, eſt mis, par Pauſanias, au nombre des Princes qui ont regné à Athènes.

CLIDOMANTIE, *Clidomantia*, autrement Cleidomantie. *Voyez* Cleidomantie.

CLIGENE, *Cligenes*, Κλεῖγενης, (*b*) natif de la ville d'Acanthe, fut député par ſes concitoyens vers les Lacédémoniens, en préſence deſquels Xénophon lui fait prononcer un long diſcours.

CLIMACHIAS [ARTHÉNION], *Arthenio Climachias*, (*c*) fut nommé grand-Prêtre en Sicile contre toutes les regles, ſous le gouvernement de Verrès. Cet homme étoit d'ailleurs d'une illuſtre naiſſance, & avoit de grandes richeſſes; mais, il ne pouvoit point alors poſſéder cette dignité; elle étoit due à un certain Hérodote qui étoit abſent.

CLIMAT, *Clima*, (*d*) terme de Géographie. On attribue à Pythéas l'honneur d'avoir établi le premier la diſtinction des Climats, par la différente longueur des jours & des nuits.

Les Géographes entendent par Climat, une portion ou zone de la ſurface de la terre, terminée par deux cercles paralleles à l'équateur, & d'une largeur telle que le plus long jour dans le parallele le plus proche du pole, ſurpaſſe d'une certaine quantité, par exemple, d'une demi-heure, le plus long jour dans le parallele le plus proche de l'équateur.

Les Climats ſe prennent donc depuis l'équateur juſqu'aux poles, & ſont comme autant de bandes ou de zones paralleles à l'équateur; mais, il y a, à la rigueur, pluſieurs Climats dans la largeur de chaque zone. Un climat n'eſt différent de celui qui eſt le plus proche de lui, qu'en ce que le plus grand jour d'été eſt plus long ou plus court d'une demi-heure dans l'un que dans l'autre.

Comme les Climats commencent à l'équateur, le premier Climat dans ſon commencement a, pour cette raiſon, préciſément douze heures de jour à ſon plus grand jour; & à ſa fin, il a douze heures & demie à ſon plus grand jour.

Le ſecond Climat, qui commence où le premier finit, a douze heures & demie de jour à ſon plus grand jour, & à ſa fin il a treize heures de jour à ſon plus grand jour; & ainſi des autres Climats d'heures qui vont juſqu'au cercle polaire, où ſe termine ce que les Géographes appellent les Climats d'heures, & où commencent les Climats des mois.

Comme les Climats d'heures

(*a*) Pauſ. p. 5, 6.
(*b*) Xenoph. p. 558.
(*c*) Cicer. in Verr. L. IV. c. 89, 90.
(*d*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. XIX. pag. 165.

ſont des eſpaces compris entre deux cercles paralleles à l'équateur, qui ont leur plus grand jour plus long d'une demi-heure dans leur fin que dans leur commencement; de même, les Climats de mois ſont des eſpaces terminés par deux cercles paralleles au cercle polaire, ſitués par de-là ce cercle, & dans leſquels le plus grand jour eſt plus long d'un mois ou de trente jours à la fin qu'au commencement.

Les Anciens ne donnoient le nom de Climat qu'aux endroits de la terre qu'ils croyoient habitables. Ils eſtimoient qu'une partie de la zone torride vers l'équateur, & une partie de la zone tempérée par de-là le 50 degré de latitude, étoient inhabitables; & ils n'avoient que ſept Climats. Ils poſoient le commencement du premier à 12d 41l de latitude, où le plus long jour d'été eſt de douze heures trois quarts, & la fin du ſeptième Climat alloit vers le 59d de latitude, où le plus long jour eſt de 16 heures 20l. Pour mieux diſtinguer leurs Climats, ils en faiſoient paſſer le milieu par les lieux les plus conſidérables du vieux continent; ſçavoir, le premier par Méroé en Éthiopie, le ſecond par Syene en Égypte, le troiſième par Alexandrie auſſi en Égypte, le quatrième par l'iſle de Rhodes, le cinquième par Rome, le ſixième par le Pont-Euxin, le ſeptième & dernier par l'embouchure du Boryſthène. A ces ſept Climats on en ajoûta encore depuis deux autres; ſçavoir, le huitième paſſant par les monts Riphées dans la Sarmatie Aſiatique, & le neuvième par le Tanaïs.

Les Anciens, comme les Modernes, ont encore diviſé la terre en de plus petits eſpaces, que l'on nomme paralleles des Climats, afin de les diſtinguer des autres paralleles de l'équateur. Ces paralleles ne ſont que des demi Climats, deſquels l'eſpace ne contient qu'un quart d'heure de variation dans les plus longs jours d'été de chacun des paralleles.

Les Modernes qui ont voyagé bien plus avant vers les poles, ont mis trente Climats de chaque côté; & quelques-uns d'entr'eux ont fait les différences d'un quart d'heure ſeulement, au lieu d'une demi-heure.

L'on compte ordinairement vingt-quatre Climats de demi-heure, & douze de demi-mois. Chacun des eſpaces de ces derniers comprend quinze jours de différence entre les plus longs jours d'été de l'un & de l'autre de ces Climats; car, ſous les cercles polaires, le plus long jour d'été eſt de vingt-quatre heures ou d'un jour aſtronomique; & le plus long jour ſous les poles contient 180 jours aſtronomiques, qui ſont ſix mois; de ſorte qu'après avoir établi la différence de ces Climats de la quantité de quinze jours, il eſt évident qu'il en faudra douze depuis les cercles polaires juſqu'aux poles; le premier deſquels commencera aux cercles polaires, & le dernier finira aux poles. Et pour diſtinguer l'étendue de ces douze Climats, il faut

encore imaginer douze cercles paralleles à l'équateur par le commencement & la fin de chacun de ces intervalles ; le premier desquels ſera le cercle polaire, où eſt le commencement du premier de ces Climats ; & le dernier ſera éloigné du pole de 20d 59l, qui déterminera le commencement du dernier Climat, dont le pole ſera la fin.

Il ne faut pas croire au reſte que la température ſoit exactement la même dans les païs ſitués ſous le même Climat ; car, une infinité de circonſtances, comme les vents, les volcans, le voiſinage de la mer, la poſition des montagnes, ſe compliquent avec l'action du Soleil, & rendent ſouvent la température très-différente dans des lieux placés ſous le même parallele.

Il en eſt de même des Climats placés des deux côtés de l'équateur à diſtances égales ; de plus, la chaleur même du Soleil eſt différente dans ces Climats. Ils ſont plus près du Soleil que nous dans leur été, & plus loin dans leur hiver.

CLIMAX, *Climax*, Κλίμαξ, (*a*) montagne de l'Aſie mineure, dont parle Plutarque, au ſujet d'Alexandre. *Ce Prince paſſa à pied le pas de la montagne, appellée Climax, étant parti de la ville de Phaſélis.* Tel eſt le paſſage de Plutarque, qu'il dit avoir tiré des lettres d'Alexandre même. Nous trouvons quelque choſe de plus étendu dans Strabon. » Près » de la ville de Phaſélis, dit ce » dernier, entre la Lycie & la » Pamphylie, eſt un défilé le » long de la mer, par où Alexandre fit paſſer ſon armée. Le » mont Climax qui domine ſur la » mer de Pamphylie, laiſſe, entre » le rivage & lui, ce défilé fort » étroit, qui eſt à ſec pendant » que la mer eſt baſſe, & qui » laiſſe un paſſage libre aux » voyageurs ; mais, quand la » mer eſt haute, il eſt tout cou- » vert d'eau. Comme on étoit » alors en hiver, Alexandre, qui » donnoit beaucoup à la fortune, » voulut partir avant que les eaux » ſe fuſſent retirées ; ainſi, il fal- » lut que ſes troupes marchaſſent » tout un jour dans l'eau juſqu'à » la ceinture. « Voilà ce que dit Strabon. Quinte-Curce a fait un mêlange de miracle & de vérité, pour orner ſon récit.

CLIMAX, *Climax*, Κλίμαξ, (*b*) autre montagne, qui étoit ſituée, au rapport de Strabon, dans la Phénicie entre le fleuve Adonis & la ville de Biblos. Cette montagne eſt appellée dans Joſephe le Climax des Tyriens, & placée dans le même Auteur à cent ſtades de Tyr vers le ſeptentrion.

CLIMAX, *Climax*, Κλίμαξ, (*c*) autre montagne que Ptolémée met dans l'Arabie heureuſe.

CLIMAX, *Climax*, Κλίμαξ, (*d*) château de l'Aſie mineure,

(*a*) Plut. T. I. p. 674. Strab. p. 666, 667. Freinſ. ſuppl. in Q. Curt. L. II. c. 11.

(*b*) Strab. pag. 755. Joſeph. de Bell. Judaïc. p. 790.

(*c*) Ptolem. L. VI. c. 7.

(*d*) Ptolem. L. V. c. 4.

ſitué ſur le bord de la mer dans la Galatie.

CLIMAX, *Climax*, Κλίμαξ, (*a*) chemin d'Arcadie dans le Péloponnèſe, ſitué près de Mantinée. Ce chemin portoit ce nom, parce qu'autrefois on y deſcendoit par des marches faites de main d'homme ; ce qui prouve qu'il étoit en pente. En ſuivant ce chemin, on arrivoit au bourg de Mélangée, d'où couloit dans la ville de Mantinée une ſource de fort bonne eau.

CLIMAX, *Climax*, Κλίμαξ, terme de Belles Lettres. Il s'employe dans le ſens de gradation, comme l'indique l'étymologie même de ce terme. C'eſt une figure de rhétorique, par laquelle le diſcours s'éleve ou deſcend comme par degrés ; telle eſt cette penſée de Cicéron dans Catilina : *Nihil agis, nihil moliris, nihil cogitas, quod ego non audiam, non videam, planèque ſentiam ;* » Tu ne fais rien, tu n'entre-» prends rien, tu ne penſes rien, » que je n'apprenne, que je ne » voye, dont je ne ſois parfaite-» ment inſtruit. « Telle eſt auſſi cette invitation du même Cicéron à ſon ami Atticus : *Si dormis, expergiſcere ; ſi ſtas, ingredere ; ſi ingrederis, curre ; ſi curris, advola ;* ou ce trait contre Verrès : *C'eſt un forfait que de mettre aux fers un citoyen Romain ; un crime que de le faire battre de verges ; preſqu'un parricide que de le mettre à mort ; que dirai-je de le faire crucifier ?*

CLINIA, *Clinia*, fils de Ménédeme, eſt un des perſonnages de l'Heautontimoruménos de Térence. Il aimoit paſſionnément Antiphile.

CLINIAS, *Clinias*, Κλεινίας, (*b*) l'un des meilleurs amis de Solon. Ce fameux légiſlateur d'Athènes le conſultoit lui, Conon & Hipponicus dans toutes ſes affaires. Il leur communiqua ſon deſſein touchant les dettes, qu'il vouloit abſolument abolir. Ses trois amis, plus intéreſſés que fideles, ſe hâterent de prévenir la publication de l'édit, & emprunterent ſecrétement, des meilleures bourſes, de fort groſſes ſommes dont ils acheterent des héritages. Après que l'édit fut publié, comme on vit qu'ils retenoient les héritages ſans rendre l'argent, on ne manqua pas de rejetter le tout ſur Solon, & de l'accuſer, non pas d'avoir été trompé par ſes amis, mais d'avoir aidé ſes amis à tromper les autres. Il eſt vrai que cette calomnie fut bientôt détruite par la remiſe qu'il fit le premier de cinq talens qui lui étoient dûs ; d'autres, comme Polyzélus de Rhodes, en mettent quinze. Cela n'empêcha pourtant pas que ſes trois amis ne fuſſent appellés toujours depuis les *Créocopides*, c'eſt-à-dire, les aboliſſeurs de dettes. C'étoit une alluſion au mot *Cécropides*, qui étoit le nom qu'on donnoit aux Athéniens, comme deſcendans de Cécrops.

CLINIAS, *Clinias*, Κλεινίας,

(*a*) Pauſ. p. 464.

(*b*) Plut. T. I, pag. 86, 87.

fils d'Alcibiade II. (*a*) Il renouvella l'hoſpitalité entre les Athéniens & les Lacédémoniens. Il s'acquit beaucoup de réputation à la bataille navale d'Artémiſe, où il combattit contre Xerxès ſur une galere à trois rangs de rames, qu'il avoit équipée à ſes dépens. Il fut tué à Coronée en Béotie, dans la bataille que les Athéniens gagnerent contre les Béotiens la ſeconde année de la 83e Olympiade, 447 ans avant J. C. Son fils Alcibiade III ſe rendit fort illuſtre.

CLINIAS, *Clinias*, Κλεινίας, (*b*) Sicyonien. Il chaſſa les deux tyrans Euthydème & Timoclidas, qui avoient uſurpé la ſouveraineté à Sicyone, & fut élu chef de la République par le peuple qu'il avoit mis en liberté. Après ſa mort, Abantidas s'empara du gouvernement. Clinias, qui étoit pere du célebre Aratus, vivoit ſous la 133e Olympiade, 232 ans avant J. C.

Le récit qu'on vient de faire eſt tiré de Pauſanias. Plutarque raconte la choſe différemment. Sicyone, ſelon lui, ne fit que changer ſous les jours de tyrans, juſqu'à ce que les citoyens eurent élu pour leurs premiers magiſtrats Clinias & Timoclidas, les deux perſonnages qui avoient le plus de réputation & la plus grande autorité dans la ville. Déjà, ſous leur adminiſtration, le gouvernement paroiſſoit ſe rétablir & prendre une meilleure forme, lorſque Timoclidas vint à mourir. Abantidas, fils de Paſéas, profitant de cette occaſion pour ſe ſaiſir de la tyrannie, tua Clinias, & de tous ſes parens ou amis, il chaſſa les uns, & tua les autres. Il cherchoit auſſi ſon fils Aratus qui n'avoit que ſept ans, pour le faire mourir. Mais, parmi le trouble & le déſordre dont la maiſon étoit pleine, quand le pere fut tué, cet enfant ſe déroba avec ceux qui prirent la fuite.

CLINIAS, *Clinias*, Κλεινίας, (*c*) Philoſophe de la ſecte de Pythagore, & fameux muſicien, vivoit environ la 65e Olympiade, 520 ans avant J. C. Il étoit extrêmement emporté, & calmoit les mouvemens de ſa paſſion par le ſon de ſa lyre. Il avoit coûtume de s'écrier dans ces occaſions : *je m'adoucis.*

CLINIAS, *Clinias*, Κλεινίας, Auteur, qui n'eſt connu que par ce qu'Agatharchides en a cité ; & il n'en dit autre choſe, ſinon que ceux qui le ſuivent, prétendent que Perſée donna le nom à la Perſe, & Érythra à la mer Rouge. Hérodote en a dit autant de la Perſe, & n'eſt différent de Clinias, que dans quelques circonſtances. C'eſt que les Grecs ont voulu, comme les autres peuples, donner une grande idée de leurs antiquités ; mais, on ne s'y trompe pas, & tout ce qu'ils ont dit des grands voyages de Perſée, a été reconnu pour fabuleux par leurs plus ſages Écrivains.

(*a*) Thucyd. p. 381. Plut. T. I. p. 191. Corn. Nep. in Alcib. c. 1.

(*b*) Pauſ. p. 99. Plut. T. I. p. 1027, 1028. Roll. Hiſt. Anc. Tom. IV. pag. 277.

(*c*) Athen. p. 623, 624.

CLINIAS, *Clinias*, Κλεινίας, interlocuteur d'un dialogue de Platon. Il s'entretient avec Socrate ſur la punition des méchans & l'exiſtence de Dieu. Ceux, qui ſeroient curieux de lire ce morceau vraiment intéreſſant, en trouveront la traduction à la fin de l'ouvrage que j'ai donné ſous le titre de *Les mœurs, coûtumes, & uſages des anciens Peuples.*

CLINIAS, *Clinias*, Κλεινίας, (*a*) fils de Clidicus. Démoſthène fait mention de ces deux perſonnages dans une de ſes harangues.

CLINIAS, *Clinias*, (*b*) l'un des perſonnages, que Térence introduit dans ſon Andrienne. C'étoit un des amans de Chryſis.

(*c*) Lucien, dans ſon dialogue de Chélidonium & de Droſe, introduit auſſi un Clinias, qu'il fait amant de Droſe. Il envoya un jour ce billet à ſa maîtreſſe: » Les » dieux me ſont témoins, ma » chere Droſe, que je t'aime plus » que moi-même: mais, Ariſ» ténete, à qui mon pere m'a » donné pour apprendre la Phi» loſophie, me ſuit par tout, & » ne me prêche que la vertu, » pour me détourner de ma paſ» ſion. Il promet de me rendre » heureux, ſi je le veux croire; » mais, je ne trouve point de » plus grande félicité, que de te » poſſéder. Vis contente, & n'ou» blie jamais ton Clinias. «

CLINIQUES, *Clinici*, nom qu'on donnoit anciennement à ceux qui avoient été baptiſés dans leur lit & en maladie. Ces baptêmes étoient aſſez fréquens dans les premiers ſiecles de l'Égliſe.

CLINIUS, *Clinius*, (*d*) Grec natif de l'iſle de Cos, ſe mit à la tête de quelques troupes Égyptiennes pour s'oppoſer aux progrès que faiſoit un corps de Perſes, commandé par Nicoſtrate. L'ennemi avoit déjà pénétré dans le cœur de l'Égypte, lorſque l'on ſe mit en devoir de l'en chaſſer. Il y eut une action des plus chaudes, où Clinius fut tué avec cinq mille de ſes gens, & le reſte fut entièrement rompu & diſſipé, vers l'an 351 avant J. C.

CLINOMAQUE, *Clinomachus*, Κλεινόμαχος, (*e*) l'un de ceux qui furent Éphores à Lacédémone, pendant la guerre du Péloponnèſe.

CLINOMAQUE, *Clinomachus*, Κλεινόμαχος, (*f*) Athlete Éléen, eut tout l'honneur du Pentathle dans la claſſe des enfans. On voyoit ſa ſtatue à Olympie.

CLINOPATER, *Clinopater*, Κλεινοπατὴρ, (*g*) pere d'Antipater le Miléſien. *Voyez* Antipater.

CLIO, *Clio*, Κλειὼ, (*h*) l'une & la première des neuf Muſes préſidoit à l'hiſtoire. Son nom ſignifie gloire, renommée; ce qui marque la gloire que les illuſtres Écrivains procurent aux Héros dans un ouvrage Hiſtorique. On

(*a*) Demoſth. Orat. in Eubul. p. 888.
(*b*) Terent. T. I. p. 30.
(*c*) Lucian. T. II. p. 732. *& ſeq.*
(*d*) Roll. Hiſt. Anc. T. III. p. 429.
(*e*) Xenoph. p. 462.
(*f*) Pauſ. p. 371.
(*g*) Pauſ. p. 346.
(*h*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. IV. p. 225, 226. Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. T. I. p. 111, 112.

la repréſente ordinairement ſous la figure d'une jeune fille couronnée de laurier, tenant en la main droite une trompette, & de la gauche un livre. M. l'abbé Banier dit qu'elle tient une guittare d'une main, & de l'autre un plectre, au lieu d'archet; elle eſt, à ce qu'on croit, l'inventrice de la guittare. *Voyez* Muſes.

CLIO, *Clio*, Κλειώ, (*a*) nom d'une nymphe, dont parle Virgile dans ſes Géorgiques.

CLISTHÈNE, *Cliſthenes*, (*b*) Κλεισθένης, fils d'Aryſtonyme, & petit-fils de Myron, s'empara de la tyrannie de Sicyone.

Ce Prince avoit une fille, nommée Agariſte, qu'il s'étoit propoſé de marier au plus brave de tous les Grecs. Il fit donc publier aux jeux Olympiques, par un héraut, que quiconque ſe croiroit digne d'être le gendre de Cliſthène, ſe rendît à Sicyone dans ſoixante jours, ou même plutôt; & que ce Prince avoit réſolu de marier ſa fille un an après les ſoixante jours expirés. Tous les Grecs, qui étoient conſidérables, ou par eux-mêmes, ou par leurs ancêtres, vinrent à Sicyone, où Cliſthène leur avoit fait préparer un ſtade & une paleſtre pour s'y exercer. Parmi un grand nombre de prétendans, il en vint deux d'Athènes, Mégaclés fils d'Alcméon, & Hippoclide qui étoit fils de Tiſandre, & qui paſſoit pour le plus riche & pour le plus beau des Athéniens. Étant donc tous arrivés dans le terme preſcrit, Cliſthène s'informa premièrement de leur païs & de leur naiſſance; après quoi, il les retint un an auprès de lui, pour éprouver leur courage, leur vivacité, leur ſçavoir & leurs mœurs; tantôt les prenant en particulier, tantôt les entretenant tous enſemble, & conduiſant même les plus jeunes dans les lieux d'exercice, pour y être témoin de leur adreſſe. Mais, il les éprouvoit ſur tout dans les feſtins; car, pendant le ſéjour qu'ils firent chez lui, il les traita magnifiquement. De tous ces prétendans, les Athéniens étoient le plus de ſon goût, & principalement Hippoclide, qui lui paroiſſoit homme de cœur. Mais, il manqua ce mariage, parce que dans une danſe il avoit fait des geſtes & des poſtures qui déplurent infiniment à Cliſthène. Enfin, au bout de l'année, celui-ci ſe déclara pour Mégaclès, & renvoya les autres Seigneurs, après les avoir comblés d'honnêtetés & de préſens.

Selon Pauſanias, les habitans de Criſſa s'étant portés à pluſieurs impiétés, contre Apollon, juſqu'à le dépouiller d'une partie de ſon domaine pour ſe l'approprier, les Amphictyons firent un décret, par lequel il étoit ordonné que l'on prendroit les armes contre ces ſacrileges. On donna la conduite de cette guerre à Cliſthène, &

(*a*) Virg. Georg. L. IV. v. 341.

(*b*) Herod. L. V. c. 67, 68. L. VI. c. 126. *& ſeq.* Pauſ. p. 55, 99, 102, 621. Roll. Hiſt. Anc. T. II. p. 54. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. I. p. 134, 135. T. II. p. 206. *& ſuiv.* T. IX. p. 168.

l'on fit venir d'Athènes Solon pour ſervir de conſeil à ce Général. M. de Valois aſſure que Pauſanias s'eſt trompé ici, & que Cliſthène ne commandoit que les troupes Sicyoniennes, qu'il avoit amenées avec lui, la conduite générale de cette guerre, ayant été confiée à Euryloque. Mais, comme les troupes de Cliſthène, ajoûte M. de Valois, étoient compoſées de ſoldats d'élite, qu'elles étoient remarquables par la magnificence de leurs armes, & que d'ailleurs Cliſthène avoit contribué plus qu'aucun autre à terminer heureuſement cette guerre, il eſt arrivé de-là, que ſon nom eſt devenu en quelque ſorte auſſi illuſtre que celui d'Euryloque même, tout général, tout deſcendant d'Hercule, & tout héros qu'il étoit.

La raiſon en eſt aiſée à concevoir. Suivant le témoignage d'Hérodote, Cliſthène étoit un des plus riches Grecs de ſon tems; il avoit des manières nobles & généreuſes, & en cette occaſion, il avoit ſçu répandre à pleines mains l'or & l'argent pour le bien de la cauſe commune. En faut-il davantage pour ſe faire un grand nom, ſur tout parmi des troupes? Et pour peu que l'on joigne à cette humeur bienfaiſante quelque expérience de la guerre, & quelque valeur, on ne peut manquer d'être regardé comme un homme adorable. Or, quant à l'expérience au fait de la guerre, on ne ſçauroit diſconvenir que Cliſthène n'en eût une très-grande, puiſqu'il fut des premiers à s'appercevoir que les Criſſéens pouvoient commodément faire entrer dans leur ville tous les vivres & toutes les proviſions néceſſaires, qui venoient débarquer dans le port de Cirrha; & que par ce moyen, ils tireroient le ſiege en longueur, & mineroient peu à peu les aſſiégeans, ſans courir preſque le moindre riſque de leur côté. Afin donc de prévenir un pareil inconvénient, il équippa, à ſes dépens, une flotte par le moyen de laquelle il vint à bout, avec le tems, de couper aux Criſſéens les vivres qu'on leur apportoit par mer.

Ce ſervice ſignalé ne fut pas le ſeul que Cliſthène rendit à la cauſe commune; & les Amphyctions, pour lui en marquer leur reconnoiſſance, lui accorderent, dit le Scholiaſte de Pindare, la ſouveraineté de Sicyone. Mais, Ariſtote paroît démentir ce fait, lorſqu'il aſſure que Cliſthène tenoit cette ſouveraineté d'Orthagoras, l'un de ſes ancêtres. On peut concilier Ariſtote avec le Scholiaſte, en diſant que ce dernier s'eſt ſervi d'une expreſſion trop forte; qu'il ne devoit pas dire que les Amphictyons donnerent à Cliſthène la ſouveraineté de Sicyone, puiſqu'il l'avoit déjà; mais qu'ils le confirmerent dans la poſſeſſion de cette petite ſouveraineté; conceſſion, qui lui donna un droit légitime ſur la Sicyonie, que ſes ancêtres & lui n'avoient poſſédée juſques-là qu'à titre d'uſurpation, & par le droit du plus fort.

Quoi qu'il en ſoit, Cliſthène fut le premier qui remporta le prix de la courſe des chars, introduite par les Amphictyons dans le renou-

vellement des jeux Pythiques. Ce Prince, après avoir fait la guerre contre les Argiens, défendit à ceux de Sicyone de réciter davantage les vers d'Homère, parce qu'Argos & les Argiens y étoient trop hautement célébrés. Il fit non ſeulement cette défenſe, mais il voulut encore ruiner le ſépulcre d'Adraſte, fils de Talaüs, qui étoit dans la place de Sicyone, parce qu'il étoit Argien. C'eſt pourquoi, il fit un voyage à Delphes, afin de conſulter l'oracle, pour ſçavoir s'il feroit ôter de ſa ville les os de ce Prince; mais, la Pythie répondit qu'Adraſte avoit été véritable roi de Sicyone, & que quant à lui, il en étoit le deſtructeur.

Cependant, Cliſthène voyant que l'oracle ne vouloit pas autoriſer ce qu'il avoit envie de faire, ne laiſſa pas à ſon retour de chercher les moyens de mettre dehors le corps d'Adraſte; & quand il crut en avoir trouvé, il envoya à Thèbes en Béotie pour faire ſçavoir aux habitans qu'il vouloit qu'on lui amenât le corps de Mélanippe, fils d'Aſtacus. Quand les Thébains lui eurent donné ce corps, il le fit apporter dans la ville, fit faire un temple dans l'endroit le mieux fortifié du palais des Sicyoniens, & y fit mettre Mélanippe. Il ne le traita ſi favorablement après ſa mort, que parce qu'il avoit été durant ſa vie grand ennemi d'Adraſte. En effet, Mélanippe avoit tué Méciſtes, frere d'Adraſte, & Tydée ſon gendre. Après que Cliſthène eut fait bâtir ce temple, il donna à Mélanippe les fêtes & les ſacrifices qu'il ôta à Adraſte, & que les Sicyoniens avoient accoûtumé de célébrer en ſon honneur parce que leur païs avoit été à Polybe, & que Polybe, mourant ſans enfans mâles, avoit donné ſa principauté à Adraſte, fils de ſa fille. Les Sicyoniens lui rendoient de grands honneurs, & entr'autres choſes ils le célébroient dans leurs tragédies; de ſorte qu'ils ſembloient qu'ils adoraſſent Adraſte, & non pas Bacchus. Néanmoins, Cliſthène, rétablit les danſes en l'honneur de Bacchus, & voulut qu'on fît toutes les autres cérémonies en l'honneur de Mélanippe. Enfin, il fit toutes ces choſes contre Adraſte.

Au reſte, afin que les tribus des Doriens ne fuſſent pas ſemblables à Sicyone & à Argos, il en changea les noms, & rendit tous les Sicyoniens ridicules. Car, il donna à leurs tribus des noms de porcs & d'ânes, excepté celle dont il étoit, à laquelle il attribua un nom qui étoit conforme à ſa dignité. Les Sicyoniens garderent ces noms durant tout le regne de Cliſthène, & même ſoixante ans après.

CLISTHÈNE, *Cliſtenes*, (a) Κλεισθένης, Athénien, fils de Mégaclès & d'Agariſte, & par conſéquent petit-fils du précédent, étoit de la famille des Alcméoni-

(a) Herod. L. V. c. 66. *& ſeq.* Plut. Tom. I. p. 153, 319. 488. Roll. Hiſt. Anc. T. II. p. 62. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. XII. pag. 149. Tom. XIII. pag. 134.

des. On lui attribue l'établiſſement de l'Oſtraciſme, ou de la loi par laquelle on pouvoit condamner un citoyen au banniſſement, à cauſe de ſa trop grande puiſſance, de peur qu'il ne ſe rendît tyran de ſa patrie. On lui attribue auſſi d'avoir fait chaſſer d'Athènes, Hippias, fils de Piſiſtrate. Ayant ainſi aboli la tyrannie, il fit de bonnes loix, & établit une forme de gouvernement très-bien compoſé, pour conſerver & pour faire vivre ſes citoyens en bonne paix & en parfaite intelligence.

Mais, dans la ſuite, il entra en diſpute pour l'autorité ſuprême avec Iſagoras; & comme ils étoient les plus puiſſans d'Athènes, ils formerent deux factions. Cliſthène, qui avoit attiré le peuple dans ſon parti, en changea la conſtitution, & au lieu des quatre tribus, dont il avoit été compoſé juſques-là, il en établit dix, auxquelles il donna les noms des dix enfans d'Ion, que les hiſtoriens Grecs donnent pour le pere & le premier auteur de la nation. Iſagoras, ſe voyant inférieur en crédit à ſon rival, eut recours aux Lacédémoniens. Cléomène, l'un des deux rois de Sparte, obligea Cliſthène de ſortir de la ville avec ſept cens familles qui étoient attachées à ſon parti. Mais, elles y rentrerent bientôt avec leur chef, & furent rétablies dans tous leurs biens.

CLITARQUE, *Clitarchus*, Κλείταρχος, (*a*) l'un des lieutenans de Philippe, pere d'Alexandre le Grand, contribua à réduire les habitans d'Eubée.

CLITARQUE, *Clitarchus* Κλείταρχος, (*b*) auteur Grec, qui vivoit du tems d'Alexandre le Grand. Il fut témoin des conquêtes de ce Prince, & en écrivit l'Hiſtoire, comme nous l'apprenons de Quinte-Curce. Plutarque le cite auſſi dans la vie d'Alexandre le Grand. Quintilien juge du caractère de cet Auteur en la maniére ſuivante: *Clitarchi probatur ingenium, fides infirmatur.*

CLITARQUE, *Clitarchus*, Κλείταρχος, (*c*) trahit les Eubéens ſelon Démoſthène, dans ſa harangue ſur la couronne.

CLITE, *Clita*, (*d*) fille de Mérops, roi de Rhyndaque, épouſa Cyzicus, qui fonda la ville de Cyzique. Cette Princeſſe ne pouvant ſurvivre à la perte d'un époux, qu'elle aimoit tendrement, ſe pendit de déſeſpoir.

CLITELE, *Cliteles*, (*e*) Κλειτέλης, natif de la ville de Corinthe. Xénophon lui met dans la bouche, un diſcours prononcé en préſence des Athéniens.

CLITERNIE, *Cliternia*, (*f*) ville d'Italie dans l'Apulie. Il en

(*a*) Freinſ. ſupp. in Q. Curt. L. I. c. 5.

(*b*) Q. Curt. L. X. c. 1. Cicer. Brut. c. 20. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. V. pag. 376, 380, 381. T. XXI. p. 4.

(*c*) Demoſth. Orat. de Coron. p. 521.

(*d*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. XII. p. 111. T. XIV. pag. 221.

(*e*) Xenoph. p. 610.

(*f*) Cicer. ad Amic. L. IX. Epiſt. 22. Pomp. Mel. p. 128. Plin. T. I. p. 167.

eſt parlé dans Cicéron, dans Pline, dans Pomponius-Méla. Pline dit : *Larinatum Cliternia*. On croit qu'il la ſurnomme ainſi, parce qu'elle étoit dans le voiſinage de Larinum. Cliternie étoit ſituée ſur le bord de la mer.

C'eſt aujourd'hui Campo Marino, ſelon le pere Hardouin. M. l'abbé Languet du Freſnoy l'a cru de même. Ils ont été trompés par Cluvier dans ſa carte du Samnium ; mais, Dom Mattheo Égitio obſerve que dans les cartes modernes, Campo Marino eſt du côté du fleuve Fuento ou Fortore, & que dans celle de Cluvier, Cliternie eſt du côté de Tifernus. Il croit donc que Cliternie pourroit bien être ce qu'on nomme aujourd'hui Termoli.

CLITERNINIENS, *Cliterni*, (*a*) peuples d'Italie. Ils habitoient une ville, ſituée dans le païs des Équiculains. Cette ville eſt nommée Cliternum dans Ptolémée.

CLITERNUM, *Cliternum*, Κλιτερνον, (*b*) ville d'Italie au païs des Équiculains.

CLITES, *Clitæ*, Κλιται, (*c*) peuple Aſiatique. Les Clites habitoient cette partie de l'Aſie, qui fut ſoumiſe à Archélaüs, roi de Cappadoce ; ce païs étoit ſitué dans la Cilicie, auprès du mont Taurus, à peu de diſtance de la mer.

Tacite parle des Clites au ſixième livre de ſes Annales. » Les » Clites, dit-il, ſujets d'Archélaüs, » ne pouvant ſouffrir qu'on leur fit » payer les tributs conformément » au dénombrement uſité parmi » les Romains, ſe retirerent ſur le » ſommet du mont Taurus, & là » oppoſoient l'avantage des lieux » aux troupes peu aguerries de leur » Roi. Mais, M. Trébellius ayant » été envoyé contr'eux avec quatre mille ſoldats légionnaires, & » un bon corps de troupes auxiliaires, par Vitellius, gouverneur » de Syrie inveſtit les deux collines, dont ces barbares s'étoient emparés, appellées l'une » Cadra, & l'autre Davara. Ils » furent aſſez hardis pour faire » une ſortie ſur lui ; mais, il en » défit la plus grande partie par » les armes, & contraignit les » autres à ſe rendre faute d'eau. »

Tacite parle encore ailleurs des Clites. C'eſt au douzième livre du même Ouvrage ; & voici ce qu'il en dit : » Les Clites, peuples de » la Cilicie, groſſiers & incapables de demeurer en repos, » allerent s'emparer d'une montagne eſcarpée ſous la conduite » d'un certain Troſobore ; & de » là fondant ſur les côtes & les » villes du voiſinage, ils pilloient » les habitans, déſoloient la » campagne, & le plus ſouvent » détrouſſoient les négocians & » les paſſagers. Ils pouſſerent leur » audace juſqu'à aſſiéger la ville » d'Anémure, & battirent Curtius Sévérus, qui étoit venu de » Syrie à ſon ſecours avec un » corps de cavalerie, l'ayant atta-

(*a*) Plin. T. I. p. 169. Ptolem. L. III. c. 1.

(*b*) Ptolem. L. III. c. 1.

(*c*) Tacit. Annal. L. VI. c. 41. L. XII. c. 55.

» qué dans un terrein inégal & » raboteux, qui donnoit à leur » infanterie un grand avantage ſur » ſes cavaliers. Mais, Antiochus, » Roi de cette contrée, ayant eu » l'adreſſe, en flattant la multi- » tude, de déſunir ces Barba- » res, ſurprit leur chef Troſobo- » re, & par ſa mort & celle de » quelques autres des principaux, » fit rentrer tous les autres dans le » devoir. «

CLITES, *Clitæ*, Κλειται, (*a*) ville de l'Aſie mineure dans la Bithynie. Ptolémée met cette ville loin de la mer, au midi oriental d'Amaſtris.

CLITES, *Clitæ*, Κλειται, (*b*) lieu de Grece, dans la Macédoine, ſitué à peu de diſtance de la ville de Caſſandrée. Tite-Live, à l'occaſion du ſiege de cette ville, entrepris inutilement par les Romains, l'an 169 avant l'Ére Chrétienne, fait mention de Clites.

CLITIPHON, *Clitipho*, fils de Chrémès, eſt un des perſonnages de la comédie de Térence, intitulée l'Heautontimorumménos.

CLITOMAQUE, *Clitomachus*, Κλειτόμαχος, (*c*) Philoſophe, natif de Carthage, vivoit vers le milieu du ſecond ſiecle avant Jeſus-Chriſt. On le nommoit Aſdrubal, dans le langage de ſon païs. A l'âge de quarante ans, il paſſa à Athènes, & fut diſciple de Carnéade, qui prit ſoin de l'inſtruire lui-même. Il y réuſſit ſi bien, que Clitomaque lui ſuccéda, & expliqua ſes ſentimens dans pluſieurs ouvrages. Il compoſa plus de quatre cens volumes, qui étoient fort eſtimés, dont l'un avoit pour titre, *Conſolation*. Il l'adreſſa à ſes concitoyens après la priſe & la ruine de Carthage, pour les conſoler de l'état de captivité où ils ſe trouvoient.

On dit que ce Philoſophe avoit une parfaite connoiſſance des opinions de trois différentes ſectes, des Académiciens, des Péripatéticiens & des Stoïciens. Diogène Laërce a écrit ſa vie. Il eſt différent d'un autre Clitomaque Thurien, diſciple d'Euclide.

CLITON, *Cliton*, Κλείτων, fleuve du Péloponnèſe, dans l'Arcadie, ſelon Héſychius & Stace. *Voyez* Clitor.

CLITON, *Cliton*, Κλείτων, (*d*) eut de Leucippe, une fille qui fut mariée à Neptune. Ce dieu en eut dix enfans, qui peuplerent l'iſle Atlantique.

CLITON, *Cliton*, Κλείτων, (*e*) ſtatuaire, dont il eſt fait mention dans Xénophon.

CLITONYME, *Clitonymus*, Hiſtoriographe. Il compoſa une hiſtoire d'Italie, & une autre de Sybaris, que Plutarque a citées dans ſes petits paralleles. Ses tragiques ne furent apparemment que divers petits traités ſur des ſujets vulgaires. Le même Plutarque en cite le troiſième livre, &

(*a*) Ptolem. L. V. c. 1.
(*b*) Tit. Liv. L. XLIV. c. 11.
(*c*) Plut. Tom. I. p. 861, 862. Roll. Hiſt. Anc. T. VI. p. 431.
(*d*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. T. I. p. 68.
(*e*) Xenoph. p. 781.

en rapporte des fables aſſez mal imaginées touchant Orphée,

CLITOR, *Clitor*, Κλείτωρ, (*a*) ville du Péloponnèſe, dans l'Arcadie. Elle fut bâtie par Clitor, fils d'Azan, & prit le nom de ſon fondateur. Elle étoit ſituée à environ ſoixante ſtades de la ſource du Ladon. On y alloit par un chemin fort étroit le long du fleuve Aroanius. Auprès de Clitor, on paſſoit un autre fleuve de même nom que la ville, & qui ſe déchargeoit dans l'Aroanius à ſept ſtades de Clitor.

On voyoit cette ville dans une plaine, environnée de collines. Ses principaux temples étoient ceux de Cérès, d'Eſculape & d'Ilithye. Ceux de Clitor avoient encore un temple dédié aux Dioſcures, qu'ils appelloient les grands dieux; ce temple étoit à quatre ſtades de la ville; Caſtor & Pollux y étoient en bronze. Trente ſtades au de-là il y avoit ſur le haut d'une montagne un temple de Minerve Coria, où la Déeſſe avoit une ſtatue.

Il y en a qui, au lieu de Clitor, liſent Clitoria; d'autres Clétorie, d'autres Clitorium.

CLITOR, *Clitor*, Κλείτωρ, (*b*) fleuve du Péloponnèſe dans l'Arcadie. Il en a été parlé dans l'article précédent.

On croit que ce fleuve eſt le même que le Cliton d'Héſychius & de Strace. Il eſt nommé par Ovide *Clitorius fons*. Ce Poëte lui attribue la vertu de rendre le vin déſagréable à ceux qui ont bu de ſes eaux; ſoit, dit-il, par une propriété naturelle; ſoit parce que, ſelon la tradition du païs, le fils d'Amythaon [Mélampe] ayant, à force d'herbes & de charmes, délivré les filles de Prœtus, qui étoient tourmentées par les Furies, jetta dans les eaux de ce fleuve, ce qui avoit ſervi à les purifier; d'où eſt reſtée à ces eaux, une antipathie pour le vin. Niger croit que c'eſt à préſent le Gardichi.

CLITOR, *Clitor*, Κλείτωρ, (*c*) fils unique d'Azan, ſuccéda à ſon pere, qui avoit regné ſur une partie de l'Arcadie. Clitor fit ſa réſidence à Lycoſure; ce fut un des plus puiſſans Rois de ſon tems, & il bâtit un ville qui porta le nom de ſon fondateur. Ce Prince mourut ſans enfans; ce qui fut cauſe que ſon royaume paſſa à Épytus, l'aîné de ſes neveux.

CLITORIENS, *Clitorii*, Κλειτορίοι, habitans de la ville de *Clitor*. *Voyez* Clitor.

CLITORIS, *Clitoris*, étoit, ſelon la fable, la fille d'un Myrmidon. Elle étoit ſi belle, que Jupiter en devint amoureux, mais ſi petite, que ce Dieu fut obligé de ſe transformer en fourmi, pour pouvoir jouir de ſes amours.

CLITORIUS FONS. *Voyez* Clitor, fleuve du Péloponnèſe.

CLITUMNE, *Clitumnus*, fleuve d'Italie dans l'Ombrie.

(*a*) Pauſ. pag. 459, 460, 486, 487. Xenoph. p. 572. Tit. Liv. L. XXXIX. c. 35. Ptolem. L. III. c. 16. Plin. T. I. p. 195. Plut. T. I. p. 40.

(*b*) Ovid. Metam. L. XV. c. 7. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. T. V. p. 228, 229.

(*c*) Pauſ. p. 459, 460.

(a) Il a ſa ſource à trois lieues de Spolete. Après avoir mêlé ſes eaux avec celles du Topine, il va ſe rendre dans le Tibre. Virgile parle du Clitumne :

Hinc albi, Clitumne, greges & maxima Taurus
Victima.

Pline le jeune parle auſſi de ce fleuve. Voici comme il s'exprime. » Sur les bords de la ſource du » Clitumne, eſt un ancien temple fort reſpecté, où ſe voit la » ſtatue du Clitumne, qui, par » le moyen du ſort, rend des » oracles à ceux qui viennent le » conſulter. Au tour du temple » ſont pluſieurs chapelles, dans » chacune deſquelles eſt la repré» ſentation de la divinité qui y » eſt honorée d'un culte plus par» ticulier ſous différens titres.

» Dans quelques-unes de ces » chapelles ſont des ſources, qui, » venant à ſe réunir à la prin» cipale fontaine, forment le Cli» tumne, qu'on paſſe ſur un pont. » Ce pont fait la ſéparation des » eaux ſacrées d'avec celles qui » ſont réputées profanes, & il » n'eſt pas permis de ſe baigner » dans les premieres.

» Les Habitans de Spolete, » à qui Auguſte a fait préſent » de ce lieu-là, ajoûte Pline, y » exercent l'hoſpitalité envers » ceux qui s'y rendent par dé» votion, & il n'y a rien en cet » endroit qui ne faſſe plaiſir, qui » ne contente la curioſité. Tou» tes les colonnes & les murail» les des chapelles & du temple » ſont couvertes d'inſcriptions à » la louange du fleuve & de ſa » ſource. «

Ce fleuve étoit en ſi grande réputation, que Vibius Séqueſter aſſure qu'on l'adoroit ſous le nom de Jupiter Clitumnus. Pline le Naturaliſte nous apprend auſſi que les eaux de ce fleuve avoient la vertu de blanchir le poil des bœufs, qui paiſſoient le long de ſes bords ; ce qui les faiſoit paſſer pour des animaux ſacrés, qu'on deſtinoit uniquement à être immolés à l'honneur des Dieux dans les jours de triomphe.

Ce fleuve conſerve encore ſon nom, puiſqu'on l'appelle aujourd'hui Clitumno.

CLITUS, *Clitus* (b) Κλεῖτος, Troyen, fils de Piſénor, étoit le compagnon de Polydamas, dont il conduiſoit le char. Pour plaire à Hector & aux Troyens il pouſſoit ſes chevaux dans les endroits où la mêlée étoit la plus ſanglante. Il ne ſe trouva point près de lui de main ſecourable, qui pût détourner le trait que Teucer lui tira. La fleche mortelle lui perce le cou. Clitus tombe de ſon ſiege ſur le ſable, & ſes chevaux ne ſentant plus la main qui les gouvernoit, tournent & emportent ſon char.

CLITUS, *Clitus*, (c) Κλεῖτος, fils de Cardylis, qui de charbon-

(a) Virg. Georg. L. II. v. 146. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. T. XII. pag. 37.

(b) Homer. Iliad. L. XV. v. 445. & ſeq.

(c) Freinſ. ſuppl. in Q. Curt. L. I. c. 12.

nier s'étoit rendu roi de pluſieurs nations Illyriennes, mais qui avoit été enſuite aſſujetti par Philippe roi de Macédoine. Clitus, ayant ſuccédé à ſon pere, déſiroit ardemment de recouvrer ſa liberté. Il crut en trouver une occaſion favorable dans la guerre qu'Alexandre faiſoit au-delà du Danube. Il obligea donc ſes peuples à prendre les armes, & fit alliance avec le roi des Illyriens ſurnommés Taulentiens. Alexandre inſtruit de cette nouvelle, marcha contre ces nouveaux ennemis; & les ayant un jour ſurpris déſarmés & endormis, il en tua un grand nombre, fit pluſieurs priſonniers, & mit tous les autres en fuite, qu'il pourſuivit juſqu'aux montagnes des Taulentiens. Clitus ſe ſauva de cette défaite dans la ville de Pélium; & enſuite ſoit qu'il ſe défiât de la force de cette ville, ou du courage de ſes gens, il y fit mettre le feu, & s'en alla en exil dans le pays des Taulentiens.

CLITUS, *Clitus*, (*a*) Κλεῖτος, fils de Dropis, fut pourvu par Alexandre du gouvernement de la province de Maracande, en la place d'Artabaze. C'étoit un vieil officier de Philippe, & qui s'étoit ſignalé en beaucoup de rencontres. Ce fut lui qui, à la bataille du Granique, comme Alexandre combattoit la tête nue & que Roſace avoit déjà le bras levé pour le frapper par derrière, couvrit le roi de ſon bouclier, & abattit la main du barbare. Sa ſœur Hellanice avoit nourri Alexandre qui ne l'aimoit pas moins que ſa propre mere. Comme, pour toutes ces raiſons, il conſidéroit fort Clitus, il lui confia une des provinces les plus importantes de ſon empire, avec ordre de partir dès le lendemain.

Avant ſon départ, il fut convié le ſoir à un feſtin, où le roi, après avoir beaucoup bu, ſe mit à célébrer ſes propres exploits, ſans garder aucune meſure dans les louanges qu'il ſe donnoit à lui-même, juſqu'à ſe rendre inſupportable à ceux mêmes qui ſçavoient qu'il diſoit la vérité. Clitus, qui étoit auſſi échauffé par le vin, ſe tournant vers ceux qui étoient au-deſſous de lui à table, leur rapporta un paſſage d'Euripide, de telle ſorte que le roi pouvoit plutôt ouïr le ſon de ſa voix que les paroles. Le ſens de ce paſſage étoit, *que les Grecs avoient eu grand tort d'ordonner qu'aux inſcriptions des trophées, on mettroit ſeulement le nom des rois;* parce que c'étoit dérober à de vaillans hommes la gloire qu'ils avoient acquiſe au prix de leur ſang. Le roi, ſe doutant bien qu'il lui étoit échappé quelque choſe de déſobligeant, demanda à ceux qui étoient les plus proches, ce qu'il avoit dit. Comme perſonne ne répondoit, Clitus hauſſant la voix peu à peu, ſe mit à raconter les actions & les guerres de Philippe dans la Grèce, les préférant à tout

(*a*) Plut. Tom. I. pag. 673, 693, 694. Juſt L. XII. c. 6. Q. Curt. L. IV. c. 13. L. VIII. c. 1, 2, 8, Freinſ. ſuppl. in Q. Curt. L. II. c. 5, 7. Roll. Hiſt. Anc. Tom. III. 573, 724. *& ſuiv.*

ce qui ſe faiſoit alors ; ce qui excita une grande diſpute entre les jeunes & les vieux. Quelque peine que le roi ſentît intérieurement, il diſſimula d'abord, en ſe faiſant violence, & parut écouter patiemment tout ce que diſoit Clitus à ſon déſavantage. Il ſembloit même qu'il auroit encore retenu ſon emportement, ſi Clitus en fût demeuré-là. Mais, celui-ci, pouſſant toujours l'inſolence plus loin, comme s'il eût pris à tâche d'irriter le roi & de lui inſulter, en vint juſqu'à prendre ouvertement la défenſe de Parménion, & juſqu'à ſoûtenir que la ruine de Thèbes n'étoit rien en comparaiſon de la victoire de Philippe ſur les Athéniens, & que les vieux Capitaines Macédoniens, quoiqu'ils euſſent été quelquefois malheureux, valoient beaucoup mieux que ceux qui avoient la témérité de les décrier.

Alexandre lui ayant dit ſur cela qu'il plaidoit ſa propre cauſe, en appellant la lâcheté un malheur, Clitus ſe leve, & les yeux bouffis de vin & de colère ; » c'eſt pour» tant cette main, lui dit-il en éten» dant le bras, qui vous ſauva la » vie à la bataille du Granique. » C'eſt par le ſang & les bleſſures » de ces Macédoniens taxés de lâ» cheté, que vous êtes devenu » ſi grand. Mais, la fin tragique » de Parménion nous apprend » quelle récompenſe eux & moi » nous devons attendre de nos » ſervices. » Ce dernier reproche piqua juſqu'au vif Alexandre ; il ſe retint pourtant encore, & ſe contenta d'ordonner à Clitus de ſortir de ſa table. » Il a raiſon, dit » Clitus en ſe levant, de ne vou» loir point ſouffrir à ſa table des » hommes libres, qui ne ſçavent » dire que la vérité. Il fera bien » de paſſer ſa vie avec des barba» res & des eſclaves, qui adore» ront volontiers ſa ceinture Per» ſienne & ſa robe blanche. » Le roi ne fut plus maître de ſa colère, & s'étant jetté ſur la javeline de l'un de ſes gardes, il en auroit percé ſur le champ Clitus, ſi d'un côté les courtiſans ne l'avoient retenu, & ſi de l'autre les amis de Clitus ne l'avoient repouſſé avec grande peine hors de la ſalle. Mais il y rentra incontinent par une autre porte, en chantant avec inſolence des vers injurieux au Prince, qui, le voyant près de lui, le perça de ſa javeline, & le renverſa mort par terre, en lui diſant ces paroles : *Va-t-en maintenant trouver Philippe, Parménion & Attale.*

La colère du Roi étant comme éteinte tout-à-coup dans le ſang de Clitus, ſon crime alors ſe montra à lui avec toute ſon énormité & ſa noirceur. Il avoit tué un homme, qui à la vérité avoit abuſé de ſa patience, mais qui juſques-là avoit été un fidèle ſerviteur, & qui, quoique ce prince eût honte de l'avouer, lui avoit ſauvé la vie. Il venoit de faire l'office abominable de bourreau, en puniſſant par un meurtre horrible des paroles indiſcretes, qui pouvoient être imputées au vin. Comment oſer paroître devant la ſœur de Clitus ſa nourrice, & lui préſenter une main ſouillée du ſang de ſon frere ? ne pouvant ſoûtenir ces triſtes ré-

flexions, il ſe jette ſur le corps de ſon ami, en arrache la javeline, & s'en ſeroit percé lui-même, ſi les gardes étant promptement accourus, ne lui euſſent ſaiſi les mains, & ne l'euſſent emporté par force dans ſa chambre.

CLITUS, *Clitus*, Κλεῖτος. (*a*) ſurnommé le Noir, fut auſſi un des principaux officiers d'Alexandre. Il commandoit un corps de cavalerie à la bataille d'Arbèle.

CLITUS, *Clitus*, Κλεῖτος (*b*) officier qui commandoit la flotte Macédonienne, compoſée de deux cens quarante vaiſſeaux, l'an 323 avant J. C. Ayant attaqué deux fois Éétion, général de la flotte Athénienne, il demeura deux fois vainqueur, & coula deux fois à fond un grand nombre de vaiſſeaux ennemis à la vue des iſles Échinades.

Clitus fut fait gouverneur de la Lydie l'année ſuivante. Peu de temps après, Antigonus vint à la tête d'une armée pour le chaſſer de ſon gouvernement. Clitus, inſtruit de ſa marche, jetta des garniſons dans toutes ſes places, & paſſa lui-même dans la Macédoine pour inſtruire Polyſperchon de la révolte & des entrepriſes d'Antigonus, & pour lui demander du ſecours contre cet uſurpateur. Il obtint une flotte nombreuſe, qu'il conduiſit dans l'Helleſpont. Déjà il avoit gagné à ſon parti les villes des environs de la Propontide, & avoit même joint ſes troupes à celles d'Arridée, lorſque Nicanor, commandant de la garniſon de Munychie, envoyé par Caſſandre avec toute ſa flotte, parut à la même hauteur. Il avoit même reçu de la part d'Antigonus, des vaiſſeaux qui faiſoient monter cette armée navale au nombre de plus de cent voiles. Ainſi, le combat s'étant donné à la vue de Byzance, Clitus vainqueur fit couler à fond dix-ſept vaiſſeaux des ennemis, & n'en prit pas moins de quarante avec tous les hommes qui les montoient; tout le reſte ſe ſauva dans le port de Chalcédoine.

Un avantage ſi conſidérable fit croire à Clitus que les ennemis, ruinés par cette défaite, n'oſeroient plus ſe montrer ſur mer. Mais, Antigonus fécond en reſſources, & qui ſçavoit parfaitement la guerre, trouva moyen de réparer bientôt ce dommage. Car ayant emprunté des Byzantins des barques de tranſport, il les fit charger pendant la nuit d'archers, de frondeurs & autres armés à la légere, & les fit arriver au point du jour au débarquement des vainqueurs qui croyoient prendre terre tranquillement ſur le bord oppoſé. Cet objet les mit dans un trouble prodigieux; car, voulant revenir dans leurs vaiſſeaux, ſans oublier leurs dépouilles déja miſes à terre, & leurs priſonniers déjà embarqués, ils ſe jetterent eux-mêmes dans un embarras dont ils n'eurent pas le tems de ſortir. Antigonus s'étoit

(*a*) Diod. Sicul. pag. 592.
(*b*) Plut. Tom. I. pag. 757. Diod. Sicul. pag. 636, 649, 655, 665, 666.

pourvu de vaiſſeaux longs, chargés de ſa meilleure infanterie, qu'il ſe diſpoſoit à faire tomber ſur ſes ennemis dans une circonſtance qui lui aſſuroit la victoire. Comme Nicanor étoit arrivé cette nuit là même, les deux flottes réunies attaquant leurs adverſaires en déſordre, les renverſerent du premier choc. Quelques-uns de leurs vaiſſeaux étoient briſés d'un ſeul coup d'éperon; on enlevoit à d'autres tout un rang de rames, en paſſant à côté d'eux, d'autres enfin venoient ſe rendre d'eux-mêmes pour prévenir un malheur certain. En un mot, à l'exception du vaiſſeau du commandant, toute la flotte ennemie paſſa en leur pouvoir. Clitus ſeul abandonnant ſon vaiſſeau ſe jetta à terre, dans l'eſpérance de ſe ſauver en Macédoine; mais il tomba entre les mains de quelques ſoldats de Lyſimachus, qui l'égorgerent, vers l'an 318 avant J. C.

Ce Clitus eſt, ſans doute, le même qui, au rapport de Plutarque, fut chargé de conduire de la cour de Macédoine à Athènes Phocion & ſes amis, en apparence pour y être jugés, mais en effet pour y être mis à mort, comme déjà jugés & condamnés.

CLITUS, *Clitus*, Κλεῖτος, diſciple d'Ariſtote, étoit de Milet. Il avoit écrit une hiſtoire de ſa patrie. Il vivoit environ 316 ans avant J. C.

CLITUS, *Clitus*, Κλεῖτος, (*a*) jeune homme hardi & téméraire. Il fut auteur d'une ſédition excitée à Tibériade, du tems de la guerre que Tite & Veſpaſien firent aux Juifs. Joſephe, voulant le punir, ordonna à un de ſes gardes de lui couper les mains; & ce garde n'ayant oſé le faire, Joſephe ſe mit en état de le punir lui-même. Clitus, voyant qu'il ne pouvoit éviter la punition, le pria de lui laiſſer du moins une main; Joſephe le lui accorda, pourvu que lui-même s'en coupât une. Auſſi-tôt ce ſéditieux tira ſon épée, & ſe coupa la main gauche.

CLOACINE, *ou* CLUACINE, *Cloacina*, *Cluacina*, (*b*) ſurnom de Vénus. Vénus Cloacine avoit à Rome un temple, qu'on croit avoir été ſur la voie ſacrée. Certains prétendent que cette Déeſſe ſe trouvoit en deux différens endroits de la ville.

Pline fait venir le nom de Cloacine de *cludere*, qui anciennement vouloit dire la même choſe que *purgare*, purifier; parce que les Romains & les Sabins étant ſur le point d'en venir aux mains, à cauſe de l'enlevement des filles de ces derniers, ſe purifierent en ce lieu; & de-là vient, dit-il, que la Vénus qui y fut miſe, fut appellée Cloacine. Lactance donne à ce nom une autre origine; c'eſt, dit-il, qu'on trouva à Rome, du tems de Tatius, dans la grande cloaque, une ſtatue qui fut conſacrée par ce Prince, & appellée Cloacine du lieu où elle avoit été trouvée, ne prenant pas

(*a*) Joſeph. de Bell. Judaïc. pag. 828. de Vit. Sua. p. 1011, 1012.
(*b*) Tit. Liv. L. III. c. 48. Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. pag. 93, 94. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. p. 348. T. V. pag. 329, 338.

garde que du tems de Tatius, il n'y avoit point de grande cloaque. Il ſeroit peu important d'examiner à laquelle des deux étymologies on doit donner la préférence.

Quoiqu'on n'ait point encore vu de veſtige d'aucun temple de Vénus Cloacine, D. Bernard de Montfaucon hazarde une conjecture là-deſſus. » Le temple de » Vénus Cloacine, ou Cluacine, » dit-il, pourroit bien être re» préſenté dans la cinquième ta» ble des fragmens du plan de » l'ancienne Rome, fait du tems » de l'empereur Septime Sévère, » & donné avec des explications » par le Bellori. Cet habile An» tiquaire a cru que cette Inſcrip» tion du premier fragment de » la cinquième table

IVACH
A

» devoit ſe lire ainſi, LAVA» CHR. A. *Lavacrum Agrippi» næ*; ne prenant pas garde que » la jambe de la première lettre » imparfaite qui reſte, & qui » devroit être un A, ſelon ſa le» çon, ne peut jamais l'être; » parce qu'elle eſt tout-à-fait » perpendiculaire; qu'il n'y a » point d'H à *Lavacrum*, & que » la lettre R qu'il a ajoûtée, ne » paroît point ſur la pierre; j'y » lirois plutôt *Cluacina*. Comme » la première lettre qui reſte eſt » tronquée, celle de devant, qui » devoit être un C, peut avoir » ſauté. La première, qui reſte » mutilée par le haut, ſera faci» lement une L. Toutes les let» tres ſuivantes conviennent, en » ſuppoſant que l'H a été mis » pour un N; changement ſi » commun & ſi aiſé à faire, qu'on » en voit ſouvent de ſemblables. » Peut-être trouveroit-on encore » un N ſur la pierre. Ceux qui » ſont accoûtumés à lire les an» ciens marbres & les médailles, » ſçavent qu'il n'eſt rien de ſi » commun que de voir la jambe » d'une lettre ſervir pour la pré» cédente; comme ſeroit, par » exemple, ici, de prendre la » première jambe de la lettre N » pour un I, & de lire CLVA» CINA où il y a CLVACNA. » Il me paroît qu'il n'y a rien » de forcé dans la manière dont » nous liſons ce mot; duquel on » aura bien de la peine à tirer » quelque choſe, ſi on le veut » lire autrement. Ce qui appuie » encore cette conjecture, eſt » que ce petit temple rond avoit » quatre eſcaliers marqués ſur » la pierre pour y monter par » quatre côtés différens, & un » autel au milieu, comme au » temple de Vénus Salluſtia, qui » avoit quatre entrées comme » celui-ci. Quelque apparence » que je trouve à ma conjecture, » je l'abandonne pourtant au ju» gement des habiles gens.

» Dans les médailles de la fa» mille Muſſidia, on voit une » eſpece de barriere & de treil» lis, avec une grande porte pour » entrer dans ce lieu, & deux » hommes qui ſont dedans; au» deſſous des treillis eſt écrit ce » mot, *Cloacina*. M. Vaillant » dans ſes médailles conſulaires,

» croit que cela marque le lieu ; » où ſe tenoient anciennement » les Comices, en latin *Comitia*. «

Lactance, S. Cyprien & S. Auguſtin font mention de Vénus Cloacine, au ſujet de laquelle, ils n'ont pas manqué, dit M. l'abbé Banier, d'inſulter les Romains.

CLOANTHE, *Cloanthus*, (*a*) l'un des compagnons d'Énée, & du nombre de ceux qui furent ſéparés de la flotte par la tempête qu'Éole avoit excitée à la ſollicitation de Junon. Énée, qui ne s'attendoit plus à le revoir, le regrettoit beaucoup. Mais, Cloanthe eut le bonheur de ſe ſauver, & vint rejoindre Énée à Carthage.

Dans ce combat de vaiſſeaux que le prince Troyen donna à Drépane pour honorer l'anniverſaire de la mort de ſon pere Anchiſe, Cloanthe ſe diſtingua entre tous les autres. Déjà il n'avoit plus de rival que Mneſthée, peut-être que les galères de ces deux rivaux ſeroient arrivées enſemble au port, ſi Cloanthe, étendant les bras, n'eût adreſſé cette priere aux dieux de la mer. » Divinités, » qui regnez ſur cet Empire, & » à qui appartient ce champ de » bataille, je fais vœu de vous » immoler ſur le rivage, au pied » de vos autels, un taureau blanc, » dont je jetterai les entrailles » dans les flots, avec une libation de vin. « Les Néréïdes, toute la troupe de Phorcus, & la nymphe Panopée entendirent ſa voix au fond des eaux. Palémon lui-même, lui prêtant ſon bras puiſſant, pouſſe le navire, qui plus rapide que le vent, ou qu'une fleche legére, vole vers le rivage, & entre enfin triomphant dans le port. Cloanthe fut donc proclamé vainqueur, & Énée lui mit lui-même ſur la tête une couronne de laurier.

Le prix de ſa victoire fut une cotte d'armes tiſſue d'or, bordée de bandes de pourpre. L'hiſtoire de Ganymede y étoit repréſentée en broderie. On y voyoit ce jeune Prince, chaſſant dans la forêt du mont Ida, courant à perte d'haleine, & pourſuivant avec ardeur une troupe de cerfs, qu'il perçoit de ſes fleches. L'aigle de Jupiter fondoit tout à coup ſur lui, & l'enlevoit entre ſes ſerres. Ses vieux gouverneurs tendoient vainement les bras vers le ciel, & les aboyemens de ſes chiens furieux ſe perdoient dans les airs.

CLOAQUE. (*b*) C'eſt un aquéduc ſouterrein, qui reçoit les eaux & les ordures d'une grande ville. Ce mot *Cloaque* n'eſt plus en uſage aujourd'hui que pour les ouvrages des Anciens. En parlant des ouvrages modernes, on dit ordinairement égoût. Le mot Latin eſt *Cloaca* ; mot que quelques Étymologiſtes dérivent de *cluo*, ſalir, infecter par ſa mauvaiſe odeur.

Le Cloaque eſt aſſez exactement défini par le célebre juriſconſulte Ulpien, *un lieu ſouter-*

(*a*) Virg. Æneid. L. 1. v. 226, 514, 616, L. IV. v. 288. L. V. v. 122. *& ſeq.*

(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. IV. pag. 202.

rein fait par art pour écouler les eaux & les immondices d'une ville.

Denys d'Halicarnaſſe nous apprend que le roi Tarquin le vieux eſt le premier qui commença de faire des canaux ſous la ville de Rome, pour en conduire les immondices dans le Tibre. Les canaux de cette eſpèce augmenterent inſenſiblement, ſe multiplierent à meſure que la ville s'aggrandit, & furent enfin portés à leur perfection ſous les Empereurs.

Caſſiodore, qui vivoit en 470, qui étoit préfet du prétoire ſous Théodoric roi des Goths, & bon connoiſſeur en architecture, avoue dans le recueil de ſes lettres, qu'on ne pouvoit conſidérer les Cloaques de Rome ſans en être émerveillé.

Le ſoin & l'inſpection de ces lieux appartinrent, juſqu'au tems d'Auguſte, aux Édiles, qui nommoient à cet effet des officiers, ſous le titre de *Curatores Cloacarum.*

Il y avoit une divinité qui préſidoit aux Cloaques. C'étoit Cloacine. *Voyez* ſon article ci-deſſus.

CLOCHER, *Claudicare.* (*a*) Cette expreſſion eſt aſſez fréquente dans l'Écriture. *Juſqu'à quand Clocherez-vous des deux côtés?* dit Élie aux enfans d'Iſraël. Ce prophete leur reproche par-là de ne point adorer le vrai Dieu d'une manière pure & ſincère, & de vouloir allier ſon culte avec celui des idoles. Dieu dit, dans le prophete Michée, qu'il raſſemblera celle qui Clochoit & qu'il avoit rejettée; c'eſt-à-dire, qu'il reprendra cette épouſe incommodée, difforme & répudiée, & qu'il lui donnera une nombreuſe poſtérité. Cette épouſe ce ſont les Juifs diſperſés & comme abandonnés de Dieu.

CLOCHER, terme de poëſie latine, pour dire manquer de céſure dans certains endroits eſſentiels. On dit qu'un vers Cloche, quand il n'a point de céſure au ſecond ou au troiſième pied, ou à tous les deux enſemble.

CLODIA [la voie]. *Voyez* Claudia.

CLODIA [la Famille], *Clodia Gens.* Cette famille a produit des perſonnages célebres.

CLODIA, *Clodia*, Κλωδία, (*b*) femme de Q. Métellus Céler. Elle étoit en même tems ſa couſine germaine; car, Appius Claudius Pulcher, de qui elle étoit fille, & par conſéquent ſœur de P. Clodius l'ennemi mortel de Cicéron, avoit épouſé une Cécilia ſœur du pere de Q. Métellus Céler. Il paroît par une lettre de Cicéron, qu'il entretint d'abord quelque commerce avec cette Clodia; & ce commerce ne plaiſoit pas à ſa femme Térentia, parce que Clodia avoit voulu l'épouſer; & comme le divorce rendoit en ce tems-là tout mariage poſſible, Térentia, qui étoit fort jalouſe, & que ſon mari craignoit beaucoup, n'eut point de repos qu'elle ne les eût brouillés.

Clodia avoit deux ſœurs; &

(*a*) Reg. L. III. c. 18. v. 21. Mich. c. 4. v. 6.

(*b*) Cicer. Epiſt. ad Q. Metell. Celer. Plut. T. I. p. 875.

quoique celles-ci fuſſent auſſi fort diffamées, Clodia l'étoit beaucoup plus qu'elles ſans comparaiſon. Car, ſes deux ſœurs ne paroiſſent avoir fait parler d'elles qu'à l'occaſion de leur frere; & Cicéron appelle Clodia dans une action publique, l'amie du genre humain. Il ajoûte qu'elle avoit un jardin, qu'elle entretenoit avec grand ſoin, ſur le bord du Tibre, où tous les jeunes gens s'alloient baigner, & où elle les choiſiſſoit à ſon gré. Quelque ſuſpect qu'il ſoit ſur le chapitre de cette femme à cauſe de leur inimitié, des reproches publics de cette qualité ne pourroient guere être crus faux, quand même ils ne ſeroient pas confirmés, comme ils le ſont par Quintilien & par Plutarque, qui n'étoient pas ſes ennemis.

Plutarque explique un ſobriquet que tout le monde lui donna, comme Cicéron, & que Quintilien avoit rapporté ſans l'expliquer; ſur ce qu'elle fut trompée par quelqu'un de ſes amans, qui eut l'adreſſe de lui faire prendre une bourſe pleine de la plus petite monnoie, dans la croyance qu'elle étoit pleine de la plus groſſe. Enfin, & pour dernier trait de ſa peinture, Cicéron l'accuſa ſi clairement & ſi publiquement, encore cinq ans après, d'avoir empoiſonné ſon mari, qu'on ne peut pas auſſi douter qu'elle ne fût violemment ſoupçonnée; ſur tout, ſi l'on conſidère cet autre ſobriquet cité par Quintilien *de quadrantaria Clitemneſtra*, comme qui diroit la Clitemneſtre aux rouges doubles, par où la mort de ſon mari & l'heureuſe fourberie de ſon galant lui étoient également reprochées; car, tout le monde ſçait que Clitemneſtre fit auſſi mourir le ſien.

CLODIA, *Clodia*, Κλωδία, (*a*) ſœur de la précédente, épouſa L. Lucullus. Mais, elle en fut répudiée à cauſe de ſon impudicité & de ſes vices.

CLODIA, *Clodia*, (*b*) nom commun à pluſieurs loix des Romains. Ces loix furent ainſi appellées de ceux qui les porterent. Nous en connoiſſons une touchant l'iſle de Chypre, une autre touchant les colleges, une autre touchant les comices, une autre touchant le bled que l'on devoit donner *gratis* au peuple, une autre touchant la violence, &c.

CLODIUS AQUITIUS, (*c*) *Clodius Aquitius*, officier qui ſervoit ſous Jules Céſar, au rapport d'Hirtius Panſa.

CLODIUS, *Clodius*, Κλώδιος, (*d*) déſerteur de l'armée des Triumvirs, paſſa dans le camp de M. Brutus. Il y annonça la nouvelle d'une victoire complette, remportée par l'armée Républicaine; mais, il ne fut point cru; on ne daigna pas même le mener à M. Brutus, & on le mépriſa comme un homme qui ne ſçavoit rien de certain, ou qui venoit donner des nouvelles agréables, qu'il avoit forgées pour plaire &

(*a*) Plut. T. I. p. 517, 875.
(*b*) Roſin. de Antiq. Roman. p. 829, 836, 841, 845, 867, 874.
(*c*) Hirt. Panſ. de Bell. Hiſp. p. 845.
(*d*) Plut. T. I. pag. 1006. Crév. Hiſt. Rom. T. VIII. p. 262.

pour

pour être mieux reçu. Ce défaut d'attention, au rapport de Clodius, causa la perte de M. Brutus.

CLODIUS [PUBLIUS], *Publius Clodius. Voyez* Publius.

CLODIUS [SEXT.], *Sextus Clodius*, (*a*) fut le porte-enseigne & le boute-feu de toutes les séditions excitées tant de fois par P. Clodius son patron. Après la mort de ce dernier, il fut condamné à l'exil, sous prétexte qu'il avoit réduit en cendres le palais Hostilien, en y brûlant le corps de son patron.

CLODIUS [C.], *C. Clodius*, (*b*) l'un des compagnons de P. Clodius, au rapport de Cicéron. C'est apparemment le même que le précédent.

CLODIUS [L.], *L. Clodius*, (*c*) étoit ce qu'on appelle aujourd'hui un Apotiquaire. Cicéron parle de lui dans son oraison pour A. Cluentius.

CLODIUS [SEXT.], *Sextus Clodius*, (*d*) surnommé Phormion, étoit un banquier, dont parle Cicéron dans son oraison pour A. Cécina.

CLODIUS, *Clodius*, Κλώδιος, (*e*) affranchi de Cicéron. C'étoit un homme très-fidele, que Cicéron renvoya, parce qu'il étoit incommodé d'un mal d'yeux. Il étoit surnommé Philhétérus, terme Grec qui veut dire *qui aime les amis de son maître.*

CLODIUS QUIRINALIS, *Clodius Quirinalis*, (*f*) officier, qui avoit traité l'Italie comme la plus mépriſable des provinces, dans le tems qu'il commandoit les galeres de Ravenne. Il s'empoisonna lui-même, pour éviter la punition de ſes débauches & de ſes cruautés, l'an de Jeſus-Chriſt 57.

CLODIUS MACER, *Clodius Macer. Voyez* Macer.

CLODIUS CELSUS, *Clodius Celſus*, (*g*) natif d'Antioche, l'un des plus fideles amis de Nymphidius Sabinus. C'étoit un homme de ſens; il dit librement ſon avis à Nymphidius Sabinus, lorſqu'oſant aſpirer à l'Empire, il projettoit la ruine de Galba. Il eſſaya de le détourner d'un tel projet, l'aſſurant qu'il n'y auroit pas une maiſon dans Rome, qui déférât le nom de Céſar à Nymphidius Sabinus.

CLODIUS CELSINUS, (*h*) *Clodius Celſinus*, frere d'Albinus, obtint de grands honneurs de la part du Sénat de Rome.

CLODIUS LICINIUS, *Clodius Licinius*, (*i*) Auteur Latin, qui a écrit une hiſtoire Romaine, citée par Tite-Live dans le vingt-neuvième livre, & par pluſieurs autres. Il eſt différent du Clodius, qui a compoſé en Grec un ouvrage des dieux, cité par Arnobe, & par Lactance. Le Clodius qui a écrit une chronique citée par Plutarque

(*a*) Crév. Hiſt. Rom. Tom. VII. p. 239, 256.
(*b*) Cicer. pro Milon. c. 35.
(*c*) Cicer. Orat. pro A. Cluent. c. 30.
(*d*) Cicer. Orat. pro A. Cæcin. c. 20.
(*e*) Cicer. ad Amic. L. XIV. Epiſt. 4.
(*f*) Tacit. Annal. L. XIII. c. 30.
(*g*) Crév. Hiſt. des Emp. Tom. III. pag. 9.
(*h*) Crév. Hiſt. des Emp. Tom. V. pag. 87.
(*i*) Tit. Liv. L. XXIX. c. 22.

au commencement de la vie de Numa Pompilius, & celui que Porphyre cite sur l'abstinence des Pythagoriciens, sont peut-être encore des Auteurs différens. *Voyez* l'article suivant.

CLODIUS, *Clodius*, Κλώδιος, (*a*) certain Écrivain, qui, dans un ouvrage qu'il avoit intitulé, la réfutation des tems, soûtenoit que les anciennes Tables furent perdues, quand Rome fut saccagée par les Gaulois, & que celles qu'on avoit du tems de Plutarque, avoient été supposées par des flatteurs, en faveur de quelques familles, qui vouloient se faire descendre des premières & des plus illustres maisons de Rome, dont elles ne descendoient en aucune manière.

M. Dacier fait une remarque sur ce Clodius. » On ne connoît » point, dit-il, cet Écrivain, on » ne sçait pas même s'il étoit » Grec ou Latin; car, il n'y a » pas d'apparence que ce soit » l'hlstorien Clodius Licinius dont » il est parlé dans Cicéron & » dans Tite-Live. Plutarque n'au- » roit jamais dit d'un Historien si » considérable, *un certain Clo- » dius.* «

M. Dacier fait une autre remarque sur cet ouvrage intitulé *La réfutation des tems.* » C'est ainsi, » à mon avis, ajoûte-t-il, que » ce titre ἔλεγχος χρόνων, doit être » traduit, le mot *elenchos* signi- » fiant examen, correction; or, » le but de Clodius étoit de faire » voir la fausseté des généalogies » par la fausseté des noms & des » dates. «

CLODONES, *Clodones*, (*b*) Κλώδωνες, nom que l'on donnoit en Macédoine aux Bacchantes.

CLŒLIE, *Cloelia*, Κοιλία, (*c*) jeune fille Romaine, du nombre de celles qu'on avoit données en ôtages à Porséna, qui, pour rétablir les Tarquins, étoient venu assiéger Rome, l'an 247 de la fondation de cette ville.

On dit que Clœlie, se voyant dans le camp de ce Prince, logée assez près des bords du Tibre, trouva le moyen de tromper la vigilance de ses gardes. A la tête des autres Romaines ses compagnes, elle se jetta dans le Tibre; & le passant au milieu des traits des ennemis, les ramena toutes saines & sauves chez leurs parens. Le Roi l'ayant appris entra d'abord dans une furieuse colère, & envoya des ambassadeurs aux Romains, pour demander qu'on lui renvoyât Clœlie, sans insister sur les autres, dont il ne faisoit pas tant de cas. Mais, ensuite, passant du ressentiment à l'admiration, il mettoit l'entreprise de cette jeune Romaine au-dessus de celles de Coclès & de Mucius, & déclaroit hautement qu'il regardoit le traité comme rompu, si on ne la lui remettoit entre les mains; promettant, au contraire, que, quand on la lui auroit renvoyée, il la rendroit à ses parens, sans lui faire aucun mal ni aucune

(*a*) Plut. Tom. I. pag. 59. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. VI. p. 20, 21, 48, 109, 122, 123.

(*b*) Plut. T. I. p. 665.

(*c*) Tit. Liv. L. II. c. 13. Plut. Tom. I. pag. 107. Roll. Hist. Rom. Tom. I. p. 216, 217.

violence. On fit les choſes de bonne grace de part & d'autre. Les Romains rendirent au Roi les ôtages, qui étoient le gage de la paix; & la vertu trouva auprès du Roi, non ſeulement la ſûreté qu'il lui avoit promiſe, mais encore la récompenſe & les honneurs dont elle étoit digne. Après avoir donné de grands éloges à Cloelie, il ajoûta qu'en ſa conſidération, il rendoit aux Romains la moitié des ôtages; qu'elle n'avoit qu'à choiſir ceux qu'elle vouloit ramener avec elle. Quand on les lui eût préſentés tous, elle choiſit les plus jeunes Romaines, afin de mettre à l'abri de tout péril & de toute injure, celui de tous les âges que ſa foibleſſe y expoſe davantage. Les autres n'eurent aucun lieu de ſe plaindre de cette préférence. Quand la paix eut été affermie par-là, les Romains, pour témoigner à Cloelie leur reconnoiſſance, lui firent élever une ſtatue équeſtre au haut de la rue ſacrée; genre d'honneur auſſi extraordinaire à l'égard d'une femme, que l'étoit le courage qu'elle avoit fait paroître.

Cette hiſtoire eſt racontée différemment par d'autres Auteurs; ſur quoi on peut conſulter l'article de Valéria.

CLŒLIENS, *Cœlii*, (*a*) l'une des principales familles des Albains. Ceux de cette famille furent admis dans le Sénat par Tullus Hoſtilius.

CLŒLIES [les Foſſes], *Foſſæ Cœliæ*. (*b*) Ce ſont les mêmes que les Foſſes Cluiniennes. *Voyez* Cluinienne.

CLŒLIUS [Q.], *Q. Cœlius*, (*c*) fut Conſul avec T. Lartius, l'an de Rome 256.

CLŒLIUS [P.], *P. Cœlius*, (*d*) étoit tribun militaire l'an de Rome 377.

CLŒLIUS [T.], *T. Cœlius*. *Voyez* Cœlius.

Il y a eu d'autres célebres perſonnages du nom de Cloelius; & pour les connoître, *Voyez* Gracchus, Tullus & Siculus.

CLONARIUM, *Clonarium*, Κλωνάριον, (*e*) courtiſanne, qui s'entretient avec Lééna dans un dialogue de Lucien.

CLONDICUS, *Clondicus*, (*f*) chef des Baſtarnes. Ce fut ſous ſa conduite qu'environ trente mille hommes pénétrerent dans la Dardanie, l'an 179 avant Jeſus-Chriſt.

CLONDICUS, *Clondicus*, (*g*) roi des Gaulois, que Perſée appella à ſon ſecours l'an 168 avant Jeſus-Chriſt. Comme ils n'étoient plus qu'à environ trente lieues, Perſée leur députa Antigonus, l'un des Seigneurs de ſa cour. Celui-ci leur fit beaucoup valoir les ordres que ſon maître avoit donnés pour qu'ils fuſſent bien reçus par tout où ils paſſeroient, & les préſens qu'il leur préparoit. Enſuite, il les invita à s'avancer juſqu'à un certain lieu qu'il leur

(*a*) Tit. Liv. L. I. c. 30.
(*b*) Plut. T. I. p. 227.
(*c*) Tit. Liv. L. II. c. 21.
(*d*) Tit. Liv. L. VI. c. 31.
(*e*) Lucian. T. II. p. 713. *& ſeq.*
(*f*) Tit. Liv. L. XL. c. 58.
(*g*) Tit. Liv. L. XLIV. c. 26, 27. Roll. Hiſt. Anc. T. V. p. 58, 59.

marquoit, & à envoyer les principaux d'entr'eux vers le Roi. Les Gaulois n'étoient pas gens à ſe payer de paroles. Clondicus alla droit au fait, & demanda ſi l'on apportoit la ſomme dont on étoit convenu. Comme on ne lui donnoit point de réponſe : *Allez*, dit-il, *déclarer à votre Prince, qu'avant qu'il ait envoyé les ôtages & les ſommes convenues, les Gaulois ne partiront point d'ici.*

Perſée, au retour de ſon député, aſſembla ſon conſeil. Il preſſentit où iroient les avis ; & comme il étoit meilleur gardien de ſon argent que de ſon royaume, pour colorer ſon avarice, ils s'étendit fort ſur la perfidie & la férocité des Gaulois, ajoûtant qu'il ſeroit dangereux de donner entrée dans la Macédoine à une multitude ſi nombreuſe, de qui l'on auroit tout à craindre, & que cinq mille cavaliers lui ſuffiroient. On ſentoit bien qu'il ne craignoit que pour ſon argent ; mais perſonne n'oſa le contredire. Antigonus retourna vers les Gaulois, & leur dit que ſon maître n'avoit beſoin que de cinq mille cavaliers. A cette parole, il s'éleva un frémiſſement & un murmure général contre Perſée, qui les avoit fait venir de ſi loin pour leur inſulter. Clondicus ayant encore demandé à Antigonus s'il apportoit de l'argent pour les cinq mille cavaliers, comme celui-ci cherchoit des détours, & ne répondoit point nettement, les Gaulois entrerent en fureur, & peu s'en falut qu'ils ne ſe jettaſſent ſur lui pour le mettre en pièces, & lui-même l'appréhendoit fort. Cependant, ils reſpecterent la qualité de député, & le renvoyerent ſans lui avoir fait aucun mauvais traitement. Les Gaulois partirent ſur le champ, reprirent le chemin du Danube, & ravagerent la Thrace qui ſe trouvoit ſur leur paſſage.

CLONIUS, *Clonius*, (*a*) capitaine Troyen, tomba ſous les coups de Turnus. Virgile introduit un autre capitaine du même nom, qui, en combattant contre Meſſape, eſt renverſé par ſon cheval indompté.

CLOTHO, *ou* CLOTHON, *Clotho*, Κλώθω, nom d'une Nymphe.

CLOTHO, *ou* CLOTHON, *Clotho*, Κλώθω, (*b*) l'une des trois Parques, qui filent la deſtinée ou la vie des hommes. Héſiode dit qu'elle eſt fille de Jupiter, & de Thémis. Clotho tient la quenouille & tire le fil. On la repréſentoit vêtue d'une longue robe de diverſes couleurs, portant ſur ſa tête une couronne enrichie de ſept étoiles, & tenant d'une main une quenouille.

Lucien met Clotho dans les enfers avec Charon, & lui fait tenir regiſtre de tous les morts, auxquels elle fait paſſer la barque de Charon ; car, voici comme il la fait parler à Charon : » Tû as

(*a*) Virg. Æneid. L. IX. v. 574. L. X. v. 749.

(*b*) Juven. Satyr. 9. v. 135. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. pag. 195, 201. Tom. V. p. 147. *& ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. V. p. 20. *& ſuiv.*

» raiſon, Charon, embarque ton » monde, & cependant je pren- » drai mon regiſtre; & me met- » tant à la deſcente, je demande- » rai à chacun ſon nom, ſa mai- » ſon & ſon village. Mercure au- » ra ſoin de les ranger à meſure » qu'ils entreront. Commençons » d'abord par les petits enfans, » qui n'ont rien à me répondre, » comme je n'ai rien à leur de- » mander. «

Le nom de Clotho, ſelon Fulgence, veut dire évocation pour marquer que cette Déeſſe regle le moment de notre naiſſance. Ce nom cependant eſt formé du Grec κλώθω, qui ſignifie, *je file, je tourne le fil.*

CLOU, *Clavus.* (*a*) Moïſe compare les Chananéens à des Cloux. Il dit aux Iſraëlites que s'ils ne les tuent pas tous, ceux qui ſeront reſtés, deviendront à leur égard comme des Cloux dans les yeux, & comme des lances à leurs côtés. Quelquefois l'Écriture ſous le nom de Cloux entend ces pieux, qu'on fichoit en terre pour ſoûtenir les tentes. Iſaïe, parlant de la nouvelle Jéruſalem ſous l'allégorie d'une tente nouvellement dreſſée, dit que les Cloux, ou les pieux, qui l'affermiſſent, ne s'arracheront jamais, & que tous les cordages qui la tiennent, ne ſe romperont point. *Non auferentur clavi ejus in ſempiternum, & omnes funiculi ejus non rumpentur.*

CLOUX, *Clavi.* (*b*) Les Anciens ſe ſervoient de Cloux de fer. Mais, ils en avoient auſſi d'airain, & ceux-ci paſſoient pour les meilleurs. Dans ce grand vaiſſeau, qu'Hiéron fit faire, on ne voyoit que des Cloux d'airain & de groſſeur énorme. Ces Cloux d'airain, par la trempe que l'on donnoit à ce métal, étoient d'une dureté égale à celle des Cloux de fer; & c'eſt pour cela ſans doute qu'on leur donnoit la préférence.

CLOUX DE JESUS-CHRIST. (*c*) On ne doute pas que Jeſus-Chriſt n'ait été attaché à la croix avec des Cloux, & que ces Cloux n'aient percé ſes pieds & ſes mains. Le texte des Évangiles eſt trop précis pour cela. Le Pſalmiſte, long-tems auparavant, avoit prédit qu'on lui perceroit les pieds & les mains. *Foderunt manus meas & pedes meos.*

Mais, on diſpute ſur le nombre de ces Cloux. Les Grecs repréſentent toujours Jeſus-Chriſt attaché à la croix avec quatre Cloux. Saint Grégoire de Tours en met autant; un à chaque main & un à chaque pied; & ſous les pieds une eſpèce de baſe, pour empêcher que le poids du corps ne l'attirât en bas, & ne lui déchirât les mains. Saint Grégoire de Tours ajoûte que l'Impératrice Hélène fit mettre deux de ces Cloux dans le mors de la bride du cheval de Conſtantin ſon fils, & qu'elle en jetta un dans la mer Adriatique pour en calmer les agitations. D'autres racontent qu'elle mit

(*a*) Numer. c. 33. v. 55. Iſaï. c. 33. v. 20.

(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. IV. pag. 58, 210.

(*c*) Joann. c. 20. v. 25. Pſalm. 21. v. 18.

auſſi un de ces Cloux dans le caſque de Conſtantin.

Mais, pluſieurs croyent qu'il n'y eut que trois Cloux qui percerent les mains & les pieds du Sauveur; ſçavoir, un Clou à chaque main, & un aux deux pieds. L'uſage des Latins eſt conforme à ce dernier ſentiment; car, la plûpart des crucifix faits dans l'égliſe Latine, n'ont que trois Cloux pour attacher le Chriſt à la croix. Nonnus croit qu'on ſe ſervit auſſi de chaînes, pour y lier les bras du Sauveur; & Saint Hilaire parle des cordes avec leſquelles on l'y attacha. On montre des Cloux de notre-Seigneur, ou plutôt des parties des Cloux de notre-Seigneur en diverſes Égliſes. Mais, on n'en peut pas conclure, ni que ces reliques ſoient toutes fauſſes & incertaines, ni qu'il y ait eu plus de quatre Cloux, qui aient ſervi à attacher Jeſus-Chriſt à la croix. Ceux que l'on montre dans les tréſors des Égliſes, ne ſont que des parties des Cloux du Sauveur; & il ſe peut faire que quelques-uns aient été employés, non à percer ſes pieds & ſes mains, mais à attacher les morceaux de la croix; le marche-pied, ſur lequel étoient poſés les pieds du Sauveur, & l'Inſcription que Pilate fit mettre au haut de la croix. Tous ces Cloux, dans la ſuite, auront pu être confondus avec les Cloux de Jeſus-Chriſt.

CLUACINE, *Cluacina*, autrement CLOACINE. *Voyez* Cloacine.

CLUDO, *Cludo*, poignard de théatre à l'uſage des Romains, ſur la ſcène, & qui ne différoit en rien du nôtre; la lame en rentroit dans le manche, quand on s'en frappoit; & un reſſort ſpiral l'en faiſoit ſortir, quand on s'étoit frappé.

CLUENTIA, *Cluentia*, nom d'une tribu Romaine. *Voyez* Tribu.

CLUENTIUS [L.], (*a*) *L. Cluentius*, un des chef des Marſes, obtint à Rome le droit de bourgeoiſie, & donna ſon nom à une tribu.

CLUENTIUS [A.] HABITUS, *A. Cluentius Habitus*, (*b*) Romain, qui vivoit l'an de Rome 700. Il fut accuſé par ſa mere Saſſia d'avoir fait mourir Oppianicus ſon beau-pere, & fut défendu par Cicéron. Nous avons encore la belle oraiſon qui fut prononcée pour ſa défenſe.

CLUERE. *Voyez* Cloacine.

CLUILIENNE [la Foſſe], *Foſſa Cluilia*. (*c*) Voici ce que Tite-Live nous apprend au ſujet de cette foſſe. » Les Albains [commandés par Cluilius] vinrent » fondre ſur le territoire des Romains avec une armée très-» conſidérable. Ils ſe poſterent à » cinq milles de Rome, & entourerent leur camp d'un foſſé, » qu'on a appellé pendant pluſieurs ſiecles la Foſſe Cluilienne en mémoire de leur Roi;

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. T. IV. p. 89.

(*b*) Cicer. Orat. pro A. Cluent. c. 1. & ſeq.

(*c*) Tit. Liv. L. I. c. 23. L. II. c. 39.

» juſqu'à ce qu'ayant été comblé, » par ſucceſſion de tems, on en a » auſſi oublié le nom. Cluilius » étant mort dans ce camp, les » Albains créerent Mettius Suffé- » tius dictateur, pour les com- » mander en ſa place. «

Tite-Live, dans un autre endroit, lit les Foſſes Cluiliennes, *Foſſæ Cluiliæ.*

CLUILIUS [C.], *C. Cluilius*, (*a*) général des Albains, jaloux des proſpérités de Rome, donna ſecrétement commiſſion à des gens ſans aveu, de piller les terres des Romains, dans l'eſpérance que cette première démarche pourroit produire une rupture entre les deux peuples. Ce qu'il ſouhaitoit arriva. Ceux qui étoient offenſés, coururent à la vengeance; & C. Cluilius, attentif au ſuccès de ce piège, perſuada à ſes compatriotes, que ce qui n'étoit véritablement qu'une repréſaille, étoit une inſulte, & qu'il la falloit repouſſer les armes à la main. Afin que cette infraction parût un acte de juſtice, avant que de déclarer la guerre, il engagea la ville d'Albe à envoyer des ambaſſadeurs pour demander réparation de l'offenſe. Il prétendoit auſſi ſatisfaire à un traité conclu entre Rome & Albe, ſous le regne de Romulus, par lequel les deux peuples étoient convenus de ne ſe point faire la guerre, & avoient réglé que ſi l'un ſe croyoit léſé par l'autre, il demanderoit juſtice à l'offenſeur; mais que s'il ne l'obtenoit pas, il lui ſeroit alors permis de ſe la faire lui-même par les armes.

Tullus Hoſtilius, du moins auſſi fin que ſon ennemi dont il découvroit l'artifice, reçut ces miniſtres publics avec une démonſtration de civilité qui les trompa; & les retenant auprès de lui ſous divers prétextes, il gagna aſſez de tems pour envoyer à leur inſçu des ambaſſadeurs à Albe, ſe plaindre de la paix violée, & exiger une ſatisfaction proportionnée à l'injure. C. Cluilius répondit avec toute la hauteur d'un homme déterminé à faire la guerre. Après le retour des ambaſſadeurs Romains, Tullus Hoſtilius donna audience à ceux d'Albe, ſe plaignit de la réponſe fiere de leur dictateur, & déclara que, puiſqu'ils déſiroient la guerre, il la leur déclaroit le premier, & qu'ils s'attendiſſent à la voir inceſſamment commencer. On ſe mit bientôt en campagne de part & d'autre. Les Albains vinrent camper à cinq milles de Rome, dans le lieu appellé depuis la Foſſe Cluilienne. Mais, peu de tems après, on trouva C. Cluilius mort dans ſa tente, ſans qu'on en pût deviner la cauſe. Il eut pour ſucceſſeur au commandement Mettius Suffétius.

Tout le monde trouva l'accident de C. Cluilius fort extraordinaire, dit Denys d'Halicarnaſſe; il l'étoit en effet, ajoûte-t-il, puiſqu'il n'avoit été précédé d'aucune maladie, ſur laquelle on pût le rejetter. Les eſprits accoûtumés,

(*a*) Tit. Liv. L. I. c. 22, 23. Dionyſ. Halic. L. III. c. 2. Roll. Hiſt. Rom. T. I. p. 87, 88.

pourſuit l'Auteur cité, à attribuer à la providence divine tout ce qui arrive aux hommes, prétendoient que ſa mort étoit un effet de la colère des Dieux, parce que, contre toute juſtice & ſans néceſſité, il avoit allumé le feu de la diviſion entre la ville d'Albe & ſa colonie. Mais, ceux qui regardoient la guerre comme un moyen de s'enrichir, ſe voyant privés par ſa mort de pluſieurs grands avantages, rejettoient cet accident ſur les embûches & ſur l'envie des hommes; ils prétendoient que quelque ennemi caché l'avoit fait mourir par un poiſon ſecret, dont il étoit bien difficile de s'appercevoir. D'autres diſoient qu'accablé de chagrin dans l'embarras où étoient ſes affaires, il s'étoit lui-même donné la mort; parce qu'il voyoit bien que quelques peines qu'il prît dans les conjonctures préſentes, tous ſes efforts devenoient inutiles, & que rien ne lui réuſſiſſoit comme il ſe l'étoit promis d'abord, lorſqu'il avoit pris les rênes du gouvernement. Ceux au contraire qui jugeoient ſainement de cet accident de leur Général, ſans ſe laiſſer emporter à des ſentimens d'amitié ou de haine, n'attribuoient ſa mort ni à la colère des Dieux, ni aux embûches de ſes envieux, ni au déſeſpoir de ſes affaires, mais à la néceſſité de la nature & au deſtin qui a fixé le nombre de nos jours dès le premier inſtant de notre naiſſance. Ainſi mourut C. Cluilius avant que d'avoir fait aucune action de valeur, vers l'an 667 avant l'Ere Chrétienne.

CLUILIUS, *Cluilius*, (*a*) général des Volſques, vivoit l'an 440 avant l'Ere Chrétienne. Cette année, il ſurvint entre la nobleſſe & le peuple d'Ardée, une diviſion qui mit la ville à deux doigts de ſa perte. Les deux partis, qui ſe trouvoient trop foibles par eux-mêmes, eurent recours à l'étranger. Le Peuple s'adreſſa aux Volſques, qui, ſans perdre de tems, vinrent à ſon ſecours, ſous la conduite de Cluilius. C'eſt dans cette conjoncture, que les députés de la nobleſſe arriverent à Rome. Le conſul Géganius eut ordre de partir ſur le champ. Il arriva bientôt avec ſon armée près des ennemis qui aſſiégeoient la ville. Le lendemain, le Conſul ayant dès le grand matin partagé le travail entre ſes troupes, fit environner de bonnes tranchées tout le camp des Volſques, qui ſe trouverent eux-mêmes aſſiégés, & ſerrés de ſi près, qu'après quelques jours, manquant de tout, ils demanderent à capituler. Le Conſul leur fit dire qu'ils n'avoient de quartier à attendre, qu'en lui livrant entre les mains leur Général, & ſe rendant eux-mêmes à diſcrétion. Réduits au déſeſpoir, ils tenterent un combat qui leur coûta cher, & où ils perdirent beaucoup de monde. Il fallut ſe rendre. Après qu'ils eurent livré leur Général, & mis bas les armes, on les fit tous paſſer ſous le joug, & ils furent renvoyés avec un habit chacun ſeule-

(*a*) Tit. Liv. L. IV. c. 9, 10. Roll. Hiſt. Rom. T. I. p. 482, 483.

ment, couverts de honte & d'ignominie. Lorſque le Conſul entra à Rome en triomphe, il mena devant ſon char Cluilius aves les riches dépouilles qu'il avoit priſes ſur les ennemis.

CLUNIE, *Clunia*, Κλουνία, (*a*) ville de l'Eſpagne Tarragonoiſe, ſituée ſur les confins de la Celtibérie, au païs des Arévaces.

Cette ville étoit une colonie Romaine, comme l'atteſtent Ptolémée, & quelques médailles ſur leſquelles on lit: *COL. CLUNIA.* D'autres médailles la qualifient municipe, *MUN. CLUN.*

Galba étoit à Clunie dans la plus grande conſternation, & où il n'attendoit même que la mort, lorſqu'on vint de Rome lui annoncer celle de Néron ſon ennemi. A cette heureuſe nouvelle, Galba paſſa en un inſtant de la triſteſſe, & preſque du déſeſpoir, à la joie & à la confiance. Il vit ſe former ſur le champ autour de lui une cour nombreuſe de perſonnes de tout état, qui le félicitoient à l'envi; & deux jours après ayant reçu le courrier du Sénat, qui confirmoit le rapport qu'on lui avoit fait, il quitta le titre de Lieutenant du Sénat & du peuple Romain, prit le nom de Ceſar, qui étoit devenu celui de la ſouveraine puiſſance, & ſe diſpoſa à aller inceſſamment s'en mettre en pleine poſſeſſion dans la capitale.

Il eſt à remarquer que Plutarque change le nom de Clunie en celui de Colonie. Cette ville étoit le ſiege d'une aſſemblée, de laquelle relevoit quantité de peuples. Ambroiſe Moralès croit que le nom moderne de Clunie eſt Cividal de Caſtro, & dans un autre endroit, il dit que c'eſt Calahorra. Cluſius & Vaſæus, dont le ſentiment eſt plus ſuivi, aſſurent que c'eſt le village Cruna ou Corunna del Conde; ce qui s'accorde avec l'Itinéraire d'Antonin, qui met Clunie preſque à moitié chemin, entre Rauda, qui eſt Aranda de Duero, & Uxama qui eſt Oſma, à vingt-ſix mille pas de la première, & à vingt-quatre mille pas de la ſeconde. On croit avoir trouvé l'ancien ſceau dont on ſcelloit les décrets & les actes de l'aſſemblée dont nous avons parlé, & qu'il eſt gardé par le Seigneur de Corunna del Conde.

CLUPÉE, *Clupea*, Κλυπέα, (*b*) ville de l'Afrique proprement dite. Elle étoit ſituée ſur le bord de la mer, à l'oppoſite de liſle de Coſſore, & à quelque diſtance du promontoire de Mercure. Suivant Solin, cette ville fut bâtie par les Siciliens, qui la nommerent Aſpis; ſans doute parce qu'elle avoit la figure d'un bouclier, car c'eſt ce que ſignifie le mot *Aſpis*, auſſi-bien que le mot *Clupea* ou *Clypea*. Strabon dit auſſi que Clupéa & Aſpis étoient une ſeule & même ville. Ptolémée, cependant, diſtingue Aſpis de Clupée, & met

(*a*) Plin. Tom. I. p. 143, 144. Dio. Caſſ. p. 115. Ptolem. L. II. c. 6. Crév. Hiſt. des Emp. T. II. p. 500. Tom. III. p. 3, 4.

(*b*) Solin. p. 193. Pomp. Mel. p. 30. Strab. p. 277. Ptolem. L. IV. c. 3. Cæſ. de Bell. Civil. L. II. c. 550, 551. Hirt. Panſ. de Bell. Afric. p. 753.

ler, il fut reconnu par les Gaulois, qui publierent dans toutes les parties de leur armée, que c'étoit un des ambaſſadeurs Romains. Ils firent auſſi-tôt ſonner la retraite, & laiſſant les Cluſiniens en repos, ne ſongerent plus qu'à ſe venger des Romains.

Tite-Live nous enſeigne que le premier nom, que porta Cluſium, ce fut Camers. Aujourd'hui elle prend celui de Chiuſi. C'eſt un évêché ſuffragant de Sienne.

CLUSIUM, *Cluſium*, Κλουσίον, autre ville d'Italie, ſituée auſſi dans la Toſcane, vers les ſources du Tibre. Celle-ci étoit diſtinguée par l'épithete de nouvelle, *Cluſium novum*, & l'autre par l'épithete d'ancienne *Cluſium vetus*. Elle conſerve encore ſon nom dans celui de Chiuſi novo, qu'elle prend aujourd'hui.

CLUTIDES, *Clutidæ*, (*a*) nom d'une famille de la ville d'Élis dans le Péloponnèſe. Cette famille s'étoit rendu célebre par ſon habileté dans la ſcience des Aruſpices. *Voyez* Clytides.

CLUVIDIENUS QUIETUS, *Cluvidienus Quietus*, (*b*) fut l'un de ceux que Néron relégua dans les iſles de la mer Égée, l'an de Jeſus-Chriſt 65, comme complices d'une conjuration formée contre ſa perſonne.

CLUVIE, *Cluvia*, (*c*) forteresſe d'Italie dans le Samnium. Les Samnites, ayant tenté inutilement de prendre cette forteresſe de force, l'aſſiégerent dans les formes; & ayant reçu à compoſition les Romains qui la défendoient, ils les firent mourir, après les avoir déchirés à coups de verge, avec la dernière inhumanité. C. Junius Bubulcus, ayant eu le Samnium pour département, voulut tirer vengeance de leur perfidie & de leur cruauté. Il commença donc la guerre par la priſe de Cluvie, & l'attaqua avec tant de vigueur, que l'ayant emportée le premier jour qu'il y donna l'aſſaut, il fit égorger tous ceux qui étoient en âge de puberté. C'eſt Tite-Live qui nous raconte ces circonſtances; & il nous dit, dans un autre endroit, que le Sénat rendit, dans la ſuite à ceux de Cluvie leurs biens & leur liberté.

CLUVIE, *Cluvia*, (*d*) certaine perſonne, dont il eſt fait mention dans Juvénal, qui en parle dans ſa première Satyre.

CLUVIÉNUS, *Cluvienus*, (*e*) mauvais poëte du tems de Juvénal. Il en eſt parlé dans ſa première Satyre.

CLUVIUS, *Cluvius*. *Voyez* Rufus.

CLUVIUS [C.], *C. Cluvius*, (*f*) obtint d'Auguſte le rang de Conſulaire, quoiqu'il n'eût point géré le Conſulat. Il avoit été déſigné Conſul; mais, en vertu de certaines circonſtances, il étoit arrivé que ſon tems avoit été rempli par un autre.

Il eut part à la conjuration qui

(*a*) Cicer. de Divinat. L. I. 91.
(*b*) Tacit. Annal. L. XV. c. 71.
(*c*) Tit. Liv. L. IX. c. 31. L. XXVI. c. 34.
(*d*) Juven. Satyr. 11. v. 49.
(*e*) Juven. Satyr. 1. v. 80.
(*f*) Crév. Hiſt. des Emp. Tom. I. p. 9. T. II. p. 82.

délivra l'empire de Caligula. Un jour qu'il étoit aſſis au ſpectacle à côté de Vatinius, Sénateur & ancien Préteur, celui-ci lui demanda s'il n'avoit rien appris de nouveau ; & C. Cluvius lui ayant répondu que non : Sçachez donc, lui dit Vatinius, qu'aujourd'hui ſe repréſente la piece du meurtre du Tyran. C. Cluvius l'entendit fort bien, & lui recommanda de garder plus ſoigneuſement un tel ſecret.

CLUVIUS, *Cluvius*, (*a*) officier qui avoit acquis de l'honneur dans le ſervice, & le grade de premier capitaine dans une légion. Il fut pere d'Helvidius Priſcus.

CLYMÈNE, *Clymene*, (*b*) Κλυμένη, fille de l'Océan & de Thétis, épouſa Japet, dont elle eut le grand Atlas, l'illuſtre Ménœtius, le ruſé Prométhée & l'inſenſé Épiméthée.

D'autres diſent que Clymène fut aimée d'Apollon, & qu'elle en eut Phaëton & pluſieurs filles. *Voyez* Phaëton.

CLYMÈNE, *Clymene*, (*c*) Κλυμένη, l'une des Néréïdes, étoit fille de Nérée & de Doris.

CLYMÈNE, *Clymene*, (*d*) Κλυμένη, fille de Minyas, fut femme de Céphale, fils de Deion, & en eut Iphiclus ; tel eſt le récit de Pauſanias. Mais, ſes Commentateurs remarquent qu'il confond Céphale avec Phylacus ſon frere, puiſqu'Homère & d'autres anciens Poëtes atteſtent que Clymène avoit été mariée à Phylacus, & que ce fut d'eux que naquit Iphiclus. Quoi qu'il en ſoit, Clymène étoit repréſentée dans le temple de Delphes, au rapport du même Pauſanias.

CLYMÈNE, *Clymene*, (*e*) Κλυμένη, l'une des femmes, qui étoient les compagnes & les confidentes d'Hélène. Elle eſt miſe par le poëte Stéſichore au nombre des captives faites par les Grecs. On la voyoit auſſi repréſentée dans le temple de Delphes.

CLYMÈNE, *Clymene*, (*f*) Κλυμένη, femme de Dictys. Ils avoient ſervi l'un & l'autre de pere & de mere à Perſée, & l'avoient élevé comme leur propre fils dans l'iſle Sériphe, où l'on a dit que les flots l'avoient porté. Les Athéniens avoient conſacré chez eux un autel à Dictys & à Clymène.

CLYMÈNE, *Clymene*, (*g*) Κλυμένη, mere du poëte Homère, ſelon les habitans d'Ios. Ces peuples prétendoient avoir chez eux la ſépulture de cette femme, ainſi que celle d'Homère.

CLYMÉNUS, *Clymenus*, Κλύμενος, (*h*) fils de Phoronée, avoit bâti, ſelon ceux d'Hermioné, un temple à Cérès Chthonia

(*a*) Tacit. Hiſt. L. IV. c. 5.
(*b*) Ovid. Metam. L. I. c. 20. Myth. par M. l'Abb. Ban. T. I. pag. 199. T. III. p. 450, 462.
(*c*) Homer. Iliad. L. XVIII. v. 47.
(*d*) Pauſ. p. 665.
(*e*) Homer. Iliad. L. III. v. 144. Pauſ. pag. 659.
(*f*) Pauſ. p. 115.
(*g*) Pauſ. p. 655, 656.
(*h*) Pauſ. p. 152, 153.

ſur le mont Pronos. Sa ſœur, nommée Chthonia, avoit eu part à la conſtruction de ce temple. Clyménus, après ſa mort, fut mis au rang des dieux d'Hermioné ; & on lui érigea en conſéquence un temple vis-à-vis de celui de Cérès. Du tems de Pauſanias, il étoit fort enrichi de ſtatues. Cet Auteur ajoûte qu'il ne connoît point d'Argien du nom de Clyménus, qui ſoit venu à Hermioné, & qu'il croit plutôt que c'eſt quelque ſurnom du dieu des enfers.

CLYMÉNUS, *Clymenus*, (*a*) Κλύμενος, fils de Cardis & l'un des deſcendans d'Hercule Idéen. Étant venu de Crete en Élide, il célébra les jeux à Olympie ; enſuite, il conſacra un autel aux Curetes, & nommément à Hercule, ſous le titre d'Hercule protecteur. Endymion, fils d'Aëthlius, chaſſa Clyménus de l'Élide, s'empara du royaume, & le propoſa à ſes propres enfans pour prix de la courſe.

CLYMÉNUS, *Clymenus*, (*b*) Κλύμενος, fils de Presbon, & petit-fils de Phrixus, ſuccéda à Orchoménus au royaume des Orchoméniens. Ce Prince eut cinq fils Erginus, Stratius, Arrhon, Pyléüs, & Axéüs. Il périt malheureuſement ; car, un jour que l'on célébroit la fête de Neptune Oncheſtius, il fut tué par des Thébains, avec qui il avoit pris querelle pour un fort léger ſujet. Erginus l'aîné de ſes fils lui ſuccéda, & voulant venger la mort de ſon pere, il leva un armée avec ſes freres, vint attaquer les Thébains, les tailla en pieces, & ne mit les armes bas, qu'à condition qu'ils lui payeroient tous les ans un tribut par manière de ſatisfaction.

CLYMÉNUS, *Clymenus*, (*c*) Κλύμενος, le ſecond des enfans d'Œnée & d'Altée, au rapport de M. l'abbé Banier.

CLYMÉNUS, *Clymenus*, Κλύμενος, pere d'Harpalice. *Voyez* Harpalice.

CLYMÉNUS, *Clymenus*, Κλύμενος, fut un des ſurnoms de Pluton.

CLYMÉNUS, *Clymenus*, (*d*) Κλύμενος, frere d'Iphiclus & oncle de Protéſilaüs, eſt compté, par Valérius Flaccus, au nombre des Argonautes. Cet Auteur eſt le ſeul où ſe trouve le nom de Clyménus.

CLYPÉE, *Clypea*, Κλυπέα, la même que Clupée. *Voyez* Clupée.

CLYPÉUS. *Voyez* Bouclier.

CLYPÉUS, (*e*) fut auſſi le nom d'une liburne. On ſçait que les liburnes étoient une eſpece de vaiſſeau.

CLYTEMNESTRE, *Clytemneſtra*, Κλυταιμνήστρα,

(*a*) Pauſ. p. 300. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. VIII. p. 317.

(*b*) Pauſ. pag. 598. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. VII. pag. 6.

(*c*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. p. 171.

(*d*) Mém. de l'Acad. des Inſcrip. & Bell. Lett. Tom. II. p. 84.

(*e*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. IV. pag. 250.

(*a*) fille de Jupiter ſelon la Fable, & de Tyndare, roi de Sparte, ſelon la vérité. Sa mere ſe nommoit Léda. Ses freres étoient Caſtor & Pollux. Elle avoit auſſi une ſœur. C'eſt la fameuſe Hélène.

S'il en faut croire Euripide, Clytemneſtre fut d'abord mariée à Tantale, fils de Thyeſte, qu'Agamemnon roi de Mycènes fit mourir. Elle épouſa enſuite le meurtrier même de ſon premier mari. Mais, Euſtathe, ſur le onzième livre de l'Odyſſée, traite de fable ce premier mariage, par l'autorité d'Homère, qui parle d'Agamemnon comme ayant épouſé une fille ſi jeune, qu'il n'y avoit aucune apparence qu'elle eût déjà eu un autre mari.

Quoi qu'il en ſoit, Agamemnon partant pour Troye, laiſſa auprès de Clytemneſtre ſa femme, un fidele miniſtre, dont les conſeils devoient la préſerver des pieges qu'on pourroit tendre à ſa vertu. Ce miniſtre étoit un chantre habile, dont les maximes, parées des graces de la poëſie, ne pouvoient manquer de trouver dans les cœurs un facile accès. Tant qu'il fut auprès de Clytemneſtre, elle refuſa conſtamment de prêter l'oreille aux diſcours ſéducteurs d'Égiſthe, & ne franchit enfin les bornes de la pudeur, que lorſqu'ayant conſenti à l'éloignement de ce Sage, elle ſe fut privée de l'appui qui l'eût empêchée de tomber dans le précipice. Son commerce avec Égiſthe devint dès-lors ſi criant, qu'Agamemnon lui-même en apprit la triſte nouvelle ſur la fin du ſiege de Troye, & réſolut de s'en venger, dès qu'il ſeroit de retour; mais, ſa femme le prévint & le fit tuer à ſon arrivée avec ſa rivale; c'étoit Caſſandre qu'Agamemnon avoit fait ſa captive & ſa concubine.

L'infidele Clytemneſtre épouſa enſuite Égiſthe, & lui mit la couronne ſur la tête, qu'il garda ſept ans. Mais, ſon crime ne demeura pas impuni. Elle avoit eu trois enfans d'Agamemnon, Oreſte, Iphigénie, & Électre. Oreſte, qui avoit été obligé de prendre la fuite pour éviter d'être la victime de l'intrigue de ſa mere, revint à Mycènes. Cependant, on fit courir le bruit qu'il étoit mort; & Clytemneſtre & Égiſthe en eurent tant de joie, qu'ils allerent incontinent dans le temple d'Apollon pour rendre graces aux dieux de cette agréable nouvelle. Oreſte, y étant entré avec ſes ſoldats, & ayant fait arrêter les gardes, tua de ſa propre main ſa mere & ſon malheureux amant, vengeant ainſi la mort de ſon pere & celle de ſon ayeul. On les enterra hors de la ville; auſſi, comme le remarque Pauſanias, n'étoient-ils pas dignes d'avoir leur ſépulture au même lieu qu'Agamemnon, & ceux qui avoient été tués avec lui.

CLYTEMNESTRE, *Clytemneſtra*, (*b*) nom d'une tra-

(*a*) Pauſ. p. 114. *& ſeq.* Juven. Satyr. 6. v. 654. Myth. par. M. l'Abb. Ban. T. VII. p. 314. *& ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. T. V. pag. 139. T. XIII. p. 99, 101.

(*b*) Cicer. ad Amic. L. VII. Epiſt. 1.

gedie du poëte Attius, où l'on repréſentoit Agamemnon retournant dans ſon païs avec 600 mulets, chargés des dépouilles de Troye, qu'il avoit détruite. Cicéron parle de cette tragédie dans une de ſes lettres.

CLYTES, *Clytæ*, (*a*) peuple de Macédoine, chez qui ſe trouvoit quantité d'excellent nitre, ſelon Pline. Mais, au lieu de *in Clytis*, qui ſe trouve dans toutes les éditions, le P. Hardouin lit dans la ſienne *in Litis*.

CLYTIDES, *Clytides*. La famille des Clytides dans la Grece, étoit ſpécialement deſtinée aux fonctions des Aruſpices, avec celle des Jamides.

CLYTIE, *Clytia*, Κλυτίη, (*b*) fille de l'Océan & de Thétis, fut d'abord aimée du Soleil, qui la quitta enſuite pour s'attacher à Leucothoé. Elle en conçut une ſi grande jalouſie, que pour ſe venger de ſa rivale, elle découvrit ſes amours au roi Orchame ſon pere. Ce Prince, devenu furieux à cette nouvelle, fit enterrer ſa fille toute vive. Mais, Clytie n'en fut pas pour cela aimée de nouveau du Soleil. Celui-ci au contraire ne voulut pas la regarder, & perdit entièrement l'amitié qu'il avoit pour elle.

Clytie ne ſe dépouilla pas de ſon amour à l'exemple de ſon amant; elle en conçut une langueur qui eût donné au Soleil au moins quelques ſentimens de pitié, s'il eût voulu jetter les yeux ſur l'état déplorable de cette malheureuſe nymphe. Enfin, comme elle ſe laiſſa gouverner par les tranſports d'un amour qui ſe changeoit en furie, elle ne trouva plus rien dans la compagnie des autres nymphes, qui ne lui fût odieux & inſupportable; & elle demeuroit jour & nuit ſur la terre, ſans avoir autre choſe qui la couvrît que ſes cheveux, qui ſe répandoient ſur ſon corps. Elle paſſa ainſi neuf jours entiers, & pendant ces triſtes journées, elle ne prit point de nourriture, & ne ſe reput que de ſes larmes. Elle ne ſe remua jamais de l'endroit où la douleur l'avoit contrainte de s'aſſeoir; elle tournoit ſeulement la tête ſelon qu'elle voyoit aller le Soleil, afin de ſuivre au moins des yeux ce dieu qu'elle aimoit encore. Au reſte, on dit que ſon corps demeura attaché à la terre, que ſes membres furent convertis en feuilles, & qu'une fleur ſemblable au ſouci, prit la place de ſon viſage. Mais, quoiqu'elle tienne à la terre, & qu'elle y ſoit attachée par les liens de ſes racines, elle ſe tourne toujours du côté où eſt le Soleil, & Clytie dans ce changement conſerve encore ſon amour.

Explication de cette Fable.

Clytie n'eſt autre choſe que la fleur, qu'on appelle Héliotrope, ou Tourne-ſol. L'on a feint apparemment qu'elle avoit de la jalouſie pour Leucothoé, parce que cette ſorte de plante, imite, pour ainſi dire, l'arbre

(*a*) Plin. T. II. p. 564.
(*b*) Ovid. Metam. L. IV. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. p. 56. T. IV. p. 173. *& ſuiv.*

l'arbre qui porte l'encens, & tâche auſſi d'en donner, comme pour mériter l'amour du Soleil qu'elle regarde éternellement. En effet, lorſque l'on fend la tige de cette fleur, il en ſort une humeur gluante qui reſſemble à de la gomme fondue, qui a une odeur approchante de celle de l'encens.

Un homme ſçavant & qui a voyagé par tout le Levant, comme l'on dit que les Philoſophes voyageoient autrefois pour s'inſtruire, & pour connoître la nature, aſſure que l'Héliotrope, plantée auprès des arbres qui portent l'encens, les fait mourir, & qu'elle meurt bientôt après. Il y a toute apparence que cette circonſtance a donné lieu à cette fable.

Il ne faut pas confondre la plante Héliotrope avec une pierre précieuſe de ce nom, qui a comme des veines ſanglantes, & qui, étant miſe dans l'eau, rend de couleur de ſang les rayons du Soleil qui en approchent; mais, étant hors de l'eau, elle repréſente le Soleil, comme feroit un miroir, & en montre facilement l'éclipſe.

Cette plante, dont il eſt tant parlé dans cette fable, a donc tant d'amour pour le Soleil, qu'elle ſe tourne toujours du côté où il eſt, lors même qu'il ne reluit pas, & que l'air eſt nuageux & couvert. Et de nuit elle reſſerre & ferme ſa fleur, comme de déplaiſir & de douleur de l'abſence de ſon amant. Au reſte, il y a pluſieurs ſortes d'Héliotropes; mais, il eſt vraiſemblable que c'eſt de la grande eſpece dont il s'agit ici.

On demandera peut-être pourquoi le Soleil la quitta pour Leucothoé, au moins ce que l'on veut ſignifier par cette infidélité d'Apollon? Pour moi, je penſe avec quelques-uns, que cette plante, ayant été autrefois de grand uſage dans la Médecine, perdit depuis ſon crédit, & qu'il lui arriva ce qui eſt arrivé à quantité de ſimples, qu'on s'en eſt ſervi en un tems, & qu'on les a abandonnées en un autre, & qu'on a feint ſur cela que le Soleil, qui eſt le dieu de la Médecine, quitta Clytie pour Leucothoé.

Au reſte, nous voyons dans cette fable, non ſeulement une fleur, mais un ſerpent ſous cette fleur, je veux dire la jalouſie. Voyez ce que fait Clytie, & vous verrez ce que peut faire un jaloux. Il veut être aimé, il craint de ne l'être pas; il a peur qu'un autre ne poſſede ce qu'il ſouhaite être à lui ſeul. Et cependant il fait tout ce qu'il peut pour ſe priver lui-même de ce qu'il ſouhaite, de ce qu'il aime, & même de ce qu'il poſſede. Ainſi Clytie aime le Soleil dont elle étoit auſſi aimée; & parce qu'elle tâche de le poſſéder toute ſeule, elle le perd pour jamais par la méchanceté dont elle uſe envers la miſérable Leucothoé. Cela ne montre-t-il pas que la jalouſie eſt capable des plus grands crimes, & qu'auſſi-tôt qu'on commence à être jaloux, on commence à devenir ſon propre ennemi, & ennemi de ce qu'on aime, ou plutôt de ce que l'on penſoit aimer.

CLYTIE, *Clytia*, Κλυτίη,

(*a*) fille de Pandare, & ſœur de Camiro. *Voyez* Camiro.

CLYTIUS, *Clytius*, Κλυτίος, un des géans qui firent la guerre aux dieux. Vulcain le terraſſa avec une maſſue de fer rouge, & le mit ainſi hors de combat.

CLYTIUS, *Clytius*, Κλυτίος, (*b*) pere de Proclée, qui fut mariée à Cycnus, fils de Neptune. Il fut auſſi pere de ce Calétor, qui expira ſous les coups d'Ajax.

CLYTIUS, *Clytius*, Κλυτίος, (*c*) fils de Laomédon & frere de Priam. C'eſt le même qui précede.

CLYTIUS, *Clytius*, Κλυτίος, (*d*) capitaine Troyen, fils d'Éole, naquit à Lyrneſſe, ville de la Troade. Il fut pere de pluſieurs illuſtres héros. Virgile nomme entr'autres Acmon & Euménius. Clytius fut tué par Turnus.

CLYTIUS, *Clytius*, Κλυτίος, (*e*) jeune héros, un des chefs de l'armée de Turnus, fut l'objet de la tendreſſe de Cydon.

CLYTIUS, *Clytius*, Κλυτίος, (*f*) pere de Pirée, le fidele compagnon de Télémaque.

CLYTIUS, *Clytius*, Κλυτίος, (*g*) fils d'Alcméon, & d'une fille de Phégée. Ayant appris que ſes oncles maternels avoient fait périr Alcméon ſon pere, il rompit avec eux, & ſe retira en Élide.

CLYTIUS, *Clytius*, Κλυτίος, (*h*) Athénien, fut pere de Phéno, qui épouſa Lamédon.

CLYTOMÉDÉE, *Clytomedeus*, Κλυτομήδης, (*i*) fils d'Énops, fut vaincu par Neſtor au combat du ceſte.

CLYTON, *Clyton*, (*k*) l'un des fils de Pallas, au rapport d'Ovide.

CLYTUS, *Clytus*, Κλύτος, (*l*) fils d'Euryte & d'Antiope, eſt mis par Apollonius au nombre des Argonautes. Il n'y a que cet Auteur qui faſſe mention de Clytus.

CLYTUS, *Clytus*, Κλύτος, (*m*) capitaine Grec, fut pere de Dolops, qui périt de la main d'Hector.

CLYTUS, *Clytus*, Κλύτος, (*n*) entra en lice avec Dryas, pour avoir la princeſſe Pallène, fille de Sithon, roi de la Cherſonèſe de Thrace. Dryas fut vaincu; mais, ce fut par la fraude de Pallène. Cette Princeſſe épouſa donc Clytus, & ils regnerent enſemble.

CLYTUS, *Clytus*, autrement Clitus. *Voyez* Clitus.

CLYTUS, *Clytus*, (*o*) préteur des Acarnaniens, l'an 191 avant l'Ére Chrétienne. Cette qualité lui donnoit une autorité ſouveraine ſur ceux de ſa nation.

(*a*) Pauſ. p. 666.
(*b*) Pauſ. p. 634.
(*c*) Homer Iliad. L. XV. v. 427. L. XX. v. 237, 238.
(*d*) Virg. Æneid. L. IX. v. 774. L. X. v. 129. L. XI. v. 666.
(*e*) Virg. Æneid. L. X. v. 325.
(*f*) Homer. Odyſſ. L. XV. v. 521.
(*g*) Pauſ. p. 376.
(*h*) Pauſ. p. 96.
(*i*) Homer. Iliad. L. XXIII. v. 634.
(*k*) Ovid. Métam. L. VII. c. 13.
(*l*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. IX. pag. 84.
(*m*) Homer. Iliad. L. XI. v. 302.
(*n*) Mém. de l'Acad. des Inſc. & Bell. Lett. T. XIV. p. 194.
(*o*) Tit. Liv. L. XXXVI. c. 11, 12.

Ce Magiſtrat ſe laiſſa engager dans le parti d'Antiochus, contre les Romains; & jugeant qu'il ne lui ſeroit pas facile de ſoulever les habitans de Leucade, capitale de l'Acarnanie, tant qu'ils appréhenderoient la flotte des Romains, qui étoit aux environs de Céphallénie, commandée par Atilius, il entreprit de les tromper par un ſtratagême. Après qu'il eut repréſenté en pleine aſſemblée, qu'il falloit diſtribuer tous ceux qui portoient les armes, dans Médion & dans Thurium, pour empêcher Antiochus, ou les Étoliens, de s'emparer de ces deux villes qui étoient ſituées dans le cœur de l'Acarnanie; il ſe trouva dans le Conſeil des gens qui répondirent qu'il n'étoit pas néceſſaire de prendre ſi chaudement alarme, & de mettre tout le monde en mouvement; qu'il ſuffiſoit d'y envoyer un renfort de cinq cens hommes. Lors donc qu'on les eut mis au pouvoir de Clytus, il en fit entrer trois cens dans Médion, & deux cens à Thurium, pour les livrer enſuite au Roi, comme des ôtages qui lui répondroient de toute la nation; & ce Prince fut introduit bien-tôt après dans Médion.

C N.

CNACADIUS, *Cnacadius*, Κναχαδίος, (*a*) montagne du Péloponnèſe dans la Laconie, & l'une des trois montagnes entre leſquelles étoit bâtie la ville de Las, ſelon Pauſanias. Il y avoit ſur le mont Cnacadius, un temple dédié à Apollon Carneus.

CNACALÉSIE, *Cnacaleſia*, ſurnom de Diane, ainſi appellée du mont Cnacalus. *Voyez* l'article ſuivant.

CNACALUS, *Cnacalus*, (*b*) Κνάκαλος, montagne du Péloponnèſe, auprès du bourg de Caphies dans l'Arcadie. Pauſanias dit que Diane y avoit un temple, où elle étoit adorée ſous le nom de Diane Cnacaléſie, & où l'on faiſoit tous les ans la fête de cette Déeſſe.

Ortélius a cru que le nom de Cnacalus & celui de Cnacadius ſignifioient une même montagne, & que la différence vient de la faute des copiſtes qui ont pu facilement changer un Δ en Λ; mais, les circonſtances, que Pauſanias attache à l'une, ne conviennent pas à l'autre; de plus, il les donne à deux provinces différentes.

CNACIAS, *Cnacias*, Κναχ'ας, (*c*) nom d'un des chevaux de l'Athlete Cliſthène. *Voyez* Cliſthène.

CNACION, *Cnacion*, fleuve. *Voyez* Gnacion.

CNAGEUS, *Cnageus*, (*d*) Κναγεύς, fondateur d'un temple de Diane, qui en prit le nom de Diane Cnagia. *Vo.* Diane Cnagia.

CNAUSON, *Cnauſon*, (*e*) Κναῦσον, ville du Péloponnèſe, dans l'Arcadie. Ce fut une de celles qui envoyerent la plus grande

(*a*) Pauſ. p. 210.
(*b*) Pauſ. p. 490.
(*c*) Pauſ. p. 363.
(*d*) Pauſ. p. 195.
(*e*) Pauſ. p. 498.

partie de leurs habitans à Mégalopolis, lorsqu'on fonda cette ville. Cnauson étoit située dans le pais des Eutrésiens.

CNAZON, *Cnazon*, aiguille, dont les femmes Romaines se servoient pour arranger leurs cheveux; elle s'appelloit aussi Discerniculum.

CNÉMIDES, *Cnemides*, Κνημίδες. *Voyez* Cnémis.

CNÉMIS, *Cnemis*, (*a*) montagne de Grece dans la Béotie. Une partie des Locriens en prenoient le nom de Locriens Épicnémidiens. C'étoient ceux qui habitoient au pied de cette montagne. L'on y voyoit une ville, que Strabon met à l'opposite du promontoire de Cénée en Eubée. C'étoit, selon ce Géographe, une place naturellement bien fortifiée. Pline parle de cette ville, aussi-bien que Pomponius-Méla & Ptolémée. Ce dernier l'attribue aux Opuntiens. De ces quatre Géographes, trois lisent Cnémides en pluriel. Pline est le seul qui lise Cnémis en singulier.

CNÈMON, *Cnemon*, Κνήμων, (*b*) l'un des interlocuteurs d'un dialogue des morts de Lucien. Il s'entretient avec Damnippe.

CNÉMUS, *Cnemus*, Κνήμος, (*c*) Général de l'armée navale des Lacédémoniens, vivoit environ la 87.e Olympiade, 432 ans avant Jesus-Christ. Il fit une entreprise sur l'Acarnanie, qui ne lui fut pas heureuse.

CNÉUS, *Cneus*. Le surnom de Cnéus, que les Romains donnoient à ceux qui venoient au monde avec quelque marque naturelle, ce que les Latins appellent *Nævus*, a été commun à plusieurs grands Hommes, qu'on pourra chercher par le nom sous lequel ils ont été plus connus.

CNIDE, *Cnidus*, nom de ville, qui s'écrit aussi Gnide. *Voyez* Gnide.

CNIDIENNE, surnom de Vénus, ainsi appellée de la dévotion particulière que les habitans de Cnide avoient pour elle.

CNIDIENS, *Cnidii*, Κνίδιοι. *Voyez* Gnidiens.

CNISSODIOCTÈS, *Cnissodioctes*, Κνισσοδιώκτης, l'un des combattans de la Batrachomyomachie.

CNOPUS, *Cnopus*, (*d*) l'un des fils de Codrus, tira de chaque ville d'Ionie un certain nombre d'hommes, qu'il fit entrer dans Érythres.

Le texte de Pausanias dit Cléopus; mais, c'est *Cnopus* qu'il faut lire avec Meursius, comme dans Strabon, dans Polyen, & dans Étienne de Byzance.

CNOSSUS, *Cnossus*, Κνωσσός, nom d'une ville. *Voyez* Gnossus.

C O.

CO, *Co*, Κῶ, autrement Cos *Voyez* Cos.

CO, *Co*, Κῶ, (*e*) ville d'É-

(*a*) Strab. p. 416, 426. Plin. T. I. p 198. Pomp. Mel. p. 113. Ptolem. L. III. c. 15.

(*b*) Lucian. T. I. p. 231.

(*c*) Thucyd. p. 142. *& seq.*

(*d*) Paus. p. 402.

(*e*) Ptolem. L. IV. c. 5.

gypte ; au rapport de Ptolémée. Ce Géographe dit que vis-à-vis étoit dans une iſle, la ville de Cunonpolis, c'eſt-à-dire la ville des Chiens. Cette dernière donnoit ſon nom au nome Cynopolite, dans lequel ſe trouvoit la ville de Co. *Voyez* Cynopolis.

COA, *Coa*, Κῶα, (*a*) ville de l'Arabie heureuſe, dont il eſt parlé dans l'article ſuivant. *Voyez* cet article.

COA, *Coa*, (*b*) nom d'un lieu dont il eſt fait mention au troiſième livre des Rois & au ſecond des Paralipomènes. *On faiſoit venir auſſi de l'Égypte & de Coa, des chevaux pour Salomon ; car, ceux qui trafiquoient pour le Roi, les achetoient à Coa, & les lui amenoient pour un certain prix.* Ainſi lit-on au troiſième livre des Rois. Quant au ſecond des Paralipomènes, il porte : *Les marchands qui trafiquoient pour Salomon, faiſoient des voyages en Égypte & à Coa, & lui amenoient des chevaux de prix qu'ils y achetoient.*

Les Interpretes ne s'accordent point ſur l'intelligence du nom de Coa. Il y en a, dit D. Calmet, qui prennent Coa pour l'iſle de Co, célebre par les ouvrages de ſoie & de laine qu'on y faiſoit ; mais, cela ne prouve pas qu'il y ait eu des chevaux, ni qu'on en ait amené à Salomon de cet endroit-là. Malvenda entr'autres croit que ces chevaux venoient de la ville de Coa de l'Arabie heureuſe. D'autres les amenent de Co, ville d'Égypte, & capitale du canton, nommé Cynopolitain.

On pourroit traduire l'Hébreu par ; *On faiſoit venir des chevaux à Salomon de l'Égypte & de Michoë* ; car, Pline aſſure qu'anciennement la Troglodyte, voiſine de l'Égypte, s'appelloit Michoë. D'autres traduiſent : *On amenoit à Salomon des chevaux d'Égypte, & les marchands du Roi achetoient du fil à prix d'argent.* Ils prétendent que l'Hébreu Michoa ſignifie du fil. Jarchi l'entend d'une file de chevaux attachés l'un à l'autre, queue à queue, ce qui eſt ſuivi de pluſieurs nouveaux Interpretes. Bochart entend, par Michoa, un tribut ; & il traduit : *On tiroit des chevaux de l'Égypte ; & quant aux tributs, les fermiers de ce Prince les recevoient ſuivant un certain prix.*

Toute la difficulté conſiſte ici, en ce que la première lettre du mot Hébreu peut ſe prendre pour une prépoſition, & alors on lira *de Coa* ; mais, elle peut être auſſi une lettre eſſentielle & inſéparable du mot, & alors le mot eſt ſuſceptible des divers ſens que l'on vient de lire.

Pour nous borner à ce qui eſt de la Géographie, il faut conclure qu'il y avoit dans l'Arabie heureuſe une ville nommée Coa, ſelon Ptolémée, aſſez près de la mer, & preſque vis-à-vis de l'iſle de Dioſcoride.

COA, *Coa*, Κῶα, (*c*) fleuve

(*a*) Ptolem. L. VI. c. 7.
(*b*) Reg. L. III. c. 10. v. 28. Paral. L. II. c. 1. v. 16. Ptolem. L. VI. c. 7. Plin. T. I. p. 341.
(*c*) Ptolem. L. VII. c. 1.

d'Aſie, qui, ſelon Ptolémée, avoit ſa ſource au mont Imaüs, & alloit ſe perdre dans l'Indus, après s'être mêlé avec le fleuve Suaſte.

COACTEURS, *Coactores.* (*a*) On appelloit ainſi à Rome ceux qui exigeoient le prix de ce qui avoit été acheté dans les ventes publiques. Les financiers de la république avoient auſſi des Coacteurs, pour faire payer les impoſitions.

COALÉMUS, *Coalemus*, (*b*) Κοάλεμος, terme qui ſignifie hébêté. On ſurnommoit ainſi l'ayeul de Cimon, à cauſe de ſa ſtupidité & de ſa bêtiſe.

COBARES, *Cobares*, (*c*) certain Mede, qui ſe mêloit de l'art magique, mais qui étoit plus renommé pour en faire profeſſion, que pour y être bien habile. C'étoit au reſte un homme de ſens & de probité.

S'étant trouvé à un feſtin que donnoit Beſſus, qui s'étoit fait déclarer Roi de la Bactriane, & qui mépriſoit Alexandre le Grand, il dit par forme de préface : » Qu'il » n'ignoroit pas qu'il ne fût plus » expédient à un ſerviteur de faire » ce qu'on lui demandoit, que » de donner conſeil, parce que » ceux qui obéiſſent ne courent » que la fortune des autres ; au » lieu que ceux qui conſeillent, » ſe chargent de l'évenement. « Beſſus lui donna la coupe qu'il tenoit à la main comme lui permettant de parler ; & Cobarès, l'ayant priſe, pourſuivit ainſi : « La » condition des hommes ſe peut » dire malheureuſe & déplorable » en pluſieurs choſes, mais par- » ticulièrement en ce point, qu'en » nos propres affaires nous ne » ſommes jamais ſi aviſés qu'en » celles d'autrui. Ceux, qui ne » prennent conſeil que d'eux- » mêmes, ſont comme une taye » ſur les yeux qui les empêche » de voir clair. La crainte trouble » les uns, la cupidité offuſque les » autres, & la plûpart ſont aveu- » glés d'un certain amour naturel » qu'on a pour ſes ſentimens, & » qu'on appelleroit préſomption » en un autre moins ſage que » vous. L'expérience vous a ap- » pris que preſque tous les hom- » mes ne trouvent rien de bon, » ou pour le moins d'excellent » que ce qui vient d'eux. Souve- » nez-vous que c'eſt un peſant » fardeau ſur la tête qu'une cou- » ronne. Il le faut porter ſage- » ment, ou il vous accablera. » Il n'eſt pas ici beſoin de fougue, » mais de conduite. « A quoi il ajoûta ce que les Bactriens diſoient en proverbe : *Qu'un chien qui aboye ne mord point, & que les rivières les plus profondes ſont celles qui font moins de bruit.*

Ce diſcours tenoit en ſuſpend toute la compagnie, lorſque s'ouvrant davantage, il donna à Beſſus un conſeil plus utile qu'agréable.

» Vous avez, dit-il, affaire à » un ennemi qui ne s'endort pas ;

(*a*) Coût. des Rom. par M. Nieup. p 119.

(*b*) Plut. T. I. pag. 480.

(*c*) Q. Curt. L. VII. c. 4.

» penſez qu'il eſt déjà logé à vos » portes, & je ſuis ſûr qu'il aura » plutôt fait avancer ſon armée, » que vous n'aurez fait retirer » cette table. Vous parlez de faire venir des troupes du Tanaïs » & de vous couvrir des rivières, » comme s'il ne pouvoit pas vous » ſuivre par tout où vous fuirez. » Les chemins vous ſont communs à tous deux, mais plus » ſûrs au vainqueur. Si la peur » vous donne des aîles pour vous » ſauver, l'eſpérance lui en donnera de plus fortes pour vous » atteindre. Que ne gagnez-vous » plutôt les bonnes graces du » plus puiſſant, étant certain, » quoiqu'il en arrive, qu'il vous » ſera plus avantageux de vous » rendre, que d'être ſon ennemi. » conſidérez que le royaume que » vous avez, n'eſt point à vous, » & qu'ainſi il vous eſt plus aiſé » de vous en paſſer. Alors vous » commencerez à être vraiment » Roi, quand celui qui vous peut » donner & ôter le ſceptre, vous » l'aura mis à la main. Ce conſeil » eſt ſalutaire, mais inutile ſi » vous ne l'exécutez promptement. Il ne faut que l'ombre de » la gaule à un bon cheval pour » le faire aller; mais à peine un » cheval peſant ira-t-il à coups » d'éperon. «

Beſſus, farouche de ſon naturel, devenu encore plus furieux par le vin, s'emporta de telle ſorte, qu'à grand'peine ſes amis purent-ils empêcher qu'il ne tuât Cobares; car, il avoit déjà tiré ſon cimeterre, & ſortit de table tout forcené Cobares, échappé parmi le tumulte, alla ſe rendre à Alexandre.

COBÉRATIUS COBÉRILLUS, *Coberatius Coberillus*, (*a*) ſur un tombeau trouvé à Metz, mene trois chiens en leſſe, & tient de l'autre main quelque choſe qui reſſemble aſſez à un collier de chien; il étoit peut-être véneur dans quelque grande maiſon. L'Inſcription eſt courte, & ne contient autre choſe que ces mots: *Aux dieux Manes, à Cobératius Cobérillus.*

COBIOMACHUS, *Cobiomachus*, (*b*) village des Gaules, ſitué entre Toulouſe & Narbonne, au rapport de Cicéron. Ortélius aimeroit mieux lire Cobiomagus, qui eſt une terminaiſon plus Gauloiſe. Car, comme il le remarque très-bien, l'antiquité fournit environ trente noms ainſi terminés. On croit que c'eſt préſentement Cabaignac.

COBULATUS, *Cobulatus*, (*c*) fleuve de l'Aſie mineure, au rapport de Tite-Live. Ortélius trouve Κολόβατος, *Colobatus*, dans les fragmens de Polybe, & doute ſi ces deux noms ne ſignifient pas la même rivière que le Cobilus de Valérius Flaccus, & le Κρωβιαλὸς d'Apollonius. Quoi qu'il en ſoit, Tite-Live ne met qu'une journée de chemin des ſources du Lyſis au fleuve Cobulatus.

(*a*) Suppl. à l'Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. V. p. 97.

(*b*) Cicer. Orat. pro M. Fontei. c. 9.

(*c*) Tit. Liv. L. XXXVIII. c. 15.

COBUM, *Cobum*, (*a*) fleuve d'Aſie dans la Colchide. Il avoit ſa ſource au mont Caucaſe, & couloit dans le païs des Suanes, au rapport de Pline. Arrien en fait auſſi mention dans ſon périple du Pont-Euxin, & l'appelle Χώβος ποταμὸς. *Voyez* Chobus.

COCALUS, *Cocalus*, (*b*) Κώκαλος, Prince, qui, ſelon Juſtin, ſe rendit ſouverain de la Sicile, après que la race des Cyclopes qui en furent les premiers habitans, eut été éteinte.

Ce Prince reçut dans ſes États Dédale, l'orſqu'il s'enfuit de Crète, épouvanté des menaces de Minos, & l'honora de ſon amitié, parce qu'il le connoiſſoit déjà de réputation. Dédale demeura long-tems dans l'iſle, & ſe fit admirer des habitans par ſes talens. Il bâtit entr'autres choſes une citadelle, où Cocalus plaça ſon palais & mit ſes richeſſes en ſûreté. Cependant, Minos ayant débarqué des troupes en Sicile, envoya demander à Cocalus qu'il lui livrât Dédale pour le punir. Mais, Minos ayant enſuite accepté l'hoſpitalité que ce Prince lui fit offrir en, lui promettant de le ſatisfaire; Cocalus l'engagea à ſe baigner, & le fit tenir ſi long-tems dans le bain, qu'il y étouffa de chaleur. Cocalus rendit ſon corps à ſes ſoldats, en leur diſant qu'il étoit mort pour être tombé malheureuſement dans un bain d'eau chaude.

COCCARA, *Coccara*, (*c*) ſorte de gâteau, qui ſe faiſoit chez les Grecs. Le nom ſeul en eſt parvenu juſqu'à nous.

COCCEIUS, *Cocceius*, (*d*) Κοκκήϊος. *Voyez* Nerva, Proculus.

Plutarque, dans la vie d'Othon, parle d'un neveu de ce Prince, qui étoit encore fort jeune à la mort de ſon oncle. Il y a apparence que c'eſt Cocceius Nerva, qui devint depuis Empereur.

COCCÉIUS, *Cocceius*, Κοκκήϊος, (*e*) fameux architecte, eut la conduite de divers ouvrages qu'Agrippa fit faire aux environs de Naples, entr'autres de ces chemins ſouterreins, taillés la plûpart dans des rochers, qui s'étendent depuis cette ville juſqu'à Putéoles ou Pouzzole, & depuis le lac que les Anciens appelloient l'Averne, juſqu'à Cumes.

COCCIUM, *Coccium*, lieu de la grande Bretagne, ſelon l'Itinéraire d'Antonin. Quelques exemplaires portent *Coccio* à l'ablatif. Ce lieu étoit ſur la route de Glanoventa à Médiolanum, entre Brémétonacis & Mancunium, à vingt mille pas de la première, & à dix-ſept mille de la ſeconde. M. Gale croit que c'eſt Riblecheſter qui eſt à vingt-deux milles de Brémétonacis, ſelon lui. On a déterré à Riblecheſter d'anciens monumens, qui font preſ-

(*a*) Plin. T. I. p. 305.
(*b*) Juſt. Liv. L. IV. c. 2. Diod. Sicul. pag. 193, 194. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. T. IX. pag. 186. T. XIII. p. 14.
(*c*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. p. 119.
(*d*) Plut. T. I. p. 1074.
(*e*) Strab. p. 245.

que tous mention de l'aîle des Sarmates, *ala Sarmatum*, & qui montrent qu'elle a autrefois occupé ce lieu, quoique les Hiſtoriens n'en diſent rien.

COCCOCA, *Coccoca*, Κοκκώκα, l'un des ſurnoms que l'on donnoit à Diane. *Voyez* Diane Coccoca.

COCCONAS, *Cocconas*, (*a*) Κοκκονᾶς, chroniqueur de Byzance, étoit un des plus méchans hommes qu'il puiſſe y avoir. Il ſe lia avec Alexandre l'impoſteur. *Voyez* l'article de ce dernier.

COCCYGIE, *Coccygius*, (*b*) Κοκκυγίος, montagne du Péloponèſe dans l'Argolide. Pauſanias dit qu'entre cette montagne & une autre qu'il ne nomme pas, il y avoit un chemin qui conduiſoit à la ville d'Halicé. Cette montagne s'appella d'abord Thornax. Elle prit enſuite le nom de Coccygie, parce que Jupiter s'y étoit, dit-on, métamorphoſé en coucou. Ce Dieu avoit un temple ſur le mont Coccygie. Au bas de cette montagne, on voyoit du tems de Pauſanias, un autre temple ſans toit, ni portes, ni ſtatues, que l'on croyoit être un temple d'Apollon.

Plutarque le Géographe parle du mont Coccygie autrement que Pauſanias. Il le met auprès du fleuve Inachus, & dit qu'on l'appelloit auparavant Dicéjus, & que le nom de Coccygius lui fut donné, parce que Jupiter, étant devenu amoureux de ſa ſœur Junon, en obtint les faveurs, & en eut un fils.

COCHÉ, *Cocke*, Κώχη, (*c*) place forte, tellement jointe à celle de Ctéſiphon, qu'elles ſembloient ne faire enſemble qu'une ville; de manière pourtant qu'elles étoient ſéparées par le Tigre. C'eſt ce que dit St. Grégoire de Nazianze dans ſa ſeconde harangue contre Julien l'Apoſtat. Rufus en fait une ville de la Perſe propre.

COCHLIS, *Cochlis*, Κοχλίς, (*d*) courtiſanne, qui, dans un dialogue de Lucien, s'entretient avec Parthénis,

COCHON, *Porcus*, (*e*) étoit un des animaux qu'on offroit en ſacrifice. Dans les inſcriptions de Gruter, un prêtre ſacrifie en Eſpagne une truie & trente cochons. A Lacédémone, ſelon les loix de Lycurgue, dit Xénophon, le Roi prenoit un cochon de chaque ventrée dans tout le pays, afin qu'il ne manquât pas de victimes. Les Athéniens en immoloient auſſi quantité, dit Elien, parce que cet animal nuit beaucoup aux moiſſons.

Les divinités, qui ne dédaignoient pas de recevoir les cochons en ſacrifice, étoient Hercule, Priape, Sylvain, Bacchus, Cérès, les Lares, &c. Ces derniers en étoient appellés, ſelon quelques-uns, Lares Grundiles.

(*a*) Lucian. T. I. p. 862. *& ſeq.*
(*b*) Pauſ. p. 153, 154.
(*c*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Belles Lett. T. XIII. p. 457, 473.
(*d*) Lucian. T. II. p. 753. *& ſeq.*
(*e*) Antiq. expliq par D. Bern. de Montf. T. II. p. 155. *& ſuiv.* Tom. III. pag. 118, 119. Recueil d'Antiq. par M. le Comt. de Cayl. Tom. I. pag. 100.

Les cochons qu'on immoloit à Cérès, devoient être noirs, parce que la terre eſt de couleur noire.

Strabon remarque que dans ce canton de la Gaule Ciſalpine, qui de ſon tems confinoit à l'Étrurie, mais qui dans les ſiecles plus reculés en faiſoit partie, la terre produiſoit des fruits de toute eſpèce, & une ſi grande quantité de glands, qu'on y voyoit de nombreux troupeaux de cochons, dont la ville de Rome tiroit une partie de ſa ſubſiſtance. Un animal ſi commun engageoit naturellement les Etruſques à le placer dans leurs monumens, & c'eſt peut-être au ſeul caprice des ouvriers que nous devons ces ſortes de repréſentations. Cependant, ſi l'on veut leur ſuppoſer un motif religieux, il ſuffira de ſe rappeller que les Etruſques ſcelloient du ſang de cet animal les traités d'alliance & de paix avec les nations voiſines; qu'ils l'immoloient dans les cérémonies du mariage, & le regardoient comme le ſymbole de la fécondité; qu'ils l'avoient enfin conſacré à Cérès, perſuadés, ſans doute comme les Égyptiens, qu'en fouillant la terre avec ſon groin, il avoit fourni à cette Déeſſe un exemple du labourage. Il n'en falloit pas tant à ce peuple ſuperſtitieux, pour donner la forme d'une tête de cochon à la partie inférieure de deux vaſes, dont parle M. le comte de Caylus, & qui ſuivant toutes les apparences étoient deſtinés à ſervir aux ſacrifices.

Athenée parle d'un cochon à demi-rôti & à demi-bouilli, préparé par un cuiſinier qui avoit eu l'art de le vuider & de le farcir ſans l'éventrer; il avoit fait un petit trou ſous une épaule, par lequel il avoit fait ſortir toutes les entrailles, & après avoir lavé le dedans avec du vin qu'il avoit laiſſé écouler, il avoit fait enſuite entrer la farce par la gueule.

COCLÉS [Horatius], *Horatius Cocles*. *Voyez* Horatius.

COCOSATES, *Cocoſates*, (*a*) peuples que Céſar nomme parmi ceux qu'il met dans l'Aquitaine. Pline lit Cocoſſates Sexſignanes. Sanſon croit que ce peuple faiſoit partie des Datiens, dont parle Ptolémée. Mais, cette opinion n'eſt fondée ſur aucune preuve ſolide. A parler juſte, on ne ſçait point où étoient placés les Cocoſates.

COCTIENNES, *Coctianæ*. *Voyez* Cottiennes.

COCYLITES, *Cocylitæ*; Κωκυλῖται, les Habitans de la ville de Cocylium. *Voyez* Cocylium.

COCYLIUM, *Cocylium*, (*b*) Κωκύλιον, ville de l'Aſie mineure dans la Myſie. Elle ne ſubſiſtoit déjà plus du temps de Pline. Les Habitans en ſont nommés dans Xénophon; & cet auteur en parle comme d'un peuple actuellement exiſtant. On liſoit autrefois Cocillum dans Pline. C'eſt le Pere Hardoin, qui a rétabli ce nom ſur l'autorité de Xénophon.

COCYTE, *Cocytus*, (*c*)

(*a*) Cæſ. de Bell. Gall. L. III. pag. 117. Plin. Tom. I. p. 226. Notic. de la Gaul. par M. d'Anvill.

(*b*) Xenoph. p. 483. Plin. T. I. p. 281.

(*c*) Pauſ. p. 30.

Κωκυτὸς, fleuve de Grece dans l'Épire. Pour donner une idée de ce fleuve, il ſuffit de rapporter ce qu'en dit Pauſanias : » auprès de » Cichyre, dit-il, on voit le » marais Achéruſien, dont il eſt » tant parlé, & l'Achéron qui » eſt un fleuve; on y trouve auſſi » le Cocyte, dont l'eau eſt d'un » goût fort déſagréable; il y a » bien de l'apparence qu'Homère » avoit viſité tous ces lieux, & » que c'eſt ce qui lui a donné » l'idée d'en faire l'uſage qu'il a » fait dans ſa deſcription des en- » fers, où il a conſervé les noms » de ces fleuves. »

COCYTE, *Cocytus*, Κωκυτὸς, fleuve d'Italie dans la Campanie près du lac Lucrin. Ce fleuve n'eſt plus tel que les anciens l'ont vu; ſon cours ayant été changé par la chûte d'une montagne, cauſée par un tremblement de terre, qui arriva l'an 1538.

COCYTE, *Cocytus*, Κωκυτὸς, (*a*), fleuve imaginaire, que les Poëtes font couler dans les Enfers. Ce nom a paru d'autant plus propre à un lieu ſi funeſte, qu'il vient du mot grec Κωκύειν, qui ſignifie gémir, pleurer.

COCYTE, *Cocytus*, Κωκυτὸς, (*b*) fameux Médecin, diſciple de Chiron. On trouve dans Ptolémée Héphestion, une anecdote fort ſingulière touchant ce médecin. On dit qu'il fut aſſez habile pour guérir Adonis de la bleſſure que lui avoit faite un ſanglier, & dont tout le monde l'avoit cru mort. Cet auteur tire ce paradoxe hiſtorique d'un vers d'Euphorion dans ſon Hyacinthe, où ce Poëte dit que le ſeul Cocyte lava la bleſſure d'Adonis dénué de tout ſecours.

Méziriac, dans ſes remarques ſur les Épîtres d'Ovide, rapporte ce fait, & paroît l'admettre ſans ſcrupule. Daniel le Clerc, qui l'allégue auſſi dans ſon Hiſtoire de la Médecine, n'en a pas ſi bonne opinion. Il eſt perſuadé que Ptolémée a mal entendu ce vers du Poëte Grec, qui n'a voulu parler que du Cocyte, fleuve des enfers, lequel ſeul lava la plaie mortelle d'Adonis, & y ſervit de premier appareil, nul médecin n'ayant eu le tems de le ſecourir & de penſer cette bleſſure.

COCYTE, *Cocytus*, Κωκυτὸς. (*c*) L'auteur de la Vulgate a employé ce terme au livre de Job, pour marquer la deſcente des méchans aux enfers. Il n'y a rien dans l'Hébreu ni dans les anciennes Verſions, qui ait rapport au Cocyte; & il n'y a nulle apparence que Job en ait voulu parler. ces fables ſont de beaucoup poſtérieures à ſon tems. L'Hébreu porte ſimplement : *Les mottes du torrent lui ont été douces*; au lieu que nous liſons dans la Vulgate : *Dulcis fuit glareis Cocyti*; ſa préſence a été agréable aux rivages du Cocyte.

CODANUS [le golfe] *Coda-*

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. XVII. p. 51.

(*b*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. III. pag. 20, 34. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. XVII. pag. 50, 51.

(*c*) Job. c. 21. v. 33.

nus ſinus. (*a*) Pomponius Méla fait de ce golfe une deſcription, de laquelle on peut conclure que les Anciens appelloient *Codanus ſinus* l'entrée de la mer Baltique, ou la partie de cette mer qui coule entre les iſles du Danemarck. » Au» delà de l'Elbe, dit-il, eſt le » golfe Codanus qui eſt grand & » rempli de grandes iſles & de » petites. La mer enfermée entre » les rivages n'a nulle part une » étendue conſidérable, & ne reſ» ſemble guère à une mer; mais » ſes eaux coulant entre les iſles, » paroiſſent comme autant de ri» vières. . . . C'eſt-là qu'habitent » les Cimbres & les Teutons. « *Sinus Codanus* eſt donc la mer de Danemarck, & comprend les détroits de Sond & du Belt.

CODDINE [la roche ou la pierre de] *Coddini ſaxum*, (*b*) Κοδδίνου πέτρα. Elle étoit ſituée chez les Magnéſiens, qui étoient au nord du mont Sipyle. On voyoit ſur cette roche une ſtatue de la mere des Dieux, qui paſſoit conſtamment pour la plus ancienne de toute celles qu'on avoit érigées à cette Déeſſe.

CODOMANNUS, (*c*) *Codomannus*, nom que porta d'abord Darius. Ce Prince fut détrôné par Alexandre. *Voyez* Darius.

CODONOPHORES, *Codonophori*. (*d*) C'étoit l'uſage chez les Anciens de faire accompagner le cadavre à ſon enterrement par un porteur de ſonnette. C'eſt cet homme qu'on appelloit Codonophore.

CODRION, *Codrio*, (*e*) ville de Macédoine. Quoique forte & bien munie, elle ſe rendit aux Romains ſans réſiſtance deux cens ans avant Jeſus-Chriſt. Ce fut la crainte d'être traitée auſſi mal que l'avoit été la ville d'Antipatrie, qui détermina Codrion à ſe rendre ſi facilement. Les Romains y laiſſerent une garniſon.

CODROPOLIS, (*f*) *Codropolis*, Κοδρόπολις, ville d'Illyrie au fond de la mer Adriatique, ſelon Appien. C'étoit la borne de l'Empire, partagé entre Auguſte & Marc-Antoine.

CODRUS, *Codrus*, Κόδρος, (*g*) fils de Mélanthus, fut le dernier roi des Athéniens.

Ce prince a toujours été cité dans l'antiquité, comme le modele des rois, qui ont la noble ambition d'être les peres de leurs peuples. Les Athéniens, étant en guerre avec les peuples du Péloponnèſe, envoyerent, ſuivant l'uſage de ces tems-là, conſulter l'oracle de Delphes, pour ſçavoir quel ſeroit le ſuccès de cette guerre. La réponſe fut que les Athéniens auroient la victoire, ſi leur roi ſe faiſoit tuer par les ennemis. Les Péloponnéſiens, en étant avertis, ordonnerent qu'on épargnât

(*a*) Pomp. Mel. p. 178, 193.
(*b*) Pauſ. p. 205.
(*c*) Juſt. L. X. c. 3.
(*d*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. VIII. pag. 634, 635.
(*e*) Tit. Liv. L. XXXI. c. 27.
(*f*) Appian. p. 709.
(*g*) Pauſ. p. 34, 447, 448, 626. Juſt. L. II. c. 6, 7. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. IV. pag. 266. Tom. VII. pag. 179. Tom. X. p. 3. T. XIV. p. 205.

la perſonne de Codrus. Mais, Codrus étant bien réſolu de ſe dévouer pour le ſalut de ſes ſujets, quitte les marques de la royauté, ſe déguiſe en bûcheron, cherche querelle à quelques Lacédémoniens, ſe bat contre eux, ſe fait tuer, & par ſa mort acquiert la victoire aux Athéniens.

Cet événement eſt rapporté par les uns à l'an 477, & par d'autres à l'an 521 avant Solon. Quoi qu'il en ſoit, les Athéniens, après la mort de Codrus, réduiſirent leur état en république, qui fut gouvernée par des magiſtrats qu'ils nommoient Archontes. Médon, fils de Codrus, fut le premier, & gouverna pendant vingt ans.

CODRUS, *Codrus*, Κόδρος, (*a*) Poëte Latin, contemporain de Virgile, qui en fait mention dans ſes Églogues. Selon Servius, il en étoit auſſi fait mention dans les Élégies de Valgius, qui ſont perdues.

CODRUS, *Codrus*, Κόδρος, (*b*) autre Poëte, vivoit ſous l'empire de Domitien, vers l'an 90 de l'Ére Chrétienne. Il fut auteur d'un poëme intitulé *Théſéïde*, que Juvénal trouvoit trop long. Le même auteur parle de lui d'une manière à faire voir qu'il l'eſtimoit. Procule ſa femme avoit la taille extrêmement petite. Codrus étoit pauvre, & ſon indigence eſt paſſée en proverbe : *Codro pauperior*.

COEFFURE, (*c*) ornement de tête, *ornatus capitis*. La Coëffure des femmes a été de tout tems ſujette à bien des changemens, tant chez les Grecs que chez les Romains & les autres nations. Donner le nom de tous ces différens ornemens, que le ſexe a employés, c'eſt ce qu'on ne peut faire.

Sur les monumens, on remarque une grande diverſité dans la Coëffure des Impératrices & des autres femmes. Les modes changeoient pour le moins auſſi ſouvent en ces tems-là qu'aujourd'hui. Dans les dix-neuf ans de regne de Marc-Aurele, ſa femme Fauſtine paroît avec trois ou quatre Coëffures différentes, dont l'une approche aſſez de la fontange. Chacune de ces modes avoit apparemment ſon nom. Comment trouver tous ces noms aujourd'hui, que nous aurions peut-être bien de la peine à trouver ceux de toutes les parties qui compoſent préſentement la Coëffure d'une femme ? Il nous reſte peu de noms pour marquer les Coëffures anciennes, & nous ſommes aſſez embarraſſés ſur leur ſignification. Nous ſçavons que ce qu'on appelloit calantique étoit un couvre-chef de femme ; mais, nous ne ſçavons pas en quoi la calantique différoit de ce qu'on appelloit calyptre, nom qui, ſelon l'étymologie, marque auſſi un couvre-chef. La mitre des femmes étoit, dit Servius, la même choſe que la calantique, un cou-

(*a*) Virg. Eclog. 7. v. 22. *& ſeq.*
(*b*) Juven. Satyr. 1. v. 2. Satyr. 3. p. 203, 208.
(*c*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. p. 39. *& ſuiv.*

vre-chef de femmes. Un autre couvre-chef de femmes, qu'on appelloit flamméum ou flammeolum, ſervoit aux nouvelles mariées, pour le jour des noces. Quelques-uns croyent qu'il ſervoit auſſi aux Flaminiques ou prêtreſſes, & veulent que flamméum vienne de *flaminica*; mais, le double *m* de flamméum ſemble réfuter cette étymologie. Selon Nonius, les Matrones ſe ſervoient du flamméum; il paroît par ce qu'en dit Tertullien, que c'étoit un ornement ordinaire, dont les femmes Chrétiennes ſe ſervoient auſſi. Le caliendrum dont fait mention Horace, & dans les tems poſtérieurs Arnobe, étoit un tour de cheveux que les femmes ajoûtoient à leur chevelure naturelle.

CŒLA, *Cœla*. *Voyez* l'article ſuivant.

CŒLA EUBŒÆ, Κοῖλα Εὐβοίας, (*a*) lieu de l'iſle d'Eubée. Ptolémée, Valère Maxime, Strabon en font mention. Le dernier dit qu'on appelle Cœla Eubœæ, l'eſpace qui eſt entre Aulide & Géreſte. Car, pourſuit-il, la côte ſe courbe en forme de golfe; & en approchant de Chalcis, elle ſe courbe encore vers la terre-ferme. Dion de Pruſe en fait une deſcription.

Tite-Live attribue le nom de Cœla au golfe d'Eubée, & prétend que ce nom lui étoit donné par les gens du pays. Il ajoûte qu'il étoit fort redouté des Nautonniers, ſur tout vers l'équinoxe d'Automne, parce qu'il s'y excitoit de grandes tempêtes pendant cette ſaiſon.

CŒLA, *Cœla*, Κοῖλα, (*b*) nom d'un défilé de la Theſſalie. Il en eſt parlé dans un endroit de Tite-Live. Voici cet endroit: *Thaumaci à Pylis ſinuque Maliaco per Lamiam eunti, loco alto ſiti ſunt, ipſis faucibus imminentes, quas Cœla vocant; Theſſaliæque tranſeunti confragoſa loca, implicataſque flexibus vallium vias, ubi ventum ad hanc urbem eſt, repente velut maris vaſti, ſic immenſa panditur planities, ut ſubjectos campos terminare oculis haud facilè queas.* M. Crévier fait ſur ce paſſage l'obſervation ſuivante: » Levi mutatione adjuvandus videtur hic locus, legendumque: *Ipſis faucibus imminentes, quas Cœla vocant Theſſaliæ, quæ tranſeunti, &c.* Libro XXXI. c. 47. mentio fit ſinûs Euboici, *quem Cœla vocant.* Itaque non immeritò ſuſpicari poſſumus has fauces vocatas eſſe *Cœla Theſſaliæ*, ad notandum diſcrimen. *Quæ* refer ad *Theſſaliæ*, ita ut ſenſus ſit, Theſſaliam, velut maris vaſti ingens æquor, ſic immenſam pandi planitiem ob oculos ejus qui per fauces illas ad urbem Thaumacos pervenerit. «

CŒLALETES, *Cœlaletæ*, (*c*) peuples de Thrace. Ils ſont ainſi appellés dans Tacite. Pline les

(*a*) Ptolem. L. III. c. 15. Strab. pag. 445. Tit. Liv. L. XXXI. c. 47.
(*b*) Tit. Liv. L. XXXII. c. 4.
(*c*) Tacit. Annal L. III. c. 38. Plin. Tom. I. p. 203. Tit. Liv. L. XXXVIII. c. 40. Dio. Caſſ. p. 545. Ptolem. L. III. c. 11.

homme Cœletes, & les distingue en grands & en petits. Les grands habitoient, selon lui, au pied du mont Hémus, & les petits, au pied du mont Rhodope. Tite-Live les nomme aussi Cœletes. Dion Cassius les appelle Sialetes, par corruption, comme le remarque très-bien Juste-Lipse sur Tacite. On trouve dans Ptolémée, *Cœletica præfectura*, Κοιλητική, ce qui montre que Cœletes étoit le vrai nom de ce peuple.

Voici ce que Tacite nous dit des Cœlaletes : » Les Cœlaletes, les » Odruses & autres, nations puis» santes, prirent les armes sous di» vers chefs ; mais, comme ils » étoient tous également obscurs » & ignorans dans le métier de la » guerre, leur révolte ne fut pas » dangereuse. Une partie se répan» dit dans les campagnes voisines » pour piller ; une autre passa le » mont Hémus pour aller soulever » les nations éloignées. Le plus » grand nombre & les mieux dis» ciplinés assiégerent Rhémétalces » dans Philippopolis, ville bâtie » par Philippe de Macédoine, » dont elle avoit pris le nom. «

Il a été fait mention des Cœlaletes, ou Cæletes sous l'article des Astiens. *Voyez* Astiens.

CŒLÉSYRIE, *Cœlesyria*. *Voy.* Céléssyrie.

CŒLETES, *Cœletæ*. *Voyez* Cœlaletes.

CŒLIA *Cœlia*, Κοιλία, (*a*) la troisième femme qu'épousa L. Corn. Sylla, & qu'il répudia ensuite, sous prétexte qu'elle étoit stérile. Et pour faire voir que c'étoit la seule raison qui l'obligeoit à se séparer d'elle, il l'a renvoya honorablement, en lui donnant toutes sortes de louanges, & en la comblant de présens. Mais, comme peu de jours après il épousa Métella, ce mariage si précipité fit croire qu'il avoit répudié Cœlia sur un faux prétexte.

CŒLISPEX, *Cœlispex*, surnom d'Apollon, ainsi appellé à Rome de la statue qu'il avoit dans la onzieme région. Cette statue regardoit ou le ciel, ou le mont Cœlius.

CŒLIUS [le Mont], *Mons Cœlius*. (*b*) Nous avons déjà parlé de cette montagne sous le nom de Cælius. Nous ajoûterons ici que le mont Cœlius ne fit pas d'abord partie de la ville de Rome, & que ce ne fut que sous le regne de Tullus Hostilius, que l'on poussa les édifices jusqu'à cette montagne. Ce Prince, pour inviter les autres à y venir loger, s'y fit bâtir un palais, où il passa le reste de sa vie.

CŒLIUS, *Cœlius*, (*c*) l'un des surnoms de Jupiter, au rapport de Dom Bernard de Montfaucon.

CŒLIUS, *Cœlius*, (*d*) l'un des lieutenans de M. Antoine. Il en est fait mention dans Plutarque.

CŒLIUS, *Cœlius*. *Voyez* Rufus.

CŒLIUS [T.], *T. Cœlius*,

(*a*) Plut. T. I. p 455.
(*b*) Tit. Liv. L. I. c. 30, 33.
(*c*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 53.
(*d*) Plut. T. I. p. 945.

(a) natif de Terracine, homme assez connu de son tems. Cet homme, étant allé un jour se coucher, après son souper, dans une même chambre avec deux de ses enfans, fut trouvé le lendemain matin égorgé, sans que l'on rencontrât, ni esclave, ni autre personne, sur qui le soupçon pût tomber; & ses deux fils qui étoient fort jeunes, & qui couchoient auprès de lui, dirent qu'ils ne s'étoient apperçus de rien. On les déféra néanmoins comme parricides; car, les soupçons étoient violens.

Cependant, quand on eut fait voir aux juges, qu'après que l'on avoit ouvert la porte de la chambre, on avoit trouvé les deux jeunes hommes endormis; ils furent déclarés innocens & déchargés de tout soupçon; car, on ne pensoit pas que quelqu'un, après avoir violé toutes les loix divines & humaines par une action si détestable, pût aussi-tôt s'endormir, & que ceux qui l'avoient commise, pussent non seulement reposer sans inquiétude, mais respirer sans frayeur.

Il y a des éditions qui portent T. Clœlius, au lieu de T. Cœlius.

CŒLIUS, *Cœlius*, Κοίλιος, (b) lieutenant de Carbon, dont Plutarque fait mention dans la vie de Pompée.

CŒLIUS [M.], *M. Cœlius*, (c) fut mis en justice, l'an 57 avant Jesus-Christ, comme ayant trempé dans l'assassinat de Dion, philosophe Académicien. Cicéron prit sa défense, & non seulement M. Cœlius fut absous, mais la plûpart des autres que l'on avoit le plus de raison de croire coupables. Il étoit tribun du peuple l'année que P. Clodius fut tué par Milon, & il se fit honneur dans cette affaire. Il épousa en ami chaud les intérêts de Milon; il le produisit devant le peuple, & c'est de concert avec lui que Milon donna alors à son affaire, la tournure que Cicéron a suivie dans son plaidoyer.

Nous avons quelques lettres de M. Cœlius à Cicéron, où il est question des divisions entre César & Pompée. M. Cœlius étoit un homme de beaucoup d'esprit, mais qui avoit peu de solidité, & encore moins d'attachement aux principes de la morale. Il écrivoit sans façon à Cicéron, que dans les dissensions civiles, tant que l'on ne contestoit qu'en paroles, il falloit embrasser le parti le plus honnête; mais que quand la querelle venoit au point de se vuider par l'épée, alors on devoit se ranger du côté du plus fort, & regarder comme le meilleur, ce qui étoit le plus sûr. Il avoit suivi cette maxime dans la pratique; & quoiqu'il eût toujours paru zélé pour l'Aristocratie & pour les loix, au moment décisif, il laissa Pompée & le Sénat, & se jetta dans le parti de César. Encore ne demeura-t-il pas constamment attaché au parti

(a) Cicer. Orat. pro Sext. Rosc. Amer. c. 38, 39.
(b) Plut. T. I. p. 605.
(c) Vell. Paterc. L. II. c. 68. Crév. Hist. Rom. Tom. VII. p. 72, 242. & *suiv.*

de

de ce dernier. Plein d'ambition & de cette confiance préſomptueuſe qu'inſpirent les talens à un jeune homme tout de feu, il trouva mauvais que Céſar eût donné à Trébonius la préture de la ville, c'eſt-à dire, le plus brillant des départemens des Préteurs, ſans l'aſſujettir à tirer au ſort. Choqué de cette préférence, il n'en fallut pas davantage pour le détacher d'un parti où il ſe croyoit mépriſé.

Cherchant donc à exciter du trouble dans Rome, il prit ſous ſa protection la cauſe des débiteurs, à laquelle il étoit intéreſſé perſonnellement. Car, quoiqu'il y eût bien de la folie & de la témérité dans ſes projets, il y avoit encore plus de dérangement dans ſes affaires. Comme Trébonius régloit les jugemens qu'il rendoit en cette matière ſur la loi portée en dernier lieu par Céſar, M. Cœlius plaça ſon tribunal à côté de celui du Préteur de la ville, & déclara qu'il recevroit les appels de ceux qui ſe croiroient léſés par lui. La prudence & la douceur de Trébonius furent ſi grandes, que perſonne ne s'en plaignit. Ainſi, cette première tentative de M. Cœlius fut ſans ſuccès. Il ne ſe rebuta pas, & réſolu de ne rien ménager, puiſqu'il ne pouvoit autrement remuer & échauffer les eſprits; il propoſa deux loix, les plus injuſtes & les plus ſéditieuſes qui furent jamais; l'une, pour exempter les locataires de toutes les maiſons de Rome du payement de leurs loyers; l'autre, pour abolir généralement toutes les dettes. Cette amorce fit ſon effet. La multitude s'ameuta, & M. Cœlius, à la tête de cette canaille, vint attaquer Trébonius ſur ſon tribunal, l'en chaſſa, & bleſſa quelques-uns de ceux qui l'environnoient.

C'eſt ſans doute dans ces circonſtances qu'il écrivit à Cicéron une lettre d'un ſtyle bien différent de celui des précédentes. Il y paroît au déſeſpoir de ne s'être pas rendu avec lui au camp de Pompée. Il y témoigne, & mépris, & horreur pour ceux auxquels il s'eſt aſſocié. » Il m'eſt, dit-il, » plus doux de périr, que de voir » de pareilles gens. Tout le mon» de ici nous déteſte; il n'y a » pas un ordre, ni même un » homme, qui ne ſoit porté d'in» clination pour votre cauſe. Si » l'on ne craignoit des cruautés » de votre part, il y a long-tems » que nous ſerions chaſſés de » Rome. « Il invite en conſéquence Pompée à faire paſſer des troupes en Italie. » Les gens de votre » parti, dit-il à Cicéron, s'en» dorment & ne voient pas quel» le eſt notre foibleſſe, & par où » nous prêtons le flanc. Vous » vous expoſez aux riſques d'une » bataille. Vous avez tort. Je ne » connois point vos troupes. Mais, » les nôtres ſçavent ſe battre vail» lamment, & ſoûtenir le froid & » la faim. «

Cette reſſource qu'invoquoit M. Cœlius, étoit bien éloignée & bien incertaine; & il n'eut pas même le tems de l'attendre. Servilius Iſauricus, qui, par ſa dignité de Conſul, avoit la principale autorité dans la ville, s'étant muni de

quelques troupes, fit un décret du Sénat, qui interdiſoit M. Cœlius des fonctions de ſa charge. En exécution de ce décret, il arracha les affiches des loix de ce Préteur, lui refuſa l'entrée du Sénat, & le chaſſa de la tribune où il étoit monté pour haranguer la multitude. M. Cœlius réſiſta quelque tems, ſoûtenu d'un nombre de factieux & de ſa propre opiniâtreté. Le Conſul lui ayant briſé ſa chaiſe curule, il ſe fournit d'une autre, qu'il garnit de lanières & de courroies, pour reprocher à ſon ennemi qu'il avoit été autrefois fouetté par ſon pere.

Cette mauvaiſe plaiſanterie ne pouvoit lui être d'aucune utilité. Il fut enfin obligé de céder au droit & à la force; & il demanda la permiſſion de ſortir de Rome, feignant de vouloir aller ſe juſtifier auprès de Céſar, qui étoit alors en Theſſalie. Ce n'étoit point du tout ſon deſſein. Il prétendoit joindre Milon, qui, actuellement d'intelligence avec lui couroit toute l'Italie, pour y exciter des troubles. Mais, Milon ayant été tué au ſiege de Compſa, M. Cœlius ne lui ſurvécut pas long-tems. Il ſe fit tuer auſſi auprès de Thurium par des cavaliers de Céſar, Eſpagnols & Gaulois, qu'il vouloit débaucher, & tâcher d'attirer à lui, en leur promettant de l'argent, l'an 49 avant J. C.

DIGRESSION
ſur le portrait de M. Cœlius.

Il porta très-loin la gloire de l'éloquence, & il eſt compté au nombre des Orateurs qui ont fait l'ornement du bon ſiecle. Ses lettres à Cicéron pétillent d'eſprit, & allient l'enjouement & l'agréable plaiſanterie avec la force & l'élévation. De grands vices déſhonorerent des talens ſi eſtimables en eux-mêmes. Il fut prodigue, débauché, ſans principes, ſans regle de conduite, capable de ſacrifier l'honneur & la vertu à ſa fortune, & ſa fortune à ſon reſſentiment. Car, la colère le dominoit, & ſes emportemens le rendoient inſupportable dans la ſociété. Séneque nous en a conſervé un trait remarquable. M. Cœlius ſoupoit tête à tête avec un de ſes cliens, qui étoit l'homme du monde le plus patient & le plus doux. Ce client connoiſſant l'humeur de ſon patron, prit le parti de l'applaudir en tout, & de trouver bon tout ce qu'il diſoit. M. Cœlius s'impatienta de n'avoir point matière à diſpute, & d'un ton aigre il cria à cet approbateur éternel: *Dis donc une fois non, afin que nous ſoyons deux.*

CŒLIUS, *Cœlius*, (*a*) fameux brigand, dont Horace fait mention dans ſes ſatyres.

CŒLIUS, *Cœlius*, Κοίλιος. (*b*) Plutarque, dans la vie de Cicéron, dit que l'orateur Cécilius le pria un jour par ſes lettres, de lui envoyer des Panthères de la Cilicie, dont il étoit alors gouverneur. Il y a une faute dans cet endroit au texte de Plutarque. Ce n'étoit pas l'orateur Cécilius, mais

(*a*) Horat. c. 1. Satyr. 4. v. 68.

(*b*) Plut. Tom. I. p. 872.

l'orateur Cœlius Rufus, comme le ſçavant Bochart l'a fort bien vu & corrigé. M. Cœlius Rufus étoit alors Édile curule, & il demandoit ces panthères pour les jeux de ſon Édilité. Voici la réponſe que lui fait Cicéron dans la lettre qu'il lui écrit : » Pour ce qui eſt » des panthères, ceux qui ont » accoûtumé de faire cette chaſſe, » y travaillent par mes ordres » très-diligemment. Mais, elles » ſont très-rares, & le peu qu'il » en reſte ſe plaint fort, dit-on, » de ce que dans ma province on » ne dreſſe des embûches qu'à » elles ſeules ; c'eſt pourquoi, » elles ont réſolu de quitter mon » gouvernement, & de ſe retirer » dans la Carie. Mais, quoi qu'il » en ſoit, on chaſſe à force & » ſur tout Patiſcus. Tout ce qu'il » y en aura ſera pour vous. «

COELOESI, Κοίλοισι. (*a*) On nommoit ainſi un terrein bas & enfoncé, qui étoit dans l'iſle de Chio, & dont parle Hérodote. Il faut remarquer que ce mot eſt au datif pluriel, & que cet Hiſtorien dit ἐν Κοίλοισι.

CŒLOS, *Cœlos*, Κοῖλος, (*b*) ville & port de mer de la Cherſonnèſe de Thrace, entre Élée & Cardie, ſelon Pline. Elle eſt nommée Cœla dans Ammien Marcellin, & dans les actes du concile d'Éphèſe. Pomponius Méla dit : » Il y a auſſi le port de Cœlos, » fameux par la bataille navale » entre les flottes des Athéniens » & des Lacédémoniens, & par » la défaite de ces derniers. « Elle étoit Épiſcopale, & eſt nommée Cœlia par Conſtantin Porphyrogénete, & dans la Notice de Hiérocles. C'eſt la même que Cyclenſis & Cylla. *Voyez* ces deux mots.

CŒLOSSE, *Cœloſſa*, (*c*) Κοιλωσσὴ, nom d'une montagne du Péloponnèſe dans la Phliaſie, au rapport de Strabon. Il y avoit dans cette montagne, un défilé avec une forteresſe, dont parle Xénophon. Le texte de ce dernier porte Céluſe, Κελῶσσα. Ses Commentateurs corrigent ce mot, & le liſent comme fait Strabon.

CŒLUS, *Cœlus*, le même que Ciel. *Voyez* Ciel.

COEMPTIO, (*d*) l'une des trois ſortes de mariages uſitées chez les Romains. Le mariage par *Coemptione*, ou par achat, avoit tiré ſon nom d'une ancienne pratique que la loi ordonnoit. Elle conſiſtoit en ce que la femme, tenant dans ſa main trois as, en donnoit un à ſon mari, comme le payement de l'achat qu'elle en faiſoit.

COEMPTIONALES, (*e*) terme qui ſe lit dans une lettre de M. Curius à Cicéron. *Quod quidem ſi inter ſenes Coemptionales venale proſcripſerit, &c.* lit-on dans cette lettre. Par ces mots *ſenes Coemptionales*, il faut entendre de vieux reſtes d'eſclaves à vendre, des eſclaves de peu de prix,

(*a*) Herod. L. VI. c. 26.
(*b*) Plin. Tom. I. p. 207, 214. Pomp. Mel. p. 104.
(*c*) Strab. pag. 382. Xenoph. p. 534.
(*d*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. XII. pag. 70.
(*e*) Cicer. ad Amic. L. VII. Epiſt. 29.

à cauſe des vices & des défauts qui les faiſoient rebuter ; enſorte qu'on avoit peine à les vendre, parce que pluſieurs enſemble n'en valoient pas un bon ; c'eſt pourquoi, on en vendoit pluſieurs à la fois pour peu de choſe. De-là vient qu'on les appelloit *Coemptionales*, c'eſt-à-dire, *ſimul venales*, à vendre ou à acheter tous enſemble ; ou bien lorſqu'on en avoit de bons à vendre, & qu'on avoit quelque difficulté pour le prix, on en donnoit de ces défectueux à l'acheteur, comme par-deſſus, ou par ſurcroît, pour le dédommager.

CŒNA, (*a*) étoit chez les Anciens, ce qu'on a appellé depuis dîner. *Cœna*, dit Feſtus, *apud antiquos dicebatur, quod nunc prandium ; Veſperna, quod nunc Cœna appellatur. Voyez* Repas.

CŒNA POLLUCIBILIS. *Voyez* Polluctum.

CŒNACULUM, *Cœnatio*. *Voyez* Salle à manger.

CŒNON, (*b*) terme qui ſe lit ſur une pierre, trouvée à Mandeurre. Il ſignifie Collyre, commun, vulgaire, à pluſieurs uſages. Κοινὸς, *Communis*.

CŒNOMYIA, (*c*) terme qui ſe lit aujourd'hui en deux endroits des Pſeaumes. Mais, les anciens exemplaires Latins liſoient *Cynomyian*, mouche de chien, comme liſent encore aujourd'hui la plûpart des exemplaires Grecs. La bonne leçon eſt celle dela Vulgate, qui porte *Cœnomyian*, mêlange de toutes ſortes de mouches ; ce qui eſt conforme à l'Hébreu & aux anciennes verſions Grecques.

Quelques anciens Pſeautiers Latins, comme ceux de Rome, de Milan & de S. Pierre de Chartres, liſent *Muſcam caninam* ; ce qui exprime à la lettre le Grec *Cynomyian*. Saint Jérôme, dans l'Exode, c. 8. v. 21. a mis *omne genus muſcarum*. Mais, les Septante, au même endroit, liſent mouche de chien, Cynomyian. Or, cette mouche eſt un inſecte très-dangereux, qui s'attache principalement aux chiens, & dont la piquure eſt très-maligne.

CŒNUS, *Cœnus*, (*d*) fils de Polémon, fut un des Généraux & des favoris d'Alexandre le Grand. Quoiqu'il eût épouſé la ſœur de Philotas, il ne laiſſa pas de s'emporter contre lui avec plus de violence qu'aucun autre, parce qu'il avoit conſpiré contre le Roi. Il prit même une pierre qui étoit à ſes pieds, pour la lui jetter à la tête, déſirant, comme pluſieurs l'ont cru, le ſouſtraire aux tourmens. Mais, Alexandre lui retint la main, & déclara qu'il ne ſouffriroit pas qu'on paſſât outre, qu'on n'eût auparavant entendu Philotas dans ſes défenſes.

Il fut envoyé depuis pour faire le ſiege de Bazira dans les Indes. Après avoir bloqué cette place

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. T. I. p. 332.

(*b*) Recueil d'Antiq. par M. le Comt. de Cayl. Tom. I. p. 230, 231.

(*c*) Exod. c. 8. v. 21. Pſalm. 77. v. 45. Pſalm. 104. v. 31.

(*d*) Q. Curt. L. III. c. 9. L. IV. c. 13, 16. L. V. c. 4. L. VI. c. 8, 10. L. VIII. c. 1, 10, 12, 14. L. IX. c. 3. Roll. Hiſt. Anc. T. III. p. 764. *& ſuiv.*

par des forts qu'il fit construire ; il revint joindre l'armée, dans laquelle il commanda toujours avec distinction. Un jour que pas un officier n'osoit dire son avis à Alexandre, au sujet d'une expédition qu'il projettoit, & à laquelle les soldats refusoient de se prêter, Cœnus s'en hardit, & s'approcha du trône, témoignant qu'il vouloit parler. Quand les soldats virent qu'il ôtoit son casque, car c'étoit la coûtume de l'ôter pour parler au Roi, ils le prierent de plaider la cause commune de l'armée ; & voici comme il s'expliqua : » Non, Seigneur, nous ne sommes point » changés à votre égard ; aux » dieux ne plaise qu'un pareil » malheur nous arrive. Nous » avons, & aurons toujours, le » même zele, le même attachement, la même fidélité. » Nous sommes prêts à vous suivre au péril de nos vies & de » marcher par tout où il vous » plaira de nous conduire. Mais, » s'il est permis à vos soldats de » vous exposer leurs sentimens » avec sincérité & sans déguisement, ils vous supplient de » vouloir bien écouter leurs plaintes respectueuses, qu'une dernière extrêmité leur arrache de » la bouche. La grandeur de vos » exploits, Seigneur, a vaincu » non seulement vos ennemis, » mais vos soldats mêmes. Nous » avons fait tout ce que des hommes pouvoient faire. Nous » avons traversé les terres & les » mers. Nous voici bientôt arrivés au bout du monde, & » vous songez à en conquérir un » autre, en allant chercher de » nouvelles Indes, inconnues » même aux Indiens. Cette pensée peut être digne de votre » courage, mais elle passe le nôtre, & nos forces encore plus. » Voyez ces visages haves, & » ces corps tout couverts de » plaies & de cicatrices. Vous » sçavez combien nous étions à » votre départ ; vous voyez ce » qui vous reste. Ce peu qui a » échappé à tant de périls & de » fatigues, n'a plus ni le courage ni la force de vous suivre. » Ils désirent tous de revoir leurs » parens & leur patrie, pour y » jouir en paix du fruit de leurs » travaux & de vos victoires. » Pardonnez-leur ce désir qui est » naturel à tous les hommes. Il » vous sera glorieux, Seigneur, » d'avoir mis à votre fortune » des bornes, que votre modération seule pouvoit lui imposer ; & de vous être laissé vaincre vous-même, après avoir » vaincu tous vos ennemis. « Ce discours & l'opiniâtre obstination des soldats firent changer de résolution à Alexandre.

Cœnus mourut de maladie peu de tems après, pendant que l'armée étoit campée sur les bords de l'Acésiné, l'an 326 avant J. C. Le Roi le pleura ; mais, il ne put s'empêcher de dire que pour peu de jours qu'il avoit à vivre, il avoit fait une longue harangue, & parlé comme s'il n'y eût eu que lui qui eût dû revoir la Macédoine. Cœnus fut regretté non seulement du Prince, mais de tout

l'armée. Il n'y avoit point de meilleur officier que lui. Il s'étoit diſtingué d'une manière particulière dans tous les combats. C'étoit un de ces hommes rares, zélés pour le bien public, qui agiſſent ſans aucune vue d'intérêt ou d'ambition, & qui aiment aſſez leur Roi pour oſer lui dire la vérité aux dépens de tout.

CŒNYRES, *Cœnyri*, (*a*) Κωνύροι, nom d'un lieu ou d'un canton dans l'iſle de Thaſe, au rapport d'Hérodote. Il y avoit entre ce canton & celui des Ényres, des mines dont la découverte étoit due aux Phéniciens.

CŒPHORES, *Cœphores*, titre d'une tragédie d'Eſchyle, dont le ſujet eſt la mort d'Égiſthe & de Clytemneſtre, & qui a pour le Chœur, des filles étrangeres qui portent des préſens au tombeau d'Agamemnon. Cœphores ſignifie des perſonnes qui portent des libations. Ce terme vient de χέω, *fundo*, je verſe.

CŒRANUS, *Cœranus*, (*b*) Κοίρανος, capitaine Lycien, qui fut tué par Ulyſſe.

CŒRANUS, *Cœranus*, (*c*) Κοίρανος, capitaine Crétois, qui avoit quitté la ville de Lycte pour ſuivre Mérion au ſiege de Troye, & qui conduiſoit ſon char. Un jour, Mérion ayant voulu combattre à pied, alloit par ſa mort, donner aux Troyens un grand ſujet de triomphe, ſi Cœranus ne lui eût heureuſement amené ſon char. Ce fut le ſalut de Mérion, & Cœranus, en lui rendant ce bon office, tomba ſous le fer de l'homicide Hector, dont le javelot entrant un peu au-deſſous de l'oreille, lui enfonce les dents, & lui coupe la langue. Cœranus tombe de ſon ſiege & lâche les guides.

CŒRANUS, *Cœranus*, Κοίρανος, natif de l'iſle de Paros, dans la mer Égée. Voyant un jour pêcher à Conſtantinople, il acheta pluſieurs dauphins qu'on avoit pris, & les remit tous en mer. Quelque tems après, étant dans un vaiſſeau qui fit naufrage, il n'y eut que lui qui ſe ſauva par le ſecours d'un dauphin, lequel, dit-on, le reçut, & l'enleva ſur ſon dos, l'emportant juſqu'au-devant d'une caverne de l'iſle de Zacynthe, qu'on appelle encore aujourd'hui Cœranion. On ajoûte que le corps de Cœranus ayant été brûlé près de la mer après ſa mort, les dauphins ſe préſenterent le long de la côte, comme pour honorer ſes funérailles.

CŒRANUS, *Cœranus*, (*d*) Κοίρανος, fils d'Abas, fut pere de Polydus.

CŒRANUS, *Cœranus*, (*e*) Κοίρανος, philoſophe Grec, vécut ſous l'empire de Néron. Il s'étoit attaché à Rubellius Plautus, qu'il encouragea à attendre tranquillement la mort, lorſque l'Empereur envoya des gens pour le tuer.

(*a*) Herod. L. VI. c. 47.
(*b*) Homer. Iliad. L. V. v. 677.
(*c*) Homer. Iliad. L. XVII. v. 610. & ſeq.
(*d*) Pauſ. p. 81.
(*e*) Crév. Hiſt. des Emp. Tom. II. pag. 364.

CŒRANUS, *Cœranus*, (*a*) Κοίρανος, natif d'Alexandrie en Égypte, fut le premier de cette ville qui fut admis à Rome dans le Sénat, ſes concitoyens en ayant été exclus par une ordonnance expreſſe d'Auguſte. Il fut redevable de ſon élévation à Caracalla, qui le fit Sénateur & Conſul, vers l'an de J. C. 202, après qu'il eut été banni ſous Sévère, & renfermé ſept ans dans une iſle, comme ami de Plautien.

CŒSTOBOCES, *Cæſtoboci*. *Voyez* Coſtoboces.

CŒTES, *Cœti*, Κοῖται, (*b*) peuples de l'Aſie mineure vers le Pont-Euxin. Xénophon parle de ces peuples, & dit qu'ils étoient Autonomes, c'eſt-à-dire, qu'ils ſe gouvernoient par leurs propres loix. Les Commentateurs changent la dernière ſyllabe de ce mot, & liſent Κοῖται, *Cœtæ*.

CŒUS, *Cœus*, Κοῖος, (*c*) fleuve du Péloponnèſe dans la Meſſénie. Pauſanias dit qu'il arroſoit la ville d'Électre.

CŒUS, *Cœus*, (*d*) fils de l'Océan & de la Terre, eſt mis au nombre des Géans ou des Titans. Il épouſa Phœbé, de laquelle il eut Latone & Aſtérie. Virgile fait mention du géant Cœus.

COGIDUNUS, *Cogidunus*, (*e*) roi d'un peuple Breton, ami des Romains. Ce fut Oſtorius Scapula qui fit alliance avec ce Prince, & agrandit ſes États par le don de quelques villes; ancienne politique des Romains, qui faiſoient ſervir les Rois mêmes à l'établiſſement de la ſervitude. Cogidunus leur demeura toujours fidelement attaché.

COGNATI. (*f*) Cette expreſſion, dans les loix Romaines, marque ceux qui étoient parens du côté des femmes.

COGNATUS. (*g*) Les mots *Cognatus* & *Cognata*, dans les monumens ſe prennent quelquefois pour le beau-frere & la belle-ſœur, comme le prouve M. Fabretti par l'autorité de pluſieurs Inſcriptions. En certaines provinces du royaume, le beau-frere & la belle-ſœur s'appellent le Cuignat & la Cuignade.

COGNOMEN, (*h*) ſelon D. Bernard de Montfaucon, déſignoit le nom de la famille, chez les Romains.

COHIBUS, *Cohibus*, (*i*) fleuve d'Aſie, dont parle Tacite, & qu'on croit être le même que le Chobus. *Voyez* Chobus.

COHORS. Le long ſéjour que quelque Cohortes Romaines ont fait en certains lieux, eſt cauſe que quelques-uns de ces lieux ont été appellés du nom de ces Cohortes. On ſçait que dans une ancienne Inſcription rapportée

(*a*) Crév. Hiſt. des Emp. Tom. V. pag. 110.
(*b*) Xenoph. p. 417.
(*c*) Pauſ. p. 279.
(*d*) Virg. Æneid. L. IV. v. 179. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. p. 194, 198.
(*e*) Tacit. de Jul. Agricol. Vit. c. 14. Crév. Hiſt. des Emp. Tom. II. p. 228.
(*f*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. XII. pag. 87.
(*g*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. T. V. p. 102.
(*h*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. V. pag. 93.
(*i*) Tacit. Hiſt. L. III. c. 48.

par Goltzius, il eſt fait mention de *Cohors III. Albiniana.* On lit dans une autre Inſcription *Col. Arauſio ſecundanorum Coh. XXXIII. volunt ;* & quantité d'autres lieux, où les anciens monumens nous apprennent quelle Cohorte y ſéjournoit. *Cohors Gallica* eſt le nom que donne Antonin à un ancien lieu d'Eſpagne dans la Galice, ſelon Ortélius.

COHORTAL, nom que l'on donnoit aux ſerviteurs du préfet du prétoire.

COHORTANUS, *Cohortanus*, (*a*) Satrape illuſtre qui commandoit dans une province où vint Alexandre le Grand. Il ſe ſoumit volontairement à l'obéiſſance de ce prince, qui lui rendit ſes États, & ne lui demanda autre choſe, ſinon que de trois fils qu'il avoit, il lui en donnât deux pour l'accompagner à la guerre. Le Satrape lui donna encore le troiſieme.

COHORTE, *Cohors*, corps (*b*) d'infanterie Romaine, qui faiſoit la dixieme partie de la légion.

I. M. le Maréchal de Puyſegur obſerve que la Cohorte répond à nos bataillons. Il définit le bataillon *un nombre d'hommes, dont le pied complet eſt depuis cinq cens juſqu'à mille hommes, que l'on met enſemble ſur pluſieurs rangs, qui forment un quarré long, pour agir, ſe mouvoir & combattre à pied, comme ſi ce n'étoit qu'un corps.*

Il eſt remarquable, & c'eſt encore une obſervation de M. de Puyſegur, que les nations les plus habiles dans l'art de la guerre, ont formé des Cohortes. Il ſemble que ce corps ſoit tout-à-fait naturel; le nombre de ſoldats, qui le compoſent, eſt dans la proportion juſte pour avoir aſſez de maſſe & de conſiſtance, & pour garder en même tems la ſoupleſſe néceſſaire à la liberté & à l'uniformité des mouvemens. Dans l'Iliade, Achille envoyant ſes troupes à la ſuite de Patrocle, les diviſe en cinq corps, chacun de cinq cens hommes; Thucydide, dans la deſcription d'une bataille donnée dans la guerre du Péloponnèſe, auprès de Mantinée, dit que chaque régiment Lacédémonien eſt compoſé de quatre compagnies, chacune de quatre eſcouades; & par l'arrangement des troupes en cet endroit, on voit que chaque eſcouade étoit de trente-deux hommes; par conſéquent chaque compagnie, quoiqu'elle portât le nom de cinquantaine, étoit pourtant de cent vingt-huit hommes, & chaque régiment de cinq cens douze; ce ſont nos bataillons. Ce bataillon fameux des Lacédémoniens, nommé μόρα ou μοῖρα, étoit, ſelon Diodore de Sicile, de cinq cens hommes.

Mais jamais cette diviſion par Cohortes ne fut mieux entendue ni plus ſçavante qu'elle l'étoit avant Marius, quand la légion étoit formée de ſoldats de diffé-

(*a*) Q. Curt. L. VIII. c. 4.
(*b*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. XXIX. pag. 392. & *ſuiv.*

rente eſpèce. Les Romains ayant alors quatre ſortes de ſoldats, les Haſtats, les Princes, les Triaires & les Armés à la légère, auroient pu faire de chaque eſpèce des corps ſéparés; ils aimerent mieux en former qui fuſſent compoſés de quatre eſpèces, afin que tous ces corps, qu'ils nommerent Cohortes, ſe reſſemblaſſent, comme ſe reſſembloient les diverſes légions. Cette diviſion étoit belle & commode. Les membres d'une armée, quoique faits pour agir de concert, doivent auſſi être en état d'agir ſéparément. Or, la Cohorte avoit tous les avantages de la légion, excepté celui du nombre. On pouvoit détacher la Cohorte, ſans altérer la proportion du reſte, & ſans rien troubler dans l'ordre de la bataille. De plus, les quatre eſpèces réunies dans le même corps, fraterniſoient enſemble; elles ſe ſoûtenoient mutuellement avec ardeur, & cette liaiſon étouffoit les ſentimens de jalouſie d'une part, & de mépris de l'autre, que la différence d'âge, d'expérience & de conſidération auroit fait naître.

II. Il y eut toujours dix Cohortes par légion. Ciceron, dans la quatorzieme Philippique, appelle vingt Cohortes, ce qu'il vient de nommer deux légions. Il eſt prouvé que les légions de Sylla & celles de Céſar, dans les guerres civiles, étoient de cinq mille hommes; or, Appien donne cinq cens hommes aux cohortes de Sylla; & Plutarque, dans le récit de la bataille de Pharſale, ayant dit que Céſar avoit placé ſix Cohortes en réſerve, dit enſuite que ces trois mille hommes fondirent ſur la cavalerie de Pompée.

L'on ne ſçauroit être arrêté, ni par l'autorité de Servius, ni par celle d'Iſidore, qui, mettant dans la légion, comme tous les Auteurs, ſoixante centuries & trente manipules, y ſuppoſent pourtant, l'un ſept Cohortes, l'autre douze. Dans ce membre de diviſion, qui ne s'accorde nullement avec les deux autres, on voit une erreur ſenſible qu'il faut mettre ſur le compte des copiſtes, ou peut-être de ces deux Grammairiens, ſi poſtérieurs aux bons ſiecles. Une inſcription de Tarragonne ſemble donner une treizieme Cohorte à la troiſieme légion; mais, Reinéſius, par une correction ſenſée, fait diſparoître l'abſurdité. Au lieu de *LEG. III. C. XIII*, il prétend qu'on doit lire, *LEG. III. CYREN.*

Quand la légion n'étoit pas complette, elle gardoit toujours le même nombre de Cohortes; mais, le nombre des ſoldats de chaque Cohorte diminuoit à proportion. Catilina, dit Salluſte, n'avoit d'abord que deux mille hommes; il les partagea en deux légions, & compoſa chaque Cohorte à proportion de ce qu'il avoit de ſoldats. Lucullus, devant Tigranocerte, mene contre Tigranes vingt-quatre Cohortes qui ne faiſoient que dix mille hommes, dit Plutarque. Dans cette guerre, la légion étoit de ſix mille hommes, ſelon Appien. Ainſi, la Cohorte devoit être de ſix cens hommes; mais, en cette occaſion, celles de

Lucullus ne contenoient qu'un peu plus de quatre cens hommes.

Siccius, ce Romain ſi célebre par ſa bravoure, dans un tems où tous les Romains étoient braves, qui ne commanda jamais en chef, parce que dans ſon ſiecle, les Plébéiens ne commandoient pas, mais qui fut un de ces ſubalternes qui font la réputation des ſupérieurs, & à qui l'Hiſtoire n'oublie pas toujours de rendre, après leur mort, l'avantage que la faveur, la coûtume, l'intrigue leur ont ôté pendant leur vie; Siccius, dis-je, mena avec lui à la guerre une Cohorte de huit cens hommes; c'étoit l'an de Rome 298, & les légions n'étoient alors que de quatre mille hommes; mais, cette cohorte ne faiſoit pas partie d'une légion; elle étoit hors de rang, compoſée de ſoldats vétérans, attachés à leur chef par un engagement volontaire d'eſtime & de confiance, plus fort que tous les ſermens; & cet exemple ne conclut rien pour le nombre des ſoldats de la Cohorte légionnaire. Deux endroits de Denys d'Halicarnaſſe nous donnent pourtant des Cohortes de cinq cens hommes, l'an de Rome 289, & de ſix cens hommes deux ans après. Or, dans ce tems, la légion n'étant que de quatre mille hommes, la Cohorte ne pouvoit être que de quatre cens hommes. Pour répondre à cette objection, il ſuffit de lire l'Hiſtoire de ces deux années; dans la premiere, le conſul, aſſiégé dans ſon camp, choiſit dans ſes troupes les plus braves gens pour faire une vigoureuſe ſortie, & donne à ſon frere, pour le ſeconder, deux Cohortes de cinq cens hommes. On ſent que ces deux corps n'étoient pas des Cohortes ordinaires, mais qu'elles furent formées, pour le moment, de ce qu'il y avoit de meilleurs ſoldats. Dans le ſecond exemple, les Cohortes de ſix cens hommes n'étoient pas non plus des parties régulieres de légion; c'étoient les troupes qu'on avoit laiſſées pour la garde de Rome, auxquelles on joignoit, ſelon la coûtume, les vieillards & les gens hors de ſervice.

III. Le nom de Cohors étoit propre à l'Infanterie. Dans Cicéron & dans les autres Auteurs, ce mot eſt oppoſé à *equitatus*. Tite-Live n'appelle *Cohors* la cavalerie légionnaire que dans une occaſion, où les cavaliers ayant mis pied à terre, formerent tout-à-coup un bataillon; & il donne à cette Cohorte momentanée l'épithete de *Parmata*, à cauſe des boucliers nommés *Parmæ* que portoient les cavaliers. Le paſſage de Suétone, dans la vie de Claude, ne fait ſur ce point aucune difficulté: *Equeſtres militias ita ordinavit, ut poſt Cohortem alam, poſt alam tribunatum legionis daret.* Ici *equeſtres militias* ſignifie, comme le remarque Caſaubon, non pas le ſervice de la Cavalerie, mais celui des Chevaliers Romains qui n'avoient alors nul rapport avec les cavaliers.

Quant à l'étymologie du mot *Cohorte*, on en donne, à l'ordinaire, pluſieurs mauvaiſes. Quelques-uns le font venir *à cohortan-*

do; Iſidore, *à coartando, id eſt concludendo.* Varron fournit la vraie origine de cette dénomination militaire; mais peut-être ſe trompe-t-il ſur l'étymologie primitive. Il dérive *Cohors* de *coercere*; mais, puiſqu'il reconnoît lui-même ailleurs que la cour d'une métairie s'appelle, chez les Poëtes Grecs, χόρος, n'étoit-il pas plus naturel de faire venir de ce mot, celui de *Cohors*? χόρτος, dit Héſychius, περιβόλος τῆς αὐλῆς; & Euſtathe, qui l'explique pluſieurs fois dans Homère, le rend par περιχώρημα, περίτραγμα, περιοχὴ τῆς αὐλῆς. Delà *Chors, Cohors*, employé dans tous les agriculteurs pour la cour d'une ferme; chez les Italiens corte, & chez nous cour. Les premiers Romains ne connoiſſant que deux arts, l'agriculture & la guerre, ont fait paſſer de l'un à l'autre pluſieurs expreſſions. L'aſſemblage de pluſieurs tentes, ſous leſquelles ſe partageoit, dans un camp, une Cohorte diviſée en manipules, leur parut avoir quelque reſſemblance avec les divers bâtimens qui formoient la cour d'une métairie.

IV. La Cohorte ſubſiſta autant que la légion. Dans l'armée que Conſtantius fit aſſembler en Méſopotamie, l'an de J. C. 361, & dans celle de Julien qui marchoit, deux ans après, contre les Perſes, Ammien Marcellin nomme des Centuries & des Cohortes. On en voit grand nombre dans la Notice, dont quelques-unes ſont légionnaires. Zoſime parlant d'Honorius, enfermé dans Ravenne, dit qu'il lui vint d'Orient ſix corps de troupes, qu'il appelle τάγματα, & qui faiſoient quarante mille hommes; ce ſeroient des légions de plus de ſix mille cinq cens hommes; mais, ſelon la correction de Leunclavius, néceſſaire en cet endroit, il faut lire quatre mille au lieu de quarante mille; c'étoient des Cohortes d'un peu plus de ſix cens cinquante hommes. La milice légionnaire étoit alors tellement altérée qu'on ne la reconnoiſſoit plus; & quand après Juſtinien il n'y eut plus de légions, les Auteurs Latins continuerent de ſe ſervir du mot de Cohorte pour déſigner un corps d'Infanterie de pluſieurs centaines de ſoldats.

Ainſi la Cohorte ſurvécut à la légion même; mais, tous les Sçavans ne conviennent pas qu'elle ſoit née avec la légion. Patricius, Savilius, & Saumaiſe, ſuivis en ce point par Aquino, prétendent que la diviſion par Cohortes ne commença que du tems de Marius, ou même de Jules Céſar. Schélius réfute ce ſentiment, dans ſa diſſertation ſur le camp de Polybe.

En effet, pour ſoûtenir qu'il n'y eut point de Cohortes avant Marius, il faut dire, & Saumaiſe ne fait pas difficulté de le faire, que Tite-Live n'entendoit rien à la milice Romaine, & qu'il a confondu les anciens uſages, ceux-mêmes qui devoient être les plus connus, avec ceux de ſon tems. La premiere fois que cet Hiſtorien parle des Cohortes, c'eſt la ſeconde année après l'expulſion des Rois; il les nomme depuis en cent endroits, & afin qu'on ne diſe pas

qu'il les confond avec les manipules, il les en diſtingue quelquefois expreſſément, comme en cet endroit : *Conſul. . . . quinque Cohortes, additis quinque manipulis, nocte jugum ſuperare jubet.*. Dans le récit de la bataille de Traſimène, il nomme après la légion, la Cohorte ; après celle-ci, le manipule. Salluſte met auſſi des Cohortes dans l'armée de Métellus en Numidie.

Mais, puiſqu'on ſe fonde uniquement ſur le ſilence de Polybe, il eſt bon de montrer que Polybe même reconnoît les Cohortes. En décrivant un combat du premier Scipion, en Eſpagne, contre Indibilis, il nomme la Cohorte ſans équivoque, ſe ſervant du mot Latin κόορτις ; & dans la deſcription d'une bataille du même Scipion, contre Aſdrubal fils de Giſcon, il donne même la définition de la Cohorte ; c'eſt, dit-il, un corps d'infanterie compoſé de trois manipules.

Quelques-uns ont avancé que la Cohorte n'étoit pas une partie ordinaire de la légion, mais que le général formoit la Cohorte lorſqu'il dreſſoit l'ordre de bataille ; & c'eſt, diſent-ils, pour cette raiſon que Polybe n'en parle point dans la diviſion des légions. Mais, outre que ſouvent on trouve les Cohortes, même hors des combats, ce ſentiment eſt détruit par le témoignage ſans replique de Cincius Alimentus.

V. Dans le Bas-empire, le nom de *Cohors* ceſſa d'être en uſage, & celui de *Numeri* étoit le ſeul connu alors pour ſignifier Cohorte. Dans les Novelles, les Cohortes ſont toujours nommées ἀριθμοί. L'hiſtoire Tripartide dit expreſſément : *Romanorum Cohortes nunc Numeri vocantur.* Synéſius, qui vivoit ſous Arcadius, appelle la Cohorte ἀριθμός. On habilla même à la Grecque le mot *Numerus ;* & ſur le dixieme chapitre des Actes des Apôtres, où la Vulgate dit que Corneille étoit *Centurio Cohortis, quæ dicitur Italica ;* ce que le grec exprime ainſi : Ἐκ σπείρας τῆς καλουμένης Ἰταλικῆς ; St. Jean Chryſoſtôme explique le mot σπείρα, comme inconnu de ſon tems, par celui de νούμερος, σπείρα ἐστιν ὃ καλοῦμεν νυνὶ νούμερον. Suidas interprete σπεῖρα, par πλήθη στρατιωτῶν, φάλαγγες, νούμερα. Cédrène & les nouveaux Grecs emploient toujours ce mot pour Cohorte. Dans la Notice, qui eſt du tems de Théodore le Jeune, on voit également *Cohors & Numerus.*

On y voit *præfectura ;* c'étoit plutôt un nouveau nom donné aux Cohortes, qu'un nouveau corps de troupes. Selon Conſtantin Porphyrogénète, on appelloit ainſi, dès le tems d'Arcadius, des portions de légions de mille ou de cinq cens hommes, ſéparées & placées en divers païs. Enfin, la milice étant tout-à-fait altérée & la légion anéantie, la Cohorte perdit & ſon nom & ſa forme. Le mot barbare *drungus*, qu'on voit pour la premiere fois dans Vopiſcus, & enſuite dans Végèce, mais qui n'y eſt employé que pour déſigner des troupes barbares, paſſa dans les armées impériales,

& prit la place de *Cohors*; mais, tout y eſt différent de l'ancienne Cohorte.

VI. Il paroît que, juſqu'à Marius, toutes les Cohortes furent égales, & que la premiere de chaque légion n'étoit diſtinguée des autres, que parce qu'elle étoit dépoſitaire de l'Aigle, l'enſeigne de toute la légion; mais, la Cohorte ayant alors changé de face, on croit voir peu après, la premiere Cohorte devenir plus nombreuſe que les autres. Céſar, dans ſon expédition de la grande Bretagne, voyant ſes gardes avancées, vivement preſſées par les Bretons, envoie au ſecours deux Cohortes, & c'étoient, ajoute-t-il par réflexion, les deux premieres des deux légions. On pourroit dire cependant que cette diſtinction peut bien tomber, non pas ſur le nombre, mais ſur la qualité des ſoldats, & que vraiſemblablement les plus anciens & les plus braves compoſoient la premiere Cohorte. Mais, ce qui feroit croire que cette Cohorte étoit auſſi plus forte en nombre, dès le tems de Céſar, c'eſt ce qu'il raconte de Craſtinus à la bataille de Pharſale. Ce brave Officier, qui mourut alors pour ſon général, & dont ſon général a ſçu rendre la mémoire immortelle, avoit été l'année précédente Primipile, c'eſt-à-dire, premier capitaine, de la dixieme légion, & il ſervoit cette année en qualité de volontaire. Auſſi-tôt que le ſignal fut donné, il s'écrie; *Suivez-moi, camarades, qui avez marché ſous mes ordres.* En même tems il va à l'ennemi, & eſt ſuivi de cent vingt ſoldats de la même centurie. Ce ne pouvoit être que la premiere centurie de la premiere Cohorte de la dixieme légion; & ſi les autres centuries étoient d'un même nombre de ſoldats, il falloit que cette Cohorte fût de plus de ſept cens hommes; or, les légions de Céſar n'étant que de cinq mille hommes, les autres Cohortes n'en pouvoient avoir au plus que cinq cens.

Schélius, qui tire de ce trait hiſtorique la même concluſion, dit qu'à la vérité il ſe peut faire que les premieres centuries fuſſent plus nombreuſes, parce que les volontaires & les ſoldats choiſis y étoient enrôlés. En effet, les cent vingt ſoldats qui ſuivirent Craſtinus, ſont appellés *electi milites* & *voluntarii;* mais, il ajoûte qu'il eſt auſſi fort vraiſemblable, que la premiere Cohorte fut augmentée, parce que l'Aigle, qui avoit été autrefois à la troiſieme ligne, entre les mains des Triaires, ſe trouvant alors à la tête, dans les rangs de la premiere Cohorte, avoit beſoin d'un grand nombre de braves gens pour être défendue.

Quoi qu'il en ſoit, on ne voit pas de preuve bien évidente qu'avant Adrien les premieres Cohortes fuſſent plus conſidérables par leur nombre; mais, ſous ce prince, elles étoient doubles des autres, & portoient le nom de Cohortes milliaires. Hygin, dans ſon campement, fait la légion de cinq mille deux cens quatre-vingts hommes; il la diviſe en dix Cohortes; la premiere eſt de neuf cens ſoi-

xante hommes, & les neuf autres de quatre cens quatre-vingts. Chaque Cohorte contient ſix centuries, & c'eſt à tort que Saumaiſe prétend que, depuis l'inſtitution de la Cohorte milliaire, les autres ne contiennent plus que cinq centuries. Le campement d'Hygin prouve évidemment le contraire; le terrein y eſt meſuré pour ſix centuries dans chacune des Cohortes.

Au 6.e ch. du ſecond livre, Végèce expoſe le nombre des Cohortes de chaque légion & les ſoldats de chaque Cohorte. Selon lui, une légion doit avoir dix Cohortes; la premiere eſt au-deſſus des autres, & par le nombre & par la qualité des ſoldats, qui doivent être tous des gens biens nés & élevés dans les lettres; il demande encore ailleurs qu'ils aient du bien, de la figure & de la valeur. Cette Cohorte eſt en poſſeſſion de l'Aigle; elle porte les images des Empereurs, qui ſont l'objet de la vénération des ſoldats. Elle eſt de onze cens cinq fantaſſins & de cent trente-deux cavaliers cuiraſſés, & s'appelle Cohorte milliaire; c'eſt la tête de toute la légion, & c'eſt par elle qu'on commence à former la premiere ligne, quand on met la légion en bataille. La ſeconde Cohorte & les huit autres, contiennent chacune cinq cens cinq fantaſſins & ſoixante-ſix cavaliers; elles s'appellent Cohortes de cinq cens, *Quingintariæ*. Entre ces neuf Cohortes, il y en a cinq qui doivent être compoſées de ſoldats plus braves & plus vigoureux, parce quelles occupent des poſtes plus importans dans l'ordre de bataille; c'eſt la troiſieme, la cinquieme, la ſixieme, la huitieme & la dixieme; car, la légion ſe rangeant ſur deux lignes, chacune des cinq Cohortes, la troiſieme & la huitieme Cohorte ſe trouvent au centre, l'une de la premiere ligne, l'autre de la ſeconde; la cinquieme & la dixieme Cohorte ferment la gauche des deux lignes, & la ſixieme eſt placée à la tête de la ſeconde ligne, ſous la premiere Cohorte, derriere l'Aigle & les images des Empereurs. Ces dix Cohortes, ajoûte-t-il, font une légion complette de ſix mille cent fantaſſins & de ſept cens vingt-ſix cavaliers; la légion ne doit pas avoir moins de combattans; mais, quelquefois on la fait plus forte, en y faiſant entrer plus d'une Cohorte milliaire.

Voilà ce que Végèce appelle l'ancienne ordonnance de la légion; car, il commence le chapitre ſuivant par ces mots, *Antiquâ ordinatione legionis expoſitâ*. Il n'eſt pas aiſé de fixer cette époque; il paroît même qu'il parle de la légion, telle qu'elle étoit encore diviſée de ſon tems; car, dans tout le détail précédent, il s'exprime par le préſent; mais, ce qu'il y a de certain, c'eſt que cette diviſion ne s'accorde point avec celle que nous donne Hygin, & qu'elle eſt par conſéquent poſtérieure au tems d'Adrien.

VII. Outre les Cohortes des légions, qui ſont celles dont nous avons parlé juſqu'ici, il y en avoit encore, dans les armées, trois autres eſpèces, ſans compter celles qui furent inſtituées par Auguſte,

pour la ſûreté de la ville de Rome, & qu'on appella *Cohortes vigilum* & *Cohortes urbanæ*. Celles-ci n'avoient rien de commun avec le ſervice militaire. Nous allons d'abord toucher légerement ce qui regarde les autres, qui étoient employées à la guerre, & qu'on pourroit, par cette raiſon, confondre avec les Cohortes légionnaires.

1°. La premiere & la plus ancienne eſpèce étoient les Cohortes des alliés. A meſure que les Romains étendoient leur Empire en Italie, ils obligeoient les peuples qui ſe donnoient à eux, ou qu'ils ſoumettoient par les armes, de fournir leur contingent de troupes; & pour l'ordinaire l'infanterie des alliés faiſoit, dans l'armée, un nombre égal à l'infanterie Romaine; mais, la cavalerie y étoit double de celle des Romains. Quand les alliés eurent obtenu le droit de cité, ce qui arriva après la guerre ſociale, ils entrerent dans les légions, & les Romains n'employerent plus pour auxiliaires que des étrangers, c'eſt-à-dire, des ſoldats qui n'étoient pas levés en Italie, tels que des Gaulois, des Germains, des Eſpagnols. Dès la ſeconde guerre Punique, les Scipions, en Eſpagne, avoient pris à leur ſolde des Celtibériens; ce qui fut cauſe de leur perte.

La plupart des Cohortes, dont il eſt parlé dans les Auteurs & dans les inſcriptions, depuis le tems de Sylla, ſont des troupes étrangères. C'eſt pour cela que Velléius Paterculus ajoûte aux Cohortes des légions l'épithète de *legionariæ*, afin de les diſtinguer des auxiliaires; & quand il donne des préfets aux Cohortes, c'eſt toujours à des Cohortes étrangères; celles des légions étoient alors commandées par des tribuns, & non par des Préfets.

Céſar nomme les fantaſſins auxiliaires *Cohortes alariæ*, & les oppoſe à *Cohortes legionariæ*. Tacite & Suétone déſignent ordinairement par le nom de Cohortes les troupes auxiliaires, *auxilia ſociorum*, *ſociæ Cohortes*, *Cohortes ſociorum*. Telles ſont les trente-quatre Cohortes qui accompagnent les légions de Vitellius à ſon entrée dans Rome; les ſoixante-dix Cohortes, que Velléius Paterculus donne à Tibère en Pannonie, par-deſſus dix légions, & qu'il diſtingue des vétérans & des volontaires. Les ſix Cohortes, qu'il ajoûte aux trois légions de Varus, étoient des auxiliaires; on en peut dire autant des dix Cohortes que Suétone compte hors des légions, dans l'armée de Veſpaſien en Judée.

Hygin, dans ſa Caſtramétation, entend par le mot *Cohortes*, quand il eſt ſeul, les troupes légionnaires; lorſqu'il veut parler des auxiliaires, il ajoûte l'épithète de *equitatæ* ou *peditatæ*. Ces corps de ſoldats étrangers étoient donc de deux eſpeces, ou tout entiers d'infanterie, & c'eſt ce qu'il appelle *Cohortes peditatæ*, ou mêlés de cavalérie, c'eſt ce qu'il nomme *Cohortes equitatæ*. Celles-ci étoient de mille hommes, *milliariæ*, ou de cinq cens *quingenariæ*. Dans les premieres, il y avoit ſept cens

ſoixante fantaſſins, & deux cens quarante cavaliers; dans les autres, trois cens quatre-vingts hommes de pied, & cent vingt chevaux; ce qui donne à peu près un cavalier pour trois fantaſſins. La proportion eût été exacte à ſept cens cinquante fantaſſins & deux cens cinquante cavaliers; mais, on vouloit éviter le nombre impair des centuries & des décuries; & c'eſt une attention qu'on trouvera par-tout dans la milice Grecque & Romaine pour la commodité des diviſions.

Ce mêlange des cavaliers & des fantaſſins, dans les Cohortes étrangères, ſe voit dès le tems des premiers Empereurs. Sous le troiſieme conſulat de Néron, on donne à Corbulon une légion; on y joint des cavaliers auxiliaires, & l'infanterie de pluſieurs Cohortes; *Adjecta ex Germania legio cum equitibus alariis & peditatu Cohortium*, dit Tacite; ces Cohortes ſont diſtinguées des légions. Au tems de la mort de Vitellius, les Cohortes des Bataves & des Caninéfates demandent que leur cavalerie ſoit augmentée. Veſpaſien entrant en Judée, avoit, dit Joſephe, trois légions & vingt-trois cohortes, dont dix étoient de mille hommes de pied; c'étoit de celles qu'Hygin appelle *peditatæ;* les treize autres étoient de ſix cens fantaſſins & de cent vingt cavaliers; ce ſont celles qu'Hygin nomme *equitatæ*. Pline le Jeune les nomme *equeſtres;* il demande à Trajan le droit de cité Romaine pour la fille de P. Accius Aquila, centurion de la ſixieme Cohorte équeſtre. Cet Accius étoit étranger, puiſque ſa fille n'avoit pas à Rome le droit de bourgeoiſie; de plus, il étoit centurion dans une Cohorte équeſtre; elle n'étoit donc pas toute de cavalerie. Le centurion étoit un commandant d'infanterie; ce ne peut donc être qu'une Cohorte étrangere, mêlée de fantaſſins & de cavaliers.

Ces Cohortes étrangeres étoient quelquefois attachées en particulier à une légion en qualité d'auxiliaires. Tacite parle de huit Cohortes de Bataves auxiliaires de la quatorzieme légion. Elles portoient des noms de nombre, premiere, ſeconde, troiſieme, ſelon l'ordre de leur création; on diſtinguoit ainſi celles qui étoient de même eſpèce, & tirées des mêmes peuples; on trouve, *ſeptima Cohors Luſitanorum & nationum Getulicarum; octava Breucorum, duodecima Alpinorum*. Elles paroiſſent ſouvent dans les monumens.

La belle inſcription de Salone, qui porte en tête le nom & les titres de Domitien, & vers la fin les Conſuls de l'année de Rome 846, donne le droit de cité Romaine & de mariage aux fantaſſins & aux cavaliers, qui ont ſervi vingt-cinq ans dans deux Cohortes, qui y ſont nommées.

Cette inſcription nous apprend encore que dans les Cohortes des volontaires citoyens Romains, on admettoit auſſi des étrangers. Il eſt parlé dans cette inſcription & dans la Notice, de la troiſieme Cohorte des habitans des Alpes; la premiere eſt nommée dans deux autres inſcriptions de Gruter,

& la douzieme dans la loi premiere, au code *de reſtitutionibus militum.*

Quelquefois on donnoit à ces Cohortes le nom des nations qui les compoſoient, *Cohors Macedonica*, *Cohors Ligurum*, *Cohors Aquitanorum equitata*, *primia milliaria Dalmatorum.* Elles portent quelquefois le nom des Empereurs, qui les ont formées, & même deux noms d'Empereurs, apparemment le nom du premier qui les avoit créées, & le nom de l'Empereur régnant, ou de celui qui les avoit augmentées ou honorées de quelque privilege. On voit qu'elles prenoient des épithetes honorables, comme les légions. On ajoûte quelquefois à leur nom celui des païs où elles ſont cantonnées. Il y en avoit qui étoient mêlées de pluſieurs nations: *Cohors Aſturum*, *Callæcorum*, & *Mauretanorum tingitanorum.* Elles prenoient auſſi le nom de leurs armes; nous voyons un Cn. Munatius, citoyen Romain, qualifié *Præfectus Coh. III. Sagittariorum*; c'étoient des étrangers, puiſque leur commandant eſt nommé *Præfectus*, & que d'ailleurs les Sagittaires, ainſi que les autres troupes légeres, n'étoient plus pris d'entre les Romains ſous les Empereurs du tems deſquels eſt cette inſcription, où Cn. Munatius eſt appellé *Procurator Auguſti.*

La Notice de l'Empire nous donne de toutes ces eſpèces de Cohortes, nommées tantôt *Cohortes*, tantôt *Numeri*, tantôt *Auxilia.* La plupart ſont des troupes étrangeres, & leurs noms même en ſont une preuve; leurs commandans ſont appellés *Tribuni*, *Præfecti*, *Præpoſiti.* Mais, dans ce ſiecle demi-barbare, c'eſt-à-dire, ſous Théodoſe le Jeune, il eſt à croire que les troupes mêmes déſignées ſous le nom de légions, n'étoient guere que des Cohortes qui avoient conſervé le nom, ſans avoir ni la forme ni le nombre des légions anciennes.

2.° La ſeconde eſpèce de Cohortes que nous diſtinguons de la légion, ce ſont celles qui en étoient ſéparées, & qui étoient pourtant compoſées de citoyens Romains. On lit ſouvent dans les Auteurs, *decem*, *viginti*, *triginta*, *quadraginta Cohortes*; pourquoi ne pas dire *legio*, *duæ*, *tres*, *quatuor legiones?* ſur quoi il eſt à obſerver qu'il étoit indifférent de nommer la légion, ou le nombre des Cohortes dont elle étoit formée. Hirtius Panſa, racontant la révolte des ſoldats contre Caſſius Longinus, en Eſpagne, nomme trente Cohortes ce qu'il vient de nommer trois légions. Oroſe appelle trois légions les trente Cohortes que Céſar dit que Domitius avoit à Corſinium. Tacite dit que Germanicus donna quatre légions à Cécina, ſon lieutenant; & plus bas il dit que Cécina marchoit à la tête de quarante Cohortes. Ces Cohortes ſont légionnaires.

De plus, les Cohortes nommées dans les Auteurs ſont quelquefois des détachemens des légions, ils en avertiſſent ſouvent; mais, quand ils ne le font pas, il eſt aſſez difficile de deviner ſi ce

ſont des Cohortes légionnaires. Par exemple, les dix-huit Cohortes que Tacite donne à Luceius Albinus, en Mauritanie, du tems de Vitellius, étoient-elles des Cohortes étrangeres? étoient-ce des Cohortes de citoyens Romains qui faiſoient des corps ſéparés? c'eſt ce qu'on ne peut décider.

Mais, voici des Cohortes Romaines vraiment ſéparées des légions; 1.° Les nouvelles levées reſtoient quelquefois un certain tems en forme de Cohortes ſéparées, juſqu'à ce qu'elles ſerviſſent à former ou à recruter une légion. On lit dans pluſieurs Inſcriptions, *Cohors nova Tyronum.* 2.° Il y avoit des Cohortes Romaines, qui demeuroient toujours ſéparées des légions; telles ſont dans les Inſcriptions, *Cohors militum Italicorum voluntariorum quæ eſt in Syria; Cohors prima civium Romanorum ingenuorum; Cohors prima equitata civium Romanorum in Germania inferiore;* où l'on voit qu'il y en avoit qui étoient mêlées de cavalerie, comme les auxiliaires, *prima voluptaria Campanorum in Pannonia inferiore.* Obſervons, en paſſant, qu'elles portoient quelquefois des noms ſinguliers, & comme des ſobriquets militaires, *Voluptaria*, apparemment parce que la ville de Capoue & la Campanie, d'où cette Cohorte avoit été tirée, étoient de tout tems un païs de délices & même de débauche. C'eſt ainſi qu'entre les Cohortes de la Notice nous voyons *petulantes*, dont il eſt parlé dans Ammien Marcellin; & entre les corps de cavalerie, *ala veterana raſa Gallorum Rhinocoruræ.* On voit dans Gruter, grand nombre de Cohortes de volontaires; la trente-deuxième y eſt nommée ſur trois monumens. C'eſt que ces Cohortes n'étoient pas en corps de légion; on les diſtinguoit par les noms de nombre; & il eſt remarquable que la charge de Tribun de ces Cohortes, étoit auſſi honorable que celle de Tribun d'une légion; les monumens en ſont foi.

Tacite parle d'une dixhuitième Cohorte, que Valens, lieutenant de Vitellius, laiſſa à Lyon, où elle étoit ordinairement en quartier d'hiver, & d'une dix-ſeptième qu'Othon fit venir d'Oſtie à Rome pour l'oppoſer à Vitellius. C'étoient, ſelon les apparences, deux de ces Cohortes dont nous parlons, qui formoient des corps diſtingués des légions, ſoit pour être employées dans les endroits où il n'étoit pas beſoin d'une légion entière, ſoit pour ſervir, dans l'occaſion, de renfort ou de recrue.

3.° La troiſième & dernière eſpèce de Cohortes militaires, qui étoient hors des légions, eſt ce qu'on appelloit, dans les armées, *Cohors prætoria.* Feſtus, ou plutôt Paul Diacre, en attribue l'origine à Scipion l'Africain. » Ce » fut, dit-il, le premier qui for- » ma un corps des plus braves de » ſon armée, pour combattre » auprès de ſa perſonne; il les » diſpenſa de tout autre ſervice, » & leur aſſigna une paye & de- » mie. « Nous voyons pourtant de ces Cohortes dans les armées long-tems avant Scipion. Tite-Li

ve dit que le Dictateur A. Poſtumius, onze ans après l'expulſion des Rois, dans la célebre bataille du lac Régille, ſe fit eſcorter par une Cohorte choiſie, qu'il appelle *Cohors dictatoris ;* mais, ce fait eſt ſingulier, & depuis ce tems, il n'eſt plus fait mention de ces ſortes de Cohortes. Polybe même ne parle pas de cette inſtitution de Scipion, mais ſeulement des troupes choiſies entre les alliés, qu'il nomme extraordinaires, & dont il dit que les Conſuls faiſoient uſage ; ce qui porte Juſte-Lipſe à croire que Scipion, dont parle Paul Diacre, eſt Scipion Émilien. En effet, Appien rapporte que, dans la guerre de Numance, ce Général amena de Rome avec lui une troupe de cinq cens volontaires, compoſée de ſes cliens & de gens attachés à ſa perſonne, dont il forma une Cohorte qu'il appella la Cohorte des amis ; depuis ce tems, la choſe paſſa en coûtume. On voit même que le Général avoit auſſi quelquefois une garde de cavaliers. Salluſte dit de Marius que, pour former ſa garde de cavalerie, il avoit eu plus d'égard à la bravoure qu'aux liaiſons d'amitié.

Ces Cohortes ſe multiplierent dans la ſuite ; & il ſemble qu'un ſeul Général en avoit pluſieurs. Plutarque raconte qu'Octavie, qui ne ſçavoit ſe venger des infidélités d'Antoine, que par des complaiſances & des bienfaits, lui amena à Athènes deux mille ſoldats diviſés en Cohortes Prétoriennes. Cet uſage n'étoit pourtant pas général & ſans excepion ; Céſar ne parle nulle part de ſa Cohorte, & fait même connoître qu'il n'en avoit pas en Gaule, quand il dit à ſes ſoldats effrayés à l'approche des Germains, qu'il marcheroit à l'ennemi ſeul avec ſa dixième légion, & qu'elle lui tiendroit lieu de Cohorte Prétorienne. Salluſte en donne une à Petreius dans le combat contre Catilina ; c'eſt ſur ce modele qu'Auguſte inſtitua ſa garde Prétorienne de neuf Cohortes.

VIII. Finiſſons par un article moins important à la vérité, mais qui mérite pourtant d'être éclairci. En huit endroits de la Notice d'Orient, il eſt parlé d'une diviſion de la Cohorte qu'on ne trouve point ailleurs. C'eſt *pedatura ſuperior* & *pedaturâ inferior*. Dans l'énumération des troupes, ſous la diſpoſition du duc de Scythie, on lit deux fois : *Cohors quinta, pedatura inferior*, pour la ſeconde légion dite *Herculia ;* & enſuite pour la légion dite *prima Jovia*, on lit *Cohors quinta, pedatura ſuperior*, & *Cohors quinta, pedatura inferior*. La même diſtinction eſt répétée dans la ſection ſuivante, où il eſt queſtion des troupes qui ſont ſous la diſpoſition du duc de Mœſie ; la première légion Italique, & la onzième légion dite *Claudia*, ont chacune une cinquième Cohorte partagée en deux, & dont les deux parties ſon énoncées ſéparément par les mots de *pedatura ſuperior* & *pedatura inferior*. Il faut d'abord obſerver que, dans le premier endroit où les mots *pedatura inferior* ſont deux fois appliqués à la cinquième

Cohorte de la légion *Herculia*, il y a grande apparence qu'il y a faute de copiſte, & qu'il faut là, comme on le voit enſuite pour les trois autres légions, d'abord *pedatura ſuperior*, & enſuite *pedatura inferior*. Venons à l'explication de ces termes obſcurs.

Pancirolle, qui nous a donné ſur la Notice de l'Empire un commentaire ſçavant & étendu, apporte une fort mauvaiſe raiſon de cette dénomination. Les échalas des vignes s'appellent *pedamentum*, & Columelle nomme *pedatio* le ſoin de planter des échalas pour ſoûtenir les vignes. Ici, ſelon Pancirolle, *pedatura* eſt la paliſſade plantée ſur la frontière & ſur la rive du Danube où ces Cohortes étoient cantonnées.

On ſent aſſez l'abſurdité d'une telle explication. M. le Beau, dont j'ai extrait cet article tout entier, en donne une autre, qui paroît avoir tous les caractères de la vérité. Il remarque; 1.° Que le mot *pedatura* eſt un terme de caſtramétation & d'arpentage, dont Hygin & Frontin ſe ſervent pour exprimer la meſure par pieds, le toiſé du terrein; 2.° Que ces diviſions ne paroiſſent jamais que dans la cinquième Cohorte d'une légion; voici l'idée que ces deux réflexions lui ont fait naître. Ces mots *pedatura ſuperior*, *pedatura inferior*, furent appliqués aux cinquièmes Cohortes des légions, par rapport à la place qu'elles occupoient dans un camp, quand la légion ſe trouvoit réunie. Le camp d'une légion ſe diviſoit en deux parties égales; ſi toutes les Cohortes euſſent été d'un même nombre de ſoldats, il y auroit eu cinq Cohortes dans chaque moitié du camp; mais, comme la première Cohorte étoit de mille hommes, & que les autres n'étoient que de cinq cens, afin que les deux parties du camp conſervaſſent leur égalité, la cinquième Cohorte ſe partageoit en deux, moitié dans la partie antérieure, *pedatura ſuperior*, moitié dans la poſtérieure, *pedatura inferior*; enſorte que la première partie du camp contenoit quatre Cohortes & demie, & la ſeconde cinq Cohortes & demie; ce qui rendoit le nombre des trente égal dans les deux parties. Cette diviſion, qui n'avoit pas lieu dans les Cohortes, diſtinguoit la cinquième en deux portions, qui gardoient leur dénomination même hors du campement.

IX. Quant aux Cohortes inſtituées par Auguſte ſous le nom de *Cohortes vigilum* & *Cohortes urbanæ*, elles étoient deſtinées, comme nous l'avons obſervé, à veiller à la ſûreté de la ville de Rome.

Les Cohortes, dites *Vigilum*, ſervoient dans les incendies. Il y en avoit ſept, une pour deux régions de la ville; chacune avoit à ſa tête un Tribun, & toutes étoient commandées par un officier appellé le Préfet des *vigilum*; elles étoient diſtribuées en quatorze corps-de-gardes. Il y a des Auteurs qui font monter le nombre de ces Cohortes juſqu'à trente-une; mais, il y a lieu de croire qu'ils ſe trompent, & qu'ils prennent pour

des Cohortes ce qui n'en étoit que des diviſions. Ces Cohortes n'étoient point cenſées troupes; elles étoient preſqu'entièrement d'affranchis, qu'on appelloit par dériſion *Sparteoli*.

Les Cohortes, dites *urbanæ*, étoient au nombre de quatre, & comprenoient chacune quinze cens hommes. Auguſte les inſtitua pour la défenſe de la ville; elles avoient des caſernes. On les nommoit encore *milites urbanitiani*, troupes de ville. Elles étoient commandées par le Préteur appellé *Tutelaris*; ce qui leur fit donner auſſi quelquefois le nom de Cohortes Prétoriennes.

COI, Κῶι, les habitans de l'iſle de Cos. *Voyez* Cos.

COIN, *Cuneus*. *Voyez* Roſtral [l'Ordre].

COLAIA, *Colaia*, Κωλαία, (*a*) fils de Maſia, fut pere de Phadaia.

COLABRISME, *Colabriſmum*, danſe des Grecs, qu'ils avoient priſe des Thraces. C'eſt tout ce qu'on en ſçait.

COLACES, *Colaces*, (*b*) nom commun à deux familles très-anciennes de Salamine, qui ſe répandirent enſuite par toute l'iſle de Chypre. Ces deux familles avoient des emplois qui leur étoient affectés. La première, des Gergines, chargée de veiller ſur le peuple, ſe diſperſoit dans tous les lieux publics, dans les places, dans les boutiques, prêtoit l'oreille à tout, & chaque jour faiſoit ſon rapport aux Anactes de ce qu'elle avoit remarqué. La ſeconde, des Promalanges, examinoit la vérité des dénonciations faites par les Gergines.

Ces deux familles étoient conſidérées par les rois de Chypre à cauſe de leur utilité. Comme par leur emploi, elles étoient obligées de faire ce que font ſans néceſſité ceux qui flattent les Grands, les Grecs ſe ſervirent du nom de κολάξ pour dire un flatteur; ce qui a pu décrier une fonction qui n'étoit pas mépriſable, ſi elle étoit exercée fidelement, & qui depuis fut regardée comme honorable dans l'empire Romain. Ceux, qui en étoient revêtus, ſe nommoient Agens.

Athénée, de qui l'on a pris ce qu'on dit ici, navoit fait que copier Cléarque de Soli, qui ajoûte enſuite qu'il y avoit auſſi dans la même iſle de Chypre, des femmes nommées Colacides, qui ſervoient les Anaſſes, c'eſt-à-dire, les femmes des Anactes; que quelques-unes d'entr'elles, s'étant fait conduire dans le continent de l'Aſie, s'attacherent aux femmes d'Artabaze & de Mentor, qu'elles portoient dans leurs chars ſur leurs épaules, d'où vient qu'on les appella Climacides, & que celles de ſon tems qui faiſoient ce métier, étant décriées dans l'iſle, allerent en Macédoine, où elles accoûtumerent les Princeſſes & les Dames à mener une vie molle, & s'attirerent enfin le mépris de tout le monde.

COLACRETES, *Colacretæ*,

(*a*) Eſd. L. II. c. 11. v. 7.

(*b*) Athen. p. 255, 256.

Κωλακρέται, ou Κωλαγρέται, (a) étoient des Questeurs, ou Trésoriers des deniers publics. Κολακρέται, dit Hésychius, ἀργυρικοὶ ταμίαι. L'ancien Scholiaste d'Aristophane dit : » On appelle Colacrete, celui qui garde les deniers de la ville, & est trésorier des épices des Juges, & des dépenses qui se font pour le culte des Dieux. « Il dit à peu près la même chose sur le vers 1540 de la comédie des oiseaux, & ajoûte que les Colacretes fournissoient sur les fonds de la marine, au voyage & aux autres dépenses des Théores, qu'on envoyoit à Delphes. Timée dans son Lexique, intitulé : περὶ τῶν παρὰ πλάτωνι λέξεων, sur le mot Κωλαγρέται, qui est le même que Κωλακρέται, s'explique comme le Scholiaste, en disant que les les Colacretes sont les trésoriers des épices des Juges, & des dépenses pour le culte des dieux.

Les colonies Grecques porterent en Asie le nom & le titre de Colacretes, qui sont appellés Colécrates sur le marbre de Cyzique. Et peut-être cette leçon qu'on lit distinctement sur le monument, est-elle préférable à celle du Scholiaste & des Lexiques. L'inscription nous apprend que les Colécrates de Cyzique étoient au nombre de dix, & même de treize, en y comprenant les trois derniers qui étoient du corps des *Phileteres*.

Les Colécrates de Cyzique devoient avoir une liaison particulière avec les officiers du Gymnase, puisque le monument porte la date de tel Gymnasiarque. Les Colécrates étoient les trésoriers des dépenses qui se faisoient pour le culte des Dieux. Les jeux sacrés, dans les villes Grecques, & les exercices qui préparoient à la célébration de ces jeux, étoient censés appartenir au culte religieux. Les Athletes mêmes faisoient des vœux aux dieux, & leur offroient des sacrifices.

COLAPIS, *Colapis*, (b) riviere de la Pannonie. Pline la décrit ainsi : » Entre les rivières, le Colapis mérite de n'être pas oublié ; il entre dans la Save auprès de Siscia, & se partageant en deux bras, forme une » isle qui est appellée Ségestique. « Dion Cassius appelle cette même rivière Colops, & dit que d'abord elle passoit auprès de la ville, & que Tibère, ayant fait creuser des fossés, lui fit faire le tour de la ville en forme d'isle ; après quoi ses eaux rentrerent dans leur premier lit. Strabon, qui parle aussi de cette rivière, appelle l'isle Σεγεστικὴ ; mais, Dion Cassius dit Σεγετικὴ sans c. Lazius dit que les Esclavons l'appellent aujourd'hui Culpa.

COLAX, *Colax*, (c) l'un des fils de Jupiter. Ce dieu l'avoit eu d'Ora.

COLAX, *Colax*, (d) nom

(a) Recueil d'Antiq. par M. le Comte de Cayl. Tom. II. pag. 232. & *suiv.*

(b) Plin. T. I. p. 180. Dio. Cass. pag. 414. Strab. p. 314.

(c) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. T. III. p. 280, 281.

(d) Terent. T. I. p. 260.

d'une des pièces de Ménandre. Dans cette piece il y avoit un paraſite de ce nom. C'eſt un mot Grec qui veut dire un flatteur; & c'eſt pour cela que les Anciens appelloient ainſi les paraſites.

COLCAS, *Colcas*, (*a*) Prince qui regnoit ſur vingt-huit villes de l'Eſpagne ultérieure, vers l'an 206 avant Jeſus-Chriſt. Il devoit fournir cette année aux Romains, de l'infanterie & de la cavalerie qu'il avoit promis de lever pendant l'hiver. Quelques années après, il ſe révolta contre les Romains, & entraîna dans ſa révolte les habitans de dix-ſept villes.

COLCHATARIENS, (*b*) *Colchatarii*, peuples d'Aſie, dont parle Juſtin, à l'occaſion d'Artabane, qui leur fit la guerre. Les éditions modernes, comme celle de Gronovius, adoptent la correction de Bongars qui lit Thogariens au lieu de Colchatariens. Cependant, Ortélius croit ce peuple différent des Cochariens de Ptolémée, ou de Denys le Périégete; & des Cochares d'Aviénus, qui étoient, dit-il, trop éloignés.

COLCHIDE, *Cholchis*, (*c*) Κολχίς, contrée maritime d'Aſie. Ses bornes ont varié ſuivant les tems. Lorſque Ptolémée écrivoit, elle étoit bornée au Septentrion par la Sarmatie Aſiatique, au couchant par le Pont-Euxin, depuis l'embouchure du fleuve Corax juſqu'au golfe ſitué près du fleuve du Phaſe, au midi par l'Arménie majeure, & à l'orient par l'Ibérie. Strabon étend la Colchide bien au de-là du Phaſe, puiſqu'il la fait commencer auprès de Trapéſunte. Diodore de Sicile l'y fait commencer de même. Il y a auſſi des Géographes, qui du côté du nord, étendent la Colchide beaucoup plus que ne fait Ptolémée. Ce dernier convient cependant avec Strabon, au ſujet des limites qu'ils marquent tous deux de ce côté-là.

I. M. Fréret, après avoir établi, dans ſes obſervations ſur la Cyropédie de Xénophon, que les noms d'Inde & d'Éthiopie étoient quelquefois ſynonymes chez les Anciens, prétend que l'on donnoit le nom d'Éthiopie à la Colchide. Bochart rapporte deux exemples de cet uſage. Le premier eſt tiré de Saint Jérôme, qui dit que Saint Matthias a prêché: *In altera Ethiopia, ubi eſt irruptio Abſari & Hyſſi portus.* Le fleuve Abſarus & le port d'Hyſſus ſont auprès du Phaſe dans la Lazique, province de la Colchide. Le ſecond exemple eſt tiré de Sophronius; il dit dans la vie de St. André, que vers l'embouchure du fleuve Abſarus & ſur les bords du Phaſe, habitent les Éthiopiens. Ces deux Écrivains, il eſt vrai,

(*a*) Tit. Liv. L. XXVIII. c. 13. L. XXXIII. c. 21.

(*b*) Juſt. L. XLII. c. 2.

(*c*) Ptolem. L. V. c. 10. Strab. p. 497. *& ſeq.* Pomp. Mel. p. 88. Plin. Tom. I. pag. 175, 179, 304, 308. Herod. L. I. c. 104. L. II. c. 104, 105. L. III. c. 97. L. IV. c. 40. L. VII. c. 79. Diod. Sicul. p. 412. Xenoph. p. 2, 56, 340. *& ſeq.* Juſt. L. XXXII. c. 3. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. IV. pag. 595. *& ſuiv.* T. VII. pag. 141. *& ſuiv.* T. VIII. p. 360, 361. T. XII. pag. 122. *& ſuiv.*

ne ſont pas d'un tems bien reculé; mais, outre qu'ils paroiſſent avoir ſuivi des mémoires plus anciens qu'eux, il eſt conſtant que longtems avant eux, des peuples Éthiopiens, c'eſt-à-dire, noirs ou extrêmement baſanés, ont habité ce païs.

L'Auteur des Argonautiques attribuées à Orphée, ſoit Onomacrite ou un Écrivain plus récent, place au fond du Pont-Euxin, au nord des Maſſynégires & des Mariandyniens, & au midi du Phaſe, une nation de noirs ou de maures. Pindare en parlant des Colques, les nomme κελαινῶπες, *aux viſages bruns*; ſur quoi le Scholiaſte obſerve que ces peuples, étant originaires d'Égypte, ſont μελανόπρωρες, *noirs de viſage*. Hérodote aſſure que les peuples de Colchos étoient une colonie Égyptienne, qu'ils obſervoient la circonciſion, avoient les cheveux friſés, le teint baſané & olivâtre, la même phyſionomie, la même manière de cultiver & de façonner le lin, obſervoient tous les mêmes uſages, & ce qui eſt déciſif, parloient la même langue que les Égyptiens.

Hérodote, ſurpris de cette reſſemblance, avoit examiné la choſe avec ſoin, & s'étoit informé aux Colques & aux Égyptiens, du tems où cette colonie Égyptienne s'étoit établie à Colchos; mais, il n'avoit pu l'apprendre. Les Égyptiens ſoupçonnoient que c'étoit une partie des troupes de Séſoſtris, que ce Prince avoit laiſſée en cet endroit pour défendre ſon empire contre les invaſions des peuples ſeptentrionaux; car, ils ne trouvoient aucune mention de cette colonie dans leurs Hiſtoires.

Ce ſentiment a été embraſſé par tous les Écrivains qui ſont venus après Hérodote; & quelques-uns, ajoûtant de nouvelles conjectures à celles des prêtres Égyptiens, aſſurent, comme Apollonius de Rhode & ſon Scholiaſte, qui cite Dicéarque & Théopompe, que Séſoſtris bâtit la ville d'Æa ſur le confluent du Phaſe & de l'Hippus, aujourd'hui Skéniſcari, fleuve cheval; à trois cens ſtades de la mer.

Valérius Flaccus va encore plus loin; car, il aſſure que Séſoſtris, vaincu par les Getes, laiſſa une partie de ſes troupes dans la Colchide pour aſſurer ſa retraite.

M. Fréret conclud de ces obſervations, que l'on aura pu donner auſſi à la Colchide le nom d'Inde, ſynonyme de celui d'Éthiopie, & que c'eſt dans ce ſens qu'il faut entendre ce païs des Indes dont parle Xénophon, quand il dit que le roi d'Aſſyrie, voulant faire la guerre aux Medes, ſollicita les rois de Lydie, de Phrygie, de Paphlagonie & celui des Indes, à joindre leurs armes aux ſiennes.

II. Ceux d'entre les dix mille Grecs, qui étoient allés au ſecours de Cyrus, paſſerent, à leur retour, dans la Colchide, dont les habitans s'aſſemblerent pour s'oppoſer à eux, de ſorte que les Grecs furent obligés d'en venir à une bataille où ils remporterent la victoire. Ils ſe ſaiſirent enſuite d'une hauteur où ils étoient à l'abri de

toute insulte, & d'où ils alloient piller les terres de leurs ennemis; ce qui fournissoit amplement à tous leurs besoins. Ils trouverent entr'autres choses un grand nombre de ruches d'où ils rapporterent une quantité prodigieuse de gâteaux de cire & de miel. Mais, ils éprouverent un accident extraordinaire pour avoir voulu en user. Tous ceux qui en avalerent perdirent connoissance, & tomberent comme morts; & la douceur, que ce miel répandoit d'abord sur les lèvres & sur la langue, ayant servi de piege à un grand nombre d'entr'eux, la terre se trouva couverte d'hommes étendus, comme à la fin d'une bataille sanglante. Le reste de l'armée passa un jour entier à s'étonner d'un pareil accident, & à regretter ceux qu'ils croyoient avoir perdus. Mais, dès le lendemain à pareille heure, tous ces malades se réveillerent, & se relevant les uns après les autres, cette seconde journée ne parut être pour eux que le lendemain d'une forte purgation. Dès qu'ils furent parfaitement rétablis, on se remit en marche, & l'on arriva dans trois jours à Trapésunte, ville de la dépendance de la Colchide.

Les peuples de la Colchide avoient changé de nom avant le regne de Justinien. On les appelloit Lazes; ils avoient des Rois alliés des empereurs de Constantinople, de qui ils recevoient comme une investiture à chaque mutation. Leur païs étant désert au midi de l'embouchure du Phase; Justinien, Prince plus capable d'entreprendre de grandes choses que de les soûtenir, y fit bâtir une ville, à laquelle on donna le nom de Pétra, à cause de la qualité du terrein, tout rempli de pierres, de montagnes de difficile accès & de roches. Les Lazes qui avoient vu sans jalousie les Grecs occuper une partie de leur païs, qu'ils avoient eux-mêmes abandonné, supporterent impatiemment l'usage qu'on en fit pour les opprimer, & troubler leur commerce par de nouvelles exactions. Gubazes qui regnoit sur eux, voulut s'en venger, & sans penser au besoin qu'il avoit des Grecs, qui fournissoient à ses sujets une partie des choses nécessaires à la vie, il fit un traité d'alliance avec Chosroès, roi de Perse, à qui il facilita la prise de Pétra. Tout cela fut suivi d'événemens qu'il seroit trop long de rapporter.

III. Lycophron donne à la Colchide le nom de Ligystique, ou Ligustique. Étienne de Byzance lit Libystine, & appelle Libystiniens, des peuples dont le païs touchoit à la Colchide.

Ptolémée décrit ainsi les côtes de la Colchide, à commencer du côté du nord, Dioscurias ou Sébastopolis, l'embouchure de l'Hippus, Néapolis, l'embouchure du Cyanée, Tyganéum, Thiapolis ou Æapolis, l'embouchure du Caristus, celle du Phase, & la ville de ce nom. Le même Auteur met aussi les Lazes sur les bords de la mer, & au-dessus d'eux, les Manrales; ce qui prouve que du tems de ce Géographe, les Lazes n'étoient qu'un peuple particulier

de la Colchide, & que ce n'a été que dans la ſuite qu'on aura donné ce nom aux Colques en général.

Les villes ou bourgs, ſitués dans l'intérieur du païs, étoient Méchleſſe, Madia, Sarace, Surium & Zadris.

On croit que ce païs reçut la foi & les lumières de l'Évangile à peu près dans le même tems que l'Ibérie, province voiſine, en fut éclairée. Cependant, on ne trouve point qu'il ſoit fait aucune mention de ſes Évêques avant Théodore, nommé au ſixième Concile général. Il eſt fait auſſi mention de Jean, évêque de Pétra, dans la province des Laziens.

La Colchide s'appelle aujourd'hui Mengrelie, nom qui pourroit bien venir de celui des peuples Manrales, dont nous avons parlé ci-deſſus.

L'on ſçait combien ce païs eſt célebre dans l'hiſtoire des Argonautes. *Voyez* Argonautes.

COLCHIDE, *Colchis*, (*a*) Κολχίς, ville de la grande Arménie, dont il eſt fait mention dans Ptolémée.

COLÉCRATES. *Voyez* Colacretes.

COLÉE, *Colæum*, lieu du Péloponnèſe, près de Mégalopolis. Il en eſt fait mention dans Polybe.

COLENDA, *Colenda*, (*b*) Κολενδα, ville d'Eſpagne. Titus Didius la prit après un ſiege de ſept mois, au rapport d'Appien.

COLÉNUS, *Colænus*, (*c*) Κολαινὸς, avoit été un des Rois de l'Attique, ſelon les Myrrhinuſiens. Il eſt parlé de ce Prince à l'article de Colonides. *Voyez* Colonides.

COLIADES, *Coliades*, (*d*) ſortes de myſtères, ou de ſacrifices ſecrets, dont parle Lucien, & dont il ne donne pas une idée bien avantageuſe.

COLIAS, *Colias*, Κωλίας, (*e*) nom d'un promontoire de Grece, dans l'Attique. Il étoit ſitué à environ vingt ſtades du port de Phalère, ſur le golfe Saronique.

Ce promontoire fut témoin d'une ſcène ſanglante du tems de Solon. Les Athéniens étoient alors en guerre au ſujet de l'iſle de Salamine. Solon, élu général, vint à Colias, où toutes les dames Athéniennes étoient aſſemblées pour faire le ſacrifice annuel à Cérès. Dès qu'il y fut arrivé, il envoya à Salamine un homme, en qui il ſe fioit entièrement, qui fit ſemblant d'être un transfuge, & dit à ceux de Mégare, qui tenoient alors cette iſle, que, s'ils vouloient prendre les principales femmes des Athéniens, ils n'avoient qu'à venir promptement avec lui au promontoire de Colias. Les Mégaréens le crurent, & envoyerent ſur l'heure même des ſoldats. Solon, qui étoit aux aguets ſur la pointe du promontoire, n'eut pas plutôt vu ſortir leur vaiſſeau du port de Salamine,

(*a*) Ptolem. L. V. c. 13.
(*b*) Appian. p. 311 312.
(*c*) Pauſ. p. 60.
(*d*) Lucian. T. I. p. 1059.
(*e*) Plut. Tom. I. pag. 82. Pauſ. p. 8. Herod. L. VIII. c. 96.

qu'il renvoya promptement toutes les femmes à Athènes, donna leurs habits, leur coëffure & leur chauſſure aux plus jeunes de ſes ſoldats qui n'avoient point encore de barbe, leur fit cacher des poignards ſous leur robe ; & quand il les eut équipés, il leur commanda de danſer tous enſemble ſur le bord de la mer, juſqu'à ce que leurs ennemis fuſſent à terre, & que leur vaiſſeau ne pût plus échapper. Cela étant exécuté, les Mégaréens, trompés par ces danſes qu'ils découvrirent de loin, approcherent avec une entière confiance ; & étant abordés, ce fut à qui deſcendroit le premier pour aller ravir ces femmes ; mais, on les reçut ſi bien, que pas un ne ſe ſauva, & qu'ils furent tous tués ſur la place. Les Athéniens s'embarquerent tout auſſi-tôt, & ſe rendirent maîtres de Salamine ſans aucune difficulté.

Pauſanias dit qu'après la défaite de l'armée navale des Perſes, les débris de leurs vaiſſeaux furent pouſſés par le flot au promontoire de Colias. Il ajoûte que de ſon tems, ce lieu n'avoit rien de remarquable qu'une ſtatue de Vénus Coliade & quelques autres ſtatues des déeſſes nommées Génétyllides.

COLIAS, *Colias*, Κολιάς, (*a*) l'un des ſurnoms que l'on avoit donnés à Vénus. Elle étoit ainſi ſurnommée à cauſe de ſon talent pour la danſe. Ce mot vient de κολίσω, *ſalto*, je ſaute, je danſe. Les Grecs avoient élevé un temple à Vénus la danſeuſe.

COLIPHIUM, *Coliphium*, Κολίφιον, (*b*) ſorte de pain ſans levain, groſſier, peſant, paîtri avec le fromage mou, & qui ſervoit de nourriture ordinaire aux Athletes. Il en eſt parlé dans les Satyres de Juvénal. Il falloit avoir un bon eſtomac pour digérer aiſément une pareille nourriture.

COLISÉE, (*c*) appellé par les Latins *Coliſeum*, ou *Coloſſæum*, étoit un amphithéatre à Rome, que l'empereur Veſpaſien fit bâtir, & qui fut ainſi nommé, parce qu'il étoit proche du Coloſſe qu'on avoit dédié à Néron. Cet amphithéatre étoit en ovale, & d'une ſtructure ſurprenante. Il contenoit près de cent mille ſpectateurs, aſſis à leur aiſe autour de l'arène, c'eſt-à-dire, du lieu où on lâchoit les bêtes. Ce fut-là que S. Ignace, martyr, fut expoſé à la mort. Lorſque l'empereur Tite le dédia, il y ſacrifia quatre mille bêtes de diverſes eſpeces.

Bede rapporte cet oracle au ſujet du Coliſée : *Tant que le Coliſée ſubſiſtera, Rome ſubſiſtera ; quand le Coliſée tombera, Rome tombera ; & quand Rome tombera, le monde tombera & ſera détruit.* Ugutius, parlant du Coliſée, en fait un conte auſſi ridicule que cet oracle. Il dit que l'on y avoit placé des ſtatues de toutes les provinces de l'empire Romain, au milieu deſquelles étoit celle de

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 171.

(*b*) Mém. de l'Acad. des Inſcrip. & Bell. Lett. Tom. I. p. 221.

(*c*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. XII. pag. 230.

Rome, tenant une pomme d'or, & que ces figures étoient disposées par art magique; de sorte que quand quelque province vouloit se révolter, l'image de Rome tournoit le dos à celle de cette province, & qu'alors les Romains y envoyoient une puissante armée, qui réduisoit ces rebelles. Les ravages des Goths ont beaucoup endommagé ce bâtiment, qui tombe en ruine tous les jours, & dont la plus grande partie est déjà par terre.

COLLATIE, *Collatia*, (*a*) Κολλατία, ville d'Italie, qui, selon Strabon, n'étoit qu'à trente ou quarante stades de Rome. Quoique située sur les confins du Latium, elle apartenoit aux Sabins, selon Tite-Live. Tarquin l'ancien la leur enleva, ainsi que tout le territoire qui en dépendoit, & en donna le commandement à Égérius son neveu. Voici la formule, dont on usa pour la reddition des Collatins. Tarquin, en s'adressant aux députés qu'ils lui avoient envoyés: » Venez-vous, » leur dit-il, de la part du peuple » de Collatie, en qualité de dé» putés, avec pouvoir de vous » mettre, vous & le peuple de » Collatie, sous ma puissance? » Oui, nous avons été envoyés » à cette fin. Le peuple de Colla» tie est-il le maître de son sort? » Oui. Vous rendez-vous à moi » & au peuple Romain, vous, » le peuple de Collatie, la ville, » les campagnes, les eaux, les » confins, les temples, tous vos » effets, tant humains que divins? » Oui. Et moi j'accepte le tout.«

La ville de Collatie est fameuse pour avoir servi de scene à l'aventure tragique de Lucrece; car, tout le monde sçait que c'étoit en ce lieu que cette célebre dame faisoit sa demeure, lorsque Sextus Tarquinius, épris d'un violent amour pour elle, vint lui faire violence; ce qui lui causa tant de déplaisir, qu'elle se donna la mort.

Denys d'Halicarnasse écrit ce nom Colatie; & Festus, Conlatie. Ce dernier prétend qu'il est dérivé de ce qu'on y apporta les richesses des autres villes; & il ajoûte que c'étoit de-là qu'étoit venu le nom de Conlatine à une des portes de Rome.

Strabon met Collatie au nombre de quelques petites villes, qui n'étoient plus que de simples villages ou même des maisons de particuliers. Holstenius, dans ses observations sur l'Italie de Cluvier, croit que Collatie étoit près du confluent de l'Osa & du Tévérone. Cette distance ne s'accorde point avec le récit de Tite-Live, comme le remarque Cellarius. Il ne reste aucun ancien vestige de ce lieu, qui puisse déterminer où il étoit.

COLLATIE, *Collatia*, (*b*) Κολλατία, autre ville d'Italie située dans l'Apulie vers le mont Gargan. Pline en nomme les habitans Collatins, & Frontin dans

(*a*) Strab. pag. 230. Plin. Tom. I. p. 157. Tit. Liv. L. I. c. 38, 57. & *seq.*

(*b*) Plin. Tom. I. 168.

ſon livre des Colonies, fait mention de ſon territoire qu'il nomme *ager Collatinus*, & il le joint au mont Gargan. C'eſt tout ce que l'on en ſçait.

COLLATIN, *Collatinus*. *Voyez* Tarquin.

COLLATINE, *Collatina*, (*a*) déeſſe des Romains. Cette déeſſe préſidoit aux montagnes, ſelon S. Auguſtin.

COLLATINS, *Collatini*, peuples d'Italie. *Voyez* Collatie.

COLLECTE, *Collecta*. C'eſt ainſi qu'on appelle la perception ou recouvrement des tributs & impoſitions. Cet emploi, chez les Romains, n'étoit point conſidéré comme un emploi ignoble; c'eſt ce qui réſulte de la loi X au code *de excuſat. mun.*, laquelle ayant détaillé tous les emplois qui étoient réputés bas & ſordides, n'y a point compris la Collecte des tributs; elle étoit même déférée aux Décurions, qui étoient les principaux des villes.

COLLECTIF, *Collectivus*, terme de Grammaire, formé de *Colligere*, recueillir, raſſembler.

Ce terme ſe dit de certains noms ſubſtantifs, qui préſentent à l'eſprit l'idée d'un tout, d'un enſemble formé par l'aſſemblage de pluſieurs individus de même eſpece; par exemple, *armée* eſt un nom Collectif, il nous préſente l'idée ſingulière d'un enſemble, d'un tout formé par l'aſſemblage ou réunion de pluſieurs ſoldats. *Peuple* eſt auſſi un terme Collectif, parce qu'il excite dans l'eſprit l'idée d'une collection de pluſieurs perſonnes raſſemblées en un corps politique, vivant en ſociété ſous les mêmes loix. *Forêt* eſt encore un nom Collectif; car, ce mot, ſous une expreſſion ſingulière, excite l'idée de pluſieurs arbres, qui ſont l'un auprès de l'autre; ainſi, le nom Collectif nous donne l'idée d'unité par une pluralité aſſemblée.

Mais, obſervez que pour faire qu'un nom ſoit Collectif, il ne ſuffit pas que le tout ſoit compoſé de parties diviſibles; il faut que ces parties ſoient actuellement ſéparées, & qu'elles aient chacune leur être à part. Autrement, les noms de chaque corps particulier ſeroient autant de noms Collectifs; car, tout corps eſt diviſible. Ainſi, *homme* n'eſt pas un nom Collectif, quoique l'homme ſoit compoſé de différentes parties; mais, *ville* eſt un nom Collectif, ſoit qu'on prenne ce mot pour un aſſemblage de différentes maiſons, ou pour une ſociété de divers citoyens. Il en eſt de même de *multitude*, *quantité*, *régiment*, *troupe*, *la plûpart*, &c.

Il faut obſerver ici une maxime importante de Grammaire, c'eſt que le ſens eſt la principale regle de la conſtruction. Ainſi, quand on dit: *une infinité de perſonnes ſoûtiennent*, le verbe *ſoûtiennent* eſt au pluriel, parce qu'en effet, ſelon le ſens, ce ſont pluſieurs perſonnes qui ſoûtiennent; *l'infinité* n'eſt que pour marquer la pluralité des perſonnes qui ſoû-

(*a*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. V. p. 341.

tiennent. Ainſi, il n'y a rien contre la Grammaire dans ces ſortes de conſtructions. C'eſt ainſi que Virgile a dit : *Pars merſi tenuere ratem ;* & dans Salluſte on lit : *Pars in carcerem acti, pars beſtiis objecti.* On rapporte ces conſtructions à une figure qu'on appelle ſyllepſe ; d'autres la nomment ſynthèſe ; mais, le nom ne fait rien à la choſe. Cette figure conſiſte à faire la conſtruction ſelon le ſens plutôt que ſelon les mots.

COLLECTIF, terme de Logique, qui ſe dit de la totalité d'un genre, ou d'une eſpece, d'une multitude. *Les Pairs Eccléſiaſtiques ſont ſix ;* cette propoſition eſt vraie dans le ſens Collectif. *Les Pairs Eccléſiaſtiques ſont ducs, comtes ;* cela n'eſt vrai que dans le ſens diſtributif. Celui-ci eſt duc, celui-là eſt comte.

Une conſéquence du ſens Collectif au diſtributif eſt bonne, quand c'eſt en matière néceſſaire, c'eſt-à-dire, quand il s'agit d'un attribut ou d'une qualité eſſentielle à la choſe dont on parle. Elle n'eſt pas bonne en matière contingente, c'eſt-à-dire, quand il s'agit d'un attribut accidentel. *Les hommes ſont, vivans, animaux, raiſonnables ; donc Jean, Pierre, Louis, &c. à l'infini, ſont vivans, animaux, raiſonnables.* La conſéquence eſt légitime. *Les hommes ſont ſçavans ;* &c. *Donc Caius, Titius le ſont.* La conſéquence n'eſt pas vraie, parce que l'antécédent ne l'eſt que dans le ſens diſtributif, & non point dans le ſens Collectif, & la matière étant accidentelle & contingente.

COLLÉGA, *Collegas*, (*a*) Κολλήγας, lieutenant au gouvernement de Syrie, où il commandoit pendant l'abſence de Céſennius Pétus. Il eût beaucoup de peine à empêcher que les habitans d'Antioche ne fiſſent main-baſſe ſur les Juifs de leur ville, qu'on accuſoit d'avoir mis le feu au marché quarré, au tréſor des chartres, au greffe, où ſe tenoient les actes publics & au palais.

COLLEGE, *Collegium*, nom qu'on donne à l'aſſemblée de certains corps ou ſociétés.

Les Romains appelloient College tout aſſemblage de pluſieurs perſonnes occupées aux mêmes fonctions, & comme liées, c'eſt-à-dire, unies enſemble pour travailler de concert ; & ils employoient ce terme non ſeulement à l'égard des perſonnes qui travailloient aux fonctions de la religion, du gouvernement ou des arts libéraux ; mais encore à l'égard de celles qui s'occupoient aux arts méchaniques. Ainſi, le mot *College* ſignifioit ce que nous appellons un corps, une compagnie, un corps de métier, un métier. Il y avoit dans l'empire Romain non ſeulement le College des augures, le College des capitolins, c'eſt-à-dire, ceux qui avoient l'intendance des jeux capitolins ; mais auſſi le College des artiſans, *Collegium artificum ;* le College des charpentiers, *Collegium fabrorum*, ou *fabrorum*

(*a*) Joſeph. de Bell. Judaïc. pag. 973, 974.

tignariorum ; le College des potiers, *Collegium figulorum ;* le College des fondeurs, *Collegium fabrorum ærariorum ;* le College des ferruriers, *Collegium fabrorum ferrariorum ;* le College des ingénieurs, ou des gens qui travailloient aux machines de guerre, c'eſt-à-dire, des charpentiers de l'armée, *tignariorum ;* des dendrophores, *dendrophororum ;* des centonaires, *Centonariorum ;* des faiſeurs de caſaques militaires, *ſagariorum ;* des faiſeurs de tentes, *tabernaculariorum ;* des entrepreneurs des fourrages, *fœnariorum ;* le College des boulangers, *Collegium piſtorum ;* des joueurs d'inſtrumens, *tibicinum*, &c.

Plutarque dit que ce fut Numa qui diviſa le peuple Romain en différens corps, qu'il appella Colleges ; il le fit afin que les particuliers, ſongeant aux intérêts de leur College, qui les diviſoit des citoyens qui étoient des autres colleges, ne s'uniſſent point tous enſemble pour troubler le repos public.

Les Colleges étoient diſtingués des autres ſociétés, qui n'étoient pas établies en forme de College par l'autorité publique, en ce que ceux qui compoſoient un College, pouvoient traiter des affaires communes de leur College, qui faiſoit un corps dans l'État ; en ce qu'ils avoient une bourſe commune, un agent pour faire leurs affaires, comme aujourd'hui les ſyndics de nos communautés ; qu'ils envoyoient des députés aux Magiſtrats, quand ils avoient à traiter avec eux ; & qu'ils pouvoient faire des réglemens & des ſtatuts pour leur College, pourvu qu'ils ne fuſſent point contraires aux loix de l'État. *Voyez* Communauté.

COLLEGE, *Collegium*, ſe dit auſſi d'un lieu public & doté de certains revenus, où l'on enſeigne les lettres divines & humaines, dans des ſalles appellées claſſes, deſtinées pour cela. Toutes les nations policées ont eu & ont encore des colleges pour l'inſtruction de la jeuneſſe, qu'on a toujours regardée comme une choſe des plus importantes pour le bonheur d'un État.

Les Juifs & les Égyptiens ont eu leurs colleges. Le Thalmud & pluſieurs livres des Juifs parlent de leurs écoles, ou Colleges. Quelques villes ont eu des noms, qui marquoient que les ſciences y floriſſoient, comme Nardée, dont le nom ſignifie fleuve de ſcience, & Cariath-Sepher, qui veut dire, ville de Livres. Les plus célebres Colleges des Juifs ont été ceux de Jéruſalem, de Tibériade, de Nardée, de Mata-Machaſia, de Pompodita, de Sura, &c. & ſurtout de Babylone. On prétend que ce dernier fut établi par Ézéchiel ; qu'il ſubſiſtoit encore au tems de Mahomet ; & que cet impoſteur voulut que les Colléges voiſins fuſſent ſubordonnés à celui de Babylone.

Chez les Grecs, le Lycée & l'Académie étoient de célebres Colleges ; on ſçait que le dernier a donné ſon nom aux Académies & aux Univerſités, qu'on appelle en Latin du nom *Academia*. La

maiſon de chaque Philoſophe & de chaque Rhéteur pouvoit paſſer pour un College ; ils y donnoient des leçons à leurs diſciples, à moins qu'ils ne choiſiſſent pour cela quelque lieu public, comme un portique, une galerie, &c.

Les Romains établirent en divers endroits, & ſur tout dans les Gaules, des Écoles ou Colleges ; les plus célebres étoient ceux de Marſeille, de Lyon & de Beſançon. Les Colleges ont preſque toujours été entre les mains de ceux qui étoient conſacrés aux miniſteres de la religion. C'étoient les Mages en Perſe, les Gymnoſophiſtes aux Indes, & les Druides dans les Gaules, leſquels enſeignoient les ſciences aux jeunes gens. Quand la religion Chrétienne fut établie en France, il y eut preſque autant de Colleges que de monaſtères. Charlemagne, dans ſes Capitulaires, ordonne que dans tous les monaſtères on apprît aux enfans, les Pſeaumes, la Muſique, l'Arithmétique, la Grammaire. Mais, parce que le ſoin de l'éducation de la jeuneſſe tiroit les moines de leur ſolitude, partageoit trop leur tems, & les empêchoit de vaquer aux exercices de leur profeſſion ; dans la ſuite on a donné le ſoin de pluſieurs Colleges à des perſonnes qui n'euſſent point d'autres occupations que celle-là.

C'eſt ici le lieu de placer les judicieuſes & ſolides réflexions d'un célebre Écrivain au ſujet des Colleges. » Il me ſemble, dit-il, qu'il » ne ſeroit pas impoſſible de don- » ner une autre forme à l'éduca- » tion des Colleges. Pourquoi paſ- » ſer ſix ans à apprendre tant bien » que mal une langue morte ? je » ſuis bien éloigné de déſapprou- » ver l'étude d'une langue dans » laquelle les Horace & les Tacite » ont écrit ; cette étude eſt abſo- » lument néceſſaire pour con- » noître leurs admirables ouvra- » ges ; mais, je crois qu'on de- » vroit ſe borner à les entendre, » & que le tems qu'on emploie à » compoſer en latin, eſt un tems » perdu. Ce tems ſeroit bien mieux » employé à apprendre par prin- » cipes ſa propre Langue, qu'on » ignore toujours au ſortir du col- » lege, & qu'on ignore au point » de la parler très-mal. Une bon- » ne grammaire françoiſe ſeroit » tout à la fois une excellente lo- » gique, & une excellente mé- » taphyſique, & vaudroit bien les » rapſodies qu'on lui ſubſtitue. » D'ailleurs, quel latin que celui » de certains colleges ! nous en » appellons au jugement des con- » noiſſeurs.

» Un rhéteur moderne, le P. » Porée, très-reſpectable d'ail- » leurs par ſes qualités perſonnel- » les, mais à qui nous ne devons » que la vérité, puiſqu'il neſt plus, » eſt le premier qui ait oſé ſe faire » un jargon bien différent de la » Langue que parloient autrefois » les Herſan, les Matin, les » Grenan, les Commire, les » Coſſart & les Jouvenci, & que » parlent encore quelques profeſ- » ſeurs célébres de l'Univerſité. » Les ſucceſſeurs du rhéteur dont » je parle, ne ſçauroient trop » s'éloigner de ſes traces.

» Je

» Je ſçais que le Latin étant une » Langue morte, dont preſque » toutes les fineſſes nous échap- » pent, ceux qui paſſent aujour- » d'hui pour écrire le mieux en » cette Langue, écrivent peut- » être fort mal; mais du moins, » les vices de leur diction nous » échappent auſſi; & combien » doit être ridicule une latinité » qui nous fait rire? certainement » un étranger, peu verſé dans la » Langue françoiſe, s'apperce- » vroit facilement que la diction » de Montagne, c'eſt-à-dire, du » ſeizième ſiècle, approche plus » de celle des bons Écrivains du » ſiècle de Louis XIV, que celle » de Geoffroy de Villehardouin, » qui écrivoit dans le treizième » ſiecle.

» Au reſte, quelqu'eſtime que » j'aie pour quelques-uns de nos » Humaniſtes modernes, je les » plains d'être forcés à ſe donner » tant de peines pour parler fort » élégamment une autre Langue » que la leur. Ils ſe trompent s'ils » s'imaginent en cela avoir le mé- » rite de la difficulté vaincue; il » eſt plus difficile d'écrire & de » parler bien ſa Langue, que de » parler & d'écrire bien une Lan- » gue morte; la preuve en eſt » frappante. Je vois que les Grecs » & les Romains, dans le tems » que leur Langue étoit vivante, » n'ont pas eu plus de bons écri- » vains que nous n'en avons dans » la nôtre; je vois qu'ils n'ont eu, » ainſi que nous, qu'un très- » petit nombre d'excellens Poëtes, » & qu'il en eſt de même de tou- » tes les nations. Je vois au con- » traire que le renouvellement » des lettres a produit une quan- » tité prodigieuſe de Poëtes La- » tins, que nous avons la bonté » d'admirer; d'où peut venir cette » différence? & ſi Virgile ou Ho- » race revenoient au monde pour » juger ces héros modernes du » parnaſſe Latin, ne devroient-ils » pas avoir grand'peur pour eux? » Pourquoi, comme l'a remarqué » un Auteur moderne, telle com- » pagnie, fort eſtimable d'ailleurs, » qui a produit une nuée de Ver- » ſificateurs latins, n'a-t-elle pas » un ſeule Poëte françois qu'on » puiſſe lire? pourquoi les recueils » de vers françois, qui s'échap- » pent par malheur de nos Col- » leges, ont-ils eu ſi peu de ſuccès; » tandis que pluſieurs gens de » Lettres eſtiment les vers latins » qui en ſortent? je dois au reſte » avouer ici que l'Univerſité de » Paris eſt très-circonſpecte & » très-réſervée ſur la verſification » françoiſe; & je ne ſçaurois l'en » blâmer; mais nous en parlerons » plus au long à l'article de lati- » nité.

» Concluons de ces réflexions, » que les compoſitions latines ſont » ſujettes à de grands inconvé- » niens, & qu'on feroit beaucoup » mieux d'y ſubſtituer des com- » poſitions françoiſes; c'eſt ce » qu'on commence à faire dans » l'Univerſité de Paris; on y » tient cependant encore au Latin » par préférence; mais enfin on » commence à y enſeigner le » François.

» J'ai entendu quelquefois re- » gretter les thèſes qu'on ſoûtenoit

» autrefois en Grec ; j'ai bien » plus de regret qu'on ne les soû- » tienne pas en François ; on se- » roit obligé d'y parler raison, » ou de se taire.

» Les Langues étrangeres dans » lesquelles nous avons un grand » nombre de bons Auteurs, » comme l'Anglois & l'Italien, & » peut-être l'Allemand & l'Espa- » gnol, devroient aussi entrer dans » l'éducation des Colleges ; la » plûpart seroient plus utiles à » sçavoir que des Langues mor- » tes, dont les sçavans seuls sont » à portée de faire usage.

» J'en dis autant de l'Histoire » & de toutes les sciences qui s'y » rapportent, comme la Chrono- » logie & la Géographie. Malgré » le peu de cas que l'on paroît » faire dans les Colleges de l'His- » toire, c'est peut-être l'enfance » qui est le tems le plus propre à » l'apprendre. L'histoire assez inu- » tile au commun de hommes, » est fort utile aux enfans, par les » exemples qu'elle leur présente, » & les leçons vivantes de vertu » qu'elle peut leur donner, dans » un âge où ils n'ont point encore » de principes fixes, ni bons ni » mauvais. Ce n'est pas à trente » ans qu'il faut commencer à l'ap- » prendre, à moins que ce ne soit » pour la simple curiosité, parce » qu'à trente ans, l'esprit & le cœur » sont ce qu'ils seront pour toute » la vie. Au reste, un homme » d'esprit de ma connoissance » voudroit qu'on étudiât & qu'on » enseignât l'histoire à rebours, » c'est-à-dire, en commençant » par notre tems, & remontant » delà aux siecles passés. Cette » idée me paroît très-juste & très- » philosophique. A quoi bon en- » nuyer d'abord un enfant de » l'histoire de Pharamond, de » Clovis, de Charlemagne, de » César & d'Alexandre, & lui » laisser ignorer celle de son tems, » comme il arrive presque tou- » jours par le dégoût que les com- » mencemens lui inspirent ?

» A l'égard de la rhétorique, » on voudroit qu'elle consistât » beaucoup plus en exemples » qu'en préceptes ; qu'on ne se » bornât pas à lire des Auteurs » anciens, & à les faire admirer » quelquefois assez mal-à-propos ; » qu'on eut le courage de les cri- » tiquer souvent, de les comparer » avec les Auteurs modernes, & » de faire voir en quoi nous avons » de l'avantage ou du désavan- » tage sur les Romains & sur les » Grecs. Peut-être même devroit- » on faire précéder la rhétorique » par la philosophie ; car, enfin, » il faut apprendre à penser avant » que d'écrire.

» Dans la philosophie, on bor- » neroit la logique à quelques si- » gnes ; la métaphysique, à un » abrégé de Locke ; la morale » purement philosophique, aux » ouvrages de Séneque & d'Épic- » tete ; la morale chrétienne, au » sermon de Jesus-Christ sur la » montagne ; la Physique, aux » expériences & à la géométrie, » qui est de toutes les logiques & » physiques la meilleure.

» On voudroit enfin qu'on joi- » gnît à ces différentes études, » celles des beaux arts & sur tout

» de la muſique, étude ſi pro-
» pre pour former le goût, &
» pour adoucir les mœurs, & dont
» on peut bien dire avec Cicéron:
» *Hæc ſtudia adoleſcentiam alunt,*
» *ſenectutem oblectant, jucundas*
» *res ornant, adverſis perfugium*
» *& ſolatium præbent.* «

Voilà, comme je l'ai dit, des réflexions judicieuſes & ſolides. Tous les maîtres ſenſés y applaudiſſent. Mais, y en a-t-il beaucoup qui aient le courage de s'y conformer? tant il eſt vrai que l'uſage eſt un tyran, auquel perſonne ne ſçauroit réſiſter.

COLLENTUM, *Collentum*, Κόλλεντον, (*a*) ville d'Illyrie dans l'iſle de Scardone, ſelon Ptolémée. Pline en nomme les Habitans *Colentins*, par une ſeule *l*; mais, il ne dit pas qu'ils fuſſent dans l'iſle de Scardone. Dans le chapitre précédent, il nomme l'iſle elle-même Colentum, & la place à trente milles de Pola.

COLLIER, *Torques*, (*b*) eſpece d'ornement. Les Colliers étoient en uſage chez les Grecs, les Romains, & pluſieurs autres nations. Cet uſage étoit de la premiere antiquité; les femmes en portoient pour l'ornement; l'on en mettoit au cou des déeſſes. On voit ſur les monumens, des Colliers de perles au cou de Minerve. La déeſſe Iſis, comme on lit dans une inſcription venue d'Eſpagne, en avoit un orné de pluſieurs pierreries. Dans une autre inſcription de Gruter, nous liſons que Symphorus de Riez en Provence & ſa femme Procris offrirent à Eſculape entr'autres choſes un Collier d'or compoſé de petits ſerpens. Celui, que décrit Ariſtenete dans ſa premiere Épître, eſt plus remarquable; il étoit orné de pierres précieuſes, dont les plus petites étoient diſpoſées de maniere qu'elles formoient le nom de la belle Laïs qui les portoit.

On en donnoit aux ſoldats comme une marque d'honneur & une récompenſe de leur valeur. Manlius Torquatus portoit ce nom pour avoir pris un Collier à un Gaulois; de ce Collier appellé Torques, il fut nommé Torquatus. On en donnoit encore, ſelon Capitolin, aux jeux militaires. Il y en avoit d'or ſimplement; d'autres d'or ornés de pierreries; quelques-uns d'argent, ſelon Pline. Les peuples de la grande Bretagne en portoient d'ivoire. Nous voyons aſſez ſouvent dans les inſcriptions, des gens de guerre qui, en récompenſe de leur valeur, avoient été honorés de Colliers & de bracelets.

COLLINA, *Collina*, nom d'une tribu Romaine, *Voyez* Tribu.

COLLINE, *Collina*, Κολλίνα, (*c*) nom de l'une des quatre régions qui partageoient au commencement la ville de Rome. On l'appelloit *Collina regio*, c'eſt-à-dire, le quartier des Collines, parce

(*a*) Ptolem. L. II. c. 17. Plin. T. I. pag. 178.

(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. pag. 53.

(*c*) Plin. Tom. II. pag. 98 Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. T. IV. p. 70. *& ſuiv.*

que dans ce quartier-là il y en avoit cinq des ſept qui étoient enfermées dans l'enceinte de Rome. Ces cinq étoient la Viminale, la Quirinale, la Salutaire, la Mutiale & la Latiale. La tribu qui demeuroit dans ce quartier, s'appelloit auſſi Colline, *Tribus Collina*; car, chacun des quatre quartiers étoit habité par une tribu particuliere.

COLLINE, *Collina*, Κολλίνα, (*a*) nom d'une porte de Rome, qui étoit ſituée au pied de la Colline Quirinale, ou du mont Quirinal. Cette porte, dans la ſuite du tems, s'appella la porte du ſel, après que la rue qui conduiſoit à cette porte, eut été appellée la rue du ſel, *via ſalaria*, comme on voit dans Tacite, qui appelle cette rue *du ſel*, dans le tems qu'il nomme encore cette porte Colline. La raiſon pourquoi ſon nom changea, c'eſt que les Sabins qui portoient du ſel à Rome, entroient par cette porte.

Ce fut aſſez près de la porte Colline, que, ſous l'an de Rome 395, l'on attaqua les Gaulois avec toutes les forces de la ville. Les Romains y combattirent ſous les yeux de leurs peres & meres, de leurs femmes & de leurs enfans; objets capables, même de loin, d'encourager les plus timides; mais qui ſe préſentant alors aux yeux des ſoldats, ajoûtoient à leur valeur les ſentimens les plus vifs de l'honneur & de la compaſſion. Après qu'on eut verſé beaucoup de ſang de part & d'autre, les Gaulois furent enfin obligés de céder.

C'étoit à la porte Colline que l'on enterroit toutes vives les Veſtales convaincues d'inceſte. Il y avoit-là dans l'enceinte des murs, un petit tertre élevé, qui s'étendoit en long, & que les Romains appelloient en leur langue d'un mot qui ſignifioit une levée. On creuſoit ſous ce tertre un petit caveau, où l'on laiſſoit une ouverture pour y deſcendre, & où l'on mettoit un petit lit, une lampe allumée, & une petite proviſion de tout ce qui eſt néceſſaire pour ſe nourrir, comme une cruche d'eau, une phiole d'huile & un pot de lait, ſeulement pour ne pas offenſer la Religion, en faiſant mourir de faim une perſonne conſacrée avec les cérémonies les plus auguſtes & les plus ſaintes. Lorſque la coupable étoit deſcendue dans ce caveau, on en fermoit l'ouverture avec beaucoup de terre, que l'on ne ceſſoit d'y jetter que quand le terrein étoit uni.

COLLINES DES JARDINS, (*b*) nom d'une petite montagne de la ville de Rome, où étoient les jardins de Salluſte. Elle fut enfermée dans l'enceinte de la ville par l'Empereur Aurelien. Le ſépulcre de Néron la rendit célebre, & il y avoit une loi qui ordonnoit à tous ceux qui aſpiroient aux charges de la République, de paroître ſur cette Colline à la vue du peuple, avant que de deſcendre dans le

(*a*) Plut. T. I. pag. 67, 470. Tit. Liv. L. I. c. 11. L. III. c. 51. L. VII. c. 11. L. VIII. c. 15. L. XXII. c. 57. Plin. T. I. p. 746. Tacit. Hiſt. L. III. c. 78. Se.

(*b*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. T. IV. p. 3[illegible]

champ de Mars, pour y faire leur demande.

COLLINE, *Collina*, déeſſe (*a*) à qui les Anciens attribuoient l'empire ſur toutes les Collines. Saint Auguſtin en fait mention dans la Cité de Dieu. Cette Déeſſe étoit adorée avec un culte fort religieux, puiſque les Collines mêmes au commencement étoient adorées; juſques-là que leur nom, ſelon Varron, ne vient que du culte qu'on leur rendoit, *Poſteaquam ſuperiora loca colere cœperunt, à colendo Colles appellarunt.*

COLLINI, (*b*) ſorte de prêtres Saliens, établis par Tullus Hoſtilius, & qui avoient une eſpece de temple ſur le mont Quirinal; ce qui leur fit donner le nom de *Quirinales* & *Agonales.*

COLLOCATION, *Collocatio*, (*c*) étoit la cérémonie que l'on pratiquoit pour mettre le corps mort à la porte.

COLLYTUS, *Collytus. Voyez* Colyttus.

COLOBIUM, *Colobium*, (*d*) nom que l'on donnoit à un habit ſénatorial. C'étoit une eſpece de tunique, dont on ne connoît pas bien la forme, & dont il eſt fait rarement mention dans les Auteurs.

COLOCASIA, *Colocaſia*, (*e*) eſpece de fleur, qu'on voit ſur la tête de quelques Harpocrates.

COLOCYNTHOPIRATES, *Colocynthopiratæ*, (*f*) Κολοκυνθοπειράται, ſorte de corſaires imaginaires, dont parle Lucien. Ils navigeoient ſur de grandes citrouilles longues de ſix coudées. Lorſqu'elles étoient ſeches, ils les creuſoient & ſe ſervoient des grains au lieu de pierres dans le combat, & des feuilles au lieu de voiles, avec un mât de roſeau.

COLOÉ, *Coloe*, Κολόη, (*g*) marais d'Éthiopie, d'où ſort la riviere d'Aſtapus, ſelon Ptolémée.

COLOÉ, *Coloé*, Κολόη, (*h*) ville d'Éthiopie dans les terres, ſelon le même Ptolémée. Arrien fait mention de cette ville de Coloé dans ſon Périple de la mer Érythrée; & parlant du village d'Adule, il ajoûte: » De-là juſqu'à Coloé, ville maritime, où ſe fait » le plus grand commerce de l'ivoire, il y a trois journées de » chemin. »

COLOÉ, *Coloe*, Κλόη, (*i*) lac de l'Aſie mineure dans la Lydie, à quarante ſtades de Sardes. *Voyez* Colœne & Gygée.

COLŒNE, *Colœne*, Κολοκνή, (*k*) ſurnom de Diane. Cette déeſſe étoit honorée ſous ce nom à Sardis, où elle avoit un temple, auquel Alexandre accorda le droit d'aſyle. Ce temple étoit près du lac Colous, d'où venoit le ſurnom

(*a*) Myth. par M. l'Abb. Ban. T. IV. p. 462.
(*b*) Coût. des Rom. par M. Nieup. pag. 210.
(*c*) Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. T. V. p. 9.
(*d*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. pag. 25.
(*e*) Suppl. à l'Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. pag. 189.
(*f*) Lucian. T. I. p. 772, 773.
(*g*) Ptolem. L. IV. c. 8.
(*h*) Ptolem. L. IV. c. 8.
(*i*) Strab. p. 626, 627.
(*k*) Strab. p. 626, 627. Freinſ. ſuppl. in Q. Curt. L. II. c. 6.

de Diane Colœne. On lui célébroit des fêtes, dans leſquelles on faiſoit danſer des ſinges.

COLŒNIS, *Colœnis*, autre ſurnom de Diane; elle étoit adorée ſous ce nom par les habitans de Myrrhinunte en Attique. On dit qu'il lui venoit de Colœnus, que quelques-uns prétendent avoir regné à Athènes avant Cécrops.

COLŒPHRYGES, *Colœphryges*, peuples de Grece dans la Béotie. Étienne de Byzance dit qu'on les nommoit auſſi Anticondyles. Héſychius fait mention de Colœphryx montagne de la Béotie.

COLOGENBAR, *Cologenbar*, ville d'Aſie près de l'Euphrate, aſſez près d'Édeſſe, ſelon Guillaume de Tyr, cité par Ortélius.

COLOGNE. *Voyez* Agrippine [la colonie d']

COLOMBE, *Columba*, (*a*) Περιστερὰ, oiſeau célebre dans les Poëtes. La Colombe étoit l'oiſeau de Vénus. Cette déeſſe la portoit à la main. Elle l'attachoit à ſon char; elle prenoit ſa forme. Jupiter fut nourri par des Colombes, fable dont l'origine reſſemble à celle de beaucoup d'autres; elle vient de ce qu'en Phénicien le mot *Colombe* ſignifie prêtre ou curete.

Il eſt fait mention de deux Colombes fameuſes; l'une ſe rendit à Dodone, où elle donna la vertu de rendre des oracles à un chêne de prédilection; l'autre s'en alla en Libye, où elle ſe plaça entre les cornes d'un bélier, d'où elle publia ſes prophéties. Celle-ci étoit blanche, l'autre étoit d'or. La Colombe d'or, qui donnoit le don de prophétie aux arbres, ne le perdit pas pour cela; elle étoit perchée ſur un chêne; on lui ſacrifioit; on la conſultoit, & ſes prêtres vivoient dans l'abondance. Ce fut elle qui annonça à Hercule ſa fin malheureuſe. La Colombe étoit le ſeul oiſeau qu'on laiſſât vivre aux environs du temple de Delphes.

Après la mort de Sémiramis, on publia qu'elle s'étoit envolée ſous la figure d'une Colombe; & dès-lors les Colombes furent conſacrées parmi les Aſſyriens, qui les porterent dans leurs enſeignes. C'eſt à ce reſpect pour ces oiſeaux peints dans les étendards des Aſſyriens, que fait alluſion l'Écriture ſainte dans l'endroit où il eſt dit: *Fugite à facie gladii Columbæ.*

Les habitans d'Aſcalon avoient un ſouverain reſpect pour les Colombes. Ils n'oſoient ni en tuer ni en manger, de peur de ſe nourrir de leurs dieux mêmes. Philon aſſure qu'il avoit vu dans cette ville un nombre infini de Colombes qu'on nourriſſoit, & pour leſquelles on avoit une vénération particuliere. Tibulle a très-heureuſement exprimé ce reſpect des Syriens pour les Colombes, dans ces deux vers:

(*a*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. p. 354, 458. T. III. p. 54, 55, 344, 345. Antiq. expl. par D. Bern. de Monf. Tom. I. p. 46, 168. Tom. II. p. 257. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. III. p. 188, 365. T. V. 35, 36. Tom. XIV. p. 63, 64. T. XVII. pag. 58.

Quid referam, ut volitet crebras intacta per urbes
Alba Palæstino sancta Columba Syro.

Si la Colombe étoit en ſi grande vénération chez quelques nations, il s'en trouvoit d'autres qui avoient des idées bien différentes au ſujet de cet oiſeau. Les Perſes, par exemple, regardoient ſur tout les Colombes blanches comme des oiſeaux de mauvais augure, ils les déteſtoient. Perſuadés que le ſoleil les avoit en horreur, ils n'en ſouffroient point dans leur païs, du moins à ce que raconte Hérodote.

Archytas de Tarente avoit fait une Colombe de bois, ſi artiſtement travaillée, qu'elle voloit pendant un tems limité, après quoi elle perdoit ſon mouvement, juſqu'à ce que la machine fût remontée.

COLOMNE, *Columna*, (*a*) στήλη, terme que Vitruve dérive de *Columen*, appui, ſoûtien. L'on entend par Colomne une eſpece de cylindre, qui differe du pilier, en ce que la Colomne diminue à ſon extrêmité ſupérieure en forme de cône tronqué, & que le pilier eſt élevé parallelement.

Les Colomnes ſervirent d'abord de monumens hiſtoriques. Nous liſons, en effet, dans Joſephe, que les enfans de Seth ayant appris d'Adam que le monde périroit par l'eau & par le feu, & craignant que la ſcience de l'Aſtrologie où ils avoient fait beaucoup de progrès, ne ſe perdit avant que les hommes euſſent eu le tems de s'en inſtruire, bâtirent deux Colomnes, l'une de brique, l'autre de pierre, ſur leſquelles ils graverent les connoiſſances qu'ils avoient acquiſes, afin que ſi le déluge ruinoit la Colomne de brique, celle de pierre ſubſiſtât, pour tranſmettre à la poſtérité la mémoire de ce qu'ils y avoient écrit; & Joſephe ajoûte que cette Colomne ſe voyoit encore de ſon tems dans la Syrie. A la vérité, ce fait ne laiſſe pas d'être contredit, parce qu'il n'eſt pas certain que les enfans de Seth aient habité la Paleſtine; mais, cela prouve toujours que dès ce tems-là, il y avoit quelque manière de gravure ou d'inſcription.

Parmi les Hébreux, on mettoit des Colomnes à tous les héritages; & il étoit défendu de les ôter. Elles marquoient auſſi les limites des provinces & des États; témoin la fameuſe Colomne que Théſée fit ériger dans l'iſthme de Corinthe, pour diſtinguer l'Ionie du Péloponnèſe. Cyrus en mit une ſur les frontières de la Phrygie & de la Lydie; & les Perſes en firent autant pour marquer le territoire de la ville de Magnéſie.

On écrivoit ſur des Colomnes les loix & les coûtumes des païs; & l'on ne voit que Lycurgue, qui ne voulut pas ſe ſoumettre à cet uſage, pour contraindre les Lacédémoniens à les apprendre par cœur. On y écrivoit les traités &

(*a*) Joſeph. de Antiq. Judaïc. p. 7, 8. Antiq. xpliq. par D. Bern. de Montf. Tom. IIIe. p. 94. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. IV. pag. 384. Tom. VI. p. 9, 10, 45. T. VII. p. 190. T. XII. p. 117. T. XIII. p. 477.

les alliances; & au rapport de Thucydide, c'étoit une pratique généralement établie dans les plaines d'Olympe, dans l'Iſthme, dans l'Attique, & par tout ailleurs. Dans l'iſle de Crete, on voyoit écrits ſur des Colomnes, les rites qu'obſervoient les Corybantes pour célébrer les fêtes de Cybele; & Diodore de Sicile parle d'une Colomne érigée à l'honneur d'Iſis & d'Oſiris, avec une Inſcription en lettres ſacrées des Égyptiens. On voit par-là que l'Hiſtoire ancienne ſe liſoit par tout en caractères durables.

On faiſoit auſſi pour l'ordinaire, poſer une Colomne ſur le tombeau. Homère nous l'apprend en pluſieurs endroits de ſes Ouvrages, il ſuffit d'en rapporter un. *Tel qu'une Colomne qui demeure inébranlable ſur un tombeau.*

On joignoit quelquefois à ce cippe ou Colomne, les marques de la profeſſion de celui, à qui on conſacroit le tombeau; ainſi voyoit-on une rame ſur celui d'Élpénor.

L'on érigeoit encore des Colomnes aux vainqueurs, aux Empereurs, ornées de bas-reliefs & de ſculptures qui repréſentoient leurs exploits. Telle eſt la Colomne Trajane, monument élevé à la gloire de Trajan. On en mettoit encore ſur les grands-chemins de mille en mille pas, qu'on nommoit pour cette raiſon Colomnes milliaires. Nous parlerons ci-après de ces dernières Colomnes.

La maiſon de campagne des Gordiens, ſituée ſur la voie Préneſtina, avoit un tétraſtyle, ou un grand quarré, enfermé de Colomnes au nombre de deux cens, toutes d'une égale hauteur; cinquante deſquelles étoient Caryſtiennes, cinquante Claudiennes, cinquante de Synnade, & cinquante de Numidie. En général, on voyoit dans les appartemens des Seigneurs du premier rang, de grandes Colomnes de marbre, dont les chapiteaux étoient dorés, & quelquefois des Colomnes toutes dorées.

COLOMNE LÉGALE. C'étoient chez les Lacédémoniens des Colomnes élevées dans les places publiques, où étoient gravées, ſur des tables d'airain, les loix fondamentales de l'État.

COLOMNE ANTONINE, *Columna Antonina.* Cette Colomne fut élevée à Rome en l'honneur de M. Aurele Antonin. Elle eſt creuſe. On a pratiqué en dedans un eſcalier de 206 marches. Elle a 175 pieds de hauteur, meſure ancienne, ou 160, meſure Romaine d'aujourd'hui; cinquante-ſix petites fenêtres l'éclairoient. Le tems & le feu l'avoient beaucoup endommagée. On la répara ſous Sixte V. Ce Pontife fit placer au haut une ſtatue de Saint Paul, fondue en bronze & dorée, ornement aſſez barbare; car, qu'y a-t-il de plus mauvais goût, pour ne rien dire de pis, que la ſtatue d'un Apôtre du Chriſtianiſme au haut d'un monument chargé des actions militaires d'un Empereur Payen? On y voit la légion fulminante; un orage épouvantable conſerve l'armée Romaine près

de périr de ſoif, & met en fuite l'ennemi. Elle eſt placée en de-çà & à droite *Della ſtrada del Corſo*. On y entre par une porte pratiquée à ſon piédeſtal ; une plateforme quarrée portant une grille de fer lui ſert de chapiteau.

COLOMNE BELLIQUE, *Columna Bellica*, (*a*) petite Colomne placée devant le temple de Bellone, à Rome, derrière le cirque Flaminien, où eſt maintenant le couvent *di Tor de Specchi*. Quand on déclaroit la guerre à des peuples, le Conſul lançoit de deſſus ou contre cette Colomne un dard vers la contrée qu'ils habitoient.

COLOMNE DE CÉSAR, *Columna Cæſaris*. Elle étoit de marbre de Numidie; elle avoit vingt pieds de hauteur ; on l'avoit élevée *in foro Romano*, à l'honneur de Jules Céſar. On y liſoit l'Inſcription *Parenti Patriæ*. Le peuple l'avoit en telle vénération, qu'il y faiſoit des ſacrifices, qu'il y terminoit ſes différends, & qu'il y juroit par Céſar. Dolabella la fit abattre, & Cicéron l'en loue. Il y en a qui prétendent que ce ne fut dans les commencemens, qu'un autel, que le peuple & le faux Marius avoient fait conſtruire, que Marc-Antoine éleva la Colomne ſur cet autel, & que l'Inſcription étoit *Parenti optimè merito*.

COLOMNE LACTAIRE, *Columna Lactaria*. Cette Colomne étoit dans la onzième région de Rome. Toutes les meres y portoient leurs enfans par ſuperſtition; quelques-unes les y laiſſoient expoſés par indigence ou par inhumanité. On appelle maintenant le lieu de cette Colomne, la Piazza Montanara.

COLOMNE MÉNIENNE, *Columna Mænia*. On voyoit cette Colomne dans la huitième région. Elle fut élevée, ſelon quelques-uns, à l'honneur du conſul Mænius, après une victoire remportée ſur les Antiates; ſelon d'autres, par un certain Mænius, qui s'étoit réſervé ce droit en vendant ſa maiſon aux cenſeurs Caton & Flaccus, afin de voir de-là le combat des Gladiateurs. Comme la forme en étoit particulière, on donna dans la ſuite aux édifices ſemblables le nom de *Mæniana*, dont on a fait le nom *Mignani*. Il eſt fait mention de deux Colomnes Mæniennes ; c'eſt au pied d'une de ces deux Colomnes que les Triumvirs, ſurnommés *Capitales*, jugeoient les voleurs & autres bandits.

COLOMNES ROSTRÉES, *Columnæ Roſtratæ*. C'étoit-là qu'on attachoit les éperons des vaiſſeaux pris ſur l'ennemi. La première fut élevée à l'occaſion de la victoire navale de C. Duilius, ſur les Carthaginois. Elle étoit dans le marché Romain; on la trouva en 1260 près de l'arc Septimien. Le cardinal Alexandre Farnèſe la fit porter au Capitole; elle eſt de marbre blanc. Auguſte en avoit fait conſtruire au même lieu quatre autres ſemblables, des

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. p. 78.

éperons des navires qui furent pris ſur Cléopâtre.

COLOMNE TRAJANE, *Columna Trajana. Voyez* Trajane.

COLOMNE ITINÉRAIRE. C'eſt la même choſe que la Colomne milliaire qui eſt ci-après. *Voyez* cependant Itinéraire.

COLOMNE MILLIAIRE, *Columna Milliaria.* (*a*) On ſçait que les Romains plaçoient de mille en mille pas ſur les routes où ils conſtruiſoient des chauſſées, des Colomnes de pierre ſur leſquelles on gravoit au-deſſous du nom de l'Empereur qui les avoit fait élever, quelle étoit la diſtance de chaque Colomne à la ville où cette route commençoit. Cet uſage qui étoit ancien, avoit lieu ſur tout pour les chemins conſtruits dans les païs ſitués au nord & à l'occident de l'Italie, dans l'Illyrie, dans la Gaule & dans l'Eſpagne. On trouve en France pluſieurs de ces Colomnes, mais avec cette ſingularité qui ne ſe voit dans aucun autre païs, que les diſtances itinéraires ſont quelquefois marquées par le nombre des lieues, *leugis*, & non par celui des milles. Ces ſortes de Colomnes ne ſe rencontrent que dans la partie des Gaules, nommée par les Romains *Comata* ou Chevelue, & dont Céſar fit la conquête; dans tout le reſte, on ne voit que des Colomnes milliaires.

Quelquefois dans le même canton & ſous le même Empereur, la diſtance d'une ſtation à l'autre étoit exprimée à la Romaine & à la Gauloiſe, c'eſt-à-dire, en milles & en lieues, non pas à la fois ſur la même Colomne, mais ſur des Colomnes différentes.

Les Romains marquoient les milles par ces deux lettres, M. P. avec un chiffre qui marquoit le nombre des milles; par exemple, M. P. XXII. *Millia paſſuum viginti duo.* Les Gaulois, chez qui on comptoit par lieues, exprimoient les diſtances par la lettre L. avec le nombre des lieues; ainſi, dans les Colomnes milliaires découvertes en France, L. VII. ſignifie *leugæ* ou *leucæ ſeptem*, ſept lieues.

COLOMNE, *Columna.* (*b*) Ce terme ſe trouve aſſez fréquemment dans les Écritures. Job dit: *Il remue la terre de ſa place; & ſes Colomnes ſont ébranlées.* Et ailleurs: *Les Colomnes du ciel frémiſſent, & elles tremblent à la moindre marque de ſon indignation.* On lit dans un Pſeaume: *La terre s'eſt fondue avec tous ceux qui l'habitent; mais, j'en affermirai les Colomnes.* Ce ſont des expreſſions métaphoriques qui ſuppoſent que le ciel & la terre ſont comme un édifice élevé de la main de Dieu, établi ſur ſon fondement & ſur ſes baſes; cela paroît par les paroles de Job. *Où étiez-vous, lorſque je jettois les fondemens de la terre? Dites-le, ſi vous avez l'intelligence. Puiſque vous êtes ſi éclairé, dites-moi qui en a réglé toutes les meſures,*

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. XIV. p. 150. T. XXI. p. 65, 66.

(*b*) Job. c. 9. v. 6. c. 26. v. 11. c. 38. v. 4. *& ſeq.* Pſalm. 74. v. 4. Epiſt. ad Galat. c. 2. v. 9.

ou qui a étendu ſur elle le niveau ? Sur quoi ſes baſes ſont-elles affermies, ou qui en a poſé la pierre angulaire ? Les Anciens croyoient que la terre étoit plate, & que les cieux portoient ſur ſes extrêmités.

Saint Paul, dans ſon Épître aux Galates, dit que Jacques, Céphas, & Jean, étoient reconnus pour les Colomnes de l'Égliſe; c'eſt-à-dire, qu'ils étoient, l'appui, le ſoûtien, la force, l'ornement de l'Égliſe.

Nous nous diſpenſerons de citer ici une multitude d'autres paſſages, tant de l'Ancien, que du Nouveau Teſtament, où le mot Colomne eſt pris dans un ſens métaphorique.

COLOMNE DE NUÉE, COLOMNE DE FEU, (*a*) *Columna nubis, Columna ignis.* C'eſt cette Colomne, qui, obſcure pendant le jour, lumineuſe pendant la nuit, ſervit de ſigne au peuple Juif pendant ſa marche au ſortir d'Égypte, & pendant les quarante ans de ſon ſéjour dans le déſert.

COLOMNES DU TABERNACLE, *Columnæ Atrii*, piliers ſur leſquels les rideaux furent tendus autour du tabernacle. Les uns diſent qu'ils étoient de bronze, d'autres de bois. Il y en avoit vingt du côté du nord, vingt du côté du midi, dix à l'occident, dix à l'orient; ce qui fait ſoixante; à moins qu'en comptant les piliers des angles pour deux, cela ne réduiſe le nombre à cinquante-ſix. Ces piliers avoient des appuis d'airain.

COLOMNE, *Columna*, (*b*) terme d'architecture. Chez les Grecs, un ordre d'architecture étoit compoſé de Colomnes & d'un entablement. Les Romains ont ajoûté des piédeſtaux ſous les Colomnes de la plûpart des ordres, pour en relever la hauteur.

La Colomne eſt un pilier rond, fait pour ſoûtenir ou pour orner un bâtiment.

Toute Colomne, ſi l'on en excepte la Dorique, à laquelle les Romains ne donnoient point de baſe, eſt compoſée d'une baſe, d'un fût & d'un chapiteau.

La baſe eſt la partie de la Colomne qui eſt au-deſſous du fût, & qui poſe ſur le piédeſtal, lorſqu'il y en a. Elle a une plinthe, qui eſt une piece plate & quarrée comme une brique, appellée en Grec πλίνθος; & des moulures, qui repréſentent des anneaux, dont on lioit le bas des piliers pour les empêcher de ſe fendre. Ces anneaux ſe nomment tores quand ils ſont gros, & aſtragales quand ils ſont petits. Les tores laiſſent ordinairement entr'eux des intervalles creuſés en rond, que l'on nomme ſcotie ou trochiles.

Le fût de la Colomne eſt la partie ronde & unie, qui s'étend depuis la baſe juſqu'au chapiteau. Cette partie de la Colomne eſt plus étroite par le haut que par le bas. Il y a des Architectes qui

(*a*) Exod. c. 13. v. 21, 22.

(*b*) Roll. Hiſt. Anc. Tom. V. p. 572, *& ſuiv.*

veulent que les Colomnes ſoient plus groſſes au tiers de leur hauteur, qu'au bas de leur fût. On ne trouve point d'exemple de ce ſentiment dans l'Antiquité. D'autres font le fût de la même groſſeur du bas au tiers, & le diminuent depuis le tiers juſqu'au haut. D'autres enfin ſont d'avis de commencer la diminution dès le bas.

Le chapiteau eſt la partie ſupérieure de la Colomne qui poſe immédiatement ſur ſon fût.

L'entablement eſt la partie de l'ordre qui eſt au-deſſus des Colomnes. Il comprend l'architrave, la friſe & la corniche.

L'architrave repréſente une poutre, & porte immédiatement ſur les chapiteaux des Colomnes. Les Grecs l'appellent épiſtyle.

La friſe eſt l'intervalle qui ſe trouve entre l'architrave & la corniche. Elle repréſente le plancher du bâtiment.

La corniche eſt le couronnement de l'ordre entier. Elle eſt compoſée de pluſieurs moulures, qui, ſaillant les unes ſur les autres, peuvent mettre l'ordre à l'abri des eaux du toit.

Le piédeſtal eſt la partie la plus baſſe de l'ordre, C'eſt un corps quarré, qui renferme trois parties; ſçavoir, le ſoc, qui porte ſur l'aire ou pavé; le dé, qui eſt ſur le ſoc; la cymaiſe, qui eſt la corniche du piédeſtal, & ſur laquelle la Colomne eſt aſſiſe.

Les Architectes ne conviennent pas entr'eux ſur les proportions des Colomnes avec l'entablement & les piédeſtaux. En ſuivant celle que propoſe Vignole, lorſque l'on voudra faire un ordre entier avec piédeſtaux dans une hauteur donnée, on diviſera cette hauteur en dix-neuf parties égales pour en donner douze à la Colomne avec ſa baſe & ſon chapiteau, trois à l'entablement, & quatre au piédeſtal. Mais, ſi l'on veut avoir un ordre ſans piédeſtal, on diviſera la hauteur donnée en quinze parties ſeulement, & l'on en donnera douze à la Colomne, & trois à l'entablement.

C'eſt ſur le diametre du bas du fût des Colomnes que toutes les parties des ordres ſont réglées. Mais, ce diametre n'a pas la même proportion avec la hauteur de la Colomne dans tous les ordres.

Le demi diametre du bas du fût ſe nomme module. Ce module ſert d'échelle pour meſurer les moindres parties des ordres. Pluſieurs Architectes le diviſent en trente parties; de ſorte que le diametre en contient ſoixante, qu'on peut appeller minutes.

La différence qui ſe trouve entre le rapport des hauteurs des Colomnes avec leurs diametres, entre leurs baſes, leurs chapiteaux, & leurs entablemens, forme la différence des cinq ordres d'architecture. Mais, c'eſt principalement par leurs chapiteaux qu'on peut les diſtinguer; excepté le Toſcan, que l'on pourroit confondre avec le Dorique, ſi l'on ne conſidéroit que leurs chapiteaux.

Les Colomnes Doriques & Toſcanes n'ont à leurs chapiteaux que des moulures en forme d'anneaux, & par-deſſus une piece plate &

quarrée, que l'on nomme tailloir. Mais, le Dorique eſt aiſé à diſtinguer du Toſcan par la friſe. Dans l'ordre Toſcan, la friſe eſt unie, & dans le Dorique, elle eſt ornée de triglifes, qui ſont des boſſages quarrés longs, leſquels imitent aſſez bien les bouts de pluſieurs poutres qui porteroient ſur l'architrave pour former un plancher. Cet ornement eſt affecté à l'ordre Dorique, & ne ſe trouve point dans les autres ordres.

Le chapiteau Ionique eſt aiſé à reconnoître par ſes volutes, qui ſont des enroulemens ſpiraux qui ſortent de deſſous le tailloir.

Le chapiteau Corinthien eſt orné de deux rangs de huit feuilles chacun, & de huit petites volutes, qui ſortent d'entre les feuilles.

Enfin, le chapiteau Compoſite, eſt compoſé du chapiteau Corinthien & du chapiteau Ionique. Il y a deux rangs de huit feuilles, & quatre grandes volutes, qui paroiſſent ſortir de deſſous le tailloir.

COLOMNES, *Columnæ*. (*a*) Pline parlant de l'iſle de Cerné, que l'on croit être l'iſle de Madagaſcar, dit : » Éphorus ſoûtient » qu'en faiſant voile de la mer » Rouge, on ne peut y arriver à » cauſe des grandes chaleurs au » de-là des Colomnes. C'eſt ainſi » qu'on appelle de petites iſles. « Le P. Hardouin croit que ces petites iſles ſont celles de Maſcarenhas, qui ſont au nord de Madagaſcar, au nombre de ſix ou ſept, preſque ſous la ligne.

COLOMNES D'HERCULE, *Columnæ Herculis*. (*b*) C'eſt le nom que les anciens Géographes & Hiſtoriens ont donné aux deux montagnes de Calpé & d'Abyla, qui forment le fameux détroit de Cadis ou de Gibraltar; l'une du côté de l'Europe dans l'Andalouſie, province d'Eſpagne; l'autre du côté de l'Afrique, au païs de Tanger en Barbarie. Ces deux montagnes ont été ainſi nommées, ſelon le ſentiment de pluſieurs Auteurs, parce qu'étant hautes & eſcarpées, elles paroiſſent de loin à ceux qui viennent du grand Océan pour entrer dans la Méditerranée, comme deux Colomnes; ou parce qu'Hercule, étant parvenu juſqu'à ce lieu-là, & croyant qu'il n'y avoit plus de terres vers le couchant, y poſa, dit-on, deux grandes Colomnes, avec ces mots pour Inſcription : *Non ultra*. Sur quoi il faut remarquer que l'Amérique ayant commencé à être découverte du tems de Ferdinand & d'Iſabelle, l'empereur Charles-Quint, leur ſucceſſeur au royaume de Caſtille & d'Arragon, s'aviſa de prendre le contre-pied de cette Inſcription pour ſa deviſe, *plus ultra*, voulant faire connoître, ou qu'il avoit pouſſé ſes conquêtes plus loin qu'Hercule, ou qu'elles ne devoient point avoir de bornes.

Il y en a qui prétendent que ces Colomnes ſont de grand mon-

(*a*) Plin. Tom. I. p. 347.

(*b*) Tit. Liv. L. XXI. c. 43. L. XXIII. c. 5.

ceaux de pierre, qu'Hercule fit élever sur le rivage, lesquels se sont tellement affermis & accrus par la longueur des années, qu'ils se voyent de fort loin. Les Espagnols croyent que ces Colomnes étoient sur le rivage occidental de l'isle de Cadis, proche la ville de ce nom, où l'on voit encore deux tours nommées par les habitans, Colomnes d'Hercule. La fable ajoûte qu'Hercule défit en ce païs-là Géryon, & lui enleva ses bœufs.

COLON, *Colon*, Κῶλον, terme de Grammaire. Ce terme, qui est purement Grec, signifie membre, & par extension ou métaphore, membre de période; ensuite, par une autre extension, quelques Auteurs étrangers se sont servis de ce mot pour désigner le signe de ponctuation qu'on appelle les deux points. Mais, nos Grammairiens François disent simplement les deux points, & ne se servent de Colon que lorsqu'ils citent en même tems le Grec. C'est ainsi que Cicéron en a usé: *in membra quædam quæ κῶλα Græci vocant, dispertiebat orationem.* Et dans un autre endroit: *Nescio cur, cùm Græci κόμματα & κῶλα nominent, nos, non rectè, incisa & membra dicamus.*

COLONA, *Colona*, Κολώνα, (*a*) nom d'une éminence. *Voyez* Bacchus Colonate.

COLONE, *Colone*, (*b*) lieu situé dans le territoire de Pariane. Le texte de Strabon porte Licolone; & les manuscrits lisent Héliocolone.

Le poëte Apollonius fait mention d'un écueil de même nom, qu'il place sur le rivage du Bosphore de Thrace, vis-à-vis des Cyanées. Pierre Gilles dit qu'on l'appelle présentement Cromnion par corruption.

Il y avoit aussi un écueil de même nom dans la rivière de Rheba en Bithynie; & enfin, un promontoire près du fleuve Lycus, selon le Scholiaste d'Apollonius.

COLONE ÉQUESTRE, *Colonus Equestris*, Κολωνὸς ἱππιος. (*c*) On appelloit ainsi une petite éminence qui étoit à Athènes. Ce fut en cet endroit qu'Œdipe vint pleurer ses malheurs, selon ceux qui ne veulent point s'en rapporter à Homère. On doit remarquer que c'est de-là que cette tragédie de Sophocle, intitulée *œdipe Colone*, & qui a été si bien traduite en François par feu M. Boivin, a pris son nom.

COLONES, *Colonæ*, Κολῶναι, (*d*) ville de l'Asie mineure, située au-dessus de Lampsaque. C'étoit au rapport de Strabon, une colonie des Miléfiens. Ce Géographe met Colones vers le milieu du territoire de Lampsaque.

COLONES, *Colonæ*, Κολῶναι, (*e*) autre ville de l'Asie mineure, qui étoit située dans la Troade, près de l'isle de Leuco-

(*a*) Paus. p. 185.
(*b*) Strab. p. 589.
(*c*) Paus. p. 58.
(*d*) Strab. p. 589.
(*e*) Strab. p. 589, 604. Corn. Nep. in Paus. c. 3. Plin. T. I. p. 281. Xenoph. pag. 463. Paus. p. 634.

phrys. Strabon la place ſur le bord de l'Helleſpont, à cent quarante ſtades d'Ilium; & il ajoûte que l'on diſoit que Cygnus étoit de cette ville. Pauſanias parle d'une manière plus affirmative; car, il aſſure que Cygnus régna à Colones. Strabon, dans un autre endroit, nous apprend que Colones avoit appartenu à Dia.

Cornélius Népos, dans la vie de Pauſanias, dit que ce Général des Lacédémoniens, réſolu de ne plus mettre le pied dans Sparte, avoit établi ſon ſéjour à Colones, & que c'eſt-là qu'il formoit des deſſeins auſſi funeſtes pour lui que pour ſa patrie.

Il y a des éditions de Cornélius Népos, qui portent Golones, pour Colones. Une autre obſervation, c'eſt que cet Auteur ne dit point que Colones fût une ville, mais ſeulement un lieu. *Colonas, qui locus in agro Troade eſt, ſe contulerat.* Pline lit *Colone* en ſingulier. Xénophon fait auſſi mention de cette ville, & la nomme Colones au pluriel, comme Strabon & les autres anciens Auteurs.

COLONES, *Colonæ*, Κολωναὶ, (*a*) ville d'Érythrée, ſelon Anaximène, qui, au rapport de Strabon, en connoiſſoit deux autres du même nom. L'une étoit dans la Phocide, & l'autre dans la Theſſalie.

COLONIA, *Colonia*, (*b*) étoit, ſelon Tzetzès, femme d'Oriéus. Il y a des Sçavans qui prétendent que le nom de Colonia convient à Sara; & ils le dérivent du Phénicien *Cala, torruit, torrefecit, combuſſit, aſſavit, frixit*, duquel on a fait *Coli, polenta, farina.* Au participe de Cala il faut à la Chaldaïque, *coleo*; & avec le *noun* paragogique, *Coleon*, d'où *Colon*, celle qui cuit du pain, & en ajoûtant *deus*, celle qui cuit, qui fait du pain pour les dieux.

COLONIDES, *Colonides*, (*c*) Κολωνίδες, ville du Péloponnèſe dans la Meſſénie, étoit ſituée ſur une hauteur fort près de la mer. Les habitans ſe diſoient originairement de l'Attique, & prétendoient qu'ils furent amenés dans la Meſſénie par Colénus, qui, obéiſſant à un oracle, & guidé par le vol d'un oiſeau, vint s'établir dans le lieu où ils étoient; qu'enſuite ils prirent inſenſiblement les mœurs & le langage des Doriens. Le territoire de Colonides confinoit à celui de Coroné.

Plutarque dans la vie de Philopœmen parle de cette ville; mais, il n'en fait qu'un bourg, ou plutôt un village. Il la nomme en ſingulier, au lieu que Pauſanias la nomme en pluriel.

COLONIE, *Colonia*, (*d*) eſt le tranſport d'un peuple, ou d'une

(*a*) Strab. p. 589.
(*b*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. T. IV. pag. 27.
(*c*) Pauſ. p. 281. Plut. T. I. p. 366.
(*d*) Strab. pag. 216. Roll. Hiſt. Anc. T. I. p. 115. T. V. p. 816. Hiſt. Rom. Tom. II. p. 307, 308. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. V. p. 327. T. VII. pag. 45. T. X. p. 485, 486. Tom. XII. p. 246. T. XIX. p. 501, *& ſuiv.* T. XXI. p. 9.

partie d'un peuple, d'un païs dans un autre. Ce terme eſt pris du Latin *colere*, cultiver, labourer, faire valoir un champ. De *colere*, *colo*, on a fait *colonus*, qui ſignifie un laboureur. Les Grecs diſent ἀποικία, pour marquer une Colonie.

Les migrations ont été fréquentes ſur la terre; mais, elles ont eu ſouvent des cauſes & des effets différens. C'eſt pour les diſtinguer, que nous allons les ranger dans des claſſes différentes.

I. Environ 350 ans après le Déluge, le genre humain ne formoit encore qu'une ſeule famille. A la mort de Noë, ſes deſcendans, déjà trop multipliés pour habiter enſemble, ſe ſéparerent. La poſtérité de chacun des fils de ce Patriarche, Japhet, Sem & Cham, partagée en différentes Tribus, partit des plaines de Sennaar pour chercher de nouvelles habitations, & chaque tribu devint une nation particulière; ainſi ſe peuplerent de proche en proche les diverſes contrées de la terre, à meſure que l'une ne pouvoit plus nourrir ſes habitans.

Telle eſt la première eſpèce de Colonie; le beſoin l'occaſionna. Son effet particulier fut la ſubdiviſion des tribus ou des nations.

II. Lors même que les hommes furent répandus ſur toute la ſurface de la terre, chaque contrée n'étoit point aſſez occupée pour que de nouveaux habitans ne puſſent la partager avec les Anciens.

A meſure que les terres s'éloignoient du centre commun, d'où toutes les nations étoient parties; chaque famille ſéparée erroit au gré de ſon caprice, ſans avoir d'habitation fixe; mais, dans les païs où il étoit reſté un plus grand nombre d'hommes, le ſentiment naturel qui les porte à s'unir, & la connoiſſance de leurs beſoins réciproques, y avoient formé des ſociétés. L'ambition, la violence, la guerre, & même la multiplicité, obligerent dans la ſuite des membres de ces ſociétés de chercher de nouvelles demeures.

C'eſt ainſi qu'Inachus, Phénicien d'origine, vint fonder en Grece le royaume d'Argos, dont ſa poſtérité fut depuis dépouillée par Danaüs, autre aventurier ſorti de l'Égypte. Cadmus, n'oſant reparoître devant Agénor ſon pere, roi de Tyr, aborda ſur les confins de la Phocide, & y jetta les fondemens de la ville de Thebes. Cécrops, à la tête d'une Colonie Égyptienne, bâtit cette ville, qui depuis, ſous le nom d'Athènes, devint le temple des Arts & des Sciences. L'Afrique vit ſans inquiétude s'élever les murs de Carthage, qui la rendit bientôt tributaire. L'Italie reçut les Troyens échappés à la ruine de leur patrie. Ces nouveaux habitans apporterent leurs loix, & la connoiſſance de leurs arts dans les régions où le hazard les conduiſit; mais, ils ne formerent que de petites ſociétés, qui preſque toutes s'érigerent en républiques.

La multiplicité des citoyens dans un territoire borné, ou peu fertile, allarmoit la liberté. La politique y remédia par l'établiſſement

ſement des Colonies. La perte même de la liberté, les révolutions, les factions, engageoient quelquefois une partie du peuple à quitter ſa patrie pour former une nouvelle ſociété plus conforme à ſon génie.

Telle eſt entr'autres l'origine de la plûpart des Colonies des Grecs en Aſie, en Sicile, en Italie, dans les Gaules. Les vues de conquête & d'agrandiſſement n'entrerent point dans leur plan. Quoiqu'aſſez ordinairement chaque Colonie conſervât les loix, la religion, & le langage de la Métropole, elle étoit libre, & ne dépendoit de ſes fondateurs que par les liens de la reconnoiſſance, ou par le beſoin d'une défenſe commune; on les a même vues dans quelques occaſions, aſſez rares il eſt vrai, armées l'une contre l'autre.

Cette ſeconde eſpèce de Colonies eut divers motifs; mais, l'effet qui la caractériſe, ce fut de multiplier les ſociétés indépendantes parmi les nations, d'augmenter la communication entr'elles, & de les polir.

III. Dès que la terre eut aſſez d'habitans pour qu'il leur devint néceſſaire d'avoir des propriétés diſtinctes, cette propriété occaſionna des différends entr'eux. Ces différends, jugés par les loix entre les membres d'une ſociété, ne pouvoient l'être de même entre les ſociétés indépendantes; la force en décida; la foibleſſe du vaincu fut le titre d'une ſeconde uſurpation, & le gage du ſuccès; l'eſprit de conquête s'empara des hommes.

Le vainqueur, pour aſſurer ſes frontières, diſperſoit les vaincus dans les terres de ſon obéiſſance, & diſtribuoit les leurs à ſes propres ſujets; ou bien il ſe contentoit d'y bâtir & d'y fortifier des villes nouvelles, qu'il peuploit de ſes ſoldats & de citoyens de ſon État.

Telle eſt la troiſième eſpece de Colonies, dont preſque toutes les hiſtoires anciennes nous fourniſſent des exemples, ſur tout celles des grands États. C'eſt par ces Colonies qu'Alexandre contint une multitude de peuples vaincus ſi rapidement. Les Romains, dès l'enfance de leur République, s'en ſervirent pour l'accroître; & dans le tems de leur vaſte domination, ce furent les barrières qui la défendirent long tems contre les Parthes & les peuples du Nord. Cette eſpece de Colonie étoit une ſuite de la conquête, & elle en fit la ſûreté. Nous reviendrons ci-après aux Colonies des Romains.

IV. Les excurſions des Gaulois en Italie, & des Vandales dans toute l'Europe & en Afrique, des Tartares dans la Chine, forment une quatrième eſpece de Colonies. Ces peuples chaſſés de leur païs par d'autres peuples plus puiſſans, ou par la misère, ou attirés par la connoiſſance d'un climat plus doux & d'une campagne plus fertile, conquirent pour partager les terres avec les vaincus, & n'y faire qu'une nation avec eux; bien différens en cela des autres conqué-

rans qui sembloient ne chercher que d'autres ennemis, comme les Scythes en Asie ; ou à étendre leurs frontières, comme les fondateurs des quatre grands Empires.

L'effet de ces Colonies de Barbares fut d'effaroucher les arts, & de répandre l'ignorance dans les contrées où elles s'établirent ; en même tems elles y augmenterent la population, & fonderent de puissantes Monarchies.

V. La cinquième espece de Colonies est de celles qu'a fondées l'esprit de commerce, & qui enrichissent la Métropole.

Tyr, Carthage & Marseille, les seules villes de l'antiquité qui aient fondé leur puissance sur le commerce, sont aussi les seules qui aient suivi ce plan dans quelques-unes de leurs Colonies. Utique, bâtie par les Tyriens près de 200 ans avant la fuite d'Élissa, plus connue sous le nom de Didon, ne prétendit jamais à aucun empire sur les terres de l'Afrique ; elle servoit de retraite aux vaisseaux des Tyriens, ainsi que les Colonies établies à Malthe & le long des côtes fréquentées par les Phéniciens. Cadix, l'une de leurs plus anciennes & de leurs plus fameuses Colonies, ne prétendit jamais qu'au commerce de l'Espagne, sans entreprendre de lui donner des loix. La fondation de Lilybée en Sicile ne donna aux Tyriens aucune idée de conquête sur cette isle.

Le commerce ne fut point l'objet de l'établissement de Carthage ; mais elle chercha à s'agrandir par le commerce. C'est pour l'étendre ou le conserver exclusivement, qu'elle fut guerrière, & qu'on la vit disputer à Rome la Sicile, la Sardaigne, l'Espagne, l'Italie, & même ses remparts. Ses Colonies le long des côtes de l'Afrique, sur l'une & sur l'autre mer jusqu'à Cerné, augmentoient plus ses richesses que la force de son Empire.

Marseille, Colonie des Phocéens chassés de leur païs, & ensuite de l'isle de Corse par les Tyriens, ne s'occupa dans un territoire stérile que de sa pêche, de son commerce, & de son indépendance. Ses Colonies en Espagne, & sur les côtes méridionales des Gaules, n'avoient point d'autres motifs.

Ces sortes d'établissemens étoient doublement nécessaires aux peuples qui s'adonnoient au commerce. Leur navigation dépourvue du secours de la bousole, étoit timide ; ils n'osoient se hazarder trop loin des côtes, & la longueur nécessaire des voyages exigeoit des retraites sûres & abondantes pour les navigateurs. La plûpart des peuples avec lesquels ils trafiquoient, ou ne se rassembloient point dans des villes, ou uniquement occupés de leurs besoins, ne mettoient aucune valeur au superflu. Il étoit indispensable d'établir des entrepôts qui fissent le commerce intérieur, & où les vaisseaux pussent en arrivant faire leurs échanges.

La forme de ces Colonies répondoit assez à celle des nations commerçantes de l'Europe, en

Afrique & dans l'Inde ; elles y ont des comptoirs & des forteresses, pour la commodité & la sûreté de leur commerce.

VI. Comme il n'y a point de peuple dans l'antiquité, dont les Colonies aient été aussi fréquentes que celles du peuple Romain, nous nous y arrêterons un moment. Il y avoit deux sortes de Colonies chez les Romains, les Colonies Romaines & les Colonies Latines. Les habitans des Colonies Romaines étoient citoyens Romains, & avoient droit de suffrages, sans néanmoins avoir part aux charges & aux honneurs de la République ; ceux des Colonies Latines avoient droit de suffrages, si le Magistrat le leur permettoit, & étoient reçus citoyens Romains, après avoir exercé quelque magistrature dans une ville Latine. Il y avoit encore des Colonies militaires pour les vieux soldats, qui n'étoient plus capables de rendre service ; mais, ces Colonies ne faisoient pas une classe séparée des Colonies Romaines, dont elles ne différoient que par le choix de ceux dont elles étoient formées d'abord.

Les Romains, de même que les Grecs, avoient accoûtumé dans les Colonies, de bâtir des temples & d'autres somptueux édifices, pareils à ceux de Rome & des autres villes d'Italie, pour adoucir l'ennui des nouveaux habitans ; & ils donnoient aux rivières & aux montagnes de ces Colonies, les noms des rivières & des montagnes qu'ils avoient quittées. C'est ainsi que Trèves, Cologne, Toulouse, &c. ont eu chacune leur capitole, à l'exemple de Rome ; & que Vérone, Lyon, Vienne, Nîmes, Arles, & d'autres villes, ont eu de même leur cirque & leur amphithéatre, dont quelques-uns conservent encore d'assez beaux restes.

Denys d'Halicarnasse remonte jusqu'à Romulus pour y trouver l'origine des Colonies. En effet, nous lisons dans l'Antiquité que de toutes les places dont Romulus s'empara & auxquelles il fit la guerre, il n'en ruina aucune, mais qu'il se contenta d'en enlever les habitans, pour les obliger d'habiter d'autres terres, & qu'il substituoit en la place de ceux-ci, des habitans de Rome. Les Rois, qui succéderent à Romulus, en firent autant que lui ; ce qui n'empêche pas qu'on ne regarde Ostie comme la première Colonie de Rome, quoiqu'elle n'ait été habitée par des Romains que sous le regne de Servius Tullius, parce c'est la seule qui se soit trouvée de quelque considération ; toutes les autres n'étant que d'assez petits bourgs. Les Romains, devenus libres, ne songerent que tard à faire de pareils établissemens ; mais, dès qu'ils eurent commencé, ils en firent plusieurs, d'abord dans l'Italie, & ensuite dans tous les païs, dont ils firent la conquête. Auguste & ses successeurs ne manquerent pas d'en faire de même, & il y en eut bientôt jusque sur les bords de l'Euphrate & du Tigre ; mais, ces dernières furent presque toutes composées de soldats vétérans.

Ce qui encourageoit les peuples à contribuer aux Colonies Romaines, c'eſt que ceux qui les envoyoient, leur diſtribuoient & leur cédoient la propriété des terres, qu'ils alloient habiter. On fourniſſoit même gratuitement aux frais, non ſeulement de leur voyage, mais encore des inſtrumens & des uſtenſiles néceſſaires. On choiſiſſoit parmi ceux que l'on envoyoit, des perſonnes graves & prudentes, que l'on chargeoit de commander & de régir les peuples que l'on tranſportoit. C'étoit par l'avis de ces perſonnes que l'on s'établiſſoit, ou que l'on fixoit ſa demeure plutôt dans un endroit que dans un autre. Lorſqu'on bâtiſſoit quelque ville, l'étendue & la diſpoſition étoit encore de leur compétence. Ils rapportoient cependant tout ce qu'ils faiſoient à la gloire & à l'embelliſſement de l'Empire Romain, dont Rome étoit la capitale. Preſque tous leurs édifices publics, comme leurs places publiques, leurs temples & leurs palais, étoient bâtis ſur le modele de quelques-uns de ces mêmes bâtimens qui étoient à Rome.

Il n'étoit pas permis à qui que ce ſoit d'envoyer ou de conduire une ou pluſieurs Colonies du peuple Romain, à moins qu'il ne fût intervenu une loi qui le permît expreſſément. On avoit même recours aux auſpices avant que de rendre ces ſortes de loix, & on faiſoit purifier le peuple qui devoit partir. Le Prince ou le Sénat leur nommoit un chef, ſous l'étendard duquel ils étoient obligés de ſe ranger.

Il y avoit de pluſieurs ſortes de Colonies; quelques-unes étoient compoſées de Romains, d'autres de Latins & d'autres d'Italiens. Les unes étoient tributaires, & payoient par chaque année un tribut au peuple Romain, & les autres étoient exemptes de ces ſortes de contributions. On accordoit le droit de citoyens à quelques-unes de ces Colonies. On compoſoit quelquefois des Colonies de ſoldats vétérans, à qui on diſtribuoit des terres pour les récompenſer de leurs exploits militaires; c'eſt au moins ce que pluſieurs Hiſtoriens attribuent à Lucius Sylla, & aſſurent auſſi de Caïus Céſar, de Marc-Antoine, de Lépidus & d'Auguſte. Toutes ces Colonies avoient chacune leurs loix; celles de la plûpart & ſur tout des Colonies Romaines, étoient conformes à celles qui s'obſervoient à Rome; & ſouvent c'étoient les mêmes. Leurs Magiſtrats, comme les Duumvirs, les Cenſeurs, les Édiles & les Queſteurs, étoient chargés de veiller à l'obſervation des loix civiles; & les pontifes ou les prêtres, de faire exécuter celles qui concernoient le ſervice des dieux. Lorſqu'il ſe trouvoit quelque Sénateur dans une Colonie, on lui donnoit le nom de Décurion.

Il eſt difficile de rien ſtatuer de certain ſur le nombre des Colonies; quelques Auteurs en comptent juſqu'à cent cinquante dans l'Italie, ſoixante en Afrique, environ trente en Eſpagne, à peu près autant dans les Gaules, & ainſi du reſte. Quoi qu'il en ſoit,

il eſt conſtant que toutes les Colonies, quelque part qu'elles fuſſent établies, avoient toutes le même idiôme, ſçavoir, la langue Romaine, & qu'elles ne ſe ſervoient point du tout du langage du païs où elles s'établiſſoient.

COLONIQUES, *Colonicæ*, (*a*) nom que Céſar donne à deux cohortes, dans le ſecond livre de ſes commentaires ſur la guerre civile. Sans doute que ces deux cohortes étoient ainſi appellées, parce qu'on les avoit tirées des Colonies.

COLONNAIRE, *Columnarium*, impôt mis ſur les colomnes, dont on ornoit les maiſons; on dit que ce fut Jules Céſar qui l'imagina, afin d'arrêter le luxe de l'architecture, qui ſe remarquoit d'une manière exorbitante dans les bâtimens des citoyens.

COLONTAS, *Colontas*, Κολόνταϛ. *Voyez* Cérès Chthonia.

COLONUS, *Colonus*, (*b*) Κολωνὸς, lieu de Grece dans l'Attique, ſitué à environ dix ſtades d'Athènes. Il étoit conſacré à Neptune, ſelon Thucydide. On dit qu'il y avoit un bois où les Euménides étoient honorées. Sophocle étoit né en ce lieu, ſuivant Suidas.

COLOPHON, *Colophon*, Κολοφὼν, (*c*) ville de l'Aſie mineure dans l'Ionie. Pomponius Méla dit que Mopſus, fils de Manto qui étoit fille de Tirésie, fonda cette ville au promontoire qui ferme le golfe, & qui de l'autre côté en forme un autre qui eſt celui de Smyrne; mais, ſelon Strabon, Colophon dut ſon origine à une colonie de Pyliens, qui y fut conduite par Andrémon.

Cette ville étoit une de celles qui diſputoient entr'elles la gloire d'avoir été la patrie d'Homère & d'Apelle. Mais, aucune autre ne lui diſputoit celle d'avoir produit Mimnerme, poëte Élégiaque & joueur de flûte, & le philoſophe Xénophanes.

La cavalerie des Colophoniens étoit ſi excellente, au rapport de Strabon, qu'elle donna lieu au proverbe *colophonem addere*, c'eſt-à-dire, achever une entrepriſe, parce que cette cavalerie avoit coûtume de terminer par la victoire, tous les combats où elle ſe trouvoit. Une coûtume ſingulière des Colophoniens, c'eſt qu'à la guerre, ils avoient des eſcadrons de chiens qui commençoient le combat, qui ne refuſoient jamais de ſe battre, & auxquels il ne falloit point payer de montre. Il croiſſoit chez eux une réſine aſſez jaune, mais qui étant broyée, étoit blanche & d'une odeur forte; ainſi, les parfumeurs ne s'en ſervoient pas comme Pline le remarque. C'eſt de-là ſans doute que les joueurs d'inſtrumens à cordes, comme le violon, la baſſe, &c. nomment Colophone la ſorte de réſine dont

(*a*) Cæſ. de Bell. Civil. L. II. p. 546.
(*b*) Thucyd. p. 599.
(*c*) Strab. pag. 633, 642, 643. Plin. T. I. p. 121, 279. Pomp. Mel. p. 79, 89. Pauſ. pag. 187, 188, 400. *& ſeq.* Plut. T. I. p. 493. Tacit. Annal L. II. c. 54. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. XII. pag. 40, 215, 314. T. XXI. p. 182.

ils ſe ſervent pour frotter leur archet.

La ville de Colophon a été ſur tout célebre par l'oracle d'Apollon Clarius. Tacite, au ſujet de Germanicus, en parle en ces termes : » Il aborda à Colophon » pour y conſulter l'oracle d'A» pollon ſurnommé Clarius. Ce » n'eſt point une femme qui y » rend les réponſes comme à » Delphes, mais un prêtre choiſi » dans certaines familles, & le » plus ſouvent de la ville de Mi» let. Il ſe contente de ſçavoir le » nombre ceux qui veulent con» ſulter, & leurs noms ; après » quoi, il deſcend dans ſa grotte, » boit de l'eau d'une fontaine » myſtérieuſe, & ſans avoir au» cune connoiſſance des lettres, » ni de la poëſie, il donne en » vers une réponſe qui ſe trouve » conforme à la penſée ſecrete » des conſultans ; & on dit qu'a» lors il prédit à Germanicus ſa » mort prématurée en des ter» mes ambigus, ſuivant le ſtyle » ordinaire des oracles. «

Pline parle auſſi de cette eau de la grotte d'Apollon Clarius. Il ajoûte que ceux, qui en buvoient, rendoient des oracles, mais qu'elle abrégeoit leurs jours. Le même nous apprend ailleurs que la ville de Colophon étoit arroſée par le fleuve Haléſus.

Nous apprenons d'une médaille de Trébatius Gallus, frappée à Colophon, qu'encore dans le IIIe ſiecle, cette ville & les douze autres de l'Ionie, formoient une ſorte de communauté pour les ſacrifices, telle qu'elle étoit du tems d'Hérodote, qui en parle aſſez au long au premier livre.

Il convient d'obſerver que Colophon n'étoit pas preciſément au bord de la mer, comme ſembleroient l'indiquer quelques paſſages des Anciens, & en particulier celui que nous avons cité de Tacite. C'étoit Claros qui devoit être le port, ou le lieu, où l'on abordoit d'abord, quand on vouloit aller à Colophon. Il eſt vrai que l'on pouvoit peut-être bien aller auſſi par eau juſqu'à cette ville, au moyen du fleuve Haléſus ; c'eſt-à-dire, qu'il en étoit apparemment de Colophon comme de quelques-unes de nos villes de France & même des païs étrangers, qui paſſent pour des ports de mer, quoiqu'elles en ſoient éloignées de pluſieurs lieues, parce que les vaiſſeaux y parviennent par les fleuves ſur leſquels elles ſont ſituées.

Les Colophoniens avoient coûtume de ſacrifier un petit chien noir à leur déeſſe Énodia. Ce ſacrifice ſe faiſoit pendant la nuit.

Colophon a été le ſiege d'un Évêque ſuffragant d'Éphèſe. On dit que cette ville eſt ruinée, & qu'il n'en reſte plus aujourd'hui aucune trace.

COLOPHON, *Colophon*, Κολοφών, ville de l'Épire, ſelon Dicéarque. Mais, quelques Sçavans modernes croyent qu'il faut lire Tolophon.

COLOPHONIE, (*a*) *Colo-*

(*a*) Pauſ. p. 402.

phonia, Κολοφωνία, nom que l'on donnoit au territoire, que poſſédoient les habitans de la ville de Colophon. *Voyez* Colophon.

COLOPHONIENS, *Colophonii*, étoient les habitans de Colophon. *Voyez* Colophon.

COLOPS, *Colops*, Κόλοψ, *Voyez* Colapis.

COLOSSE, *Coloſſus*, du Grec Κόλοσσος, compoſé de Κόλος grand, & ὄσσος œil, c'eſt-à-dire, grand à la vue. On entend ſous ce nom un bâtiment d'une grandeur conſidérable, tels qu'étoient les Pyramides en Égypte, les amphithéatres en Grece & en Italie.

Coloſſe ſe dit auſſi d'une figure, dont la proportion eſt fort au-deſſus de la naturelle, telle qu'étoit celle du Soleil à Rhodes, & les ſtatues des empereurs Néron & Commode, dont il reſte encore quelques fragmens dans la cour du Capitole à Rome.

COLOSSE DE RHODES, (*a*) ſtatue d'airain d'une grandeur prodigieuſe, ſituée à l'entrée du port de Rhodes, & qui paſſoit pour une des ſept merveilles du monde. En voici l'hiſtoire tirée principalement de M. Prideaux.

Cette ſtatue étoit dédiée au Soleil; elle avoit 70 coudées, ou 105 pieds de haut, & le reſte à proportion; peu de gens pouvoient embraſſer ſon pouce; les navires paſſoient à pleines voiles entre ſes jambes.

Démétrius, après avoir aſſiégé vivement la ville de Rhodes pendant un an ſans pouvoir la prendre, las d'un ſi long ſiege, fit la paix avec les Rhodiens, & en s'en retournant il leur donna en préſent toutes les machines de guerre qu'il avoit envoyées à ce ſiege. Ils les vendirent dans la ſuite pour trois cens talens, dont ils ſe ſervirent, avec l'argent qu'on y ajoûta, pour faire ce Coloſſe. Ce fut l'ouvrage de Charès de Lindus, diſciple du fameux Lyſippe, qui y employa douze ans. Mais, ſoixante-ſix ans après l'exécution de ſon entrepriſe, le Coloſſe fut abattu par un grand tremblement de terre qui ſe fit ſentir en Orient, & qui cauſa des déſolations prodigieuſes, ſur tout dans la Carie & dans l'iſle de Rhodes. On commença à travailler à ce fameux Coloſſe l'an 300 avant J. C., il fut achevé l'an 288, & renverſé l'an 222.

Les Rhodiens, pour réparer le dommage que cet accident leur avoit cauſé, quêterent chez tous les princes & dans les états Grecs de nom ou d'origine, & exagérerent tellement leurs pertes, que la collecte qui ſe fit pour eux, ſur tout chez les rois d'Égypte, de Macédoine, de Syrie, du Pont & de Bithynie, alla pour le moins à cinq fois autant que la véritable ſomme à laquelle ces pertes ſe montoient.

En effet, l'émulation qui regna entre les princes pour ſoulager cette ville déſolée, eſt ſans exemple dans l'Hiſtoire. Ptolémée, roi

(*a*) Roll. Hiſt. Anc. T. V. p. 137, 337, 338. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. XIV. pag. 29.

d'Égypte, fournit ſeul trois cens talens, un million de meſures de froment, des matériaux pour bâtir vingt galères, tant à cinq rangs de rames qu'à trois rangs de rames, une quantité infinie de bois pour d'autres bâtimens, & en particulier pour rétablir le Coloſſe trois mille talens, c'eſt-à-dire, neuf millions, ſuivant M. Rollin, & plus de dix millions ſuivant le docteur Bernard. Outre les Rois, toutes les villes ſignalerent leurs libéralités; les particuliers voulurent auſſi entrer en part de cette gloire, & l'on cite une dame, appellée Chryſéis, véritablement digne de ſon nom, qui fournit ſeule cent mille meſures de froment. Que les princes d'à-préſent, dit Polybe, & nous pouvons dire deux mille ans après lui, que les princes de nos jours comprennent combien ils ſont éloignés de ceux dont on vient de parler. En aſſez peu d'années Rhodes fut rétablie dans un état plus magnifique qu'elle n'avoit jamais été, à l'exception du Coloſſe; car, les Rhodiens, au lieu d'employer une partie de cet argent, comme c'étoit la principale intention de ceux qui l'avoient donné, à relever le Coloſſe, prétendirent fort ſagement que l'oracle de Delphes le leur avoit défendu, & garderent toutes ces ſommes, dont ils s'enrichirent.

Le Coloſſe demeura abattu comme il étoit, ſans qu'on y touchât pendant 894 ans, au bout deſquels, l'an de J. C. 672, Moawias, le ſixième calife ou empereur des Sarraſins, ayant pris Rhodes, le vendit à un marchand Juif qui en eut la charge de neuf cens chameaux; c'eſt-à dire, qu'en comptant huit quintaux pour une charge, l'airain de cette ſtatue, après le déchet de tant d'années par la rouille, &c. & ce qui vraiſemblablement en avoit été volé, ſe montoit encore à ſept cens vingt mille livres, ou à ſept mille deux cens quintaux.

Léo Allatius aſſure que le Coloſſe de Rhodes fut relevé ſous le ſeptième conſulat de Veſpaſien, & que l'empereur Commode, après lui avoir fait ôter la tête, ordonna qu'on y mît la ſienne. Il s'appuye ſur l'autorité de George Syncelle; mais, il a lu ἐν Ῥόδῳ, *in Rhodo*, pour ἐν ἱερᾷ ὁδῷ, *in ſacra via*, & il a pris le Coloſſe de Néron, fait à Rome par Zénodore, pour le Coloſſe du Soleil, fait à Rhodes par Charès. Suétone rapporte ſur ce ſujet, que Néron fit mettre dans une cour, à l'entrée de ſa maiſon, un Coloſſe de ſix vingts pieds, dont la tête repréſentoit celle de ce Prince. Pline dit que Zénodore, qui avoit travaillé dix ans en Auvergne à une ſtatue de Mercure, fut appellé à Rome par Néron pour y faire ce Coloſſe, lequel après la mort de cet Empereur, fut dédié au Soleil, pour abolir la mémoire de ce monſtre. Dion Caſſius nous apprend que Veſpaſien fit tranſporter ce même Coloſſe de la maiſon de Néron dans la rue ſacrée. Lampridius dit qu'enſuite l'empereur Commode fit mettre ſa tête en la place de celle de Néron; & Hérodien,

qu'il la fit mettre au lieu de celle du Soleil; mais, on peut concilier ces deux Auteurs, en disant que Vespasien n'avoit point ôté la tête de Néron, & qu'il s'étoit contenté d'y ajoûter des rayons pour en faire la dédicace au Soleil; de sorte que c'étoit la tête de Néron, & l'image du Soleil.

Les premiers Colosses tirent leur origine d'Égypte, ou plusieurs Auteurs assurent que le roi Sésostris fit placer dans le temple que l'on avoit bâti à Vulcain dans la ville de Memphis, plusieurs statues de pierre, tant de lui & de sa femme que de ses enfans, dont les unes avoient trente coudées de haut & les autres vingt.

M. Lucullus apporta d'Apollonie, ville du Pont, à Rome, & fit placer dans le Capitole, la figure d'Apollon, qui avoit trente coudées de hauteur. Il y avoit encore à Rome une autre statue de cuivre, représentant Apollon, dans le temple d'Auguste, qui avoit plus de cinquante pieds de haut. Le Colosse d'Auguste étoit dans la place qui portoit son nom à Rome. Constantin en fit bâtir un dans le milieu du cirque de Constantinople. Domitien avoit fait dresser dans le milieu de la place publique, une statue équestre à son honneur, de cent sept pieds de haut, que le Sénat fit abattre après la mort de ce Prince. Le Colosse d'Hercule, que Fabius Maximus Verrucosus prit à Trente, & qu'il fit placer dans le Capitole, étoit une statue de cuivre, que Lysippe avoit faite. Celui de Jupiter fut fait par ordre de l'empereur Claude, & placé proche du théatre de Pompée, & à cause de cela appellé Jupiter Pompéien. Sp. Carvilius, après la défaite des Samnites, fit fondre toutes les armes de cuivre qu'il avoit prises sur eux, & en fit faire une statue de Jupiter, aux pieds de laquelle il se fit représenter. Ce Colosse fut mis aussi dans le Capitole. Il y en avoit un en l'honneur de Mars, dans le temple de Brutus Callaicus.

Quelque grandes que fussent ces statues, & quoique les Auteurs qui en ont parlé, se soient servis du terme de Colosse, qui leur est propre à la vérité, en prenant ce mot dans sa vraie & juste signification, néanmoins il ne convient & ne s'entend communément que de cette fameuse statue de Rhodes, dont nous venons de parler.

COLOSSES, *Colossæ*, (*a*) Κολοσσαὶ, ville de l'Asie mineure dans la grande Phrygie. M. d'Anville dans ses cartes la met au confluent du Lycus & du Méandre.

Cette ville tenoit un rang considérable dans le païs. Selon Xénophon, elle étoit grande, riche & fort peuplée. Plusieurs autres Auteurs en parlent aussi en diverses occasions. Eusebe, dans sa Chronique, dit qu'elle fut renversée sous l'empire de Néron, par un tremblement de terre. Elle fut une des premières villes qui embrasse-

(*a*) Xenoph. p. 245. Plin. T. I. p. 289. Strab. p. 576. Herod. L. VII. c. 30.

rent le Chriſtianiſme, & nous avons une des Épîtres de Saint Paul adreſſée à ſes habitans. Les Coloſſiens avoient eu le malheur que de faux Apôtres étoient venus chez eux, & y avoient prêché la circonciſion & des obſervances légales, & le culte ſuperſtitieux des Anges & autres doctrines étrangeres. S. Paul réfute les faux Apôtres, & donne aux Coloſſiens un excellent préſervatif, contre les dogmes dont on avoit voulu corrompre leur foi. Il leur prêche la plus belle & la plus ſublime morale. On croit au reſte que S. Paul n'étoit jamais allé à Coloſſes, quoiqu'il eût annoncé l'Évangile dans la Phrygie; & lorſqu'il écrivit ſa lettre aux habitans de cette ville, il étoit dans les liens à Rome. Elle leur fut portée par Tychique & Onéſime.

Quelques exemplaires Grecs liſent Colaſſes, au lieu de Coloſſes; c'eſt une faute d'orthographe ſuffiſamment réfutée par l'uniformité des exemplaires Latins, qui tous portent Coloſſes ſans variation. Suidas, Zonare, Glycas, Euſtathe, Calepin, Munſter & quelques autres, par un rafinement ridicule, ont prétendu que le nom de Coloſſiens ne ſignifioit pas les habitans de la ville de Coloſſes, mais les Rhodiens, que Saint Paul avoit déſignés par une alluſion au Coloſſe de Rhodes. Un peu de géographie leur eût diſſipé cette illuſion; car, Saint Paul, parlant d'Épaphras qui étoit avec lui priſonnier à Rome, & qui étoit de la ville de Coloſſes, dit: » Je » puis bien leur rendre ce témoi- » gnage, qu'il a un grand zele » pour vous & ceux de Laodicée » & d'Hiérapolis. . . . . Saluez » de ma part nos freres de Laodi- » cée. . . . . Et lorſque cette » lettre aura été lue parmi vous, » ayez ſoin qu'elle ſoit lue auſſi » dans l'égliſe de Laodicée. « Cela fait voir clairement que les Coloſſiens, à qui Saint Paul écrit, étoient voiſins de Laodicée & d'Hiérapolis. En effet, Coloſſes étoit entre ces deux villes, à environ vingt mille pas de l'une & de l'autre; au lieu que les Rhodiens étoient à près de deux cens mille pas.

Dans la Notice des villes dont le nom a été changé, on lit *Coloſſæ, nunc Chonæ*; ainſi Chonæ eſt le nom que cette ville porta enſuite, & elle le conſerve encore. Car, on dit que les Grecs l'appellent aujourd'hui Chonos.

COLQUES, *Colchi*, Κόλχοι, étoient les habitans de la Colchide. *Voyez* Colchide.

COLQUES, *Colchi*, Κόλχοι, (*a*) ville des Caréens, peuples de l'Inde. C'étoit un entrepôt, au rapport de Ptolémée. Arrien en fait auſſi mention, & dit dans ſon périple de la mer Érythrée, qu'on y pêchoit des perles, & que l'on employoit à cela des criminels qui avoient mérité la mort.

Le golfe, ſur lequel cette ville étoit ſituée, ſe nommoit golfe Colchique.

COLUMBARIA, *Columba-*

(*a*) Ptolem. L. VII. c. 1.

ria, (*a*) isle de la mer de Toscane. Elle prenoit son nom des pigeons dont il y avoit sans doute quantité. Pline la nomme immédiatement après celle de Mænaria, aujourd'hui Meloria, qui est devant Livourne.

COLUMBARIA, (*b*) nom que Festus donne aux trous, que l'on pratiquoit aux côtés d'un vaisseau, pour y passer les rames, parce que ces trous ressembloient à ceux d'un colombier.

Le nom de Columbaria se donnoit aussi à des mausolées de familles de distinction, où l'on avoit pratiqué des cellules; & dans ces cellules des rangées de niches, placées les unes sur les autres, comme les boulins dans un colombier. Ces niches renfermoient des urnes rondes, *ollæ*; il y en avoit aussi de quarrées. Un Columbaria contenoit souvent plusieurs urnes.

Dom Bernard de Montfaucon, dans son Antiquité, présente des Columbaria donnés par Spon, où l'on peut remarquer la forme des niches, des trous profonds dans ces niches, & de quelques vases cinéraires, qu'on voit tout entiers.

M. Fabretti donne la forme d'autres Columbaria trouvés sur la voie Aurélia; ils sont à côté d'un escalier, où l'on remarque dix niches, dans lesquelles étoient quarante urnes cinéraires, quatre à chacune. Ces Columbaria appartenoient à la famille *Cæcilia*. Nous donnons, dit Dom Bernard de Montfaucon, la forme un peu plus grande de l'une des niches, afin qu'on puisse voir comment les quatre urnes cinéraires y étoient placées. M. Fabretti dit qu'il a vu deux de ces Columbaria où chaque niche avoit quatre urnes; c'étoit sans doute pour quelque famille nombreuse. Ces *ollæ* ou urnes étoient souvent tellement ajustées dans leurs trous, qu'on ne pouvoit les ôter de-là, ni les transporter ailleurs. En certaines niches il y en avoit quatre, en d'autres il n'y en avoit que deux, & quelquefois une seulement, comme on peut voir dans celles de Spon. D'autres Columbaria ont beaucoup plus de niches, & chaque niche a deux urnes.

Ces Columbaria prenoient aussi leurs noms des *ollæ* ou des urnes qui y étoient placées, & s'appelloient *ollaria*.

COLUMELLE [L. JUNIUS MODÉRATUS], *L. Junius Moderatus Columella*. *Voyez* Modératus.

COLUMEN, *Columen*, (*c*) nom d'un certain lieu d'Italie, au rapport de Tite-Live. Ortelius croit qu'il étoit dans le Latium, vers le mont Algide, & qu'on l'appelle présentement Colonia.

COLUMNARIENS, *Columnarii*. (*d*) Ce sont des gens de néant, qui ont l'ame vénale & méchante, ainsi appellés à cause de la Colomne Méria, où l'on affichoit les citations qu'on faisoit en justice contre ces sortes de

(*a*) Plin. T. I. p. 160.
(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. IV. p. 211. T. V. p. 43. *& suiv.*
(*c*) Tit. Liv. L. III. c. 23.
(*d*) Cicer. ad Amic. L. VIII. Epist. 9.

gens. On trouve ce terme dans une lettre de Cœlius Rufus à Cicéron.

COLURE, *Colurus*, nom commun à deux grands cercles, que l'on ſuppoſe s'entrecouper à angles droits aux poles du monde.

L'un paſſe par les points ſolſticiaux, c'eſt-à-dire, par les points où l'écliptique touche les deux tropiques; & l'autre par les points équinoctiaux, c'eſt-à-dire, par les points où l'écliptique coupe l'équateur; ce qui a fait donner au premier le nom de Colure des ſolſtices, & au ſecond celui de Colure des équinoxes.

Les Colures, en coupant ainſi l'équateur, marquent les quatre ſaiſons de l'année; car, ils diviſent l'écliptique en quatre parties égales, à commencer par le point de l'équinoxe du printems. Comme ces cercles paſſent par les poles du monde, il eſt évident qu'ils ſont l'un & l'autre au nombre des méridiens.

Au reſte, ces cercles étoient plus d'uſage dans l'aſtronomie ancienne qu'ils ne ſont aujourd'hui. Ce n'eſt preſque plus que par habitude qu'on en fait mention dans les Ouvrages ſur la ſphere.

Ils ont été ainſi nommés de deux mots Grecs Κόλος, *mutilus, truncatus*, mutilé, tronqué, & οὐρὰ, *cauda*, queue, comme paroiſſant avoir la queue coupée, parce qu'on ne les voit jamais tout entiers ſur notre horizon.

COLUTHUS, *Coluthus*, (*a*) Κόλουθος, poëte Grec. Suidas, le ſeul des Anciens qui parle de Coluthus, nous apprend ſeulement qu'il étoit de Lycopolis, ville de la Thébaïde en Égypte, & qu'il naquit ſous le regne d'Anaſtaſe, qui ſuccéda en l'année 491 à Zénon. Il nous reſte de Coluthus un poëme de l'enlevement d'Hélène, dont Suidas ne parle point, qui fut trouvé par le cardinal Beſſarion, proche Bitonto, dans la terre de Bari. Poſtel, poëte de Hambourg, l'a traduit en vers Allemands. Læſcher, autre Sçavant du Nord, en avoit préparé une édition plus exacte & plus ample que celles qui avoient précédé, & il devoit y joindre des ſcholies Grecques, des variantes, des diſſertations philologiques, un gloſſaire Grec. C'étoit employer beaucoup d'érudition pour un ouvrage fort mince en tout ſens. Le poëme n'eſt en effet qu'une narration aſſez ſeche de l'enlevement d'Hélène en ſuivant l'ordre naturel des faits. M. du Molard l'a traduit en François en 1742 avec des remarques, *in-16* à Paris.

COLYCANTIENS, *Colycantii*, (*b*) peuple de l'Aſie proprement dite. Il ne ſubſiſtoit déjà plus du tems de Pline.

COLYMBARIUM, *Colymbarium*, Κολυμβάριον, (*c*) promontoire de l'iſle de Sardaigne, ſelon Ptolémée. Il devoit être ſur la côte orientale.

COLYMBETHRE, *Colym-*

(*a*) Suid. T. I. p. 1487.
(*b*) Plin. Tom. I. p. 283.
(*c*) Ptolem. L. III. c. 3.

bethra, Κολυμβήθρα, (*a*) terme qui ſignifie une piſcine. On voyoit une Colymbéthre près de Mégaris en Sicile. On attribuoit à Dédale la conſtruction de cet édifice, au travers duquel le fleuve Alabon ſe déchargeoit dans la mer. Ce monument ſubſiſtoit encore du tems de Diodore de Sicile.

COLYPES, *Colypes*, bourg de l'Attique, dans la tribu Égéide, ſelon Suidas.

COLYTTUS, *Colyttus*, (*b*) Κολυττὸς, nom d'un quartier de la ville d'Athènes, de la tribu Égéide. On diſoit que les enfans y commençoient à parler un mois plutôt que dans le reſte de la ville. C'eſt-là qu'étoit né le philoſophe Platon & le fameux Miſanthrope Timon. Ce quartier & celui de Mélitos étoient voiſins l'un de l'autre. Meurſius critique le poëte Alciphron & Diogène Laërce de ce qu'ils écrivent ce mot avec deux *ll* ou deux μ, & non pas avec un ſeul λ, comme Héſychius, Eſchine & Strabon. Mais, tous les marbres ſont conformes à cette manière d'écrire avec deux *ll* & un τ.

COMAGÈNE, *Comagene*, *ou* COMMAGÈNE, avec deux MM. *Voyez* Commagène.

COMAGÈNE, *Comagenum*, ville de la Pannonie, entre Vienne, & le mont Cétius, ſelon l'Itinéraire d'Antonin, à vingt-quatre mille pas de l'une & de l'autre. La Notice de l'Empire en fait mention comme d'un lieu où il y avoit garniſon.

Trébellius Pollion parle dans la vie de l'empereur Claude II, d'une aventure qu'il eut à Comagène. Il n'en eſt point parlé dans l'édition ordinaire; mais, Gruter & Saumaiſe ont remarqué qu'on en trouve le récit dans le manuſcrit de la bibliotheque Palatine.

Lazius dit que Comagène eſt Holnbourg ou Hombourg, ville d'Autriche. Dans ſa carte de cette contrée, il met une montagne qu'il appelle *Comagenus mons*, & dont il dit que le nom vulgaire eſt Kaunberg, qu'on écrit auſſi Chaumberg, & il croit que cette montagne eſt la même que le mont Cétius de Ptolémée.

COMAGENI, les habitans de Comagène. *Voyez* Comagène.

COMANE. Nous ſommes dans l'uſage d'écrire ainſi en ſingulier ce nom, quoiqu'il doive être écrit Comanes en pluriel. Du moins, les Latins & les Grecs le liſent de cette manière; & dans ces ſortes de circonſtances, nous ſuivons ordinairement leur orthographe. C'eſt pour cette raiſon que dans les articles ſuivans on trouvera le nom de Comane écrit en pluriel.

COMANES, *Comana*, (*c*) Κόμανα, ville de l'Aſie mineure, dans la Cappadoce, & pour parler plus juſte, dans la Cataonie, qui étoit un canton de la Cappadoce. Elle étoit ſituée ſur le fleuve

(*a*) Diod. Sicul. p. 193.
(*b*) Strab. p. 65. Plut. T. I. p. 851.
(*c*) Strab. p. 521, 535. 536. Ptolem. L. V. c. 7. Plin. T. I. pag. 302. Appian. p. 214. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. XIX. pag. 53, 54. Tom. XXI. p. 421.

Sarus, dans les vallées profondes & étroites du mont Antitaurus.

C'étoit une ville mémorable au rapport de Strabon. Son temple de Bellone ſur tout étoit fort célebre. Il y avoit une multitude infinie de ces prétendus Prophetes, qui ſe diſoient inſpirés d'une fureur divine, & d'autres miniſtres deſtinés au ſervice du temple. Les habitans de cette ville, du tems de Strabon, quoique d'ailleurs ſoumis à un Roi, étoient cependant entièrement dévoués aux volontés du ſouverain Pontife, qui étoit le maître, & du temple, & de tous les miniſtres qui le deſſervoient. Lorſque notre Géographe y paſſa, ces miniſtres étoient au nombre de ſix mille, tant hommes que femmes. Le temple poſſédoit beaucoup de terres, dont le revenu étoit pour le ſouverain Pontife; & ce ſouverain Pontife étoit le plus honoré, après le Roi, dans la Cappadoce. Les Rois & les ſouverains Pontifes étoient tirés ordinairement de la même famille. On croyoit qu'Oreſte & Iphigénie ſa ſœur avoient apporté à Comanes les choſes ſacrées, de la Scythie Taurique, & y avoient dépoſé la chevelure de cette Princeſſe; d'où la ville avoit pris ſon nom, la chevelure en Grec s'appellant Κόμη.

Cette ville étoit partagée par le fleuve Sarus. Procope, cité par Ortélius, la met dans la petite Arménie ſur le même fleuve; ſurquoi il faut ſe rappeller que certains Auteurs anciens ont compris la Cataonie dans l'Arménie mineure. Dans ce ſens, la poſition indiquée par Procope, eſt exacte.

L'on a auſſi donné à la ville de Comanes le nom de Cryſe. Elle prit encore celui de Julia Pia Félix Auguſta, de la femme de l'empereur Sévère, ſous le regne duquel on y envoya une colonie.

COMANES, *Comana*, (*a*) Κόμανα, autre ville de l'Aſie mineure, dans le royaume de Pont, étoit ſituée ſur le fleuve Iris. Ptolémée la ſurnomme Pontica. Conſacrée à la même Déeſſe que la ville de Comanes de Cappadoce, elle ſuivoit auſſi preſque les mêmes rits. Ses Prêtres ſe prétendoient également inſpirés d'une fureur divine; & on leur rendoit de grands honneurs. Le ſouverain Pontife, ſous les anciens Rois, ſe ceignoit le diadème deux fois l'an, à une certaine ſolemnité appellée la ſortie de la Déeſſe; & il étoit le plus élevé en honneur après le Roi.

Après la défaite de Mithridate, Pompée donna à Archélaüs la ſouveraine ſacrificature de Comanes, & ajoûta au champ ſacré, un autre champ qui avoit deux ſchœnes de circuit, ou ſoixante ſtades. Il ordonna en même tems aux habitans d'obéir à Archélaüs. Celui-ci devint ainſi leur chef ſuprême; ainſi que des Prêtres qui étoient dans la ville, excepté ſeulement qu'il ne pouvoit pas les vendre. Il

(*a*) Strab. p. 547, 557. *& ſeq.* Plin. T. I. p. 303. Ptolem. L. V. c. 6. Hirt. Panſ. de Bell. Afric. pag. 742. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. T. XXI. p. 421.

eût pour ſucceſſeur ſon fils, qui fut remplacé par Lycomede, auquel on donna quatre ſchœnes de terre de plus que n'avoient eu ſes prédéceſſeurs. A Lycomede ſuccéda Diteutus, fils d'Adiatorix. Il fut redevable de ſa dignité à Auguſte, qui, dit-on, voulut récompenſer par-là le courage qu'il avoit montré dans une circonſtance.

Strabon dit que cette ville étoit fort peuplée, & qu'elle étoit comme un entrepôt pour ceux qui venoient d'Arménie. La fête, dite la ſortie de la Déeſſe, y attiroit beaucoup de monde. L'on s'y rendoit en foule, hommes & femmes, des villes & des campagnes des environs. L'on y voyoit en tout tems des pelerins qui venoient faire des vœux & des ſacrifices à la Déeſſe. Les habitans ſe traitoient avec délicateſſe. Leurs héritages étoient couverts de vignobles. Il y avoit pluſieurs femmes, qui faiſoient un trafic honteux de leur corps, & dont la plûpart étoient des Prêtreſſes; car, cette ville, ſelon la remarque de Strabon, étoit une autre Corinthe. Le grand nombre de femmes débauchées vouées à Vénus, que l'on y trouvoit, y amenoit pluſieurs étrangers, qui s'y ruinoient par les grandes dépenſes qu'ils y faiſoient.

Pline parle de Comanes comme d'une ville qui ne ſubſiſtoit plus, auſſi-bien que les villes de Thémiſcyre, Sotira & Amaſie. Il ajoûte après le mot Comana: *nunc Manteium*. Ortélius & quelques autres ont cru que par ces deux derniers mots, Pline avoit voulu dire que Comanes avoit été appellée de ſon tems Manteium. Ce n'eſt point cela, il dit au contraire qu'elle ne ſubſiſtoit déjà plus, *fuit*. S'il ajoûte *nunc Manteium*, c'eſt pour faire entendre que de toutes les villes qu'il vient de nommer, & qui étoient détruites, il ne reſtoit plus que l'oracle. Du reſte, Pline s'eſt trompé à l'égard d'Amaſie qui ſubſiſta long-tems encore après lui.

COMANIE, *Comania*, (*a*) Κομανία, contrée d'Aſie, ſelon Xénophon. Pline fait mention d'un peuple nommé *Comani*, qui doit être celui de cette contrée. C'eſt auſſi vraiſemblablement le peuple nommé Κωμοι, *Comi* par Ptolémée. Pomponius-Méla diſtingue dans ces cantons les peuples Comares & Coamanes, voiſins des Paropamiſiens.

COMANUS, *Comanus*, (*b*) fils de Nannus, roi des Ségobrigiens. Ce fut ce dernier Prince, qui céda aux Phocéens le lieu, où ils bâtirent la ville de Marſeille. Après la mort de Nannus, Comanus lui ſuccéda au royaume des Ségobrigiens.

Quelque tems après, un Ligurien lui repréſenta que Marſeille ſeroit un jour funeſte au repos & à la liberté des peuples voiſins; qu'il devoit ſe hâter de l'opprimer dans ſa naiſſance, de

(*a*) Xenoph. p. 426. Plin. T. I. pag. 314. Ptolem. L. VI. c. 16. Pomp. Mel. pag. 19.

(*b*) Juſt. L. XLIII. c. 4.

peur que quand les forces de cette ville ſeroient accrues, il n'en fût lui-même accablé. Il appuya ſon diſcours du conte de cette chienne de la fable, qui, pleine & touchant preſque à ſon terme, pria un berger de lui prêter ſimplement une place où elle pût mettre bas ſes petits; qu'en ayant obtenu cette grace elle lui en demanda une nouvelle, & le conjura de vouloir bien permettre qu'elle les nourrît au même endroit; mais qu'enfin après qu'ils furent devenus grands, & qu'elle ſe vit fortifiée de ce ſecours domeſtique, elle uſurpa la propriété du lieu; qu'ainſi, les Marſeillois qui n'occupoient alors ce coin de terre qu'autant qu'on vouloit bien le ſouffrir, deviendroient un jour les maîtres de tout le païs. Comanus, animé par ces paroles, machine la perte des Marſeillois par les embûches qu'il leur prépare. Il choiſit pour cet effet le jour qu'ils célébroient la fête de Flore. Il y envoie un grand nombre de braves hommes, qui entrerent dans la ville à la vue de tout le monde, par le droit d'hoſpitalité commun entre les deux peuples. Il y en fait conduire ſecrétement pluſieurs autres dans des chariots couverts de joncs & de feuilles; & lui, il ſe cache avec une armée derrière les montagnes voiſines, afin de ſe trouver à point nommé aux portes, au moment que les conjurés les lui ouvriroient pendant la nuit, & pour ſe rendre maître de la ville enſevelie dans le ſommeil & dans le vin.

Mais, une certaine dame, parente de Comanus, touchée du ſort qui attendoit un jeune & aimable Grec, avec qui elle avoit un commerce de galanterie, lui découvrit les deſſeins qu'on tramoit contre ſa patrie, dans le tems qu'il la tenoit entre ſes bras, & l'exhorta à ſe dérober au péril qui le menaçoit. Le jeune homme court d'abord le révéler aux Magiſtrats, qui, profitant de l'avis, font faire main-baſſe ſur tous les Liguriens, tant ceux qu'on prit dans la ville, que ceux qu'on tira de deſſous le jonc qui les couvroit. Après quoi, tournant contre Comanus les mêmes embûches qu'il leur dreſſoit, ils le ſurprennent, & le tuent avec ſept mille hommes. C'eſt de-là que les Marſeillois prirent la coûtume de fermer leurs portes les jours de fête, de faire le guet, de poſer des ſentinélles ſur leurs remparts, & de reconnoître les étrangers.

COMASIE, *Comaſia*, (*a*) l'une des Graces ſuivant un ancien monument. Ce nom ne ſe trouve nulle autre part.

COMASTUS, *Comaſtus*, village de la Perſe propre, au rapport de Polyen.

COMATE, *Comatus*, (*b*) Chevrier, que ceux de ſa profeſſion avoient pris pour le héros de leurs chanſons. C'eſt peut-être le même qui ſuit.

COMATE, *Comatus*, (*c*)

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. T. I. p. 177.

(*b*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. T. IV. p. 547.

(*c*) Mém. de l'Acad. des Inſc. & Bell. Lett. Tom. XII. pag. 46.

certain

certain perſonnage qui promit un agneau aux Nymphes, ayant déjà fait préſent de deux chevres aux Muſes.

COMAZON, *Comazon*, (*a*) terme Grec, qui ſignifie farceur. On donna ce nom à Eutychien, flatteur de l'empereur Héliogabale, parce qu'il étoit bouffon & farceur de profeſſion.

COMBABUS, *Combabus*, (*b*) Κομβάβος, jeune Seigneur de la cour du roi de Syrie, Antiochus I ſurnommé Soter. Ce Prince l'aimoit extrêmement. La reine Stratonice ayant fait vœu de bâtir un temple à Junon dans la Ville ſacrée, Combabus fut nommé pour accompagner cette Princeſſe dans ſon voyage, quoiqu'il fît tout ce qu'il pût pour s'en excuſer, de peur que ſa jeuneſſe & ſa beauté ne donnaſſent quelque priſe à la médiſance. Mais, comme il vit que le Roi le vouloit abſolument, il ſe retira chez lui fort triſte, après avoir obtenu ſept jours pour ſe préparer au départ. Il commença là à déplorer ſa condition, de ſe voir ſur le point de perdre les bonnes graces du Prince, dont il étoit le favori, & peut-être la vie, s'il venoit à être accuſé du crime qu'il appréhendoit. Dans ce déſeſpoir, il ſe coupa les parties qui pouvoient donner du ſoupçon de lui; & les ayant fait embaumer, il les porta au Prince dans un vaſe cacheté, & lui dit qu'il le prioit de lui garder ce tréſor juſqu'à ſon retour; ce que le Prince lui promit; & après l'avoir ſcellé de ſon ſceau, il le remit entre les mains de ceux qui avoient la garde de ſon cabinet. Combabus partit enſuite, & fut trois ans à ſon voyage. Cependant, ce qu'il avoit appréhendé, arriva; car, cette jeune Princeſſe devint amoureuſe de lui, par une longue fréquentation, en l'abſence de ſon mari.

D'abord elle fit tout ce qu'elle put pour vaincre ou diſſimuler ſon amour; mais, comme elle vit que cela ne ſervoit qu'à l'augmenter, & que l'entretien continuel d'un jeune Seigneur ſi accompli, l'allumoit de plus en plus, elle réſolut à la fin de ſe déclarer. Pour le faire plus adroitement, elle fit un grand feſtin, afin d'avoir moins de pudeur, & de le pouvoir attribuer à la gaieté. Après qu'on eut donc ſoupé, elle entra dans l'appartement de Combabus, & lui découvrit ſa paſſion. Il lui répondit premièrement qu'il voyoit bien que c'étoit par une galanterie & pour l'éprouver, afin de ſe moquer après de lui. Mais, lorſqu'il vit qu'elle perſiſtoit dans ſon deſſein, il s'excuſa ſur la fidélité qu'il devoit à ſon maître. A la fin, comme elle ne recevoit aucune réponſe, il lui fit voir qu'il n'étoit pas en état de la ſervir, ajoûtant les raiſons qui l'avoient pu obliger à ſe faire ce ſanglant outrage. La Princeſſe, ſurpriſe d'un accident ſi imprévu, quitta ſa pourſuite, & non pas ſon amour; de ſorte qu'elle ne pouvoit vivre ſans lui,

(*a*) Crév. Hiſt. des Emp. Tom. V. p 214.

(*b*) Lucian. T. II. p. 890. *& ſeq.*

& tâchoit de divertir ſa paſſion, dans la douceur de ſon entretien. Cependant, la choſe devint ſi publique, qu'elle parvint juſqu'aux oreilles du Roi, & ce Prince indigné rappella Combabus en diligence. Quelques-uns diſent que ce fut la Princeſſe même qui l'accuſa de l'avoir voulu corrompre, comme Phedre fit Hippolyte, voyant qu'elle n'en pouvoit venir à bout.

Quoi qu'il en ſoit, Combabus, aſſuré de ſa vertu, ſe rendit promptement auprès du Roi; & il ne fut pas plutôt arrivé qu'il fût arrêté priſonnier; & le Roi, ayant aſſemblé ſon conſeil, l'accuſa publiquement d'avoir débauché ſa femme, trahi ſon bienfaiteur, & ſouillé les myſtères des Dieux par un adultère. Toutes les excuſes qu'il eût pu alléguer, ne lui euſſent ſervi de rien, parce que la vraiſemblance étoit contre lui, & qu'il y avoit-là une infinité de faux témoins pour le condamner. Auſſi ne répondit-il rien à ces accuſations; mais, comme il vit qu'on l'alloit envoyer au ſupplice, il pria le Roi de lui remettre entre les mains le dépôt qu'il lui avoit donné, comme l'accuſant ſous main de ſe le vouloir approprier. Le Prince l'ayant fait venir auſſitôt, il rompit le cachet & fit voir les pieces juſtificatives de ſon innocence. Alors, le Roi tout confus, courut l'embraſſer & ſe plaignit à lui du crime qu'il avoit commis contre ſoi-même. Mais, pour le conſoler du mal qu'il lui avoit fait, il envoya ſur le champ tous ſes accuſateurs au ſupplice; & ils reçurent la mort au moment qu'ils attendoient la récompenſe. Enſuite, il combla ce jeune Seigneur de nouvelles faveurs, & voulut qu'il n'y eût rien de ſecret pour lui, & qu'il pût entrer à toute heure où étoit le Roi. Après cela, il le renvoya, à ſa priere, travailler à l'accompliſſement de l'ouvrage qui étoit demeuré imparfait; & pour récompenſe de ſa vertu, il lui fit dreſſer une ſtatue d'airain dans ce même temple, en habit d'homme, avec un viſage de femme, fait de la main du meilleur maître de ce tems-là.

On dit que pluſieurs de ſes amis, par complaiſance, ou par inſpiration, ſe firent Eunuques à ſon exemple, & qu'ils allerent paſſer là avec lui, le reſte de leurs jours pour le conſoler. Cette coûtume ſe conſerva long-tems parmi les Prêtres de ce temple; ils n'avoient même, ni d'autres robes, ni d'autres occupations que celles des femmes, & cela par une rencontre malheureuſe qui arriva encore à Combabus. Car, on dit qu'une jeune étrangère, étant devenue amoureuſe de lui, ſe tua de déſeſpoir, après qu'elle eut appris ce qu'il étoit; de ſorte que touché véritablement de ce malheur, il ne s'habilla plus depuis qu'en femme, afin que perſonne à l'avenir n'y fût trompé.

COMBAT, *Certamen*, *Pugna*, *Prælium*, ſe dit en général d'une querelle, ou d'un différend qui ſe décide par la voie des armes.

Dans une guerre, les Auteurs font une diſtinction entre un Com-

bat & une bataille ; cette dernière exprime l'action générale de toute l'armée, au lieu que le Combat ne ſignifie qu'une eſcarmouche particulière, ou l'action d'une ſimple partie de l'armée ; de ſorte que le combat eſt proprement une partie d'une bataille. *Voyez* Bataille.

COMBAT SINGULIER, *Certamen Singulare*, (*a*) C'eſt un Combat d'un ſeul à un ſeul. On en trouve des exemples dans l'Hiſtoire, tant Sacrée que Profane. David, chez les Hébreux, combat contre le géant Goliath, qu'il terraſſe. T. Manlius, l'an de Rome 394, remporte une victoire ſignalée ſur un Gaulois, qui avoit défié le plus brave des Romains de venir ſe meſurer avec lui.

Il a été un tems que les procès ſe décidoient par le Combat ſingulier. On ſuppoſoit que Dieu n'accordoit la victoire qu'à celui qui avoit le meilleur droit. Cela arrivoit en matière civile, auſſi-bien qu'en matière criminelle. L'accuſateur juroit ſur la vérité de ſon accuſation, & l'accuſé lui donnoit le démenti, ſur quoi chacun jettoit ſon gage de bataille en Juſtice. Alors, on conſtituoit les deux champions priſonniers juſqu'au jour du Combat. Le défendeur avoit le choix des armes ; & s'il n'étoit point vaincu avant le coucher du ſoleil, il étoit abſous & cenſé victorieux. Cet abus étoit autrefois tellement autoriſé, que les Évêques & les Juges eccléſiaſtiques ordonnoient le Combat dans les choſes obſcures & douteuſes. On rapporte qu'Alfonſe, roi de Caſtille, ayant voulu abolir le rit Mozarabique pour introduire l'Office Romain, & le peuple s'y étant oppoſé, on convint de terminer le différend par un Combat.

COMBAT, *Certamen*, *Agon*, Ἀγών, (*b*) s'entend des jeux ſolemnels des Grecs & des Romains à l'honneur des Dieux, tels qu'étoient les jeux Olympiques, les Pythiens, les Néméens, les Iſthmiques, les Combats du Cirque, les Actiens, & les autres dont nous parlerons en leur place. Les Combats qui s'y faiſoient, étoient la courſe, la lutte, les coups de poingt, le palet, &c. Les combattans, qui ſe nommoient Athletes, s'y préparoient dès la jeuneſſe par des exercices continuels & un régime très-exact. Ils ne mangeoient que de certaines viandes & à certaines heures ; ils ne buvoient point de vin, & n'avoient point de commerce avec les femmes. Leur travail & leur repos étoient réglés ; c'eſt par l'exemple de ces combattans, que Saint Paul exhorte les Chrétiens à s'abſtenir de tout. *Voyez* Athletes.

COMBATS [Les], (*c*) ſont perſonnifiés dans le ſyſtême de la Théogonie d'Héſiode. Ce Poëte les fait fils de la Diſcorde.

(*a*) Reg. L. I. c. 17. v. 4. *& ſeq.* Roll. Hiſt. Rom. T. II. p. 153, 154.
(*b*) Ad Corinth. Epiſt. I. c. 9. v. 25.
(*c*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. XVIII. pag. 3.

COMBE, *Combe*, (*a*) fille d'Ophius, fut métamorphoſée en oiſeau, & évita par cette aventure la furie de ſes enfans, qui vouloient l'aſſaſſiner.

Cette fable ſignifie que Combe, par ſon adreſſe, échappa des mains de ſes enfans. Cette princeſſe en avoit un aſſez grand nombre, & on lui en donne juſqu'à cent.

Toi qui ſouhaites des enfans
Comme un avare la richeſſe,
Et qui crois que de nos vieux ans
Ils ſont la paix & l'allégreſſe;
Vois par cet exemple fameux,
Que tu ne ſçais ce que tu veux,
Ou que tu veux ſouvent la peine.
Combe en reçut beaucoup d'appui,
Il en a plus d'une centaine,
Et tous conſpirent contre lui.

Il y en a qui, comme on le voit par ces vers, font de Combe un prince & non une princeſſe. L'endroit, où Ovide en fait mention, eſt également ſuſceptible de l'un & de l'autre ſens.

Adjacet his pleuron in qua trepidantibus alis
Ophias effugit natorum vulnera Combe.

Le plus grand nombre cependant s'accorde à prendre Combe pour une perſonne du ſexe féminin; & certains la font fille d'Aſcopus, & prétendent qu'elle paſſe pour avoir la premiere inventé les armes d'airain; d'où vient qu'elle a été ſurnommée Chalcis. Le grand nombre d'enfans qu'elle avoit eus, donna lieu à un proverbe parmi les Grecs : *Elle a eu autant d'enfans que Combe*, pour dire une femme féconde.

COMBENNONS, *Combennones*. *Voyez* Benne.

COMBOLOMARUS, *Combolomarus*, (*b*) roi d'une partie des Gaulois, établis dans l'Aſie mineure. Ce Prince vivoit environ 189 ans avant Jeſus-Chriſt; c'eſt-à-dire, dans le tems que ſes ſujets & les autres Gaulois du païs furent réduits ſous la puiſſance des Romains.

COMBOS, *Combos*, terme, (*c*) qui avoit été introduit, comme celui d'une ville dans ce vers de Juvénal : *Ardet adhuc Ombos & Tentyra;* par des copiſtes ignorans qui, doublant le *c* du mot *adhuc*, l'avoient répété au commencement du mot ſuivant. Ortélius a ôté cette ordure & rétabli le vrai nom qui eſt Ombos, en dépit des manuſcrits & de tous les imprimés qu'il y avoit de ſon tems.

COMBRÉE, *Combrea*, (*d*) Κόμβρεια, ville de Macédoine. Hérodote, qui fait mention de cette ville, la met dans le voiſinage de Pallène. Il nomme Croſſée le païs où il la place avec quelques autres.

COMBULTERIE, *Combulteria*, ville appellée auſſi Compulterie. *Voyez* Compulterie.

COMBUTIS, *Combutis*, (*e*)

(*a*) Ovid. Metam. L. VII. c. 9. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VIII. pag. 73.
(*b*) Tit. Liv. L. XXXVIII. c. 19.
(*c*) Juven. Satyr. 15. v. 35.
(*d*) Herod. L. VII. c. 123.
(*e*) Paſſ. p. 650.

Κόμβουτις, l'un des chefs des Gaulois, qui firent une irruption dans la Grece ſous la conduite du ſecond Brennus. *Voyez* Oreſtorius.

COME, *Come. Voyez* Macra Come.

COMÉDIE, *Comœdia*, nom d'une maiſon de campagne, que Pline le Jeune avoit auprès du lac de Come.

COMÉDIE, *Comœdia*, (*a*) Κωμῳδία. eſt l'imitation des mœurs miſe en action; imitation des mœurs, en quoi elle differe de la tragédie & du poëme héroïque; imitation en action, en quoi elle differe du poëme didactique moral & du ſimple dialogue.

La Comédie differe particuliérement de la tragédie, dans ſon principe, dans ſes moyens & dans ſa fin. La ſenſibilité humaine eſt le principe d'où part la tragédie; le pathétique en eſt le moyen; l'horreur des grands crimes & l'amour des ſublimes vertus ſont les fins qu'elle ſe propoſe. La malice naturelle aux hommes eſt le principe de la Comédie, Nous voyons les défauts de nos ſemblables avec une complaiſance mêlée de mépris, lorſque ces défauts ne ſont ni aſſez affligeans pour exciter la compaſſion, ni aſſez révoltans pour donner de la haine, ni aſſez dangereux pour inſpirer de l'effroi. Ces images nous font ſourire, ſi elles ſont peintes avec fineſſe; elles nous font rire, ſi les traits de cette maligne joie, auſſi frappans qu'inattendus, ſont aiguiſés par la ſurpriſe. De cette diſpoſition à ſaiſir le ridicule, la Comédie tire ſa force & ſes moyens. Il eût été ſans doute plus avantageux de changer en nous cette complaiſance vicieuſe en une pitié philoſophique; mais, on a trouvé plus facile & plus ſûr de faire ſervir la malice humaine à corriger les autres vices de l'humanité, à peu près comme on emploie les pointes du diamant à polir le diamant même, C'eſt-là l'objet ou la fin de la Comédie.

I.

Origine de la Comédie chez les Grecs.

Les Doriens, qui s'attribuoient l'invention de toutes les pieces de théatre, revendiquoient en particulier celle de la Comédie. Les Athéniens appelloient les bourgs & les villages δῆμοι; au lieu que le terme κῶμαι étoit propre aux Doriens. Or, c'eſt de ce dernier mot, ſelon eux, que la Comédie a tiré ſon nom, parce que les premiers Comédiens, n'étant pas reçus dans les villes, alloient jouer dans les bourgs. Suivant cette étymologie, le mot *Comédie* ſignifieroit la chanſon du bourg ou du village. Mais, c'eſt de quoi ne convenoient point les Athéniens, qui dérivoient ce mot du verbe κωμάζω, qui ſignifie aller en maſque par les rues, en chantant & en danſant, aller faire l'a-

(*a*) Roll. Hiſt. Anc. Tom. III. pag. 256. *& ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. I. pag. 102, 150. Tom. IV. pag. 134. *& ſuiv.* Tom. VI. p. 246. T. XII. p. 92, 94. T. XV. p. 257, 260, 261. T. XVI. p. 389. *& ſuiv.* T. XVII. p. 210. *& ſuiv.* Tom. XXI. p. 145. *& ſuiv.*

mour, aller rendre viſite à Comus, qui étoit le dieu des feſtins. M. Dacier croit que cette dernière étymologie ne peut ſe ſoûtenir, & qu'elle eſt contre toute analogie. Mais, dit M. l'abbé Vatry, ſommes-nous mieux inſtruits là-deſſus que les Athéniens qui la croyoient bonne, ou qu'Ariſtote qui la propoſe ſans la condamner?

Les Doriens prouvoient encore qu'ils étoient les inventeurs de la Comédie, parce qu'Épicharme, plus ancien que Chionidès, & que Magnès, étoit Sicilien. Mais, ceux de Cô, parce que le même Épicharme avoit été exilé chez eux, vouloient que la Comédie y eût pris naiſſance; & ils dérivoient le mot *Comédie*, du nom de leur iſle.

Les Athéniens avoient auſſi des titres en leur faveur. Il regnoit dans la Grece pluſieurs traditions, qui leur attribuoient l'invention des pieces de théatre. On diſoit que c'étoit les habitans d'un bourg de l'Attique, appellé Icarie, qui s'étoient aviſés les premiers d'immoler un bouc à Bacchus, parce que cet animal ſe déclare l'ennemi de ce dieu, en broutant & en gâtant la vigne. On ajoûtoit que les chanſons, les danſes & les autres cérémonies qui avoient accompagné ce ſacrifice, avoient été la premiere ébauche de la tragédie & de la Comédie; & que ce ne fut qu'à l'imitation des Icariens, que de ſemblables ſacrifices eurent lieu chez les différentes nations de la Grece. En effet, Suſarion & Theſpis, qui étoient Icariens, ſont plus anciens qu'aucun autre poëte, ſoit tragique, ſoit comique, & ont vécu avant Épicharme, que les Siciliens vouloient faire paſſer pour l'inventeur de la Comédie.

Il n'eſt pas non plus hors de vraiſemblance que c'eſt à ces fêtes de Bacchus célébrées à Icarie, que l'on étoit redevable de ces chanſons remplies d'invectives, dont parle le Scholiaſte d'Ariſtophane, & qu'il dit avoir été l'occaſion de l'établiſſement de la Comédie à Athènes. Voici comment cet Auteur s'exprime. Les Athéniens, jouiſſant d'une profonde paix, commencerent à vexer & à maltraiter les habitans de la campagne. Ces malheureux vinrent ſe plaindre à la ville; mais, on ne leur fit point juſtice; ils imaginerent de courir pendant la nuit les rues d'Athènes, & d'invectiver à grands cris contre ceux de qui ils avoient reçu quelque injure. On s'apperçut bientôt que ce moyen leur réuſſiſſoit, & que les plus puiſſans citoyens devenoient plus retenus, dans la crainte que leurs injuſtices & leurs excès ne fuſſent découverts publiquement. Cette obſervation fit croire au peuple, qu'il ſeroit utile que quelques Poëtes fiſſent des vers contre ceux qui oſeroient abuſer de leur autorité & de leurs richeſſes. On voulut que ces vers ſe récitaſſent en plein théatre; on établit des prix pour ceux qui y excelleroient; & à cauſe de ſon origine, on nomma cette ſorte de poëme, Comédie, du mot κῶμα, qui ſignifie ſommeil.

Toutes ces étymologies & ces

opinions différentes ſont bien voir que les Grecs ne ſçavoient pas eux-mêmes avec certitude l'hiſtoire de leurs poëſies dramatiques, & que ce qu'ils nous en diſent n'eſt fondé que ſur des conjectures, plus ou moins apparentes. Au reſte, il pourroit bien être arrivé que les myſtères de Bacchus, s'étant établis en différens lieux & avec les mêmes cérémonies, euſſent produit par tout les mêmes poëſies licentieuſes; dont chaque peuple en particulier s'eſt fait honneur; parce que chacun s'eſt imaginé qu'il les avoit cultivées le premier, & qu'il ne les avoit imitées de perſonne.

Ariſtote, l'auteur le plus aſſuré qu'on puiſſe conſulter ſur ces matières, nous dit dans un endroit, que les Poëtes Iambiques dégénérerent en poëtes comiques; & ailleurs, que la tragédie doit ſon origine aux poëtes Dithyrambiques, & la Comédie aux poëtes Phalliques. On a prétendu qu'Ariſtote ſe contrediſoit, en parlant de la ſorte; mais, s'il y a quelque reproche à lui faire, c'eſt d'avoir ſéparé ces deux ſources de l'ancienne Comédie; & de n'avoir pas dit en même tems, que les poëtes Iambiques & les poëtes Phalliques avoient été, en quelque manière, les peres de la Comédie. S'il s'étoit exprimé de la ſorte, il eût dit une choſe, non ſeulement très-vraiſemblable, mais qui ſe trouve encore confirmée par des témoignages & des autorités, auxquelles on ne ſçauroit ſe refuſer.

En effet, il n'eſt pas douteux que les deux caractères diſtinctifs de l'ancienne Comédie ne fuſſent la ſatyre perſonnelle & l'obſcénité. Par la ſatyre perſonnelle, elle imita la poëſie iambique, & elle emprunta des poëſies phalliques les ordures dont elle amuſa ſes ſpectateurs. Si nous en croyons le plus grand nombre des Auteurs, elle dut ſa naiſſance aux poëmes informes que l'on chantoit, à l'occaſion des récoltes, & ſur tout des vendanges. Dans ces jours conſacrés à Bacchus, une partie des vendangeurs ſe déguiſoient en ſatyres, ou en quelqu'autre perſonnage ridicule du cortege de ce dieu. Montés ſur des chariots, en allant & en revenant du preſſoir, ils accabloient d'injures tous ceux qu'ils rencontroient; d'où vient le proverbe, ὡς ἐξ ἁμάξης λαλεῖν, qui ſignifie ſe déchainer contre quelqu'un, & lui dire les injures les plus ſales & les plus groſſières. On voit encore quelques traces de cet ancien uſage en beaucoup d'endroits. Pendant les ſacrifices, ces hommes groſſiers, que la ſolemnité & leur déguiſement autoriſoient à tout faire & à tout dire, ſe tournoient en ridicule les uns les autres; ceux, qui en avoient le talent, compoſoient exprès des couplets à leur mode; mais, il y en avoit ſans nombre de tout faits pour ces ſortes d'occaſions, que tout le monde ſçavoit, & qu'on ne manquoit pas de chanter, faute d'autres. Les danſes, les geſtes, les grimaces, étoient dans le même goût que les chanſons; tout le monde prenoit part à la fête; & s'il y avoit un bouffon dans le village, c'étoit alors qu'il ſe ſigna-

loit. On peut voir la deſcription, qu'Horace fait de ces fêtes, que ce Poëte regarde comme la première origine de la Comédie.

Ces farces, compoſées à la hâte & jouées par des païſans ivres, donnerent l'idée à des Poëtes qui ſe ſentoient du talent pour cette ſorte d'ouvrage, d'en compoſer à loiſir dans le même goût, & d'aller de village en village les réciter, montés ſur des trétaux, ou de deſſus des chariots. Ils prenoient leur part du feſtin; on leur laiſſoit emporter quelque outre de vin nouveau; & on les couronnoit. Mais, leur licence effrénée fit que pendant long-tems on ne voulut point leur permettre l'entrée des villes, & qu'ils furent obligés de courir les campagnes.

Quelques Poëtes cependant ſe firent une grande réputation par ce genre d'ouvrage. Nous trouvons dans les marbres d'Arondel, l'époque de Suſarion, vers le tems de Piſiſtrate. Il paroît par ce monument que ce Poëte fut un des premiers qui mérita une attention un peu ſérieuſe, & qu'on établit un combat & des prix en ſa conſidération. Si nous liſions ce marbre comme l'a lu M. Prideaux, nous pourrions en conclure que Suſarion avoit fait jouer ſes pieces à Athènes; mais, Bentley lit différemment; & il paroît bien fondé à rejetter la leçon de M. Prideaux. Il y avoit long-tems qu'un grand nombre de Poëtes s'étoient diſtingués par des iambes d'une force & d'une véhémence extraordinaires. Il n'eſt pas douteux que les Poëtes comiques n'aient puiſé dans les poëſies ſatyriques; qu'ils ne les aient priſes pour modeles, & qu'ils ne s'en ſoient beaucoup aidés pour attaquer les ridicules. Il y avoit auſſi des poëſies phalliques fort anciennes, qu'il étoit d'uſage de chanter publiquement, dans toutes les villes de la Grece. Les Poëtes comiques ne les négligerent pas non plus; & ils trouverent abondamment dans ces vers licentieux, de quoi égayer leur drame, & divertir leurs ſpectateurs; ſi nous ne voulons dire plutôt que l'ancienne Comédie n'étoit, à proprement parler, qu'un compoſé & un mêlange de poëſies iambiques & de poëſies phalliques.

Ariſtote dit qu'Homère avoit donné un premier eſſai de la Comédie, en changeant en ſimple plaiſanterie les railleries offenſantes des premiers Poëtes; & en effet, ajoûte-t-il, ſon Margitès a le même rapport avec la Comédie, que ſon Iliade & ſon Odyſſée ont avec la tragédie. Selon Suidas, ce Margitès étoit un homme d'une ſottiſe & d'une imbécillité extraordinaires; il ne put jamais compter que juſqu'à cinq; il ne put apprendre aucune ſorte de profeſſion; & il étoit déjà homme, qu'il ne ſçavoit pas qui de ſon pere ou de ſa mere l'avoit mis au monde. Ce poëme d'Homère eſt perdu; il ſeroit cependant néceſſaire de le voir pour en juger. Car, ſi la ſottiſe de Margitès étoit telle, que le dit Suidas, elle devoit exciter plutôt la compaſſion que le rire, & par con-

ſéquent n'étoit pas, ſelon Ariſtote même, le ridicule propre à la Comédie.

Les changemens qui ſont arrivés à la tragédie, nous dit encore ce Philoſophe; ont été ſenſibles, & on en a connu les Auteurs; mais, la Comédie a été inconnue, parce qu'elle ne s'eſt pas cultivée dès le commencement, comme la tragédie, car le Magiſtrat ne commença que fort tard à donner des chœurs comiques. Ceux qui jouoient auparavant, n'étoient que des acteurs libres & volontaires, qui jouoient pour eux, & ſans ordre du Magiſtrat.

Tandis que la Comédie ne fut, pour ainſi dire, que tolérée dans les villes, & qu'elle ne reçut aucun ſecours, ni aucune protection du Magiſtrat, ce ne fut qu'un ſpectacle très-informe; elle n'étoit compoſée que du chœur ſeul; elle n'avoit ni hiſtrions, ni maſques, ni décorations, ni même d'action dramatique. Ce n'étoit qu'une ſatyre outrée de ceux à qui le Poëte en vouloit, ou des chanſons groſſières deſtinées à amuſer une populace effrénée, dans les jours de fête & de débauche.

Enfin, ſoit que l'on crût que le ſpectacle pourroit contribuer à la réformation des mœurs, ſoit que ce ne fût que pour faire plaiſir au peuple, le Magiſtrat accorda enfin le chœur à la Comédie; c'eſt-à-dire, qu'il fit la dépenſe de tout ce qui étoit néceſſaire pour la repréſentation des Comédies; on propoſa des prix aux Poëtes comiques & à leurs acteurs; ce qui arriva vers le tems de Périclès. Alors, la Comédie prit une face toute nouvelle. La repréſentation des tragédies ſe donnoit depuis long-tems à grands frais & avec beaucoup de magnificence; elles ſervirent de modeles aux Poëtes comiques, qui formerent toute la diſpoſition de leurs fables, ſur celles de la tragédie. Ils traveſtirent, pour ainſi dire, la Muſique, & la firent en quelque ſorte deſcendre à leurs uſages; ils emprunterent des habits, des décorations, des machines, tout ce qui leur convint, & formerent de tout cela un ſpectacle qui eût quelque régularité. Mais, en même tems, ils furent très-fideles à conſerver à ce nouveau drame ſes deux anciens caractères. Non ſeulement ils expoſerent à la riſée du peuple, les ſots & les vicieux; mais, ils s'acharnerent encore contre les plus honnêtes gens de la République. Perſonne ne fut à l'abri de leurs médiſances, ni même de leurs calomnies, qu'ils aſſaiſonnoient de leurs bons mots. Ils ſçurent rendre ridicule juſqu'à la ſageſſe & à la vertu même; & l'indécence & l'effronterie furent portées à leur comble.

II.

De la Comédie ancienne, moyenne & nouvelle.

Cette première eſpèce de Comédie s'appella la Comédie ancienne, ou la vieille Comédie. On comptoit douze Poëtes, qui avoient excellé dans ce genre; ſçavoir, Magnès, Timocréon, Cratès, Eupolis, Cratinus, Ariſ-

tophane, Phrynicus, Stralis, Phérécrates, Platon, Téléclides & Théopompe. Le nombre des Comédies, que ces douze Poëtes avoient compoſées, ſe montoit à trois cens ſoixante-quinze; il ne ne nous en reſte aujourd'hui que quelques fragmens épars çà & là dans des Auteurs anciens, principalement dans Plutarque & dans Athénée. Seulement onze Comédies entières du ſeul Ariſtophane ſont venues juſqu'à nous. Les Critiques anciens nous diſent que les Poëtes qui l'avoient précédé, avoient contribué chacun en quelque choſe, à donner à la vieille Comédie, une forme régulière, & à augmenter ſes agrémens; mais que ce fut Ariſtophane qui la porta à ſa perfection, & qu'il ſurpaſſa tous ceux qui travaillerent dans le même genre. C'eſt ce qui l'a fait appeller par toute l'Antiquité *le comique* par excellence, comme Homère eſt connu par ce ſeul mot, *le Poëte*.

Voici, ſelon M. l'abbé Vatry, de quelle manière ſe forma la Comédie ancienne, & quel fut le but des Poëtes qui la cultiverent.

Lorſque la tragédie fut parvenue à ce point de perfection où la porterent à l'envi un grand nombre d'excellens Poëtes, ſur tout Eſchyle, Sophocle & Euripide; d'autres Poëtes, dont le génie étoit porté à la plaiſanterie & à la ſatyre, entreprirent de donner un ſpectacle dans lequel tout ce que les tragiques avoient imaginé pour exciter l'admiration, la terreur & la pitié, fut employé à faire rire les ſpectateurs, & à avilir & à rendre mépriſables & ridicules tous ceux qu'il leur plut d'attaquer. Ce n'étoit, à proprement parler, que des parodies continuelles des tragédies les plus eſtimées; des bouffonneries, ſouvent les plus indécentes & les plus obſcènes, des ſatyres amères & outrées contre les plus grands hommes de la République; mais tout cela mêlé en même tems de morceaux de poëſie admirables, de vrai & de ſaine morale, & ſur tout de la plus fine & de la plus profonde politique. Le livre de Rabelais eſt ce que nous avons de plus propre en François, à nous donner une juſte idée d'Ariſtophane, & il ſemble qu'on peut dire à peu près le même bien & le même mal de ces deux Auteurs.

Les Poëtes tragiques avoient imaginé des actions grandes & capables d'émouvoir puiſſamment leurs ſpectateurs; ils empruntoient ordinairement leurs ſujets plutôt de la Fable que de l'Hiſtoire; ils y trouvoient un merveilleux propre à relever & à agrandir les objets, & à employer les talens qu'ils ſe ſentoient pour la grande poëſie.

Les Poëtes de la vieille Comédie ne prirent point leurs ſujets dans la vie ordinaire des hommes; ils voulurent ſurprendre leurs ſpectateurs par la nouveauté & par la bizarrerie de leurs fictions; ils ſe firent un mérite de tirer des fonds les plus frivoles en apparence, de quoi charmer & inſtruire même leurs concitoyens, & ſurpaſſer leurs rivaux.

Un Poëte, après avoir ainſi choiſi le ſujet le plus bizarre & le plus extravagant qu'il pouvoit imaginer, formoit ſon plan ſur celui des plus belles tragédies, en empruntoit toutes les parties & en ſuivoit toutes les regles. Il s'aſtreignoit aux trois unités d'action, de lieu & de tems, & faiſoit ſur le même modele l'expoſition de ſon ſujet, ſon nœud & ſon dénouement. Il partageoit ſa piece en ſcènes & en intermèdes; il employoit le vers iambe & faiſoit uſage de toutes les autres eſpeces de vers que les Tragiques avoient adoptés. Non ſeulement les Poëtes de la vieille Comédie prirent les mêmes eſpeces de vers que les Tragiques; mais, pour rendre ceux-ci ridicules, ils donnoient ſouvent à leurs vers la pompe & la magnificence des vers des tragédies, qu'ils parodioient continuellement, employant les expreſſions les plus ſublimes & les plus majeſtueuſes pour dire des choſes les plus baſſes & les plus bouffonnes. Le Scholiaſte d'Ariſtophane avertit à chaque inſtant que tels vers ſont pris d'Eſchyle, tels autres de Sophocle ou d'Euripide, ou de quelqu'autre tragique.

La Comédie ancienne, ainſi que la tragédie, mettoit ſur le théatre trois ſortes de perſonnages; ſçavoir, des hommes, des dieux, & des êtres imaginaires. Par rapport aux hommes qui paroiſſoient dans la vieille Comédie, c'étoient les premiers & les plus diſtingués d'entre les citoyens; c'étoient les Magiſtrats, les Généraux d'armée. On ne faiſoit grace à perſonne; nous en avons la preuve dans Ariſtophane, & les témoignages des Anciens ne nous permettent pas de douter que les autres Poëtes n'aient porté auſſi loin que lui leur licence effrénée. Ainſi, cette eſpece de Comédie ne donnoit pas ſeulement des caractères généraux, elle peignoit encore tels & tels hommes en particulier, & comme elle ne les mettoit ſur la ſcène que pour les tourner en ridicule, ou les rendre odieux, elle donnoit beaucoup dans l'exagération. On peut fort bien comparer les caractères peints dans les Comédies d'Ariſtophane, à ces portraits que les peintres appellent *des charges*, dont le but eſt d'attraper la reſſemblance, mais en augmentant & en chargeant beaucoup les défauts de l'original. Tout défiguré que ſoit Socrate dans les Nuées, on le reconnoît pour le même Socrate qui parle dans Platon; c'eſt ſon tour d'eſprit; c'eſt ſa manière de raiſonner & de converſer. Quoique Cléon fût un perſonnage fort mépriſable, on ſent que ſon caractère eſt outré dans la Comédie que fit exprès contre lui Ariſtophane, & qui eſt intitulée *les Chevaliers*. Il en eſt de même de tous ceux que ce poëme a mis ſur la ſcène; c'eſt ce qui a fait dire à Ariſtote que le propre de la Comédie étoit de peindre les hommes pires qu'ils ne ſont.

Les Poëtes tragiques introduiſoient ſouvent des Dieux dans leurs pieces, & ils les faiſoient parler avec la majeſté qui leur convenoit. Ariſtophane en fait paroître ſou-

vent dans ſes Comédies, mais ils n'y ſont pas plus épargnés que les hommes. La vieille Comédie plaiſantoit de tout ; & ſi l'on ſouffroit qu'on ſe moquât des perſonnes qui occupoient les premières places de la république ; ſi le peuple d'Athènes même en perſonne mis ſur le théatre, excitoit les huées des ſpectateurs, on conçoit aiſément que la plaiſanterie étoit permiſe à l'égard des Dieux. Il y a toute apparence que l'on regardoit ces ſortes de railleries comme un badinage innocent, & qui ne tiroit point à conſéquence. On étoit perſuadé que les Dieux étoient trop ſages pour s'offenſer des diſcours extravagans d'un Poëte. On croyoit même qu'ils en rioient les premiers, & qu'ils s'en divertiſſoient. Arnobe nous apprend qu'à Rome, lorſqu'on pouvoit ſoupçonner que Jupiter étoit en colère, pour le remettre en belle humeur, on faiſoit jouer l'Amphitryon de Plaute. Ce qui eſt certain, c'eſt que l'on défendit aux Poëtes comiques d'attaquer des perſonnages réels, ſans leur interdire de plaiſanter ſur les Dieux; nous en avons la preuve dans le Plutus d'Ariſtophane, qui appartient à la moyenne Comédie, & où les Dieux ſont fort maltraités.

Les tragiques Grecs mirent ſur la ſcène non ſeulement les Dieux, les demi-Dieux, & généralement tout ce que la Fable avoit conſacré, ils porterent encore la hardieſſe juſqu'à introduire des êtres allégoriques. La rage ou la fureur joue un rôle dans l'Hercule furieux d'Euripide. La mort eſt un des perſonnages de l'Alceſte du même Poëte. Eſchyle fait attacher Prométhée au rocher par la force & par la violence. Les Poëtes comiques ne demeurerent point en reſte avec les tragiques ſur cet article. Ils firent des perſonnages de tout ce qui leur vint dans l'eſprit. La guerre & le tumulte ſont deux perſonnages de la Comédie d'Ariſtophane, intitulée *la Paix*. Dans les Guêpes, un chien ſe porte pour accuſateur d'un autre chien, forme ſa plainte, & le couteau qui a coupé le fromage, eſt cité comme témoin. Les Nuées ſont des nymphes charmantes qui chantent de très-beaux vers, & forment le chœur de la Comédie qui porte leur nom. Il n'eſt pas juſqu'aux grenouilles, qui ne faſſent un rôle conſidérable.

Les Poëtes tragiques, à l'envi des Orateurs, tâchoient d'inſpirer au peuple les ſentimens qu'ils croyoient les plus convenables à ſes intérêts, & leurs pieces ſont des alluſions continuelles aux affaires publiques. Les Poëtes Comiques s'ingéroient dans les matières du gouvernement bien plus avant encore, & bien plus à découvert que les tragiques. Il n'y a pas une ſeule piece d'Ariſtophane, dans laquelle on ne fronde le gouvernement d'Athènes. Non ſeulement on y attaque les vices des particuliers, quels qu'ils ſoient ; mais, on y expoſe avec la plus grande liberté toutes les fautes de la République ; ſouvent même la piece ne roule que ſur un point capital de politique. Les Comédies intitulées *la Paix*, *les Acar-*

naniens, *Lyſiſtrate*, *les femmes au Sénat*, n'ont d'autre but que de perſuader aux Athéniens de s'accorder avec les Lacédémoniens, & de finir une guerre qui les ruinoit les uns & les autres, auſſi-bien que leurs alliés & leurs tributaires; c'eſt pourquoi, Platon, en envoyant à Denys l'ancien les Comédies d'Ariſtophane, lui mande qu'il n'y a aucun livre qui le puiſſe mettre ſi bien au fait de tout ce qui regarde les Athéniens.

Ce peuple étoit grand amateur de harangues; leurs tragiques en ont rempli leurs pieces; les vieux Poëtes comiques en inféroient auſſi dans leurs Comédies, & les ornoient, ainſi que les tragiques, de maximes de politique & de morale. Il y en a un grand nombre de cette ſorte dans Ariſtophane; par exemple, les plaidoyers de la richeſſe & de la pauvreté dans le Plutus, & ceux de la juſtice & de l'injuſtice dans les Nuées.

On faiſoit de grandes dépenſes pour les repréſentations des tragédies, en décorations, en machines & en habits. La vieille Comédie prétendoit égaler la tragédie par tous ces moyens, & ſouvent la traveſtir & la rendre ridicule. Dans la Comédie des Grenouilles, Bacchus, habillé en Hercule, arrive ſur les bords du Styx, qu'il paſſe dans la barque de Charon; il trouve de l'autre côté des monſtres de pluſieurs formes qui cherchent à l'épouvanter. Ce Dieu pénetre enſuite dans le ſéjour des bienheureux, où l'on célebre en ſon honneur les myſtères avec les hymnes, les proceſſions, les flambeaux & les autres cérémonies en uſage dans ces ſortes de fêtes. Tout cela ſuppoſe une grande variété dans les décorations, les machines, les habits, &c. Il devoit y avoir encore plus de magnificence dans la Comédie des Oiſeaux; les ſpectacles devoient être extrêmement brillans, ſur tout au dernier acte; il ſe paſſe au milieu de l'air, dans la ville de Néphélococugie; on y apperçoit des murs & des tours bâties ſur les nues. Prométhée, & après lui trois autres Dieux y deſcendent du ciel. Piſthétærus en deſcend auſſi ſur un char de triomphe; la Déeſſe, ſouveraineté ſuperbement parée, eſt aſſiſe auprès de lui; il tient d'une main le ſceptre, & de l'autre les foudres de Jupiter. Le théatre eſt tout illuminé d'éclairs, le bruit du tonnerre ſe mêle aux chants des oiſeaux qui voltigent en foule autour de Piſthétærus leur nouveau Roi.

La Comédie ancienne ſubſiſta juſqu'au tems où Alcibiade gouverna la république. Alors, on ſe laſſa de ces cenſeurs outrés; & Eupolis ayant maltraité dans une de ſes Comédies Alcibiade lui-même, il fut fait une loi par laquelle il étoit défendu aux auteurs de Comédies de parler mal d'aucun homme vivant, & de le nommer par ſon nom.

Les Poëtes ſe retrancherent alors à médire des morts, & ſur tout des anciens Poëtes; ce fut ce qu'on appella la moyenne Comédie. Enfin, on ſe dégoûta entiérement de n'entendre jamais que des

ſatyres ; d'autant plus que les auteurs de Comédies trouvoient toujours, malgré les défenſes, mille moyens de tourner en ridicule ceux qui leur déplaiſoient.

On inventa donc la nouvelle Comédie, qui ne fut plus que l'imitation de la vie ordinaire des ſimples citoyens. Son but unique fut de rendre les hommes meilleurs & plus ſages, ſous l'apparence de ne vouloir que les amuſer & les faire rire. C'eſt à cette dernière eſpèce que la Comédie ſe fixa ; ce qui arriva un peu avant le regne d'Alexandre.

Mais, un ſpectacle de cette nature, ſi propre à divertir les honnêtes gens, ne put ſuffire au peuple ; il lui fallut toujours des bouffons. Ariſtote nous dit que de ſon tems la coûtume de chanter publiquement des vers phalliques ſubſiſtoit encore dans pluſieurs villes. On conſerva auſſi des farces dans l'ancien goût, & de plus d'une eſpèce ; telles furent les dicélies, les magodies, les mimes.

De tout ce que nous venons de dire, il réſulte que la vieille Comédie différoit de la nouvelle ; 1.° Par le tems ; 2.° Par la matière ; 3.° Par la forme.

1.° Par le tems. La vieille Comédie ſuccéda immédiatement aux farces groſſières qu'on jouoit au tems des vendanges, & dans leſquelles on portoit l'effronterie & la licence aux derniers excès ; c'eſt ce qui fait que la pudeur eſt ſouvent bleſſée dans Ariſtophane. Il falloit que ce Poëte plût au peuple, qui étoit accoûtumé à rire des plaiſanteries les plus groſſières & les plus indécentes. Lorſque la vieille Comédie fut inventée, la république d'Athènes étoit dans ſon plus haut point de proſpérité ; ce qui faiſoit que le peuple étoit extrêmement inſolent, & qu'il ne reſpectoit rien. La vieille Comédie ſe reſſentit de ces défauts. Dans la ſuite, les ſciences & les arts adoucirent les mœurs, & amenerent la politeſſe, ce qui rendit la nouvelle Comédie moins ſatyrique & plus décente.

2.° Par la matière. Le fond des vieilles Comédies étoit de pures fictions, mais dont les perſonnages étoient des noms connus, & pour la plûpart véritables ; au lieu que la nouvelle Comédie n'attaqua les vices qu'en général, & ſans bleſſer perſonne en particulier. La vieille Comédie s'ingéroit dans les affaires du gouvernement, & attaquoit les premiers de la République, la nouvelle n'introduiſit que des gens d'un état médiocre.

3.° Par la forme. Elle emprunta de la tragédie ſon plan & ſa conſtitution. La tragédie cherchoit, par toutes ſortes de moyens, à relever & à ennoblir ſes ſujets ; la Comédie au contraire employoit les mêmes moyens pour avilir, & rendre odieuſes & ridicules, les perſonnes qu'elle attaquoit. Elle ſe permettoit toutes ſortes de fictions ; les plus bizarres & les plus hardies étoient celles qui lui plaiſoient le plus ; elle employoit les expreſſions les plus relevées & les plus poëtiques, au lieu que la nouvelle Comédie ſe borna à l'i-

mitation fidelle de la vie commune des hommes.

L'on trouvera au mot *moyenne* quelque choſe de plus étendu que ce que l'on vient de lire, touchant la Comédie moyenne.

III.

De la Comédie chez les Romains.

Comme il eſt plus aiſé d'imiter le groſſier & le bas que le délicat & le noble, les premiers Poëtes Latins, enhardis par la liberté & la jalouſie républicaine, ſuivirent les traces d'Ariſtophane. De ce nombre fut Plaute lui même ; ſa muſe eſt, comme celle d'Ariſtophane, de l'aveu non ſuſpect de l'un de leurs apologiſtes, une bacchante, pour ne rien dire de pis, dont la langue eſt détrempée de fiel.

Térence qui ſuivit Plaute, comme Ménandre Ariſtophane, imita Ménandre ſans l'égaler. Céſar l'appelloit un demi-Ménandre, & lui reprochoit de n'avoir pas la force comique ; expreſſion que les commentateurs ont interprétée à leur façon, mais qui doit s'entendre de ces grands traits qui approfondiſſent les caractères, & qui vont chercher le vice juſque dans les replis de l'ame, pour l'expoſer en plein théatre au mépris des ſpectateurs.

Plaute eſt plus vif, plus gai, plus fort, plus varié ; Térence, plus fin, plus vrai, plus pur, plus élégant ; l'un a l'avantage que donne l'imagination qui n'eſt captivée, ni par les regles de l'art, ni par celles des mœurs, ſur le talent aſſujetti à toutes ces regles ; l'autre a le mérite d'avoir concilié l'agrément & la décence, la politeſſe & la plaiſanterie, l'exactitude & la facilité. Plaute toujours varié, n'a pas toujours l'art de plaire ; Térence, trop ſemblable à lui-même, a le don de paroître toujours nouveau. On ſouhaiteroit à Plaute l'ame de Térence, à Térence l'eſprit de Plaute.

Les Romains ſous les Conſuls, auſſi jaloux de leur liberté que les Athéniens, mais plus jaloux de la dignité de leur gouvernement, n'auroient jamais permis que la république fût expoſée aux traits inſultans de leurs Poëtes. Ainſi, les premiers comiques Latins hazarderent la ſatyre perſonnelle, mais jamais la ſatyre politique.

Dès que l'abondance & le luxe eurent adouci les mœurs de Rome, la Comédie elle-même changea ſon âpreté en douceur ; & comme les vices des Grecs avoient paſſé chez les Romains, Térence, pour les imiter, ne fit que copier Ménandre.

La Comédie, chez les Romains, prit différens noms, relativement à différentes circonſtances, dont nous allons rendre compte en peu de mots.

1.° Ils eurent les Comédies Atellanes, ainſi nommées d'Atelle dans la Campanie. C'étoit un tiſſu de plaiſanteries ; la langue en étoit oſcique ; elle étoit diviſée en actes ; il y avoit de la muſique, de la pantomime, & de la danſe ; de jeunes Romains en étoient les acteurs.

2.° Les Comédies Mixtes, où une partie ſe paſſoit en récit, une autre en action ; ils diſoient qu'el-

les étoient *partim Statariæ*, *partim Motoriæ*, & ils citoient en exemple l'Eunuque de Térence.

3.° Les Comédies appellées *Motoriæ*, celles où tout étoit en action, comme dans l'Amphitryon de Plaute.

4.° Les Comédies appellées *Palliatæ*, où le ſujet & les perſonnages étoient Grecs, où les habits étoient auſſi Grecs, où l'on ſe ſervoit du pallium. On les apeloit auſſi *Crepidæ*, chauſſure commune des Grecs.

5.° Les Comédies appellées *Planipediæ*, celles qui ſe jouoient à pieds nuds, ou plutôt ſur un théatre de plein pied avec le rez-de-chauſſée.

6.° Les Comédies appellées *Prætextatæ*, où le ſujet & les perſonnages étoient pris dans l'état de la nobleſſe, & de ceux qui portoient les toges Prétextes.

7.° Les Comédies appellées *Rhintonicæ*, ou Comique larmoyant, ce que l'on appelloit encore *Hilara Tragedia*, ou *Latina Comedia*, ou *Comedia Italica*. L'inventeur en fut un bouffon de Tarente, nommé Rhintone.

8.° Les Comédies appellées *Statariæ*, celles où il y a beaucoup de dialogue & peu d'action, telles que l'Hécyre de Térence & l'Aſinaire de Plaute.

9.° Les Comédies appellées *Tabernariæ*, dont le ſujet & les perſonnages étoient pris du bas-peuple, & tirés des tavernes. Les acteurs y jouoient en robes longues, ſans manteaux à la Grecque. Afranius & Ennius ſe diſtinguerent dans ce genre.

10.° Les Comédies appellées *Togatæ*, où les acteurs étoient habillés de la toge. Stéphanius fit les premieres; on les ſous-diviſa en *Togatæ*, proprement dites, *Prætextatæ*, *Tabernariæ*, & *Atellanæ*. Les *Togatæ* tenoient proprement le milieu entre les *Pretextatæ* & les *Tabernariæ*; c'étoient les oppoſées des *Palliatæ*.

11.° Les Comédies appellées *Trabeatæ*; on en attribue l'invention à Cæius Méliſſus. Les acteurs y paroiſſoient *in trabeis*, & y jouoient des triomphateurs, des chevaliers. La dignité de ces perſonnages, ſi peu propres au comique, a répandu bien de l'obſcurité ſur la nature de ce ſpectacle.

COMÉDOVIS AUGUSTIS. (*a*) Ces deux termes forment le commencement d'une ancienne Inſcription; & les Antiquaires croyent qu'ils pourroient bien déſigner des divinités Gauloiſes.

COMESSATIO. (*b*) Quand on mangeoit après le ſouper chez les Romains, on appelloit cela *Comeſſatio*.

COMETAS, *Cometas*, (*c*) poëte Grec, dont Voſſius n'a point fait mention.

COMETÈS, *Cometes*, (*d*) Κομήτης, l'un des centaures, fut

(*a*) Suppl. à l'Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. p. 237.

(*b*) Coût. des Rom. par M. Nieup. pag. 314.

(*c*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. II. pag. 265.

(*d*) Ovid. Metam. L. XII. c. 8.

accablé

accablé ſous les coups du Lapithe Rhétus.

COMETÈS, *Cometes*, (*a*) Κομήτης, pere d'Aſtérion, un des Argonautes, avoit épouſé Antigone, fille de Phérès. Valérius Flaccus donne à Cometès l'épithete de Criſtatus.

. . . *Celer Aſterion, quem matre cadentem*
Criſtatus gemino fovit pater amne Cometes.

L'interprete Carrion croit que le Poëte a voulu faire par-là alluſion au mot *Cometa*, & l'explique par cet endroit de Pline, *Cometas Græci vocant, noſtri crinitas ſtellas horrentes crine ſanguineo*; & comme cette leçon n'a pas été du goût des autres Commentateurs, Maſier a prétendu qu'il falloit lire *cenæus*, épithete convenable à Cometès, qui habitoit près d'un promontoire de ce nom, duquel Strabon parle. Mais, comme les meilleurs manuſcrits portent *Crethæus*, il faut croire que c'eſt la leçon qu'on doit ſuivre. Cometès pouvoit être, auſſi-bien que ſa femme, de la race des Éolides.

COMETÈS, *Cometes*, (*b*) Κομήτης, l'aîné des enfans de Tiſamène, ſe retira en Aſie, ſelon Pauſanias.

COMETÈS, *Cometes*, (*c*) Κομήτης, l'un des fils de Theſtius, eſt compté au nombre des héros, qui attaquerent le ſanglier de Calydon.

COMETÈS, *Cometes*, (*d*) Κομήτης, certain Mage, l'un des amis de Cambyſe, fils de Cyrus, & ſon ſucceſſeur au royaume des Perſes. Cometès fut choiſi par ce Prince, pour être le Miniſtre de ſes fureurs. Car, Cambyſe ayant ſongé une nuit que ſon frere Mergis devoit régner, fut fort effrayé de ce ſonge; & s'étant déterminé à ſe défaire de lui, il chargea Cometès de cette exécrable commiſſion. Mais, il périt lui-même dans l'intervalle, d'une bleſſure qu'il s'étoit faite par mégarde avec ſon épée. Cometès, inſtruit de cet accident, ſe hâte encore plus de tuer Mergis, avant que la nouvelle de la mort de Cambyſe ſe ſoit répandue. S'étant donc défait du légitime héritier de l'Empire, il lui ſubſtitue Oropaſte ſon propre frere, qui reſſembloit parfaitement au Prince qu'il venoit d'aſſaſſiner. Tel eſt le récit de Juſtin.

Hérodote raconte la choſe tout autrement, & dit que ce fut Prexaſpe, homme fort eſtimé parmi les Perſes, qui ſe défit à la chaſſe du frere de Cambyſe, par l'ordre même de Cambyſe; & que la mort de ce Prince inſpira à un Mage, qu'il nomme Patizithes, la réſolution de s'emparer du royaume.

COMÉTHO, *Comætho*, Κομαιθώ, prêtreſſe de Diane. *Voyez* Mélanippe.

COMÉTHO, *Comètho*, K-

(*a*) Pauſ. p. 320. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. IX. p. 81, 82.
(*b*) Pauſ. p. 407.
(*c*) Pauſ. p. 529.
(*d*) Juſt. L. I. c. 9. Herod. L. III. c. 61.

μα.θῶ, (*a*) fille de Ptérélas, coupa le cheveu fatal d'où dépendoit la deſtinée de ſon pere; & ce Prince infortuné en perdit la vie. Le ſens de cette fable eſt que Cométho fit alliance avec les ennemis de Ptérélas; ce qui cauſa la ruine de ce Prince. Mais, elle fut punie de ſa trahiſon par celui-là même en faveur duquel elle l'avoit commiſe. C'étoit Amphitryon, par qui elle fut miſe à mort.

COMÉUS, *Comæus*, (*b*) l'un des ſurnoms que l'antiquité a attribués à Apollon. Il étoit adoré ſous ce ſurnom à Séleucie, d'où ſa ſtatue fut portée à Rome, & placée dans le temple d'Apollon Palatin. On dit que les ſoldats qui prirent Séleucie, s'étant mis à chercher dans le temple d'Apollon Coméus, des tréſors qu'ils y ſuppoſoient cachés, il ſortit, par une ouverture qu'ils avoient faite, une vapeur empoiſonnée qui répandit la peſte depuis cette ville juſque ſur les bords du Rhin; c'eſt-à-dire, que ce pillage & cette peſte [ſi elle eſt vraie] arriverent en même tems, & que le peuple toujours ſuperſtitieux & raiſonnant à ſa manière ordinaire, regarda l'un de ces événemens comme la cauſe de l'autre.

Apollon Coméus, c'eſt-à-dire, Apollon à belle chevelure. L'idée poëtique de donner à Apollon une belle chevelure blonde, vient, ſelon toute apparence, de la manière éparſe dont on voit ſes rayons, lorſqu'ils tombent obliquement ſur une forêt épaiſſe, & qu'ils paſſent entre les feuilles des arbres comme de longs filets lumineux & blonds. Les Naucratiens célébroient ſa fête en habit blanc.

COMICE, *Comitium*, (*c*) lieu de Rome dans la huitième région, vers le Capitole, près du marché Romain. C'étoit-là que ſe tenoient ordinairement les Comices par Curies. Ce lieu n'étoit, ſelon toute apparence, fermé que d'un mur percé de deux portes, par une deſquelles une Curie ſortoit, tandis que la Curie ſuivante entroit par l'autre, ſelon l'ordre gardé dans les *ovilia* ou *ſepta*, au champ de Mars. Il ne fut couvert qu'en 545. On y fit auſſi des portiques, on y éleva des ſtatues; c'étoit-là qu'étoit le *pluteal libonis*, ou l'autel où les Magiſtrats prêtoient ſerment; le figuier ſauvage ſous lequel la louve avoit alaité Rémus & Romulus; la grande pierre noire que Romulus choiſit de ſon vivant pour ſa tombe. On y puniſſoit les malfaiteurs; on y fouettoit à mort ceux qui avoient corrompu les Veſtales. Les Anciens y jouoient à la paume, & Caton s'y exerçoit quelquefois.

On dit qu'il y avoit dans le Comice, une eſpèce d'échafaud ou de théatre élevé & ſpacieux, qu'on nommoit la Tribune aux harangues, que les Romains appelloient *Roſtra*.

Ce lieu, nommé *Roſtra*, étoit un temple où l'on avoit rangé les

(*a*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VII. p. 4. *& ſuiv.*

(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 64.

(*c*) Tit. Liv. L. I. c. 36. Roll. Hiſt. Rom. T. III. p. 593.

éperons des navires, que C. Mœnius Conſul avoit pris dans une bataille contre les Antiates, l'an de Rome 416; & avant Jeſus-Chriſt 338. C'étoit de cet endroit qu'on rendoit la juſtice, qu'on propoſoit les loix au peuple, qu'on le haranguoit, & qu'on traitoit avec lui généralement de toutes choſes. On y éliſoit encore la plûpart des Magiſtrats; auſſi les prétendans aux charges s'y familiariſoient indifféremment avec tout le monde, careſſoient & prioient les uns, promettoient aux autres, & n'oublioient rien pour avoir les ſuffrages, ſe faiſant aſſiſter dans ces occaſions par leurs amis & par leurs parens qui avoient le plus de crédit. Il y avoit un autre lieu nommé *Roſtra*, au pied du mont Palatin.

COMICES, *Comitia*, (*a*) nom que l'on donnoit aux aſſemblées du peuple Romain, qui avoient pour objet les affaires de l'État. Ces aſſemblées étoient convoquées & dirigées, ou par un des deux Conſuls, ou dans la vacance du Conſulat, par l'Inter-rex, par un Préteur, un Dictateur, un Tribun du peuple, un Souverain Pontife, ce qui n'étoit pas ordinaire, un Décemvir, ou un Édile.

Les Comices ſe tenoient ou pour l'élection d'un Magiſtrat, ou pour quelque innovation dans les Loix, ou pour une réſolution de guerre; l'addiction d'un Gouvernement, la dépoſition d'un Général, le jugement d'un citoyen. On s'aſſembloit dans le champ de Mars, ou dans le marché, ou au Capitole. Les citoyens habitans de Rome & les étrangers y étoient indiſtinctement admis. Il n'y avoit point de Comices les jours de fêtes, les jours de foires, ni les jours malheureux. On ne comptoit dans l'année que 184 jours de Comices; ils étoient remis quand il tonnoit, ou qu'il faiſoit mauvais tems, ou que les augures ne pouvoient pas commencer ou continuer leurs obſervations. La liberté des aſſemblées Romaines fut très-gênée ſous Jules Céſar, moins ſous Auguſte, plus ou moins dans la ſuite, ſelon le caractère des Empereurs.

La diſtinction des Comices ſuivit la diſtribution du peuple Romain. Le peuple Romain étoit diviſé en Centuries, en Curies & Tribus; il y eut donc, ſur tout dans les commencemens, les Comices appellés *Comitia tributa*, les *Curiata*, & les *Centuriata*. Ils prirent auſſi des noms différens, ſuivant les magiſtratures auxquelles il falloit pourvoir; & il y eut des Comices dits *Conſularia*, les *Prætoria*, les *Ædilitia*, *Cenſoria*, *Pontificia*, *Proconſularia*, *Proprætoria* & *Tribunitia*, ſans compter d'autres Comices dont l'objet étant particulier, le nom l'étoit auſſi, tels que les *Calata*.

Le mot *Comices* vient d'un mot Latin, qui ſignifie *aller enſemble*, *s'aſſembler*.

(*a*) Coût. des Rom. par M. Nieup. pe 32. *& ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. I. p. 82. *& ſuiv.*

COMICES, appellés *Ædilitia*. C'étoit des aſſemblées, où l'on éliſoit les Édiles Curules & Plébéïens; elles étoient quelquefois convoquées par les Tribuns, quelquefois par les Édiles; le peuple y étoit diſtribué par Tribus.

COMICES, appellés *Calata*. Le peuple, dans ces aſſemblées, étoit diſtribué par Curies ou par Centuries. C'étoit un Licteur qui appelloit les Curies; c'étoit un *Cornicen* qui appelloit les Centuries. Elles étoient demandées par le College des Prêtres; on y éliſoit dans les Centuries un *rex Sacrificulus*, & dans les Curies, un Flamine. On n'appelloit que dix-ſept Tribus; ce n'étoient donc pas proprement des aſſemblées qu'on pût appeller *Comitia*, mais *Conſilia*. On y faiſoit les actes appellés adrogations, ou adoptions de ceux qui étoient leurs maîtres, *ſui juris*. On y paſſoit les teſtamens appellés de ce nom, *teſtamenta Calata*; on y agitoit de la cérémonie appellée *deteſtatio ſacrorum*, ou de l'accompliſſement des legs deſtinés aux choſes ſacrées, ſelon quelques-uns, ou de la conſécration des édifices, ſelon d'autres.

COMICES, appellés *Cenſoria*. C'étoient des aſſemblées, où l'on éliſoit les Cenſeurs. Le peuple y étoit diſtribué par Centuries; un des Conſuls y préſidoit; le Cenſeur élu entroit en charge immédiatement après l'élection, à moins qu'il n'y eût quelque cauſe de nullité.

COMICES, appellés *Centuriata*, autrement Comices par Centuries. *Voyez* Centuries.

COMICES, appellés *Conſularia*. Dans ces aſſemblées, le peuple étoit diſtribué par Centuries; on y éliſoit les Conſuls. Les premiers Comices *Conſularia* ſe tinrent l'an de Rome 245 par Sp. Lucrétius, inter-rex pour lors, & on y nomma Conſuls M. Jun. Brutus & Tarquinius Collatinus. On créa ſouvent un inter-rex pour préſider à ces Comices, quand l'élection des Conſuls ne pouvoit ſe faire au tems marqué. L'inter-rex, ſous lequel l'élection des Conſuls ſe commençoit, n'en voyoit pas ordinairement la concluſion; ſon regne n'étant que de cinq jours, on en créoit un ſecond. Ce fut dans la ſuite à un Exconſul à tenir les Comices conſulaires. Au défaut d'Exconſul, on faiſoit un Dictateur. Ils ſe tenoient à la fin du mois de Juillet, ou au commencement d'Août. Lorſque les ſéances étoient interrompues, l'élection duroit juſqu'au mois d'Octobre. Cependant, les Candidats au Conſulat s'appelloient Conſuls déſignés, *Conſules deſignati*; & la fonction des Dictateurs ne finiſſoit qu'au premier Janvier, & avant qu'on eût fixé le premier Janvier, qu'au commencement de Mars. Alors, les Conſuls déſignés entroient en exercice.

COMICES, appellés *Curiata*, ou Comices par Curies. *Voyez* Curies.

COMICES, *Pontificia*. Le peuple, dans ces aſſemblées, étoit diſtribué par Tribus, on y éliſoit

un ſouverain Pontife ; on tiroit le rang des Tribus au ſort ; l'unanimité de dix-ſept Tribus ſuffiſoit pour l'élection. Ce fut un Pontife qui les convoqua, & qui les tint juſqu'à ce que ce droit eut été transféré aux Conſuls par la loi Domitia.

COMICES, appellés *Prætoria*. C'étoient des aſſemblées, où le peuple étoit diſtribué par Centuries ; on y éliſoit les Préteurs. Ces Comices étoient tenus par un Conſul. Comme il y avoit quelquefois juſqu'à dix Préteurs à nommer, & que le nombre des Candidats étoit grand, les ſéances duroient ſi long-tems qu'on diviſoit l'élection, & qu'on différoit celle de quelques Préteurs. Ces Comices ſe tenoient un, deux ou trois jours, & rarement plus tard, après les Comices Conſulaires.

COMICES, appellés *Proconſularia* & *Proprætoria*. Le peuple, dans ces aſſemblées, étoit diſtribué par Tribus. On y éliſoit les Proconſuls & les Propréteurs, lorſque les cas l'exigeoient, comme pluſieurs Gouvernemens de province à remplir, pluſieurs guerres à conduire, une ſeule guerre ou un ſeul gouvernement, auquel les deux Conſuls ou Préteurs prétendoient en même tems. Quant à la manière de les tenir, voyez les Comices appellés *Centuriata*.

COMICES, appellés *Quæſtoria*. Dans ces aſſemblées, le peuple étoit diſtribué par Curies ; on y élut les Queſteurs, juſqu'à ce que ce droit fut transféré aux Comices par Tribus. Les Comices *Quæſtoria* étoient tenus par un Conſul ; on y procédoit par Curies dans le marché Romain, & par Tribus dans le champ de Mars.

COMICES, appellés *Sacerdotum*. C'étoient des aſſemblées, où le peuple étoit diſtribué par Tribus. On y éliſoit les Prêtres. Le Conſul y préſidoit.

COMICES, appellés *Tribunitia*. *Voyez* Tribunitia.

COMICES, appellés, *Tributa*, ou Comices par Tribus. *Voyez* Tribus.

COMICILES, *Comicilia*, étoient des aſſemblées particulières des citoyens Romains. On les appelloit ainſi pour les diſtinguer des Comices, où tout le peuple devoit ſe trouver au moins par ſes repréſentans.

COMINIENS, *Comini*, peuple d'Italie. Leur ville ſe nommoit Cominium. *Voyez* Cominium.

COMINIUM, *Cominium*, (*a*) ville d'Italie, au païs des Samnites. Cette ville fut aſſiégée par les Romains, l'an de Rome 459. Le Conſul Sp. Carvilius fit des efforts extraordinaires pour faire réuſſir l'aſſaut. On eſcalade les murs, on enfonce les portes. Les aſſiégés, perdant toute eſpérance, ſe retirent tous dans la place publique, & après une courte & foible défenſe, mettent bas les armes, & ſe rendent à diſcrétion au

(*a*) Tit. Liv. L. X. c. 39. & *ſeq.* L. XXV. c. 14. Plin. T. I. p. 169. Roll. Hiſt. Rom. T. II. p. 357, 358.